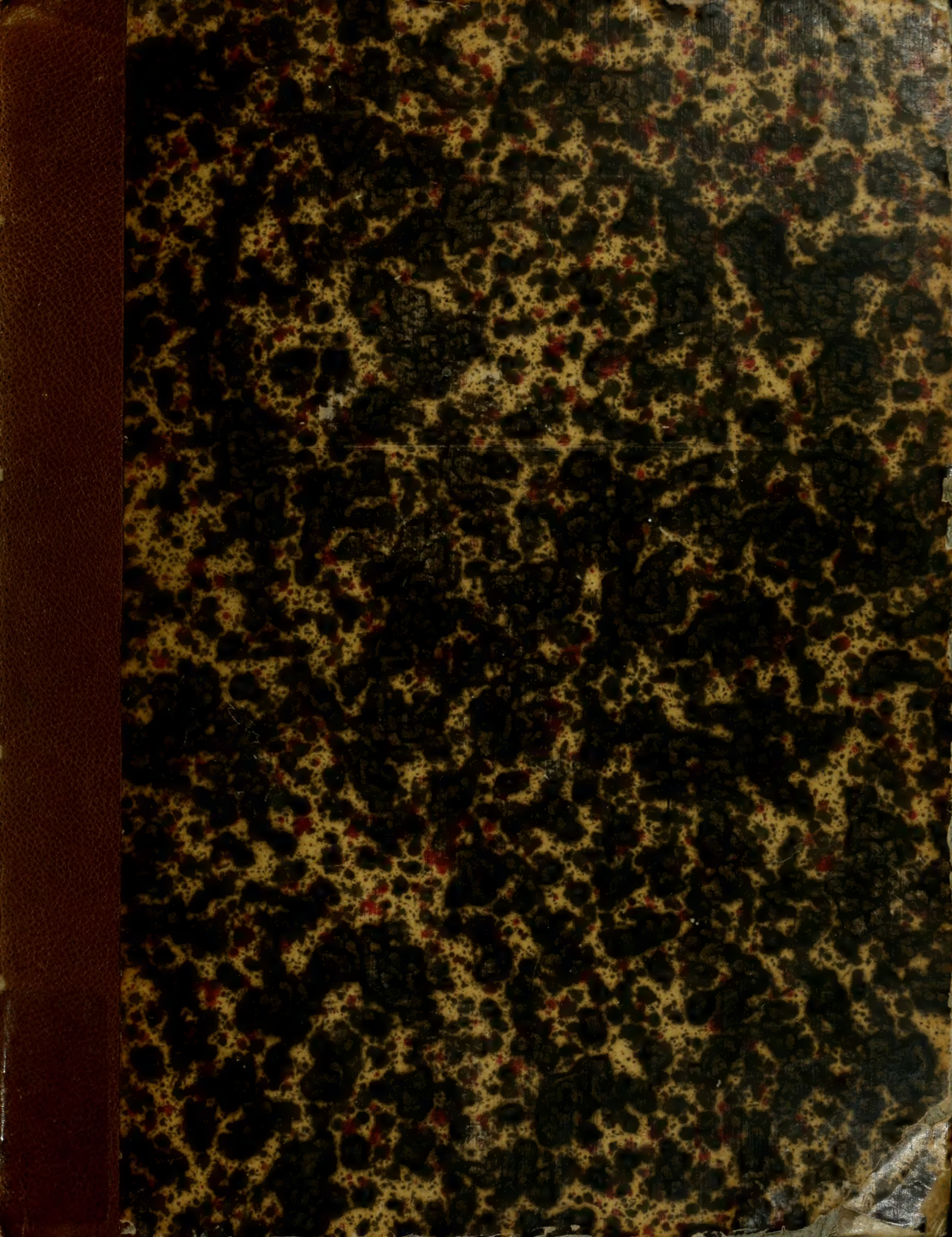
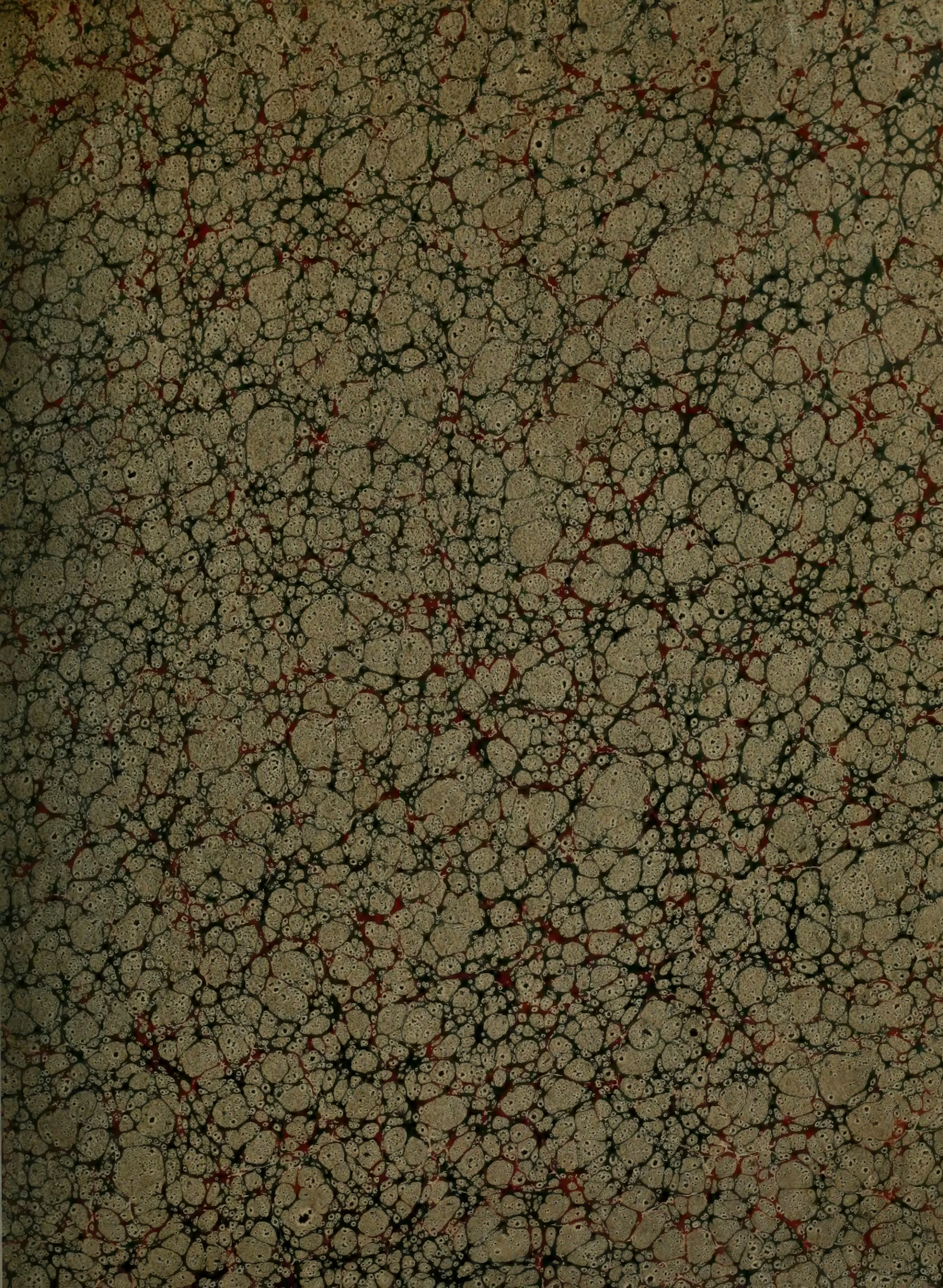
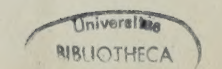



LE GONIDEC DE TRAISSAIN





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME QUATRIÈME.

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés
Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, ſubſtitutions
mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une Table générale de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un Armorial
repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes
dans cette édition.

TOME QUATRIÈME



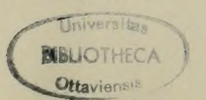


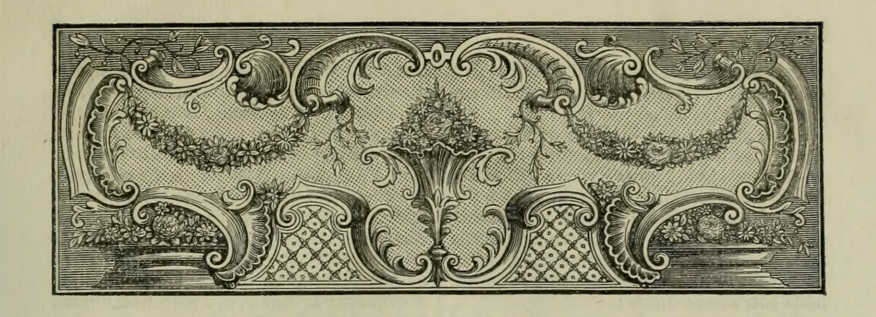
A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXIV





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



RANCION, en Bourgogne, Diocèfe de Châlons, Terre, Seigneurie, & ancienne *Baronnie*, à quatre lieues de Tournus, qui a donné fon nom à une ancienne Maifon, connue dès l'an 1000.

Warulphe, Sire de Brancion, & frère de Gauthier de Brancion, Prévôt de l'Eglife de Mâcon en 1025, fut le quatrième aïeul de Josserand de Brancion, IIe du nom, qui fut tué dans la première Croifade, où il avoit accompagné le Roi St. Louis. Il époufa, l'an 1221, *Marguerite de Vienne*, Dame de Salins. Il eut :

1. Henri, qui fuit;
2. Et Pierre, Seigneur de *Vifargent*, rapporté après fon frère.

Henri de Brancion, Sire de Brancion, eut de *Fouque de la Préviaire*, pour fille unique :

Marguerite de Brancion, qui porta cette *Baronnie* à fon mari *Bernard de Choifeul*, Chevalier, Seigneur de Traves. Elle a enfuite paffé au domaine du Roi, & a été vendue par engagement à la Maifon de *la Baume-Montrevel*, qui la poffède aujourd'hui.

Pierre de Brancion, Seigneur de Vifargent, Vorme, la Tour-du-Bois, & Saint-André, continua la lignée, & époufa la veuve de *Renaud*, Sire de *Breffe* & de *Baugé*. Il en eut :

Huguenin de Brancion, allié à *Jeanne de Digoine*, dont :

Jacques de Brancion, qui laiffa :

Humbert de Brancion, marié à *Jeanne de Lugny*, dont :

Jean de Brancion, Seigneur de Vifargent, marié, en 1371, à *Guillemette de Maconis*.

Hugues de Brancion, leur fils, époufa *Marie*, Dame de *Foden*, & fut père d'Antoine de Brancion, marié à *Marguerite de Montjeu*, dont le deuxième fils, Louis de Brancion, Seigneur de Vifargent, de Saaffre, fut marié, le 12 Mai 1482, à *Jeanne de Maillardet*, dont :

Jacques de Brancion, qui époufa, le 21 Décembre 1521, *Anne de Bouton-Chamilly*, & eut :

Valentin de Brancion, qui époufa, le 1er Octobre 1551, *Ifabeau de Montconis.* Ils eurent entr'autres enfans :

Louis de Brancion, Seigneur de Vifargent, Frangi, de Bati & de Givri, qui fe maria, le 18 Octobre 1583, à *Françoife de Villers-la-Faye*, de laquelle il eut pour fils unique :

Claude de Brancion, Seigneur de Vifargent, Bure, Géraud, &c., élu de la Nobleffe de la Vicomté d'Auxonne, marié, le 27 Février 1615, à *Anne de Montrichard*, dont il laiffa entr'autres enfans :

Claude-Simon de Brancion, marié, le 26 Avril 1646, à *Marie de Beaufort de Saint-Quentin*, qui eut entr'autres enfans :

Humbert de Brancion, Seigneur de Vifargent, de Bure, &c., qui a laiffé de *Madeleine de Chargere-du-Breuil :*

1. Jacques, qui fuit ;
2. Louis, Chevalier de St.-Louis ;
3. Un autre Louis, Chevalier de Malte, & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Marine ;
4. 5. & 6. Susanne, Marguerite, & Françoise ; la première & la troifième Chanoineffes à Château-Châlons, & la feconde, Chanoineffe à Château-Saunier.

Jacques de Brancion, Chevalier, Seigneur de Vifargent, Bure, Condé, & Géraud, a époufé, le 26 Mai 1733, *Jeanne-Claude-Madeleine le Compaffeur de Courtivron*, dont :

Marie-Gasparde-Madeleine de Brancion, mariée, le 24 Juin 1749, à *Jean-Claude de Clermont-Mont-Saint-Jean*, Marquis de la Baftie en Savoie, Baron de Flaccieux-les-Terreaux & de la Balme en Bugey, Seigneur de Mecorax, Challonge & Sacconnex en Savoie.

Les armes de Brancion-Visargent font : d'*azur, à trois fafces ondées d'or.*

BRANDEBOURG. Cette Maifon n'a pas moins donné de grands hommes que toutes les autres de l'Empire, & peut-être ont-ils mieux conduit leur fortune qu'aucun Prince de ce vafte Corps. Elle tire fon origine de Frédéric, Comte de Zollern, que l'Empereur Rodolphe, fon oncle, fit Burgrave de Nuremberg en 1273. La Marche de Brandebourg ayant paffé de l'ancienne Maifon de Saxe entre les mains de l'Empereur Sigismond, ce Prince y établit pour fon Lieutenant Frédéric IV, Burgrave de Nuremberg. Il étoit fils de Frédéric III. Dans la fuite cet Empereur lui céda tout ce Pays pour une grande fomme d'argent, & lui conféra en même temps la dignité d'*Electeur*, qui lui fut confirmée, du confentement des Princes, dans le Concile de Conftance le 18 Avril 1417. Ce Prince vendit le Burgraviat de Nuremberg aux habitans de cette Ville, & par-là il leur rendit la liberté; ils en jouiffent depuis ce tems-là fous la protection de l'Empire, & l'on peut dire que Nuremberg eft la plus riche & la plus illuftre des Villes Impériales. Frédéric IV, Burgrave de Nuremberg, mourut en 1440, & laiffa, d'*Elifabeth de Bavière*, 3 garçons & 6 filles, entr'autres :

1. Jean, Ier du nom, dit l'*Alchimifte*, marié avec *Barbe de Saxe*, fille de *Rodolphe*, Electeur de *Saxe*, de laquelle n'ayant eu que 4 filles, il céda fa dignité d'Electeur en 1464, à fon frère Frédéric ;
2. Frédéric, Ve du nom, furnommé *Dent-de-fer*, qui époufa *Catherine de Saxe;* mais les garçons qu'il en avoit eus, étant morts en bas âge, il laiffa l'Electorat à fon frère Albert ;
3. Et Albert, qui fuit.

Albert, furnommé l'*Ulyffe*, l'*Achille* & le *Renard de l'Allemagne*, fut un Prince habile & vaillant, qui gagna huit batailles de neuf qu'il avoit données. Il époufa 1° *Marguerite de Bade*, fille de *Jacques*, Margrave de *Bade*; 2° *Anne de Saxe*, fille de *Frédéric*, II, Electeur de *Saxe*. Du premier lit vint :

1. Jean, qui fuit.

Et du fecond lit :

2. Et Frédéric, VIe du nom, auteur de la branche de *Brandebourg-Anfpach* (ancien), rapportée plus loin.

Jean, IIe du nom, nommé le *Cicéron de l'Allemagne*, né le 2 Août 1455, mort le 9 Janvier 1499, avoit époufé *Marguerite de Saxe*, fille de *Guillaume*, Duc de *Saxe*, de laquelle il eut :

1. Joachim, qui fuit;
2. Et Albert, IIe du nom, Archevêque de Mayence, de Magdebourg, Evêque d'Halberftadt, & enfin Cardinal, mort en 1545.

Joachim, Ier du nom, mort le 11 Juillet 1535, fut un Prince favant, qui fonda l'Univerfité de Francfort-fur-l'Oder, & fut très-zélé pour la Religion Catholique, tandis qu'*Elifabeth de Danemark*, fa femme, fille de *Jean*, Roi de *Danemark*, fuivoit celle de Luther. Cette différence de fentimens fut caufe qu'*Elifabeth* le quitta pour fe retirer en Saxe. Ils laiffèrent pour fucceffeur :

Joachim, IIe du nom, né le 9 Janvier 1505, qui ſuivit la Religion de ſa mère, & mourut le 3 Janvier 1571. Il devoit épouſer Renée de France, fille de Louis XII, Roi de France; mais il fut marié avec *Madeleine de Saxe*, fille de *Georges-le-Barbu*, Duc de *Saxe*, & laiſſa pour ſon ſucceſſeur :

Jean-Georges, Ier du nom, né le 11 Septembre 1525, qui mourut le 8 Janvier 1598. Il épouſa, 1° *Sophie de Lignitz*, morte en couches le 6 Février 1546, fille de *Frédéric*, IIe du nom, Duc de Lignitz & de Briège; 2° Sabine de Brandebourg; & 3° *Eliſabeth d'Anhalt*, fille de *Joachim-Erneſt*, Prince d'*Anhalt*. Il laiſſa du premier lit :

1. Joachim-Frédéric, qui ſuit.

Et du troiſième lit :

2. Christian, auteur de la branche de *Brandebourg-Bareith*, rapportée plus loin;
3. Et Joachim-Ernest, qui a fait la branche de *Brandebourg-Onoltzbach*, puis *Anſpach* (moderne), qui viendra en ſon rang.

Joachim-Frédéric, né le 27 Janvier 1546, mourut le 18 Juillet 1608. Il épouſa Anne-Catherine de Brandebourg, fille de Jean, Margrave de Brandebourg, ſon grand-oncle, & eut:

1. Jean-Sigismond, qui ſuit;
2. & 3. Jean-Georges, IIe du nom, & Christian-Guillaume, mort ſans poſtérité.

Jean-Sigismond, Ier du nom, né le 8 Novembre 1572, introduiſit, en 1614, la Religion de *Calvin* dans ſes Etats, & mourut le 23 Décembre 1619. Il épouſa Anne de Brandebourg, fille d'Albert-Frédéric de Brandebourg, Duc de Pruſſe, & de *Marie-Eléonore de Clèves*, Juliers & Bergue. Par elle il eut des droits ſur la Pruſſe, Clèves & Juliers. Ils laiſſèrent :

1. Georges-Guillaume, qui ſuit;
2. Anne-Sophie, morte en 1660, mariée à *Frédéric-Ulric*, Duc de *Brunſwick ;*
3. Marie-Eléonore, morte le 18 Mars 1655, mariée à *Guſtave-Adolphe*, Roi de *Suède;*
4. Et Catherine, mariée 1° à *Bethlen-Gabor*, Prince de Tranſylvanie, mort en 1629; & 2° à *François-Charles de Saxe*, Duc de Saxe-Lawenbourg.

Georges-Guillaume, né le 3 Novembre 1595, eut beaucoup de part aux affaires d'Allemagne, & mourut à Kœnigsberg le 21 Novembre 1640. Il épouſa *Eliſabeth-Charlotte*, fille de *Frédéric IV*, Electeur Palatin du Rhin, & eut :

1. Frédéric-Guillaume, qui ſuit;
2. Jean-Sigismond, IIe du nom, mort au berceau;
3. Louise-Charlotte, née le 3 Septembre 1617, mariée, le 30 Septembre 1645, à *Jacques Kettler*, Duc de Courlande.
4. Et Hedwige-Sophie, née en 1621, morte le 25 Juin 1683, mariée, le 9 Juillet 1649, à *Guillaume*, Landgrave de *Heſſe-Caſſel.*

Frédéric-Guillaume, Ier du nom, né le 6 Février 1620, épouſa, 1° le 7 Décembre 1646, *Louiſe-Henriette de Naſſau*, morte le 15 Juin 1667, fille de *Frédéric-Henri*, Prince d'Orange, & d'*Amélie*, Comteſſe de *Solms;* 2° le 25 Juin 1668, *Dorothée de Holſtein-Glucksbourg*, veuve de *Chriſtian-Louis*, Duc de *Lunebourg-Zell;* & fille de *Philippe*, Duc de *Holſtein-Glucksbourg*. Du premier mariage naquirent :

1. Guillaume-Henri, né le 11 Mai 1648, mort le 24 Octobre 1649;
2. Charles, né le 6 Février 1655, mort à Strasbourg le 22 Novembre 1674;
3. Et Frédéric, qui ſuit.

Du ſecond mariage ſont iſſus :

4. Philippe-Guillaume, né le 19 Mai 1669, auteur de la branche de *Brandebourg-Schwedt*, rapportée plus loin, mort le 19 Décembre 1711;
5. Marie-Amélie, née le 16 Novembre 1670, mariée, 1° le 8 Août 1687, avec *Charles* de *Mecklenbourg-Guſtrow*, dont elle n'eut point d'enfans; & 2° le 25 Juin 1689, avec *Maurice-Guillaume*, Duc de *Saxe-Zeitz ;*
6. Albert-Frédéric, né le 14 Janvier 1672, tige de la branche de *Brandebourg-Sonnenbourg*, qui viendra en ſon rang;
7. Charles-Philippe, né le 26 Décembre 1672, mort à Turin le 25 Juin 1695;
8. Elisabeth-Sophie, née le 25 Mars 1674, mariée, le 29 Avril 1691, à ſon couſin *Frédéric-Caſimir Kettler*, Duc de Courlande;
9. Dorothée, née le 27 Mai 1675, morte ſans alliance le 1er Décembre 1676;
10. Et Christian-Louis, né le 24 Mai 1677.

Frédéric, VIIIe du nom, né le 11 Juillet 1657, ſuccéda en 1688 à l'Electorat de Brandebourg. Il racheta du Roi de Pologne, Frédéric-Auguste, la mouvance de la Pruſſe, qui depuis 1525 relevoit de cette Couronne; & par la faveur de l'Empereur Léopold, il fut déclaré Roi de Pruſſe, & ſe fit couronner le 18 Janvier 1701. Il mourut à Berlin le 25 Février 1713. Il avoit été marié, 1° le 23 Août 1679, à *Eliſabeth-Henriette de Heſſe-Caſſel*, fille de *Guillaume*, Landgrave de Heſſe-Caſſel; 2° le 2 Septembre 1684, à *Sophie-Charlotte*, fille

d'*Ernest-Auguste*, Duc de *Brunswick-Hanovre*, Evêque d'Osnabruck, & de *Sophie*, Princesse Palatine; & 3° le 19 Novembre 1708, à *Louise de Mecklenbourg-Schwerin*. Il a laissé du premier lit :

1. Louise-Dorothée-Sophie, Princesse Electorale de Brandebourg, morte le 19 Décembre 1705, qui avoit épousé, le 31 Mai 1700, *Frédéric*, Prince de *Hesse-Cassel*.

Et du second lit :

2. Et Frédéric-Guillaume, qui suit.

Frédéric-Guillaume Ier, Roi de Prusse, né le 13 Août 1688, mourut le 31 Mai 1740. Il avoit épousé, le 14 Novembre 1706, *Sophie-Dorothée de Brunswick-Hanovre*, née le 16 Mars 1687, morte le 28 Juin 1757, fille de *Georges-Louis*, Electeur de Hanovre, dont :

1. Frédérique-Sophie-Wilhelmine, née le 3 Juillet 1709, mariée, le 20 Novembre 1731, à Frédéric-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Bareith ;
2. Frédéric-Guillaume, qui suit ;
3. Frédérique-Louise, née le 28 Septembre 1714, mariée, le 30 Mai 1729, à Charles-Frédéric-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Anspach ;
4. Philippine-Charlotte, née le 13 Mars 1716, mariée, le 2 Juillet 1733, à *Charles*, Duc de *Brunswick-Wolfenbuttel ;*
5. Sophie-Dorothée-Marie, née le 25 Janvier 1719, morte le 13 Novembre 1765, qui avoit épousé, le 10 Novembre 1734, Frédéric-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Schwedt ;
6. Louise-Ulrique, née le 24 Juillet 1720, mariée, le 17 Juillet 1744, à *Adolphe-Frédéric*, Duc de *Holstein-Gottorp-Eutin*, devenu Roi de Suède, mort le 12 Février 1771 ;
7. Auguste-Guillaume, né le 9 Août 1722, Prince de Prusse, mort le 12 Juin 1758. Il avoit épousé, le 6 Janvier 1742, *Louise-Amélie*, née le 29 Janvier 1722, fille de *Ferdinand-Albert II*, Duc de *Brunswick-Wolfenbuttel*, dont :
   1. Frédéric-Guillaume, rapporté plus loin ;
   2. Frédéric-Henri-Charles, né le 30 Décembre 1747, Chevalier de l'Aigle Noir, en 1748, mort le 26 Mai 1767, à Potzen, de la petite-vérole ;
   3. Frédérique-Sophie-Wilhelmine, née le 7 Août 1751, mariée, le 5 Octobre 1767, à *Guillaume V*, Prince de *Nassau-Orange* ou *Dietz ;*
   4. Et Georges-Charles-Emilie, né posthume le 30 Octobre 1758 ;
8. Anne-Amélie, née le 9 Novembre 1723, Abbesse de Quedlinbourg ;
9. Frédéric-Henri-Louis, né le 18 Janvier 1726, appelé *le Prince Henri*, Prevôt du Chapitre de Magdebourg, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, marié sans enfans le 25 Juin 1752 à *Wilhelmine*, née le 23 Février 1726, fille de *Maximilien*, Landgrave de *Hesse-Cassel ;*
10. Et Auguste-Ferdinand, né le 23 Mai 1730, appelé *le Prince Ferdinand*, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean à Sonnenbourg, marié, le 27 Septembre 1755, à *Anne-Elisabeth-Louise*, née le 22 Avril 1738, fille de Frédéric-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Schwedt, dont :
    1. Frédérique-Elisabeth-Dorothée, née le 1er Novembre 1761 ;
    2. Frédéric-Henri-Emile-Charles, né le 31 Octobre 1769 ;
    3. Frédérique-Dorothée-Louise-Philippine, née le 24 Mai 1770 ;
    4. Et Frédéric-Chrétien-Louis, né le 18 Novembre 1772.

Frédéric II (Guillaume), Roi de Prusse, né le 24 Janvier 1712, Margrave de Brandebourg, Electeur & Archi-Chambellan de l'Empire, Duc de Clèves, de Magdebourg, Poméranie, &c., Grand-Maître des Ordres de l'Aigle Noir & du Mérite, marié, sans enfans le 12 Juin 1733, à *Elisabeth-Christine*, née le 8 Novembre 1715, fille de *Ferdinand Albert II*, Duc de *Brunswick-Wolfenbuttel.*

Frédéric-Guillaume II, Roi de Prusse, fils d'Auguste-Guillaume, Prince de Prusse, naquit le 25 Septembre 1744, & épousa, 1° le 14 Juillet 1765, *Elisabeth-Christine-Ulrique*, née le 8 Novembre 1746, séparée en 1769, & fille de *Charles*, Duc de *Brunswick-Wolfenbuttel ;* & 2° le 15 Juillet 1769, *Frédérique-Louise*, née le 16 Octobre 1751, fille de *Louis IX*, Landgrave de *Hesse-Darmstadt*. Il a eu du premier lit :

1. Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, né le 7 Mai 1767.

Et du second lit :

2. Frédéric-Guillaume, né le 3 Août 1770.

BRANCHE des Margraves de Brandebourg-Schwedt.

Le Prince Philippe-Guillaume, fils de Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg, & de *Dorothée de Holstein-Glucksbourg*, sa seconde femme, né le 19 Mai 1669, mou-

rut le 19 Décembre 1711. Il avoit épousé, le 25 Janvier 1699, *Jeanne-Charlotte d'Anhalt-Deſſau*, dont entr'autres enfans :

1. Frédéric-Guillaume, qui ſuit ;
2. Henriette-Marie, née le 2 Mars 1702, mariée, le 8 Décembre 1716, à *Frédéric-Louis*, Prince héréditaire de *Wurtemberg*, mort le 23 Novembre 1731 ;
3. Et Henri-Frédéric, rapporté après ſon frère aîné.

Le Prince Frédéric-Guillaume, né le 27 Décembre 1700, qui réſide à Schwedt, a épouſé, le 10 Novembre 1734, *Sophie-Dorothée-Marie*, née le 25 Janvier 1719, morte le 13 Novembre 1765, fille de Frédéric-Guillaume Ier, de Brandebourg, Roi de Pruſſe, dont :

1. Dorothée-Frédérique-Sophie, née le 18 Décembre 1736, mariée, le 29 Novembre 1753, à *Frédéric-Eugène*, Prince de *Wurtemberg* ;
2. Anne-Elisabeth-Louise, née le 22 Avril 1738, mariée, le 27 Septembre 1755, à Auguste-Ferdinand de Brandebourg, Prince de Pruſſe ;
3. Et Philippine-Auguste-Amélie, née le 10 Octobre 1745, mariée, le 10 Janvier 1773, à *Frédéric* II, Landgrave de *Heſſe-Caſſel*.

Le Prince Henri-Frédéric, né le 21 Août 1709, Prevôt du Chapitre d'Halberſtadt, épouſa, le 13 Mars 1739, *Léopoldine-Marie*, née le 8 Décembre 1716, fille de *Léopold*, Prince d'*Anhalt-Deſſau*, dont :

1. Frédérique-Charlotte-Léopoldine-Louise, née le 18 Août 1745, Abbeſſe d'Hervorden en 1764, qui a ſuccédé à la ſœur du Roi de Pruſſe ;
2. Et Louise-Henriette-Wilhelmine, née le 24 Septembre 1750, mariée, le 25 Juillet 1767, à *Léopold-Frédéric-François*, Prince d'*Anhalt-Deſſau*.

BRANCHE *des Margraves de* Brandebourg-Sonnenbourg.

Le Prince Albert-Frédéric, cinquième fils de Frédéric-Guillaume Ier, Electeur de Brandebourg, né le 14 Janvier 1672, laiſſa entr'autres enfans :

Le Prince Charles-Albert, né le 10 Juin 1705, Maître de l'Ordre de St.-Jean à Sonnenbourg, mort, le dernier de ſa branche, en 1762.

BRANCHE *de* Brandebourg-Bareith.

Christian, Margrave de Brandebourg, troiſième fils de l'Electeur Jean-Georges, né le 30 Janvier 1581, reçut de ſon frère, Joachim-Frédéric, une partie des biens ſitués en Franconie, qu'il avoit hérités de ſon couſin Georges-Frédéric, Margrave d'Anspach. Ces biens ſont le Haut-Margraviat de Nuremberg, la Forteresse de Bareith, la Ville de Culmbach & autres places. Il mourut le 30 Mai 1655.

Georges-Guillaume, Margrave de Brandebourg, un de ſes deſcendans, né le 16 Novembre 1678, Grand-Maître de l'Artillerie de l'Empire, mort à Bareith, le dernier de ſa branche, le 18 Décembre 1726, avoit épouſé, le 25 Octobre 1699, *Eliſabeth-Sophie*, fille de *Jean-Adolphe*, Duc de *Saxe-Weiſſenfels*, & laiſſa :

Christine-Sophie-Wilhelmine, née le 6 Janvier 1701.

BRANCHE *de* Brandebourg-Culmbach.

Christian-Henri, Margrave de Brandebourg-Culmbach, Weverlingen, Général-Major des Armées du Roi de Pruſſe, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie à ſon ſervice, naquit le 19 Juillet 1661. Il hérita, le 18 Décembre 1726, des biens de ſon parent Georges-Guillaume, Margrave de Brandebourg-Bareith, & mourut le 26 Mars 1708. Il avoit été marié, le 14 Août 1687, avec *Sophie-Chrétienne de Wolffſtein*, née le 24 Octobre 1667, morte au Château de Freideinbourg en Danemark, au mois d'Août 1737. Elle étoit fille d'*Albert-Frédéric*, Comte du Saint-Empire Romain & de *Wolffſtein*, Seigneur d'Obern-Sultzberg & de Pirbaum, mort le 6 Novembre 1693, & de *Sophie-Louiſe*, née Comteſſe de *Caſtell-Remlingen*, décédée le 19 Juillet 1717. Il a eu de ce mariage 14 enfans, dont ſept ſont morts en bas âge, & les ſept autres ſont :

1. Georges-Frédéric-Charles, qui ſuit ;
2. Albert-Wolfgang, Margrave de Culmbach, né le 8 Décembre 1689, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Général-Feld-Maréchal-de-Camp au ſervice de l'Empereur, & Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant ;
3. Dorothée-Charlotte, née le 4 Mars 1691, morte le 2 Avril 1712, mariée, le 8 Juillet 1711, avec *Charles-Louis*, Comte de *Hohenlohe-Weickersheim* ;
4. Sophie-Madeleine, née le 28 Novembre 1700, morte le 27 Mai 1770. Elle avoit épouſé, le 7 Août 1721, *Chriſtian VI*, Roi de *Danemark* & de Norwège ;

5. Frédéric-Ernest, Margrave de Culmbach, né le 15 Décembre 1703, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Gouverneur & Commandant-Général des Troupes Danoises, dans les Duchés de Holftein & de Schlefwick, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de la Province de Jutland, mort le 22 Janvier 1762. Il avoit époufé, le 26 Décembre 1731, *Chriftine-Sophie*, née le 22 Janvier 1717, fille d'*Erneft-Ferdinand*, Duc de *Brunfwick-Wolfenbuttel-Bevern ;*
6. Sophie-Caroline, née le 31 Mars 1707, mariée, le 8 Décembre 1723, avec *Georges-Albert*, Prince d'*Oft-Frife*, mort le 12 Juin 1734 ;
7. Et Frédéric-Christian, Margrave de Culmbach, né pofthume, le 17 Juillet 1708, Colonel au fervice de Danemark, & marié, le 27 Avril 1731, avec *Victoire-Charlotte*, née le 25 Septembre 1715, fille de *Victor-Amédée-Adolphe*, Prince d'*Anhalt-Schaumbourg*, dont il a eu :
   Chrétienne-Sophie-Charlotte, née le 15 Octobre 1733 ;

Georges-Frédéric-Charles, Margrave de Brandebourg-Culmbach, né le 19 Juin 1688, s'étant rendu de Rothenbourg à Bareith, fur une invitation qui lui avoit été faite par une députation, y fut proclamé, le 22 Décembre 1726, & prit la Régence du pays. Il eft mort le 17 Mai 1735, à fa réfidence de Bareith, & avoit époufé, le 17 Avril 1709, *Dorothée*, née le 24 Novembre 1685, fille de *Frédéric-Louis*, Duc de *Holftein-Beck*. De ce mariage font iffus :

1. Sophie-Christine-Louise, née le 4 Janvier 1710, morte à Bruxelles, le 13 Juin 1739, qui avoit époufé, le 11 Avril 1731, à Francfort, *Alexandre-Ferdinand*, Prince héréditaire de *la Tour & Taxis ;*
2. Frédéric-Guillaume, qui fuit ;
3. Guillaume-Ernest, né le 25 Juillet 1712, mort au mois de Novembre 1733, fur la route d'Italie où il alloit joindre le Régiment Impérial ;
4. Sophie-Charlotte-Albertine, née le 27 Juillet 1713, morte le 2 Mars 1747, qui avoit époufé, le 1er Avril 1734, *Erneft-Augufte*, Duc de *Saxe-Weimar ;*
5. Et Sophie-Wilhelmine de Brandebourg-Bareith, née le 8 Juillet 1714, mariée, le 25 Mai 1734, à *Charles-Edfar*, Prince d'*Oft-Frife*, né le 19 Janvier 1716.

Frédéric-Guillaume, Margrave de Brandebourg, né le 10 Mai 1711, Régent de Bareith, mourut le 16 Février 1763. Il avoit époufé, 1° à Berlin, le 20 Novembre 1731, *Frédérique-Sophie-Wilhelmine*, née le 3 Juillet 1709, fille de Frédéric-Guillaume Ier, de Brandebourg, Roi de Pruffe ; & 2° *Sophie-Caroline-Marie*, née le 8 Octobre 1737, fille de *Charles*, Duc de *Brunfwick-Wolfenbuttel*. Il eut du premier lit :

Elisabeth-Sophie-Frédérique-Wilhelmine de Brandebourg-Bareith, née le 30 Août 1732, mariée, le 26 Septembre 1748, à *Charles-Eugène*, Duc de *Wurtemberg*.

BRANCHE
de Brandebourg-Onoltzbach, *puis* Anspach (*moderne*).

Joachim-Ernest, fecond fils du troifième lit de l'Electeur Jean-Georges de Brandebourg, a eu pour fon partage le Bas-Burgraviat de Nuremberg, où fe trouve le château d'Anfpach, lieu où il naquit le 16 Juin 1583. Il fut fait Général d'une armée de Proteftans en 1610, & mourut le 25 Février 1625, laiffant :

Le Margrave Albert, né le 8 Septembre 1620, qui mourut le 22 Octobre 1667. Il eut :

Le Margrave Jean-Frédéric, né le 18 Octobre 1654, qui mourut le 2 Avril 1686, laiffant entr'autres enfans :

1. Dorothée-Frédérique, née le 12 Août 1676, morte le 13 Mars 1731, qui époufa, le 30 Août 1699, *Jean-Reinard*, Comte de *Hanau-Lichtenberg ;*
2. Guillelmine-Dorothée-Charlotte, née le 11 Mars 1683, morte le 1er Décembre 1737, qui avoit époufé, le 2 Septembre 1705, *Georges*, Duc de *Brunfwick-Hanovre*, devenu Roi d'Angleterre, fous le nom de Georges II.
3. Et Guillaume-Frédéric, qui fuit.

Le Margrave Guillaume-Frédéric, né le 7 Janvier 1686, mort le 7 Janvier 1723, laiffa :

Le Margrave Charles-Frédéric-Guillaume, né le 12 Mai 1712, qui mourut le 3 Août 1757. Il avoit époufé, à Berlin, le 30 Mai 1729, Frédérique-Louise, née le 28 Septembre 1714, fille de Frédéric-Guillaume Ier, de Brandebourg, Roi de Pruffe, dont :

1. N..., né le 7 Avril 1733 ;
2. Et Christian-Frédéric-Charles-Alexandre, qui fuit.

Le Margrave Christian-Frédéric-Charles-Alexandre, né le 24 Février 1736, a hérité le 16 Février 1763 de Bareith & Culmbach, après la mort, fans enfans mâles, du Margrave Frédéric-Guillaume de Brandebourg-Ba-

REITH, son cousin. Il a épousé, le 22 Novembre 1754, FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née le 24 Juin 1735, fille de *François-Josias*, Duc de *Saxe-Saalfeld-Cobourg*.

BRANCHE
de BRANDEBOURG-ANSPACH (*ancien*).

FRÉDÉRIC VI, second fils d'ALBERT DE BRANDEBOURG, surnommé l'*Achille*, né le 2 Mai 1460, eut pour son partage les biens situés en Franconie, le Burgraviat de Nuremberg, Anspach, Culmbach, &c., & mourut le 4 Avril 1536.

Cette branche s'est éteinte dans ALBERT-FRÉDÉRIC, Duc de Prusse, né le 29 Avril 1553, mort en 1618.

Les armes: *d'argent, à une aigle éployée de gueules, dont les aîles sont chargées de demi-cercles d'or.*

BRANDICOURT : *d'or, au lion de sable.*

BRANDIS : *d'or, à deux branches de laurier de sinople, tournées & ployées en cœur.*

BRANDON, famille d'Angleterre dont parle Imhoff dans ses Pairs d'Angleterre. GUILLAUME BRANDON, Chevalier eut entr'autres enfans :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et THOMAS BRANDON, Chevalier de la Jarretière, mort sans postérité.

GUILLAUME BRANDON, IIe du nom, tué à la bataille de Bosworth le 22 Août 1485, au service de HENRI VII, Roi d'Angleterre, laissa :

CHARLES BRANDON, créé Duc de Suffolk, en 1513, qui mourut le 24 Août 1545. Il épousa, en troisièmes noces, le 31 Mars 1515, MARIE D'ANGLETERRE, veuve de LOUIS XII, Roi de France, & fille de HENRI VIII, Roi d'Angleterre, mort le 23 Juin 1547. Voy. Imhoff.

BRANDON, en Normandie : *d'azur, à une aigle d'argent, accompagnée de quatre brandons d'or, flambans de gueules.*

BRANDORGE, Seigneur du Rocher, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa Noblesse le 23 Mars 1667.

BRANDT, dans les Pays-Bas. I. GÉRARD DE BRANDT, Seigneur de la Campe, épousa *Anne de Vargelot*, dont il eut :

II. JEAN DE BRANDT, Ier du nom, Seigneur de la Campe, du Bardoul, &c., qui épousa, par contrat passé à St.-Omer, le 25 Juin 1560, *Marie de le North*, fille de *Jean*, Seigneur de Bobrel, & de *Marie le Febvre*, dont il eut :

1. GODEFROY, qui suit;
2. Et JEAN, rapporté ci-après.

III. GODEFROY DE BRANDT, Seigneur de la Campe, du Bardoul, de Bobrel, qui testa à St.-Omer le 10 Septembre 1614, épousa, 1° par contrat passé à Saint-Omer le 17 Avril 1591, *Antoinette du Ploich*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Bretagne, du Pont-à-Lacque, &c., & de *Françoise Tesson*; 2° par contrat passé à Gravelines le 15 Octobre 1608, *Marguerite de la Diennée*, fille de *Jacques*, Seigneur de Baudricourt; & 3° par contrat passé à Saint-Omer le 8 Juin 1617, *Marie d'Ostrel*, fille de *Pierre*, Seigneur de Frélinghem, Antringues, &c., & d'*Antoinette de Gomez*. Il n'eut point d'enfans de sa troisième femme, mais du premier lit sont issus :

1. PHILIPPE, mort Religieux Capucin sous le nom de P. *Godefroy*;
2. Et MARIE, Dame de la Campe, du Bardoul, &c., morte sans alliance : elle avoit testé à Saint-Omer le 14 Septembre 1656, & fait un codicille le 18 Février 1658.

Et du second lit :

3. ANNE-MARGUERITE, née & baptisée en l'Eglise Paroissiale de Saint-Denis à Saint-Omer le 11 Juin 1611, fut mariée, par contrat passé en la même Ville le 9 Septembre 1643, avec *Charles de Lières* (aliàs d'*Ostrel*), Baron de Berneville, fils de *Gilles*, Vicomte de Lières, Seigneur d'Isbergue, &c., & de *Marie-Catherine de la Framerie*, dont :
   Gilles-François de Lières;
4. Et IGNACE, né & baptisé en l'Eglise paroissiale de Saint-Denis à Saint-Omer le 19 Février 1613, mort en bas âge.

III. JEAN DE BRANDT, IIe du nom, Seigneur de Courchelles, Tilques en partie, &c., second fils de JEAN Ier, & de *Marie de le North*, épousa, par contrat passé à Saint-Omer le 4 Janvier 1591, *Jeanne de Ployart*. Elle fit donation par acte passé en la Ville d'Aire le 2 Mai 1637, à LOUIS-FRANÇOIS DE BRANDT, son petit-fils, de la Terre de Marconne-lès-Hesdin. Ils eurent :

1. VAAST, né le 20 Mars 1592, mort en bas âge;
2. CHARLES, né le 25 Novembre 1593, mort jeune;
3. JEAN-EMMANUEL, né en Janvier 1595 : il acheta la Terre & Seigneurie de Marconne-lès-Hesdin, testa en 1635, & mourut sans postérité;

4. Marie, née le 29 Décembre 1597, mariée, par contrat paſſé à Saint-Omer le 11 Octobre 1617, à *Euſtache d'Auchel*, Seigneur de Piquenhem, fils de *Louis*, Seigneur d'Enquin, & d'*Anne de Renty*, ſa première femme, lors remarié à *Adrienne de Chambly*;
5. Philippe, né le 23 Décembre 1600, mort en bas âge;
6. Autre Charles, né la veille de la Pentecôte 1602, & mort jeune;
7. Un troiſième Charles, né le 28 Août 1605, Seigneur de Courchelles & de Tilques en partie, qui fut tué Meſtre-de-Camp. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Décembre 1633, *Jeanne* ou *Marie de Caſtelain*, dont il eut une fille, nommée

   Marie-Jeanne de Brandt, Dame de Courchelles & de Tilques, morte le 25 Mai 1705, qui épouſa, par contrat du 5 Octobre 1652, *Edouard de Fléchin*, Seigneur & Marquis de Wamin, Colonel de Cavalerie, mort le 16 Mai 1681, fils de *Nicolas*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marguerite de Baſſecourt;*
8. Et Philippe, qui ſuit.

IV. Philippe de Brandt, Ecuyer, Seigneur de Prompſart, Treſſenes, &c., né le 4 Février 1608 en la Paroiſſe de Wattenes, fut Mayeur de la Ville d'Aire en Artois, & mourut en 1659. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Sevin le 17 Novembre 1631, *Florence d'Auchel*, ſœur conſanguine d'*Euſtache d'Auchel*, marié, en 1617, à Marie de Brandt, ſa ſœur, & fille de *Louis d'Auchel*, Seigneur & Marquis d'Enquin, & d'*Adrienne de Chambly*, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont nés:

1. Louis-François, mort en bas âge;
2. Jean-Emmanuel, mort en bas âge;
3. Charles, Ecuyer, Seigneur de Prompſart, tué au ſervice, Capitaine, par Commiſſion du 6 Février 1666, de 50 hommes d'armes aux ordres du Duc d'Havré;
4. Godefroy-Joseph, Chanoine de St.-Pierre d'Aire;
5. René-François, qui ſuit;
6. Gervaïs-François, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Treſſenes, &c., marié, par contrat paſſé à Eſtruval le 19 Novembre 1681, à *Marie-Iſabelle de Salperwick*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Créhen, Freſnoy, Eſtruval, &c., & d'*Antoinette-Philippe de Baſſecourt;*
7. Louis-Balthasar, Abbé d'Auchy-les-Moines;
8. Augustin-Ignace, Religieux de Saint-Waaſt d'Arras, & Prévôt du Meſnil;
9. Et Jeanne-Robertine, morte ſans alliance.

V. René-François de Brandt, Ecuyer, Seigneur de Prompſart & Picquenhem, né & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Sauveur à Arlebeque, épouſa, par contrat paſſé à Saint-Omer le 10 Mai 1692, *Marguerite-Urſule le Joſne-Contay*, fille de *Pierre-Paul*, Ecuyer, Seigneur de Verſigny, & de *Jeanne-Thérèſe d'Auchel*, dont il eut:

1. Louis-François, qui ſuit;
2. Marie-Jeanne, morte ſans alliance;
3. Marie-Ursule-Josèphe, Religieuſe aux Dames de la Conception à Aire;
4. Et Alexandrine-Isbergue, mariée, par contrat paſſé à Aire le 22 Avril 1738, à *Charles-Joſeph Hubert*, Ecuyer, Seigneur de la grande Flamangrie, Mons-en-Bareüil, la Robarderie, &c., fils d'*Antoine-Joſeph*, Ecuyer, Seigneur de Taunay, & d'*Hélène-Marie-Marguerite Dragon*. Elle eut entr'autres enfans:

   Charles-Antoine-Joſeph Hubert, Seigneur de Mons-en-Bareüil, marié avec *N.... Bertoult de Hautecloque;*

   François-Louis-Eugène Hubert, Seigneur de Taunay;

   Louis-Alexandre Hubert, Seigneur de la grande Flamangrie, Officier au Régiment de Rohan-Prince, retiré à cauſe de ſes bleſſures;

   Et *Angélique-Valentine-Françoiſe Hubert*, morte ſans alliance.

VI. Louis-François de Brandt, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Picquenhem, &c., baptiſé en l'Egliſe du village d'Isbergue le 28 Août 1693, épouſa, par contrat paſſé à Aire le 10 Août 1723, *Marie-Agnès-Françoiſe de Tolomey*, fille de *Paul-Gabriel-Marie de Tolomey*, Comte Palatin, Patrice Romain, Chevalier de l'Eperon d'Or, Seigneur de la Bretagne, & de *Marie-Agnès de Jonglet-de-Moyenneville*. De ce mariage ſont nés:

1. Louis-François, mort en bas âge;
2. Alexandre-François-Ignace, qui ſuit;
3. Et Marie-Agnès-Angélique, morte en bas âge.

VII. Alexandre-François-Ignace de Brandt, Chevalier, né & baptiſé dans l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Pierre d'Aire, Ecuyer, Seigneur de Marconne, Picquenhem, &c., Cornette réformé du Régiment Royal-Cravate, fut créé par le Pape, *Comte Palatin, Patrice Romain, & Chevalier de l'Eperon d'Or*, à cauſe de l'alliance de ſon père avec l'illuſtre Maiſon de *Tolomey*, originaire d'Italie; & créé par Lettres-Patentes du Roi du mois de

Mars 1758, *Comte de Brandt;* a épousé, par contrat passé à Arras le 2 Septembre 1752, *Jeanne-Catherine Mathon*, fille de *Guislain-Guillaume Mathon*, Ecuyer, Seigneur de Coiva, & de *Marie-Catherine Foucquier*. De ce mariage sont nés :

1. Jean-Alexandre-Marie, Chevalier, né à Arras le 25 Juin 1753, & baptisé en l'Eglise Paroissiale de St.-Géry de ladite Ville le même jour;
2. François-Joseph-Marie-César, Chevalier, né à Arras le 5 Août 1754, & baptisé en la même Eglise;
3. Charles-Ignace-Marie, Chevalier, né à Arras le 30 Juillet 1755, & baptisé en la même Eglise;
4. Marie-Catherine-Agnès, née à Arras le 22 Mai 1758, & baptisée en la même Eglise;
5. Marie-Angélique-Françoise, née à Arras le 24 Février 1760, & baptisée en la même Eglise;
6. Et Marie-Catherine-Josèphe, née à Arras le 5 Avril 1763, & baptisée en la même Eglise le 7.

Les armes : *d'azur, à trois flammes d'argent, posées 2 & 1.*

* BRANGE, en Bourgogne, Diocèse de Châlons, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat* en faveur d'Antoine Barillon, Seigneur de Morangis, Directeur des Finances, qui ne laissa point d'enfans d'*Elisabeth d'Amoncourt*. Il eut pour successeur son neveu Jean-Paul Barillon-d'Amoncourt, Ambassadeur en Angleterre, & Marquis de *Brange*, auquel *Elisabeth d'Amoncourt*, sa tante, donna son bien, à la charge que lui & ses descendans porteroient le nom & les armes d'*Amoncourt*. Voyez BARILLON.

BRANGOLO, en Bretagne : *de gueules, à une fasce de vair.*

* BRANTES dans le Comté Venaissin, Diocèse de Sisteron, Terre, Seigneurie & *Baronnie*, possédée dans le XII[e] siècle par la Maison de Baux. Elle passa ensuite successivement dans les Maisons de *Vincens* & de *Cambis*, de la branche des Marquis de *Velleron*.

La Maison des *Laurents* en fit l'acquisition dans le XVII[e] siècle. Elle fut érigée en *Marquisat* par Bulle du Pape Clément X, du 2 Novembre ou 13 Juillet 1674, en faveur de Georges-Dominique des Laurents. Voyez LAURENTS (des).

En 1697, le *Marquisat* de *Brantes* fut acquis par Pierre du Blanc, Collatéral, c'est-à-dire, Inspecteur des troupes d'Avignon, Gouverneur, Seigneur de la Roque-sur-Perne. Voyez BLANC (du).

* BRANTOME, Seigneurie qui a donné son nom à une branche de la Maison de *Bourdeilles*, connue dès le XI[e] siècle, laquelle branche s'est éteinte, après avoir produit de grands hommes, & un Maréchal de France sous Henri IV & Louis XIII. Voyez BOURDEILLES.

BRAQUE (de), Seigneur de Châtillon-la-Guichardière, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa *Noblesse* le 22 Janvier 1669. L'Abbé le Laboureur prétend que ce ne sont point des *Lettres de Noblesse* qui furent données à Arnoul de Braque, mais des *Lettres pour l'armer Chevalier*. Ce savant se trompe : ce sont véritablement des *Lettres de Noblesse*, comme on le peut voir dans M. d'Hozier, qui les a copiées d'après l'original, & d'après la Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, p. 67, qui rapporte que ledit Arnoul de Braque fut *annobli au mois d'Août* 1339, avec permission de prendre *enseigne de Chevalier*, par Lettres données au Bois de Vincennes: il étoit Seigneur de Châtillon-sur-Loing. Cet Arnoul de Braque, possesseur de deux fiefs, l'un à Stain proche Paris, & l'autre à Champigny-sur-Marne, proche Charenton, fut annobli par le Roi Philippe de Valois en 1339, par Lettres rapportées, comme nous venons de le dire, par M. d'Hozier, dans son *Armorial de France*. Par les fondations qu'il a faites, il paroît qu'il avoit de grands biens. Sa femme se nommoit *Jacqueline*.

Nicolas Braque, son troisième fils, éleva sa famille à un bien plus haut degré d'honneur, que tous ses frères. Il fut Seigneur de Châtillon-sur-Loing, de Saint-Maurice-sur-Labron, de Nogent-sur-Seine, de Croissy & de Croquetaine en Brie, de Choisy-aux-Loges dans le Gâtinois, & de beaucoup d'autres lieux. Il fut créé *Chevalier*, Maître des Requêtes, Gouverneur des Villes & Châteaux de Moret & de Montargis, Chambellan du Roi Charles V, & Ambassadeur Plénipotentiaire en plusieurs occasions importantes. Il épousa 1° *Jeanne de Tremblai;* & 2° *Jeanne le Bouteiller-de-Senlis*. Il n'eut point d'enfans de cette dernière; mais il eut de la première :

1. & 2. Blanchet & Nicolas Braque;
3. Et Jeanne Braque, Dame de Choisy, femme de *Jean de l'Hôpital.* D'elle descendent les Seigneurs de Choisy, de Vitry, du Hallier, & de Sainte-Mesmes. Voyez HOPITAL.

Pierre de Braque, Seigneur de Blemur, qui vivoit en 1488, & avoit épousé *Louise des Claux,* étoit le trisaïeul de Louis de Braque, Chevalier, Seigneur du Parc, Capitaine dans le Régiment des Vaisseaux, marié à *Antoinette de Line*, dont entr'autres enfans, Anne-Marguerite de Braque, née le 20 Janvier 1678, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1687. Cette Maison s'éteignit au XIIe degré, dans Paul-Emile de Braque, Seigneur de Luat, mort le 6 Octobre 1744, laissant d'*Elisabeth Lorimier :*

Elisabeth de Braque, née le 31 Mai 1741, mariée, en 1761, à *François-Joseph,* Marquis *de Choiseul-Meuse.*

Les armes : *d'azur, à une gerbe de blé d'or, liée de même.*

* BRAQUEMONT. La Terre de *Braquemont*, dont cette Maison tire son origine, est située dans le Bailliage de Caux, proche de la Ville d'Arques. Dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui furent avec leur Duc Robert à la conquête de Jérusalem l'an 1097, sont nommés *Monsieur* Renaud de Braquemont, *Monsieur* Lyonnel de Braquemont son fils, & *Monsieur* Bracquet de Braquemont.

I. Renaud de Braquemont, Chevalier, Capitaine de Lillebonne, servit le Roi aux guerres de Saintonge, Guyenne & Languedoc, ès années 1337, 1348 & 1359. Il fut aussi du nombre, avec Mathieu & Guillaume de Braquemont, dit *Bracquet,* de ceux auxquels le Roi Jean pardonna pour avoir suivi le parti du Roi de Navarre l'an 1360. Il est ensuite compté entre les Seigneurs qui servoient l'Etat l'an 1373, & eut :

1. Guillaume, qui suit;
2. Robert, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
3. Jean, Chevalier;
4. Lyonnel, Chevalier, qui témoigna tant d'ardeur l'an 1415 à la défense de Harfleur assiégé par Henri V, Roi d'Angleterre, qu'il entra dans la Ville, malgré les ennemis, & la secourut,
5. Marguerite, Dame de Lambercourt, femme de *Philippe Tirel*, Seigneur de Poix, fils de *Jean Tirel,* Seigneur de Poix, & de *Marguerite de Châtillon.*

II. Guillaume de Braquemont, dit *Bracquet,* Ier du nom, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi & de M. le Duc d'Orléans en 1372, eut procès à l'Echiquier en 1398. Il laissa :

1. Guillaume, qui suit;
2. Et Richard, auteur de la branche des Seigneurs de *Traversain,* rapportée ci-après.

III. Guillaume de Braquemont, IIe du nom, Chevalier, fut témoin avec *Jacques de Blaru* & *Guillaume de Laire,* Chevaliers, au testament du Prince Louis, fils du Roi de France, & Duc d'Orléans. Il épousa, en 1403, *Jeanne d'Harcourt*, fille de *Philippe d'Harcourt*, Seigneur de Bonnestable, & de *Jeanne de Tilly*, dont il eut :

1. Olivier, qui suit;
2. Richard, Seigneur de Rosey, Chevalier;
3. Et Jean, Chevalier.

IV. Olivier de Braquemont, Chevalier, fut allié avec *Jeanne de Campremy*, dont il eut pour fils :

V. Guillaume de Braquemont, IIIe du nom, Chevalier en 1453, qui fut père de :

VI. Florent de Braquemont, Chevalier, vivant en 1537.

BRANCHE
des Seigneurs de Traversain.

III. Richard de Braquemont, Chevalier, Seigneur de Traversain en 1399, second fils de Guillaume, Ier du nom, dit *Bracquet*, fut père de :

IV. Robert de Braquemont, Seigneur de Traversain, qui eut pour fils :

V. Renaud de Braquemont, dit *Bracquet*, Seigneur de Traversain, lequel ne laissa qu'une fille :

VI. Marie de Braquemont, qui épousa 1° *Jean de Bethencourt*, fils de *Jean,* Seigneur de *Bethencourt*, & d'*Isabelle de Saint-Martin-le-Gaillard;* & 2° *Jean Suhart,* Chevalier, Seigneur de Montfreville.

TROISIÈME BRANCHE.

II. Robert de Braquemont, second fils de Renaud, Chevalier, fut Conseiller du Roi & son Chambellan, puis Amiral de France l'an 1417 : ce fut lui qui conduisit, par l'ordre du Roi, le Pape Benoit XII, au Château-Renard près d'Avignon. Il eut :

1. Guillaume, qui suit;

2. Jean, dit *Lyonnel*, dont nous parlerons après son frère;
3. Et Aldonce, qui fut fiancée, en 1404, à *Roger de Breauté*, IIIe du nom, dit *l'aîné*, Sire dudit lieu; mais étant mort avant la consommation du mariage, elle épousa *Pierre de Gougeul*, Sire de Rouville.

III. Guillaume de Braquemont, Seigneur de Sedan, Chevalier, eut:

1. Louis, Seigneur de Sedan, mort sans hoirs;
2. Et Marie, femme, en 1440, d'*Everard de la Marck*, Comte d'Arenberg, auquel elle porta la Terre de Sedan.

III. Jean de Braquemont, dit *Lyonnel*, Chevalier, second fils de Robert, Amiral de France, épousa *Jeanne de Houdetot*, de laquelle il eut:

IV. Charles de Braquemont, dit *Lyonnel*, qui épousa *Anne des Essars*, & eut pour fils & successeur:

V. Richard de Braquemont, Chevalier, qui fut père de:

1. Charles, Seigneur de Bellentot;
2. Et François.

Le Roi d'Angleterre Henri V, étant dans son camp devant Melun l'an 1421, dépouilla de leurs biens Charles de Braquemont, Louis de Braquemont, Seigneur de Pontranges, & autres, qui tenoient le parti du Duc d'Orléans. Ce Louis de Braquemont se trouve compris dans l'état des pensions avec Guillaume de Braquemont, Chambellan du Duc d'Alençon, & Nicolas de Braquemont, Ecuyer, frère de Robert de Braquemont, Moine à St.-Denis. Dans les Echiquiers, depuis l'an 1448 jusqu'en l'an 1469, il est parlé d'Alvar de Braquemont, Chevalier; de *Léonore de Tolède*, femme de Robert de Braquemont, Chevalier; de Jean de Braquemont & de Damoiselle Roberte de Braquemont, sa femme, héritiers de Renaud de Braquemont; de Guillaume de Braquemont, Seigneur de la Pontinière, & de Renaud de Braquemont, son fils, Chambellan du Roi.

Il y a encore des familles en Normandie de ce nom de Braquemont, dont nous ne pouvons parler faute de mémoires, quoique la Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, dise que cette Maison de Braquemont soit tombée dans celle d'*Ivry*. Cette grande & ancienne famille n'est pas seulement renommée en Normandie, mais encore en Italie, dans l'une & l'autre Allemagne & en Espagne, où elle s'établit l'an 1386 du tems de Jean, Roi de Castille. Robert & Jean de Braquemont furent au secours de ce Prince contre Jean, Roi de Portugal.

Jean de Braquemont, qui étoit Sénéchal du Duc d'Orléans, fut marié avec *Agnès de Mendoze*, fille de *Pierre-Gonsales de Mendoze*, & d'*Aldonce d'Avila*, dont il eut pour fille Aldonce de Braquemont, mariée à *Jacques de Valence*, Maréchal de Castille, & de là sont venus les Seigneurs de *Pigneranda* en Espagne, dont étoit chef Don Gaspard de Braquemont & de Guzman, Comte de Pigneranda, Vice-Roi de Naples & Ambassadeur Plénipotentiaire pour la paix de Munster l'an 1648.

Les armes: *de sable, au chevron d'argent*.

BRAQUETI, en Provence: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes d'aigles arrachées de sable, 2 en chef & 1 en pointe; au chef d'azur, chargé d'un lambel de trois pendans d'argent*.

BRAS, branche sortie de la Maison de *Fabri*, en Provence, qui subsiste encore aujourd'hui à la Cadraire, Diocèse de Marseille. Voyez FABRI.

BRAS: *de gueules, au bras d'argent, tenant une épée nue, ornée de sable, de même*.

BRASDEFER, Seigneur de Maineville en Normandie, Généralité de Caen & Election d'Argentan, famille maintenue dans sa Noblesse le 20 Avril 1667, & dont étoit Charles Brasdefer, Médecin, demeurant à Rouen, qui avoit obtenu, suivant Masseville, des Lettres de Noblesse en 1611.

Les armes: *de gueules, à trois mains dextres d'argent, posées 2 & 1*. Aliàs *trois poings ou gantelets d'argent, mis en bande*.

* BRASSAC, en Quercy, Diocèse de Cahors, Terre, Seigneurie & *Baronnie* qui fut vendue vers 1195 par Guillaume, Vicomte de Calvignac, à Raymond III, Vicomte de Turenne, de la Maison duquel elle a passé dans celle de *Galard*, que son ancienneté fait mettre, à juste titre, parmi les plus illustres de Guyenne. Elle est connue dès le XIe siècle dans le Condomois, où elle a possédé jusqu'au siècle dernier la Seigneurie & les Tours, près Condom, qu'on appelle encore à présent *les Tours de Galard*, ce qui appuie l'ancienne tradition sur son origine, qu'on rapporte aux

Comtes de Condom, iſſus de ceux de Gaſcogne. Voyez GALARD-DE-BRASSAC.

BRASSAC : *d'or, à trois cornets de ſable, enguichés de gueules, & poſés 2 & 1.*

BRASSAY-JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & Monrepos, famille noble, laquelle, ſuivant un *arbre généalogique*, remonte à PIERRE DE JAUSSELIN, marié, le 4 Février 1554, à *Marie de Brocas*. Dans leur contrat de mariage, ils font donation de la moitié de leurs biens à un enfant mâle, ce qui prouve qu'ils étoient d'une *ancienne Nobleſſe*. Ils eurent de leur mariage :

ISAAC DE JAUSSELIN, qui épouſa, par contrat du 8 Décembre 1597, *Marthe de Braſſay*. De ce mariage naquirent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Grange, & enſuite du Caudere, par partage fait avec ſon frère aîné; il ſe maria avec *Jacquette du Long*, & mourut ſans poſtérité ;
3. JEANNE, mariée à *Samuel de Roques*, Sieur de Barogue, Aide-de-Camp Général des Armées du Roi;
4. Et MARTHE, mariée à *Marc-Antoine de Barogue*, Ecuyer, Seigneur de Laſſaubole.

JEAN DE JAUSSELIN, Sieur de Braſſay, ſe maria, par contrat du 26 Mai 1636, avec *Madeleine de la Borde*, dont :

1. PIERRE, Capitaine au Régiment Royal, mort au ſervice ;
2. PAUL, qui ſuit ;
3. Et JEAN-JACQUES, mort âgé de 19 ans.

PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & Monrepos, Lieutenant des Chevaux-Légers, épouſa, 1° le 27 Novembre 1678, *Marie de la Borderie*; & 2° le 6 Février 1690, *Eſther de la Roche-Gajan*. Il eut du premier lit :

1. JEAN-PAUL, qui ſuit ;
2. MARTHE-MADELEINE, née le 10 Avril 1681, morte veuve de Meſſire *Daniel de la Coſte*, Seigneur de Barry & autres lieux.

Et du ſecond lit :

3. HENRI, Sieur de Monrepos, né le 6 Mars 1692, Capitaine au Régiment de Montconſeil ;
4. & 5. JOSEPH & JACQUES, morts ſans poſtérité ;
6. Et MARIE, veuve de *N... de Laumont*, Seigneur de Caſtille.

JEAN-PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, Seigneur de la Grange & Monrepos, s'eſt allié, le 26 Septembre 1723, avec *Marie-Anne de Mellet*, dont :

1. JEAN-PAUL, qui ſuit ;
2. JOSEPH, mort âgé de 14 ans;
3. LOUIS-ELEAZAR, Lieutenant au Régiment d'Auvergne ; & cinq filles, MARTHE, MADELEINE-MARIE, FRANÇOISE, MARGUERITE, & une autre MARIE, vivantes en 1753.

JEAN-PAUL DE BRASSAY-JAUSSELIN, IIe du nom, né le 23 Avril 1725, s'eſt marié, le 18 Septembre 1753, à *Marthe-Madeleine de Mellet*, ſa couſine, dont :

HENRI DE BRASSAY-JAUSSELIN, né le 11 Juillet 1755.

BRAUX, en Champagne. CÔME BRAUX, Seigneur de Florent, Préſident au Bureau des Finances de Champagne, épouſa *Hélène Cardonne*, fille de *Bernard*, Baron d'Anglure, qui lui porta en mariage la Baronnie d'Anglure. Il eut :

PIERRE DE BRAUX, Maître des Requêtes, en faveur duquel la *Baronnie d'Anglure* a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres de 1657, enregiſtrées au Parlement de Paris. Il teſta le 12 Juillet 1661, & étant mort ſans enfans, il eut pour héritière ſa ſœur

ANGÉLIQUE DE BRAUX, mariée, le 12 Avril 1646, à *Antoine de Savigny-d'Anglure*, créé *Comte d'Eſtoge* en 1656.

Les armes : *de gueules, au dragon ailé d'or.*

BRAY OU BRAYE, Seigneur du Haut-Queſnay, Coullardière, Cernon en Normandie, Généralité de Caen. Cette Maiſon tire ſon origine d'un Bailliage du Cotentin. *Orderic Vitalis*, Moine de Saint-Evroult, parle de BAUDRY DE BRAY, qui vivoit ſous le Roi GUILLAUME *le Conquérant*, & l'accompagna à la conquête du Royaume d'Angleterre l'an 1066. Il eut pour fils :

BAUDRY, Seigneur de BRAYE, IIe du nom, vivant ſous le Roi HENRI Ier l'an 1118, avec *Enguerrand de Trie*, & d'autres illuſtres Chevaliers, qui eut de grands différends avec GODEFROY, Archevêque de Rouen, ès années 1119 & 1122, fit une forte guerre à *Hugues de Neufchâtel* & à pluſieurs autres, ſelon Guillaume, Moine de Jumièges : ce qui donneroit à penſer que la Maiſon de BRAY ne ſeroit point originaire du Cotentin, mais du Bailliage de Caux où le pays de *Bray* eſt encore ſitué ; mais comme toutes les autres opinions y ſont contraires, nous aimons mieux les ſuivre. Les regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris diſent que GUILLAUME DE BRAY, *Jean d'Annebaut & Robert d'Ouville*, en vertu

des fiefs qu'ils avoient en Normandie ès années 1210 & 1226, servoient le Roi, Duc de la Province. *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY étoit du nombre des Chevaliers qui accompagnèrent *Jean* d'*Harcourt*, Amiral de France, en son voyage de mer l'an 1295. Il est marqué dans les Arrêts de la Cour de l'Echiquier de Normandie, comme en celui de 1336, que *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, Sire de Cernon, avoit des différends avec *Roger Baron* & autres, &, en l'an 1356, contre l'Abbé & les Religieux de Saint-Etienne de Caen. Ce GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, étoit Seigneur de Cernon, de Barenton, de Rouilly, de la Chapelle-Angebout, de Vassy & du Pont-Escoulant. Il laissa :

1. GUILLAUME DE BRAY, Seigneur de toutes ces Terres, mort sans enfans ;
2. Et BLANCHE DE BRAY, héritière de son frère, & femme de *Guillaume d'Harcourt*, Seigneur de la Ferté-Imbaut.

Nous voyons dans le *Mémoire* des Chevaliers qui accompagnèrent *Geoffroy d'Harcourt*, Gouverneur de Normandie au voyage qu'il fit sur mer l'an 1308, que GUILLAUME DE BRAY y étoit des premiers. Il est parlé ensuite entre les personnes de qualité de Normandie qui servirent la Couronne de France contre les Anglois l'an 1337, de *Monseigneur* JEAN DE BRAY, Chevalier, de RENAUD DE BRAY, Ecuyer Normand, ès années 1338, 1339 & 1340, de *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, Sire de Cernon, Chevalier-Banneret, de *Monseigneur* JEAN DE BRAY, Chevalier-Bachelier, & autres, qui accompagnèrent *Mathieu de Trie* & *Robert-Bertrand*, Sire de *Briquebec*, Maréchaux de France, & les mêmes servoient encore ès années 1348, 1350, 1351 & 1352, avec JEAN DE BRAY, Ecuyer, & autres. A la montre de *Robert de Neubourg*, Seigneur de Livarot, Capitaine de *Fouques* l'an 1347, étoit GUYOT DE BRAY ; & en la même année *Monseigneur* ROBERT DE BRAY, Chevalier, & quatre Ecuyers furent reçus à Chartres, avec leur Compagnie. JEAN DE BRAY est aussi compris en une montre ès années 1373 & 1374, & *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, fut à la journée & au siège de Coignac en 1375. *Monseigneur* JEAN DE BRAY, Bachelier, est nommé dans le Compte de *Barthélemy du Dracq*, & *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY fut reçu à Orléans avec sa Compagnie l'an 1383.

La Seigneurie de *Cernon* entra dans cette famille par l'héritière de ce nom, mariée au Seigneur DE BRAY, qui avoit pour prédécesseur *Olivier de Cernon*, Seigneur de la Lande & du Gripon, lequel fut confisqué par le Roi d'Angleterre, qui fit don de la Terre du Gripon à *Raoul Tesson*, Chevalier, qui depuis devint ennemi du Monarque Anglois ; & les Terres de la Lande & du Gripon furent données à *Robert de Marbury*, Chevalier ; ce qui causa un procès à l'Echiquier de l'an 1448. *Guillaume de Cernon*, fils d'*Olivier*, se saisit de la Terre du Gripon après la réduction de la Ville d'Avranches, comme ancien propriétaire d'icelle.

Il y a une preuve de Noblesse de ceux de ce nom, qui contient que JEAN DE BRAY, vivant l'an 1442, eut :

1. FOUQUES, qui suit ;
2. JEAN DE BRAY, Chevalier ;
3. Et RENAUD DE BRAY, Chevalier, qui laissa :

   JEAN DE BRAY, Chevalier, qui épousa *Granette du Four*, fille de *Gabriel du Four*, & de *Jeanne de Mondrainviller*. Ils vivoient l'an 1492, & eurent pour fille & héritière MAGLONE DE BRAY, qui vivoit l'an 1519.

FOUQUES DE BRAY laissa :

JACQUES qui suit ;
Et JEAN DE BRAY, qui comparut en brigandine, à la montre des Nobles, faite à la Hogue l'an 1512 ;

JACQUES DE BRAY fit sa preuve de noblesse l'an 1481. Il épousa *Jeanne d'Auxais*.

Dans le Compte de *Barthélemy du Dracq*, Trésorier des Guerres ès années 1337 & 1349, est aussi nommé *Monseigneur* JEAN DE BRAY, Chevalier. N... DE BRAY, fille du Seigneur de *Cernon*, étoit femme, en 1295, de *Robert*, Seigneur d'*O*. On trouve encore une BLANCHE DE BRAY, fille de *Monseigneur* GUILLAUME DE BRAY, Chevalier, Sire de Cernon, mariée, en 1381, à *Guillaume* d'*Harcourt*, Chevalier-Banneret ; & l'*Histoire de Rouen* parle d'un Sieur DE BRAY-D'ARCY, qui étoit au siège de Maestricht en 1673. C'est ce que nous savons de cette ancienne Noblesse, dont les armes étoient : *d'argent, au chef de gueules, chargé d'un lion passant d'or*.

BRAY (DE), Seigneur de Flesselle : *d'azur, à deux flèches posées en sautoir, les pointes en haut, & accostées de deux demi- vols, le tout d'argent*.

BRAYER, Seigneur de la Mothe : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules, & accoſtée de deux croiſſans d'argent.*

BRAZARD, famille noble & ancienne dans la Généralité d'Alençon, Election d'Argentan, en Normandie, qui porte : *d'azur, au chef couſu, endenté de gueules.*

BRÉAL, en Bretagne : *d'argent, à trois colombes de ſable, becquées & membrées de gueules, poſées* 2 & 1.

BRÉANT, Seigneur de Longchamp & de Bertouville, en Normandie, Généralité de Rouen. La Roque, dans ſon *Traité des Bans & Arrières-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Châtellenie de Giſors, MICHEL BRÉANT préſenta *Henri Giſencourt*, armé de brigandine & vouge, pour ſe un vouger.

BREARD, Seigneur de la Motte, des Isles, du Manoir, Platiere, & Longuemarre, en Normandie, Généralités de Rouen & de Caen, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 27 Février 1669, dont les armes ſont : *écartelé, aux* 1 & 4 *d'azur, au beſant d'or ; aux* 2 & 3 *d'argent, à une moucheture de ſable.*

BREARD (DE), famille noble de Race, du Cotentin en Baſſe-Normandie. Les anciens titres de cette Maiſon ſont à la Bibliothèque du Roi, à la Tour de Londres, à la Chambre des Comptes de Rouen, & aux Chartriers de Neuville, de la Luthumière, de Courtomer, &c. Ceux qui lui reſtent la font remonter par filiation ſuivie à

I. NOEL DE BREARD, Sire de Neuville, qui épouſa la ſœur du Maréchal *Arnould d'Andrehen*, ſi célèbre dans l'hiſtoire de Charles Ier, premier Dauphin, Duc de Normandie, & de Jean ſon père. Il eut pour fils :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME DE BREARD, Commandeur de Malte, en 1360.

II. JEAN DE BREARD, Sire de Neuville, filleul du Maréchal d'Andrehen, ſon compagnon d'armes & ſon héritier, fut fait Maréchal de France après la bataille de Poitiers. Il eut de ſa femme, dont le nom n'eſt pas connu :

III. JACQUES DE BREARD, qui prit, comme ſon père, le parti de Charles VII contre Henri VI, Roi d'Angleterre, dont ce dernier confiſqua les terres, en devenant maitre de la Normandie, qu'il donna enſuite à Philippe-Guillaume, Ecuyer, natif d'Angleterre, par Lettres-Patentes du 16 Mars 1424. Il eut pour fils :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, mort ſans poſtérité ;
3. Et BENOÎT DE BREARD, qui épouſa *Germaine Mallet*, remariée à *Michel Morice*, fille unique, & héritière de *Jean Mallet*, Ecuyer, Baron de la Luthumiere, Seigneur & Patron de Saint-Germain de Varreville, &c., dont un fils, nommé BENOÎT, comme lui, qui partagea, le 27 Mai 1462, les biens de ſa mère avec *Cariot Morice*, ſon frère du ſecond lit. Le Sieur de Gourmond-Laval repréſente aujourd'hui *Cariot Morice*, & jouit encore, à ſon droit, du patronage de Saint-Germain de Varreville, qu'il eut comme cadet. Une héritière de la branche de BENOÎT DE BREARD, a porté la Baronnie de la Luthumiere dans une autre Maiſon, où elle n'eſt plus.

IV. JEAN DE BREARD, IIe du nom, Sire ou Seigneur de Neuville, n'eſt actuellement connu que par l'acte de la fondation dont on va parler, & par un acte de renſeignement du 7 Juillet 1681. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

V. GUILLAUME DE BREARD, Seigneur de Neuville, qui fit bâtir le clocher de Foucarville, en 1478, & y acquit, par cette fondation, le droit de ſépulture gratuite pour toute ſa poſtérité, & celui de banc dans la chapelle de deſſous ce même clocher, où ſubſiſte toujours le caveau qui ſert de tombeau à toute cette famille. GUILLAUME eſt dit dans l'acte, fils de JEAN, Seigneur de Neuville ; & ce même acte porte que ſa femme, dont il ne dit point le nom, pluſieurs de ſes enfans, PIERRE, ſon oncle, & JEAN, ſon père, avoient été enterrés dans l'Egliſe de cette Paroiſſe. Il acquit les Fief & Seigneurie de Gaſcoin à Sainte-Mère-Egliſe. Il eut pour fils :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et OLIVIER DE BREARD, tige du premier rameau, rapporté ci-après.

VI. JEAN DE BREARD, IIIe du nom, Seigneur de Neuville, reçut & rendit pluſieurs aveux en 1501, & années ſuivantes, où il eſt qualifié Seigneur de Neuville, &c., & dit fils aîné de GUILLAUME, Seigneur de Neuville & de Gaſcoin. Une héritière de cette branche porta la Terre de Neuville dans la Maiſon de *Fontaine-Cardonville*, d'où elle a paſſé dans celle

de *Fontenay*, & de cette dernière dans celle de *Bricqueville.*

Premier Rameau.

VI. OLIVIER DE BREARD, fecond fils de GUILLAUME, eut la Seigneurie de Gafcoin, & des Terres en roture à Foucarville. Le Procureur-Général du Parlement de Normandie fit faifir cette Seigneurie pour les droits de franc-fief. Il fut fait une information par un Commiffaire du Grand-Confeil, nommé du Bourg: il juftifia en outre de fa nobleffe par titres. Sur cette information & fa généalogie, il fut jugé exempt des droits de franc-fief, *comme noble de père & de mère, né & procréé de noble Race & lignée, lui & fes prédéceffeurs, de toute ancienneté.* Ce jugement eft du 23 Juillet 1521. Il eut de fon mariage:

1. PIERRE, qui fuit;
2. JACQUES, auteur du fecond rameau, rapporté plus loin;
3. GUILLAUME, qui eut:
   Jacques, Sieur de la Chefnée, qui époufa *Catherine Barbou*, & en eut:
      Georges, mort Prêtre, qui fit beaucoup de fondations à Foucarville;
      Et *Jeanne*, dont on ne connoît point de poftérité;
4. ALBIN, chef du troifième rameau, qui viendra en fon rang;
5. Et MARGUERITE DE BREARD, qui fut mariée à *Jean Hue*, Ecuyer, dont defcend le Marquis de Miromefnil, Garde-des-Sceaux de France.

VII. PIERRE DE BREARD, Seigneur de Gafcoin, dont l'alliance n'eft point encore connue, eut pour fils:

VIII. OLIVIER DE BREARD, IIe du nom, qui éprouva la même conteftation que fon aïeul, fur fa nobleffe, en 1573. Il en juftifia par titres devant des Commiffaires députés par le Roi, & obtint, en 1576, Arrêt confirmatif du Jugement de 1521, rapporté ci-deffus. Il eut pour enfans:

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et JEANNE DE BREARD, qui fut mariée, en 1609, à *Jacques Audrey*, Ecuyer, Sieur de Sillery, dont *le Chevalier de Fontenay*, mort fans alliance, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Infpecteur d'Artillerie, *l'Abbé de Fontenay*, & *le Comte de Fontenay*, morts fans poftérité; MM. *Davy*, *Duprael*, *de Brucan*, &c., exiftans.

IX. GUILLAUME DE BREARD, Seigneur de Gafcoin, époufa, le 12 Janvier 1602, *Marie de Gondren*, fille de *Noël*, Seigneur d'Aurérille, &c., & nièce du Grand-Maître de Malte de ce nom.

X. SULPICE DE BREARD, dernier Seigneur de Gafcoin de ce nom. Une héritière de cette branche a porté cette Seigneurie dans la Maifon de *Saint-Simon-Courtomer*, d'où elle a paffé dans celle de *Juigné*, par l'alliance du Baron de *Juigné*, frère de l'Archevêque de Paris actuel, avec l'héritière de cette Maifon.

Second Rameau existant.

VII. JACQUES DE BREARD, fecond fils d'OLIVIER, Ier du nom, époufa *Anne Dauphin*, fille de *Jean Dauphin*, Ecuyer, &c. De ce mariage font fortis:

1. JACQUES, qui fuit;
2. Et GEORGES DE BREARD, dont on ne connoit point de poftérité.

VIII. JACQUES DE BREARD, IIe du nom, commanda l'arrière-ban au fiège d'Avranches, en l'abfence de MM. de Montpenfier & de Saint-Simon, en 1590. Il époufa, en 1615, *Jeanne Hurel*, fille de *Jean Hurel*, Ecuyer, de laquelle il eut:

1. CHARLES, qui fuit;
2. Et MARIE DE BREARD, morte fans poftérité.

IX. CHARLES DE BREARD, époufa, 1° *Jacqueline de Petitpied*; & 2° *Catherine Darot de Vaugoubert.* Il eut du premier lit:

1. JACQUES, qui fuit;
2. CATHERINE, mariée à *Thomas de Gourmond*, Ecuyer, Sieur de Laval, dont defcendent l'Abbé de *Gourmond*, Abbé de Chors, & le Sieur de *Gourmond-de-Saint-Clair*, fon neveu, exiftans.

Du fecond lit:

3. Et MARIE DE BREARD, qui époufa *François Avice*, Ecuyer, Sieur de Petiville, dont on ne connoît point encore la poftérité.

X. JACQUES DE BREARD, IIIe du nom, qui époufa *Anne Berot*, fille de *Jean Berot*, Ecuyer, dont entr'autres enfans:

JACQUES-BERNARDIN, qui fuit;
Et JACQUES DE BRÉARD, auteur de la branche établie à *Aunis*, qui viendra en fon rang.

XI. JACQUES-BERNARDIN DE BREARD, époufa, en 1708, *Marie-Charlotte Gauthier*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Launey, de la famille du Maréchal Gauthier, exiftant en 1069, fœur de deux frères morts Prêtres, Chanoines, &c., & de quatre fœurs mariées dans les Maifons de l'*Emperière*, de *Mefnilade-*

lée, d'*Auffais* & d'*Herfant des Touches*. Il a laiffé de ce mariage:

1. Pierre, qui fuit;
2. Jacques-François de Breard, qui a laiffé un fils & deux filles;

Et trois filles, mortes fans poftérité.

XII. Pierre de Breard époufa, en 1742, *Louife-Sufanne Clément*, dont il a laiffé pour enfans:

1. Pierre-Antoine-Sulpice, Prêtre, Penfionnaire du Roi, &c., produifant;
2. Jean-Thomas-Bernardin, qui a fervi 14 ans, tant dans la Gendarmerie que dans le Régiment de Rouergue, où il a fait toute la guerre de Corfe, & n'eft point encore marié;
3. Catherine, Religieufe à Carentan;
4. Et Marie de Breard, encore fans alliance.

Troifième & dernier rameau.

VII. Albin de Breard, quatrième fils d'Olivier, époufa *Jacqueline Leroux*, fille de *Jean Leroux*, Ecuyer, Seigneur de Foucarville, & en eut:

VIII. Michel de Breard, qui laiffa de fa femme, dont on ignore le nom:

1. François, qui fuit;
2. Et Olivier de Breard, rapporté après la poftérité de fon aîné.

IX. François de Breard, Sieur du Manoir, époufa *Madeleine de Marcadey*, dont:

X. Bon-Jacques de Breard, qui eut pour enfans:

1. Bon-François, qui fuit;
2. Et Françoise-Elisabeth de Breard, qui fut mariée à *Michel Morice*, Ecuyer, Sieur de Varreville, dont on ignore la poftérité.

XI. Bon-François de Breard, Sieur du Manoir, époufa *N... d'Ofonville*, de laquelle il eut:

Jeanne-Roberte de Breard, mariée au Sieur de *Feuardent*, Ecuyer, Seigneur d'Ecculleville, dont:

Un garçon, qui avoit époufé *N..... de Mefnildot*, petite-nièce du Maréchal de Tourville, qui a laiffé un fils & deux filles en minorité;

Deux autres garçons, dont l'un eft Capitaine d'Artillerie, & l'autre Lieutenant de Vaiffeau;

Et deux filles, fans alliance.

IX. Olivier de Breard, fecond fils de Michel de Breard, marié à *Marguerite Julien*, en eut:

X. Jacques-Julien de Breard, Sieur de Longuemare, qui laiffa de fon mariage N.... de Breard, mariée au Sieur d'*Hoftingues*, dont poftérité.

Généalogie dreffée fur titres originaux, communiqués par M. l'Abbé de Breard.

AUTRE BRANCHE de cette Maifon établie en Aunis.

XI. Jacques de Breard, fils de Jacques, III[e] du nom, & d'*Anne Berot*, époufa *Anne Marcellin*, d'une Maifon du Blaifois, de ce nom. Il eut entr'autres enfans:

1. Jacques-Michel, Seigneur des *Ports de Saint-Mandé*, en Poitou, où il forme une branche, qui a pris des alliances dans les Maifons de *Beaupoil de Saint-Aulaire*, d'*Algret*, d'*Aulede*, de *Bouffard*, &c., &c.;
2. Et Nicolas-Marcellin de Breard, qui fuit.

XII. Nicolas-Marcellin de Breard, étant au fervice du Roi dans les Ports, époufa, 1° en Décembre 1738, *Jeanne-Elifabeth Boutiron*, fille de *Jean Boutiron*, Ecuyer, & de *Marie de Pichard*; & 2° en 1763, *Marie de Mathar de Gourville*. Du premier lit font iffus entr'autres enfans:

1. Jean-Nicolas, qui fuit;
2. Marie-Marcellin, dit *le Chevalier de Beauregard*, dans les Ordres facrés, après avoir fervi fucceffivement dans les Canoniers des Colonies, Régiment de Rouergue, Infanterie, & dans la Légion Corfe;
3. Marie-Françoise de Breard, mariée au Château des Portes avec *Antoine de Gigouroux de Verdon*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & commandant les Maréchauffées dans la Province de Périgord.

Et du fecond lit font auffi nés entr'autres enfans:

4. René de Breard, dit *le Chevalier de Gourville*, né en 1754, Officier des Canoniers;

Deux frères cadets, Officiers dans la Légion de Meuron;

Deux autres, Officiers auxiliaires de la Marine;

Et une fille, non mariée.

XIII. Jean-Nicolas de Breard, Baron libre du Saint-Empire Romain, & Seigneur d'Attigneville, en Lorraine, par fon mariage, en 1767, avec *Marie-Françoife de Viard* (1)

(1) Petite-Nièce de *Pierre-Jofeph de Viard*, Baron libre du Saint-Empire Romain, Comte de Couzance en Barrois, & fait Maréchal au fervice de l'Empire, commandant le Corps de réferve fous le Prince Eugène, au fiège de Belgrade.

d'Attigneville, retiré dans cette Province depuis 1776, du service de la Marine, avec une pension de Sa Majesté. Il ne reste de ce mariage que Marie-Nicole-Joséphine de Breard, née libre Baronne de l'Empire, à Paris le 6 Juillet 1768.

Les armes: *d'azur, à trois molettes d'éperon d'argent, 2 & 1.*

(Extrait généalogique dressé sur titres originaux communiqués.)

* BRÉAU, dans la Brie-Françoise, Diocèse de Sens, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie en faveur de *François de Verthamon*, Maître des Requêtes, par Lettres du mois de Décembre 1642, registrées au Parlement le 23, & à la Chambre des Comptes le 26 Mai 1644. Voyez VERTHAMON.

BRÉAUHERBERT: *d'azur, au sautoir d'or, accompagné de quatre étoiles de même.*

BREAUTÉ. Quoique cette ancienne Maison éteinte, d'origine Flamande, ait tiré son nom du Château de *Breauté*, situé près la Ville de Saint-Omer, il y a si long-tems qu'elle étoit établie en Normandie, & qu'elle y possédoit la Terre de Néville dans le Bailliage de Caux près de Saint-Valery, qu'on peut la comprendre parmi les premières Maisons de cette Province.

Robert Ier, Sire de Breauté, le premier dont le nom soit connu par des actes authentiques, fut un des principaux Seigneurs qui accompagnèrent Guillaume, dit *le Conquérant*, lorsqu'il passa en Angleterre en 1066, pour en faire la conquête. Autour de ses armes étoient ces paroles: *pars est mihi magna triumphi.*

Guillaume de Breauté, un de ses arrières-petits-fils, surnommé *le Pieux*, donna en 1152, aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Lô de Rouen, sa Terre de Breauté, & entreprit le voyage de la Terre-Sainte.

Adrien de Breauté, Vice-Amiral de France, fit à ses frais un armement, rendit le commerce de la mer libre, & en chassa les Pirates. Ce service rendu à l'Etat, & sa charge de Vice-Amiral, étoient représentés par un alcyon dans son nid, avec ces paroles: *Æquora placat.*

Un autre Adrien de Breauté, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, nommé à celui du St.-Esprit, Capitaine de la Grand-Nef, nommée *la Cartarine*, se jeta, par ordre du Roi, dans Therouanne, que l'Empereur assiégeoit avec 60000 hommes. Le corps de sa devise étoit un aigle traversant des foudres & des tonnerres avec ces paroles: *Nescit discrimina pectus impavidum.*

Jean de Breauté, Gouverneur & Grand-Bailli de Gisors, porta toujours les armes contre les Religionnaires, & son zèle pour la Religion étoit représenté par la *quinte-feuille* de Breauté, plante préservative contre la morsure des animaux venimeux, avec ces paroles: *Membris agit atra venena.*

Adrien de Breauté, Gouverneur de Rouen, Mante, Vernon, Andely, Gisors, Colonel-Général de l'arrière-ban de Normandie, & de 3000 Légionnaires, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes des ordonnances du Roi, Conseiller de Sa Majesté en son Conseil d'Etat, fit la guerre, par ordre du Roi, aux Prétendus Réformés, & arrêta les courses & pillages qu'ils faisoient en Normandie. C'est ce qu'on avoit représenté par une digue, qui arrêtoit un torrent impétueux, avec ces paroles: *Comprimit ille tumentes.*

Nous allons donner la Généalogie de cette Maison, suivant un ancien mémoire qui nous est tombé dans les mains, & qui remonte sa filiation suivie à

I. Roger, Ier du nom, Sire de Breauté, vivant l'an 1230, qui épousa *Alix de Bournonville*, dont:

II. Guillaume, Ier du nom, Sire de Breauté, qui vint s'établir en Normandie en épousant, l'an 1275, *Jeanne*, Dame de *Néville*, en Caux, dont il eut:

III. Guillaume, IIe du nom, Sire de Breauté & de Néville en 1327, favori de Philippe *le Bel*, qui fut choisi par ce Prince, à cause de ses belles qualités du cœur & de l'esprit, pour l'accompagner dans la visite qu'il fit au Pape Benoît, qui tenoit son siège à Avignon. Il est représenté par une aurore auprès du soleil avec ces paroles: *It comes.* Il épousa *Catherine de Créquy*, fille de *Jean*, Ier du nom, Sire de Créquy & de Canaples, & de *Jeanne de Beauvais*, dont:

1. Roger, qui suit;
2. Et Luce de Breauté, mariée à *Jean Masqueret*, Seigneur d'Hermanville.

IV. Roger, IIe du nom, Sire de Breauté, Baron de Néville en 1364, est qualifié de *noble & puissant Seigneur* dans un acte passé en 1353, qualité qui ne se donnoit alors qu'aux

premières & plus illustres familles du Royaume. Il commanda pour le Roi dans tout le pays de Caux, & épousa *Jeanne de Léon*, fille de *Jean de Léon*, Chevalier, Seigneur de Montagu, & de *Jeanne de Varennes*, dont:

1. Roger, qui suit;
2. Jean, appelé plus tard Roger, rapporté après son frère aîné;
3. Et Jeanne, mariée à *Colard*, Ier du nom, Sire de *Villequier*, fils de *Robert*, Sire de Villequier, & de *Richarde Dumesnil-Varin*.

V. Roger, IIIe du nom, Sire de Breauté, Gouverneur de Rouen & du Pays de Caux, fut Grand-Chambellan du Roi Charles VI, lorsque la Ville de Rouen fut prise par les Anglois, y fut retenu prisonnier jusqu'à la mort, quelques offres que le Roi leur fit pour le ravoir, regardant ce Seigneur comme le plus ferme appui de sa Province, & le plus grand ennemi qu'ils eussent. Il étoit représenté sous la figure d'un lion enchaîné avec ces paroles: *Vinclis me retinet virtus*. Il fut fiancé, en 1404, à *Aldonce de Braquemont*, mais il mourut avant la consommation du mariage, laissant pour héritier son frère,

V. Roger, IVe du nom, Sire de Breauté, dit *le Jeune*, Baron de Néville en 1410, qui épousa *Marguerite d'Estouteville*, fille de *Robert*, VIe du nom, Sire d'*Estouteville*, & de *Marguerite de Montmorency*, dont:

1. Jean, Baron de Néville, tué du vivant de son père à la bataille de Patay, en 1429;
2. Jean, qui suit;
3. Jacques, Seigneur de Bellefosse;
4. Roger, Seigneur de Cronnin;
5. Et Marie, femme de *Jean*, Sire d'*Auvrecher* & de Planes, Maréchal de Normandie.

VI. Jean, Ier du nom, Sire de Breauté, Baron de Néville en 1461, animé contre les Anglois, qui n'avoient pas voulu rendre son père, leur fit connoître dans toutes les rencontres, qu'il avoit hérité de son courage; il fut trois fois prisonnier en Angleterre. L'ardeur avec laquelle il combattit contre les ennemis de l'Etat, lorsqu'il eut recouvré sa liberté, étoit représentée par un cheval enfermé avec ces paroles: *Ferocior exibit*. Il mourut en 1467, laissant de *Jeanne Desmarets*, veuve de *Jean de Bouffey*, Seigneur de Courbespine:

VII. Jean, IIe du nom, Sire de Breauté, Baron de Néville, Capitaine & Gouverneur de la ville de Dieppe, qui épousa, en 1483, *Antoinette Maunourry*, fille d'*Etienne Maunourry*, dit *du Tremblay*, Seigneur du Mont de la Vigne, & d'*Agnès de Dreux*, dont il eut:

VIII. Adrien, Ier du nom, Sire de Breauté, Baron de Néville en 1518, qui fut chef de 500 Légionnaires, & eut ordre du Roi François, Ier de conduire en Ecosse le Roi Jacques V, son gendre, & Madeleine de France, Reine d'Ecosse. Il défit la flotte Angloise qui s'opposoit à son passage, prit deux gros vaisseaux, en coula quatre, & mit les autres en fuite. Cette action fut représentée par un torrent qui emportoit une digue, avec ces paroles: *Fit via vi*. Il mourut en 1557, & avoit épousé *Jeanne de la Haye*, Dame de Hotot en Auge, dont le mariage avec *François d'Harcourt*, Baron de Beuvron, avoit été cassé. Elle étoit fille & héritière de *Jacques de la Haye*, Seigneur de Hotot, & de *Jeanne* ou *Jossine de Moüy*. Il laissa:

1. Adrien, qui suit;
2. Et Charlotte, femme de *Louis d'Orbec*, Seigneur de Bibosc.

IX. Adrien, IIe du nom, Sire de Breauté, Baron de Néville, Seigneur de Hotot en Auge, Bailli & Gouverneur de Gisors, épousa *Susanne de Monchy*, fille de *Jean de Monchy*, Seigneur de Senarpont, & de *Claude de Longueval*, dont:

1. Pierre, qui suit;
2. Et Adrien, rapporté après son frère aîné.

X. Pierre, Ier du nom, Sire de Breauté, né le 24 Avril 1580, donna, dès ses premières années, des preuves éclatantes de son courage. Ayant été au secours de Calais & d'Ardres où, par quantité de belles actions, il se fit distinguer de Henri IV, & de toute sa Cour, Sa Majesté, pour récompenser le mérite de ce jeune Seigneur, lui donna le Régiment de Normandie. Après la paix conclue, le Roi d'Espagne, qui avoit éprouvé sa valeur dans plusieurs rencontres, surtout pendant le siège d'Amiens, le sollicita de passer en Flandre, & lui fit offrir tels emplois qu'il voudroit dans son Armée. Il répondit qu'il ne serviroit jamais un Prince qui avoit fait la guerre à son Roi. C'est ce qu'on avoit représenté par un chien portant un bâton fleurdelysé, avec ces paroles: *Unus cuncta mihi*. Il fut lâchement assassiné le 5 Février 1600 devant Bréda par l'ordre de Grosbendoncq, Gouverneur de Bois-le-Duc, & laissa de *Charlotte de Harlay*:

XI. Adrien, IIIe du nom (Pierre), Sire de Breauté, né le 8 Janvier 1599, premier Ecuyer de Marie de Médicis, Reine de France, Chevalier des ordres du Roi. Etant allé au ſiège de Bréda en Hollande, les ſoldats qui avoient tué ſon père, l'attirèrent dans une embuſcade, où ils l'égorgèrent, en Octobre 1624, dans un lieu qui n'étoit pas fort éloigné de Bréda. On les avoit tous deux repréſentés par deux colonnes que la foudre avoit abattues, avec ces paroles : *Pari cecidere ruinâ.* Il épouſa *Suſanne de Monceaux*, fille de *Gaſpard de Monceaux*, & de *Jacqueline d'O*. Ils n'eurent pas d'enfans.

X. Adrien, IVe du nom, Sire de Breauté, Baron de Néville & de Hotot, ſecond fils d'Adrien II, & de *Suſanne de Monchy*, mourut en 1658. Il avoit épouſé, après avoir ſuccédé à ſon neveu, *Françoiſe de Roncherolles*, fille de *Pierre de Roncherolles*, Baron de Pont-Saint-Pierre, & de *Charlotte de Moüy*, & laiſſa :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Alexandre, rapporté après ſon frère aîné;
3. Susanne, mariée à *Charles*, Seigneur de *Longaunay* ;
4. Et N... de Breauté, mariée à N..., Seigneur de *Ricarville*.

XI. Pierre, IIe du nom, Marquis de Breauté, né en 1612, Meſtre-de-Camp du Régiment de Picardie, fut tué à la priſe d'Arras en 1640. Il avoit épouſé *Marie de Fieſque*, fille de *François de Fieſque*, Comte de Lavagne, & d'*Anne le Veneur*, dont :

1. Jean-Baptiste-Gaston, Sire de Breauté, élevé enfant d'honneur du Roi Louis XIV, tué aux lignes d'Arras en 1654, âgé de 18 ans ;
2. François, qui ſuit ;
3. Et N... de Breauté.

XII. François, Marquis de Breauté, mourut en réputation d'une grande vertu le 2 Décembre 1708, laiſſant :

1. Henri-François-Emmanuel, Sire de Breauté, Colonel du Régiment de Vivarois, mort le 14 Octobre 1685, âgé de 19 ans ;
2. Et Marie-Félice de Breauté.

XI. Alexandre, Sire de Breauté, ſecond fils d'Adrien, IVe du nom, & de *Françoiſe de Roncherolles*, mourut en 1685, laiſſant :

XII. Charles-Claude, Sire de Breauté, Maître de la Garde-robe de M. le Duc d'Orléans, qui mourut le 21 Juillet 1711, âgé de 46 ans. Il eut pour fils :

XIII. Alexandre-Charles, Sire de Breauté. Marquis de Hotot, Maître de la Garde-robe du Duc d'Orléans, né le 20 Mai 1695, & mort le 1er Juillet 1716, le dernier de ſon nom. (On trouve la généalogie de cette Maiſon dans Moréri.)

Les armes : *d'argent, à une quinte-feuille de gueules*.

BREAUTÉ : *d'or, à deux trèfles de ſinople, poſés l'un au-deſſus de l'autre.*

BREBEUF, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Coutances, famille alliée aux *Turgot* & aux *la Luzerne*. Jean de Brebeuf, Jéſuite, naquit dans le Diocèſe de Bayeux, le 24 Mars 1593. Il fut un des premiers Jéſuites qui paſſèrent au Canada, & avoit établi ſa miſſion chez les *Hurons*. Il fut pris par les *Iroquois* en 1649, qui le brûlèrent à petit feu, commençant par lui jeter de l'eau bouillante ſur la téte en dériſion du baptême. Il étoit oncle de Guillaume Brebeuf, Poëte François, qui a laiſſé pluſieurs ouvrages, entre'autres, une traduction de la *Pharſale de Lucain* en vers. Les armes : *d'argent au Bœuf effaré de ſable, pointé d'or*.

BREBISSON (de), ancienne Nobleſſe, Election de Vire, en Normandie, qui porte : *de gueules, au lion d'argent*.

BRECEY, Seigneur d'Iſigny, en Normandie, Genéralité de Caen. La Roque, dans ſon *Traité des Bans & Arrières-Bans*, ſous l'an 1272, parle de Robert de Brecey, Chevalier, qui avoit deux parties de Fiefs. Dans les Arrêts rendus par l'Echiquier de Normandie dans le XVe ſiècle, eſt nommé Nicolas de Brecey, Ecuyer, & la Demoiſelle ſa femme.

Henri de Brecey, Marquis d'Iſigny, épouſa *Marguerite de Beüil*, morte en 1596, fille de *Claude de Beüil*, Seigneur de Courcillon, & de *Catherine de Monteclerc*.

Anne de Brecey-d'Isigny épouſa vers 1600 *Pierre de la Luzerne*, Chevalier, Seigneur de Brévance, Gouverneur du Mont-Saint-Michel. Le *Chevalier* de Brecey fut tué au combat de Leuſe en 1691 ; & la Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 2006, parle de Marguerite de Brecey, fille du Seigneur d'Iſigny, mariée, vers 1554, à *Euſtache de Thieuville*.

Les armes : *d'or, à la croix de ſable, cantonnée de quatre merlettes de gueules.*

BREDA (DE), Seigneur de Troſſy, de Guisbert, à Paris & en l'Isle de France, originaire du Brabant Hollandois : *d'argent, à une faſce de gueules, chargée d'une étoile d'or, & accompagnée en chef d'un perroquet de ſinople, & en pointe d'un croiſſant de ſable.* Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part I.

* BREDAN. Les Seigneurs de ce nom ſont ſortis d'ANTOINE DE BOURGOGNE, premier Seigneur de *Bredan*, ſixième fils de CHARLES DE BOURGOGNE, premier Seigneur de Falais, de Bredan, &c., dont le petit-fils, ANTOINE DE BOURGOGNE, deuxième Seigneur de Fromont, ſervit dans les Armées des Pays-Bas ſous l'Archiduc ALBERT & PHILIPPE IV, roi d'Eſpagne, & mourut ſans poſtérité.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de Bourgogne moderne ; aux 2 & 3 de Bourgogne ancien ;* & ſur le tout *de Flandre, au filet d'argent, mis en barre, brochant ſur le tout.*

BREDASNE, en Bretagne : *gironné d'argent & de gueules, de dix pièces.*

* BREDERODE, château dans la Hollande, près de Harlem, qui a donné ſon nom à une branche des Comtes DE HOLLANDE, qui étoit la première Maiſon du Pays lors de la révolution des Pays-Bas ; elle poſſédoit en 1566 & 1567 la Seigneurie de Vienne, & tiroit ſon origine de SIGEFROY DE HOLLANDE, fils d'ARNOULT, Comte de HOLLANDE.

HENRI DE BREDERODE fut un des chefs des Confédérés Proteſtans des Pays-Bas ; LANCELOT DE BREDERODE, qui fut auſſi un des principaux chefs des mêmes Confédérés, eut la tête tranchée après la priſe de Harlem en 1576. PIERRE-CORNEILLE DE BREDERODE, célébre Juriſconſulte, vivoit en 1580 & 1590. Cette Maiſon s'eſt éteinte en 1679, dans la perſonne de WOLFART, dernier Baron DE BREDERODE. Voyez Stradat, Grotius, & M. de Thou.

Les armes : *d'or, au lion de gueules* ; ou, ſuivant M. Petau, en ſon Armorial de Hollande, *au lambel d'azur de trois pendans.*

BRÉE : *burelé d'argent & d'azur de huit pièces, au lion de gueules, brochant ſur le tout.*

BRÉE-DE-FOUILLEUX : *faſcé d'argent & d'azur de ſix pièces.*

BREFFEILLAC, en Bretagne : *d'argent, au lion de gueules, couronné, armé & lampaſſé d'or.*

* BREGANSON, petite isle déſerte, au golfe d'Hières, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1574, enregiſtrées au Parlement d'Aix le 30 Octobre 1576, en faveur d'ANTOINE ESCALINDES - AIMAT, Baron de LA GARDE, Général des Galères, appelé *le Capitaine Paulin*, mort le 30 Mai 1578, âgé de plus de 80 ans. MACHION GASQUI, Capitaine des Galères, fut établi Capitaine dans la Forteresse de *Breganſon*, qu'il avoit fait conſtruire à ſes dépens. Ses fils, JOSEPH & HONORÉ GASQUI, furent ſucceſſivement Gouverneurs de Breganſon. Ce dernier acquit en 1606 le domaine de cette isle, que CLAUDE & JEAN GASQUI, ſes fils, ont gardé juſqu'en 1670, que *Louis de Cormis*, Seigneur de Beaurecueil, l'acquit & la laiſſa à ſon fils, PIERRE DE CORMIS, qui la vendit vers 1683 à *Joſeph-Paul de Richard*, Conſeiller au Parlement d'Aix.

BRÉGET. N... DE BRÉGET, laiſſa pour enfans :

PHILIPPE, qui ſuit ;
Et SOPHIE DE BRÉGET, mariée au Marquis de *Hotman.*

PHILIPPE DE BRÉGET, Baron de l'Empire, né le 24 Août 1695, Chevalier, Commandeur & Prevôt-Maître des cérémonies des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Conſeiller & Doyen du Grand-Conſeil, épouſa, en 1729, *Françoiſe-Suſanne Caſſini*, dont :

PHILIPPE-JOSEPH, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Caraman ;
Et N... DE BRÉGET, mariée au Marquis de *Caſtelnau du Vaucel.*

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois roſes du champ, & accompagnée de trois mains dextres appaumées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRÉHAN, Maiſon reconnue pour une des *plus anciennes* & des *mieux alliées* de la Province de Bretagne, *vraie race d'ancienne Nobleſſe de Chevalerie*, qui dans les XIe & XIIe ſiècles, tenoit rang parmi les *anciens Barons* du Pays, avant la réduction faite en 1451. Elle tient ſon nom de la Terre & Seigneurie de *Bréhan-Loudeac*, laquelle eſt tombée dans la Maiſon de *Rohan*, qui la poſ-

fède maintenant. Suivant un vieux Cartulaire de l'Abbaye de Marmoutier, vers 1080, Bréhan *le Vieux* fait une donation au Prieuré de St.-Martin, de certains Fiefs à lui appartenant. Il eft qualifié dans cet acte de Brientensium *fummus Dominus & eorum primogenitus.* Suivant le même acte il avoit époufé la fœur de *Guildinius*, fils de *Gilon*. Guillaume de Bréhan, fon fils, foufcrit à cette donation avec Gaultier de Bréhan, fon frère. Il eft encore mentionné dans un autre titre de Marmoutier de l'an 1100, au fujet des Fiefs donnés à l'Evêque de Saint-Brieuc, & autres biens & dîmes donnés à Saint-Melene, dans la Paroiffe de *Bréhan*, par fes ancêtres, & depuis par Conon de Bréhan, furnommé de *Moncontour*, fon aîné.

Arnaud de Bréhan figne comme témoin à un titre du Mont-Saint-Michel, contenant la donation faite aux Religieux de cette Abbaye, de certaines dîmes par Guillaume-Irfoy de Bréhan, fils d'Hervey de Bréhan, avant que d'aller à Jérufalem.

Norman de Bréhan fe dit fils d'Arnaud, & figne comme témoin à la fondation du Prieuré de Lamballe, faite par Geoffroy, Duc de Bretagne, en date du 24 Juillet 1121.

Guillaume de Bréhan, fils de Norman, eft préfent avec d'autres Seigneurs à la fondation du Prieuré de Jugon, faite par Olivier de Dinan, Duc de Bretagne, vers 1149.

Morsan de Bréhan, qualifié *Miles*, fe fait Moine vers 1160, & conjointement avec fes frères, fait don de l'Eglife de *Bréhan* à l'Abbaye de St.-Melene. Il fut Abbé de St.-Aubain-des-Bois, & l'on voit dans cette Abbaye une Bulle du Pape de 1163, à lui-même adreffée, en cette qualité.

Alain de Bréhan fait don en 1184 de certaines dîmes à Saint-Magloire de Lehon. Cet acte eft fcellé du fceau même d'Alain. Il eut Etienne, qui fuit, Raoul, Geoffroy & Olivier de Bréhan.

Étienne de Bréhan, Chevalier, vivoit en 1230. Il mourut à la croifade de 1272.

Raoul de Bréhan, qualifié *Miles*, fe croifa avec Jean, Duc de Bretagne, & à fon retour donna à l'Abbaye de Bocquetien une dîme, un pré, & quelques Fiefs. Cet acte eft de 1275, & apprend que Raoul de Bréhan avoit pour femme *Sibylle d'Herefort.* Olivier de Bréhan, fon frère, ratifie cette donation.

Geoffroy, dit Alain de Bréhan, Chevalier, fut un des témoins de l'accommodement fait entre *Alain*, Vicomte de *Rohan*, & *Hervé de Lehon*, Chevaliers; la tranfaction eft de 1288. Il paroît par un vieux fragment de l'Obituaire de l'Eglife de *Bréhan*, qu'Etienne de Bréhan avoit époufé *Alipfe de Rohan*, dont il eut :

Jean, Sire de Bréhan, Chevalier, qui vivoit en 1250. Il fe croifa avec Jean Ier, dit *le Roux*, Duc de Bretagne. Il époufa *Sibylle de Biaufort*, fille de Monffour *Alain de Biaufort.* Il partagea fes enfans du premier lit, favoir:

Guillaume & Pierre, qui fuivent;
Et Jean de Bréhan.

Guillaume, Seigneur de Bréhan, furnommé de *Moncontour*, aîné du premier lit, fuivant le partage de 1309, reçoit fes frères Juveigneurs, Jean & Pierre de Bréhan, *en homme bouche baifée & mains jointes, comme Gentils.* On voit par ce même acte que Jean, fon père, avoit tout ferme droit dans la Bretagne, excepté ce que l'Eglife tenoit de la libéralité de fes ancêtres. Il fut Commandant d'une Compagnie de 120 lances, & mourut à la guerre en 1360. Il avoit époufé *Sibylle de Tournemine*, fille de *Pierre*, Sire de la Hunaudaye, dont il eut:

1. Geoffroy Ier, l'aîné, connu par l'hommage de fes Juveigneurs;
2. Pierre, qui fuit;
3. Guillaume, Chevalier fameux du tems du Connétable du Guefclin;
4. Et Bertrand, qui rend hommage à fon aîné en 1324.

Pierre de Bréhan, Damoifel, fils puîné de Guillaume, fervit dans les guerres de Charles de Blois, & de Jean de Montfort en 1356. Dans une procédure de 1392, il eft qualifié Petrus de Bréhan, *Domicellus nobilis & ex nobili profapiâ etiam Baronum extitit procreatus.* Il eut d'*Aliette le Voyer* plufieurs enfans, entr'autres:

Geoffroy de Bréhan, Chevalier, Seigneur de Belle-Iffue, *Mont-Bréhan*, employé *homme d'armes* aux montres de 1370 & 1371, &c., employé *dans la réformation de la véritable Nobleffe* de 1423, qui mourut en 1435. Il avoit époufé 1° *Thomine de Dinan*, morte fans hoirs; & 2° *Thomine-Annot de Penthièvre*, dont il eut entr'autres enfans :

1. Gabriel, qui fuit;

2. Guillaume, Chevalier, Capitaine d'hommes d'armes;
3. Et Julien, qui commanda la Compagnie d'ordonnance de François, Duc de Bretagne, & ſervit dans la guerre du bien public.

Gabriel de Bréhan, Seigneur de Belle-Iſſue, Beaulieu & de la Ville de Corbin, mourut en 1452. Il avoit épouſé *Thomine de la Lande*, unique héritière d'*Olivier de la Lande*, dont il eut:

1. Eon ou Eonnet, qui ſuit;
2. Et Thibaut, homme d'armes des Ordonnances du Roi de France, qui fut partagé à Viage en 1482. Il eut:
   René de Bréhan, qui épouſa *Jeanne du Cambout*, fille d'*Alain*, Seigneur *du Cambout*.

Eon ou Eonnet de Bréhan, Damoiſel, Seigneur de Belle-Iſſue, de Beaulieu, de la Ville de Corbin, du Clos, &c., eut de *Marguerite de Bois-Boëſſel* neuf enfans, entr'autres:

1. Gabriel, l'aîné, qui fut Seigneur de Belle-Iſſue, &c., il étoit homme d'armes des Ordonnances, & commanda la ſeconde Garde. Il épouſa *Marie Bérard*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Kermartin, & de *Marie de Rohan*;
2. Roland, dont l'alliance eſt ignorée;
3. Et Jean, qui ſuit.

Jean de Bréhan, Chevalier, Seigneur de Belle-Iſſue, &c., ſurnommé *le Capitaine Bonnet*, fut compagnon du Chevalier Bayard, & ſe diſtingua dans les guerres. Il avoit été partagé à Viage en 1499, fut dangereuſement bleſſé à la bataille de Ravenne, & mourut vers 1520. Il avoit épouſé, 1° *Olivette Guibé*, nièce du Cardinal de ce nom; & 2° *Françoiſe de Kergu*, dont il eut:

1. Mathurin, qui ſuit;
2. Jacques, qui fut partagé à Viage en 1533;
3. Jean, tué aux guerres d'Italie;
4. Claude, Lieutenant d'une Compagnie d'hommes d'armes, bleſſé à Brignoles, mort de ſes bleſſures en 1547;

Et trois filles, l'une deſquelles, nommée Alix de Bréhan, épouſa *Triſtan de Rohan*, Seigneur de Polduc.

Mathurin de Bréhan, Chevalier, Seigneur de Belle-Iſſue, Galinée, des Cognets, &c., né le 10 Août 1506, a ſervi toute ſa vie dans les guerres de Piémont & d'Italie; il fut Capitaine de 300 hommes, puis de 500, & mourut à Galinée au mois d'Octobre 1538, des bleſſures qu'il avoit reçues dans une rencontre en Piémont. Il fut enterré à Saint-Poſtan, où l'on voit ſa tombe, ſur laquelle eſt l'écu de Bréhan. Il avoit épouſé *Gilette des Cognets*, héritière de ſa Maiſon, fille unique de *Guyon*, Seigneur *des Cognets* & de Galinée, de laquelle il eut entr'autres enfans:

Jean de Bréhan, Chevalier, Seigneur des Cognets, de Galinée, de Belle-Iſſue, de Beaulieu, de la Rivière, &c., né le 8 Août 1533, qui épouſa, en 1572, *Jeanne du Pleſſis*, héritière de ſa Maiſon, morte le 26 Juillet 1620, fille de *Pierre*, Seigneur *du Pleſſis*, & de la Morinie. Il laiſſa:

Louis de Bréhan, Chevalier, Seigneur de Galinée, Belle-Iſſue, des Cognets, de Beaulieu, la Forais, &c., né le 13 Avril 1574, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, par Brevet de 1601, Maréchal-de-Camp, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes d'armes, qui épouſa, le 30 Décembre 1599, *Catherine Huby-de-la-Huberdiere*, héritière de ſa Maiſon, fille de *Jean*, Seigneur de Kerloquet, Conſeiller d'Etat de la Reine Régente, dont il eut:

Jean de Bréhan, Chevalier, Seigneur de Galinée, Belle-Iſſue, &c., Châtelain du Pleſſis, Baron de Mauron, Doyen du Parlement de Bretagne, Conſeiller d'Etat, qui épouſa, en 1630, *Françoiſe le Faïr*, héritière & fille unique de *Jean*, Seigneur de la Mothe-Rouſſel. Il en eut:

1. Maurille, qui ſuit;
2. Claude, qui fut Page du Roi, puis Officier aux Gardes. Il épouſa *Françoiſe Bouan*, dont:
   Claude-Agatif-Hyacinthe de Bréhan, Doyen du Grand-Conſeil;
3. Et Jean-Gilles, qui fut auſſi Page du Roi, enſuite Officier aux Gardes. Il fut tué au ſiège de Lille, en 1667.

Maurille de Bréhan, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, Seigneur de Galinée, &c., Châtelain du Pleſſis, Vicomte de Mauron, épouſa, en 1654, *Louiſe de Quelen*, héritière de ſa Maiſon, fille de *Gilles*, Seigneur de Saint-Bihy-le-Pelen, &c., & de *Renée du Halgoët*, dont:

1. Louis, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, mort ſans enfans, de *Sainte du Gouray*, héritière & Marquiſe de la Coſte, Comteſſe de Guebriant, Baronne de Sazé, Dame de *Bréhan*, fille de *Jean du Gouray*, Marquis de la Coſte, Lieutenant de Roi dans la Baſſe-Bretagne, & de *Madeleine de Roſmadec*;

2. Jean-René-François-Amalric, qui suit;
3. Et Jeanne, mariée à *Charles*, Marquis de *Sevigné*, Lieutenant de Roi au Pays Nantois.

Jean-René-François-Amalric de Bréhan, Ier du nom, Chevalier, Comte de Mauron & de Plélo, Baron de Pordic & autres Terres mentionnées ci-dessus, dont il hérita par la mort de son aîné, décéda en 1734. Il avoit épousé 1° *Catherine le Fèvre-de-la-Faluere*, fille de *René le Fèvre*, Chevalier, Seigneur de la Faluere, premier Président de Bretagne, & 2° *Radegonde Leroy de la Boissière*. Du premier lit vint:

1. Louis-Robert-Hippolyte, qui suit.

Du second lit sont issus:

2. Jean-René-François-Amalric, IIe du nom, né le 22 Décembre 1730, appelé *le Comte de Mauron*, marié, en 1766, à *Flore de Milet*;
3. Et Bihi-Amalric, né en 1734, marié, en 1771, à *N... Bellanger*.

Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, Comte de Plélo, né le 28 Mars 1699, ci-devant Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, & auparavant Sous-Lieutenant des Gendarmes de Flandre, & Ambassadeur du Roi en Danemark depuis 1729, fut tué le 27 Mai 1734, à l'attaque des retranchemens de l'armée Moscovite, assiégeant Dantzick. Il commandoit la première colonne du secours François, destiné pour cette ville assiégée; après avoir forcé les barricardes & pénétré jusques dans les retranchemens, il y fut frappé de plusieurs coups, ralliant ses troupes qui plioient sous le nombre & le grand feu des Moscovites. Il avoit épousé, le 21 Mai 1722, *Louise-Françoise Phélypeaux-de-la-Vrillière*, dont il a eu entr'autres enfans:

1. Louise-Amélie de Bréhan, dite *Mademoiselle de Plélo*, née à Copenhague, en 1734, morte à l'Abbaye de Port-Royal à Paris le 26 Octobre 1743;
2. Et Louise-Félicité, nommée Dame du Palais de la feue Reine en 1748, mariée, le 4 Février 1740, à *Armand-Emmanuel du Plessis-de-Richelieu*, Duc d'Agenois, aujourd'hui *Duc d'Aiguillon*.

Les armes: *de gueules, au léopard d'argent*. Voyez les *Mercures* de Juin 1734, p. 1448, & de Novembre 1743, p. 25 & 26, & Moréri.

BRÉHAN. Marie-Jacques, dit *le Marquis de Bréhan*, Brigadier le 10 Mai 1748, Colonel de Picardie en 1749, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, mourut le 13 Mai 1764. Il avoit épousé, 1° le 10 Mars 1748, *Marie-Jeanne-Angélique Delpech*, morte le 19 Avril 1750, âgée de 26 ans, fille de *N..... Delpech*, Receveur-Général des Finances d'Auvergne; & 2° le 17 Novembre 1755, *N... Tachereau de Baudry*, fille de *Gabriel Tachereau*, Seigneur de Baudry, Conseiller d'Etat, & de *Philippine Taboureau*. Du premier lit vint:

Madeleine-Angélique-Charlotte de Bréhan, mariée, le 8 Mars 1769, à *Charles-René*, Comte de *Maillé*.

Les armes: *de gueules, à sept macles d'or, posés 3, 3 & 1*.

BREHAN: *fascé d'argent & de sable de huit pièces, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or*.

BREHAULT (de), en Bretagne: *de gueules, au léopard d'argent*.

BRÉHONIC, en Guinevez, Evêché de Léon: *d'hermines, à une quinte-feuille de gueules, en abîme*.

BREIGNOU (le), en Plouyen, Evêché de Léon: *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de six besans de même, trois en chef rangés, & trois en pointe posés 2 & 1*.

BREIL (du), en Bretagne, Maison très-ancienne, dont la généalogie est imprimée dans du Pas, Historien de Bretagne; mais cette généalogie ne se trouve pas exacte. Par un titre trouvé dans l'Abbaye de la Vieuville, & un autre trouvé en celle de Marmoutier, on prouve qu'il y en avoit de ce nom, avant celui par qui du Pas commence, & ceux-là étoient qualifiés de *Milites*. On sait que cette qualité ne se donnoit pas à tout le monde. On trouve un Tanneguy du Breil, Seigneur de Pontbriand, marié, le 29 Juillet 1637, à *Anne des Essars*, fille d'honneur de la Reine Marie de Medicis.

Joseph-Yves du Breil, Comte de Pontbriand, mort en 1710, avoit épousé *Marie-Angélique-Sylvie Marot-de-la-Garais*, morte en 1732, à l'Hôpital de Josselin en Bretagne, où elle s'étoit retirée après la mort de son mari, pour s'adonner au service des pauvres. Elle étoit sœur de *N... Marot*, Comte de la Garais, qui s'étant livré à l'étude de

la Médecine, de la Pharmacie & de la Chirurgié, tenoit chez lui un hôpital dont il prenoit ſoin avec la Dame ſon épouſe. Ils eurent:

1. Louis-Claude, qui ſuit;
2. N..., Marquis de Pontbriand, Capitaine de Dragons dans Vibraye;
3. N..., dit *le Chevalier de Pontbriand*, Gentilhomme de la Chambre du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar;
4. Guillaume-Marie, Théologal & Grand-Chantre de Rennes, Abbé depuis 1735, de N.-D. de Lanvaux, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Vannes;
5. N..., dit l'*Abbé de Pontbriand*, connu à Paris par ſon établiſſement pour l'inſtruction des Savoyards;
6. Henri-Marie, Docteur en Théologie le 11 Mai 1736, Vicaire-Général de l'Evêché de Saint-Malo, & nommé à l'Evêché de Québec au Canada, en 1740;

Et trois filles, Religieuſes à la Viſitation de Rennes.

Louis-Claude du Breil, Comte de Pontbriand, Capitaine-Général des Gardes-Côtes au département de Pontbriand, Gouverneur de l'Isle & Fort des Hébiens, mort en ſon Château de Pontbriand près Saint-Malo, en Avril 1754, âgé de 57 ans, avoit épouſé, 1° en 1722, *Françoiſe-Gabrielle d'Eſpinay*, morte en 1743, fille de *Barthélemy-Gabriel*, Comte d'*Eſpinay*, en Bretagne, mort en Septembre 1716, & d'*Anne d'Hautefort*; & 2° le 23 Décembre 1749, ſa couſine germaine, *Rénée-Françoiſe-Eliſabeth du Breil*, Comteſſe de Pontbriand, fille de *François-Louis-Mathurin du Breil*, Seigneur de Pontbriand, & de *Marie-Anne de Saint-Gilles*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Perronnay, & de *Jeanne*, Marquiſe *du Gueſclin-de-la-Roberie*. Il a eu du premier lit:

Anne-Sylvie-Claudine, mariée à Rennes le 14 Avril 1738, à *Louis-Claude-Jean-Baptiſte-Benoît*, Comte de *Bruc*, fils de *Joſeph-Jean-Baptiſte*, Comte de *Bruc*, Conſeiller de Grand-Chambre au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne-Thérèſe le Prêtre*.

Et du ſecond lit:

Claude-Toussaint-Louis, né le 14 Octobre 1750, dit *le Comte de Pontbriand*.

Cette ancienne Nobleſſe, maintenue le 12 Mai 1669, a des alliances conſidérables avec *Nevet, Liſcouet, la Vallière, Richelieu, la Garais, Marbœuf, Rohan, Rohan-Chabot, Quémadeuc, Franquetot-Coigny, Saint-Gilles, Pontcallec*, &c., & porte pour armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules*, qui eſt du Breil; *aux 2 & 3 d'azur, au pont de trois arches d'argent, maçonné de ſable*, qui eſt de Pontbriand.

BREIL (du), en Bretagne: *d'argent, au lion de gueules, armé d'or.*

BREIL (du), même Province: *d'argent, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules.*

BREIL (du), même Province: *d'argent, à trois faſces ondées d'azur, au lion de ſable, iſſant de la première faſce, vers le chef, armé & lampaſſé de gueules.*

BREIL (du), Seigneur de Reys, en Normandie: *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaſſé de gueules.*

BREIL (le), à Erodoiz, en Bretagne, *d'argent, à trois grêliers d'azur, enguichés de gueules, poſés 2 & 1.*

BREISACH: *d'argent, au bonnet à l'antique d'azur, fourré & rehauſſé d'hermines.*

BRÉLIDY, en Tréguier: *d'argent, à trois chevrons de gueules, poſés l'un au-deſſus de l'autre.*

BREMON, Seigneur d'Ars: *d'azur, à l'aigle éployée d'or, au vol abaiſſé.*

BREMOND (de): *parti d'argent & de ſable, au ſanglier de même, rampant ſur le parti, de l'un en l'autre.*

BREMOND, en Dauphiné: *d'or, au cœur de gueules.*

BREMONT, même Province: *de gueules, au croiſſant montant d'or; au chef couſu d'azur, chargé de trois roſes d'argent.*

BRENDLÉ: *d'or, à un tronc d'arbre au naturel, flambant en quatre endroits, de gueules.*

BRENNE-BOMBON. Le nom de Brenne-Bombon eſt remarquable par ſa nobleſſe & par ſes alliances.

François de Brenne, Chevalier, Seigneur de Bombon & de Montjay en Brie, a eu de *Félix de Poſtel d'Ormoy*:

1. Basile de Brenne *de Poſtel*, créé *Comte de Bombon*, par Lettres du mois de Mars 1699, qui épouſa *Marie-Madeleine Duret de Chevery*, dont:

   Edmée-Charlotte de Brenne, Comteſſe de Bombon, Dame de Montjay &

d'Ormoy, & Dame du Palais de la Reine, morte le 24 Juillet 1756, âgée de 56 ans. Elle avoit épousé, le 11 Mai 1720, *Marie-Thomas-Auguste Goyon-de-Matignon-Gacé*, dit *le Marquis de Matignon*, Chevalier des Ordres du Roi depuis le 1er Janvier 1725;

2. Et FRANÇOIS DE BRENNE, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, Commandeur d'Abbeville, Procureur-Général & Receveur du commun Trésor du même Ordre au Grand-Prieuré de France, mort à Paris le 13 Septembre 1746, âgé d'environ 57 ans. Il avoit été reçu en cet Ordre en âge de minorité, & Page du Roi en sa Petite-Ecurie au mois de Février 1704, sur les preuves de sa noblesse. (*Mercure de France* du mois de Septembre 1746, pag. 197.)

Les armes: *d'argent, à un lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

BRENOLOU, près Carhaix: *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1.*

* BRENS, en Languedoc, Diocèse d'Alby, Terre, Seigneurie & ancienne Châtellenie, qui avec celle de Saint-Félix, fut érigée en titre de *Baronnie* l'an 1353, par le Roi JEAN, en faveur de JEAN DE BOURBON, fils de BOUCHARD VI, Comte de Vendôme & de Castres. Cette *Baronnie* appartenoit à ceux qui avoient succédé à JEAN DE BOURBON, au Comté de Castres, quand *Jacques d'Armagnac*, Comte de la Marche, de Pardiac, de Castres, Vicomte de Carlat & de Murat, Seigneur de Leuze, la donna en 1456 à *Henri de Pompignan*, Chevalier. LOUISE DE SAVOIE, Régente du Royaume pendant la prison du Roi FRANÇOIS Ier, son fils, donna le Comté de Castres & la Baronnie de Brens & de Saint-Félix, à la Marquise de Saluces & au Marquis son fils, pour en jouir pendant leur vie. Elles furent réunies à la Couronne par Arrêt du Parlement de Paris en 1510. Le 13 Janvier 1643 le Roi LOUIS XIV donna la *Baronnie de Brens* & de Saint-Félix, pour récompense des services rendus, à *Etienne Dalmas*, Chevalier de son Ordre, son Maître-d'Hôtel ordinaire, Conseiller d'Etat, Capitaine-Gouverneur de Chantilly & Comté de Dammartin, Ecuyer de la Princesse Douairière de Conti, mort sans alliance en 1672. Cette Baronnie fut ensuite donnée à Don *Marguerет*, Marquis d'*Aguilar*, qui en jouit jusqu'à sa mort. En 1723 elle passa par échange à *Jean-Pierre de Foucaud-d'Alzon*, Conseiller & Président au Parlement de Toulouse, qui, de *Marguerite d'Aignan-d'Orbessan*, a eu, entr'autres enfans, *Bernard de Foucaud-d'Alzon*, Conseiller-Président au Parlement de Toulouse, qui la possède aujourd'hui.

BREOTTIERES (LES), en Bretagne: *de gueules, à une tête de loup arrachée & lampassée d'or.*

BRÉQUIGNY: *d'or, au léopard lionné de sable, accompagné de trois roses de gueules, posées 2 & 1.*

BRESCHARD: *d'argent, à trois bandes d'azur.*

BRESLE: *d'azur, à trois gerbes de bled d'or, liées de même, & posées 2 & 1.*

BRESLE-VILLE-LA-JURIE: *d'azur, à trois glands versés d'or 2 & 1.*

BRESLAU *(Religion Catholique)*. Prince *Philippe-Gottard*, Comte de *Schaffgotsch*, né le 3 Juillet 1716, Evêque de Breslau, le 2 Octobre 1747.

BRESNARD, Election de Verneuil, en Normandie, Généralité d'Alençon, Ecuyer, Sieur du Jarriez & du Gué, famille noble & ancienne, qui porte: *d'argent, fretté de gueules.*

BRESOLLE, en Poitou: *de gueules, à six besans d'or en orle.*

BRESSAC, en Dauphiné: *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois étoiles d'or, & accompagnée en pointe d'une moucheture de sable.*

* BRESSE, Province avec titre de *Comté*, ensuite de *Marquisat*, que HENRI IV, après l'échange fait avec EMMANUEL DE SAVOIE, en 1601, mit sous le Gouvernement de Bourgogne & sous le ressort du Parlement & de la Chambre des Comptes & Généralité de Dijon.

De la domination des Romains la *Bresse* passa sous celle des Rois de Bourgogne, & après avoir obéi aux François, elle se trouva comme enveloppée dans le second Royaume de Bourgogne. Les Rois de cette dernière Monarchie étant devenus Empereurs & se trouvant trop éloignés pour conserver leur autorité dans ces contrées, plusieurs Seigneurs particuliers s'en emparèrent & formèrent autant de petits Etats différens. Les principaux

furent les Sires de *Baugé*, *Coligny* & de *Thoire*. Voy. ces mots.

Les armes: *d'argent, à la bande d'azur, accoſtée de deux lions de ſable.*

♦ BRESSEY, famille noble, établie à Nancy en Lorraine, dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. Ier, part. I.

Dans un ancien catalogue des confrères de Saint-Georges, de la ville de Rougemont, il eſt dit que Renard de Bressey y fut enregiſtré l'an 1431, & ſucceſſivement Pierre-Claude, François, Jacques, Huguenin, autre Pierre, Claude de Bressey, & Jean de Bressey, Seigneur de Frétigny, mais le premier, depuis lequel on a une filiation ſuivie, eſt

Claude de Bressey, Ecuyer, Seigneur de Mélincourt, qui épouſa, par contrat du 30 Décembre 1520, paſſé ſous le ſcel de la Cour de Faverney, dans le Comté de Bourgogne, *Catherine d'Abonne*, fille de *Jean d'Abonne*, Ecuyer, & de *Guislaine de Menoure*, dont:

François de Bressey, Ecuyer, Seigneur de Cubry & de Saint-Julien, marié, le 2 Juin 1549, à *Claude Joufroy*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Sieur de Gouzans, & d'*Anne d'Eſpontot*. Il en eut:

Gabriel de Bressey, Ecuyer, Seigneur de Cubry, qui épouſa *Etiennette de Thomaſſin*, laquelle, comme tutrice de ſes trois enfans, fit hommage des lieux de Rougemont, de Souhelans & des Moulins, le 28 Juin 1619, à *Chriſtophe de Rie*, Marquis de Varambon, & Seigneur de Rougemont. De ce mariage naquirent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Ferdinand;
3. Et Françoise de Bressey.

Jean de Bressey, Ecuyer, Seigneur de Frétigny, de Borey & de Coulenat, fut employé au rang des Confrères de Saint-Georges, de la ville de Rougemont, ſuivant un catalogue imprimé à Beſançon, l'an 1663; il avoit épouſé, le 4 Septembre 1623, *Louiſe de Bildſtein*, fille de *Jean de Bildſtein*, Baron dudit lieu, Seigneur de Magnières, Conſeiller d'Etat du Duc de Lorraine, Gentilhomme de ſa Chambre & Colonel de 3000 Lanſquenets pour le ſervice de ce Prince, & de *Miremonde de Beherey-de-Saint-Etienne*, dit *du Halt*. Leurs enfans furent:

1. Claude-Nicolas, qui ſuit;
2. Charles-Louis, Religieux de l'Abbaye noble de Saint-Claude, reçu le 22 Mars 1652;
3. Pierre-Louis, Chambrier de la même Abbaye;
4. Et Jean de Bressey, Seigneur de la Coſte & de Rougemont, Capitaine d'Infanterie au ſervice du Roi d'Eſpagne.

Claude-Nicolas de Bressey, Ecuyer, Seigneur de Roville & de Frétigny, épouſa, le 2 Janvier 1650, *Jeanne-Deniſe Poutier*, fille de *Denis Poutier*, Seigneur des deux Sones, de Mamiroles, de Cenſay & de Chalezeul, ancien Co-Gouverneur de la Cité Impériale de Beſançon, & de *Jeanne Etienne*, dont:

Charles-Anne-Nicolas de Bressey, Ecuyer, Seigneur de Manoncourt & de Roville, Conſeiller d'Etat, & Chambellan du feu Duc de Lorraine, marié, le 2 Juin 1710, à *Jeanne-Agnès de Ragecourt*, Dame & Chanoineſſe de Remiremont, fille de *Bernard-Hyacinthe de Ragecourt*, Seigneur de Brémoncourt & d'Ancerville, Chambellan du même Duc de Lorraine, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie pour le ſervice du Roi, & d'*Antoinette de Gournay*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans:

Marie-Claude de Bressey, Ecuyer, Seigneur de Manoncourt & de Roville, d'abord reçu le 3 Août 1722, au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collège Mazarin, dit des *Quatre Nations*, à Paris, ſur les titres qu'il produiſit alors, leſquels établiſſent la filiation que nous venons de donner.

Les armes: *d'azur, à deux faſces d'or, une étoile d'argent au canton gauche du chef de l'écu, & un franc-quartier d'or, chargé d'une clef de gueules, poſée en pal, l'anneau en bas.*

* BRESSIEU, Terre & Seigneurie en Dauphiné, Diocèſe de Vienne, qui eſt une des quatre anciennes *Baronnies* de la Province; elle alterne avec Maubec pour la *quatrième place* aux Etats de Dauphiné. Cette Terre fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Avril ou d'Août 1612, regiſtrées au Parlement de Dauphiné le 20 Avril 1613, en faveur de Louis de Grolée-de-Menillon. Ce Marquiſat étoit tombé, faute d'hoirs mâles, à *Joachim-Gaſpard de la Baume*, Comte de Suze, du chef de ſon aïeule Catherine de Grolée, fille de François de Grolée, Marquis de *Breſſieu*, & de *Marguerite de Gaſte de Lupé*. Ce Marquiſat eſt aujourd'hui poſſédé par le Marquis de *Valbelle*. Voy. RYANS & VALBELLE.

BRESSOLES-BRESCHARD, en Berry: *de sable, au lion d'argent, chargé sur l'estomac de trois billettes de gueules.*

BRESSONCOURT, famille noble établie en Lorraine, qui a pour auteur Louis de Bressoncourt, fils naturel de *François de Choiseul*, Baron de Meuse, & de *Catherine de Sancerobe*. Il fut *légitimé & déclaré noble* par Lettres-Patentes du Duc de Lorraine en 1664. Sa postérité a retenu le nom de Bressoncourt. Voy. CHOISEUL.

BRESSUIRE: *de gueules, à l'aigle d'or, & un orle de fers de lance d'argent.*

BRESTEAU: *de gueules, à trois fasces de vair.*

* BRESTEL ou BRÉTEL (de), famille originaire de Normandie, établie aujourd'hui à Beauvais, qui remonte par filiation suivie à

I. Nicolas de Bretel, Ecuyer, vivant en 1516, tems où il hérita de la Terre d'Hiermont en Ponthieu, de l'ancienne famille des Levasseur, à quatre lieues d'Abbeville; il eut pour fils Louis de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, vivant en 1550, qui laissa de sa femme dont le nom est ignoré:

1. Mathieu, qui suit;
2. Et Jacques de Bretel.

II. Mathieu de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, marié, le 3 Juin 1585, avec *Blanche Duquesnel*, eut pour enfans:

1. Audard, qui suit;
2. Claude;
3. Et François de Bretel.

III. Audard de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, épousa, le 6 Octobre 1608, *Marie le Vasseur*, dont:

1. André, qui suit;
2. Et Louise de Bretel, Dame de Dampierre.

IV. André de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, mort le 3 Avril 1695, avoit épousé, le 30 Juillet 1636, *Catherine de Sarens*, & laissa:

V. Charles de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, marié, le 4 Juin 1674, à *Françoise Dumancel*, dont il eut:

VI. Antoine de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, mort le 4 Août 1723. Il avoit épousé, le 25 Novembre 1706, *Charlotte Godard*, & a laissé:

VII. Antoine-Marie de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, mort le 28 Février 1762, qui avoit épousé, le 17 Janvier 1752, *Jeanne-Julie de la Grange*, dont il eut:

VIII. Antoine de Bretel d'Hiermont, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, qui a été élevé à l'Ecole Royale Militaire, ancien Officier au Régiment de Roussillon, Infanterie. Il a épousé, le 28 Novembre 1782, *Geneviève Garnier*.

Les armes: *d'azur, à trois besans d'or, 2 & 1.*

(Généalogie dressée sur un Mémoire certifié par M. le Lieutenant-Général du Bailliage & Siège présidial de Beauvais.)

BRET (le). I. Cardin le Bret, Seigneur de Flacourt, &c., Avocat-Général du Parlement en 1604, & Conseiller d'Etat, mourut Doyen du Conseil le 25 Janvier 1655, laissant de *Marguerite le Pelletier*:

II. Julien le Bret, Chevalier, Seigneur de Flacourt, &c., Conseiller au Parlement, qui mourut Conseiller d'Etat en 1688, laissant de *Marie Sublet*:

III. Pierre-Cardin le Bret, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Flacourt, Pantin, & autres lieux, qui fut Conseiller du Roi en ses Conseils en 1668, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel en 1676, Intendant de Limoges en 1681, de Dauphiné en 1683, de Lyon en 1686, Commandant pour le Roi, & Intendant de Provence & du commerce du Levant en 1687, premier Président du Parlement d'Aix en 1690, & Conseiller d'Etat. Il mourut le 25 Février 1710, & avoit épousé *Marie Vedeau-de-Grandmont*, fille & dernière enfant de *François Vedeau*, Chevalier, Seigneur de Grandmont, de Saint-Lubin, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils & en sa Cour de Parlement, l'un des plus beaux génies de son tems, mort au château de Saint-Lubin, le 1er Novembre 1658, & inhumé en l'Eglise dudit lieu, sous un tombeau relevé en marbre, qui contient son Epitaphe, où se lit en latin son Eloge, & de *Marie Courtin-de-Tanqueux*. Il eut pour fils unique:

IV. Pierre-Cardin le Bret, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Flacourt, Pantin, &c., Comte de Selles, d'abord Conseiller au Parlement de Paris, & successivement Maître des Requêtes en 1696, Intendant de Paris en 1701, Commandant pour le Roi, & Intendant de Provence & du commerce du Levant en 1704, sur la démission de son père, après la mort duquel il devint premier Président du Parlement d'Aix en 1710, & Conseiller d'Etat. Il mourut la nuit du 13 au 14 Octobre 1734,

& avoit épousé, 1° par contrat du 30 Juillet 1697, *Marie-Thérèse de Lubert,* fille de *Louis,* Trésorier-Général de la Marine ; 2° par contrat du 12 Mai 1709, *Marguerite-Charlotte-Geneviève le Féron*, morte à Paris sans enfans, le 5 Janvier 1710, fille de *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur du Plessis-aux-Bois, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Flandre, de Normandie, du Soissonnois & de l'Isle-de-France, & Maître des Comptes, mort en 1705, & de *Geneviève Titon*, & sœur de *Jean-Baptiste-Maximilien le Féron*, Chevalier Conseiller du Roi en ses Conseils & en sa Cour de Parlement, & Maître des Requêtes, mort sans postérité de *Marie-Anne Petit*; & 3° *Marguerite-Henriette de la Briffe,* morte à Paris le 17 Mars 1724, sœur d'*Antoine-Arnaud,* Chevalier, Seigneur d'Amilly, Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes en 1724, & Premier Président du Parlement de Bretagne, reçut le 18 Août 1734, & de *Marie-Charlotte Quentin*, Dame de Richebourg. Il eut du premier lit:

1. Un fils, mort en bas âge le 7 Août 1705.

Et du second lit:

2. Cardin-Paul, dit le *Comte de Selles*, né le 25 Juin 1718, qui acheta en Mars 1734 la seconde Cornette des Chevaux-Légers de Bretagne ; & le 11 Janvier 1742, l'Enseigne des Gendarmes Ecossois, qui lui donna rang de Mestre-de-Camp de Cavalerie. Il passa en 1742 à la Sous-Lieutenance des Gendarmes Dauphins, & fut fait Brigadier de Gendarmerie le 20 Mars 1747. Il avoit acheté la Compagnie des Gendarmes Bourguignons le 24 Octobre 1744, dont il s'est démis le 23 Août 1758 ;
3. Cardin-François-Xavier, Chevalier, Seigneur de Flacourt, &c., né le 12 Décembre 1719, qui fut Avocat-Général du Grand-Conseil en 1741, & Intendant de Bretagne en 1752, mort d'apoplexie le 26 Mai 1765. Il avoit épousé, à Paris le 13 Décembre 1746, *Anne-Louise-Charlotte-Felice le Pelletier*, fille de *Félix-Claude*, Chevalier, Seigneur de la Houssaye, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, mort âgé de 55 ans & demi, le 6 Décembre 1748, & de *Charlotte-Marie d'Allemant*, Dame de Lévignen ;
4. Bonne-Henriette, née le 18 Mars 1716, mariée, en Décembre 1732, & première femme de *François-Charles-Xavier de Coriolis-de-Villeneuve,* Marquis d'Espinouse, dont la Marquise de *Fortia de Piles*, en 1756, à Marseille ;
5. Marie-Charlotte-Geneviève, née le 14 Décembre 1720 ;
6. Et Marie-Geneviève-Rosalie, née le 27 Décembre 1721, mariée, le 16 Août 1741, à *Jean-Baptiste-Paulin d'Aguesseau*, né le 25 juin 1702, Chevalier, Seigneur de Fresne, Comte de Compans-la-Ville & de Maligny, Conseiller d'Etat ordinaire. Voyez AGUESSEAU.

Les armes: *d'or, au sautoir de gueules, chargé d'un chevron d'argent, surchargé d'un lion de sable, armé & lampassé de gueules, & cantonné de quatre merlettes de sable.*

BRET (le), Sieur de Meri, Duval, de la Vallée & de la Heberdiere, Election de Vire, ancienne Noblesse qui porte : *d'azur, au chevron d'or.*

BRET (le): *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux branches d'épine d'argent, & en pointe d'un lévrier passant de même, accolé de gueules.*

* BRETAGNE, Province de France ayant titre de *Duché*, qui portoit dans les premiers tems le nom d'*Armorique*, commun à tous les pays contenus entre les embouchures de la Seine & de la Loire. Lorsque les Bretons, peuples Celtes d'origine, furent obligés de sortir de l'isle d'Albion, & de se réfugier dans l'Armorique en 458, ils y communiquèrent leur nom à ceux qui les avoient reçus & au pays même. L'époque de l'érection de la Bretagne en *Duché* est inconnue. Quelques auteurs la mettent en 1213. Pierre *Mauclerc*, Prince du Sang de France de la branche de Dreux, mari de l'héritière de Bretagne en 1216, n'est qualifié que *Comte de Bretagne*, au Jugement rendu à Melun sur l'hommage de la Champagne. On le trouve qualifié *Duc de Bretagne & Comte de Richemont*, dans un acte de 1230. Jean, son fils ne porta que le titre de *Comte*. Ce Duché fut érigé en *Pairie* par le roi Philippe-*le-Bel* au mois de Septembre 1297, en faveur de Jean, Duc de Bretagne, petit-fils de Pierre *Mauclerc* & de ses successeurs. La Bretagne fut unie au Domaine de la Couronne au mois d'Août 1532. François, Dauphin de Viennois, fils aîné de François Ier, porta le titre de *Duc de Bretagne*, & après sa mort, son frère puiné, depuis Roi sous le nom de Henri II. François II,

du vivant de François Ier ſon aïeul, eſt qualifié dans des vers *Duc des Bretons*. Louis de France, fils aîné du Duc de Bourgogne, né le 25 Juin 1704, mort le 13 avril 1705, & ſon frère Louis, né le 8 Janvier 1707, ont porté la qualité de *Ducs de Bretagne*. Ce dernier quitta ce titre le 18 Février 1712, pour prendre celui de Dauphin à la mort de ſon père, & mourut lui même le 8 Mars 1712.

Les armes de la Province de Bretagne: *d'hermines*.

Les anciens Comtes de Bretagne ont commencé à Alain, dit *Barbetorſe*, IIe du nom, Comte *de Vanne* & de Bretagne, mort en 907. Cette première branche a fini à Alix l'an 1167, donnée en ôtage par ſon père au Roi d'Angleterre Henri II. Euson ou Eudes Ier, a commencé la ſeconde branche des Comtes de Bretagne; il mourut le 7 janvier 1179. Ses deſcendans ont fini à Alix, Comteſſe de Bretagne, mariée, en 1213, à *Pierre de Dreux*, ſurnommé *Mauclerc*; les précédens ſont ſortis des Comtes *de Penthièvre*, *d'Avaugour*, &c., dont le dernier, Henri IVe du nom, Baron d'*Avaugour*, de Mayenne, &c., mort en 1331, ne laiſſa que des filles. En lui finit la poſtérité maſculine des anciens Comtes de Bretagne.

BRANCHE
des Comtes de Vertus.

François, bâtard de Bretagne, fils naturel de François II, Duc de Bretagne, & d'*Antoinette de Maignelers*, Dame de Cholet, veuve d'André, Seigneur de *Villequier*, & fille de *Jean*, dit *Triſtan*, Seigneur de Maignelers, & de *Marie de Joui*, fut créé Comte de Vertus & Baron d'Avaugour, première Baronnie de Bretagne le 24 Septembre 1480 par le Duc ſon père, qui l'établit le 29 Septembre 1485, ſon Lieutenant-Général en Bretagne, & lui donna le gouvernement de Saint-Malo. Il fut le cinquième ayeul de:

Henri-François de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, Baron d'Avaugour, Seigneur de Cliſſon, &c., né le 17 Juin 1685, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, réformé en 1714, Chevalier de Saint-Louis, qui mourut ſans poſtérité le 2 Septembre 1746. Il avoit épouſé, 1° le 15 Juin 1735, *Jeanne-Madeleine-Catherine d'Aligre*, morte le 14 Avril 1738, fille d'*Etienne d'Aligre*, IIIe du nom, & de *Madeleine-Catherine de Boivin*; & 2° le 15 Août 1745, *Marie-Madeleine-Eliſabeth Charette de Montebert*, morte le 8 Janvier 1778, mariée, 1° le 18 Août 1733, à *Louis de Sérent*, Marquis de Kerfily, mort en 1741; & 3e le 23 Octobre 1752, à *Anne-Léon*, Baron de *Montmorency*. Elle étoit fille de *Gilles Charette de Montebert*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & d'*Eliſabeth-Gabrielle de Montigny*.

Henri-François de Bretagne a eu pour héritiers, dans les biens paternels, le Prince de *Rohan-Soubiſe*, petit-fils de Marie de Bretagne d'Avaugour, femme d'*Hercule de Rohan*, Duc de Montbazon; & dans les biens maternels, le Marquis de la *Grange-Fourilles*, & ſa ſœur *Renée le Lièvre-de-la-Grange*, mariée, le 16 Janvier 1748, à *Louis-Joſeph Joly de Fleury*, Procureur-Général au Parlement de Paris.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'hermines; aux 2 & 3 contre-écartelé, aux* 1 & 4 de France, *au lambel d'argent, aux* 2 & 3 de Milan, & ſur le tout *d'argent, au chef de gueules*, qui eſt Avaugour.

BRETAGNE (de), en Bretagne: *d'argent, à 3 croiſſans renverſés d'azur, 2 & 1, & une moucheture d'hermines de ſable, en abîme.*

§ BRETAGNE, famille établie à Avallon, en Bourgogne, & maintenue dans ſa nobleſſe, par arrêt des Commiſſaires du Conſeil, du 9 Mai 1669.

Elle remonte ſa filiation, prouvée par titres, devant le Juge d'armes de France, à Claude, qui ſuit, frère de Jacques Bretagne, Avocat au Parlement, Lieutenant-Général en la Chancellerie d'Autun, mort avant 1596, ſans enfans. Il avoit épouſé, le 27 Août 1543, *Anne de Montholon*, fille de *Guillaume de Montholon*, Avocat-Général au Parlement de Dijon, & de *Catherine Moiſſon*.

I. Claude Bretagne, Conſeiller au Parlement de Dijon, par proviſions du 16 Avril 1554, épouſa, le 28 Janvier 1554, *Deniſe Barjot*, anciennement *Berjot*, ſœur de noble homme *Philibert Barjot*, Conſeiller au Parlement de Paris, & fille de noble homme *Claude Barjot*, Seigneur d'Orval & de Selongey, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Dijon, & d'*Antoinette le Viſte*. Il en eut entr'autres enfans:

1. Jules, Seigneur de Blancey & de Trémont, Conſeiller au Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, à Dijon;

2. Claude, qui fuit;
3. Antoine Bretagne, Seigneur & Baron de Loiſy, ſucceſſivement reçu Conſeiller au Parlement de Dijon le 26 Mars 1587, premier Préſident du Parlement de Metz le 9 Avril 1633; puis premier Préſident au Parlement de Dijon, pourvu le 21 Juillet 1637, & reçu le 12 Août ſuivant, mort avant 1664, & enterré auprès de ſes pères, dans l'Egliſe de la Madeleine de Dijon. Il avoit épouſé, le 27 Février 1593, *Anne de Maſſol*, dont il eut entr'autres enfans:

   Claude Bretagne, Baron de Loiſy, Conſeiller au Parlement de Dijon, reçu le 1er Mars 1631, puis premier Préſident du Parlement de Metz le 8 Mars 1641.

4. Claude, mariée à *Jacques Boſſuet*, Conſeiller au Parlement de Dijon;
5. Et Marthe Bretagne, mariée, le 7 Mai 1600, à *Philibert Leſnel*, Préſident en la Chambre des Comptes de Bourgogne.

II. Claude Bretagne, IIe du nom, fut reçu Conſeiller au Parlement de Dijon le 13 Août 1602, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, par Lettres du 3 Avril 1639, mourut le 9 Novembre 1648, & fut enterré auprès de ſon frère Antoine. Il avoit épouſé, 1° le 5 Août 1618, *Marie Filsjean*, fille de noble *Nicolas Filsjean*, Seigneur de Sainte-Colombe, Gouverneur de la Chancellerie de Dijon, & d'*Anne Morin*; & 2° le 27 Août 1628, *Hélène Maillard*, fille de *François Maillard*, Tréſorier de France. Du premier lit, il eut entr'autres enfans:

1. Antoine, reçu Conſeiller au Parlement de Dijon, le 12 Juillet 1641;
2. Et André, qui fuit.

III. André Bretagne, Ecuyer, Seigneur de Bruaille & de Montagny, Préſident, Tréſorier de France en la Généralité de Bourgogne & Breſſe, épouſa, le 30 Octobre 1654, *Joſèphe Galois*, fille de *Jean-Baptiſte Galois*, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'*Olympe de Maſſol*. Il laiſſa pluſieurs enfans, entr'autres pour fils aîné:

IV. Antoine Bretagne, Ecuyer, Seigneur de Bruaille & de Montagny, qui a laiſſé de ſon mariage:

V. Joseph-André Bretagne, Ecuyer, Seigneur de Ruere, qui a épouſé, le 7 Novembre 1724, *Marie Breſſe*, fille de *Pierre Breſſe*, Conſeiller du Roi, Maître particulier des Eaux & Forêts du Bailliage d'Auxois au ſiège d'Avallon, & de *Didière le Court-de-Beau*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans:

   Nicole-Antoinette-Madeleine Bretagne de Ruere, née le 22 Juillet 1725, & préſentée pour être reçue dans la Maiſon de l'Enfant-Jéſus à Paris, d'après ſes preuves de nobleſſe.

Les armes: *d'azur, à une faſce d'or ondée, accompagnée en chef de trois grelots de même, & en pointe d'un croiſſant montant d'argent.*

BRETAINE: *d'or, au chef de ſable, à l'aigle à deux têtes d'or, becquée, membrée & allumée de gueules, brochante ſur le tout à l'orle de beſans tourteaux, paſſés de l'un en l'autre.*

BRETE-HONVILLIERS: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETEAU: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles d'argent, & en pointe de deux épées de même, les poignées d'or, miſes en ſautoir, les têtes en bas.*

BRETEL, Seigneur de Grémonville, Lanquetot, Saint-André, d'Auberboſc en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 8 Mai 1668. La Roque, dans ſon *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Comté de Longueville, défaillant Meſſire Jehan Bretel, Prêtre, *Roger Breauté, Raoullin d'Argens*, leurs *Fiefs, terres & revenus furent prins & mis en la main du Roi notredit Seigneur*. On lit dans l'*Hiſtoire de Malte*, qu'Antoine de Bretel, fils de Flament de Bretel, fut reçu Chevalier de St.-Jean de Jéruſalem, le 21 Juin 1464. Raoul de Bretel, Ier du nom Préſident à Mortier au Parlement de Rouen en 1584, Seigneur de Grémonville, Yvecrique, Eſtalleville, Lanquetot, la Chapelle, Luſſy, Sainte-Beuve, &c., eut de *Marie de Saldaigne*, d'une famille originaire d'Eſpagne:

1. Louis, qui fuit;
2. Et Nicolas, reçu Chevalier de Malte en 1597.

II. Louis Bretel, Conſeiller au Grand-Conſeil, & enſuite Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, en ſurvivance de ſon père, en 1597, appelé *le Préſident de Lanquetot*, avoit épouſé, le 18 Octobre 1574, *Françoiſe le Roux*, fille aînée de *Claude le*

Roux, IIe du nom, Seigneur de Bourg-Theroulde & d'Ifreville, & de *Marie Potier*. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, entr'autres :

1. RAOUL, qui suit ;
2. CLAUDE, rapporté après son frère aîné ;
3. LOUIS, Abbé d'Aulnay de St.-Victor en Caux, Doyen de la Cathédrale de Rouen, & ensuite Archevêque d'Aix ;
4. Et NICOLAS, Chevalier de Malte, tué d'un coup de mousquet en 1616 dans un combat sanglant, où il se rendit maître du grand Gallion, qui portoit une *Sultane* à la Mecque. Il commandoit une Galère de la Religion, & il n'avoit que 29 ans (disent des Mémoires écrits de la main du Président de Lanquetot).

III. RAOUL BRETEL, IIe du nom, & troisième Président à Mortier de sa famille, le 4 Avril 1622, appelé *le Président de Grémonville*, avoit épousé, le 14 Janvier 1603, *Isabeau Groulart*, fille du premier Président de ce nom, dont il eut quantité d'enfans, entr'autres :

1. NICOLAS BRETEL, Seigneur de Grémonville, Ambassadeur à Rome & à Venise, qui obtint en sa faveur l'érection de la Seigneurie de Grémonville en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1695, enregistrées le 3 Septembre 1696. Il avoit épousé *Anne-Françoise de Loménie*, remariée au Chancelier *Boucherat*. Elle eut de son premier mari ELISABETH-MARIE BRETEL, Dame de Grémonville, qui porta ce Marquisat à son mari *Adrien de Canouville*. Leur fille *Anne-Marie-Madeleine de Canouville*, Dame de Grosménil, morte le 25 Novembre 1741, épousa 1° *Robert le Roux*, Baron d'Esneval; & 2° le 5 Janvier 1700 *Charles-François de Montholon*, premier Président du Parlement de Rouen. Voyez ROUX-D'ESNEVAL & MONTHOLON ;
2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1631, tué devant Lérida, en 1647;
3. LOUIS, Seigneur de la Chapelle, père de la Présidente de *Vernoüillet*, tué à la bataille de Nortlingue en 1645, avec N... de Lanquetot, son cousin germain, servant tous deux d'Aides-de-Camp à feu M. le Prince;
4. CHARLES, Seigneur d'Estalleville, quatrième Président à Mortier de sa famille ;
5. GEORGES, Seigneur d'Estouteville & de Savary, Lieutenant au Régiment des Gardes, tué aux lignes d'Arras en 1654;
6. RAOUL, Conseiller-Clerc, Doyen de la Cathédrale de Rouen ;
7. Et JACQUES BRETEL, Commandeur de Malte. Il donna des preuves de sa valeur & de son habileté en quantité d'occasions, fut pendant plus de 10 ans Général des Vénitiens à Candie, & fut depuis envoyé Ambassadeur extraordinaire de France à la Cour de l'Empereur.

BRANCHE des Seigneurs DE LANQUETOT.

III. CLAUDE DE BRETEL, Seigneur de Lanquetot, second fils de LOUIS DE BRETEL, & de *Françoise le Roux*, épousa *Madeleine Maignart*, fille de *Charles*, Président à Mortier au Parlement de Rouen, d'une famille ancienne & des plus puissantes de la Province. Il eut :

N... BRETEL, tué à la bataille de Nortlingue en 1645, avec son cousin LOUIS BRETEL, Seigneur de la Chapelle ;

N... BRETEL, qui épousa *Louise de Cleremartel*, sœur du Comte de *Clere*, qui fut Chevalier des Ordres du Roi, & du Marquis d'*Arcy*, aussi Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Duc de Chartres, & Ambassadeur en Savoie ;

MARIE BRETEL, qui épousa *Adrien de Monchy*, Seigneur de Nesmond, Bascler, Franqueville, &c., d'une illustre & ancienne Maison, dont étoit le Maréchal d'*Hocquincourt*, De ce mariage sont sortis Messieurs de *Monchy* d'aujourd'hui, & une Dame d'*Osonville-Vieux-Pont*, dont le mari étoit d'une famille de la première antiquité ;

Et FRANÇOISE BRETEL, mariée à *Pierre de Canouville*, Seigneur du Mesnil-au-Vicomte. Voyez CANOUVILLE.

Les armes de *Bretel-de-Lanquetot* sont : *d'or, au chevron de gueules, chargé d'une fleur-de-lys d'or en chef, & accompagné de trois molettes d'azur, & chargé d'une couleuvre d'argent contournée.*

BRETEL, en Champagne : *d'argent, à trois merlettes de gueules, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé d'une étoile d'or.*

BRETESCHE (DE LA). Un *Mémoire* tout récemment envoyé sur cette famille ancienne & dressé sur les titres originaux, nous apprend qu'elle est établie dans le Valois, & originaire des environs de Nantes en Bretagne. Elle descend, suivant la tradition, des anciens Seigneurs de la terre de *la Bretesche*, située dans les environs de Nantes, érigée sous ce nom en *Baronnie* par SAINT-LOUIS, en 1263, à son retour des Croisades, en considération

des services rendus par BALTHASAR DE LA BRETESCHE, dans des grades supérieurs.

La filiation suivie de cette Famille ne commence qu'à

JEAN DE LA BRETESCHE, Ier du nom, établi dans le Valois, qualifié *Ecuyer*, Seigneur de Croize, Choisy & Boisbezard, Exempt des Gardes-Archers de la Garde sous CHARLES VI. Il épousa à Paris, en 1445, *Guillemette de Garges*, dont vinrent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. JEAN, lequel s'établit dans les limitrophes du Poitou & de la Bretagne, dont on ignore la postérité ;
3. Et HENRIETTE, mariée à *Georges Hardoin*, Ecuyer, Seigneur de Villers. Ces trois enfans partagèrent la succession de leur père par acte passé devant *Marillon*, Notaire à Soissons, le 18 Mars 1535. C'est ce qui justifie ce premier degré.

II. JACQUES DE LA BRETESCHE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Croize, & de Salsongne, Terre dont il donna son dénombrement le 1er Mars 1487, fut Archer de la Garde du Roi. Il se maria, par contrat passé devant *Marillon*, Notaire à Soissons, le 23 Septembre 1480, avec *Perotte d'Auquoy* (*a*), & en eut plusieurs enfans, entr'autres deux garçons, l'aîné nommé

III. JEAN DE LA BRETESCHE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Salsongne & de Villebin, aussi Archer de la Garde du Roi, est compris dans le procès-verbal des Etats de Valois, du 13 Septembre 1539, avec les autres Nobles, lequel fut délivré au Parlement le 20 Mars 1693. Il rendit ses dénombremens pour ses terres de Salsongne & de Villeblin, en 1535 & 1536, & avoit épousé, par contrat du 23 Septembre 1527, passé devant *Monnard*, Notaire à Soissons, *Alison Tartarin*, de laquelle naquirent :

AMÉ, qui suit ;
NICOLAS & JEAN, qui partagèrent, avec leur aîné, les biens de leurs père & mère, par acte passé devant le même *Monnard*, Notaire à Soissons, le 22 Juillet 1563. Un Jugement rendu en faveur d'un JEAN DE LA BRETESCHE, petit-fils de ce JEAN II, & neveu d'AMÉ, par les Commissaires du Roi assemblés à Mondidier en Picardie, qui le maintient dans son ancienne noblesse, le 23 Avril 1599, justifie ce troisième degré.

IV. AMÉ DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Salsongne, Sery, Sermoise, Villebrin & la Boulois, rendit plusieurs dénombremens en 1570 & 1571, entr'autres celui de Villeblin le 3 Août 1572, & épousa, par contrat passé à Braine en 1558, devant *Fontaine & Copinau*, Notaires, *Crespine Thurette*, dont :

V. JACQUET DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Salsongne, Sery, Sermoise, Villeblin & la Boulois, Archer de la Garde du Roi HENRI III, qui fut inhumé en l'Eglise paroissiale de Braine le 20 Octobre 1598, suivant son épitaphe où sont ses armes. Il avoit épousé 1° *Roberte Poitié*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° par contrat passé le 6 Janvier 1588 devant *Dupire*, Notaire à Soissons, *Jeanne Dupuy-de-l'Epiné*, remariée à *Pierre de Brusselle*, Ecuyer, Seigneur de Hazau, par acte passé devant *Varlé*, Notaire à Braine, le 24 Février 1603. Les enfans de son second mariage partagèrent les biens avec ceux qu'elle eut de son premier mari, par acte passé devant *Bauvé*, Notaire à Braine, le 13 Janvier 1638. Ils eurent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et ALEXANDRE, rapporté après son frère aîné.

VI. JACQUES DE LA BRETESCHE, IIIe du nom, est auteur d'une branche qu'on croit ne plus subsister. Elle a été comprise dans le *Nobiliaire de Champagne*. La dernière, qui vivoit en 1725, est morte fort vieille, Abbesse d'Argensol, Diocèse de Soissons.

VI. ALEXANDRE DE LA BRETESCHE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeblin, la Boulois, Lieutenant d'une Compagnie Françoise, rendit, avec son frère JACQUES, trois dénombremens en 1616 & 1617, des Terres de Salsongne, Villeblin & la Boulois. Il quitta le service pour succéder à la charge de son beau-père, Avocat du Roi au Grenier à Sel de Laon, & obtint, avec son frère JACQUES, une commission de la Chancellerie du Parlement de Paris, pour faire passer titre nouvel aux détenteurs de leurs héritages, situés à Salsongne & Villeblin, où il est exposé que la plus grande partie de leurs titres ont été perdus pendant leur minorité. ALEXANDRE épousa,

(*a*) La minute du contrat de mariage de JACQUES DE LA BRETESCHE (selon le *Mémoire envoyé*) a été enlevée de chez ce Notaire, en son absence, suivant sa déposition, par subtilité, d'un Officier de la ville de Laon, connu de la femme du Notaire, qui fut décrété.

par contrat paſſé devant *Monſeigna*, Notaire à Laon, le 25 Décembre 1619, *Marguerite de Martigne*. Ils eurent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. GEORGES, lequel s'établit en Picardie. On ignore s'il a eu des deſcendans ;
3. Et N... DE LA BRETESCHE, Religieux Prémontré.

Une reconnaiſſance d'un ſurcens faite au profit d'ALEXANDRE, du 18 Janvier 1648, ſuivant l'obligation au profit de JEAN II, ſon biſayeul, du 23 Septembre 1538, juſtifie ce VIe degré.

VII. PIERRE DE LA BRETESCHE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeblin, la Boulois, & du fief de Velle, ſuccéda à ſon père dans la charge d'Avocat du Roi au Grenier à Sel de Laon. Il épouſa, par contrat paſſé devant *François Robert*, Notaire de cette ville, le 1er Juillet 1651, *Anne-Marie Aubin de la Maire*. C'eſt ce qui eſt juſtifié par un bail de la Terre de Villeblin, louée à *Joachim Sellier*, paſſé devant *Huard*, Notaire à Muret, le 23 Novembre 1661, où elle eſt dite veuve de PIERRE DE LA BRETESCHE, Ier du nom, par une Sentence du Bailliage de Soiſſons, rendue en ſa faveur, le 20 Décembre ſuivant, & par un arpentage des Terres dudit Villeblin, à la diligence de ladite veuve, ayant la garde-noble, fait par *Mitelet*, Arpenteur & Notaire à Ezy, le 6 Juillet 1658. Elle eut de ſon mariage pluſieurs enfans, dont deux garçons, nommés

PIERRE, qui ſuit ;

Et ANTOINE DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Villeblin & la Boulois, d'abord Capitaine, Exempt des Gardes de MONSIEUR, frère de LOUIS XIV, qui fut enſuite Préſident de l'Election de Laon & du Grenier à Sel de la même ville. Ayant été inquiété ſur ſa nobleſſe, le 12 Mars 1692, par ladite Election & le Corps de Ville de Laon joints enſemble, par une oppoſition à ſa qualité d'*Ecuyer*, il ſe pourvut en conſéquence au Conſeil d'Etat, où il obtint des Lettres de confirmation le 16 Mai même année, adreſſées à la Cour des Aides de Paris, en articulant par titres valables & authentiques ces faits de Généalogie, qu'il eſt iſſu, en ligne directe, de noble race de JACQUES, Ier du nom, lequel étoit fils de JEAN Ier, & de *Guillemette de Garges*. Sur cette production, ladite Cour rendit un Arrêt le 16 Janvier 1698, contradictoirement avec le Procureur-Général & les parties, déclara ledit ANTOINE DE LA BRETESCHE, iſſu de *noble race & ligne*, & ordonna l'entérinement deſdites Lettres du Conſeil d'Etat, ſignifié au Procureur-Général & aux Parties le 26 Septembre 1701. Il fut maintenu une ſeconde fois dans ſa qualité de *Gentilhomme*, par autre Jugement de l'Intendance de Soiſſons, rendu auſſi contradictoirement entre les Parties, en date du 9 Décembre 1699, lequel fut ſignifié aux Parties le 12 des mêmes mois & an. Des gens moins paſſionnés auroient cédé à la force ; mais comme ils s'étoient fait une loi de perſécuter, ſans aucune pudeur, les familles, ils ſe ſont rendus Appellans de ces deux Jugemens, comme on le verra ci-après. ANTOINE DE LA BRETESCHE rendit ſon dénombrement des terres de Villeblin & la Boulois le 7 Juillet 1673 ; fit une tranſaction, en forme de partage, avec ſon frère aîné, paſſée devant *Hugot*, Notaire à Laon, le 15 Février 1589 ; obtint un certificat, en forme de Brevet, ſur parchemin, où ſont peintes les armes, expédié à l'*Armorial général de France*, au Regiſtre cotté I, & délivré le 27 Juillet 1697, par *M. d'Hozier*, & fut inhumé dans l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Saint-Jean de Laon, où ſe voit ſon épitaphe avec ſes armes. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Laon le 13 Janvier 1683, *Eliſabeth Ague*, de laquelle ſont iſſus douze enfans, tous morts ſans poſtérité. Le dernier avoit vendu la Terre de Villeblin en 1744.

VIII. PIERRE DE LA BRETESCHE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Velle, Commiſſaire des Guerres, mourut, & fut inhumé en l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon, le 15 Juillet 1689, où l'on voit ſon épitaphe & ſes armes. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Reims le 12 Avril 1678, *Angélique Caloux*, qui, devenue veuve & tutrice de ſes enfans mineurs, rendit foi, hommage & dénombrement du Fief de Velle le 15 Septembre 1689. Ces enfans eurent pour curateur ANTOINE, leur oncle, par acte de nomination paſſé devant *Crochar*, Notaire à Laon, le 12 Janvier 1691. Il eut trois enfans, dont un garçon, nommé

IX. JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Berlancourt, Boiſfay, Variſcourt & du Fief de Velle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Langne, & Chevalier de Saint-Louis, rendit dénombrement, foi & hommage au Bureau des Finances de Soiſ-

fons, en 1735, pour fes terres. Il avoit obtenu un Arrêt du Confeil d'Etat, du 19 Février 1721, qui le renvoyoit au Bureau des Commiffaires-Généraux de la Nobleffe, dont il obtint une commiffion en forme d'Arrêt, qui lui permit de faire affigner le Corps de Ville de Laon, pour reprendre l'inftance de l'Appel de l'Arrêt de la Cour des Aides & du Jugement de maintenue de l'Intendance, des 16 Janvier 1698 & 9 Décembre 1699. Il fit encore donner, au Corps de Ville de Laon, affignation, le 9 Janvier 1726, lequel Corps de Ville fe défifta du procès par acte de fon affemblée, du 16 Février de la même année. Copie de ce défiftement, portant abandon de fon appel, fut délivrée audit Jean-François de la Bretesche; mais par une affignation du 9 Février 1737, donnée à la Requête du Procureur du Roi de l'Election de Laon, aux Collecteurs des Tailles de Bourguignon, ils furent obligés de dire en vertu de quoi ledit Sieur de la Bretesche étoit au nombre des exempts; en conféquence celui-ci fe pourvut au Confeil d'Etat, où il obtint un Arrêt le 25 Mai 1748, & des Lettres-Patentes le même jour, adreffées à la Cour des Aides, pour rendre l'Arrêt, obtenu par Antoine en la même Cour, le 16 Janvier 1698 commun à Jean-François de la Bretesche, fon neveu; mais en juftifiant, par titres inconteftables, qu'il étoit neveu paternel d'Antoine: la vérification en ayant été faite vis-à-vis ladite Cour, le Procureur-Général & les Parties, cette Cour rendit l'Arrêt du 16 Janvier 1698, commun entre Antoine & Jean-François, fon neveu, par autre Arrêt du 13 Août 1752, & ordonna l'entérinement de l'Arrêt du Confeil d'Etat, du 25 Mai 1748, & des Lettres-Patentes du même jour. Jean-François de la Bretesche mourut le 25 Mai 1753, & fut inhumé dans l'Eglife de l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon le 26. Il avoit époufé, par contrat paffé devant *Blanché,* Notaire à Laon, le 1er Mars 1701, *Madeleine de Martigne,* dont font iffus onze enfans, quatre garçons, deux defquels ont été tués en Italie:

Alexandre,

Et Jean-Charles-François, qui vont être rapportés.

X. Alexandre de la Bretesche, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Varifcourt, Boisfay, rendit foi, hommage & dénombrement du Fief de Velle, le 10 Août 1753, & une autre foi & hommage pour fes Terres de Berlancourt & Boisfay, au Bureau des Finances de Soiffons, en Août 1760. Il fit enregiftrer les Arrêts & Jugement de maintenue de nobleffe en l'Election de Laon, le 20 Juin 1753, & a époufé, par contrat paffé devant *Maugras* Notaire à Laon, le 3 Août 1764, *Louife-Agathe la Mie-d'Angene*, dont font iffus quatre enfans, entr'autres:

Alexandre, né & baptifé à Bourguignon, Diocèfe de Laon, le 7 Septembre 1769;

Et Louis de la Bretesche, né & baptifé le 26 Avril 1771.

X. Jean-Charles-François, Ecuyer, Seigneur de Berlancourt, ci-devant Capitaine au Régiment de Guyenne, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, avec penfion du Roi, fut auffi inquiété fur fa nobleffe, par des jaloux du Laonnois, qui obtinrent, au mois de Mars 1762, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Paris, adreffé à l'Election de Laon, qui enjoignoit auxdits Sieurs de la Bretesche de prouver l'enregiftrement des Arrêts en ladite Chambre, faute par eux d'y fatisfaire, d'être impofés aux fubfides des Paroiffes de leur réfidence; & après de nouvelles preuves faites par ledit Jean-Charles-François, & fon frère, ils furent, pour la fixième fois, maintenus dans leurs qualités & prérogatives de nobleffe, le 18 Janvier 1763, par Arrêt définitif de ladite chambre des Comptes, lequel Arrêt, & les Lettres en duplicata & furannation, furent fignifiés à l'Election de Laon, le 25 Avril de la même année. Jean-Charles-François de la Bretesche a époufé, par contrat paffé devant *Dupuis*, Notaire à la Fère en Picardie, le 14 Février 1760, *Marie-Anne-Charlotte de la Guerre-de-Charbife-du-Lys,* dont il a eu trois garçons & fept filles. Il n'en exifte que:

Marc-Pierre-Anne-Marie-François, né & baptifé à la Fère fur l'Oife, le 14 Août 1761.

On croit qu'il y a encore plufieurs branches de cette famille, dont on ignore l'époque de la féparation. On fait feulement qu'il y a eu plufieurs Officiers-Généraux fous les trois derniers règnes, tant fur terre que fur mer, des même nom & armes que ceux dont nous venons de donner la filiation, qui remontent à Balthasar de la Bretesche, vivant fous le règne de Saint Louis, lequel portoit pour

armes : *d'azur, à la tour d'argent, avec un casque en face, visière ouverte au-dessus de la couronne.* Ces armes étoient encore, au commencement de ce siècle, sur la grande porte du Château de la Bretesche, & ce sont les mêmes qu'on a reconnues depuis plusieurs siècles être celles de cette famille. Elles sont parlantes, & signifient en vieux langage BRETESCHE.

BRETESCHE (LA), à Saint-Grégoire, Evêché de Rennes : *d'azur, à une tête de lévrier d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperons d'or.*

* BRETEUIL, Terre dans le Beauvoisis, érigée en *Marquisat* en faveur de FRANÇOIS-VICTOR LE TONNELIER-DE-BRETEUIL, mort en 1743, Secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre. Voyez TONNELIER. La Terre de *Breteuil* a donné son nom à une ancienne Maison qui fleurissoit sous le règne des Rois ROBERT & HENRI Ier. Les Seigneurs de ce nom prenoient le titre de *Comtes*, & cette Maison s'est éteinte au milieu du XIIIe siècle.

BRETHEUIL : *d'azur, à un épervier aux aîles étendues d'or, grilleté de même.*

BRETHON, Seigneur de Saint-Pierre-du-Moustier, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 23 Janvier 1668.

BRETIGNÈRES (DE), famille originaire de Normandie. On trouve SIMON DE BRETIGNÈRES, célèbre Avocat au Parlement de Rouen, qui plaida en 1563 devant le Roi CHARLES IX, lorsque ce Prince y fut déclaré majeur. Il eut entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et JACQUES, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

FRANÇOIS DE BRETIGNÈRES, aussi Avocat au Parlement de Rouen en 1570, eut de *Thomine de Quincestre* deux garçons. L'aîné, nommé

FRANÇOIS DE BRETIGNÈRES, aussi Avocat au Parlement de Rouen, pourvu le 6 Septembre 1613 de la charge de Procureur-Général au même Parlement, & reçu le 26 Novembre suivant, eut cette charge de la Reine-Mère, à la recommandation du Maréchal de Bassompierre, pour lequel il avoit plaidé au Parlement de Rouen. La Province de Normandie paya pour lui les 20000 livres qu'il devoit donner à la veuve de Nicolas le Jumel, son prédécesseur. Il mourut en 1632, & avoit épousé *Louise de Pleurre*, qui testa le 9 Mai 1652, fille de *Pierre*, Maître des Comptes, & de *Denise le Prêtre*. De ce mariage naquirent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. Et CHARLES, Capitaine de Cavalerie, marié, & dont la postérité est éteinte.

PIERRE DE BRETIGNÈRES, Sieur de la Pertuisière, Conseiller au Parlement de Paris le 6 Février 1651, mort le 19 Février 1696, âgé de 74 ans, & inhumé à St.-Sulpice, avoit épousé, le 8 Août 1654, *Marthe Petiny*, morte le 19 Septembre 1687, âgée de 53 ans, fille de *François*, & d'*Anne le Quesne*, dont :

PIERRE DE BRETIGNÈRES, IIe du nom, Sieur de la Pertuisière, Substitut du Procureur-Général du Parlement de Paris le 6 Mai 1688, Conseiller au Grand-Conseil le 2 Mars 1694, qui se démit de cette charge au mois de Mai 1719. Il avoit épousé 1° *Marie d'Alençon*, morte en couches le 23 Décembre 1691, fille d'*Antoine*, Sieur de Saucouse, Contrôleur-Général de la Maison de GASTON, Duc d'Orléans, & de *Marie de Corberon* ; 2° en Mai 1696, *Marie-Madeleine Duret*, morte le 23 Juillet 1699, âgée de 28 ans, fille d'*André*, Conseiller au Châtelet ; & 3° en Septembre 1705, *Louise-Francoise Chevalier*, fille de *François*, & de *Louise-Catherine Carchaut*. Du premier lit est née :

1. Une fille, morte jeune.

Du second :

2. PIERRE-JACQUES, qui suit ;
3. Et une fille, morte.

Du troisième sont issus :

Deux fils jumeaux, nés en 1711, morts en naissant ;

Et trois filles, mortes.

PIERRE-JACQUES DE BRETIGNÈRES, né le 28 Mai 1697, Conseiller au Parlement de Paris le 27 Février 1726, a épousé, 1° le 4 Mars 1726, *Florence-Anne le Comte*, fille de *Nicolas*, Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, & d'*Anne-Julienne Lottin-de-Charny* ; & 2° en Avril 1744, *Charlotte de Sauvion*, fille de *Jean-Charles*, Président en la Cour des Aides de Paris, & de *Madeleine de la Vigne*. Il a eu du premier lit :

1. FRANÇOISE, mariée à *Alexandre-François de Murard*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Président en la troisième Chambre des Enquêtes, mort en Août 1753, laissant trois filles.

Et du second lit :

2. Anne-Charles-René de Bretignères-de-Saint-Germain, né le 29 Juillet 1745, Conseiller au Parlement de Paris le 1er Mars 1765 ;
3. Et une fille, morte en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

Jacques de Bretignères, Sieur de la Pertuisière, second fils de Simon, Tresorier de France à Rouen, vivoit en 1570. Il avoit épousé *Marguerite Dery*, remariée à *Jacob le Roux*, Sieur de Touffreville, Conseiller au Parlement de Rouen, & fille de *Pierre*, Conseiller au même Parlement. Ils eurent :

1. Jacques, qui suit ;
2. Madeleine, mariée, le 16 Juin 1618, à *Jacques-Paul Anfrie-de-Chaulieu*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi;
3. Et Catherine, mariée, le 9 Janvier 1637, à *Gilles de Giverville*, Sieur de Glatigny, Conseiller en la Cour des Aides de Rouen.

Jacques de Bretignères, IIe du nom, Conseiller au Grand-Conseil le 4 Janvier 1633, mort en 1671, avoit épousé 1° *Anne Boulanger*, fille d'*Eustache*, Secrétaire du Roi, & de *Claude Picot* ; & 2° *Charlotte de Gray*, morte le 27 Juillet 1698, & inhumée à Sainte-Marguerite. Du premier lit naquit :

Jacques, qui suit.

Et du second :

Jacques-Etienne, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Vincennes, à qui Eustache Thibeuf donna la Terre de Saint-Germain près Corbeil.

Jacques de Bretignères, Conseiller au Grand-Conseil le 10 Septembre 1677, mourut sans alliance le 15 Juillet 1716.

Les armes : *d'or, à trois roses de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

BRÉTIGNY : *d'or, au lion dragonné de gueules, couronné d'argent.*

BRÉTIGNY : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef au canton dextre d'une étoile de sable.*

BRETON (le). Suivant un *Mémoire envoyé*, cette famille noble est des plus anciennes; cependant on n'en remonte la filiation qu'à

Louis le Breton, Ecuyer, Seigneur de Brichantel & de la Perrière, qui épousa *Catherine Duplessis*, dont il eut :

Pierre le Breton, qui épousa, par contrat passé le 3 Mai 1559, sous le scel de la Châtellenie de Verets, *Jeanne de Nossay*, fille d'*Antoine de Nossay*, Seigneur de Lières, & de *Guillemette Baudet*, Dame de Terignay & de Lassay. De ce mariage naquit :

Jean le Breton, Seigneur du Puy, qui épousa, par contrat passé à Loches le 10 Novembre 1597, *M.... Mutault*, fille de *Gilbert Mutault*, Seigneur de Conternon, & de *Marguerite Dubreuil*, en présence de Jean le Breton, nommé à l'Archevêché de Bordeaux, d'Adrien le Breton, Seigneur de Chanceaux, & d'Hector le Breton, Seigneur de Gaumont, cousins paternels. Ils eurent :

Gilbert le Breton, Seigneur du Puy, Capitaine & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel, Gouverneur de la Ferté-Arnault, marié, 1° le 26 Novembre 1628, à *Claude Romanette*, morte sans enfans; 2° à *Madeleine d'Archambault*, morte sans postérité, sœur de *Jean d'Archambault*, Grand-Bailli de Châtillon-sur-Indre ; & 3° par contrat du 15 Avril 1646, passé devant *Claude Cordier*, Notaire à Nogent-le-Roi, à *Elisabeth Havart de Senantes*, fille de *Nicolas de Havart*, Seigneur de Senantes, & de *Madeleine de Salton*, en présence de Jean d'Archambault, Grand-Bailli d'Epée dudit Châtillon, & de Jean-François d'Archambault, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, & Aide-de-Camp du Roi. De ce dernier mariage il a eu :

François le Breton, Seigneur du Puy & de Châteauroux, Major du Régiment étranger du Monroux, né le 9 Septembre 1651, marié, par contrat passé devant *le Clerc*, Tabellion, sous le scel de Montfort-l'Amaury à Mittainville le 14 Novembre 1696, à *Julienne-Charlotte de Saint-Pol*, veuve de *Gilles du Quesnoy*, Seigneur de Mezières. Il laissa pour fils unique :

Gabriel-François le Breton de Chateauroux, qui épousa, par contrat passé à Epernon le 25 Octobre 1730, *Jeanne-Françoise Olivier*, dont il eut :

Jeanne-Julie le Breton de Chateauroux, décédée sans alliance. Sa succession paternelle a passé à Messieurs d'*Archambault*, comme descendans de *Nicolas Havart de Senantes.*

BRETON (le), Seigneur de la Doineterie, anciennement du surnom d'*Envrich*, famille maintenue dans sa Noblesse en 1716, de laquelle étoient Jean le Breton, Archevêque de

Bordeaux, mort en 1591 ; & HECTOR LE BRETON, Ecuyer, Seigneur de la Doineterie & de la Chesnaye, qui servit pendant 48 ans les Rois HENRI IV, & LOUIS XIII. Ce dernier Monarque, en considération des services recommandables qu'il lui avoit rendus & au feu Roi, lui permit d'ajouter à ses armes, qui étoient : *d'azur, à une étoile d'or, accompagnée de trois colombes d'argent, deux en chef & une en pointe, celles du chef affrontées ; au chef d'azur, chargé d'un lion issant de gueules, un écu d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or, à un filet de sable pour bordure,* au lieu & place de l'*étoile d'or,* qui étoit en cœur. (Voyez l'*Armorial génér. de France*, reg. II, part. I.)

BRETON (LE), Seigneur de la Livournerie, la Vallette, & de la Marre en Normandie, Généralité de Caen, & Election de Coutances, famille noble de laquelle étoit MARIE LE BRETON, de la ville de Coutances, mariée, le 15 Juillet 1671, à *Gilles de Cussi*, Seigneur de Belleval.

Les armes : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de sable, rangées en face, & accompagnées de trois écussons de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETON (LE), en Franche-Comté, famille Noble qui demeuroit à Salins dans les XIII[e] & XIV[e] siècles, & qui a fini à GUYETTE LE BRETON, laquelle disposa de ses biens au mois de Novembre 1336, en faveur de *Roland Baudouin*, son allié.

BRETON (LE), Sieur de Saint-Paul, Election de Valognes, en Normandie, Généralité de Caen, ancienne Noblesse, qui porte : *d'hermines, au chef de gueules.*

BRETON (LE), Sieur de Fougerai, Election de Mortain, famille annoblie en 1473, dont les armes sont : *d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETON (LE), en Bretagne & en Touraine : *d'azur, au chevron d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de trois besans d'or.*

BRETON (LE), en Bretagne : *d'azur, à trois bandes d'argent, chargées, chacune, de trois coquilles de gueules.*

BRETON (LE), même Province : *d'argent, à la croix dentelée de sable, cantonnée de quatre molettes d'éperons de même.*

BRETON (LE), même Province : *d'argent, à l'olivier de sinople, accosté à droite d'une croix pattée de gueules, & à gauche d'une moucheture d'hermines de sable.*

BRETON (LE), en Tréguier : *d'argent, à cinq fusées de sable, posées en fasce, & accompagnées de trois ogoesses, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRETON (LE), en Bretagne : *d'azur, à un cor-de-chasse d'argent, enguiché de même en sautoir.*

BRETON (LE), en Bretagne : *d'argent, au lion léopardé de sable, chargé sur l'épaule sénestre d'une molette d'éperon d'or.*

BRETON (LE), de Vaunoise, Election de Bellesme, Généralité d'Alençon, en Normandie, famille noble & ancienne, qui porte : *d'argent, à trois roses de gueules, 2 & 1.*

BRETON (LE), Seigneur de la Gueripiere, Gautries & de Resseantise, en Normandie, Généralité de Caen.

BRETON (LE), Seigneur de Cissay, le Viel, Bellesme, la Maugerie, &c., en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa Noblesse le 20 Juin 1666.

BRETONBONVILLIERS : *d'azur, au sautoir d'argent, accompagné de quatre roses de même.*

BRETONNIÈRE (LA). JEAN DE LA BRETONNIÈRE, qui vivoit en 1263, est le premier dont il soit fait mention.

PIERRE DE LA BRETONNIÈRE, Chevalier, Seigneur de Warty, Grand-Maître & Réformateur des Eaux & Forêts du Royaume, fut en grand crédit auprès du Roi FRANÇOIS I[er], & exerçoit encore sa charge en 1543.

JOACHIM DE LA BRETONNIÈRE, issu de JEAN, au IV[e] degré, Chevalier, Seigneur de Warty, quitta le nom de la Bretonnière, & étoit mort en 1556.

PHILIPPE DE WARTY, son fils, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1581, eut pour héritière sa sœur FRANÇOISE DE WARTY.

Les armes : *de gueules, à cinq fusées d'or, posées en bande.*

BRETONVILLIERS-LE-RAGOIS : *d'azur, au phénix d'argent, tenant de sa patte*

dextre un rameau de laurier d'or ; au chef d'argent, chargé de trois faucilles de gueules.

Une autre famille de ce nom porte : *de gueules, à un oiſeau couronné d'or.*

BRETOUILLAYE-DE-WARTHY : *de gueules, à cinq loſanges d'or.*

BRETTES, en Limouſin : *d'argent, à trois vaches de gueules, accolées & clarinées d'azur, paſſantes l'une ſur l'autre.* Voyez l'*Armor. gén. de France*, reg. I, part. I, p. 95.

* BRETTEVILLE. Voyez BRIQUEVILLE.

BRETTEVILLE, famille noble de Normandie, à 3 lieues de Caen. ETIENNE DU BOIS DE BRETTEVILLE, connu ſous le nom de l'*Abbé de Bretteville*, né en Octobre 1650, ſe fit Jéſuite en 1667, & quitta cet état en 1678, pour s'appliquer avec ſuccès à l'inſtruction des jeunes Eccléſiaſtiques, qui ſe deſtinoient au miniſtère de la prédication. Il mourut en 1688. On a de lui des *Eſſais de ſermons pour le Carême & pour les dimanches de l'année.* Voyez Moréri.

BRETUEIL, en Normandie : *d'or, à trois roſes de gueules, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil du champ.*

BRETUEIL, même Province : *de ſable au cerf d'or.*

BRETUEIL : *d'argent, au ſautoir de gueules, bordé de ſable.*

BREUGNON. N..... DE BREUGNON, Capitaine de Vaiſſeau, nommé par le Roi, en Février 1767, ſon Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Roi de Maroc, & au mois d'Août de la même année Chef d'Eſcadre, a épouſé, par contrat ſigné le 22 Novembre 1767, Madame de *Saint-Sauveur.*

BREUIL DE THÉON. Voyez THÉON.

BREUIL (DU), dans la Marche & en Bourbonnois, famille qui remonte ſa filiation à

I. ANTOINE DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur du Breuil, mort ainſi que *Marie de la Motte*, ſa femme, avant le 23 juin 1549. Ils eurent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de la Motte, ainſi qualifié dans une tranſaction qu'il fit avec ſon frère le 23 Juin 1549, ſur le partage des biens de leurs père & mère, prit le parti des armes à 18 ans, & ſervit dans l'Armée du Roi en Italie.

II. PIERRE DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur du Breuil, rendit le 23 Juillet 1548, à *Gabriel du Plantadis*, Ecuyer, Seigneur du Boſt & Maignat, aveu des héritages que PHILIBERT, ſon frère, lui avoit cédés dans la mouvance de Maignat, & mourut avant le 24 Mars 1579. Il avoit épouſé, avant le 23 juin 1549, *Gabrielle de Tenelle* dont il eut :

1. LÉONARD, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. LÉONARD DU BREUIL, Ecuyer, Seigneur du Breuil, d'Arfeville & de Védignac, acquit la Juſtice haute, moyenne & baſſe du lieu d'Arfeville & le village de la Vergne, paroiſſe de St.-Sulpice, de *haut & puiſſant Seigneur* Meſſire Gabriel Foucaud, Seigneur de Saint-Germain-de-Beaupré-de-Naillac, du Repaire, &c., Vicomte de Dougnon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, & Gouverneur pour Sa Majeſté des villes & château d'Argenton, &c., par acte des 29 Septembre 1598, & 10 Novembre 1614. Il épouſa, avant le 24 Mars 1579, *Jeanne du Peyroux*, dont :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur d'Arfeville, qui mourut avant le 30 Octobre 1623. Il épouſa, par contrat du 17 Février 1620 (ou du 12 Décembre 1622, ſuivant un acte original du 30 Octobre 1623), *Catherine de Barbançois*, fille de *Claude*, Ecuyer, Sieur des Roches & de la Faye, Gouverneur des Châteaux, Terre & Seigneurie de Dun, & d'*Anne de Sens ;*
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. ETIENNE, Ecuyer, Sieur & Prieur de Châtelus-le-Marcheix ;
4. PIERRE, Ecuyer, Sieur & Prieur d'Ars :
5. Et LÉONARD, Prêtre & Prieur d'Ars.

IV. FRANÇOIS DU BREUIL, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Breuil, de Védignac, de la Vergne & d'Arfeville, ſervit en qualité de Gendarme de la Compagnie du Maréchal de Thémines le 26 Octobre 1621, & fut l'un des Chevaux-Légers de la Compagnie des Seigneurs de Saint-Georges, dans l'Armée d'Italie, ſuivant un certificat du Maréchal de Créquy, donné le 30 Septembre 1635. Il eut, le 18 Août 1639, une commiſſion du Roi LOUIS XIII pour lever une Compagnie de 100 hommes d'armes à pied, & fut qualifié par ce Prince, le 18 Septembre 1640, *Meſtre-de-*

Camp du Régiment de Saint-Georges. Il fut donataire de fa mère, par un acte du 28 Mars 1637, & vivoit encore le 16 Février 1659. Il avoit époufé, dès le 28 Mai 1631, *Jacqueline Autier de Villemontée,* qui tefta le 16 Février 1659, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de Villemontée, & d'*Anne d'Efcorailles*, Dame de la Grange, & eut pour enfans :

1. Etienne, qui fuit;
2. Pierre, Ecuyer, Sieur de la Vergne, qui fervit d'abord en qualité de Chevau-Léger dans la Compagnie du Seigneur de Beaupré, fuivant un certificat qu'il lui en donna le 25 Avril 1647, & fut Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles au mois de Juillet 1668;
3. Jean, Ecuyer, Sieur d'Arfeville, Lieutenant dans le Régiment de la Meilleraye, avant le 24 Mai 1652, & qualifié l'un des Chevaux-Légers de la Compagnie du Seigneur de Montaguilan, dans un certificat que lui donna, le 10 Novembre 1653, le Sieur de Saint-Victor, Capitaine & Commandant du même Régiment de la Meilleraye, fervoit en qualité de Cornette dans la Compagnie du Chevalier de Birague le 10 Janvier 1655, & fut bleffé dangereufement à la bataille des Dunes en 1658. Il avoit époufé, par contrat du 7 Octobre 1661, *Judith de la Foffe*; mais on ignore s'il en eut des enfans;
4. Marc, Ecuyer, Sieur de l'Efclufe, maintenu avec fes frères Pierre & Jean, par Arrêt du Confeil rendu contradictoirement le 10 Octobre 1670, dans leur Nobleffe qu'ils avoient juftifiée par titres depuis 1544;
5. Jacques, Ecuyer, Prieur & Curé de Saint-Etienne de Chauffenat dans la Haute-Auvergne, ainfi qualifié dans un acte original du 6 Octobre 1675;
6. & 7. Marguerite & Gabrielle du Breuil Religieufes au Monaftère de Brageac, Ordre de St.-Benoît.

V. Etienne du Breuil, Ecuyer, Seigneur de Lourdoueix-Saint-Pierre & de Védignac (qu'on croit être le même qui obtint le 3 Juin 1668, du Marquis de Châteaugay, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Royal-Cravate, un certificat portant *qu'il avoit fervi dans fa Compagnie en qualité de Chevau-Léger pendant* 8 *mois*) époufa, par contrat du 17 Mai 1654, *Marie-Sylvie de Saint-Mort* (aliàs *Saint-Maure, Sainte-Maure* & *Sainte-More*), remariée, avant le 6 Octobre 1675, à *Antoine de Villers*, Ecuyer, Sieur du Merger, Sous-Brigadier des Gardes de Philippe, Duc d'Orléans. Elle étoit fille de *François*, Ecuyer, Sieur de Lourdoueix, & de *Gilberte de N...*, & eut de fon premier mariage :

1. Joseph, qui fuit;
2. François, Ecuyer;
3. Gabrielle, mariée, par contrat du 6 Octobre 1675, à Etienne du Breuil, fon coufin Ecuyer, Sieur de Gallemeau : il y eft fait mention d'un Louis du Breuil, Ecuyer, Sieur de Nizerolles, dont on ne trouve pas la jonction avec ceux-ci, & qui femble être le même qu'un Sieur du Breuil de Nizerolles, Ecuyer, lequel fervoit le 24 Août 1660, en qualité de Maréchal-des-Logis de la Compagnie de Chevaux-Légers du Seigneur de Saint-Victor;
4. Et Françoise, alliée, par contrat du 25 Janvier 1693, à *Sylvain André*, Ecuyer, Sieur de Soubeyrat, fils de *Jean*, Ecuyer, Sieur des Aulnais, & de *Jeanne Meignan*.

VI. Joseph du Breuil, Ecuyer, Seigneur de Lourdoueix-Saint-Pierre, Garde-du-Corps du Roi, baptifé le 21 Décembre 1656, étoit Cornette de Cavalerie, lorfque le 30 Janvier 1692 il obtint des Lettres d'héritier bénéficiaire de fa mère. Il mourut le 21 Décembre 1727 & avoit époufé, le 15 Mai 1694, *Anne André*, fœur de *Sylvain*. Il a laiffé :

1. François, qui fuit;
2. Charles, Eccléfiaftique;
3. Georges, Prêtre, Curé de Lourdoueix-Saint-Pierre, Diocèfe de Limoges;
4. Et Catherine, née le 12 Novembre 1697, & reçue à Saint-Cyr, fur les preuves de fa Nobleffe, le 26 Avril 1707.

VII. François du Breuil, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Lourdoueix-Saint-Pierre s'eft marié, en 1733, à *Marie le Roux-de-Luffac*, morte en 1737, dont il a eu Geneviève-Charlotte du Breuil-de-Lourdoueix-Saint-Pierre.

SECONDE BRANCHE.

III Jean du Breuil, Ecuyer, Seigneur d'Arfeville, de Saint-Maurice & de Gallemeau, fecond fils de Pierre, & de *Gabrielle de Ténelle*, paffa conjointement avec Léonard du Breuil, fon frère aîné, une obligation au profit de Louis de Malleret, Ecuyer, Seigneur de Flayat, le 24 Mars 1579; fit un emploi d'une partie des deniers qui provenoient de la dot de fa femme, le 15 Avril 1586, & tefta le 6 Juin 1631. Par fon teftament il fit une fondation dans l'Eglife de Malleret, & chargea fes héritiers

d'y élever un tombeau sous lequel il voulut être enterré auprès de Françoise du Breuil, sa fille. Il mourut avant le 21 Août 1633. Il avoit épousé *Jeanne de Beaulne*, qui testa le 14 Novembre 1639, & laissa:

1. Léonard, qui suit;
2. & 3. Gabriel & Jean, Ecuyers, légataires de leur père, l'an 1631;
4. Etienne, qualifié *Prieur de Saint-Maurice* dans le Testament de sa mère, & *Curé de Poussanges* dans celui de Léonard du Breuil son frère;
5. Françoise, morte avant le 6 Juin 1631, & enterrée dans l'Eglise de Malleret;
6. Gilberte, vivante le 14 Novembre 1639 avec *Léonard Bouchet* son mari;
7. Anne, femme, avant le 14 Novembre 1639, de *François Galichier*;
8. Et Hélène, mariée, aussi avant le 14 Novembre 1639, à *Annet Bétholand*, Notaire Royal, & Greffier de la Baronnie de la Villeneuve-au-Comte.

IV. Léonard du Breuil, Ecuyer, Seigneur de Saint-Maurice, de Gallemeau & du Cros, institué héritier par le testament de son père l'an 1631, avoit servi en qualité de l'un des Ecuyers de la Grande-Ecurie du Roi, au mois de Janvier 1654, testa le 28 Mai 1653, & mourut avant le 1er Septembre 1669; il épousa, par contrat du 21 Août 1633, *Anne de Ségouzat*, fille d'*Annet*, Ecuyer, Sieur de l'Escluse, & de *Jeanne du Mont*, & laissa pour enfans:

1. Etienne, qui suit;
2. Et Gaspard, légataire de son père en 1653.

V. Etienne du Breuil, Ier du nom, Seigneur du Breuil, de la Vaux-du-Maine, de Védignac, d'Arfeville, de Gallemeau & de la Brosse, fut maintenu dans son ancienne Noblesse, tant par Arrêt du Conseil d'Etat rendu contradictoirement le 10 Octobre 1670, que par Ordonnance de M. le Vayer, Intendant de la Généralité de Moulins, du 3 Octobre 1698. On croit que c'est lui qui (suivant un certificat de Louis-Antoine de Madot, Sieur de Bourdicaud, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Siège Présidial de cette même Province, du 25 Mai 1694) servoit dans l'arrière-ban de la Province de la Marche, sous le nom de Sieur du Breuil-Galamaud. Il fut marié, 1° par contrat du 1er Septembre 1669, à *Catherine de la Motte*, fille de *Jacques*, qualifié Chevalier, Seigneur de la Motte, de Saint-Pardoux, &c. (petit-fils de *Jean de la Motte*, Seigneur de Saint-Pardoux, créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par le Roi Charles IX, le 21 Juin 1569), & d'*Anne de la Croix-d'Anglars*; & 2° par contrat du 6 Octobre 1675, à Gabrielle du Breuil, sa cousine, fille d'Etienne, & de *Marie-Sylvie de Saint-Mort-de-Lourdoueix*. Du premier lit il eut:

1. Marie, alliée à *N... de Bosredon*, d'une ancienne famille noble d'Auvergne.

Et du second:

2. Etienne, qui suit;
3. Claude-Etienne, Seigneur du Breuil, Capitaine dans le Régiment de Ruffec, depuis Barbançon, & Chevalier de St.-Louis;
4. Joseph, Seigneur de la Brosse, Capitaine dans le même Régiment de Ruffec, marié, par contrat du 7 Avril 1737, à *Marie-Louise de Monchy*, veuve d'*Antoine de Thibeauville*, Seigneur de la Riviere, de Montiers, &c., & fille de *Georges*, Seigneur de Monchy & de Tallemas, Capitaine des Gardes de Charles de Lorraine, Duc d'Elbeuf, & de *Marie-Louise de Ghistelles*;
5. Marie-Sylvie, mariée, par contrat du 1er Février 1704, à *Antoine de la Roche*, Ecuyer, Seigneur de Gallemeau & du Rouzet, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Prince de Tarente, & Chevalier de Saint-Louis, fils de *Joseph de la Roche*, aussi Ecuyer, Seigneur du Rouzet, & de *Gabrielle de la Blanchisse*;
6. 7. & 8. Marie, Anne, & Gabrielle du Breuil.

VI. Etienne du Breuil, IIe du nom, né le 6 Avril 1683, Seigneur de la Brosse, de Bressoles, de la Vaux-du-Maine & de Chauviere, commença à servir en Mars 1704, dans le Régiment de Bellefonds, Cavalerie, où il fut fait Cornette le 20 Juin 1706, puis Lieutenant le 6 Mai 1710; passa ensuite dans le Régiment de Ruffec, Cavalerie, depuis Barbançon, eut la Lieutenance de la Compagnie de Boursonne le 21 Juin 1719, & Commission de Capitaine le 18 Mars 1720, fut créé Chevalier de Saint-Louis le 25 Novembre 1732, & nommé Capitaine en pied de la Compagnie du Sieur d'Haussonville dans le même Régiment de Ruffec le 13 Décembre 1734. Il s'est trouvé dans ces différens emplois au siège d'Huy dans le Pays de Liège en 1705, à la bataille de Ramillies, où il reçut deux coups de feu en 1706, & à l'affaire d'Oudenarde où il eut un cheval tué sous lui en 1708; fut détaché en 1709 à la bataille de Malplaquet, pour

ſoutenir une attaque d'Infanterie, ſe ſignala à l'affaire de Denain en 1712, au paſſage du Rhin en 1733, aux ſièges de Kehl, de Philippsbourg, & dans toutes les autres occaſions où il a été employé juſqu'à ſa mort, arrivée à Strasbourg le 13 Avril 1743. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Octobre 1722, du conſentement d'ETIENNE DU BREUIL ſon père, *Marie-Eliſabeth de Salvert*, fille de *Gilbert-Marien*, Ecuyer, Seigneur de Fouranges, & de *Charlotte Martin*, & laiſſa entr'autres enfants:

1. VINCENT, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, né le 29 Août 1728;
3. JOSEPH, né le 5 Juillet 1732;
4. Et JEANNE DU BREUIL-DE-LA-BROSSE, née le 31 Août 1729, & reçue le 4 Avril 1740 à Saint-Cyr, où elle eſt morte au mois de Septembre 1743.

VII. VINCENT DU BREUIL, Ecuyer, né le 8 Janvier 1725, Seigneur de la Broſſe, d'abord Mouſquetaire du Roi dans la ſeconde Compagnie, puis Cornette dans le Régiment de Barbançon.

Les armes: *d'azur, à une ancre d'argent poſée en pal; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or.* (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. V. part. I.)

BREUIL (DU), en Touraine: *d'argent, à la faſce vivrée de gueules, bordée de ſable, accompagnée de deux jumelles auſſi de gueules, bordées de ſable.*

BREUIL (DU), Seigneur de Boſt, en Berry: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois glands avec leurs coupettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BREUIL (DU), en Bretagne: *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée de ſix merlettes de ſable, 3 en chef & 3 en pointe.*

BREUIL (DU), Seigneur de Caulombes & de Réauté, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes, ancienne Nobleſſe dont les armes ſont *les mêmes que ci-deſſus.*

BREUIL (DU), Ecuyer, Sieur de Lingeares, ancienne Nobleſſe, Election de Bayeux, en Normandie, Généralité de Caen, dont les armes ſont: *loſangé d'argent & d'azur; au chef de gueules, chargé de deux têtes de léopards d'or.*

BREUIL (DU), Ecuyer, Sieur de la Marguiliere, famille employée dans la recherche de 1666, Election de Mortain, Généralité d'Alençon, en Normandie, dont les armes ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croiſſans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BREUILLY, ou BREUSLY, ou BRUSLY, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes. La Roque, dans ſon *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, dit qu'on trouve, vers l'an 1400, ISABEAU DE BREUILLY, femme de *Guillaume de Thieuville.* Meſſire RAOUL DE BREUILLY étoit nommé comme parent de la Maiſon de Briqueville en 1523. Meſſire GUILLAUME DE BREUILLY, Chevalier, avoit pour femme, vers la fin du XV[e] ſiècle, *Guillemette d'Eſquay.* Gabriel du Moulin, dans ſon *Hiſt. de Normandie*, parle de Monſieur RAOUL DE BRUSLY, Chevalier-Banneret, & de Monſieur GUILLAUME DE BRUSLY, auſſi Chevalier-Banneret, qui portoient pour armes: *d'azur, au chef couſu de gueules, au lion d'or, couronné, brochant ſur le tout.*

BREUL (DU), en Bugey.

I. JEAN DU BREUL, Damoiſeau, vivant l'an 1300, épouſa *Catherine de Surron*, fille de *Guillaume de Surron*, Damoiſeau, & ſœur de *Jean & Girard de Surron*, Damoiſeaux, avec leſquels il eut différend pour le reſte de la dot de leur ſœur l'an 1345. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ETIENNE, Damoiſeau, vivant en 1336;
3. PIERRE, Damoiſeau, qui fit hommage avec ETIENNE DU BREUL, ſon frère, l'an 1336. Il épouſa *Blanche de Saint-Julien*, fille de *Hugues de Saint-Julien*, Chevalier, dont il eut:
   - HENRIETTE DU BREUL, morte ſans alliance;
4. GUILLAUME, Damoiſeau, mort ſans enfans l'an 1391;
5. ANTOINE, Chevalier;
6. Et MARGUERITE, dont l'alliance eſt ignorée.

II. JEAN DU BREUL, II[e] du nom, Damoiſeau, fit hommage à Humbert, Sire de Thoire & de Villars l'an 1373, & laiſſa:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. HUGONIN, Seigneur de *Corlier*, qui fit branche, rapportée ci-après;
3. Et ANTOINE, décédé ſans alliance.

III. FRANÇOIS DU BREUL, Damoiſeau, fit hommage au Sire de Thoire & de Villars l'an 1399, & depuis il paſſa le même hommage le 4 Novembre 1408, tant pour lui que pour

Hugonin du Breul, fon frère. Il époufa *Marie de Vins*, dont il eut :

1. Barthélemy, qui fuit;
2. Guillaume, mort fans hoirs;
3. Et Jeanne, dont on ignore l'alliance.

IV. Barthélemy du Breul, Chevalier, mourut avant fon père, laiffant plufieurs enfans, tous décédés auffi fans poftérité, favoir :

1. Pierre, Chevalier;
2. Jean, Damoifeau;
3. Luc, Religieux à Nantua en 1479;
4. & 5. Jeanne & Anne, mortes jeunes.

SECONDE BRANCHE.

III. Hugonin du Breul (*a*), Seigneur de Corlier, fecond fils de Jean, IIe du nom, Damoifeau, tefta en 1458. Il époufa, l'an 1427, *Guygonne de Chatard*, fœur de *Humbert de Chatard*, Prieur de Gigny en Comté, & fille de *Pierre de Chatard*, Seigneur de Mirigna en Bugey, & de *Jeannette du Vernay*, à caufe de laquelle alliance les defcendans écartelèrent leurs armes de celles de *Chatard*. Il laiffa une grande poftérité :

1. Philibert, qui fuit;
2. Etienne, Religieux à Nantua & Prieur de Saint-Alban;
3. Pierre, Chevalier, vivant l'an 1455 avec *Guillemette de l'Isle*, fa femme, dont il laiffa :
   - Henriette du Breul, femme de N...., Seigneur de *la Rochette*, en Savoie;
   - Et Anne du Breul, dont on ignore l'alliance;
4. Autre Pierre, dit *le Jeune*, Grand-Vicaire & Infirmier en l'Eglife de Nantua, puis Grand-Prieur de Saint-Claude l'an 1476;
5. Philippine, femme du Seigneur de *Charno*, en Comté;
6. 7. & 8. Béatrix, Jeanne & Françoise.

IV. Philibert du Breul, Chevalier, Seigneur de l'Isle en Bugey, époufa *Anne de la Baulme*, fille de *Guillaume de la Baulme*, Seigneur de Perès, & de *Louife de Genoft*. Il vivoit avec elle en 1480, & en eut :

1. Claude, qui fuit;
2. Maxime, Religieux & Chambrier de Nantua;
3. François, Religieux & Aumônier à Saint-Claude, puis Sacriftain à Nantua, & Prieur dudit Nantua l'an 1537;
4. Louise, Religieufe dans la Chartreufe de Salette en Dauphiné;
5. Philiberte, Religieufe au même lieu;
6. Jeanne, femme, 1° en 1481, de *Claude de Corveys*, Seigneur de Montarfier en Bugey; & 2° le 19 Février 1509, d'*Antoine de Cordon*, Seigneur des Marches & Gouverneur de Nice, fils puîné d'*Antoine de Cordon*, Seigneur des Marches, & de *Meraude de Chales;*
7. Et Antoinette, morte fille.

V. Claude du Breul, Seigneur de l'Isle, de Montarfier & de Chenavel, qui tefta en 1560, & fut marié, 1° le 22 Septembre 1483, à *Louife de Rogemont*, fille de *Claude de Rogemont*, Co-Seigneur de Verneaux; & 2° l'an 1501, à *Jeanne de Malain*, Dame de Montbarrey, fille de *Philibert de Malain*, Seigneur de Montbarrey, & de *Simonne d'Amanges*. Il laiffa du premier lit :

1. Antoinette, mariée, en 1516, à *Amé de Sacconney*, Seigneur d'Ogny, veuf de *Jacquemette du Nam*, dont *Marin de Sacconney*, & fils de *Guillaume*, Seigneur de *Sacconney*, & de *Marie d'Eftrées*;
2. Bertrand, qui fuit;
3. Etienne, Chevalier, mort fans alliance;
4. Pierre, Sacriftain de Nantua en 1544, puis Prieur dudit lieu en 1548;
5. Marie, Religieufe en la Chartreufe de Salette;
6. Jeanne, femme de *Humbert de Chiffé*, Ecuyer, Seigneur de Polinge en Genevois;
7. Marguerite, Religieufe à Neuville en Breffe;
8. Peronne, femme 1° de *Humbert de Feillens*, Seigneur de Chanay, fecond fils d'*Antoine de Feillens*, Seigneur de Vologna, & de *Claudine de Colombier*; & 2° d'*Alexandre de la Charme*, Seigneur de Pirajoux;
9. Et Anne, femme de *Marin de Sacconney*, fon neveu, Seigneur d'Ogny, veuf de *Girarde de Châtillon-de-Michaille.*

VI. Bertrand du Breul, Seigneur de la Baftie-fur-Cerdon, l'Isle, Efpeyffolles, le Chaftelard, Montarfier, Chenavel, &c., Confeiller & Maître-d'Hôtel de S. A. R. de Savoie, fut marié, l'an 1535, à *Louife du Chaftelard*, fille & héritière d'*André*, Seigneur du Chaftelard & d'Efpeyffolles, & de *Marguerite de la Vernée*, dont :

1. François, mort jeune;
2. Antoine, qui fuit;

(*a*) Guichenon, dans fon *Hiftoire de Breffe & de Bugey*, donne encore pour fils à Hugonin du Breul, Jean du Breul, Religieux & Chambrier de Nantua, Prieur des Crues, en Comté.

3. MARIE, Religieuse à Neuville en Bresse, puis Prieure de Blye en 1570 & 1585;
4. ADRIENNE, mariée, 1° à *Jean de Châtillon*, Seigneur du Chastelard en Semine, de la Maison de *Châtillon-de-Michaille;* & 2° à *Jean de Montfalcon*, Baron de Flaccieu, Gouverneur de Savoie, fils puîné de *Marin de Montfalcon*, Baron de Flaccieu, & d'*Antoinette de Clermont;*
5. ETIENNETTE-FRANÇOISE, mariée 1° à *Aynard de Molan*, Seigneur de Villereversure, fils de *Jean de Molan*, Seigneur de Montberthod, & de *Louise-Alix de Gerbais*, sa seconde femme; 2° à *Jean de Molan*, Seigneur de la Tour de Neuville, veuf d'*Aynarde de Maubec*, & fils de *Philibert de Molan*, & de *N...... d'Esquierre;* & 3° à *Claude de Mareste*, Seigneur de Chavannes en Bresse;
6. Et PHILIBERTE (*a*), femme de *Philibert de Pingon*, Baron de Cusy, Conseiller d'Etat, & Grand-Référendaire de Savoie, fils de *Louis*, Seigneur de *Pingon*, & de *Françoise de Chabeu.*

VII. ANTOINE DU BREUL fut premièrement Prieur-Commendataire de Nantua & de St.-Nithier de Clervaux en Montagne, puis, par le décès de son frère aîné, devint Seigneur de Montbarrey, de l'Isle, & de *la Bastie-sur-Cerdon.* Il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Prince, son Conseiller & premier Maître-d'Hôtel, & Commissaire-Général des Guerres deçà les monts. Il épousa, 1° le 29 Avril 1571, *Claire Grimaldi*, fille de *Jacques Grimaldi*, Patrice de Gènes, Comte de *San-Pietro in arenâ*, & d'*Argentine Spinola;* & 2° *Françoise de Seyturier*, veuve de *Jean de Montjouvent*, Seigneur du Chanay, & fille de *Jean de Seyturier*, Baron de Cornod, & de *Françoise de Conci.* De ce mariage il n'eut aucun enfant, mais du premier:

1. CLAUDE, qui suit;
2. BERTRAND, Baron de la Bastie, rapporté après son frère;
3. CLAUDINE, mariée, le 27 Juin 1602, à *François de Rosset*, Seigneur de Morfontaine, fils de *Benigne de Rosset*, Seigneur de Morfontaine, & de *Guillemette de Cajot-Burnans;*
4. EMMANUELLE, femme de *François de Grenaud*, Seigneur de Montillet, fils de *Bertrand de Grenaud*, Seigneur de Montillet;
5. Et MARIE, femme de *Balthasar*, Baron de *Gilly*, en Savoie.

VIII. CLAUDE DU BREUL, Seigneur du Barmey, Chevalier des Ordres de St.-Lazare & de St.-Maurice en Savoie, fut marié 1° à *Peronne Dormy*, fille de *N... Dormy*, Seigneur & Baron de Vinzelles en Mâconnois, & de *N... de Seyssel;* 2° à *Marie de Bordes;* & 3° à *Anne du Saix*, fille de *Humbert du Saix*, Seigneur d'Arnens, & de *Claudine du Pont*, de la Maison de *Mians* en Savoie, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint:

1. FRANÇOISE, Religieuse à Marcigny.

Et du second lit sont issus:

2. BERALD, qui suit;
3. ANDRÉ, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment d'Enghien;
4. JEAN-AIMÉ, Religieux à Nantua;
5. CLAUDE;
6. JEANNE, Religieuse à Marcigny;
7. PERONNE, Religieuse Bernardine à Seyssel;
8. Et ANGÉLIQUE, Religieuse de Sainte-Ursule à Châtillon-lès-Dombes.

IX. BERALD DU BREUL, Seigneur de Sacconney, épousa, au mois de Janvier 1650, *Emerantiane de Moyria*, fille de *Claude*, Seigneur de *Moyria*, & d'*Anne de Camus*, dont il eut des enfans.

BRANCHE
DE LA BASTIE.

VIII. BERTRAND DU BREUL, quoique fils puîné d'ANTOINE, Baron de la Bastie, & de *Claire Grimaldi*, sa première femme, obtint de son père néanmoins la meilleure partie de ses biens, & entr'autres les *Baronnies* de la *Bastie* & du *Chastelard.* Il fut marié, 1° le 17 Novembre 1610, à *Jeanne d'Ugnie*, fille de *François*, Seigneur d'*Ugnie* & de la Chaux en Comté, & de *Renée de l'Aubespin*, Dame de Varex; & 2° à *Gabrielle d'Andelot*, veuve de *Jean-Jacques d'Urigny*, Seigneur de la Vernée, & fille de *Claude d'Andelot*, Baron de Pressia, & d'*Anne de Vaudrey.* Il eut du premier lit:

1. CHARLES, décédé à Bourg, âgé de 7 à 8 ans;
2. ANNE, Religieuse en la Chartreuse de Salette en Dauphiné;
3. LOUISE, Religieuse, puis Supérieure de Sainte-Ursule à Bourg;
4. JEANNE-BAPTISTE, Religieuse au même lieu;
5. Et CHARLOTTE.

(*a*) Elle fut Gouvernante des Filles de MARGUERITE DE FRANCE, Duchesse de Savoie. (Moréri, édit. de 1759, tom. VIII, p. 367.)

Et du second lit vint :

6. Et autre ANNE.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au griffon d'azur*, qui est du Breul; *aux 2 & 3 fascé d'or & de gueules de six pièces, à l'aigle d'azur couronné d'argent, brochant sur le tout*, qui est de Chatard.

La Terre de la Bastie-sur-Cerdon, à laquelle furent unies celles de Chenavel, l'Isle, le Barrio, Chavagna & de Langes en Bugey, fut érigée en Baronnie par Lettres d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, du 20 Décembre 1570, en faveur d'ANTOINE DU BREUL.

BREURDENT, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa Noblesse le 24 Mai 1667.

* BREVANT, Seigneurie en Basse-Normandie, qui a donné le nom à une branche éteinte de la Maison de *la Luzerne-Beuzeville*, une des plus anciennes de la Province. Voyez LUZERNE.

BREVEDENT, en Normandie. Cette famille est divisée en deux branches principales, qui ont la même origine, avec des différences dans les armes, dont on trouvera l'explication d'après la Généalogie dressée sur titres que nous allons donner, & qui nous a été envoyée par une personne de considération & digne de foi.

On lit dans l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, tom. IV, pag. 1645, que RICHARD DE BREVEDENT étoit au nombre des Ecuyers employés à la guerre en 1285.

VALERIEN DE BREVEDENT, suivant les titres qui ont été produits par la famille, vivoit en 1289, ce qui est prouvé par un accord fait en 1404, entre MOREL DE BREVEDENT d'une part, & *Jean du Mesnil* de l'autre, au sujet du Fief de *Painel*, ledit MOREL DE BREVEDENT le possédant depuis VALERIEN DE BREVEDENT, à qui le Roi en avoit fait don en 1289. VALERIEN DE BREVEDENT, Seigneur de *Painel*, fut père de :

MOREL DE BREVEDENT, Ier du nom, Seigneur de Painel, qui eut :

ROBERT DE BREVEDENT, Seigneur de Painel, qui laissa :

MOREL DE BREVEDENT, IIe du nom, qui soutenoit le procès contre *Jean du Mesnil*, en 1404, au sujet du Fief de *Painel*. Il fut père de :

JEAN DE BREVEDENT, Seigneur de Painel, qui épousa la sœur de *Jean du Mesnil*, & céda tous ses droits sur les Fiefs qui faisoient la contestation.

BREVET DE BREVEDENT, Ecuyer, vivoit l'an 1395, qu'il paya une rente de 24 livres à la Duchesse d'Orléans. Il fut marié 1° à *Marguerite de Bray*, fille de *Nicolas*, morte sans enfans; & 2° à *Jeanne la Pipart*, Dame de Maneville-la-Pipart, dont :

1. RICHARD, Ecuyer, qui fut dispensé de foi & hommage, *étant de présent occupé dans le fait des guerres*, disent les Lettres données par le Roi le 18 Octobre 1449;
2. JEAMET, qu'on croit avoir formé la branche cadette;
3. Et JEAN.

La filiation peu suivie jusqu'à présent par le malheur des guerres, la perte des papiers & des titres, n'est bien prouvée que depuis CARDIN DE BREVEDENT, qui vivoit le 2 Juillet 1450, & qui rendit cette année là foi & hommage au Roi, pour un tiers de Fief *de haubert*, sis dans la Vicomté d'Auge. Les preuves en furent faites en 1596 devant HENRI IV, d'après les enquêtes & le témoignage des anciens du lieu *du Pin*, joignant la Paroisse de *Brevedent*, en foi de quoi le Roi HENRI IV fit délivrer des Lettres de *confirmation de Noblesse très-honorables* pour la famille, puisqu'il y est dit *qu'elle descend de la Maison* DE BREVEDENT, *longue ancienneté, Noble, domiciliée en la Seigneurie de Brevedent, joignant ledit lieu du Pin jusqu'à environ 50 ans, que ladite Seigneurie seroit sortie par échange des mains de* JACQUES DE BREVEDENT..... *que la famille dudit* DE BREVEDENT *dès long-tems reconnue pour ses services, par les feus Rois nos prédécesseurs, & dès le règne du feu Roi, d'heureuse mémoire,* PHILIPPE-AUGUSTE, *dit le Conquérant, mais par l'injure des tems, guerres Angloises, & minorité de ses prédécesseurs, partie de Chartre, titres, & renseignemens de sa Généalogie & extraction, seroit perdue, & partie tirée des mains de sondit père par les Seigneurs du Pin, &c.* Ceci est copié mot pour mot des Lettres de confirmation de Noblesse accordées par le Roi HENRI IV à JEAN DE BREVEDENT-DU-BOCCAGE, l'an 1596. Il n'est point dit dans la Requête présentée à HENRI IV qu'elle étoit la femme de CARDIN DE BREVEDENT, mais il étoit père de :

ROBERT DE BREVEDENT, Ecuyer, faisant pro-

feffion des armes, qui époufa *Lucette le Foretier*, & en eut :

JEAN DE BREVEDENT, Ier du nom, Ecuyer, marié à AGATHE DE BREVEDENT, fa coufine, dont :

JEAN DE BREVEDENT, IIe du nom, Sieur du Boccage & de Saint-Nicot, le même qui obtint du Roi HENRI IV les Lettres de *confirmation de Nobleffe ancienne*, citées ci-deffus, & qu'on a mal-à-propos prifes pour des *Lettres d'annobliffement*, cette famille n'ayant jamais dérogé. Le Roi fit don à ce JEAN DE BREVEDENT de 104 livres de rente, pour le dédommager des pertes faites par le pillage de fa Maifon. Il fut père de :

JEAN DE BREVEDENT, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Caneuvre, vivant en 1618. Il eut plufieurs enfans, entr'autres :

CHARLES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur du Boccage, qui époufa *Catherine de Nollent*, dont GABRIEL DE BREVEDENT, qui a fervi dans la Compagnie des Gendarmes; il époufa *Marie du Val*, & en eut :

JEAN DE BREVEDENT, IVe du nom, Ecuyer, Sieur du Pleffis, Garde de Marine le 10 Septembre 1681, commandant un bâtiment avec lequel il gardoit la côte de Normandie en 1690 & 1693, Capitaine-Général des Gardes-Côtes de Honfleur le 21 Mai 1719. Il avoit époufé *Françoife le Doyen*, fille de *Henri le Doyen*, Ecuyer, Sieur d'Aubeuf, & de *Marie Haguelon*, dont il a eu :

ESPRIT-JEAN-BAPTISTE DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur du Boccage, & Seigneur d'Ablon près Pont-Audemer; il a fervi dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi en 1744, & a époufé *Marie-Anne de Manoury*, fille de *Guillaume de Manoury*, Ecuyer, & de *Marie-Thérèfe le Sueur*, dont :

LÉON-JEAN-BAPTISTE DE BREVEDENT, né le 29 Juillet 1746, reçu Page du Roi à la Petite-Ecurie, fur fes preuves de Nobleffe en 1762.

BRANCHE CADETTE.

Cette branche compte au nombre de fes aïeux JEAMET & CARDIN DE BREVEDENT. Il eft vraifemblable qu'elle defcend du dernier qui doit être le chef des deux branches, & père de :

ROBERT DE BREVEDENT, qui fut en grand crédit auprès du Cardinal d'Annebault, & époufa N... *Huaut*, d'une bonne famille de Paris, dont il laiffa :

1. DENIS, Sieur de Vanicroq, Abbé de Spire, Confeiller-Clerc au Parlement de Rouen, mort le 12 Juillet 1542, & inhumé dans la Paroiffe de St.-Sauveur de Rouen, où eft le tombeau de cette famille. Voyez l'*Hiftoire de Rouen*, tom. II, p. 293;
2. JACQUES, qui fuit;
3. MARCEAU, Religieux;
4. N...... mort écolier;
5. MARIE, femme de *Jean Guerot;*
6. Et AGATHE, femme de JEAN DE BREVEDENT, Ier du nom, Sieur de Caneuvre, fon parent.

JACQUES DE BREVEDENT, Confeiller au Parlement en 1534, Lieutenant-Général du Bailli de Rouen en 1547, mort en 1580, avoit époufé *Marie des Champs*, dont :

1. DENIS, Abbé de la Trappe, mort le 21 Juillet 1573;
2. RENÉ, Sieur de Vanicroq, l'un des 12 Capitaines de la ville de Rouen, lequel eft rappelé dans les Lettres *de Confirmation d'ancienne Nobleffe* de 1596;
3. JEAN, qui fuit;
4. & 5. Autre JEAN, dit *le Jeune*, & LOUIS, morts jeunes;
6. MARIE, femme de *Vincent le Tellier*, Ecuyer, Sieur du Mefnil;
7. ANNE, morte le 31 Janvier 1600, femme de *Robert Cavelier*, Ecuyer, Sieur de Vilquier. De cette alliance defcendoit feu M. *Potier-de-Novion;*
8. Et CATHERINE, femme de *Georges Langlois-de-Motteville.*

JEAN DE BREVEDENT, dit *l'aîné*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Rouen par la réfignation de fon père en 1668, mort en 1690, époufa *Marie Gontren*, fille unique de *Clément Gontren*, Ecuyer, & laiffa :

1. JEAN-JACQUES, qui fuit;
2. MARC-ANTOINE, auteur du rameau de *Saint-Martin*, rapporté ci-après;
3. FRANÇOIS, auteur du rameau de *Sahurs*, qui viendra en fon rang;
4. DIANE, femme de *François Prévôt*, Seigneur de *Cocherel;*
5. MADELEINE, mariée 1° à *N... du Bois;* & 2° au Baron de *Saint-Remy;*
6. Et MARGUERITE, femme du Sieur de *Creny.*

JEAN-JACQUES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur des Cateliers & d'Oifelle, époufa *Marguerite de Caradas*, dont il eut trois fils & deux filles. L'aîné,

ROBERT DE BREVEDENT, Ecuyer, épousa *Susanne de Biville* ; de cette alliance vint :

LÉONOR DE BREVEDENT, Ecuyer, qui, pour s'être battu en duel, fut obligé de passer en Lorraine, où il a épousé *Charlotte*, fille naturelle & reconnue du Duc CHARLES DE LORRAINE, dont il a eu :

BERNARDIN-AUGUSTE DE BREVEDENT, Ecuyer, vivant en 1760, sans être marié.

Rameau de SAINT-MARTIN.

MARC-ANTOINE DE BREVEDENT, Ier du nom, second fils de JEAN & de *Marie Gontren*, étoit Conseiller au Parlement de Rouen en 1600, & mourut en 1637. Il eut de *Jeanne le Blanc*, fille de *Pierre le Blanc*, Ecuyer :

1. MARC-ANTOINE, qui suit;
2. CHARLES, auteur du rameau de *Giverni*, rapporté ci-après ;
3. Et CATHERINE, femme de *Gilles-Eudes*, Ecuyer, Sieur de *Berengeville*.

MARC-ANTOINE DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de la Houssaye, Conseiller au Parlement de Rouen en 1637, Lieutenant-Général du Bailli de Rouen en 1650, mourut en 1679. Il avoit épousé *Catherine le Roux*, fille de *Claude le Roux*, Seigneur de Bourgtheroulde & de Saint-Aubin, & de *Marie Cavelier*, dont 9 enfans, entr'autres :

1. MARC-ANTOINE, qui suit;
2. FRANÇOISE, femme de *Samson Vaignon ;*
3. CATHERINE, femme de *Nicolas Puchot ;*
4. & 5. Deux filles, Religieuses ;

Et quatre garçons, morts jeunes.

MARC-ANTOINE DE BREVEDENT, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Houssaye, Conseiller au Parlement de Rouen en 1668, a succédé à son père dans la charge de Lieutenant-Général du Bailli de Rouen en 1679 ; il est mort en 1689, & a eu de *Marie Loquet :*

1. JEAN-JACQUES, qui suit ;
2. ANNE, femme de M. de *Piennes ;*

Et trois autres enfans, morts sans postérité.

JEAN-JACQUES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de Saint-Martin & de la Houssaye, a épousé, en 1736, *N.. de Boutren*, dont ANNE DE BREVEDENT, femme de *N... le Sens*, Sieur de Morsan, veuve sans enfans depuis 1765.

Rameau de GIVERNI.

CHARLES DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de Giverni, second fils de MARC-ANTOINE, Ier du nom, & de *Jeanne le Blanc*, Maître des Comptes à Rouen, épousa *Anne Dorat*, fille de *N... Dorat*, Ecuyer, & d'*Antoinette le Grand*, tante de Messieurs de Saint-Contest & de Courteilles, dont CHARLES-DENIS DE BREVEDENT, Ecuyer, marié à *Marie de la Poterie*, fille de *Louis de la Poterie*, Ecuyer, & de *Marie Andrieu*, dont il a eu cinq filles; une seule a été mariée, savoir : MARGUERITE-CATHERINE DE BREVEDENT, morte le 31 Décembre 1764, femme, en 1714, de *François de Croismare*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Bretagne, Infanterie.

Rameau de SAHURS.

FRANÇOIS DE BREVEDENT, Ier du nom, Ecuyer, Sieur de Sahurs, troisième fils de JEAN, & de *Marie Gontren*, épousa, en 1616, *Marie Romé*, fille de *Laurent Romé*, Seigneur de Fresquisnes, & de *Marguerite de Hatty*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et ANGÉLIQUE, femme de *N... de Pardès-Moulinos*.

FRANÇOIS DE BREVEDENT, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Sahurs, épousa, en 1666, *Marie Bras-de-Chol*, fille de *François*, & de *Marie Besoches*, dont :

1. HENRI, qui suit ;
2. Et N... femme de *N... du Four*.

HENRI DE BREVEDENT, Ecuyer, Sieur de Sahurs & de Berville, Conseiller au Parlement de Rouen en 1683, épousa *Anne Maignard*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Sieur de Bernières, & de *Marie Coquerel*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. MARC-ANTOINE-HENRI, reçu Chevalier de Malte en 1695, Page du Roi à la Petite-Ecurie en 1702, mort à Landau, Cornette de Cavalerie;
3. PIERRE-LOUIS, Chevalier de Malte en 1695 ; aussi Page du Roi à la Petite-Ecurie, Commandeur, Grand-Bailli de la Morée & de Saint-Jean de Latran en 1762, connu sous le nom du *Bailli de Sahurs ;*
4. Et LOUIS-PIERRE, Chevalier de Malte en 1699, mort.

FRANÇOIS DE BREVEDENT, IIIe du nom Ecuyer, Seigneur de Sahurs, de Berville & de Bardouville, épousa *Susanne Planterose*. Il eut pour enfans :

1. HENRI-FRANÇOIS, qui suit;

2. Susanne, femme de *Claude-Pierre Eſtieure-de-Geffoſſe*, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1728, père de M. de Tremanville, Enſeigne de Gendarmerie en 1764 ;
3. Et Louise-Catherine, femme de *N... du Tot*, Comte de Varneville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Lieutenant des Gardes-du-Corps, mort ſans enfans.

Henri-François de Brevedent, Ecuyer, a épouſé *N... Mouret-du-Pont*, dont il a eu un fils, vivant en 1763.

Brevedent-*du-Boccage*, Seigneur d'Ablon près Pont-Audemer, porte : *d'azur, à la croix ancrée d'or ; au chef d'argent, chargé de trois anilles de ſable*. Et Brevedent-*de-Saint-Martin & de Sahurs*, porte : *d'argent, à trois anilles de ſable, au chef d'azur, chargé de cinq beſans d'or*.

* BREVES en Nivernois, Diocèſe d'Auxerre, Terre et Seigneurie portée en mariage par Anne de Nourry à *Jean Damas*, Seigneur de Montagu, triſaïeul de François de Damas, Seigneur de Montagu, triſaïeul de Françoise de Damas, mariée à *Denis Savary*, Seigneur du Pont, laquelle hérita des Terres de *Breves* & de Maulévrier. La Seigneurie de *Breves* unie aux fiefs & Seigneuries de *Sardy-lès-Forges* & de *Guyot de Mery*, fut érigée en *Comté* en 1625, en faveur de François Savary, Marquis de Maulévrier. Voyez MAULEVRIER.

Les armes de Breves-Savary : *parti, au 1 écartelé d'argent & de ſable ; au 2 de gueules, à la croix ancrée d'or, coupé d'un bandé d'or & d'azur de ſix pièces, à la bordure de gueules*.

BREVILLARDS, Seigneur de Courſon : *d'argent, à deux léopards paſſant de gueules*.

BRÉVILLE. C'eſt une famille noble de Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes. La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, p. 805, dit qu'Henri de Bréville tenoit un fief à Bréville l'an 1389.

Les armes : *de gueules, à trois roſes d'argent, les deux premières ſur le chef qui eſt de ſable, & l'autre en pointe*.

BREZAIS, Seigneur de Boiſamies en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 10 Avril 1666.

BREZAL, en Bretagne : *de gueules, à ſix beſans d'or, 3, 2 & 1*.

BREZCANUEL, en Brelez, Evêché de Léon : *écartelé d'argent & de gueules*.

* BREZÉ, en Anjou, Terre & Seigneurie qui eſt entrée, au commencement du XVe ſiècle, dans la Maiſon de *Maillé*, par l'alliance de *Jeanne de l'Eſtang*, Dame de Brezé, fille de *Macé de l'Eſtang*, & de *Catherine*, Dame de Brezé, avec *Payen* ou *Pean de Maillé*, Seigneur de Saint-Georges-du-Bois, fils puîné d'*Hardouin*, V^e^ du nom, Seigneur de Maillé, & de *Jeanne de Beauçay*, lequel fut Sénéchal de Périgord & de Quercy, puis de Poitou & de Limoges, en 1341, & mourut vers 1347.

Claire-Clémence de Maillé vendit, depuis ſon mariage, la Seigneurie de Brezé à *Thomas Dreux*, Ier du nom, Conſeiller au Parlement de Paris, en faveur duquel la Seigneurie de *Brezé* fut érigée en Marquiſat par Lettres d'Août 1685, regiſtrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Paris les 23 Juillet & 5 Août 1686. Voy. DREUX-DE-NANCRÉ. Elle fut mariée, le 11 Février 1641, à Louis de Bourbon, IIe du nom, Prince de Condé, ſurnommé *le Grand*, & devint héritière des Duchés de Fronſac & de Caumont, & du Marquiſat de Brezé. Elle étoit fille d'*Urbain*, Marquis de Brezé, Maréchal de France, & de *Nicole du Pleſſis-Richelieu*.

L'ancienne Maiſon de Brezé éteinte a donné de Grands-Sénéchaux d'Anjou, un Maréchal de Normandie, un Grand-Veneur & un Grand-Aumônier de France, Evêque de Meaux. On trouve dans le P. Anſelme, tom. VIII, pag. 269, Geoffroy, Seigneur de Brezé en Anjou & de la Varenne, qui vivoit en 1288 & 1300 ; & Jean, Seigneur de Brezé, Chevalier, mort en 1293. Le premier par lequel il commence la filiation de cette Maiſon eſt

Jean de Brezé, Seigneur de la Varenne, qui plaidoit le 13 Février 1323 & en 1332, contre *Payen de Maillé*, & *Jeanne de Brezé*, ſa femme, Seigneur & Dame de Brezé, au ſujet de cette Terre & des biens ſitués dans le Bailliage de Tours, qui avoient appartenu à *Catherine*, fille de Jean de Brezé *le Vieil*, leur père. Il étoit mort en 1351, & eut pour deſcendant au Ve degré :

Pierre de Brezé, IIe du nom, Seigneur de la Varenne & de Briffac, Comte de Maulevrier, Grand-Sénéchal d'Anjou, de Poitou & de Normandie, dont il prêta ferment, ainfi que de la Capitainerie d'Angers, ès mains de l'Evêque de cette Ville, Chancelier du Roi de Sicile le 18 Novembre 1437. Il fuivit le Roi lorfqu'il alla au fecours de la ville de Saint-Maixent en 1440, & fut pourvu, le 12 Mai 1441, de l'Office de Sénéchal de Poitou, en quittant la Capitainerie d'Angers. Le Roi lui donna au mois de Décembre 1444, en confidération de fes fervices, les Terres de *Nogent-le-Roy*, *Anet*, *Breval* & *Montchauvet*, confifquées fur le Roi de Navarre. Il acquit, en 1445, celles de *Montfort*, *Aillac*, *Charlus* & autres, du Sire de Pons; fe trouva au fiège de la ville du Mans en 1447, fuivit le Roi à toutes les conquêtes qu'il fit en Normandie en 1449; étoit aux entreprifes de Conches, du Pont-de-l'Arche, de Verneuil, de Pont-Audemer, de Mantes, de Vernon & de la ville de Rouen, dont il fut Capitaine, & Gouverneur du pays de Caux après la reddition de la ville de Caen; fe trouva à la bataille de Formigny en 1450, où il acquit beaucoup d'honneur, & fut inftitué en 1451 Grand-Sénéchal & Réformateur du pays de Normandie. Il vendit la Terre de Broon, que fon neveu Jean de Brezé avoit acquife du Duc de Bretagne, à Henri de Villeblanche; paffa en Angleterre avec 4000 hommes d'armes au mois d'Août 1457, y prit la ville de Sandwick, & affifta au retour au procès criminel du Duc d'Alençon en la ville de Vendôme. Il obtint une fomme du Roi le 15 Janvier 1460, pour lui aider à fortifier fa ville de Nogent; mais après la mort de Charles VII, le Roi Louis XI le fit conftituer prifonnier au Château de Loches, & pour en fortir il promit d'aller en Sicile fervir le Duc d'Anjou, & confentit au mariage de fon fils avec la fœur naturelle du Roi le 21 Mars 1461. Il retourna, en 1462, en Angleterre avec 2000 hommes d'armes, d'où il revint fans aucun avantage, & fut tué le 17 Juillet 1465, à la journée de Montlhéry, laiffant de *Jeanne Crefpin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bec-Crefpin & de Mauny, & de *Jacqueline d'Auvrecher*, entr'autres enfans:

Jacques de Brezé, Comte de Maulévrier, Maréchal & Grand-Sénéchal de Normandie, Baron du Bec-Crefpin & de Mauny, Seigneur de la Varenne, de Briffac, de Nogent-le-Roy, d'Anet, de Breval, &c., qui mourut à Nogent-le-Roy le 14 Août 1494. Il époufa, le 21 Mars 1461, Charlotte, bâtarde de France, fille naturelle du Roi Charles VII & d'*Agnès Sorel*. De ce mariage vinrent fix enfans, entr'autres:

1. Louis de Brezé, Comte de Maulevrier, Baron du Bec-Crefpin & de Mauny, Seigneur de Nogent-le-Roy, Briffac, Anet, Breval & Montchauvet, Chevalier, Confeiller, Premier Chambellan du Roi, Chevalier de fon Ordre, Grand-Sénéchal & Gouverneur de Normandie, qui fut d'abord Capitaine de la feconde Compagnie des 100 Gentilshommes de la Maifon du Roi, pourvu le 17 Septembre 1510, dont il fe démit à la fin de 1527, & Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances. Il obtint du Roi Louis XI, en 1481, en confidération de ce qu'il étoit fon neveu, & à caufe de fon mariage projeté avec *Yolande de la Haye*, fille unique de *Louis*, Seigneur de Paffavant, & de Marie d'Orléans, qui néanmoins n'eut point d'exécution, le don de toutes les Terres que fon père avoit cédées au Roi pour l'amende de 100000 écus, en laquelle il avoit été condamné, & en fit hommage les 14 Mai 1484 & 26 Mai 1491; fut créé Grand-Sénéchal de Normandie le 30 Août 1490; & dans une quittance qu'il donna le 9 Novembre de la même année, il eft qualifié *Maréchal héréditaire, Grand-Sénéchal & Réformateur-Général du pays & Duché de Normandie*. Il exerça la Charge de Grand-Veneur de France depuis le 1er Janvier 1496, jufqu'au 31 Décembre 1497. Le Roi François Ier le fit Chevalier de fon Ordre à la cérémonie qui fe fit à Compiègne le 29 Septembre 1527, & il mourut à Anet le 23 Juillet 1531. Il avoit été marié 1° à *Catherine de Dreux*, Dame d'Efneval, fille de *Jean*, Seigneur de Beauffart & d'Efneval, & de *Gilette Picard*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° à *Diane de Poitiers*, depuis Ducheffe de Valentinois, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Jeanne de Batarnay*, fa première femme. De ce fecond mariage il eut:

   1. Françoise de Brezé, Comteffe de Maulevrier, &c., morte en 1574, qui époufa, le 19 Janvier 1538, *Robert de la Marck*, IVe du nom, Duc de Bouillon, Maréchal de France;
   2. Et Louise de Brezé, Dame d'Anet, qui époufa, le 1er Août 1547, *Claude de Lorraine*, Duc d'Aumale, fils puîné

de Guise, & d'*Antoinette de Bourbon-Vendôme ;*

2. Et GASTON, qui suit.

JACQUES DE BREZÉ eut pour fils naturels :

1. JACQUES, *bâtard* DE BREZÉ, Capitaine du Vieux-Palais de Rouen ;
2. Et GUILLAUME, Seigneur d'Auteuil, mentionné dans un Arrêt de l'Echiquier de Normandie de 1497, auteur de la branche des Seigneurs *du Breuil*, & de *Gaignonville*, rapportée ci-après.

Ils eurent, dit le Père Anselme, un frère nommé

ADRIEN DE BREZÉ, Curé de Manneville en 1525.

GASTON DE BREZÉ, Seigneur de Plannes, d'Auvrecher & de Plainbosc, Maréchal héréditaire de Normandie, fut substitué aux biens de sa Maison par la donation qu'en fit le Roi Louis XI à son frère aîné en 1481. Il est qualifié *Chevalier, Seigneur de Fauquernon* dans une quittance qu'il donna le 11 Avril 1516. Il laissa de *Marie de Cerisay*, Dame de Fauquernon & de la Haye-du-Puy, fille de *Christophe*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Marie de Maynneville :*

1. LOUIS, Grand-Aumônier de France, Evêque de Meaux, Trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, Abbé de St.-Faron de Meaux & d'Igny, Seigneur de la Haye-du-Puy, de Manneville & de Fauquernon, qui fut nommé à cet Evêché à la recommandation de la Duchesse de Valentinois, veuve du Comte de Maulevrier, son oncle, dont il prit possession le 31 Mars 1554, & fut pourvu en 1556, à la même recommandation, de la charge de Grand-Aumônier de France, après la mort de l'Abbé de Pontleroy, par Lettres du 1er Juin 1556. Il l'exerça jusqu'au décès du Roi HENRI II, aux obsèques duquel il assista en cette qualité en 1559, & ensuite au Concile de Trente. Il gouverna son Eglise de Meaux jusqu'en 1565, que Jean du Tillet fut pourvu de cet Evêché sur sa démission. Il y rentra en 1570, mourut à Paris le 15 Septembre 1589, & fut enterré dans sa Cathédrale ;
2. CATHERINE, qui fut la première femme de *Nicolas de Dreux*, Vidame & Baron d'Esneval, fils de *Jacques*, Seigneur d'Esneval, & de *Madeleine de Hames*, sa première femme ;
3. Et FRANÇOISE DE BREZÉ, mariée à *Gilles le Roy*, Seigneur du Chillou, fils de *Guyon*, Seigneur dudit lieu, & d'*Isabeau de Beauval*, sa première femme.

BRANCHE

des Seigneurs DU BREUIL *& de* GAIGNONVILLE.

GUILLAUME DE BREZÉ, Seigneur du Breuil, épousa, le 3 Juillet 1525, *Jacqueline Toustain*, fille de *Jean*, Ecuyer.

GUILLAUME DE BREZÉ, IIe du nom, son fils, Seigneur du Breuil, ne vivoit plus en 1565. Il est qualifié *Ecuyer* dans le traité de mariage de son fils de l'an 1595. Il eut de *Catherine de la Mazure :*

1. JEAN, qui suit ;
2. Et SUSANNE, mariée, par traité du 25 Octobre 1565, à *Etienne le Franc*, Seigneur de la Vieuville.

JEAN DE BREZÉ, Ecuyer, Seigneur du Breuil, est qualifié *Ecuyer*, Seigneur du Breuil & de Gayers, dans un bail d'héritages du 1er Novembre 1579. Il épousa, par traité du 22 Mai 1595, *Madeleine de Vaudrets*, remariée à *Robert de Fouquerolles*, Ecuyer, Seigneur du Bosc, & fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Harbouville, & de *N... de Beaunay*. Du premier lit vinrent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Alexandre de Castillon*, Ecuyer.

ANTOINE DE BREZÉ, Ecuyer, Seigneur de Gaignonville, fut marié, 1° par traité du 13 Novembre 1614, à *Madeleine de la Rivière*, fille aînée de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, & de *Madeleine Regnoult ;* & 2° par traité du 2 Avril 1642, à *Françoise Alexandre*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Marguerite de Mahiel*. De sa première femme il eut :

PHILIPPE DE BREZÉ, Ecuyer, Seigneur de Gaignonville, qui demeuroit en la Paroisse de Gerville, Election de Montivilliers, lorsqu'il produisit ses titres conjointement avec sa belle-mère, devant M. *Barrin de la Galissonnière*, Intendant de la Généralité de Rouen, le 30 Mars 1669.

Les armes de la Maison de Brezé sont : *d'azur, à huit croisettes d'or, posées en orle autour d'un écusson aussi d'or, comblé d'azur, & l'azur rempli d'argent*. Les Seigneurs *du Breuil* & de *Gaignonville* brisoient ces armes *d'une barre*.

BREZONS. C'étoit une ancienne & illustre Maison d'Auvergne, qui est éteinte.

AMBLARD DE BREZONS, issu de cette ancienne Maison, fonda, vers l'an 1000, le Monastère

& l'Eglise de Saint-Flour, & lui céda & transporta à perpétuité le fief & la justice qu'il avoit en la Ville de Saint-Flour. C'est cette même Eglise qui a été érigée depuis en *Evêché* par le Pape JEAN XXII.

Un autre AMBLARD DE BREZONS, différent de celui dont on vient de parler, & ASTORG DE BREZONS son neveu, donnèrent l'an 1173 à l'Abbaye & Monastère de Bonneval, de l'Ordre de Cîteaux, à 4 lieues de Rodès, tous les droits seigneuriaux qu'ils avoient aux villages & territoires de Freissanet & Combret.

ETIENNE, ARMAND, & un autre AMBLARD DE BREZONS, & *Passador* leur mère, donnèrent à la même Abbaye 25 septiers de bled de rente à prendre sur les appartenances du même village. Ces titres sont dans les archives de l'Abbaye de Bonneval. L'on voit, dans la généalogie de la Maison d'Estaing, que PIERRE DE BREZONS, qui a vécu depuis 1300 jusqu'après 1376, est qualifié de *Chevalier* & de *Haut & Puissant Seigneur* dans son contrat de mariage, daté du 30 Novembre 1376, avec *Marguerite d'Estaing*, & dans le testament de ladite Dame. Du tems de *Bernard d'Armagnac*, Connétable de France, sous le règne de CHARLES VI, un Seigneur de la Maison DE BREZONS étoit Gouverneur de Carladez. Dans les hommages, aveux & dénombremens des vassaux de la Haute-Auvergne, rendus en 1503 au Bailli des montagnes d'Auvergne, ou à son Lieutenant, en conséquence d'une Commission du Roi LOUIS XII, Messire BONNET DE BREZONS rendit hommage de toutes ses Terres situées en ce pays, & donna un dénombrement de ce qu'il tenoit du Roi, de la Vicomté de Murat, de l'Evêque de Clermont, de l'Evêque de Saint-Flour & du Baron de Pierrefort. Il donna aussi la liste de tous ses vassaux. A ce BONNET DE BREZONS succéda TRISTAN DE BREZONS; à celui-ci CHARLES DE BREZONS; & à ce dernier, FRANÇOIS DE BREZONS, qui fut Capitaine pour le Roi, des Château & Forteresse de la Ville & Vicomté de Murat. Dans les actes de ce tems-là où il eut quelque part, il est qualifié *haut & puissant Seigneur Messire* FRANÇOIS DE BREZONS. Il épousa *Marie dè Berton-Crillon*, de laquelle il n'eut point d'enfans; mais il eut tant d'estime pour elle, que par son testament olographe, il l'institua son héritière universelle. Ce testament fut ouvert après sa mort par le Juge Présidial d'Appeaux des Vicomtés de Carlat & Murat, le 1er Février 1622. *Marie de Berton* étoit fille de *Claude de Berton*, & de *Catherine de Joyeuse*, veuve en premières noces d'*Ennemond de Brancas*, dont elle avoit eu *Georges*, Duc de *Brancas*. *Marie de Berton*, mourant sans enfans, donna par son testament reçu par *Mareli*, Notaire, tous ses biens audit *Georges de Brancas*, d'Avignon, son frère utérin, & au Comte de *Brancas*, son fils puîné; celui-ci mariant *Françoise de Brancas*, sa fille, avec ALPHONSE DE LORRAINE, Prince d'Harcourt, lui donna en dot les Terres & Seigneuries de Brezons, Montrial, Césens, Valeugheol & Lescure, qui toutes avoient appartenu à la Maison de Brezons. Ainsi finit la Maison de BREZONS, car les Seigneurs de *Nierebourse*, de *la Roque-Massebeau* & autres qui portent le nom DE BREZONS, sont issus de noble homme ANTOINE, bâtard DE BREZONS, Sieur de Nierebourse, qui, en cette qualité, l'an 1503, donna son aveu & dénombrement par-devant le Lieutenant du Bailli des Montagnes d'Auvergne. Les Seigneurs de *la Roque-Massebeau* sont des cadets de *Nierebourse*. Il y en a eu deux dans le siècle dernier qui ont utilement & glorieusement servi le Roi dans ses Armées.

BRIAILLE : *coupé, d'argent & de gueules; le premier, chargé d'une fasce du second; & celui-ci de 3 trèfles d'or, posés 2 & 1.*

BRIANÇON-VARSES, en Dauphiné : *d'azur, à la croix d'or.* Anciennement ils portoient : *d'azur, à une herse d'or en pal.*

* BRIANÇONNOIS, pays avec un ancien titre de *Comté*, qui fait partie de la Province du Dauphiné; il a été soumis aux Dauphins Viennois, mais avec de grandes réserves. Les Dauphins se qualifioient *Princes de Briançon* & *Comtes de Cézanne*. Après avoir appartenu aux Dauphins de Viennois, il passa sous la domination de la FRANCE en même tems que le reste du Dauphiné. Voyez ce mot.

§ BRIANSIAUX-DE-MILLEVILLE, famille établie à Dunkerque, dont est JEAN-LOUIS DE BRIANSIAUX, Ecuyer, Seigneur de Milleville, né à Dunkerque le 29 Décembre 1727, fils aîné de défunts MATHIEU BRIANSIAUX, commerçant dans la même ville, & de *Madeleine Hochart*, d'abord reçu Secrétaire du Roi, Audiencier près la Chancellerie du Parlement de Flandre en 1759, Chevalier de

l'Ordre du Roi, & pensionnaire de Sa Majesté. Il a été ennobli, sans finance, & ses enfans & descendans mâles & femelles, nés & à naître, en légitime mariage, par Lettres-Patentes données à Versailles le 10 Mars 1765, enregistrées au Parlement de Paris le 24 Mai, en la première Chambre de la Cour des Aides le 26 Juin & au greffe du Magistrat de la ville de Dunkerque le 4 Janvier 1766, reg. 14, fol. 152. Ces Lettres-Patentes ont été représentées le 26 Octobre 1776, transcrites & rétablies dans les registres & dépôts de la Cour des Aides de Paris, en vertu des déclarations du Roi, des 11 Mars & 15 Août 1776, registrées les 26 Mars & 21 Août suivant, & des Arrêts de la Cour des 29 Mars & 24 Avril 1776. Elles portent, entr'autres choses, que c'est en considération de son intelligence & du zèle qu'il a montrés dans les différentes opérations de commerce & de courses. Pendant la paix il a entrepris plusieurs branches de commerce dans différentes parties du monde. Lors de la déclaration de la guerre dernière de 1756 à 1762, il a été un des premiers & des plus ardens à courir sur les ennemis; a fait construire 18 corsaires qu'il a armés plusieurs fois, un de 40 canons, un de 24, un de 14, & les autres de 10 à 6 canons, avec lesquels il fit 28 armemens contre les ennemis de l'Etat, & s'est intéressé dans d'autres armemens de même espèce; ses entreprises ont employé une quantité considérable de matelots & d'ouvriers, ont attiré beaucoup d'étrangers à Dunkerque, & ont contribué à l'augmentation des gens de mer. Le succès de plusieurs de ses corsaires, en produisant un bénéfice réel à l'Etat, a causé un tort notable au commerce des ennemis. Les dépenses du Sieur Briansiaux-de-Milleville, & le produit des prises de ses Corsaires, ont fait circuler un argent immense dans la Flandre. Voici comme Sa Majesté s'exprime dans ses lettres : *En 1759, pour aider notre service de ses propres fonds, & faciliter les armemens que nous faisions alors à Dunkerque, il s'est mis à découvert de sommes considérables, & a altéré son crédit, &c.* Sa Majesté constate encore les faits ci-dessus, par commission royale du 10 Octobre 1765, & notamment les différentes branches de commerce que le Sieur de Milleville a entrepris dans plusieurs parties du monde, & les prises que ses corsaires ont faites pendant la guerre sur les ennemis de l'Etat. Tant de zèle & d'ardeur pour le service du Roi & de la Patrie, & tant d'avances & de dépenses faites qui ont altéré ses fonds, comme le disent les lettres de noblesse, lui ont mérité le cordon & la croix de l'Ordre Royal de Saint-Michel, dans lequel il a été reçu au Chapitre tenu à Paris le 2 Décembre 1765, avec dispense de deux autres degrés de noblesse. Il a obtenu aussi de Sa Majesté Danoise une gratification de 20000 liv. par forme d'indemnité d'un de ses vaisseaux corsaires pris dans un des ports neutres de ce Prince, contre toutes les règles de la guerre, par les Anglois, suivant une lettre de M. de Bernstorf, premier Ministre de ce Monarque, datée de Copenhague, le 5 Septembre 1769. Enfin Louis XV lui accorda, le 1er Janvier 1772, une pension de 10000 liv. sans retenue. Il a épousé, le 11 Mai 1750, *Marie-Jacqueline Looten*, née à Dunkerque le 26 Septembre 1726, fille de *Nicolas Looten*, Capitaine de navire marchand, & de *Marie-Louise Verhaghe*. De ce mariage il a eu, outre deux garçons & une fille morts :

1. Julie-Marie-Joséphine, née à Dunkerque le 9 Février 1759 ;
2. Et Emilie-Marie-Claire de Briansiaux de Milleville, née à Dunkerque le 8 Février 1761.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur, chargée de deux diamans d'argent en losange, surmontée d'un lion de gueules passant ; en cœur, deux ancres de sable posées en sautoir ; & la pointe de l'écu en forme de terrasse d'azur, endentée par le haut, & chargée aussi d'un diamant d'argent en losange.* Supports : *deux lions.*

BRIANSON, en Provence : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de trois roses de gueules, & en pointe d'une coquille d'azur.*

* BRIAS en Artois, Diocèse d'Arras, Terre & Seigneurie qui a donné son nom à une Maison également illustre par son ancienneté & par ses alliances, & qui a entrée dans tous les Chapitres nobles des Pays-Bas, où elle est admise depuis plus de 400 ans, sans interruption, jusqu'à présent.

Henri, Seigneur de Brias, est qualifié *Miles* (Chevalier) dans des actes des années 1199 & 1202, qu'il fit avec sa femme *Harvidis*, des donations aux Religieux de Clermarest. De

lui defcendoit Jean de Brias, Chevalier, Seigneur de Brias, qui fut tué à la bataille de Montlhéry, le 17 Juillet 1465, en combattant pour le Duc de Bourgogne. Il étoit neveu de N.... de Brias, reçue Chanoineffe à Maubeuge en 1414, & avoit époufé, en 1448, *Jeanne de Créquy*, Dame de Royon, au Comté de Saint-Paul en Artois, dont il laiffa :

1. Jacques, qui fuit;
2. Et Charles, qui a fait la branche des Seigneurs de *Royon*, rapportée ci-après.

Jacques de Brias, Chevalier, Seigneur de Brias, époufa, en troifièmes noces, vers 1510, *Jeanne du Pleffis*, dont :

Jacques de Brias, IIe du nom, Seigneur de Brias, néen 1512, Gouverneur de Renty en 1549, qu'il défendit contre les François, puis de Marienbourg en 1583, étant depuis 1558 Colonel d'un Régiment d'Infanterie Wallone, marié, par contrat du 20 Mai 1536, à *Jeanne de la Creffonnière*, morte en 1584, dont naquit :

Jacques de Brias, IIIe du nom, Seigneur de Brias, Baron de Moriamé, premier Pair de Liège, Gouverneur de Marienbourg, & Colonel d'un Régiment Wallon. Il époufa, le 17 Août 1584, *Adrienne de Nédonchel*, & en eut entr'autres enfans :

1. Charles, qui fuit;
2. Et Guislain, qui fut Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Commandeur de Molinos & de Lagunarota, Confeiller au Confeil Suprême de Guerre du Roi d'Efpagne, & Capitaine général de la Cavalerie légère de fon Armée contre le Portugal ; ce fut en fa faveur que la Terre & Seigneurie de Molengheim en Artois fut érigée en Marquifat par Lettres du Roi Catholique du 20 Juin 1645. Etant mort fans poftérité, ce Marquifat échut à Engelbert de Brias, fon neveu, mentionné ci-après.

Charles de Brias, Seigneur de Brias, en faveur duquel, comme en confidération de fa naiffance & de fes fervices militaires, la Seigneurie de Brias fut érigée en *Comté* avec réunion de celle de Briftel, Troifvaux, Groffart, Rolancour, Hernicourt, Saint-Martin, Glife, Béthonval, Lannoy & Gauchin, par Lettres du Roi Catholique du 30 Mai 1649. Le Comte de Brias, qui fut auffi Gouverneur de Marienbourg, mourut en 1655. Il époufa, par contrat du 4 Avril 1626, *Anne-Philiberte d'Immerfele*, morte en 1637, & laiffa entr'autres enfans :

1. Jacques-Théodore, Archevêque & Duc de Cambray, qui mourut le 16 Novembre 1694;
2. Et Engelbert, qui fuit.

Engelbert, Comte de Brias, Marquis de Molengheim, Baron de Moriamé, & premier Pair de Liège, mort le 21 Juillet 1677, fut marié, le 5 Février 1664, à *Ifabelle-Albertine*, morte le 12 Novembre 1677, fille de *Charles d'Argenteau*, Comte d'Effeneux & du Saint Empire. Ils eurent :

Quatre filles, Chanoineffes à Mons & à Maubeuge ;

Et Engelbert-Frédéric, qui fuit.

Engelbert-Frédéric, troifième Comte de Brias, Marquis de Molengheim, &c., mourut le 30 Juin 1703. Il époufa, le 14 Mai 1695, *Wilhelmine*, née Comteffe de *Mérode-de-Groesbeeck*, & du Saint-Empire. De ce mariage eft né :

Engelbert-Frédéric-Ferdinand, Comte de Brias, Seigneur des Terres franches de Fumay & Revin, Marquis de Molengheim, Baron de Moriamé, premier Pair de Liège, marié, le 16 Juillet 1749, à *Marie-Françoife*, Comteffe de *Hamal* & du Saint-Empire, née en 1732.

BRANCHE
des Seigneurs de Royon.

Charles-Louis de Brias, Seigneur de Royon, fecond fils de Jean & de *Jeanne de Créquy*, époufa, le 2 Novembre 1497, *Françoife de Humières*, fille de *Hugues*, Seigneur de Vittermont, Bailli de Namur, & d'*Ifabelle de Bailleul*, dont vint :

Antoine de Brias, Seigneur de Royon, vivant en 1547, allié à *Marie de Seneghem* ou *Zinneghen*, remariée à *Jean de Lalain*, dit *Penel*, Seigneur de la Barre, & fille de *Bernard de Seneghem*, Seigneur de Villecourt, Bailli de Caffel, & de *Jacqueline de Palme*. De ce mariage vint :

Bernard de Brias, Seigneur de Royon, d'Efpréaux, &c., Gouverneur d'Hefdin, marié, le 16 Février 1555, à *Marguerite de Peuffin*, morte en 1611, fille de *Jean*, Seigneur de Villecourt, & de *Jeanne d'Avelin*, dont :

Jean de Brias, Seigneur de Royon, de Lincelles, &c., Capitaine d'une Compagnie de 200 Lanciers au fervice d'Efpagne, qui époufa, le 27 Mai 1587, *Anne de Dion*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Wandonne, & d'*Anne d'Aix*, dite *de Lens-Aubigny*. Il eut :

François-Bernard de Brias, Seigneur de Royon, d'Efpréaux, de Bourg, de Lincelles, &c., qui eut de *Françoife d'Ongnies*, fa feconde femme, fille de *François*, Seigneur de Courieres, & d'*Odille de Noyelles:*

Louis-Joseph de Brias, Seigneur de Royon, Député général & ordinaire pour le corps de la Nobleffe des Etats d'Artois, en faveur duquel la Terre de *Royon* fut érigée en *Marquifat* par Lettres-Patentes de 1692. Il époufa *Marie-Alexandrine de Bernard*, fille de *Maximilien-François*, Seigneur d'Efquelmes, & de *Marie-Claire de Berghes*. Ils eurent:

Charles-Louis-François de Brias, Marquis de Royon, Seigneur d'Embry, &c., vivant en 1756, ancien Député général & ordinaire pour le corps de la nobleffe des Etats d'Artois, qui époufa, en 1711, *Marie-Eugénie-Brigitte de Croy*, ci-devant Chanoineffe de Maubeuge, morte en 1759, fille de *Balthafar-Charles-Jofeph*, dit le *Marquis de Molembais*, & de *Marie Philippine-Anne de Créquy*, héritière d'Erain, dont:

1. Ferdinand-Philippe-Bernard, dit le *Marquis de Brias*, Chevalier de Saint-Louis, cidevant Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, qui époufa, en 1750, *Marie-Françoife-Robertine d'Efclaibes*, Dame d'Huft & d'Efquelmes, morte le 15 Novembre 1753, fille aînée & héritière de *Charles-Antoine-Alexandre d'Efclaibes*, Comte d'Huft, & de *Marie-Marguerite de Bernard*, héritière d'Efquelmes, dont:

   Charles-Eugène-Bernard, dit le *Comte de Brias*, né à Saint-Omer, le 6 Février 1751.

2. Et Anne-François-Eugène, dit le *Chevalier de Brias*, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Rouffillon. (*Tabl. Gén.* part. VIII, pag. 52).

Les armes: *d'argent, à la fafce de fable, furmontée de trois cormorans de même, membrés & becqués de gueules:*

* BRICHANTEAU-DE-NANGIS. Nangis eft une petite ville en Brie, dont l'héritière époufa Fleury, fils naturel du Roi Philippe Ier. Leur fille, *Elifabeth*, Dame de *Nangis*, porta cette Terre à fon mari, *Amiel*, Seigneur de *Venify*. *Helvis*, Dame de *Nangis*, de Vienne, époufa *Pierre Britaut*, Seigneur de Nangis, Connétable du Royaume de Naples, & Grand-Pannetier de France. Sa fille, *Philippe*, devint Dame de *Nangis*, & époufa en 1260 *Bouchard de Montmorency*, Seigneur de Saint-Leu, dont la poftérité mafculine s'éteignit en 1402. *Marie de Vères*, Dame de Nangis, de Vienne, de Valjouan, fille unique de *Jean de Vères*, Seigneur de *Beauvais* & de *Nangis*, époufa, le 16 Août 1507, Louis Seigneur de Brichanteau, aïeul d'Antoine, Seigneur de Brichanteau, Amiral de France en 1589, reçu Chevalier du Saint-Efprit le 7 Janvier 1595, en faveur duquel *Nangis* fut érigé en *Marquifat*, par Lettres du mois de Novembre 1612. Il mourut le 9 Août 1617, & fut père de:

Nicolas de Brichanteau, Marquis de Nangis, reçu Chevalier du Saint-Efprit le 13 Janvier 1619, dont le fils:

Louis-Fauste de Brichanteau, Marquis de Nangis, Colonel du Régiment Royal la Marine, & Brigadier des Armées du Roi, mourut d'un coup de moufquet qu'il reçut en Allemagne le 8 Août 1690. Il avoit époufé, par difpenfe, le 14 Septembre 1676, *Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort*, fa coufine germaine, Dame du Comté de Gien, de la Vicomté de Meaux, de la Baronnie de Villemort & de Saint-Liébault, morte à Paris le 18 Octobre 1736, âgée de 73 ans. Il eut pour fils:

Louis-Armand de Brichanteau, Marquis de Nangis, Chevalier d'honneur de la Reine, qui fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 16 Mai 1728, & élevé à la dignité de Maréchal de France en 1741. Ce Seigneur étoit mort fans poftérité le 8 Octobre 1742. Le Marquifat de Nangis eft échu par droit de fucceffion à feu *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de fes Ordres, & Gouverneur d'Huningue, du chef de fon aïeule, Julie de Brichanteau, fille de l'Amiral, mariée à *Claude de Regnier*, Baron de Guerchy. Voyez REGNIER DE GUERCHY.

La Maifon de *Brichanteau* eft noble & ancienne, & tire fon nom d'une Terre dans la Beauce, dite *Brichantel* ou *Brichanteau*.

Les armes: *d'azur, à fix befans d'argent* 3, 2, 1.

BRIÇONNEAU: *d'azur, à la croix d'or.*

BRIÇONNET, famille originaire de Tours, illuftrée par un Garde-des-Sceaux-Chancelier de France, un Cardinal, deux Archevêques de Reims & des Evêques.

I. Jean Briçonnet, natif de Tours, mort le 13 Juillet 1447, eſt le premier dont le P. Anſelme faſſe mention.

II. Jean Briçonnet, IIe du nom, ſon fils aîné, Seigneur de Varennes, &c., enſuite Receveur-Général des Finances, eſt le premier qui fut inſtitué Maire de la Ville de Tours en 1462. Il mourut en Octobre 1493, laiſſant de *Jeanne Berthelot :*

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Jean, Secrétaire de Louis XI, mort le 26 Août 1427;
3. Martin, Grand-Archidiacre de Reims, Chanoine de St.-Martin & de St.-Gatien de Tours, Docteur en Théologie, mort en Septembre 1502;
4. Robert, Conſeiller au Parlement en Novembre 1481, enſuite Préſident aux Enquêtes, Chanoine de St.-Agnan d'Orléans & de St.-Quentin, Abbé de St.-Waaſt d'Arras en 1488, Préſident des Comptes en 1494, pourvu de la charge de Chancelier de France le 30 Août 1485, mais dont il ne jouit pas long-tems;
5. Pierre, Seigneur de Praville, qui a fait la branche des Seigneurs de *Cormes*, rapportée ci-après;
6. Et Guillaume Briçonnet, auteur de la branche des Seigneurs du *Pleſſis-Rideau*, qui viendra en ſon rang.

III. Guillaume Briçonnet fut Auditeur des Comptes à Paris en Novembre 1467, Conſeiller au Parlement en Avril 1469, & mourut en Juin 1477. Il eut de *Jeanne Brinon :*

1. Jean, Abbé de Blanche-Couronne, Conſeiller au Parlement de Paris en 1491, Vice-Chancelier de Bretagne, &c., mort en 1538;
2. Guillaume, qui ſuit;
3. Jean, Tréſorier de Frédéric d'Aragon, Roi de Naples;
4. Michel, Grand-Vicaire de Narbonne, enſuite Evêque de Nîmes, transféré en l'Egliſe de Lodève en 1560, & mort en 1574, âgé de 97 ans;
5. Regnaud, qui fut Argentier de François Ier, & Receveur-Général de Touraine;
6. Et Peronnelle, mariée à *Olivier Berault*, Receveur-Général des Finances en Anjou & en Bretagne.

IV. Guillaume Briçonnet, Seigneur de Glatigny, Secrétaire du Roi, Tréſorier de la Maiſon de la Reine & des 100 Gentilshommes du Roi en 1506, Receveur-Général du Maine en 1511, mourut en 1534. Il eut de *Claude de Leveville :*

1. Guillaume, Chanoine de Chartres, Prieur de Chene-Galon, qui céda ſon droit d'aîneſſe;
2. Jean, qui ſuit;
3. François, qui a fait la branche des Seigneurs de *Leveville*, rapportée ci-après;
4. Claude, Evêque de Lodève depuis 1561 juſqu'en 1566;

Et ſix filles, dont deux mariées, une morte fille, & trois Religieuſes.

V. Jean Briçonnet, Seigneur de Glatigny, fut Préſident à la Cour des Aides de Paris, & eut d'*Etiennette de Berulle,* trois garçons & deux filles.

VI. François Briçonnet, l'aîné, Seigneur de Glatigny, Conſeiller en la Cour des Aides, eut de *Clémence d'Elbenne :*

1. Alexandre, qui ſuit;
2. André, auteur de la branche des Seigneurs de *la Chauſſée*, rapportée ci-après;
3. Thomas, tige de la branche des Seigneurs des *Tournelles*, qui viendra en ſon rang;

Et ſix filles, dont deux mariées, & quatre Religieuſes.

VII. Alexandre Briçonnet, Seigneur de Glatigny, Général des Finances, épouſa *Françoiſe Maynard,* dont trois garçons & deux filles.

VIII. Charles Briçonnet, l'aîné, Seigneur de Glatigny, Préſident au Parlement de Metz, épouſa 1° *Angélique Crépin*, morte ſans enfans; & 2° *Madeleine Petau,* de laquelle il eut :

1. Alexandre, qui ſuit;
2. Guillaume, Major du Régiment du Roi, Infanterie;
3. Marie, morte en 1724, mariée, en 1703, à *Claude Huot*, Seigneur du Haut-Moulin;
4. Et une autre fille, mariée à *Alexandre Gillot*, Seigneur d'Aligny.

IX. Alexandre Briçonnet, Seigneur de Glatigny, d'abord Mouſquetaire, enſuite Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes le 15 Juin 1682, fut Sous-Aide-Major le 28 Janvier 1690, Lieutenant en Septembre 1692, & Capitaine-Commandant de la Colonelle en 1707.

BRANCHE des Seigneurs de la Chaussée.

VII. André Briçonnet, Seigneur du Meſ-

nil & de la Chaussée, Auditeur des Comptes, second fils de François, Seigneur de Glatigny, & de *Clémence d'Elbenne*, mourut le 10 Octobre 1652, & eut, entr'autres enfans, de *Louise Pithou*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Leger :

VIII. François-Bernard Briçonnet, Lieutenant des Chasses de Saint-Germain-en-Laye & de Versailles, mort en Décembre 1688, laissant de *Françoise le Prevost*, fille & héritière de *Paul*, Seigneur d'Oysonville, & de *Marie Chahu* :

1. François, qui suit ;
2. Et Louise-Marie, mariée, le 11 Mars 1690, à *Jean-Baptiste Frezeau*, Marquis de la Frezelière, Lieutenant-Général de l'Artillerie.

IX. François Briçonnet, Marquis d'Oysonville, Seigneur de la Chaussée, épousa, le 2 Septembre 1700, *Marie-Madeleine de Seve*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Chastignonville, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & de *Marie de Bernage*, dont il eut :

1. Paul Guy-Charles, Capitaine au Régiment du Roi ;
2. Claude-Henri, Officier dans le même Régiment ;
3. Et Geneviève-Claude.

BRANCHE
des Seigneurs des Tournelles.

VII. Thomas Briçonnet, Conseiller en la Cour des Aides à Paris, troisième fils de François, Seigneur de Glatigny, & de *Clémence d'Elbenne*, épousa, l'an 1630, *Madeleine le Picart*, fille de *Jean*, Seigneur du Plessis, & de *Jeanne Sublet*, dont il eut :

1. Jean, qui suit ;
2. François, Lieutenant au Régiment de Piémont, reçu Enseigne aux Gardes en 1658, puis Lieutenant la même année, tué au siège de Lille l'an 1667 ;
3. Jean-Baptiste, Chevalier de Malte, Trésorier de son Ordre, Commandant de Fieffe, mort à Paris le 7 Décembre 1723 ;
4. Thomas, Seigneur de Germigny, en partie, mort le 9 Septembre 1694 ;
5. Madeleine, morte le 23 Juin 1653, femme de *Pierre Hillerin*, Seigneur du Bois, Maître-d'Hôtel du Roi.
6. Françoise, morte le 18 Avril 1684, mariée à *René le Tellier*, Seigneur de Morsan, Conseiller en la Cour des Aides à Paris ;
7. Colombe, Religieuse à Fontaines ;
8. Claire, Religieuse à Haute-Bruyère ;
9. Et Catherine, morte sans avoir été mariée.

VIII. Jean Briçonnet, Seigneur des Tournelles, Conseiller en la Cour des Aides à Paris, a laissé de *Marie-Françoise Sevin*, morte le 27 Avril 1716, fille de *Guy*, Seigneur de Gaumers-la-Ville, & de *Marguerite Pichon* :

1. & 2. Jean, & N...., Colonel d'un Régiment.

BRANCHE
des Seigneurs de Leveville *& de* Millemont.

V. François Briçonnet, fils de Guillaume, Seigneur de Glatigny, & de *Claude de Leveville*, fut Conseiller au Parlement le 3 Décembre 1544, marié trois fois en 36 ans, & vécut avec chacune de ses trois femmes précisément 12 ans. De sa première femme, *Jeanne de Tavel*, il eut entr'autres enfans :

1. François, qui suit ;
2. Et Charles, qui a formé la branche des Seigneurs de *Lessay*, rapportée ci-après.

De sa seconde, il n'eut point d'enfans ; de sa troisième, il eut :

3. Et Marie, mariée, en 1581, à *Philippe le Bouteiller-de-Senlis*.

VI. François Briçonnet, Ier du nom, Seigneur de Leveville, &c., fut reçu Conseiller au Parlement le 24 Janvier 1568, & mourut Conseiller en la Grand'Chambre en 1610, âgé de 68 ans, laissant de *Marie le Lièvre*, Dame du Chesnoy :

VII. François Briçonnet, IIe du nom, Seigneur de Leveville, &c., Maître, puis Président en la Chambre des Comptes, mort le 1er Février 1631. Il eut d'*Anne de Landes*, Dame de Magnanville :

VIII. Guillaume Briçonnet, Seigneur de Leveville, &c., reçu Conseiller au Parlement le 19 Mai 1635, Maître des Requêtes en Décembre 1641, puis Président au Grand-Conseil, mort le 3 Février 1674. Il épousa *Marguerite Amelot*, fille de *Jacques*, Président aux Requêtes du Palais, & de *Catherine de Creil*, dont :

1. François, qui suit ;
2. Et Jean-Baptiste, Seigneur de Magnanville, Conseiller au Parlement, mort le 25 Décembre 1698, sans enfans.

IX. François Briçonnet, Seigneur de Millemont, Marquis de Rozay, Comte d'Auteuil, Seigneur de Garencières, &c., Président en

la troisième Chambre des Enquêtes, mourut honoraire le 14 Février 1705, âgé de 65 ans, laissant de *Geneviève Courtin*, Dame de Rozay, fille & héritière de *Nicolas*, Seigneur de Rozay, & de *Françoise du Drac* :

1. Guillaume, qui suit;
2. Et Jacques-François, Chanoine de Notre-Dame de Paris, puis Chevalier de Malte, mort le 28 Octobre 1737, âgé de 61 ans.

X. Guillaume Briçonnet, Marquis de Rozay, Avocat-Général au Grand-Conseil, puis Conseiller au Parlement, & Président en la troisième Chambre des Enquêtes en la place de son père, mourut le 31 Janvier 1713. Il épousa, le 17 Janvier 1697, *Charlotte Croiset*, morte le 2 Novembre 1747, fille de *Louis-Alexandre Croiset*, Président en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, dont :

1. François-Guillaume, qui suit;
2. Et Jacques-Alexandre, Seigneur d'Auteuil, Conseiller au Parlement, mort le 12 Mai 1740, âgé de 35 ans. Il avoit été nommé, au mois de Mars précédent, Intendant de la Généralité de Montauban, & avoit épousé, le 21 Décembre 1733, *Marie-Madeleine Thibert-des-Martrais*, remariée, le 15 Février 1742, à *Henri-Claude*, Comte d'*Harcourt*, fille unique de *Jacques-Ennemond*, Seigneur des Martrais, Secrétaire du Roi, mort le 1er Septembre 1734, & de *Marguerite-Madeleine de la Grange-Trianon*, sa première femme. Voyez HARCOURT.

XI. François-Guillaume Briçonnet, Comte d'Auteuil, Marquis de Rozay, reçu Conseiller au Parlement à la seconde Chambre des Requêtes le 16 Décembre 1718, puis Président en la troisième Chambre des Enquêtes, a été marié, 1° le 11 Janvier 1723, à *Marie-Cécile Mousle-de-Champigny*, morte le 15 Mai 1728, âgée de 22 ans; & 2° le 13 Septembre 1728, à *Elisabeth Lambert-d'Herbigny*, fille de *Pierre-Charles*, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conseiller d'Etat, & de *Louise-Françoise-Armande d'Estrades*.

BRANCHE *des Seigneurs* de Lessay.

VI. Charles Briçonnet, Seigneur de Lessay, de Launay, de Meusnières, &c., second fils de François, Seigneur de Leveville, & de *Jeanne de Tavel*, fut Gentilhomme servant de François de France, Duc d'Alençon, & eut, entr'autres enfans, d'*Isabelle Minard* :

1. Jean, qui suit;
2. Et Jacques, qui a fait la branche des Seigneurs de *Meusnières*, rapportée ci-après.

VII. Jean Briçonnet, Seigneur de Lessay, épousa *Louise Pluvinel*, dont il eut :

Guillaume Briçonnet, Seigneur de Feucherolles & de Launay, mort le 30 Juin 1702, laissant d'*Anne du Poncel*, morte le 15 Mars 1696 :

1. Gabriel, Seigneur de Feucherolles;
2. Charles, Prêtre de la Paroisse de St.-Paul;
3. Henri, Chanoine Régulier de Saint-Victor à Paris;
4. Et Marie-Anne, morte à Paris le 13 Juillet 1725, âgée de 75 ans, & enterrée aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, qui épousa, par contrat du 7 Juin 1716, *Charles de Biencourt*, Seigneur de Poutrincourt.

BRANCHE *des Seigneurs* de Meusnières.

VII. Jacques Briçonnet, Seigneur de Meusnières, deuxième fils de Charles, Seigneur de Lessay, & d'*Isabelle Minard*, s'est marié trois fois. De ses deux premières femmes il a eu postérité.

BRANCHE *des Seigneurs* de Cormes.

III. Pierre Briçonnet, Ier du nom, Seigneur de Praville, de Cormes, &c., fils puîné de Jean, Seigneur de Varennes, & de *Jeanne Berthelot*, fut qualifié *Notaire & Secrétaire du Roi*, & mourut à Orléans au mois de Février 1509, laissant, entr'autres enfans, d'*Anne de la Croix*, sa seconde femme :

IV. Pierre Briçonnet, IIe du nom, Seigneur de Cormes, Trésorier-Général du Milanois, Pannetier de la Reine, & Echanson de la Reine de Navarre, marié à *Marie Hesselin*, dont entr'autres enfans :

1. Pierre, qui suit;
2. Et François, qui a fait la branche des Seigneurs de *Sermerolles*, rapportée ci-après.

V. Pierre Briçonnet, IIIe du nom, Seigneur de Cormes, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi en 1568, Capitaine en Piémont, eut d'*Isabelle Brachet* :

VI. Pierre Briçonnet, IVe du nom, Seigneur de Cormes, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, marié à *Marie Moreau*, dont il eut entr'autres enfans :

VII. Pierre Briçonnet, Ve du nom, Capitaine au Régiment de Saint-Paul en 1622, puis Tréforier de France à Orléans, marié à *N.... Begon*, fille de *Jean*, Tréforier de France à Orléans, & d'*Anne de Troye,* dont il a des enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Sermerolles.

IV. François Briçonnet vivoit en 1617, & étoit fecond fils de Pierre, Seigneur de Cormes, & de *Marie Heffelin.*

François Briçonnet, fon fils aîné, Seigneur de Sermerolles, Contrôleur des Guerres, Maître-d'Hôtel de la Reine Marie de Médicis, mourut au XVIIe fiècle, le dernier mâle de fa Maifon. Il avoit époufé *Marie Fayot*, fille de *Gilles,* Secrétaire du Roi, de laquelle il eut un fils nommé auffi François Briçonnet, Seigneur de Sermerolles, mort fans poftérité.

BRANCHE
des Seigneurs du Plessis-Rideau.

III. Guillaume Briçonnet, le jeune, Seigneur du Pleffis-Rideau, dernier fils de Jean, Seigneur de Varennes, & de *Jeanne Berthelot,* fut fort confidéré du Roi Louis XI, qui le recommanda au Roi Charles VIII, fon fils, lequel le retint de fon Confeil, le commit à la diftribution des Finances du Dauphiné en 1484 & le fit Surintendant de celles de France. Après la mort de fa femme il embraffa l'état Eccléfiaftique, & fut Doyen de l'Eglife de Vienne, puis pourvu de l'Evêché de Saint-Malo en 1490; il contribua par fa conduite à la conquête du royaume de Naples, fut honoré du chapeau de Cardinal le 15 Février 1495, eut l'Evêché de Nîmes en 1496, fut élu Archevêque de Reims le 24 Août 1497, après la mort du Chancelier, fon frère. Il s'en démit enfuite pour l'Archevêché de Narbonne où il mourut le 14 Décembre 1514, laiffant entr'autres enfans de *Raoulette de Beaune :*

1. Jean, qui fuit;
2. Guillaume, qui fut Evêque de Lodève & Préfident des Comptes, à la place de Robert Briçonnet, fon oncle, par Lettres du 3 Août 1495, puis Abbé de St.-Germain-des-Prés à Paris en 1507, Evêque de Meaux en 1516. Il y fit bâtir l'Hôtel Epifcopal, & mourut le 24 Janvler 1534, âgé de 65 ans, dans fon Prieuré d'Aifmans, près Montereau, où il fut enterré;
3. Et Denis, Grand-Archidiacre de Reims & d'Avignon, Doyen de Tarafcon, Evêque de Toulon, puis de Lodève, & enfuite de Saint-Malo, Abbé de Cormery & d'Efpernay, Ambaffadeur à Rome auprès du Pape *Léon X.* Il mourut le 18 Décembre 1535, & fut enterré dans le chœur de l'Abbaye de Cormery.

IV. Jean Briçonnet, Chevalier, Seigneur du Pleffis-Rideau, le dernier mâle de cette branche, fut Confeiller d'Etat, Tréforier-Général de Provence & de Dauphiné, fut fait fecond Préfident des Comptes à la place de Guillaume Briçonnet, Evêque de Lodève, fon frère, le 10 Novembre 1507. Il fut Adminiftrateur de l'Hôtel-Dieu de Paris, & mourut le 24 Avril 1559. Il fit bâtir la Chapelle, nommée *des Briçonnet*, en l'Eglife de St.-Jean-en-Grève à Paris, & eut de *Louife Raguier*, fille de *Jean,* Seigneur de la Motte-de-Tilly, Tréforier des Guerres, deux filles mariées.

On trouve encore de cette famille Marie Briçonnet, mariée, vers 1400, à *Jean Olivier,* dont pour fille, *Jeanne Olivier,* femme de *Jacques Rapoüel,* Seigneur de Vignole.

Les armes : *d'azur, à la bande componée d'or & de gueules de cinq pièces, chargées fur le premier compon de gueules d'une étoile d'or, accompagnée d'une autre de même en chef.* (P. Anfelme, tom. VI, pag. 427.)

BRICOUET : *fafcé d'or & de gueules de huit pièces, les fafces de gueules, chargées chacune de deux fleurs-de-lys d'or; au chef d'azur, chargé de trois befans d'or.*

BRIDEL, Seigneur du Bofc, de Refez, &c., en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans fa Nobleffe le 19 Novembre 1669.

BRIDIERS, en Berry : *d'or, à la bande de gueules.*

BRIDIES : *d'azur, à 3 étoiles d'or, pofées 2 & 1, & une lofange d'argent en cœur.*

BRIDIEU, en Limoufin, famille du furnom de *Jacmeton,* qui fubfifte en deux branches, & dont il eft fait mention dans l'*Armorial génér. de France,* reg. I, part. I, p. 104.

Louis de Bridieu, qui défendit fous Louis XIV, la place de Guife, étoit Gouverneur, lorfque les Efpagnols en firent le blocus. Il les repouffa vivement, & pour fa belle défenfe, fut honoré du cordon bleu. (Voyez *la Defcrip-*

tion du fiège de Guife (*a*), dans les *Mémoires* de l'Abbé de Marolles.)

Charles-Paul-Jacques-Joseph, Marquis de Bridieu, de la Province de la Marche, laiffa entr'autres enfans d'*Armande-Marie-Claude de Bergeron de la Goupilière*, de la Province de Touraine :

Aimée de Bridieu, mariée, en 1752, à *Jacques Chauvelin*, Seigneur de Beauregard. (Voyez CHAUVELIN.)

Les armes : *d'azur, à la macle d'argent, cramponée par le bas (b), & accompagnée de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRIDOT, en Champagne : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

* BRIDOUZE, en Armagnac. C'étoit anciennement une des premières *Baronnies* de Béarn; elle a été retranchée & fait aujourd'hui partie du Comté de Parabère, fitué dans le Bigorre, & qui eft poffédé par une branche de la Maifon de Baudean (*Tabl. gén.*, p. V, p. 274).

* BRIE, Province, avec un ancien titre de *Comté*, qui a eu des Seigneurs particuliers qui portoient le titre de *Comtes de Meaux*. Herbert de Vermandois, Comte de Meaux ou de Brie, devint Comte de Troyes ou de Champagne en 988 & réunit ces deux Provinces. Depuis ce tems la Brie fuivit conftamment le fort de la Champagne, & ces deux Provinces furent réunies à la Couronne.

BRIE-DE-SERRANT, en Anjou. Dans un ancien Hérault d'armes de Bretagne il eft fait mention d'un Noel de Brie, Comte de Nantes, du tems de Hugues Capet.

Une Hiftoire Sainte, écrite en latin, par Guillaume, Archevêque de Tyr, parle d'un Anseau ou Anselme de Brie, favori de Foulques, Comte d'Anjou & Roi de Jérufalem en 1102.

On trouve un Seigneur du nom de Brie, couché fur le rôle des Princes & Barons qui accompagnèrent Guillaume, Duc de Normandie, à la conquête du Royaume d'Angleterre.

Regnault de Brie, Chevalier, allié des Comtes de Boulogne, floriffoit à la Cour de ce Prince, & en étoit très-connu. Il vivoit en 1270. (*Hiftoire de Saint Louis*, par le Sire de Joinville.)

(*a*) Voy. *Le Triomphe de la Ville de Guife*, par J.-B. de Verdun.

(*b*) Paillot, dans fa *Parfaite Science des Armoiries*, dit : *cramponée double par le haut.* (*Note des Editeurs*).

On lui donne pour femme *Alix de Vendôme.*

Jean de Brie, Ier du nom, qu'on croit être fon fils, vivoit en 1303, & fut marié à *Marguerite de Goulaine.* L'*Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne* rapporte plufieurs anecdotes curieufes touchant la Maifon de *Brie*, qui étoit en grande confidération à la Cour des Rois de France. Elle eft en effet une de ces anciennes Maifons dont on ne peut fixer l'origine; & fans affurer qu'elle defcend de Hoel ou Noel de Brie, Comte de Nantes, on trouve

Un Jean de Brie, IIe du nom, qui, probablement fils de Jean de Brie, Ier du nom, & de *Marguerite de Goulaine*, époufa *Françoife de Serrant*, héritière de la branche aînée des Sires de Serrant en Anjou. C'eft depuis cette alliance & par la poffeffion du Château de Serrant, que la Maifon de Brie a pris le nom de *Brie-de-Serrant*, fous lequel elle eft connue aujourd'hui. De ce mariage vint :

Jean de Brie, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Serrant, tué à la bataille de Poitiers le 30 Septembre 1356. On voit fon tombeau dans le cloître des Jacobins de Poitiers, à côté de celui d'un Prince tué à la même bataille. Il avoit époufé *Jeanne de Dreux*, Dame de Saguinville, fille de *Robert*, IIIe du nom, iffu en ligne directe du fang Royal de France. L'Hiftorien Duchefne, dans la *Généalogie de la Maifon de Dreux*, dit que Jean de Brie-de-Serrant n'eut point d'enfans de *Jeanne de Dreux*, & que les biens de cette dernière retournèrent à *Pierre de Saguinville*, fon coufin; mais

Anger de Brie, Chevalier, après la mort de Jean, IIIe du nom, comme fon proche parent & fon héritier, foit qu'il fut fon frère ou fon coufin germain, fut mis en poffeffion de la Terre de *Serrant*, que fes defcendans ont confervée jufqu'en 1598. Il époufa *Peronelle Courtet*, fille de *N.... Courtet*, dont il eut :

Raoul de Brie, Chevalier, Seigneur de Serrant, qui obtint Sentence en fa faveur au Siège d'Angers le 23 Mai 1386, pour un *dépié de Fief* (*c*) contre *Perrin Guerif.* Il eft qualifié *Chevalier*, dans un aveu rendu en 1409, par le Duc de Bretagne à René, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, dans lequel ce Prince dit : *Premièrement Monfieur Raoul, Cheva-*

(*c*) Terme de Jurifprudence féodale, qui fignifie démembrement de fief.

lier, me doit foi & hommage à cause de sa Terre de Serrant. Voyez *les Registres de la Chambre des Comptes d'Anjou*, vol. 239, cote 118, fol. 37. Raoul de Brie épousa *Jeanne de Coësme*, d'une ancienne Noblesse de Bretagne, dont il eut :

Jean de Brie, IV[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Serrant & de la Roche-Serrant. Il est qualifié, dans la grande Histoire de Mézeray, de *Maître-d'Hôtel & Grand-Chambellan du Roi* Charles VII (mais le P. Anselme n'en parle point), par Lettres-Patentes du 4 Novembre 1433, portant érection de la Terre de *Serrant* en Châtellenie, données par Gilles, Sire de Raye, Comte de Brienne, Seigneur de Chantocé, où il est qualifié de *son bien aimé cousin & compère,* Jean de Brie, *Chevalier*, &c. Par d'autres Lettres-Patentes du 24 Octobre 1437, données par René, Duc d'Anjou & Roi de Jérusalem, portant confirmation des précédentes & de ladite érection y contenue, ce Prince le qualifie d'*amé & féal Conseiller & Chambellan,* &c. Par d'autres Lettres-Patentes du mois de Janvier 1437 (vieux style) portant confirmation des précédentes, données par Charles VII, Roi de France, ce Prince le qualifie de son *amé & féal Conseiller & Maître-d'Hôtel*, &c., & finalement par d'autres Lettres-Patentes du 14 Juillet 1438, le même Monarque le qualifie encore de son *amé & féal Chevalier, Conseiller-Chambellan,* &c. Depuis ce Jean de Brie, la filiation que nous allons donner est prouvée par titres originaux communiqués, & tous les faits ci-dessus rapportés depuis le mariage de *Françoise de Serrant* avec Jean de Brie, II[e] du nom, sont prouvés par les épitaphes, armoiries & figures en relief qu'on voit dans la Chapelle de MM. de *Brie* au chœur de l'Abbaye de St.-Georges-sur-Loire, dont ils passent pour être les Fondateurs, ainsi que de celle de Pontron, dans la même Province. Voyez ce qu'en dit Ménage qui a écrit sur cette Maison. Ce Jean de Brie, IV[e] du nom, mourut en 1441, & laissa d'*Isabeau-de-Maillé de Brezé :*

1. Gilles, qui suit;
2. Anger, Abbé de St.-Evroult en Normandie, Doyen du Mans & nommé à l'Evêché d'Angers par Louis XI;

Et plusieurs autres enfans, morts jeunes ou sans postérité.

VII. Gilles de Brie, Chevalier, Seigneur de Serrant, défendit & soutint le siège de Châtillon en Bourgogne. Il fut fait Chevalier à la bataille de Fourmigny en 1450, où il battit les Anglois commandés par le Général Talbot. Sa valeur lui fit mériter le surnom de *Fléau des Anglois*. Il rendit aveu de sa Terre de *Serrant*, le 3 Août 1456, au Seigneur de Chantocé, Maréchal de France, de qui elle relevoit, & est qualifié de *Chevalier* dans cet acte. Il mourut peu de tems après. Suivant deux enquêtes faites, la première au Présidial d'Angers & la seconde au Parlement de Rouen aux mois de Juillet & d'Octobre 1499, Anger de Brie, Abbé de Saint-Evroult & Doyen du Mans, & deux autres du nom de *Brie,* tous trois frères dudit Gilles de Brie, déposent qu'ils étoient auprès de lui lors de sa mort, & qu'ils ont connoissance du testament qu'il fit en faveur de François, son second fils & leur neveu. Ce Gilles de Brie laissa de *Marie Giffart,* Dame du Plessis-Giffart, d'une ancienne Noblesse de Bretagne :

1. Ponthus, qui suit;
2. François, auteur de la branche des Seigneurs de *la Sorinière*, rapportée ci-après;
3. Félix, qui succéda à Anger de Brie, son oncle, dans l'Abbaye de St.-Evroult en Normandie;
4. Marie, femme de *Félix de Savonnières;*

Et plusieurs autres enfans, morts jeunes ou sans postérité.

VIII. Ponthus de Brie, Chevalier, Seigneur de Serrant, fut Chambellan du Roi Louis XI, qui lui permit par Lettres-Patentes du 15 Décembre 1480, & entérinées au Présidial d'Angers le 20 Juin 1482 (dans lesquelles il le qualifie de son *féal Conseiller-Chambellan*, &c.), de faire fortifier le Château de Serrant. Ce Prince lui fit donation & abandon, au mois de Janvier 1481, de la Terre de la *Roche-Serrant*, ci-devant nommée la *Roche-au-Duc*, par Lettres-Patentes, dont l'original est au Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, coté B, fol. 123, pour laquelle dernière Terre, il rendit hommage au Roi les 31 des mêmes mois & an & 21 Juillet 1484. Il avoit épousé *Anne de Mathefelon,* laquelle étant veuve donna lieu aux deux enquêtes ci-devant citées, par le procès qu'elle intenta, en qualité de tutrice, à François de Brie, son beau-frère, au sujet d'un don de 200 liv. de rente au principal de 4000 livres, que lui avoit fait Gilles de Brie, père de son

mari, par fon teftament. De fon mariage vinrent entr'autres enfans:

IX. Péan de Brie, Chevalier, Seigneur de Serrant & de la Roche-Serrant, qui termina, fous l'autorité de Félix de Brie, fon oncle & fon Curateur, avec François & Jean de Brie, fon fils, fes oncle & coufin germain, par tranfaction du 29 Juillet 1524, le procès qu'avoit intenté à ces derniers *Anne de Mathefelon,* fa mère & tutrice. Il fut marié 1° à *Jeanne de Mathefelon*, fa coufine; & 2° à *Renée de Surgères*. Les enfans du premier lit furent:

1. Madelon, mort fans poftérité de *Renée Auvé;*
2. Et Françoise, morte fans alliance.

Du fecond lit il n'eut que:

3. Et Charles, qui fuit.

X. Charles de Brie, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Serrant, eft qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi,* dans l'hommage qu'il rendit de cette Terre le 15 Janvier 1582, au Duc d'Alençon, Comte d'Anjou, de qui elle relevoit. Voy. les *Regiftres de la Chambre des Comptes d'Anjou*, fol. 123, V° cote 872, vol. 339. Il devint Seigneur de Serrant après la mort de Madelon, fon frère aîné confanguin, & fut affaffiné. Il avoit époufé 1° *Thierrie du Bois-Orcan*, qui mourut fans enfans; 2° *Guillemette de Vaffé;* & 3° *Marguerite de Beauvau-Tigny*. Il laiffa de fon fecond mariage:

1. Claude, Chevalier, mort fans alliance;
2. Claudine, qui fut Demoifelle de la Reine Louise de Lorraine, & mourut auffi fans alliance à la fuite de cette Princeffe;
3. Et Marquise, femme d'*Annibal de Gautier*, Seigneur d'Auffigné.

Et du troifième lit:

4. Charles, qui fuit;
5. Et Marie, morte fans alliance.

Ce fut fous la minorité de ces deux derniers que la Terre de Serrant en Anjou avoit été mife en decret en 1598, & vendue à *Sardini*, Italien. Elle fut retirée par retrait lignager en 1603, par *François de Maillard,* fous le nom de *Madeleine de Maillard*, fa fille. Elle fut une feconde fois vendue par décret & adjugée en 1607 à *Hercule de Rohan-de-Montbazon,* fur lequel la vente & adjudication fe fit à *Guillaume de Bautru,* Introducteur des Ambaffadeurs en 1636; elle fut finalement vendue à M. *Walfh*, Anglois, frère du Pair d'Irlande, par la Ducheffe d'*Eftrées,* conjointement avec celle du *Pleffis-Macé*. Voy. SERRANT.

XI. Charles de Brie, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Serrant, eut d'abord pour Curateur, ainfi que *Marie*, fa fœur, René de Brie-*de-la-Motte*, leur coufin iffu de germain, qui fut déchargé de cette charge par Arrêt du Parlement de Paris du 7 Mai 1598, d'après lequel il intervint Sentence au Siège d'Angers le 11 Décembre fuivant, qui leur nomme pour Curateur François de Brie, Seigneur de la Chauvière, qui prêta ferment en ladite qualité au même Siège le 23 Janvier 1599, avec proteftation & réferve d'appeler de ladite nomination, attendu que ledit Sieur de Brie-de-la-Motte, qui étoit héritier préfomptif defdits mineurs, avoit été mal-à-propos déchargé, fans que la Cour en fut inftruite. Ce Charles eut de fa femme, dont on ignore le nom:

XII. Charles de Brie, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Serrant, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes, qui avoit époufé *Denife de Billy*. On ne fait point s'il en a eu poftérité, & fi cette branche fubfifte aujourd'hui.

BRANCHE
des Seigneurs de la Sorinière, *iffue de celle des Seigneurs* de Serrant.

VIII. François de Brie-de-Serrant, Chevalier, fecond fils de Gilles & de *Marie Giffart*, eut de fon père un don de 200 livres de rente que la veuve de Ponthus de Brie, fon frère aîné, lui difputa. Voy. les degrés VII, VIII & IX précédens. Il eut de *Marie de Pierre*, Dame de la Sorinière:

1. Jean, qui fuit;
2. Et Françoise, qui fut mariée à *N.... de Sourdis-d'Efcoubleau.*

IX. Jean de Brie, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Sorinière & de Fesle, avoit préfenté requête le 25 Février 1540 à Péan de Brie, Chevalier, Seigneur de Serrant & de la Roche-Serrant, fon coufin iffu de germain, pour qu'il lui fut permis de vendre certains héritages dont l'interdiction avoit été adjugée à la requête dudit Péan, d'après laquelle intervint tranfaction du 13 Mai 1567, qui lui adjugea fa demande. Il mourut peu de tems après. Il fut marié, 1° en 1517, à *Françoife de Mathefelon*, fa coufine; & 2° en 1540, à *Catherine Panthin*, Dame de la Hamelière

& de Landemon. Il laiſſa du premier lit:

1. René de Brie, Chevalier, Seigneur de Fesle, de la Sorinière, qui, de *N... de Vaugirard*, n'eut que des filles. L'aînée fut mariée à *N... d'Eſcoulant*, & mère de deux filles, dont une a épouſé *N... du Verdier*, & lui a apporté en dot la Terre de la Sorinière & les autres biens de ſa branche que MM. *du Verdier* poſſèdent aujourd'hui.

Et du ſecond lit:

2. Autre René, qui ſuit;
3. Jacques, Chevalier, mort ſans alliance;
4. N..., mariée à *N...... Lancelot*, Chevalier, Seigneur de la Mabilière, ſuivant un partage paſſé devant *Simon*, Notaire, en 1583;

Et pluſieurs autres filles.

X. René de Brie, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & de la Motte, fut nommé Curateur des enfans de Charles de Brie, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Serrant, ſon couſin iſſu de germain, & de *Marguerite de Beauvau-Tigny*, ſa troiſième femme, lors du décret de la Terre de Serrant en 1598. Il s'en fit décharger par Arrêt du Parlement de Paris du 7 Mai audit an (dont nous avons parlé au degré XI). Il épouſa *Claire Thomas*, fille de *N... Thomas*, Ecuyer, & de *Pauline de Saint-Aignan*, & ſœur de *Philippe Thomas*, Demoiſelle. Il fut nommé Tuteur & Gardien-noble de ſes enfans, ſuivant un partage noble fait entre lui d'une part audit nom, & ſa belle-ſœur d'autre part, des biens de la ſucceſſion de ladite *Pauline de Saint-Aignan*, leur mère & aïeule. De cette alliance vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Jeanne, Demoiſelle.

XI. Jean de Brie, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & de la Motte, avoit épouſé (ſuivant un acte du 23 Décembre 1609), *Renée Cloteaus*, Dame de la Voyerie & de la Meuſe, fille de *René Cloteaus*, & de *Jacquette Vinette*, dont il eut:

XII. François de Brie, Chevalier, Seigneur de la Houſſaye, qui épouſa, par contrat paſſé le 14 Août 1651 devant *Aubreau*, Notaire à Saumur, réſidant à Greſillée, *Marie de Lux*, Dame de Vantelet, fille de *Louis de Lux*, Chevalier, Seigneur de Vantelet, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi & Ecuyer ordinaire de ſa Grande-Ecurie, & de *Marie Mérault*. Il eut:

1. Antoine, qui ſuit;
2. N..., ſurnommé de *la Barangerie*, qui s'allia à *N... de Verteuil*, dont il eut des enfans, tous morts ſans alliance;
3. François, chef de la branche des Seigneurs de *la Bernardière* & de *Fourneux*, rapportée ci-après;
4. N..., qui fut marié à *N... de Genne;*
5. N..., femme de *N... de Malineau;*

Et deux autres filles, mortes ſans alliance.

XIII. Antoine de Brie, Chevalier, Seigneur de Douces en Anjou, épouſa *Perrine le Mercier*, dont:

1. 2. 3. Trois garçons, Chevaliers;
4. N..., Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis, marié, dont des enfans en bas âge;
5. Et N..., Demoiſelle.

Les contrats de mariage & autres titres de cette branche ont été produits à MM. de *la Noiraye* & de *Bragelongne*, Commiſſaires nommés par S. M. pour la recherche de la Nobleſſe, qui ont maintenu MM. *de Brie-de Serrant* dans leur ancienne nobleſſe.

BRANCHE

des Seigneurs de la Bernardière, *&c.*

XIII. François de Brie-de-Serrant, Chevalier, Seigneur de la Bernardière, troiſième fils de François, Seigneur de la Motte & de la Houſſaye, & de *Marie de Lux-de-Vantelet*, a épouſé, par contrat paſſé devant *Gareau*, Notaire à Montfaucon, le 11 Juin 1686, *Anne le Gay-du-Verger*, Dame de la Bernardière, & en a eu entr'autres enfans:

XIV. François-Antoine de Brie, Chevalier, Seigneur de la Bernardière & de Fourneux, qui s'eſt marié, par contrat paſſé le 24 Décembre 1714, devant *Roberdeau*, Notaire à Beaufort, à *Louiſe Jammeron*, dont pluſieurs enfans, & entr'autres, l'aîné nommé

XV. Joseph-François-Antoine de Brie, né le 15 Janvier 1718, & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Dampierre en Anjou, Chevalier, Seigneur de la Bernardière & de Fourneux, qui s'eſt marié, par contrat paſſé le 18 Janvier 1744, devant *Nourry* & *Teslot*, Notaires à Laval, Pays du Maine, à *Agathe-Renée Mareſt*. Il en a eu pluſieurs enfans qui ſont morts, & il ne lui reſte aujourd'hui que

XVI. Clément-Alexandre de Brie, Chevalier, Seigneur, par ſucceſſion maternelle, du Marquiſat d'*Erigné*, né le 29 Mai 1748, & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Dampierre en Anjou, d'abord reçu Page du Roi dans ſa

Grande-Ecurie en 1762, d'après les preuves faites vis-à-vis le Juge d'armes de France: il eſt depuis 1765 Sous-Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Cavalerie.

Les armes: *d'argent, à quatre faſces de ſable au lion de gueules, brochant ſur le tout*, ainſi qu'elles ſe voient dans l'Abbaye de Saint-Georges, aux Châteaux de Serrant & de la Sorinière, & autres qu'ils ont poſſédés. On les voyait autrefois à la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, & dans l'Egliſe de Notre-Dame au bas du côté droit du Chœur en dehors.

BRIE en Beauvoiſis. Louis de Brie, Seigneur de Sablonnières & de Geville en Beauvoiſis, Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourbon, Gouverneur de Savonne, épouſa *Jeanne de Boulainvilliers*, fille de *Perceval*, Seigneur de *Boulainvilliers*, & de *Jeanne de Gournay*, dont il eut:

1. Léon, Seigneur de Sablonnières, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Beauvoiſis;
2. Charles, Chanoine & Comte de Lyon;
3. Et Marguerite, mariée, le 17 Février 1481, à *Guy*, Seigneur de *Châteauvieux*, fils de *Georges*, Seigneur de *Châteauvieux*, & de *Jeanne de Lugny*.

Pierre de Brie, Seigneur de la Bochardière, épouſa *Antoinette de Bagié*, dont:

Philiberte de Brie, mariée, le 24 Mai 1529, à *Claude Guillod*, Seigneur des Berteaudières, fils de *Thomas Guillod*, Seigneur du même lieu.

Antoine de Brie, Seigneur de la Bochardière en 1580, épouſa *Françoiſe Bachet*, fille de *Jean Bachet*, Seigneur de Meyſeria, & de *Marie-Françoiſe de Chavannes*, ſa première femme, dont il eut:

Charlotte de Brie, femme de *Philibert de Caſot*, Seigneur de Burnans, fils de *Philibert de Caſot*, Seigneur de Burnans, & de *Philiberte de Chanluy*.

C'eſt ce que nous ſavons de cette famille, dont les armes ſont: *d'azur, à deux haches d'armes adoſſées en pal d'argent*.

Les Seigneurs de *la Bochardière* portent: *d'azur, à la hallebarde d'or, en pal, les fers d'argent, au chef couſu de gueules*.

BRIE (de), Seigneur de la Baſtide, en Limouſin, famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 97, elle fut maintenue dans ſa Nobleſſe par Lettres du 21 Juillet 1712, & porte pour armes: *d'or, à trois lions de gueules, armés, lampaſſés & couronnés d'azur, poſés 2 & 1*.

BBIENÇON & SAONES. On ne peut parler avec certitude de la Maiſon de Saones, qu'on voit par pluſieurs preuves être puînée de celle de Briençon, & nous ne pouvons ſavoir l'origine de cette dernière: il eſt vrai que la Terre de *Saones* eſt ſituée dans le Bailliage de Caux ſur le chemin de Rouen à Dieppe; mais le long-tems qu'il y a que ces deux familles ſont éteintes, empêche d'en avoir une connoiſſance entière. Voici confuſément ce que nous en avons pu découvrir.

Les armes de cette maiſon ſont: *gironné d'argent & d'azur de ſix pièces, chargé en abîme d'un écuſſon de gueules*. Dans l'*Armorial* dreſſé ſous le Roi Charles V, en 1368, 1° *Monſieur* Guillaume de Briençon les portoit toutes pleines; 2° *Monſieur* Compagnon de Briençon les portoit ſemblables *à un bâton de gueules*; & 3° *Monſieur* Colart de Saones, ſemblables à *un écuſſon de gueules*. Dans l'*Enquête* faite touchant les patronages laïques l'an 1205, eſt nommé Robert de Saones; & dans l'*Appointement* qui ſe fit enſuite en 1205, entre le Clergé & les Barons de la Province eſt nommé, parmi les Chevaliers Guillaume de Saones, lequel eſt auſſi mentionné dans le regiſtre *des fiefs* ſous le Roi Philippe-Auguste l'an 1208; ce qui fait voir que cette branche étoit déjà ſéparée de celle de Briençon. Il eut pour fils Nicolas, Seigneur de Saones, vivant en 1267, qui fut père de Robert, Seigneur de Saones, lequel épouſa l'an 1303, *Agnès d'Eſtouteville*, fille de *Robert* IVe du nom, dit *Paſſemer*, Sire d'*Eſtouteville* & de Vallement, & de *Jeanne Bertrand*, dont vint Jean, Seigneur de Saones, Chevalier.

Colinet de Saones ſervoit le Roi Charles VI, dans ſes Armées l'an 1390, & fut père d'Olivier de Saones, Chevalier en 1403; Robert, Sire de Saones, épouſa *Jacqueline d'Eſneval*, & eut pour fils Jean Sire de Saones & de Toqueville, qui épouſa, *Charlotte d'Eſtouteville*, fille de *Jean* IIe du nom, Sire d'*Eſtouteville*, & de *Marguerite d'Harcourt*, dont il eut Thomas, Sire de Saones, qui épouſa *Alienor de Beuves*.

Dans les Mémoires de M. Bigot-Sommenil, ſont mentionnés Guillaume de Saones &

Thomas de Saones, Seigneur de Beaudribofc. Robert, Seigneur de Saones, Chevalier, avoit procès en l'Echiquier l'an 1400, contre le Comte de *Tancarville*.

* BRIENNE-SUR-AUBE, petite ville en Champagne, avec titre de Comté, laquelle étoit une des fept Pairies que les Comtes Palatins de Champagne avoient dans cette Province, où les Pairs tenoient les *grands-jours*. Elle eft fituée près de Troyes, entre Bar-fur-Aube & Plancy, & a donné fon nom à l'ancienne Maifon, dont nous allons donner un extrait généalogique, d'après l'*Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, pag. 126. & fuiv. Le premier connu du nom de Brienne eft :

I. Engelbert, Ier du nom, Comte de Brienne, nommé dans une Chartre de Monftier-Ramey, la troifième année du règne de Hugues Capet. On lui donne pour femme *Mainfrede*, veuve de *Fromond*, IIIe du nom, Comte de Sens & de Joigny, nommée avec fon fecond mari dans les titres de Monftier-Ramey. Elle fut mère de :

II. Engelbert, IIe du nom, Comte de Brienne, qui vivoit encore l'an 1055, fuivant la Chronique d'Albéric. Il maria N..... Comteffe de Joigny, fa belle-fœur, à *un vaillant Chevalier*, nommé *Etienne*, lequel fit bâtir le Château de Joinville fous le règne de Henri Ier, & donna commencement à la Maifon de *Joigny* & de Joinville, dont nous parlerons en fon lieu. Engelbert eut de fon époufe, dont on ignore le nom :

III. Gauthier, Comte de Brienne, Ier du nom, marié avec *Euftache*, Comteffe de *Bar-fur-Seine*, fille puînée de *Renaud*, Comte de *Bar-fur-Seine* & de Tonnerre. Il fit en 1608, avec fa femme, quelques donations à l'Abbaye de Monftier-Ramey. Leurs enfans furent

1. Erard, qui fuit;
2. Milon, tige de la branche des Comtes de *Bar-fur-Seine*, rapportée ci-après ;
3. Engelbert, auteur de la branche des Seigneurs de *Conflans*, mentionnée en fon rang;
4. Et Guy, nommé avec fes frères dans les titres de Monftier-Ramey, ainfi que fes quatre fœurs:

Mansfrede, Pétronille, Adelaïs & Avane de Brienne.

IV. Erard, Comte de Brienne, Ier du nom, fe trouva à Molefme le 2 Avril 1104, lorfque *Hugues*, Comte de Troyes, confirma les donations qu'il avoit faites à cette Abbaye dans le Concile tenu à Troyes, & céda à l'Abbaye de Beaulieu, par une Charte de 1112, tout ce qu'il avoit au village de Giffey, à la réferve de la juftice. Il eut *d'Alix de Roucy*, fille d'*André*, Comte de Rameru, & d'*Alix*, fa première femme:

1. Gauthier, qui fuit;
2. Hubert, qui affifta avec plufieurs Seigneurs à une affemblée tenue à Semur l'an 1113, pour pacifier le différend qui étoit entre *Gerard*, Abbé de St.-Pierre de Flavigny & fes Religieux;
3. Et Félicité, mariée, 1° en 1110, à *Simon*, Ier du nom, Seigneur de *Broyes* & de *Beaufort*, avec lequel elle fonda un Monaftère à Andecies, près Baye, où ils mirent des Religieufes tirées de l'Abbaye de Juilly; & 2° à *Geoffroy*, IIIe du nom, dit *le Vieil* & *le Gros*, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, fils de *Roger de Joigny*, Sire de Joinville, & d'*Aldeard de Vignory*.

V. Gauthier, Comte de Brienne, IIe du nom, fonda l'Abbaye de Sainte-Marie de Baffe-Fontaine, à laquelle il céda la dîme du revenu du Château de Brienne, fuivant les Lettres de fondation datées du 22 Janvier 1143; & étant fur le point de faire le voyage de la Terre-Sainte, il donna aux Religieux du Prieuré de Rameru, du confentement de fa femme & de fes enfans, partie du *falage* de Rameru, la dîme de fes granges & le droit d'*ufage* dans fa forêt, & confirma les donations faites à ces Religieux par *André*, Comte de Rameru, fon aïeul maternel. Au retour de fon voyage de la Terre-Sainte, il ratifia, en 1152, le don qui avoit été fait à l'Abbaye de Beaulieu, des Terres de Luat, de la Foffe, de Macelin & autres : il ne vivoit plus l'an 1156. Gauthier de Brienne, IIe du nom, portoit pour armes : *d'azur, à un lion d'or, femé de billettes de même*. Il époufa *Adelaïs de Baudement*, nommée *Hubline*, dans une Charte de Prémontré de 1144, & eut :

1. Erard, qui fuit;
2. André, tige de la branche des Seigneurs de *Rameru*, rapportée ci-après;
3. Jean, Abbé de Beaulieu, qui vivoit en 1186;
4. & 5. Marie et Elvide, nommées la première dans une Charte de l'Abbaye de Marmouftier de 1147, & l'autre dans un titre de l'Abbaye de Beaulieu de 1152.

VI. Erard, Comte de Brienne, IIe du nom,

fut préſent avec *Pierre*, Abbé de Clairvaux; *Jean*, Abbé de Beaulieu; *Aubert*, Abbé de la Chapelle, & pluſieurs Chevaliers, à la donation que *Simon de Broyes* fit, en 1182, à l'Abbaye de Boulancourt. Il termina un différend qu'il avoit avec l'Evêque de Troyes en 1186, & vivoit encore en 1189. Il eut d'*Agnès*, dite de *Montbéliard*, fille de *Richard*, Seigneur de Montfaucon, & d'*Agnès*, Comteſſe de Montbéliard :

1. Gauthier, qui ſuit;
2. Guillaume, qui étoit mort au mois de Mai 1200;
3. Jean, Roi de Jéruſalem & Empereur de Conſtantinople, tige de la branche des Comtes d'*Eu* & des Vicomtes de *Beaumont*, rapportée ci-après;
4. Ermengarde, femme d'*Amé*, Comte de *Montbéliard;*

Et pluſieurs autres filles, dont les noms ſont inconnus.

VII. Gauthier, Comte de Brienne, IIIe du nom, puis Roi de Sicile & Duc de la Pouille, ſe croiſa au voyage de la Terre-Sainte avec Jean, ſon frère, & ſignala ſon courage à la défenſe de la ville d'Acre, contre les Sarraſins en 1188. Pendant ce tems il fut appelé à la Couronne de Sicile, & après avoir amaſſé un corps de troupes aſſez conſidérable, il paſſa en Italie & au Royaume de Naples, où il combattit vaillamment contre Diepald, Lieutenant-Général de l'Armée de l'Empereur. Il fut bleſſé en aſſiégeant un Château dans la Pouille, & mourut de cette bleſſure en 1205. Il avoit épouſé, en 1201, *Marie*, nommée *Alberie*, par du Cange, Reine de Sicile & de Naples, ſœur de Guillaume III, Roi de Sicile, fille aînée & héritière de *Tancrède-le-Bâtard*, Roi de Sicile, & de *Sybille*, dont :

1. Gauthier, qui ſuit;
2. Et Marguerite, mariée à *Balian*, Ier du nom, Seigneur de *Saiette*, fils de *Renaud*, dont elle eut des enfans.

VIII. Gautier, Comte de Brienne, IVe du nom, dit *le Grand*, né poſthume, paſſa ſa jeuneſſe dans la Pouille, & fut dans ſa minorité ſous la tutelle de Jean de Brienne, ſon oncle, qui tint le Comté de Brienne à titre de garde ou de bail juſqu'en 1221, qu'il le reſtitua à ſon neveu, priant Blanche de Navarre, Comteſſe de Champagne, & Thibaut, ſon fils, de l'en mettre en poſſeſſion. Il paſſa enſuite dans la Terre-Sainte, où il ſignala ſa valeur en pluſieurs occaſions contre les Sarraſins, qui l'ayant fait priſonnier, le firent cruellement mourir : Mathieu Paris place ſa mort en 1251. Il eut de Marie de Chypre, fille de Hugues Ier, Roi de Chypre, & d'Alix de Champagne, dite de *Jéruſalem*, & ſœur de Henri, Roi de Chypre :

1. Jean, mort ſans enfans, avant 1270, de *Marie d'Enghien*, veuve de *Hugues de Réthel*, Seigneur de Beaufort;
2. Hugues, qui ſuit;
3. Et Amaury, mort ſans poſtérité avant 1270.

IX. Hugues, Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athènes, accompagna à la conquête du Royaume de Naples, Charles de France, Comte d'Anjou, Roi de Sicile. Il obtint de ce Prince en 1269, en titre de *Comté*, les Terres & Seigneuries de Liches, de Saint-Donat, de Tripazzo & de Tibenrano, ſiſes dans la Terre d'Otrante. Il fut préſent lorſque *Philippe Ier, de Courtenay*, Empereur titulaire de Conſtantinople, ratifia les conventions qui avoient été accordées entre *Baudouin*, l'Empereur ſon père, & Charles Ier, Roi de Sicile, pour le recouvrement de l'Empire de Conſtantinople. Il ne vivoit plus en 1301, & laiſſa d'*Iſabelle de la Roche*, veuve de *Geoffroy*, Seigneur de *Caritaine* & de *Thebes*, & fille de *Guillaume*, Duc d'*Athènes* & Sire de *Thebes:*

1. Gauthier, qui ſuit;
2. Et Agnès, femme, avant 1306, de *Jean*, IIe du nom, Comte de *Joigny*, Seigneur de Mercœur, fils de *Jean Ier*, Comte de *Joigny*, & de *Marie de Mercœur*.

X. Gauthier, V^e du nom, Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athènes, fut donné pour *Pleige* des conventions du mariage de Jeanne de Valois, avec Guillaume, Ier du nom, Comte de Hainaut, par Charles de France, Comte de Valois & d'Alençon en 1305. Il vendit cette même année avec ſon épouſe aux Doyen & Chapitre de l'Egliſe de Troyes, 200 liv. de rente ſur les renes & iſſues de la Ville de Troyes & de ſes foires pour la ſomme de 6600 liv. petits tournois. Il paſſa enſuite en ſon Duché d'Athènes, où ayant conclu un traité avec les Catelans, & les ayant reçus à ſa ſolde, il déclara la guerre à Jean de Duras, Duc de Patras, & à Thomas, fils de Nicéphore, Deſpote d'Arte ou d'Arcanie ſes ennemis, ſur leſquels il reprit plus de 30 Châteaux qu'ils lui avoient enlevés, & les obligea enfin à faire la paix. Quelques temps après il ſe

brouilla avec les Catelans, & s'étant mis en devoir de les chasser par force, il perdit la bataille & la vie l'an 1312. Il avoit épousé *Jeanne de Châtillon*, morte le 16 Janvier 1354, fort âgée, & enterrée dans le chœur de l'Eglise des Jacobins de Troyes devant le grand Autel, où se voit son épitaphe gravée sur une tombe de marbre noir. Elle étoit fille aînée de *Gaucher V*, Connétable de France, & d'*Isabelle de Dreux*, sa première femme. De ce mariage naquirent :

1. Gauthier, qui suit;
2. Et Isabeau, qui devint Duchesse d'Athènes, Comtesse de Brienne & Dame de Liches par la mort sans enfans de son frère ; elle vivoit encore l'an 1362, suivant un Arrêt du Parlement de Paris. Elle épousa, la nuit de la fête du 6 Janvier 1320, *Gauthier*, IV[e] du nom, Seigneur d'Enghien, fils de *Gauthier*, III[e] du nom, Seigneur d'Enghien, & d'*Yolande de Flandre*, dont plusieurs enfans.

XI. Gauthier, VI[e] du nom, Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athènes, Connétable de France, mourut à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356, sans enfans. Il avoit épousé 1° *Marguerite de Sicile-Tarente*, fille aînée de *Philippe de Sicile*, I[er] du nom, Prince de Tarente & d'Achaïe, & d'*Ithamar Ange*, sa première femme; & 2° Jeanne de Brienne-Eu, morte le 6 Juillet 1389, après s'être remariée, le 16 Janvier 1357, à *Louis d'Evreux*, Comte d'Estampes, & fille de *Raoul de Brienne*, Comte d'Eu, Connétable de France, & de *Jeanne de Mello*, Dame de Château-Chinon & de Lorme.

BRANCHE des Rois de Jérusalem, *Comtes* d'Eu *&* de Guines.

VII. Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, Empereur de Constantinople, troisième fils d'*Erard II*, Comte de Brienne, & d'*Agnès de Montbéliard*, eut l'administration du Comté de Brienne pendant la minorité de Gauthier, IV[e] du nom, Comte de Brienne, son neveu. Il s'en qualifia *Comte*, suivant l'usage du tems, & le tint jusqu'en 1221. Il fut un de ceux qui se croisèrent avec les conquérans de Constantinople; le bruit de ses armes & la renommée de sa valeur allèrent si avant, que les Barons de Jérusalem, après le décès du Roi Amaury, députèrent en France pour lui offrir ce Royaume avec *Marie de Montferrat*, ce qu'il accepta & promit d'effectuer avec l'agrément du Roi Philippe-Auguste, qui le secourut de 40,000 livres. Il fut couronné dans la Ville de Tyr le Dimanche d'après la St.-Michel 1210, où il reçut l'hommage de tous les Seigneurs du Royaume, retourna délivrer la Ville d'Acre assiégée par *Conradin*, Soudan de Damas, & l'an 1218 mit le siège devant la Ville de Damiette en Egypte, où après avoir enduré beaucoup de fatigues l'espace d'un an & demi, & quelquefois été battu, elle lui fut rendue le 5 Novembre 1219. Il ne la put conserver que huit mois. Jacques Blondel, selon le P. Anselme, dit que les Sarrasins la reprirent au mois de Septembre 1221. Etant passé en France après le décès de la Reine *Marie de Montferrat*, sa femme, à dessein d'en obtenir du secours pour la Terre-Sainte & delà en Espagne, il retourna en France où il assista au Sacre du Roi Louis VIII, le 6 Janvier 1223, reçut de ce Prince 100000 livres, outre 200000 livres qui devoient être employées pour le même sujet, & que le Roi avoit mis entre les mains du Grand-Maître des Templiers & de l'Hôpital. Il se trouva la même année au jour assigné pour les noces de sa fille Yolande avec l'Empereur Frédéric II, mais aussitôt après le couronnement de cet Empereur dans Tyr, il fut contraint de lui céder tous les droits qu'il avoit sur le Royaume de Jérusalem à cause de sa fille, quoiqu'il eût été convenu qu'il en jouiroit pendant sa vie. Se voyant dépouillé de tout, il se retira auprès du Pape Innocent III, qui lui donna la conduite de l'armée contre l'Empereur pour conquérir la Sicile. Cette entreprise n'eut aucune suite, parce que la paix survint l'an 1229. Jean de Brienne, après le traité conclu en présence du Pape avec les Ambassadeurs de l'Empire, se prépara pour aller prendre possession de sa nouvelle dignité, fit plusieurs levées de gens de guerre, se rendit à Venise où il renouvela l'alliance qui étoit entre les François & les Vénitiens, emprunta d'eux des vaisseaux pour passer à Constantinople, partit de Venise avec ses troupes vers le mois de Septembre 1231, & étant arrivé à Constantinople sur la fin de l'Automne, il y fut reçu avec un applaudissement général de tout le monde, & couronné Empereur en l'Eglise de Sainte-Sophie par le Patriache Simon. Il passa en Asie l'an 1233, où il prit le Château de Piga sur Vatace, & défit l'armée navale de ce général & celle d'Azen l'an 1235. Les der-

nières actions qu'il fit au siège de Constantinople & la défaite d'une armée nombreuse d'ennemis où il se comporta avec beaucoup de hardiesse & de conduite, le comblèrent de gloire. Le Nécrologe de l'Eglise Paroissiale de St.-Paul de Paris marque son décès le jour de St.-Benoît 21 Mars, & celui du Prieuré de Sainte-Catherine-de-la-Couture de la même Ville le 23 Mars: Mathieu Paris dit que ce fut l'an 1237. Il avoit épousé, 1° le 14 Septembre 1209, *Marie de Montferrat*, Reine de Jérusalem, morte l'an 1219, fille de *Conrad*, Marquis de Montferrat, & d'*Isabeau d'Anjou*, Reine de Jérusalem; & 2° l'an 1222, *Bérengère de Castille*, morte l'an 1237, suivant la chronique d'Albéric, elle étoit sœur de FERDINAND III, Roi de Castille, & fille d'ALPHONSE IX, Roi de Léon & de Galice, & de *Bérengère de Castille*, sa seconde femme.

Du premier lit naquirent:

1. N... DE BRIENNE, morte 15 jours après sa mère en 1219, âgée seulement de 4 ans;
2. YOLANDE, dite d'*Acre*, Reine de Jérusalem, morte en couches de son fils *Conrad* en 1228; elle avoit épousé, en 1223, l'Empereur FRÉDÉRIC II.

Et du second lit vinrent:

3. ALPHONSE, qui suit;
4. JEAN, dit d'*Acre*, Grand-Bouteiller de France mort en 1296, marié 1° à *Marie de Coucy*, veuve d'ALEXANDRE II, Roi d'Ecosse, & fille aînée d'*Enguerrand III*, dit *le Grand*, Sire de Coucy, & de *Marie de Montmirail*, sa troisième femme, dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1251, à *Jeanne de Châteaudun*, Dame du Château-du-Loir, veuve de *Jean*, Comte de *Montfort-l'Amaury*, & fille de *Geoffroy*, IVe du nom, Vicomte de Châteaudun, Seigneur de Montdoubleau & du Château-du-Loir, & de *Clémence des Roches*, dont:

   BLANCHE DE BRIENNE, Dame de la Loupelande, alliée, l'an 1269, à *Guillaume*, Baron de *Fiennes* & de Tingry, fils aîné d'*Enguerrand II*, Seigneur de *Fiennes*, Baron de Tingry & de Ruminghem, & de *N..... de Condé*. Elle apporta à son mari la Terre de *la Loupelande* qui lui avoit été cédée, l'an 1269, par *Robert*, Comte de *Dreux*, & *Béatrix*, Comtesse de *Montfort*, sa femme, pour les droits qu'elle pouvoit prétendre en la succession de *Jeanne de Châteaudun*, sa mère;

5. LOUIS, tige de la branche des Vicomtes de *Beaumont-au-Maine*, rapportée ci-après;
6. Et MARIE, qui vivoit encore l'an 1275, mariée, par traité passé à Peruse le 19 Avril 1229, à *Baudouin*, IIe du nom, Seigneur de *Courtenay*, Empereur de Constantinople, fils de *Pierre*, IIe du nom, Seigneur de *Courtenay*, Comte de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, Empereur de Constantinople, & d'*Yolande de Hainaut*, sa seconde femme.

VIII. ALPHONSE DE BRIENNE, dit d'*Acre*, Comte d'Eu, Chambrier de France, mourut à Tunis le 25 Août 1270. Il avoit été amené en France avec ses frères, lorsque *Baudouin de Courtenay*, Empereur de Constantinople, y vint demander du secours aux Princes Chrétiens. Il avoit épousé *Marie de Lesignem*, Comtesse d'Eu, fille de *Raoul*, dit d'*Issoudun*, IIe du nom, Comte d'Eu, & d'*Yolande de Dreux*, sa seconde femme, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. Et BLANCHE, Religieuse, puis Abbesse de Maubuisson-lès-Pontoise, qui vivoit encore l'an 1309.

IX. JEAN DE BRIENNE, Ier du nom, Comte d'Eu, fait Chevalier par le Roi ST. LOUIS vers 1252, fit plusieurs donations à l'Abbaye de Foucarmont, à laquelle il céda, entr'autres, la ville de Fesques, qu'il fit acheter de ses deniers par Jean de Forges, son Clerc & Gouverneur. Il mourut à Clermont en Beauvoisis l'an 1294, & fut enterré dans le Chœur de l'Abbaye de Foucarmont, suivant la Chronique de ce Monastère. Il avoit épousé *Béatrix de Châtillon*, dite de *Saint-Paul*, qui se retira au Comté de Saint-Paul après la mort de son mari, mourut en 1304, & fut enterrée en l'Abbaye de Cercamp. Elle étoit fille de *Guy*, Comte de Saint-Paul, & de *Mahaut de Brabant*. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui suit;
2. ISABEAU, mariée à *Jean*, IIe du nom, dit de *Flandre*, Seigneur de *Dampierre* & de Saint-Dizier, fils de *Jean*, Ier du nom, Seigneur de Dampierre, & de *Laure de Lorraine*. Du Chesne la dit fille d'ALPHONSE, & la nomme MARGUERITE;
3. JEANNE, alliée 1° à *Raymond*, VIIe du nom, Vicomte de *Turenne*; & 2° à *Renaud*, Seigneur de *Piquigny*, Vidame d'Amiens;
4. MARGUERITE, femme de *Guy*, IIe du nom, Vicomte de *Thouars*, Seigneur de Talmont, fils d'*Aimery*, VIIIe du nom, Vicomte de Thouars, Seigneur de la Chèze & de Vihers, & de *Marguerite de Lesignem-la-Marche*;

5. Et Mahaut, qualifiée nièce de feu *Blanche d'Eu*, Abbeſſe de Maubuiſſon, dans des Lettres de 1328.

X. Jean de Brienne, IIe du nom, Comte d'Eu & de Guines, reprit, au nom de ſa femme, le procès intenté au Parlement par feu *Baudouin de Guines*, ſon beau-père, pour faire caſſer la vente faite au mois de Février 1282, par le Comte *Arnoul*, IIIe du nom, du Comté de Guines au Roi Philippe *le Hardi*, & obtint, après pluſieurs pourſuites, délivrance de ce Comté, par Arrêt de 1295. Il confirma toutes les donations qui avoient été faites à l'Abbaye de Foucarmont, où il fut depuis enterré, ayant été tué à la bataille de Courtray contre les Flamands l'an 1302. Il avoit épouſé *Jeanne*, Comteſſe de *Guines*, morte l'an 1331, & enterrée auprès de ſon mari dans l'Abbaye de Foucarmont; elle étoit fille aînée & héritière de *Baudouin de Guines*, Seigneur d'Ardres, Châtelain de Bourbourg, & de *Catherine de Montmorency*. De cette alliance naquirent:

1. Raoul, qui ſuit;
2. Et Marie, morte jeune & enterrée dans l'Abbaye de Longvilliers.

XI. Raoul de Brienne, Ier du nom, Comte d'Eu & de Guines, fut établi Lieutenant ſur les frontières de Hainaut & ès parties de Languedoc en 1331 & 1338, honoré de la charge de Connétable de France en 1332, ou avant 1336, lorſqu'il paſſa en Italie avec Jean, Roi de Bohême. Il ſigna, en 1332, le traité fait entre le Roi de France & le Roi de Caſtille pour un ſecours mutuel de gens de guerre, fut envoyé en Guyenne, où il réduiſit ſous l'obéiſſance du Roi les villes de Bourg & de Blaye, mourut, le 18 Janvier 1344, d'un coup de lance au tournoi qui ſe fit à Paris aux noces de Philippe de France, Duc d'Orléans, & fut regretté de tous les Princes & des Grands du Royaume. Il avoit épouſé *Jeanne de Mello*, Dame de Lorme & de Château-Chinon, fille aînée & héritière de *Dreux de Mello*, Seigneur de Château-Chinon & de Lorme, & de *Jeanne de Tocy*, dont il eut:

1. Raoul, qui ſuit;
2. Jeanne de Brienne-Eu, Dame de Château-Chinon & de Lorme en Morvant, qui laiſſa par ſon teſtament 1000 francs d'or à l'Abbaye de St.-Denis, confirma cette diſpoſition par ſon codicille du 27 Février 1387, mourut à Sens le 6 Juillet 1389, & fut enterrée à l'Abbaye de St.-Denis dans la Chapelle de *Notre-Dame la Blanche*, dite de la Reine Jeanne, comme porte ſon épitaphe; elle fut mariée 1° à Gauthier, VIe du nom, Comte de Brienne, Connétable de France, Duc d'Athènes, fils de Gauthier, Ve du nom, & de *Jeanne de Châtillon*; & 2° par contrat du 16 Janvier 1357, à *Louis d'Evreux*, Comte d'Eſtampes & de Gien, Pair de France, fils de *Charles*, Comte deſdits lieux, Pair de France, & de *Marie d'Eſpagne*, Dame de Lunel;
3. Et Marie, morte jeune.

XII. Raoul de Brienne, IIe du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, fut décapité à Paris le 19 Novembre 1350. Il avoit épouſé, au mois d'Octobre 1340, *Catherine de Savoie*, mariée, 1° l'an 1333, à *Azzon Viſconti*, Seigneur de Milan, & 3° à Seurre en Bourgogne, au mois de Mars 1352, à *Guillaume de Flandre*, Ier du nom, Comte de Namur, fils de *Jean*, & de *Marie d'Artois*, ſa ſeconde femme. Elle étoit fille de *Louis de Savoie*, IIe du nom, Seigneur de Vaud, de Bugey & de Valromey, & d'*Iſabelle de Châlon*, Dame de Joigny. Elle n'eut point d'enfans de ſes trois maris.

Raoul de Brienne, IIe du nom, eut un fils naturel nommé

- Jean du Bois, Seigneur de la Maiſonfort, bâtard de *Brienne*, qui fut légitimé & annobli par Lettres du Roi Charles VI, de 1395.

Cette branche portoit: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, au lion d'or, ſemé de billettes de même*, qui eſt Brienne; *aux* 2 *&* 3 *de* Champagne & ſur le tout de Jéruſalem.

BRANCHE des Vicomtes de Beaumont-*au-Maine*.

VIII. Louis de Brienne, dit d'*Acre*, Vicomte de Beaumont-au-Maine, dont ſa poſtérité prit le ſurnom, troiſième fils de Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem, Empereur de Conſtantinople, & de *Bérengère de Caſtille*, ſa ſeconde femme, permit aux Religieux de St.-Hippolyte de Vivoin d'aggrandir la cour de leur Monaſtère l'an 1253, ſe trouva avec ſes frères à la Cour d'Alphonse X, Roi de Caſtille en 1255, ſelon Surita, augmenta la fondation de la Chartreuſe du Parc-d'Orques, vers 1263, de 1200 livres de rente, & y fut enterré. Il avoit épouſé, avant le mois de Février 1253, *Agnès*, Vicomteſſe de *Beaumont* après ſes frères, Dame de la Flèche, de Freſnay, de Sainte-Suſanne, du Lude & de

Château-Gontier. Elle étoit fœur & héritière de *Richard II*, Vicomte de Beaumont, mort avant 1249, & fille de *Raoul*, IIIe du nom, Vicomte de Beaumont, & d'*Agnès*, fa feconde femme. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui fuit ;
2. Louis, Evêque de Dunelmont en Angleterre ;
3. Marguerite, morte le 9 Avril 1328, & enterrée en l'Abbaye de Maubuiffon, fuivant fon épitaphe, mariée à *Bohemond*, VIIe du nom, Prince d'*Antioche*, Comte de Tripoli, fils aîné de *Bohemond VI*, Prince d'*Antioche*, & de *Sibylle d'Arménie ;*
4. Marie, alliée à *Henri* d'*Avaugour*, IIIe du nom, Baron de Mayenne & de Goello, fils d'*Alain* d'*Avaugour*, IIe du nom, Baron de Mayenne, Vicomte de Dinan, & de *Clémence ;*
5. Et Jeanne, mariée, en 1286, à *Guy*, VIIe du nom, Sire de *Laval* & de Vitré, Comte de Caferte, veuf d'*Ifabeau de Beaumont*, fille unique de *Guillaume de Beaumont*, Seigneur de Paci-fur-Marne, & fils de *Guy de Montmorency*, dit de *Laval*, VIe du nom, Seigneur de Laval, d'Aquigny, d'Hérouville & d'Attichy-fur-Aifne, & de *Philippe*, Dame de Vitré & de Châtillon.

IX. Jean, Ier du nom, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Sufanne, fut l'un des *Pleiges* que Charles, Comte de Valois & d'Anjou, donna à *Guillaume*, Comte de Hainaut & de Hollande, pour les conventions du mariage de Jeanne de Valois, fa fille. Il eut de *Jeanne*, Dame de *la Guerche*, de Pouance & de Château-Gontier, fille de *Geoffroy*, Seigneur de la Guerche, &c., & d'*Emmé*, Dame de *Château-Gontier :*

1. Robert, qui fuit ;
2. Richard, mentionné dans un titre de l'Abbaye de Marmoutier;
3. Isabelle, mariée à *Geoffroy*, Seigneur d'*Ancenis*;
4. Et Anne, femme de *Payen de Chourfes*, Seigneur de Malicorne.

X. Robert, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Sufanne, Seigneur de la Guerche, &c., mort le 28 Septembre 1327, avoit époufé, le 25 Août 1303, *Marie de Craon*, fille de *Maurice*, & de *Mahaut de Malines*, dont :

1. Jean, qui fuit;
2. Geoffroy, Seigneur du Lude, Chambellan du Roi, mort fans enfans de *Jeanne*, Dame de *Beauçay*, morte au mois de Mars 1402, après s'être remariée, vers le mois de Mai 1360, à *Charles d'Artois*, Comte de Longueville & de Pezenas, cinquième fils de *Robert III*, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Jeanne de Valois*. Elle étoit fille de *Hugues de Beauçay ;*
3. Marie, Abbeffe de Ronceray ;
4. Jeanne, femme de *Jean d'Amboife*, Seigneur de Chaumont ;
5. Et Marguerite, mariée à *Bernard*, Vicomte de *Ventadour*.

XI. Jean, IIe du nom, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Sufanne, &c., Chevalier-Banneret, fe trouva à Amiens en 1338, où il avoit dans fa Compagnie un Chevalier & 9 Ecuyers. Il fervit auffi dans l'Oft de Bouvines l'an 1340. Suivant le compte de Jean du Cange, il époufa 1° *Ifabeau d'Harcourt*, fille de *Jean*, IIIe du nom, Sire d'*Harcourt*, Vicomte de Châtelleraut, & d'*Alix de Brabant*, Dame de Mezières en Brenne; & 2° par contrat du 31 Décembre 1330, *Marguerite de Poitiers*, fille d'*Aymar*, IVe du nom, Comte de Valentinois, & de *Sibylle de Baux*. Il eut du premier lit :

1. Jeanne, Dame du Hommet;
2. Marie, alliée à *Guillaume Chamaillart*, Seigneur d'Antenaife, dont elle eut :
   Marie Chamaillart, Vicomteffe de Beaumont, après la mort de *Louis*, Vicomte de Beaumont, fon oncle, laquelle porta cette Terre en mariage, l'an 1371, à *Pierre*, Comte d'*Alençon* & *du Perche*.

Et du fecond lit :

3. Louis, Vicomte de Beaumont, Baron de Sainte-Sufanne, &c., tué à la bataille de Cocherel le 23 Mai 1364, enterré dans l'Eglife de la Chartreufe-du-Parc d'Orques au pays du Maine, fans laiffer d'enfans d'Isabelle de Bourbon, remariée à *Bouchard*, VIIe du nom, Comte de *Vendôme* & de Caftres, fille de Jacques, Ier du nom, Comte de la Marche & de Ponthieu, & de *Jeanne de Châtillon ;*
4. Geoffroy, Seigneur du Lude, Chevalier, Chambellan du Roi Philippe de Valois, mort en 1355 fans enfans de *Jeanne de Beauçay ;*
5. Jeanne, Religieufe ;
6. Et Marguerite, femme de *Bouchard de Vendôme*, Seigneur de Feuillet & de Segré, fils puîné de *Bouchard VI*, Comte de Vendôme & de Caftres, & d'*Alix de Bretagne*.

Cette branche portoit : *d'azur, au lion d'or, femé de fleurs de lys de même.*

BRANCHE des Seigneurs de Rameru.

VI. André de Brienne, Seigneur de Rame-

ru, second fils de Gauthier II, & d'*Adelaïs de Baudement*, consentit à la donation que fit son père aux Religieux du Prieuré de Rameru l'an 1147, fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi Philippe-Auguste, & fut tué au siège de la ville d'Acre en 1191, où il étoit Général des Troupes Françoises. Il avoit épousé, en 1184, *Adelaïs*, Dame de *Venisy*, remariée à *Gaucher de Joigny*, Seigneur de Château-Renard, second fils de Renaud III, Comte de Joigny, & d'*Alix de Champagne*. Elle étoit fille d'*Ansel*, Seigneur de *Venisy*, & d'*Elisabeth de Nangis*. Ses enfans du premier lit furent:

1. Gauthier, qui suit;
2. Erard, qui continua la postérité;
3. Elisabeth, mariée, en 1211, à *Miles*, Seigneur de *Pogy*;
4. Et Alix, femme de *Clérembaut*, Seigneur de *Noyers*, qui accompagna Philippe-Auguste à la Terre-Sainte en 1190. Il étoit fils aîné de *Miles II*, & d'*Odeline de Chappes*.

VII. Gauthier de Brienne, Seigneur de Rameru, est nommé dans plusieurs titres de l'Abbaye de Marmoutier. Il mourut avant le mois de Mai 1215, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Etienne d'Auxerre. Il épousa 1° N...; & 2°, avant 1211, *Eustachie*, Dame & héritière de *Courtenay*, de Montargis, de Château-Renard en partie, de Champignelles, de Tanlay, de Charny & de Chantecocq, qui vivoit encore en 1233; elle se remaria, en 1218, à *Guillaume Ier*, Comte de Sancerre, fils d'*Etienne de Champagne*, Comte de Sancerre, & de *Mathilde de Donzy*. Gauthier laissa:

VII. Erard de Brienne, Seigneur de Rameru & de Venisy, Chevalier, second fils d'*André* & d'*Adelaïs de Venisy*, passa dans la Terre-Sainte, & à son retour disputa, à cause de sa seconde femme, le Comté de Champagne, dont il fut débouté par le Jugement des Pairs de France assemblés à Melun au mois de Juillet 1216. Il eut en récompense plusieurs autres Terres, & renonça à tous les droits qu'il y prétendoit en 1221. Il se trouva en 1224, à l'assemblée que *Thibaut VI*, Comte de Champagne, tint pour régler les partages des enfans mâles des Nobles. Il fonda l'Abbaye de la Piété-lès-Rameru en 1234, & vivoit encore au mois de Janvier 1244, suivant une Charte de l'Abbaye de Molesme. Il fut marié, 1° à *Helisende*, Comtesse du Perche, suivant une Charte de Pontigny de 1210; c'est peut-être la même nommée *Helisende de Réthel*, veuve de *Thomas*, comte du *Perche*, Seigneur de Nogent-le-Rotrou, fille de *Hugues II*, Comte de Réthel, & de *Félicité de Roye*, Comtesse de Beaufort; & 2° en 1214, *Philippe de Champagne*, seconde fille & héritière d'*Henri*, IIe du nom, dit *le Jeune*, Comte de Champagne & de Brie, & d'Isabeau, Reine de Jérusalem.

Du premier lit vint:

1. André de Brienne, nommé dans un titre de l'Abbaye de Pontigny, mort jeune.

Du second lit sont issus:

2. Henri, qui suit;
3. Erard, Seigneur de Rameru, qui accompagna le Roi Saint Louis dans son premier voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué pour la défense de la Religion, suivant le Sire de Joinville;
4. Marie, alliée 1° du vivant de son père, avec *Gaucher*, IIIe du nom, Seigneur de *Nanteuil-la-Fosse*, mort en 1241; & 2° avec *Hugues*, IIe du nom, Seigneur de *Conflans*, d'Estoges & de Congy, fils d'*Eustache II*, & d'*Helvide de Thorote*;
5. Isabeau, Dame de Rameru après la mort d'Erard de Brienne, son neveu, qui vivoit encore en 1274, femme de *Henri VI*, Comte de *Grandpré*, fils de *Henri V*, Comte, de *Grandpré*, & de *Marie de Garlande*.
6. Marguerite, qui, après la mort de son second mari, se fit Religieuse à Felines, & y mourut en 1275. Elle avoit été accordée en 1234, & mariée depuis 1° à *Thierry*, Seigneur de *Beures* en Flandre; & 2° à *Adenet*, Sire de *Nike*;
7. Jeanne, mariée, avant 1250, à *Mathieu*, IIIe du nom, Sire de *Montmorency*, fils de *Bouchard*, Sire de Montmorency & d'Ecouen, & d'*Isabeau de Laval*;
8. Sibylle, Abbesse de la Piété de Rameru;
9. Et Alix, morte après 1244, sans avoir été mariée.

VIII. Henri de Brienne, Seigneur de Rameru & de Venisy, Chevalier, accompagna le Roi St. Louis à son premier voyage de la Terre-Sainte en 1248, & mourut en Egypte en 1250. Il eut de *Marguerite de Châlons*, fille de *Jean*, Ier du nom, Comte de Châlons, & de *Mahaut de Bourgogne*:

IX. Erard de Brienne, IIe du nom, Seigneur de Rameru & de Venisy, qui vendit au mois d'Octobre 1270, 646 arpens de bois à l'Abbaye de Pontigny, pour la somme de 1612 liv. & vivoit encore en 1278, avec sa

femme nommée *Mahaut*, dont apparemment il n'eut point d'enfans. Cette branche portoit : *d'azur, au lion d'or, semé de billettes de même.*

BRANCHE des Comtes DE BAR-SUR-SEINE.

IV. MILON DE BRIENNE, Ier du nom, Comte de Bar-sur-Seine à cause de sa mère, fils puîné de GAUTHIER, Ier Comte de Brienne, & d'*Eustache*, Comtesse *de Bar-sur-Seine*, fit plusieurs concessions à l'Abbaye de Monstier-Ramey en 1100 & 1108, pour le repos de l'âme de son père, & de sa mère, & donna à celle de Molesme en 1116, du consentement de sa femme, tout ce qu'il possédoit en Seigneuries au village de la Chapelle, avec les coutumes de Vertaut & d'Essoye, & son Château de Juilly, qui avoit appartenu au Comte MILON, son oncle paternel. Il eut de sa femme, nommée *Mathilde* dans la donation de 1116 :

1. GUY, qui suit ;
2. Et RENAUD, Abbé de Cîteaux l'an 1133, & mort en 1151, suivant la Chronique de l'Abbé Robert.

V. GUY, Ier du nom, Comte de Bar-sur-Seine, fit des donations en 1139 à l'Abbaye de St.-Michel de Tonnerre, avec sa femme & ses enfans, fut un de ceux qui se trouvèrent au Prieuré de Juilly en 1142, lorsque Godefroy, Evêque de Langres, donna l'habit de Religieuse à Mahaut & à Helvide, filles d'André de Baudement, Seigneur de Brenne, en présence de leur père, de Guy de Baudement, leur frère, & de St.-Bernard, Abbé de Clairvaux. Il eut de sa femme *Pétronille*, nommée *Elisabeth* dans la donation de 1139 :

1. MILON, qui suit ;
2. MANASSÈS, rapporté après son frère aîné ;
3. & 4. GUILLAUME & GUY, morts sans postérité ;
5. Et HERMESSINDE, mariée, en 1159, à *Simon*, Seigneur de *Rochefort*.

VI. MILON, IIe du nom, Comte de Bar-sur-Seine, succéda à son père peu après 1145, & mourut le 1er Octobre 1151. Il avoit épousé *Agnès de Baudement*, remariée, en 1152, à ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, cinquième fils du Roi LOUIS VI, dit *le Gros*, & d'*Adélaïs de Maurienne*, & fille aînée & héritière de *Guy*, Seigneur de Brenne, & d'*Alix*. Elle eut de son premier mari :

PÉTRONILLE, Comtesse de Bar-sur-Seine, mariée, avant 1168, à *Hugues du Puiset*, Vicomte de Chartres, fils de *Hugues du Puiset*, Comte de Japhe, & de *Malmide de Roucy*.

VI. MANASSÈS, Comte de Bar-sur-Seine, après son aîné, vivoit en 1263, avec sa femme *Elisabeth*, dont il eut :

1. MILON, qui suit ;
2. MANASSÈS, Evêque & Duc de Langres, Pair de France ;
3. THIBAUT, Seigneur de Chanlot, nommé dans des titres de 1188 & 1204, qui eut de sa femme, nommée *Marguerite :*
   - LAURENCE, mariée à *Pons*, Seigneur de *Cuseau*, laquelle traita en 1210 avec *Thibaut*, Comte de Champagne, pour la part qu'elle avoit au Comté de Bar-sur-Seine, comme héritière du Comte MILON, son oncle ;
   - Et PÉTRONILLE, Dame de Chanlot, laquelle porta cette Terre à *Guy de Chappes*, son mari, Seigneur de Juilly, père de *Péronnelle de Chappes*, Dame de Juilly & de Chanlot, mariée, en 1221, à *Guy de Joinville*, Seigneur de Sailly ;
4. Et ISABEAU, femme 1° d'*Anceau*, Seigneur de Trenel, & 2° de *Thibaut*, Ier du nom, Comte de *Bar*, fils de *Renaud*, IIe du nom, dit *le Jeune*, Comte de *Bar*, & d'*Agnès de Champagne*, Dame de Ligny.

VII. MILON, IIIe du nom, Comte de Bar-sur-Seine, mourut au siège de Damiette le 15 des calendes d'Août 1219, suivant Alberic, & eut d'*Helisende*, sa seconde femme, fille, suivant la conjecture de du Bouchet, de Renaud IV, Comte de *Joigny* :

1. JEAN, mort jeune ;
2. Et GAUCHER, mort avant son père au siège de Damiette en 1219, sans enfans d'*Elisabeth de Courtenay*, fille puînée de *Pierre de Courtenay*, IIe du nom, Empereur de Constantinople, & d'*Yolande de Hainaut*.

Les armes que portoient les Comtes de *Bar-sur-Seine*, sont les mêmes que celles que portoient les Seigneurs de *Rameru*.

BRANCHE des Seigneurs DE CONFLANS.

IV. ENGELBERT DE BRIENNE, Chevalier, troisième fils de GAUTHIER, Ier du nom, Comte de Brienne, & d'*Eustache*, Comtesse de *Bar-sur-Seine*, eut en partage la Terre & Seigneurie de *Conflans*, dans l'Election de Châlons, distante de 4 lieues de cette Ville, & de 12 du Comté de Brienne. Il en prit le nom, qui passa à ses descendans, mais qui ont toujours conservé les armes de Brienne. Il vivoit l'an

1112, & fit en 1138, avec fa femme, en préfence de fes fils, plufieurs dons à l'Abbaye de Molefme pour le repos de l'âme du Comte GAUTHIER, fon père. Il laiffa d'*Adeline :*

1. HUGUES, qui fuit;
2. Et MANASSÈS, nommé avec fon frère & fa mère dans le titre de 1138.

V. HUGUES, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Conflans en 1150, augmenta les donations faites par fon père à l'Abbaye de Molefme. Il eut de fa femme, nommée *Aga :*

1. EUSTACHE, qui fuit;
2. Et N.... DE CONFLANS, femme de *Guy du Plaiffié*, nommé par Villehardouin parmi les Seigneurs de Champagne, qui fe croifèrent en 1198 avec leur Comte *Thibaut*.

VI. EUSTACHE, Seigneur de Conflans, d'Eftoges & de Mareuil, Chevalier, fe trouve qualifié *coufin de Geoffroy*, Ve du nom, Sire de Joinville, dans un acte de ce dernier de 1200, qui fe trouve dans le Cartulaire de Champagne. Cet acte fert à prouver la defcendance des Seigneurs de Conflans des Comtes de Brienne, le titre de *coufin* du Sire de Joinville étant fondé fur ce que *Geoffroy* étoit petit-fils de FÉLICITÉ DE BRIENNE, petite-fille de GAUTHIER DE BRIENNE, bifaïeul, felon plufieurs Auteurs, d'EUSTACHE, Ier du nom, Seigneur de Conflans. Cet EUSTACHE accompagna en 1201 GAUTHIER III, Comte DE BRIENNE, à la conquête du Royaume des Deux-Siciles, qui lui appartenoit du chef de fa femme, fille du Roi TANCRÈDE. Il fe trouva en 1224 au réglement que fit *Thibaut*, Comte de Champagne, avec fes Barons, pour le partage des enfans mâles. Il avoit époufé, avant 1200, *Marie*, dite Dame de Playotre, de Montmort & d'Auger, fille de *Hugues*, Seigneur des mêmes lieux. Elle fe qualifie *veuve d'*EUSTACHE DE CONFLANS, dans le don qu'elle fit en 1226 aux Religieux de l'Abbaye de Charmoye, Ordre de Cîteaux, dans le Diocèfe de Châlons, de 40 feptiers de feigle qu'elle avoit acquis à Conflans, & de 20 feptiers de froment & d'autant d'avoine fur la Châtellenie de Montmort. De leur alliance vint :

VII. EUSTACHE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Conflans, Maréchal de Champagne, qui fut, en 1228, caution de la vente que *Thibaut*, Comte de Champagne, fit au Comte de Blois de la Terre de Bohain. Il traita avec *Marie*, fa mère, en 1238, des différends qu'ils avoient enfemble en qualité de Sire de Conflans, & il *affranchit* au mois de Mars 1238 *Robert de Befil* & fes héritiers, iffus de *Marie*, fa femme, à condition qu'il feroit obligé de le fervir en perfonne, ou de le faire fervir par quelqu'autre pour lui durant un mois par an; & que s'il y contrevenoit il comparoîtroit à la Cour de THIBAUT, Roi de Navarre, Comte de Champagne, pour propofer fon excufe (*a*). Il époufa, avant 1226, *Helvide de Thorote*, fille de *Jean*, Châtelain de Noyon, & d'*Odette de Dampierre*, dont :

1. HUGUES, qui fuit;
2. EUSTACHE, tige de la branche des Seigneurs de *Mareuil*, rapportée ci-après;
3. GAUTHIER, nommé dans un Diplôme de l'Empereur CHARLES V;
4. Et HELVIDE, première femme de *Raoul de Flamenc*, Ve du nom, Seigneur de Cany, Maréchal de France, fils de RAOUL IV, Seigneur de Cany, & de *Marie*.

VIII. HUGUES, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Conflans, d'Eftoges & de Congis, dont il rendit hommage en 1248 à THIBAUT VI, Comte de Champagne, Roi de Navarre, fut Maréchal de Champagne, & ratifia en 1249 ce que fon aïeul avoit aumôné à l'Abbaye de Charmoye. Il époufa 1° MARIE DE BRIENNE, veuve de *Gaucher III*, Seigneur de *Nanteuil-la-Foffe* en la montagne de Reims, mort en 1241, & fille d'ERARD DE BRIENNE, Seigneur de Rameru & de Venify; & 2° après 1251, *Ida*, veuve de *N...*, Avoué de Thérouenne. Il eut du premier lit :

1. HUGUES, qui fuit.

Et du fecond :

2. Un autre HUGUES, tige de la branche des Seigneurs de *Gizencourt*, rapportée ci-après;
3. EUSTACHE, Chanoine de Paris & de Reims, mort le 24 Décembre 1313, enterré dans le milieu de la Chapelle de Gondy, derrière le chœur de l'Eglife Notre-Dame de Paris ;
4. Et ISABELLE, morte en 1305, & enterrée aux Dominicains de St.-Paul de Valenciennes, femme de *Vautier*, Seigneur de *Boufies*, Chevalier.

IX. HUGUES DE CONFLANS, IIIe du nom, Seigneur d'Eftoges, Maréchal de Champagne, fut caution, en cette qualité, pour la fomme de 20000 livres dans le contrat de mariage

(*a*) Ceci eft rapporté par la Roque dans fon *Traité de la Nobleffe*, chap. 40, p. 195, comme un exemple de l'affranchiffement des *ferfs* ou *efclaves* nés d'une mère libre.

d'un des fils de *Guy*, Comte de Flandre, le Vendredi 28 Mai 1227 : il vivoit encore en 1295 & avoit épousé 1° *Béatrix*, Avouée de Thérouenne; & 2° *N*... fille de *Jean*, Vidame de Châlons, & de la fille de *Robert de Châlons*, Seigneur de Bazoches. Il eut du premier lit :

1. Eustache, qui fuit;
2. Hugues, Seigneur de la Bouteillerie, qui vivoit en 1314, marié à *Blanche d'Efquoy*, dont:
   - Jacquette, Dame de la Bouteillerie, mariée 1° à *Jean de Viaire*; & 2° par contrat du 24 Janvier 1337, à *Renaud de Trie*, Seigneur de Mareuil, fils de *Philippe*, Seigneur de Fontenay, & de *Jeanne de Mareuil*.
3. N... femme de *N*... Seigneur de *Brufières;*
4. Hélène, Abbeffe d'Origny, Ordre de St.-Benoît, Diocèfe de Laon, en 1315;
5. & 6. Et deux autres filles.

Et du fecond lit :

7. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Vezilly* & de *Vieilmaifons*, rapportée ci-après.

X. Eustache de Conflans, III° du nom, Chevalier, Seigneur d'Eftoges, avoué de Thérouenne, Confeiller du Roi en 1323, qualifié *Chevalier* dans une quittance qu'il donna à Paris le 12 Juillet 1357, eut de fa femme, dont on ignore le nom :

1. Eustache, Seigneur d'Eftoges, avoué de Thérouenne, lequel de *N..... de Sully* eut un fils unique mort jeune;
2. Hugues, Seigneur de Beauvoir, mort fans poftérité;
3. N..... femme de *Jean de Saint-Verain*, Seigneur de Bleneau;
4. Et Marguerite, qui hérita de fon frère Eustache de la Seigneurie d'Eftoges & de l'avouerie de Thérouenne, qu'elle porta dans la Maifon d'*Anglure* par le mariage, qu'elle contracta en 1339, avec *Oger*, Seigneur d'*Anglure*, fils d'*Oger*, & de *Béatrix d'Effey*, fa première femme.

BRANCHE
des Seigneurs de Vezilly & de Vieilmaisons.

X. Jean de Conflans, Ier du nom, fils de Hugues, III° du nom, Seigneur d'Eftoges, & de *N..... des Vidames* de Châlons, fa feconde femme, fut, du chef de fon aïeule maternelle, Seigneur de Vieilmaifons en Brie, & dit *le Vidame*, à caufe des Vidames de Châlons de la Maifon de *Châtillon-fur-Marne*, dont il defcendoit par les femmes, & Seigneur de Vezilly, du chef de *N..... de Bazoches*, fon aïeule maternelle. Il tranfigea au mois de Septembre 1332 avec les Abbé & Religieux d'Igny, fur les prétentions qu'ils avoient dans fa Terre de Vezilly. Il fit en fon nom, & comme ayant la garde-noble de *Péronnelle d'Unchair*, fille de fa femme & de fon premier mari, aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie d'Armentières au Chapitre de l'Eglife Cathédrale de Soiffons le 18 Novembre 1362. Il époufa 1° *Ifabelle de Lor*, veuve de *Renier de Choifeul*, II° du nom, Seigneur d'Aigremont; & 2° *Peronne de Jouvengues*, veuve de *Gaucher d'Unchair*, Chevalier, Seigneur d'Armentières. Il eut du fecond lit :

XI. Jean de Conflans, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaifons & d'Armentières en partie, qui, fuivant une Commiffion donnée le 7 Juillet 1394 par le Bailli de Valois, rendit aveu & dénombrement de fa Seigneurie de Vieilmaifons à Jeanne d'Harcourt & à Guillaume de Torcy, Seigneur de Montmirail, le 2 Mars 1403 : il eft qualifié dans cet acte *Seigneur d'Armentières*. Il époufa *Madeleine de Hornes*, fille de *Thierry*, Seigneur de Baucignies & de Montcornet, & d'*Ifabeau de Montigny*, en Oftrevant, dont vinrent :

1. Barthélemy, qui fuit;
2. Et Anne, Abbeffe de Sainte-Claire de Reims en 1438.

XII. Barthélemy de Conflans, Seigneur de Vieilmaifons, de Vezilly, d'Armentières, &c., Vicomte d'Oulchy ou d'Auchy-le-Châtel, vendit, conjointement avec fa femme, par contrat du 24 Septembre 1446, à Jean Jouvenel-des-Urfins, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, depuis Archevêque de Reims, fa Terre d'Armentières-les-Oulchy-le-Châtel, au Diocèfe de Soiffons, laquelle lui étoit échue par le décès de Jean de Conflans, fon père. On apprend par un autre contrat du 28 Mars 1462 qu'il étoit encore Seigneur en partie de Poilly en Tardenois. Il eut de *Marie de Cramailles*, fille de *Baudouin*, Seigneur de Saponnay & de Saint-Remy, & d'*Aliénor de Mailly*, de la branche de *Lorfignol :*

1. Jean, qui fuit;
2. Emeri, Seigneur de Rofoy, Vicomte d'Oulchy, qui acquit le Fief du Petit-Mefnil en 1493, & mourut fans poftérité;

3. Autre JEAN, Seigneur de Saint-Remy & de Vezilly, Chanoine de Soiffons, mort le 22 Décembre 1525;
4. GUISLAINE, mariée à *Pierre de la Bricogne*, Chevalier, Seigneur de Lagery, dont elle étoit veuve en 1530;
5. Et JEANNE, Religieufe à Andecy. Tous ces enfans, excepté cette dernière, font nommés dans un Jugement rendu le 19 Mai 1530, comme devant être cautions de la vente de la Terre de Cugny, faite par feu BARTHÉLEMY DE CONFLANS, leur père, à feu Jean Jouvenel des Urfins, Archevêque de Reims.

XIII. JEAN DE CONFLANS, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaifons, de Saponnay & de Vadancourt au Comté de Guife, étoit mort le 24 Octobre 1507. Il avoit époufé, en 1477, *Marguerite de Bournonville*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Bournonville*, & de *Jeanne de Thorote*, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;
2. GILLES, Seigneur de Saint-Remy, Abbé de St.-Crefpin de Soiffons lors du mariage de fon frère puîné en 1525; il eft auffi qualifié Abbé de St.-Nicolas-aux-Bois, & étoit mort en 1548;
3. ANTOINE, auteur de la branche des Vicomtes d'*Oulchy*, Seigneurs d'*Armentières;*
4. JEANNE, femme de *Jacques de Vaudray*, Seigneur de Saint-Phalle, avec lequel elle vivoit le 19 Mai 1530;
5. Autre JEANNE, veuve en 1530 de *Florimond de Villiers-Saint-Paul*, Seigneur de Dommart;
6. Et MARIE, fous la garde-noble de fa mère lors du partage des biens de fon père en 1507.

XIV. JEAN DE CONFLANS, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Vieilmaifons & de Saponnay, vivoit le 19 Mai 1530: il époufa *Madeleine Lucas*, veuve en 1535, fille de *Louis*, Seigneur de Courcelles & de la Roche-Teffon. Ses enfans furent:

1. ANTOINE, qui fuit;
2. MARGUERITE, héritière de Vieilmaifons après la mort de fon frère, mariée à *Gérard de Vieilmaifons* (ainfi furnommé de la Terre de ce nom, fituée près la Ferté-Gaucher, différente de celle dont fa femme hérita), Seigneur de Sainte-Colombe: il vivoit en 1578;
3. ANTOINETTE, morte fans enfans. Elle avoit époufé, par contrat du 6 Octobre 1551, *Jacques d'Anglure*, Vicomte d'Eftoges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Ville d'Auxerre, Capitaine de Dunkerque, Capitaine de 50 hommes d'armes, & premier Gentilhomme du Duc d'Anjou en 1572, fils de *François d'Anglure*, Vicomte d'Eftoges, Baron de Bourfault & de Givry, & de *Marie de Veres*, Dame de Beauvais-Nangis;
4. Et JEANNE, mariée, en 1561, à *Philippe de Chaftellux*, Seigneur de Baferne, de Phregibert & de Saint-Palais, fils aîné de *Philippe*, Seigneur de *Chaftellux*, Vicomte d'Avalon, & de *Barbe de Hochberg:* elle fut fa première femme.

On trouve EUSTACHE DE CONFLANS, Seigneur de Vieilmaifons, Porteur d'Enfeigne de la Compagnie de 50 Lances fous M. de Brienne, lequel donna quittance le 24 Septembre 1543 de 50 livres en 22 écus fol, à 45 fols la pièce, & 10 fols de monnoie pour fes gages du quartier d'Avril: elle eft fignée EUSTACHE DE CONFLANS, & fur le fceau en placard eft un *lion, le champ femé de billettes.*

XV. ANTOINE DE CONFLANS, Seigneur de Vieilmaifons, de Saponnay, de Vadancourt au Comté de Guife, &c., mourut fans poftérité. Il avoit époufé, par contrat du 14 Octobre 1550, *Marie Jouvenel des Urfins*, Dame de Villiers & de Jouveignes, fille de *Louis*, Seigneur des mêmes lieux & d'Armentières, & de *Françoife de Wiffocq.*

BRANCHE des Vicomtes D'OULCHY, *Seigneurs* D'ARMENTIÈRES.

XIV. ANTOINE DE CONFLANS, Chevalier, troifième fils de JEAN, IIIe du nom, Seigneur de Vieilmaifons, & de *Marguerite de Bournonville*, fut Seigneur de Rofoy, de Vezilly, Saint-Remy, &c., Baron de Sommevelle, Vicomte d'Oulchy, & Lieutenant de la Vénerie de France. Il fit élever des fourches patibulaires dans la Terre de Cugny, vendue par fon aïeul paternel à Jean Jouvenel des Urfins, Archevêque de Reims; mais les héritiers de ce Prélat l'attaquèrent en Juftice, & firent auffi affigner les autres enfans & petits-enfans du vendeur, comme obligés de garantir la vente, & de les maintenir au droit acquis par feu leur oncle. Le Lieutenant du Bailli de Valois à Oulchy-le-Châtel termina ce différend par Jugement du 19 Mai 1530: il mourut le 18 Avril 1546, fuivant fon épitaphe qui eft au bas de la nef de Saint-Aubin à Rofoy. Il avoit époufé, par contrat du 19 Décembre 1525, *Barbe de Rouy*, fille de *Jean*,

Seigneur de la Boiſſière, Colonel des Légionnaires de Picardie, & de *Louiſe de Villiers-Saint-Paul,* dont il eut :

1. Eustache, qui ſuit ;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Remy* & d'*Ennancourt*, rapportée ci-après ;
3. Robert, tige de la branche des Seigneurs de *Vezilly*, qui viendra en ſon rang ;
4. Et Catherine, mariée 1° à *Charles d'Aumale*, Vicomte du Mont-Notre-Dame ; & 2° à *Philippe de Ravenel*, Seigneur de Sablonnière, qui fut préſent avec elle lorſque ſes frères & elle partagèrent la ſucceſſion de leurs père & mère le 29 Septembre 1563.

XV. Eustache de Conflans, Ier du nom, Vicomte d'Oulchy, Lieutenant d'une Compagnie de 40 Lances ſous M. de la Broſſe, Chevalier de l'Ordre du Roi le 14 Janvier 1559 ; ſervit en qualité de Maréchal-Général-des-Camps & Armées de Sa Majeſté à la bataille de Saint-Denis l'an 1567, & avoit défait peu de tems auparavant un Corps de *Reiſtres* à la retraite de Meaux ; il fut Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi Charles IX en 1570. Le Maréchal de Caſtelnau dit dans ſes Mémoires *qu'il étoit froid & ſage, & l'un des plus hommes de bien de ſon tems :* il eſt qualifié *Chevalier, Seigneur & Vicomte d'Auchy-le-Châtel, Guidon de la Compagnie du Duc de Guiſe,* dans une quittance de ſes gages, du 26 Avril juſqu'au 30 Juin, datée du 31 Juillet 1554. Il teſta le 10 Juillet 1574, & mourut la même année ſur le point d'être fait Maréchal de France, dont le Brevet lui alloit être expédié, & ayant eu l'honneur de garder le Roi de Navarre priſonnier cette même année à Vincennes, & de gagner ſes bonnes grâces par les manières dont il en avoit uſé avec lui ſans manquer à ſon devoir. Il avoit épouſé *Marie de Scepoy*, fille de *Meri*, Vice-Amiral de Bretagne, & de *Renée de Scepeaux*, dont il eut :

XVI. Eustache de Conflans, IIe du nom, ſurnommé *la Grand-Barbe,* Vicomte d'Oulchy, Baron de Sommevelle, qui fut Gouverneur de Saint-Quentin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Député de la Nobleſſe du Bailliage de Vermandois aux Etats de Blois en 1588, Chevalier des Ordres du Roi le 5 Janvier 1597, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Ambaſſadeur Extraordinaire en Flandre vers les Archiducs, & Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Médicis. Il vendit ſes Terres de Sommevelle, de Rozay-Saint-Albin, de Soupir, de Crony-ſur-Ourcq, proche Treſmes, de Villeneuve près Fère, & de Villiers-Bonneuil au Bailliage de Provins, & mourut le 19 Juin 1628. Il avoit épouſé *Charlotte Jouvenel-des-Urſins*, morte le 3 Janvier 1646 : c'étoit une Dame illuſtre par ſon eſprit & ſa piété, qui compoſa une *paraphraſe* ſur l'Epître de Saint Paul aux Hébreux. Elle étoit fille unique & héritière de *Gilles*, Seigneur d'Armentières, & d'*Anne d'Arces*. Leurs enfans furent :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Mercure, Seigneur de Scepoy, Colonel du Régiment de Picardie, Bailli & Gouverneur de Château-Thierry, mort le 18 Avril 1651 ;
3. Et Gilles, Seigneur d'Armentières, qui défendit, à l'âge de 20 ans, la Ville de Senlis où il s'étoit jeté avec péril, & y ſoutint deux aſſauts, contre l'opinion de tous ceux qui étoient dedans & du Gouverneur même, n'ayant jamais voulu capituler ; ce qui donna le tems aux troupes du Roi Henri IV de ſecourir cette place & d'y gagner une mémorable bataille qui avança fort les affaires de Sa Majeſté. Peu de tems après, ce Seigneur voulut pétarder une petite place & y fut tué d'un coup de mouſquet.

XVII. Henri de Conflans, Vicomte d'Oulchy, Seigneur d'Armentières, Gouverneur de Saint-Quentin, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi ; mais il mourut après 1628, avant d'avoir été reçu. Il avoit épouſé, 1° en 1613, *Charlotte Pinart,* fille de *Claude*, Vicomte de Comblify, Marquis de Louvois, Seigneur de Cramailles, première Baronnie de Valois & de Maillebois, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Château-Thierry, & de *Françoiſe de la Marck* ; & 2° *Antoinette d'Herbin*, fille d'*Henri*, Seigneur de Gennes en Lorraine, & de *Geneviève Imbert*. Du premier lit naquirent :

1. Henri, dit *le Marquis d'Armentières*, mort le 28 Février 1639 ;
2. Eustache, qui ſuit ;
3. Marie-Charlotte, morte à l'âge de 14 ans, Penſionnaire à Port-Royal des Champs, le 16 Juin 1633. Le Nécrologe de cette Abbaye en parle avec éloge, pag. 244.

Et du ſecond lit vinrent :

4. François, dit *le Comte d'Oulchy*, tué à la chaffe en 1677, fans avoir été marié;
5. Et Henriette, dite *Mademoifelle d'Armentières*, héritière de fa branche, qui mourut le 14 Avril 1712. Elle avoit donné avec fubftitution, dès le 26 Mai 1696, les Terres qu'elle poffédoit à Michel de Conflans, III[e] du nom, fon coufin du IV[e] au V[e] degré, qui fe qualifia depuis *Marquis d'Armentières.*

XVIII. Eustache de Conflans, III[e] du nom, fut d'abord Abbé de Lonlay, & de Val-Chrétien, dont il fe démit après la mort de fon frère, & devint Seigneur d'Armentières & de Cramailles, Marquis de Louvois, Baron de Chambray en Normandie & de Ferrières, Seigneur-Châtelain de la Rivière de Thibouville, & mourut au mois d'Avril 1690, fans enfans d'*Anne Huë*, morte en Février 1704, fille de *Jacques*, dit de *Francine*, & d'*Antoinette Joly*.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Remy *&*
*d'*Ennancourt.

XV. Antoine de Conflans, fecond fils d'Antoine, Vicomte d'Oulchy, & de *Barbe de Rouy*, Seigneur de Saint-Remy & d'Ennancourt-le-Sec dans le Vexin-François, de Servennay, de Vitry-la-Ville, de Chafmy & d'une rue dans la Ville de Braine, & Capitaine de 300 hommes de pied pour le fervice du Roi, étoit mort en 1572. Il avoit époufé, par contrat du 2 Avril 1559, *Françoife Boulard*, Dame d'Ennancourt, veuve de *Robert de Pertuis*, Seigneur de Rougny, remariée, en 3[es] noces, en 1584, à *Antoine de Chaumont*, Seigneur de Boifgarnier en Vexin. Elle étoit fille de *Jean Boulard*, Baron de Puché, Seigneur d'Ennancourt, & de *Marie d'Anify*. Les enfans de fon premier mari furent:

1. Antoine, qui fuit;
2. Jean, mineur en 1578;
3. Jacques, Seigneur d'Ennancourt, Capitaine dans le Régiment de Picardie, qui tefta & mourut en 1594. Il fut enterré dans l'Eglife de la Paroiffe St.-Marcel près Laon;
4. Susanne, qui ratifia le partage fait entre fon frère Antoine & fes fœurs en 1594. Elle époufa, 1° le 26 Janvier 1594, *Jofias de Roucy*, Seigneur de Manré; & 2° *David de Limery*, Seigneur de Bezu;
5. Marie, mariée, en 1598, à *Jean de Vaffan*, Seigneur de Martimont;
6. Autre Marie, mineure en 1578, qui partagea avec Antoine, fon frère, en 1594;
7. Et Judith, mineure en 1578.

XVI. Antoine de Conflans, II[e] du nom, Seigneur de Saint-Remy & d'Ennancourt-le-Sec, Meftre-de-Camp, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Vicomte d'Oulchy, fon coufin, partagea le 13 Décembre 1594, & fit hommage au Roi de la Seigneurie de Saint-Remy & d'Ennancourt le 25 Juillet 1596. Il époufa, 1° en 1597, *Madeleine de Ravenel*, Dame de Fouilleufe, qui tefta le 8 Octobre 1602, fille d'*Olivier*, dit *Claude de Ravenel*, Seigneur de Rantigny & de Fouilleufe, & de *Françoife d'Angennes-de-Rambouillet*; & 2° le 12 Juillet 1610, *Eléonore de Saint-Quentin*, qui tefta le 12 Décembre 1616, fille de *Jean*, Seigneur de Fouronne, & de *Claude de Torcy*, Dame de Vandy. Les enfans du premier lit furent:

1. Michel, qui fuit;
2. Eustache, tige de la branche des Seigneurs d'*Ennancourt-le-Sec*, rapportée ci-après;
3. Antoine, Chevalier de Malte en 1631, & Commandeur d'Auxerre en 1652 & 1654;
4. Jean, Seigneur d'Ennancourt, Capitaine d'Infanterie dans un Régiment étranger qui s'établit à Saint-Gengoul dans l'Election de Château-Thierry, & produifit fes preuves de Nobleffe par-devant *Nicolas Dorieu*, Maître des Requêtes, Commiffaire départi pour la recherche de la Nobleffe en 1667. Il époufa, le 23 Octobre 1644, *Anne de Vieilmaifons*, fille de *René*, & de *Louife de l'Isle-Marivaux*, dont il eut:
   1. N... mort Capitaine au Régiment de Normandie;
   2. N... mort auffi fans poftérité;
   3. & 4. Jeanne & Charlotte, mortes fans alliance;
   5. Et Renée-Françoise, mariée, le 5 Février 1691, à Antoine-Eustache de Conflans, fon coufin germain;
5. Christophe, Capitaine d'Infanterie, mort fans avoir été marié;
6. Antoinette, Religieufe à Notre-Dame de Soiffons;
7. Et Madeleine, fille d'honneur de l'Archiducheffe Isabelle d'Autriche, puis Carmélite à Gand.

XVII. Michel de Conflans, Marquis de Saint-Remy, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'un Régiment de Cavalerie étrangère dans l'armée commandée par le Cardinal de la Valette en Allema-

gne en 1635, épousa, 1° en 1622, sa cousine, *Françoise de Ravenel*, veuve de *Frédéric*, Comte de Berghes, & fille d'*Eustache de Ravenel*, Seigneur de Rantigny, & de *Marie de Renti*; 2° le 7 Juillet 1631, *Louise de Carvoisin*, fille de *Guy*, Seigneur de Saugeon, & d'*Antoinette d'Audenfort*; & 3° *Geneviève Poncet*, morte en 1667, veuve de *Jean-Jacques de Sève*, Seigneur de la Forest, Maître des Requêtes, & fille de *Charles Poncet*, Lieutenant au Bailliage du Palais, & de *Marie d'Oujat*. Il a eu de sa seconde femme :

1. Michel, qui suit;
2. Jean-François, Seigneur de Fouilleuse, Capitaine d'Infanterie en 1667, Aide-de-Camp & Capitaine de Cavalerie en 1677, tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693. Il avoit épousé *Claire-Louise-Thérèse Doucet*, fille d'*Etienne*, Avocat-Général des Requêtes de l'Hôtel, & de *Louise Fontereau*, dont il a eu :
   1. Godefroy-Maurice, Prieur de Vaisseaux en Vivarais, Abbé d'Aiguebelle en 1608, Grand-Vicaire de Soissons, sacré Evêque du Puy le 20 Juillet 1621, mort le 14 Mars 1625, âgé de 49 ans, dans la cinquième année de son Episcopat;
   2. Michel-François, tué étant Enseigne des Vaisseaux du Roi;
   3. Catherine-Angélique, née le 21 Août 1680, morte sans avoir été mariée;
   4. & 5. Marie-Michelle & Anne-Marie-Louise, toutes les deux reçues à St.-Cyr: l'une en 1690, & l'autre en 1691;
3. Et Angélique, mariée, en 1667, à *Louis-Honoré de Carvoisin*, Seigneur de la Cour-d'Oisy.

XVIII. Michel de Conflans, IIe du nom, Marquis de Saint-Remy, &c., devenu le chef de sa Maison au mois d'Avril 1690, mourut le 22 Janvier 1712, âgé de 79 ans. Il avoit épousé, le 10 Juillet 1667, *Marguerite d'Aguesseau*, fille de *François*, Seigneur de Puiseux, Maître des Comptes, & de *Catherine Godet-de-Soudé*, dont :

1. Michel, qui suit;
2. Philippe-Alexandre, Chevalier non profès de l'Ordre de Malte, où il fut reçu de minorité en 1686, Commandeur de Pezenas & d'Abbeville, Brigadier d'Infanterie le 1er Février 1719 ; premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Régent du Royaume, en survivance de Louis de Conflans, Marquis d'Armentières, son neveu; & fait au mois de Janvier 1723 premier Gentilhomme de la Chambre de Louis d'Orléans, premier Prince du Sang, qui l'envoya à Madrid, au mois de Novembre 1724, faire des complimens de condoléance sur la mort du Roi d'Espagne, Louis Ier, beau-frère de ce Prince, mourut à Paris le 12 Février 1744, âgé de 68 ans;
3. Alexandre-Philippe, tige de la branche des Marquis de *Saint-Remy*, rapportée ci-après;
4. Catherine, morte d'apoplexie à Paris, âgée de 66 ans le 21 Mars 1738, mariée, en 1714, à *Charles-Joseph*, Comte de *Lannion*, dont elle fut la seconde femme;
5. Et Henriette.

XIX. Michel de Conflans, IIIe du nom, Marquis d'Armentières, Vicomte d'Oulchy-le-Châtel, Seigneur de Brecy, du Buisson, de la Haye, &c., premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, mourut en son Château du Buisson le 5 Avril 1717. Il avoit épousé, le 11 Janvier 1709, *Diane-Gabrielle de Jussac*, nommée par Louis XIV, au mois de Juin 1715, l'une des Dames du Palais de Madame la Duchesse de Berry, & depuis Dame de Compagnie de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans. Elle étoit fille de *Claude*, Comte de *Jussac*, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc du Maine, Prince légitimé de France, après en avoir été Gouverneur, & de *Françoise Evrard-de-Saint-Just*. De cette alliance sont issus :

1. Philippe, né le 29 Octobre 1709, mort le 9 Octobre 1716;
2. Louis, qui suit;
3. Eustache, né le 7 Février 1716, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort le 14 Avril 1717;
4. Et Marie-Françoise de Conflans, née le 19 Mars 1713, morte en 1764, mariée, le 13 Décembre 1728, à *François-Charles de Rochechouart*, dit alors *le Comte de Faudoas*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi. Voyez ROCHECHOUART.

XX. Louis de Conflans, chef des noms & armes de sa Maison, Marquis d'Armentières en Champagne, Vicomte d'Oulchy en Valois, né le 23 Février 1711, Mestre-de-Camp du Régiment d'Anjou, Infanterie, par commission du 16 Septembre 1727, Brigadier des Armées à la promotion du 18 Octobre 1734, nommé après la mort de son père, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, petit-fils de France, en survivance du Marquis de Conflans, son oncle; fut blessé

d'un coup de fusil au col à la bataille de Guastalla en Italie le 19 Octobre 1734; a servi en Bavière en 1741 & 1742, & a commandé dans Ingolstadt, puis ayant passé en Bohême où étoit son Régiment, fut fait Gouverneur de Leutmeritz, où il fut assiégé par le Prince Lobkowitz, Général d'un des corps d'Armée de la Reine de Hongrie, auquel il résista pendant quelque tems, mais il fut surpris par ce Général, qui feignit de se retirer, & le Marquis d'Armentières ayant fait un détachement de sa garnison pour aller au-devant d'un convoi, le Prince revint, fit donner l'assaut par différens endroits, & l'obligea de se rendre avec 900 hommes de sa garnison prisonnière de guerre. Il a été fait Maréchal-de-Camp à la promotion du mois de Février 1743, a eu le Gouvernement de la ville d'Ath en Flandre, en Octobre 1745, a été nommé Lieutenant-Général le 15 Octobre 1746, après avoir rapporté au Roi la nouvelle du gain de la bataille de Rocoux, donnée dans le pays de Liège le 11 Octobre 1746, Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 2 Février 1753, Commandant dans les trois Evêchés, & Lieutenant-Général de la Haute-Guyenne le 28 Février 1762, & enfin Maréchal de France en 1768. Il a épousé, le 15 Mai 1733, *Jeanne-Françoise de Bouteroue d'Aubigny*, née au mois de Mai 1717, morte à Paris le 9 Mai 1746, fille unique & héritière de *Jean de Bouteroue*, Seigneur d'Aubigny & de Chamsloup, Secrétaire du Roi qui avoit été auparavant Secrétaire des Commandemens d'Anne-Marie de la Trémoïlle, Princesse des Ursins, pendant sa faveur en Espagne, où il amassa de grands biens, & Grand-Maître des Eaux & Forêts des Provinces de Touraine, d'Anjou & du Maine, & de *Marie-Françoise le Moine de Rennemoulin*. Le Maréchal, Marquis d'Armentières, a eu de son mariage:

1. Louis-Gabriel, qui suit;
2. Louis-Charles, né le 5 Décembre 1737, Garde de la Marine en Mars 1753;
3. Et N... né au mois d'Avril 1740.

XXI. Louis-Gabriel de Conflans d'Armentières, né à Paris le 28 Décembre 1735, nommé d'abord *le Vicomte d'Oulchy*, aujourd'hui *le Marquis de Conflans*, Mestre-de-Camp, Lieutenant du Régiment d'Orléans Cavalerie en Avril 1752, Maréchal-de-Camp en 1770, a épousé, le 20 Mai 1755, *Marie-Jeanne-Antoinette Portail*, née le 9 Mai 1738, dont Louise-Eglé, née le 12 Novembre 1763.

BRANCHE
des Marquis de Saint-Remy.

XIX. Alexandre-Philippe de Conflans, Marquis de Saint-Remy en Champagne, fils puîné de Michel de Conflans, IIe du nom, Seigneur, Marquis de la Buissière en Artois, & Marquis de Saint-Remy, & de *Marguerite d'Aguesseau*, fut reçu au mois de Décembre 1717, premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, & mourut le 2 Décembre 1719, âgé de 42 ans, ancien Mestre-de-Camp de Dragons. Il avoit épousé, le 9 Février 1712 *Louise-Françoise de Jussac*, qui a été Gouvernante de Mademoiselle de Chartres, depuis morte Princesse de Conti, & auparavant elle a été une des Dames de compagnie de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans, mère de cette Princesse. Elle étoit fille aînée de *Claude*, Comte de Jussac, & de *Françoise Evrard de Saint-Just*. De ce mariage sont issus:

1. Eustache, qui suit;
2. Un autre Eustache, né le 31 Mars 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité, mort au mois de Novembre 1725;
3. Françoise, née le 14 Mai 1715, morte au Couvent de la Madeleine de Tresnel à Paris au mois d'Octobre 1729;
4. Et Marguerite-Félicité, nommée, au mois d'Octobre 1750, une des Dames de compagnie de Mesdames de France, filles du Roi, mariée, le 12 Juillet 1735, à *Louis-François de Maulde*, ci-devant Capitaine Commandant du Régiment de Turenne Cavalerie, titré *Comte de Maulde*, dont elle est veuve avec des enfans.

XX. Eustache de Conflans, Marquis de Saint-Remy, dit *le Marquis de Conflans*, né le 5 Décembre 1712, fut reçu Colonel du Régiment d'Infanterie d'Auxerrois le 15 Août 1733, & en donna sa démission au mois de Février 1742. Il a passé en Espagne en 1743, où il a été fait Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majesté Catholique. Il a encore quitté le service en 1747, & a épousé à Madrid, en Septembre 1753, *Elisabeth Cauderon de Quentin*, née à Douai en Flandre, une des Caméristes ou Filles d'honneur de la feue Reine Douairière d'Espagne (Farnèse), & sœur de l'Abbé Commendataire des Poulletières, au Diocèse de Langres. Il en a eu deux fils morts en bas âge.

BRANCHE
des Seigneurs D'ENNANCOURT-LE-SEC.

XVII. EUSTACHE DE CONFLANS, Seigneur d'Ennancourt-le-Sec, fecond fils d'ANTOINE, IIe du nom, & de *Madeleine de Ravenel*, fut maintenu dans fa Nobleffe le 21 Septembre 1668, par M. *de la Galiffonnière*, Intendant de Rouen. Il époufa, le 20 Septembre 1637, *Catherine de Guiry*, fille d'*Hector*, Seigneur de Ronfières, & de *Rachel de Troyes*, dont:

1. HIPPOLYTE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Rablière en 1671 & 1674, puis Meftre-de-Camp au Régiment de la Tournelle en 1693;
2. ANTOINE-EUSTACHE, qui fuit;
3. & 4. CATHERINE & MARGUERITE, Religieufes à Verneuil au Perche;
5. MARIE-ANTOINETTE, Religieufe à Poiffy;
6. JEANNE, femme de *Louis de Bidache*, Chevalier, Seigneur de la Boiffière, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi en 1693;
7. Et ANNE DE CONFLANS.

XVIII. ANTOINE-EUSTACHE DE CONFLANS, Seigneur d'Ennancourt-le-Sec, Election de Chaumont & de Magny, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Tournelle, époufa, avec difpenfe, contrat paffé le 28 Décembre 1690, & célébration le 5 Février 1691, RENÉE-FRANÇOISE DE CONFLANS, fa coufine germaine, fille de JEAN, Seigneur d'Ennancourt & de Saint-Gengoul, & d'*Anne de Vieilmaifons*, dont il eut:

1. 2. & 3. HIPPOLYTE, ANTOINE-JACQUES, âgé de 2 ans en 1693, & ANTOINE-HECTOR, âgé de 4 mois le 20 Décembre de la même année;
4. Et ANGÉLIQUE-LOUISE, baptifée le 25 Février 1692, reçue à Saint-Cyr en 1699.

BRANCHE
des Seigneurs DE VEZILLY.

XV. ROBERT DE CONFLANS, Seigneur de Vezilly, troifième fils d'ANTOINE, Seigneur de Rofoy, & de *Barbe de Rouy*, fut Chambellan en 1578 de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, frère des Rois FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, & fe fignala au combat d'Auneau le 14 Novembre 1587. Il époufa, par contrat du 19 Février 1564, *Charlotte de Miremont*, qui vivoit veuve en 1601, & devint Dame de Bouleufe & Vicomteffe de Germigny; elle étoit fille d'*Aimé de Miremont*, Seigneur de Gueux & de Ronay, & de *Françoife d'Anglure*, Dame de Bouleufe. De ce mariage vinrent:

1. EUSTACHE, élevé Page du Roi HENRI IV, puis Capitaine de Chevaux-Légers, tué au fiège de Dourlens en 1595, étant accordé avec une fille du Comte de Maulévrier, de la Maifon de *la Marck;*
2. ROBERT, tué au fiège d'Amiens en 1597;
3. JACOB, qui fuit;
4. Et PIERRE, Baron de Ronay, Capitaine au Régiment du Duc de Réthelois, Infanterie, qui époufa *N... de Boffut*, fille de *Charles*, Seigneur de Longueval, & de *Jeanne de Beaudoche*, dont il eut:
   1. MARIE-THÉRÈSE, mariée, 1° en 1634, à *Philippe de Miremont*, Seigneur de Berieux; & 2° à *Henri-Augufte d'Orléans*, Marquis de Rothelin, veuf de *Marie le Bouteiller de Senlis*, fils de *Henri d'Orléans*, Ier du nom, Marquis de Rothelin, & de *Catherine-Henriette de Loménie;*
   2. LOUISE, femme d'*Antoine Caillouet*, Vicomte de Pommières;
   3. MARGUERITE, femme de *Jacques de la Haye*, Seigneur de Ploify;
   4. Et JACQUELINE, Religieufe aux Charmes.

XVI. JACOB DE CONFLANS, Seigneur de Vezilly, de Bouleufe, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi par Lettres du 3 Octobre 1618, en prêta ferment le 7 du même mois, fut Capitaine au Régiment de Champagne, puis Colonel d'Infanterie, Maréchal-des-Camps & Armées de Sa Majefté, Commandant d'une Compagnie de 300 hommes pour fon fervice au fiège d'Amiens, où il eut une jambe caffée d'un coup de moufquet, & reçut d'autres bleffures au fiège de Montauban & ailleurs. Il ne vivoit plus en 1628. Il époufa, le 16 Octobre 1606, *Madeleine le Vefque*, Dame de Sotinges, fille de *Paris*, Seigneur de Fay-le-Sec, près Lieffe, Vicomte de Bray, & de *Claude de Sufanne*, dont:

1. CHRISTOPHE, qui fuit;
2. JACOB, auteur de la branche des Seigneurs de *Fay-le-Sec*, rapportée ci-après;
3. HENRI, Capitaine d'Infanterie, mort fans avoir été marié en 1651;
4. CHARLES, élevé Page de la Chambre du Roi LOUIS XIII, puis Cornette du Régiment de Heucourt, mort en 1635, au voyage de Montbéliard;
5. MADELEINE, morte fans alliance;
6. Et MARGUERITE, morte fans enfans, mariée 1° à *François de Rigond*, Seigneur de Boif-

govin, mort en 1657; 2° à *Jean-Louis*, Seigneur de *Clermont*; & 3° à *Nicolas Doucet*, Seigneur de Touillemont.

XVII. Christophe de Conflans, dit *le Comte de Vezilly*, qui succéda aux droits de sa mère, & Seigneur de Bouleuse, de Poilly, &c., élevé Page de la Chambre du Roi Louis XIII, ensuite Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine en 1635 d'une Compagnie de Chevaux-Légers de 100 Maîtres dans l'Armée d'Allemagne commandée par le Cardinal de la Valette, servit avec distinction, produisit ses titres avec son fils devant M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne en 1668, & mourut le 1er Septembre 1683, âgé de 73 ans. Il épousa, par contrat du 1er Octobre 1628, *Madeleine de Châtillon-sur-Marne*, fille de *François*, Seigneur de Marigny, & de *Louise des Fossés*, héritière de Cissy & de Castillon-sur-Oise près Saint-Quentin, & eut:

1. Eustache, qui suit;
2. Marguerite, Religieuse à la Congrégation de Reims;
3. Marie, Religieuse à la Congrégation de Soissons;
4. & 5. Anne & Françoise, Religieuses en l'Abbaye d'Origny;
6. Et Louise-Catherine, morte au Château de Bouleuse en Champagne le 19 Juin 1733, dans sa 86e année. Elle épousa, après 1676, *Emmanuel de Proisy*, Marquis de Morfontaine, dont elle est restée veuve & mère de *Louise de Proisy*, femme d'*Emmanuel de Hallencourt*, Marquis de Dromenil, ci-devant Capitaine de Gendarmerie.

XVIII. Eustache de Conflans, Comte de Vezilly, &c., servoit dans les Mousquetaires en 1660, lors du mariage de Louis XIV, qu'il suivit en qualité de Volontaire dans ses conquêtes de Flandre en 1667, & mourut sans enfans. Il avoit épousé, le 16 Décembre 1663, *Marie-Madeleine de Castille*, morte le 7 Octobre 1738, âgée de plus de 96 ans, fille de *Jean*, Marquis de Chenoise, Seigneur & Baron de Boucaut, de Troissy, Vicomte de Nesle, & de *Diane-Louise de Bouvent*, & tante de *Philippe-Gaspard de Castille*, Marquis de Chenoise, Seigneur de la Baronnie de Troissy, Vicomte de Nesle, Lieutenant de Roi en Champagne, mort en 1726, ne laissant que quatre filles.

BRANCHE des Seigneurs de Fay-le-Sec.

XVII. Jacob de Conflans, Seigneur de Fay-le-Sec, de Ronay près Reims, Vicomte de Germigny, second fils de Jacob, & de *Madeleine le Vesque*, fut Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Nettancourt, & Cornette en 1635, dans la Compagnie de son frère aîné. Il épousa, par contrat du 24 Septembre 1641, *Anne-Marguerite de Carelle*, fille de *Louis*, Gouverneur de Vaudrevanges, Bailli d'Allemagne pour le Duc de Lorraine, & ensuite pour le Roi, & d'*Antoinette de Marimont*, dont:

1. Henri-Jacob, qui suit;
2. Robert-Anne, tué au combat de Fleurus en 1690, étant Capitaine dans le Régiment de Furstenberg. Il avoit épousé *Anne-Charlotte du Bouchel*, dont il eut plusieurs enfans. L'aîné, nommé Louis, fut baptisé le 25 Août 1679, dans la Chapelle du Vieux-Château de Saint-Germain-en-Laye, & tenu sur les Fonts par M. le Dauphin & Madame la Duchesse d'Orléans;
3. Louis de Conflans;
4. Anne, fille d'honneur de *Marguerite-Louise d'Orléans*, Grande-Duchesse de Toscane;
5. Et Henriette-Madeleine, mariée à *Denis de la Mothe-d'Isault*, premier Capitaine-Commandant d'un Bataillon de Picardie, fils d'*Oger de la Mothe-d'Isault*, en Guyenne, & de *Marguerite de Rochechouart*.

XVIII. Henri-Jacob de Conflans, Seigneur de Fay-le-Sec, dit *le Marquis de Conflans*, élevé Cadet des Gardes-du-Corps du Roi, fut ensuite Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers du Baron d'Ennancourt, son cousin, & épousa *Marie du Bouchet*, vivante en 1729, dont il eut:

1. Louis, Mestre-de-Camp réformé de Cavalerie, mort sans postérité;
2. Robert, mort aussi sans postérité;
3. Jacob, marié 1° à *Elisabeth de Chanlin*, morte sans enfans; 2° à *Angélique de Monçaux*, vivante en 1729, dont il a eu:
   - N..., Marquis de Conflans, Enseigne de Vaisseau, tué d'un coup de canon chargé à mitraille dans le combat qui se donna le 25 Octobre 1747, entre la flotte Angloise & l'Escadre Françoise commandée par M. de l'Erranduaire; quoiqu'il n'eut que 18 ans, il s'étoit déjà trouvé à six combats, où il s'étoit comporté en héros;
   - Et quatre filles, l'une desquelles nommée Marie-Charlotte, morte le 21 Novembre 1747, âgée de 25 ans, épousa *Henri-Alexandre de Lieurray*;

4. Hubert, qui fuit;
5. Et N..., Religieufe.

XIX. Hubert de Conflans, Seigneur de Sufanne en Thierache & de Fay-le-Sec en Laonnois, Chevalier de St.-Louis & de St.-Lazare, appelé d'abord *le Chevalier de Brienne-de-Conflans*, enfuite *Comte de Conflans*, né en 1690, fait Lieutenant de Vaiffeau en 1729, étoit Capitaine de Vaiffeau & Gouverneur de la Martinique, lorfque revenant en France fur la Frégate la Renommée de 24 pièces de canon, il fut attaqué par un Vaiffeau Anglois de 60 canons: il fe défendit très-long-tems, fut bleffé dans le combat & obligé de céder à la fupériorité de l'ennemi & de fe rendre prifonnier. Il a été fait Chef d'Efcadre à la promotiou du mois de Mars 1748, enfuite Gouverneur & Vice-Roi de Saint-Domingue, & Lieutenant-Général des Armées Navales en 1752, Vice-Amiral en 1756, & Maréchal de France le 15 Mars 1758. Il a époufé, à Léogane, le 11 Mai 1750, *Marie-Rofe Foujeu*, fœur de Madame de *la Rochefoucauld-Bayers*, & fille d'*Aignan Foujeu*, Chevalier de Saint-Louis & ancien Capitaine de Milice dans l'Isle de Saint-Domingue, dont:

Anne-Charlotte de Conflans, née le 22 Juin 1751, morte à Paris le 17 Octobre 1755 & inhumée à St.-Sulpice.

Il y a encore eu de la Maifon de Brienne du nom de Conflans:

La branche des Seigneurs de *Gizencourt*, qui a pour auteur Hugues, IVe du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, fecond fils de Hugues II, Seigneur de Conflans, & d'*Ida*, fa feconde femme. Elle n'a formé que IV degrés & a fini à Robine de Conflans, fille de Hugues VII, laquelle porta la Seigneurie de Conflans en mariage à *Gauthier VI*, Châtelain de Thorote, qui par cette alliance fe qualifia de *Maréchal héréditaire de Champagne*.

La branche des Seigneurs de *Dampierre*, qui a pour auteur Eustache de Conflans, fils puîné d'Hugues, IVe du nom, Seigneur de Conflans & de Gizencourt, & d'*Hélifende de Precy*, & a fini à fon fecond fils Jean de Conflans, Seigneur de Dampierre, mort fans poftérité de *Cunégonde de Grancey*.

Et la branche des Seigneurs de *Mareuil*, qui n'a formé que IV degrés, a commencé à Eustache de Conflans, fils puîné d'Eustache, IIe du nom, Seigneur de Conflans, & d'*Helvide de Thorote*, & a fini à Eustache de Conflans, IVe du nom, Seigneur de Mareuil, &c., Maréchal de Champagne, vivant en 1353 & mort avant 1372 fans poftérité. On peut, fur ces trois dernières branches, confulter l'*Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 157 & fuiv.

Les armes de *Conflans-d'Armentières* & des autres branches qui fubfiftent font les mêmes que celles de la Maifon de Brienne, dont ils ont quitté le nom, favoir: *d'azur, femé de billettes d'or, au lion de même, brochant fur le tout.*

BRIENNE: *cinq points d'azur, équipolés à quatre d'hermines.*

BRIERE, Seigneur de Nouans: *de gueules, au chevron échiqueté d'argent & d'azur, de trois traits, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une tête de léopard de même.*

BRIERE (de), Seigneur de l'Isle & de Breteville: *d'or, au lion de gueules, enclos dans un trécheur de fable; au chef échiqueté d'azur & d'argent, de trois traits.*

BRIET: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois rofes de même, 2 en chef & 1 en pointe; au chef auffi de même.*

BRIEUX (des): *d'argent, à cinq ogoeffés, pofés en fautoirs.*

* BRIEY, Ville ancienne dans le Duché de Bar, qui a été poffédée en franc-aleu par les premiers Ducs de la Mofellane; enfuite elle vint comme un bien allodial à la Marquife Béatrix, fille de Frédéric II. La Comteffe Mathilde, fille de Béatrix, étoit Dame de Briey, & il y avoit alors dans cette place un *avoué* nommé Albert, frère de Richer, Evêque de Verdun: cet avoué de la Comteffe Mathilde avoit la propriété du Château & de la Seigneurie de *Briey*. Jufqu'alors *Briey* n'avoit eu que le titre de Châtellenie, mais Albert lui donna de fon chef, à ce qu'il paroît, celui de *Comté*, en fe qualifiant *Comte de Briey*. Dans la fuite les Evêques de Metz firent l'acquifition du Comté de *Briey*, & le poffédèrent jufqu'à ce qu'il fût donné en Fief & hommage-lige à *Henri*, Comte *de Bar* en 1225, par Jean d'Apremont, Evêque de Metz, pour les hoirs mâles & femelles de *Henri*, en

augmentation de Fief, parce qu'il tenoit déjà de l'Eglise de Metz, le Fief de Thilaucourt en Barrois, & de Fribourg en Lorraine. Par succession de tems les descendans de *Henri* se sont affranchis de cet hommage.

BRIEY-DE-LANDRES, famille noble, qui tire son nom de la Terre que nous venons de citer, au Duché de Bar, dont étoit:

CLAUDE DE BRIEY, Baron de Landres, né en 1610, marié, le 24 Août 1639, à *Jeanne-Claude-Christine de Fiquémont*, fille de *Balthasar*, Seigneur de Mars-la-Tour, & de *Charlotte d'Anglure de Bourlemont*. Il en a eu entr'autres enfans:

LÉONARD-CLAUDE, Comte de BRIEY, Baron de Landres, né en 1654, mort le 13 Mai 1715, qui épousa, le 19 Juin 1696, *Gabrielle de Roucelz*, morte le 30 Août 1746, fille de *Jean-Nicolas*, d'une des quatre anciennes Maisons de Metz, & d'*Anne de Wignacourt*, dont:

1. NICOLAS-HENRI, qui suit;
2. FRANÇOIS-FERDINAND, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, tué sans alliance à la guerre de Bavière, en Février 1743;
3. PHILIPPE-THÉODORE-ALEXANDRE, rapporté après son frère aîné;
4. ANNE-CATHERINE, Doyenne du Chapitre de Bouxières;
5. ANNE-FRANÇOISE, Chanoinesse de Sainte-Marie de Metz;
6. JEANNE-FRANÇOISE, Chanoinesse de Bouxières;
7. CLAUDE-MARIE, née le 5 Août 1705, mariée, en 1748, à *Pierre-François-Christophe*, Comte de *Coucy*, dont un enfant mort jeune;
8. MARGUERITE-CHARLOTTE, Chanoinesse de Bouxières, morte en 1729;
9. Et HYACINTHE-CÉLESTINE, morte Doyenne de Remiremont.

NICOLAS-HENRI, Comte DE BRIEY, né le 27 Mai 1697, mort le 17 Juillet 1761, épousa, le 23 Février 1740, *Marie-Madeleine de Scorailles*, Chanoinesse de Sainte-Marie de Metz, née le 29 Mai 1709, morte le 17 Janvier 1752, dont:

1. JEAN-GABRIEL, né le 15 Décembre 1740, Capitaine au Régiment de Champagne;
2. LOUIS-GÉRAUD-NICOLAS, né le 17 Avril 1742, Lieutenant au Régiment de Virzé, pour le service de S. M.;
3. THÉODORE-ALEXANDRE-FORTUNÉ, né le 29 Février 1744, Lieutenant au Régiment de Nassau, Infanterie, au service de France, tué d'un coup de canon au dernier siège de Cassel, le 22 Octobre 1762;
4. AUGUSTE-FRANÇOIS, né le 18 Février 1749, Enseigne au Régiment de Virzé;
5. FORTUNÉ-MARIE, né le 11 Avril 1751, aussi Enseigne au même Régiment;

Et deux filles, mortes Chanoinesses de Remiremont.

PHILIPPE-THÉODORE-ALEXANDRE DE BRIEY, troisième fils de LÉONARD-CLAUDE DE BRIEY, & d'*Anne de Wignacourt*, Baron de Landres & commandant un Bataillon du Régiment de Champagne, a épousé, par contrat passé le 13 Janvier 1755, *Anne-Pauline-Dorothée du Hautoy*, veuve d'*Antoine-Henri*, Comte de *Wignacourt*, & Aide-Maréchal-des-Logis de la Cavalerie, mort des blessures reçues le 11 Mai 1745 à la bataille de Fontenoy, & fille unique de *Louis*, Comte *du Hautoy*, Bailli d'Etain, & de *Madeleine de Herbillon*, dont il a eu:

1. LOUISE-CATHERINE, morte le 21 Mai 1763;
2. Et ANNE-FRANÇOISE-HENRIETTE DE BRIEY.

BRIFFE (DE LA), ancienne noblesse du Vicomté de Fezensaguet en Armagnac, où sont situés la Terre & le Château de ce nom. Le premier Seigneur DE LA BRIFFE, connu par titres, est

ARNAUD-ANER DE LA BRIFFE, qualifié *Damoiseau* & Seigneur de la Briffe, dans la Charte des privilèges & coutumes accordés en Janvier 1294, aux Barons, Chevaliers & Gentilshommes du pays, par *Gaston*, Vicomte de Fezensaguet, fils de *Geraud*, Comte d'*Armagnac*.

ANER DE LA BRIFFE, son petit-fils, au II[e] ou III[e] degré, qualifié *Chevalier*, Seigneur de la Briffe, depuis lequel on a une filiation suivie de mâle en mâle, par titres originaux, qui nous ont été communiqués, & que nous avons vérifiés, fut fait Capitaine-Commandant du Château des Angles par le Comte d'*Armagnac*, en 1392. Il rendit hommage de la Terre de la Briffe au Vicomte de *Fezensaguet*, en 1401, & eut pour fils:

AMANIEU DE LA BRIFFE, Ecuyer, Seigneur en partie de la Briffe, qui fut établi Capitaine-Châtelain des Angles, après son père, par Lettres de *Bernard*, Comte d'*Armagnac*, du 10 Juin 1409. Il fut témoin, en 1427, au testament de la Dame de Montlezun, épouse du Seigneur de Leomont, & laissa:

JEAN DE LA BRIFFE, Ecuyer, mort en 1482, qui eut pour fils:

François de la Briffe, Ecuyer, vivant en 1500. Il fut père de :

Jean de la Briffe, IIe du nom, Ecuyer, qui testa en 1538, ayant eu pour fils :

Denis de la Briffe, Ecuyer, marié, par contrat du 28 Juillet 1539, à *Domenge de Ponsan*, dont entr'autres enfans :

Jean, qui suit;

Et Pierre de la Briffe, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

Jean de la Briffe, Ecuyer, Seigneur de Ponsan, épousa, 1° par contrat du 3 Septembre 1579, *Frise de Bordes*; & 2° par contrat du 23 Février 1591, *Catherine de Chelles*. Du premier lit vint :

Charles, qui suit.

Du second lit est issu :

Jean-Isaac de la Briffe, rapporté après son frère aîné.

Charles de la Briffe, Ecuyer, épousa, le 17 Septembre 1613, *Jeanne de Mallac*, dont postérité.

Jean-Isaac de la Briffe, Ecuyer, Seigneur de Ponsan, fut maintenu dans sa *Noblesse d'extraction*, par Jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne du 5 Mai 1668. Il épousa, le 26 Avril 1633, *Catherine le Picard*. Sa postérité subsiste dans le Perche.

SECONDE BRANCHE.

Pierre de la Briffe, Ecuyer, fils puîné de Denis, & de *Domenge de Ponsan*, épousa, le 4 Juillet 1560, *Marguerite Perès*, dont entr'autres enfans :

Arnaud de la Briffe, Ecuyer, Seigneur de Ribeyre au Comté de Gaure, qui testa le 17 Août 1619. Il épousa 1° *Marie de Pomiers*; & 2° par contrat du 12 Mars 1583, *Jeanne de Cornet*, & laissa du second lit, entr'autres enfans :

Jean de la Briffe, Ecuyer, Seigneur de Passy-lès-Paris, qui épousa, par contrat du 13 Février 1645, *Anne de Masparault*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Buis & de Grandval, & d'*Anne de Maillard*, dont entr'autres enfans :

Arnaud de la Briffe, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Ferrières, en Brie, par Erection du mois de Décembre 1692, Seigneur de Passy, Procureur-Général du Parlement de Paris, Conseiller d'Etat par Lettres du 10 Avril 1676, qui mourut à Paris le 21 Septembre 1700, âgé de 51 ans. Il épousa, 1° par contrat du 29 Avril 1675, *Marthe-Agnès Potier de Novion*, morte le 28 Mai 1686, fille de *Nicolas*, Seigneur de Novion; & 2° le 28 Février 1691, *Bonne Barillon d'Amoncourt*. Du premier lit sont issus :

1. Pierre-Arnaud, qui suit;
2. Anne-Catherine, morte le 19 Février 1701, qui épousa, le 22 Juillet 1693, *Jean-Baptiste Rouillé*, Comte de Meslay;
3. Et Marguerite-Marie, mariée, le 22 Février 1700, à *Louis Bossuet*, Seigneur d'Azalicorne, « Maître des Requêtes, dont une fille unique, morte sans enfans. »

Du second lit vinrent :

4. Antoine-Arnaud, auteur de la branche des Seigneurs d'*Amilly*, rapportée plus loin;
5. Agnette, née le 26 Mars 1694;
6. Marguerite-Henriette, morte le 17 Mars 1724, mariée à *Pierre-Cardin le Bret*, Chevalier, Comte de Selles;
7. Et Anne-Madeleine de la Briffe, née le 9 Avril 1697.

Pierre-Arnaud de la Briffe, Chevalier, Marquis de Ferrières, Seigneur de Passy, né en Juillet 1678, Conseiller d'Etat par lettres du 6 Décembre 1728, « Maître des Requêtes, Intendant de la Province de Bourgogne, Bresse, Bugey, & pays de Gex, » mourut le 7 Avril 1740, à Dijon. Il avoit épousé, le 12 Février 1703, *Françoise-Marguerite Brunet de Rancy*, morte à Paris le 12 Mai 1747, âgée de 66 ans, fille de *Paul-Etienne*, Seigneur de Rancy, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & de *Geneviève Colbert*, dont :

1. Louis-Arnaud, qui suit;
2. Gilles-Arnaud, dit *le Chevalier de la Briffe*, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, tué à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743;
3. « Henri-François, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de N. D. d'Obasive, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Limoges, & Vicaire-Général du Diocèse de Dijon; »
4. Marguerite-Geneviève, mariée à *Charles de Choiseul*, Comte d'Esguilly;
5. « Marguerite, Chanoinesse à Picpus; »
6. Et Marie-Victoire de la Briffe, mariée, en 1732, à *Etienne Roux-Déageant*, de Pontherieu, Comte de Morges & d'Alvères, en Dauphiné, Conseiller d'honneur au Parlement de Grenoble, dont deux fils & deux filles.

Louis-Arnaud de la Briffe, Chevalier, Vicomte de Barzy en Champagne, Seigneur de Brecour, en Auge, « né le 5 Janvier 1705,

Conſeiller au Parlement de Dijon, le 14 Juillet 1727, Maître des Requêtes en 1734, Préſident au Grand-Conſeil le 25 Janvier 1738, nommé à l'Intendance de Caen au mois de Mai 1740, mourut à Caen en Juillet 1752, après une longue maladie. » Il avoit épouſé, le 29 Juillet 1736, *Madeleine de Toynard*, fille de *Barthélemy*, Fermier-Général, & de *Marie de Saint-Pairre*, dont :

1. Pierre-Arnaud, qui ſuit;
2. Arnaud-Barthélemy, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Et Marie-Sophie-Joséphine de la Briffe, « née le 4 Décembre 1750, » morte en 1770, qui avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1768, *Louis-Alexandre-Nolaſque-Félix de Balbe-Berton*, Marquis de Crillon.

Pierre-Arnaud de la Briffe, IIe du nom, Chevalier, Vicomte de Paſſy-ſur-Marne, Barzy & de Charmeil, Seigneur de Brecour, en Auge, né le 26 Janvier 1739, ſucceſſivement Préſident du Parlement de Paris, & du Grand-Conſeil, a épouſé, en Mai 1776, *Claude-Renée-Marie-Félicité de Bernage*, fille de *Jean-Louis de Bernage*, Conſeiller d'Etat, dont :

Louis-Philippe-Arnaud, né en 1778.

Arnaud-Barthélemy, Marquis de la Briffe, Chevalier, Baron d'Arcis-ſur-Aube, né le 7 Novembre 1744, Colonel en ſecond du Régiment de la Reine, Dragons, Chevalier de Saint-Louis, mort à Paris, le 28 Septembre 1776, avoit épouſé, le 28 Avril 1770, *Catherine-Eliſabeth de l'Averdy*, de laquelle il a laiſſé :

1. Pierre-Arnaud de la Briffe, né en Mai 1772 ;
2. Angélique-Marie-Elisabeth, née en 1773 ;
3. Antoinette-Mélanie, née en 1774 ;
4. Et Catherine-Espérance-Renée.

BRANCHE
des Seigneurs d'Amilly.

Antoine-Arnaud de la Briffe, Chevalier, fils d'Arnaud, Chevalier, Marquis de Ferrières, & de *Bonne Barillon*, ſa ſeconde femme, né le 4 Janvier 1699, Seigneur d'Amilly, Maître des Requêtes en 1724, fut premier Préſident au Parlement de Bretagne, le 18 Août 1734, & eſt mort à Rennes, le 7 Juillet 1777. Il avoit épouſé, le 12 Mars 1719, *Marie-Charlotte Quentin-de-Richebourg*, « Dame de Richebourg, fille de *Charles-Bonaventure*, Seigneur de Richebourg & Intendant de Poitiers, & de *Catherine de Ragareu*, » dont pour enfans :

1. Charles-Arnaud de la Briffe, Chevalier, Comte de Préaux, né à Paris, le 4 Juillet 1720, Lieutenant-Colonel du Régiment de Lorraine, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis;
2. Antoine-Henri, qui ſuit;
3. Marie-Charlotte, mariée, le 8 Mars 1764, à *René-Jacques-Louis le Preſtre*, Baron de Châteaugiron, Marquis d'Epinay, ancien Préſident à Mortier du Parlement de Bretagne;
4. & 5. « Marguerite-Henriette & Bonne-Adélaïde de la Briffe. »

Antoine-Henri de la Briffe, Chevalier, Comte d'Amilly, né à Paris, le 24 Mai 1724, Capitaine des Frégates du Roi, mort en 1770, à Rennes, avoit épouſé, le 21 Janvier 1764, *Julienne-Marie-Renée le Preſtre de Châteaugiron*, de laquelle il a laiſſé :

1. Arnaud-Paul de la Briffe, Comte d'Amilly, né à Rennes, le 6 Novembre 1765;
2. Henri-Bonaventure-Jean-Baptiste ;
3. Et Charlotte-Julie-Marie-Jeanne de la Briffe, née le 14 Août 1769.

Les armes : *d'argent au lion rampant de gueules, à la bordure d'argent chargée de ſix merlettes de ſable, poſées* 3 *en chef*, 1 *à chaque flanc & l'autre en pointe.*

BRIGNAC, en Bretagne, portoit anciennement : *de gueules, au ſautoir d'argent;* & depuis, *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, à un arbre d'azur, aux* 2 *&* 3 *plein d'azur.*

BRIGNAC, en Languedoc : *de gueules, au lion paſſant d'or.*

BRIGNEN, au Menihy de Saint-Paul de Léon : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, à une croix d'argent; aux* 2 *&* 3 *d'argent, à un arbre d'azur.* Deviſe : *Eſpoir me conforte.*

BRIGNOL, en Provence : *d'argent, au cœur de gueules, chargé de trois étoiles d'or, & du cœur ſort une croix trèflée d'azur; il eſt ſoutenu en pointe d'un croiſſant de ſable.*

BRIGUE. Les Comtes de la Brigue, d'une branche de la Maiſon *de Laſcaris*, ont pour auteur Pierre de Lascaris, ſecond fils de Guillaume-Pierre de Lascaris, IIe du nom, Comte de Vintimille & de Tende. Cette branche a été diviſée en pluſieurs autres, dont une a produit dans le dernier ſiècle Jean-Paul de Lascaris, des Comtes de *Vintimille*, Grand-

Maître de Malte pendant près de 22 ans, qui mourut le 14 Août 1657. Voy. VINTIMILLE.

BRIGUEUL: *écartelé, plein, d'argent & d'azur.*

BRIHON, Seigneur de Houppeville en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 9 Juillet 1667.

BRILHAC. La Baronnie de *Gençay* fut érigée en *Vicomté* par Lettres du mois de Mai 1655, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 31 Juillet & 18 Août 1656, en faveur de PIERRE DE BRILHAC, Conseiller au Parlement de Paris.

Les armes: *écartelé, aux* 1 & 4 *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'argent,* 2 & 1; *aux* 2 & 3 *aussi d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roses de gueules, & accompagné de trois molettes d'éperon d'or,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

BRILLET, famille originaire de Bretagne, & établie en Anjou, qui porte: *d'argent, à trois têtes de loups de gueules, arrachées & posées* 2 & 1.

BRILLET: *écartelé, aux* 1 & 4 *d'azur, à la fasce bréteſſée & contre-bréteſſée d'or; aux* 2 & 3 *de gueules, à trois maillets d'or, posés* 2 & 1.

BRILLOT: *de sable, au lion d'argent.*

BRILLOUET, en Touraine. JACQUES DE BRILLOUET, Chevalier, Seigneur de Riparfont en Touraine, épousa, en 1590, *Guyonne Baraton,* Dame de Rivarenne, fille de *Louis,* Seigneur de Montgauger, dont il eut pour fille unique:

CHARLOTTE DE BRILLOUET, Dame de Rivarenne & Riparfont, mariée, en 1600, à *Louis de Beauvau,* Chevalier, Seigneur des Aunais, Bugny, &c., dont des enfans, d'où descend la branche *de Beauvau-Montgauger.* Le Duc de *Choiseul-Praslin* possède Montgauger.

Les armes: *de sable, au lion d'argent.*

BRILLY, Seigneur du Hancel, d'Ellangreville & du Bocage, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 6 Février 1666. La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrière-Bans,* dit qu'au Catalogue de 1254 à 1330, intitulé: *Armigeri Vavassores,* se trouve HENRICUS DE BRILLY, &c. En la montre de 1470, Vicomté de Montivilliers, se trouvent défaillans RICHARD DE BRILLY, *Robert Filleul,* &c., par quoi tous leurs fiefs, héritages & revenus *furent prins* & mis en la main du Roi notre dit Seigneur, & commandé à *Louis Painbleu,* Vicomte de Montivilliers, cueillir & faire cueillir les revenus desdits fiefs & héritages au profit du Roi, notre dit Seigneur.

BRIME-FAY, Seigneur de Quincy: *d'argent, à la fasce de gueules, brisée au premier canton d'un écu bandé d'argent & d'azur de six pièces.*

BRIMEN: *d'azur, à trois soucis ou tournesols d'or, posés* 2 & 1.

BRIMEU, Maison noble & ancienne, honorée du Collier de l'Ordre de la Toison d'Or dans le premier Chapitre tenu en 1429, & de laquelle étoit le Seigneur de Humbercourt, qui fut père de:

CATHERINE-ANTOINETTE DE BRIMEU, mariée à *Jean de Coupigny,* V^e du nom, Seigneur dudit lieu, d'Avion & de Salau, avec lequel elle fit acquisition en 1435 de la Terre de *Fouquières,* & dont elle eut postérité. Voy. COUPIGNY.

Les armes: *d'argent, à trois aigles de gueules, becquées & membrées d'azur, posées* 2 & 1.

*BRINON, en Nivernois, Diocèse d'Auxerre. JEAN-CHARLES, Marquis de SAINT-NECTAIRE, Maréchal de France, ayant acquis, par son mariage, des terres considérables dans l'Isle de la Guadeloupe, en Amérique, en obtint l'érection en *Marquisat* en sa faveur, sous la dénomination de *Marquisat de Brinon,* par Lettres du mois de Mars 1738, registrées au Conseil Supérieur de la Guadeloupe au mois de Janvier 1739. Ce Seigneur, qui a vendu ce Marquisat en 1758 à *François-Guillaume Pinet,* Secrétaire du Roi, est issu d'une des premières & des plus considérables Maisons d'Auvergne, qui tire son nom de la Terre de *Saint-Nectaire,* par corruption *Senneterre* ou *Sennecterre.* Voy. SAINT-NECTAIRE.

BRINON, famille qui subsiste aujourd'hui dans deux branches établies à Rouen & à Moulins. Le premier dont on ait connoissance est

I. GUILLAUME BRINON, Ier du nom, Seigneur de Vilaines, qui vivoit en 1400, & eut pour fils:

II. Guillaume Brinon, IIe du nom, qui fut Procureur au Parlement de Paris, & inhumé en l'Eglise Paroiſſiale de St.-Severin de cette ville, où il avoit une Chapelle. Celui-ci fut père de:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Yves, rapporté après ſon frère;
3. Et Jean, auteur de la branche établie à Moulins en Bourbonnois, qui viendra en ſon rang.

III. Guillaume Brinon, IIIe du nom, fut auſſi Procureur au Parlement de Paris, & eut:

IV. Jean Brinon, Ier du nom, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & premier Préſident au Parlement de Rouen, qui laiſſa de *Pernelle de Perdriel:*

V. Jean Brinon, IIe du nom, d'abord Conſeiller au Parlement de Paris en 1544, pourvu depuis d'une Charge de Maître des Requêtes, dans laquelle il ne put être reçu, étant mort ſans alliance en 1554.

III. Yves Brinon, ſecond fils de Guillaume, IIe du nom, fut auſſi Procureur au Parlement de Paris, & laiſſa de *Gillette Picard:*

IV. René Brinon, d'abord Conſeiller au Parlement de Paris en 1522, puis en 1539 Préſident du Parlement de Bordeaux, qui eut pour fils:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Nicolas, rapporté après ſon frère.

V. Pierre Brinon fut reçu Conſeiller au Parlement de Rouen, & père de:

VI. Louis Brinon, auſſi Conſeiller en la même Cour, dont on ignore la poſtérité.

V. Nicolas Brinon, ſecond fils de René, fut Conſeiller au Parlement de Rouen, & épouſa *Antoinette Ruſtaut*, dont il eut:

VI. Louis Brinon, auſſi Conſeiller en la même Cour, dont il mourut Doyen, après avoir épouſé *Françoiſe Imbert du Thil*, dont on ignore s'il a des enfans.

Branche établie a Moulins.

III. Jean Brinon, troiſième fils de Guillaume, IIe du nom, né à Moulins, fut reçu Conſeiller du Roi au Parlement de Paris entre 1462 & 1469, & marié 1° à *Marguerite de Boyleſve;* & 2° à *N....* Du premier lit, il laiſſa entr'autres enfans:

Jean, qui ſuit.

Et du ſecond lit:

Pluſieurs enfans.

IV. Jean Brinon, IIe du nom, Sieur de Pontillaut & de la Buxière, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, épouſa *Jeanne Luillier*, dont il n'eut qu'une fille nommée

V. Jeanne Brinon, qui fut mariée à *Jean du Tillet*, Greffier-Civil du Parlement de Paris, auquel elle porta la Terre de la Buxière, & de laquelle eſt iſſue toute la famille des *du Tillet*.

C'eſt ce que nous ſavons ſur les deux branches de cette famille, établies à Rouen & à Moulins.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, au chef denché de même.* La ſeconde branche, ſuivant Blanchard, a briſé ſes armes *d'une étoile à ſix rais d'or en pointe de l'écu*, juſqu'à ce que la première branche fût éteinte; & celle établie à Moulins continue de les briſer *d'un croiſſant d'argent, auſſi en pointe de l'écu.*

* BRINVILLIERS, Seigneurie dans le Diocèſe de Paris, érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mai 1760, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris les 30 Juillet & 16 Septembre ſuivant, en faveur d'Antoine Gobelin, qui, de *Madeleine d'Aubray* a eu:

Antoine Gobelin, Comte d'Offemont, mort le 30 Juillet 1739, laiſſant d'*Anne-Françoiſe de Saint-Maiſſant:*

Antoine & Nicolas-Louis Gobelin, celui-ci, appelé *le Marquis d'Offemont*, a épouſé, le 29 Juin 1739, *N... de Bombelles.* Voyez MOTTE (la).

BRIOIS, famille originaire d'Abbeville, où un Briois étoit à la tête de la magiſtrature en 1430.

François-Albert Briois, Avocat-Général du Conſeil d'Artois; charge qu'il exerça pendant 30 ans, puis Conſeiller honoraire de ce même Conſeil, épouſa *Marie-Catherine Lallart*, riche héritière d'Arras, dont:

François-Joseph Briois, Chevalier, qui ſuccéda à ſon père, en 1747, dans la charge d'Avocat-Général du Conſeil d'Artois. Il a été reçu premier Préſident & chef du Conſeil d'Artois le 22 Décembre 1752, & a épouſé, le 9 Juillet 1754, la fille de *N... Palyat*, Gentilhomme de Picardie, & de *N... Lallart.*

Il y a des branches de cette Maiſon en Artois, qui portent le nom & les armes de Briois, qui ſont: *de gueules, à trois gerbes de blé d'or, à la bordure d'or, chargée de*

huit besans de gueules. (Tablettes de Themis, part. II, pag. 149.)

BRIOIS (DE), en Artois. C'est une ancienne famille de la Province d'Artois, connue dans le XIV[e] siècle, & différente de celle du premier Président du Conseil Souverain d'Artois, aussi de la même Province. Elle a donné quelques Chevaliers du Temple, dont un étoit oncle de:

VAAST, I[er] du nom, Chevalier, Seigneur de BRIOIS, à Hébuterne, qui vivoit en 1346, & épousa *Jeanne du Fay*, fille de *Jean*, Chevalier, dont il eut:

PIERRE DE BRIOIS, Chevalier, qui paroît dans les Titres de 1376 & 1393, & épousa *Marie de Mallepart*, qui fut mère de:

JEAN, qui suit;

Et GILLES DE BRIOIS, Ecuyer, lequel vivoit en 1438, qui épousa *Marie de Rély*, fille de *Nicolas*, Chevalier, & de *Guye de Wignacourt*.

JEAN DE BRIOIS, Chevalier, surnommé *le Bon*, Seigneur d'Hailly & de Bertrangle, inhumé en la Chapelle DE BRIOIS, eut de *Marie Baudouin*, fille de *Nicaise*, Ecuyer, Seigneur de Ramillies, & de *Jeanne de Pisseleu*:

1. VAAST, qui suit;
2. Et JEANNE, femme de *Baudouin de Rély*, Ecuyer, Seigneur de Framecourt, dont entr'autres enfans:

   Jean de Rély, décédé en 1497 Evêque d'Angers, & Conseiller d'Etat du Roi CHARLES VIII.

I. VAAST DE BRIOIS, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de Bertrangle, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi au Sacre de LOUIS XI, le 15 Août 1461, honneur qu'il n'accorda qu'aux Gentilshommes qui avoient été élevés avec lui; & se distingua à la bataille de Guinegaste (village près Thérouenne), en 1479, où il demeura prisonnier. Il avoit épousé *Marie Cornet*, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. Et VAAST, qui fut Prêtre, Chanoine & Doyen de St.-Martin de Tours, & Chapelain du Roi CHARLES VIII, dont il est encore qualifié Ambassadeur. Il est mort à Tours le 1[er] Juillet 1505.

II. JEAN DE BRIOIS, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de Bertrangle, fut Ecuyer d'Ecurie du Roi CHARLES VIII, par Lettres du 15 Février 1491, & mourut le 3 Mai 1534. Il épousa *Marie de Baillencourt*, dite *Courcol*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & sœur de *Jean*, Echanson de la Reine BLANCHE, dont il eut:

III. PIERRE DE BRIOIS, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de Bertrangle, qui mourut âgé de 36 ans, laissant de sa femme, dont le nom est ignoré:

IV. JEAN DE BRIOIS, III[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de le Bargue, &c., né en 1530, mort le 24 Mars 1609, qui épousa, en 1562, *Jeanne du Mont-Saint-Eloy*, fille de *Charles*, Seigneur de Sailly, Poix & autres lieux, & d'*Antoinette de Bertoult*, dont il eut:

1. PIERRE, III[e] du nom, Ecuyer, mort sans postérité de *Jacqueline de Genevières*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Courchelettes;
2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs d'*Angres*, rapportée ci-après;
3. MAXIMILIEN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Hulluch*, qui viendra en son rang;
4. Et MARIE-MARGUERITE, qui épousa *Guillaume de Boucherat*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, &c., & en eut:

   Françoise de Boucherat, mariée à *Nicolas Falart*, Marquis de Saint-Etienne, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers & Commandant le Régiment d'Urfé;

   Et *Marguerite de Boucherat*, alliée avec *Jean*, Comte de *Mailly*, Général de l'armée de Pologne dans le Grand-Duché de Lithuanie.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*ANGRES.

V. HUGUES DE BRIOIS, Ecuyer, Seigneur de Poix, né en 1569, mourut avant son père, le 22 Juillet 1597, & avoit épousé, en 1596, *Isabeau du Val*, fille aînée de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Natoi, dont:

VI. JEAN DE BRIOIS, IV[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de Poix, né en 1597, mort en 1647, qui épousa, en Mars 1625, *Jeanne de Belvalet*, fille de *Floris*, Ecuyer, & eut:

VII. CHARLES DE BRIOIS, I[er] du nom, Ecuyer, Seigneur de Poix, né en Janvier 1644, mort le 15 Septembre 1681, qui fut Officier au Régiment Royal, Infanterie, & épousa, le 25 Octobre 1670, *Anne-Dominique de Widebien*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur d'Ignacourt, dont:

VIII. CHARLES DE BRIOIS, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de Poix, qui fut Officier au Régiment de Famechon, Infanterie, en 1692,

& mourut en 1753. Il épousa, le 2 Mai 1695, *Anne-Catherine de Baudequin*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur d'Allincourt, avec laquelle il acheta la Terre & Seigneurie d'Angres. Il en eut :

1. Charles-Joseph, qui suit;
2. Philippe-Ignace de Briois, mort à Perpignan en 1734, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Louis, & Capitaine au Régiment de Bourbon, Infanterie;
3. Et Anne-Dominique, mariée 1° à *Henri d'Espalungue*, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Louis; & 2° à *Bertault de Bertdult*, Chevalier du même Ordre, & Seigneur de Saint-Waast;

IX. Charles de Briois, IIIe du nom, (Joseph), Ecuyer, Seigneur d'Angres, né en 1697, Officier au Régiment de Bourbon, Infanterie en 1720, a épousé, le 22 Février 1728, *Marie-Lamoraldine-Thérèse le Ricque*, fille de *Pierre-Ignace*, Ecuyer, Seigneur du Surgeon, dont il eut :

1. Pierre-Dominique, qui suit;
2. Charles-Guislain, dit *le Chevalier d'Angres*, non marié;
3. François-Joseph-Procope, Ecuyer, mort en 1752 à Barcelone, Enseigne aux Gardes-Wallones;
4. Et Marie-Henriette, mariée à *Louis-Lamoral-Benoît le Ricque*, Ecuyer, Seigneur de Marquais, fils de *Philippe-Louis*, Ecuyer, Seigneur des Prés, membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois.

X. Pierre-Dominique de Briois, Chevalier, Seigneur de la Mairie, Officier, puis Capitaine au Régiment d'Eu, Infanterie, l'un des Députés nommés de la Noblesse d'Artois en 1768, a épousé, en 1753, *Marguerite-Françoise-Josèphe le Vasseur*, fille de *Philippe-Robert*, Ecuyer, Seigneur de Bambecque, & de *Marguerite-Isabelle de Croëzes*, dont :

1. Claire-Charlotte-Josèphe;
2. Agnès-Ignace-Josèphe;
3. Pierre-Louis-Robert, Elève du Collège Royal de la Flèche;
4. Et Jean-Baptiste-François-Xavier.

*BRANCHE des Seigneurs d'*Hulluch.

V. Maximilien de Briois, Ecuyer, Seigneur de la Pugnanderie & de Sailly, né en 1571, troisième fils de Jean, IIe du nom, & de *Jeanne du Mont-Saint-Eloy*, épousa, le 23 Novembre 1598, *Jeanne de Hapiot*, dont il eut :

1. Maximilien-Philippe, qui suit;
2. Et Adrienne, mariée à *Jean-Baptiste de Bourgogne*, Chevalier, Seigneur d'Herbamez, du Tilly, &c., né en 1613, & mort en 1638, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes pour le service de Sa Majesté Catholique. Il étoit fils puîné de *Philippe*, Seigneur des mêmes lieux dans la Châtellenie de Lille, par son mariage, avec *Isabelle Delecandele*, dont des enfans. Voy. BOURGOGNE.

VI. Maximilien-Philippe de Briois, Ecuyer, né le 10 Septembre 1610, fut *créé Chevalier, lui & sa postérité*, par Louis XIV, en 1671, testa le 4 Janvier 1673, & laissa de son mariage :

1. Robert-Maximilien, Chevalier, mort sans alliance;
2. Charles, qui suit;
3. Et Marie-Charlotte, mariée à *Jacques de la Rivière*, & bisayeule maternelle de *N.... de Rodoan*, Baron de Fontaine-l'Evêque, marié, en 1755, à *Marie-Charlotte de Rouvroi*, Chanoinesse d'Andenne, & sœur cadette de la Princesse de *Gavre-Ayseaux*.

VII. Charles de Briois, Chevalier, Seigneur de Carnin, Sailly & autres lieux, testa le 9 Février 1728, & mourut le 6 Octobre 1731. Il avoit épousé, le 6 Octobre 1686, *Marie-Madeleine le Merchier*, Dame d'Hulluch, & *la dernière du nom*, dont :

1. Robert-Hyacinthe-Joseph, qui suit;
2. Antoine-Joseph, Chevalier, Chanoine & Doyen de la Collégiale de St.-Pierre de Lille;
3. Charles-Maximilien-Joseph, né le 28 Mai 1692, marié, au mois de Janvier 1738, à *Marie-Madeleine de la Rivière*, fille de *Robert*, Seigneur de Dours, de Violaine, &c., dont il a pour fils unique:
   - Marie-Constant-Joseph de Briois, Chevalier, Seigneur de Carnin, né le 8 Octobre 1739, marié, le 12 Juillet 1767, à *Pauline-Marie-Thérèse-Josèphe de Gruson*, Dame de Maincourt, Peuvrel, la Monverdrie, Favrel, de Douval, &c., la dernière de sa famille, & fille unique de *Louis-Joseph de Gruson*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Beauvilliers;
4. Pierre-François, Chevalier, Seigneur du Coulombier, de la Croix, &c.;
5. Philippe-Charles-Bernard, nommé en 1749, Abbé de St.-Vaast d'Arras, Député à la Cour de la part du Clergé d'Artois en 1752, 1756, 1760, & 1771;
6. Marie-Elisabeth-Claire, Dame de Sailly;

7. Marie-Françoise-Florence-Josèphe, mariée, le 11 Décembre 1722, à *Charles-François-Joseph de Coupigny*, Chevalier, Seigneur de le Bargue, Louverval, &c.;
8. Marie-Catherine, Religieuse à Marquette, morte en Mai 1771;
9. Et Anne-Renée, Dame du Brulle.

VIII. Robert-Hyacinthe-Joseph de Briois, Chevalier, Seigneur d'Hulluch, né le 15 Août 1688, Député à la Cour de la part de la Noblesse d'Artois, en 1748, mourut le 30 Décembre 1758. Il avoit épousé, le 9 Décembre 1722, *Marie-Gabrielle de Coupigny*, fille de *Jean-François*, Chevalier, Seigneur de le Bargue, &c., & de *Marguerite de Haynin*, de laquelle il a laissé :

1. Antoine-Dominique-Hyacinthe, Chevalier, Seigneur d'Hulluch, & autres lieux, qui avoit épousé, le 18 Avril 1759, *Valentine-Charlotte de Carieul*, fille d'*Adrien-Philippe*, Chevalier, Seigneur de Fiefs, de Beauquesne, de Beaurins, &c., & de *Marie-Anne-Josèphe-Valentine de Hauteclocque*, Dame de Quatrevaux;
2. Henri-François-Gabriel, dit *le Chevalier d'Hulluch*, né le 22 Mars 1739, veuf avec deux garçons de *Marie-Béatrix de Gourdin de Drinkam*;
3. Renée-Amélie-Caroline, Religieuse à l'Hôpital de Notre-Dame de Tournay, aujourd'hui Supérieure de cette Maison;
4. Marie-Gabrielle-Florence, Religieuse à Marquette;
5. Et Antoinette-Valentine, Religieuse à Estrun.

Voy. sur cette famille, la Morlière, Carpentier, & la septième partie des *Tablettes Généalogiques*.

Les armes: *de gueules, à trois gerbes de bled d'or, posées 2 & 1; & une bordure de même, chargée de huit tourteaux de gueules*.

BRIOIS: *d'or, à la bande de sable*.

* BRIOLLAY ou BRIOLLEY en Anjou, Diocèse d'Angers, *Baronnie* qui relève de l'Evêque d'Angers. Le Baron de cette Terre est un des quatre Vassaux qui sont obligés de porter l'Evêque le jour qu'il fait son entrée publique dans la Ville d'Angers.

BRION DE COMBRONDE en Auvergne. Jean Brion, Marquis de Combronde en Auvergne, Baron de Salvert, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 1er Août 1684, avoit épousé *Anne-Marie de la Barde*, morte le 28 Février 1700, fille de *Jean de la Barde*, Marquis de Marolles, Seigneur de Molteaux, Ambassadeur extraordinaire pour le Roi vers les Cantons Suisses & Grisons. Leurs enfans furent :

1. Jean-Antoine de Brion-de-la-Barde, Conseiller au Parlement de Paris, mort le 15 Décembre 1708;
2. Et Noel-François de Brion, Marquis de Combronde & de Marolles en Gâtinois, Baron de Salvert, &c., Chevalier, Commandeur des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jérusalem, dans lesquels il avoit été reçu le 10 Novembre 1713. Il avoit été Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris & Prieur de la Dorade; mais étant resté fils unique, il quitta l'état ecclésiastique & se maria. Il mourut subitement le 22 Décembre 1736, âgé de plus de 60 ans. Il épousa, le 22 Août 1714, *Marie-Agnès de Pomereu*, fille de *Jean-Baptiste de Pomereu*, Seigneur des Riceys, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & ci-devant Intendant d'Alençon, & de *Marie-Michelle Bernard*. Il a laissé deux fils qui sont au service.

BRION, autre famille, qui, selon le *Mercure de France* du mois de Janvier 1743, p. 179, est originaire de la Ville de Langres, & connue sous le nom de Brion depuis plus de 250 ans. Marc-Cyrus de Brion, Seigneur de Hautefontaine & de Verberie en Picardie, Mestre-de-Camp de Cavalerie, ci-devant Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Dauphins, a laissé de *Renée-Madeleine le Bel-de-Valgenheuse*, morte le 29 Juin 1738:

Eugénie-Renée de Brion, fille unique, morte à Paris sans postérité le 12 Janvier 1743. Elle avoit épousé, le 14 Mars 1735, *Pierre*, Comte de *Grammont*, du Comté de Bourgogne, Mestre-de-Camp du Régiment de son nom, dont elle fut la première femme.

Les armes: *vairé d'or & de gueules, parti de gueules plein*.

* BRIONNE, Bourg avec titre de *Comté*, en Normandie, Diocèse de Rouen. Guy, Comte de Brionne, neveu de Robert, Ier du nom, Duc de Normandie, disputa la possession de cette Province au Duc Guillaume II, mais ayant été battu en 1042, il abandonna ses prétentions & se retira. La Terre de *Brionne* est maintenant possédée par la Maison de Lorraine, de la branche établie en France. Voy. LORRAINE.

BRIONNE: *de gueules, à deux fasces d'or, accompagnées de trois besans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

* BRIONNOIS, petit pays de Bourgogne, qui a eu des Seigneurs particuliers, d'où il a passé dans la Maison de *Lusy*, des Seigneurs de *Bourbon-Lancy*, & ensuite dans celle de *Château-Villard*; & enfin il a été réuni au Duché de Bourgogne, dont il fait partie.

BRIORD, ancienne Maison de Bresse, dont étoit GABRIEL DE BRIORD, qui obtint sous son nom l'érection & la réunion des Terres & Seigneuries de *Saint-Martin*, *la Salle* & *le Parc*, à celle de Senozan, en *Comté*, par Lettres-Patentes de Septembre 1690, registrées le 23 Avril 1694. Les armes: *d'or, à la bande de sable.*

BRIOT, dans le Barrois. JEAN BRIOT, premier annobli, fils unique de MICHEL BRIOT, reprit la Noblesse maternelle, conformément à la coutume de cette Province, par Lettres-Patentes entérinées en la Chambre des Comptes de Bar en 1717. Le père & le fils sont inhumés dans le chœur de l'Eglise des Cordeliers de la ville de Ligny. JEAN, Ecuyer, n'a laissé entr'autres enfans que NICOLAS, qui suit, & qui ait eu postérité mâle.

NICOLAS BRIOT, Ecuyer, Maître & Auditeur en la Chambre des Comptes de Bar en 1714, mourut en 1729. Il avoit épousé, en 1721, *Louise-Gabrielle le Paige*, d'une famille Noble du pays, morte en 1726. Ils sont inhumés dans la même Eglise. De leur mariage sont issus:

1. NICOLAS-ANTOINE BRIOT, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de St.-Louis, qui est retiré du service & n'est point marié;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

JEAN-FRANÇOIS BRIOT DE MONREMY, né le 24 Mars 1725, Officier des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, avec commission de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, Seigneur de Courcelles & de Neuville en Verdunois, & Gouverneur de Ligny, s'est marié à Paris, par contrat du 3 Octobre 1769, à Noble *Henriette-Simonne Bachoy*, fille d'un Conseiller de la Cour des Monnoies, & sœur de M. le Lieutenant-Criminel, dont:

1. ANTOINE, né le 28 Septembre 1770;
2. HENRIETTE, née le 28 Juillet 1772;
3. Et LOUISE BRIOT, née le 5 Avril 1776.

« Les armes: *d'hermine, au chef d'or, chargé d'une aigle à deux têtes naissantes & déployées de sable, allumé & lampassé de gueules*: Cimier: *l'aigle de l'écu*, & sont telles qu'elles ont été accordées à *Gérard Mangeot*, par RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, à Aix en Provence. Cette famille en descend, & en a repris la noblesse, comme il a été dit ci-devant.

Elle se trouve dans l'*Armorial Général de Lorraine*, p. 89; mais on a écrit par erreur, BRIET, au lieu de BRIOT.

Il y a plusieurs familles nobles de ce nom, & la Baronnie de *Briot* est en Picardie. »

BRIOT: *chapé, renversé* ou *vêtu d'argent & de sable.*

* BRIOUDE, Ville en Auvergne, Diocèse de Saint-Flour, où il y a un Chapitre Noble de Chanoines, qui sont obligés de faire preuve de Noblesse de quatre races. Ils sont Seigneurs de la Ville, & en cette qualité la Justice leur appartient. Pour le spirituel ils ne relèvent que du Pape.

* BRIOUZE, en Normandie, Subdélégation de Falaise, *Baronnie* très-ancienne, qui est sortie des mains du Roi, & a passé il y a très-long-tems dans la Maison d'*Orglandes*, dont le chef porte le nom de *Comte de Briouze*. Voy. ORGLANDES.

* BRIQUEBEC, Bourg, Terre & Seigneurie, avec une forêt qui portoit son nom, située dans le Bas-Cotentin près de la Ville de Valogne, & laquelle a toujours été possédée par l'ancienne & illustre Maison de *Bertrand*, ou des *Bertrands*, éteinte il y a plusieurs siècles, & laquelle est aujourd'hui dans la Maison de *Goyon de Matignon*. Voy. GOYON. Les armes de l'ancienne Maison de *Briquebec* étoient: *d'or, au lion de sinople, armé, lampassé & couronné d'argent.*

BRIQUEMARPIED-DE-GRIMAUT: *de gueules, à trois fasces d'or, à la bande d'hermines brochante sur le tout.*

BRIQUEMAULT, en Champagne: mêmes armes que la précédente.

BRIQUET (DE), Seigneur de la Chaume: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois molettes d'éperons de sable, accostée en chef d'un croissant d'argent, & en pointe d'un bouc passant d'or.*

* BRIQUEVILLE, ancienne & illustre

Maiſon de Normandie, Généralité de Caen, qui n'eſt pas moins diſtinguée par ſes alliances que par les emplois dont ont été honorés par nos Rois pluſieurs de ceux de cette Maiſon pour leurs actions éclatantes. Elle tire ſon nom de la Terre de *Briqueville*, ſituée dans le pays que l'on nomme *le Beſſin*, qui a des extenſions de Fief dans les Terres de *Coulombieres*, *Berneſy*, *la Folie*, *Sarunet*, *Maiſtry*, *Saint-Marcou* & *Saint-Sauveur*, & a été poſſédée de tems immémorial par la Maiſon DE BRIQUEVILLE juſqu'en 1763, qu'elle a été vendue par Meſſire LOUIS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, à M. le Marquis DE BRIQUEVILLE DE LA LUZERNE, Seigneur d'Iſigny. Nous allons en donner la Généalogie, d'après l'examen des titres originaux qui nous ont été communiqués.

I. Le plus ancien de cette Maiſon qui nous ſoit connu, & dont la mémoire eſt parvenue juſqu'à nous, eſt un Sire DE BRIQUEVILLE, que GUILLAUME, Duc DE NORMANDIE, lorſqu'il entreprit, en 1066, la conquête d'Angleterre, nomma avec pluſieurs autres Seigneurs de cette Province pour aider la Ducheſſe *Mathilde* dans le Gouvernement de ſes Etats pendant ſon abſence, maintenir les Normands en leur devoir, & aller au-devant des entrepriſes de ſes voiſins. C'eſt ce qui paroît par un ancien manuſcrit tiré de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caen, appelée l'Abbaye aux Dames. On ignore l'alliance de ce Sire de BRIQUEVILLE, mais on croit qu'il eut pour fils :

II. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, qualifié *Monſieur*, Sire de Lanne, Chevalier-Banneret Normand, lequel fut du nombre des Seigneurs qui accompagnèrent ROBERT *Courte-Heuſe*, Duc de Normandie, & *Godefroy de Bouillon*, à la conquête de la Terre-Sainte en 1096, & à la priſe de Jéruſalem, comme il paroît par un regiſtre qui ſe trouve à la Cathédrale de Bayeux. Il épouſa *Jeanne Scitel*, Dame de Leſſay, de la même famille de *Haſtain Scitel*, qui donna le premier établiſſement aux Normands en Italie, & qui avoit été leur chef dans la Pouille. De ce mariage naquirent :

ALMERED, qui ſuit;

Et THOMAS, qui aumôna à l'Abbaye de Leſſay l'Egliſe de Lanne, avec les dîmes qui en dépendoient & autres, dont il eſt fait mention dans le *Neuſtria Pia*.

III. ALMERED DE BRIQUEVILLE, Sire de Briqueville & de Lanne, eſt cité pour ſes bienfaits dans les Chartes de l'Abbaye de Leſſay. Il épouſa *Amicie de Montfort*, parente du célèbre *Simon*, Comte de *Montfort*. Il en eut :

OSBEON, qui ſuit;

Et GEOFFROY DE BRIQUEVILLE, dont la femme n'eſt point connue, mais qui en eut une fille, mariée à *Guillaume de Côtentin-Tourville*, Chevalier.

IV. OSBEON DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Sire de Briqueville & de Lanne, vivant en 1148, eſt ainſi nommé dans une Charte de l'Abbaye de Leſſay de 1190. Il épouſa *Rohais de Caligny*, Dame dudit lieu, dont :

V. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, IIe du nom, Sire de Briqueville & de Lanne, qui eſt regardé comme un des principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de la Luzerne en 1189. Outre les Terres qu'il poſſédoit, il fut encore Seigneur de Caligny & de la Hériſſonnière. Il épouſa *Mathilde de Courcy*, & en eut :

VI. ROBERT, Ier du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, qui donna au Chapitre de Coutances la moitié du patronage de Saint-Cyrille en 1221, comme il ſe voit au Ier vol. du Cartulaire dudit Chapitre, pag. 24; & fit pluſieurs dons à l'Abbaye de Leſſay, ce qui eſt auſſi prouvé par les Chartres de cette Abbaye. Il épouſa *Mahaud de Paiſnel*, d'une des premières Maiſons de Normandie, ainſi qu'il eſt rapporté dans le Catalogue de ceux qui tenoient des Fiefs du tems du Roi PHILIPPE-AUGUSTE. De ce mariage vint :

VII. THOMAS DE BRIQUEVILLE, qu'on fait encore par tradition être fils de ROBERT, Ier du nom, & de *Mahaud de Paiſnel*. Il épouſa *Adeline Bertrand-de-Briquebec*, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. NICOLAS, mentionné dans des titres de 1240;
3. Et RENAUD DE BRIQUEVILLE, auſſi cité dans les mêmes titres.

VIII. GUILLAUME, IIIe du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, la Blouette, Briqueville en Beſſin, Lanne, Latelle, &c., épouſa *Agnès de la Ferrière*. Il eut :

1. ROBERT, qui ſuit;
2. & 3. THOMAS & JEANNE, cités dans un acte latin en parchemin, lequel acte prouve que la Terre de Briqueville en Beſſin eſt très-ancienne dans cette Maiſon.

IX. ROBERT, IIe du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, la Blouette, Briqueville en Beſſin, Lanne, &c., donna, ſuivant une Charte de l'Abbaye de Leſſay, à ce Monaſtère, trois quartiers

de froment, mefure de Vesly, à prendre fur fon moulin de Piffot, & fe maria à *Alix Bacon,* fille du Sire de Molley-Bacon. Leurs enfans furent :

1. Robert, qui fuit;
2. Thomas, vivant en 1265, mort avant fon père, qui donna en 1266, pour le falut de l'âme de fon fils & de la fienne, trois quartiers de froment de rente, mefure de Vesly, à prendre fur le moulin de Piffot;
3. Et Jeanne, citée avec fon frère Thomas, dans un acte en parchemin daté du mois de Mai 1264.

X. Robert, IIIe du nom, Sire de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Beffin, Lanne, &c., prouvé fils de Robert II, par la tradition & l'hiftoire de cette Maifon, & d'*Alix Bacon*, vendit au Chapitre de Coutances 36 quartiers de froment, mefure de Teffy, comme il paroît par les Cartulaires dudit Chapitre, & époufa *Jeanne de Teffon,* fille du Sire de la Roque-Teffon, de laquelle il eut :

XI. Jean de Briqueville, Chevalier, Seigneur de Briqueville, la Blouette, Briqueville en Beffin, Lanne, Gerville, Latelle, Caligny, &c., qui mourut le 8 Mars 1330. Il avoit époufé *N... de Cailletot*, d'une ancienne Maifon de Normandie, ce qui eft prouvé par fon tombeau dans la Paroiffe de Briqueville, placé vis-à-vis l'Autel de Notre-Dame, vers le midi, où il eft figuré en *homme armé, ayant une Epée, & à fes pieds un lévrier :* l'on y voit les armes de Briqueville, qui font : *d'argent, à fix feuilles de chêne ;* & celles de Cailletot : *d'or, au lion rampant de gueules.* C'eft ce qui réfulte d'une atteftation du Dimanche 24 Novembre 1565, faite par les Sieurs Curé, Prêtres & habitans de Briqueville, devant les Notaires en la Seigneurie d'Ifigny, Vicomté de Bayeux, ladite atteftation en parchemin, duement fignée. De fon mariage il eut :

1. Guillaume, qui fuit;
2. & 3. Colin & Thomas, fervant le Roi en 1340, & morts fans alliance.

XII. Guillaume de Briqueville, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Beffin, Briqueville, la Blouette, Lanne, &c., époufa *Jeanne de Meulent,* fille de *Raoul*, Comte de *Meulent*, defcendu de *Robert de Meulent,* & d'*Elifabeth de Vermandois*, petite-fille du Roi Henri Ier. Ils eurent :

1. Guillaume, Chevalier, Seigneur de Lanne, &c., qui n'eut point d'enfans de *Jeanne*, Dame de *Meaultis,* fille de *Jean de Meaultis,* Chevalier. On voit leurs tombeaux dans l'Eglife de Leffay;
2. Jean, Chevalier, Seigneur de Briqueville, la Blouette, qui n'a point fait de lignée, fon fils étant mort en bas âge ;
3. Roger, qui fuit;
4. Thomas, auteur de la branche des Seigneurs de *Briqueville*, en Beffin, rapportée plus loin ;
5. Nicolas, auteur de la branche des Seigneurs de *la Haye*, qui viendra en fon rang;
6. N... mariée à *Jean d'Efcajeul*, Chevalier, Seigneur de la Rammée ;
7. Luce, mariée à *Jean des Montiers*, Chevalier, Seigneur d'Aify, Saint-Germain & Saint-Gabriel ;
8. Jeanne, mariée à *Vigor de Clinchamp*, Seigneur de Maiferette ;
9. Et Isabeau de Briqueville, mariée à *Philippe de la Haye*, Seigneur de la Haye-Hue.

XIII. Roger, Sire de Briqueville & de Lanne, fut Seigneur de Lanne & de plufieurs autres Terres. Il ne fe trouve pas employé dans la Généalogie produite par Richard de Briqueville en 1523, parce que, felon toutes les apparences, celui-ci ne s'occupa que de fa branche, comptant bien que ceux de la branche de Roger ne feroient pas oubliés dans fes recherches. Au refte cette omiffion de Roger de Briqueville fe trouve corrigée par la Roque en fon *Hiftoire de la Maifon d'Harcourt,* tom. I, pag. 112, lequel avoit vu les titres des différentes branches du nom de Briqueville. Roger recueillit la fucceffion de Guillaume, fon frère aîné. La qualité de *Chevalier* qui lui eft donnée dans les actes étoit alors une récompenfe de fa valeur. Il fe diftingua dans les guerres de fon tems, fuivant le compte de Jean le Flamant, Tréforier des Armées en 1387 & 1388; il affifta encore en 1392, avec un autre Chevalier & 6 Ecuyers de fa Compagnie, à la montre faite dans le pays du Maine par Jean le Meingre, dit *Boucicault*, Maréchal de France fous le Roi Charles VI. Il mourut en 1404, & fut inhumé dans l'Abbaye de Blanche-Lande, laiffant fes enfans fous la tutelle de fa femme, *Jeanne Campion,* Baronne de la Haye-du-Puy; elle étoit veuve de *Jean*, Sire de *Coulombières* & de Sainte-Croix-de-Grantonne, qui lui avoit donné, en la prédécédant, ces deux grandes Terres qu'elle laiffa au fils de fon fecond mari. Ils eurent :

1. Roger, qui fuit;

2. Et GUILLEMETTE, que quelques Mémoires nomment JEANNE, femme de *Bertrand de la Rivière*, Seigneur de Brucourt, du Parc, fils de *François*, Seigneur de *la Rivière*, & de *Perrette*, Dame de *Cliquebœuf*.

XIV. ROGER, IIe du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, de la Haye-du-Puy & de Sainte-Croix-de-Grantonne en 1448, avec lequel *Bertrand de la Rivière*, son beau-frère & sa femme, eurent, dit la Roque, différend à cause du Fief *du Mesle*, qu'il avoit vendu, épousa *Huguette de la Haye*, & eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et EUSTACHE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, mort sans hoirs.

XV. GUILLAUME, Ve du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, de Coulombières & de Sainte-Croix-de-Grantonne, fut sous la tutelle de Guillaume le Normant, Seigneur de Beaumont; & quand il fut en âge, il épousa *Guillemette Pelerin*, Dame d'Amainville, dont :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et JACQUELINE, femme d'*Artus de Vierville*, Baron de Creuilli.

XVI. GUILLAUME, VIe du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, d'Amainville, de Sainte-Croix-de-Grantonne, de Coulombières, de la Haye-du-Puy, d'Orgueil, &c., épousa par contrat de l'an 1494, *Jeanne Havart*, Dame d'Aussebosc, &c., fille & héritière en partie de *Georges*, Vicomte de Dreux, Seigneur d'Aussebosc, de la Rosière, &c., Sénéchal du Perche, & l'un des deux Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & d'*Antoinette d'Estouteville*. La Maison DE BRIQUEVILLE a eu l'honneur d'être alliée à celle de BOURBON-CONDÉ par ce mariage; car *Antoinette d'Estouteville* étoit sœur utérine de *Jean de Roye*, dont la postérité s'est depuis éteinte par *Eléonore de Roye*, alliée à LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et JEAN, tige de la branche des Barons, Marquis de *Coulombières*, rapportée ci-après.

XVII. FRANÇOIS, Ier du nom, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, d'Aussebosc, &c., épousa *Florence de Clere*, fille de *Georges*, Baron de *Clere*, & d'*Anne de Brezé*, sa première femme. Il en eut :

1. FRANÇOIS, selon Moréri, ou GEORGES (suivant un *manuscrit*), qui suit;
2. GUY, suivant le même Moréri, ou JEAN, suivant le *Mémoire* cité, marié à *Jeanne de Recusson*, & auteur de la branche des Seigneurs de *Sainte-Croix-Grantonne*, qui s'est éteinte dans son fils, qui n'eut, de *Jeanne du Quesnel-Coupigny*, qu'une fille unique, mariée à *Gilles Vipart*, Seigneur de Cilli, Gouverneur de Montreau-faut-Yonne, dont elle eut un fils, père d'une fille unique, qui porta dans la Maison de *Madaillan*, pour ses deniers dotaux, les Terres de Sainte-Croix-Grantonne, de Montcanisi, &c. Cette dernière Terre venoit de *Jeanne de Recusson*;
3. Et MARIE, d'abord Abbesse de N. D. de Lisieux, qui, s'étant fait relever de ses vœux, épousa 1° *Charles d'Harcourt-Beuvron*, Baron de la Motte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, fils de *François*, & de *Françoise de Gallion*; & 2° en 1608, *Pierre de Harville* Seigneur de la Grange, Capitaine & Bailli de Montfort, fils de *Fiacre*, Seigneur de Palaiseau, & de *Renée de Rouville*.

XVIII. FRANÇOIS, IIe du nom, ou GEORGES, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne, d'Aussebosc, &c., eut de *Marie de Cheninelles* :

XIX. ISAAC, Sire DE BRIQUEVILLE, de Lanne & d'Aussebosc, dernier mâle de la branche aînée de la Maison de Briqueville, qui laissa de *Françoise du Quesnel-Coupigny* :

XX. FRANÇOISE, Dame de BRIQUEVILLE, de Lanne & d'Aussebosc, mariée à *Fabien de Biran*, Seigneur de Castel-Jaloux en Gascogne, dont est sorti *Fabien de Biran*, IIe du nom, Seigneur d'Aussebosc.

BRANCHE des Barons, Marquis DE COULOMBIÈRES.

XVII. JEAN DE BRIQUEVILLE, Ier du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Coulombières, &c., second fils de GUILLAUME VI, & de *Jeanne Havart*, épousa, le 15 Janvier 1530 ou 1534, *Françoise de Blosset*, fille de *Jean de Blosset*, Seigneur de Torcy, & d'*Anne de Cugnac-de-Dampierre* (a). Il en eut:

(a) Cette *Françoise de Blosset* devint, après la mort de son mari, mère de FRANÇOIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin : elle étoit sœur cadette de *Claude de Blosset*, la plus belle personne de la Cour de FRANÇOIS Ier, qui fut mariée à *Louis de Montberon*, Baron de Fontaines-Chalandré, Gouverneur de Bayonne, père d'*Anne de Montberon*, femme de *Louis de Gourdon-de-Genouillac*, Comte de Veillac, Gouverneur de Bordeaux, Seigneur célèbre dans le XVIe siècle.

1. François, qui fuit;
2. Catherine, mariée, en 1557, à *Jean Bonnenfant*, Seigneur de Launay, fils de *François*, & de *Barbe de la Bruyère;*
3. Et Anne, femme de *Nicolas Allemani.*

XVIII. François de Briqueville, Baron de Coulombières & d'Amainville, l'un des plus grands Capitaines de fon tems, fit fes premières campagnes dans les armées de François I[er] & d'Henri II, commanda une Compagnie de 100 Lances dans celles de François II, & des corps féparés dans celles de Charles IX. Il fe fignala furtout dans les guerres des Religionnaires, où il fit prifonnier, dit l'Abbé le Laboureur, Michel de Caftelnau, Seigneur de Mauvifière, qui commandoit pour le Roi en Normandie. Il fe mit courageufement fur la brèche de Saint-Lo, & y mourut l'épée à la main en 1574. Il perdit fa portion dans la riche fucceffion du Baron de Torcy, Chevalier des Ordres, fon oncle maternel, pour s'être laiffé entraîner dans la faction Huguenote. (Voyez l'*Hiftoire des guerres civiles de France*). Il avoit époufé *Gabrielle de la Luzerne*, fille & héritière de Jean, Seigneur de *la Luzerne*, & de *Gironde Thezart*, qui fe remaria avec *Jean Thezart*, Baron de Tournebu. De ce mariage vinrent:

1. Paul, qui fuit;
2. Gabriel, auteur de la branche des Marquis de *la Luzerne*, rapportée ci-après;
3. Marie, femme de *Robert du Bofc*, Marquis de Radepont;
4. Elisabeth, femme de *Julien d'Efcajeul*, Seigneur de la Rammée;
5. Gabrielle, mariée 1° à *Jacques de Cordouan*, Seigneur de Greftain; 2° à *Gabriel de Courfeulles*, Seigneur de Saint-Remy;
6. Et Jacqueline, femme de *Guillaume Suhart*, Seigneur de la Courcillière.

XIX. Paul de Briqueville, I[er] du nom, Baron de Coulombières, &c., apprit le métier de la guerre fous fon père, & fe fit, comme lui, une haute réputation dans le parti Calvinifte, qu'il quitta cependant pour prendre celui d'Henri III, fon légitime Souverain. Il fut un des quatre principaux Seigneurs Normands, qui menèrent en 1589, chacun un Régiment d'Infanterie qu'ils avoient mis fur pied à Falaife, place que le Duc de Montpenfier affiégeoit alors, pour la faire rentrer dans l'obéiffance du Roi. Il fe trouva en 1592, au fiège de Caudebec avec 300 chevaux que le Comte de Montgommery (fils du malheureux de Montgommery, pris à Domfront par Jacques de Matignon, depuis Maréchal de France, qui mourut fur un échafaud) & lui y avoient conduit pour le fervice de l'Etat: il ne fignala pas moins fon zèle au fiège de Honfleur, où il combattit en 1594, avec Gabriel de Briqueville-la-Luzerne, fon frère, à la tête des Régimens de Coulombières & de la Luzerne. Il avoit époufé, en 1574, *Jeanne* ou *Claude de Monchy*, fille de *Jean*, Seigneur de Sénarpont, Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, & de *Claude de Longueval-Haraucourt*. De ce mariage vinrent:

1. Paul, II[e] du nom, Marquis de Coulombières, mort en 1615, fans enfans de *Jeanne de la Luzerne-Beuzeville;*
2. Gédéon, mort jeune;
3. Et Gabriel, qui fuit.

XX. Gabriel de Briqueville, I[er] du nom, Seigneur de Bernai, Marquis de Coulombières après la mort de fon aîné, époufa 1° *Anne d'Anet;* 2° *Hélène* ou *Jeanne Moreau* ou *Marec*, fille de *René*, Seigneur de Montbarot, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bretagne, Gouverneur de Rennes, & d'*Efther du Bois-de-Bolac*. Il n'eut qu'un fils de fa première femme, & de la feconde:

1. & 2. Gilles & Gabriel, II[e] du nom, morts fans poftérité;
3. César, mort fans alliance;
4. Cyrus-Antoine, qui fuit;
5. Esther, femme de *Louis Cornet*, Seigneur de Buffi;
6. Marguerite, femme de *François de Saint-Ouen*, Seigneur de Frefnai;
7. Et Hélène, mariée 1° à *Tanneguy de Saint-Ouen*, Seigneur de Magny; & 2° à *N..... de Madaillan*, Comte de Montataire.

XXI. Cyrus-Antoine de Briqueville, Marquis de Coulombières, &c., fuccéda à fes trois frères, & mourut à Paris le 30 Novembre 1706, laiffant de *Henriette de Malortie*, pour fille unique, Anne-Henriette de Briqueville, héritière de fa branche.

Les armes: *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de fable, pofées 2 & 1.*

BRANCHE des Marquis de la Luzerne.

XIX. Gabriel de Briqueville, I[er] du nom de fa branche, Seigneur de la Luzerne, d'Amainville, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Capitaine de 50 Lances des Ordonnances de Sa

Majeſté, ſecond fils de François, & de *Gabrielle de la Luzerne,* fit ſes premiers exercices militaires ſous les yeux de ſon père, combattit à ſes côtés ſur la brêche de Saint-Lo dans ſa 14e année, lorſque cet excellent Capitaine y perdit la vie, & ſe trouva dans pluſieurs autres occaſions à la tête de ſon Régiment d'Infanterie, avec Paul de Briqueville, ſon frère aîné. Son expérience fut ſurtout reconnue par Henri IV, qui l'honora d'un Brevet de Maréchal-de-Camp. Il ſervit ſous ce règne & le ſuivant, avec une valeur & une prudence diſtinguées. Pluſieurs fois il fut conſulté ſur les affaires preſſantes de l'Etat par des Lettres de la main de Leurs Majeſtés, Marie de Médicis & Anne d'Autriche. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Richard Jouanne* & *Noël Piſtel*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Vire, le 24 Mai 1593, *Gilette d'Eſpinay*, fille d'*Antoine d'Eſpinay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Bron, & de *Renée Hériſſon*. Ils eurent:

1. Henri, qui ſuit;
2. Bernardin, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ocalen*, Comtes de la Luzerne, rapportée ci-après;
3. Robert, Baron de Montfreville, tué en 1626;
4. Gabrielle, mariée, par contrat du 3 Décembre 1597, reconnu le 24 Mai 1612, à *Jacques Morin*, Chevalier, Seigneur d'Eſcajeul, Châtelain de Villers, &c., fils unique de *Robert Morin*, Seigneur d'Eſcajeul & de Villers-en-Bocage, & d'*Iſabeau de Vauquelin*, dont poſtérité. Voy. MORIN;
5. Et Amaurie, femme de *Charles d'Eſpinay*, Marquis de Vaucouleur, fils de *Charles*, Marquis de Vaucouleur, & de *Marguerite de Chaynay*.

XX. Henri de Briqueville, Ier du nom, Marquis de la Luzerne, d'Amainville, &c., Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, reçut de Louis XIII, en 1638, un Régiment de Cavalerie. Il ſervit en qualité de Maréchal-de-Camp, celle de Lieutenant-Général dans l'armée de Catalogne où il mourut en 1642, & fut inhumé, par une diſtinction toute ſingulière, dans la Chapelle Royale de St.-Louis, fondée dans l'Egliſe de Notre-Dame de Montferrat. Il avoit épouſé, en 1626, *Claire l'Huillier*, fille de *Paul* ou *Geoffroy*, Seigneur de Malmaiſon, d'Orgeval, &c., & de *Claire de Faucon*, dont il eut:

1. Gabriel, qui ſuit;
2. Et Claire, femme de *Louis* ou *Jacques d'Argouges*, Baron de Gratot.

XXI. Gabriel de Briqueville, IIe du nom, Marquis de la Luzerne, Seigneur d'Amainville, de Montfreville, &c., Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel en 1642, & Lieutenant de Roi en Baſſe-Normandie en 1668, ne ſe ſignala pas moins que ſes ancêtres par ſa prudence & par ſa valeur. Il avoit épouſé, le 5 Juin 1656, *Marguerite de Bonvouſt*, fille de *Julien*, Seigneur de la Miotière, & de *Marguerite Courtin*, dont:

1. Louis-Gabriel, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort en 1684;
2. Henri, IIe du nom, Evêque, Comte de Cahors, premier Baron & Préſident, né des Etats-Généraux de Quercy;
3. François, qui ſuit;
4. Un autre François, Seigneur de Montfreville, Capitaine de Vaiſſeau;
5. Catherine, Religieuſe de la Viſitation du Monaſtère de Caen, & Supérieure de celui de St.-Séré en Quercy;

Et deux autres filles, Religieuſes du même Ordre.

XXII. François de Briqueville, Marquis de la Luzerne, Seigneur de pluſieurs terres en Normandie, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, premier Enſeigne de la Compagnie de ſes Mouſquetaires, ci-devant Lieutenant de Sa Majeſté en Baſſe-Normandie & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, épouſa, le 3 Décembre 1691, *Catherine d'Aix-de-la-Chaiſe*, fille de *François*, Comte de la Chaiſe, Capitaine des Gardes de la Porte du Roi, Sénéchal de Lyon & du Lyonnois, & nièce du célèbre P. de la Chaiſe, Jéſuite, Confeſſeur du Roi Louis XIV, dont:

1. Henri, IIIe du nom;
2. François-Antoine;
3. Gabriel, reçu Chevalier de Malte en 1706;
4. Martin;
5. Philippe;

Et deux filles.

Cette branche ſubſiſte aujourd'hui dans la poſtérité de

Henri de Briqueville, Marquis de la Luzerne, Maréchal-de-Camp, marié à *Marie-Anne-Catherine Boutet de Guignonville*, dont:

N..., qui ſuit;

N..., Capitaine de Frégate en Août 1767;

Et Anne-Marie de Briqueville, mariée, le

18 Septembre 1752, à *Jacques-Gabriel Bazin*, Marquis de Bezons.

N..., Marquis de Briqueville, Maréchal-de-Camp, en Juillet 1767, époufa *N... Camus de Pontcarré*, fille de *Geoffroy-Macé Camus*, premier Préfident au Parlement de Normandie, dont:

Un fils, né en 1756 ou 1757.

*BRANCHE des Seigneurs d'*Ocalen, *Comtes de la Luzerne.*

XX. Bernardin de Briqueville, Seigneur d'Ocalen, fecond fils & préfomptif héritier de Gabriel, & de *Gilette d'Efpinay*, époufa, par contrat paffé devant *Mathieu Defpiés* & *Jean Hoftet*, Tabellions Royaux de la Sergenterie des Vés, en la Vicomté de Bayeux, le 17 Juillet 1643, *Jeanne du Bois*, fille de noble Seigneur *Jacques du Bois*, Seigneur de Marigny, & de noble *Françoife de Faoucq*, dont:

1. Henri, qui fuit;
2. François, appelé *le Comte de Briqueville*, Colonel d'un Régiment des Milices de Normandie, qui eut:
   François, Capitaine de Cavalerie;
   Et N... de Briqueville, Moufquetaire du Roi;
3. Autre François, appelé *le Chevalier de Briqueville*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie;

Et deux filles, dont l'une Abbeffe de Notre-Dame de Protection à Valogne, & l'autre Religieufe dans le même Monaftère.

XXI. Henri de Briqueville, Chevalier, Comte de la Luzerne, Fontainne, Ocalen, la Ville-Eloin, marié, par contrat du 18 Septembre 1680, paffé devant *Bobufe* & fon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, avec *Bonne-Gabrielle-Marguerite de Chervy*, fille unique de *Jean de Chervy*, Ecuyer, Seigneur de Champagne, & de noble *Bonne de Bonhouft* ou *Bonvouft*. Leurs enfans furent:

1. Jean-François, qui fuit;
2. Et N... de Briqueville, Chevalier, auteur de la troifième branche de *la Luzerne*, qui a eu en partage, par accommodement avec fon frère, la Terre de la Luzerne près St.-Lo en Normandie. Il a époufé *N... Cavigny*, dont eft iffu:
   N... de Briqueville-de-la-Luzerne, Chevalier, non marié.

XXII. Jean-François de Briqueville, Chevalier, Comte de la Luzerne, d'Ocalen, Gouverneur de la Ville & Château de la Flèche mourut en 1755. Il époufa, 1° par contrat paffé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Juin 1715, *Marie-Françoife-Philberte-Damaris de Froulay-de-Teffé*, veuve de Meffire *Claude*, Marquis de *la Varenne*, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement d'Anjou & Pays Saumurois, Baron & Gouverneur de la Flèche, Seigneur de Sainte-Sufanne. Elle étoit fille de *René de Froulay*, Comte de Teffé, Grand d'Efpagne, Chevalier des Ordres & de la Toifon-d'Or, Maréchal de France, Général des Galères de Sa Majefté, & de *Marie-Françoife Aubert d'Aunay*. Voyez FROULAY; & 2° en 1746, *Marie-Madeleine Chollet*, veuve de Meffire *Camille Savary*, Chevalier, Comte de Brèves, Marquis de Jarzé. Du premier lit font iffus:

François-Philbert, qui fuit;

Et Bonne-Damaris, appelée *Mademoifelle de Briqueville*, mariée, en 1746, à Meffire *Paul-Louis-Camille-Jean-Baptifte Savary*, Comte de Brèves, Marquis de Jarzé, fils de *Camille Savary*, Comte de Brèves, &c., & de *Marie-Madeleine Chollet*, dont poftérité.

XXIII. François-Philbert, Comte de Briqueville-de-la-Luzerne, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Enfeigne d'une Compagnie des Gardes-du-Corps de Sa Majefté, Gouverneur de la Ville & Château de la Flèche, Seigneur d'Ocalen, de la Ville-Eloin, des Châtellenies de la Frélonière, Belfaulle, Chauffour & autres lieux, acheta, conjointement avec fon père, en 1753, de M. Coupard de la Bloterie, Ecuyer, les Terres & Châtellenies de la Frélonière, du Creux & de Belfaulle, fituées Paroiffe de Souligné, à trois lieues du Mans. Il eft mort, le 11 Avril 1762, au Château de la Frélonière, & a été enterré dans le Chœur de l'Eglife de la Paroiffe de Souligné-fous-Ballon. Il avoit époufé, par contrat paffé devant *Chevalier*, Notaire au Mans, le 25 Janvier 1746, *Marguerite-Alexandrine Savary-de-Brèves*, fille de *Camille Savary*, Chevalier, Comte de Brèves, Marquis de Jarzé, & de *Marie-Madeleine Chollet*. De ce mariage font iffus:

1. N... de Briqueville, né au Château d'Avrigny en Nivernois, & mort, à 4 ans, au Château de la Frélonière;
2. Marie-Françoise-Philberte-Alexandrine, qui fuit;
3. Et Bonne-Françoise-Madeleine de Bri-

QUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, née au Château de la Frélonière, non mariée en 1776.

XXIV. MARIE-FRANÇOISE-PHILBERTE-ALEXANDRINE DE BRIQUEVILLE-DE-LA-LUZERNE, née au Château d'Avrigny, devenue aînée par la mort de ſon frère, a épouſé, par contrat paſſé devant *Grignon*, Notaire à Souligné-ſous-Ballon, le 22 Mars, célébration le 11 Avril 1768, *Armand-René-François d'Hardouin*, Chevalier, Comte de la Girouardière, Seigneur de Chantenay, Coudreuſe, la Roche-Saint-Bault, &c., ancien Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans, fils aîné de *René-Charles-Hyacinthe d'Hardouin*, Chevalier, appelé *le Marquis de la Girouardière*, &c., & d'*Anne-Suſanne-Henriette de Broc*. Voyez ROCHE-SAINT-BAULT pour la Généalogie de la Maiſon d'HARDOUIN-DE-LA-GIROUARDIÈRE. Les armes: *d'or, à trois pals de gueules*.

BRANCHE
des Seigneurs de BRIQUEVILLE, *en Beſſin.*

XIII. THOMAS DE BRIQUEVILLE, IIe du nom, quatrième fils de GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, IVe du nom, & de *Jeanne de Meulent*, fut Chevalier, Seigneur de Briqueville en Beſſin, Terre qu'il eut pour ſon partage, & épouſa *Jeanne de Vieux*, fille de *Bidaut de Vieux*, Seigneur de Putot en Auge, comme il appert de la déclaration baillée au Procureur du Roi ſur le fait des Aides & Tailles de Valogne, le 9 Juillet 1523, par RICHARD DE BRIQUEVILLE. Il en eut:

JEAN, qui ſuit;
Et RICHARD DE BRIQUEVILLE, Chevalier, lequel fut du nombre des 119 Gentilshommes qui défendirent, en 1427, le Mont-Saint-Michel contre toute la puiſſance des Anglais.

XIV. JEAN DE BRIQUEVILLE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville & de Breteville, &c., à cauſe de ſa femme, reçut quittance, le 13 Janvier 1412, de Pierre de la Roque, Vicomte de Valogne, de 75 ſols pour le relief de la mort de *Guillaume Picot*, ſon beau-père; reçut auſſi aveu le 2 Décembre 1416 de Jean Liat, pour pluſieurs Terres ſiſes à Breteville, &c.; acquit par contrat paſſé devant *Jean Herbeline*, Clerc Tabellion en la Sergenterie de Cerifay le 9 Septembre 1421, de Jean Bazaing, demeurant à Coulombières, tout & tel tènement d'héritage que feu Jean Bazaing, ſon père, avoit en la Paroiſſe de Briqueville, &c. Il épouſa *Cécile Picot*, qui, par ſon teſtament en latin du 14 Mai 1439, inſtitua exécuteur ſon mari; fit pluſieurs donations à l'Egliſe de Breteville, où elle voulut être enterrée à celles de Digoville, Tourlaville, Naqueville & de Briqueville, aux pauvres & à pluſieurs filles & particuliers. Elle étoit fille de *Guillaume Picot*, Ecuyer, Seigneur du Fief, Terre & Seigneurie de Breteville, en la Paroiſſe de Breteville, près Cherbourg. De ce mariage vinrent:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. GUILLEMETTE, mariée à *Thomas Louis*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Andrieu;
3. Et COLETTE DE BRIQUEVILLE, mariée à *Robert de Vieux*, Ecuyer, Seigneur de Putot en Auge.

XV. GUILLAUME DE BRIQUEVILLE, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de Briqueville & de Breteville, reçut l'aveu de Richard Godin le 9 Décembre 1445, pour pluſieurs vergées de Terre redevables de diverſes rentes à cauſe de la Sieurie de Briqueville; & deux autres, l'un de Colin Bazaing, en Décembre 1445; & l'autre de Robert le Patruel, le 13 Mars 1446, pour des Terres dépendantes de ſadite Seignéurie de Briqueville, & teſta le 14 Novembre 1448. Il épouſa, par contrat paſſé devant les Tabellions de Sainte-Marie-du-Mont, le 30 Août 1432, *Perrine de Beuzeville*, qui fut dotée par noble homme *Richard de Beuzeville*, Ecuyer, Seigneur de Beuzeville-ſur-le-Vey, & *Raoulet de Beuzeville*, ſes frères. Leurs enfans furent:

1. RAOUL, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Prêtre, Curé de Montfiquet;
3. JACQUELINE, mariée à *Guillaume de Percy*, Ecuyer, Seigneur des Noyers;
4. Et GUILLEMETTE DE BRIQUEVILLE, mariée à *Robert Heuzey*, Ecuyer, Seigneur de Naqueville.

XVI. RAOUL DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Breteville, Briqueville, &c., employé comme un des anciens nobles dans l'Extrait des Recherches de nobleſſe faites ſous Raymond Montfaouq en 1463, fut mis hors de garde-noble, & envoyé en poſſeſſion de ſes Terres & héritages, comme étant capable de les régir, ayant plus de 22 ans, par acte paſſé le 4 Mars 1472, en préſence de *Michel Corbin*, Procureur dudit Seigneur RAOUL DE BRIQUEVILLE. Il obtint, en 1486, de Guillaume de Mante, Lieutenant-Général du Grand-

Maître Enquêteur des Eaux & Forêts du Duché de Normandie, main-levée des droitures & franchises qui lui avoient été accordées dans les Forêts du Roi. Il avoit épousé (ce qui paroît par un accord passé le 10 Janvier 1494, au sujet de la dot de sa femme), *Olive de Sainte-Marie*, fille de *Jean de Sainte-Marie*, Ecuyer, Seigneur d'Equilly, & de *Jeanne de la Luzerne*. De leur mariage vinrent:

1. Richard, qui suit;
2. Gautier, Prêtre;
3. Guillaume, Ecuyer, mort sans alliance;
4. Une fille, mariée à *Pierre de Brebeuf*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu;
5. Et Guyonne, femme de *Guillaume du Saussey*, Ecuyer, Seigneur de Vivaudeville.

XVII. Richard de Briqueville, Chevalier, Seigneur de Briqueville, Breteville & Sebeville, obtint une Sentence par défaut en 1500, de Jean Blosset, Lieutenant-Général de la Vicomté de Valognes, contre Gautier de Briqueville & ses autres frères. Il eut en 1501, par acte passé à Valognes, pour son droit d'aînesse, la Terre & Seigneurie de Breteville, en rendit aveu au Roi le 25 Octobre 1515, fit sa déclaration devant le Procureur du Roi sur le fait des Aides & Tailles de Valognes en 1523, où il dit que de Guillaume de Briqueville & de *Jeanne de Meulent*, fille du Comte de ce nom, sortirent en loyal mariage Jean & Thomas de Briqueville; que Jean eut les Seigneuries de Briqueville, la Blouette, & Thomas, celle de Briqueville en Bessin; qu'il en sortit aussi Guillaume de Briqueville, Seigneur de Gerville & de Lanne, tous frères; que de Thomas de Briqueville, & de *N... de Vieux*, sortirent Jean de Briqueville & Richard; que de Jean & *Cécile Picot*, vint Guillaume de Briqueville; que de celui-ci & de *Perrine de Bezeville*, vint Raoul de Briqueville, marié à *Olive de Sainte-Marie*; & de celui-ci Richard de Briqueville, dont il est question, lequel & ses ancêtres ont toujours vécu noblement, hanté & fréquenté les guerres. Cette déclaration en parchemin fut signée de lui & produite en la Jurisdiction de Valognes. Il eut de *Jacqueline Boucard*:

1. Jean, Chevalier, Seigneur de Breteville, qui reçut pour lui & ses frères, à cause de sa Seigneurie de Briqueville le 18 Juin 1534, aveu du nommé le Bourgeois, pour le tènement qu'il avoit consistant en Maisons & arbres sis en ladite Paroisse, à cause de quoi il doit rentes, plusieurs services & sujetions suivant l'accord fait entr'eux le 19 Janvier 1533, &c. Par acte passé le 15 Mars 1537, avec ses frères puînés Pierre & Jacques, il choisit pour son partage la Terre & Seigneurie de Breteville, leur laissant les Fiefs & Seigneuries de Briqueville & de Sebeville. Il rendit aveu au Roi le 17 Octobre 1541, pour sa Terre de Breteville, fit un accord le 4 Août 1543, avec ses frères, par lequel ils se chargent de payer chacun leur part de 20 liv. de rente due à Jean Cabart, à cause de leur mère. Par un autre acte du 7 Mai 1549, il céda des Terres situées à Breteville & des rentes à Pierre, son frère, qui lui donna en échange le Fief de Briqueville situé en la Vicomté de Bayeux; mais cet échange fait entr'eux fut déclaré nul & de nul effet par accord du 17 Mars 1554, fait au Bailliage de Valognes, par lequel les deux frères contractans rentrèrent dans leur première possession. Jean de Briqueville mourut sans alliance;
2. Pierre, qui suit;
3. Et Jacques, Chevalier, Seigneur de Sebeville, Terre qu'il rendit à Sauveur le Tonnelier, qui la remit à Michel Cudot, Ecuyer, en 1538. Il mourut aussi sans avoir été marié.

XVIII. Pierre de Briqueville, Chevalier, Seigneur de Briqueville, est compris dans un rôle des montres des Nobles, sujets au ban & arrière-ban pour la Vicomté de Bayeux, fait à Caen, par Jacques d'Auberville, Chevalier, Bailli dudit lieu, le 2 Avril après Pâques 1554. On y voit au Chapitre des Nobles cotisés en Aide, que Pierre tenoit le Fief de Briqueville sis audit lieu, & qu'il fut baillé en Aide à Charles de Troussеauville. Il étoit mort en 1560, que *Guillemette le Bunetel*, sa veuve, obtint une Sentence de Jean de la Rivière, Lieutenant-Général de la Vicomté de Bayeux, touchant une vente de meubles. Il en eut:

XIX. Guillaume de Briqueville, VIe du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville, qui fit au Roi, le 3 Février 1567, aveu ou déclaration de sa Terre de Briqueville, près de Bayeux. Jacques de Briqueville, son oncle, par contrat passé devant Martin & Lanier, Tabellions à Cherbourg le 10 Octobre 1569, abandonna à Jean de Briqueville, son frère, & audit Guillaume, son neveu, qui étoient en communauté de biens, la vente d'héritages qu'il avoit faite à Jean Noyon, d'une pièce de 10 vergées située à Breteville, aux conditions portées dans l'acte. Guillaume de Briqueville fit un échange avec Jean, son oncle, par con-

trat du 12 Janvier 1571, de la Terre & Seigneurie de Briqueville dans la Vicomté de Bayeux, qui lui étoit échue par la mort de Pierre de Briqueville, son père, pour le Fief, Terre & Seigneurie de Breteville. Suivant une expédition donnée à Valognes le 14 Septembre 1575, par M. de Thou, Grand-Maître Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Normandie, ledit Guillaume, sur la production de ses titres, fut maintenu & ses hommes, à cause de son Fief de Breteville, dans le droit de prendre & d'avoir des bois en les Forêts du Roi & Verderies de Valognes; & il fut fait défense à tous Verdiers, Sergens & Gardes d'icelles Forêts, de troubler le Seigneur de Breteville & ses hommes, dans la possession & jouissance desdits droits, par un Mandement du même Grand-Maître, donné à Valognes le 26 Juin 1577. Il avoit épousé, par contrat du 26 Avril 1562, passé devant *Benoît* & *Mahaut*, Tabellions de Briqueville, du consentement de Jean de Briqueville, son oncle, *Marie d'Urevie*, fille de noble homme *Gautier d'Urevie*, Seigneur de Sotteville, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Pierre, Capitaine de Vaisseau, par commission du 6 Décembre 1612, donnée par Guillaume de Briqueville, son frère, qui en avoit le pouvoir. Il avoit obtenu du Roi des Lettres de *Committimus*, le 6 Novembre 1611, dans lesquelles il est qualifié Capitaine de Marine ès Mers du Ponant;
3. Guillaume, Sieur de la Vallée, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem & de Bethléem, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi & de celle de la Reine, par Brevet que lui expédia, le 4 Avril 1602, Charles d'Angennes, Vidame du Mans, Capitaine des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi. Il avoit obtenu, le 6 Août 1601, du Roi Henri IV, une pension de 400 écus, pour lui faciliter les moyens d'être à la suite de Sa Majesté. Charles de Montmorency, Amiral de France, lui donna commission, le 20 Février 1604, d'équiper une flotte, & aussi la charge d'Amiral & Lieutenant-Général de ladite flotte, pour la découverte des terres, isles, côtes & continent, depuis le 40e degré de latitude septentrionale jusqu'au Cap François. Il eut pareillement le pouvoir de nommer les Capitaines de Vaisseau & autres Officiers de ladite flotte. En conséquence de cette commission Henri IV l'établit, par Brevet du 8 Mars 1605, son Lieutenant-Général & Vice-Amiral, pour représenter Sa Personne aux pays, côtes, isles, continens & mers, qui sont depuis le Cap François jusqu'au 40e degré de latitude boréale. Il fut pourvu de la commanderie de la Lande d'Airou au Diocèse de Coutances, le 6 Juillet 1610, par Philibert de Nerestang, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maître dudit Ordre, & fut tué en 1613, dans un combat sur la rivière de Gambie, qui est un bras du Niger;
4. Gilles de Briqueville, Sieur de Saint-Martin, mort sans alliance;
5. Timoléon, Prêtre & Curé de Breteville;
6. Et Perrette, mariée à *Nicolas du Gardon*, Ecuyer, Sieur de la Biseville.

XX. Jean de Briqueville, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville, reçut une Lettre datée de Caen, le 25 Mars 1596, de Henri de Bourbon, Duc de Montpensier, Gouverneur de Normandie, par laquelle il le prie de se mettre en état de marcher, sur la fin du même mois au plus tard, pour le service de Sa Majesté, & qu'il lui sera fort obligé de la particulière affection qu'il lui témoignera dans cette occasion, & qu'il lui en donnera de la sienne toutes les preuves qu'il sauroit désirer, étant *son bien affectionné ami*. Signé, Henri de Bourbon. Suivant un extrait des registres des Commissaires députés par le Roi pour le recouvrement des Tailles, la réformation des abus commis au fait des Finances & des Tailles, & l'usurpation du titre de noblesse en la Généralité de Caen, Jean de Briqueville comparut le 13 Novembre 1598, tant pour lui que pour Pierre, Guillaume, Gilles & Timoléon, ses frères, & produisit ses titres & enseignemens, faisant preuve de noblesse de huit races en droite ligne de son extraction & descente de noblesse, dont il lui fut délivré acte, à Cherbourg, pour lui servir & à ses frères en tems & lieux. Il rendit foi & hommage au Roi en 1604, de sa Terre & Seigneurie de Briqueville qu'il avoit par droit successif de Guillaume de Briqueville, son père. Il avoit épousé, par contrat sous-seing-privé du 27 Décembre 1606 (reconnu le 25 Avril 1620, devant *Guyot* & *Bazire*, Tabellions Royaux à Saint-Pierre-Eglise), *Jeanne le Berceur*, fille aînée de *Richard le Berceur*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Marcouf, Fonteney, &c., & de *Charlotte Aubert*, dont :

1. Jacques, qui suit;
2. Guillaume, lequel, en 1636, fut blessé au service du Roi, d'un coup de pistolet, en

mourut & fut inhumé dans l'Abbaye de Marolles proche Landrecie, Diocèse de Cambray, suivant son extrait mortuaire délivré par le Sieur le Noir, Curé de Breteville;
3. Et BARBE, mariée à *Aimon Poupet*, Ecuyer, Sieur des Epaisses.

XXI. JACQUES DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de Breteville & de Briqueville, rendit foi & hommage au Roi, le 14 Juillet 1633, de sa Terre de Breteville à lui échue par succession de son père. L'aveu fut vérifié le 13 Janvier 1634, aux Assises tenues à Valogne par Robert de Franquetot, Ecuyer, Seigneur & Patron de Coigny, Lieutenant-Général Civil & Criminel du Bailliage de Côtentin, & Président au Siège Présidial de Coutances, où l'on voit que ledit Fief étoit dans la Maison de BRIQUEVILLE depuis plus de 300 ans. JACQUES obtint, le 17 Août 1641, de Charles le Roy, Sieur de la Potherie, Intendant à Caen, Commissaire député par Sa Majesté pour le recouvrement des droits de Francs-Fiefs, main-levée de la saisie de ses Fiefs de Briqueville & de Breteville, vu sa comparution & la production de ses titres, papiers & enseignemens justificatifs de son ancienne noblesse. Le Sire de Matignon, Lieutenant-Général de Sa Majesté en Normandie, & de l'armée levée en cette Province, lui donna un Certificat comme il avoit servi, ainsi que *Jacques d'Aigremont*, son beau-père, sous son commandement avec armes, chevaux & équipages suivant sa qualité de Noble, & qu'il a servi depuis le rendez-vous par lui donné à la Noblesse en la Ville de Caen, le 28 Septembre 1636, jusqu'à ce jour qu'il a délivré ce Certificat pour lui valoir. Fait à Brixon près Châteauvillain en Bourgogne, le 23 Novembre 1636. Signé, MATIGNON. Il épousa *Anne d'Aigremont*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'*Aigremont*, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'*Hilaire des Montiers*. En faveur de ce mariage, PIERRE DE BRIQUEVILLE, son oncle, lui donna, en avancement de succession, la propriété de sa Seigneurie de Briqueville, par acte passé le 6 Février 1635, devant *Houchart & le Mignot*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Valognes pour le siège du Val de Saire. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Briqueville en Bessin, Capitaine de Frégate, cité dans la recherche de Noblesse par M. *de Chamillart* en 1666. Il fut tué sur sa Frégate proche du Havre-de-Grâce, & inhumé le 27 Juillet 1674, dans le Chœur de l'Eglise de Breteville, suivant le Certificat délivré, le 23 Septembre 1739;
3. MARIE, mariée, en 1667, à *Adrien Morel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr & de Courcy;
4. SUSANNE, qui signala sa piété par l'attachement qu'elle eut pour les pauvres, ayant été la principale fondatrice de l'Hôpital de Valogne. Elle est morte en 1706;
5. Et FRANÇOISE, morte, mariée, en 1672, à *Jean-François Osbert*, Chevalier, Seigneur d'Agneaux.

XXII. JEAN DE BRIQUEVILLE, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Breteville en Saire, & de Briqueville en Bessin, compris au rang des anciens Nobles dans la recherche de 1666, obtint du Roi des Lettres de bénéfice d'âge le 27 Mars 1656, vu qu'il avoit atteint l'âge de 16 à 17 ans, & qu'il étoit capable de gouverner ses biens; & rendit aveu à Sa Majesté le 28 Juillet 1667, de sa Seigneurie de Breteville. Il eut du Comte de Breauté, Bailli du Côtentin, une attestation, datée des 16 Mai 1691, 15 Juin 1693, & 9 Juillet 1696, comme il avoit servi & servoit encore actuellement en son équipage. Le Sire de Matignon, Lieutenant-Général de Sa Majesté, lui délivra un Certificat le 15 Juin 1706, comme il servoit encore le Roi. Il avoit épousé, au mois de Janvier 1681, *Françoise-Jeanne de Fontaines*, fille de *César de Fontaines*, Chevalier, Seigneur, Patron & Baron de Cardouville, & de *Marie de Midorge*. Ce contrat fut passé en présence des parens communs, de *François de Nesmond*, Evêque de Bayeux, parent de la future, & de plusieurs illustres personnes; & fut reconnu par *Michel*, Notaire de Briqueville, le 19 Octobre 1692. Ils ont eu pour enfans :

1. GUILLAUME-ANTOINE, qui suit;
2. FRANÇOIS, né en 1683, qui eut pour parrain François de Nesmond, Evêque de Bayeux. Il entra dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1703, & fut tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, sans avoir été marié;
3. JEAN-BAPTISTE, né en 1684, d'abord Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie en 1702, Enseigne de la Colonelle au Régiment de Touraine en 1703, puis Capitaine en 1706. Il fut blessé au siège de Lille

en Flandre en 1708, &, après la Capitulation de cette ville, fut transporté à Douai, où il mourut de ses blessures, & y fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Amé;

4. CHARLES, mort jeune;
5. FRANÇOIS-ADRIEN, né en 1695, Bachelier de la Faculté de Théologie de Paris, suivant ses Lettres en latin du 5 Novembre 1725;
6. & 7. Deux garçons, morts, l'un âgé de 3 ans, & l'autre à 3 mois;
8. LOUIS, appelé *le Chevalier de Briqueville*, né en 1702, qui est entré dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi en 1721, où il servoit encore en 1724;
9. HILAIRE, née en 1682, morte jeune;
10. ELISABETH, née en 1686, Religieuse à l'Abbaye de Notre-Dame des Anges à Coutances en 1708, où elle est morte en 1727;
11. MADELEINE, née en 1688, Religieuse au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Carentan, en 1711, morte en 1722;
12. MARIE-ANNE, née en 1693, Religieuse au même Monastère en 1718;
13. Et MARIE-FRANÇOISE, née en 1700, mariée, en 1718, à *Jean-Pierre-Alexandre le Fevre-de-Grainthéville*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Clitourp & de Grainthéville, mort le 16 Septembre 1724.

XXIII. GUILLAUME-ANTOINE DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur & patron de Breteville en Côtentin, rendit foi & hommage de son Fief de Breteville, relevant de Sa Majesté, le 10 Mars 1729; donna son aveu, le 15 Mars 1736, au Roi, à cause de sa Vicomté & Châtellenie de Valognes, du Fief, Terre & Seigneurie de Breteville, située en la même Paroisse, & s'étendant à celles de Digoville, Tourlaville, Maupertuis & Sainte-Croix en la Hague, & eut, suivant cet aveu, le 23 Mars 1737, pleine, entière & dernière mainlevée de son Fief de Breteville & dépendances, vu l'information faite dudit Fief, par Jean-Jacques le Pigeon, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Côtentin à Valognes. Il fut Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Touraine, & ensuite nommé Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général de la Capitainerie-Garde-Côte du Val de Saire en toute son étendue, le 25 Juin 1732, par commission du Roi. LOUIS XV l'ayant chargé de recevoir des Chevaliers de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, particulièrement le Sieur Cantel d'Anthéville, en 1774, lui adressa une Lettre pour cet effet, dans laquelle il lui donne le titre de *Comte*. Il est mort âgé de 85 ans, au mois de Novembre 1775, & avoit épousé, par contrat du 6 Octobre 1721, passé au Château du Pontroger, reconnu devant les Notaires de Cherbourg le 17 Août 1724, *Madeleine de la Motte*, fille de Messire *Pancrace de la Motte*, Chevalier, Seigneur & Patron de Saint-Jean-des-Champs, Pontroger, Grimouville, & de noble *Françoise Leuilly*, dont:

1. CLAUDE-MARIE, qui suit;
2. BON-CHRÉTIEN DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Roncey, Neuville, &c., né le 2 Octobre 1726, Capitaine de Vaisseau du Roi, Directeur des constructions de la Marine, Chevalier de St.-Louis en 1763;
3. JEANNE-FRANÇOISE, née le 25 Août 1722, morte en 1773;
4. LOUISE-MADELEINE, née le 19 Octobre 1725, mariée à Messire *Henri-François-Bernard d'Aubigny*, dont un fils, mort en 1775, & une fille vivante;
5. Et FRANÇOISE-HILAIRE, née le 15 Mars 1728.

XXIV. CLAUDE-MARIE, Comte DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur & Patron de Breteville, Grimouville, Saint-Etienne, Pontroger, la Cour du Bois, la Poissonnière Beauchamp, Hotot, Saint-Jean-des-Champs, né le 11 Avril 1724, d'abord Page du Roi en sa Petite-Ecurie en 1739, Capitaine de Cavalerie en 1743, Chevalier de Saint-Louis en 1758, Lieutenant-Colonel de Cavalerie en 1768, Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1770, a épousé, en 1751, *Catherine-Yolande-Rose de Thiboutot*, fille de *François*, Comte de *Thiboutot*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Brigadier de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Fécamp (frère du feu Marquis de *Thiboutot*, Maréchal-de-Camp), & de noble *N... le Roux*, de laquelle il a:

FRANÇOIS-CLAUDE-MARIE DE BRIQUEVILLE Chevalier, né à Saint-Valery de Fécamp le 24 Août 1761, reçu Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi au mois de Juin 1777.

Les armes: *d'argent, à six feuilles de chêne de sinople, posées 3, 2 & 1.*

A NCHE
des Seigneurs DE LA HAYE.

XIII. NICOLAS DE BRIQUEVILLE, Chevalier, Seigneur de la Haye, près Cerizi, cinquième fils de GUILLAUME, IV[e] du nom, & de *Jeanne*

de Meulent, époufa, en 1390, *Jeanne de Juvigny*, dont :

1. Robert de Briqueville, qui fut un des 1115 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1426;
2. Et Jean, qui fuit.

XIV. Jean de Briqueville, Chevalier, Seigneur de la Haye & de Caligny, fut auffi un de ceux qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois en 1426. Il époufa *Jeanne de Rofel*, fille de *Jean*, Seigneur de Beaumanoir, dont :

XV. Richard de Briqueville, Chevalier, Seigneur de la Haye, marié à *Jeanne de Garfalles*, de laquelle il eut :

Guillaume, Léonor, David, qui fuit;
Et Pierre.

XVI. David de Briqueville, Chevalier, Seigneur de la Haye, partagea avec fes frères les biens paternels & maternels, & époufa *Jeanne de Noriolle*, dont entr'autres enfans :

XVII. Roger de Briqueville, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de la Haye, marié à *Jeanne Campton*, dont :

Jeanne de Briqueville, femme de *Jean de Thieuville*, Seigneur de Claës.

La Maifon de *Briqueville* a eu de très-belles alliances, entr'autres avec les Comtes de *Montfort*, les Comtes de *Meulent*, la Maifon d'*Harcourt*, celle d'*Eftouteville*, &c. Voyez Moréri, la Roque, *les Mémoires de Caftelnau* & l'*Armorial de France* par M. d'Hozier.

Les armes : *palé d'or & de gueules de fix pièces*.

BRIROY, Seigneur de la Comté & de Goix en Normandie, Généralité de Caen. La Roque dit que Raoul Briroy fit preuves d'ancienne Nobleffe par-devant *Raymond Montfaouq*, Commiffaire député à la recherche de la Nobleffe l'an 1463 : il époufa N..., fille de *Jean Boudet*, Ecuyer, Seigneur de Crôville, & eut pour fils :

Robert Briroy, qui époufa *Jacqueline des Moutiers*, dont :

Guillaume Briroy, marié à *Gilette de Thieuville*, de laquelle il eut :

1. Jean, qui fuit;
2. Guillaume Briroy, Seigneur de la Comté, qui fit preuves de nobleffe en 1598;
3. Et Nicolas Briroy, facré Evêque de Coutances en 1597, & mort le 22 Mars 1620.

Jean Briroy, Seigneur de Fierville, Baron de Neoux, marié à *Diane de Thieuville*, dont :

Nicolas, Adrien & Pierre Briroy, & deux filles; l'une, nommée Marie époufa, le 17 Janvier 1614, *Pierre d'Harcourt*, Baron d'Olonde;

Les armes : *d'azur, au chevron d'or*.

BRISACIER, famille originaire de Blois, qui a donné un Aumônier du Roi Louis XIII, en 1634, un Confeiller d'Etat en 1648 ; un Précepteur de Louis XIV, en l'abfence de M. de Péréfixe, dans la perfonne de Laurent Brisacier, Abbé-Commendataire de l'Abbaye de Notre-Dame de Flabemond, Ordre des Prémontrés, Diocèfe de Toul, mort dans fon Doyenné de St.-Sauveur le 15 Février 1690, âgé de 80 ans; & dans Jacques-Charles Brisacier, Prêtre, neveu du précédent, un Confeiller, Aumônier, Prédicateur de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, Abbé-Commendataire de l'Abbaye de Flabemond, après fon oncle, mort le 23 Mars 1736, âgé de plus de 94 ans, ancien Supérieur du Séminaire des Miffions Etrangères. On trouve encore Jean de Brisacier, Jéfuite, né à Blois en 1608, qui fut Vifiteur de la Province de Portugal, mort à Blois le 10 Septembre 1668. Voy. Moréri.

BRISARD, Seigneur de Moufetière, du Mefnil, de Mesleray, en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Mortagne, famille maintenue dans fa nobleffe le 12 Mai 1667, de laquelle étoit Charles Brisard, reçu Préfident au Parlement de Paris le 13 Février 1673. Les armes : *d'or, à la fafce d'azur, furmontée de deux étoiles de gueules*.

BRISARD, Seigneur de Longny, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon en Normandie, famille qui porte : *fafcé d'azur & d'argent de fix pièces, chaque fafce d'azur chargée d'une chaîne d'or avec trois médailles de même, & les fafces d'argent chargées de neuf mouchetures de fable* 3, 3 *&* 3.

BRISARD, en Normandie, famille qui paroît être une branche de celle ci-deffus, & qui porte : *fafcé d'azur & d'argent de fix pièces, l'azur diapré d'une aigle & de deux lions affrontés d'or, & l'argent de neuf mouchetures de fable, pofées* 3, 3 *&* 3.

BRISAY, Maifon d'*ancienne Chevalerie*, originaire du Poitou, mais dont la branche qui fubfifte aujourd'hui eft établie depuis plufieurs fiècles dans la Beauce. Faute de *mé-*

moire nous n'allons en parler ici que d'après une Carte Généalogique qui nous eſt tombée dans les mains: elle fait remonter cette Maiſon à

GEOFFROY, dit *Griſegonelles*, Comte d'Anjou, Grand-Maître de France, & Connétable, qui, ſuivant Jean le Féron, fut Seigneur de Mirebeau en 988. Les *Hiſtoires du Poitou* & de l'*Anjou* diſent qu'il décéda en 1010, & qu'il laiſſa pluſieurs enfans, entr'autres:

GUILLAUME, Seigneur de Mirebeau en 1022, qui, ſuivant l'*Hiſtoire d'Anjou*, prit le ſurnom de ſon apanage; il vivoit encore en 1035.

SIMON DE MIREBEAU, Sieur de Briſay, Chevalier, partagea la Seigneurie de Mirebeau en 1050, dit le Cartulaire de Bourgueuil, rapporté par Trincant. On lui donne pour fils:

AIMERY DE BRISAY, Chevalier, vivant en 1097, & CHARLES DE BRISAY, tous les deux rapportés par Trincant. Le premier fut père de

PIERRE DE BRISAY, Iᵉʳ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui vivoit en 1100, ſuivant une Charte de l'Abbaye de Fontevrault, qui fait mention de PIERRE, ſon fils, qui ſuit. Il paroît qu'il eut pour autres enfans, CHAOURÉ DE BRISAY, Chancelier de France depuis 1141 juſqu'en 1146; & GUILLAUME DE BRISAY, Chevalier, qui ſigna comme témoin à la fondation d'Aſnier-le-Bellay, faite par Guillaume de Montreuil.

I. PIERRE DE BRISAY, IIᵉ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, par lequel nous allons commencer la filiation ſuivie de cette Maiſon, eſt auſſi nommé dans une Charte de l'Abbaye de Fontevrault de 1115, rapportée par Ménard d'Angers. Il fut en 1119 Bienfaiteur de cette Abbaye; & il eſt nommé dans la Bulle de CALIXTE II, entre les Bienfaiteurs de cette Maiſon.

II. ALAU DE BRISAY, Iᵉʳ du nom, ſon fils, Chevalier, Seigneur dudit lieu, eſt nommé dans une Charte de 1150 de la même Abbaye de Fontevrault. On lui donne pour fils:

III. PIERRE DE BRISAY, IIIᵉ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui, ſuivant un Rôle des Bannerets, fut Banneret du Roi PHILIPPE, dit *Auguſte*. Il eut:

IV. RAOUL ou RODOLPHE DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui fonda les Cordeliers de Mirebeau. Il eut pour fils:

V. ALAU ou ALÈS DE BRISAY, IIᵉ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qualifié auſſi Seigneur de Diſtillé dans une Charte de Fontevrault de 1245; ſa veuve, nommée *Sibylle*, donna en aumône certaines rentes à l'Egliſe de Fontevrault, & eut:

VI. PIERRE DE BRISAY, IVᵉ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, nommé dans une Charte de Fontevrault de 1253. Il eut pour fils:

VII. PIERRE DE BRISAY, Vᵉ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Chevalier-Banneret dont il eſt fait mention dans les *Mémoires du Prieuré de Mondonville*, vol. coté I, p. 538: il eſt auſſi nommé, dans les Regiſtres du Parlement *Olim*, Chevalier-Banneret de la paye d'Anjou. Il eut pour fils:

VIII. GUY DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu en 1330; il en eſt parlé dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris. Il eut:

IX. ALAU ou ALLONET DE BRISAY, IIIᵉ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qualifié *fils de Monſeigneur* GUY DE BRISAY, *Chevalier*, dans ſon contrat de mariage paſſé ſous le ſcel de Chinon le Lundi 14 Mars 1323, avec *Béatrix de Montejean*. Il eut:

1. ALAU ou ALÈS, qui ſuit;
2. ISABELLE, mariée à *Eſchivart*, Baron de *Preuilly*, dont deſcendent les Marquis de la Rochepoſé, les Comtes de Saint-Georges & de Chinſſe, de Chomberg, Duc d'Aluys, Marquis de Clermont-Gallerande & de Courtomer; les Comtes de Ludes, de la Roche-Guyon, Liancourt, de Mérinville de Rieux; les Marquis de Montboucher & de Lang, la Comteſſe de Montauban-Guémenée;
3. MARGUERITE, mariée 1° à *Guy de Laval*, mort en 1346, & 2° à *Louis Rouault*;
4. & 5. ALIX & AGNÈS.

X. ALAU ou ALÈS DE BRISAY, IVᵉ du nom, auſſi appelé HALOT, Chevalier, Seigneur de Briſay, ſuivant un titre du 3 Août 1374, par lequel il paſſa certaines rentes à la Maiſon de Fontevrault, épouſa *Bertaude de la Jaille*, dont il eut:

1. GILLES, qui ſuit;
2. AIMERY;
3. Et JEANNE, mariée à *Jean Prévoſt*, Chevalier, Seigneur du Chaſtellier-Portault.

XI. GILLES DE BRISAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épouſa, par contrat du 26 Octobre 1394, *Marguerite de Rochechouart*, Dame de Saint-Germain, fille d'*Aimery*, Seigneur de Mortemart, dont:

XII. JEAN DE BRISAY, Chevalier, Seigneur

dudit lieu, né à Diſtillé le 9 Août 1396, ſuivant un Extrait de la Chapelle de Diſtillé, & un titre du 31 Mars 1405, épouſa, en 1411 (comme l'apprend un titre de la Chambre des Comptes de Paris de 1428), *Jeanne de Linières*, Dame de la Ferté-Gilbert, dont :

1. AIMAR, Chevalier, décédé ſans hoirs, ſuivant un titre de la Chambre des Comptes de Paris de l'an 1482, marié à *Marie Turpin;*
2. JACQUES, qui ſuit;
3. Autre AIMAR, dit *le jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *Dénonville*, rapportée ci-après;
4. CATHERINE, mariée à *Louis de Valory*, Ecuyer, dont ſont iſſus MM. de *Valory*, Seigneurs de Diſtillé;
5. MARGUERITE, mariée à *Foucaud d'Archiac;*
6. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Pot*, Seigneur de Puyſagu;
7. Et HARDOUINE, mariée à *Jean*, Sieur de *Saint-Germain*, tous rapportés par Trincant.

XIII. JACQUES DE BRISAY, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Pouſſay, puis de Briſay après la mort de ſon frère aîné, épouſa, en 1472, *Françoiſe de Beauvau*, dont ſont iſſus trois garçons & ſix filles. Voy. l'*Hiſtoire de la Maiſon de Beauvau.*

BRANCHE
des Seigneurs de DÉNONVILLE.

XIII. AIMAR, troiſième fils de JEAN DE BRISAY, & de *Jeanne de Linières*, mourut environ l'an 1512. Il épouſa, vers 1490, *Marguerite de la Rivière*, avec laquelle il fit acquiſition de la Terre de la Mothe-lez-Lorele-Bocage, près de Nemours. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. MARGUERITE;
3. Et CHARLOTTE DE BRISAY, mariée, ſuivant un titre du 12 Décembre 1521, à *Jean du Bois*, Ecuyer.

XIV. FRANÇOIS DE BRISAY, Chevalier, Seigneur de Pouſſay, épouſa, par contrat du 12 Décembre 1521, *Marie de Hémard*, fille de *Pierre de Hémard*, premier Seigneur de Dénonville en Beauce, & ſœur aînée de *Charles de Hémard*, Evêque de Mâcon, Ambaſſadeur à Rome ſous le règne de FRANÇOIS Ier, & depuis Cardinal, Evêque d'Amiens. De ce mariage eſt né :

XV. PIERRE DE BRISAY, VIe du nom, Chevalier, Seigneur de Pouſſay, de Briſay, de Dénonville, né en 1523, marié, par contrat paſſé à Châlons le 24 Novembre 1575, à *Jacqueline d'Orléans-de-Longueville*, petite-fille de *Claude*, bâtard de *Longueville* & Grand-Chambellan de France, & de *Marie de la Boiſſière*. Voy. *les Grands Officiers de la Couronne*, tom. I, p. 218.

XVI. JACQUES DE BRISAY, IIe du nom, ſon fils, Chevalier, Seigneur de Dénonville, &c., né le 4 Janvier 1579, Gouverneur de Gergeau, Capitaine de 100 hommes d'armes d'ordonnance aux Pays-Bas, mourut en 1625. Il épouſa, par contrat du 9 Février 1606, *Judith d'Argenſon*, de la Maiſon d'*Avenne*, dont :

XVII. PIERRE DE BRISAY, VIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Dénonville, Conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils, & Capitaine de Cavalerie aux Pays-Pas, épouſa, par contrat du 9 Octobre 1628, *Louiſe d'Alès de Corbet*, morte le 6 Mai 1677, fille de *René d'Alès*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, Maréchal-de-Camp, Ecuyer ordinaire de l'Ecurie du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & iſſu de la famille des *O-d'Alès*, de Libeonie, de laquelle étoit le bienheureux *Alexandre d'Alès*, célèbre dans l'Ecole, & de *Louiſe Hatte*, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée par contrat du 3 Octobre 1602. Ils laiſſèrent 14 enfans, 6 moururent en bas âge; les autres ſont :

1. JACQUES-RENÉ, qui ſuit;
2. CHARLES, Chevalier de St.-Louis, Capitaine & Major du Régiment Royal, Infanterie, né le 12 Novembre 1645, mort des bleſſures qu'il reçut à la priſe de Salins en Franche-Comté;
3. JEAN-FRANÇOIS, Chanoine & Chambrier de l'Egliſe de Chartres, Official & Vicaire-Général du même Diocèſe, Abbé de la Buſſière, Diocèſe d'Autun, & Evêque de Cominges en 1694;
4. PIERRE-ALEXANDRE, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Major des Dragons de la Reine, enſuite Directeur des fortifications de Mela & de Thionville, mort des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiège de Philippsbourg en 1688;
5. MARC-ANTOINE, Chevalier;
6. OCTAVE, Chevalier de Malte, mort au ſervice, de ſes bleſſures en 1669;
7. JULES-ARMAND, Chevalier de St.-Louis, Capitaine dans le Régiment des Dragons de la Reine;
8. Et ANNE, mariée, par contrat du 2 Juin 1653,

à *Claude de Languedouc de la Villeneuve*, d'une famille du Languedoc.

Un *mémoire domestique* dressé en 1748, porte que de cette *Louise d'Alès* & de PIERRE DE BRISAY naquirent encore :

La Comtesse d'*Auvillars*, la Marquise de *Champignelle*, Mesdames de *Dizier* & de *Dampierre*. Voy. ALÈS, & l'*Armorial gén. de France*, Reg. III, part. I.

XVIII. JACQUES-RENÉ DE BRISAY, Chevalier, Marquis de Dénonville, Gouverneur & Lieutenant-Général dans la Nouvelle-France & Pays de Canada, ensuite Sous-Gouverneur des enfans de France, mourut en Septembre 1710. Il épousa, par contrat du 24 Novembre 1668, *Catherine Courtin*, fille de *Germain Courtin*, IIe du nom, Seigneur de Moncel, Tanqueux, Beauval, Ormoy, Vignelle, &c., Contrôleur des Guerres en Bretagne, Conseiller d'Etat par Brevet du 2 Mai 1624, & Secrétaire du Roi du grand Collège, & de *Catherine de Laffemas*, sa seconde femme, qu'il avoit épousée, le 11 Février 1640. Il eut:

1. PIERRE-RENÉ, qui suit;
2. CATHERINE-LOUISE-MARIE, née le 24 Novembre 1682, mariée à *Louis-Charles Rogre-de-Champignelle*, dont postérité;

Et plusieurs autres enfans, morts jeunes.

XIX. PIERRE-RENÉ DE BRISAY, Chevalier, Comte de Dénonville, Capitaine au Régiment du Roi en 1695, Lieutenant-Général pour S. M. du Gouvernement des Villes & Pays Chartrain, & Brigadier des Armées du Roi, mourut en Octobre 1746. Il épousa, le 15 Avril 1697, *Jeanne-Catherine Quentin*, morte au Château de Dénonville en Beauce, le 31 Janvier 1742, âgée de 67 ans, fille de *François Quentin*, dit de *la Vienne*, Marquis de Chancenay en Brie, premier Valet de Chambre de LOUIS XIV, mort le 11 Août 1710, & de *Jeanne-Claudine Thierry*, sa première femme. Il a laissé:

1. LOUIS-RENÉ, qui suit;
2. CATHERINE-HIPPOLYTE, mariée, le 21 Juillet 1720, à *Aimé-Marie de Gonthier*, Comte du Perron & Baron d'Auvillars;
3. ADÉLAÏDE-LOUISE, morte à Paris le 27 Mai 1766, première femme, en 1746, d'*Antoine-Pierre Courtin*, Chevalier, Seigneur d'Ussy, Officier dans les Carabiniers, Capitaine au Régiment de Bourbon-Busset, Gouverneur & Grand-Bailli de Meaux, fils aîné de *Pierre-François*, Chevalier, Seigneur de Tanqueux, ancien Lieutenant au Régiment des Gardes Wallones, & de *Claude du Port*. Elle laissa quatre enfans en bas âge, de son mari, qui épousa, en secondes nôces, en 1767, Mademoiselle de *Béritault*, fille de *Pierre-Anne de Béritault*, Seigneur de Salbeuf, Maître des Comptes à Nantes;
4. N..., Abbesse de N.-D. de Molaise en Décembre 1738;
5. N..., Carmélite à Orléans;
6. & 7. N... & N..., filles en 1742.

XX. LOUIS-RENÉ DE BRISAY, dit *le Marquis de Brisay*, né le 17 Mai 1701, ancien premier Cornette des Chevaux-Légers de la Garde, avec Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, mourut en 1770. Il épousa, le 12 Mars 1733, *Françoise-Michelle Pinon*, dont:

XXI. ANGE-RENÉ DE BRISAY, marié, en 1766, à *Emilie-Louise Picot*, fille de *Pierre*, Marquis de *Dampierre*, Capitaine aux Gardes.

Les armes : *fascé d'argent & de gueules de huit pièces*.

BRISE (DE LA), Ecuyer, Sieur de la Geffardière, de la Chapelle & de la Villenière, Election d'Avranches & Généralité de Caen, en Normandie, ancienne Noblesse, qui porte: *d'azur, à deux fasces d'argent, & deux chevrons d'or brochans sur le tout, accompagnés de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

BRISE-LANCE, ancienne Noblesse, Election de Carentan, en Normandie, qui porte: *d'azur au phénix sur son immortalité d'or*.

BRISETÊTE: *d'or, au lion naissant de gueules; au chef cousu d'argent*.

* BRISON, Terre & Château dans le Vivarais, possédés de toute ancienneté par les Seigneurs de Brison, qui étoient une branche de la Maison de *Beaumont*. *Louise de Gavaret-de-Saint-Didier*, épouse & héritière de GABRIEL, Seigneur DE BRISON, fit donation de cette Terre & de ce Château le 12 Décembre 1583 à *Jeanne de Cayres-d'Entraigues*, épouse de *Rostaing*, Seigneur de *Beaumont*, pour la remettre à celui de leurs enfans qu'ils institueroient héritier. JOACHIM, Baron de BEAUMONT, leur fils aîné, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Colonel d'Infanterie, & Gentilhomme de la Chambre, connu dans

l'Hiftoire par fes fervices diftingués à la tête d'un parti Proteftant, hérita de cette Terre & prit le nom de Brison, que fes defcendans portent encore aujourd'hui. C'eft une branche cadette de la Maifon de *Beauvoir-du-Roure*. Voyez BEAUVOIR.

* BRISSAC, Ville, Terre & Seigneurie en Anjou, Diocèfe d'Angers, qui, après avoir appartenu à une Maifon très-ancienne qui en portoit le nom, paffa dans le XIII[e] fiècle dans celle de *Chemillé*, & fur la fin du XIV[e] dans celle de *Coffé*, qui la poffède depuis ce tems. La Ville de Briffac eft le chef-lieu de la Duché-Pairie de ce nom, & diftante de trois lieues de la Ville d'Angers. Elle eft compofée de 300 feux; il y a une Sénéchauffée & un Grenier à Sel. Le Duché eft compofé de 26 Paroiffes ou Fiefs, dans l'étendue d'environ quatre lieues, où fe trouvent différens châteaux confidérables & maifons de campagne. Le gros Bourg de *Thouarcé* en fait partie & y eft auffi enclos. Voy. COSSÉ.

BRISSAC : *de gueules, à la bande ondée d'or, accompagnée en chef d'un lion léopardé d'argent.*

BRISSART : *d'argent à l'arbre de finople, pofé fur une terraffe de même; au cerf paffant d'or, brochant fur le fût de l'arbre.*

BRISSAY : *d'hermines, au lion de gueules.*

BRISSON : *d'azur, à trois fufées d'argent, rangées en fafce.*

BRITAL : *de gueules, au fautoir d'or.*

BRITAUT, ancienne & illuftre Maifon, dont on fait remonter l'origine à Pierre Britaut, qui vivoit en 1175, & qui s'eft éteinte dès le XIII[e] fiècle, dans la perfonne de Jean Britaut, qui étoit Pannetier de France vers 1260.

Les armes : *de gueules, au fautoir d'or.*

BRIVIERS : *de fable, à la bande d'or.*

BRIX (de), Seigneur d'Arlot, du Marefque, de Brimont & du Brocq, en Normandie, Généralité de Caen & Election de Valognes, famille annoblie en 1543, dont les armes font : *d'argent, à trois molettes d'éperons de fable, 2 en chef & 1 en pointe.*

BRIXENT (*Religion Catholique*). *Léopold-Marie-Jofeph*, Comte de *Spaur*, né le 10 Mai 1696, élu Evêque de Brixen le 18 Octobre 1747.

BROC (de) ancienne Maifon, qui a pris fon nom d'une Terre qu'elle poffède de tems immémorial, laquelle eft fituée dans l'Election de Baugé en Anjou. Cette Maifon eft d'*ancienne Chevalerie*, de la Province d'Anjou. Quoiqu'elle foit très-ancienne, nous n'en pouvons commencer, faute de Mémoire, la filiation qu'à

I. Baudouin de Broc, Ecuyer, Seigneur de Broc, qui acquit la Terre & Seigneurie de la Baillerie de Richelieu, dans la Paroiffe de St.-Laurent de Langeais en Touraine, par acte du 7 Février 1402. Il époufa 1° *Jeanne de Nesle*; & 2° *Marie Grenette*. Il eut du premier lit : Pierre, qui fuit; & du fecond, Guyon, dont on ignore l'alliance.

II. Pierre de Broc, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c., vendit un moulin fis dans la Paroiffe de St.-Symphorien en Touraine, à Noble Jean Sevin, le 8 Mars 1430, fit auffi un bail à rente du lieu de la Baillerie de Richelieu le 26 Décembre 1443. Il époufa *Fouquette de Rougebec*, fille de *Jean de Rougebec*, Chevalier, Seigneur de Maulne, dont :

III. René de Broc, Chevalier. Il eft rapporté dans l'*Hiftoire de la Maifon de Savonnières*, compofée par Trincant, que *Jean de Savonnières*, Seigneur de la Bretêche qui étoit marié, l'an 1450, à *Anne de Rougebec*, eut un différend avec *Marie de Saint-Benoift*, veuve de René de Broc, & ayant le bail de fes enfans, fur le partage de la fucceffion de *Jean de Rougebec*. Il époufa *Marie de Saint-Benoift*.

IV. Girard de Broc, Ecuyer, Seigneur de Broc & des Perrais, leur fils, avoit un procès pendant au Parlement contre Guyon de Broc, fon grand-oncle, Seigneur de Lefpinay, Confeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & demandeur en Supplément de partage des biens de feu Baudouin de Broc, fon père, & de *Marie Grenette*, fa feconde femme. Ils tranfigèrent fur ce différend le 15 Octobre 1476. Girard de Broc ratifia les conditions d'un accord qui avoit été fait entre lui & Michel des Efcotais, Ecuyer, Seigneur de la Chevalerie, par acte du 21 Juin 1476. Il époufa *Ifabeau du Bouchet*, fille de *Guillaume du Bouchet*, Seigneur de Saint-Lefnard au Maine, & de *Jeanne de Vaffé*, Dame de Sourches. Ses enfans furent :

1. Julien, qui fuit;
2. Et Marguerite, mariée, 1° en 1504, à *Georges de Büeil*, Seigneur du Bois & des Fontaines; & 2° à *Jean de Chandis*, Chevalier, Grand-Prévôt de France, ainfi qu'il paroît par un fupplément de dot qui lui fut payé en 1527 par Julien de Broc, fon frère.

V. Julien de Broc, Chevalier, Seigneur de Broc, des Perrais, &c., fit hommage le 24 Octobre 1511 au Seigneur de la Fléchère pour raifon du Fief de *Saint-Loup* qui lui étoit échu par la mort de Girard de Broc, fon père, & étoit mort avant 1574. Il époufa, par contrat du 28 Janvier 1520, *Jeanne de Vendomois*, fille de Noble homme *Jean de Vendomois*, Seigneur de Parpacé, & d'*Anne de la Grandière*, & laiffa plufieurs enfans, entr'autres :

1. Mathurin, qui fuit;
2. Et Françoise, mariée, le 8 Décembre 1574, à haut & puiffant Seigneur *Louis de Pontlevoy*, Chevalier, Seigneur & Baron du petit château de la Motte-Bourneau & de la Blandinière.

VI. Mathurin de Broc, Ecuyer, Seigneur de Lizardière & des Perrais. Le Roi Charles IX, étant à Blois, fit l'honneur au Sieur de Broc de lui écrire une lettre datée du 14 Février 1572, par laquelle Sa Majefté lui mande qu'il avoit été élu dans l'affemblée des Frères & Compagnons de l'Ordre de St.-Michel pour y être affocié, & qu'Elle avoit commis le Sieur de Bouillé pour lui en donner le collier. Il époufa, par contrat du 28 Août 1566, *Louife de Lavardin*, fille de *François de Lavardin*, Ecuyer, Seigneur de Rannai, l'un des 100 Gentilshommes de la Maifon du Roi, & de *Marguerite de Château-Châlon*, Dame de Bafoches, & laiffa :

1. François, qui fuit;
2. Et Sébastien, qui fut Seigneur des Perrais. Ils partagèrent les biens de leur père par acte du 27 Octobre 1607, dans lequel *Louife de Lavardin*, leur mère, prend la qualité de Dame d'honneur de la Reine.

VII. François de Broc, Chevalier, Seigneur de Cinqmars, de la Pile, Grillemont, Lisle-Oger, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de fon Ordre, reçut une lettre du Roi, datée du 20 Février 1613, fignée Louis, & au-deffous, *de Loménie*, par laquelle Sa Majefté lui fait favoir qu'il avoit été choifi pour être affocié à l'Ordre de St.-Michel, & que le Maréchal de Bois-Dauphin étoit commis pour lui en donner le collier, qu'il reçut le 8 Janvier 1615. Il époufa, par contrat du 11 Mars 1596, *Françoife de Montmorency*, fille de haut & puiffant Seigneur Meffire *Pierre de Montmorency*, Seigneur de Foffeux, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de fes ordonnances, & de *Jacqueline d'Avaugour*, Dame de Courfalin. Ses enfans furent :

1. Jacques, qui fuit;
2. Et François, reçu dans l'Ordre de Malte au Grand-Prieuré de France, d'après le procès-verbal de fes preuves du 27 Mai 1614.

VIII. Jacques de Broc, Chevalier, Baron de Cinqmars, époufa, par contrat de mariage, du 1er Juillet 1624, paffé en préfence & du confentement des Reines Marie de Médicis & Anne d'Autriche, du Cardinal de Richelieu, allié à ladite Demoifelle, & de Meffire *Henri de Bourdeilles*, fon oncle, Chevalier des Ordres du Roi, fon Confeiller en fes Confeils, Sénéchal & Gouverneur de Périgord, *Marguerite de Bourdeilles*, fille d'honneur de la Reine-Mère, & fille de haut & puiffant Seigneur Meffire *Claude de Bourdeilles*, Chevalier, Seigneur & Baron de Matas & de Beaulieu en Saintonge, & de *Marguerite du Breüil*, Dame de Theon. Ils laiffèrent:

1. Pierre, mort fans hoirs;
2. Michel, qui fuit;
3. Jacques, dont l'alliance eft ignorée;
4. Et Louise, qui partagea avec fes trois frères ci-deffus la fucceffion de leurs père & mère, par acte du 12 Novembre 1663.

IX. Michel de Broc fut marié, le 2 Août 1666, à *Elifabeth Prud'hommeau*, fille de Noble *Antoine Prud'hommeau*, Seigneur de Darron, demeurant au Lude, & de *Renée Fautras*. De ce mariage naquit, entr'autres enfans :

X. Eléonor de Broc, Chevalier, baptifé le 16 Mai 1667, & reçu Page du Roi en la Grande-Ecurie au mois de Janvier 1685.

C'eft ce que nous favons fur cette ancienne Nobleffe, qui porte: *de fable, à la bande fufelée d'argent de neuf pièces*. Couronne de *Comte*.

BROC (de), Seigneur des Moulins, de la Jumelière, &c., en Bretagne: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croiffans de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

BROCAMONT: *d'argent, au chevron de*

ſable, accompagné en pointe d'un maillet de même.

BROCART, en Bourgogne : *coupé de gueules & d'or, le premier chargé d'un chevron d'argent.*

BROCES, en Breſſe, noble & ancienne famille, dont étoient GEOFFROY & HUGUES DE BROCES, Damoiſeaux, qui firent hommage à AMÉ DE SAVOIE, Seigneur de Baugé l'an 1272. HUGUES, Seigneur de Broces, épouſa *Guigonne de Pertorel*, fille de *Guyonnet de Pertorel*, Seigneur du Beſſey en Breſſe, & d'*Antoinette de Varennes*, dont vint :

PERNETTE DE BROCES, qui épouſa, 1° le 27 Mai 1374, *Geoffroy de Corſant*, Chevalier, fils de *Guillaume de Corſant*, & de *Henriette de Saint-Sulpis;* & 2° *Jean du Gour*, Seigneur de Laye en Beaujolois.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois étoiles du champ.*

BROCHANT, Seigneur du Breuil & d'Orangis : *d'or, à l'olivier de ſinople, accoſté de deux croiſſans de gueules, à la Champagne d'azur, chargée d'un brochet d'argent.*

BROCHARD, Généralité d'Alençon, Election de Falaiſe, en Normandie, Ecuyer, Sieur du Deſert, de Beauvais, famille noble & ancienne, maintenue le 11 Juillet 1667, qui porte : *d'argent, au chevron renverſé d'azur, accompagné de trois annelets d'or, 1 & 2; au chef couſu du ſecond.*

BROCHET. De cette famille étoient RAYMOND BROCHET *de Pontcharoſt*, Secrétaire du Roi, mort à Paris le 28 Mai 1754, âgé de 74 ans; & JEAN-JACQUES RAYMOND BROCHET *de Pontcharoſt*, Capitaine au Régiment de Picardie, mort auſſi à Paris le 11 Juin 1754.

BROCQ, en Pologne : *d'azur, à une couverture de grains de quatre pieux d'argent, eſſorés d'or.*

BRODEAU, en Touraine. Suivant les titres de cette ancienne Nobleſſe, le luſtre en a commencé par VICTOR BRODEAU, annobli par PHILIPPE II, dit *Auguſte*, au camp devant Acre en Egypte, à cauſe des belles actions de ſon père & des ſiennes. Ce titre original en latin porte ceci : PHILIPPE, *par la grâce de Dieu, Roi de France; Salut. Le principal ſoin des Princes étant de récompenſer le mérite des hommes illuſtres, nous le faiſons en accordant* la Nobleſſe *à* VICTOR BRODEAU, *dont le père a fait des actions éclatantes dans la guerre ſacrée, & nous voulons qu'il porte ſur ſon écu,* trois pals en chef, ſur la croix recroiſettée. *Donné à Paris l'an* 1191. Ces Lettres en parchemin ſont revêtues d'un petit ſceau de cire jaune pendant au bas. Il y a eu dans la Maiſon DE BRODEAU des Miniſtres d'Etat, des Cardinaux, des Généraux d'Armées de terre & de mer, & des Magiſtrats diſtingués.

ANTOINE BRODEAU, IIe du nom, épouſa *Catherine* ou *Jeanne Briçonnet*, ſœur du Cardinal de ce nom, Archevêque de Reims & de Narbonne, qui bénit une des filles d'ANTOINE, qui avoit été nommée Abbeſſe. Il eut pour Diacre & pour Sous-Diacre dans cette cérémonie les deux fils d'ANTOINE BRODEAU, l'un Evêque de Meaux, & l'autre de Lodève. Il étoit triſaïeul de

VICTOR BRODEAU, Seigneur de la Chaſſelière, qui fut pendant 38 ans ſeul Secrétaire d'Etat de HENRI IV, dit *le Grand*, Roi de Navarre. Il laiſſa de *Catherine de Beaune*, fille de *Guillaume de Beaune*, Surintendant & Gouverneur de Touraine :

VICTOR BRODEAU, IIe du nom, qui eut de *Bonne Courtin :*

VICTOR, qui ſuit;
Et trois fils, morts au ſervice.

VICTOR BRODEAU, IIIe du nom, Seigneur de Candé & de Vaugligneuſe, épouſa *Claudine du Val*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. LOUIS, Marquis de la Chaſſelière, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, mort dans ſon Gouvernement, des bleſſures qu'il avoit reçues. Il laiſſa :

   Un fils qui portoit le nom de *la Chaſſeliere*, & qui a été Brigadier dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi.

3. ANNE BRODEAU, mariée au Marquis de *Curtigny* (de *Gouy*). De ce mariage vinrent 7 garçons, dont 4 ont été tués, ou Colonels ou Capitaines de Cavalerie. Il en eſt reſté un Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis; & deux Eccléſiaſtiques, Docteurs de Sorbonne. L'aîné portoit le nom d'*Abbé de Curtigny*, & a été Grand-Vicaire de Strasbourg; l'autre celui d'*Abbé de Gouy*, a été Grand-Vicaire d'Ypres, & fut pourvu d'une Abbaye conſidérable en Flandre;
4. Et une autre fille.

JEAN BRODEAU, Marquis de Châtre & de Candé, ci-devant Grand-Maître des Eaux & Forêts de l'Isle de France, mort en son château de Candé le 21 Décembre 1712, en faveur duquel le Roi érigea la Terre de *Châtre* en *Marquisat*, avoit pour oncle du côté maternel, *Renaud de Beaune*, Archevêque de Bourges, & ensuite de Sens, qui eut l'honneur de sacrer HENRI IV, à Saint-Denis. Sa Majesté, après son Sacre, le fit Grand-Aumônier de France, & Commandeur du Saint-Esprit. Le Château de Candé, où demeuroit le Marquis de Châtre, avoit été bâti par le Cardinal Briçonnet, à deux lieues du Plessis-lès-Tours, où LOUIS XI faisoit sa demeure. JEAN BRODEAU a eu de *Catherine Deschamps*:

Un fils tué au combat de Steinkerque, le 3 Août 1692, âgé de 18 ans, où il commandoit une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Reine.

BRANCHE CADETTE.

FRANÇOIS BRODEAU, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navare, eut pour fils:

CHARLES BRODEAU, Avocat-Général de HENRI IV, alors Roi de Navarre, qui laissa:

JULIEN BRODEAU, célèbre Avocat au Parlement, qui préféra toujours sa fonction aux charges les plus élevées de la Robe, & voulut y mourir.

JULIEN BRODEAU, IIe du nom, son fils, Seigneur de Moncharville, Oiseville, Frêne, &c., Conseiller Honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, a laissé de *Madeleine Bechefer*, d'une ancienne Noblesse de Champagne, originaire d'Allemagne:

1. PIERRE-JULIEN, Seigneur de Moncharville, qui n'a point été marié;
2. JULIEN, IIe du nom, Seigneur d'Oiseville, Lieutenant-Général de Tours;
3. CLAUDE-JULIEN, Seigneur de Frêne, Lieutenant de vaisseaux, qui courut de grands risques sur le vaisseau monté par le Comte de Hautefort;
4. Et MADELEINE-CATHERINE, mariée à *François-René de la Corbenaye*, Comte de Bourgon, d'ancienne Chevalerie de Bretagne.

Si cette famille DE BRODEAU subsiste, nous en ignorons l'état actuel.

Les armes: *d'azur, à la croix recroisettée d'or; au chef du second, chargé de trois pals de sinople.*

BROE-LAGUITTE: *d'azur, à une étoile d'or; au chef de même, chargé de trois trèfles de sinople*

BROEL, en Bretagne: *de gueules, au léopard d'hermines.*

♦ BROGLIA ou BROGLIE, la Terre, Seigneurie & Baronnie *de Ferrieres*, en Normandie, fut érigée en *Duché-héréditaire*, sous le nom de BROGLIE, par Lettres-Patentes registrées le 20 Août 1752, en faveur de FRANÇOIS-MARIE DE BROGLIE, Comte de Broglie & Maréchal de France, dont nous parlerons plus loin.

Cette Maison ancienne & illustre, connue en Italie, sous le nom de BROGLIA, DE GRIBALDENGHIS, est une des plus anciennes du Piémont, & une des sept nobles familles d'*Albergue*, fondatrices de la Ville & République de *Quiers*, en Lombardie (*a*), suivant un mémoire qui nous a été fourni, dressé d'après les titres & archives de la Maison de BROGLIE, nous allons d'abord parler de la Ville & République de *Quiers*, des sept nobles familles qui en ont été fondatrices, & nous donnerons ensuite la filiation suivie de la Maison de BROGLIE, qui commence à UBERT BROGLIA, Sénateur du Conseil-Souverain de *Quiers* en 1254, & nous la conduirons jusqu'à nos jours.

Le nom originaire de cette famille est *Gribaldi*, elle descend D'AMAURY GRIBALDI, Seigneur de *Barbania*, *Corio*, *Rivara*, *Rocea*, *Buzano*, & *Camagna*, situés dans le *Canavez*, à cinq, six & sept lieues de *Turin*.

AMAURY GRIBALDI, qui est le plus ancien Seigneur de cette Maison, dont on ait pu recouvrer des monumens, vivoit vers 950, ALMARICUS GRIBALDI, *Dominus Barbaniæ, Corii, Ripariæ, Rocchæ, Buzani, & Camagnæ*. Il étoit fondateur de l'Abbaye de *Buzano*, qui

(*a*) Ces sept familles d'Albergue sont dénommées dans une Ordonnance du Grand-Conseil de *Quiers*, dès l'année 1422, & dans deux Ordonnances de LOUIS, Duc de Savoie, des années 1444 & 1445: *Nobiles de Albergis, videlicet de* BALBIS *de* GRIBALDENGHIS, MERLENGIS D'ALBUZANIS, *de Mercandillo*, *de Beuzzis & de Pigloliis.*

Certificat de *Jean*, Baron de Launay & du St.-Empire, Généalogiste du Roi Catholique, délivré à ANTOINE BROGLIA, Capitaine au Régiment de Genevois, le 12 Janvier 1675, qui atteste que les ancêtres dudit BROGLIA sont Fondateurs de la République de *Quiers*, d'après les Historiens & mémoires généalogiques, extraits de la Bibliothèque du feu ARCHIDUC, DUC D'AUTRICHE.

étoit un Monastère de *Bénédictines*, uni à l'Abbaye de *Fruttuaria,* en 1114, par les descendans du fondateur. Cette Abbaye s'appelle aujourd'hui *Fruttuaria, vulgo Saint-Benigne.* AMAURY eut pour enfans :

MAINFROY, qui suit,

Et LIBANIA, qui fut la première *Abbesse* de *Buzano,* dans le X[e] siècle.

MAINFROY GRIBALDI eut :

1. CONRAD, qui suit ;
2. Et RAYMONDE, Abbesse de Buzano, après sa tante LIBANIA.

CONRAD, Seigneur de Camagna, fut père de GUY, & D'HUBERT, Abbé de Saint-Benigne.

GUY fut père de CONRAD, Abbé de Fruttuaria, qui fut Evêque d'Yvrée, aux années 1097 & 1098.

On ignore si GUY eut d'autres enfans ; mais il est à présumer qu'il en a eu, ou qu'il avoit des frères qui ont laissé de la postérité, puisqu'on voit, en 1114, VIBERT, LAUDULF, un autre VIBERT, GUILLAUME & PIERRE GRIBALDI, qui eut pour enfans : GRIBAUT & GUILLAUME. Ces Seigneurs donnèrent l'Abbaye de Buzano à celle de Fruttuaria, & ils se qualifièrent tous, dans l'acte de donation de la même année, Seigneurs de Barbania, Corio, Rivara, Buzano & Camagna.

On trouve ensuite BORGOGNUS GRIBALDI, mort en 1152 ; il étoit père de PIERRE, & d'autres enfans, qui vivoient en 1184 & 1191, & qui acquirent les Seigneuries de Santena, avec les Mercandigli & les Grossi.

La Maison de GRIBALDI se divisa en trois branches, vers 1200, l'aînée retint le nom originaire & primitif de GRIBALDI, la seconde prit le nom de BROGLIA (*a*), & la troisième, celui de *Bollio,* & ensuite *Bullio.*

En 1383, JEAN GRIBALDI, descendu en ligne directe de PIERRE, acquéreur du fief de Santena, prit le nom de *Moffa*, que ses descendans ont toujours porté, depuis JOANNES GRIBALDUS, DICTUS MOFFA ; mais ces quatre branches ont toujours ajouté au nom particulier & distinctif, que chacune d'elles avoit pris, celui qui leur étoit commun de GRIBALDENGHIS ; ainsi l'aînée se qualifioit GRIBALDI, DE GRIBALDENGHIS ; la seconde BROGLIA DE GRIBALDENGHIS, & les deux autres BULLIO, MOFFA DE GRIBALDENGHIS (*b*).

Monseigneur François Augustin della Chiesa, Evêque de Saluces, dans son *Histoire de la Couronne Royale de Savoie*, part. I, pag. 182, en parlant de plusieurs anciennes familles du Piémont qui s'étoient établies dans cette Province, & y avoient acquis des Seigneuries, met au nombre de ces familles, celle de GRIBALDI, chef de l'Hospice des Nobles de ce pays, qui fut un temps Seigneur de Barbania ; & à la pag. 183, en parlant encore de ces anciens nobles, il dit : *Qu'il pouvoit nommer les* BEUZZI, BISCARETTI, GRIBALDI, *Seigneurs de Barbania, Tana &c., & que c'étoit une tradition, que ces familles étoient venues d'Allemagne ; che dicono esser venuti d'alla Germania.*

Cet Auteur, pag. 435, *dit encore, que les* GRIBALDI *venus de Quiers, possédèrent la Terre de Barbania,* & à la pag. 479, *en parlant du Canavez, il ajoute que la Terre de Rivara fut vendue aux* GRIBALDI *de Quiers, chefs de l'Hospice, dit de* GRIBAUDENGES *qui comprenoit les* BROGLIA, *les Bullio & les Moffa, Co-Seigneurs de Santena, & que la Terre de Barbania passa des* GRIBALDI *aux Seigneurs de Fronté, vers* 1370.

Que ces quatre branches soient toutes descendues D'AMAURI GRIBALDI, leur tige commune, c'est un point de fait constaté par les monumens les plus authentiques, dont la plupart sont consignés dans les Archives du Conseil-Souverain de la Ville & République de Quiers ; en voici les preuves :

(*a*) Ce nom vient d'un canton où tènement situé aux confins de *Quiers*, nommé BROGLIA ; il consiste en pâturages, bois & marais, qui appartenoient à la Commune de *Quiers*, & à plusieurs habitans de cette Ville. RAPHAEL & EMARD GRIBALDI, Seigneurs de *Santena*, en déclarèrent une autre partie la même année. La Commune de *Quiers* en vendit 50 journaux à PIERRE BROGLIA, & à *Jean-Jacques Beuzzi*, & le Commandeur LOUIS BROGLIA en déclara 30 journaux en prés & paturages pour son consignement de 1557. M. le Maréchal de BROGLIE en possède aujourd'hui 80 journaux.

(*b*) Ce n'est pas dans la seule famille de GRIBALDI que les branches ont pris des noms différens. Les branches cadettes, dans les sept familles d'*Albergues*, prirent des surnoms, qui les distinguèrent de la branche aînée. Les *Balbes* étoient divisés en *Balbes*, *sine addito,* & en *Balbes Simeoni*, *Bertoni*, *l'Anfranchi*, *Bonatti*, de *Isto* & *Porri* ; les *Albuzani* se divisèrent en *Albuzani Costa*, & *Albuzani Roschiero* ; les *Merlengi*, en *Merli Vignoli*, *Griffo*, *Ratti* & *Narri* ; les *Beuzzi*, en *Santena* de *Ponticillo*, & de *Baldisetto*, les *Mercandigli*, en de *Santena* & de *Grassi* ; & les *Piglolii*, en *Pillolii* & *Pilloribus*.

1° Cette Maiſon, comme les ſix autres familles d'*Albergue*, avoit un Palais, une forteresse conſidérable dans la Ville, au quartier appelé *Gribaudenghes;* elle étoit fondatrice de l'Egliſe de Saint-Lazare, ſituée hors la Ville, & d'un Hôpital, dit de *Gribaudenghes*, fondé en 1278, par Henri Gribaldi, & *Anſulite* ſon épouſe, en faveur des pauvres Infirmes & des Pélerins.

2° Ces quatre branches ont toujours eu les mêmes armes, les mêmes écuſſons, le même cimier & les mêmes ſupports (*a*).

3° Dans les conſignemens des biens de cette Maiſon, les Gribaldi, Broglia, Bullio & Moffa, après l'énumération des biens de chaque branche, depuis 1260 juſqu'en 1563, chaque conſignant a toujours ajouté: *Item pro parte ſuâ turris Gribaldenghorum.* Cette tour ou forteresse étoit donc commune entre les quatre branches; elle leur appartenoit donc à titre de ſucceſſion.

4° On a un grand nombre d'Elections & de Nominations, des Recteurs de l'Egliſe de Saint-Lazare de Quiers, depuis & compris l'année 1444 (tant avant que depuis qu'elle a été érigée en Commanderie, ſous les noms des SS. Lazaro & Maurice), juſques & compris l'année 1736. Tous ces actes prouvent que le droit de préſentation à ce bénéfice appartenoit à ces quatre branches, qu'elles y nommoient concurremment à chaque vacance, qu'elles s'y qualifient, *omnes Compatroni Fundatores Eccleſiæ Sancti Lazari:* elles s'y diſent toutes de *Albergo, progeniæ, proſapiâ, familiâ, domo & parentelâ de Gribaudenghis.* Il y a dans quelques-uns de ces actes *Gribaldenghis*, & dans d'autres, *Gribaldenghorum.*

Ces Elections, comme toutes celles de cette eſpèce, ſe faiſoient à la pluralité des voix; mais comme il ſe trouva dans la ſuite des temps plus de ſujets dans quelques-unes de ces branches que dans les autres, il s'éleva, en 1504, une queſtion entre les Nominateurs. Ceux qui ſe trouvoient en plus grand nombre prétendoient que l'Election, & nomination du Recteur devoit ſe faire par têtes, *per capita*, & qu'il devoit y avoir autant de voix que de têtes: ceux qui étoient en moindre nombre ſoutenoient au contraire, qu'elle devoit ſe faire par branches, *per ſtirpes;* qu'étant tous *co-patrons*, on ne devoit pas compter les têtes: mais que le droit de préſentation devoit ſe diviſer par branches: *utique in ſtirpes jus nominandi dividi debet, quià ab uno ſtipite de Gribaldenghis originem ſumpſit, cumque radix in omnes ramos diſtincta fuerit de Gribaldis, de Brogliâ, de Bullio, & de Moffâ. Profecto, non per capita ipſorum & unius familiæ fieri debet nominatio, ſed per ſtirpes; adeò ut idem privilegium habeat ſolus unus ex compatronis, quod alii plures de alia agnatione habeat, ex quo à ſtipite originem ſumpſit jus patronatûs, & cum ex ſtipibus ipſi ſuccedant ſeparatim, non quilibet ſtipiti una nominatio & denique unum præſentandi jus concedi debet.* La queſtion fut décidée en faveur de ce ſoutien.

5° Dans les Elections des Adminiſtrateurs de l'Hôpital de Gribaudenghes, fondé par Henri Gribaldi & ſa femme, en 1278, poſtérieurement à la diramation de la branche de Broglia, on ne voit aucun perſonnage de ce nom, & la branche de Broglia n'a concouru à ces Elections & aux réglemens faits par l'Adminiſtration des biens de cet Hôpital qu'après l'extinction des autres branches (*b*), & depuis 1567 que Louis Broglia fut maintenu & confirmé dans le droit de patronage de cet Hôpital, parce qu'il avoit prouvé que la Maiſon de *Gribaldi*, ſuivant la confirmation qui porte: *per eſſer de dettâ caſâ Gribaldenghâ.*

6° Cet Hôpital étant tombé en ruine, ou ayant été détruit par les guerres civiles, il n'en reſtoit que les veſtiges & la Chapelle. *M. Bergera*, Archevêque de Turin, ayant formé le projet d'y faire bâtir l'Egliſe de l'Annonciade, qu'il fonda en 1651, fut obligé d'en demander la permiſſion à la Maiſon de Broglia, & de lui conſerver le droit de premier

(*a*) Cette famille a toujours porté pour armoirie, dans ſes quatre branches: *d'or, au ſautoir encré d'azur, & au caſque d'argent, ſurmonté d'une couronne de Comte.* Cimier: *un cygne, auſſi d'argent, portant ſur ſa poitrine le ſautoir d'azur, orné d'une banderole de gueules.* Supports: *deux lions d'or, ayant leurs têtes détournées & les queues fendues, rejetées en arrière.*

(*b*) Les branches de Gribaldi ſe ſont éteintes, depuis l'an 1500, en la perſonne de Jean-Antoine de Bullio, qui ne laiſſa que deux filles. Catherine, qui ſe maria avec *Aubertin Panicia*, de *Quiers;* & Louise, qui épouſa *Veſpaſien Vallia de Cambian.*

Patron, comme représentant le premier Fondateur.

Il est démontré que les branches de Gribaldi, Broglia, Bullio & Moffa, descendent du même tronc, *ab uno stipite de Gribaldenghis*, 1° par les mêmes armes qu'elles ont toujours portées; 2° par le nom commun de *Gribaudenghes*, qu'elles prenoient après leur nom *patronymique*; 3° par la *Tour* de *Gribaudenghes*, qui leur étoit commune; 4° par les nominations des Recteurs de St.-Lazare, où ces quatre branches se nommoient toutes *de Gribaudenghes*, & par la reconnoissance qu'elles ont passé en 1504, de descendre toutes du même chef, & d'être toutes *d'Albergo, progenie prosapiâ, familiâ, domo & parentelâ de Gribaldenghis*; 5° par le jugement de 1567, qui a confirmé Louis Broglia dans le droit de patronage de l'Hôpital de Gribaudenghes, *per esser de dettâ casâ Gribaldenghâ*; 6° pour la permission accordée, par la Maison de Broglia, à M. l'Archevêque *Bergera*, de bâtir l'Eglise de l'Annonciade à la place de cet Hôpital, en se réservant le droit de premier Patron.

J'ai dit que la Maison de Broglia de *Gribaudenghis* est une des sept nobles familles d'Albergues, fondatrices de la République de Quiers en Lombardie; ce fait est constaté par titres émanés du Conseil de la République des *Ducs de Savoie*.

Ancienneté & Privilèges des nobles d'Albergues, *sur les autres nobles.*

Pour se former une idée juste de l'ancienneté de ces sept familles principales, de leur opulence, du degré d'autorité qu'elles ont toujours eu, & qu'elles ont encore dans l'administration de l'Etat, & des privilèges dont elles ont toujours joui, sur les autres Nobles, il est nécessaire ici de donner un précis de l'Histoire de la Ville & République de Quiers, de sa puissance, de ses alliances avec les Républiques voisines, de son Gouvernement, avant sa décadence, arrivée vers le milieu du XIVe siècle, & des changemens survenus depuis qu'elle s'est soumise aux Princes de Savoie.

La Ville & République de Quiers en Lombardie est très-ancienne, suivant le témoignage des Historiens. Pline l'Ancien, cité par deux Historiens, dont les ouvrages (*a*) ont été imprimés à Turin en 1662 & 1665, connoissoit si parfaitement cette Ville, qu'il en a fait la description, la nomme *Carrea, quod potentiâ cognominatur*, d'où elle a été nommée depuis *Caria*, au rapport d'Otto Frigensis, & ensuite *Carium*.

Son antiquité est encore attestée par un ancien temple de *Minerve*, qui forme aujourd'hui l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Scala; ce fait est prouvé par des inscriptions anciennes, recueillies par ordre des Ducs de Savoie. Il y avoit d'autres monumens anciens, des inscriptions, des tombeaux des Romains, des médailles, & des monnoies, qui attestent également l'antiquité de cette Ville. Il y avoit proche de l'Hôpital de Gribaudenghes (aujourd'hui l'Eglise de l'Annonciade) un Amphithéâtre, nommé l'*Arêne*, dont la porte de la Ville, située au même lieu a retenu le nom: elle s'appelle la porte de l'*Arêne*. Il y a des Chroniques anciennes qui donnent à cette Ville l'épithète latine *Torratum*, parce qu'elle fut brûlée par les ordres de l'Empereur Frédéric Ier à l'armée duquel la République avoit résisté en 1154, par ses seules forces, suivant le témoignage du Poëte Ligurin, qui fait le détail de cette action si honorable à la République. L'Empereur offensé de cette résistance, fit mettre le feu à la Ville. Cet incendie, attesté par Abbas Vespergiensis, consuma beaucoup de tours, & de monumens, & presque tous les titres anciens. On conserve à Quiers, des mémoires de cet incendie, & du rétablissement de la Ville, qui prit le nom de Chieri (Quiers), vers 1300. Il y avoit dans cette Ville une Citadelle & plusieurs Palais fortifiés de tours, qui furent ruinés dans le XVe siècle, pendant les factions d'entre les *Nobles d'Albergues* & *des non-Albergues*. Quelques Auteurs la nomment *Turrata*, à cause de ses forteresses, & du nombre des tours qu'elle renfermoit: d'autres l'ont appelée *Civitas Septicollis*, à cause des sept collines qui sont dans son enceinte. Avant ces Guerres qui les ont ruinées, & du temps de l'Empereur Frédéric Ier, surnommé *Barbe-Rousse*, cette Ville étoit très-grande & très-fortifiée, puisque ce Prince l'appeloit *Villa maxima & munitissima*.

Avant cette époque, outre la Citadelle, qui

(*a*) Le premier intitulé: *Description de la Ville de Quiers*, chez Rustis; le second: *Histoire de la fondation & des Miracles de Notre-Dame de l'Annonciade*, chez Pierre d'Ambrogio.

étoit la forteresse principale, il y avoit auprès plusieurs autres forteresses d'une architecture militaire, environnées de fossés & de tours, avec ponts tournans; sept de ces tours appartenoient aux sept familles d'*Albergues*, suivant les consignemens de leurs biens. On voit, parmi les vestiges de ces forteresses, celle du Château de Gamenard, ancien Domaine de la Maison de *Tana*, qui étoit une place très-forte.

Cette Ville, dans sa splendeur, renfermoit un grand nombre d'habitans. Ganthaire, Gonthur ou Gonthière, dans son poème, intitulé : *Ligurinus seu de Gestis Frederici Barbæ rossæ*, dit qu'elle étoit très-peuplée, *populosa nimis*. Elle se gouvernoit par les loix & les coutumes libres d'une République. Elle exerçoit un pouvoir absolu par ses Magistrats, les loix romaines & patriciennes : son gouvernement étoit aristocratique; il résidoit dans les mains des principaux de l'Etat, & surtout des *nobles Albergues*, qui avoient de grands privilèges sur le reste de la Noblesse.

Lorsque l'Empire Romain fut transféré à Constantinople, la République de *Quiers* fit alliance avec celle de Gênes, & avec les principales Villes & Républiques du pays, depuis *Padoue* jusqu'à *Quiers (a)*; elles réunirent leurs forces contre les ennemis communs. Celle de *Quiers* se distingua dans plusieurs combats, livrés pour la cause commune, & celle de Gênes, par reconnoissance lui fit présent de son écusson, qui est une *croix de gueules en champ d'argent*. Depuis ce temps, la République de *Quiers* a toujours porté écartelé de *Gênes* & de *Quiers*, qui est un *lion d'or au champ de gueules*.

Cette République réunissoit, sous sa domination 40 Villes & plusieurs forteresses; on conserve, dans les Archives, un détail très-exact des Châteaux, Maisons fortes, Fiefs, & étendue de son ancien territoire.

Le Marquis de *Montferrat*, Lieutenant de l'Empire, ennemi déclaré de la République, ayant assemblé des troupes supérieures à celles de *Quiers* & de ses alliés, leur livra bataille, & remporta, sur elles, une victoire sanglante; les habitans de *Quiers*, affoiblis par cette défaite, & par les guerres civiles qui suivirent, eurent recours au Comte *Amédée de Savoie*, dit *le Verd*, & à *Jacques de Savoie, Prince d'Achaïe* & *de Morée*, auxquels ils se soumirent volontairement, pour conserver leur Ville & leur état, par un traité du 19 Mai 1347.

L'acte de cette soumission contient des privilèges honorables à cette République, parmi lesquels il y en a un qui n'a jamais été accordé à aucune Ville de Piémont; il consiste en neuf Villes & Châteaux adjacents, qui furent laissés à cette République pour les tenir en fief, sous le titre de *Comté* & de *Domaine*, avec tous droits de justice, à cause duquel Comté, on rend hommage à la République; de-là les nobles de *Quiers* naissent *Comtes*, sans avoir ni *Fiefs*, ni *Comtés*, & les *Chevaliers de Savoie* se font honneur de relever des nobles de *Quiers*, au terme du traité.

La noblesse de *Quiers* a toujours été très-nombreuse; on y a compté jusqu'à 22 Commandeurs & Chevaliers de Malte, vivans en même temps, & dont plusieurs étoient Grands-Croix; & cette noblesse étoit si ancienne, que les meilleures Maisons de Savoie se font gloire de tirer leur origine de cette Ville. Il y a eu jusqu'à 90 Maisons nobles de *non-Albergues* qui, avec les sept Maisons des *nobles Albergues* & leurs différentes branches, formoient plus de 120 Maisons nobles dans la Ville & République de *Quiers*.

Depuis le traité de 1347, les nobles ont perdu une partie de leur autorité dans le Gouvernement, qui étoit *Aristocratique* auparavant. Les *Princes de Savoie* y ont établi un *Lieutenant* ou *Vicaire*, qui réside à *Quiers*; ce *Lieutenant* ou *Vicaire* est choisi par le Prince, sur quatre Chevaliers, élus par les *Nobles* & par le Peuple de *Quiers*; cette Ville est donc gouvernée présentement par une assemblée *de Nobles* & *de Marchands*, dont chaque Congrégation a un Syndic à sa tête, qui doit être élu & établi tous les ans, avec la Compagnie qui doit former le Conseil. Cette Compagnie propose quatre Chevaliers externes, pendant la vacance du Vicariat & Recto-

---

(a) Elle fut toujours alliée avec la République d'*Ast*, depuis 1168 jusqu'en 1307, on en a des traités, des années 1168, 1191, 1194, 1259, 1273 & 1307. Elle a été alliée avec les *Comtes de Savoie*; avec la Ville de *Tortone*; les Communes de *Diosasco de Cervere*, & *de Caverno*; on a même un traité d'alliance avec l'Evêque de *Turin*, malgré ses anciennes prétentions. Ce traité est de 1259. On a aussi des traités avec le Marquis de *Salus*, de 1276, avec la Ville d'*Albe*, en 1227; avec ROBERT, Roi de Naples, & la Reine JEANNE, sa mère, en 1338 & 1345.

rat; sur ces quatre élus, le *Prince* choisit celui qu'il juge à propos, ensuite le Chevalier élu entre solennellement dans la Ville & prête serment, sous le nom du *Prince*, de conserver la Ville & Domination dans tous ses privilèges. Ce serment est prêté par les *Présidens élus Nobles* & par le Peuple, & ils ont autant d'autorité que le *Gouverneur* ou *Vicaire*.

Tel est l'état actuel du Gouvernement de la République de *Quiers*, qui occasionna beaucoup de contestations, & même des actes d'hostilité, entre *les Nobles d'Albergues* & ceux *de non-Albergues*, qui disputoient aux premiers des droits de préséance, & des privilèges, dont ils avoient toujours joui; ces contestations furent terminées par trois Edits & Ordonnances du Conseil-Souverain de *Quiers*, & de Louis, Duc de Savoie, des années 1422, 1444 & 1445, à l'avantage *des Nobles d'Albergues*, comme on le dira ci-après.

Les *Nobles d'Albergues* de *Quiers* étoient nommés, dans les premiers temps, *di Ospizio*. Ils furent appelés ensuite *de Albergo*. C'étoient des nobles, riches & puissans, dont les Palais étoient ouverts aux *Souverains*, aux *Princes* & aux *Etrangers* illustres, pour l'honneur & l'utilité de la République. Suivant le Conseil de Théophraste, rapporté par Cicéron, liv. II de ses Offices, chap. XVIII: *Rien n'est plus beau* (en parlant de l'hospitalité) *que de voir les Maisons des Personnes illustres, ouvertes à d'Illustres Hôtes; & il y va de l'honneur de la République, que les Etrangers trouvent une sorte de libéralité en usage parmi nous, &c. Est enim valde decorum.... patere domos hominum illustrium, illustribus hospitibus: idque etiam Reipublicæ est ornamento, homines extraneos, hoc liberalitatis genere, in Urbe nostrâ non egere, &c.* On verra, dans la suite, que l'Empereur Henri VII logea dans le Palais d'Ardicion Broglia, Ier du nom, l'an 1310 & que Sa Majesté Impériale y reçut l'hommage du Seigneur de Brotio, à cause de plusieurs Châteaux qu'il tenoit dans la mouvance de l'Empire.

Ces *nobles d'Albergues* de *Quiers*, au nombre de sept familles, riches & puissantes, étoient les *Balbi, Gribaldenghi, Merlenghi, Albuzani (ou Costi) Mercandigli, Beuzzi*, & *Pigloli*. Ces sept familles ont toujours eu de grands privilèges sur les autres nobles de la République. Ils étoient riches & puissans, avoient leurs Palais & leurs forteresses, chacun dans un quartier de la Ville, qui portoit leur nom; ils étoient revêtus des premières charges de la République, comme celles de *Consul*, de *Podestat*, ou *Puissance de Quiers*, de *Recteur*, de *Sage de la guerre* (*a*), dont ils avoient ordinairement le commandement, sous le titre de *Dux Cherii Militiarum*; enfin, ils passoient pour les Fondateurs de la République, d'après une tradition ancienne, & ce titre ne paroît pas leur avoir été contesté. Ils ont même conservé une partie de ces anciens privilèges, depuis le traité de 1347, & les Ducs de Savoie les y ont confirmés contradictoirement avec les *nobles de non-Albergues*, par les Edits de 1422, 1444 & 1445.

Ces privilèges consistent en substance: 1° en ce que l'élection des Magistrats du Conseil-Souverain doit se faire par écrit, & être communiquée aux *nobles d'Albergues*, & à tous les Membres du Conseil, qui peuvent y faire les changemens qu'ils jugent à propos, pendant le gouvernement de chaque Lieutenant ou Vicaire.

2° Que des quatre sceaux de la République, l'un doit être aux mains du Syndic, choisi parmi les *nobles d'Albergues*; le second doit être mis à la Communauté des *nobles de non-Albergues*; le troisième au Lieutenant ou Vicaire; & le quatrième au Recteur du Peuple. Il en fut fait un cinquième, qui doit toujours être tenu par un noble des *Balbes*, qui devoit toujours être un des quatre Sages de la guerre; & il fut ordonné, en 1422, que toutes les Bulles & les actes de la Communauté, soit

---

(*a*) Ubert Broglia étoit *Sénateur* au Conseil-Souverain en 1254; — Benoît Broglia étoit *Recteur* en puissance en 1313; — Mathieu Broglia étoit *Sénateur* en 1317; — Mélanin Broglia étoit *Sénateur* en 1320; —Philippon Broglia l'étoit en 1332; — Jean Broglia, l'étoit en 1361 & 1362. — Mathieu Broglia étoit Président au Conseil-Souverain en 1362; Jean Broglia fut député par le Conseil, pour traiter des intérêts de la République, en 1415, avec Louis, Duc de Savoie; — Mathieu Broglia fut envoyé en ambassade auprès de la *Duchesse de Savoie*, à l'occasion des privilèges de la Ville, & fut encore envoyé en ambassade avec *Georges Berton*, qui étoit un *Balbe*, & avec *Adrien de Villa*, & le Co-Seigneur de *Baldezain*, auprès de Philibert, Duc de Savoie, pour les intérêts de la République, en l'année 1474; le même Mathieu Broglia fut élu pour la réformation du Conseil de *Quiers* en 1497; & il convoqua une Assemblée générale, &c.

pour les dépenſes, ſoit pour l'adminiſtration des fonds communs, feroient ſcellés de cinq ſceaux, ſous peine de nullité des actes. Voilà encore un privilège des *nobles d'Albergues*, d'avoir deux ſceaux ſur cinq, puiſque le premier doit être aux mains du Syndic, choiſi par les *nobles*, & que le cinquième devoit toujours être aux mains de celui des *Balbes*, qui feroit un des quatre Sages de la guerre. Or, les *Balbes* ſont d'une des ſept *nobles* familles d'*Albergues*.

3° Qu'à la fin du gouvernement de chaque Vicaire, il doit remettre ſon ſceau à une des puiſſances d'*Albergues*; au moyen de quoi, dans ce cas, il doit y avoir trois ſceaux aux mains des *nobles d'Albergues*.

4° Que les *nobles d'Albergues* doivent toujours avoir la préférence ſur les autres nobles, quoique plus âgés qu'eux, à moins que ces *non-Albergues* ne ſoient revêtus de quelqu'office qui leur donne la préſéance ſur les *Albergues*, pendant le temps de l'adminiſtration, & entre les *nobles d'Albergues*, toutes choſes égales, le plus âgé doit précéder les autres. *Edit de* 1444.

5° Le Conſeil de la République devoit être compoſé d'un tiers, ou de quarante Conſeillers des *nobles d'Albergues*, & des deux tiers de la Commune, mais il en fut ajouté deux de plus aux quarante des *d'Albergues* qui devoient être pris parmi les *nobles*, ſuivant l'Edit de Louis, Duc de Savoie, de 1445, parce que, dit ce Prince, il ſavoit par expérience que la République & l'Etat feroient gouvernés plus honnêtement par les *nobles d'Albergues*, que s'ils étoient régis & adminiſtrés par le peuple.

6° Le même Edit, en réglant la forme des élections, ordonna qu'il y auroit toujours ſept *nobles d'Albergues*, dans celle du *Lieutenant-Général* ou *Vicaire*, deux dans celle de *Sage de la guerre*, deux dans celle du *Recteur* & *Gouverneur* des biens de la République, & un dans celle des *Syndics* de la Commune, & dans celles des Juges qui doivent connoître des cauſes d'appel; de manière que rien ne peut ſe faire ſans le concours de ces principales familles.

7° Si quelqu'un des *nobles d'Albergues* prend le bonnet de Docteur, ou s'il prend le parti des armes, il a droit, en qualité de Docteur ou de Militaire plus anciens que lui, parmi les autres *nobles*, ſoit dans les aſſemblées ou ſéances, où doivent ſe traiter les affaires de la Ville & de la République, &c. Il n'y avoit entre ces ſept familles aucune diſtinction, aucun privilège, ni préſéance; elles étoient toutes égales entr'elles, & il n'y avoit que l'âge qui régloit la préſéance.

Maiſon de Broglia, *une des ſept familles d'*Albergues.

On pourroit étayer ce point de fait d'une infinité de monumens & de titres publics, & de particuliers, qui le conſtatent; mais après avoir démontré que les Broglia & *Gribaldi* étoient de la famille & deſcendoient d'un tronc commun (*a*), il ſuffit de prouver que cette Maiſon a toujours été comptée parmi les *nobles d'Albergues* & de rapporter les termes des Edits de 1422, 1445-1447, rendus ſur les conteſtations mues entre les *nobles d'Albergues* & les autres nobles. On voit, dans celui de 1422, ces ſept familles déſignées ſous les noms de *Balbi*, *Gribaldenghi*, *Merlenghi*, *Albuzani*, *Mercandigli*, *Beuzzi* & *Pigloli*.

Dans celui de 1445, à l'occaſion des 40 Con-

(*a*) Ce point de fait eſt encore prouvé: 1° par le traité de paix conclu entre les *Balbes* & les *Gribaudenghes*, par la médiation de *Jean*, Evêque de Turin, & de *Barthélemy Chiguino*, Lieutenant d'*Amédée*, Comte de Savoie, le 16 Mars 1377, Indiction 15, où les quatre branches de la Maiſon de *Gribaldi* ſont réunies contre les *Balbes*; 2° par le certificat délivré à Antoine Broglia, Capitaine au Régiment de Génevois, le 12 Janvier 1675, par *Jean*, Baron de *Launay* & du *St.-Empire*, Généalogiſte du Roi Catholique, qui atteſte que les ancêtres dudit Antoine Broglia ſont Fondateurs de la Ville & République de *Quiers*, d'après les Hiſtoriens & mémoires généalogiques, extraits de la Bibliothèque du feu Archiduc Albert d'Autriche; 3° par le Diplôme impérial, du 28 Mai 1759, rapporté ci-après, au XIV° degré, par lequel le feu Empereur a reconnu cette qualité, & celle de Fondateur des *Dominicains* & du Monaſtère de *Saint-André*, en ces termes: *Conſiderantes quàm conſpicuo ſanguine, quamque pervetuſtâ Pedemontii Proſapiâ magnificus ſincerè nobis dilectus Victor-Franciſcus Dux de Broglie, ortus ſit, authenticis nempe conſtare documentis, inſignem hanc ſtirpem imam eſſe ex illis ſeptem familiis, nobilitate antiquiſſimâ clariſſimis, quæ à pluribus retro ſæculis, non ſolum memoratam civitatem ſed & ibidem, jam Sancti Dominici tempore Monaſterium Fratrum, ejuſdem nominis nec non Pauló poſt aliud, Virginum ſub nomine Sanctæ Mariæ de domo Dei, nunc autem Sancti Andreæ nuncupatum fundavit.* Voy. ci-après ſous le Ier degré, les fondations de ces deux Monaſtères.

ſeillers, qui doivent être parmi les *nobles d'Albergues* & des deux autres, qui doivent être ajoutés à ce nombre, ces ſept familles ſont encore déſignées ſous les noms de *Balbis*, de *Coſtis (branche des Albuzanis)*, de *Gribaudenghis*, de *Merlenghis*, de *Beuzzi*, de *Mercandila* & de *Pilloribus*.

Et dans l'Edit de 1447, ces ſept familles y ſont repréſentées par des députés, qui ſont: *Andrea Bertono*, *Joanne Ratti (rameau de Broglia)*, *Xandrio Simeoni*, *Joannino* Broglia *& Triglino Mercandiglo*. Ces cinq députés y ſtipuloient, tant pour eux, & en leur nom, que pour & au nom des autres *Albergues*.

La Maiſon de Broglia eſt alliée des autres familles d'*Albergues*, telles que celles de *Merlo*, ou de *Merlenghis*, de *Beuzzi*, de *Balbis*, & des meilleures familles du pays, telles que celles de *Parpaglia, Villa*, *Pelleta*, *Tana*, *& des Comtes de Favria*, &c. Ce fut vers 1200, comme on l'a déjà dit, que la Maiſon de *Gribaldi* ſe diviſa en trois branches, connues ſous les noms de *Gribaldi*, *Broglia* & de *Bullio Gribaudenghes*. On ignore l'époque de cette diramation, parce que tous les titres anciens ont été anéantis dans l'incendie de la Ville, ordonné par l'Empereur Frédéric; mais on voit par quelques titres particuliers, que Rodolphe Broglia, & Bonjean, ſon fils, vivoient en 1178 & 1180 *(a)*. La branche de Broglia s'étoit multipliée en 1200, au point qu'elle étoit déjà diviſée en quatre rameaux, dont les chefs ſont:

1. Ubert Broglia, d'où deſcendent M. le Maréchal de Broglie, & M. le Marquis de Broglie, la branche de Provence & celle de Turin;

2. Jean & Guarnerius Broglia, frères;

3. Guillaume;

4. Guy Broglia;

La deſcendance des trois dernières branches s'eſt éteinte dans le XVe ſiècle. On voit, parmi leurs deſcendans, Benoît Broglia, Recteur & Puiſſance de *Quiers*, en 1313; Mathieu Broglia, au nombre des Sénateurs du Conſeil-Souverain, en 1317; Philippon Broglia, Recteur et Puiſſance en 1361 & 1362; & Mathieu Broglia, Préſident du Conſeil-Souverain, en la même année 1362.

Comme on n'a pas la filiation de Rodolphe Broglia, juſqu'à Ubert, on ne commencera la généalogie de cette Maiſon qu'à cet Ubert, qui a vécu depuis 1200 jusque vers 1263. Il étoit au nombre des Sénateurs en 1254. Depuis ce temps, juſqu'à M. le Maréchal & M. le Marquis de Broglie, la deſcendance d'Ubert Broglia eſt juſtifiée par une multitude de titres inconteſtables.

Filiation ſuivie de la Maiſon de Broglie.

I. Ubert Broglia étoit Sénateur du Conſeil-Souverain de *Quiers*, en 1254, ſuivant un acte, en bonne forme, tiré des Archives de la Ville & de la République. Il étoit mort en 1263, ſuivant un conſignement tiré des mêmes Archives, de 1263, par lequel, Ardicion Broglia, *filius quondam* Uberti Broglia, fit le conſignement de ſes biens.

La Maiſon de Broglia étoit riche & puiſſante dès ce temps-là, puiſqu'elle fit deux fondations conſidérables du vivant d'Ubert Broglia: la première eſt celle de l'Egliſe & du Monaſtère des *Dominicains*, faite l'an 1220, du vivant de *Saint Dominique*. Ce fait eſt rapporté par l'auteur de la deſcription de la Ville & République de *Quiers*, qui dit: *que ce Monaſtère & l'Egliſe des Dominicains eſt mis au nombre des plus beaux édifices; que ce monument fut conſtruit par Saint Dominique, qui vivoit à Quiers, en 1220; & que la famille de* Broglia *de Gribaudenghes lui donna les fonds, & en jeta les premiers fondemens avec la famille de* Villa: *nec minus præfulget cœnobium, templumque Domino Dominico Sacrum ab ipſomet Sanctiſſimo Patriarcha, in hac Urbe de Gente, anno* 1220, *extructum, familiâ* Broglia *de Gribaldis, ſitum ac prima fundamina ſubpeditante, unâ cum familiâ de Villa.*

(*a*) On trouve Rodolphe Broglia, & Bonjean, ſon fils, dans un contrat de vente qu'ils firent, le 15 Décembre 1178, à l'*Hôpital de St.-Jacques de Turin*. Rodolphe Broglia, fit un accord avec le Prévôt de Turin, en la même année. Le même Rodolphe, & Bonjean, ſon fils, furent témoins, en 1180, dans l'acte de foi & hommage, que Milon, Evêque de Turin, fit à Jean Caburo. Raymond Broglia garantit, en 1200, le traité de paix fait entre la Ville de *Turin*, & celle de *Quiers*. « Raymond Broglia, Cardinal, Archevêque de Céſarée en 1241, ſe diſtingua par ſon zèle pour la propagation de la Foi. Valentin Broglia, Général de l'armée d'Andronic, Empereur d'Orient, défit les Infidèles, & les chaſſa de l'isle de Chypre en 1342. Et Théodoric Broglia, Commandant les Galères de Gênes, s'acquit, par ſa bravoure & par ſes hauts faits d'armes une réputation peu commune dans le XVe ſiècle. »

L'auteur de l'*Hiſtoire & des Miracles de Notre-Dame de l'Annonciade* rapporte le même fait, en diſant que la Ville de *Quiers* a toujours eu tant d'amour pour la piété, que du vivant des deux glorieux *Patriarches, St. Dominique* & *St. François*, les perſonnes les plus illuſtres de cette Ville donnèrent les fonds pour bâtir deux Monaſtères; que la famille *Siméona* fonda les *Franciſcains*, & la famille de Broglia de *Gribaudenghes*, celle des *Dominicains*: *Gloriandoſi haver havuto perſonaggi coſpicui da queſta citta, che tanto inclinata alla pieta, anche viventi due glorioſi Patriarchi, St. Dominico, & St. Franciſco, aſſagnandoli luogo pro fondar Monaſtero, à queſto la famiglia Simeona, ed à quello la Gribalda* Broglia, *ambe due nobiliſſime.*

Depuis ce temps, la Maiſon de Broglie a toujours eu ſes droits de ſéance & de ſépulture dans le chœur de l'Egliſe des *Dominicains*, en qualité de Fondateurs (*a*). Les prédéceſſeurs de M. le Maréchal de Broglie y ont leurs tombes en marbres: Louis Broglia, Prieur de Veniſe, Bailli de St.-Etienne, & Amiral des Galères de Malte, y a ſon tombeau en marbre, élevé au-deſſus de ſa tombe, avec ſa repréſentation en marbre blanc, au-deſſus, avec ſon épitaphe, en ſtyle lapidaire.

La ſeconde fondation eſt celle de l'Egliſe & Monaſtère des Religieuſes de la *Maiſon-Dieu*, connue aujourd'hui ſous le nom de *Saint-André*, fondée en 1256, par *Douce*, veuve de Guillaume Broglia, & *Mathilde Guialardi;* on a l'acte de fondation en original. Ce Monaſtère eſt de l'Ordre de Cîteaux. Ces deux Fondatrices, en dotant ces Maiſons de biens conſidérables, s'y conſacrèrent au ſervice de Dieu; &, en 1597, le Cardinal *Bandino*, & Charles Broglia, Archevêque de Turin, réunirent, à cette maiſon le *Monaſtère de Bonlieu;* les biens de ce Monaſtère, joints à ceux de l'ancienne fondation, forment aujourd'hui un revenu de 50000 francs de rente; & l'uſage établi de tous tems, eſt de ne recevoir que des filles de qualité dans cette maiſon. La *Princeſſe de Savoie*, fille du feu Roi, fut nommée Abbeſſe de St.-André: elle mourut quelques années après; depuis ce temps, la Communauté écrivit à M. le Maréchal de Broglie, & le pria de lui accorder une Abbeſſe de ſon nom.

(*a*) Ce droit de Sépulture eſt prouvé par les teſtamens de Bernardin & de Pierre Broglia, de *Barthélemie de Villa*, femme dudit Pierre, de Bernardin Broglia, IIe du nom, de Julien & d'Amédée de Broglia, & de François-Marie, Comte de Broglia, & de *Revel*, Marquis de Sénonches, des 10 Octobre 1473, 27 Septembre 1504, 10 Mars 1521, 3 Février 1559, 3 Novembre 1570, 6 Octobre 1619, & 29 Juin 1656, par leſquels ces Seigneurs ont ordonné leurs Sépultures dans le chœur del'Egliſe des *Dominicains.*

II. Ardicion Broglia aſſiſta à la donation de la quatrième partie du Château de *Guarnono* en 1231; il ſe trouva avec Guy & Guarnerius Broglia, dans un conſignement de 1263, où il eſt dit: *Ardicini filius quondam Uberti Brogliæ.* Il eſt au nombre des Seigneurs qui promirent à la commune de *Quiers*, & à tous & chacun des *Balbes*, d'obſerver & de garder les trèves & Ordonnances de Guillaume de Gorzano, Podeſtat de Quiers, pendant tout le temps du Gouvernement, & trois jours après ſon expiration, ſuivant un acte de 1271. Il vivoit encore en 1310, l'Empereur Henri VII logea, cette année là, dans ſon Palais, à *Quiers*, ſuivant l'acte d'inveſtiture que ce Prince accorda à Aimonet de Caſtro-Monte de Brozzio, tant en ſon nom, qu'au nom de Guibert, de Joannet, & Hubertin, ſes frères, Seigneurs de Manletti, Ponletti, Vimbletti, de Trembinello, Henri de la Porte, & autres, des Châteaux de Brozzi, de Caſtro-Monte, de Montalange, & de Strabinelli, daté de *Quiers* & du Palais d'Ardicion Broglia, le 8 Novembre 1310, *in nomine Domini amen: anno à Nativitate ejuſdem mileſimo trecenteſimo-decimo, indictione* 8, *dieque* 8 *Novembri in loco Chieri in Palatio Ardicionis Brogliæ.* Il laiſſa:

1. Jean Broglia, Recteur de la Société de St.-Georges en 1357, & *Podeſtat de Quiers;*
2. Et Mélanin Broglia, qui ſuit.

III. Mélanin Broglia, Sénateur au Conſeil-Souverain de Quiers, fils d'Ardicion, ſuivant un acte du 12 Août 1278, paſſé au Conſeil-Souverain de *Quiers*, à l'occaſion du Grand-Hôpital de *Quiers*, vivoit encore en 1342, comme il eſt juſtifié par une Procuration du 4 Mai de la même année, donnée par Jean Broglia, *filius quondam* Ardicionis Brogliæ; & par autre Ardicion, *Saglanbin & Simondon* Brogliæ, *fratres filii quondam* Melanini Brogliæ, *filii dicti quondam* Ardicionis Brogliæ, à Benoît Broglia, par laquelle ces quatre Seigneurs l'établiſſent leur

Procureur-Général : *ad omnia & fingula eorum negocia gerenda & adminiftranda*. Cet acte prouve qu'Ardicion Broglia, fils d'Ubert, eut deux fils, Jean & Mélanin, & que Mélanin fut père de :

1. Ardicion, IIe du nom ;
2. Saglanbin, qui vivoit en 1342, & laiffa :
   1. Henri Broglia, père de :

Cecole, c'eft-à-dire Francisco Broglia, connu de tous les Hiftoriens du pays, fous le nom du Capitaine Broglia, Souverain d'Affife, qui, au rapport de Paul Jove, de St.-Antonin, Evêque de Florence, & des Auteurs qui ont écrit des affaires d'Italie, donna les preuves les plus fignalées de fon courage & de fon expérience militaire, depuis l'an 1385 jufqu'en 1400, pendant les guerres de Milan & de Florence. Il paffa quelquestems de fa jeuneffe à Turin, & fe retira enfuite à Rimini, où, ayant époufé *Jeanne de Montilio*, iffue d'une noble famille Patricienne de *Trin*, dans le Montferrat, il y fixa fa demeure. Jean-André Irico, Hiftorien de cette Ville, qui parle de ce Général avec éloge, convient qu'il n'étoit pas originaire de *Trin*, mais qu'il y a demeuré plufieurs années. Tous les autres Hiftoriens fe trompent, en difant qu'il étoit de *Trin*, *de Tridino vel Tridinenfis :* il y demeuroit en 1398, quand *Galéas*, Vicomte, Duc de Milan, fit alliance avec lui. On a la Patente de ce Prince, donnée à *Pavie*, le 7 Mars 1378, conçue en ces termes : *Nos Joannes Galeas, Vice-Comes, Dux Mediolani; confiderantes egregia gefta fputabilis & ftrenui militis Cecoli Brogliæ, nobis vifum fuit plurimum prodeffe poffe extentioni & confervationi ftatûs noftri, fi egregius hic miles cum ejus equitum & peditum, turmâ noftro exercitui adderetur. His ideò attentis, præfatum generofum militem Cecolum Brogliam cariffimum noftrum, eum ejus fquadrâ exercitibus noftris aggregamus, affignato eidem ftipendio Florenorum bis mille, pro quâlibet menfe, mandantes, &c.*

Le Duc de Milan battit l'armée des Florentins, avec le fecours du Capitaine Broglia, qui fe diftingua dans plufieurs rencontres, pendant cette campagne. Les avantages que ce Général remporta fur l'armée de cette République, lui firent un honneur infini, le rendirent formidable aux *Florentins*, comme il eft prouvé par deux Arrêts du Confeil de Florence, des 22 & 23 Octobre 1398 ; mais la paix ne fut pas plutôt conclue entre cette République & le Duc de Milan, que les Florentins l'engagèrent à prendre le commandement de leur armée, fuivant le traité qu'ils firent avec lui, dès le mois d'Octobre 1398, moyennant 2000 florins d'or par an, que la République s'obligea à lui payer durant fa vie, à commencer du 1er Novembre de la même année. Il eft qualifié, par ce traité, *Strenuum militem Dominum Brogliam, filium Arrigi (id eft Henrici) de Tridino*. Dès le 16 Novembre 1398, la République lui envoya 8000 florins d'or, pour les fervices qu'il venoit de lui rendre. Il lui en rendit encore de plus importants par la fuite, fuivant le témoignage de Jean-André Irico, dans fon *Hiftoire des Princes de Montferrat*, & des exploits des hommes illuftres, depuis 1320 jufqu'en 1400. *Sequenti anno*, dit cet Hiftorien, *Senefes Florentinorum & Perufinos Ecclefiæ hoftes aggreffus ceadibus atque agrorum populatione mulctavit. Hinc in Pifcenum Degreffus Malateftas infigni victoria fregit, multis ex eis captis & non paucis interfectis, tum in Caffentinum delapfus, & adverfus comitem Puppii dimicans, Octobri menfe, fpoliis oneftus Affifium regreffus eft.* Les Florentins ont fait délivrer à M. le Maréchal de Broglie une copie authentique de ce traité, & des copies des états de fes appointemens, des gratifications & frais de la guerre, & des fommes payées au Médecin, envoyé par la République à *Empoli*, où il mourut de la pefte, en 1400, & de celui des frais de fes obfèques, dont la République voulut faire la dépenfe, en reconnoiffance des fervices fignalés que ce grand homme lui avoit rendus ; elle fit tranfporter fon corps d'*Empoli* à Florence, où il fut inhumé très-honorablement, dans l'Eglife de la Cathédrale, nommée depuis : *Sancta Reparata ;* cette Eglife fut réparée vers le milieu du XVIe fiècle, & pavée de marbre en entier, au moyen de quoi, les tombeaux & les infcriptions difparurent, & il n'en refte plus aucun veftige. Mais les Hiftoriens & les mémoires, confervés aux Archives de la République, atteftent unanimement ce point de fait (*a*).

(*a*) Jean-André Irico lui donne le nom de Cecole Broglia, & dit qu'il mourut le 15 Juillet 1400, *Veneno tactus*. Il ajoute qu'il commanda l'Armée du Pape Boniface IX, en 1395 ; qu'il battit les Souverains ennemis de l'Eglife, & que les citoyens d'Affife, s'étant révoltés contre *Ce-*

Toutes les dépenses faites par la République, suivant les différens états (sauf erreur de calcul) montent à 124744 florins d'or, pendant le cours d'environ deux années & demie, que ce Général a commandé l'armée des Florentins. Il étoit Souverain du Comté d'*Assise*, ce fait est attesté par un extrait en bonne forme d'un livre ancien des réformations de cette Ville, duquel on a tiré neuf Ordonnances, des 23 Janvier, 18 Mars & 14 Avril 1399, rendues par ce Souverain; il s'y qualifie *Magnificus, Dominus Dominus* Broglia, de *Tridino, miles Capitaneus Confalonerius & Generalis Dominus civitatis, & Comitatus Assisii*, & il parle en *Souverain* dans ces Ordonnances. Il mourut, disent les Historiens, dans le temps qu'il méditoit de plus grandes entreprises. Bernardin Corio, dans son *Histoire de Milan*, parle des exploits militaires de ce grand Capitaine, de l'année 1385. Il paroît qu'il mourut jeune, & que sa vie militaire se réduit à 15 ou 16 années de guerre continue.

Cecole Broglia n'eut point d'enfans. L'Histoire nous apprend qu'il aima particulièrement Tartaglia, & qu'il l'adopta pour son fils & son héritier, parce que Henri Broglia, son père, qui lui a survécu, n'avoit point eu d'autres enfans; c'est sous ce grand homme, que se sont formés les plus grands Généraux de son tems: tels que Laurent Sforce, Tartalia, Catignola, &c., & quand on louoit un Capitaine, recommandable par sa bravoure & son expérience militaire, on disoit de lui: c'est un Broglia, *Egli è Brogliesco in ogni parte*.

Un Poète de son tems fit ce distique à sa louange:

Nescio cur positum fuerit tibi, Broglia, nomen,
B. siquidem dempto, gloria dictus eris.

Cecole Broglia avoit épousé *Jeanne de Montilio*, qui lui survécut 46 ans au moins, suivant deux actes, des 10 Juillet 1439 & 15 Juin 1446. On voit, par le premier, qu'elle donna aux Religieuses de *St.-François de Cazal*, où elle s'étoit retirée, après le décès de son mari, la maison qu'elle avoit dans cette Ville, au quartier de *Brignan*, en circonstances & dépendances. C'est aujourd'hui le Monastère de la Madeleine, qu'on dit être considérable, & dont elle est Fondatrice, & est qualifiée, dans cet acte, *Spectabilis Domina Joanna de Montilio, relicta, quondam spectabilis militis Brogliæ de Tridino*. Elle fit présent, par le second acte, à l'Eglise de Cazal, d'un chef d'argent de Saint Evase, Patron de cette Eglise, pour être placé sur le Tabernacle;

2. & 3. Etienne & Gautier, dont on ne connoît pas la postérité.

3. Et Simon ou Simondon, qui suit.

IV. Simon ou Simondon Broglia, troisième fils de Mélanin, continua la postérité: il est qualifié *haut & puissant Seigneur*, ainsi que Jean Broglia, son fils, dans un contrat de vente fait audit Jean Broglia fils, le 14 Mars 1410; il vivoit encore en 1376, & il intervint dans le traité de paix, fait par la médiation de l'Evêque de Turin, entre les Seigneurs de *Gribaudenghes* & les *Balbes*: Simondon, Antoine Perrin & Jean Broglia, y soutenoient les intérêts de leur Maison contre celle des *Balbes*; il laissa:

1. Jean Broglia, qui suit;
2. Antoine, Chanoine de l'Eglise Collégiale de *Quiers* en 1394;
3. Louis, Prévôt de la même Eglise en 1398;
4. Etienne, Docteur, Chanoine Régulier de l'Ordre de St.-Augustin, & Prévôt de l'Eglise du St.-Esprit de *Quiers* en 1382;
5. Et Georges, Chanoine de la Cathédrale de Turin.

La filiation de ces cinq frères est prouvée 1° par un contrat de vente faite par lesdits Antoine & Louis Broglia, pour eux, & Etienne Broglia à Jean Broglia, leur frère aîné, de la quatrième partie qui revenoit audit Antoine Broglia, dans les biens de la succession de Simondon, leur père commun; 2° celle de Jean Broglia est prouvée en particulier, par quatre contrats d'acquêts, des 12 Avril 1399, 6 Avril 1406, 15 Décembre 1412, & 20 Décembre 1415, où ledit Jean Broglia est qualifié fils de noble & puissant Seigneur Simondon Broglia.

---

colin, leur Souverain, se soumirent au Capitaine Broglia, & le reconnurent sous le titre de *Souverain*, de l'agrément du St.-Père; *sed Assisii, cives, in Cecolinum insurgentes*, Brogliam, *annuente Pontifice, sibi Dominum preficiunt*. Irico raconte ensuite les exploits du Capitaine Broglia, & il ajoute qu'il mourut en 1400, *dum majora meditaretur in Castro Empolo contracto pestifero morbo*, qu'il fut inhumé, aux frais de la République, dans l'Eglise de Florence, en vertu du décret dudit Sénat. Scipion, Ammirato, Nicolas Ridolphi, *les Annales de Torli, l'Histoire de Florence* de Leonardo Aretino, & tous les Auteurs qui ont écrit des guerres d'Italie attestent le même fait.

« On trouve encore un Denis Broglia, que l'on soupçonne être bâtard de cette Maison, qui obtint pour lui & sa postérité, moyennant 400 liv. de Finances, des Lettres de Noblesse du Roi Charles VI, données à Paris au mois de Mars 1391, & enregistrées le même mois en la Chambre des Comptes de ladite Ville. »

V. Haut & puissant Seigneur Jean Broglia, « Seigneur de Moxior & d'Arygnano en partie, par acte du 20 Septembre 1427, Seigneur de Gribaudenghes, Co-Seigneur de Mossi, Mossati, &c., étoit Podestat de Quiers vers 1400. Il acquit, le 14 Avril 1412, une maison dans son territoire de Gribaudenghes, & fit encore plusieurs autres acquisitions les 24 Février 1413, 20 Décembre 1415 & 12 Mars 1417, dans lesquelles il est qualifié *noble & puissant fils de feu noble & puissant* Simondon Broglia, &c. Le 24 Mai 1435, *Antoinette*, veuve de *noble & puissant* Benoît Broglia-de-Gribaudenghes, lui fit donation de tous ses biens dotaux, & aussi de tous les droits qu'elle avoit sur les biens de feu son mari, en vertu du testament qu'il avoit fait en sa faveur le 3 Octobre 1404, & des biens qui lui appartenoient de la succession de feu leur fils, Benoît Broglia, IIe du nom, né posthume & mort en puberté (parce qu'*elle le reconnoissoit pour être le plus proche parent de ce dernier*), à la charge par ledit Jean & ses héritiers, de lui fournir son nécessaire sa vie durant. » Il épousa *Béatrix Merlo* (*a*), fille de *Michelon Merlo de Merlenghis*; ce mariage est prouvé par une Sentence du Présidial de Grenoble, rendue entre ledit Jean Broglia & le Seigneur de Dodoli, & par une autre Sentence, rendue par le Collège des Docteurs de la Ville de Florence, en faveur de ladite *Merlo*, touchant la succession de *Michelon Merlo*, son père. De ce mariage vinrent :

1. Jean Broglia, *dit* Joannin, chef de la branche établie, vers 1600, à Aix en Provence, & rapportée plus loin;
2. Etienne, Chanoine-Régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, Prévôt de l'Eglise du St.-Esprit;
3. Michel, né en 1415, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, reçu en 1448, d'abord Commandeur d'Inverno, & ensuite de Butilières;
4. Mathieu, auteur de la seconde branche, établie à Paris;
5. Julien Broglia, mort en 1473, inhumé aux Dominicains de *Quiers*;
6. Louis Broglia, chef de la branche restée à *Quiers*, qui mourut en 1490. Il épousa 1° *Isabelle de Cinto*, d'une noble famille d'Avignon; 2° *Blanchette Bullio de Gribaudenghis*; & 3° *Bartholomée Taburro*, des Seigneurs de *Vernono*. Il laissa de l'une de ses femmes :
    1. « Louis, IIe du nom, qui fut Docteur ès Loix;
    2. Alexandre, qui fut Capitaine de Justice & Docteur ès loix;
    3. Pompée, Docteur ès loix, qui laissa postérité;
    4. Et Jérôme de Broglia, Capitaine des Milices de Quiers, qui laissa aussi postérité. »
7. Pierre Broglia, mort en 1467;
8. Et Amédée Broglia, chef de la branche des Comtes de *Cazal-Bourgon*, établie à *Turin*, & rapportée plus loin.

Cette filiation est prouvée 1° par une Sentence arbitrale, rendue le 26 Juin 1436, entre Jean Milon, & Joannin Broglia, fils de Jean, tant en son nom, en qualité de Tuteur de Julien, Louis, Pierre & Amédée, que de Curateur d'Etienne & de Mathieu, tous ses frères, touchant les différends qu'ils avoient pour la propriété du Château de Moxior, & autres biens mentionnés au compromis du 26 Juin 1536. Cette Sentence donne l'ordre de primogéniture entre ses frères. Joannin étoit l'aîné, puisqu'il étoit Curateur de Michel, de Mathieu, & Tuteur de Julien, Louis, Pierre & Amédée, qui étoient mineurs. Cette filiation est prouvée, 2° par une Sentence du 29 Janvier 1445, par une procuration de Joannin & de Mathieu Broglia, le 20 Avril 1444; & par plusieurs actes, des 19 Février, 20 Mars 1450, 1er Décembre 1451, 25 Novembre 1452, 14 Février, 7 Décembre 1454, 19 Juillet 1455; par les testamens de Pierre & de Julien Broglia, des 3 Février 1457, & 10 Octobre 1473; & par plusieurs autres, qu'il seroit trop long de rapporter.

On n'entreprendra point de comprendre, dans cette généalogie, celles des branches qui se sont établies à *Quiers* & à *Turin*, on se contente de continuer celle de la branche qui s'est

(*a*) La Chenaye-Desbois lui donne une première femme, appelée *Marguerite de Lovencito*. (*Note des Editeurs*).

établie en France, vers le milieu du XVII[e] siècle.

PREMIÈRE BRANCHE *établie en Provence.*

VI. « JEAN DE BROGLIA, II[e] du nom, dit *Joannin*, fils de JEAN & de *Béatrix Merlo*, laissa pour fils unique :

VII. JEAN DE BROGLIA, III[e] du nom, lequel donna, comme héritier universel de son père, le 11 Mai 1481, quittance générale à MATHIEU, LOUIS & AMÉDÉE DE BROGLIA, ses oncles, de tout ce qu'il pouvoit prétendre en la succession de JEAN DE BROGLIA, I[er] du nom, son aïeul & leur père. Il est qualifié fils de *noble & généreux Seigneur* JOANNIN DE BROGLIA, dans son contrat de mariage passé en 1490, avec *Lucie d'Agacla*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

JEAN, *aliàs* ANTOINE, qui suit.

Il eut aussi un fils naturel, nommé

PIERRE DE BROGLIA, qui est nommé en cette qualité l'un des témoins du Testament de *Barthélemie de Villa*, veuve de BERNARDIN DE BROGLIA, I[er] du nom, fait le 10 Mai ou Août 1521.

VIII. JEAN DE BROGLIA, IV[e] du nom, *aliàs* ANTOINE, épousa *Yolande de Séchet*, d'une famille noble, dont il eut entr'autres enfans :

IX. PIERRE DE BROGLIE, Chevalier, qui laissa, entr'autres enfans, de sa femme, dont le nom est inconnu :

X. JEAN-FRANÇOIS DE BROGLIE, I[er] du nom, Chevalier, qui se maria, à Aix le 22 Janvier 1637, avec noble *Madeleine de Barthélemy*, des Seigneurs de *Sainte-Croix*, dont entr'autres enfans :

XI. JEAN-JOSEPH DE BROGLIE, I[er] du nom, Chevalier, qui fut maintenu dans *sa Noblesse*, & reconnu avoir la *même origine* que les BROGLIA établis à Quiers, par Jugement rendu contradictoirement par *M. le Bret-de-Flacourt*, Intendant en Provence, le 18 Novembre 1698. Il eut de son mariage avec une femme dont le nom nous est inconnu :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et JEAN-JOSEPH, I[er] du nom, Chevalier, qui épousa à Arles *Jeanne d'Antonelle.* Il eut entr'autres enfans :
    1. JEAN-JOSEPH DE BROGLIE, II[e] du nom, Chevalier, qui fut père entr'autres enfans de :
        JOSEPH-AMÉDÉE DE BROGLIE, Chevalier, né à Arles en 1710, nommé en 1753 Evêque d'Angoulême, & sacré le 3 Mars 1754. Il vivoit en 1771;
        Et MARIE-SALOMÉE, mariée, en 1750, à *Jacques-François d'Avignon*, Seigneur de Malijai;
    2. Et JEAN-BAPTISTE DE BROGLIE, Chevalier, qui eut entr'autres enfans :
        JEAN-BAPTISTE-JOSEPH DE BROGLIE, Chevalier, Seigneur de Montbeau, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, vivant en 1771.

XII. JEAN-FRANÇOIS DE BROGLIE, II[e] du nom, Chevalier, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, épousa *Marguerite-Victoire de Veteris*, des Seigneurs de *Revest* & de *Puimichel*, dont il laissa entr'autres enfans :

XIII. FRANÇOIS DE BROGLIE, Chevalier, qui a été pourvu de l'Office de son père : il est aujourd'hui Doyen de la même Cour, dont il est Membre, & a épousé 1° *N... de Frégier*, & 2° *Marie-Blanche de Glandevès-Niozelles*, avec laquelle il vit en 1771. Il a du premier lit :

1. N...., Chevalier, marié, sans enfans, avec *Indegonde de Sabran-Beaudinar.*

Et du second lit :

2. Et ELZÉAR-MARIE-JOSEPH-CHARLES, appelé *le Vicomte de Broglie*, né en 1737, qui a servi dans la Maison du Roi; Colonel-Commandant du Régiment d'Aquitaine, Infanterie, depuis 1761; fait Brigadier des Armées du Roi à la Promotion du mois de Janvier 1770, Chevalier de St.-Louis, & mort à Metz le 28 Septembre 1776. Il avoit épousé, en 1768, *Louise-Marie Denis*, Dame de Lanseac, née en 1748, morte à Paris, le 13 Décembre 1789, fille de *Louis-Denis*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Louise Berthelot.* »

SECONDE BRANCHE *établie à Paris.*

VI. MATHIEU BROGLIA, Seigneur de Moxior, quatrième fils de JEAN, & de *Béatrix de Merlo*, est nommé avec ses frères dans des actes des années 1436, 1444, 1451, 1452, 1469 & 1481. Il épousa, suivant un acte du 19 Février 1450, *Adrienne Parpaglia*, fille de *Jean Parpaglia*, de la Maison des Seigneurs de *Reviliaschi*, acte par lequel il reconnaît avoir reçu de *Jean Parpaglia* 800 florins de Savoie, pour la dot d'*Adrienne*. De ce mariage sont issus :

1. BERNARDIN, qui fuit;
2. SIMON ou SIMONDON, « qui tefta les 4 & 5 Décembre 1517, & étoit mort en 1521, lorfque fa belle-fœur fit fon teftament;
3. Et JEAN-ETIENNE BROGLIA, qui vivoit en 1526.

MATHIEU eut auffi pour enfans naturels:

1. *François Broglia*, nommé dans les teftamens de BERNARDIN, Ier du nom, & de PIERRE BROGLIA, fes frère & neveu, des années 1504 & 1539;
2. *Marguerite Broglia*, mariée à *Antoine Bengian* ou *Oringian*, Bourgeois de Quiers, à laquelle BERNARDIN BROGLIA, fon frère, fit un legs en 1504;
3. Et *Anne Broglia*, qualifiée fœur naturelle de BERNARDIN dans le teftament de ce dernier de 1504, par lequel il lui fait auffi un legs. »

VII. BERNARDIN BROGLIA, Ier du nom, Chevalier, « fit fon teftament, étant en pleine fanté, dans le Couvent des Frères Prêcheurs de Quiers le 27 Septembre 1504, par lequel il ordonna fa fépulture dans l'Eglife de ce Monaftère, au tombeau de fes ancêtres; & fit un codicille le 5 Décembre 1517, dans lequel SIMON & JEAN-ETIENNE, fes frères, font nommés comme *témoins*. » Il époufa *Barthélemie* ou *Bartholomée de Villa*, fuivant le teftament de cette Dame, du 10 Mars 1521, & fuivant un acte du 18 Décembre 1525; elle tefta en faveur de fes fils DOMINIQUE & LOUIS, & étoit fille de noble *Martin de Villa*, des Seigneurs de *Villeftellon*, & de noble *Andriette de Berton de Balbis*. Ils eurent:

1. DOMINIQUE, « qui étoit Clerc tonfuré en 1504, lors du teftament de fon père, Chanoine de Quiers lors de fon codicille en 1517, & Chantre de la même Eglife lors de la tranfaction qu'il fit avec fes frères le 1er Juin 1526. » Il devint Prévôt de l'Eglife de Notre-Dame de Scala, & Prieur du Bofquet (*Bofqueto*), « & obtint le 25 Mai 1553 l'inveftiture de la moitié de la fixième partie du Château & de la Seigneurie de Santena; »
2. PIERRE, qui fuit;
3. MATHIEU, « IIe du nom, mort avant le teftament de PIERRE, fon frère, de 1539; »
4. LOUIS, né en 1500, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, reçu en 1517, fut fait Commandeur de Sainte-Croix & de Saint-Jean de Tortone fuivant une Bulle du Pape PAUL III, du 8 Mars 1539, un acte du 4 Février 1535, & une lettre du Grand-Maître du 2 Décembre 1558; « Commandeur de Saint-Jean de la Motte & de Troyes, enfuite de Saint-Dominique de Buccino, & enfin de Marfana, le 27 Février 1566. Il commandoit au fort de Saint-Elme, dans l'Isle de Malte en 1565, lorfque SOLIMAN, Empereur des Turcs, vint affiéger cette Isle, & il fe défendit vigoureufement, quoiqu'il ne lui reftât plus que 7 hommes en état de combattre, ce qui lui valut des éloges d'autant plus flatteurs qu'ils étoient des mieux mérités. Le Grand-Maître le fit Amiral des Galères de Malte le 7 Décembre 1565, & Bailli de Saint-Etienne de la Pouille le 29 Avril 1566. On a des copies en bonne forme de fes lettres. Il mourut en 1571, & fut inhumé dans l'Eglife des Dominicains, au tombeau de fes ancêtres, où l'on voit le fien de marbre blanc aux pieds des gradins du *Sancta-Sanctorum*;
5. AMÉDÉE, « mort avant 1539;
6. ADRIENNE, mariée, avant 1517, à noble *Jean Pafferii*, de la Ville de Quiers;
7. MADELEINE, morte fans alliance avant 1517;
8. Et MARGUERITE BROGLIA, née depuis le codicille de fon père de 1517, mais qui n'étoit pas encore mariée lors du teftament de fa mère de 1521.

BERNARDIN eut auffi une fille naturelle nommée

Jeanne, à laquelle fa femme fit un legs d'habits en 1521, ainfi que PIERRE BROGLIA, fon fils aîné, en 1539. Elle époufa *Vit-Tenant*, de la Ville de Quiers. »

Cette filiation eft prouvée, 1° par le teftament de BERNARDIN BROGLIA, du 27 Septembre 1504; il s'y dit fils de noble MATHIEU BROGLIA; il y nomme, outre fon père, fa famille & fes enfans, fes frères, & fes deux fœurs naturelles, & ordonne fa fépulture dans l'Eglife des Dominicains, au tombeau de fes ancêtres; & par fon codicille du 12 Septembre 1521, il lègue 1000 écus d'or à fa fille MARGUERITE, & 200 à *Jeanne Broglia*, fa fille naturelle; 2° par le teftament de *Barthélemie de Villa*, , par fes difpofitions en faveur de DOMINIQUE & de LOUIS BROGLIA; 3° par plufieurs actes des 9 Décembre 1525, & 20 Juillet 1526; & 4° par l'acte de partage fait entre DOMINIQUE, MATHIEU, & AMÉDÉE BROGLIA, le 4 Avril 1526.

VIII. PIERRE BROGLIA, Chevalier, acquit le Fief de Santena, de Julien de Marcandillo, par contrat du 27 Février 1525, & partie des pâturages de BROGLIA & de BROGLIETTA, fitués à Quiers, par contrats des 15 Décembre 1525, & 23 Avril 1529; on a déjà dit qu'une partie

de ces pâturages appartenoit anciennement à la Maiſon de *Gribaldi*, & la ſeconde branche de cette Maiſon en prit le nom ſur la fin du XII[e] ſiècle. PIERRE BROGLIA épouſa, par contrat paſſé à Quiers le 19 Juin 1521, *Anne-Nicoline Berton de Balbis*, fille d'*Antoine*, des Seigneurs de *Roviliaſchi* & de *Ferrere*, ce qui eſt prouvé, 1° par une tranſaction du 9 Décembre 1525, indiction 13, paſſée entre lui & ſes frères, héritiers de *Barthélemie de Villa*, leur mère, d'une part, & *Jean-Jacques Parpaglia*, des Seigneurs de *Revegliaſchi, Alix Berton*, leur tante naturelle, d'une ſeconde part, & avec leur autre tante *Marie Berton*, veuve de *Jean-Odon Dodoli*, d'une autre part, ſur la ſucceſſion d'*Andriette Berton*, leur Aïeule maternelle; 2° par ſon teſtament du 3 Février 1559, par lequel il légua à ladite *Anne-Nicoline Berton* ſa dot & augment de dot, *pro ut in inſtrumento dotali continetur*, à condition qu'après ſa mort cette dot retourneroit aux héritiers univerſels du teſtateur; il fit encore plusieurs autres legs, légua même une ſomme ſuffiſante pour marier neuf filles, ordonna que FRANÇOIS BROGLIA, fils de MATHIEU, ſeroit nourri & entretenu tant qu'il voudroit demeurer avec ſes héritiers univerſels, & dans le cas où il ſe retireroit, il lui aſſigna des fonds ſuffiſans, du conſentement de DOMINIQUE & de LOUIS BROGLIA, ſes frères. Ses enfans furent:

1. AMÉDÉE BROGLIA, qui embraſſa le parti de l'Egliſe; il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canonique, & pourvu d'une Prébende dans l'Egliſe Collégiale de *Quiers*, par lettres d'André de Monté, Vicaire-Général, & de Céſar Cibo, Archevêque de Turin; enſuite de la Chapelle de St.-Lazare, par d'autres lettres, du 12 Mars 1558, & fut enſuite Prévôt de l'Egliſe de Sainte-Marie de *Scala*, ſuivant une Bulle du Pape PIE, du 16 Octobre 1556;
2. BERNARDIN, qui ſuit; nommés tous les deux par leur père héritiers univerſels par égale portion;
3. Et MARIE, à laquelle ſon père légua 1200 écus d'or, & conſentit que cette ſomme fût augmentée par ſes tuteurs, s'ils jugeoient à propos qu'elle ne fût pas ſuffiſante pour la marier; & en cas de décès de ces deux fils, il inſtitua DOMINIQUE & LOUIS BROGLIA, ſes frères, héritiers univerſels, à condition qu'après leur décès (ſans enfans), la ſubſtitution retourneroit au fils aîné de JEAN BROGLIA, fils d'AMÉDÉE, ſon frère. Il établit pour tuteur à ſes deux fils, & à ſa fille, *Anne-Nicoline Berton*, ſon épouſe, tant qu'elle reſteroit veuve; & en cas de convol, DOMINIQUE & LOUIS BROGLIA, ſes frères, & à leur défaut, JEAN-ETIENNE BROGLIA & *Jean-Jacques Beuzzi*.

IX. BERNARDIN BROGLIA, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Santena, Cortandon, Monal & Baſtite, étoit Commandant des Troupes de la République de *Quiers; Dux Chierii Militiarum*, ſuivant les Lettres d'EMMANUEL-PHILIBERT, Duc de Savoie, du 16 Mars 1561; il fit ſa foi & hommage du fief de Santena à M. l'Archevêque de Turin, le 21 Novembre 1554; fut fait Gentilhomme de la Chambre du Prince EMMANUEL-PHILIBERT, le 1[er] Octobre 1568. Dès le 3 Novembre 1570, il fit ſon teſtament, par lequel il voulut être inhumé dans l'Egliſe des Frères Prêcheurs de Quiers, au tombeau de ſes ancêtres, & laiſſoit en dot à chacune de ſes trois filles légitimes, nommées BARTHOLOMÉE, CATHERINE, MARIE, & autres filles à naître, 1500 écus d'or, & nomme pour ſes héritiers univerſels, PIERRE-JÉRÔME, PIERRE-ALPHONSE, AMÉDÉE & LOUIS, ſes fils légitimes, & autres qui pouvoient naître par la ſuite, entre leſquels il diſpoſe de ſes biens, ainſi qu'il eſt plus au long expliqué par ſon teſtament, depuis lequel il eut encore quatre enfans: LÉONARD, JULES-CÉSAR, FLAMINIO & JULIE. BERNARDIN II mourut avant le 19 Octobre 1588. Il avoit épouſé, en 1557, *Françoiſe Pelleta*, née en 1540, fille de *Jérôme*, de la Ville d'Aſt, Seigneur de la Tour, de Coſambra & de Cortandon, & de *Catherine de la Rovère*, des Seigneurs de *Virorio-Rivalba*, comme il eſt prouvé par les titres rapportés dans les preuves de CHARLES-BERNARDIN BROGLIA, fils d'AMÉDÉE, 3[e] vol. des *preuves* de FRANÇOIS-MARIE, Comte de Rével. De ce mariage ſont iſſus:

1. PIERRE-JÉRÔME, né en 1561, reçu Docteur le 4 Août 1590, Seigneur de Santena le 13 Mars 1591, « dont il fut de nouveau inveſti le 3 Décembre 1593 par CHARLES BROGLIA, Archevêque de Turin, » enſuite Capitaine d'une Compagnie de Lances pour le ſervice de S. A. R. le Duc de Savoie en 1595; le Prince l'inveſtit, tant en ſon nom que comme procureur de FLAMINIO, ALPHONSE, LOUIS, LÉONARD, JULES-CÉSAR & AMÉDÉE, ſes frères, de partie des fiefs de Santena, Courtandon, Monal & Baſtite. « Il teſta le 8 Août 1595, en faveur d'AMÉDÉE, ſon frère,

& fut tué, pour le service du Duc de Savoie, au combat de la Frette, près Barrault, peu de jours avant le 10 Septembre 1597, » abandonné des siens, & combattant vigoureusement : c'étoit un Capitaine de Cavalerie très-expérimenté & très-brave. Il a été inhumé dans le chœur de l'Eglise des Dominicains de Quiers, où l'on voit son tombeau & son épitaphe ;

2. Louis, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1592 ;
3. Pierre-Alphonse, reçu Chevalier de Malte le 22 Janvier 1574 ; il prit ensuite le parti de l'Eglise, & fut Chapelain de la Chapelle de Saint-Jean-Baptstte, fondée en l'Eglise de Notre-Dame de Scala, suivant les lettres de Jérôme de la Rovère, Archevêque de Turin, du 10 Décembre 1585, & ensuite Chanoine de Villenovo & de Notre-Dame de Scala, par deux Bulles de 1587 & 1588. « Ayant fait, le 2 Juin 1590, donation de ses biens à son frère aîné, il la confirma le 27 Mai 1592, & mourut Chanoine de Quiers avant le 17 Octobre 1599 ; »
4. Léonard, né depuis le testament de son père, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 10 Juin 1582, fut Capitaine des Lances de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, par commission donnée à Barro le 10 Septembre 1597, & fut tué en 1614, âgé de 40 ans, en défendant la place de Maro, dont il étoit Capitaine ; son tombeau & son épitaphe sont aux Dominicains de Quiers ;
5. Jules-César, Religieux de Cîteaux à l'Abbaye de Caseneuve ;
6. Amédée, qui suit ;
7. Flaminio, Religieux Dominicain à Quiers ;
8. Lelio ;
9. 10. 11. & 12. Barthélemie, Geneviève, Catherine & Marie ; « deux furent Religieuses, une épousa le Comte de *Montoux*, dont le fils a été Gouverneur du Duc de Savoie, & une autre épousa le Marquis de *Basgnac ;* »
13. Et Julie, « née depuis le testament de son père, qui se fit Religieuse au Monastère de Sainte-Catherine à Casal. »

Cette filiation est prouvée par un privilège d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, du 26 Janvier 1577, par lequel ce prince exempte Bernardin de toutes impositions faites & à faire sur ses biens, en considération de ses 13 enfans, qui sont tous dénommés dans la Patente de ce Prince.

X. Amédée Broglia, sixième fils de Bernardin, & de *Françoise Pelleta*, Comte de Cortandon, Seigneur de Santena, Monal & Bastite, Maître-d'Hôtel de Christine de France, Duchesse de Savoie, & qualifié Comte de Cortandon, dans l'investiture de Santena, & dans son testament, transigea avec Louis & Léonard, ses frères, le 17 Septembre 1599 ; & il fut réglé, par cet acte, que les biens de Santena appartiendroient à Amédée & à sa postérité masculine, née en légitime mariage ; & que s'il mouroit sans enfans mâles, le droit de primogéniture sur ses biens reviendroit à Louis, & après sa mort, à Léonard ; & que cette branche venant entièrement à manquer, faute d'enfans mâles légitimes & naturels, cette succession appartiendroit au fils aîné de Gaspard Broglia, des Seigneurs de *Montaldo*, & à sa postérité masculine, avec substitution aux autres fils dudit Gaspard, en gardant l'ordre de primogéniture à l'infini, tant qu'il y auroit des descendans mâles. Ces trois frères transigèrent encore le 26 Octobre suivant.

Amédée fit son testament olographe à Turin, le 4 Décembre 1616, & le déposa aux Archives du Sénat ; il y prend la qualité de Gentilhomme de Madame, & ordonne sa sépulture, en cas qu'il meure dans le voyage de Savoie, en l'Eglise & Couvent de St.-Dominique de Turin, dans la Chapelle du St.-Rosaire, & dans le cas qu'il mourut en Piémont, dans l'Eglise de St.-Dominique de *Quiers,* au tombeau de ses ancêtres, dans la grande Chapelle où sont inhumés ses père & mère & enfans ; il y nomme Louis & Léonard, ses frères, ses autres frères, & ses sœurs Religieuses ; il lègue à *Angélique,* sa femme, sa dot & augment de dot, tels qu'ils sont reconnus par l'acte reçu par *Jean-Paul Sereno,* Notaire à *Quiers*, tous ses habits & joyaux, avec une somme de 1000 écus ; & l'usufruit de tous ses biens, tant qu'elle restera veuve ; il institue le Chevalier Charles-Bernardin Broglia, son fils aîné, héritier particulier, auquel il lègue, outre son droit de primogéniture, dans les fiefs & biens de Santena, le fief, château, juridiction, domaine & roture de Cortandon, lui substitue ses enfans mâles, suivant l'ordre de primogéniture ; & en cas que cette ligne vint à manquer, il veut que ses autres enfans mâles, d'aînés en aînés, lui succèdent dans le même ordre ; il lègue à Françoise-Octavie, à Hélène, Louise, Ma-

rie-Catherine, & Marguerite, ses filles, 1800 écus d'or à chacune pour leur dot; & 800 ducatons à chacune de celles qui se feroit Religieuse. Il nomme aussi, pour ses héritiers universels, ledit Charles-Bernardin, conjointement avec Pierre-Jérôme, Louis-François-Marie, Michel-Ange, Léonard-Charles, & autres, ses fils légitimes qui viendroient à naître; & il veut qu'outre le legs ci-dessus fait audit Charles-Bernardin, en cas que l'un de sesdits enfans vint à mourir, ils soient substitués les uns aux autres par égale portion; il nomme, pour tuteur de ses enfans, ladite Dame *Angélique*, sa femme, *Lélio* & *Fortunio Tana*, ses cousins, le Seigneur Sébastien Valfrédo & Marino Broglia, Chevaliers de Saint-Maurice & de Saint-Lazare.

Le 18 Août 1621, il reçut l'investiture de sa portion du fief de Santena, de François Milet, Grand-Croix, & Chancelier desdits Ordres, au nom & comme Procureur de son frère Philbert Milet, Archevêque de Turin, dans laquelle est visée une autre investiture du même fief à lui accordé: & après le décès de Pierre-Jérôme, le 17 Novembre 1591, par Charles Broglia, Archevêque de Turin. Le 7 Mai 1606, il fit sa foi & hommage à Charles-Emmanuel, Duc de Savoie; reçut de ce Prince l'investiture de partie des fiefs, lieux, Châteaux & Juridictions de Cortandon, Monal & Bastite, qui lui appartenoient, par donation de Léonard Broglia, son frère, qui en avoit été investi le 12 Février 1601; & le 12 Décembre 1639, le Prince Maurice, Cardinal, & François-Thomas de Savoie, tuteur du Sérénissime Prince Emmanuel, Duc de Savoie, Gouverneurs & Administrateurs de ses Etats, lui accordèrent une pension annuelle de 360 écus d'or au soleil, sa vie durante, reversibles, après sa mort, à Victor & Pierre-Jérôme, ses frères respectivement, en considération (est-il dit dans la Patente) *de la valeur & des services rendus à l'état par le feu Comte* Bernardin Broglia, *leur père, dans les différens grades & charges dont il avoit été honoré, & en dernier lieu, en celle de Capitaine des Cuirassiers, où il avoit perdu la vie, en combattant vaillamment contre les François, dans la Campagne de Villestellône.* Il avoit épousé *Angélique Tana*, sœur de *Jules-César Tana*, Chevalier de Malte, & fille d'*Hercule Tana*, des Seigneurs de *Santena*, & de *Hélène Beuzzi*, des Seigneurs de *Menalbo* & de *Cellaringo*. Ce mariage est prouvé, 1° par une Bulle du Pape Clément VIII, datée des Ides de Novembre 1599, qui accorde, 1° auxdits Amédée Broglia, & *Angélique de Tana*, la dispense pour la célébration de leur mariage, parce qu'ils étoient parens au IIIe degré de consanguinité; 2° par la Sentence d'entérinement de cette Bulle, rendue par Octave Viallio, Vicaire-Général de Charles Broglia, Archevêque de Turin, du 8 Janvier 1600; 3° par la dispense des deux derniers bans, du 9 desdits mois & an.

De ce mariage sont issus, dans l'ordre du testament & de la Patente, du 12 Décembre 1639:

1. Charles-Bernardin Broglia, qui suit;
2. Pierre-Jérôme, nommé dans le testament de son père, & dans la Patente des Princes de Savoie, avec ses frères;
3. Louis Broglia, mort jeune;
4. François-Marie, Comte de Révél, rapporté après la postérité de son aîné;
5. Michel-Ange, Docteur en Droit Civil & Canonique, Abbé de Ste.-Marie de Pignerol, sur la nomination du Roi Louis XIV; ce fut lui qui, en 1654, produisit à Turin tous les titres nécessaires pour les preuves de François-Marie, Comte de Révél, nommé Chevalier de l'Ordre du St.-Esprit; il fut depuis Evêque de Verceil, & fit son testament le 23 Novembre 1678;
6. Léonard Broglia, mort jeune;
7. Charles, Comte de Santena, dit le *Comte Carles*, Marquis de Dormans, Lieutenant-Général des Armées du Roi, rapporté plus loin;
8. 9. 10. 11. & 12. Françoise-Octavie, Hélène, Louise, Marie-Catherine & Marguerite Broglia, qui furent léguées par leur père, comme on l'a dit ci-dessus.

« Et trois enfans, morts jeunes, avant le testament de leur père. »

XI. Charles-Bernardin Broglia, né en 1601, Comte de Cortandon, Chevalier de l'Ordre de St.-Maurice & de St.-Lazare, Capitaine des Cuirassiers, élevé *Page du Prince de Piémont*, fit ses preuves de Chevalier de St.-Maurice & de Saint-Lazare, le 1er Octobre 1634; l'inscription qui est au bas de son portrait porte qu'il étoit Enseigne des Gardes-du-Corps de Victor-Amédée, Duc de Savoie. Il avoit épousé *Sylvie Argentier*, fille de *Philbert Argentier*, Comte de Benasque, Chevalier de St.-Maurice & de St.-Lazare, dont il eut :

1. VICTOR BROGLIA, Capitaine d'Infanterie au ſervice de France : il y fut naturaliſé avec le Comte CHARLES, ſon oncle, & PIERRE-JÉRÔME, ſon frère, en 1656 ; il ſe retira chez les Pères de St.-Philippe de Nery à *Quiers*, où il eſt mort;
2. PIERRE-JÉRÔME BROGLIA, Comte de Santena, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, au ſervice de France, mort ſans enfans ;
3. MARIE-AGNÈS BROGLIA, Religieuſe aux Filles de Ste-Marie de Turin, morte en 1711 ;
4. N... BROGLIA, femme du Comte *de la Ville-Stelon*, à Turin ;
5. Et N.... BROGLIA, mariée au Comte de *St.-Georges*, à Turin.

« On trouve encore N... BROGLIA, Marquis de Tana & Gouverneur de Turin, dont le fils, Comte de Santena, prit l'habit de Religieux à l'Abbaye de la Trappe le 14 Juillet 1692 ſous le nom de frère *Palémon*, & y mourut en 1695.»

XI. FRANÇOIS-MARIE BROGLIA, Ier du nom, Comte de Révels, en Piémont, dit *le Comte de Broglia*, Marquis de Sénonches, Seigneur de Brezoles & Tardais, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Baſſée, Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, quatrième fils D'AMÉDÉE BROGLIA, Comte de Cortandon, & d'*Angélique Tana*, devenu l'aîné de ſa Maiſon, après l'extinction de la branche de CHARLES-BERNARDIN, ſon frère, fut inveſti pour lui & ſes héritiers de l'un & de l'autre ſexe, à l'infini & de ſes ayant-cauſes, du Comté de Rével, par Lettres-Patentes du Duc de Savoie, du 11 Novembre 1643; il avoit été élevé Page du Prince MAURICE de Savoie, qui le fit Gentilhomme de ſa Chambre, & Capitaine des Arquebuſiers-à-Cheval de ſa Garde; il ſe ſignala à la priſe de Chivas, ſous le Prince THOMAS, dont il commandoit l'Avant-Garde : à celle d'Ivrée, où il eut la principale part, ainſi qu'au Château de Maſſino, qu'il prit; enſuite à la priſe de Villeneuve, où il entra le premier; il ſuivit partout le Prince MAURICE, ſpécialement aux expéditions de Révels, de Bené, de Saluces & de Foſſano, & au ſiège de Coni, où il donna de nouvelles preuves de ſon affection pour le ſervice de ce Prince, qui lui en témoigna ſa reconnoiſſance par de nouvelles Lettres de Gentilhomme de ſa Chambre, & de Capitaine des Arquebuſiers-à-Cheval de ſa Garde, datée de Nice, le 20 Septembre 1639; la Princeſſe CHRISTINE, Ducheſſe de Savoie, Reine de Chypre, ſœur de LOUIS XIII mère & tutrice du Duc CHARLES-EMMANUEL, lui accorda 360 écus d'or de penſion, en conſidération de ſes ſervices, ſuivant les Lettres-Patentes de cette Princeſſe, datées de Turin, le 17 Février 1643. Il défendit pendant trois mois, contre l'Armée Françoiſe, la Ville de Coni, avec tant de courage & de prudence, que le Cardinal MAZARIN, ſur la repréſentation du Comte d'Harcourt, qui commandoit cette armée, & qui avoit été témoin de ſa valeur & de ſon expérience, crut devoir l'engager à paſſer au ſervice de France (*a*); il y paſſa, âgé d'environ 34 ans, de l'agrément de la Cour de Turin, & ſoutint les eſpérances qu'on avoit conçues de lui. Il commanda d'abord en qualité de Colonel-Lieutenant, un Régiment de Cavalerie italienne, ſous les ordres du Cardinal MAZARIN, Colonel en Chef, où il donna des preuves de ſa valeur & de ſa capacité : en conſidération de quoi, le Roi, par un Brevet, du 8 Avril 1646, l'établit *Sergent-de-Bataille* de ſes Armées (*b*), & par autre Brevet, du 25 Août de la même année, Sa Majeſté, pour reconnoître ſa valeur & ſon expérience, la vigilance & fidélité, dont il avoit donné des preuves en différentes occaſions, emplois & charges, notamment en celle de Sergent-de-Bataille, *qu'il avoit dignement exercée en l'Armée de Catalogne, ſur la Sègre, où il s'étoit ſignalé, le fit Maréchal-de-Camp*. Le 20 Février 1647, Sa Majeſté lui accorda la Commiſſion d'une Compagnie de Chevaux-Légers, dans un Régiment de Cavalerie Italienne, du Cardinal de MAZARIN, & le 12 Février 1648, la Commiſſion de Meſtre-de-Camp du Régiment de Champagne; *en con-*

(*a*) Jean Silhon, Conſeiller d'Etat ordinaire, touchant l'adminiſtration du Cardinal MAZARIN, en parlant des ſièges de Caſal & de Coni, à l'occaſion de la réſiſtance que fit le Comte de BROGLIO, Gouverneur de cette dernière Place, pag. 131 & 132, dit: *Turin reconquis: Harcourt n'eût preſque plus rien en Piémont, qui lui fit de la peine que le ſiège de Coni, où le Gouverneur, qui étoit le Comte de* BROGLIO, *fit une réſiſtance au-delà de tout ce qu'on s'étoit imaginé; il rendit des preuves ſignalées de cette valeur, qu'il employe aujourd'hui au ſervice du Roi, & qui mérita que le Cardinal* MAZARIN *l'y attirat, après qu'il eut détaché les Princes de Savoie des intérêts d'Eſpagne, pour les réunir aux nôtres.*

(*b*) Sergent-de-Bataille étoit alors un Officier-Général de l'Armée, chargé de ranger les troupes en bataille, ſous les ordres du Général (*Journal de Trévoux*).

ſidération de ſes talens militaires, dont il avoit donné de nouvelles preuves, dans le commandement du Régiment de Cavalerie Italienne.

Lorſque le Comte d'Harcourt fut obligé de lever le siège de Lérida, & d'abandonner ſon canon, le Comte de Broglia fit ferme à l'arrière-garde, reprit deux pièces de canon, qu'il ramena. Le 31 Décembre 1648, il eut la Commiſſion de Gouverneur des Places de Conſtantin & de Salo, près de la Ville de Tarragone, en Catalogne, pour empêcher les courſes de la garniſon, qui étoit dans cette place, ſur le pays des environs, & pour en reſſerrer les limites. Il bloqua cette Ville par mer & par terre; & en conſidération de ſa bonne conduite, fidélité & affection, dans les différentes charges qui lui avoient été confiées, & notamment dans celle de Meſtre-de-Camp du Régiment de Champagne, Louis XIV lui accorda la Commiſſion de Gouverneur de la Baſſée, le 26 Février 1650; & la Reine Anne, régente, lui accorda une penſion annuelle de 12000 liv., à prendre ſur le Tréſorier de ſa Maiſon, par ſon Brevet du 1er Mars ſuivant. Le 5 des mêmes mois & an, le Roi lui donna la Commiſſion d'une Compagnie de Chevaux-Légers, de nouvelle levée, pour tenir garniſon dans la Baſſée; il entreprit de fortifier cette place, & la défendit avec tant d'avantage au milieu des ennemis, qu'elle devint depuis un des principaux motifs qui les portèrent à demander la paix.

Sa Majeſté, ſatisfaite de ſes ſervices, l'éleva au grade de Lieutenant-Général, en ſon armée de Flandre, en l'abſence du Maréchal du Pleſſis-Praslin, par ſes Lettres, du 25 Septembre 1650. Il s'y diſtingua au paſſage de l'Eſcaut, & en différentes entrepriſes, il commanda en cette qualité pendant les guerres civiles, & fut le premier, qui, à la vue de toute l'Armée, monta à l'eſcalade pour prendre Charenton; après les ſecondes guerres, il ſoutint la Ville d'Angers & la Province d'Anjou, le 30 Juin 1651. *Le Roi, en conſidération des ſervices que le Comte de* Broglia *lui avoit rendus en tant d'occaſions importantes, voulant les reconnoître & lui donner moyen de ſubvenir aux dépenſes qu'il étoit obligé de faire dans le Gouvernement de la Baſſée, lui fit don de tous & un chacun les biens, meubles & immeubles confiſqués ſur pluſieurs Gentilshommes, & particuliers, qui s'étoient retirés du ſervice de France, & dans les terres des Ennemis de la Couronne; & entr'autres des Terres & Seigneuries de l'Homme & de Sauls-Monſaux, leurs appartenances & dépendances, dont les Propriétaires avoient paſſé au ſervice du Roi Catholique.*

Le 25 Février 1652, le Roi ayant voulu augmenter les troupes qu'il avoit ſur pied, d'un Régiment de Cavalerie Etranger, de 8 Compagnies de 100 hommes chacune, lui en accorda la commiſſion de Colonel, & de Capitaine-Particulier de la première Compagnie. Il fut nommé Chevalier-Commandeur des Ordres du Roi, le 25 Mars 1652; obtint des Lettres de naturalité, pour lui & *Olympe-Catherine Vaſſal*, Comteſſe de Favria, ſon épouſe, données à Paris, au mois de Février 1654, enregiſtrées en la Chambre des Comptes, le 14 Mars ſuivant. Il y eſt qualifié fils du feu Comte Amédée de Broglia & d'*Angélique Tana. Sa Majeſté déclare les deux impétrans,* d'ancienne & illuſtre Maiſon du pays de Piémont, *& Elle y reconnoît l'affection du Sieur Comte de* Broglia, *la valeur & la généroſité, dont il avoit donné des preuves en toute occaſion, tant dedans que dehors le Royaume, en la charge de Lieutenant-Général, qu'il exerçoit avec grand honneur & réputation.* Il avoit obtenu de ſon Alteſſe Royale Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, dès le 5 Mai 1651, la permiſſion de ſolliciter cette grâce, ſuivant une Lettre de Madame Royale, mère & tutrice de ce Prince, conçue en ces termes:

Monſieur le Comte de Broglia, *je vous envoye la permiſſion que vous avez déſirée de S. A. R. M. mon fils, pour prendre des Lettres de naturalité en France, & pour y continuer d'y ſervir Sa Majeſté, vous aſſurant qu'elle & moi, aurons toujours une particulière ſatisfaction des avantages de votre fortune, & de voir vos mérites ſuivis des honneurs & des biens que je vous ſouhaite en mon particulier, comme étant de bien bon cœur, Monſieur le Comte de* Broglia, *votre bien bonne amie,* Christine. *De Turin, ce* 5 *Mai* 1651.

Le Roi déſirant remplir la Charge de Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande, commandé par le Sieur Schak, qui s'étoit retiré du ſervice de France, Sa Majeſté crut ne pouvoir faire un meilleur choix que du Com-

te de Broglia, tant par le crédit qu'il avoit entre les gens de Guerre, que pour lui témoigner de plus en plus la satisfaction de ses services, & maintenir ce Régiment en bon état, lui en accorda la Commission le 8 Février 1654; le 10 Février de la même année, le Roi commit le Maréchal de l'Hôpital, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, & le Sr. de Senneterre, Commandeur du même Ordre, pour informer, par témoins & par actes authentiques, de la noblesse, extraction, religion, vie & mœurs du Sieur Comte de Broglia, en dresser des procès-verbaux, & les envoyer cachetés & signés d'eux au Sieur Servian, Garde-des-Sceaux desdits Ordres, pour être, le tout, par lui présenté, ouvert à Sa Majesté, & lu au prochain Chapitre & Assemblée: les preuves furent faites le 12 Mai suivant.

Au commencement de la campagne de Flandre, il défit sur la Lys, avec 400 fusiliers & 200 chevaux seulement, 800 Irlandois, commandés par le Comte de Morphis, & il fut blessé dangereusement le 25 Août suivant, à l'attaque des lignes d'Arras, qu'il avoit conseillées, où il s'étoit conduit avec autant de prudence que de valeur: le Roi récompensa ses services, par l'assurance du premier bâton de Maréchal de France qui viendroit à vaquer : *Cet exploit* (dit le Président Hénault), *rassura la France & le Cardinal, dont la fortune dépendoit presque de l'événement de cette journée. Le* 12 *Février* 1655, *Sa Majesté voulant encore reconnoître & témoigner en toute occasion au Comte de* Broglia *l'estime qu'elle faisoit de sa personne, & la confiance qu'elle avoit de son expérience, sa valeur, fidélité, affection à son service, lui accorda la charge de Lieutenant, en la Compagnie de* 100 *hommes d'armes de ses Ordonnances, commandées par le Prince* Maurice *de Savoie, vacante par la démission du Sieur de Clerembault, Maréchal de France.*

Enfin, Sa Majesté, désirant donner à M. le Duc de Modène *le moyen non-seulement de repousser les entreprises que les Espagnols se préparoient de continuer sur ses Etats, mais encore d'exécuter contre eux les desseins convenables pour la cause commune, & pour les obliger à se départir de ceux qu'ils avoient formés d'opprimer les Princes libres, & à consentir au rétablissement d'une équitable & solide paix; & ayant résolu, pour une fin si juste & si glorieuse, de faire passer plusieurs troupes, tant de cheval que de pied, en Italie, pour composer un corps d'Armée considérable, qui devoit être joint aux forces du Duc de* Modène, *à qui Sa Majesté en avoit accordé le commandement en chef, elle jeta les yeux sur le Comte de* Broglia, *par la connoissance particulière qu'elle avoit de sa grande valeur en la guerre, & par la confiance entière qu'elle avoit en sa fidélité & affection à son service, le tira de l'Armée de Flandre, & lui donna le pouvoir de Lieutenant-Général, en celle de Lombardie, en l'absence, & sous l'autorité du Duc de* Modène, *suivant les Lettres du* 6 *Mai* 1655.

Avant de partir pour cette expédition, il fit un testament & un codicille, par lesquels il établit deux substitutions graduelles & perpétuelles, l'une en faveur de Victor-Maurice Broglia, son fils aîné, & l'autre en faveur de Charles-Amédée, Comte de Révél, son second fils: institua ses autres enfans, héritiers particuliers. Il fit le siège de la Ville de Valence, sur le Pô, il en ordonna & dirigea toutes les dispositions; mais le 2 Juillet 1656 il fut tué d'un coup de Mousquet, dans la tranchée, en reconnoissant la place, âgé seulement de 45 ans. Cette mort prématurée le priva de l'honneur de recevoir le bâton de Maréchal de France, qui lui avoit été promis, & qu'il avoit mérité par ses services. Il commença à servir en France en 1645, mérita & obtint tous les grades Militaires, en 10 à 11 années de services; il avoit fait bâtir une magnifique Chapelle dans l'Eglise de St.-Charles des Augustins-Déchaussés de Turin, à la structure & fondation de laquelle il avoit dépensé plus de 40000 livres. Elle étoit dédiée à Saint-Joseph & à Saint-Augustin, suivant cette inscription: *Clementissimis auxiliaribus Josepho & Augustino* Franciscus-Maria Broglia. Son cœur repose dans cette Chapelle, où ce Général est représenté à gauche en entrant, en marbre blanc, à genoux, d'une grandeur naturelle, avec les marques de l'Ordre du Saint-Esprit; son épitaphe, en style lapidaire, est gravée au-dessous. Son corps a été porté à *Quiers* dans l'Eglise des Dominicains, au tombeau de ses ancêtres, où il avoit élu sa sépulture par son testament.

Dès le 10 Juillet 1656, *le Roi* Louis XIV,

voulant gratifier & traiter favorablement la Comtesse de Broglia, *sa veuve, en mémoire des services de son mari, qui avoit perdu la vie devant la place de Valence sur le Pô, en exerçant la charge de Lieutenant-Général en l'Armée d'Italie, qu'il commandoit en chef, lui accorda* 15000 *fr. de pension annuelle, à prendre sur les contributions qui se levoient dans le Gouvernement de la Bassée; & par un autre Brevet du* 10 *Janvier* 1657, *Sa Majesté accorda encore à cette Dame & à ses enfans la permission de faire mettre & apposer les marques des Ordres du Saint-Esprit & de Saint-Michel, tant sur le tombeau dudit Sieur Comte de* Broglia, *que sur ses effigies & Armoiries, dans tous les endroits qu'il conviendroit, comme s'il avoit été reçu à ladite dignité, en considération de ses mêmes services, de ce qu'il avoit perdu la vie devant cette Ville, réduite en l'obéissance de Sa Majesté, à quoi elle reconnoît expressément qu'il avoit beaucoup contribué.* C'étoit, en effet, à ses sages dispositions, qu'on devoit la réduction de cette place. Il eut d'*Olympe-Catherine de Vassal*, fille de *Jean-François de Vassal*, Comte de Favria, & de *Françoise-Marie*, des Comtes de *Saint-Georges*:

1. Victor-Maurice, rapporté plus loin;
2. Charles-Amédée, Comte de Révél, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur des Ordres de Sa Majesté, Gouverneur de Condé. Le Capitaine Esprit Donaudi, son tuteur & curateur, reçut pour lui l'investiture des biens de Piémont, le 16 Mai 1664, de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie. Il commença à servir en 1665, fut Colonel du Régiment des Cuirassiers, & ensuite Brigadier & Maréchal-de-Camp en 1678, il fut élevé au grade de Lieutenant-Général en 1688. C'est de lui dont Boileau, parle dans son épître au Roi sur le passage du Rhin, en 1672, en ces termes:

   Révél le suit de près, sous ce Chef redouté,
   Marche des Cuirassiers l'escadron indompté.

   Il passa effectivement le Rhin, à la tête des Cuirassiers en présence du Roi, & repoussa avec ce seul Régiment plusieurs troupes des Ennemis, quoiqu'il fut blessé dangereusement, & ensuite il fut encore blessé au combat de Senef. Il se distingua partout où il se trouva; soutint en 1702, à la tête de la Garnison de Crémône, l'Armée ennemie, commandée par le Prince Eugène de Savoie, entré par surprise dans cette Place, d'où il le força de se retirer, & mérita que le Roi lui accordât le Gouvernement de Condé, & le fit Chevalier de ses Ordres, le 24 Avril de la même année, & en reçut le Colier, le 27 Mai 1703. On voit, parmi les titres produits pour ses preuves de Noblesse, qui remontent à Simondon Broglia, une lettre que le Roi d'Espagne lui avoit écrite de Barcelone, le 5 Février 1702, par laquelle ce monarque reconnoît que c'étoit à sa valeur & à sa conduite qu'on devoit attribuer la meilleure part de la gloire d'avoir chassé les Ennemis, qui étoient entrés dans Crémône. Il fit bâtir l'Hôtel de Broglie, situé sur les rues Saint-Dominique, de Belle-Chasse & de l'Université, & mourut le 25 Octobre 1707, sans laisser d'enfans. Il avoit épousé, en Juillet 1707, *Charlotte-Julie Potier de Gesvres*, née le 2 Novembre 1669, morte le 3 Janvier 1752, fille de *Léon Potier*, *Duc de Gesvres*, Pair de France, & de *Marie-Françoise-Angélique Du Val*;
3. François-Raymond-Félix Broglia, dit le Chevalier de Broglia, & depuis Comte de Révél (au droit de la substitution établie par François-Marie son père), Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ses preuves, pour être reçu Chevalier de Malte, avoient été faites en 1673. Il mourut le 14 Août 1720, au petit Hôtel de Broglie, rue Saint-Dominique. Il avoit épousé, en 1718, *Marie-Marthe des Champs de Marcilly*, morte à Paris le 15 Janvier 1734, mariée 1° en 1700 à *Nicolas de Chaugy*, Comte de Roussillon. Elle étoit fille de *Louis des Champs*, Marquis de Marcilly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Dona Marie de Blanes-de-Santillane*. Ils eurent:

   Françoise de Broglie, dite *Mademoiselle de Révél*, née en 1719, morte sans postérité, en 1749;
4. Joseph-Hyacinte Broglia, Abbé de Notre-Dame de Pignerol, mort à Paris au commencement de 1735, âgé de 83 ans;
5. Anne-Louise Broglia, née à Paris le 22 Février 1651, tenue sur les Fonds de Baptême par M. le Duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, & par Madame la Princesse de Bade, mariée en Piémont au Comte de *Viche;*
6. Christine, née à la Bassée, le 7 Novembre 1651, morte quelques jours après, & inhumée dans le Chœur de l'Eglise du Tiers-Ordre de Saint-François;
7. Et Christine-Françoise Broglia, mariée à Turin au *Comte de Benti*, contre lequel, François-Raymond-Félix, Comte de Révél, plaidoit à Turin, au mois de Février 1719.

Cette filiation eſt conſtatée par le teſtament de FRANÇOIS-MARIE BROGLIA, père des enfans ci-deſſus mentionnés, paſſé devant *Jean-Joſeph-Rodolphe Delzoppo*, Notaire Ducal à Turin, le 29 Juin 1655, & par ſon codicille, paſſé devant le même Notaire, le 17 Juin 1656, par leſquels il inſtitua VICTOR-MAURICE, ſon fils aîné, héritier univerſel, dans les biens de France, & CHARLES-AMÉDÉE, ſon ſecond fils, dans les biens d'Italie, à la charge d'une ſubſtitution graduelle & perpétuelle, d'abord envers ſes enfans mâles; à leur défaut, en faveur de FRANÇOIS-RAYMOND-FÉLIX, ſon frère puîné; & inſtitue ſes héritiers particuliers, ANNE-LOUISE & CHRISTINE-FRANÇOISE, ſes filles, & *Olympe-Catherine*, ſon épouſe, & les autres filles à naître, à chacune deſquelles il lègue 10000 ducatons pour dot.

XI. CHARLES BROGLIA, Comte de Santena, Marquis de Dormans, dit *le Comte Carles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & ſeptième fils du Comte AMÉDÉE BROGLIA, & d'*Angélique Tana*, paſſa auſſi au ſervice de France, où il fut Colonel d'un Régiment étranger. Il eut le commandement de la Baſſée; ce fut ſous ces qualités qu'il fut naturaliſé François, avec PIERRE-JÉRÔME & VICTOR BROGLIA, ſes neveux, fils de CHARLES-BERNARDIN BROGLIA, Comte de Cortandon, ſon frère aîné, par Lettres du mois de Février 1656, régiſtrées en la Chambre des Comptes le 12 Juin 1657, & en la Chambre du Tréſor au Palais, le 12 Mai 1681; le Roi lui accorda des Lettres de ſurannation, pour les faire enregiſtrer au Parlement, au mois de Novembre 1674; il fut établi Gouverneur des Villes & Pays d'Aveſnes, & Grand-Bailli de Hainaut; & le Marquis de Sénonches (VICTOR-MAURICE BROGLIA), ſon neveu, en ſurvivance, par Lettres données à Avignon le 22 Mars 1660, il en prêta le ſerment entre les mains du Chancelier, le 13 Mars 1663. Il acquit d'Armand de Bourbon, Prince de Conti, la Terre & Seigneurie de Dormans, ſituée en Champagne, entre Epernay & Château-Thierry, ſur le bord & à gauche de la rivière de Marne, en 1660, avec la Terre de Vincelles, mouvante de la Tour & du Château du Louvre, & les Terres & Seigneuries de Savigni, Vaſſieu, Vaſſi, Bonnefoy, la Rue-Franche, & Soilli, en toute Juſtice, relevantes de la Terre de Dormans, & la Vicomté de Soilli, relevante du Roi, à cauſe de la Tour de Châtillon-ſur-Marne, en toute Juſtice. Le Roi unit toutes ces Terres à celle de Dormans, & les érigea en Marquiſat, ſous le nom de Dormans, par Lettres de l'an 1671; il y eſt dit: *qu'entre les familles conſidérables des ſujets des Princes alliés, qui ont témoigné leur zèle pour la France, dans les dernières guerres, il n'y en a point de plus illuſtre, dont le feu Roi* (LOUIS XIII) *& Nous* (LOUIS XIV) *ayons reçu des ſervices plus importans & ſignalés, que de celle des Sieurs Comtes de* BROGLIA, *originaires de Piémont; car, quoique le Sieur* FRANÇOIS-MARIE DE BROGLIE, *Comte de Rével, &* CHARLES DE BROGLIO, *Comte de Santena, frères, furent iſſus d'une très-ancienne famille de Piémont, quoique leurs aïeux ſe ſoient ſignalés dans les Armées, qu'ils aient tous eu des dignités & des charges dans l'armée d'Italie, & auprès des Perſonnes de nos très-chers & très-amés Couſins, les Ducs de Savoie & Prince de Piémont; entr'autres qu'il y en ait eu un Souverain d'Aſſiſe, qui commandait les troupes de l'Egliſe, en* 1395; *& que dans leur famille il y ait eu ſept Chevaliers de Malte, dont un défendit vaillamment le Fort St.-Elme, & y ſoutint pluſieurs aſſauts, lorſque Malte fut aſſiégée par les Turcs en* 1565; *deux Chevaliers de St.-Maurice & de St.-Lazare, un Archevêque de Turin & un Evêque d'Aſt, du même nom; pluſieurs Perſonnes revêtues de toutes ſortes de dignités eccléſiaſtiques & ſéculières, en Savoie & en Piémont, comme il a été juſtifié par des preuves authentiques, par des informations faites par nos ordres, en* 1694, *par notre Ambaſſadeur près de notre dit Couſin le Duc de Savoie; ceux-ci néanmoins, pouſſés par le déſir de la gloire, qui eſt naturel à tous ceux de leur famille, & par une inclination particulière pour la France, ſont venus dès leur jeuneſſe dans nos Armées, où ils ont donné tant de preuves de valeur & d'expérience dans les armes, que le Sieur* FRANÇOIS-MARIE DE BROGLIA, *Comte de Rével, après avoir paſſé par toutes les charges militaires, a été longtemps Lieutenant-Général de nos Armées en Italie & de Flandre, Gouverneur pour nous de la Ville de la Baſſée, après que nous l'eûmes conquiſe, en...... & nommé par nous pour être Chevalier-Commandeur de nos Ordres; lequel honneur, il auroit reçu de nous, ſi combattant vaillamment pour notre Couronne au*

siège de Valence, il n'eût été tué, après avoir extrêmement contribué à l'heureux succès qu'eurent nos Armes en cette occasion.

Ces Lettres ajoutent que Charles Broglia, Comte de Santena, vint au service du Roi en 1645, qu'il fut successivement Capitaine de Cavalerie, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, en Italie, en Catalogne, en Alsace & en Flandre; qu'il se trouva depuis cette année à presque tous les sièges, batailles & occasions qui se présentèrent jusqu'à la paix; qu'il eut aussi successivement les Gouvernemens de Betfort, en Alsace, de la Bassée, en Flandre, après la mort de François-Marie, Comte de Rével, son frère, & d'Avesnes, en Hainaut. Il avoit fait son testament le 8 Février 1698, & un codicille le 20, par lequel il substitue à ses petits-fils sa Terre de Dormans, & à leurs descendans mâles, en loyal mariage de mâles en mâles, suivant leur ordre de progéniture, & à leur défaut, il substitua cette Terre au même titre à Victor-Maurice, Marquis de Broglia, son petit-neveu, & à tous les enfans mâles légitimes de cette ligne; & à leur défaut, au Comte de Rével, à François-Raymond-Félix, Chevalier de Broglia, au Comte Pierre-Jérôme Broglia, Baron de Santena, son neveu, l'ordre de progéniture gardé.

Le Comte Carles mourut Doyen des Lieutenans-Généraux des Armées le 17 Mai 1702, & fut enterré dans l'Eglise de Dormans. Il épousa, par contrat passé à Paris le 12 Juillet 1661, *Anne-Elisabeth d'Aumont*, à laquelle Christine de France, Duchesse de Savoie, envoya des Lettres par lesquelles elle la nommoit l'une de ses Dames d'honneur. Elle mourut le 27 Janvier 1716, & fut inhumée à Dormans. Elle étoit fille d'*Antoine*, Duc d'Aumont, Maréchal de France, & de *Catherine Scarron de Vavres*. Ils eurent:

Anne-Catherine Broglia, morte le 4 Décembre 1701, qui épousa, le 8 Avril 1682, *Hyacinthe*, Prince de *Ligne*, Marquis de Moy, mort le 31 Décembre 1723.

XII. Victor-Maurice, Comte de Broglia, né en 1647, Marquis de Sénonches & de Brézolles, Gouverneur d'Avesnes, Maréchal de France, fils aîné de François-Marie, Comte de Broglia & de Rével, obtint du Roi, quoique mineur, en considération des services de son père, le Gouvernement de la Bassée, dont le Comte Charles de Broglia, son oncle, eut le Gouvernement jusqu'à sa majorité. Mais la Place de la Bassée ayant été rasée, en exécution du traité de paix des Pyrennées, Sa Majesté, par ses Lettres de provision du 22 Mars 1660, donna audit Comte, & au même Marquis de Broglia, la charge de Gouverneur de la Ville & Place d'Avesnes, en survivance l'un de l'autre. Dès le 19 Avril 1657, le Marquis de Broglia fut gratifié de toutes les confiscations qui appartenoient au Roi dans le Gouvernement de la Bassée. Il fut nommé Guidon des Gens d'Armes, le 28 Juin 1666, avec une pension de 6000 liv. sur le Trésor Royal, le 24 Avril 1670, & il acheta, le même jour, la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne; servit, en cette qualité, au siège d'Epinal, de Châté, en Lorraine, de Charleroy, Tournay, Douai, Lille, Athe, Maestricht, Dôle & Gray; quoiqu'Officier de Cavalerie, il se trouva à toutes les attaques des Places. La distinction avec laquelle il servit au combat de Senef, & le succès des différentes charges qu'il fit à la tête de la Gendarmerie, lui attirèrent les éloges du Prince de Condé, Général de l'armée, qui le chargea d'en faire l'arrière-garde en sa présence; & le lendemain du combat, il l'envoya retirer les blessés du champ de bataille, ce qu'il exécuta, après avoir battu plusieurs troupes de Cavalerie de l'armée ennemie. Sur la fin de la même Campagne, sous les ordres du Maréchal de Turenne, il eut bonne part au succès du combat de Mulhausen, ayant, à la tête de sa Compagnie de Chevaux-Légers, enfoncé celle des Chevaux-Légers de Lorraine, composée d'Officiers réformés; il fut grièvement blessé d'un coup de pistolet dans le col. Le 25 Août 1674, le Roi commua, érigea & convertit, en faveur dudit Marquis de Sénonches, la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne, en Compagnie d'hommes d'armes des Ordres de Sa Majesté, sous le titre de Bourgogne.

Les blessures qu'il avoit reçues, & les preuves éclatantes qu'il donna de son expérience, de son courage & de sa capacité, engagèrent le Roi à le nommer Brigadier de sa Gendarmerie, en 1675; il servit en cette qualité, en 1676, au siège d'Aire & à celui de Condé, où il repoussa une sortie des ennemis, & eut un cheval tué sous lui. Dans la même Campagne, il fut employé sous les ordres du Maréchal Schomberg; & ayant été chargé, avec un gros détachement, de porter des secours à

Maeſtricht, dont le Prince d'Orange faisoit le Siège, il chargea ſi à propos, avec l'avant-garde qu'il commandoit, l'arrière-garde des ennemis, qu'il la mit en déroute.

La canonnade de Pont-à-Mouſſon ne lui fut pas moins glorieuſe, puiſqu'il y chargea pluſieurs fois avec avantage la Cavalerie ennemie. Il fut élevé, le 25 Février 1677, au grade de Maréchal-de-Camp; le Maréchal de Créquy l'ayant détaché en 1678, avec le Marquis de Raſne, Lieutenant-Général, pour couvrir ſa marche ſur Rhinfeld, occupant le débouché des montagnes, le Duc de Lorraine y engagea un combat, dans lequel le Marquis de Raſne ayant été tué, le Comte de Broglio ſoutint l'action avec avantage, juſqu'à ce qu'il eût des ordres précis pour ſe retirer: il fit cette retraite avec tant de précaution, à la vue des ennemis, qu'ils ne purent jamais l'entamer, quoiqu'ils l'euſſent attaqué à pluſieurs repriſes.

La guerre ayant recommencé en 1688, Louis XIV, pour lui témoigner la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices, & pour le mettre en état de les lui continuer plus utilement, le pourvut de la charge de Lieutenant-Général de ſes Armées, le 24 Août 1688; & comme les déſordres ſurvenus dans la Province du Languedoc, par les mouvemens des Religionnaires, exigeoient la préſence d'un Chef, qui, joignant la douceur à la fermeté & à l'expérience, pouvoit faire rentrer les Rebelles en leur devoir, le Roi lui donna, le 20 Décembre ſuivant, le commandement de cette Province, qu'il a continué pendant pluſieurs années, ſans autre ſecours que celui des Milices. Il rendit inutiles les intrigues qui y avoient été fomentées en différentes conjonctures, par des Puiſſances étrangères, & battit les Religionnaires, toutes les fois qu'ils eurent l'audace de paroître en armes.

Le 22 Mars 1702, le Roi ayant réſolu d'augmenter de quelques Régimens ſes troupes d'Infanterie, & déſirant de donner le commandement de l'un de ces Régimens, en qualité de Colonel, à une perſonne qui eût les qualités requiſes pour s'en acquitter dignement, fit choix du Comte de Broglie, & l'établit Colonel dudit Régiment, & Capitaine de la première Compagnie. Le 20 Juin ſuivant, le Roi lui accorda la Charge de Bailli d'Honneur de la Ville d'Aveſnes, vacante par la mort du Sieur Comte de Broglia.

Enfin, dans toutes les occaſions, ſoit générales ou particulières, où il s'eſt trouvé, il a donné des preuves authentiques de toute la conduite, la valeur, l'expérience, & autres grandes qualités qu'on peut déſirer dans un Général d'Armée; ce qui détermina le Roi Louis XV, qui connoiſſoit d'ailleurs ſon parfait attachement aux intérêts de Sa Majeſté, à lui accorder le grade de Maréchal de France, le 2 Février 1724; il en prêta le ſerment entre les mains de Sa Majeſté, le 24 Mars ſuivant, & mourut le 4 Août 1727, en ſon Château de Buhi. Il avoit épouſé, le 29 Août 1666, *Marie de Lamoignon*, morte à Paris, le 12 Janvier 1733, âgée de 88 ans, fille de *Guillaume de Lamoignon*, Marquis de Baſville, premier Préſident du Parlement de Paris, & de *Madeleine Potier d'Ocquière*, dont il eut:

1. N..., Marquis de Broglie, tué au ſiège de Charleroy, en 1693, en repouſſant une ſortie des ennemis;
2. Charles-Guillaume, qui ſuit;
3. François-Marie, rapporté après ſon aîné;
4. Charles-Maurice de Broglie, Docteur en Théologie, Abbé du Mont-Saint-Michel, de Beaume-les-Moines, & des Vaux de Cernai, Agent-Général du Clergé, depuis 1710 juſqu'en 1720, & Promoteur à l'Aſſemblée générale de 1723. Il avoit fait ſes preuves, & avoit été reçu Chevalier de Malte, le 24 Octobre 1701, & il eſt mort le 21 Avril 1766;
5. Achille, dit le Chevalier de Broglie, reçu Garde Marine en 1687, Enſeigne de vaiſſeau en 1689, Lieutenant en 1691, Capitaine en 1696, Gouverneur d'Aveſnes, en ſurvivance de ſon père en 1722, avec 1000 livres de penſion ſur la Marine, & 3000 livres ſur le Tréſor Royal. Il eſt mort Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées Navales, le 13 Avril 1750, étant premier à être nommé Vice-Amiral;
6. Victor de Broglie, reçu Chevalier de Malte le 19 Juillet 1693, qui eſt mort en 1719 ou 1720, Colonel du Régiment d'Agénois, Infanterie; il s'étoit diſtingué à l'affaire d'Oudenarde, où il perdit un bras; & à l'attaque des retranchemens de Denain;
7. Et Catherine de Broglie, morte en Janvier 1699, mariée, par contrat du 28 Juillet 1696, à *Jean-Mathias Riquet*, Seigneur de Bonrepos, Maître des Requêtes, Préſident au Parlement de Toulouſe, dont elle fut la ſeconde femme, c'eſt de ce mariage que deſcend le Marquis de *Caraman*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

BRANCHE AINÉE.
Marquis DE BROGLIE.

XIII. CHARLES-GUILLAUME, Marquis de Broglie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Gravelines, fut d'abord destiné à l'Eglise & reçu Bachelier en Théologie; mais son frère aîné ayant été tué au siège de Charleroy, en 1693, il prit le parti des armes: le Roi lui donna une commission de Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, le 20 Août 1698, & le 15 Décembre de la même année, il fut fait Colonel du Régiment de l'Isle de France, Infanterie. Le Roi voulant gratifier, & traiter favorablement le Sieur Marquis de BROGLIE, en considération de ses services, & lui donner moyen de les continuer, le 10 Mars 1703, lui accorda 2000 francs de pension par an, à prendre sur les deniers, tant ordinaires qu'extraordinaires de son Trésor Royal, & en être payé sa vie durant sur ses simples quittances; fut fait Brigadier d'Infanterie le 26 Octobre 1704, & Inspecteur d'Infanterie françoise & étrangère, le 12 Décembre 1705, Maréchal-des-Camps & Armées, le 29 Mars 1710, en considération de ses bons & fidèles services, tant dans les fonctions des charges de Brigadier & Inspecteur d'Infanterie, & de Colonel du Régiment de l'Isle de France, qu'en plusieurs autres emplois de guerre qui lui avoient été confiés, & dans lesquels il avoit donné des preuves signalées de sa valeur, courage, expérience en la guerre, activité & sage conduite, ainsi que de sa fidélité & affection au service de Sa Majesté. Le 18 Octobre 1712, le Roi lui accorda le Gouvernement de Gravelines, & le 22 Février 1718, Sa Majesté accorda aussi au Marquis de BROGLIE des marques de la satisfaction qu'elle avoit de ses services, ainsi que de l'estime particulière qu'elle faisoit de sa personne, lui fit un don de six petites pièces de canon de l'invention du Sieur Thomas, & qu'il avoit fabriquées par ordre de Sa Majesté, dont une du calibre d'une demie livre de boulet, une d'une livre, une de 2 livres; une de 6, une de 8, & une autre de 12, montées & armées, avec permission de les faire transporter dans sa Terre & Château du Mesnil, près Chartres, & de les y tenir pour sa défense & décoration: la même année il fut nommé Directeur-Général de l'Infanterie françoise & étrangère, & Sa Majesté désirant lui témoigner l'estime qu'elle faisoit de sa personne, & l'obliger de plus à la servir utilement, le fit Lieutenant-Général de ses Armées. Le 23 Mai 1719, le Roi lui accorda le renouvellement de ses provisions de Gouverneur de Gravelines & dépendances, & y comprit la Châtellenie de Cassel, ci-devant annexée au Gouvernement d'Ypres, & qui s'en trouvoit distraite alors par les dispositions des derniers Traités de paix. Il est mort dans un âge très-avancé, le 13 Novembre 1751. La paix & des intrigues de Cour l'empêchèrent d'être élevé au grade de Maréchal de France, qu'il méritoit par ses services distingués, & par le génie le plus vaste. Il épousa, le 13 Mars 1710, *Marie-Madeleine Voisin*, morte le 11 Janvier 1722, dans sa 32ᵉ année, seconde fille de *Daniel Voisin*, Seigneur de la Noyraye, Chancelier de France, & de *Charlotte Trudaine*, laissant:

1. CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, qui suit;
2. Et MARIE-FRANÇOISE DE BROGLIE, née le 5 Octobre 1714, qui a épousé, le 18 Août 1732, *Charles-Joseph Robert*, Comte de Lignerac, mort le 15 Décembre 1741.

XIV. CHARLES-GUILLAUME-LOUIS, dit le Marquis de BROGLIE, Seigneur du Mesnil, né le 15 Juin 1716, mort le 16 Mai 1786, épousa, 1° le 12 Septembre 1733, *Théodore-Elisabeth-Catherine de Besenval*, fille de *Jean-Victor*, Baron de Brunstatt, & de *Catherine*, Comtesse de *Bielenska;* & 2° vers 1778, *Agathe-Emilie de Menou*, née le 7 Septembre 1757, fille de *René-François de Menou*, Chevalier, Maréchal-de-Camp, & de *Louise-Marie-Charlotte de Menou*. Du premier lit vint:

XV. ACHILLE-JOSEPH, Comte de BROGLIE, né le 12 Juillet 1740, Colonel d'Infanterie au mois de Décembre 1757, mort (fort regretté par les talens qu'il annonçoit) des blessures qu'il avoit reçues le 23 Juillet 1758, au combat de Sondershausen en Hesse, où il servoit d'Aide-de-Camp à VICTOR-FRANÇOIS, Duc de BROGLIE, son oncle, qui, à la tête d'un Corps de troupes françoises, battit le Prince d'Isenbourg, qui commandoit 12000 Hessois.

DEUXIÈME BRANCHE.
Premier Rameau. — Ducs de BROGLIE, *Prince du Saint-Empire Romain.*

XIII. FRANÇOIS-MARIE, Comte de BROGLIE, IIᵉ du nom, dit d'abord *le Comte de Buhi*, & depuis *Comte* & *Maréchal Duc de* BROGLIE, né le 11 Janvier 1671, troisième fils de Vic-

tor-Maurice, Comte de Broglie, Maréchal de France, commença à ſervir en 1686, dans la Compagnie des Gentilshommes-Cadets de Beſançon; en 1687, il fut Cornette dans le Régiment de Cavalerie Royal-Cravate; en 1690, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de St.-Valery; en 1694, Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie du Roi; le 22 Décembre 1702, il fut fait Brigadier; le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp; en 1707, Inſpecteur-Général de la Cavalerie; le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général; & en 1718, Directeur-Général de la Cavalerie. Etant Cornette il ſe trouva à l'affaire de Valcourt, & à la bataille de Fleurus; & comme Capitaine à la bataille de la Marſaille. Ce fut ſur le rapport que fit le Maréchal de Catinat au Roi, de la manière dont il s'étoit comporté, que Sa Majeſté lui donna l'agrément d'acheter ſon Régiment de Cavalerie, quoiqu'il fut encore bien jeune. Ce Régiment n'étoit pas en bon état; mais en peu de temps il le remit ſur un tel pied, qu'il fut un des plus beaux de la Cavalerie: c'eſt un de ceux qui a le mieux ſervi, & qui s'eſt le plus diſtingué, particulièrement à la bataille d'Hochſtett. Le feu Roi (Louis XIV), content de ſes ſervices, le tira de ſon rang pour le faire Maréchal-de-Camp; depuis ce temps il commanda toujours des Corps ſéparés, à la tête deſquels il eut pluſieurs actions heureuſes. Il paſſa trois fois le Rhin en préſence des Ennemis; la première, il fut chargé par le Maréchal de Villars de l'attaque de l'Isle du Marquiſat, dont il ſe rendit maître, après une grande perte de part & d'autre; la ſeconde, il força les lignes de Stoloffen; il avoit fait lui-même le projet de cette attaque, après le ſuccès de laquelle il paſſa le Rhin avec 4000 hommes, près de Haquemback; la troiſième, il le paſſa auprès de Neufbourgvaire, força les Ennemis qui étoient retranchés de l'autre côté de ce fleuve, & établit un pont près des lignes d'Ettlingen, ce qui donna moyen à l'Electeur de ſortir des lignes de Wiſſembourg, avec l'Armée du Roi, & de la mener au Camp de Candelle, ſans que les ennemis qui étoient beaucoup plus forts, oſaſſent quitter leur poſte pour s'y oppoſer, parce que s'ils euſſent abandonné les lignes d'Ettlingen, ils auroient ouvert un paſſage à nos Troupes pour entrer dans l'Empire, & le mettre à contribution. Il avoit auſſi fait le projet de cette opération qu'il exécuta, & il en reçut beaucoup de louanges de ſon Alteſſe Electorale. Louis XIV étoit ſi ſatisfait de ſes ſervices, qu'il le fit Lieutenant-Général de ſes Armées avant ſon rang. Après la bataille de Malplaquet, il battit, avec le Corps de troupes qui étoit à ſes ordres, auprès de l'Euſe, un fourage général des Ennemis, commandé par le Prince de Lobkowitz, & il prit plus de 1000 chevaux, & au moins autant d'Infanterie, ayant entièrement défait toute l'eſcorte de ce fourage.

L'hiver de 1711 & de 1712, pendant qu'il commandoit à Arras, il prit le Château de l'Ecluſe, dans lequel il y avoit 800 hommes de pied, qu'il fit priſonniers, & 300 chevaux, avec Savary, leur Commandant. La même année, il battit le Général St.-Amour, qui étoit venu, avec 800 chevaux & 300 Dragons ou Huſards, pour attaquer un fourrage qu'il devoit faire entre Douai & Lens; il le fit priſonnier avec tout ſon détachement, dont il ne ſe ſauva que quelques hommes. Le Roi, ſatisfait de ſes ſervices, lui accorda le Gouvernement de Mont-Dauphin, par ſes Lettres du 25 Février 1712.

Il paſſa le premier l'Eſcaut à Denain, avec le corps de troupes qu'il commandoit; força les lignes qu'on appeloit *le chemin de Paris*, & battit un convoi qui venoit de Marchienne à Denain; après quoi il fit le ſiège de Marchienne, qu'il prit avec la garniſon, compoſée de 5000 hommes. Il fut enſuite chargé d'aller inveſtir Douai: il avoit fait le projet de ce ſiège l'année précédente, & l'avoit propoſé à la Cour. Louis XIV, content de ſes ſervices, ordonna à M. Voiſin de lui mander de ſa part: *qu'il ne ſe paſſoit rien d'heureux où il n'eut part; qu'il étoit très-ſatisfait de ſon zèle; & que quoique toutes les actions qu'il avoit eues lui fuſſent fort-agréables, il le croyait encore capable de plus grandes choſes.*

La campagne de 1713, à l'attaque du chemin couvert de Fribourg, fut une des actions les plus grandes qu'il y ait eu pendant les dernières guerres; M. le Maréchal de Villars, voyant que les troupes qui avoient attaqué le chemin couvert, n'avoient pu emporter une lunette bien fraizée & palliſſadée, qui étoit environ 200 pas en avant, & de laquelle les Impériaux tiroient par derrière ſur nos troupes, qui ſe logeoient ſur ce chemin couvert, détacha le Comte de Broglie, avec quelques Compagnies de Grenadiers, qui reſtoient

encore dans la tranchée, pour attaquer cet ouvrage; ce qu'il fit si vivement, qu'il eut le bonheur de l'emporter, non sans beaucoup de peine, ayant été obligé de faire monter les Grenadiers sur les épaules de leurs camarades, pour pouvoir entrer dans cet ouvrage, où il n'y avoit pas la moindre brèche. Il perdit, dans cette occasion, presque tous les Grenadiers qui étoient sortis de la tranchée avec lui, & M. le Maréchal de Villars lui témoigna publiquement sa satisfaction du service important qu'il venoit de rendre; en effet, sans la prise de cette redoute, il auroit été impossible de se loger sur le chemin couvert, qui avoit coûté à emporter près de 3000 hommes.

Il eut le commandement du Haut & Bas-Palatinat, l'hiver de 1713 à 1714, & il fit hiverner 20000 hommes aux dépens du pays. Les troupes en sortirent bien rétablies & fort à leur aise, par le bon traitement qu'il leur avoit procuré.

La paix, qui fut le fruit de cette campagne, suspendit ses services militaires; mais il ne fut pas inutile à l'Etat dans l'Ambassade d'Angleterre qui lui fut confiée, & dans laquelle il fit voir qu'il n'étoit pas moins propre aux négociations qu'au métier des armes, ayant conclu, en 1725, le traité de Hanovre. Il fut nommé Chevalier des Ordres, le 12 Février 1731. Ses preuves furent faites le 22 Mars suivant; il prêta le serment, & reçut le collier le 13 Mai de la même année.

La guerre ayant recommencé en 1733, il fut employé à l'armée d'Italie, où il eut bonne part à la rapidité des conquêtes, qui rendirent le Roi de Sardaigne maître du Milanois: le Roi lui témoigna sa satisfaction par les provisions du Gouvernement de Bergues, qu'il lui accorda le 12 Mai 1734. Enfin, les preuves signalées qu'il avoit données en tant d'occasions de toute la conduite, la valeur, l'expérience, & généralement toutes les grandes parties qui forment un Général d'Armée, & la haute réputation qu'il s'étoit acquise dans toutes celles où il avoit servi, déterminèrent le feu Roi à l'élever à la plus haute dignité de la guerre, en lui accordant le titre, état & dignité de Maréchal de France, par ses Lettres, du 14 Juin 1734; il en prêta le serment aux mains de Sa Majesté, le 7 Mai 1735, & ses lettres furent enregistrées en la Chambre des Comptes le 8 Juillet suivant.

Il eut grande part à la victoire remportée à Parme, le 29 Juin 1734, après laquelle il investit Guastalla, qu'il prit, & fit la garnison prisonnière de guerre; elle étoit composée de 1800 hommes. Il contribua aussi beaucoup au gain de la bataille de Guastalla, par ses bonnes dispositions, & par l'attaque qu'il fit faire près du Po, où il s'empara des bateaux où les ennemis avoient leur artillerie. La campagne étant finie, toutes les troupes que le Roi avoit en Italie, restèrent sous les ordres du Maréchal de Broglie; & les ennemis ayant marché pendant l'hiver, pour venir attaquer Guastalla, il fut à leur rencontre, & il les obligea de se retirer avec précipitation, quoiqu'il leur fût beaucoup inférieur sur cette rive du Po. Le Roi lui donna, le 26 Janvier 1739, le commandement en chef de la Province d'Alsace, un des postes les plus importans du Royaume, & ses lettres furent enregistrées au Conseil souverain d'Alsace, le 15 Avril suivant. La part que la Cour de France crut devoir prendre aux affaires de l'Empire, avoit porté Sa Majesté, en Août 1741, à faire passer en Bohême des troupes auxiliaires au service de l'Electeur de Bavière, depuis Empereur, sous le nom de Charles VII. Elles étoient aux ordres du Maréchal de Belle-Isle; mais différentes circonstances faisant craindre pour cette armée, le Roi crut devoir en confier le commandement au Maréchal de Broglie, & lui fit écrire par le Cardinal de Fleury, à la fin de Novembre, qu'il lui demandoit de s'y rendre promptement, parce qu'il ne la croiroit en sûreté que lorsqu'il apprendroit qu'il l'avoit joint. Le Maréchal partit sur-le-champ pour Prague; & ayant appris en y arrivant, que le Grand-Duc, depuis Empereur, marchoit sur Pissek, il envoya ordre aux troupes de s'y rassembler, & s'y rendit lui-même. Le Grand-Duc y arrivoit en même temps avec une armée de 40000 hommes; mais le Maréchal prit une si bonne position avec la sienne, qui n'étoit que de 12000, que ce Prince, après avoir été repoussé à une attaque qu'il fit faire à la Ville de Pissek, & avoir tenté inutilement pendant trois jours de le tourner, prit le parti de se retirer. Le Maréchal conserva ce poste tout l'hiver, & au printemps, ayant reçu un renfort de l'armée de Bavière, il marcha au Prince de Lobkowitz, qui faisoit le siège du Château de Frauenberg, & le força de le lever, après l'avoir battu près du Village de Salsy, avantage qui auroit été plus grand, si

la nuit n'avoit favorisé sa retraite. Les trois fils du Maréchal de Broglie combattirent à ses côtés dans cette occasion, avec un courage & une valeur digne de leur illustre origine : le Comte de Broglie (aujourd'hui Maréchal Duc de Broglie), alors Brigadier, y fut blessé au bras. Le Roi, pour reconnoître tant de grands, importans & honorables services, que Sa Majesté & les Rois ses prédécesseurs avoient reçus de la Maison de Broglie, & singulièrement de ce Maréchal, & répandre sur sa postérité un accroissement d'honneur, crut ne le pouvoir faire d'une manière plus glorieuse, qu'en lui conférant pour lui, & l'aîné des mâles, nés & à naître de lui, en légitime mariage, le titre, qualité & honneur de Ducs héréditaires, & en attachant ce titre à une terre de son nom, qui le portât à perpétuité; ce qu'il fit par ses lettres, du mois de Juin 1742, enregistrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, le 20 Août & 16 Novembre suivant, & aux Parlemens & Chambre des Comptes de Normandie, les 1er Février 1744 & 25 Mai 1745. Par ces Lettres, Sa Majesté a créé & érigé en Duché, sous la dénomination de Duché de Broglie, la Terre, Seigneurie & Baronnie de Ferrière, avec toutes ses circonstances & dépendances, le tout relevant de Sa Majesté, à cause du Duché de Normandie, & aujourd'hui à cause de la Tour du Louvre.

Le gain du combat de Sahy avoit mis le Maréchal en état de passer le Moldau à Budweiss, & de seconder les opérations du Roi de Prusse, qui venoit de battre le Grand-Duc à Czaslau; mais ce Prince ayant conclu sa paix avec la Reine de Hongrie, laissa la liberté à l'Armée Autrichienne de se porter toute entière sur celle du Maréchal, qui lui étoit très-inférieure. Il apprit cette nouvelle à quatre heures du matin à son quartier-général de Frauenberg, par des fuyards du corps de M. le Marquis d'Aubigny, qui défendoit le passage du Rhin sur la Moldau. Il leva sur-le-champ ses postes, & se retira à Voduian, vivement harcelé dans sa marche par le Corps du Prince de Lobkowitz, il y campa, & le lendemain il y fut attaqué par le même corps, pendant que le Grand-Duc se portoit sur ses derrières à Poitevin; le Maréchal n'avoit avec lui que 12000 hommes, & pour toute artillerie, six pièces de canon à la suédoise. Le Corps du Prince de Lobkowitz étoit de 15000, & l'armée du Grand-Duc de plus de 30. Il y avoit tout à craindre de se retirer de jour devant des forces si supérieures; il étoit également dangereux de s'en laisser envelopper. Le Maréchal prit le parti de l'audace, & réussit à en inspirer à ses troupes, & à en imposer aux ennemis pendant toute cette journée; il profita ensuite de la nuit pour repasser la Wotava, & se rendre à Pissek. Sa conduite, dans ces différentes journées, lui mérita des louanges de ses ennemis les plus déclarés, & le couvrit de gloire.

Le Grand-Duc ayant passé la Wotava, au-dessus de Pissek, & tourné ainsi ce poste, le Maréchal fut obligé de l'abandonner, & de se replier sous Prague, où il arriva sans avoir éprouvé d'échecs. L'Armée Autrichienne, forte de 80000 hommes, vint l'y investir, & après avoir demeuré plusieurs mois dans le camp qu'il avoit choisi sous cette Ville, il fut obligé de s'y renfermer, & y soutint un siège, qui sera toujours mémorable, par les sorties vigoureuses qu'il fit faire, & la manière dont il disputa le terrain aux ennemis, qui ne purent jamais parvenir à achever leur seconde parallèle.

L'arrivée de l'Armée de Maillebois, sur les frontières de Bohême, fournit au Grand-Duc un moyen honnête d'abandonner cette entreprise, il marcha à sa rencontre. M. de Maillebois n'opéra pas sa jonction avec l'armée qui défendoit Prague, qui étoit l'objet de sa mission, & se replia avec la sienne sur le Danube. Le Maréchal de Broglie, ayant reçu ordre d'aller en prendre le commandement, la joignit au mois de Décembre à Ingelfing, sur l'Iser; elle étoit réduite à l'état le plus fâcheux par les maladies, suite des fatigues qu'elle avoit éprouvées, & dans une disette extrême de subsistance. Cependant, le Prince Charles de Lorraine assiégeoit Braunau, mauvaise place sur Linu, & il étoit important de ne pas la laisser prendre, pour que les ennemis n'eussent pas la facilité d'entrer en Bavière, & d'y hiverner. La saison la plus rude, & le défaut presque total de moyens, n'arrêta point le Maréchal; à la tête de 5000 ou 6000 hommes, il se rendit à Braunau, & obligea, par son arrivée, les ennemis d'en lever le siège.

Après un quartier d'hiver, pendant lequel la mortalité emporta les trois quarts de notre armée, qui, avec les recrues qu'on y envoya, ne faisoit pas, au mois de Juin, 25000 hommes; le Prince Charles, avec une de 80, marcha

ſur les quartiers de l'Armée Françoiſe, les attaqua, & obligea de les replier ſucceſſivement ſous Ratisbonne, où toutes les troupes ſe raſſemblèrent. Le Maréchal ſe retira enſuite ſous Ingolſtadt, où, ayant reçu les ordres du Roi, il ſe replia ſucceſſivement ſur Donawert, & delà ſur Wimpfen, continuellement ſuivi & harcelé par une armée plus de trois fois plus forte que la ſienne, qui dans une marche auſſi longue, ne put parvenir à l'entamer, & il ramena avec lui toute l'artillerie de ſiège, qu'on avoit fait paſſer en Bavière. L'Empereur ſe plaignit amèrement qu'on eût abandonné la Bavière, qu'il étoit impoſſible de garder, & pour lui donner quelque ſatisfaction, les rivaux du Maréchal engagèrent le Roi à lui ôter le commandement de cette armée, ainſi que celui de la Province d'Alſace, & de l'exiler dans ſon Duché de Broglie; il reçut cette nouvelle en arrivant à Wimpfen, & remit le lendemain le commandement au Comte de Saxe.

Il ſoutint ce traitement, qu'il avoit ſi peu mérité, avec la tranquilité qu'inſpire le témoignage de ſa conſcience, & il jouit de la ſatisfaction ſi douce d'être regretté de toutes les troupes, & plaint de tous les hommes vertueux. Les fatigues de ſes dernières campagnes avoient conſidérablement affecté ſa ſanté, elle continua de s'affoiblir, & il fut enfin attaqué d'une maladie violente, qui dégénéra en pulmonie, & y ſuccomba le 22 Mai 1745. Il vit venir la mort avec cette fermeté dont il l'avoit conſidérée toute ſa vie; il s'y prépara avec tous les ſentimens d'un héros chrétien; & dans ſes derniers momens, il donna des marques de ſon attachement pour la gloire du Roi & de l'état; par la joie qu'il témoigna de la victoire de Fontenoy, & la lettre qu'il écrivit au Maréchal de Saxe, pour l'en féliciter, lettre qui eſt la dernière qu'il ait écrit. Il fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe de St.-Martin de Broglie, & il ordonna qu'on ne mit ſur ſa tombe, pour épitaphe, que ſes noms & ſes titres. Le Roi lui avoit accordé le gouvernement des Ville & Citadelle de Strasbourg, par ſes lettres, du 27 Mars 1743, regiſtrées en ſa Chambre des Comptes, le 7 Mars 1744.

Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant le Notaire de Saint-Malo, le 5 Février 1716, *Thérèſe-Gilette Locquet de Grandville*, morte à Paris le 4 Mai 1763, fille de *Charles*, Sieur de Grandville, armateur de Saint-Malo. De ce mariage ſont iſſus:

1. Victor-François, qui ſuit;
2. Charles, Comte de Broglie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur de Saumur & Saumurois, Commandant en chef du Comté de Bourgogne, & ci-devant Ambaſſadeur auprès du Roi & de la République de Pologne, auteur du ſecond rameau de la ſéconde branche, rapporté plus loin;
3. François de Broglie, Comte de Rével, Colonel du Régiment de Poitou, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-des-Logis de l'Armée, commandée par le Prince de Soubiſe, né le 27 Septembre 1720, tué à la bataille de Rosbach le 5 Novembre 1757. Ce fut une perte pour l'Etat, par le courage & les talens dont il avoit donné des preuves éclatantes pendant le cours de la guerre de 1741. Il avoit épouſé le 4 Septembre 1752, *Anaſtaſie-Jeanne-Thérèſe Savalette*, fille de *Charles Savalette*, Seigneur de Magnanville & autres Terres près Mantes-ſur-Seine, Garde du Tréſor Royal, dont il n'a pas eu d'enfans;
4. Charles de Broglie, né le 18 Novembre 1733, déſigné Cardinal par le Roi de Pologne, en 1757, Evêque, Comte de Noyon, Pair de France, & Abbé de l'Abbaye des Bernardins d'Ourſcamp, mort le 20 Septembre 1777. Il avoit rempli la place d'Agent du Clergé, en 1760, avec une diſtinction qui a rendu ſa perte prématurée très-ſenſible au Clergé de France;
5. Et Marie-Thérèse de Broglie, née le 11 Mai 1732, mariée, le 13 Décembre 1751, à *Louis-Charles*, Comte de *Lameth*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Maréchal-des-Logis de la Cavalerie de l'Armée du Haut-Rhin, mort à Francfort, le 12 Mars 1761.

Cette filiation eſt prouvée: 1° par les Extraits baptiſtaires; 2° par deux Inventaires faits, l'un à Paris, par *Jourdain*, le 18 Juillet 1745, & l'autre à Broglie, par *Auzoux*, le 29 dudit mois & jours ſuivans; 3° par une tranſaction paſſée entre ledit Seigneur Victor-François Duc de Broglie, fils aîné, & Madame la Maréchale Ducheſſe de Broglie, ſa mère, en ſon nom, & en qualité de tutrice dudit Seigneur Charles, Abbé de Broglie, & de ladite Demoiſelle Marie-Thérèse de Broglie, & leſdits Seigneurs Charles & François Comtes de Broglie & de *Révol*, devant ledit *Jourdain* & ſon Confrère, Notaires au Châtelet, le 25 Avril 1746, par laquelle ledit Seigneur Duc de Broglie, comme aîné, eſt demeuré propriétaire incommutable du Du-

ché de Broglie ; 4° & par l'acte du partage paſſé entre leſdits Seigneurs Maréchal Duc de Broglie, Comte & Abbé de Broglie, & ladite Dame Comteſſe de *Lameth*, des ſucceſſions deſdits Seigneurs leur père & mère, & du feu Seigneur Comte de *Rével* leur frère, paſſé devant *Boulard* & ſon Confrère, Notaires au Châtelet, le 16 Mars 1765.

XIV. Victor-François, Duc de Broglie, né le 19 Octobre 1718, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Prince du St.-Empire Romain, premier Baron Foſſier de Normandie, Gouverneur des Ville & Citadelle de Metz, & Pays-Meſſin, & Commandant en Chef dans les 3 Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & ſur les frontières de la Meuſe & de Thiers, en 1778. Il ſuivit ſon père en Italie, en 1733, en qualité d'Aide-de-Camp ; & obtint, au mois de Mars ſuivant, une Compagnie de Cavalerie au Régiment Dauphin; il ſe trouva au ſiège de Piſſighitone, au paſſage de Loglio, au combat de Colorno, & aux batailles de Parme & de Guaſtalla. Ayant porté au Roi la nouvelle du gain de cette dernière bataille, Sa Majeſté lui accorda le Régiment de Luxembourg, à la tête duquel il fit la Campagne ſuivante en Italie. Les Troupes ayant paſſé le Rhin en 1741, il marcha avec celles que le Marquis de Gaſſion conduiſit en Bohême, ſous les ordres du Comte de Saxe ; il eſcalada, à la tête du détachement qu'il commandoit, la ville de Prague ; il fut commandé peu de jours après avec 14 Compagnies de Grenadiers ſous les ordres du Comte de Polaſtron, pour entrer en Moravie. Cette expédition dura trois mois; il vint à Piſſeck, au mois de Mars 1742, pour joindre ſon père, à qui le Roi avoit donné le commandement de l'armée; il ſe rendit de là au ſiège d'Egra, où ſon Régiment fut employé, & il porta au Roi la nouvelle de la priſe de cette Place, à l'occaſion de laquelle, & de la valeur qu'il avoit marquée devant Prague, Sa Majeſté lui conféra le titre de Brigadier, par un Brevet du 26 Avril 1742. A ſon retour en Bohême, il ſe trouva au combat de Sahay & y reçut un coup de feu au travers du bras; il n'étoit pas guéri de cette bleſſure qu'il en reçut une ſeconde à la jambe, au combat de Troya. Après le ſiège de Prague, il ſuivit le Maréchal ſon père en Bavière, & dans la marche, où il obligea le Prince Charles de lever le ſiège de Braunau. Les talens qu'il avoit fait paroître en ces différentes occaſions firent juger à Sa Majeſté, que, malgré ſa jeuneſſe, il rempliroit avec diſtinction la charge de Major-Général de l'Infanterie : il y fut nommé le 1er Avril 1743, & il l'exerça pendant cette Campagne, juſqu'à ce que l'armée eût repaſſé le Rhin. Il ſe trouva en 1744 à l'attaque des lignes de Wiſſembourg, & au ſiège de Fribourg. Il ſervit ſur le Rhin en 1745, ſous les ordres du Prince de Conti, qui lui confia le commandement d'un Corps détaché aux environs de Worms, avec lequel il emporta, l'épée à la main, une redoute que les Ennemis avoient conſtruite dans l'île du Héron, près d'Oppenheim ; il fit cette Campagne comme Brigadier, le Roi ayant jugé à propos de ne déclarer qu'au mois de Novembre la promotion des Maréchaux-de-Camp qu'il avoit faite le 1er Mai précédent, dans laquelle il fut compris. Les preuves qu'il avoit données de ſon application conſtante à tout ce qui pouvoit tendre au rétabliſſement & au maintien de la diſcipline engagèrent Sa Majeſté de lui donner, à la campagne ſuivante (en Mai 1746), la commiſſion d'Inſpecteur-Général de l'Infanterie. Il fut employé au ſiège d'Anvers, & ſe trouva à la bataille de Rocoux, où ſa diviſion, qui étoit aux ordres du Marquis de Clermont-Gallerande, Lieutenant Général, attaqua & força le village de Varoux. Pendant la campagne de 1747, qui commença par l'expédition de la Flandre Hollandoiſe, il ſe trouva au ſiège de Hultz & d'Axel, & à la bataille de Lawfeld, où il battit & chargea trois fois l'ennemi à la tête des Régimens Royal-Aquitaine & de Broglie. Il finit cette guerre en marchant avec le corps commandé par le Comte d'Eſtrées, d'abord ſur Berg-op-Zoom, & de là ſur Maeſtricht. Sa Majeſté crut devoir récompenſer ſon zèle & ſes ſervices en l'élevant au grade de Lieutenant-Général, le 10 Mai 1748; le 3 Décembre 1751, elle lui accorda le Gouvernement de Béthune.

La paix qui fut conclue la même année, ayant été troublée depuis en Allemagne, il paſſa en 1757, en qualité de Lieutenant, ſur le Bas-Rhin, il y commanda une réſerve qui eut part à la bataille d'Haſtenbeck, donnée par le Maréchal d'Eſtrées, & il inveſtit le lendemain Hamelen, qui ſe rendit ſans réſiſtance. Il fut détaché par M. le Maréchal de Richelieu, d'Halberſtadt, avec un corps de 20 bataillons & autant d'eſcadrons pour aller joindre le Prince de Soubiſe à Langueſalſa en

Thuringe. Après la bataille de Rosbach, où ſa Cavalerie ſoutint l'effort de celle du Roi de Pruſſe, il revint auprès du Maréchal de Richelieu à Lunebourg ; il fut employé à différentes expéditions, s'empara d'un magaſin conſidérable des ennemis à Vegeſſac, ſe fit ouvrir les portes de la Ville de Bremen, & en impoſa à la populace qui s'étoit mutinée : étant paſſé enſuite en Heſſe pour y prendre le commandement de l'armée aux ordres du Prince de Soubiſe, il la ramena à Duſſeldorf lorſque M. le Comte de Clermont ſe retira avec la ſienne à Veſel. Il fut envoyé enſuite à Hanau, pour commander les troupes qui étoient ſur le Mein, & au mois de Juillet ſuivant il commanda l'avant-garde de l'armée du Prince de Soubiſe, & battit, le 23 Juillet 1758, à Sondershauſen, un corps de 10,000 hommes de troupes Heſſoiſes, commandées par le Prince d'Iſenbourg : ce corps fut entièrement diſſipé, abandonna le champ de bataille & 15 pièces de canon. Sa Majeſté fit don de quatre deſdites pièces au Duc DE BROGLIE, & lui permit de les garder dans le château du Duché de ce nom, par le Brevet du 14 Août 1758 ; & il le nomma Chevalier de ſes Ordres. Il contribua encore, par ſa bonne conduite au gain de la bataille de Lutzelberg. A la fin de cette campagne, le Roi lui accorda la ſurvivance du commandement de la Province d'Alſace. Le Maréchal de Soubiſe s'étant rendu à la Cour au mois de Février 1759, le Duc DE BROGLIE fut chargé du commandement de ſon armée, & le Prince Ferdinand de Brunſwick ayant devancé la ſaiſon ordinaire pour faire une irruption au milieu de nos quartiers, le Duc DE BROGLIE les raſſembla tous en 24 heures, près Bergen, à une lieue de Francfort, ſoutint vigoureuſement les efforts des ennemis, quoique ſupérieurs du double, & remporta ſur eux une entière victoire, qui les empêcha de pénétrer dans l'Empire. Sa Majeſté lui fit encore don de quatre pièces de canon, faiſant partie de celles qu'il avoit priſes ſur l'ennemi en cette occaſion. L'armée s'étant enſuite avancée vers le Veſer, aux ordres du Maréchal de Contades, le Duc DE BROGLIE fut chargé de la droite à la bataille de Minden, après laquelle il favoriſa la retraite de nos troupes, & contribua à contenir les ennemis ſur la Lohn. Tant d'actions de guerre dans leſquelles le Duc DE BROGLIE s'étoit généralement concilié la confiance des Troupes du Roi, & où il avoit donné des marques éclatantes de ſa valeur & de ſa capacité, déterminèrent Sa Majeſté à lui confier le 23 Octobre 1759 le commandement de ſon armée en Allemagne ; & voulant le mettre à portée de lui rendre des ſervices encore plus conſidérables, en lui conférant la plus haute dignité à laquelle puiſſe aſpirer un homme de guerre, Sa Majeſté lui accorda l'état & office de Maréchal de France, par ſes Lettres du 16 Décembre ſuivant : il en prêta le ſerment le 18 Janvier 1762 ; ces Lettres ont été enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 30 Juin de la même année.

La valeur avec laquelle le Maréchal DE BROGLIE avoit ſignalé ſon zèle pour le ſervice de l'Empire & pour la cauſe commune dans ces dernières campagnes, & notamment aux batailles d'Haſtenbeck, Rosbach, Lutzelberg, Minden, Sondershauſen & Bergen, engagea Sa Majeſté Impériale à prendre la réſolution, comme Chef du Corps Germanique, de lui conférer, de ſon propre mouvement, la dignité de Prince du Saint-Empire, pour lui & pour tous ſes deſcendans mâles & femelles ; & elle chargea le Comte Colloredo, Vice-Chancelier, de lui faire part de cette réſolution, par une lettre datée de Vienne, du 27 Mai 1759. Cette lettre n'ayant été remiſe au Maréchal DE BROGLIE que le 19 Juin ſuivant par M. d'Offlamagan, Aide-de-Camp de l'Empereur, il répondit le lendemain au Vice-Chancelier, *que la grâce que l'Empereur vouloit bien lui faire étoit d'autant plus flatteuſe pour lui, qu'elle partoit du propre mouvement de Sa Majeſté Impériale, & n'avoit été ſollicitée de ſa part directement ni indirectement ; qu'il prioit le Vice-Chancelier de préſenter à ſon Maître les aſſurances de ſa reſpectueuſe reconnoiſſance de cette preuve de ſatisfaction qu'il lui avoit plu d'accorder aux ſervices qu'il avoit été aſſez heureux de rendre à la cauſe commune, & de le ſupplier de le diſpenſer de la recevoir avant d'en avoir informé le Roi, & d'avoir reçu ſes ordres en conſéquence.* Le Roi ayant approuvé qu'il acceptât cette grâce de la part de la Cour de Vienne, Sa Majeſté Impériale lui envoya ſon Diplôme daté de Vienne le 28 Mai 1759, conçu dans les termes les plus honorables pour ſa Maiſon & ſa perſonne, revêtu de toutes ſes formes, & enregiſtré en la Chambre de la Chancellerie Impériale.

TENEUR DU DIPLÔME IMPÉRIAL.

FRANÇOIS, *par la divine clémence, Empereur des Romains, &c., &c. L'éclat qui distingue aux yeux de tout l'univers la dignité du Saint-Empire Romain rejaillit sur les personnes qui approchent de plus près le Trône Impérial, & principalement sur ceux qui jouissent du haut rang de* Princes du Saint-Empire Romain; *aussi nos prédécesseurs ont-ils eu le plus grand soin de ne conférer ce grade éminent qu'aux personnes qui, à la plus illustre naissance & aux dignités de leurs aïeux, joignoient les services les plus signalés rendus au Saint-Empire Romain.*

Considérant donc de quelle ancienne & illustre famille de Piémont est né Magnifique & Bien-Aimé VICTOR-FRANÇOIS, *Duc* DE BROGLIE, *Lieutenant-Général des Armées de notre frère le Roi Très-Chrétien, Inspecteur-Général de son Infanterie, Chevalier de ses Ordres & Gouverneur de Béthune; certain, par des pièces authentiques, que non-seulement cette Maison est une des sept illustres familles qui fondèrent autrefois la Ville de Quiers, mais que dans cette même Ville, dès le temps de Saint Dominique, elle fonda un Monastère de Religieux de cet Ordre, & peu de temps après un autre Monastère de Religieuses connu d'abord sous le nom de* Sainte-Marie de la Maison de Dieu, *aujourd'hui dit de* Saint-André; *en outre qu'*AIMONET DE CASTROMONTE DE BROGLIE, *l'an* 1310, *reçut de l'Empereur* HENRI VII *l'investiture de différens Châteaux; de plus que* CECOLE DE BROGLIE, *autrefois Souverain d'Assise, donna, pendant les guerres de Florence & de Milan, les preuves du plus grand courage & d'une expérience consommée dans l'art Militaire; que ladite Maison* DE BROGLIE, *par une longue suite non interrompue, a constamment joui de l'entrée dans les Ordres illustres de Malte, de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, & qu'elle n'a pas été moins distinguée par ses vertus & ses mérites en tout genre, que par les premières dignités, soit ecclésiastiques, soit civiles, soit militaires, dont elle a été décorée; que cette famille ayant été appelée en France sous le règne de* LOUIS XIII, *mérita, par l'importance & l'éclat de ses services, autant que par l'antiquité de sa noblesse, de parvenir aux premières charges & d'être décorée du titre de Duc héréditaire; que* FRANÇOIS-MARIE, *Comte* DE BROGLIE, *après s'être singulièrement distingué au service du Duc* DE SAVOIE, *étant passé, du consentement de ce Prince, au service de France, il y donna d'égales preuves de valeur qui lui méritèrent successivement le grade de Lieutenant-Général, la dignité de Chevalier des Ordres du Roi, & enfin la promesse du bâton de Maréchal de France, qu'il alloit obtenir lorsqu'il fut tué au siège de Valence, attaquée par l'Armée Françoise qu'il commandoit sous l'autorité du Duc* de Modène; *en outre que* CHARLES, *frère de* FRANÇOIS-MARIE, *& les trois fils de celui-ci, marchant sur les traces de leurs aïeux, se sont tellement distingués par leur bravoure, que ledit* CHARLES *devint Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur d'Avesnes;* VICTOR-MAURICE, *l'aîné des fils de* FRANÇOIS-MARIE, *fut fait Maréchal de France & Gouverneur de la même Ville d'Avesnes; & ses cadets,* CHARLES-AMÉDÉE, *Comte* DE RÉVEL, *&* RAYMOND-FÉLIX, *furent nommés Lieutenans-Généraux, & ledit* CHARLES-AMÉDÉE *fut Chevalier des Ordres du Roi; enfin que les trois fils de* VICTOR-AMÉDÉE, *savoir*: 1° CHARLES-GUILLAUME *obtint les grades de Lieutenant-Général, d'Inspecteur & Directeur de l'Infanterie Françoise, & le Gouvernement de Gravelines;* 2° FRANÇOIS-MARIE, *père de* VICTOR-FRANÇOIS, *Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Strasbourg, Commandant de la Province d'Alsace, se distingua dans plusieurs expéditions, & ensuite à la tête des Armées Françoises qu'il commanda en chef;* 3° ACHILLE, *troisième fils de* VICTOR-MAURICE, *parvint au grade de Lieutenant-Général des Armées Navales; mettant surtout en considération les services importans rendus à nous & au* Saint-*Empire Romain par* VICTOR-FRANÇOIS, *Duc* DE BROGLIE, *qui, après avoir donné des preuves de la plus grande valeur dès sa première jeunesse aux ordres de son père, s'est acquis une telle expérience & une si grande habileté dans l'art Militaire, que dans la guerre présente il a montré la plus rare capacité aux batailles d'Hastenbeck, Rosbach, Lutzelberg & Minden: mais où ses talens militaires parurent dans tout leur éclat, ce fut non-seulement le* 23 *Juillet* 1758, *jour*

où il défit, avec la ſeule avant-garde de l'Armée Françoiſe, un Corps de 10000 *Heſſois commandé par le Prince* d'Iſenbourg, *mais surtout à la fin de l'hiver dernier, où, commandant en chef l'Armée Françoiſe près du Mein, par une habileté qui immortaliſera la gloire de ſon nom, il raſſembla ſes quartiers dans le court eſpace de* 24 *heures ; puis s'avança à leur tête vers Bergen contre le Prince* Ferdinand de Brunſwick *qui venoit à lui avec une Armée beaucoup ſupérieure, & remporta ſur ce Prince une victoire ſi illuſtre & ſi complète, qu'il en réſulta les plus grands avantages pour le Saint-Empire Romain & pour la bonne cauſe : afin donc de tranſmettre à la poſtérité la plus reculée le témoignage de l'eſtime que nous faiſons des éminentes qualités de ſon cœur & de ſon génie, ainſi que notre reconnoiſſance de ſon zèle pour nos intérêts & ceux du Saint-Empire Romain, & des ſervices brillans de ſes deux frères, dont l'un,* François, *Comte* de Rével, *eſt mort glorieuſement à la bataille de Rosbach ; l'autre,* Charles, *Comte* de Broglie, *connu par ſon Ambaſſade en Pologne, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, Maréchal-de-Camp, s'eſt diſtingué par ſa valeur & la conduite prudente & courageuſe qu'il a tenue dans les troubles qui agitent aujourd'hui l'Allemagne, voulons donner une preuve publique de notre gratitude & bienveillance Impériale audit* Victor-François, *Duc* de Broglie ; *en conſéquence nous avons réſolu de le décorer, lui & ſes enfans, & les enfans de ſes enfans légitimes en ligne directe de l'un & de l'autre ſexe, de la dignité ſublime de* Prince du Saint-Empire Romain, *perſuadés que nous ſommes qu'il n'ometttra aucune occaſion de bien mériter de nous, du Saint-Empire Romain & de notre auguſte Maiſon.*

Ainſi, de notre propre mouvement, de notre certaine ſcience, après une mûre & ſaine délibération, de la plénitude d'autorité & de puiſſance Impériale dont nous jouiſſons par la grâce de Dieu, nous avons fait, créé & nommé Victor-François, *Duc* de Broglie, & ſes enfans & leurs deſcendans légitimes en ligne directe de l'un & de l'autre ſexe, vrais Princes du Saint-Empire Romain, *& les avons élevés, exaltés au ſublime titre & haute dignité de la principauté du Saint-Empire Romain, & les avons inſcrits & agrégés au nombre, collège & ſociété de nos autres Princes du Saint-Empire Romain, comme par ces préſentes nous les faiſons, créons, nommons, élevons, exaltons, inſcrivons & agrégeons ; en ſorte que non-ſeulement ledit* Victor-François, *mais encore ſes enfans & leurs deſcendans légitimes en ligne directe de l'un & de l'autre ſexe, ſoient vrais Princes du Saint-Empire Romain, ſoient ainſi nommés par les autres, regardés & honorés comme tels, voulant & ordonnant par notre préſent Edit Impérial que ledit* Victor-François, *Prince* de Broglie *& du Saint-Empire Romain, ſes enfans légitimes & ſes deſcendans en ligne directe de l'un & de l'autre ſexe ſoient nommés & appelés Princes du Saint-Empire Romain, tant dans les actes par écrit que de vive voix ; qu'ils aient la liberté de prendre le manteau, qui eſt l'attribut des Ducs & Princes du Saint-Empire Romain, & qui convient à la prééminence de cette dignité ; qu'ils puiſſent uſer, profiter & jouir de tous les droits, honneurs, prérogatives, libertés, exemptions, privilèges & régale en Juſtice & hors de Juſtice dans toutes les affaires & cauſes tant eccléſiaſtiques que civiles, en tous temps & en tous lieux, comme tous nos Princes du Saint-Empire Romain en uſent, en profitent, en jouiſſent ou peuvent en uſer, en profiter & jouir.*

Et pour donner audit Victor-François de Broglie, *notre Prince & du Saint-Empire Romain, une preuve toujours plus ſenſible de notre affection & bienveillance particulière, nous lui avons accordé, comme par ces préſentes nous lui accordons, ainſi qu'à ſes enfans & deſcendans légitimes en ligne directe de l'un & de l'autre ſexe, le titre* d'Illuſtriſſime, *de* Bien-Aimé *& de* cher Couſin ; *voulant & ordonnant, par cette loi à jamais durable, que déſormais, dans toute la ſuite des temps, les ſuſdits titres* d'Illuſtriſime, *de* Bien-Aimé *& de* cher Couſin, *leur ſoient accordés par nos Chancelleries & celles de nos ſucceſſeurs dans le Saint-Empire Romain, &c.*

En outre qu'ils ſoient capables & en état, en vertu de leur haut rang de Princes du Saint-Empire Romain, de poſſéder & de recevoir toutes dignités, grâces, libertés, prérogatives, exemptions & privilèges quelconques, enfin de jouir de tous les droits dont jouiſſent de coutume ou de droit tous ceux

que nous & nos auguſtes prédéceſſeurs Empereurs & Rois des Romains avons décorés de la dignité de Princes du Saint-Empire Romain.

C'eſt pourquoi nous mandons & ordonnons, &c.

Et les préſentes Lettres, ſignées de notre main & munies de notre Sceau Impérial, données à Vienne le vingt-huitième jour du mois de Mai, l'an mil ſept cent cinquante-neuf, de notre règne le quatorzième.

Signé François.

Lorſque le Maréchal de Broglie prit le commandement de l'Armée, elle étoit campée ſur la rive gauche de la Lahn, à Klein-Linés; le Prince Ferdinand avec la ſienne campoit vis-à-vis ſur la rive droite de la même rivière. La facilité qu'il avoit de tirer du fourrage de ſes derrières lui permettoit de tenir dans ſon camp plus long-tems que l'Armée Françoiſe, dont les reſſources en ce genre de ſubſiſtance étoient épuiſées; & il ſe promettoit, après qu'elle auroit été forcée par la diſette à ſe retirer, de ſe rendre maître de Gieſſen, petite place mal fortifiée, mais qui devenoit importante pour les deux Généraux, parce qu'elle pouvoit également faire la tête, & couvrir les quartiers d'hiver de celui qui en reſteroit en poſſeſſion.

Le Maréchal de Broglie, obligé de décamper le premier le 4 Décembre, laiſſa une garniſon dans Gieſſen, ſous les Ordres du Baron de Blaiſſel, Maréchal-de-Camp, Officier d'une intelligence & d'un courage reconnu, & il fit cantonner ſon armée dans les environs de Friberg, ayant placé intermédiairement à Butzbach un nombre conſidérable de troupes légères, de Dragons & de Grenadiers.

Le Prince Ferdinand, aussitôt après la retraite du Maréchal de Broglie, fit paſſer la Lahn à des détachemens de ſon armée, qui occupèrent les Villages entre Butzbach & Gieſſen; il fit ſommer cette place: mais il ne tenta jamais de l'attaquer, le Maréchal de Broglie ayant fait harceler ſi ſouvent & avec tant de ſuccès les troupes que l'ennemi avoit portées en-deçà de la Lahn, qu'il fut obligé de la leur faire repaſſer, & il ſe vit forcé enfin de ſe retirer au mois de Décembre, lorſqu'un corps, que le Maréchal de Broglie avoit fait avancer du Bas-Rhin, menaça ſa droite & ſes derrières, & le priva des fourrages qu'il en avoit tirés juſques-là avec abondance.

La conſervation de Gieſſen fit d'autant plus d'honneur au Maréchal de Broglie, qu'on en avoit déſeſpéré; elle procura la tranquillité des quartiers d'hiver, que l'armée prit vers le milieu de Janvier 1760, entre la Lahn & le Mein, & derrière cette dernière rivière.

Le Prince Ferdinand s'occupa pendant l'hiver à ſe préparer des moyens de défenſive ſur l'Hom pour nous empêcher de pénétrer en Heſſe la campagne ſuivante. Dès le mois de Mai il fit camper ſon armée en avant de l'Eder, & il fit ouvrir des communications pour la porter promptement, auſſitôt qu'il ſeroit inſtruit du raſſemblement de l'armée Françoiſe, ſur l'Hom entre Kirelhaim, Schvingsbourg & Hombourg, qu'il occupoit par des corps avancés, & où il s'étoit préparé une poſition capable d'arrêter des forces même infiniment ſupérieures aux ſiennes.

Le Maréchal qui connoiſſoit tout l'avantage de cette poſition, ſentit qu'il étoit indiſpenſable d'y prévenir l'ennemi; cela étoit très-difficile, puiſque le Prince Ferdinand, campé à Wavern, n'avoit que 12 lieues pour arriver ſur l'Hom, pendant que l'armée Françoiſe, répandue dans un grand nombre de quartiers entre la Lahn & le Mein, & même au-delà du Mein, en étoit beaucoup plus éloignée.

Cependant, à l'aide d'un ſecret impénétrable, & par beaucoup de mouvemens ſucceſſifs, & qui ne paroiſſoient avoir d'objets que de faire conſommer les ſubſiſtances qui reſtoient encore dans les différens Villages, le Maréchal de Broglie trompa tellement l'attention de l'ennemi, & même celle de ſon armée, qu'elle ſe trouva toute entière raſſemblée à Grimberg, ſans qu'elle l'eût imaginé, ni que le Prince Ferdinand en eût la moindre connoiſſance.

L'Armée Françoiſe marcha le lendemain ſur Schvingsbourg, & les ponts ayant été jettés ſur la Lahn, elle paſſa cette rivière, & prit un camp ſi avantageux au-delà, que le Prince Ferdinand, qui s'avança pour l'attaquer, n'oſa l'entreprendre, & ſe retira derrière l'Eder à Zigenhaim & Treiza.

Ce début de campagne fut d'autant plus glorieux au Maréchal de Broglie, que l'on avoit regardé comme impoſſible, dans la poſition où étoit le Prince Ferdinand, de ſurprendre le paſſage de l'Hom, & de le forcer, s'il étoit défendu. Le Maréchal parvint également, par beaucoup de ſecret, à dérober aux

ennemis le paſſage de l'Eder à Freukemberg, & à le prévenir à Corback. Il y fut attaqué le lendemain par la plus grande partie de l'Armée ennemie; l'action fut fort vive, mais les ennemis furent obligés de ſe retirer avec une perte conſidérable. Ils allèrent occuper le camp de Saxenhauzen, à peu de diſtance de Corback. Ce poſte, très-fort par ſon aſſiette, avoit l'avantage de couvrir la Heſſe & Caſſel, & on ne doutoit pas que le Prince Ferdinand ne le conſervât pendant le reſte de la campagne. Mais le Maréchal parvint, en l'occupant ſur ſon front, à le faire retourner au-deſſus de ſa droite, ce qui l'obligea à ſe retirer précipitamment derrière Caſſel. L'Armée Françoiſe l'y ſuivit, & avoit lieu de s'attendre à remporter un avantage conſidérable, lorſqu'un brouillard extrêmement épais donna les moyens au Prince Ferdinand de repaſſer la Dymel, & d'attaquer enſuite avec avantage un corps que le Maréchal de Broglie avoit détaché ſur la rive gauche de cette rivière pour en défendre le paſſage. Ce corps, ayant été mal poſté, fut battu, après cependant avoir fait une vigoureuſe réſiſtance, & il fut forcé de repaſſer la Dymel avec perte. Pendant que ce combat ſe donnoit, un autre corps de l'armée Françoiſe attaqua celui que les ennemis avoient ſous Caſſel, le battit, & s'empara de cette place.

Dès le lendemain de ces deux actions, le Maréchal raſſembla ſon armée ſur la rive droite de la Dymel, vis-à-vis de celle des ennemis; mais la bonté du poſte qu'ils avoient pris ne lui permit pas de les y attaquer. Il fit paſſer la Fulde & entrer dans le pays de Hanovre à un Corps conſidérable commandé par M. le Comte de Luſace, avec lequel le Maréchal de Broglie, qui s'y étoit porté en perſonne, battit celui de M. de Vangenheim, que le Prince Ferdinand avoit pouſſé ſur la rive droite du Veſer.

Le défaut de ſubſiſtances ayant obligé le Maréchal de Broglie de ſe rapprocher de Caſſel, & le Prince Ferdinand conſervant le camp qu'il avoit occupé ſur la Dymel, il ſembloit que la campagne ſe termineroit dans cette poſition reſpective, dans laquelle on attendroit le moment d'entrer en quartiers d'hiver, lorſque ce Prince forma le projet de faire paſſer le Rhin, entre Duſſeldorf & Veſel, à un corps de ſon armée aux ordres du Prince héréditaire de Brunſwick. La poſition de l'armée ennemie donnoit beaucoup de facilité au Prince Ferdinand de dérober ce mouvement, & les troupes qu'il faiſoit marcher avoient beaucoup de journées de moins à faire pour arriver à leurs deſtinations, que celles que le Maréchal de Broglie pouvoit porter ſur Duſſeldorf.

Cependant le Maréchal fut inſtruit du projet des ennemis, & il dirigea ſur le Rhin un corps aux ordres du Marquis de Caſtries, qui y arriva aſſez promptement pour remporter un avantage conſidérable ſur le Prince héréditaire & l'obliger de lever le ſiège de Veſel qu'il avoit entrepris.

Les deux armées ayant vécu une grande partie de cette campagne dans la Heſſe, y avoient conſommé tous les fourrages; & les demandes du Maréchal de Broglie, qu'il fût envoyé de l'argent pour en acheter dans la Thuringe, & en former des magaſins ſur la Fulde & ſur la Verra, ayant été inutiles, il étoit impoſſible d'y faire hiverner une quantité de troupes ſuffiſante pour s'oppoſer aux entrepriſes de l'ennemi pendant l'hiver, & l'empêcher de reprendre la Heſſe, comme cela étoit arrivé à la fin des campagnes précédentes; ce qui avoit obligé de paſſer une grande partie de celles qui ſuivoient, à pénétrer juſqu'à Caſſel, qu'on abandonnoit régulièrement au mois de Novembre.

Pour diminuer autant qu'il étoit poſſible un ſi grand inconvénient, le Maréchal de Broglie ſe détermina à faire fortifier la Ville de Gottingen & celle de Caſſel. Il y mit deux fortes garniſons, & il confia le commandement de la première de ces places au Comte de Vaux, & celui de la ſeconde au Comte de Broglie ſon frère; il ſe donnoit par-là deux points d'appui dans le pays de Hanovre & dans la Heſſe, qui devoient incommoder beaucoup les derrières du Prince Ferdinand, s'il paſſoit la Verra ou la Fulde, & qui, s'il en entreprenoit les ſièges, donneroient le temps au Maréchal de raſſembler ſon armée & de venir les combattre. Les fortifications de ces deux Villes, qui étoient entièrement ruinées, furent relevées avec une célérité prodigieuſe, & miſes en état de faire une longue & vigoureuſe réſiſtance.

Le Prince Ferdinand ſe détermina cependant à la fin de Février 1761 à entrer en Heſſe avec une armée de 50000 hommes. Le Maréchal de Broglie replia les quartiers du petit nombre de troupes qu'il avoit pu y conſerver, & ſe retira ſucceſſivement, & ſans avoir été

jamais entamé, ſous Francfort où il raſſembla ſon armée, & ſe fit joindre par un corps qu'il y fit arriver du Bas-Rhin.

Le lendemain de cette jonction il marcha vers le Prince Ferdinand, qui s'étoit avancé juſque ſur la Nidda, & qui ſe replia auſſitôt. Le Maréchal battit à Grimberg le Prince héréditaire de Brunſwick; lui prit 2500 hommes, 19 drapeaux & 20 pièces de canon; & ſucceſſivement obligea les ennemis d'abandonner la Heſſe, après leur avoir fait lever le ſiège de Caſſel, qui avoit été vigoureuſement défendu par le Comte DE BROGLIE pendant près d'un mois. Le défaut de ſubſiſtance en tout genre empêcha le Maréchal de pourſuivre ſes avantages, & l'obligea de renvoyer ſes troupes dans des quartiers ſur le Mein juſqu'au moment où la campagne pourroit s'ouvrir.

Enfin, le Roi voyant la ſupériorité avec laquelle le Maréchal Duc DE BROGLIE avoit rempli le commandement de ſon armée en Allemagne pendant la dernière campagne (de 1760), & les ſages diſpoſitions par leſquelles il avoit rendu inutiles les tentatives que les ennemis avoient faites pendant l'hiver pour reprendre les places dont les troupes de Sa Majeſté étoient reſtées en poſſeſſion dans la Heſſe, & dans l'Electorat de Hanovre, lui faiſant connoître que perſonne n'étoit plus en état que lui de veiller à la conſervation d'une Province auſſi importante que l'Alſace, Sa Majeſté ne penſa pas devoir différer plus longtemps à réaliſer les eſpérances qu'elle lui avoit données précédemment de lui conférer le Commandement de cette Province, que le feu Maréchal DE BROGLIE ſon père avoit exercé pendant pluſieurs années, à l'entière ſatisfaction de Sa Majeſté, & elle lui en accorda le Commandement en chef, par une commiſſion datée de Verſailles le 1er Mai 1761.

Le Roi s'étant déterminé de former, pendant la campagne de 1761, deux armées de celle qu'avoit commandée précédemment le Maréchal DE BROGLIE; elle lui donna le commandement de l'armée qui devoit opérer ſur le Haut-Rhin & en Heſſe.

Dès les premiers jours de cette campagne, il paſſa la Dymel, & battit près de Varbourg un corps ennemi qui la défendoit; il marcha enſuite à Paderborn, d'où il ſe porta ſur Werle, pour joindre l'armée commandée par M. le Prince de Soubiſe, qui ſe trouvoit alors en préſence de celle du Prince Ferdinand de Brunſwick.

Peu de jours après cette jonction, les deux Généraux réſolurent d'attaquer l'armée ennemie, qui étoit campée ſur la rive gauche de la Lippe. Le Maréchal de BROGLIE marcha le 15 Juillet, avec un corps de 25,000 hommes, ſur le village de Filingshauzen, dont il s'empara, malgré une aſſez vigoureuſe réſiſtance; mais l'armée ennemie, s'étant portée preſque toute entière ſur ce village, & l'ayant rattaqué le 16 au matin, le Maréchal de BROGLIE n'étant pas ſoutenu, & n'ayant pas aſſez de forces pour réſiſter ſeul à toutes celles de l'Ennemi, fut obligé d'ordonner la retraite, qui fut exécutée avec le plus grand ordre, ſans que les Ennemis oſaſſent le ſuivre, & il fit camper ſes troupes à une demi-lieue du champ de bataille, où elles demeurèrent pendant pluſieurs jours, & juſqu'au moment où la ſéparation des deux armées Françoiſes ayant été ordonnée par la Cour, celle du Maréchal de BROGLIE, renforcée d'un détachement de celle du Prince de Soubiſe, rentra dans le pays de Hanovre. La manière dont il exécuta le paſſage du Veſer en préſence de l'armée Ennemie, qui harcela ſon arrière-garde, & celle dont il arrêta près d'Embeck le Prince Ferdinand, qui comptoit le ſurprendre, lui firent également honneur. Après cette dernière affaire il fit rentrer l'Armée dans ſes quartiers d'hiver, fut nommé Maréchal de France, le 16 Décembre 1761, & revint enſuite à la Cour au commencement de Janvier 1762.

Le mauvais ſuccès de la journée de Filingshauzen avoit élevé une diſcuſſion ſur la cauſe à laquelle on devoit l'attribuer; les ennemis du Maréchal de BROGLIE renouvelèrent leurs imputations contre lui; plus protégés & plus en crédit, ils parvinrent à obtenir du Roi de lui ôter le commandement de l'Alſace & de l'Armée, & de l'exiler dans ſon Duché de BROGLIE. Sa diſgrace dura 26 mois, après leſquels il fut rappelé à la Cour, où il rentra dans les bonnes grâces de ſon Maître, qui lui accorda, en 1771, le Gouvernement de la Province des Evêchés; & en 1774, le commandement en chef de cette Province, & des frontières de la Meuſe & de la Sarre. Ces grâces prouvèrent qu'il lui avoit toujours conſervé ſon eſtime.

Il reçut une marque de celle du Roi régnant, par le choix que fit de lui ce Prince, au mois de Mai 1778, pour commander les

Troupes qu'il fit rassembler en Normandie & en Bretagne, avec le commandement de ces deux Provinces; mais l'expédition dont il devoit être chargé n'ayant pas eu lieu, ce commandement finit dans la même année. Il avoit épousé, 1° le 2 Mai 1736, *Marie-Anne du Bois de Villers,* morte le 13 Décembre 1751, fille de *Claude-Thomas*, Seigneur de Villers, Capitaine au Régiment Royal-Piémont, Cavalerie; & 2° le 11 Avril 1752, par contrat passé devant Maîtres *Baron* & *Jourdain*, Notaires à Paris, le 8 Avril 1752, *Louise-Augustine-Salbigothon de Crozat de Thiers*, née le 25 Octobre 1733, fille puînée de *Louis-Antoine*, Baron de Thiers, Lieutenant-Général de Champagne, & de *Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorency*. Du premier lit vinrent:

1. François-Marie, né le 13 Août 1737, mort en bas âge;
2. & 3. Deux fils, morts jeunes;
4. Et Charles-Maurice de Broglie, né le 18 Octobre 1744, mort en Mai 1752.

Du second lit sont issus :

5. Charles-Louis-Victor, Prince de Broglie & du St.-Empire, né à Paris, le 22 Septembre 1756, Colonel en second du Régiment de Saintonge, Infanterie, marié, le 3 Février 1779, à *Sophie*, Comtesse de *Rosen-Kleinroop*, fille d'*Eugène-Octave-Augustin*, Comte de Rosen, & arrière-petite-fille du Maréchal de *Rosen ;*
6. Auguste-Joseph, Prince de Revel, né à Broglie, le 31 Octobre 1762, Capitaine à la suite du Régiment d'Aunis, Infanterie, marié, le 9 Avril 1782, à *Françoise-Louise-Angélique de la Brousse de Verteillac;*
7. Charles-Louis-Victor, Prince de Broglie, né à Paris, le 28 Août 1765;
8. Maurice-Jean-Madeleine, Prince Abbé de Broglie, né à Broglie, le 5 Septembre 1766 ;
9. Victor-Amédée-Marie, Prince de Broglie, né à Broglie, le 23 Octobre 1772;
10. Louise-Augustine-Thérèse, Princesse de Broglie, née à Paris, le 6 Mars 1753, morte le 13 Décembre 1771, mariée, le 15 Février 1768, à *Louis-Etienne-François*, Comte de *Damas de Crux*, alors Colonel du Régiment de Limousin, Infanterie, & à présent Maréchal-des-Camps & Armées du Roi ;
11. Charlotte-Amédée-Salbigothon, Princesse de Broglie, née à Paris, le 12 Juin 1754, mariée, le 5 Mars 1774, au Comte *Louis-Jean-Népomucène d'Helmstatt*, Mestre-de-Camp en second du Régiment d'Esterhazy, Hussards;
12. Adélaïde-Françoise, Princesse de Broglie, née à Broglie, le 19 Juin 1764, mariée, le 9 Avril 1782, à *Adélaïde-Marie-Stanislas*, Marquis de *Boisse;*
13. Et Aglaé-Charlotte-Marie, Princesse de Broglie, née à Broglie, le 21 Septembre 1771.

Second Rameau
DE LA SECONDE BRANCHE.
Comte de Broglie, *Marquis de Ruffec, Seigneur de Canchy.*

Charles de Broglie, second fils de François-Marie, Duc de Broglie, Maréchal de France, né le 20 Août 1719, porta d'abord le nom de *Comte de Buhy*; il s'appela ensuite *le Chevalier de Broglie,* & à la mort du Maréchal son père, arrivée en 1745, il prit le nom de *Comte de Broglie.*

Il commença à servir en 1734, à l'Armée d'Italie, en qualité d'Aide-de-Camp du Maréchal de Broglie, son père, qu'il joignit huit jours avant la bataille de Parme; il eut peu de mois après la Cornette de la Mestre-de-Camp du Régiment de Berry, Cavalerie; & après la bataille de Guastalla, il obtint la même année une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, dans lequel il fit la campagne suivante, en 1735; il passa ensuite à une autre Compagnie dans le Régiment de Chepi, Cavalerie.

Il conserva cette Compagnie jusqu'au mois de Mars 1741, qu'il fut nommé Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, vacant par la mort de M. le Vidame de Vassé.

En 1741, il passa en Bohême, où il fut Aide-de-Camp du Maréchal de Broglie son père, il fit la campagne de 1742, en qualité d'Aide-Maréchal-des-Logis de la Cavalerie; il assista à toutes les actions, sièges & batailles de cette campagne, qui fut fort vive, ainsi que de la suivante en Bavière & sur le Rhin.

En 1744, il servit en Flandre & en Allemagne.

En 1745, il servit en Allemagne, dans l'armée de M. le Prince de Conti, & battit les Ennemis à la tête d'un détachement de 300 chevaux près de Worms, à la fin de cette campagne.

En 1746, il servit dans l'armée de Flandre, & assista aux sièges de Mons, & de Charleroy, & à la bataille de Rocoux.

Il fut fait Chevalier de St.-Louis & Brigadier avant le commencement de la campagne de 1747, qui débuta par les fièges des Villes de la Flandre Hollandoife, où il fervit en qualité de Volontaire, & eut le bonheur de décider lui feul la réduction de la Ville d'Hulft, & de toute l'Isle & Forterefſe d'Axel, ayant été chargé, par M. le Marquis de Contades, de la négociation de ces capitulations avec les Commandans de ces deux Places.

En confidération de ce fervice, M. le Maréchal de Saxe demanda pour lui le grade de Maréchal-de-Camp, qui ne lui fut pas accordé alors, parce qu'il étoit trop nouveau Brigadier.

Pendant cette campagne (1747) il fe trouva à la bataille de Lawfeld, & fut du nombre des Troupes qui battirent la Cavalerie Angloife, & décidèrent le gain de cette bataille; peu de jours après, M. le Comte d'Eftrées, l'ayant mené avec lui à une reconnoiffance du camp de St.-Pierre, près Maeftricht, avec une fimple efcorte de 200 chevaux, & ayant trouvé les Ennemis en nombre plus confidérable, il lui fit prendre le commandement de ce détachement, & le chargea de la retraite, qui fe fit dans le meilleur ordre, quoiqu'expofé à un feu très-confidérable, qui tua ou bleffa prefque tous les Officiers de ce détachement.

En 1748, il fervit dans l'Armée de Flandre.

En 1752, il fut nommé Ambaffadeur Extraordinaire près le Roi & la République de Pologne, où il a rendu des fervices importans aux Diètes de Grodno, & de Varfovie, en 1752 & 1754. En 1756, il fe trouva auprès du Roi de Pologne à Drefde, lors de l'invafion du Roi de Pruffe, & détermina Sa Majefté Polonoife, malgré l'avis de fon Confeil, à raffembler le peu de Troupes qui lui reftoient, & à fe retrancher dans le camp de Pirna; ce qui, malgré l'échec de l'Armée Saxonne, qui termina cette campagne, fauva la Bohême, & déconcerta tous les projets de Sa Majefté le Roi de Pruffe. Le Comte de Broglie eut plufieurs occafions de réfifter à ce Prince, & de rendre des fervices fignalés à la Reine de Pologne, pendant fon féjour à Drefde, qu'il prolongea, malgré le Roi de Pruffe, jufqu'au commencement de Décembre 1756.

Le Roi pour lui marquer fa fatisfaction des fervices qu'il avoit rendus dans cette occafion, en foutenant la dignité de fon caractère, le fit Chevalier de fes Ordres, le 1er Janvier 1757, & lui donna le grade de Maréchal-de-Camp. Sa Majefté lui ordonna de retourner la même année en Pologne, malgré les inftances qu'il fit pour avoir la permiffion de faire cette campagne en Allemagne. Il partit au commencement du mois de Mai pour fe rendre à Varfovie; mais ayant trouvé, à fon paffage à Vienne, cette Cour dans la plus grande crife, par la perte de la bataille de Prague, il y refta pendant deux mois, fur le défir que lui en témoignèrent l'*Impératrice-Reine* & fon Miniftre, avec lequel il travailla pendant tout ce tems au plan des opérations, qui précédèrent & amenèrent l'heureufe bataille de Kolzmits ou Colin. L'*Impératrice-Reine*, non contente de lui faire l'honneur de lui demander fon avis écrit, qu'elle faifoit paffer journellement au Maréchal Daun, lui propofa d'aller à l'Armée, manda à ce Général de fe concerter avec lui, de lui donner voix dans le Confeil de guerre, & lui prefcrivit même de fuivre fon avis dans le cas de partage d'opinion. Cette marque de confiance, la plus honorable, & la plus flatteufe de toutes celles qu'aucun particulier ait jamais reçue, ne put avoir de fuite par des circonftances qui s'oppofèrent au départ du Comte de Broglie pour l'Armée Autrichienne; mais il continua à travailler au Plan des opérations qui fe terminèrent par la bataille de Kolzmits, & lorfqu'il eut l'honneur d'aller complimenter L. M. I. fur le gain de cette journée, Elles lui firent celui de le remercier en pleine audience, de la part qu'il y avoit eue, & le même jour l'*Impératrice* lui envoya, par M. de Kaunitz, fon portrait enrichi de diamans.

Le Comte de Broglie refta encore trois femaines à Vienne après cet événement, pour y travailler à des objets relatifs aux intérêts de Leurs Majeftés Polonoifes, qu'il termina avec fuccès. Le Roi de Pologne, voulant lui témoigner, à fon arrivée à Varfovie, au mois d'Août, le gré qu'il lui en favoit, lui offrit fa future nomination à un Chapeau de Cardinal pour l'Abbé de Broglie fon frère, qu'il accepta avec la permiffion du Roi.

Il demeura le refte de l'année 1757 en Pologne, & en revint au commencement de 1758, pour aller fervir à l'armée du Bas-Rhin, où il arriva peu de jours avant la bataille de Crevelt. M. le Comte de Clermont, Général de cette Armée, le plaça à la divifion des Carabiniers aux ordres de M. le Marquis de Poyanne.

Ce Corps ſe diſtingua à cette bataille dont le ſuccès fut malheureux.

Dans la même Campagne, le Comte de Broglie fut chargé, à la tête de 2000 Grenadiers, de l'avant-garde d'un détachement, commandé par M. de St.-Pern, d'attaquer le Corps ennemi de M. le Prince de Holſtein-Gottorp, campé de l'autre côté de la Lippe. Ce Corps fut ſurpris, & battu par l'avant-garde ſeule, avec une perte très-médiocre. Le Comte de Broglie y eut une contuſion à la jambe, & reçut à ce ſiège beaucoup d'éloges de M. le Maréchal de Belle-Isle, & de M. le Maréchal de Contades. Il ſervit, en 1759, dans l'Armée d'Allemagne, & fut employé à la réſerve commandée par le Duc de Broglie, ſon frère, dont il mena toujours les avant-gardes. Il marcha avec une de ces avant-gardes, dans le mois de Juillet, à Minden, étant ſoutenu d'autres détachemens, que le Duc de Broglie commandoit lui-même. Il le chargea de paſſer le Veſer, au-deſſus de cette Ville, pour l'attaquer par la rive droite, pendant qu'il ſe préſenteroit à la rive gauche ; ce qui fut exécuté avec tout le ſuccès poſſible. La Ville fut emportée l'épée à la main, & on y fit 1000 à 1200 priſonniers.

A la bataille de Minden, qui fut donnée & perdue le 1er Août 1759, le Comte de Broglie commanda une partie de la réſerve, avec laquelle le Duc de Broglie favoriſa la retraite de notre armée.

A la fin de cette campagne, il fut fait Maréchal-Général-des-Logis de toute l'Armée d'Allemagne (dont le commandement fut donné au Duc de Broglie, qui fut fait, peu de jours après, Maréchal de France) : il en fit les fonctions juſqu'au commencement de 1762, & établit dans cette partie un ordre qui y avoit été inconnu juſqu'alors.

Le 18 Mai 1760, le Roi lui accorda le grade de Lieutenant-Général, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus, tant en qualité de Maréchal-de-Camp, & de Maréchal-Général-des-Logis de l'Armée, dont Sa Majeſté avoit donné le commandement à M. le Maréchal Duc de Broglie, que dans ſon Ambaſſade près du Roi & de la République de Pologne, & en divers emplois de guerre.

Outre la place de Maréchal-Général-des-Logis, le Comte de Broglie a été chargé de pluſieurs expéditions & commandemens de Corps détachés.

Le 9 Avril 1761, Sa Majeſté lui accorda celui de la Ville de Caſſel, dont M. le Maréchal de Broglie, ſon frère, s'étoit emparé, & dont la ſupériorité des ennemis l'avoit obligé de s'éloigner pour quelque tems. Il y avoit laiſſé une garniſon, ſous les ordres du Comte de Broglie : la Ville fut aſſiégée ; mais le Comte de Broglie la défendit avec tant de vigueur pendant 28 jours, que les aſſiégeans furent obligés d'abandonner leur attaque, & de ſe retirer en déſordre : événement d'autant plus mortifiant pour eux, qu'ils s'étoient attendus que cette entrepriſe ſeroit ſuivie des plus grands ſuccès ; & comme cet avantage étoit dû principalement à la valeur, la fermeté & l'expérience que le Comte de Broglie fit paroître pendant la durée du ſiège, Sa Majeſté crut devoir le nommer Gouverneur de cette place qu'il lui avoit conſervée.

Le 2 Août 1770, le Roi lui accorda le Gouvernement du Saumurois, vacant par le décès du Sieur Marquis d'Aubigny, en conſidération des ſervices importans qu'il avoit rendus à Sa Majeſté & à l'Etat, à l'exemple de ſes ancêtres, tant dans les armées, où il avoit donné en toute occaſion les preuves les plus ſignalées de ſon courage & de ſon expérience conſommée dans l'Art militaire, que dans l'Ambaſſade dont il avoit été chargé auprès du Roi & de la République de Pologne, où il avoit également fait connoître ſa capacité & ſon intelligence dans les négociations ; & le 4 des même mois & an, Sa Majeſté lui accorda le Gouvernement des Ville & Château de Saumur, & dépendances.

Le 16 Novembre 1774, le Roi le nomma Commandant en ſecond des Evêchés, ſous le Maréchal Duc de Broglie ; & le 10 Janvier 1781, Sa Majeſté lui accorda le Commandement en chef du Comté de Bourgogne, vacant par la démiſſion du Marquis de Ségur, Lieutenant-Général, nommé à la charge de Secrétaire d'Etat au département de la guerre.

Il avoit remarqué, dans différens voyages qu'il avoit fait à Rochefort, combien l'intempérie qui y règne pendant pluſieurs mois chaque année faiſoit périr d'hommes précieux à l'état. Il s'étoit occupé des moyens d'y remédier, & il avoit fait accueillir des Miniſtres un projet pour y parvenir. Il reſtoit à lever quelques doutes qui reſtoient encore ſur ſa poſſibilité & la dépenſe qu'entraîneroit ſon exécution. Toujours animé de ce déſir du bien,

qui fut sa passion dominante, il s'offrit d'aller sur les lieux pour vérifier les faits, conjointement avec le Commandant de la Province, & les Ingénieurs du Roi. Il ne fut point effrayé du danger qu'il pouvoit courir, & se rendit le 1[er] Août à Rochefort; il visita le lendemain les marais, qu'on se proposoit de dessécher, & il y employa toute la journée; à son retour, il fut attaqué de la fièvre, qui ne l'empêcha pas de continuer pendant plusieurs jours de s'occuper sans relâche de cet objet; le mal augmenta, il partit pour se rendre à sa terre de Ruffec, mais il ne put passer St.-Jean-d'Angély, où il mourut, le 6 Août 1781, victime de son zèle & de son humanité.

Doué d'un esprit supérieur, il étoit également propre à bien servir le Roi & l'Etat dans la guerre, dans les négociations, & dans l'administration publique. Son génie & l'ardeur avec laquelle il se portoit à tout ce qu'il croyoit utile, ne lui faisoit rien trouver de difficile; il communiquoit ce sentiment à ceux qui lui étoient subordonnés, & leur inspiroit ce noble fanatisme du bien, sans lequel on ne peut faire de grandes choses. Ses talens, sa pénétration pour découvrir les abus, son exactitude à les réprimer, lui attirèrent beaucoup d'envieux & d'ennemis. La correspondance secrète que le feu Roi entretint avec lui pendant plus de 20 ans, & qui ne fut jamais découverte, mais seulement soupçonnée par les personnes en place, le leur rendit toujours suspect, & sans lui avoir jamais procuré des graces de son Maître, elle en fit l'objet des intrigues, qui parvinrent à le faire exiler deux fois, sans lui ôter la confiance du Roi, qui voulut que, quoiqu'éloigné, il continuât toujours à diriger cette correspondance, & à lui en rendre compte.

Celui qu'il a rendu, devant trois Ministres, que le Roi régnant avoit chargé de le recevoir, de la conduite qu'il avoit tenue pendant le long espace de tems qu'il avoit été honoré de la confiance de Sa Majesté, a prouvé combien cette conduite avoit été pure; & le certificat qu'ils lui en ont donné, en est une preuve trop glorieuse pour que l'on ne l'ajoute pas à cet article.

LETTRES DU ROI

A M. le Comte de BROGLIE.

A Versailles, le 2 Mai 1775.

Monsieur le Comte de BROGLIE, *après avoir fait examiner & m'être fait rendre le compte le plus exact de la correspondance secrète que vous avez eue pendant 22 ans avec le feu Roi, mon Seigneur & aïeul, j'ai reconnu que vous vous étiez comporté dans cette affaire avec tout le zèle & toute la fidélité que vous lui deviez, & même que les circonstances, quelquefois embarassantes, où vous vous étiez trouvé, n'avoient jamais ralenti, & qu'en tout, vous vous étiez acquitté de cette commission de la manière la plus sage & la plus conforme aux vues du feu Roi. J'ai vu, de plus, que dans la dernière année, vous vous étiez trouvé compromis dans une affaire, où vous n'aviez aucune part, & sur des soupçons qui ne pouvoient exister que dans l'ignorance où l'on étoit des relations que vous aviez, & des travaux que vous faisiez de l'ordre du feu Roi, ce qui ne vous a pas porté à trahir son secret. Je vous fais cette lettre, pour vous assurer que je n'ai aucune impression défavorable sur votre compte; & qu'ayant reconnu dans votre conduite la marche d'un bon & fidèle serviteur; & ne doutant pas de la persévérance de votre attachement à mon service, je vous donnerai toujours des preuves de mon estime & de ma bienveillance. Sur ce, je prie Dieu, M. le Comte de* BROGLIE, *qu'il vous ait en sa sainte garde.* Signé LOUIS.

AUTRE.

Versailles, le 25 Mai 1775.

Je vous ai marqué, Monsieur, par ma dernière lettre, la conviction où j'étois de votre innocence, par rapport à l'affaire de la Bastille; j'attends de votre soumission & de votre fidélité, que vous ne chercherez pas à réveiller une affaire que je veux qui soit oubliée; en conséquence, j'ai ordonné qu'on me rapportât la procédure & toutes les copies du rapport, pour être brûlées, & s'il en existoit encore, elles doivent être regardées comme de nulle valeur. Sur ce, je prie Dieu, &c. Signé, LOUIS.

DÉCLARATION.

La conduite soutenue de M. le Comte de BROGLIE, *ses services à la guerre, & ceux qu'il a rendus dans la carrière politique, n'ont besoin d'aucune apologie, mais sa délicatesse lui ayant fait désirer que les motifs de la confiance particulière dont le feu*

Roi l'avoit honoré pendant un grand nombre d'années, & le travail ſecret qu'il avoit dirigé par ſes ordres exprès, puſſent être connus & appréciés par Sa Majeſté, il l'a ſuppliée d'ordonner que toutes les pièces en fuſſent miſes ſous les yeux de quelques-uns de ſes Miniſtres, pour en faire leur rapport.....

Nous ſouſſigné, en conſéquence des ordres du Roi, qui nous a chargé de cet examen, & de recevoir de M. le Comte de BROGLIE *tous les éclairciſſemens, titres & documens relatifs à la correſpondance ſecrète, déclarons y avoir procédé avec l'attention la plus ſuivie, & l'impartialité la plus ſcrupuleuſe; & que d'après les pièces originales qui ont été miſes ſous nos yeux, & les détails explicatifs que M. le Comte de* BROGLIE *y a joints, nous n'avons pu qu'applaudir à la fidélité, à l'exactitude & au zèle avec leſquels M. le Comte de* BROGLIE, *en ſe conformant aux ordres qu'il recevoit immédiatement du feu Roi, a ſecondé ſes vues politiques & bienfaiſantes.*

Nous ne devons pas moins d'éloges à la ſagacité & à la ſageſſe de la prévoyance de M. le Comte de BROGLIE, *qui, ne perdant jamais de vue les intérêts de ce Royaume, ſavoit calculer avec autant de préciſion que de juſtice le rapport des événemens qui ſe paſſoient dans le reſte de l'Europe, & l'influence & les ſuites qu'ils pouvoient avoir, ſoit pour la conſidération, comme pour la ſûreté de la Monarchie.*

Ce qui n'eſt pas moins digne de louanges, eſt la prudente dextérité avec laquelle M. le Comte de BROGLIE *a ménagé & conſervé, pendant 22 ans un ſecret auſſi délicat & jaloux, ſans que les différentes épreuves de ſéduction & de rigueur auxquelles l'envie, ſuſcitée par la confiance, dont on n'ignoroit pas que le feu Roi l'honoroit, l'ont mis ſouvent en butte, l'aient jamais engagé dans aucune démarche ou aveu, qui auroient pu compromettre le ſecret, dont le Prince lui avoit impoſé l'obligation la plus préciſe.*

Nous devons encore à M. le Comte de BROGLIE *la juſtice la plus authentique, que, non ſeulement les inſtructions & dépêches qu'il étoit chargé par le feu Roi de rédiger, pour les Ambaſſadeurs, Miniſtres, & autres Employés admis à la correſpondance ſecrète, n'ont jamais tendu à contrarier les vues & à croiſer les ſyſtêmes politiques de ſon miniſtère; mais que lorſque les vues ſecrètes de Sa Majeſté ne combinoient pas exactement avec les réſolutions de ſon Conſeil, toute ſon étude a été de les rapprocher & de les concilier, en quoi il a réuſſi ſi heureuſement, que la diſſonnance qui auroit réſulté de la contradiction des ordres, n'a pu ſervir de moyen pour percer le myſtère dans lequel le feu Roi vouloit que la correſpondance ſecrète fut enveloppée.*

Nous ſouhaiterions qu'il nous fût permis de nous expliquer ſur le mérite des plans, projets & inſtructions politiques qui nous ont été repréſentés, il n'en eſt aucun qui ne méritât les éloges les plus diſtingués à ſon auteur; mais ces ouvrages ayant été dévoués, dès le principe, à un ſecret auquel les ordres du Roi nous lient encore inviolablement, nous nous bornerons à dire qu'il n'en eſt aucun qui ne mérite la ſanction flatteuſe & honorable que le feu Roi leur a donnée par l'approuvé qu'il y avoit mis de ſa main.

Chargé encore par Sa Majeſté de faire la réviſion de la procédure, connue ſous le nom d'affaire de la Baſtille, dans laquelle on avoit impliqué M. le Comte de BROGLIE, *nous l'avons examinée dans le plus grand détail, & nous nous ſommes convaincus qu'il n'avoit, en aucune manière, mérité les imputations haſardées contre lui dans le rapport fait au Conſeil du Roi, en Octobre 1773. Cette vérité, que nous confirmons ici, eſt atteſtée d'une manière plus particulière encore dans le rapport privé que nous avons eu l'honneur de mettre ſous les yeux de Sa Majeſté; mais la déclaration plus glorieuſe que M. le Comte de* BROGLIE *puiſſe avoir de la fauſſeté des accuſations ſi légèrement intentées contre lui, de la pureté de ſes vues, & de l'honnêteté & de la ſûreté de toute ſa conduite, eſt le témoignage que le Roi a bien voulu lui en donner lui-même, par la lettre qu'il lui a écrite de ſa propre main, pour l'aſſurer de la juſtice qu'il lui rend, & pour lui défendre toute pourſuite ultérieure.*

Après avoir rendu, dans ce réſumé, ainſi que dans nos rapports directs & particuliers à Sa Majeſté, la juſtice que nous croyons due, à tous égards, à M. le Comte de BROGLIE, *nous eſtimons ne pouvoir mieux répondre aux intentions du Roi, & à la confiance dont il lui a plu de nous honorer, qu'en repréſen-*

tant très-humblement à Sa Majeſté, qu'à tous ces titres aucun de ſes ſujets n'eſt plus digne que M. le Comte de BROGLIE, *des marques de ſa bonté & de ſa haute bienveillance. Fait à Verſailles le 3 Mai* 1775, ſignés, *le Maréchal* DE MUY & DE VERGENNES.

Il avoit épouſé, le 11 Mars 1759, *Louiſe-Auguſtine de Montmorency*, née en Janvier 1735, fille de *Louis-François*, Prince de Montmorency, premier Baron Chrétien, Comte de Longuiers, Vicomte des ville & territoire de Rouſſelaer (Roulers), Seigneur de Neuville-Wiſtace, Mercatel, Amougies, Ruſſeignies, Clèves en Langemack, & autres lieux, Colonel de Cavalerie, & de *Marie-Thérèſe Rym*, Baronne de Belhem & de Schuweld. De ce mariage ſont iſſus :

1. AUGUSTE-LOUIS-JOSEPH, Comte de BROGLIE, né le 30 Janvier 1765 ;
2. FERDINAND-FRANÇOIS, né le 30 Janvier 1768 ;
3. LOUISE-AUGUSTE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, née le 25 Août 1760, mariée, par contrat du 29 Août 1779, à *Alexis-Bruno-Étienne*, Marquis de *Vaſſé ;*
4. PHILIPPINE-THÉRÈSE, née le 5 Février 1762 ; mariée, par contrat du 4 Mai 1783, au Marquis de *Fournes ;*
5. Et ADÉLAÏDE-CHARLOTTE DE BROGLIE, née le 29 Juillet 1763, mariée par contrat du 4 Mai 1783, à *Nicolas-Gabriel Emé*, Comte de Marcieu.

BRANCHE

des Comtes de CAZAL-BOURGON, *établie en Piémont.*

AMÉDÉE BROGLIA, Chevalier, huitième fils de JEAN BROGLIA, Ier du nom, & de *Béatrix de Merlo*, ſa ſeconde femme, ratifia le 29 Mai 1469 une donation faite par ſes frères à MATHIEU, leur autre frère, le 4 Janvier précédent. Il épouſa, par diſpenſe admiſe par le Grand-Vicaire de Turin, le 26 Janvier 1475, *Catherine Dodol*, ſa couſine au IVe degré, fille de noble *Mathieu Dodol*, habitant de Quiers, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres :

JEAN, IIe du nom qui laiſſa :

GASPARD BROGLIA, des Seigneurs de *Montaldo*, qui épouſa *Marthe Balbiani*, d'une des cinq familles, qu'on regarde comme les plus anciennes de Quiers, ſuivant ce vers latin :

Balbianus, Balbus, Bertonus, Broglia, Benſus.

C'eſt ce qu'on appelle communément les cinq B de Quiers.

C'eſt de cette branche que ſont ſortis :

CHARLES BROGLIA, Archevêque de Turin depuis 1592 juſqu'en 1617 ;

OCTAVE BROGLIA, Evêque d'Aſti ;

ANNIBAL, Chevalier de Malte, reçu en 1602

NICOLAS, Commandeur de Butilières ;

Pluſieurs Commandeurs des Ordres de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, & le Marquis de BROGLIE, qui fut envoyé du Roi de Sardaigne près l'Empereur en 1723.

Voyez le Père Anſelme, tome VII, p. 688.

Les armes de la maiſon de BROGLIE ſont : *d'or, au ſautoir encré d'azur* : au-deſſus de l'écuſſon eſt poſé directement un *caſque d'argent*, ſurmonté d'une *Couronne de Comte.* Cimier : *un cygne, auſſi d'argent, portant ſur ſa poitrine le ſautoir d'azur, orné d'une banderolle de gueules.* Support : *deux lions d'or, ayant les têtes détournées & les queues fendues & jetées par derrière. Le cygne, dans ces armoiries, eſt le ſymbole d'une vieilleſſe glorieuſe & honorable, & les lions déſignent la force, la magnanimité & la valeur qui a toujours diſtingué cette Maiſon.*

A ces armes, M. le Maréchal Duc de BROGLIE y ajoute, 1° le collier & les attributs de l'Ordre du St.-Eſprit ; 2° le Manteau-Ducal ; & 3° les attributs de Prince de l'Empire.

Il nous reſte à dire que tous les anciens Nobles de la République de *Quiers*, dont cette Maiſon eſt originaire, ſont nés Comtes, à cauſe des Comtes qui relèvent de cette Ville, & de l'inveſtiture que le corps de la Nobleſſe donne aux propriétaires de ces Comtés.

BROIES : *d'azur, ſemé de roſes d'argent ; au lion d'or brochant ſur le tout.*

BROIES : *d'or, à la bande de gueules, accoſtée de ſix molettes d'éperons de même, miſes en orle.*

BROIN-BRONDINEAU : *d'azur, à la croix d'argent.*

BROISE (LA), en Normandie. Il n'y a pas de famille plus étendue que celle-ci. Les branches qu'elle a formées ſont celle DE LA BROISE, Seigneurs du *Meſnil-Ozerne* & de *Grandville* proche Avranches, & DE LA BROISE, aux environs de Laval.

On prétend qu'il y a encore pluſieurs autres branches en la Paroiſſe de Beauficel dans l'A-

vranchin. La Marquiſe de *Rys*, qui demeure à Paris, eſt née d'une Demoiſelle DE LA BROISE.

M. de Chamillard, dans la recherche de 1666, nomme 13 ou 14 Gentilshommes du même nom DE LA BROISE, dans la ſeule Election de Mortain. Cette famille a donné ſon nom à pluſieurs Terres, qu'elle a poſſédées dans les Paroiſſes du Meſnil-Adelée & de Gul. On trouve à l'Abbaye de Savigny deux Chartes d'Etienne de Terregaſte de 1288, par leſquelles il donne une terre de *la Broiſe* & une rente en froment ſur une maſure de *la Broiſe*.

RICHARD DE LA BROISE, Ecuyer, Seigneur du Fief de *la Broiſe* en Cernon, & en partie du Meſnil-Adelée, deſcendoit de ROBERT DE LA BROISE, Chevalier, Baron d'Ardevon. Cette Baronnie & le Fief de *la Broiſe* en Cernon ſont aujourd'hui dans les mains des Religieux du Mont-Saint-Michel. RICHARD DE LA BROISE eut de *Jeanne de Cervon*, ſœur de *Robert de Cervon*, Chevalier :

JEAN DE LA BROISE, marié à une des filles de *N... du Bois-Turpin*, dont il eut :

GUILLAUME DE LA BROISE, marié à *Olivette Rouſſel*, fille & héritière en partie du Meſnil-Rainfray, comme il paroît par des Lettres du mercredi, jour de St.-Marc 1349. De ce mariage eſt iſſu :

THOMAS DE LA BROISE, inſcrit dans un Tableau, qui eſt dans l'Egliſe Abbatiale du Mont-Saint-Michel, & qui contient les noms des 119 Gentilhommes, qui, en 1423, défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois. Il eut pour fils :

PIERRE, auteur d'une branche;
Et THOMAS, qui ſuit.

THOMAS DE LA BROISE ayant été condamné, ainſi que ſon frère, avec trop de précipitation par *Montfault*, ils ſe pourvurent auſſitôt devant le Roi LOUIS XI, qui tenoit ſa Cour à Chinon. Il leur donna des Lettres pour procéder à l'examen de leurs titres, & un Commiſſaire après cet examen les maintint dans leur qualité de *Nobles*. L'original des Lettres & du Jugement de maintenue eſt dans les mains de M. DE LA BROISE-*la-Rivière*. Tous ceux qui portent le nom DE LA BROISE deſcendent de THOMAS, qui épouſa *Yvonne Allard*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Tourelle & de la Roupelière, & eut entr'autres enfans :

PIERRE DE LA BROISE, Ecuyer, Seigneur de la Graverie, marié à *Jacquette*, ou *Jacqueline de Malherbe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Garnetot. Un *Mémoire domeſtique* lui donne pour enfans :

1. THOMAS, marié à *Suſanne de Vaubarel*, dont la poſtérité ne ſubſiſte plus;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. RICHARD, rapporté après ſon frère;
4. Et JEAN DE LA BROISE, qui viendra en ſon rang.

CHARLES DE LA BROISE, Chevalier, ſe maria à *Jeanne de Sauccex*, dont il eut :

1. PHILIPPE, dont la poſtérité eſt éteinte;
2. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN DE LA BROISE ſe maria à *Marguerite Gautier*, de laquelle naquit :

CLAUDE DE LA BROISE, Ier du nom, Chevalier, qui, de *Marguerite du Meſnil-Adelée*, eut :

CLAUDE DE LA BROISE, IIe du nom, qui épouſa *Marguerite le Marié*, fille du Seigneur de Garantière & de Saint-Quentin, dont la poſtérité ſubſiſte.

RICHARD DE LA BROISE, troiſième fils de PIERRE, & de *Jacquette de Malherbe*, épouſa *Marie de Belcé*, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et ROBERT, rapporté après ſon frère.

CLAUDE DE LA BROISE ſe maria à *Jeanne du Rozel*, de laquelle naquit :

ANDRÉ DE LA BROISE, Ier du nom, Sieur de la Rivière, qui de *Françoiſe Halé* eut :

ANDRÉ DE LA BROISE, IIe du nom, marié à *Jacqueline Avenel*, fille de *Robert Avenel*, Ecuyer, de laquelle ſont nés :

1. & 2. JEAN & DANIEL, Ecuyers, Sieurs de la Rivière.

ROBERT DE LA BROISE, ſecond fils de RICHARD, & de *Marie de Belcé*, épouſa *N.... du Roſel*, fille du Seigneur de Saint-Germain, du Crioul, ſœur de l'Abbé *du Rozel*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & Abbé de Sévère, & d'*Avoye du Rozel*, Fondatrice des Urſulines de Vire, qui a vécu près de 100 ans, en menant une vie très-édifiante. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. THOMAS, rapporté après ſon aîné;
3. GUILLAUME, qui viendra en ſon rang;
4. MICHEL, qui laiſſa une fille unique, morte en 1707, veuve de *Henri le Couturier*, Ecuyer, Sieur de Neuville, tué à la bataille de Steinkerque, le 3 Août 1692, commandant un Bataillon du Régiment du Roi;

5. Et Côme, Religieux de St.-Bernard, élu Abbé de Lieu-Dieu en 1638, ensuite de Beaubec. Le P. Artus de Monstier en parle en ces termes: *Mox illîc reformationem piè introduxit, sacra accrevit, vetera resarcivit, cuncta in melius restauravit.*

Pierre de la Broise, Ecuyer, Seigneur de Chalange & de la Cour-du-Bois, se maria à *N... de la Perronière*, Dame de Poiriers dans la Province du Maine, où cette branche s'est établie depuis cette alliance. Il eut pour fils:

Jean de la Broise, Ecuyer, qui de *N.... le Clerc* laissa:

N... de la Broise, Ecuyer, Sieur de Chalange.

Thomas de la Broise, second fils de Pierre, Sieur de Chancé, a été père de:

Jean de la Broise, Ecuyer, qui, d'*Olive de Vaubarel*, a eu:

Jean-Épiphane de la Broise, Ecuyer, marié à *Elisabeth de Saint-Genis*, fille de *Nicolas de Saint-Genis*, Ecuyer, Seigneur des Hammeaux, & de *Marie Artur*, dont sont issus:

1. Nicolas, Sieur de la Chevrenaye, marié, en 1711, à *N... Achard*, dont il a laissé une fille, mariée au Sieur d'*Anfernet;*
2. Et N..., mariée à *N... Achard*, Seigneur du Pax-de-Lavente, frère de la femme de Nicolas.

Guillaume de la Broise, troisième fils de Robert, Sieur du Châtelier & du Mesnil-Ozerne, mourut à Avranches le 11 Février 1692, âgé de 92 ans, laissant de *Bertranne de Charton*:

Pierre de la Broise, Seigneur du Mesnil-Ozerne, marié 1° à *N....*, & 2° à la fille de *Madelon du Taillis*, Ecuyer, Seigneur de Lanfrière. Il eut du premier mariage:

1. Guillaume, qui suit.

Et du second:

2. N...., mariée au Seigneur de *Saint-Quentin* & de la Garantière.

Guillaume de la Broise épousa 1° *Susanne-Agnès le Mercier;* & 2° *N... Vivien,* fille de *René Vivien*, Ecuyer, Seigneur de la Champagne. Du premier lit sont nés:

1. N..., Seigneur du Mesnil-Ozerne & de Grandville;
2. Et une fille.

Et du second lit:

3. Et Jean.

Jean de la Broise, nommé dans un autre *Mémoire domestique*, aussi fils de Pierre & de *Jacqueline de Malherbe*, épousa 1° *Michelle Payen*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Plan; & 2° *Jeanne Cheval*, fille de *Philippe,* Seigneur de la Roufraie. Il eut du premier mariage:

1. Bertrand, qui suit;
2. Christophe.

Et du second:

3. Eustache, Religieux Carme;
4. Et Guillaume.

Bertrand de la Broise, Ier du nom, épousa, par contrat du 21 Mars 1496, *Marie le Royer*, fille de *Fabien*, Ecuyer, Sieur de la Bresolière, & de *Jeanne de la Lande*, dont:

1. Claude;
2. Jacques, qui suit;
3. Et Julien, Religieux.

Jacques de la Broise se maria à *Jeanne Fromont*, fille de *Guillaume,* de laquelle il eut entr'autres enfans:

1. Ambroise, Religieux Dominicain;
2. Bertrand, qui suit;
3. Et Pierre, tué au siège de Domfront, en 1574.

Bertrand de la Broise, IIe du nom, épousa, par contrat du 28 Mars 1583, *Georgette de Pency*, fille de *Jean de Pency,* Ecuyer, Seigneur de Norolles, & de *Guillemette de Bagars*, de laquelle sont nés:

1. Philippe, qui suit;
2. Et Louise, épouse de *Nicolas Turgot*, Ecuyer, Sieur de la Motte.

Philippe de la Broise, Ier du nom, se maria, par contrat du 2 Juillet 1614, à *Marie de Heudex,* fille de *Jean de Heudex*, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, & de *Marie Rupure*, dont:

1. Gaspard, tué à la bataille de Homecourt, en 1663;
2. Nicolas, qui suit;
3. Et Jacques.

Nicolas de la Broise, Ecuyer, épousa, en 1650, *Marguerite le Veau*, fille de *Julien le Veau*, Ecuyer, Sieur de Benoiseau, & de *Diane le Chevalier,* fille de *Barthélemy,* qui hérita de la Terre du Mesnil-Jean, par le décès de *Claude le Chevalier*, son frère, mort sans hoirs. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, dont deux seulement ont laissé postérité, savoir:

1. Philippe, qui suit;

2. Et Henri-François, rapporté après ſon frère.

Philippe de la Broise, Ier du nom, Seigneur du Meſnil-Jean & de la Papionière, obtint en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Créquy, par Lettres-Patentes de 1690, la *Réunion* des Fiefs du *Meſnil-Jean* & de la *Papionière*, en *plein Fief de haubert*. Il épouſa, par contrat du 28 Janvier 1681, *Françoiſe de Tournebu*, fille de *Tanneguy*, & de *Charlotte de Nollent*. Il eut:

1. N...... mort jeune;
2. Jacques-Philippe, qui ſuit;
3. Marguerite-Françoise;
4. Et Marie-Susanne, Religieuſe à la Viſitation d'Alençon.

Jacques-Philippe de la Broise mourut ſans enfans, en 1741; il épouſa, en 1735, *Anne Guyon*. *Marguerite-Françoiſe*, ſa ſœur & ſon héritière, vendit en 1750 la Terre du Meſnil-Jean, & mourut peu de tems après. Cette Terre a été retirée par le feu Comte de *Briouze*.

Henri-François de la Broise, ſecond fils de Nicolas, & de *Marguerite le Veau*, Seigneur de Chamfremont, & enſuite de Sainte-Marie-la-Robert, ſervit en qualité de Lieutenant au Régiment d'Enghien Infanterie, & fut enſuite Guidon de l'arrière-ban du Maine. Il vendit en 1695 la Terre de Chamfremont, pour acquérir celle de Sainte-Marie-la-Robert de *François Guyon*, ſon couſin, qui avoit hérité en partie de *Claude le Chevalier*, ſon grand-oncle, frère de *Diane* & de *Renée le Chevalier*. Celle-ci eſt aïeule du Sieur *Guyon*. Il mourut en 1725. Il épouſa, le 5 Mars 1682, *Marie-Léonore des Parhes*, fille & héritière en partie de *François des Parhes*, Ecuyer, Seigneur de Chamfremont & de la Bellière, & de *Catherine Fournil*, & laiſſa:

Henri-Charles de la Broise, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, mort en 1739. Il épouſa, en 1723, *Marie-Henriette-Cécile-Céſarine le Bœuf*, dont:

Marie-Henriette-Cécile de la Broise, fille unique.

Les armes: *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois molettes de même*, 2 *en chef &* 1 *en pointe, chargées de* 2 *jumelles d'or*.

BROISSET, dit auſſi BROSSET, en Orléanois. La branche des Seigneurs d'*Arconville* ſupprimoit les *trois trèfles* de ſes armes. Hector de Broisset, dit Brosset, fils de Louis, Seigneur d'Arconville, & d'*Eléonore du Faur*, fut élevé Page de M. Gaston de France, Duc d'Orléans, & devint Seigneur d'Arconville, en la Paroiſſe d'Outarville-au-Conins en Beauce. Il épouſa *Charlotte-Frétart*, fille unique de *Claude*, Chevalier, Seigneur d'Outarville, & d'*Eſther de Prunelé-Guillerval*, dont un fils & deux filles, qui n'ont point laiſſé de poſtérité. La dernière fille ſurvivante vendit la Terre d'Arconville à *Jean-Louis Thiroux-de-Lailly*, Fermier-général, mort le 19 Juillet 1742, dont le fils Louis-Lazare Thiroux-de-Lailly, Conſeiller au Parlement, la poſſède aujourd'hui.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent chargé de trois trèfles arrachés de ſinople, & accompagné de trois gerbes d'or,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

* BROISSIA, en Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon. Par lettres du mois d'Octobre 1691, regiſtrées à Beſançon & à Dôle, les Terres & Seigneuries de Broissia, de *Montagna*, *Annotres*, *le Saulcois*, *Villangrette*, &c., furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de Broissia, en faveur de *Jean-Claude-Joſeph Froiſſard-de-Broiſſia*. Par d'autres Lettres du mois de Mai 1739, les Terres & Seigneuries de *Ville* & de *Noidans* furent unies & érigées en *Comté*, ſous le nom de Broissia, en faveur de *N.... Froiſſard*, Seigneur de *Broiſſia*.

BRON-LALIEQUE (de), famille noble & ancienne, de laquelle étoit *Jeanne de Bron-Lalieque*, mariée à *Albert de Sallemard*, Chevalier, vivant en 1441, fils de *Guillaume*, IIe du nom, & d'*Antoinette de Varennes*, dont poſtérité. Les armes: *d'or, à la faſce de ſable, accompagnée en chef d'un lion de même, iſſant de ladite faſce*.

BRONDINEUC, autrement appelé broon-dit-neuf, porte comme *Broon*, ci-après.

BRONGNON: *de ſinople, à trois pals ancrés d'or, poſés* 2 *&* 1; *au chef de même, chargé d'un écu de gueules, ſurchargé de neuf annelets d'argent*.

BRONOD: *d'azur, au cœur enflammé d'argent; au chef de même, chargé de deux branches de laurier de ſinople, paſſées en ſautoir, & formant une couronne.*

BROON, Seigneur de Fourneaux en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue *dans sa Noblesse* le 7 Juillet 1667. Cette Maison, originaire de Bretagne, tire son nom d'un ancien Château qu'on nommait *Broon* ou *Bron*.

La Roque dit que deux frères jumeaux, nommés l'un ROBERT, & l'autre HAMON, eurent un différend sur le droit d'aînesse, pour savoir auquel des deux appartenoit le château DE BROON. Pour les accorder la Seigneurie fut partagée par un Duc de Bretagne l'an 1185, & la moitié, où étoit le château de *Broon*, tomba à ROBERT, dont la postérité, qui a tombé en quenouille, a fait passer cette Seigneurie dans la Maison de *du Guesclin*. HAMON, dont nous rapporterons ci-après la filiation, possédoit l'autre moitié sous le nom de *la Brondinière*.

JEAN DE BROON, issu de ROBERT, fut reçu avec 14 autres Ecuyers à Corenzich le 1er Octobre 1388. Messire GUILLAUME DE BROON assista aux Etats de Bretagne en 1420. JEAN DE BROON, qui étoit de la Maison d'ARTUS, Comte DE RICHEMONT, Connétable de France, depuis Duc de Bretagne, fut fait *Chevalier* l'an 1440, au siège de Bray-sur-Seine; dans un titre de 1442, il est qualifié de *Messire Jean de Bron, Chevalier*.

OLIVIER DE BROON, ou DE BRON, se trouva à la bataille de Formigny, en 1450, où les Anglois furent défaits, & au siège de Vire avec Olivier Quelen, & autres Bretons, pour le service de la Couronne de France.

HAMON DE BROON, Seigneur de la Brondinière, frère jumeau de ROBERT, Seigneur de Broon, eut un fils aussi nommé

HAMON DE BROON, IIe du nom, Seigneur de la Brondinière, qui épousa une fille de la Maison du *Châtelier d'Erac*. Il en eut :

GUILLAUME DE BROON, Seigneur de la Brondinière, qui épousa *Marguerite de Tremereuc*, dont :

GUILLAUME DE BROON, IIe du nom, Seigneur de la Brondinière, marié à *Marguerite le Moine*, mère de JEAN, OLIVIER, qui suit, & de THOMAS DE BROON.

OLIVIER DE BROON, Seigneur de la Brondinière, épousa *Macée de Tillet*, dont il eut :

FRANÇOIS DE BROON, qui acquit la Terre de *Fourneaux*, & fut premier Pannetier de la Reine ANNE DE BRETAGNE, qui lui fit épouser, 1° vers 1491, *Miramonde de Barasanon*; & 2° *Françoise le Vasseur*. Il eut de cette dernière :

JEAN DE BROON, Seigneur de la Brondinière, de Fourneaux & du Val, qui se maria, en 1541, à *Claude de Bernezai*, dont :

CLAUDE DE BROON, Seigneur de Fourneaux, Ambassadeur en Angleterre, qui s'allia avec *Françoise le Verrier*, dont :

JACQUES DE BROON, Seigneur de Fourneaux, allié avec *N....... Bariot*.

Les armes : *d'azur, à la croix d'argent, frettée de gueules*.

BROQUARD, en Franche-Comté. On peut, dit un *Mémoire domestique* envoyé, juger de l'ancienneté de cette famille, par le testament de Dame *Marguerite de Banan*, en date du 29 Juin 1427, qui rappelle HUGUENIN BROQUARD-DE-MONTBELIARD, Seigneur de Ternuay, & Dame *Anselin*, son épouse. Les *Banan* sont qualifiés dans ce testament de *Chevaliers*.

La Généalogie des BROQUARD est pleinement vérifiée par une requête présentée aux 28 Notables de la cité de Besançon, & enregistrée dans les Livres-Journaux de l'Hôtel-de-Ville.

Il est prouvé que PONCET BROQUARD & *Alix de Beurreville* ont eu pour fils ÉTIENNE BROQUARD, qui épousa *Marguerite de Crozey*, dont RICHARD BROQUARD, marié à *Marguerite de Marnay*, fille de *Jean de Marnay*, & de *Simonette de Cul*. De ce mariage vint noble CLAUDE BROQUARD, qui s'allia à *Françoise Rougemont*. De ce mariage vint :

JEAN BROQUARD, fait Gouverneur de Besançon en 1581. Il mourut le 17 Février 1622. On lit sur son tombeau, qui est au milieu de l'Eglise des Carmes de cette Ville, son épitaphe, conçue en ces termes : *Hic jacet nobilis* JOANNES BROQUARD, *dùm vixit, civis & Co-gubernator Bizuntinus Dominus à Lavernay*, &c. Il épousa, par contrat passé le 23 Octobre 1561 (par-devant *Daniel*, Notaire), *Christine Monnier*, & eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Longueville, qui fut Gouverneur des Princes de Furstenberg;
2. JEAN-RÉAL, Chanoine en l'Eglise Métropolitaine de Besançon;
3. JEAN-ANTOINE, mort jeune;
4. Et ETIENNE, qui suit.

ETIENNE BROQUARD, Seigneur de Lavernay, Gros-Bois, &c., donna sa Requête aux 28 Notables de la Cité, & se fit adjuger la première

place au rang des Nobles, après le Préſident. La Requête & l'appointement ſur icelle ſont enregiſtrés dans les Livres-Journaux de la Ville à la date du 26 Juin 1638. Il épouſa, en 1616, *Jeanne-Antoinette Bichet*, fille de noble *Pierre Bichet*, Gouverneur de la Cité, & eut :

1. Désiré, qui leva une Compagnie de 200 hommes, & fut tué en 1674, en défendant les murs de la ville de Beſançon ;
2. Et François, qui ſuit.

François Broquard fut reçu aux Etats le 12 Janvier 1657, & le 18 il y prit ſéance, & y donna ſa voix délibérative, comme l'un des autres Gentilshommes. Il avoit épouſé, le 28 Juillet 1655, *Jeanne Petrey*, fille de Meſſire *Jean-Baptiſte Petrey*, Chevalier, premier Préſident de la Cour de Dôle, Baron de Longwy, & de *Suſanne Courvoiſier*. De ce mariage ſont nés :

1. Charles-Emmanuel, qui ſuit ;
2. Et Étienne, qui s'eſt diſtingué au ſervice de l'Empire, où il eſt mort Commandant à Peſth en Hongrie le 24 Juin 1719.

Charles-Emmanuel Broquard, Seigneur de Lavernay, s'eſt marié, le 11 Février 1721, à *Etiennette-Thérèſe Ramel*, fille de *Pierre-François Ramel*, Ecuyer, Seigneur de Buſſières, & d'*Anne-Pierre Hugon*, d'une famille annoblie par l'Empereur Charles-Quint, le 24 Février 1530. De ce mariage eſt né :

Pierre-Etienne-François Broquard, reçu Conſeiller au Parlement de Beſançon le 8 Mai 1747. Il s'eſt marié, le 21 Juillet 1749, à *Marguerite-Thérèſe le Bas-de-Clévand*, fille de Meſſire *Joſeph le Bas-de-Clévand*, Marquis de Bouclan, Conſeiller au même Parlement, & de *Marie-Thérèſe Hermand de Varignoles*. De ce mariage ſont nés :

1. Charles-Emmanuel-Bruno-Marie, Seigneur de Lavernay, né le 11 Mars 1752, reçu Chanoine-Coadjuteur en l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon, dont il a pris poſſeſſion le 13 Juillet 1768, après avoir fait preuve de 16 quartiers de Nobleſſe, tant paternels que maternels ;
2. Claude-Ferdinand, né le 13 Avril 1754 ;
3. Jean-Baptiste, né le 17 Octobre 1755 ;
4. Charles-Nicolas-Joseph, né le 24 Août 1759.
5. Marie-Josèphe-Gertrude, née le 21 Novembre 1750 ;
6. Pierrette-Thérèse, née le 20 Avril 1760,
7. Et Catherine-Marie-Mathurine, née le 9 Novembre 1767.

Les armes : *de gueules, à deux faſces d'argent, accompagnées de trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BROSSARD, en Touraine. Suivant un *Tableau généalogique* & *hiſtorique* imprimé à Tours en 1766, cette famille eſt établie en France depuis 1289. Elle eſt diviſée en 12 branches, qui toutes ont pour auteur Antoine de Brossard, Ier du nom, né en 1289, fils naturel de Charles de France, Comte de Valois, fils puîné de Philippe *le Hardi*, & d'Hélène de Brossard.

Il y a tant de confuſion dans la généalogie de cette famille, qu'il ne nous eſt pas poſſible d'en donner une filiation ſuivie & exacte. Nous nous contenterons de dire qu'il y a une branche établie en Normandie, dont les armes ſont : *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or, au bâton d'argent en bande, brochant ſur le tout.*

Une autre en Anjou, qui porte pour armes : *de ſable, à trois fleurs-de-lys d'or, à un bâton de gueules en barre, brochant ſur le tout.*

Une autre en Champagne, aux environs de Châlons, qui porte : *d'azur, à une main gantelée d'or en face, qui tient ſur ſon poing un oiſeau de proie d'argent, accompagnée de trois fleurons de lys, chacun ſoutenu d'une moucheture d'hermines d'argent.*

Un autre qui réſide en Bretagne & a pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs-de-lys d'or.*

Il y a la branche des Seigneurs de Broſſard, Ecuyers, Sieurs de *la Gautraye*, qui porte : *d'argent, à trois fleurs-de-lys mi-parti d'azur & de gueules, à la cotice de gueules, brochante ſur le tout.*

Les branches diſperſées en Anjou & en Touraine ont pour chef N..... Brossard de la Brahaniede, réſidant à *Parcé en Anjou*, & N..... de Brossard de Saint-René, qui, originaire de Pilmil au Maine, réſide actuellement à Tours. Tous les deux ont pour armes : *trois fleurs-de-lys d'or en champ d'azur, à la bande d'argent, brochante ſur le tout.*

Ces diverſes armes ont été vérifiées en différens tems par M. de *Machaut*, Intendant d'Orléans en 1667.

BROSSARD, autre famille établie en Normandie, Election de Vire, qui fut annoblie en 1659, dans la perſonne de Gilles Bros-

SARD, qui fut maintenu dans sa Noblesse en 1666, & obtint aussi des Lettres-Patentes, pour changer son nom en celui de BROSSARD, que sa postérité a retenu depuis. Les armes : *de sable, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besans, & en pointe d'une molette d'éperon, le tout de même.*

BROSSARD-LONNETIERE est une terre que la famille de BROSSARD possédoit dans le XV[e] siècle, aux environs de Condé-sur-Néreau; cette ancienne noblesse a été maintenue par une Charte de HENRI IV, de 1598, par Arrêt du Conseil de 1667; les armes de cette famille se voient encore en une Chapelle de l'Eglise de St.-Martin-de-Condé, bâtie avant le XIV[e] siècle, dans laquelle les BROSSARD-LONNETIÈRE ont leur tombe depuis ce temps. La Roque, à l'article BROSSARD, fait mention d'un accord passé entre JEAN & THOMAS BROSSARD, Ecuyers, pour la réparation d'une Chapelle qui est dans l'Eglise de Saint-Martin-de-Condé, proche le Presbytère. On voit dans l'inventaire de *Jean de Serre*, que

I. GAUTIER, Sire de Broffard, fit entrer un convoi, en 1426, dans la Ville de Montargis, assiégée par les Anglois, & qu'il fut fait ensuite Officier-Général & Gouverneur de la Fère; il eut pour fils :

II. FRANÇOIS BROSSARD, Seigneur de la Lonnetière, qui fut aussi Officier-Général, sous Louis XI, & laissa pour fils JEAN BROSSARD, I[er] du nom, Seigneur de la Lonnetière, reconnu noble par Lettres-Patentes du Roi HENRI IV, & qui se maria avec *Marguerite Germain*, dont il eut :

III. JEAN BROSSARD, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de la Lonnetière, qui épousa, en 1504, *Jeanne le Foulon*, de laquelle il eut :

IV. JEAN BROSSARD, III[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, qui se maria, par contrat passé devant les Tabellions de Clessy & Saint-Lambert, le 16 Février 1539, à *Anne le Bailli*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur des Eaux, dont il eut entr'autres enfans :

1. GILLES, qui suit;
2. JEAN, Auteur de la branche des Seigneurs de *Grosmesnil*, établie en Normandie, rapportée ci-après ;
3. Et GUILLAUME, auteur de la branche éteinte des Seigneurs de *la Lonnetière*, n'ayant laissé que deux héritières.

V. GILLES BROSSARD, Ecuyer, Seigneur de Breneau, tint le parti de son Souverain dans les troubles de la ligue, ainsi que ses frères, qui servoient dans l'armée du Roi, & qui avoient été tués à son service. Il avoit épousé, en 1570, *Gratienne de la Marre*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Breuil, & de *Jeanne Cairon*, dont il eut :

1. CONSTANTIN, qui suit;
2. JACQUES, dont l'héritière a passé dans la Maison de *St.-Germain d'Astremont*.

Et plusieurs filles, mariées dans des familles nobles.

VI. CONSTANTIN DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur de St.-Martin, épousa, en 1600, *Jeanne de la Pommeraye*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel, dernier de sa famille, qui descendoit en ligne directe de *Josselin de la Pommeraye*, Fondateur de l'Abbaye de Notre-Dame-du-Val, Diocèse de Bayeux, & de *Jeanne de Montefton*, du pays du Maine; de ce mariage vint :

VII. JULIEN DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel; il épousa 1° *Gabrielle de Saint-Germain*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Rouvron, & de *Gillette Milet*; & 2° en 1648, N... *Gosselin*, veuve d'*Antoine de Quesnel*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. CONSTANTIN, Cornette de Cavalerie, tué dans les lignes d'Arras ;
2. JEAN-JACQUES, qui suit ;
3. Et HERCULE, auteur de la branche de *Brincaux*, établie à St.-Martin-de-Condé.

VIII. JEAN-JACQUES DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel, épousa, en 1676, *Marie-Thérèse de la Lande*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Détroit & du Valcorbet, & d'*Anne Feslard*; il eut :

1. ANTOINE-CONSTANTIN, qui suit;
2. GUILLAUME, Capitaine de Cavalerie, tué en 1708, en détachement;
3. Et SUSANNE, mariée à *Pierre Dusausay*, Secrétaire du Roi.

IX. ANTOINE-CONSTANTIN DE BROSSARD, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel, Gendarme de la Garde du Roi, épousa, en 1704, *Marie-Claire Jouenne*, fille d'*Hercule*, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny & de Pancy, Capitaine-Lieutenant des Gardes de la Porte, & de *Claire Rouffin*, dont sont issus :

1. JOSEPH-XAVIER, qui suit;
2. THOMAS, Seigneur *du Détroit & du Valcorbet*, tige de la branche établie près de Falaise;

Et deux filles, Religieuses, l'une à Nivet-Cali-

vet, & l'autre à Vignati, Diocèse de Séez.

X. Joseph-Xavier de Brossard, Ecuyer, Seigneur des Isles-Bardel, ancien Capitaine au Régiment de Médoc, né en 1705, vivant en 1771, demeurant en son Château des Isles-Bardel-sur-Orne, Election de Falaise, marié, en 1736, à *Marie-Madeleine de Marseille*, fille & héritière en partie de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Chatellière, & d'*Anne Poret du Boisandré*; de ce mariage sont nés:

François-Constantin, Sous-Aide-Major au Régiment du Colonel-Général, Dragons, en 1773;

Et deux filles, l'une mariée à *Jean le Hanquier*, Ecuyer, Seigneur de la Beslière, dont plusieurs enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Grosmesnil, *établie en haute Normandie.*

V. Jean de Brossard, Ecuyer, Seigneur de la Mausonière, second fils de Jean, IIIe du nom, & d'*Anne le Bailli*, épousa, en 1584, *Anne Blanchard*, dont il eut:

VI. Pierre de Brossard, Ecuyer, Seigneur du Manoir, tué à la bataille de Rocroy le 19 Mai 1643, où il commandoit les Enfans-Perdus; il avoit épousé, en 1615, *Esther le Peigné*, fille de *Michel*, Seigneur de Grosmesnil; de ce mariage vinrent:

1. David;
2. Louis, tige de la branche de *Monhue*, Seigneur de Prouville, en Picardie, Election d'Amiens;
3. Et Abraham, qui fut Major de Cavalerie, & ne laissa, de N... *Bayard*, qu'un garçon, Capitaine de Cavalerie, qui se maria, & n'eut que trois filles.

Les armes: *de sable au chevron d'or, accompagné de deux besans en chef, de même & d'une molette aussi d'or en pointe.* Il ne faut pas confondre cette famille avec une autre du même nom & armes, annoblie en 1659, & maintenue, comme nous l'avons dit, en 1666.

BROSSART, en Bretagne: *de sable, à trois fusées d'argent, posées en fasce, surmontées d'une étoile de même.*

BROSSART ou BROSSAUT, même Province: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs-de-lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

BROSSAY (du), branche de du Moulin, qui a possédé long-tems la Terre de ce nom, située en Bretagne dans l'Evêché de Vannes. Voyez MOULIN (du).

BROSSE (de), ancienne & illustre Maison, originaire de Bretagne, qui remonte à

I. Geraud, Vicomte de Brosse, qui vivoit en 1120 & 1136. Il eut d'*Agnès de Liveras*:

1. Bernard, qui suit;
2. Guillaume;
3. Guy, marié à une Dame nommée *Alpays*;
4. & 5. Foulques & Garnier.

II. Bernard, Ier du nom, Vicomte de Brosse, laissa de *Philiberte de Pastoresse*, sœur de *Pierre*, Prévôt de Salles:

1. Bernard, qui suit;
2. Et Berard.

III. Bernard, IIe du nom, Vicomte de Brosse, vivoit en 1175, & épousa *Almodie d'Angoulême*, veuve d'*Amanieu*, Sire d'*Albret*, & fille de *Guillaume*, IVe du nom, Comte d'Angoulême, dit *Taillefer*, dont:

IV. Bernard, IIIe du nom, Vicomte de Brosse, qui laissa de sa femme, dont on ignore le nom:

1. Hugues, qui suit;
2. Guillaume, Archevêque de Sens, mort fort âgé en 1268;
3. Et Ænor, mariée à *Thibaut Chabot*, Seigneur de Roche-Serrière, vivante en 1250, que son mari lui assigna son douaire.

V. Hugues, Ier du nom, Vicomte de Brosse, vivoit en 1256, & eut pour enfans:

1. Hugues, qui suit;
2. Et Roger, auteur de la branche des Seigneurs de *Boussac* & de *Sainte-Severe*, rapportée ci-après.

VI. Hugues, IIe du nom, Vicomte de Brosse, épousa *Isabelle de Deols*, Dame de Château-Meillant, fille aînée d'*Ebbes de Deols*, dont il eut:

1. Jean, Vicomte de Brosse, qui eut:
   Jeanne, Vicomtesse de Brosse, &c., mariée à *André de Chauvigny*, IIe du nom, Baron de Château-Raoul, vivant en 1348;
2. Elie, qui suit;
3. Et Ænor, mariée à *N..... de Sully*, dit *le Boucher*, dont des enfans.

VII. Elie de Brosse, Seigneur de Châteauclos, &c., vivoit en 1326, & laissa de *N...*, Dame de *Fleet*, pour fille unique:

VIII. N... de Brosse, Dame de Châteauclos, &c., qu'elle porta en mariage à *Jean de Prie*, Seigneur de Busançois.

BRANCHE
des Seigneurs DE BOUSSAC *&* DE SAINTE-SEVERE.

VI. ROGER DE BROSSE, fecond fils de HUGUES, Ier du nom, Vicomte DE BROSSE, eut en partage les Terres de Bouffac, Sainte-Severe & de Huriel, & mourut avant 1287. Il avoit époufé *Marguerite de Deols*, fille d'*Ebbes de Deols*, Seigneur de Château-Meillant, dont il eut:

1. PIERRE, qui fuit;
2. GUILLAUME, Evêque de Meaux, puis Archevêque de Bourges & de Sens, mort en 1338;
3. Et BELLEASSEZ, mariée, en 1293, à *Ythier*, Seigneur de *Maignac* en Limoufin & de Cluys en Berry.

VII. PIERRE DE BROSSE, Ier du nom, Seigneur de Bouffac, de Sainte-Severe & de Huriel, mort en 1305, avoit époufé, en 1301, *Blanche de Sancerre*, fille de *Jean Ier*, Comte de *Sancerre*, & de *Marie de Vierzon*, dont:

1. LOUIS, qui fuit;
2. Et PIERRE, IIe du nom, Seigneur de Huriel, vivant en 1321.

VIII. LOUIS DE BROSSE, Ier du nom, Seigneur de Bouffac, de Sainte-Severe, &c., fervit en Saintonge contre les Anglois en 1338, & mourut à la bataille de Poitiers en 1356. Il époufa, 1° *Jeanne de Saint-Vérain*, Dame de Cefy, fille de *Gibaut*, & de *Jeanne de Linières*; & 2° le 27 Mars 1339, *Conftance de la Tour*, morte en 1392, fille de *Bertrand*, & d'*Ifabelle de Levis*. Du premier lit vinrent:

1. MARGUERITE, alliée, en 1343, à *Guillaume Comptour*, dit *le Jeune*, Seigneur d'Apchon;
2. Et BLANCHE, Dame de Cefy, mariée à *Guy de Chauvigny*, Seigneur de Château-Raoul.

Du fecond lit naquirent:

3. LOUIS, IIe du nom, Seigneur de BOUSSAC & de Sainte-Severe, qui fervit fous le Maréchal de Sancerre en 1368, fuivit le Duc DE BOURBON en fon voyage de Barbarie, & mourut à fon retour à Gênes en 1390, ou 1398 felon d'autres, fans poftérité de *Marie d'Harcourt*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Imbault;
4. PIERRE, qui fuit;
5. ISABELLE, mariée à *Guichard de Culant*, Seigneur de Dervant;
6. Et JEANNE, mariée à *Godemar de Linières*, Seigneur de Merville, &c.

IX. PIERRE DE BROSSE, IIIe du nom, Seigneur de Huriel, puis de Bouffac, Sainte-Severe, &c., après la mort de fon frère aîné, mourut le 28 Juillet 1422. Il époufa *Marguerite de Malleval*, fille & principale héritière de *Louis*, Seigneur de *Malleval*, la Forêt, Châteauclos, dont:

1. JEAN, qui fuit;
2. ANTOINETTE, morte jeune;
3. BLANCHE, mariée à *Guerin*, Seigneur de *Brion*;
4. Et CATHERINE, qui vivoit en 1466, mariée à *Blain Loup*, Seigneur de Beauvoir & de Montfaut, Sénéchal de Bourbonnois.

X. JEAN DE BROSSE, Ier du nom, Seigneur de Sainte-Severe, Bouffac, Huriel, &c., Confeiller, Chambellan du Roi & Maréchal de France, rendit de grands fervices à l'Etat & au Roi CHARLES VII, qui, après qu'il l'eut pourvu de l'Office de Maréchal de France, le retint pour être toujours à la garde de fa perfonne avec 100 hommes d'armes & 50 de trait. Il fe fignala à la défenfe de la ville d'Orléans & à la bataille de Patai en 1429, & affifta au facre du Roi, qui le fit fon Lieutenant-Général au-delà des rivières de Seine, Marne & Somme en 1430. Il fervit la même année au fiége de la Charité, qui ne lui fut pas heureux. Il aida auffi, en 1430, à faire lever le fiège que les Anglois & les Bourguignons avoient mis devant Compiègne & Lagny, & mourut en 1433. Il avoit époufé, le 20 Août 1409, *Jeanne de Naillac*, Dame de la Motte-Jolivet, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne Turpin*, dont:

1. JEAN, qui fuit;
2. MARGUERITE, Dame de la Châtaigneraye & d'Ardelay, alliée, vers 1448, à *Germain de Vivonne*, Seigneur d'Aubigné;
3. Et BLANCHE, mariée à *Jean de Roye*, Seigneur de Beaufault & de Bufanci.

XI. JEAN DE BROSSE, IIe du nom, Seigneur de Sainte-Severe, de Bouffac, &c., rendit des fervices confidérables au Roi CHARLES VII, qui le fit fon Confeiller & Chambellan par Lettres du 26 Avril 1449: deux jours après il lui donna la conduite *du ban & de l'arrière-ban* du Berry. Il fe trouva à la journée de Formigny en 1450, & de-là paffa en Guyenne dans la Compagnie du Comte de Dunois qui le fit *Chevalier* à l'entrée de la ville de Bayonne le 21 Août 1451. Ayant été fait Lieutenant-Général de l'Armée du Roi, il

prit Bergerac & Castillon, & contribua beaucoup à la réduction de toute la Province. Il suivit le parti du Roi Louis XI, dans la guerre du Bien-public; ce qui fut cause que le Duc de Bretagne se saisit du Comté de Penthièvre & des autres Terres de Bretagne qui lui appartenoient à cause de sa femme, auxquelles il avoit succédé en 1454, après la mort du Comte de Penthièvre, & dans lesquelles il ne put rentrer de sa vie, quelques poursuites qu'il en fit, ce qui le détermina de céder & transporter au Roi en 1479 tous les droits qu'il pouvoit prétendre au Duché de Bretagne par sa femme. *Jean de Bretagne*, Comte de Penthièvre, son Curateur, lui fit épouser, le 18 Juin 1437, *Nicole de Blois*, Vicomtesse de Limoges, dernière Comtesse de Penthièvre, fille unique de *Charles de Châtillon & de Bretagne*, Baron d'Avaugour, & d'*Isabeau de Vivonne*, Dame de Tors, à condition que leur postérité porteroit le nom & les armes de *Bretagne*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui suit;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs *des Crot* & de *Malleval*, rapportée ci-après;
3. Paule, morte le 9 Août 1479, mariée, par contrat du 30 Août 1471, à *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, Duc de Brabant;
4. Claudine, morte le 13 Octobre 1513, seconde femme, le 11 Novembre 1485, de *Philippe*, IIe du nom, Duc de *Savoie;*
5. Bernarde, troisième femme de *Guillaume Paléologue*, IVe du nom, Marquis de *Montferrat*, selon quelques-uns ;
6. Et Hélène, première femme de *Boniface*, IIIe du nom, Marquis de *Montferrat.*

XII. Jean de Brosse, IIIe du nom, dit de *Bretagne*, Comte de Penthièvre, Vicomte de Bridiers, Seigneur de Boussac, &c., poursuivit inutilement toute sa vie, ainsi qu'avoit fait son père, la restitution de ses Terres de Bretagne: il vivoit encore en 1492. Il épousa, le 15 Mai 1468, *Louise de Laval*, morte en 1480, fille de *Guy*, XIVe du nom, Comte de *Laval*, & d'*Isabeau de Bretagne*, sa première femme. Il en eut:

1. René, qui suit ;
2. Madeleine, mariée 1° à *Janus de Savoie*, Comte de Genève; & 2° à *François*, bâtard de *Bretagne*,, Baron d'*Avaugour;*
3. Isabeau, troisième femme de *Jean*, IVe du nom, Sire de *Rieux*, Maréchal de Bretagne ;
4. Marguerite ;
5. Et Catherine, dite de *Bretagne*, mariée à *Jean*, Baron *du Pont* & de Rostrénan.

XIII. René de Brosse, dit de *Bretagne*, Comte de Penthièvre, Vicomte de Bridiers, Seigneur de Boussac, continua ses poursuites pour la restitution de ses Terres de Bretagne auprès du Roi Louis XII. Il en fit même hommage le 20 Mai 1503, mais il n'y fut point rétabli, & n'en obtint pas davantage du Roi François Ier. Le déplaisir qu'il en eut le porta à quitter la France, & il suivit en Italie le Connétable de Bourbon, au service de l'Empereur Charles V, pour lequel il combattit à la bataille de Pavie le 24 Février 1524, & y fut tué. Il épousa, 1° le 13 Août 1504, *Jeanne de Commines*, morte le 19 Mars 1513, fille unique de *Philippe*, Seigneur d'Argenton & de Talmond, Conseiller & Chambellan du Roi, Sénéchal du Poitou, & d'*Hélène de Chambes-Montsoreau;* & 2° *Jeanne de Compeys*, dite de *Gruffy*. Du premier mariage vinrent :

1. François, mort jeune;
2. Jean, qui suit;
3. Charlotte, mariée à *François de Luxembourg*, Vicomte de Martigues;
4. Et Jeanne, dite de *Bretagne*, mariée, le 11 Mars 1531, à *René de Laval*, Baron de Bressuire, morte sans postérité.

Du second mariage sortit:

5. Et Françoise, dite de *Bretagne*, Dame de Palluau, de Bourg-Charente, &c., morte en couches le 16 Novembre 1558, qui avoit épousé, le 23 Décembre 1545, *Claude Gouffier*, Duc de Roanais, Grand-Ecuyer de France, dont elle fut la seconde femme.

XIV. Jean de Brosse, IVe du nom, dit de *Bretagne*, Duc d'Estampes, Comte de Penthièvre, fut Chevalier de l'Ordre du Roi en 1550, Gouverneur de Bourbonnois, puis de Bretagne. Après avoir cherché les moyens de rentrer en possession du Comté de Penthièvre & de ses autres Seigneuries, il n'en trouva pas de meilleurs que d'épouser la maîtresse du Roi François Ier, à qui ce Prince vouloit donner une dignité à sa Cour. Il assista au Sacre du Roi Henri II, mourut sans enfans à Lamballe le 27 Janvier 1564, & fut enterré en l'Eglise des Cordeliers de Guingamp, dans le tombeau de ses prédécesseurs. C'est pour lui que le *Comté d'Estampes*, qui lui avoit été donné par le Roi François Ier, fut érigé en *Duché* par Lettres du mois de Janvier 1536, registrées le 18 du même mois. Il obtint en-

core l'érection de la *Baronnie de Chevreuse* en *Duché* pour lui & pour sa femme *Anne de Pisseleu*, qui fut fille d'honneur de Louise de Savoie, Duchesse d'Angoulême, & obtint de grands dons de François Ier pour elle & pour son mari. Elle avança ses frères & sœurs & vivoit encore en 1575, qu'elle fit hommage de la Seigneurie de Challuau, de Beaumont & de partie de Villemor.

BRANCHE
des Seigneurs des Crot & de Malleval.

XII. Antoine de Brosse, Ier du nom, second fils de Jean, IIe du nom, & de *Nicole de Biois*, tonsuré le 7 Mai 1462, associé à l'Ordre de N.-D. du Mont-Carmel en 1471, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem en 1481, blessé en 1498 dans un combat sur les côtes de Syrie, se maria, par contrat du 2 Avril 1502, à *Jeanne de la Praye*, fille & unique héritière de *Jérôme*, Seigneur des Crot, dont il eut:

XIII. Ponthus de Brosse, Ier du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, qui fut Capitaine de 60 hommes d'armes, & testa le 9 Septembre 1535. Il avoit épousé, le 6 Septembre 1527, *Marie Sardin*, fille de *Jean*, Seigneur de Beauregard, dont:

1. Antoine, qui suit;
2. Et Charlotte, mariée, en 1548, à *Charles Domas*, Seigneur de Pisey.

XIV. Antoine de Brosse, IIe du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, testa le 2 Mars 1570. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1561, *Catherine Magnin*, fille de *Charles*, Seigneur de Sainte-Colombe, & laissa:

1. Claude, qui suit, qu'il fit son héritier;
2. Et Philibert, Prêtre, Prieur de Montfauvet, auquel il légua 6000 livres.

XV. Claude de Brosse, Ier du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, servit avec honneur les Rois Charles IX, Henri III & Henri IV. Il commandoit pendant les guerres civiles dans les Villes & Châteaux de Beaujeu. Il testa le 2 Septembre 1605, mourut le 28 du même mois & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Beaujeu, où l'on voit son épitaphe. Il épousa, par contrat du 26 Mai 1572, *Anne Grisard*. Ses enfans furent:

1. Claude, qui suit;
2. Et Antoine, Gendarme d'Ordonnance dans la Compagnie du Duc de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France, & depuis Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi. Ayant été compris dans le *rôle des Gentilshommes* pour servir *au ban & arrière-ban* de 1635, il y fut tué. Il épousa, par contrat du 20 Février 1605, *Catherine de Marzi*. Ses enfans furent:
   1. Jacques-Gaspard de Brosse, Enseigne de la Colonelle du Régiment Lyonnois, tué en Piémont;
   2. Et Luc-Adrien de Brosse, dont la postérité est éteinte.

XVI. Claude de Brosse, IIe du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, testa le 14 Avril 1648. Il épousa, par contrat du 9 Octobre 1641, *Catherine Buchet*, fille de *Jean*, Seigneur de Changrenon, & de *Jeanne de Cret*, & eut:

1. Jean;
2. Claude, qui suit;
3. Jérôme, Capitaine au Régiment Lyonnois, & Chevalier de St.-Louis, tué au siège de Turin en 1706;
4. & 5. Marie & Marguerite.

XVII. Claude de Brosse, IIIe du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, qui testa le 12 Avril 1714, épousa, le 3 Janvier 1671, *Marie Chesnard*, fille de *Salomon*, Seigneur des Nuguets & de Montrouge. Ses enfans furent:

1. Salomon, Capitaine au Régiment de Navarre, & Chevalier de St.-Louis, tué par un parti aux portes d'Arras, en se battant avec la plus grande valeur. On voit son épitaphe dans l'Eglise St.-Nicolas-des-Fossés d'Arras. Il n'a point laissé de postérité. Il avoit épousé, par contrat du 1er Mars 1703, *Marie-Anne de Bethz*, veuve du Marquis de *Pechery*, Lieutenant de Roi de la Haute-Alsace;
2. Claude, qui suit;
3. Léonard-Joseph, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de St.-Vincent de Mâcon;
4. 5. 6. 7. & 8. Marguerite, Marie, Aimée, Jeanne & Claudine, toutes restées filles ou Religieuses en l'Abbaye de la Deserte à Lyon.

XVIII. Claude de Brosse, IVe du nom, Seigneur des Crot & de Malleval, Baron de Chavanne, Capitaine au Régiment de Villequier & Chevalier de St.-Louis, qui testa le 27 Mai 1741, épousa, par contrat du 18 Avril 1711, *Catherine Cottin*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Barre & de Saint-Germain-d'Amberieu, & eut:

1. Claude, Ve du nom, Capitaine au Régi-

ment de Picardie, qu'il inſtitue ſon héritier ;

2. Pierre-Michel, Capitaine-Aide-Major au Régiment d'Eu, qu'il rappelle dans ſon teſtament;
3. Et Marguerite, Chanoineſſe à Aix, à laquelle il confirme la penſion qu'il lui avoit donnée ſur ſes biens.

Les armes : *d'azur, à trois gerbes* ou *broſſes d'or, liées de gueules*. La branche des Seigneurs de *Bouſſac* & de *Sainte-Severe*, commencée à *Jean de Bretagne*, Comte de Penthièvre, &c., a porté : *écartelé, aux* 1 *&* 4 de Bretagne; *aux* 2 *&* 3 *d'azur, à trois gerbes* ou *broſſes d'or liées de gueules*, qui eſt de Broſſe. Voyez *les Grands Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 568 & ſuiv. & Moréri.

BROSSE : *d'azur, à trois broſſes d'or, poſées 2 & 1 ; à la bordure componée d'argent & de gueules.*

BROSSE (de), en Bretagne : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à une croix alaiſée d'argent ; aux 2 & 3 faſcé d'argent & de ſinople de ſix pièces.*

BROSSE (la), en Bretagne : *burelé d'argent & de ſable de dix pièces ; au bâton de ſable, brochant ſur le tout en bande.*

BROSSE (la), ancienne famille éteinte, qui a donné un Chambellan de France, ſous le règne de Philippe-*le-Hardi*, dans la perſonne de Pierre, Seigneur de la Brosse, de Langais, &c. Ses richeſſes & la faveur de ſon Prince, dont il abuſa, furent cauſe de ſa diſgrâce. On lui fit ſon procès ſur la fin de 1277 ; & par Arrêt il fut condamné à mort, & ſes biens acquis & confiſqués au Roi. Sa poſtérité a fini à ſes enfans. (Voyez l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.*)

BROSSELOIR-CHALUDET : *écartelé, aux 1 & 4 de ſable, à une faſce d'or ; aux 2 & 3 auſſi de ſable, à deux lions léopardés d'or ; & ſur le tout, auſſi d'or, à un lion de gueules, rampant vers une nuée d'azur, chargée d'une étoile d'or.*

BROSSES (des) ou DESBROSSES, en Normandie. D'après les inſtructions qu'on nous a fait paſſer ſur cette ancienne nobleſſe, elle eſt connue dès le commencement du XIII[e] ſiècle, mais ſa filiation prouvée par titres ne remonte qu'à :

I. Robert des Brosses, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, du Boyhyon, & de Baſtigny, qui vivoit en 1374 avec *Jeanne de la Place*, ſon épouſe ; ce qui eſt prouvé par un contrat d'échange par eux fait en la même année, des Terres de Hardencourt & de Gadencourt contre ladite Terre de Baſtigny. Ce Robert des Brosses, Ecuyer, prit à rente pour 9 livres tournois de rente annuelle de Jean Fromont, Ecuyer, le Fief du Boyhyon avec toutes ſes dignités, détaillées audit contrat en parchemin, paſſé devant *Denis Maleſque*, Tabellion à Evreux, le 15 Mars 1375. Ceci eſt conforme à une preuve de nobleſſe faite devant les Commiſſaires du Roi en 1576, par Hector des Brosses, Seigneur dudit lieu & de Baſtigny. Du mariage de Robert des Brosses vint :

II. Jean des Brosses, qui vivoit en 1396. Son exiſtence eſt prouvée par une Sentence des Commiſſaires du Roi, députés pour la liquidation des franc-fiefs, en date du 15 Janvier 1599, dans laquelle il eſt dit que Jean des Brosses, Ecuyer, alors Seigneur de Baſtigny, avoit fait preuve de ſon ancienne nobleſſe devant les commiſſaires, & qu'il leur avoit repréſenté un aveu du Fief de Baſtigny, en date du 5 Février 1396. Cet aveu fut rendu à la Baronnie d'Ivry, d'où Baſtigny relève. Ce même Jean des Brosses rendit aveu au Roi le 18 Juin 1404, de ſa Terre du Boyhyon, mouvante de la Châtellenie de Conches, & reçut lui-même le 2 Avril 1410, de Pierre Jullien & ſa femme, aveu d'héritages mouvans de ſa Seigneurie de Baſtigny. Le nom de la femme de Jean des Brosses, I[er] du nom, n'eſt pas connu ; mais il en eut :

III. Jean des Brosses, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur du Boyhyon & de Baſtigny, qui rendit aveu au Roi le 22 Février 1416.

IV. Gilles des Brosses, ſon fils, Ecuyer, Seigneur des Broſſes, du Boyhyon & de Baſtigny, épouſa *Eudeline du Buiſſon*, au profit de laquelle il fit un contrat de rente de la ſomme de ſix ſalus d'or, pour en jouir après ſa mort : cet acte en original eſt de 1440. Elle eut la garde-noble de ſes enfans & épouſa 2° *Chardin de Bulleta*. Gilles des Brosses laiſſa ſes enfans en bas âge, ſavoir :

1. Simon, qui ſuit;
2. Et Robine, mariée à *Gilles le Conte*, Ecuyer.

V. Simon des Brosses, Ecuyer, Seigneur du Boyhyon, des Broſſes & de Baſtigny, eſt connu par un aveu que lui rendit le 15 Dé-

cembre 1472, Jean du Bois, par un hommage qu'il rendit lui-même à la Chambre des Comptes de Paris pour le Fief & la Seigneurie du Boyhyon, le 17 Juillet 1487, & auſſi par un Arrêt du Parlement de Rouen du 20 Août 1515, au ſujet des différends qu'il avoit avec Charles de Luxembourg, Baron d'Ivry, pour le droit de nomination à la Cure de Baſtigny. Il épouſa, par contrat du 15 Août 1469, dont on a l'original, *Marie de Melicourt*. Il n'y eſt pas dit fils de GILLES, mais les Sentences des Commiſſaires rectifient l'omiſſion, & dans un acte du 15 Avril 1487, SIMON DES BROSSES eſt dit fils de GILLES. Il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. & 3. GILLES & JEAN.

VI. FRANÇOIS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Bantelu, fit un échange le 10 Février 1502, avec Perrin Audebourg, qui demeuroit à Baſtigny. Il obtint des Lettres Royaux en la Chancelerie le 1er Février 1518, qui caſſèrent une donation qu'avoit faite ſon père, tant à ſon préjudice qu'à celui de GILLES DES BROSSES, ſon frère, à JEAN DES BROSSES, leur frère puîné, à cauſe de ſon mariage, fait en 1515, avec *Jacqueline de Lieurrey*. Il en eut :

VII. JACQUES DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Baſtigny, qui rendit pluſieurs hommages de ce Fief. Le premier, le 25 Août 1546, à Madame d'Eſtouteville, Baronne d'Ivry ; le ſecond, le 29 Septembre 1549, à Diane de Poitiers, Baronne d'Ivry. Il épouſa, par contrat du 5 Décembre 1524, *Anne le Bœuf*, dont entr'autres enfans :

HECTOR, qui ſuit ;
Et CLAUDE, mariée, par contrat du 29 Avril 1563, à *Charles de Courtonne*, demeurant dans la Paroiſſe d'Amfreville.

VIII. HECTOR DES BROSSES prouva ſa nobleſſe devant les Commiſſaires du Roi par titres, en remontant à ROBERT DES BROSSES, Ecuyer, & *Jeanne de la Place*, ſon épouſe, leſquels en 1374 échangèrent leur Terre contre celle de Baſtigny. Ce ROBERT DES BROSSES, comme on l'a dit, étoit Seigneur des Broſſes & du Boyhyon, & HECTOR DES BROSSES, deſcendu de lui au VIIIe degré, fit dépoſer au Greffe d'Evreux, le 8 Novembre 1576, ſa généalogie. Par contrat du 4 Janvier 1570, il amortit 40 livres de rente à Guillaume le Vicomte & autres. Il épouſa, le 25 Novembre 1569, *Iſabeau des Landes*, fille de noble homme *Bertaut des Landes*, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire, &c. De leurs enfans, qu'ils laiſſèrent mineurs, ſuivant un acte de tutelle & de garde-noble, fait au Bailliage d'Ivry le 26 Novembre 1583, on ne connoît que :

IX. JEAN DES BROSSES, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Baſtigny, qui obtint en 1594 exemption du ban & arrière-ban ; il eut en 1599 une décharge des francs-fiefs, & avoit rendu hommage de ſa Terre à la Baronnie d'Ivry le 14 Juin 1597. Il avoit épouſé, le 6 Mai 1597, *Françoiſe de la Noe*, qui étoit veuve, ſuivant un aveu qui lui fut rendu le 1er Juin 1620. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. RENÉ, Ecuyer, Prêtre & Curé de Baſtigny ;
3. VINCENT, Ecuyer, Sieur de Chantelu ;
4. Et GABRIELLE. Ils tranſigèrent tous le 4 Janvier 1599, avec *Françoiſe de la Noe*, leur mère.

X. LOUIS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur de Baſtigny, fut déchargé le 29 Novembre 1636 de la contribution du ban & arrière-ban, à cauſe des Fiefs par lui poſſédés. Il épouſa, par contrat du 1er Juillet 1629, *Marie de Bourge*, fille de *Guillaume de Bourge*, Ecuyer, Seigneur de l'Isle, dont :

XI. NICOLAS DES BROSSES, Ecuyer, Seigneur & Baron de Goulet, Seigneur de Sauçay, obtint de *Céſar*, Duc de *Vendôme*, le 11 Mars 1658, proviſions de Lieutenant des Gardes de la Marine. Il épouſa, par contrat du 26 Mai 1666, *Marguerite de Baignard*, fille de *Nicolas de Baignard*, Ecuyer, Seigneur de la Couture, de laquelle il eut :

Cinq fils, qui ont ſervi & ont été tués ou ſont morts de leurs bleſſures, dont trois à la tête du Régiment de Vendôme ; un d'eux, nommé RENÉ-NICOLAS, étoit Capitaine de ce Régiment ;
NICOLAS, qui ſuit ;
MARIE-HÉLÈNE, née en 1673, & LOUISE-MARIE, née en 1675, reçues à Saint-Cyr au mois d'Août 1686 ;
Et trois autres filles.

XII. NICOLAS DES BROSSES, Baron de Goulet, Cuigny & la Couture, fut Garde de la Marine ; mais ſa famille lui fit quitter le ſervice pour ſe mettre à la tête de ſes biens, & il épouſa, par contrat du 13 Octobre 1710, *Françoiſe-Henriette de la Grange*, fille de Meſſire *François de la Grange*, Chevalier,

Marquis de la Grange, Seigneur de Fontaine & autres Terres, Enseigne des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de ses armées, & d'*Elisabeth-Louise de Salnoë*, dont :

Joseph-Nicolas, qui suit ;

Et Louise-Elisabeth des Brosses *de Goulet*, reçue à Saint-Cyr le 8 Mai 1726.

XIII. Joseph-Nicolas des Brosses, Chevalier, Baron de Goulet, Cuigny, Plainville, la Couture, Fontaine & autres lieux, né le 30 Mai 1718 a commencé à servir en qualité de Cornette dans le Régiment du Duc de Saint-Simon en 1733, fut réformé à la paix de 1737, rejoignit au commencement de la guerre de 1741 son Régiment en la même qualité de Cornette; fut employé avec des Cavaliers de bonne volonté, dans toutes les occasions qui se présentèrent, & où il donna de si belles marques de son courage & de son zèle, que le Duc de Brissac, aujourd'hui Maréchal de France, le choisit pour faire son avant & arrière-garde, avec des Carabiniers de bonne volonté, destinés à faire passer 300 sacs de farine dans le Château de Frouembert; ce qui fut exécuté heureusement, en traversant ce lieu des quartiers ennemis & en les trouvant partout. Le Baron de Goulet y reçut une contusion, & son cheval fut blessé. Cependant il fit des prisonniers, qu'il amena, & le Duc de Brissac en rendit compte sur-le-champ au Cardinal de Fleury, qui lui fit donner une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Chepy en 1742. Il passa avec ce Régiment en Bavière, & servit sous les ordres du Maréchal de Maillebois. Pendant la campagne de 1743, il fit plusieurs actions éclatantes, comme d'avoir arrêté les ennemis avec 50 Maîtres, qui avoient culbuté la Compagnie franche de Rombert, dans une reconnoissance que le Maréchal Comte de Saxe fit faire à Plane. Quelques jours après le Maréchal de Maillebois ayant commandé tous les piquets de l'armée, pour aller reconnoître l'ennemi, la troupe du Baron de Goulet se trouva environnée par les ennemis, au point que ce Général fut obligé de faire pointer le canon pour dissiper les ennemis; ce qui réussit, & le Baron de Goulet les battit, y reçut plusieurs blessures, & ramena toute sa troupe, excepté ceux qui restèrent morts sur la place. Le Maréchal de Maillebois en rendit compte sur-le-champ au Roi, & lui fit avoir la Croix de Saint-Louis en 1741, quoique n'étant que le dernier Capitaine de son Régiment. A l'affaire de Saverne, il demanda au Maréchal Duc d'Harcourt des hommes de bonne volonté, pour aller en avant & reconnoître l'ennemi, qu'il vit de près débouchant sur deux colonnes, pour aller s'emparer de Saverne; & aussitôt il alla à toute bride à Phalsbourg en rendre compte à ce Maréchal, qui fit rétrograder les troupes envoyées pour la défense de cette Place; les ennemis ayant déjà outre-passé la hauteur, & le long de la chaussée, le Baron de Goulet fut de bonne volonté, par ordre du Général, avertir le Marquis du Châtelet de se retirer sur Phalsbourg. Dans cette occasion, le Baron de Goulet fut blessé, & son cheval reçut deux coups de feu. Il ne se signala pas moins à la bataille de Rocoux, sous les ordres du Maréchal Comte de Saxe: la Cavalerie étant dans l'inaction, & ayant aperçu plusieurs fuyards de quelques bataillons, il les ranima & les ramena à la charge aux hayes de Rocoux, où il fut blessé d'un coup de biscayen au ventre. Cette action lui attira beaucoup de louanges de la part du Maréchal Comte de Saxe. A la bataille de Lawfeld, sous les yeux du Roi, où il commandoit le second Escadron de son Régiment, nommé alors Belfond, il y reçut d'abord un coup de canon, qui coupa son cheval en deux, & lui blessa les deux jambes, de façon qu'on fut obligé sur-le-champ de couper ses bottes avec un rasoir; & se sentant encore assez de force pour faire son devoir, il se fit mettre par quatre Cavaliers sur un autre cheval, mena son Escadron à la charge, battit l'ennemi, & resta chargé du Commandement du Régiment, les autres Officiers ayant été tués ou mis hors de combat. Il y reçut encore un coup de sabre, qui lui partagea presque la figure en deux jusqu'au gosier, dont il porte aujourd'hui la cicatrice, un sur la tête & un coup de pistolet. Dans cet état, il eut l'honneur d'aller présenter au Roi un étendart des ennemis, qu'il avoit pris; mais les forces lui manquant aux pieds de Sa Majesté, on fut obligé de l'enlever. Sa Majesté en reconnoissance de tant de bravoure, le fit Lieutenant-Colonel, avec une pension. Heureusement guéri de toutes ses blessures, dont il porte des marques, il n'a pas moins fait paroître de courage & de zèle dans la dernière guerre, à toutes les affaires où il s'est trouvé; comme à la bataille de Crevelt & à celle de Lutzelberg, sous les ordres de M. de Chevert, où il a combattu avec le même

ſuccès. A cette dernière affaire, il fut démonté deux fois & ſes chevaux bleſſés ſous lui, reçut un coup de biſcayen à l'épaule: l'Eſcadron qu'il commandoit prit deux pièces de canon. Il s'eſt trouvé à pluſieurs autres petites actions, dans le détail deſquelles nous n'entrerons pas; a ſenti les effets de toutes les armes dont on ſe ſert à la guerre, & a ſur ſon corps les marques de 15 différentes bleſſures. Le Baron de Goulet eut l'agrément du Régiment de Fleury, Cavalerie; mais il aima mieux reſter Lieutenant-Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie, ci-devant Belfond, à la tête duquel il a donné tant de marques de ſon courage & de ſa valeur, ayant été fait Brigadier le 20 Février 1761. Il eſt Maréchal-de-Camp depuis la promotion du 20 Avril 1768, & a épouſé, par contrat du 10 Octobre 1749, *Marie-Catherine-Jeanne Cureau*, veuve de *Jacques-Bernard de Coëfferel*, dont:

MARIE-YVES DES BROSSES-DE-GOULET, né le 20 Février 1752, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Condé, non encore marié.

Les titres de cette ancienne Nobleſſe ont été préſentés à M. *de Baujon*, Généalogiſte des Ordres du Roi, & ſont, en 1772, entre les mains de M. *Cherin*, ſucceſſeur de M. de *Baujon* en cet Office.

Les armes: *d'argent, au lion de ſable armé & lampaſſé de gueules.*

BROSSES, de Tournay: *d'azur, à trois trèfles d'or, poſés* 2 *&* 1.

BROSSET, Seigneur de la Chevalerie, de la Chaux, la Houſardière, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Août 1666 & le 25 Août 1667, de laquelle étoit JEAN BROSSET, Contrôleur d'Alençon, dont il eſt parlé dans le P. Anſelme, lequel épouſa, vers 1520, *Deniſe Poncher*, nièce d'*Etienne Poncher*, Evêque de Paris, & Garde-des-Sceaux de France, mort l'an 1524.

BROSSET, famille noble de la Ville d'Orange, en Provence, dont étoit PIERRE-LOUIS DE BROSSET, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence le 22 Décembre 1750: il eſt mort, & a laiſſé des enfans de ſa femme, dont on ignore le nom. Les armes: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roſes de gueules.*

BROSSIN, Seigneur de Meré, en Touraine: *d'argent au chevron d'azur.*

* BROU, ou SAINT-ROMAIN DE BROU, Diocèſe de Chartres, Terre & Seigneurie qui eſt une des cinq *Baronnies* du Perche-Gouet qui fut donnée, avec celle d'Alluye, à FLORIMOND ROBERTET. Elle fut le partage de ſon deuxième fils FRANÇOIS ROBERTET, Bailli du Palais, marié à *Jacqueline Hurault*, Dame de Mainci. Leur fille unique, FRANÇOISE ROBERTET, porta la Baronnie de *Brou*, le *Comté de la Guerche*, &c., à ſon mari *Triſtan de Roſtaing*, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France. Sa petite-fille, MARGUERITE-RENÉE DE ROSTAING, mariée à *Henri de Beaumanoir II*, Marquis de Lavardin, devint héritière en 1679, par la mort de ſes frères, de la Baronnie de *Brou*. Sa petite-fille MARIE-LOUISE-HENRIETTE DE BEAUMANOIR, femme de *Jacques-Louis de Beringhen*, Marquis de Châteauneuf, a vendu la *Baronnie de Brou* à *Anne-Barbe de Courſelle*, Dame de Ville, mère d'*Anne-Marie-Barbe de Ville*, première femme d'*Anne-Léon de Montmorency*, Baron de Foſſeux, & mère d'*Anne-Léon de Montmorency*, qui poſſède actuellement cette Baronnie. Voy. MONTMORENCY-FOSSEUX.

BROUART, Seigneur de Chamerolles & d'Aigremont.

GUY DE BROUART, IIe du nom, Seigneur de Chamerolles, eut pour fils:

GUY DE BROUART, Ecuyer, Seigneur de Tréfontaine, qui vendit au Roi 100 liv. de rente ſur Beaugency;

GUILLAUME, aïeul de

ISABEAU DE BROUART, Dame de Chamerolles, qui vivoit en 1390, avec ſon ſecond mari *Jean de Monliari;*

Et JEAN DE BROUART, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance en 1346, père de

JEAN DE BROUART, IIe du nom, Seigneur d'Aigremont, qui mourut en 1400.

Les armes: *d'azur, au ſanglier d'or paſſant.*

BROUAULT, Seigneur de la Motte, en Normandie, Généralité de Caen & Election d'Avranches. M. d'Hozier parle de CHARLES DE BROUAULT, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Barbe, qui avoit épouſé, avant 1600, *Jeanne Mignot*, dont:

FRANÇOISE BROUAULT, mariée, le 23 Octobre 1621, à *Jean Yon*, Ecuyer.

Les armes: *coupé d'azur & d'argent, à la bande de gueules brochante sur le tout, cottoyée de deux étoiles, une d'argent en chef & une de gueules en pointe.*

BROUCHIER, en Provence, famille dont est Jean-Joseph Brouchier, Trésorier-Général de France en 1736, qui a des enfans de son mariage avec la fille du Conseiller *Garidel*. Il porte pour armes: *d'or, à la tour de gueules, sortant d'une mer d'argent.*

BROUCHOVEN. Le Roi Catholique, pour récompense des services de Jean-Baptiste de Brouchoven, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Jacques, Conseiller de Robe-Courte du Conseil Suprême des Pays-Bas & de Bourgogne, Envoyé Extraordinaire en Angleterre, Ambassadeur & Plénipotentiaire à la paix de Nimègue, l'éleva, par Lettres du mois de Décembre 1676, à la dignité de *Comte de Bergeyck*, applicable à quelques Terres des Pays-Bas qu'il lui plairoit acquérir. Il mourut, le 13 Novembre 1681, & avoit épousé 1° *Hélène Forment*, morte en 1673, veuve de *Pierre-Paul Rubens*; & 2° par contrat du 10 Avril 1674, *Marie-Françoise d'Ennetières*, morte le 2 Mai 1700, veuve d'*Henri de Croonendael*. Il eut du premier lit:

Jean de Brouchoven, Comte de Bergeyck, né le 9 Octobre 1644, Surintendant-Général des Finances, Ministre de la Guerre, du Conseil Royal aux Pays-Bas, de tous les Conseils du Cabinet du Roi à Madrid, Ambassadeur & Plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht, créé *Baron de Léefdael*, par Lettres de 1699, qui mourut le 21 Mai 1725. Il épousa, 1° *Anne-Françoise Helman*, morte en 1682, fille de *Philippe*, Seigneur de Léefdael, & de *Barbe Vecquemans*; & 2° par contrat du 3 Mars 1685, *Livine-Marie de Beer*, morte le 28 Avril 1741, veuve de *Gérard van Vilsteren*, Baron de Laerne, & fille de *Nicolas-Ignace de Beer*, Baron de Meulebeke. Il eut du premier lit:

1. Catherine-Ferdinande, Baronne de Léefdael, morte le 17 Novembre 1757.

Et du second lit:

2. Jean-Philippe-Joseph, Baron de Bergeyck, mort le 21 Août 1709;
3. Nicolas-Joseph, né le 27 Octobre 1691, Comte de Bergeyck, qui mourut le 4 Août 1765. Il épousa, par contrat du 5 Février 1720, *Marie-Charlotte-Albertine-Louise de Vischer*, morte le 12 Octobre 1742;
4. Marie-Catherine-Caroline, morte au mois de Mai 1731, qui avoit épousé, en 1718, *Pierre-Engelbert-Martin de la Faille*, Baron de Nevele;
5. Et Marie-Thérèse-Caroline, morte en Avril 1763, qui épousa, 1° par contrat du 21 Février 1716, *Philippe-Théodore-François de Fourneau*, Comte de Cruyckenbourg, mort au mois de Mai 1724; & 2° en 1731, *André de Recourt-de-Licques*, Comte de Licques, mort le 8 Octobre 1752.

BROUDIANT: *d'azur, à la croix d'argent, frettée de gueules.*

♦ BROUE (de la), ancienne famille d'extraction noble, originaire d'Auvergne. Cette Maison a formé deux branches principales: la première, connue sous le titre de Seigneurs de *Gaudelon*, établie actuellement à Moissac, en Quercy; & la seconde à Niort, en Poitou, sous le nom de *Vareilles*.

I. Jean de la Broue, qualifié Noble & Ecuyer, habitoit la Ville d'Aurillac, Diocèse de St.-Flour, en 1420, & portoit pour armes: *d'argent à trois corbins de sable*, 2 & 1. Il eut pour enfans:

François, qui suit;
Et Amaury, resté à Aurillac.

II. François de la Broue, qualifié noble & Ecuyer, épousa, au Vican-les-Gourdon, par contrat du 17 Octobre 1495, noble *Allunguette de Pellegrin*, dit de *Valsergues*, fille de noble *Jean de Pellegrin*, Seigneur de Vican, au Diocèse de Cahors, dont vinrent:

1. Martin, qui suit;
2. Salvi;
3. Et Jean, Chanoine de Sarlat, lequel testa, le 7 Septembre 1572, en faveur de *Françoise de Constantin*, sa belle-sœur.

III. Martin de la Broue, qualifié noble comme ses ancêtres, habitoit la Ville de Gourdon; fonda, le 29 Mars 1549, avec *Françoise de Constantin*, sa femme, une Chapellenie, fit dresser deux procès-verbaux, le 5 Mars & 2 Décembre 1552, qui constatent que ses Maisons furent pillées & brûlées par ceux du parti de la Religion prétendue réformée, & passa un bail à nouveau fief, le 12 Octobre 1555; il fit un testament mutuel avec sadite femme, le 21 Août 1563, laquelle étant devenue veuve, se trouva saisie de son hérédité; elle fit un autre testament, le 28 Mars 1580, devant *Vernilhol*, Notaire Royal de Gourdon; ils eurent de leur mariage:

1. Jean, mort sans alliance;

2. Antoine, qui fuit;
3. Raymond;
4. Thomas, décédé fans alliance;
5. Antoine, que l'on ignore avoir été marié;
6. Jean, dit *le Jeune*, mort fans alliance;
7. 8. & 9. Anne, Clémence & Catherine, toutes trois mortes Religieufes.

IV. Antoine de la Broue, qualifié noble & Ecuyer, Seigneur de Blagnac, Officier-d'Armes dans la Compagnie de St.-Sulpice, puis devenu Capitaine de cette Compagnie; fut déchargé d'une tutelle, à caufe de fa nobleffe, comme il appert d'un acte authentique, paffé à Sarlat devant *Fontalbe*, Notaire Royal, le 26 Septembre 1583 & tefta le 30 Janvier 1593, en faveur de Jean, fon fils; il époufa, en préfence de fes père & mère, *Françoife de Calus*, fille de noble *Pierre de Calus*, & de *Jeanne de Laffalle*, & eut:

V. Jean de la Broue, Ecuyer, Seigneur de Monglieur, né à Gourdon, le 3 Février 1560, qui, ayant été cotifé à la taille par les Confuls de Dommes, en fut déchargé par un Arrêt contradictoire, rendu au Parlement de Bordeaux, le 20 Août 1630, qui, fur la production de fes titres, le maintient dans la qualité de noble, comme noble d'extraction; il avoit époufé, par acte fous feing-privé, le 3 Janvier 1602, rédigé en contrat, le 31 du même mois, devant *Paillie*, Notaire Royal, *Françoife de Lautier*, fille de noble *André de Lautier*, & de *Geneviève de la Porte*, dont il eut:

1. Blaise, qui fuit;
2. Et Jean, Prieur de Bruniquel, & Chanoine de Moiffac.

VI. Blaise de la Broue, Ecuyer, Confeiller au Parlement de Touloufe, le 11 Février 1640, fut appelé à Paris, pour être du Confeil de la Régence, & époufa, par contrat, du 9 Juillet 1633, reçu par *Claivaux*, Notaire Royal, *Jacqueline de Catelan*, fille de *François de Catelan*, & de *Guillarde Defpagne*, & eut:

1. Jean-Joseph, mort jeune;
2. Jean-François, qui fuit;
3. Pierre, Prieur de Bruniquel, nommé à l'Evêché de Mirepoix, en 1679, & mort à Belleftat, Village de fon Diocèfe, le 20 Septembre 1720, âgé de 77 ans;
4. 5. & 6. Françoise, Jeannette & Ursule, mortes Religieufes;
7. Et Marie, mariée, par contrat, du 13 Juin 1670, avec *François de Pelegrue*, Chevalier, Seigneur de Montagudet, Moufquetaire du Roi dans fa première Compagnie.

VII. Jean-François de la Broue, Chevalier, né à Touloufe, le 19 Février 1641, Gouverneur des Ville & Château de Moiffac, en Quercy, fut Garde-du-Corps dans la Compagnie de M. le Duc de Noailles, depuis 1665 jufqu'en 1667, où il leva une Compagnie de Chevaux-Légers, dans le Régiment d'Orléans, qu'il commanda pendant deux ans, que la paix fe fit, & fe trouva réformé jufqu'en 1671, qu'il leva une feconde Compagnie dans le Régiment de Verdelin, Cavalerie; fut fait prifonnier & très-dangereufement bleffé au combat de St.-Jean-de-Pagés, en Catalogne, en 1674; fut choifi parmi les prifonniers qui étoient à Barcelone, au nombre de 3000, pour aller à la Cour moyenner leur liberté, & faire faire le cartel pour l'échange des prifonniers, entre la France & l'Efpagne. Le Roi, en récompenfe de fa miffion & de fes bons fervices, lui donna une gratification de 10000 livres, avec une penfion de 1200 livres, & la promeffe d'un Régiment, où il fut nommé, par Brevet du 20 Juin 1690, à celui de Foix, Infanterie, qu'il a commandé jufqu'en 1695, ayant été nommé auparavant, par Brevet, du 24 Mars 1684, Lieutenant des Maréchaux de France, pour juger les différends des Gentilshommes, & fut chargé, par M. de Crillon, de fe tranfporter fur les côtes de la Saintonge, pour y faire la revue de MM. les Gentilshommes qui y étoient affemblés, les remercier & congédier, de la part du Roi, & de faire donner des certificats à ceux qui s'y feroient trouvés, felon un ordre du 12 Août 1696; il fut affigné pour fa nobleffe devant M. Pellot, Intendant de Guyenne; eut acte de la repréfentation qu'il fit de fes titres, en remontant à noble Martin de la Broue, fon trifaïeul, & fut maintenu dans la qualité de noble & d'Ecuyer, par jugement rendu par cet Intendant, le 23 Juillet 1668, dans lequel font rappelés Jean de la Broue, Ecuyer, & François, fon fils, père dudit Martin; il fut auffi déchargé du droit de Franc-fief, pour fa Terre de Gandelon, fituée en Languedoc, fur le vu de fes titres, par Ordonnance de M. le Gros, Commiffaire Subdélégué de M. de Baville, Intendant de cette Province, du 26 Juin 1693, & encore maintenu dans fa nobleffe, par autre jugement de M. Samfon, Intendant en la Généralité de Montauban, rendu le 20 Mars 1697; il fit fon teftament devant *Efcoubié*, Notaire Royal, le 26 Novembre 1723, & mou-

rut à Moiſſac, le 5 Octobre 1724; il avoit épouſé, 1° par contrat, du 18 Juillet 1678, reçu par *Martin*, Notaire Royal de St.-Cyprien à Moncuq, en Quercy, *Angélique de Crucy-Marcillac*, veuve de *Pierre de Lilhol*, Préſident à la Cour des Aides de Montauban, & fille de *Charles de Crucy-Marcillac-St.-Béarn*, & de *Louiſe le Maſuyer*; 2° le 17 Septembre 1693, devant *Delbriel*, Notaire de Montauban, *Jeanne de Marqueyrel*, dont il n'eut point d'enfans; & 3° *N.... de Roumegoux*, morte ſans poſtérité; du premier lit vinrent:

1. Pierre-Louis, qui ſuit;
2. Blaise, Archidiacre de Mirepoix, mort à Moiſſac en 1748;
3. François, Chanoine de Moiſſac & Prieur de Bruniquel, mort à Paris en 1758;
4. Sylvestre, Bénédictin, mort à Reims en 1758;
5. Henriette, mariée avec noble *Hippolyte Delperé de la Chapelle*, Capitaine au Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, Chevalier de l'Ordre de St.-Louis, puis nommé Lieutenant de Roi à la place de Lauterbourg, morte ſans poſtérité;
6. Et Marie, morte ſans alliance, le 13 Janvier 1776.

VIII. Pierre-Louis de la Broue, Ecuyer, Seigneur de Gandelon, né à Moiſſac, le 7 Mai 1679, reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe, le 13 Septembre 1700, fit ſon teſtament à Montpellier, le 25 Octobre 1721, clos par *Chardenoux*, Notaire Royal, & y mourut le 31 du même mois. Il épouſa, par contrat, paſſé le 31 Mai 1700, devant *Delbriel*, Notaire à Montauban, *Marie-Thérèſe de Borderie*, fille de *Pierre*, Secrétaire du Roi, & de *Jeanne de Marqueyrel*, & laiſſa pour fils:

1. Pierre-François, qui ſuit;
2. Et Jean-François, né à Mirepoix, le 11 Février 1711, ancien Capitaine au Régiment de Dauphiné, Infanterie, & Chevalier de l'Ordre de St.-Louis.

IX. Pierre-François de la Broue, Ecuyer, Seigneur de Gandelon, né à Toulouſe, le 25, & baptiſé le 30 Septembre 1704, inſtitué héritier univerſel, par teſtament de ſes père & aïeul, fut reçu Gouverneur de la Ville de Moiſſac, en Quercy, le 19 Mars 1723, ſur la démiſſion faite en ſa faveur par ſon aïeul, & mourut en ladite Ville, le 20 Décembre 1778; il avoit épouſé, par contrat, paſſé devant *Tournier*, Notaire Royal, le 13 Septembre 1747, *Marie de Couhé*, fille de Meſſire *Jean-Joſeph de Couhé*, & de *Germaine-Etiennette de Ducros*, dont il a eu:

1. Germain-Joseph-Paul, qui ſuit;
2. Jean-François-Joseph, né à Moiſſac, le 7 Août 1755, Sous-Lieutenant, en 1773, au Régiment d'Orléans, Dragons;
3. Marguerite-Jeanne-Françoise, mariée, par contrat, du 6 Janvier 1772, reçu par *Colombier*, Notaire Royal, à Meſſire *Barthélemy de Mazars*, Seigneur d'Alairac;
4. Marie-Cyprienne, mariée, par contrat, du 16 Septembre 1776, à Meſſire *Georges-Jean-Joſeph de Bonnefoux*, Seigneur de Caminel;
5. Et Marthe-Marie-Jeanne, mariée, par contrat, du 13 Juillet 1778, à Meſſire *Guillaume de Lavolvene*, Seigneur de Layraguet.

Germain-Joseph-Paul de la Broue, Ecuyer, Seigneur de Gandelon, né à Moiſſac, le 7 & baptiſé le 15 Janvier 1753, a été reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe, le 9 Septembre 1775, & diſpenſé, attendu les preuves de ſa nobleſſe d'extraction, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 29 Juin ſuivant, du paiement du droit de marc d'or, ordonné par l'Edit du mois de Décembre 1770; il a épouſé, par contrat, paſſé le 31 Décembre 1776, devant *Daubert*, Notaire Royal à Toulouſe, *Marie-Thérèſe de Bernier*, fille de noble *André de Bernier*, Ecuyer, & de *Marie de Teulade*, dont ſont iſſus:

1. Pierre-André, né à Toulouſe, le 14, baptiſé le 17 Novembre 1777;
2. Et Germaine-Marie-Andrée-Sophie, née le 3 Avril 1779.

La branche des Seigneurs de *Gandelon* porte pour armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or à trois corbeaux de ſable, becqués & membrés de gueules, poſés 2 & 1*, qui eſt de la Broue, *& aux 2 & 3 de ſable, à la tour d'or maçonnée de ſable & ſurmontée d'un cordon d'or, paſſé & repaſſé en trèfle*

BRANCHE de Vareilles.

N... de la Broue laiſſa pour enfans:

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Jean-Marie, né le 7 Août 1708, appelé *le Comte de Vareilles*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Chef d'une Brigade des Gardes-du-Corps du Roi, Seigneur de la Motte d'Auteſa, &c., qui épouſa, le 9 Novembre 1731, *Radegonde de Mareillac*, dont:
   1. Nicolas-Marie, né le 21 Avril 1733,

appelé *le Marquis de Vareilles*, Mousquetaire de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & Capitaine de Cavalerie, marié en 1759;

2. Anne-Marie-Jeanne, née le 6 Septembre 1734, mariée, le 21 Juin 1756, à N... *de Cremoux*, Vicomte de Boulois, dont des enfans;
3. Et Thibaut de la Broue, né le 6 Janvier 1742, appelé *le Chevalier de Vareilles*, Capitaine au Régiment de la Reine, Cavalerie.

3. François, né le 15 Novembre 1714, appelé *le Baron de la Broue*, ancien Lieutenant des Maréchaux de France, dans la Province de Poitou, qui épousa, le 21 Septembre 1743, *Marguerite-Céleste-Félicité Maron*, dont:
   1. N..., née le 13 Avril 1745, appelée *Mademoiselle de la Broue;*
   2. N..., née le 14 Mars 1746, appelée *Mademoiselle d'Exireuil;*
   3. N..., née en Avril 1747, appelée *Mademoiselle d'Abigny;*
   4. N..., née en Août 1748, appelée *Mademoiselle de Faye;*
   5. Et N... de la Broue, née en 1749, appelée *Mademoiselle de la Clergerie.*
4. Louise-Antonine, née le 18 Novembre 1712, Religieuse & Secrétaire de l'Ordre de Fontevrault;
5. Et Charlotte de la Broue, née le 21 Octobre 1713, mariée, le 3 Janvier 1731, à *Joseph de Villadon*, Chevalier, Seigneur de la Chevrelière, dont des enfans.

Jean-François de la Broue, né le 12 Octobre 1706, appelé *Baron de Vareilles*, chef du nom & armes, épousa, le 26 Août 1730, *Anne-Henriette du Bois*, dont:

1. Auguste-Jean-François-Antoine, né le 1er Août 1733, Baron de Vareilles-Sommières, Officier au Corps Royal d'Artillerie;
2. François-Henri, né le 4 Septembre 1734, appelé l'*Abbé de Vareilles*, Grand-Vicaire du Diocèse de Metz;
3. Marie-Anne-Françoise, née le 29 Novembre 1739, Religieuse à Fontevrault;
4. Marie-Marguerite, née le 10 Novembre 1740, appelée *Mademoiselle de Vareilles-Sommières*,
5. Henriette, née le 30 Mars 1742, appelée *Mademoiselle de Saint-Romain;*
6. Et Joseph de la Broue, né le 19 Septembre 1744, appelé *le Chevalier de Vareilles*, Officier au Régiment des Grenadiers Royaux d'Ailly.

BROUEL (de), en Bretagne: *de gueules, à un léopard d'argent, semé d'hermines.*

BROUILLARD, en Bretagne: *d'argent, au chevron d'azur.*

BROUILLÉ, BROUILLARD, ou BROUILLAC, Ecuyer, Sieur de la Maingre, famille noble & ancienne, employée dans la recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie, & maintenue le 29 Juillet 1667, dont les armes sont: *losangé d'argent & de gueules; coupé du premier à cinq mouchetures de sable*, 2, 1 & 2.

BROUILLONI, famille originaire d'Angleterre, & habituée à Aups. Elle possède depuis plus de 100 ans, la Seigneurie de Fabrègues, & a toujours rempli depuis ce tems-là les premières Charges de sa Ville. Elle subsiste dans Pierre-Charles de Brouilloni, Seigneur de Fabrègues, pourvu d'un Office de Trésorier-Général de France le 27 Septembre 1749. Les armes: *d'argent, à l'aigle de sable, couronné de même.*

BROUILLY, en Artois. I. Antoine, Ier du nom, Seigneur de Brouilly, en Artois, épousa *Jeanne de Crannes*, dont il eut:

II. Antoine, IIe du nom, Seigneur de Brouilly, qui mourut à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, laissant de *Jeanne de Guysfelle:*

III. Nicolas, Seigneur de Brouilly, auquel Jean, Duc de Bourgogne, fit épouser, l'an 1422, *Marie de Fromentières*, Dame des Terres d'Essey, de Beauvoir, de Corcoy & de la Marcie. Il en eut:

1. Robert, qui suit;
2. Et Antoine, Seigneur de Mainviller, rapporté après son frère aîné.

IV. Robert, ou Robinet de Brouilly, fit hommage au Comte de Beaumont d'un Fief sis à Couval l'an 1473. Il épousa *Jeanne d'Athyes*, Dame de Houin, dont il eut:

Marguerite, Dame de Brouilly, femme de *Morel*, Seigneur de *Saveuse.*

IV. Antoine de Brouilly, IIIe du nom, Seigneur de Mainviller, second fils de Nicolas, Seigneur de Brouilly, & de *Marie de Fromentières*, épousa *Marie de Cais*, dont vinrent:

1. Jean, qui suit;
2. Pierre, Seigneur de Silly, marié à *Françoise de Vieuxpont;*
3. Louis, Seigneur de Chevriers & d'Estour-

mel, Capitaine de Compiègne, qui épousa *Jeanne de Belloy*, Dame de Rosoy;

4. Et MARGUERITE, femme de *Bon de Hangest*, Seigneur du Mesnil-Saint-Georges.

V. JEAN DE BROUILLY, Seigneur de Mainviller & de la Villette, épousa *Antoinette du Pas*, fille d'*Antoine du Pas*, Seigneur de Feuquières, & de *Jeanne de Châtillon*, dont il eut:

1. ANTOINE, qui suit;
2. MADELON, Chevalier de Malte, tué au siège de Malte l'an 1565;
3. FRANÇOISE, femme de *Charles de Herbouville*, Seigneur de Thionville & du Fresnay;
4. Et MADELEINE, Abbesse de Sainte-Madeleine de Bival en 1564.

VI. ANTOINE DE BROUILLY, IVe du nom, Seigneur de Mainviller & de la Villette, employé l'an 1567 dans le Procès-verbal des Coutumes de Montdidier, fut marié 1° à *Esther de la Fayette*; & 2° à *Charlotte d'Aumale*, de la branche de *Haucourt*. Il eut entr'autres enfans du premier lit:

1. FRANÇOIS, qui suit.

Et du second lit:

2. Et MADELEINE, femme de *Claude Savary*, Seigneur de Lancosme, fils de *Claude*, & de *Jacqueline de Villequier*.

VII. FRANÇOIS DE BROUILLY, Seigneur de Mainviller, tué à la bataille de Senlis l'an 1589, avoit épousé *Louise de Halluyn*, fille de *Charles de Halluyn*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, Duc de Halluyn, Pair de France, Seigneur de Piennes & de Maignelers & Gouverneur de Metz, & d'*Anne Chabot*. Il laissa:

1. CHARLES, qui suit;
2. Et NICOLAS, tué en l'Isle de Rhé au service du Roi l'an 1622.

VIII. CHARLES DE BROUILLY, Seigneur de Mainviller, du Mesnil-Saint-Georges & de Saint-Martin, Gouverneur du Castellet, vivoit l'an 1615. Il épousa *Renée de Rochefort*, fille d'*Anne de Rochefort*, Seigneur de la Croisette, & de *Charlotte de Sautour*. Il laissa:

1. LOUIS, qui suit;
2. ANTOINE, rapporté après son frère;
3. ANNE, femme de *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes;
4. Et ISABEAU, femme de *Jacques d'Angennes*, Baron de Poigny.

IX. LOUIS DE BROUILLY, Marquis de Piennes, fut tué devant Arras l'an 1640. Il avoit épousé *Gilonne d'Harcourt*, fille unique & héritière de *Jacques d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, & de *Léonore Chabot*. Il laissa pour fille unique:

MARIE DE BROUILLY, morte l'an 1672, femme de *Henri de Regnier*, Marquis de Guerchy.

IX. ANTOINE DE BROUILLY, Ve du nom, Marquis de Piennes après son frère aîné, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Pignerol, mourut à Paris le 1er Novembre 1676, âgé de 65 ans. Il épousa, l'an 1661, *Françoise Godet*, fille de *Claude Godet-des-Marais*, & de *Jeanne Gravé*, & laissa:

1. OLYMPE, morte à Passy, près de Paris, au mois d'Octobre 1723, qui épousa, le 17 Décembre 1690, *Louis d'Aumont*, Marquis de Villequier, depuis Duc d'*Aumont*;
2. Et MARIE-ROSALIE, morte le 12 Septembre 1735, qui épousa, le 26 Mars 1685, *Alexis-Henri*, Marquis de *Châtillon*, Chevalier des Ordres du Roi.

Les armes: *d'argent, au lion de sinople, armé, lampassé & couronné de gueules*. Supports: *deux centaures*. Cimier: *un centaure*.

BROUSSE DE VERTEILLAC (LA). THIBAUT DE LA BROUSSE, Comte de Verteillac, épousa MARIE-MADELEINE-ANGÉLIQUE DE LA BROUSSE, Comtesse de Verteillac, morte le 21 Octobre 1751, dont:

CÉSAR-PIERRE-THIBAUT DE LA BROUSSE, Marquis de Verteillac, né le 8 Octobre 1729, qui étoit Capitaine dans le Régiment de Penthièvre, Cavalerie, quand il acheta un Guidon de Gendarmerie le 15 Août 1759; il est devenu premier Cornette des Chevaux-Légers de Berry en 1760, & Sous-Lieutenant des Gendarmes de Flandre en 1762 avec Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Gouverneur & Grand-Sénéchal du Périgord. Il a épousé, le 20 Mars 1759, *Louise-Marie de Saint-Quintin*, morte le 9 Juin 1763, fille d'*Alexandre*, Comte de Belet, & de *Marie Peyrenc de Boissieu*, dont:

FRANÇOIS-GABRIEL-THIBAUT DE LA BROUSSE, né en 1763.

BROUSSEL. PHILIPPE DE BROUSSEL, Ecuyer, vivant en 1490, eut de *Marguerite de la Porte*:

CLAUDE DE BROUSSEL, marié, le 12 Janvier 1553, à *Marguerite de Maupeou*, dont:

Pierre de Broussel, Baron de la Pierre, Seigneur de la Neuville, Gouverneur de Troyes, & Ambaſſadeur en Angleterre pour le Roi Henri IV.

Louis de Broussel, ſon fils, commandant la Cavalerie en Piémont ſous le Prince Thomas de Savoie, fut père de

Charles de Broussel, Baron de la Neuville, marié à *Nicole-Françoiſe du Châtelet de Pierrefitte,* dont naquirent:

1. Louis-Joseph, Baron d'Ambronville, par acquiſition de la Baronnie de ce nom, qui eut de *N... de Meſgrigny :*
   Nicole de Broussel, morte ſans alliance après 1742;
2. Armand-Jean, qui ſuit;
3. Charlotte-Elisabeth, mariée à *Pierre-Gaſton de Capizucchi,* dit de *Bologne,* Marquis de Bonnecourt & de Bologne, d'où ſont ſortis le Marquis de *Bologne-Capizucchi,* la Comteſſe de *Vidampierre* & un Abbé, mort Doyen de la Cathédrale de Langres;
4. Henriette, Prieure perpétuelle de Notre-Dame de la Pitié-lès-Joinville;
5. Et une fille, Religieuſe Urſuline à Bar-ſur-Aube.

Armand-Jean de Broussel, Chevalier, Comte de la Neuville, Seigneur de Bailly & de Voilecomte, épouſa, par contrat du 27 Décembre 1716, *Jeanne-Charlotte de Viard-d'Attigneville,* Baronne de l'Empire. Après 22 ans de veuvage, elle s'eſt remariée, en 1763, à *Gaſpard-Hardouin-François d'Ambly,* Marquis des Ayvelles, ancien Capitaine de Dragons & Chevalier de St.-Louis, fils de *Philippe-François,* & de *Marie-Béatrix du Châtelet.* Elle étoit fille de *Jean-Nicolas de Viard-d'Attigneville,* Seigneur de Couſances, &c., & de *Louiſe de Viard-de-Tronville,* ſa ſeconde femme. Elle a eu du premier lit:

1. Antoine-Florent, qui ſuit;
2. Nicolas-Antoine-Augustin, né le 6 Janvier 1736;
3. Charlotte-Joséphine, née le 30 Octobre 1740;
4. Diane, Religieuſe à l'Abbaye de St.-Pierre de Reims, & depuis Prieure de Notre-Dame de la Pitié-lès-Joinville;
5. Louise, Religieuſe à Saint-Pierre de Reims;
6. Madeleine, Religieuſe aux Annonciades de Joinville;
7. Et Bonne-Françoise, Religieuſe Urſuline à Bar-ſur-Aube.

Antoine-Florent de Broussel, Comte de la Neuville, né le 23 Novembre 1734, eſt devenu Baron d'Ambronville par la mort de ſa couſine germaine Nicole de Broussel.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes, & en pointe d'un croiſſant; le tout de même.*

BROUSSORE (de), Seigneur du Pujet & de Virargues: *d'argent, à l'aigle de ſable, accompagné en chef de deux tours de gueules.*

BROUSTAL, près Tréguier: *de gueules, à une croix d'argent, chargée de cinq merlettes de ſable.*

BROYE (de), famille noble & ancienne, dont étoit Hugues de Broye, Chevalier, marié à *Marie de Boulainvilliers,* dont il eut entr'autres enfans:

Nicolas de Broye, Chevalier, Seigneur de Nanteuil-le-Haudouin & de Paſſy en Valois, marié à *Jeanne de Villiers* ou *Villers,* fille de *Jean,* & de Marguerite de Soissons, fille de Thibaut de Soissons, Comte de Moreul, & de *Marguerite Tirel,* Dame de Pois. Il en eut entr'autres enfans:

Marguerite de Broye, Dame de Nanteuil & de Paſſy, mariée à *Henri de Lénoncourt,* IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fils de *Thierry,* & de *Jeanne de Ville,* dont poſtérité.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une bande d'azur, accompagnée de ſix merlettes de même, poſées en orle,* qui eſt de Broye; *& aux 2 & 3 de gueules, à trois pals de vair appointés; au chef d'or, chargé de trois coquilles de ſinople,* qui eſt Dogny; & ſur le tout: *d'argent, à neuf fleurs de ſable, poſées 3, 3 & 3.*

BROYES, ancienne Maiſon éteinte, qui tire ſon origine de la Châtellenie de ſon nom, ſituée en Brie, près la Ville de Sézanne, de laquelle étoit ſortie celle de *Châteauvillain,* auſſi éteinte. Le célèbre Ducheſne en parle amplement à la ſuite de la Maiſon de Dreux. Le premier de ce nom dont le P. Anſelme fait mention, tom. II, p. 338, eſt

Renard, Seigneur de Broyes, de Beaufort & Pithiviers, qui vivoit du tems du Roi Hugues *Capet,* vers 960, & épouſa une Dame nommée *Havoiſe* ou *Heloyſe,* que le Roman de Guerin de Lorraine dit avoir été une des filles de Hervé, frère du même Guerin;

mais il y a plus d'apparence qu'elle eut pour père EUDES, Ier du nom, Comte de Chartres & de Blois. Ils eurent :

1. ISEMBART, qui fuit;
2. Et ODOLRIC, Evêque d'Orléans en 1022.

ISEMBART, Seigneur de BROYES & de Beaufort, figna à une Charte de 1026 ; le nom de fa femme n'eft point connu, mais il eut :

1. HUGUES, qui fuit;
2. Et ISEMBART, Evêque d'Orléans après ODOLRIC fon oncle, l'an 1033.

HUGUES, furnommé *Bardoul*, Ier du nom, Seigneur de BROYES, de Beaufort, de Pithiviers & de Nogent en 1058, eut de fon époufe, dont le nom n'eft pas connu :

1. BARTHÉLEMY, qui fuit;
2. HADERIC, qui fuccéda à fon oncle ISEMBART à l'Evêché d'Orléans l'an 1063;
3. Et ISABEAU, femme de *Simon*, Ier du nom, Comte de *Montfort*, auquel elle porta en dot la Châtellenie de Nogent.

BARTHÉLEMY, Seigneur de BROYES & de Beaufort en 1081, laiffa :

1. HUGUES, qui fuit;
2. Et RENAUD, Chevalier, mentionné dans l'Hiftoire des guerres de la Terre-Sainte.

HUGUES, dit *Bardoul*, IIe du nom, Seigneur de BROYES, de Beaufort, de Baye, Trie-le-Bardoul & Charmentré en 1089, mourut vers 1112. Il époufa *Emmeline de Montlhéry*, fille de *Miles*, dit *le Grand*, Seigneur de *Montlhéry* & de Bray, & de *Lithaife*, Vicomteffe de Troyes. Il laiffa :

1. SIMON, qui fuit;
2. BARTHÉLEMY, Chevalier en 1104;
3. Et MARIE, morte fille en 1131.

SIMON, Ier du nom, Seigneur de BROYES, de Beaufort, de Baye, Trie-le-Bardoul & Charmentré en 1113, mourut vers 1141. Il époufa *Félicité de Brenne* ou *Brienne*, fille d'*Erart*, Comte de *Brenne* en Champagne, & eut :

1. HUGUES, qui fuit;
2. SIMON, Seigneur de Beaufort & de Trie-le-Bardoul en 1152, qui eut d'*Agnès de Rameru :*

   FÉLICITÉ DE BROYES, dite de *Beaufort*, qui fut mariée à *Hugues*, Comte de *Réthel*, fils de *Manaffès*, Comte de *Réthel*, & de *Mahaut;*

3. Et EMMELINE, morte fille.

HUGUES, IIIe du nom, Seigneur de BROYES, de Châteauvillain & d'Arc en Barrois en 1168, époufa 1° *Etiennette de Bar*, fille de *Renaud*, dit *le Borgne*, Ier du nom, Comte *de Bar*, & de *Gilles de Vaudemont*; & 2° *Ifabeau de Dreux*, fille de ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, & d'*Agnès de Braine*. Il eut du premier lit :

1. SIMON, qui fuit;
2. EMMELINE, morte fans avoir eu d'alliance en 1197;
3. AGNÈS, morte de même.

Du fecond lit font iffus :

4. SIMON, dit *le Jeune*, qui fit la branche des Seigneurs de *Châteauvillain*, rapportée ci-après;
5. Et AMELINE, morte fille en 1194.

SIMON, IIe du nom, Seigneur de BROYES & de Commercy, mourut l'an 1210. Il époufa *Nicole*, Dame de *Commercy*, dont il eut :

1. HUGUES, qui fuit;
2. GAUCHER, Seigneur de Commercy en 1243, mort fans lignée;
3. RENAUD, dit de *Commercy*, qui époufa *Marguerite de Buzancy*, dont il n'eut point d'enfans;
4. Autre HUGUES, qui fut d'Eglife;
5. Et AGNÈS, morte fille.

HUGUES, IVe du nom, Seigneur de BROYES, mourut l'an 1226. Il époufa *Odette de Vendeuvre*, fille & héritière d'*Eudes*, Seigneur de *Vendeuvre*, & de *Béatrix de Ceris*, & laiffa :

1. HUGUES, qui fuit;
2. EUDES, Seigneur de Vendeuvre, mort fans hoirs, l'an 1246;
3. SIMON, Chanoine de l'Eglife de Reims en 1252;
4. GAUCHER, auffi Chanoine de l'Eglife de Reims;
5. MARGUERITE, femme de *Gérard*, Seigneur de *Durnay*, fils de *Jacques*, Seigneur de *Durnay*, & d'*Agnès;*
6. Et ERMENSENS, Religieufe en l'Abbaye de Notre-Dame de Troyes en 1223.

HUGUES, Ve du nom, Seigneur de BROYES en 1247, époufa une Dame nommée *Bérengère*, & laiffa :

1. THIBAUT, qui fuit;
2. JEAN, Chevalier, qui eut en partage les Seigneuries de Soify & de la Villeneufve, & fut père de GUY DE BROYES, Seigneur des mêmes lieux, marié à une Dame nommée *Perrenelle*: ils vivoient l'an 1297;
3. Et HUGUES, Chanoine de Saint-Quiriace de Provins, & de Saint-Blitaire de Broyes en 1270.

THIBAUT, Seigneur de BROYES, ayant fuc-

cédé à son père, eut d'une femme, dont le nom est inconnu, GUY, Seigneur de BROYES, lequel est nommé avec JEAN, Seigneur de CHATEAUVILLAIN, dans des Lettres passées en 1314. La branche aînée de cette Maison a fini aux enfans de THIBAUT DE BROYES. Ces Seigneurs vivoient sous le règne de PHILIPPE *le Bel*, & portoient pour armes: *d'azur, à trois broyes d'or, posées en pal, & rangées en face.*

BRANCHE
des Seigneurs de CHATEAUVILLAIN.

SIMON DE BROYES, dit *le Jeune*, fils de HUGUES III, Seigneur DE BROYES, & D'ELISABETH DE DREUX, sa seconde femme, eut en partage la Seigneurie de *Châteauvillain*. Lui & sa postérité prirent le surnom de *Châteauvillain*, suivant la coutume usitée de ces temslà, ainsi que les armes, qui sont: *de gueules, semé de billettes d'or, au lion de même brochant sur le tout.* SIMON mourut en 1258 ou 1259. JEAN DE CHATEAUVILLAIN, son troisième fils, fut Evêque & Comte de Châlons, & Pair de France en 1284: il mourut en 1312. SIMON DE CHATEAUVILLAIN, son neveu, fut aussi Evêque de Châlons, se trouva au Concile Provincial de Reims en 1329, & mourut en 1334.

La Maison de *Châteauvillain* a fini à JEAN DE CHATEAUVILLAIN, mort jeune. JEANNE, Dame de CHATEAUVILLAIN, principale héritière, fut mariée quatre fois; elle eut de son dernier mari, *Enguerrand d'Eudin*:

MARIE DE CHATEAUVILLAIN, mariée à *Jean de Bourgogne*, Seigneur de Montaigu.

La Terre de *Châteauvillain* fut érigée en 1703 en Duché-Pairie en faveur de LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, Comte de Toulouse, Prince légitimé de France. Au mot CHATEAUVILLAIN nous dirons les Maisons où cette Terre a passé.

De la Maison de *Châteauvillain* sont sorties deux branches aussi éteintes: la première, celle des Seigneurs de *Pleurre* & de *Baye*, dont est auteur HUGUES DE CHATEAUVILLAIN, second fils de SIMON II, mort en 1314. Ces Seigneurs ont fini à JEAN DE CHATEAUVILLAIN, Seigneur de Vauclere & de Baye, mort sans enfans vers 1372; & la seconde est celle des Seigneurs de *Lusy* & de *Sémur*, qui a pour tige GUY DE CHATEAUVILLAIN, second fils de JEAN Ier, Seigneur DE CHATEAUVILLAIN, & de *Jeanne de Lusy*, mort en 1288, & qui a fini à JEAN DE CHATEAUVILLAIN, Seigneur de Lusy, mort sans postérité en 1361. Voy. le P. Anselme, ci-dessus cité.

BROYES, en Picardie: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la bande de gueules, accompagnée de six merlettes de même, posées en orle, 3 en chef & 3 en pointe; aux 2 & 3 d'or, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent.*

BRUANT, Seigneur des Carrières: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croissant de même; au chef cousu de gueules.*

BRUBACH: *de gueules, fretté d'or, à la fasce d'argent sur le tout.*

BRUC. JOSEPH-BENOÎT, Comte de Bruc, Conseiller de Grand-Chambre au Parlement de Bretagne, marié, en 1712, à *Thérèse le Prestre de Châteaugiron*, dont:

LOUIS-CLAUDE-JEAN-BAPTISTE-BENOÎT, Comte de BRUC, qui épousa, à Rennes, le 14 Avril 1738, *Anne-Sylvie-Claudine du Breil de Pontbriand.*

BRANCHE
des Marquis DE LA GUERCHE
& DE MONTPLAISIR.

C'est en faveur de RENÉ DE BRUC, Chevalier, Seigneur de Montplaisir, Maréchal-de-Camp & Lieutenant de Roi d'Arras, que la Terre & Seigneurie de *la Guerche*, dans l'Evêché de Nantes, fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Février 1682, enregistrées à Nantes le 18 Février 1684, & à Rennes le 3 Juillet 1686: sa postérité possède aujourd'hui ce Marquisat. Les armes: *d'argent, à la rose de gueules, boutonnée d'or.*

BRUCAN (DE), Sieur de la Fresnaye, ancienne Noblesse, Election de Valognes, en Normandie, qui porte: *de gueules, à un homme armé d'argent, tenant une hallebarde d'or.*

BRUCE, famille noble d'Angleterre, qui tire son origine de ROBERT BRUCE, qui, passant avec GUILLAUME *le Conquérant*, reçut en don plusieurs Châteaux & Fiefs, & en particulier celui de *Skelton*, dans le Comté d'Yorck. Depuis ce tems cette famille a fleuri de plus en plus, & a donné deux Rois à l'Ecosse, ROBERT & DAVID BRUCE; le dernier mourut sans enfans dans le Château d'Edimbourg. MARGUERITE BRUCE, sa sœur, devint son héritière, & fut mariée à *Walter Stuart*, de qui

descendirent ensuite les Rois d'Ecosse. Le Roi Jacques Stuart étant parvenu à la couronne d'Angleterre après la mort de la Reine Elisabeth, sa cousine, en 1603, Edouard Bruce-de-Kinloss le suivit en Angleterre ; il fut Contrôleur des Registres de la Chancellerie, Baron d'Ecosse, sous le titre de *Lord Bruce de Kinloss*. Il eut :

1. Edouard, qui fut tué en duel par Edouard de Sackville, Chevalier de Bath;
2. Et Thomas, qui suit.

Thomas de Bruce devint héritier de son frère. Le Roi Jacques Ier le fit Comte d'Elgin, en Ecosse, en 1612; & le Roi Charles Ier le créa Baron d'Angleterre avec titre de *Lord Bruce-de-Worthon*, dans le Comté d'Yorck, en 1663, & son fils Robert hérita de son bien & de ses titres; il fut fait Comte d'Aylesbury par le Roi Charles II. Il eut de *Diane*, fille d'*Henri*, Comte de *Stafford*, 8 fils & 8 filles, dont une partie vivoit encore vers le commencement du règne de Jacques II, & il laissa pour son successeur dans ses titres & ses biens, le sixième de ses fils, qui étoit l'aîné de ceux qui vivoient alors.

BRUCELLES, en Picardie: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de deux grappes de raisin en chef, & d'un écureuil aussi de gueules en pointe.*

BRUCHARD, en Limousin. Suivant un *inventaire* des titres justificatifs produits par Pierre & Isaac Bruchard, devant M. d'*Aguesseau*, Commissaire départi pour l'exécution des Ordres de S. M. lors de la recherche de la Noblesse, François Bruchard, Ecuyer, Seigneur de Monmady & Margniac, & en partie de Saint-Avit, suivant son testament du 8 Octobre 155..,épousa *Louise de Saint-Chamant*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

Christophe Bruchard, Ecuyer, Seigneur de Monmadi, qui épousa, par contrat du 22 Juin 1552, passé à Périgueux, *Marie de Belcier*, fille de noble homme *Jean de Belcier*, Seigneur de Ralfie, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de la Sénéchaussée de Périgord, & de *Marguerite de Laure*, Dame de Belcastel.

Pierre Bruchard de Monmady, Ecuyer, Seigneur de Monmady & de Margniac, épousa, par contrat passé au Château de Javerlhac, Sénéchaussée de Périgord, le 5 Novembre 1584, *Françoise Texier*, fille de *François Texier-de-Javerlhac*, & de *Catherine de Lambertye*. Il est marqué dans son testament du 1er Juin 1623 qu'il eut deux fils :

1. François, qui suit;
2. Et Charles, rapporté après la postérité de son frère.

Noble François Bruchard, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Margniac, étoit mort le 21 Mars 1646. Il épousa, par contrat du 17 Juin 1620, *Susanne du Saillant*, fille de noble *Elie du Saillant*, Ecuyer, & d'*Anne d'Escars*, & laissa *Susanne du Saillant* veuve avec un fils en bas âge, nommé Pierre, dont elle fut tutrice.

Pierre Bruchard, IIe du nom, Seigneur de Monmady & de Margniac, épousa *Jeanne de la Pomelie*, Dame dudit lieu, veuve le 8 Janvier 1645, de Messire *Jacques-François Royère*, Seigneur de Brigniac. Charles Bruchard, son oncle, Seigneur de la Fayolle, signa son contrat de mariage, chargé de procuration par *Susanne du Saillant*, sa mère.

Charles Bruchard, Sieur de la Fayolle, second fils de Pierre Ier, & de *Françoise Texier*, testa le 10 Juin 1663, & nomma son épouse, & après elle tel ou tel de leurs enfans qu'elle aviseroit. Il épousa, par contrat du 7 Novembre 1629, *Catherine du Saillant*, fille d'*Elie du Saillant*, Ecuyer, & d'*Anne d'Escars*. Ses enfans furent :

Isaac & Pierre Bruchard, nés, suivant leurs extraits baptistaires, les 22 Janvier 1631 & 6 Janvier 1638. D'un de ces deux frères vint :

Jean de Bruchard, marié, par contrat du 30 Août 1668. Il est apparemment père d'un autre Jean de Bruchard, marié, par contrat du 2 Janvier 1712, à *Eléonore de l'Estrade*. De ce mariage est né :

François-Philibert de Bruchard, chef de sa famille en 1769, marié, par contrat du 7 Février 1749, à *Françoise Léonard de Saint-Cyr*.

C'est ce que nous apprend cet inventaire de pièces produites de la famille noble de Bruchard, dont la maison fut incendiée par un parti dans la révolte de Guyenne. Alors le Parlement de Bordeaux députa un Commissaire pour que les rentes & aveux dûs au Château de Monmady, Paroisse de Corignac en Périgord, fussent payés & rendus, comme précédemment avant l'incendie. L'Arrêt à la Réole, le Parlement y séant alors, porte que

cette famille eſt une *des plus anciennes Nobleſſes du Périgord, qu'elle y poſſédoit St.-Avit, Monmady & autres Terres en Périgord, & Jumilhac-Saint-Jean en Limouſin :* c'eſt ce qui ſe prouve par les tombeaux qui ſont dans les Egliſes Paroiſſiales de ces deux endroits, où l'on voit des figures en relief avec des épitaphes en lettres gothiques. Meſſieurs de *Jumilhac* poſſèdent aujourd'hui ces deux Terres.

La famille DE BRUCHARD eſt établie depuis 200 ans en Limouſin, au Château de la Pomelie, à trois lieues de Limoges. Elle eſt alliée aux plus grandes Maiſons du Périgord, comme à celles d'*Aubeterre-de-Lanmary*, de *Javerlhac*, d'*Hautefort*, de *Luberſac*, &c.

Du Règne de HENRI II, un DE BRUCHARD étoit Capitaine de Lances, ce qui ſe prouve par la lettre de ce Prince, qui l'exhorte *à continuer ſes bons ſervices, ainſi qu'ont fait ſes ancêtres;* & le biſaïeul de FRANÇOIS-PHILIBERT DE BRUCHARD a commandé le dernier banc & arrière-ban du Limouſin.

Les armes: *d'azur, à trois faſces d'or, & une bande de gueules.* Cette famille eſt la ſeule de ſon nom.

* BRUCOURT, Seigneur de Douville en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 5 Avril 1666. La Terre *de Brucourt*, ſituée dans le Bailliage de Caen, a donné l'origine à cette Maiſon, qui eſt éteinte depuis ſi long-tems qu'il ne nous en reſte que des Mémoires très-confus.

Wace, Chanoine de Bayeux, parlant de la conquête de l'Angleterre par le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, l'an 1066, y met dans le nombre des Chevaliers qui l'accompagnèrent le Sire DE BRUCOURT; & parmi ceux qui ſuivirent leur Duc ROBERT-*Courteheuſe*, au voyage de la Terre-Sainte l'an 1097, eſt *Monſieur* GUILLAUME DE BRUCOURT. ROBERT DE BRUCOURT eſt nommé parmi les Chevaliers qui ſignèrent au mariage du Roi JEAN-*ſans-Terre* l'an 1173. JEAN DE BRUCOURT eſt compris dans le rôle de ceux qui portoient bannières ſous le Roi PHILIPPE II, dit *Auguſte*, ès années 1205 & 1215.

Et dans un *Catalogue* fait des Seigneurs renommés, ſous le même Roi, l'an 1218, ſont HENRI & GILBERT DE BRUCOURT. JEAN DE BRUCOURT, Seigneur de Saint-Denis-le-Vêtu, vivoit l'an 1228, avec autre JEAN DE BRUCOURT, Seigneur de Menilles; HENRI, Seigneur DE BRUCOURT, de Saint-Martin en Beſſin & de Chambeval; un troiſième JEAN DE BRUCOURT, Seigneur de Crèvecœur en Auge; & HUGUES DE BRUCOURT, Seigneur de Ham.

Parmi ceux qui accompagnèrent Jean d'Harcourt, Amiral de France, en ſon voyage de mer l'an 1295, eſt GUILLAUME DE BRUCOURT. L'Echiquier de 1306 parle de ROBERT DE BRUCOURT, ayant différend contre Robert de Tilly, Seigneur de Barou. GUILLAUME DE BRUCOURT eſt du nombre des Chevaliers que Geoffroy d'Harcourt, Amiral de France, mena en mer l'an 1318. L'Echiquier de 1341 parle de *Jeanne de Ferrières*, Dame de Sommerive, veuve de JEAN DE BRUCOURT, *Robert Patry*, GUY DE BRUCOURT, & autre JEAN DE BRUCOURT, Chevaliers. Un JEAN DE BRUCOURT eſt du nombre de ceux à qui le Roi JEAN pardonna après l'affaire de Rouen l'an 1360. La même *Jeanne de Ferrières* & GUY DE BRUCOURT, plaidoient encore en l'Echiquier contre pluſieurs autres l'an 1363. *Pierre Gougeul*, dit *Moradas*, Sire de Rouville, Capitaine du Pont-de-l'Arche en 1374, fils de *Jean Gougeul*, dit *Morequin*, Sire de Rouville, & de *Péronnelle des Eſſarts*, épouſa LUCE DE BRUCOURT. *Girard de Tournebu*, Sire d'Auvillers, & JEANNE DE BRUCOURT, ſon épouſe, vivoient en 1377. *Jeanne Paynel*, fille de *Guillaume Paynel*, Baron de Hambie, & de *Jeanne de Norgot*, épouſa FERRAND DE BRUCOURT. ROBERT DE BRUCOURT, Seigneur de Meſſy, Chevalier, prit pour femme *Marie Paynel*, de laquelle entr'autres enfans il eut pour fille:

ISABELLE DE BRUCOURT, qui fut mariée à *Jean*, Seigneur *Deſmonſtiers*. *Jean*, Seigneur de *Maimbeville*, IIe du nom, eut pour femme GUILLEMETTE DE BRUCOURT. Dans le Compte de *Jean le Flamant*, Tréſorier des Guerres en 1387, eſt ROBERT DE BRUCOURT. Enfin, Gabriel du Moulin, dans ſon *Hiſtoire de Normandie*, parle de M. GUILLAUME DE BRUCOURT, qui étoit du nombre des Chevaliers qui furent en Terre-Sainte.

Les armes: *faſcé d'or & de gueules de ſix pièces à vingt-une fleurs-de-lys de l'un en l'autre*, 4, 3, 4, 3, 4 & 3; & *un bâton d'azur brochant ſur le tout.*

BRUCOURT: *d'or, au lion de gueules.*

* BRUET. Maiſon d'ancienne nobleſſe de

Guyenne, établie en Agenois. L'antiquité de ſon exiſtence eſt conſtatée par des titres des XIIe, XIIIe & XIVe ſiècles. Le rôle Gaſcon, les actes de Reymer en font une honorable mention; des perſonnages de ce nom & de cette Maiſon ſe trouvent auſſi au nombre des Barons & Seigneurs de la Guyenne, qui firent hommage au Prince de Galles, en 1363. Sa filiation eſt établie par titres authentiques juſqu'à Laurent de Bruet, qui avoit épouſé *Talaiſe de Saintrailles*, fille de *Fortiſſon*, & ſœur de *Pothon de Saintrailles*, Maréchal de France, & qui paſſa un acte avec noble Dona Blaſia de Tantalon, le 10 Avril 1400. Ce titre, que j'ai vu, a été recouvré depuis que M. d'*Hozier*, après un ſérieux examen des titres de cette Maiſon, a inſéré la généalogie dans ſon *Armorial de France*. Ledit Laurent de Bruet laiſſa pour ſon héritier & ſucceſſeur, & de ſadite femme:

II. Jacques, dit Jacquemet de Bruet, qui, conjointement avec ſon frère, Jean de Bruet, fit un échange avec noble Jeanne de Braſſeux, & eut pour fils:

III. Noble Louis de Bruet, qui tranſigea, le 6 Novembre 1490, avec noble & puiſſant Seigneur d'Eſtuer, Chevalier, Seigneur de Saint-Megrin, ſur les différends qu'ils avoient pour le partage des biens de *Fortiſſon de Saintrailles*, père de *Thalie* ou *Thalaiſe de Saintrailles*. Il laiſſa pour fils & ſucceſſeur:

IV. Jean de Bruet, Seigneur de la Garde, qui teſta en 1543. Il épouſa *Catherine de Madaillan*, qui teſta le 28 Juin 1568, en faveur d'Alexandre, qui ſuit, qu'elle nomma, étant veuve, ſon héritier univerſel.

V. Alexandre de Bruet, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de Saint-Capraſi, habitant de la Ville de Tonneins, fut breveté Aide-de-Camp du Roi; il tranſigea avec Queslin, Comte de la Vauguyon, finit les diſcuſſions pour la ſucceſſion des biens de la maiſon *Saintrailles*, & teſta le 23 Avril 1578. Il épouſa *Jeanne de Broubailh*, dont:

VI. Jacques de Bruet, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de St.-Capraſi, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Tonneins, où il ſe comporta avec tant de courage & de prudence, pendant les guerres de Religion, qu'il mérita les applaudiſſemens du Roi & de la Reine, par pluſieurs lettres, auſſi flatteuſes qu'honorables pour ſa famille. Il teſta le 29 Janvier 1648. Il avoit épouſé, le 10 Octobre 1617, *Françoiſe de Moreli de Choiſy*, & laiſſa:

VII. Jacques de Bruet, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de St.-Capraſi, maintenu dans ſa nobleſſe, par jugement de M. *Pellot*, Intendant de Montauban, rendu le 31 Mars 1647, qui ſe maria, le 18 Août 1647, à *Olive de Briet*, fille de *Jean de Briet*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de *Charlotte Laramiere*, dont vint:

VIII. Charles de Bruet, Ecuyer, Seigneur de la Garde, & de St.-Capraſi, qui ſe maria, le 25 Octobre 1688, à *Marie-Thérèſe de Pichard*, fille de *Jean de Pichard*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux. De ce mariage vint:

IX. Jean-Louis de Bruet, Ecuyer, Seigneur de la Garde & de St.-Capraſi, qui fut auſſi maintenu dans ſa nobleſſe, par jugement de M. *Bazin-de-Bezons*, Commiſſaire départi en la Généralité de Bordeaux, le 12 Mars 1698, & épouſa, le 14 Janvier 1713, *Marie de Larroque*, dont vinrent:

1. Joseph-Clément-Marie de Bruet, Comte de Bruet, chef actuel de cette ancienne Maiſon;
2. Joseph-François-Clément de Bruet, Prêtre & Vicaire-Général du Diocèſe de Périgueux;
3. Et Jean-Joseph, qui ſuit.

Jean-Joseph de Bruet, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Dragons, épouſa N..., dont:

X. Joseph-Clément-Marie, Comte de Bruet, Seigneur de la Garde & de St.-Capraſi, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, Gouverneur pour le Roi de la Ville de Saint-Antonin, & Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frère du Roi, s'eſt marié, à Paris, à *N... Desjardins*, originaire de Normandie, où ſa famille a toujours joui de la nobleſſe, & donne plus de 40 titres originaux, qui repoſent à Paris, en la Bibliothèque de St.-Martin-des-Champs, depuis 1369 juſqu'au XVIIe ſiècle, avec les qualités d'Ecuyer, d'Hommes d'Armes des Ordonnances, & autres titres, appartenant à la Nobleſſe. Cette famille porte pour armes: *trois tulipes en ſinople argent & or, fond d'azur*. Ils eurent:

XI. Paul-Pierre-Joseph de Bruet.

Les armes: *de gueules, à un lion d'argent, écartelé d'argent à une croix de Malte d'argent*.

BRUEYS (DE), en Languedoc. Ce nom se trouve diversement écrit dans les titres: on y lit *de Brueix, de Brueis, de Brues, de Bruex* & *de Brois;* mais plus communément, & presque dans tous les anciens titres, DE BRUEYS: c'est pourquoi nous nous arrêtons à cette dernière manière de l'écrire dans la Généalogie que nous allons donner de cette famille.

Il est fait mention dans Froissard (*Histoire de France*, imprimée à Paris en 1574, vol. I, chap. 235, pag. 282.), d'un GUILLAUME DE BRUEIX, Capitaine en 1366, sous Bertrand du Guesclin.

I. PIERRE DE BRUEYS, auquel cette famille remonte sa filiation, vivoit vers 1350. Il épousa *Bertrande du Caylar*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Chapte, & en eut pour fils:

II. JEAN DE BRUEYS, qui laissa de *Douce des Gardies*, Dame en partie de Saint-Chapte:

III. PIERRE DE BRUEYS, II[e] du nom, Seigneur de Pouls, qui fut élu Consul de Nîmes ès années 1458 & 1459. Il épousa *Catherine de Remolins*, Dame de Pouls, & fut père de:

IV. PIERRE DE BRUEYS, III[e] du nom, Seigneur de Pouls & de la Calmette, Co-Seigneur de Saint-Chapte, de Sainte-Agathe & de Domessargues, nommé Avocat du Roi en la Sénéchaussée de Nîmes en 1466, & premier Consul de cette Ville ès années 1476 & 1477 (à moins que cette élection ne fut faite pour PIERRE DE BRUEYS, son père, qui pouvoit encore vivre alors), donna au Roi CHARLES VIII, le 9 Novembre 1490, son dénombrement des Fiefs & biens nobles qu'il possédoit, & fut compris pour ces mêmes biens en qualité de *Brigandinier à un cheval,* dans un rôle du ban & arrière-ban des Gentilhommes de la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nîmes, du 10 Avril 1492. Il mourut avant le 23 Janvier 1503 ou 1504, date du dénombrement que sa veuve donna au Roi de ses Terres, suivant son testament du 25 Avril 1494 (par lequel il déclara qu'il vouloit être enterré en la Chapelle de St.-Nicolas & de Sainte-Madeleine de l'Eglise des Frères Prêcheurs de Nîmes). Il avoit épousé *Perrette Fabre*, & en eut:

1. JEAN, qu'on croit être le même qui fut élu premier Consul de Nîmes ès années 1511 & 1512;
2. TRISTAN, qui suit;
3. Et ANTOINETTE DE BRUEYS, mariée, lors du testament de son père, à *Vital de Nîmes*, Licencié ès Loix de la ville de Nîmes.

V. TRISTAN DE BRUEYS, Co-Seigneur de la Calmette, Seigneur de Pouls, de Domessargues & de Saint-Chapte, Avocat du Roi en la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nîmes, ainsi qualifié dans un acte du 25 Avril 1494, qu'il passa avec Jacques de Sarrat, Seigneur de Bernis, fit hommage au Roi les 16 Février & 14 Juin 1516 des Seigneuries de Pouls, de Domessargues & de Saint-Chapte; fut élu premier Consul de Nîmes en la même année & pour la suivante. Il est qualifié *Monseigneur l'Advocat du Roi Messire* TRISTAN DE BRUEYS, dans un acte du 12 Décembre 1522, & donna son dénombrement à Sa Majesté des Fiefs nobles qu'il possédoit, le 6 Février 1550. Ayant été assigné pour le payement des Francs-fiefs, il en fut exempté par Sentence du Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, rendue le 18 Juin 1551, ensuite de laquelle est un certificat donné le 27 du même mois par le Secrétaire de la Maison commune & Consulaire de la Cité de Nîmes, qui porte que *ledit Seigneur de Brueys avoit été tenu envers Messieurs les Commissaires des Francs-fiefs & nouveaux acquets du Diocèse de Nîmes, pour noble, & n'avoit été mis au rôle des contribuables à la finance desdits Francs-fiefs, pour raison de sa Noblesse.* Il testa le 28 Septembre 1562, & laissa de *Marguerite de la Croix:*

1. ROBERT, qui suit;
2. ANTOINE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. DENIS, chef de la troisième;
4. Et GUY, tige de la quatrième, mentionnée en son rang.

VI. ROBERT DE BRUEYS, Seigneur de la Calmette, Avocat du Roi en la Sénéchaussée de Beaucaire & de Nîmes, testa le 11 Août 1562, mourut avant le 28 Septembre suivant, & avoit épousé, avant le 12 Juillet 1555, *Anne de Varadier*. De ce mariage vinrent:

1. DENIS, qui suit;
2. 3. & 4. MARGUERITE, CLAUDE & CATHERINE, qui transigèrent le 17 Mars 1592, avec DENIS, leur frère, & TRISTAN DE BRUEYS, leur cousin germain.

VII. DENIS DE BRUEYS, Seigneur de la Calmette, de Bourdic, & de la Tour, eut un ordre le 1[er] Juin 1588, pour lever une Compa-

gnie d'Infanterie, & le Duc de Ventadour le chargea, le 16 Juin 1595, du commandement d'un Régiment de cinq Compagnies de 100 hommes chacune. Il testa le 9 Mars 1612, & laissa d'*Alexandrine de Borne*, sœur de *David*, Seigneur de Ligonnès :

1. Jacques, Seigneur de Bourdic, reconnu *Noble & issu de noble race & lignée*, par Ordonnance de M. de *Bezons*, Intendant de Languedoc, rendue le 24 Décembre 1668 ;
2. René, qui doit être le même que René de Brueys, Seigneur du Chabian, aussi déclaré *Noble & issu de noble race & lignée*, par Ordonnance du même Intendant rendue le 6 Novembre 1669, conjointement avec Alexandre, son frère, Nicolas & Benoît-Benjamin de Brueys, ses deux derniers fils ;
3. Et Alexandre, qui suit.

VIII. Alexandre de Brueys, Seigneur de Bourdic, de la Tour, de Gattigues & de Tharaux, Gouverneur d'Argèles en Roussillon, servit dans le Régiment des Gardes-Françoises dès le 25 Novembre 1624 ; obtint une commission du Duc de Savoie le 20 Juillet 1625 pour lever une Compagnie d'Infanterie & en eut une du Roi Louis XIII en 1632, pour faire la levée d'une Compagnie de Chevaux-Légers. Ce Prince lui donna, le 8 Septembre 1635, une nouvelle commission pour commander une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment du Tournel, & il fut commis par le Duc de Lesdiguières, le 1er Février 1636, pour lever 100 Mousquetaires à cheval. Il est qualifié *Capitaine de Dragons* dans un passeport que ce Seigneur lui donna le 20 Janvier 1638, pour venir s'établir en France, se trouva en 1639 au siège de Salces, où il servit avec beaucoup de distinction en qualité de Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, suivant un certificat que le Prince de Condé lui en fit expédier le 7 Novembre 1639 ; obtint le 15 Juin 1641 une nouvelle commission pour lever un Régiment d'Infanterie de 20 Compagnies, & en 1649 Louis XIV lui en donna une autre, pour faire la levée d'un nouveau Régiment d'Infanterie. Il fut élu premier Consul de Nîmes en 1658, & souscrivit en cette qualité le 11 Février 1658, aux articles de l'accommodement convenu avec le Duc de Mercœur, sur l'émeute arrivée dans cette Ville, au sujet du Consulat. Il épousa, par contrat du 13 Novembre 1629, *Marthe de Praneuf*, qui testa le 5 Janvier 1663, & eut :

1. Nicolas, Seigneur de Gattigues & de la Tour, lequel obtint le 28 Mars 1659 du Roi, une commission pour lever une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Mazarin ;
2. Autre Nicolas, Sieur de Laspet, qui servit d'abord en qualité de Capitaine dans le Régiment de Montpezat; mais ayant été depuis réformé, il reçut ordre le 28 Mai 1668 pour aller servir à la suite de la Compagnie de Faure, dans le Régiment de Champagne ;
3. Et Benoît-Benjamin de Brueys, Seigneur de Tharaux, nommé le 13 Juillet 1656, Syndic de la Noblesse du Diocèse d'Uzès. Il fut émancipé par acte du 2 Avril 1663, fit son testament le 27 Mars 1705, par lequel il institua héritière sa femme, & donna à Pierre de Brueys-de-la-Tour, son cousin, sa Terre de Tharaux ; à Louis de Brueys-de-Souvinargues, aussi son cousin, la somme de 2000 livres ; à Jacques Brueys-de-la-Calmette, Capitaine de Dragons, également son cousin, la somme de 1000 livres ; & à César de Brueys-de-Fontcouverte, aussi son cousin, 50 livres de pension. Il avoit épousé *Gabrielle de Guérin*.

SECONDE BRANCHE.

VI. Antoine de Brueys, Seigneur de Souvinargues, de Saint-Etienne-d'Escate, de Milhau & de Combejagues, second fils de Tristan, & de *Marguerite de la Croix*, rendit hommage au Roi, le 15 Décembre 1564, de ses Terres & Seigneuries, ainsi que des autres biens qu'il tenoit des Fiefs nobles mouvans de Sa Majesté à cause de son Comté de Languedoc, en toute juridiction, haute, moyenne & basse. Ayant été accusé pour l'un des auteurs du massacre des Catholiques de Nîmes, appelé *la Michelade* (parce qu'il avoit été formé avant la St.-Michel & exécuté peu après), arrivé l'an 1567, il fut condamné par Arrêt du Parlement de Toulouse le 18 Mars 1569, ainsi que ceux qui avoient pris part à cette horrible conjuration, aux peines que méritoient leurs crimes ; mais cet Arrêt ne fut point exécuté à son égard. Les Religionnaires ayant porté leur fureur jusqu'à vendre aux enchères les biens ecclésiastiques de Nîmes ou du Diocèse, il acquit, au mois de Septembre 1569, des biens de l'Evêque ou du Chapitre, la Tour, dite de l'*Evêque* & ses dépendances près du Vistre, moyennant la

ſomme de 4000 livres. Il eſt qualifié *Conſeiller du Roi, Juge Magiſtrat en la Cour de Monſieur le Sénéchal & Siège Préſidial de Nîmes* dans ſon teſtament du 11 Mars 1585, par lequel il déclara qu'il vouloit être enſeveli *à la manière de ceux de la Religion Réformée*. Il mourut avant le 22 Décembre 1596. Il ſe qualifioit *Conſeiller du Roi en ſon Siège Préſidial de Nîmes*, lorſqu'il épouſa, par contrat du 18 Mars 1556, *Françoiſe de Faulcon*, Dame de Souvinargues, fille d'*Hermengaud*, Seigneur de Souvinargues, & de *Catherine de Montcamp*, & arrière-petite-fille de *Pierre de Saint-André*, premier Préſident du Parlement de Toulouſe. Il ſe remaria, avant de teſter, à *Diane de Génas*, & laiſſa de ſa première femme :

1. François, qui ſuit;
2. & 3. Anne & Isabelle.

VII. François de Brueys, Ecuyer, Seigneur de Souvinargues, de Saint-Etienne-d'Eſcate, &c., comparut en cette qualité le 2 Août 1594, au ban & arrière-ban de la Sénéchauſſée de Beaucaire & de Nîmes, fit hommage au Roi le 27 Janvier 1614, des places & juridictions des lieux de Souvinargues & de Saint-Etienne-d'Eſcate; voulut, par ſon teſtament du 14 Juin 1628, être enſeveli *au tombeau de ſa Maiſon, en la forme de la Religion Chrétienne & Réformée dont il faiſoit profeſſion*, & mourut avant le 10 Mars 1630. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Décembre 1596, *Antoinette de Ganges*, Dame de Pondres, fille d'*Antoine*, Seigneur de Pondres, & de *Suſanne de Foulhaquier*, dont il eut :

1. Hélie, mort à Caſtres au mois d'Octobre 1651;
2. Antoine, qui ſuit;
3. Marie, femme d'*Amalric de Durfort*, dont elle étoit veuve lors du teſtament de ſon père;
4. Et Jeanne, qui vivoit encore alors ſans alliance, & ſe maria depuis avec *N... de Sagreville*.

VIII. Antoine de Brueys, Seigneur de Souvinargues, de Saint-Etienne-d'Eſcate & de Pondres, fit depuis ſon mariage abjuration de ſon héréſie; car, ſelon ſon teſtament du 17 Mars 1652, il veut être enſeveli dans l'Egliſe de St.-André de Souvinargues, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, *en la forme de ceux de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine dont il faiſoit profeſſion*; teſta une ſeconde fois le 24 Avril 1663, & mourut au mois de Septembre 1668. Il épouſa, le 10 Mars 1630, par contrat qui devoit être célébré en l'Egliſe Chrétienne Réformée, *Roſe de Calvière*, qui, devenue veuve, rendit hommage au Roi le 10 Octobre 1679, des Terres & Seigneuries de Souvinargues & de Saint-Etienne-d'Eſcate, avec leur juſtice, haute, moyenne & baſſe, mouvantes immédiatement de Sa Majeſté, à cauſe de la Viguerie de Sommières. Elle étoit fille de *Claude*, Seigneur de Saint-Coſme, de Boiſſières, de Saint-André, &c., & de *Julie de Louet-de-Murat-de-Nogaret-de-Calviſſon*. Ils eurent :

1. François, Seigneur de Saint-Etienne-d'Eſcate & de Souvinargues, qui fut déclaré *noble & iſſu de noble race & lignée*, par Ordonnance de M. de *Bézons*, Intendant de Languedoc, du 2 Janvier 1669, & mourut ſans alliance, ſur la fin de 1679;
2. Victor, Sieur de Saint-André, maintenu dans ſa Nobleſſe par M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, le 20 Janvier 1668, qui mourut avant le 2 Avril 1694, après avoir fait ſon teſtament le 4 Février précédent, par lequel il voulut être enſeveli dans l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Michel de la Ville de Verdun. Il épouſa, par articles du 30 Mars 1664, *Marie de la Faurie*. De ce mariage naquirent :
    1. Jean-Pierre de Brueys, Sieur de Saint-André, qui mourut en 1737. Il épouſa, par contrat du 1er Mai 1700, *Françoiſe de la Nuſſe*, fille de *Jean-François*, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Civil & Criminel en chef au Siège Royal de la Ville de Verdun, & d'*Iſabeau de Comère*. Ils eurent pluſieurs enfans;
    2. Jean-Baptiste-Joseph, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Nogaret, incorporé dans celui de Conti;
    3. Jean-Victor, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Limouſin;
    4. Marie-Claudine, alliée, par contrat du 3 Décembre 1688, à *Bernard de Caumont-de-Beauvila;*
    5. Et Marie-Anne de Brueys.
3. Louis, qui ſuit;
4. Claudine, mariée, par contrat du 8 Juillet 1665, à *Guy d'Iſalguier*, Sieur de Beauſoleil, fils de *François-Mathieu*, & de *Marie de Geſtas-de-Floran;*
5. 6. 7. & 8. Jeanne, Rose, Marguerite, Madeleine;
9. Et Julie, Religieuſe au Couvent de Vigniogou-lès-Montpellier.

IX. Louis de Brueys, Seigneur de Souvi-

nargues & de Saint-Etienne-d'Efcate, tefta le 16 Avril 1725 & mourut en 1728, laiffant de *Marguerite de Gauffant :*

1. François, qui fuit;
2. Antoine-Hercule, Prêtre, Prieur & Curé de Canals au Diocèfe de Montauban;
3. Louis, Capitaine-Lieutenant de la Meftre-de-Camp du Régiment de Cavalerie de la Viefville, mort le 13 Août 1746, d'un boulet de canon qui lui avoit fracaffé la cuiffe droite, & qu'il avoit reçu le 10 du même mois à l'affaire du paffage du Tydon;
4. Et Marguerite, mariée, le 6 Août 1722, à *Louis de Percin*, Seigneur de Seilh & de Tricherie, fils de *Claude*, Lieutenant des Vaiffeaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, & de *Marie-Thérèfe de Comere.*

X. François de Brueys-de-Souvinargues, Seigneur de Donneville, &c., ci-devant Capitaine de Cavalerie, époufa, le 6 Octobre 1741, *Françoife de Carrieredouble*, fille de *François-Mathieu*, Ecuyer, & de *Françoife de Fontrouge*, dont:

1. François-Joseph, né le 20 Mars 1743;
2. Antoine-Marie-Hercule, né le 3 Mars 1744;
3. Louis-César-François, né le 4 Mai 1745;
4. Et Louis-Rose, né le 20 Août 1748.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. Denis de Brueys, Seigneur de Saint-Chapte & de Pouls, troifième fils de Tristan, & de *Marguerite de la Croix*, Confeiller au Préfidial de Nîmes, en fut élu premier Conful ès années 1551 & 1552. Il pofa en 1565 la feconde pierre du Temple des Religionnaires de Nîmes, dont il fut un des plus zélés partifans; mais il embraffa la Religion Catholique avant le 8 Mai 1585. Il avoit tefté le 25 Décembre 1565, & eut de *Claude Bienvenue*:

1. Tristan, qui fuit;
2. 3. & 4. Marguerite, Gabrielle & Marie.

VII. Tristan de Brueys, Seigneur de St.-Chapte, de Pouls & de Cièvre, Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte d'Offemont, nommé le 8 Février 1580 l'un des quatre Capitaines établis pour commander à la Garde Bourgeoife de Nîmes, fut député par cette Ville aux Etats de Languedoc convoqués à Béziers le 17 Février 1595, & élu premier Conful de Nîmes la même année, & le fut encore pendant les années 1601 & 1634. Il fit deux teftamens: le premier le 11 Janvier 1603, & le fecond le 13 Octobre 1617. Il étoit alors marié à *Marguerite d'Albenas*, dont:

1. Denis, qui fuit;
2. Jean, Lieutenant-Colonel au Régiment de Montpezat, mort le 1er Octobre 1668;
3. Louis, élevé Page du Roi, depuis Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied, qui fervit avec diftinction aux fièges de Montauban, de Montpellier, de l'Isle de Rhé, de la Rochelle & en Italie, &c.;
4. Abdias, mort en Italie au fervice du Roi;
5. Guy, mort auffi au fervice;
6. Antoine, premier Capitaine & Major du Régiment de Roquefervière, fucceffivement Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Montpezat le 2 Avril 1645, Lieutenant pour le Roi au Château de Verrue le 23 Mars 1646, qui tefta le 21 Septembre 1656, & mourut le 22 du même mois. Il avoit époufé, le 17 Mai 1641, *Claude de Malmont*, dont il eut:
   Louis, nommé Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment du Roure le 31 Janvier 16... & déclaré *noble & iffu de noble race & lignée* par Ordonnance de M. *de Bezons*, Intendant de Languedoc, du 24 Décembre 1668;
7. Gabrielle, mariée à *N... de Bornes*, Seigneur d'Auriolles;
8. Et Diane, mariée à *Daniel de Chalas.*

Un Jacques de Brueys, Seigneur de Sainte-Agathe, eft nommé oncle paternel des enfans de Denis de Brueys, qui fuit; ce qui fait croire qu'il eft un de fes frères.

VIII. Denis de Brueys, Seigneur de Saint-Chapte & de Cièvre, ayant été affigné pour le droit de francs-fiefs, produifit à M. *des Yveteaux*, Intendant du Languedoc, un inventaire de titres de Nobleffe où les filiations remontent à Pierre de Brueys, fon fixième aïeul. Il tefta 1° le 6 Septembre 1636; & 2° le 30 Novembre 1647. Il époufa *Victoire Louet-de-Nogaret-de-Calviffon*, fille de *Jean*, Baron de Calviffon, & de *Marguerite de Grimaldi*, & eut:

1. Jean-Félix, qui fuit;
2. Marguerite, mariée à *Henri de Raymond*, fils de *Guillaume*, Seigneur de Brignon, & de *Marguerite de Saint-Bonnet*, fœur du Maréchal de *Thoiras;*
3. Et Gabrielle.

IX. Jean-Félix de Brueys, Baron de St.-Chapte, Seigneur de Cièvre, &c., vendit conjointement avec Gabrielle de Brurys, fa

tante, par acte du 28 Mai 1670, aux Augustins de Nîmes, la *Maison-carrée*, antiquité Romaine, dont ils firent une Eglise, testa le 2 Janvier 1688, choisit sa sépulture dans la Chapelle qu'il avoit fondée au lieu de Saint-Chapte, & épousa, le 3 Janvier 1651, *Louise de Forez*, fille de *Pierre*, Seigneur de Tréguier, & de *Jeanne de Gineſtoux*, dont:

1. HENRI, qui suit;
2. JOSEPH-FRANÇOIS, déclaré *noble & issu de noble race & lignée*, ainsi que son père & ses frères, par Jugement de M. *de Bézons*, Intendant du Languedoc, rendu le 24 Décembre 1668;
3. LOUIS, qu'on croit être le même que FRANÇOIS-LOUIS, rappelé dans le testament de son père;
4. & 5. JEAN & FÉLIX, légataires de leur père en 1688;
6. ALEXANDRE, aussi légataire de son père, qui se jeta en 1702 dans le parti des Camisards, aux sollicitations d'une jeune fille dont il étoit éperduement amoureux; mais après la mort de cette fanatique, étant rentré en lui-même, il obtint, par le crédit du Maréchal de Montrevel & de l'Intendant, sa grâce de la Cour;
7. ANDRÉ-JOSEPH, Prieur de Saint-Chapte & de Saint-Ginieys de Chapte, ainsi qualifié dans le testament de son père;
8. MARGUERITE, mariée à *Jean de Verdier*, de la ville d'Arles;
9. & 10. MARIE-ANNE & GABRIELLE, légataires de leur père en 1688;

Et un fils naturel nommé

PIERRE, à qui son père légua 60 livres pour lui faire apprendre un métier.

X. HENRI DE BRUEYS, Baron de St.-Chapte, Seigneur de Cièvre, eut de *Marie Sinargue*:

XI. HENRI DE BRUEYS, émancipé par acte du 3 Septembre 1711.

QUATRIÈME BRANCHE.

VI. GUY DE BRUEYS, Seigneur de Pouls, quatrième fils de TRISTAN, & de *Marguerite de la Croix*, épousa, le 18 Novembre 1565, *Catherine d'Entraigues*, fille de *Guillaume*, & de *Firmine de Barjeton*, dont:

1. JEAN, Lieutenant du Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes en 1602;
2. JACQUES, qui suit;
3. Et LOUISE, mariée, avant le 19 Juin 1603, à *Charles-Bernard de Mirmand*, Avocat-Général en la Chambre des Comptes de Montpellier.

VII. JACQUES DE BRUEYS, Seigneur de Flaux, mourut avant le 27 Septembre 1640, & avoit épousé, par contrat du 22 Juin 1603, *Jeanne d'Isarn*, fille de *Baptiste*, Seigneur de Castanet & en partie de Villefort, Capitaine d'une Compagnie de 100 Arquebusiers, & de *Marie de Montjeu*, dont:

1. JACQUES, qui suit;
2. CATHERINE, laquelle testa le 30 Juin 1670;
3. MARIE, mariée, par contrat du 6 Octobre 1627, à *Antoine de la Garde*, Seigneur de Malbos & en partie de Naves;
4. JEANNE, mariée à *Pierre de Plantier*, Docteur en Droit, dont elle étoit veuve le 31 Août 1670;
5. Et SUZON DE BRUEYS.

VIII. JACQUES DE BRUEYS, Seigneur de Flaux, nommé en 1636 Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie de Milice, & ensuite Capitaine dans le Régiment de Polignac le 11 Mars 1639, fut maintenu dans sa Noblesse par Jugement de M. *de Bézons*, Intendant de Languedoc, du 24 Décembre 1668, & mourut avant le 19 Février 1697. Il épousa, le 27 Septembre 1640, *Marthe le Chantre*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Pougnadouresse, & de *Jeanne de Jauſſaud*, dont:

1. PIERRE, né le 6 Juin 1645;
2. PONS, qui suit;
3. JEAN-ANTOINE, Prêtre & Prieur du Pin;
4. Et MARGUERITE, qui testa le 29 Septembre 1695, & mourut le 25 Mars 1707.

IX. PONS DE BRUEYS, Seigneur de Flaux, obtint, le 6 Février 1684, une commission de Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Conti, testa le 8 Avril 1716, & mourut âgé de 75 ans le 14 Novembre 1724, étant Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Bolonois, & Chevalier de St.-Louis. Il épousa, le 25 Mars 1707, *Olympe de Rossel*, fille de *Jacob*, Seigneur & Baron d'Aigalliers & de Saint-Quintin, & de *Marguerite de Clausel*, dont:

1. PONS, né le 3 Février 1708, nommé Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Bolonois le 18 Décembre 1724, & mort en 1725;
2. GABRIEL, qui suit;
3. Et FRANÇOIS, né le 16 Mai 1719, Chevalier de St.-Louis & Capitaine au Régiment de Forez.

X. GABRIEL DE BRUEYS, Baron d'Aigalliers, né le 28 Août 1715, épousa, 1° par contrat du 29 Mars 1735, *Marguerite-Gabrielle de la Rouvière*, fille de *François*, Receveur des tailles des Ville & Diocèse d'Uzès, & de *Ga-*

brielle-Françoiſe de Rozier; & 2° par contrat du 10 Août 1748, *Marie de Vivet*, fille de *Joſeph-François*, Conſeiller du Roi, Lieutenant de Maire de la ville d'Uzès, & de *Louiſe d'Eſcudier-de-Beaulieu*. Du premier lit ſont iſſus :

1. Gabriel-François, né le 28 Février 1743, Lieutenant au Régiment de Forez depuis le mois de Mai 1757;
2. Henriette-Olympe, née le 17 Octobre 1740, mariée, le 17 Septembre 1756, à *Pierre-Louis d'Entraigues*, fils de *Jean-François*, & de *Marie-Charlotte d'Hozier*.

Et du ſecond lit :

3. François, né le 1er Octobre 1751;
4. François-Paul, né le 11 Février 1753;
5. Et Marie-Louise, née le 8 Septembre 1750, & nommée en 1755 pour remplir une place dans la Maiſon Royale de St.-Louis à Saint-Cyr.

Outre ces branches ci-deſſus rapportées, il y en a une autre connue ſous le nom de Brueys-de-Fontcouverte, dont il ne reſte plus aujourd'hui que

Marie de Brueys, alliée, par contrat du 22 Janvier 1716, à *Jean de Bramaric*, Seigneur de Trémons, Capitaine au Régiment de l'Isle de France. Cette branche a été maintenue dans ſa Nobleſſe par un Jugement rendu en ſa faveur le 20 Septembre 1669 par M. *de Bézons*, Intendant du Languedoc. *Armorial gén. de France*, reg. V, part. I.

Les armes: *d'or, à un lion de gueules, langué & onglé de ſable; & une cotice d'azur, bordée d'argent, brochante ſur le tout, embraſſée des deux pattes de devant du lion.*

BRUGES: *d'azur, à dix macles d'or, poſées* 4, 3, 2 *&* 1.

BRUGES: *d'or, au lion de ſable.*

BRUGES: *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'or, à la bordure de gueules, beſantée d'or, au nombre de huit.*

BRUGES, Seigneur de la Gruthuſe: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'or, à la croix de ſable; aux* 2 *&* 3 *d'argent, au ſautoir de gueules.*

BRUGNY: *d'azur, à trois poings renverſés d'or,* 2 *&* 1.

BRUHL, en Pologne. Le Comte de ce nom, premier Miniſtre du feu Electeur de Saxe, Auguste, Roi de Pologne, Comte du St.-Empire, eſt mort à ſon Château de Pfeffortin le 28 Octobre 1763, dans ſa 64e année, & a laiſſé d'*Anne de Kolowrath*, morte à Varſovie le 11 Mai 1762, âgée de 46 ans, quatre garçons & deux filles.

BRUIERET, Seigneur de Saint-Porche: *tiercé, en chef d'argent, à trois crancelins de gueules,* 2 *&* 1; *en faſce, d'or à une faſce vivrée d'argent; & en pointe, d'azur à trois beſans d'or,* 2 *&* 1.

BRUILLAC, près Tréguier, portoit d'abord: *d'argent, à trois chevrons de gueules, poſés l'un au-deſſus de l'autre*; & depuis, *faſcé d'or & de gueules de ſix pièces*. Deviſe: *da vat è tevy*, c'eſt-à-dire *tu n'as qu'à venir*.

BRUILLE ou BREVILLE, Election de Verneuil en Normandie, Ecuyer, Sieur de la Fontenelle, annobli au commencement de ce ſiècle ou ſur la fin de l'autre, famille qui porte: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même,* 2 *en chef &* 1 *en pointe*.

BRUILLY: *de gueules, au lion d'or.*

BRULART. Ceux de ce nom diſent tirer leur origine d'Adam & Geoffroy Brulart, père & fils, ſucceſſivement Bouteillers de Henri *le Large*, & de Thibaut de Champagne en 1150 & 1165. Cette Maiſon a produit un Chancelier de France, des Evêques, des Chevaliers des Ordres, pluſieurs illuſtres Ambaſſadeurs, &c., des Miniſtres d'Etat, &c. Elle forme aujourd'hui deux branches, ſavoir: Brulart-Sillery & Brulart-Genlis.

I. Pierre Brulart, Ier du nom, vivoit en 1437; il s'attacha, après la mort de Charles VII, au Roi Louis XI, qui lui accorda ſa confiance. Il fut en 1466 ſon principal Secrétaire, Charge qu'il exerça auſſi ſous le règne ſuivant, ainſi que d'autres Commiſſions importantes qui lui furent données. Il releva de l'Abbé de Saint-Waaſt d'Arras, au nom de ſon fils, les Fiefs de Héez & de Courtieux en Aignets, au Pays d'Artois. Il mourut à Paris le 24 Juin 1423 dans un âge fort avancé, & fut enterré au Cimetière des Saints-Innocens, auprès de ſa première femme. Il épouſa 1° *Deniſe Dourdin*, morte le 18 Février 1466, fille unique de *Raoul*, & de *Catherine Bailli*; & 2° *Marguerite de Livres*, qui lui ſurvécut. Il eut du premier lit:

Jean, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

Pierre & Geoffroy, vivans en 1480;

Et Marie, dont l'alliance eſt ignorée.

II. Jean Brulart, Seigneur de Héez & de Courtieux en Aignets, au Comté d'Artois, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Juin 1502, mourut le 20 Novembre 1519. Il épouſa 1° *Jeanne Jayer*, morte le 15 Septembre 1505, fille de *Philippe*, & de *Gillette le Coq*; 2° *Guillemette Allegrain*, veuve de *Pierre*, Seigneur *de Montmort*; & 3° *Jeanne Aligret*, veuve de *Jean de Sanſec*. Il laiſſa du premier lit:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Nicolas, Chantre & Chanoine de l'Egliſe de St.-Honoré de Paris, mort le 21 Avril 1561, & enterré avec ſes père & mère au Cimetière des Saints-Innocents;
3. Geoffroy, Intendant de Juſtice en Champagne;
4. N..., Brulart, Religieux à l'Abbaye de St.-Denis en France;
5. Noel, auteur de la branche des Seigneurs de *la Borde*, rapportée ci-après;
6. Et Jacques, Baron de Héez en Aignets, marié à *Iſabelle le Picart*, fille de *Renaud*, Seigneur de Villevrart, & de *Catherine Turquan*, ſa ſeconde femme, dont il eut:
   Jeanne Brulart, mariée à *Pierre Hennequin*, Seigneur de Boinville, Préſident au Parlement;
7. Catherine, femme de *Louis de Longueil*, Conſeiller au Parlement de Paris;
8. Et Jacqueline (*aliàs* Catherine), Religieuſe au Prieuré de Poiſſy, où elle vivoit encore le 13 Mars 1562.

III. Pierre Brulart, IIe du nom, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 14 Novembre 1522. Il mourut le 1er Octobre 1541, laiſſant d'*Ambroiſe Reynault*, Dame de Berni, morte le 19 Octobre 1551, fille de *Pierre*, Seigneur de *Montmort*, & de *Guillemette Allegrain*:

1. Pierre, qui ſuit;
2. & 3. Jean & François, ce dernier Chanoine de Tours;
4. & 5. Nicolas & Jacques, Religieux de l'Abbaye de St.-Denis en France;
6. Jeanne, Religieuſe aux Filles-Dieu de Paris;
7. Marie, Religieuſe à Montmartre;
8. Anne, Religieuſe à Hières;
9. Et Marie, mariée à *Charles Prévôt*, Seigneur de Grandville, Intendant des Finances.

IV. Pierre Brulart, IIIe du nom, Seigneur de Berni, Préſident des Enquêtes, mourut le 31 Décembre 1584. Il avoit épouſé, le 30 Novembre 1543, *Marie Cauchon*, Dame de Sillery & de Puiſieux, fille de *Jean*, d'une ancienne famille de la Ville de Reims, annoblie en Février 1383, qui a donné un Evêque, Comte de Beauvais, Pair de France en 1420; & de *Marie Picart*. Il en eut:

1. Nicolas, qui ſuit;
2. François, Archidiacre de Reims, Abbé de Valleroi & de Chanteraine, Aumônier du Roi, qui fut élu Archevêque de Reims par le Chapitre, & refuſa cette nomination: il eſt le fondateur du Collége que les Jéſuites avoient à Reims;
3. Noel, Chevalier de Malte, dit *le Commandeur de Sillery*, premier Ecuyer, & enſuite Chevalier d'honneur de la Reine Marie de Médicis, Ambaſſadeur de ſa Religion en France & à Rome, & Ambaſſadeur extraordinaire de France en Eſpagne; au retour de ſon Ambaſſade de Rome il fut ordonné Prêtre. Il fit bâtir l'Egliſe des Filles de Sainte-Marie, rue St.-Antoine à Paris, où il eſt enterré;
4. Jean, Religieux Capucin;
5. Mathieu, Seigneur de Berni, Conſeiller au Parlement, Ambaſſadeur en Savoie & en Flandre vers les Archiducs, qui épouſa 1° *Marie de Boudeville*, Dame de Vaux, & 2° *Madeleine de Ceriſiers*, fille de *Barnabé*, Maître des Comptes, & de *Marie Hulin*. Il eut du premier lit:
   Pierre Brulart, Seigneur de Vaux.
   Et du ſecond lit:
   Noel Brulart, Seigneur de Vaux, mort à Paris le 7 Mars 1714, âgé de 96 ans, & inhumé à Saint-Sulpice;
   Pierre Brulart, Chevalier de Malte, Capitaine de Galères, mort le 22 Novembre 1658, & inhumé dans l'Egliſe des Blancs-Manteaux;
   Et Madeleine Brulart, Religieuſe aux Filles de la Viſitation à Paris;
6. Jérôme, nommé mineur, & ſous la tutelle de ſa mère, dans le partage du 6 Mai 1587;
7. Marie, femme de *Louis Durand*, Seigneur de Villegagnon, Maître des Requêtes;
8. Anne, mariée, le 25 Août 1582, à *Laurent Cauchon*, Seigneur de Trélon, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat;
9. Madeleine, femme de *Guichard Faure*, Secrétaire du Roi;
10. Et Catherine, Abbeſſe de Longchamp, près Paris.

V. Nicolas Brulart, Marquis de Sillery, Seigneur de Puiſieux en Champagne, de Marines près Pontoiſe, de Berni, &c., Conſeiller au Parlement le 18 Juin 1568, Préſident

aux Enquêtes le 18 Décembre 1584, Maître des Requêtes le 15 Juin 1588, fut envoyé en Ambaſſade vers les Suiſſes & Griſons en 1589, où il rendit des ſervices ſignalés à HENRI III & une ſeconde fois en 1593 par le Roi HENRI IV, qui, à ſon tour, le pourvut de l'Office de ſixième Préſident à Mortier de la Cour en 1597. En 1599 il ſe trouva en qualité d'Ambaſſadeur & Plénipotentiaire pour le Roi à l'Aſſemblée de Vervins, où la paix fut conclue avec l'Eſpagne & la Savoie; enſuite il fut envoyé à Bruxelles avec le Duc de Biron & le Chancelier de Bellièvre, pour en voir jurer le Traité par l'Archiduc. De là il paſſa en Italie en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire vers le Pape, & il négocia le Mariage de HENRI IV, avec MARIE DE MÉDICIS; fut pour la troiſième fois en Ambaſſade en Suiſſe en 1602, pour le renouvellement de l'alliance perpétuelle avec la Couronne de France; Garde-des-Sceaux en titre en 1604, Chancelier de France en 1607, Charge qu'il exerça juſqu'en 1616: il fut rappelé après la mort du Maréchal d'Ancre. Les Sceaux lui furent rendus le 23 Janvier 1623, & il s'en démit entièrement le 2 Janvier 1624. LOUIS XIII avoit érigé ſa Terre de *Sillery* en Champagne, en *Marquiſat* en 1619, il s'y retira, & y mourut dans un âge avancé le 1[er] Octobre 1624: il fut enterré à Marines près Pontoiſe, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Novembre 1574, *Claude Prudhomme*, fille puînée de *Louis*, Seigneur de Fontenay en Brie, Tréſorier de France à Rouen, & de *Marie l'Huillier-de-Boulencourt*, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. HENRI, tenu ſur les fonts de Baptême au nom des Cantons Suiſſes, mort étudiant au Collège de Navarre, âgé de 16 ans;
3. NICOLAS, mort à ſix mois;
4. MARIE, Religieuſe aux Filles-Dieu de Paris, morte en 1628;
5. ISABELLE, mariée, par contrat du 30 Juillet 1601, à *Gaſpard Dauvet*, Seigneur des Marêts, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Beauvaiſis, Ambaſſadeur en Angleterre, fils de *Pierre*, & de *Marie de Rouvroy-Saint-Simon*;
6. Et CLAUDE, mariée, le 3 Février 1605, à *Nicolas de Bellièvre*, Seigneur de Grignon, fils de *Pomponne*, Chancelier de France, & de *Marie Prunier*.

VI. PIERRE BRULART, IV[e] du nom, Marquis de Sillery, Vicomte de Puiſieux, Seigneur de Marines, de Berni, &c., Grand-Tréſorier des Ordres du Roi, Secrétaire d'Etat & des Commandemens & Finances, par Brevet du 1[er] Janvier 1607, Ambaſſadeur en Eſpagne en 1612, procura en 1622 la réduction de Montpellier, que LOUIS XIII aſſiégeoit depuis longtems ſans certitude de prendre cette Place. Ce Prince lui promit de le faire *Duc & Pair & Chevalier de ſes Ordres* à la première promotion qui ſe feroit; mais une intrigue de la Cour empêcha l'effet de cette promeſſe: il ſe retira en Janvier 1624, & mourut ſans avoir donné la démiſſion de ſa Charge de Secrétaire d'Etat, le 22 Avril 1640, âgé de 57 ans. Il avoit épouſé, 1° en 1606, *Madeleine de Neufville-Villeroy*, morte ſans enfans le 24 Novembre 1613, fille de *Charles*, Marquis de Villeroy & d'Alincourt, & de *Marguerite de Mandelot*, ſa première femme; & 2° par contrat du 11 Janvier 1615, *Charlotte d'Eſtampes-Valençay*, morte le 8 Septembre 1677, à l'âge de 80 ans, fille de *Jean*, Chevalier des Ordres, & de *Sara d'Applaincourt*, dont:

1. LOUIS-ROGER, qui ſuit;
2. NICOLAS-FRANÇOIS, Abbé de Leſpau, de la Pliſſe, &c., vivant en 1677;
3. CLAUDE-CHARLES, reçu Chevalier de Malte de minorité le 7 Juillet 1640;
4. LÉONOR-ADAM, Abbé de Marines, mort au mois de Décembre 1699;
5. CHARLOTTE, morte le 28 Septembre 1697, âgée de 78 ans, qui épouſa, le 16 Mai 1640, *François d'Eſtampes*, Marquis de Mauny, fils de *Jacques*, Maréchal de France, & de *Catherine-Blanche de Choiſeul-Praslin*;
6. & 7. MARIE-ELÉONORE & FRANÇOISE, l'une Abbeſſe d'Avenay, morte le 3 Février 1687; & l'autre Religieuſe au même Monaſtère.

VII. LOUIS-ROGER BRULART, Marquis de Sillery, Vicomte de Puiſieux, Seigneur de Precigny, de Marines, &c., né en 1619, tenu ſur les fonts de Baptême par LOUIS XIII & la Comteſſe de Soiſſons, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de 20 Compagnies de 100 hommes chacune le 4 Juin 1651, mourut à Liancourt le 19 Mars 1691. Il avoit épouſé, en Mai 1638, *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, qui porta à ſon mari les Terres de la Borde, de la Mothe-Saint-Claude & de Château-Regnault en Angoumois, & mourut le 7 Mars 1698, âgée de 78 ans. Elle étoit fille de *François*, V[e] du nom, premier Duc *de la Rochefoucauld*, Pair de France, & de

Gabrielle du Pleſſis-Liancourt. De ce mariage naquirent:

1. Roger, qui ſuit;
2. Louis, Chevalier de Malte, mort en Portugal le 17 Juillet 1664, âgé de 22 ans, après avoir ſervi avec beaucoup de valeur ſous le Maréchal de Schomberg, & en défendant courageuſement l'entrée de la maiſon de ſon Commandant;
3. François, Abbé de Saint-Basle, mort en 1668;
4. Charles-Henri, Seigneur de Briançon, Enſeigne-Colonel au Régiment de Turenne, mort à 13 ans & demi, en défendant ſon Drapeau au combat de Saint-Gothard, donné contre les Turcs en Hongrie le 1er Août 1664;
5. Achille, Chevalier de Malte, Aide de Camp du Vicomte de Turenne, & Capitaine d'Infanterie dans ſon Régiment, mort à Landau des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Sentzeim le 3 Juillet 1674, âgé de 19 ans & 10 mois;
6. Fabio, Abbé de Saint-Basle, de la Pliſſe, du Gard & de Chezy, ſacré Evêque de Soiſſons le 23 Mars 1692, reçu à l'Académie Françoiſe en 1705, & mort à Paris le 20 Novembre 1714, âgé de 59 ans;
7. Carloman-Philogène, dit *le Comte de Sillery*, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné;
8. Marie-Catherine, morte au mois de Novembre 1717, qui épouſa, le 23 Novembre 1664, *Jean-Baptiſte de Rochefort d'Ailly*, Comte de Saint-Pont & de Montferrand;
9. Jeanne-Andrée-Charlotte, morte veuve à Paris le 21 Octobre 1710, âgée de 63 ans. Elle avoit épouſé, en 1672, *Gabriel de Langan*, Marquis de Boisfevrier;
10. Gabrielle-Françoise, morte à Paris le 27 Juin 1732, âgée de 83 ans, qui épouſa, le 23 Juin 1675, *Louis de Tibergeau*, Marquis de la Mothe au Maine, fils de *Louis*, Seigneur de la Mothe, & de *Renée le Camus*;
11. Et Marie-Françoise, morte à Turin le 31 Janvier 1707, qui épouſa, en 1683, *François-Hyacinthe de Gontheri*, Marquis de Cavaglia, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, Lieutenant-Général des Armées du Duc de Savoie, & Général des Poſtes dans ſes Etats.

VIII. Roger Brulart, Marquis de Sillery & de Puiſieux, baptiſé dans l'Egliſe de St.-Euſtache à Paris le 1er Avril 1640, ſe ſignala en pluſieurs occaſions en Flandre, où il fit ſa première campagne en 1658, fut bleſſé dangereuſement au viſage lors du ſiège de Valenciennes, & en Allemagne, où il le fut encore à l'épaule à la bataille d'Ensheim ou de Saint-François, & commanda depuis dans la Province d'Alſace pendant pluſieurs campagnes. Il fut Ambaſſadeur extraordinaire en Suiſſe depuis 1697 juſqu'en 1708, Conſeiller d'Etat ordinaire d'Epée, Gouverneur de la Ville de Huningue près Bâle, & d'Epernay en Champagne, Chevalier des Ordres du Roi le 1er Janvier 1705, & Lieutenant-Général de ſes Armées, & mourut le 28 Mars 1719. Il avoit épouſé, le 7 Mars 1668, *Claude Godet*, Dame de Reyneville & de Marc, morte à Huningue le 24 Mai 1681, âgée d'environ 33 ans, fille aînée & héritière de *Joachim Godet*, Seigneur de Reyneville & de Marc, près Châlons en Champagne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Claudine de Châtillon*. De ce mariage vinrent:

1. Félix-François, Comte de Sillery, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille d'Almanza en Eſpagne le 25 Avril 1707, en donnant des marques ſurprenantes de valeur & de courage;
2. Catherine-Françoise, morte le 20 Septembre 1750, âgée de 78 ans, ſeconde femme, le 2 Mai 1697, de *Pierre Allemand*, Comte de Montmartin, Lieutenant de Roi en Dauphiné, mort le 7 Janvier 1713. Ils eurent *Anne-Félicité-Allemand*, mariée, en 1724, à *Claude-Gabriel-Amédée de Rochefort-d'Ailly*, Comte de Saint-Point. Voyez ROCHEFORT.
3. Gabrielle-Charlotte-Elisabeth, morte à Paris le 16 Janvier 1740, âgée de 68 ans, mariée, le 27 Janvier 1702, à *François-Joſeph de Blanchefort*, Baron d'Aſnois en Nivernois, Gouverneur pour le Roi de la Province & Pays de Gex, mort le 16 Mars 1714. Voyez BLANCHEFORT;
4. Anne-Claudine, morte le 14 Mars 1737, mariée, en Décembre 1703, à Pierre Brulart, Marquis de Genlis, ſon couſin;

Et quatre autres filles, mortes en bas âge.

VIII. Carloman-Philogène Brulart, dit *le Comte de Sillery*, ſeptième fils de Louis-Roger, & de *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, Capitaine de Vaiſſeau, puis Colonel d'Infanterie du Régiment du Prince de Conti, dont il étoit premier Ecuyer, & Gouverneur de la Ville d'Epernay en Champagne le 31 Mars 1719, fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693, & mourut à Paris le 27 Novembre 1727, âgé

de 71 ans. Il avoit époufé, au mois d'Août 1697, *Marie-Louife Bigot*, morte le 8 Mai 1746, âgée de 84 ans, fille d'*Antoine*, Auditeur des Comptes de Paris, & de *Louife Renard*, dont il eut :

1. LOUIS-PHILOGÈNE, qui fuit;
2. Et MARIE, née le 30 Octobre 1707, appelée *Mademoifelle de Sillery*, morte le 31 Mai 1771.

IX. LOUIS-PHILOGÈNE BRULART, dit *le Marquis de Sillery*, Vicomte de Puifieux, &c., né le 12 Mai 1702, a été d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroy, puis Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom, ci-devant du Luc, le 20 Février 1734, fait Brigadier des Armées le 1er Août fuivant, nommé Ambaffadeur de France auprès du Roi des Deux-Siciles en 1735, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1743; envoyé en Août 1746 Miniftre Plénipotentiaire de France aux Conférences de Breda; au mois d'Octobre fuivant fait Confeiller d'Etat d'Epée à la place du Marquis de Fénélon, tué à la bataille de Rocoux; Secrétaire d'Etat pour les affaires Etrangères le 15 Janvier 1747 à la place du Marquis d'Argenfon; Chevalier des Ordres à la promotion du 2 Février 1748, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Province de Languedoc le 7 Mai 1751; & enfin Gouverneur de la Ville d'Epernay en Champagne, s'eft démis de la Charge de Secrétaire d'Etat le 9 Septembre 1751 avec confervation de l'entrée au Confeil en qualité de Miniftre d'Etat; & il s'en eft retiré le 30 Juin 1756 à caufe de fa mauvaife fanté. Il eft mort le 8 Décembre 1770, & avoit époufé, le 19 Juillet 1722, *Charlotte-Félicité le Tellier-Louvois-de-Rebenac*, fœur du Marquis de Souvré, & fille de *Louis-Nicolas*, Marquis de Souvré, & de *Catherine-Charlotte du Pas-de-Feuquières*, dont pour fille unique :

ADÉLAÏDE-FÉLICITÉ BRULART-DE-SILLERY, née le 5 Novembre 1725, mariée, par difpenfe, le 26 Janvier 1744, à *Louis-Charles-Céfar le Tellier*, Comte, puis Maréchal, Duc d'Eftrées, dont il n'y a point d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs DE LA BORDE.

III. NOEL BRULART, Seigneur de Crône & de la Borde, cinquième fils de JEAN, & de *Jeanne Jayer*, fa première femme, Confeiller, puis Procureur-Général du Parlement de Paris le 29 Août 1541, mourut en 1557, & laiffa d'*Ifabeau Bourdin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Villaines, Contrôleur-Général des Finances en Touraine, & de *Catherine Brinon* :

1. JACQUES, Abbé de Melinais, Chanoine de l'Eglife de Paris, Maître des Requêtes;
2. DENIS, qui fuit;
3. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Genlis*, rapportée ci-après;
4. NICOLAS, Abbé de Saint-Martin d'Autun & de Joyenval, Maître des Requêtes le 5 Août 1570, & mort le 14 Novembre 1597;
5. MARGUERITE, femme de *Louis Aleaume*, Seigneur de Verneuil, Lieutenant-Général au Préfidial d'Orléans;
6. AMBROISE, femme de *Raoul Aurillot*, Seigneur de Champlatreux, Confeiller au Parlement;
7. MADELEINE, femme de *Thierry Cauchon*, Seigneur de Condé-fur-Noirau;
8. Et JEANNE, mariée à *Jean Gauchery*, Seigneur de Grand-Champ.

IV. DENIS BRULART, Ier du nom, Baron de la Borde, Confeiller au Parlement de Paris, nommé le 25 Juillet 1570, premier Préfident au Parlement de Bourgogne, dont il fe démit le 10 Juin 1610, époufa, le 9 Janvier 1563, *Madeleine Hennequin*, fille de *Jean*, Seigneur de Dammartin, Confeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne Molé*. Il en eut :

1. NICOLAS, qui fuit;
2. NOEL, Baron de Sombernon, Maître des Requêtes le 2 Juin 1612, marié à *Charlotte Baillet*, fille de *Philippe*, & de *Marguerite Noblet*;
3. JEANNE, mariée 1° à *Jacques Baillet*, Confeiller au Grand-Confeil; & 2° le 1er Juin 1593, à *Erard Bouton*, Seigneur de Chamilly. Voy. BAILLET & BOUTON.
4. MARGUERITE, femme de *Jean-Baptifte le Goux*, premier Préfident au Parlement de Bourgogne;
5. Et MADELEINE, Abbeffe de Molaife.

V. NICOLAS BRULART, Ier du nom, Baron de la Borde, &c., Maître des Requêtes, puis Préfident, & enfuite premier Préfident au Parlement de Bourgogne, mourut en Janvier 1627. Il avoit époufé, le 8 Octobre 1593, *Marie Bourgeois*, Dame d'Origni, fille de *Claude*, Préfident au Parlement de Bourgogne, & de *Françoife de Montholon*, dont :

1. DENIS, qui fuit;
2. ROGER;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1613, à *Claude de*

Saulx, Comte de Buzançois, Vicomte de Tavannes;

4. Et Anne, Religieuse Carmélite.

VI. Denis Brulart, II[e] du nom, Marquis de la Borde, &c., Conseiller, puis Président au Parlement de Bourgogne, fit ériger au mois d'Août 1645 la Baronnie de la Borde en *Marquisat*. Il épousa, le 29 Janvier 1623, *Marie Massol*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Claude Maillard*, dont:

1. Nicolas, qui suit;
2. Noel, rapporté après la postérité de son frère aîné;
3. Denis, Chevalier de Malte;
4. 5. 6. & 7. Jean-Baptiste, Roger, Pierre & autre Denis, morts jeunes;
8. Charlotte, morte le 5 Janvier 1688, mariée 1° à *Louis Frère*, premier Président au Parlement de Dauphiné; & 2° à *Jean Amelot*, Maître des Requêtes. Voy. AMELOT.
9. & 10. Claude & Françoise, Religieuses à la Visitation de Dijon;
11. 12. & 13. Trois filles, mortes jeunes;
14. Et Elisabeth, Religieuse Carmélite à Dijon.

VII. Nicolas Brulart, II[e] du nom, Marquis de la Borde, Baron de Sombernon, &c., né le 19 Janvier 1627, premier Président au Parlement de Bourgogne le 17 Avril 1657, mourut le 29 Août 1692. Il avoit épousé 1° *Marie Cazet*, morte en 1666, fille de *François*, Seigneur de Vautorte, & de *Marie Marcel;* & 2° le 29 Janvier 1669, *Marie Bouthillier,* morte le 11 Juin 1728, âgée de 82 ans, après s'être remariée, le 4 Mai 1699, à *César-Auguste,* Duc de *Choiseul*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, dont elle fut la seconde femme. Elle étoit fille de *Léon Bouthillier,* Comte de Chavigny, Ministre & Secrétaire d'Etat, Grand-Trésorier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne-Phélypeaux*. Les enfans du premier lit furent:

1. Jacqueline-Charlotte, morte à Paris le 28 Décembre 1743, âgée de 83 ans, mariée, le 6 Février 1689, à *André-Louis de Loménie*, Comte de Brienne, mort le 14 Mars 1743, âgé de 85 ans, fils de *Louis-Henri*, Secrétaire d'Etat, & de *Henriette Bouthillier-Chavigny;*
2. Marie-Renée, Religieuse à la Visitation de Dijon;
3. Et N... Brulart, qui n'étoit point mariée en 1691.

Du second lit sont nés:

4. Armand-Nicolas, mort par accident le 22 Décembre 1695;
5. Jean-Baptiste, Capitaine des Gendarmes du Berry, tué à la bataille de Spire le 15 Novembre 1703;
6. Louis, Capitaine au Régiment d'Auvergne, mort à Socino en Lombardie en 1701;
7. Anne, mariée à *Gaspard de Vichy*, Comte de Chameron;
8. Et Marie, morte à Versailles le 11 Septembre 1763, femme, 1° sans enfans, le 18 Décembre 1704, de *Louis-Joseph de Béthune*, Marquis de Charost, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709; & 2° aussi sans enfans, le 15 Janvier 1732, de *Charles-Philippe d'Albert*, Duc de Luynes, mort le 2 Novembre 1758. Voy. BÉTHUNE & ALBERT DE LUYNES.

VII. Noel Brulart, Baron de Sombernon & Comte de Rouvre, second fils de Denis, II[e] du nom, & de *Marie Massol*, né le 28 Juin 1632, Conseiller au Grand-Conseil en 1655, mort le 12 Août 1694, avoit épousé, 1° au mois de Mai 1655, *Jeanne Gruin*, morte le 21 Mai 1686, fille de *Charles*, Seigneur des Bordes; & 2° *Ursule-Françoise de Simiane-de-Monetha*. Du premier lit vinrent, cinq enfans, morts jeunes;

6. Denis-Noel, qui suit;
7. Catherine, mariée, le 13 Décembre 1683, à *Armand-Charles d'Anglebermer-de-Furstenberg*, Chevalier, Marquis de Lagny;
8. Madeleine, morte à Langres le 7 Septembre 1761, âgée de 95 ans, femme, en 1696, de *Louis Tiffart*, Seigneur de Biche, fils de *Daniel*, Seigneur de Clayes & de Biche, & de *Judith Hardy;*

Et deux filles, Ursulines à Arc en Barrois.

Du second lit vint:

Une fille, morte en 1710, âgée de 15 à 16 ans.

VIII. Denis-Noel Brulart, dit *le Marquis de Brulart*, Marquis de Rouvre, fut dans sa jeunesse Guidon de la Compagnie des Gendarmes Ecossois, & mourut subitement à Paris le 5 Octobre 1739, âgé d'environ 71 ans. Il avoit épousé, en Juillet 1695, *Bonne-Marie Bachelier*, morte le 5 Février 1716, fille de *Nicolas* ou *Simon*, Seigneur de Beaubourg & de Clotomont, Receveur-Général des Finances de la Généralité d'Orléans, & de *Madeleine de Broé-de-la-Guette*. De ce mariage est né:

IX. Simon-Louis Brulart, Chevalier, Sei-

gneur de Beaubourg par sa mère, appelé *le Marquis de Rouvre,* qui entra en 1713 dans le Corps de la Marine, où il servit jusqu'en 1716, qu'il fut pourvu d'une Charge de Sous-Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoises. Il a épousé, par contrat du 23 Janvier 1738, *Marie-Françoise Mallet*, fille de *Jacques-François*, Seigneur de Chanteloup, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *François Lucas-de-Demuyn.* Il n'y avoit point d'enfans de ce mariage en 1754.

BRANCHE des Seigneurs DE GENLIS.

IV. PIERRE BRULART, Seigneur de Crône & de Genlis, troisième fils de NOEL, & d'*Isabeau Bourdin*, acquit la Terre de Genlis des Seigneurs de l'ancienne Maison d'*Hangest*, qui fut érigée en *Marquisat* au mois d'Août 1645. Il fut Secrétaire des Commandemens de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & Secrétaire d'Etat par CHARLES IX, le 8 Juin 1569, en récompense de ses services: il mourut le 12 Avril 1608, âgé de 73 ans. Il avoit épousé, par contrat du 10 Septembre 1571, *Madeleine Chevalier,* fille de *Joseph*, Seigneur de Malpierre, & d'*Agnès de Chambly*, dont:

1. GILLES, qui suit;
2. CHARLES, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Paris, Abbé de Joyenval & de Neaufle, Prieur de Léon en Bretagne. Il fut Ambassadeur à Venise depuis 1612 jusqu'en 1615, & à la Diète de Ratisbonne en 1640. Il mourut Doyen des Conseillers du Roi le 25 Juillet 1649. Amelot de la Houssaye, dans ses Mémoires historiques, lui donne un fils naturel nommé *Charles*, qui épousa la veuve d'un Trésorier de France, qui lui apporta une Terre de 4000 liv. de rente;
3. NOEL, mort au siège d'Amiens en 1597;
4. PIERRE, Conseiller au Grand-Conseil & Abbé de St.-Martin d'Autun;
5. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs du *Ranché* & du *Broussin*, rapportée ci-après;
6. NICOLAS, Chambellan de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort le 27 Octobre 1659. Il avoit épousé *Marie* (aliàs *Madeleine*) *de Cerisiers*, veuve de PIERRE BRULART, Seigneur de Vaux, son parent. Il en a eu:
   Un garçon, mort Capitaine au Régiment du Duc d'Orléans, sans avoir été marié;
   ELISABETH, mariée à *Alphonse de Civille;*
   N..., mariée à *Louis d'Estourmel;*
   MARIE, morte le 17 Avril 1699, âgée de 64 ans. Elle avoit épousé, en 1662, *Nicolas de l'Hôpital*, Marquis de Vitry, Ambassadeur Extraordinaire en Pologne;
   Et N... BRULART, Religieuse aux filles de Sainte-Marie, à Melun;
7. MADELEINE, femme de *François Robertet*, morte sans enfans;
8. MARIE, alliée 1° à *François*, Baron de *Mailloc* en Normandie; & 2° à *François de Raveton*, Seigneur de Chauvigny;
9. Et ELISABETH, Religieuse à l'Abbaye de St.-Antoine de Paris.

V. GILLES BRULART, Seigneur de Genlis, &c., Bailli & Gouverneur de Chauny, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épousa 1° *Anne de Hallwin*, fille de *Charles*, Seigneur de Piennes, Chevalier des Ordres, & de *Jeanne* ou *Anne Chabot*; & 2° *Claudine Aux-Epaules*, fille de *François*, Seigneur de Pisy, & de *Gabrielle de Laval*, Marquise de Nesle. Du premier lit vinrent:

1. CHARLES, tué en duel en 1649;
2. FLORIMOND, qui suit;
3. CHARLES, Abbé de Joyenval & Prieur de Léon, mort le 14 Mai 1669;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte;
5. ANNE BRULART.

Du second lit vint:

6. Et RENÉ, Marquis de Genlis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant des Gendarmes d'Anjou, Gouverneur du Fort Barrault & des frontières du Dauphiné, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 21 Décembre 1696, âgé de 79 ans. Il avoit épousé *Anne de Longueval*, fille de *Julien*, Seigneur de Thenelles, & d'*Anne le Picart*, dont il laissa postérité.

VI. FLORIMOND BRULART, Marquis de Genlis, Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, mourut le 10 Janvier 1685, âgé de 83 ans. Il avoit épousé, 1° le 6 Juin 1628, *Charlotte de Blecourt*, morte en 1676, à Genlis, fille de *Louis*, Seigneur de la Tour-Brunetel, &c., & de *Charlotte de Gomer*; & 2° *Elisabeth-Marguerite de Bovelles*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eppeville, & d'*Elisabeth de l'Espinay*, Les enfans du premier lit furent:

1. FLORIMOND, II° du nom, Marquis de Genlis, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, qui servit pendant plusieurs campagnes avec beaucoup de distinction & fit les fonctions de Maréchal-de-Camp des Armées du Roi. Il mourut sur la fin du mois de Novembre 1653, sans avoir été marié, n'étant âgé que de 24 à 25 ans;

2. Charles, Archevêque d'Embrun en 1668, mort le 2 Novembre 1714, âgé de 86 ans;
3. Claude, Marquis de Genlis, après son frère aîné, Colonel du Régiment d'Artois, puis de la Couronne, mort le 15 Avril 1673. Il avoit épousé, le 11 Mars 1669, *Angélique de Fabert*, morte à Paris, le 12 Octobre 1730, âgée de 82 ans, après s'être remariée, le 19 Janvier 1677, à *François d'Harcourt*, IIIe du nom, Marquis de Beuvron. Elle étoit fille d'*Abraham*, Maréchal *de Fabert*, & de *Claudine Richart-de-Clevant*. Claude laissa :

   Marie-Anne-Claude Brulart, morte le 15 Décembre 1750, qui avoit épousé, le 31 Janvier 1687, *Henri d'Harcourt-Beuvron*, Pair & Maréchal de France.
4. François, Colonel du Régiment de la Couronne après la mort de son frère Claude, tué à la bataille de Consarbruck, devant Trèves en 1674;
5. N... Brulart, Religieux à Lisjean;
6. Pierre, qui suit;
7. Michel, Chevalier de Malte, Commandeur de Colioure, Capitaine de Vaisseau, mort sur la fin du mois de Mars 1701;
8. Un autre Michel, Colonel du Régiment de la Couronne, après ses deux frères aînés, tué à l'attaque d'un Fort près Saint-Omer, en forçant une redoute au mois de Mars 1677;
9. Hardouin, Chevalier de Malte, Commandeur de Liége, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Inspecteur-Général en Catalogne & Gouverneur de Gironne, mort à Montpellier le 30 Avril 1699;
10. & 11. Louise-Charlotte & Marguerite, mortes à Origny : l'une Religieuse, & l'autre Novice;
12. & 13. Deux autres filles, mortes au berceau;
14. Louise-Catherine, non mariée, morte à Paris le 29 Avril 1738, âgée de 83 ans, ayant fait sa légatrice universelle la Maréchale d'*Harcourt*, sa nièce.

Et du second lit :

15. Et Florimonde-Renée, morte jeune.

VII. Pierre Brulart, Marquis de Genlis, après ses frères, étant resté seul des garçons, renonça à l'état ecclésiastique, & se démit en 1702 de l'Abbaye de Sainte-Elisabeth de Genlis de l'Ordre de Prémontré, qu'il possédoit depuis 1669. Il fut Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, & mourut dans ses Terres en Picardie le 18 Janvier 1733, dans la 85e année de son âge. Il avoit épousé, au mois de Décembre 1703, Anne-Claudine Brulart, morte le 14 Mars 1737, âgée de 58 ans, à Saint-Germain-en-Laye où elle s'étoit retirée depuis la mort de son mari. Elle étoit fille de Roger, Marquis de Sillery & de Puisieux, & de *Claudine Godet-de-Reyneville*. De ce mariage sont nés :

1. Charles, qui suit;
2. Et N... Brulart, mort en bas âge.

VIII. Charles Brulart (Moréri dit Pierre), Comte de Genlis en Picardie, puis Marquis, mourut dans sa Terre le 15 Mai 1753, âgé de 46 ans. Il avoit épousé, au mois de Novembre 1726, *Louise-Charlotte-Françoise de Hallencourt-de-Dromesnil*, morte à Paris le 21 Mai 1742, dans sa 32e année, & enterrée dans l'Eglise des Grands-Augustins, dans la Chapelle de la famille des Brulart. Elle étoit fille d'*Emmanuel-Joseph*, Marquis de Dromesnil, ci-devant Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers-Dauphins, & de *Louise de Proisy-de-Morfontaines*. De ce mariage sont issus :

1. Charles-Claude, Marquis de Genlis, né le 15 Mars 1733, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France, marié, par contrat du 14 Avril 1765, à *N... de Riotor-de-Villemur*, fille de *Jean-Baptiste-François*, Marquis de Villemur, mort Lieutenant-Général le 2 Janvier 1763, âgé de 65 ans, & de *Charlotte-Maurice de Courten*, morte le 14 Février 1750, âgée de 24 ans;
2. Charles-Alexis, né le 21 Janvier 1737, appelé *Comte de Genlis*, ci-devant Garde de la Marine, Colonel au corps des Grenadiers de France, marié, en 1763, à *Stéphanie-Félicité Ducrest de Saint-Aubin*, née le 25 Janvier 1746, présentée le 26 Avril 1767, par la Comtesse de Puisieux. Elle est fille du Marquis de Saint-Aubin;
3. Et Louis-Marie Brulart, né le 28 Novembre 1738, connu d'abord sous le nom de l'*Abbé de Genlis*, mort Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie.

BRANCHE

des Seigneurs du Ranché & du Broussin.

V. Louis Brulart, Seigneur du Ranché & du Broussin, cinquième fils de Pierre, Seigneur de Crône & de Genlis, & de *Madeleine Chevalier*, épousa *Madeleine Colbert*, morte le 27 Février 1690, fille d'*Edouard*, Seigneur de Villacerf, & de *Marie le Fouret*. Il en a eu :

1. Pierre, qui suit;
2. Et Charles, Seigneur du Ranché, Capitaine aux Gardes-Françoises & Maréchal-

de-Camp, mort le 1er Juillet 1712, sans postérité d'*Anne de la Bertherie*, qui étoit auparavant veuve de *Jean le Coigneux*, Seigneur de Bezonville.

VI. Pierre Brulart, Seigneur du Broussin, épousa *Catherine Bauyn*, veuve d'*André Goislard*, Seigneur de la Gravelle, Maître des Comptes, & fille de *Prosper Bauyn*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Marguerite Boucherat*, dont:

Louise-Madeleine Brulart, morte le 13 Février 1733, âgée de 63 ans. Elle avoit épousé, 1° en 1699, *François-Jules du Bouzet*, Marquis de Roquépine; & 2° en Novembre 1704, *François de la Vergne*, Marquis de Tressan.

Les armes: *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barillets de poudre de sable.*

BRULON-LA-MUCE: *d'argent au griffon de sable.*

BRUM (le), en Artois, dont on trouve des Chevaliers dans les tournois ès années 1130 & 1290. Jean le Brum, Ecuyer, Seigneur de Werquigneul, Tencques, la Vallée, &c., épousa *Jeanne de la Vacquerie*, laquelle fit en Justice une transaction en date du 12 Août 1506. Il en eut:

Pierre le Brum, Ier du nom, Seigneur de Werquigneul, &c., marié à *Jeanne de Lucques*, dont il eut:

Gilles le Brum, Ier du nom, Seigneur de Werquigneul, &c., marié à *Marie le Comte*, avec laquelle il testa le 13 Octobre 1559, dont:

Jean le Brum, Seigneur de Werquigneul, Tencques & la Vallée, qui laissa de *Marie de Noyelles*:

Pierre le Brum, IIe du nom, Seigneur de Werquigneul, la Vigne & Gouy, qui testa le 8 Novembre 1603. Il avoit épousé, *Antoinette de Widebien*, dont:

Gilles le Brum, IIe du nom, Seigneur de la Vigne, de Gouy, &c., marié, le 18 Octobre 1614, à *Marie-Florence de Miraumont*, fille de *Philippe*, & de *Françoise de Bofsles*, & petite-fille de Messire *Claude de Miraumont*, & de *Marie de Longueval-de-Bucquoy*, dont:

1. Maximilien, qui suit;
2. Et Lamoral, auteur de la troisième branche, rapportée plus loin.

Maximilien le Brum-de-Miraumont, né le 11 Septembre 1626, Ecuyer, Seigneur de Puiseux-Aumont, Bacquelroy, d'Anvers, Luzinghien, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment du Duc d'Havré, Cavalerie, au service d'Espagne, marié, le 12 Août 1658, à *Françoise-Philippine de Hoston*, née le 5 Janvier 1639, fille de *Louis*, & d'*Anne de Wignacourt*, dont:

1. Maximilien-Joseph, qui suit;
2. Ferdinand-Joseph, rapporté après la postérité de son frère aîné;

Maximilien-Joseph le Brum-de-Miraumont, Seigneur de Puiseux-Aumont, Bacquelroy, d'Anvers, Luzinghien, &c., né le 15 Juin 1661, marié, le 3 Octobre 1700, à *Agnès Modé*, fille d'*Arnould Modé*, Ecuyer, & Capitaine au Régiment du Vicomte d'Havré, au service d'Espagne, de laquelle il a eu:

1. François-Joseph, Seigneur d'Anvers & de Luzinghien, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de Los-Rios, au service de Sa Majesté l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, lequel n'a point d'enfant. Il a épousé, le 10 Janvier 1753, *Marie-Anne-Françoise le Gillon-de-Cordes-de-Bruges*;
2. Joachim-Joseph, Major du Régiment de Saxe-Gotha, au même service, qui est mort le 20 Février 1759, à un host, près de Prague en Bohême. Il avoit épousé *N... de Colins*, morte en 1758. Il en a eu:
   Jean-François-Martin le Brum;
   Jean-Joseph-Christian le Brum;
   Et Béatrix le Brum;
3. Guillaume-Ferdinand-Joseph;
4. Jacques-Joseph, Lieutenant au Régiment de Los-Rios, au même service, marié, le 8 Janvier 1762, à *Anne-Marie de Monflin*;
5. Eléonor-Emmanuel;
6. Jeanne-Agnès, Religieuse en la noble Abbaye d'Herkenrode, morte le 22 Décembre 1756;
7. Agnès-Ernestine, Religieuse à l'Abbaye du Val-Virginal de Lintre;
8. Et Marie-Madeleine, mariée, le 26 Octobre 1748, à *Charles-Joseph*, Baron de *Fraula*.

SECONDE BRANCHE

Ferdinand-Joseph le Brum, second fils de Maximilien, & de *Françoise-Philippe de Hoston*, fut Seigneur d'Ostergnies, Capitaine dans le Régiment du Duc d'Havré, Cavalerie, au service d'Espagne; il épousa *Marie-Anne le Bouchel*, fille de *Dominique*, Ecuyer, Seigneur de Bienne-Leopard, dont:

1. Maximilien, qui suit;

2. Charles-Albert, né en 1712, marié à *Marie-Anne-Thérèse de Honzieaux*, dont il n'a point d'enfans ;
3. Joseph-Emmanuel, né en 1714, Eccléfiaftique ;
4. Charles-Joseph, né en 1720 ;
5. Hélène, née en 1696, Carmélite à Marche ;
6. Marie-Josèphe, née en 1702 ;
7. Marie-Albertine, née en 1704 ;
8. Isabelle-Françoise-Josèphe, née en 1708, Religieufe Carmélite au même Couvent qu'Hélène, fa première fœur ;
9. Et Amélie-Josèphe, née en 1718, Religieufe à Compiègne.

Maximilien le Brum, Seigneur d'Oftergnies, né en 1710, a époufé *Ifabelle-Ignace de Fourmanoir*, dont :

Vincent-Joseph le Brum, né en 1748.

TROISIÈME BRANCHE.

Lamoral le Brum, Capitaine au fervice d'Efpagne, fecond fils de Gilles, IIe du nom, & de *Marie-Florence de Miraumont*, fut tué à la défaite des ennemis entre Mons & Maubeuge. Il avoit époufé *Catherine-Emmanuelle de la Biche,* Dame de Rouzies & de Cerfontaine, dont :

1. François Lamoral, Seigneur de Fierd-le-Petit, &c., marié, le 22 Juin 1681, à Maubeuge, à *Françoife-Marie Rivart*, dite de *Martigny*, dont il eut :

   Maximilien-François Lamoral-le-Brum, Seigneur de la Vigne & de Fierd-le-Petit, &c., mort fans être marié en 1747 ;
2. Anne, mariée, à Cerfontaine, le 8 Juillet 1674, à *Claude*, Comte de *Choifeul*, & Baron de Beaupré. Voyez CHOISEUL ;
3. Et Marie-Anne, née à Maubeuge le 2 Octobre 1682, qui époufa à Fierd-le-Petit le 9 Août 1701, *Léon-Claude de Boufies*, Vicomte de Rouvroy.

Les armes : *de gueules à la fafce d'argent, chargée de trois poiffons au naturel.*

BRUMBACH : *d'argent, à l'aigle éployée de fable.*

BRUMEN (le), Seigneur du Boisflamel en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans *fa Nobleffe* le 4 Juin 1668. Nicolas le Brumen, dit l'*Hiftoire de Rouen*, demeuroit en cette Ville, & obtint des Lettres de Nobleffe en 1643.

BRUN (le), Sieur de Saint-Gervais, du Mefnil-Angot, Manducage & Putot en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans *fa Nobleffe* le 25 Septembre 1669. Suivant l'*Hiftoire de Rouen*, Georges le Brun, Seigneur de Boifguillaume, fut reçu Confeiller au Parlement de Normandie en 1543. Jean-Baptiste le Brun le fut en 1567. Un autre Jean-Baptiste le Brun fut Confeiller-Clerc au même Parlement en 1581 ; & un autre Jean-Baptiste le Brun, Seigneur de Boifguillaume, fut auffi Confeiller au même Parlement en 1605 : il avoit époufé *Catherine de Bauquemare,* qui devint veuve en 1658. Enfin l'Abbé de Vertot, dans fon *Hiftoire de Malte,* parle de Jacques le Brun, reçu Chevalier de Malte le 7 Juin 1631.

Les armes : *écartelé de vair & de gueules.*

BRUN (le), Seigneur du Breuil, de Champignolle & de Dinteville : *de gueules, à trois chardons fleuris d'or*, 2 & 1.

BRUN (le), Seigneur de la Franquerie : *d'azur, à un lion d'or, & un croiffant d'argent, pofé en chef, accofté de deux étoiles d'or*, & l'écu timbré *d'un cafque de profil.* Voyez l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 100.

BRUN (le), Seigneur de Kermorven, en Vannes : *d'azur, au château d'argent, maçonné de fable.*

BRUN (le), en Tréguier : *d'argent, à une quinte-feuille de finople.*

BRUN, en Franche-Comté. Claude-Ferdinand, Baron de Brun, Seigneur d'Amanges, Chevalier d'honneur au Parlement de Befançon, a obtenu, par Lettres du mois de Janvier 1694, que la Seigneurie de *la Roche*, au Comté de Bourgogne, fut érigée en *Marquifat.* Il avoit époufé *Marie de Gineftoux-de-la-Tourette,* dont il a eu :

1. Ferdinand-Agathe-Ange, qui fuit ;
2. Marie, mariée à *Marc de Montagu*, Marquis de Poutavans ;
3. Et Marie-Anne, morte en 1711, qui avoit époufé, en 1711, *Claude-Elifabeth de la Guiche*, Comte de Sivignon.

Ferdinand-Agathe-Ange, Baron de Brun, Marquis de la Roche, Chevalier d'honneur au Parlement de Franche-Comté, mort en 1746, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a eu de *Charlotte de Montfaunin-de-Montal :*

Charlotte-Gabrielle de Brun, née en 1720, qui a eu les fucceffions de fes père & mère, par jugement du 23 Mars 1747, & fentence du

Châtelet du mois de Juillet 1752. Elle étoit encore fille en 1762.

Les armes : *d'or, à trois grappes de raisin de pourpre, pamprées & tigées de sinople, la queue en haut, & posées 2 & 1.*

BRUN, en Provence, famille originaire de Castellane, où elle étoit comptée parmi les Maisons nobles dans le XIVe siècle.

I. FOUCOU BRUN est celui par lequel on commence à avoir les papiers en règle. Il étoit Capitaine de Cuirassiers sous le Roi HENRI II & fut tué au premier siège de la ville d'Amiens, en combattant à la tête de son Régiment. Il eut de *Julie de Requiston :*

1. JEAN, qui suit;
2. Et SÉBASTIEN, tige de la branche des Seigneurs de *Boades*, rapportée ci-après.

II. JEAN BRUN, Seigneur de Caille, dont il fit hommage au Roi CHARLES IX en 1560, avoit épousé, le 19 Novembre 1529, *Marguerite de Pallier*, fille de *noble & généreux Claude de Pallier*, Seigneur du Castellet, & de *Gasparde de Castellane*, dont :

III. BALTHASAR BRUN, Seigneur de Caille & de Rougon, qui ajouta à son nom celui de *Castellane*. Par le testament de *Gasparde de Castellane*, sa mère, fait le 22 Janvier 1588, il fut chargé de prendre le nom & les armes de Castellane, à peine de privation de ses droits & de tout son héritage. Il épousa, par contrat passé devant *Lambert*, Notaire à Castellane, le 7 Août 1558, *Lucrèce d'Ambrois*, fille de *Remi*, Président au Parlement de Provence, dont il eut :

1. PAUL, mort sans enfans;
2. JOSEPH, qui suit;
3. Et JEAN-BAPTISTE, chef de la branche des Seigneurs de *Vaucrovet* & de *Taulane*, terminée dans la personne d'AUGUSTIN DE BRUN, mort à Castellane sans postérité.

IV. JOSEPH BRUN-DE-CASTELLANE épousa *Honorée d'Albert*, fille de *Jean*, Seigneur de Regusse, de laquelle il eut plusieurs fils, un desquels, ALEXANDRE DE BRUN-DE-CASTELLANE, fut reçu Chevalier de Malte en 1643. Les autres firent différentes branches, actuellement éteintes.

SECONDE BRANCHE.

II. SÉBASTIEN DE BRUN, second fils de Foucou, & de *Julie de Requiston*, se maria, le 30 Janvier 1541, à *Luce Imbert*, fille d'*Antoine*, de laquelle il laissa :

III. JOSEPH DE BRUN, marié, par contrat passé devant *Rasque*, Notaire à Draguignan, le 21 Janvier 1591, à *Honorade-Geoffrette Gansard*, fille de *Gaspard-Delphin*, dont entr'autres enfans :

IV. ELZÉAR DE BRUN, qui acquit, par succession, la Terre & Seigneurie de Boades & testa le 1er Novembre 1663. Il épousa, le 20 Janvier 1630 (*Pierre Arnoux*, Notaire à Draguignan), *Louise de Caille*, & eut :

1. ANTOINE, qui suit;
2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Favas*, rapportée ci-après;
3. JOSEPH, à qui son père légua la somme de 18000 livres. Il a eu un fils, qui n'a point d'enfans;
4. Et ANNE, à qui son père légua la somme de 20000 livres, mariée à noble *Pierre de Mollet*.

V. ANTOINE DE BRUN, que son père institua héritier universel, prêta hommage pour ses Terres & Seigneuries de Boades & de Châteauvieux le 17 Juin 1672, & pour la plus grande partie de celle de Villepeys le 16 Mai 1698. Il épousa, le 10 Juillet 1650 (*Pascal*, Notaire à Draguignan), *Honorade de Calvi*, fille de *Melchior*, & de *Françoise de Calvi-de-Cannes*, dont :

VI. JOSEPH DE BRUN, IIe du nom, Seigneur de Boades, marié, par contrat du 7 Mars 1686 (*Graffeau*, Notaire à Aix), à *Anne de Joannis*, fille de *N.... de Joannis*, premier Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances, & d'*Isabeau d'Amat-de-Costegiraud*. De ce mariage sont nés :

1. EMMANUEL-ESPRIT-ANTOINE, qui suit;
2. N..... Officier de Vaisseaux, Chevalier de St.-Louis, gratifié par le Roi d'une pension annuelle de 500 livres, après l'affaire de Mahon, où il se trouva en qualité de Capitaine en second ;
3. MADELEINE, Religieuse au Monastère de la Visitation de Castellane ;
4. ELISABETH, mariée à *Louis de Fabre-Mazan*, Co-Seigneur de Riès, & Seigneur de Vinay;
5. Et THÉRÈSE, mariée à *Jean-Pierre de Perrot*, Ecuyer, Seigneur du Bourguet.

VII. EMMANUEL-ESPRIT-ANTOINE DE BRUN, Chevalier, Seigneur de Boades, de Villepeys & de Meaux, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 8 Janvier 1711, a épousé, par contrat du 6 Avril 1720 (*Boyer*, Notaire à Marseille), *Elisabeth de Boisson*, fille de *François*, Président du Bureau des Tréso-

riers-Généraux de France, & de *Marie de Montolieu*, dont :

1. Joseph-François, Chevalier, Seigneur de Boades ;
2. Jean, Lieutenant de Vaiſſeaux ;
3. Et Joseph, Enſeigne de Vaiſſeaux.

TROISIÈME BRANCHE.

V. Jacques de Brun, Chevalier, Seigneur de Favas, ſecond fils d'Elzéar, & de *Louiſe de Caille*, à qui ſon père légua la ſomme de 34000 livres, épouſa, par contrat du 5 Février 1663, *Marguerite de Rafaëlis-Broves-de-Tourtour*, dont :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Pierre-Emmanuel, mort Capitaine dans le Régiment d'Auxerrois ;
3. Et Joseph, Chevalier de St.-Louis, mort Commandant de Givet.

VI. Antoine de Brun, Chevalier, Seigneur de Favas, Lieutenant-Général d'Epée en la Sénéchauſſée de Draguignan, épouſa, par contrat paſſé le 14 Octobre 1697, *Françoiſe de Gilles-Taurenes*, dont il eut :

1. François ;
2. Et Dominique, mort en Bavière, Capitaine dans le Régiment de Poitou.

VII. François de Brun, Chevalier, Seigneur de Favas, a épouſé, par contrat du 14 Février 1731, *Marguerite-Thérèſe de Raimondis-Canaux*, de laquelle il a :

1. Antoine, Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi, & Lieutenant de Compagnie ;
2. Et Joseph, Lieutenant & Officier-Major dans le Régiment de Guyenne.

Cette famille a été pluſieurs fois maintenue dans ſa Nobleſſe : la première en 1668 par les Commiſſaires députés du Roi, & en 1699 & 1702, par Arrêt de M. *le Bret*, Intendant de la Province ; & l'aïeul du Conſeiller de Boades, & ſon frère Jacques de Brun-*de-Favas*, furent déchargés de la taxe prononcée contre les uſurpateurs du titre de Nobleſſe, & de celle des francs-fiefs.

Les armes : *d'azur, à la hache d'armes d'argent, emmanchée d'or.* (*Armor. de Prov.* tom. I, p. 195 & ſuiv.)

La branche de Caſtellane portoit : *parti au* 1 *de* Brun, *& au* 2, *de gueules, à un château ouvert, crénelé & ſommé de trois tours d'or, maçonnées de ſable, qui eſt de* Caſtellane.

BRUN, en Languedoc : *de gueules, à un cœur d'argent, accompagné de trois croiſſans de même,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

BRUNE, en Champagne, famille dont étoit François de Brune, Ecuyer, Seigneur de Volandre & de Bouchou, qui obtint le titre de *Baron*, applicable ſur telle Seigneurie qu'il choiſiroit, ſous le nom de *Brune*, par Lettres du 12 Mai 1704. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles & en pointe d'une hure de ſanglier, le tout de même.*

BRUNEL, en Hurepoix. I. Isaac de Brunel, Ecuyer, Seigneur d'Autry & des Ruées, fils de Nicolas, Seigneur de la Queux, Capitaine d'Infanterie, & de *Renée de Montliard-Rumont*, épouſa, le 13 Août 1630, *Marie le Chat*, dont il eut :

1. Claude, Ecuyer, Seigneur des Ruées, marié, le 23 Juin 1664, à *Jeanne Deſprez*, veuve de *Louis d'Elbe*, Ecuyer, Seigneur de Caumont, dont un fils ;
2. Isaac-Louis, qui ſuit ;
3. Et Edmée, femme de *Claude de Pontbriant*, Ecuyer, Seigneur de la Grandmaiſon.

II. Isaac-Louis de Brunel, Ecuyer, Seigneur de Ruelle, Paroiſſe de Sully-la-Chapelle-ſur-Loire, Volontaire dans le Régiment de Picardie, enſuite Garde-du-Corps du Roi, mort en 1728, avoit épouſé, en l'Egliſe de Sonchamp en 1701, *Suſanne-Catherine de Fitte*, morte à Sonchamp en 1708, fille de *Gédéon*, Ecuyer, Seigneur de Chatouville, Baudicourt & Boiteau, en ladite Paroiſſe de Sonchamp, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Hablière, Lieutenant de la Louveterie du Roi, tué au ſiège de Lille en 1708, & de *Catherine d'Eppeſſe*, dont :

1. Louis-Pierre, Ecuyer, Seigneur de Baudicourt, Capitaine des Grenadiers Royaux au Régiment d'Ailly, Chevalier de St.-Louis, né le 9 Avril 1706, marié, le 13 Juin 1752, à *Marie-Anne de Sainx*, Demoiſelle des Carneaux, Dame en partie de Barberonville, ſans enfans ;
2. Charles-Alexandre, né le 11 Juillet 1709 ;

Et trois filles, nées en 1702, 1703 & 1704.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un lion naiſſant :* le tout de même.

BRUNEL, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné. Antoine de Brunel, fils de Jean, Chevalier, Seigneur de Saint-Maurice & Rhodet, Gouverneur d'Exiles, & de *Madeleine de Nicolaï*, Dame de Soiſon, fut Seigneur de Saint-Maurice, Soiſon, Saint-Di-

dier, &c., Capitaine de Cavalerie dans les Troupes de Hollande, Gouverneur du Prince de Naſſau, enſuite Gentilhomme de la Maiſon du Roi, mort au Château de Saint-Maurice en 169... épouſa, le 9 Janvier 1677, *Louiſe de Jaucourt*, née en 1654, morte à Grenoble le 22 Mai 1728, fille de *Pierre*, Baron d'Eſpeuille & d'Huban en Nivernois, & de *Madeleine du Faur*, dont :

1. Louise-Madeleine, Dame de Saint-Maurice, mariée, le 7 Juillet 1713, à *Claude Rambaud*, Chevalier, Seigneur de Champrenard, dont des enfans;
2. Marie-Anne, née le 7 Février 1687, mariée, à Grenoble le 13 Février 1704, à *Guillaume Bouvier*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Vendôme, mort le 22 Février 1738, ne laiſſant qu'une fille, femme le 3 Février 1733 de *Jean-Claude de Bucher*, Chevalier, Seigneur de Champron, arrière-petit-fils du Procureur-Général du Parlement de Grenoble;
3. Et Françoise-Armande, femme, ſans enfans, de *Pierre de Richaud*, Seigneur de Fallavaux en Dauphiné, qui porte : *d'azur, à la patte d'ours d'or, en bande.*

Les armes : *d'or, au lion de ſable, à la faſce de gueules chargée de trois coquilles d'argent brochantes ſur le tout.*

BRUNEL, Seigneur de Vienne, en Dauphiné : *coupé, au 1 de gueules, au lion d'or, armé, vilainé & lampaſſé de gueules; au 2 d'argent, à trois tourteaux d'azur, rangés en faſce.*

BRUNEL, Seigneur de Paleſſein, en Dauphiné, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 28 Août 1668, dont il eſt fait mention dans l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 88 : *de gueules, au lion coupé des crins, en-bas d'or, le reſte d'argent.*

BRUNEL, Seigneur de Serbonne : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois fleurs-de-lys d'or, dans le ſens du chevron.*

BRUNEL-DE-LA-BRUYERE, famille noble établie à Nîmes en Languedoc.

Un *Mémoire*, qu'on nous a fait paſſer avec les titres, apprend que cette famille eſt ancienne en Vivarais; mais les guerres qui ont déſolé cette contrée pendant long-tems, le ſac de la ville de Saint-Agreve, arrivé en 1580, la deſtruction de tous les Regiſtres des Notaires, qui ne remontent pas au-delà de 1600, ſont cauſe qu'on ne peut parvenir à en aſſigner l'origine : c'eſt ce qui eſt conſtaté par un Procès-verbal fait devant M. *Bollon*, Ecuyer, Juge de Saint-Agreve, le 21 Juin 1607, relatif au ſiège de ladite Ville. Tous les actes que le Chef de cette famille a pu trouver, ſont quelques extraits, en forme, de mariages & de teſtamens de ſes ancêtres, &c., qui remontent juſqu'en 1490. Il en réſulte que

I. Pons-Joseph Brunel, qualifié d'*Ecuyer*, fils de noble Louis-Antoine Brunel, Sieur de Montgardy, & de *Marie-Henriette Bayle-des-Hermens*, épouſa, par contrat du 15 Janvier 1490, *Eliſabeth-Cloride de Saint-Jeure*, fille de noble *Hector de Saint-Jeure*, Chevalier, Co-Seigneur de Saint-Agreve, & de *Juſtine du Fay*. Il en eut :

II. Jacques Brunel, qualifié *noble & Ecuyer*, qui ſe maria, par contrat du 14 Mai 1540, à *Iſabeau de la Toureille*, fille de noble *Louis de la Toureille*, & de *Marie-Julienne du Peloux*, dont vint :

III. Laurent Brunel, Sieur de Laulanier, qui fit ſon teſtament le 14 Avril 1633, par lequel il inſtitua héritier univerſel Pierre, ſon fils aîné, & lui ſubſtitua, à défaut d'enfans mâles, noble Antoine Brunel, ſon autre fils. Il eſt qualifié *noble & Ecuyer*, dans ſon contrat de mariage, paſſé le 5 Janvier 1575, avec *Agnès Jonac*, fille de noble *Mathieu Jonac*, & de *Jeanne de Virilha*, dont :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Antoine de Brunel, auteur de la branche de Brunel de Moze, dont le chef

   N..... de Brunel-de-Moze, actuellement Maire & Juge de Saint-Agreve, eſt marié à *N... de la Battie*, du Puy en Velay. Il a un frère qui eſt Porte-Enſeigne dans la Gendarmerie, Compagnie de Berry.

IV. Pierre Brunel, Ecuyer, étant prêt de partir pour le ſervice du Roi dans ſon armée de Piémont, en qualité de premier Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Tournon, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté dans les Provinces de Languedoc & de Dauphiné, fit ſon teſtament le 20 Mars 1637, & mourut le 16 Janvier 1645. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Avril 1615, *Jeanne de Reboullet*, morte le 22 Décembre 1640, fille de noble *Jean de Reboullet*, Seigneur de Ruiſſas (d'une famille de Languedoc, qui poſſède aujourd'hui la Baronnie *de Rochebloine*, dont elle porte le nom), & de *Catherine Largier*. Leurs enfans furent :

1. Claude, qui fuit, inftitué héritier univerfel par le teftament de fon père;
2. 3. & 4. Jean, Antoine & Pierre, fubftitués, ainfi que François, à Claude, leur frère aîné;
5. François Brunel, dit de *Montgardy*, Ecuyer, qui fervit en qualité de Lieutenant de la Compagnie Meftre-de-Camp au Régiment de Languedoc, place qu'il avoit acquife, le 3 Mai 1656, de François de la Baume, Comte de Vallon, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Piémont, & Meftre-de-Camp dudit Régiment de Languedoc. Quelque tems après, le Vicomte de Barrin l'attira dans fes Terres de Bretagne: il s'y maria à *N... d'Andoulier;* fixa fon féjour au Château de Vaux, Paroiffe de Dingé, & mourut en 1702, fans laiffer de poftérité;
6. Antoine, légataire, par le teftament de fon père;
7. Et Marie, auffi légatrice, mariée à *N... de Senoveft*, Juge de Clefaigue & autres lieux, dont la famille eft actuellement tranfplantée à Touloufe.

V. Claude de Brunel, Sieur de Laulanier, baptifé le 30 Juin 1624, qualifié *noble & Ecuyer,* Docteur ès Droits, Juge aux Mandemens & Juridictions de la Chapelle & de Freyunet, dans fon contrat de mariage, fut auffi Capitaine-Châtelain de Saint-Agreve. Ayant été affigné en 1698, à la requête du Sieur de Beauval, pour la repréfentation de fes titres, il fut relaxé de cette affignation par Ordonnance de M. de *Lamoignon,* Intendant de Languedoc, du 16 Mai de la même année, fur le fondement d'un Jugement rendu par M. de *Bezons*, fon prédéceffeur, Intendant de ladite Province, le 16 Septembre 1668, qui le déclara *noble & iffu de noble race & lignée.* Il mourut le 21 Novembre 1698, & avoit époufé, par contrat du 24 Février 1650, *Catherine Lacourt*, morte le 11 Janvier 1673, fille d'*Antoine,* & d'*Elix Crouzet*, du Bourg de l'Extra. Ils eurent:

1. François, qui fuit;
2. Claude, Ecuyer, préfent au contrat de mariage de fon frère;
3. Et une fille, mariée au Baron de *Montréal.*

VI. François de Brunel, Ier du nom, Ecuyer, baptifé le 4 Février 1663, auffi Capitaine-Châtelain de Saint-Agreve, mourut le 14 Juin 1703, étant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Clavieres. Il avoit époufé, par contrat du 22 Novembre 1689, *Antoinette Bollon,* morte le 14 Avril 1713, fille de *Jean,* Ecuyer, Juge de la ville de Saint-Agreve & d'autres Juridictions, & de *Catherine Pinot* & a eu de fon mariage:

Claude, qui fuit;

Et Jean-Joseph de Brunel, Ecuyer, Sieur de Montgardy, qui s'établit en la ville du Puy, où il fe diftingua dans le Barreau en qualité d'Avocat; c'eft ce qui facilita fon mariage. Il mourut en 1765, & avoit époufé une Demoifelle *de Chabannes*, parente de M. *de Chabannes*, Evêque du Puy, dont:

N... de Brunel-de-Montgardy, mariée avec M. *Gailhard de Ferrerolle*, Gentilhomme de la ville du Puy.

VII. Claude de Brunel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bruyère, baptifé le 21 Février 1692, Capitaine-Châtelain de la ville de Saint-Agreve, fut affigné, en 1738 pour le payement du droit de franc-fief, à raifon des rentes en directe de la Seigneurie de la Bruyère; mais par Ordonnance de M. de *Bernage-de-Saint-Maurice*, Intendant de Languedoc, du 17 Mai 1741, il a été déchargé de la demande qui lui avoit été faite fur le fondement de l'Ordonnance de M. de *Lamoignon*, rendue en faveur de Claude de Brunel, fon grand-père. Il tefta le 3 & eft mort le 22 Février 1755. Il laiffa de *Catherine de Reymondon*, décédée le 10 Janvier 1764:

1. François, qui fuit;
2. Claude, baptifé le 26 Février 1725, Curé de la Paroiffe de Bouzy, près Châteauneuf-fur-Loire, dans l'Orléanois, ancien Curé de la Paroiffe de Saint-Agreve;
3. Joseph-Laurent de Brunel d'Arcenesches, baptifé le 11 Février 1736, marié, à Saint-Agreve, avec *Geneviève de Chambonnal*, dont il a des enfans;
4. Antoine, baptifé le 16 Février 17..., Religieux Bénédictin, Prieur & Seigneur de Sainte-Luzime en Gévaudan, mort le 19 Mai 1771;
5. Anne-Marie, baptifée le 12 Août 1720, & morte, fans enfans, le 20 Septembre 1757, femme de *N... de Carriere*, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis;
6. Et Marguerite, baptifée le 17 Mars 1728, morte le 3 Avril 1769.

VIII. François de Brunel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bruyère, baptifé le 23 Février 1718, Avocat au Parlement, tefta le 2 Novembre 1768, & eft mort le 27 Mars 1775. Il avoit époufé, par contrat du 18 Février 1749, *Marie-Anne Percie-du-Sert*,

baptisée le 6 Juillet 1731, fille de *Just-François-Ange Percie,* Conseiller du Roi au Bailliage d'Annonay, & d'*Antoinette de la Vigne,* dont pour enfans :

1. CLAUDE-FRANÇOIS-FLEURY, qui suit;
2. CLAUDE-ANTOINE-PASCAL, baptisé le 17 Avril 1756;
3. CHRISTOPHE-MARIE, baptisé le 19 Août 1765;
4. JULIE-ANTOINETTE, baptisée le 9 Juin 1753, mariée à *Claude Rouveure-de-Chambonnal;*
5. Et ANNE-FRANÇOISE, baptisée le 25 Octobre 1767.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS-FLEURY DE BRUNEL-DE-LA-BRUYERE, Ecuyer, baptisé le 9 Mai 1751, Procureur du Roi au Présidial de Nîmes, a épousé, en 1776, *Marie-Françoise de Rangueil,* née le 19 Juin 1749, fille de *Jean-François de Rangueil,* Chevalier, Seigneur de Popincourt, Moisson & autres lieux, ancien Capitaine d'Infanterie, Aide-Major de la Ville & Citadelle de Nîmes, & de *Susanne de Grutelle.*

Les alliances de cette famille, par femmes, sont avec celles de *Truchet* (fondue dans la Maison de *Vogué*), de *l'Estrange,* de *Rochebloine,* du *Fay, Rochemore, Aubusson, Monclar, Maisonseule,* du *Peloux-de-Saint-Romain, Ressins, Montréal, Thezard-de-la-Peyrouze, Chalendar, Veron, Luzy, Chazaux,* &c.

Les armes : *d'or, au lion couronné de sable, à la fasce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, brochante sur le tout.*

Les armes de la famille DE BRUNEL, Seigneur de Saint-Maurice en Dauphiné, sont les mêmes, à la réserve que le *lion* n'est point *couronné.* Il peut se faire qu'originairement celle de Saint-Agreve soit sortie de celle de Dauphiné, ou cette dernière des BRUNEL-DE-SAINT-AGREVE; mais c'est ce dont on n'a nulle certitude. Il y a aussi beaucoup de familles du même nom, dans le Languedoc, auxquelles celle de BRUNEL-DE-SAINT-AGREVE n'appartient aucunement.

BRUNES-DE-MONTLOUET, en Bretagne, famille dont le nom étoit anciennement *Montloüet,* lequel est écrit différemment dans les titres. On y lit de *Mauloüay,* de *Monloit,* de *Monloüail,* de *Monloüé,* de *Monloüel,* de *Monloüil,* de *Monloy,* de *Montloüail,* de *Montloüait,* de *Montloüal,* de *Montloüay,* de *Montloüel,* de *Montloüell* & de *Montloy;* mais plus communément de *Montloüet,* qui est la vraie manière de l'orthographier.

I. GUILLAUME DE MONTLOUET, Seigneur dudit lieu, vivant ou sur la fin du XIIe siècle ou au commencement du XIIIe, possédoit noblement la Terre & Seigneurie de *Montloüet,* dont il hérita de ses ancêtres. Il avoit épousé *Marie Freslon,* & eut :

II. GUILLAUME, Seigneur DE MONTLOUET, qui donna en 1382 son aveu au Duc de Bretagne de sa Terre & Seigneurie de *Montloüet,* & scella de son sceau, le Vendredi d'après la St.-Martin d'hiver 1397, un autre aveu que Guillaume d'Arzac rendit à ce Prince de plusieurs Terres voisines dudit lieu de Montloüet, de partie desquelles il devoit les foi & hommage audit Seigneur de Montloüet. De sa femme, dont on ignore le nom, il laissa :

III. RAOUL, Seigneur DE MONTLOUET, qui est ainsi qualifié dans une déclaration que lui fit le nommé Perrin Maslait le 6 Juillet 1451. Il est employé dans une montre des Nobles de l'Evêché de Dol de 1421, & mourut peu de tems avant le 9 Mars 1455, jour auquel Hamelin de Bouteville rendit hommage au Duc de Bretagne de la Seigneurie de *Montloüet,* ainsi que d'un autre lieu appelé *le Pré,* le tout situé dans la Paroisse de Plaine-Fougères, en qualité de tuteur de :

1. GILLES, Ecuyer, dont on ignore la destinée;
2. Et RAOUL, qui suit.

IV. RAOUL DE MONTLOUET donna son aveu au Duc de Bretagne, le 7 Février 1470, de la Seigneurie de *Montloüet,* ainsi que du lieu du Pré dans la Paroisse de Plaine-Fougères, dont il avoit hérité de GILLES DE MONTLOUET, son frère. Il se trouve employé dans plusieurs Rôles des Nobles de l'Evêché de Dol, des 1er Juin 1467, 5 Juin 1480 & 4 Septembre 1482, comme ayant comparu aux montres desdites années, & mourut avant le 17 Mars 1509, jour auquel *Guillemette de Benay,* sa veuve, étoit remariée à *Pierre du Cartier.* Il eut pour fils :

V. GILLES DE MONTLOUET, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui passa un acte avec Thomas, Sire de Québriac, de Béloczac, &c., par lequel celui-ci ratifia le 3 Mai 1494 un transport qu'il lui avoit fait de plusieurs rentes, Juridictions, Seigneuries & obéissances qui lui

étoient dues au Fief du Petit-Plesseix, Paroisse de Saint-Ouain de la Rouérie : il donna son aveu au Duc de Bretagne le 20 Décembre 1513 du lieu & domaine de *Montloüet*, tenu noblement de ce Prince; & dans un Livre de réformation de l'Evêché de Dol du 18 du même mois, il est nommé au rang des Nobles, francs & exempts de *fouage*, demeurans en la Paroisse de Plaine-Fougères. Suivant un acte du 17 Mars 1509, il épousa *Françoise Tuffin*, des Seigneurs de *la Rouérie* en Bretagne, dont il eut :

VI. Jacques de Montlouet, dit de *Brunes*, Seigneur de Montloüet, qui se trouve cité dans le Rôle des Nobles de l'Evêché de Dol du 15 Mai 1534, où il est dit qu'il avoit été présent *en robe courte à pied, ayant une épée au côté*, & qu'il avoit fait un Archer: il servit aussi dans le Corps de la Noblesse de sa Province, suivant un certificat du Capitaine de l'arrière-ban du 10 Octobre 1545; il mourut le 12 Octobre 1558. L'extrait de son mariage, délivré le 23 Février 1561 par le Vicaire de la Paroisse de Sainte-Facile de Luce, Diocèse du Mans, porte qu'il avoit épousé, le 2 Septembre 1543, *Jacquine de Chauvigné*, à laquelle échut le lieu & domaine du Plessis-Pommerieux, suivant un partage fait le 19 Août 1544. Elle étoit fille de *François*, & de *Jeanne de la Saugere*. Ils eurent :

1. Jacques, qui suit;
2. Et Françoise, morte en 1574.

VII. Jacques de Montlouet, dit de *Brunes*, Ecuyer, Seigneur de Montloüet, obtint le 15 Novembre 1568 un certificat de Messire François du Breil, Chevalier, Seigneur de la Roche & de la Coulombière, Capitaine de 100 Arquebusiers à Cheval, portant que depuis le 15 Septembre précédent il l'avoit suivi pour le service du Roi, auquel il étoit encore attaché. N'ayant pu comparoître aux montres générales du Ban de l'Evêché de Rennes, à cause de son service sous la Cornette du Seigneur de Martigny, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne, il fut rayé du rôle de la taxe à laquelle il avoit été mis faute d'y avoir comparu, par Ordonnance du Sénéchal de Rennes du 19 Janvier 1569; reçut une lettre de M. de Coetquen le 16 Février 1576, par laquelle ce Seigneur le pria de se rendre à Rennes le 22 du même mois, pour aller trouver ensuite le Seigneur de Saint-Luc avec sa Compagnie ; & fut tué devant la Rochelle, suivant un mémoire de famille. Un acte du 11 Octobre 1593 lui donne pour femme *Marie du Chastel*, des Seigneurs de *la Rouveraye* en Bretagne, & pour fils unique :

VIII. François de Brunes, Ecuyer, Seigneur de Montloüet, qui obtint le 23 Août 1594 un passeport & sauf-conduit du Sieur de Saint-Laurent, Gouverneur de Dinan & Maréchal de Camp de l'Armée du Duc de Mercœur, avec ordre d'aller faire armer & barricader les Villes & Paroisse de Bazouges-la-Pérouse, Antrain, Rimon, Saint-Remy, Marcilley & autres Paroisses voisines, & d'y aller commander. Un mémoire de famille porte qu'il fut blessé à la bataille d'Ivry en 1590 : il mourut le 22 Décembre 1621, & fut inhumé le lendemain dans la Paroisse de Plaine-Fougères. Il avoit épousé *Marguerite de la Noé-du-Boschet*, morte à Montloüet le 21 Juin 1637, & enterrée le même jour dans la susdite Paroisse, au lieu des ancêtres de son mari. Ses enfans furent :

1. François, qui suit ;
2. Et Julien, Ecuyer, Seigneur du Mesnil, né le 11 Avril 1609 suivant un mémoire de famille, & mort le 8 Juin 1639, au retour de l'armée, où il commandoit pour le service du Roi.

IX. François de Brunes, Ecuyer, Seigneur de Montloüet, baptisé le 6 Avril 1606, mort le 25 Février 1649, & inhumé le lendemain dans l'Eglise de Plaine-Fougères, aux tombeaux de ses ancêtres, avoit épousé, par contrat du 28 Septembre 1637, *Marie de Taillefer*, qualifiée dans cet acte Dame douairière de la Herbedaie, morte le 8 Janvier 1678, & enterrée le lendemain auprès de son premier mari. Elle s'étoit remariée, en 1654, à *Gilles de Poilvillain*, Ecuyer, Seigneur de Mizouard, & étoit fille de Messire *Alain de Taillefer*, Seigneur de la Brunaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise de Châteaubriand*. Ils eurent :

1. Eustache, Ecuyer, mort jeune en 1659;
2. Et Paul, qui suit.

X. Paul de Brunes, Ecuyer, Seigneur de Montloüet, baptisé le 8 Octobre 1646, fut Officier de la Marine du Roi, & déclaré *noble, issu d'extraction noble*, par Arrêt de la Chambre de Réformation de la Noblesse de Bretagne, rendu le 6 Mars 1671. Etant alors

en procès avec le Seigneur de Mizouard, fon beau-père, qui lui avoit refufé la communication des titres qui avoient échappé à l'enlèvement de 1600, il fe borna à établir fa qualité d'ancien *Gentilhomme*, fans entrer dans la preuve de celle de *Chevalier*, & fans faire valoir le titre avantageux de 1513, qui prouve l'ancienne extraction de cette famille. Il obtint le 23 Mai 1695 un certificat du Lieutenant de la Nobleffe des Paroiffes non enclavées de l'Evêché de Dol, portant qu'il avoit fait affiduement les fonctions du fervice de fa Compagnie. Il époufa, le 28 Septembre 1672, *Catherine du Breil*, Dame du Pleffis-Chalonge, morte le 5 Septembre 1676, & enterrée le lendemain dans l'Eglife de Plaine-Fougères, fille de *Jean du Breil*, Seigneur dudit lieu, & de *Sylvie de Maffuel*. De ce mariage naquit :

XI. Julien-Jude de Brunes-de-Montlouet, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, né le 15 Avril 1674, qui fervit en qualité de *Cadet* fur le Vaiffeau du Roi, dit *le Faucon*, le 30 Mai 1690. Il fut choifi par Sa Majefté le 8 Avril 1720 pour travailler avec M. de *Brou*, Intendant de Bretagne, aux Etats de répartition de la Capitation, fur la Nobleffe de l'Evêché de Dol, & nommé Major Garde-Côte dans la Capitainerie de cet Evêché le 30 Avril 1721, *en confidération de fa valeur & de fon expérience au fait de la Guerre & de la Marine, dont il avoit donné des Preuves en diverfes rencontres*; fait Capitaine-Général de cette Capitainerie le 16 Avril 1738; mourut le 15 Janvier 1744, & fut inhumé le lendemain au tombeau de fes père & mère. Il avoit époufé, le 8 Novembre 1699, *Françoife-Thérèfe Symon*, Dame de Lépinay, de Malchat & de la Ruë, morte le 17 Janvièr 1740, & enterrée le lendemain à Plaine-Fougères, fille de *Georges Symon*, Sieur de la Ruë, & de *Françoife le Fer*. Il a laiffé :

1. Luc-François, qui fuit;
2. François-Joseph, né le 16 Octobre 1712, nommé fucceffivement Grand-Vicaire, Official, Archidiacre & Chanoine de Dol, Abbé de Beaulieu, Diocèfe de Saint-Malo, & Evêque de Saint-Omer en 1754, qui fut facré à Conflans par M. l'Archevêque de Paris le 12 Janvier 1755;
3. Et Thérèse-Lucrèce, née le 20 Décembre 1710, mariée, le 27 Janvier 1728, à *François Uguet*, qualifié Chevalier, Seigneur du Demaine & de la Guerche.

XII. Luc-François de Brunes-de-Montlouet, qualifié Chevalier, Seigneur de Montloüet, de Malchat, &c., né le 25 Février 1704, Commiffaire des Etats de Bretagne & Lieutenant-Colonel du Département de Dol, a obtenu le 30 Mai 1751 une Commiffion de Lieutenant-Colonel de la Capitainerie Garde-Côte de Dol. Les Etats de Bretagne ayant établi dans cette Province une Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts, il a été propofé & agréé le 2 Février 1757 pour l'un des 6 Affociés qui devoient être dans l'Evêché de Dol, & Commiffaire Examinateur de l'Hôtel des Gentilshommes établi à Rennes. Il a été marié, 1° le 15 Janvier 1726 à *Jeanne Ruault de la Sauffaye*, morte le 27 Juillet 1735, & enterrée le furlendemain dans l'Eglife de Plaine-Fougères, fille de *Pierre-Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Sauffaye & de la Veidière, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Luc, & d'*Anne-Françoife Couppel*, Dame douairière de Villiers près d'Avranches; & 2° fans enfans le 16 Février 1749, à *Anne-Marguerite-Françoife-Adrienne de Gonnelieu*, Dame & Patronne de Radepont, du Bourg-Baudouin & de Fleury-fur-Andelle, proche Rouen, morte à Montloüet, le 28 Août 1752, & inhumée le furlendemain dans ladite Eglife de Plaine-Fougères; veuve 1° de *Nicolas Hüe-de-Montaigu*, Seigneur de Langevinière en Bretagne, &c. De fon premier mariage il a eu :

1. François-Jean-Raphael, qui fuit;
2. Et Julien-Joseph-Placide, dit *le Chevalier de Montloüet*, né le 17 Juin 1735, Capitaine dans le Régiment de Picardie, qui a été tué à la tête de fa Compagnie le 12 Février 1761, à l'attaque des quartiers François fur la Verra, par l'armée que le Prince Ferdinand commandoit, après avoir fervi depuis le commencement de la guerre avec autant de zèle que de valeur, fuivant un certificat du Marquis de Bréhant, ci-devant Colonel de ce Régiment, Maréchal-de-Camp & Infpecteur-Général d'Infanterie, en date du 9 Septembre 1763.

XIII. François-Jean-Raphael de Brunes-de Montlouet, Capitaine dans le Corps des Grenadiers de France, naquit le 13 Août 1728 : on ignore s'il eft marié.

Les armes : *d'azur, à un cor de chaffe lié d'argent, accompagné de trois befans de même, pofés 2 en chef & 1 en pointe. (Armorial gén. de France*, reg. V, part. I.)

BRUNET, famille originaire de Beaune en Bourgogne, qui remonte à

Gilles Brunet, né en 1556, Lieutenant-Général au Bailliage de Beaune, marié à *Judith Galois*, née en 1564, & morte en 1624, dont il eut :

1. Jean Brunet, né le 28 Janvier 1595, Lieutenant-Général à Beaune, marié, le 16 Mai 1619, à *Jeanne le Goux*, de laquelle il eut :
   Jean-Gerard Brunet, Sieur de Sérigny, Conseiller au Grand-Conseil en 1672, puis Président des Requêtes du Palais à Paris le 17 Mars 1687, mort sans alliance en Février 1702 ;
2. Philbert, qui suit ;
3. Et Marie, alliée à N..... Brunet, Lieutenant-Général de la Chancellerie à Beaune.

Philbert Brunet, Sieur de Chailly, né le 11 Octobre 1597, Secrétaire du Roi en 1667, établi à Beaune, & mort le 27 Mars 1673, avoit épousé, en 1622, *Jeanne Taveau*, morte en Novembre 1696, âgée de 90 ans, dont il eut :

1. Jean-Baptiste, qui suit ;
2. Gilles, Abbé de Villeloin & de Mureau, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris en 1674, mort le 11 Novembre 1709 ;
3. Claude, Abbé du Bouchet, Chanoine d'Auxerre, mort le 28 Septembre 1694, âgé de 49 ans ;
4. François, Sieur de Montferrand, près Beaune, Conseiller au Parlement de Paris en 1676, Président de la Chambre des Comptes de Paris, mort le 26 Avril 1696, laissant de sa femme, dont on ignore le nom :
   Etienne Brunet, Président à Mortier au Parlement de Metz, mort le 1er Juillet 1708 ;
   Et de *Marie-Jeanne le Masson*, un fils naturel nommé
   François Brunet, Sieur de Montjamont, Trésorier Provincial de l'Extraordinaire des Guerres en Flandre ;
5. Paul-Etienne, tige de la branche de *Rancy*, rapportée ci-après ;
6. Joseph, Archidiacre de Beaune, Abbé de Saint-Crespin de Soissons, Administrateur de la Cure de St.-Roch, mort le 12 Mars 1720, âgé de 72 ans ;
7. Anne, Religieuse à la Visitation de Beaune ;
8. Philberte, mariée à *Pierre-Alexis Durand*, Sieur de Saint-Eugène, Président en la Chambre des Comptes de Dijon, dont un fils ;
9. Et Jeanne-Madeleine, morte en 1706, mariée à *Pierre-François Durey*, Secrétaire du Roi, Trésorier-Général de sa Maison, mort en 1710, dont des enfans.

Jean-Baptiste Brunet, Seigneur, Baron de Chailly, de Cherisy & de Toisy-le-Désert, Seigneur de Sérigny, Fermier-Général, Secrétaire du Roi, Greffier du Conseil, Garde du Trésor Royal & Conseiller d'Etat, mort le 21 Juin 1703, âgé de 80 ans, avoit épousé *Marie de Cadolu*, morte en 1670, fille de *N... de Cadolu*, & de *Geneviève Cressé*, dont :

1. Pierre, qui suit ;
2. Jeanne, morte en Juin 1706, mariée à *Charles du Tillet*, Sieur de la Bussière, Président au Grand-Conseil ;
3. Catherine-Anne, morte le 18 Juin 1737, sans enfans, mariée, en 1683, à *Charles de Mornay*, Marquis de Villarceaux, tué à Fleurus le 1er Juillet 1690 ;
4. Et Françoise-Marie, morte en couches le 6 Mai 1692. Elle avoit épousé, le 20 Mai 1691, *Roland-Armand de Bignon*, Avocat-Général en la Cour des Aides.

Pierre Brunet, Baron de Chailly, Seigneur de Sérigny, Conseiller au Châtelet, puis au Parlement de Paris le 5 Avril 1686, Maître des Requêtes le 31 Mars 1693, Président en la Chambre des Comptes le 1er Juin 1702, obtint par Lettres du mois d'Octobre 1700, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 24 Mars 1704, l'érection en *Comté* de la Seigneurie de *Sérigny*, située au diocèse d'Autun en Bourgogne. Il mourut le 10 Février 1740, âgé de 79 ans, sans postérité. Il épousa, 1° le 29 Janvier 1701, *Marguerite de Normanville*, morte en Octobre 1719, fille de *Pierre de Normanville*, Sieur des Heberts, & de *Marguerite le Roy-du-Mée* ; & 2° le 8 Janvier 1720, *Marie-Marguerite de Carvoisin*, morte le 30 Mai 1742, fille de *François-Philippe de Carvoisin-d'Achy*, Maréchal-de-Camp, & de *Marie-Madeleine Budé*, Dame de Villiers-sur-Marne. Par le mariage de Jeanne Brunet avec *Charles du Tillet*, tous les biens du Président Brunet ont passé dans la famille de *du Tillet*.

BRANCHE des Seigneurs de Rancy.

Paul-Etienne Brunet, Seigneur de Rancy & d'Evry, cinquième fils de Philbert, fut Secrétaire du Roi & Fermier-Général, & mourut le 19 Août 1717. Il avoit épousé, le 15 Juin 1678, *Geneviève Colbert*, morte le

18 Novembre 1734, âgée de 76 ans, fille de *Michel*, Maître des Requêtes, & de *Geneviève Baudouin*. De ce mariage font nés:

1. Gilles, qui fuit;
2. Joseph Brunet de Rancy, Brigadier d'Infanterie le 20 Février 1734, Commandant d'un Bataillon du Régiment des Gardes-Françoifes, mort le 3 Décembre 1754, âgé de 68 ans;
3. Jean-Baptiste Brunet-de-Beauregard, mort le 8 Novembre 1737;
4. Françoise-Marguerite, morte le 12 Mai 1747, âgée de 66 ans, mariée, le 13 Février 1703, à *Pierre-Arnaud de la Briffe*, Marquis de Ferrières en Brie, Confeiller d'Etat & Intendant de Bourgogne en 1711, mort le 7 Avril 1740;
5. Et Marie Brunet, Dame de Comblaville & de Vaux-la-Reine, morte le 16 Mai 1742, âgée de 49 ans, mariée, le 30 Décembre 1711, à *Louis-Henri-François Colbert*, Comte de Croiffy, mort le 24 Août 1747, dont des enfans. Voy. COLBERT.

Gilles Brunet, Seigneur de la Paliffe, de Rancy, d'Evry & de la Baronnie de *Châtelmontagne*, qui eft la première Baronnie du Bourbonnois, obtint l'érection de la Terre de *la Paliffe* en *Marquifat* par Lettres-Patentes du mois de Février 1724, enregiftrées au Parlement le 4 Juillet fuivant. Il a vendu cette Terre au défunt Comte de Chabannes, Major des Gardes-Françoifes. Il a été Confeiller au Parlement de Paris le 23 Avril 1706, Maître des Requêtes en 1709, Intendant d'Auvergne le 16 Août 1720, & du Bourbonnois le 13 Juin 1723, & eft mort le 8 Août 1762. Il avoit époufé, le 10 Septembre 1715, *Françoife-Sufanne Bignon*, morte le 15 Février 1738, âgée de 39 ans, fille de *Roland-Armand Bignon*, Confeiller d'Etat & Intendant de Paris, & de *Françoife-Agnès Hebert-du-Buc*, fa feconde femme. De ce mariage font nés:

1. N... Brunet, mort le 17 Juin 1739, âgé de 23 ans;
2. Jean-Paul Brunet-d'Arfeuil, Prieur-Commendataire des Prieurés de St.-Nicolas, d'Acy-lès-Salins, né à Clermont en Auvergne le 26 Mai 1722;
3. Joseph-Moulins, qui fuit;
4. Et N... Brunet, morte le 15 Janvier 1740, âgée de 23 ans, mariée, en Octobre 1739, à *N... de Cafe-de-Jouyencourt*.

Joseph-Moulins Brunet, né à Moulins le 18 Février 1725, Chevalier de St.-Louis, Meftre-de-Camp par Brevet, Maréchal-des-Logis de la Cavalerie de France, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commiffaire-Général. Par fon contrat de mariage, fon père lui a affuré la Baronnie de Châtelmontagne. Il a été marié, le 20 Avril 1750, dans la Chapelle de la Bibliothèque du Roi, à *Marie-Efpérance Maffon-de-Pliffay*, fille de *Jean Maffon-de-Pliffay*, Secrétaire du Roi, dont:

1. Antoine-Louis-Gilles Brunet-de-Montmorillon, né à Paris le 3 Juin 1752;
2. Armand-Jérôme-Joseph Brunet-d'Arfeuil, né le 26 Août 1753;
3. Et Pétronille-Jeanne, née le 22 Septembre 1756, mariée, le 21 Juillet 1778, à *Charles-Albert-Xavier*, Marquis d'*Agueffeau-d'Aubercourt*.

TROISIÈME BRANCHE établie à Beaune en Bourgogne.

N... de Brunet eut pour enfans:

1. Gérard, qui fuit;
2. Elisabeth, née à Beaune, en 1725, veuve fans poftérité de *Jacques Blancheton*, Seigneur de Thorey, Chevalier de St.-Louis, Capitaine au Régiment de Tournaifis, tué au fervice;
3. Et Marie de Brunet, née en 1727, veuve de *François Bizouard*, Ecuyer, Seigneur de Montille & de la Courtine.

Gérard de Brunet, Ecuyer, Seigneur de Monthelie, Marjolet & Barain, né à Befançon, le 13 Janvier 1724, lequel a été reconnu, par arrêt du Confeil d'Etat du Roi du 31 Juillet 1775, originaire d'une nobleffe ancienne de Provence, a époufé, le 30 Janvier 1752, *Sufanne Suremain*, fille de *Hugues*, Ecuyer, ancien Officier au Régiment Royal-Comtois, Infanterie, nièce de *Philippe*, & fœur de *Jean-Baptifte-Claude Suremain*, Confeiller au Parlement de Dijon. Ils ont pour enfans vivans:

1. Jean-Baptiste-François, Ecuyer, né à Beaune, le 2 Janvier 1760;
2. Louis-François, né le 24 Mars 1767;
3. Jean-Baptiste-Marie-Joseph, né le 23 Mars 1769;
4. Antoine-Louis-Marie-Charles, né le 1er Juin 1771;
5. Louis, né le 11 Juillet 1775;
6. Susanne-Bernarde, née le 9 Juillet 1761;
7. Et Elisabeth de Brunet, née le 11 Janvier 1764.

BRUNET, en Provence, branche de la famille précédente. Le P. Colombi, Jéfuite, en fon *Hiftoire de la ville de Manofque*, rap-

porte que dans les Chartes du XII[e] ſiècle, il eſt parlé de PHILIBERT BRUNET, Chevalier, qui fut préſent à un acte d'inféodation fait par Guillaume, Comte de Forcalquier, à un de ſes Barons; & au rapport du Moine des Isles-d'Or, HUGUES BRUNET ſe diſtingua dans le même ſiècle parmi les *Poëtes Provençaux*.

I. PONS DE BRUNET, un de ſes deſcendans, alla s'établir à Arles en 1350, comme il paroît par les Regiſtres de cette Ville. Il teſta en 1374.

II. FRANÇOIS DE BRUNET, ſon fils, fit ſon teſtament en 1412, & laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :

III. HONORÉ DE BRUNET, marié à *Antoinette de Martia*, dont il eut :

1. JACQUES;
2. HONORÉ, qui ſuit;
3. Et LOUIS, rapporté ci-après.

IV. HONORÉ DE BRUNET, II[e] du nom, ſe maria, en 1496, à *Madeleine de Bouic*, de laquelle il eut:

V. GUILLAUME DE BRUNET, Viguier d'Arles, marié, 1° en 1524, à *Jeanne de Balb*; & 2° en 1546, à *Madeleine de Jaufferan*. Du premier mariage il eut:

LAURENT, dont la branche donna deux Chevaliers à l'Ordre de Malte, & finit à ſes petits-fils.

Du ſecond lit vint :

JEAN-ANTOINE-ANNIBAL, qui ſuit.

VI. JEAN-ANTOINE-ANNIBAL DE BRUNET alla s'établir à Salon, où il épouſa *Françoiſe d'Etienne*, de laquelle il laiſſa:

VII. JEAN-ANTOINE DE BRUNET, qui eut de *Jeanne d'Eigueſier*, Dame de Confous:

VIII. ANTOINE DE BRUNET, Seigneur de Confous & de Lamanon, lequel épouſa, en 1640, *Charlotte de Cadenet*, & laiſſa :

IX. FRANÇOIS DE BRUNET, Seigneur de Lamanon & de Confous, marié, en 1671, à *Marguerite de Damian*, des Seigneurs *du Vernègues*.

Il ne reſte plus de cette branche qu'un garçon vivant à Arles ſans alliance.

DEUXIÈME BRANCHE.

IV. LOUIS DE BRUNET, troiſième fils d'HONORÉ I[er], & d'*Antoinette de Martia*, retourna à Manoſque, dont ſes ancêtres tiroient leur origine. Il fut père de

V. FOUQUES DE BRUNET, qui eſt qualifié *noble & diſcret Seigneur*, dans un acte de reconnoiſſance, paſſé devant *Antoine Montanerii*, Notaire à Manoſque, le 20 Mai 1493. Il eut pour fils :

VI. FRANÇOIS DE BRUNET, qui épouſa, par contrat du 28 Janvier 1535, *Félicité de Pontevès*, de laquelle il eut:

VII. ANTOINE DE BRUNET, né & baptiſé le 20 Mars 1538. Il fonda & dota en 1578 une Chapelle ſous le titre de *St.-Antoine*, dans l'Egliſe de Saint-Sauveur de Manoſque, & fut marié avec *Catherine de Moret*, dont il eut :

VIII. PAUL DE BRUNET, Ecuyer, né en 1590, qui teſta le 5 Janvier 1663. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Richard*, Notaire à Manoſque, le 20 Mai 1633, *Marie de Faucher*, & eut :

IX. PAUL DE BRUNET, II[e] du nom, Seigneur d'Eſtoublon, qui prêta hommage pour ſa Terre le 28 Avril 1714; & le 5 Mai de la même année, il donna le dénombrement des droits ſeigneuriaux qu'il poſſédoit dans le territoire d'Eſtoublon, & teſta le 30 Mars 1727. Il épouſa, par contrat du 11 Novembre 1666, *Marie de Robert*, fille du Capitaine *Jean-Claude de Robert*, Ecuyer, Commandant pour le Roi dans la Ville de Graſſe, & de *Catherine d'Aimini*, & laiſſa:

1. PAUL, qui ſuit;
2. JEAN-BAPTISTE, ſecond Directeur des Jeux qu'on montroit au Roi LOUIS XV, régnant, pendant ſa plus grande jeuneſſe. Il fut pourvu du Gouvernement de Manoſque en 1722. Il étoit Chevalier de l'Ordre de St.-Louis, a ſervi en qualité de Capitaine dans le Régiment de Languedoc, Dragons, & a laiſſé de *N..... de Veſulve:*
   - GASPARD-JEAN-BAPTISTE, actuellement Capitaine dans le Régiment des Gardes Lorraines;
   - Et une fille, mariée à *Joſeph-André de Vachere*, Seigneur de Saint-Martin ;
3. Et JACQUES, qui a ſervi pendant plus de 40 ans en qualité de Capitaine dans le Régiment de Penthièvre, Infanterie, & plus de 15 ans Lieutenant pour le Roi, & Commandant de la Ville & Citadelle de Villefranche en Rouſſillon.

X. PAUL DE BRUNET, III[e] du nom, Seigneur d'Eſtoublon, prêta hommage pour la Terre d'Eſtoublon le 24 Avril 1730, & teſta le 26 Janvier 1744. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Metre*, Notaire à Manoſque, le 17 Janvier 1712, *Thérèſe de Pochet*, & laiſſa entr'autres enfans :

XI. PAUL DE BRUNET, IV[e] du nom, Sei-

gneur d'Estoublon & en partie de Saint-Jurs, lequel, après avoir servi en qualité de Cornette dans le Régiment de Cavalerie du Duc de Villars, Gouverneur de Provence, se maria, le 20 Mai 1736, à *Jeanne de Pochet*, de laquelle est né :

XII. Paul de Brunet, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de Molan, Estoublon & de St.-Jurs, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant des Vaisseaux du Roi au Département de Toulon, qui a épousé *Anne-Antoinette de Clavel*, dont :

Paul ;

Et Marie-Thérèse-Angélique - Marguerite de Brunet.

Cette famille a été confirmée dans *sa Noblesse* par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 30 Mars 1667. (Mémoire envoyé.)

Les armes des Brunet, de Provence, sont: *d'or, au lévrier rampant de gueules, à la bordure crenelée de sable.*

Le Promptuaire armorial de Jean Boisseau, édition de 1657, in-fol., part. II, pag. 46, dit, *à la bordure componée d'or & de sable.*

Les Brunet de Paris & ceux de Bourgogne portent : *écartelé, aux* 1er *et* 4 *d'or, chargé d'une levrette rampante de gueules, à la bordure componée de sable ; & aux* 2 *&* 3 *d'argent, à une tête de Maure de sable.*

BRUNET, Seigneur de Neuilly : *de gueules, à deux chevrons alaisés d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

BRUNET, Seigneur de Rouilly & du Molant : *gironné d'argent & de sable de huit pièces, le premier giron chargé d'une molette d'éperon d'azur.*

BRUNET, Seigneur de Saint-Maurice, en Normandie, Généralité de Caen. Etienne Pasquier, dans ses recherches, tom. I, pag. 542 & 544, dit que le Roi Charles VII donna à *Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle d'Orléans*, & à ses frères, le nom *du Lys*, & le privilège d'*annoblir leurs descendans mâles & femelles.* Il y a toute apparence que les Sieurs Brunet *de Saint-Maurice* sont dans ce cas, & qu'ils auront épousé une fille de la famille du *Lys*, qui leur aura donné la *Noblesse & le droit de porter les armes* accordées par le Roi Charles VII à la Pucelle d'Orléans, qui sont : *d'azur, à une épée d'argent, à la garde d'or, posée en pal, accompagnée de deux fleurs-de-lys d'or, & surmontée d'une couronne royale de même.*

BRUNET, Généralité d'Alençon, Election de Falaise, en Normandie, Ecuyer, Sieur des Courcières, famille annoblie en 1592, & maintenue le 11 Mai 1666, dont les armes sont : *d'azur, à trois croissans d'argent, adossés, mal ordonnés, & celui du milieu entrelassé, accostés de deux étoiles d'or, & surmontés d'un soleil de même.*

* BRUNET, ancienne Maison de Bretagne, dont la filiation, prouvée par titres sur tous les degrés, remonte à Olivier, qui suit, & à Maurice Brunet, qui comparut en qualité d'Ecuyer à la montre qu'Olivier de Clisson fit à Vannes, le 1er Janvier 1375. Voyez l'*Histoire de Bretagne*, par Dom Morice, tom. II des *preuves*, pag. 101.

I. Olivier Brunet, Ecuyer, ratifia le traité de Guerrande à Dinan, le 25 Avril 1381 (*Histoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, vol. des *preuves*, & par Dom Morice, second vol. des *preuves*, pag. 276). Il avoit épousé *Guyonne Dubois*, comme il est prouvé ci-après, dont il eut :

II. Perrot Brunet, Ecuyer, Seigneur de la Berechere, marié, en 1386, à *Marguerite Gruel*, fille de Messire *Guillaume Gruel*, Chevalier, & sœur aînée de Messire *Raoul Gruel*, Chevalier : cette alliance est prouvée par un acte du 28 Décembre 1400, signé *Olivier Bodin*, passé à Dinan entre *Guillaume Gruel*, & Perrot Brunet, au sujet d'une vente dans la Paroisse d'Evran ; il est prouvé par cet acte que Perrot Brunet étoit fils d'Olivier, & de *Guyonne Dubois* ; l'alliance de Perrot Brunet, avec *Marguerite Gruel*, est encore rappelée avec la descendance de Guillaume Brunet, leur fils, dans un accord passé le 22 Décembre 1516, touchant la succession collatérale de Charles Gruel, Ecuyer, Seigneur de la Bodinaye. Perrot Brunet eut de son mariage : Carou & Guillaume, qui suivent :

Carou Brunet, Ecuyer, Seigneur de la Berechere, est employé en cette qualité, dans la réformation de la Noblesse, faite en 1428, dans la Paroisse de la Baussainne, Evêché de St.-Malo, suivant un titre de la Chambre des Comptes de Nantes ; il mourut sans enfans. Cette réformation de la Paroisse de la Baussainne, faite en 1428, se trouve transposée par er-

reur parmi les réformations de l'Evêché de Saint-Brieuc.

III. Guillaume Brunet, Ecuyer, Seigneur de la Berechere, fit hommage de la Terre & Seigneurie de la Berechere, le 3 Décembre 1440, à la Dame Comteſſe de Laval; il fut employé comme noble dans la réformation de la Nobleſſe, faite en 1442, dans la Paroiſſe de la Bouſſaine, Evêché de St.-Malo; comparut, en qualité d'homme d'armes, ayant à ſa ſuite deux Archers en brigandines, aux montres de l'Evêché de Saint-Malo, aux années 1462, 1467, & autres ſuivantes, ce qui eſt prouvé par des titres de la Chambre des Comptes de Nantes, tant pour les réformations, que pour les montres; il avoit épouſé, en 1438, *Anne le Léonnays*, fille de Meſſire *Guillaume le Léonnays*, Chevalier, Seigneur de la Houſſays, dont il étoit veuf en 1462, ſuivant un accord paſſé le 8 Octobre 1462, entre *Guillaume le Léonnays*, Chevalier, & noble Ecuyer Guillaume Brunet, comme père & garde naturel de ſes enfans, avec *Anne de Léonnays*, qui furent:

Guillaume, qui épouſa, par acte du 5 Février 1468, *Honorée Piedevache*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Piedvachaye & de Langoet, dont il laiſſa Brigide, mariée à *Roland Dubois*, Ecuyer; & 2° à *Jean de Mauvoiſin*, Ecuyer, Seigneur des Chapelles; & une autre fille;

Et Macé, qui ſuit.

IV. Macé Brunet, Ecuyer, Seigneur de la Boullays, fut Archer de la Garde de François II, Duc de Bretagne. Voyez l'*Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Morice, vol. II des Preuves, pag. 606. Le même Duc fit un accord, le 2 Avril 1483, entre Macé Brunet, & Roland Dubois, l'un des Conſeillers du Duc. Macé tranſigea en 1494, ſur partage noble avec *Roland Dubois*, Ecuyer, comme mari de Brigide Brunet, ſa nièce. Il avoit épouſé, par acte du 10 Octobre 1477, *Périne de la Crouex*, fille unique & ſeule héritière d'*Olivier de la Crouex*, Ecuyer, & de *Georgette de Tourdelain*, Seigneur & Dame de la Pironnays & de la Villemorin, dont:

V. François Brunet, Ecuyer, Seigneur de la Pironnays, qui fit un accord, le 9 Mai 1526, avec *Jean de Mauvoiſin*, Ecuyer, Seigneur des Chapelles, mari de *Brigide Brunet*, dans lequel acte ſont nommés Macé Brunet, & *Périne de la Crouex*, ſes père & mère. Il avoit épouſé, par acte du 7 Juillet 1524, *Françoiſe Langlais*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Guyonne de Saint-Pern*, Seigneur & Dame de la Bertaudière. Il en eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Guy Brunet, tué à la bataille de Dreux, le 19 Décembre 1562, commandant une Compagnie de 200 Arquebuſiers à pied, & 25 à cheval, qu'il avoit levée, par commiſſion à lui donnée par le Sieur de Bouillé, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Bretagne, en date du 16 Avril 1562, & par autre commiſſion donnée audit Guy Brunet, par Jean de Bretagne, Lieutenant-Général du Roi en Bretagne, en date du 14 Juin 1562, leſdites commiſſions, ſignées & ſcellées; il avoit fait montre de cette Compagnie à Rennes, le 14 Juillet 1562.

VI. Jean Brunet, Ecuyer, Seigneur de la Pironnays, tranſigea, le 14 Août 1554, ſur la ſucceſſion de feu *Jean Langlais*, Ecuyer, ſon aïeul maternel, avec le curateur de *Pierre Langlais*, ſon couſin. Il mourut en Piémont, au ſervice du Roi; il avoit épouſé, ſuivant l'acte de tutelle de ſon fils, mentionné ci-après, en date du 15 Avril 1558, *Iſabeau de Plumangal*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Gabrielle de la Rocque*, Seigneur & Dame de Trevelene; de leur mariage vint:

VII. Charles Brunet, Ecuyer, Seigneur de la Pironnays, Archer de la Compagnie du Sieur de Malicorne, ſuivant une atteſtation donnée par le Comte du Lude, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & ſon Lieutenant-Général en Poitou, du 17 Août 1575; il ſervoit en la même Compagnie, en qualité d'homme d'armes, le 2 Mai 1580, ayant armes & chevaux pour le ſervice qu'il devoit, & étoit tenu de faire au Roi, ſelon le certificat d'Arnaud d'Ordivilliers, qui étoit Lieutenant de ladite Compagnie. Il avoit épouſé, le 2 Mars 1572, *Jacqueline de Gaudemont*, Dame *du Moulin-Tiſon*, fille de *Jacques de Gaudemont*, Ecuyer, & de *Jeanne Henri*, dont:

1. Fiacre Brunet, Seigneur du Moulin-Tiſon, qui épouſa *Marguerite de France;* il continua la branche aînée, qui s'eſt éteinte après pluſieurs générations;
2. Jacques, Seigneur de *la Villemorin*, qui épouſa *Anne Viaut*, dont la branche eſt éteinte;
3. Et François, qui ſuit.

BRANCHE

des Seigneurs du Guillier.

VIII. François Brunet, Chevalier, Sei-

gneur de la Pironnays, fit, au nom de ses enfans, hommage au Roi, le 3 Juillet 1612, des Fiefs qu'il tenoit en la Sénéchaussée de Jugon; & transigea le 13 Novembre 1627, au sujet de son partage, avec Fiacre Brunet, Chevalier, Seigneur du Moulin-Tison, son frère aîné; il épousa *Françoise du Breil*, fille unique & seule héritière de Messire *Guillaume du Breil*, Chevalier, & de *Marguerite de Lécu*, Seigneur & Dame du Guillier, ce qui est prouvé par deux comptes de la tutelle de ladite *Françoise du Breil*, rendus audit Seigneur de la Pironnays, comme mari de ladite *du Breil*, en date des 26 Avril & 7 Mai 1601. Ses enfans furent:

Jacques, qui suit;

Et Louise Brunet, femme de *Jean Rolland*, Chevalier, Seigneur de la Normandais.

IX. Jacques Brunet, Chevalier, Seigneur du Guillier, partagea noblement, le 5 Mai 1648, avec *Jean Rolland*, Chevalier, Seigneur de la Normandais, son beau-frère. Il avoit épousé, par acte du 11 Novembre 1629, *Françoise de Kergu*, fille aînée de Messire *Claude de Kergu*, Chevalier, & d'*Isabeau de Lesquen*, Seigneur & Dame de Kergu, dont il eut:

1. Jean-Baptiste, qui suit;
2. Symphorien, Seigneur de la *Villaubert*, tige d'une branche éteinte;
3. François, auteur de celle des Seigneurs de *Hac*, rapportée ci-après;
4. Françoise, mariée, par acte du 8 Juin 1650, à Messire *François Feron*, Chevalier, Seigneur de Quenard;
5. Et Elisabeth, mariée à Messire *Louis Rouvel*, Seigneur du Preron.

X. Jean-Baptiste Brunet, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 6 Mars 1639, fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt de la Chambre établie par le Roi, pour la réformation de la noblesse de Bretagne, le 19 Novembre 1668; il avoit épousé, par acte du 5 Décembre 1666, *Périne Bougevel de Beaumont*, dont il eut:

1. René-Jean-Baptiste, qui suit;
2. Et Françoise, mariée, par acte du 14 Mars 1685, à Messire *Jean-Paul de Pluvié*, Seigneur du Monstois & de la Villemartel.

XI. René-Jean-Baptiste Brunet, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 8 Octobre 1667, marié, par acte du 20 Août 1691, à *Marguerite Chevray*, fille unique & seule héritière de *Jean Chevray*, Ecuyer, & de *Jeanne de Saint-Pern*, Seigneur & Dame de Badouard; de leur mariage vint:

XII. François Brunet, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 24 Décembre 1693, qui servit en qualité de Lieutenant au Régiment de Lannion, Infanterie, & épousa, par acte du 28 Août 1717, *Jeanne-Barbe Guyère*, dont:

1. Joseph, qui suit;
2. François-Marie, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, mort à Brest, le 13 Mai 1773;
3. Et Jeanne-Rose, mariée, par acte du 9 Juillet 1751, à Messire *François-Louis de Saint-Melois*, Chevalier.

XIII. Joseph Brunet, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 15 Janvier 1730, a servi, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Berry, Infanterie, & a épousé, par acte du 7 Avril 1753, *Jeanne Feudé*, fille unique & seule héritière de *Jean Feudé*, Ecuyer, & de *Guillemette de Kermarec*, dont:

François-Marie, qui suit;

Et trois filles.

XIV. François-Marie Brunet, Chevalier, Seigneur du Guillier, né le 19 Janvier 1759, est Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, en 1779.

BRANCHE
des Seigneurs de Hac.

X. François Brunet, Chevalier, Seigneur de Hac, troisième fils de Jacques Brunet, Chevalier, Seigneur du Guillier, & de *Françoise de Kergu*, né le 22 Août 1641, fut maintenu dans sa noblesse, avec son frère aîné, par Arrêt de la Chambre établie par le Roi, pour la réformation de la noblesse de Bretagne, le 19 Novembre 1668, & partagea noblement avec ses frères & sœurs, le 24 Juillet 1670, la succession de ses père & mère. Il avoit épousé, par acte du 6 Avril 1666, *Marie Ruellan*, fille de *François Ruellan*, Ecuyer, & de *Péronnelle Poulain*, dont:

1. Louis-Jean, qui suit;
2. François, Seigneur du Guesseau, qui servoit, en qualité de Cornette & de Lieutenant, au Régiment de Belarbre, Dragons. Il se fit Religieux Feuillant;

Et quatre filles, mortes sans alliance, à l'exception de Marguerite-Françoise, mariée à *Jean-Baptiste le Desnays*, Chevalier, Seigneur de Quemadeuc, morte sans enfans.

XI. Louis-Jean Brunet, Chevalier, Seigneur de Hac, né le 18 Août 1680, partagea noblement, avec ses frères & sœurs, la succession de

ſes père & mère, le 30 Août 1716, & épouſa, par acte du 30 Avril 1711, *Françoiſe-Pélagie Heurtault*, fille de *Jean Heurtault*, Ecuyer, Seigneur de Bricour, Secrétaire du Roi, en la Chancellerie de Bretagne, & de *Françoiſe-Marie Landais*, dont il eut:

François-Louis, qui ſuit;
Trois filles, qui n'ont point pris d'alliance;
Et Françoise, qui a épouſé, par acte du 2 Juillet 1636, Meſſire *Mathurin-René du Boisbilly*, Chevalier, Seigneur de Beaumanar & de Bodiffe.

XII. François-Louis Brunet, Chevalier, Seigneur de Hac, né le 26 Février 1719, a partagé noblement, avec ſes frères, la ſucceſſion de ſes père & mère, le 10 Décembre 1765, & a épouſé, par acte du 2 Mai 1757, *Marie-Roſe Guerry*, fille de Meſſire *Claude Guerry*, Chevalier, Seigneur du Bois-Guerry, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Marie-Roſe Polly*, dont:

1. François-Louis-Marie, qui ſuit;
2. Et Sophie-Reine-Hélène-Marie Brunet.

XIII. François-Louis-Marie Brunet, Chevalier, Seigneur de Hac, nommé par le Roi, Page de Monſeigneur, Comte d'Artois, au mois de Juillet 1773, reçu ſur les preuves, le 1er Octobre ſuivant, a ſervi trois ans en cette qualité, & eſt, depuis 1779, Lieutenant au ſixième Régiment des Chevaux-Légers.

Les armes: *d'azur à trois molettes d'argent, au chef couſu de ſable, chargé de trois têtes de loup d'argent, arrachées & lampaſſées de gueules.*

BRUNET, en Agénois. Pierre Brunet, Ecuyer, Seigneur de Repaire & de Laubarade, laiſſa d'*Anne Tremblier*:

Pierre, qui ſuit;
Et deux filles.

Pierre Brunet épouſa *Suſanne Portail*, dont:

Pierre, né le 21 Novembre 1740;
Louis, né le 8 Mai 1743;
Et pluſieurs filles.

DEUXIÈME BRANCHE.

Jacques Brunet, Ecuyer, Seigneur de Vezis, Officier de Cavalerie, laiſſa de *Madeleine Mathieu*:

1. Joseph, Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, né le 23 Juin 1708;
2. Pierre, qui ſuit;
3. François-Armand de Combebrune, ancien Capitaine d'Infanterie, né le 23 Septembre 1723;
4. Et Claire Brunet, veuve de *François Boëry de la Boiſſière.*

Pierre Brunet, Seigneur de Vezis, né le 8 Avril 1715, ancien Garde du Roi, épouſa *Marguerite-Angélique de Bouſquet*, dont:

1. Pierre, né le 8 Avril 1744;
2. Pierre-Armand, né le 27 Juin 1746;
3. Autre Pierre, né le 2 Décembre 1753;
Et pluſieurs filles.

BRUNET DE PUJOLS. *David de Caſtelpers*, Vicomte de Panat, mari d'*Anne de Vernede-Corneillan*, fille d'*Antoine*, Vicomte de Corneillan, & de *Jeanne du Clau*, n'eut de cette alliance qu'une fille, nommée *Anne de Caſtelpers*, qui porta les Vicomtés de Panat & de Cadars, & pluſieurs autres Terres conſidérables, à ſon Couſin Louis de Brunet-de-Castelpers, rapporté plus loin.

Arnaud de Brunet, Seigneur de Leſtelle, eut de *Jeanne de Laugnac*:

Arnaud de Brunet, Baron de Leſtelle, marié à *Régine*, Dame de *Galapian*;
Et Jean, qui ſuit;

Jean de Brunet, Baron de Leſtelle, épouſa, en 1506, *Marguerite de Stuer*, & laiſſa:

Guy de brunet, marié, par contrat du 22 Juillet 1544, à *Bertrande de Guerre*, dont:

Louis de Brunet-de-Panat, Baron de Pujols, qui épouſa, le 17 Mai 1579, *Madeleine de Lordat*, Dame d'Ambialet, & eut:

Jean-Jacques de Brunet, Baron de Pujols, marié, par contrat du 31 Mai 1605, à *Marguerite-Catherine du Faur*, fille de *Louis du Faur*, Chancelier de France. Ils eurent:

Louis de Brunet-de-Castelpers, Baron de Pujols & de Caſtelpers, Vicomte de Panat, d'Ambialet & de Montbaus, qui fut tué au ſiège de Libourne, le 26 Mai 1649, après avoir fait ſon teſtament le même jour. Il avoit épouſé, le 27 Octobre 1631, *Anne de Caſtelpers*, ſa couſine, & laiſſa:

1. Jean-Samuel, qui ſuit;
2. Et Louis-Joseph, rapporté après ſon frère.

Jean-Samuel de Brunet-de-Castelpers-de-Levis-de-Panat, Vicomte de Panat, de Cadars, d'Ambialet, &c., & Seigneur de Thouils, épouſa, par contrat du 25 Février 1660, *Jacqueline d'Eſpinchal*, fille de *François d'Eſpinchal*, & d'*Iſabeau-Marie de Polignac*, & fut père de:

1. Joseph, qui ſuit;

2. Et Marie-Elisabeth, mariée, le 19 Novembre 1699, à *Jacques*, Marquis de *Volonzac.*

Joseph de Brunet, Vicomte de Panat, mort en 1739. avoit épousé, par contrat du 27 Janvier 1700, *Marie de Toulouse-Lautrec*, Vicomtesse de Montfa, morte en 1745. Il laissa :

1. Joseph-Samuel, né le 14 Octobre 1700, mort en 1741, sans postérité d'*Anne-Françoise de Roquefeuil-Londres ;*
2. Jean-Elisabeth, sacré Evêque le 1er Novembre 1739 ;
3. Joseph, qui suit ;
4. Et Frédéric-Joseph, Ecclésiastique.

Joseph de Brunet, Vicomte de Panat & de Cadars, né en 1704, Capitaine de Vaisseaux du Roi, mourut en 1776. Il avoit épousé, en 1750, *Françoise-Marie de la Rochefoucauld-Langeac*, fille de *Jean-Antoine*, Marquis de Langeac, & de *Marie de Michel de Lachant*. Ils eurent :

1. Dominique-François, né le 30 Août 1752 ;
2. Armand-Jean, né le 18 Août 1753 ;
3. Léopold, né le 14 Novembre 1762 ;
4. Et Marie-Eugénie-Antoinette de Brunet.

SECONDE BRANCHE.

Louis-Joseph de Brunet-de-Pujols-de-Castelpers-de-Levis, Seigneur & Marquis de Villeneuve, Diocèse de Béziers, frère puîné de Jean-Samuel, Vicomte de Panat, fut marié, le 6 Janvier 1674, à *Elisabeth de la Croix-de-Castries*, morte en 1714. De ce mariage il a laissé :

1. Joseph-François, né le 18 Octobre 1681 ;
2. Pierre-François, Marquis de Villeneuve, Comte de Montredon, Vicomte de Lautrec, marié à Dona *Marie de Villanova*, Espagnole ;
3. Louis-Joseph, dit *le Vicomte de Lautrec ;*
4. Marie, mariée, à Toulouse, à M. d'*Alliez ;*
5. N..., mariée au Seigneur de *Caseneuve ;*
6. Et Elisabeth de Brunet, mariée, le 7 Juillet 1708, à son oncle, à la mode de Bretagne, *Pierre-Joseph-Hyacinthe*, Marquis de *Caylus*, Baron de Roujiroux, Commandant en Provence. *Tab. Gén. & Hist.* part. VII, p. 245 & suiv.

BRUNETIÈRE (la), en Bretagne : *de sable, à trois croissans montans d'argent*, 2 *&* 1.

BRUNEY : *d'argent, à la licorne de gueules.*

BRUNI ou BRUNY, en Provence. La famille des Barons de la Tour-d'Aigues & des Marquis d'Entrecasteaux, du nom de *Bruni*, est originaire d'Italie, d'où elle vint s'établir à Nice, & de-là à Marseille vers le milieu du dernier siècle. Elle est actuellement habituée à Aix, où elle forme deux branches.

François de Bruni, Baron de la Tour-d'Aigues, Seigneur de plusieurs autres Terres, fils de N..... Bruni, aussi Baron de la Tour-d'Aigues & de Lormarin, Seigneur de Pepin, la Motte, Saint-Canat, & autres lieux, l'un des 300 Secrétaires de la Maison du Roi, est chef de la branche aînée. Il a de *Marie-Louise de Souffin :*

1. Jean-Baptiste-Jérôme de Bruni, Conseiller au Parlement ;
2. Une fille, mariée au Marquis de *Montolieu ;*
3. Louise-Gabrielle, mariée avec *Louis-Charles-Marie d'Arnaud-de-Rousset*, Conseiller au Parlement ;
4. Et N.... de Bruni, qui vit sans alliance.

Jean-Baptiste de Bruni, Marquis d'Entrecasteaux, fils de noble Raymond de Bruni, Trésorier de France, qui avoit acheté en 1713, la Terre & *Baronnie d'Entrecasteaux*, pour laquelle il avoit obtenu de nouvelles Lettres d'érection de cette Terre en *Marquisat* en 1714, est aujourd'hui chef de la branche cadette. Il a été successivement Conseiller & Président au Parlement de Provence, & marié à *N.... de l'Estang-Parade*, de laquelle il a trois fils :

L'aîné après avoir exercé pendant quelque tems un office de Conseiller au Parlement d'Aix, a été reçu Président à Mortier en 1755 ;
Le second étoit Jésuite ;
Et le troisième sert sur les Vaisseaux du Roi en qualité d'Officier.

Cette famille a fait de très-bonnes alliances depuis le peu de tems qu'elle est établie en Provence, comme avec les Maisons de *Pontevès-la-Forêt*, de *Glandevès-Castelet*, de *Thomas-la-Valette*, de *Foresta-Castelar*, auxquelles elle a donné de ses filles.

Les armes : *d'azur, au cerf d'or, courant ; au chef d'or.*

Il y a une autre famille du nom de Bruni, qui porte pour armes : *d'azur, à la hache d'argent, emmanchée d'or, mise en pal.*

BRUNIE (la), en Agénois. François de la Brunie, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épousa, par contrat du 31 Décembre 1523, *Jeanne de Garros*, dont :

Pierre de la Brunie, Ecuyer, Seigneur du

dit lieu, qui testa le 28 Juin 1554. Il laissa de *Marie Demerat :*

JEAN DE LA BRUNIE, Ecuyer, habitant de Lectoure, marié, par contrat du 6 Mai 1605, à *Françoise-Esclarmonde Daulin*. Ils eurent :

FRANÇOIS DE LA BRUNIE, Ecuyer, Seigneur d'Escoutte, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, suivant ses provisions du 20 Novembre 1643, qui épousa, par contrat du 27 Août 1636, *Charlotte Mannesse*, dont :

JEAN-FRANÇOIS DE LA BRUNIE, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Champagne, suivant sa commission du 24 Juin 1676, marié à *Jeanne Delard*, fille de *Jean Delard*, Ecuyer, Seigneur de la Coste-Compagnol. Ils laissèrent :

JEAN-FRANÇOIS, qui suit;

Et FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

JEAN-FRANÇOIS DE LA BRUNIE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Escoutte, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, suivant sa commission du 4 Mars 1703, épousa *Marthe d'Aly*, fille de *Bernard d'Aly*, Ecuyer, Seigneur de Trépadou, dont:

JEAN-FRANÇOIS DE LA BRUNIE, Ecuyer, Seigneur d'Escoutte, ancien Capitaine dans le Régiment de Bourbon, suivant sa commission du 19 Février 1743.

SECONDE BRANCHE.

FRANÇOIS DE LA BRUNIE, second fils de JEAN-FRANÇOIS DE LA BRUNIE, Ier du nom, & de *Jeanne Delard*, fut Capitaine au Régiment de Poitou, suivant sa commission du 12 Août 1690, & épousa *Marguerite d'Hébrard de Saint-Sulpice*, fille de *Charles d'Hébrard de Saint-Sulpice*, Ecuyer, Seigneur du Rocal, dont :

BERNARD DE LA BRUNIE, Ecuyer, qui se distingua au service de Sa Majesté. Il fut nommé Maréchal-de-Camp, suivant ses provisions du 2 Mai 1744.

Ce fut en récompense des services qu'il avoit rendus dans la guerre d'Allemagne ladite année 1744, en qualité de Brigadier, sous les ordres de M. le Maréchal de Coigny; car il commanda en chef les Bavarois & les deux Bataillons du Régiment de Bourbon. Il fit l'attaque du village de Picard, où le Prince Charles avoit jeté toutes ses forces; il le prit & en chassa les ennemis qu'ils se fussent emparés des lignes qui vont de Lauterbourg à Wissembourg : ce qui lui mérita une félicitation de M. le Maréchal de Coigny & de tous les Officiers-Généraux. Le Roi lui donna, en 1745, le Commandement de Colmar.

BRUNIER, en Dauphiné : *d'azur, à la bande d'or, au chef de même.*

BRUNOT, Seigneur de Lorme : *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois étoiles de sable.*

* BRUNSTADT, dans le Sundgau, Diocèse de Bâle, Terre & Seigneurie qui fut acquise par *Martin de Besenval*, d'une famille originaire du Duché d'Aost, lequel s'établit en 1625 à Soleure en Suisse, où il occupa des charges considérables du Canton de ce nom. Voyez BESENVAL.

BRUNSWICK. Cette Maison, qui doit, sans contredit, tenir un des premiers rangs dans l'Empire, tant pour l'ancienneté que pour l'illustration, a la même origine que celle d'ESTE : elles descendent l'une & l'autre d'ALBERT-AZZO D'ESTE, Marquis de Ligurie & de Lombardie; il vivoit dans le XIe siècle, & épousa 1° *Cunégonde*, fille & héritière de *Guelfe*, Duc de *Carinthie*; & 2° *Hermengarde*, Comtesse du *Maine*. Du premier lit vint :

GUELFE D'ESTE, Ier du nom, père d'HENRI, qui suit.

Du second lit est issu :

Et FOULQUES D'ESTE, chef de la branche allemande de la Maison d'ESTE.

HENRI D'ESTE, Ier du nom, surnommé le *Noir*, mourut en 1125, & laissa de *Wilfide*, fille & héritière de *Magnus*, Duc de *Saxe :*

HENRI, IIe du nom, dit *le Superbe*, auquel son beau-père donna l'investiture de la Bavière vers 1137, puis le Duché de Saxe. Il mourut en 1179, & avoit épousé *Gertrude*, fille de Lothaire II de *Saxe*, Empereur d'Allemagne. Ils eurent :

HENRI III, dit *le Lion*, qui fut un des grands Princes de son tems. Il se révolta en 1180 contre l'Empereur FRÉDÉRIC Ier, qui le dépouilla de ses biens & donna la Bavière à OTHON, Comte de Scheyern, & la Saxe à BERNARD, fils d'ALBERT *l'Ours*, de la Maison d'*Ascanie*. HENRI *le Lion* fut obligé de se réfugier auprès de son beau-père. Il fut trois ans dans cette espèce d'exil, après lesquels il revint; rentra en possession de Brunswick & de quel-

ques autres de ses Terres, & mourut en 1195. Il avoit épousé, en 1179, *Mahaud*, fille d'*Henri* II, Roi d'*Angleterre*, dont :

1. HENRI, IVe du nom, qui fut Comte Palatin du Rhin par son mariage avec *Agnès*. ils eurent :

   AGNÈS, mariée, vers 1225, à *Othon* II, de *Bavière*, auquel elle porta le Palatinat;
   Et HERMENGARDE, mariée à *Hermann*, Margrave de *Brandebourg*.

2. OTHON, IVe du nom, Empereur d'Allemagne, mort en 1218;
3. GUILLAUME, qui suit, tige des Ducs de BRUNSWICK;
4. Et LUBERT.

GUILLAUME, Duc de BRUNSWICK, fut un Prince pacifique: il y a des auteurs qui disent que l'Empereur OTHON, son frère, érigea ses Terres en Duché. Il épousa *Hélène*, fille de *Woldemar*, Roi de *Danemark*, & eut :

OTHON, surnommé l'*Enfant*, parce qu'il n'avoit que 10 ans quand son père mourut, qui recouvra, par son mariage, Brunswick & d'autres Terres qu'on avoit enlevées à son père. C'est en sa faveur, selon quelques historiens, que l'Empereur FRÉDÉRIC II, érigea Brunswick & Lunebourg en *Duchés*. Ayant été fait prisonnier dans une bataille, on l'obligea de céder le Duché de Saxe à ALBERT II. OTHON mourut le 9 Juin 1252. Il avoit épousé *Mathilde*, fille d'*Albert*, Margrave de *Brandebourg*, & laissa :

1. ALBERT, qui suit;
2. JEAN, Duc de Lunebourg, qui mourut en 1261 ou 1276;
3. ULRIC, qui mourut en bas âge;
4. CONRAD, Evêque de Verden, mort en 1303;
5. OTHON, Evêque d'Hildesheim;
6. HÉLÈNE, mariée à *Albert*, Electeur de *Saxe*;
7. ADÉLAÏDE, mariée à *Henri* Ier, Landgrave de *Hesse*, mort le 8 Avril 1308;
8. AGNÈS, mariée à *Venceslas*, Prince de *Rugen*;
9. Et MATHILDE, mariée à *Henri*, Prince d'*Anhalt*.

ALBERT *le Grand*, Duc de BRUNSWICK, mourut en 1279. Il avoit épousé 1° *Elisabeth*, morte sans postérité, fille d'*Henri II*, dit *le Magnanime*, Duc de *Brabant*; & 2° *Alix*, fille d'*Aldobrandin*, Marquis d'*Este*, dont :

1. HENRI, auteur de la branche des Ducs de *Grubenhagen*, rapportée ci-après;
2. ALBERT, qui suit;
3. GUILLAUME, mort jeune en 1292;
4. & 5. LUDER & CONRAD, Chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem;
6. OTHON *le Templier*;
7. Et MATHILDE, mariée 1° à *Eric VII*, Roi de *Danemark*; & 2° à HENRI II, Duc de *Silésie*.

ALBERT LE GRAS, Duc de BRUNSWICK, mourut en 1318, laissant de *Richse*, fille de *Magnus*, Duc des *Herules* & des *Vandales* :

1. OTHON *le Riche*, Duc de BRUNSWICK & de Lunebourg, qui mourut en 1334. Il avoit épousé 1° *Agnès*, fille de *Conrad*, Margrave de *Brandebourg*; & 2° *Judith*, fille d'*Henri* II, Landgrave de *Hesse*. Il laissa du premier lit :

   AGNÈS, mariée à *Barnine III*, Duc de *Poméranie*.

2. ERNEST, Duc de Gottingen, qui mourut en 1379, laissant de *Barbe*, fille d'*Henri* IV, Duc de *Sagan* :

   OTHON *le Mauvais*, qui mourut en 1394, & fut père d'OTHON *le Borgne*;
   Et ANNE, mariée à *Guillaume* Ier, Comte d'*Henneberg*;

3. MAGNUS, qui suit;
4. ALBERT, Evêque d'Halberstadt;
5. HENRI, Evêque d'Hildesheim;
6. Et JEAN, Grand-Maître de l'Ordre Teutonnique.

MAGNUS *le Débonnaire* mourut en 1368. Il avoit épousé *Sophie* ou *Agnès*, fille d'*Henri*, Margrave de *Brandebourg* à *Lansberg*, dont :

1. LOUIS qui mourut sans postérité en 1358. Il avoit épousé *Mathilde*, fille de *Guillaume*, Duc de *Lunebourg*;
2. MAGNUS, qui suit;
3. JEAN, qu'on croit avoir été Archevêque de Magdebourg;
4. ALBERT, Archevêque de Brême, mort en 1395;
5. MATHILDE, mariée à *Bernard* III, Prince d'*Anhalt*;
6. HÉLÈNE, mariée à *Othon*, Comte de *Hoye*;
7. AGNÈS, mariée à *Eric*, Comte de *Hoye*;
8. Et SOPHIE, morte sans alliance.

MAGNUS *Torquatus* prit son surnom d'une chaîne d'argent qu'il portoit à son col. Il tua en duel Othon, Comte de Schawinbourg en 1373, & un soldat de son ennemi le tua luimême sur-le-champ, pour venger la mort de son maître. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Woldemar*, Electeur de *Brandebourg*, & laissa :

1. FRÉDÉRIC, élu Empereur d'Allemagne par quelques-uns des Electeurs, & assassiné à

Frislar le 5 Juin 1400. Il avoit épousé *Anne*, fille de *Venceslas*, Electeur de *Saxe*, dont:

CATHERINE, mariée à *Henri*, Comte de *Schwarzbourg;*

Et ANNE, mariée à *Frédéric*, Archiduc d'*Autriche*.

2. BERNARD, auteur de la branche des Ducs de *Lunebourg*, rapportée ci-après;
3. OTHON, Archevêque de Brême, mort en 1416;
4. HÉLÈNE, mariée, en 1395, à *Albert* de *Mecklenbourg*, Roi de Suède;
5. AGNÈS, mariée 1° à *Boson*, Comte de *Mansfeld*; & 2° à *Bogislas*, Duc de *Poméranie;*
6. SOPHIE, mariée à *Henri*, Duc de *Mecklenbourg*;
7. CATHERINE, mariée 1° à *Gérard*, Duc de *Schleswig;* & 2° à *Eric*, Duc de *Saxe;*
8. Et ANNE, mariée à *Maurice*, Comte d'*Oldenbourg*.

BRANCHE
des Ducs DE GRUBENHAGEN.

HENRI *le Merveilleux*, fils d'ALBERT *le Grand*, eut pour son partage *Embec* & *Grubenhagen*, & mourut en 1332. Il avoit épousé *Agnès*, fille d'*Albert*, Landgrave de Thuringe, & laissa entr'autres enfans:

ERNEST, qui mourut en 1344. Il avoit épousé *Agnès*, fille d'*Henri*, Comte d'*Eberstein*, dont:

ALBERT, qui mourut en 1397, laissant entr'autres enfans, de *Sophie*, fille d'*Albert*, Duc de *Saxe-Lawenbourg:*

ERIC, qui mourut en 1429. Il avoit épousé ELISABETH, fille d'OTHON, Duc de BRUNSWICK-LUNEBOURG, dont entr'autres enfans:

ALBERT, qui mourut en 1486, laissant d'*Elisabeth*, fille de *Vollrath*, Comte de *Waldeck:*

PHILIPPE, né en 1486, qui mourut le 4 Septembre 1551. Il avoit épousé *Catherine*, morte en 1535, fille d'*Ernest*, Comte de *Mansfeld*, dont:

1. ERNEST, né le 2 Avril 1518, qui mourut le 2 Avril 1567, sans laisser de postérité masculine;
2. ALBERT, né en 1521, mort le 20 Octobre 1546;
3. JEAN, né en 1526, tué devant Saint-Quentin, le 2 Septembre 1557;
4. WOLFGANG, qui mourut le 14 Mars 1595. Il avoit épousé *Dorothée*, morte en 1586, fille de *François*, Duc de *Saxe-Lawenbourg;*
5. Et PHILIPPE, né en 1533, mort le dernier de sa branche le 4 Avril 1596. Il avoit épousé *Claire*, morte le 23 Novembre 1595, fille de HENRI *le Jeune*, Duc de BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

BRANCHE
des Ducs DE LUNEBOURG.

BERNARD, second fils de MAGNUS *Torquatus*, eut pour son partage le Duché de Lunebourg, & mourut en 1434. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *Venceslas*, Electeur de *Saxe*, & laissa:

FRÉDÉRIC *le Pieux*, qui se retira dans un Couvent de Cordeliers qu'il avoit fondé à Zell, & mourut en 1478. Il avoit épousé, en 1430, *Madeleine*, morte en 1480, fille de *Frédéric Ier*, Electeur de *Brandebourg*, dont:

OTHON *le Conquérant*, qui mourut le 10 Janvier 1471. Il avoit épousé, le 29 Septembre 1467, *Anne*, fille de *Jean*, Comte de *Nassau*, & laissa:

HENRI *le Jeune*, né en 1468, qui succéda à son grand-père, & mourut en 1532. Il avoit épousé, le 27 Février 1487, *Marguerite*, morte le 7 Décembre 1529, fille d'*Ernest*, Electeur de *Saxe*, dont:

OTHON & ERNEST, qui suivent.

OTHON, né le 24 Août 1495, fut d'abord Duc de Lunebourg, mais il céda ensuite ce Duché à son frère ERNEST, pour une pension que ce dernier s'obligea de lui payer tous les ans. OTHON mourut le 11 Août 1549.

ERNEST, né le 26 Juin 1497, mourut le 11 Janvier 1546. Il avoit épousé, en 1528, *Sophie*, morte le 18 Juin 1541, fille d'*Henri*, Duc de *Mecklenbourg*, & laissa:

HENRI, qui suit, auteur de la branche de *Brunswick-Dannenberg*, à présent de *Brunswick-Wolfenbuttel*;

Et GUILLAUME, tige de la branche actuelle des Ducs de *Brunswick-Lunebourg*.

BRANCHE
DE BRUNSWICK-DANNENBERG, *à présent de* BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

HENRI DE DANNENBERG, né le 4 Juin 1533, mourut le 17 Janvier 1598. Il avoit épousé, en 1569, *Ursule*, fille de *François*, Duc de *Saxe-Lawenbourg*, dont:

1. JULES-ERNEST, qui mourut le 26 Octobre 1636. Il avoit épousé 1° *Marie*, morte le 10 Juillet 1616, fille d'*Ennon*, Comte d'*Ost-Frise*; & 2° le 18 Décembre 1617, SIBYLLE, morte en 1652, fille de GUILLAUME DE BRUNS-

WICK, Duc de Lunebourg. Il eut du premier lit :

Une fille & un garçon, morts au berceau;
Et MARIE-CATHERINE, née en 1616, mariée, en 1635, à *Adolphe-Frédéric*, Duc de *Mecklenbourg-Schwerin;*

2. FRANÇOIS, qui se noya en 1601;
3. HENRI, mort encore enfant en 1575;
4. AUGUSTE, qui suit;
5. ANNE-SOPHIE;
6. SIBYLLE-ELISABETH, née le 4 Juin 1576, mariée, en 1610, à *Antoine*, Comte de *Delmenhorst;*
7. Et SIDONIE, née le 10 Septembre 1577, morte le 4 Septembre 1645.

AUGUSTE de Lunebourg, né le 10 Avril 1579, devint Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, en 1634, à la mort sans enfans de FRÉDÉRIC-ULRIC. Il hérita aussi de Dannenberg, après la mort sans postérité de son frère aîné, JULES-ERNEST, & mourut le 27 Septembre 1666. Il avoit épousé, 1° le 13 Décembre 1607, *Claire-Marie*, morte le 19 Février 1623, fille de *Bogislas* XIII, Duc de *Poméranie :* 2° le 26 Octobre 1623, *Dorothée*, morte le 26 Septembre 1634, fille de *Rodolphe*, Prince d'*Anhalt-Zerbst*, & 3° le 13 Juillet 1635, *Sophie-Elisabeth*, morte le 22 Août 1676, fille de *Jean-Albert*, Duc de *Mecklenbourg*. Sa première femme fit deux fausses-couches, l'une en 1609, l'autre en 1610. Du second lit sont issus :

1. HENRI-AUGUSTE, né le 28 Avril 1625, mort le 30 Septembre 1627;
2. RODOLPHE-AUGUSTE, né le 6 Mai 1627, mort le 26 Janvier 1704, qui épousa, le 10 Novembre 1650 *Christine-Elisabeth*, Comtesse de *Barby*, morte le 2 Mai 1681, dont:
   1. DOROTHÉE-SOPHIE, née le 18 Janvier 1653, morte le 21 Mars 1722, mariée, en 1673, à *Jean-Adolphe*, Duc de *Holstein-Ploën ;*
   2. CHRISTINE-SOPHIE, née le 2 Avril 1654, morte le 5 Février 1695, mariée, le 24 Juin 1681, à AUGUSTE-GUILLAUME, Duc de BRUNSWICK, son cousin;
   3. Et ELÉONORE-SOPHIE, née en 1655.
3. ANTOINE-ULRIC, qui suit;
4. SIBYLLE-URSULE, née en 1629, morte le 12 Décembre 1671, mariée, en 1663, à *Christian*, Duc de *Holstein-Glucksbourg:*
5. N... morte avant d'avoir été nommée;
6. Et CLAIRE-AUGUSTE, née le 25 Juin 1632, morte le 6 Octobre 1700, mariée, le 7 Juin 1653, à *Frédéric*, Duc de *Wurtemberg*.

Du troisième lit vinrent :

7. FERDINAND-ALBERT, auteur de la branche de *Brunswick-Bevern*, à présent *Brunswick-Wolfenbuttel*, rapportée ci-après;
8. MARIE-ELISABETH, née le 6 Janvier 1638, morte le 5 Février 1687, mariée, 1° en 1662, à *Adolphe-Guillaume*, Duc de *Saxe-Weimar :* & 2° en 1668, à *Albert*, Duc de *Saxe-Cobourg;*
9. Et CHRISTIAN-FRANÇOIS, né le 1er Août 1639, mort le 7 Décembre 1639.

Le Duc ANTOINE-ULRIC de BRUNSWICK, né le 4 Octobre 1633, mourut le 27 Mars 1714. Il avoit épousé, le 17 Août 1656, *Elisabeth-Julienne*, morte le 4 Février 1704, fille de *Frédéric*, Duc de *Holstein-Norbourg*, dont:

1. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 24 Août 1657, tué au siège de Philippsbourg, le 19 Août 1676;
2. ELISABETH-ELÉONORE, née le 29 Septembre 1658, morte le 15 Mars 1729, mariée, 1° le 2 Février 1675, à *Jean-Georges*, Duc de *Mecklenbourg;* & 2° le 25 Janvier 1681, à *Bernard*, Duc de *Saxe-Meiningen ;*
3. SOPHIE-ANNE, née le 29 Octobre 1659, mariée, en 1677, à *Charles-Gustave*, Margrave de *Bade;*
4. AUGUSTE-GUILLAUME, qui suit;
5. AUGUSTE-DOROTHÉE, né le 26 Décembre 1666, mariée, en 1684, à *Antoine-Gunther*, Comte de *Schwarzbourg;*
6. HENRIETTE-CHRISTINE, née le 19 Septembre 1669;
7. Et LOUIS-RODOLPHE, auteur du rameau de *Brunswick-Blankenberg*, rapporté ci-après.

Le Duc AUGUSTE-GUILLAUME de Brunswick, né le 26 Mars 1662, mourut le 23 Mars 1731, sans enfans. Il avoit épousé, 1° le 24 Juin 1681, CHRISTINE-SOPHIE, née le 2 Avril 1654, morte le 5 Février 1695, sa cousine, fille de RODOLPHE-AUGUSTE, Duc de BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL; 2° le 7 Juillet 1695, *Sophie-Amélie*, morte le 27 Février 1710, fille de *Christian-Albert*, Duc de *Holstein-Gottorp;* & 3° le 12 Septembre 1710, *Elisabeth-Sophie-Marguerite*, née le 12 Septembre 1687, à Sopienthal, fille de *Rodolphe-Frédéric*, dernier Duc de *Holstein-Norbourg*.

Rameau de BRUNSWICK-BLANKENBERG.

Le Duc LOUIS-RODOLPHE de Brunswick, né le 12 Juillet 1671, mourut le 1er Mars 1735 à Wolfenbuttel. Il avoit épousé, le 12 Avril 1690, *Christine-Louise*, fille d'*Albert-Ernest*, Prince d'*Oettingen*, dont entr'autres enfans :

1. Elisabeth-Christine, née le 28 Avril 1691, morte le 21 Décembre 1750, qui avoit épousé, le 1er Août 1708, *Charles VI*, Empereur d'*Autriche ;*
2. Et Antoinette-Amélie de Brunswick, née le 22 Avril 1696, mariée, le 15 Octobre 1712, à Ferdinand-Albert II, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel.

BRANCHE
de Brunswick-Bevern, *à présent de* Brunswick-Wolfenbuttel.

Le Duc Ferdinand-Albert, troisième fils d'Auguste, Duc de Brunswick, & de *Sophie-Elisabeth de Mecklenbourg,* sa troisième femme, naquit le 22 Mai 1636, & mourut le 23 Avril 1687, dans son Château de Bevern, près Holzminden, & laissa :

1. Ferdinand-Albert, qui suit ;
2. Et Ernest-Ferdinand, auteur de la seconde branche de *Brunswick-Bevern*, rapportée ci-après.

Le Duc Ferdinand-Albert, IIe du nom, né le 19 Mai 1680, mourut le 2 Septembre 1735, à Wolfenbuttel. Il avoit épousé, le 15 Octobre 1712, *Antoinette-Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel,* née le 22 Avril 1696, fille de Louis-Rodolphe, Duc de Brunswick, dont :

1. Charles, qui suit ;
2. Antoine-Ulric, né le 28 Août 1714, qui épousa, le 14 Juillet 1739, *Anne de Mecklenbourg*, née le 18 Décembre 1718, Régente de Russie le 20 Novembre 1740, appelée alors *Elisabeth-Catherine-Christine,* morte le 18 Mars 1746. Elle étoit fille de *Charles-Léopold*, Duc de *Mecklenbourg-Schwerin.* Ils eurent :
   1. Jean, né le 23 Août 1740, Empereur de Russie le 18 Octobre 1740, sous le nom d'Ivan VI, exilé le 6 Décembre 1741, & mort le 16 Juillet 1764 ;
   2. Catherine, née le 26 Juillet 1741 ;
   3. Elisabeth, née le 16 Novembre 1743 ;
   4. Pierre, né le 31 Mars 1745 ;
   5. Et Alexis, né le 8 Mars 1746.
3. Elisabeth-Catherine, née le 8 Novembre 1715, mariée, le 12 Juin 1733, à *Frédéric-Guillaume*, Prince Electoral de *Brandebourg*, devenu Roi de Prusse sous le nom de Frédéric II ;
4. Louis-Ernest, né le 25 Septembre 1718, Général-Feld-Marechal de l'Empire & de l'Impératrice-Reine, Général-Feld-Maréchal des Troupes Hollandoises, Gouverneur de Bois-le-Duc ;
5. Auguste, né le 3 Novembre 1719, mort le 26 Mars 1720 ;
6. Ferdinand, né le 12 Janvier 1721, Feld-Maréchal au service du Roi de Prusse, Gouverneur de Magdebourg ;
7. Louise-Amélie, née le 29 Janvier 1722, mariée, le 6 Janvier 1742, à *Auguste-Guillaume*, Prince de *Prusse*, mort le 12 Juin 1758 ;
8. Sophie-Antoinette, née le 23 Janvier 1724, mariée, le 23 Avril 1749, à *Ernest-Frédéric*, Duc de *Saxe-Cobourg-Saalfeld;*
9. Albert, né le 4 Mai 1725, tué le 30 Septembre 1745, à la bataille donnée à Prandnitz, près Staudentrz, gagnée par le Roi de Prusse, sur le Prince Charles de Lorraine ;
10. Christine-Charlotte-Louise, née le 30 Novembre 1726, Doyenne de Quedlinbourg ;
11. Thérèse-Natalie, née le 4 Juin 1728, Chanoinesse d'Hervorden ;
12. Julienne-Marie, née le 4 Septembre 1729, mariée, le 8 Juillet 1752, à *Frédéric V*, Roi de *Danemark*, mort le 14 Janvier 1766 ;
13. Frédéric-Guillaume, né à Wolfenbuttel, le 17 Janvier 1731 ;
14. Et Frédéric-François, né à Brunswick, le 8 Juin 1732.

Le Duc Charles de Brunswick, Comte de Blankenbourg, né le 1er Août 1713, épousa, le 2 Juillet 1733, *Philippine-Charlotte*, née le 13 Mars 1716, fille de *Frédéric-Guillaume Ier*, Roi de Prusse, dont :

1. Charles-Guillaume-Ferdinand, qui suit ;
2. Sophie-Caroline-Marie, née le 8 Octobre 1737, mariée à *Frédéric-Guillaume*, Margrave de *Brandebourg-Culmbach*, mort le 16 Février 1763 ;
3. Anne-Amélie, née le 24 Octobre 1739, mariée à *Ernest-Auguste-Constantin*, Duc de *Saxe-Weimar*, mort le 28 Mai 1758 ;
4. Frédéric-Auguste, né le 29 Octobre 1740, Lieutenant-Général au service de Prusse, Gouverneur de Custrin, Chanoine de Lubeck, marié, le 6 Septembre 1768, à *Frédérique-Sophie-Charlotte-Auguste*, née le 1er Août 1751, fille de *Charles-Christian-Erdmann*, Duc de *Wurtemberg-Oels;*
5. Guillaume-Adolphe, né le 18 Mai 1745, Colonel en Prusse ;
6. Elisabeth-Christine-Ulrique, née le 8 Novembre 1746, mariée, le 14 Juillet 1765, à *Frédéric-Guillaume II*, Roi de *Prusse ;*
7. Frédérique-Wilhelmine, née le 8 Avril 1748 ;
8. Auguste-Dorothée, née le 2 Octobre 1749 ;
9. Et Maximilien-Jules-Léopold, né le 10 Octobre 1752.

Le Duc Charles-Guillaume-Ferdinand, né le 9 Octobre 1735, épousa, le 16 Janvier 1764, *Auguste*, née le 11 Août 1737, fille de *Frédéric-Louis de la Grande-Bretagne,* Prince de Galles. De ce mariage sont issus :

1. Auguste-Caroline-Frédérique-Louise, née le 3 Décembre 1764 ;
2. Charles-Georges-Auguste, né le 18 Février 1766 ;
3. Et Caroline-Amélie-Elisabeth, née le 17 Mai 1768.

SECONDE BRANCHE
de Brunswick-Bevern.

Le Duc Ernest-Ferdinand, fils puîné de Ferdinand-Albert Ier, Duc de Brunswick-Wolfenbuttel, né le 4 Mai 1682, Grand-Maître de l'Artillerie de l'Empire à la place du feu Margrave de Brandebourg-Bareith, au mois de Juin 1727, épousa, le 5 Avril 1715, *Eléonore-Charlotte,* née le 11 Juin 1686, fille de *Frédéric-Casimir,* Duc de *Courlande,* dont:

1. Auguste-Guillaume, né le 10 Octobre 1715, Lieutenant-Général au service de Prusse & Gouverneur de Stettin ;
2. Christine-Sophie, née le 11 Décembre 1717, mariée, le 26 Décembre 1731, à *Frédéric-Ernest,* Margrave de *Brandebourg-Culmbach ;*
3. Frédérique-Albertine, née le 21 Août 1719 ;
4. Georges-Louis-Frédéric, né le 2 Juin 1721 ;
5. Frédéric-Georges, né le 24 Mars 1723 ;
6. N... née la nuit du 2 au 3 Juin 1724 ;
7. Frédéric-Auguste, né le 3 Août 1726, mort le 30 Mars 1729 ;
8. Frédéric-Charles-Ferdinand, né le 5 Avril 1729 ;
9. Et Jean-Antoine, né à Brunswick, le 16 Février 1731.

On peut dire qu'il n'y a point de Maison dans l'Empire qui ait fait de plus belles alliances que celle-ci dans ses différentes branches. La branche de *Hanovre* a été élevée en 1692 à la dignité Electorale : c'est néanmoins y arriver bien tard pour une Maison aussi illustre. Elle possède le Royaume de la Grande-Bretagne depuis 1714, qu'elle y fut appelée par la mort de la Reine Anne ; & depuis ce temps elle continue de posséder cette couronne. Voyez ANGLETERRE.

Les armes : *de gueules à deux léopards d'or, passant l'un au-dessus de l'autre, langués & onglés d'azur.*

BRUSCOLY : *d'azur, au lion d'argent, tenant de sa patte senestre de devant, un rameau d'olivier d'or.*

BRUSE : *d'or, au sautoir de gueules ; au chef d'azur.*

BRUSE : *d'argent, à trois massues armées de picotons de gueules, posées en bande.*

BRUSLÉ : *d'argent, au phénix sur son feu, fixant un soleil, le tout de gueules.*

BRUSLÉ, en Vannes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un épervier d'argent, grilleté d'or ; aux 2 & 3 d'argent, au lion de gueules.*

BRUSLON. Voyez BRULON-LA-MUCE.

BRUSSEL (de), Seigneur de la Neuville & de la Pierre : *de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules, posé sur une terrasse de sinople.*

BRUSTI : *d'argent, au chef d'azur, au lion de gueules, armé & couronné d'or, brochant sur le tout.*

BRUTAY (du), en Bretagne : *d'azur, à une aigle éployée d'or, membrée & becquée de gueules.*

* BRUX. Cette famille tire son nom de la Terre & Maison noble de Brux, située dans la Guyenne.

François, Ier du nom, Seigneur de Brux, laissa de *Madeleine de Lomagne-Terride,* dite de *Baringue :*

François, IIe du nom, Seigneur de Brux ou Bruis & de Cledes, qui acquit du Marquis de Poyanne, la Terre ou Seigneurie de Miremont en Chalosse, autrefois une des 12 premières Baronnies de Béarn. Il épousa *N... de Despruets-Trabessé,* dont entr'autres enfans :

N...., Baron de Miremont, Seigneur de Brux & de Cledes, qui épousa *N... d'Abadie-d'Arbocave,* dont il est veuf. Ils eurent plusieurs garçons ;

N... de Brux, dit *le Chevalier de Brux,* ci-devant Capitaine dans le Régiment de Navarre, qui eut de *N... de la Beyrie :*

N...., Aide-Major au Régiment de Navarre ;

Et N... de Brux, Demoiselle.

(Tabl. Généal., part. VI, pag. 105.)

BRUYANT : *d'azur, à la fasce de sinople.*

BRUYÈRE (la), en Picardie: *d'azur, au lion d'or, accompagné de trois mouchetures d'hermines de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

* BRUYERES-LE-CHATEL, dans l'Isle de France. Par Lettres du mois d'Août 1676, la Terre & Seigneurie de Bruyeres fut érigée en *Marquisat*, en faveur de Jean-Louis l'Espinette-de-Meirat, Conseiller au Parlement de Paris. Ces Lettres furent enregistrées au même Parlement le 4 Septembre 1676. Il y a aussi une autre Terre & Châtellenie de Bruyères, qui fut portée en mariage, avec la Seigneurie de Monceaux, par Marguerite Laisné, à *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Noisi, dont le second fils, René de Maupeou, Président en la Cour des Aides en 1609, eut ces Seigneuries en partage. Voy. MAUPEOU.

BRUYERES-LE-CHATEL. Maison existante en deux branches, l'aînée en Languedoc, sous le nom & les titres de Baron de Bruyeres-Chalabre, Diocèse de Mirepoix; la cadette en Dauphiné, sous celui de Baron de Bruyeres-Saint-Michel, Diocèse de Die.

Cette Maison, d'ancienne Chevalerie, est illustre par ses alliances & services rendus à nos Rois & à l'Etat.

On voit par un état des Chevaliers François, qui suivirent le Roi Louis VII, à la Terre-Sainte, en 1147, que Thibaut de Bruyeres étoit du nombre des Chevaliers Croisés.

On trouve aussi dans un Cartulaire de l'Abbaye de St.-Vincent-aux-Bois, Diocèse de Chartres, une donation en latin de 1186, que fit un Seigneur Gervais de Château-Neuf, & Marguerite sa sœur, en aumône & rémission de leurs péchés, en faveur de l'Eglise & Chanoines de Saint-Vincent de Nemours, de cent sols pentionels, à prendre sur le péage de Brajolle, du consentement du Seigneur Henri qui leur avoit donné cette rente, & de celui de Guillaume & Philippe, d'Henri & de Gervais, leurs enfans, en présence des Seigneurs soussignés, *Nicolaus de Brueria*, *Reginaldus de Cruille*, *Galarenus de Olneto*, *Baldricus Abbas*, *Nicolaus Gaudin*, *Guillelmus Gazellii*, *Simon de Illon*. *Anno ab incartione Domini* M. C. LXXXVI.

« On voit, dans nombre de dépôts publics du Comté de Bourgogne, qu'un Pons de Bruyeres, dans les commencemens de 1100, est cité avec les plus grands Seigneurs de cette Province, où il y a deux Terres & villages faisant partie de la Seigneurie de Quingey (gros Bourg à trois lieues de Besançon & trois de Salins, auxquels ledit Pons donna son nom de Bruyeres), &, par des dotations, qu'il a existé une branche de cette Maison en Bourgogne & Franche-Comté, qui s'y est éteinte. »

Il est probable que Thibaut de Bruyeres, croisé en 1147, étoit père de Nicolas de Bruyeres, premier signataire de cette donation de 1186, trente-neuf ans après la croisade dudit Thibaut, de même que Nicolas pouvoit être père de Pons de Bruyeres, qui se croisa avec Simon, Comte de Montfort, en 1209, vingt-trois ans après cette donation de 1186; mais comme il n'existe aucune preuve de filiation suivie par titres, que depuis ledit Pons, on ne commence la descendance de cette Maison qu'à l'époque de son établissement en Languedoc.

I. Pons de Bruyeres, Ier du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Chatel, passa, suivant la tradition, en Languedoc avec Guy de Lévis, & Pierre de Voisins, à la suite de Siméon de Montfort, dont ils étoient alliés & voisins des Terres de Montfort-l'Amaury en l'Isle de France; la Terre de Bruyeres-le-Chatel est située dans la forêt d'Iveline en l'Isle de France. (Voy. Moréri.) Elle a passé dans la Maison de M. de Maupeou, ancien premier Président au Parlement de Paris, Vice-Chancelier, Garde-des-Sceaux, père du Chancelier actuel.

Simon de Montfort, dès qu'il fut élu chef de la Croisade contre les Albigeois, donna ordre audit Pons de Bruyeres, en 1209, d'aller, en qualité de son Lieutenant, avec un corps de 6000 hommes, dans le pays de Chercorss, où il prit, en 1210, plusieurs Châteaux, entr'autres celui de Puyvert, qui se rendit après trois jours de siège; ce trait est rapporté par Dom Vaissette, Bénédictin, en son *Histoire du Languedoc*, tom. III, imprimé en 1737, pag. 202, & aux Titres originaux qui sont dans les Archives de la Maison de Bruyères, au Château de Chalabre.

Le Comte de Montfort fit don audit Pons de Bruyeres de tout le pays qu'il avoit conquis, divisé en deux Baronnies, Chalabre & Puyvert, avec leurs dépendances, de la première desquelles les descendans dudit Pons, Ier du nom, sont encore en possession; Guy de Lévis eut aussi, pour récompense de ses exploits guerriers, la Baronnie de Mirepoix, en

1213, érigée depuis en Duché-Pairie, & Pierre de Voisins, la Cize de Limoux en 1216.

Ledit Pons de Bruyeres, Ier du nom, épousa, en 1216, *Anne du Moulin*, ou *de Moulin*, de même Maison que *Roger de Moulin* (huitième Grand-Maître de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, en 1179, & de Jean du Moulin, Cardinal en 1358). Voy. Moréri, article *du Moulin*, ou *de Moulin*, tom. IV, pag. 332 à 335. Pons eut entr'autres enfans:

1. Jean, qui suit;
2. Et N... de Bruyeres, mariée à *Guy de Lévis*, dit *Guyot*, dont nous avons à parler.

II. Jean de Bruyeres-le-Chatel, Ier du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Chatel, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, Chambellan de Philippe III, dit *le Hardi*, fut le premier appelé pour accompagner au voyage de Bordeaux en 1283, ce Prince, qui lui accorda, en considération de ses services, des privilèges considérables, confirmés par ses successeurs, comme d'avoir ses vassaux taillables à sa volonté, déchargeant en conséquence, toutes les Terres dépendantes de ces deux Baronnies, de toutes sortes d'impôts à perpétuité, & déclarant au surplus ledit Jean de Bruyeres, Gouverneur-né de ces Châteaux, lui en confiant la garde par ses vassaux, pour laquelle garde il fut établi une Compagnie de 50 hommes d'armes & Ordonnances du Roi, dont lesdits Seigneurs seroient toujours les Capitaines-nés (les Officiers de cette Compagnie jouissent encore de plusieurs privilèges, entr'autres de l'exemption, du ban & arrière-ban, Milice, &c.). Le Roi Henri IV, ayant confirmé, ainsi que ses prédécesseurs, les privilèges d'exemption des Baronnies de Chalabre, Puyvert & dépendances, écrivit une lettre conservée aux archives de Chalabre, adressée à François de Bruyeres, IIIe du nom, Baron de Chalabre, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal de Lauraguais, & Chevalier de son Ordre, qui est des plus flatteuses, « par laquelle il est invité, ledit François, de contribuer, sans conséquence, par un don gratuit, aux besoins de l'Etat; lequel don a toujours subsisté, mais à la levée des Seigneurs, Barons de Chalabre, sur leurs vassaux, &c. » Jean de Bruyeres passa plusieurs actes sur les limites de ces Terres, entr'autres, en 1223, une transaction avec Pons de Villars, Prieur de Camon, où il est qualifié de *haut & puissant Seigneur*; il est parlé de lui dans l'*Histoire du Languedoc*, tome III, pag. 584 & 585. Il épousa *Eustachie de Lévis*, fille de *Guyot II*, Baron de Mirepoix, Monségur, &c., vivant en 1224, comme on le voit dans Moréri, article de *Lévis-Mirepoix*, où il est rapporté qu'*Eustachie de Lévis* épousa Jean de Bruyeres, Chevalier. On voit aussi dans la *Généalogie de Lévis-Mirepoix*, par le père Anselme, dans son *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, que N..., sœur de *Guy de Lévis*, dit *Guyot*, IIIe du nom, épousa Jean de Bruyeres, avec laquelle ledit *Guyot* eut un grand Procès pour ses droits, qu'il perdit. Il avoit lui-même épousé N... de Bruyeres, ce qui prouvoit dès-lors une double alliance de leurs Maisons. Jean de Bruyeres eut:

1. Thomas, qui suit;
2. Et Agnès de Bruyeres, femme d'*Aubert d'Angel*, Seigneur de Genlis; elle eut de ce mariage une fille, nommée *Eléonore d'Angel*, qui acquit, étant veuve, la Terre des Mondescourt; fit bâtir en 1310, 11, 12 & 13, la grosse tour de Varennes, & fut mère de *Raviel de Flamenc*, VIIe du nom, Seigneur de Cani, rapporté par le père Anselme, tom. III, pag. 38, 744.

III. Thomas de Bruyeres, Ier du nom, Baron de Chalabre, Puyvert, Sonac, Rivel, &c., Gouverneur-né de ces Châteaux, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, servit dans les guerres de 1314. Il fut demandé de nouveaux subsides à la Province du Languedoc; mais en considération des services qu'il rendoit à l'Etat, des privilèges accordés à Jean de Bruyeres, son père, & des dépenses qu'il avoit faites pour se mettre en armes, allant joindre l'Armée du Roi, on ne demanda que 30 liv. à ses vassaux, attendu qu'ils n'étoient, ainsi que ceux de Mirepoix, taillables qu'à volonté des Seigneurs desdits lieux comme on le voit rapporté dans l'*Histoire générale du Languedoc*. Il prenoit, ainsi que son père, la qualité de *haut & puissant Seigneur*, & de *Chevalier*. « Il prêta serment de fidélité au Roi, en la Sénéchaussée de Carcassonne & de Biteris, & y dénombra, le 3 Avril 1317, les Châteaux, Terres & Baronnies de Puyvert, Chalabre, villes de Nébiac, de Saint-Jean, Rével, Paracol, Villefort, Mongardin, Sonac, Paris, de Massario & Beaumont, avec tous les villages en dépendants,

&c. » Il mourut en 1360, & laiſſa de ſon mariage, contracté en 1310, avec *Iſabelle de Melun* :

1. Thomas, qui ſuit;
2. Philippe, rapporté après ſon frère aîné, qui continue la poſtérité;
3. Et Jeanne, mariée, le 23 Mai 1342, à *Guy de Nesle*, ou de *Néesle*, Seigneur de Mélo, Capitaine-Général du Pays d'Artois & Boulonnois, Maréchal de France dès 1345. *Guy de Nesle*, après avoir rendu de grands ſervices au Roi & à l'Etat, fut tué dans un combat donné à Moron, le 13 Août 1351, comme on le voit dans Moréri, tom. II, article de *Clermont-Beauvoiſis*, & à l'article de *Nesle*. Jeanne de Bruyères, devenue veuve, épouſa un Comte de *Soiſſons-Bourbon*; elle eſt citée morte en 1392, par le père Anſelme, dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 396. Le mariage de Thomas de Bruyères, Ier du nom, avec ladite *Iſabelle de Melun*, eſt auſſi cité par le père Anſelme, tom. V, pag. 226.

IV. Thomas de Bruyeres, IIe du nom, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, Baron de Chalabre, Puyvert & dépendances, & Capitaine, Gouverneur-né de ces Châteaux, Sénéchal de Carcaſſonne & de Bennes, dénombra en 1367, la terre de Quillan, « & prêta enſuite hommage des villes de Puyvert, Château, & villes de Nébiac, de Saint-Jean-de-Paradele, Villefort, &c., le 22 Mars 1371. » Il paſſa un acte de partage avec Philippe, ſon frère cadet, en 1350, pour les Terres & Baronnies de Chalabre, Puyvert, &c., venant de leur père & mère. Il épouſa, en 1346, *Béatrix de Barence*, & eut :

1. Hélix, femme de *Girard* ou *Guiraud de Voiſins*, Seigneur d'Argues, Magnot, &c.; elle porta la Baronnie de Puyvert, dans la Maiſon de *Voiſins*, étant devenue veuve en 1414, comme on le voit dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 17;
2. Alix, mariée, en 1367, à *Philippe de Caraman*, fils d'*Arnault*, Vicomte de Caraman;
3. Isabelle, femme de *Raymond de Villemur*, ainſi qu'il paroît par un acte de 1382;
4. Et Marguerite de Bruyeres, mariée, en 1374, à *Guillaume des Bordes*, Chambellan du Roi. Voyez *les Grands Officiers*, &c.

IV. Philippe de Bruyeres, Ier du nom, ſecond fils de Thomas Ier, & d'*Iſabelle de Melun*, « perpétuant la Maiſon de Bruyeres par les mâles », fut Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., ſervoit dans les Armées de Philippe de Valois, où il reçut pluſieurs bleſſures, & rendit de grands ſervices au Roi Jean; il rendit hommage pour ſa Terre de Campendu en 1349; ſe partagea avec ſon frère aîné Thomas II, en 1350, paſſa reconnoiſſance le 22 Mars 1370, pour le Comté de Caſtres, dont il étoit Gouverneur, comme procureur fondé d'excellente Dame Marie de Ponthieu, Comteſſe de Caſtres & de Vendôme, ſa nièce, fit ſerment de fidélité audit Seigneur Roi, comme Baron de Chalabre & dépendances, le 22 Mars 1371, & teſta en ladite année. Il épouſa, en 1371, *Marguerite de Campendu*, Dame dudit lieu, dont il eut :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Jacqueline, mariée, en 1373, à *Pierre de Broé*, fils de *Jean*;
3. Et Eustachie de Bruyeres, femme de *Ratier de Landoire*, fils d'*Arnault*, Vicomte de Cadras, Diocèſe de Rhodez, ce qui eſt prouvé par un acte de 1388.

V. Philippe de Bruyeres, IIe du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., fut Chambellan du Roi Charles VI, auquel il rendit de grands ſervices, & à l'Etat, mérita l'eſtime de ſon maître, qui lui donna le Gouvernement de Montpellier, & de la forteresse de Monteau en 1396. Il teſta en 1404, & fut marié 1° à *Judith*, Dame de Gaillac, veuve de noble *Jean de Châteauneuf*. « On voit par le teſtament de cette Dame, trouvé dans les archives de la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, à la date du 18 Mai 1395, qu'elle teſta dans le Château & Palais Royal de Montpellier, & inſtitua héritiers ſa fille Eustachie de Bruyères, & la Comteſſe, ſon autre fille, qu'elle avoit eue de ſon premier mari, & ſon petit-fils noble *Bertrand Députario*, les faiſant tous trois ſes co-héritiers, & ſon mari Philippe de Bruyères, Exécuteur teſtamentaire; » 2° à *Jordanne de Pérepetuſe*; & 3° en 1395, à *Jordanne de Damat*, fille de *Raymond*, Seigneur dudit lieu, Diocèſe d'Agde. Il eut du troiſième lit :

1. Jean, qui ſuit;
2. Henri, mort au ſervice;
3. Thomas;
4. Et Jeanne de Bruyeres, qui épouſa, en 1402, *Roger-Bernard de Lévis*, Seigneur, Baron de Mirepoix.

Dans l'*Hiſtoire générale du Languedoc*, par Dom Vaiſſette, tom. IV, pag. 421, on trouve qu'il y eſt fait mention des enfans de PHILIPPE DE BRUYÈRES, IIe du nom, & dans les Lettres-Patentes du 23 Mars 1419, portant exemption des tailles, en faveur des Baronnies de Chalabre, Puyvert & Terres adjacentes, on lit ces mots : *Orphælinorum & hæredum defuncti* PHILIPPI DE BRUERIIS, *Domini quondam loci, & Baronis ac terræ Chialabræ, ac etiam Domini Baronis ac terræ de Podiveridi Quaternis ejuſmodi negotium ipſos tangit*, &c.

« On trouve auxdites archives de la Chambre des Comptes de Montpellier, une preſtation de ferment de fidélité ou hommage de *Jean de Damat*, comme Procureur fondé de *Jordanne de Damat*, ſa ſœur, veuve de PHILIPPE DE BRUYERES, Gouverneur de Montpellier, Chevalier, Baron de Chalabre, lequel prête ledit ferment de fidélité pour JEAN, HENRI & THOMAS, frères, mineurs de trois ans, fils dudit BRUYÈRES & de *Jordanne de Damat*, le 17 Novembre 1404. » (Ce ſont les mêmes orphelins cités par Dom Vaiſſette dans ſon *Hiſtoire du Languedoc*.)

VI. JEAN DE BRUYERES, IIe du nom, Baron de Chalabre, Rivel, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., mourut en 1442. Il avoit épouſé, en 1434, *Béatrix de Mauléon*, & laiſſa :

1. ROGER-ANTOINE, qui ſuit ;
2. JEAN, auteur de la branche de BRUYÈRES-SAINT-MICHEL, établie à Creſt en Dauphiné, Diocèſe de Die, rapportée ci-après ;
3. CATHERINE ;
4. Et MARGUERITE DE BRUYERES, mariée, en 1497, au Seigneur de *Montagut*.

« S'eſt encore trouvé au même dépôt des archives de la Chambre des Comptes de Montpellier, une preſtation de ferment de fidélité, par Me Etienne de Vivaderii, Procureur fondé de noble & puiſſant homme JEAN DE BRUYERES, Chevalier, Baron de Chalabre, Rivel & dépendances, fils majeur de 27 ans, de puiſſant Seigneur PHILIPPE DE BRUYERES, Baron, quand il vivoit, de Chalabre, Rivel & dépendances, Gouverneur de Montpellier, &c., qui prêta le ferment de fidélité, que devoit ledit JEAN DE BRUYERES au Roi Charles, promettant prêter hommage & dénombrement aux Pâques ſuivantes, &c. Cet acte eſt du 4 Décembre 1424, & la Dame *Béatrix de Mauléon* a, après la mort de ſon mari (ſans diſpoſer de les biens), pris la garde-noble de ſes quatre enfans, laiſſés pupilles & portionnaires deſdits biens, Terres, Baronnies, &c., dont elle prêta pour eux hommage au Seigneur Roi, en attendant leurs majorité & partages. »

VII. ROGER-ANTOINE DE BRUYERES, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., « hérita, par égales part & portion, avec JEAN, CATHERINE & MARGUERITE, ſes frère & ſœurs, des biens & Terres de leur père. JEAN, mort ſans teſter, ainſi que ſes ſœurs, vécurent ſous la tutelle & garde-noble de ladite *Béatrix de Mauléon*, leur mère, en attendant les partages à faire à leur majorité. ROGER-ANTOINE continua la branche aînée de ſa Maiſon. Il étoit Gouverneur-né des châteaux de Chalabre, &c., & Capitaine de 50 hommes d'armes & ordonnances du Roi, pour leur garde ; & quoique *Béatrix de Mauléon*, ſa mère (comme ayant la tutelle & garde-noble de ſes enfans, eût été obligée de prêter pour eux l'hommage qu'ils devoient au Roi pour leurs Terres, ledit ROGER fut obligé d'en prêter un pour lui, ſon frère & ſœurs, dès qu'il fut majeur de 21 ans, ſon père étant décédé depuis 18 ans ou environ). Il remplit cette obligation le 14 Janvier 1454, comme on le voit auxdites archives de la Cour des Comptes & Aides de Montpellier (où ont été portés tous les titres de la Sénéchauſſée de Carcaſſonne & de Bithrie.) Il y dénombra la Baronnie de Chalabre, & autres Terres en dépendantes, Rivel, Sonac, Sainte-Colombe, Souplaine, Montjardin, Laforeſt, & tous droits quelconques, » & mourut en 1474. Il avoit épouſé, en 1450, *Conſtance de Pérepetuſe*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Raballot en Rouſſillon, & laiſſa :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. GASTON, qui hérita des biens de la Maiſon de *Pérepetuſe*, ſous la charge d'en porter le nom & les armes, & teſta en 1480, en faveur d'HÉLIX, ſa ſœur ;
3. PHILIPPE ;
4. HÉLIX, femme de *Hugues de la Roque*, Seigneur de Jouares, comme on le voit dans une quittance de 1477 ;
5. Et JEANNE DE BRUYERES, femme de *Pierre de Monteſquieu*, Seigneur de Caladru, ainſi qu'il eſt prouvé par un acte de 1510.

VIII. JEAN DE BRUYERES, IIIe du nom de ſa branche, Baron de Chalabre, Sonac, Rivel, &c. (car toutes les Terres de la Maiſon ſe réunirent ſur ſa tête), Gouverneur & Capitaine-

né de ces châteaux, &c., fut Chambellan du Roi CHARLES VIII. LOUIS XII lui accorda, par Lettres-Patentes de 1511, nombre de privilèges, & entr'autres l'exemption de toutes fortes de fubfides, mis ou à mettre fur la Terre & Baronnie de Chalabre & dépendances. « Il les hommagea en 1503. » Il époufa, le 8 Juillet 1489, *Cécile de Voifins*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ambres, & de *Marguerite de Comminges-de-Bruniquel*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JEAN-ANTOINE, Seigneur de Sarotte, qui époufa *Marguerite du Vivier*, ce qui eft prouvé par un acte de 1552 ;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1520, à *Germain de Lévis*, Seigneur de Léran (qui mourut à Stafort le 12 Août 1572). Voyez *les Grands Officiers de la Couronne*, du P. Anfelme, tom. IX, p. 227, R.;
4. & 5. ETIENNETTE & MARGUERITE DE BRUYÈRES.

IX. FRANÇOIS DE BRUYERES, Ier du nom, Baron de Chalabre, Rivel, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., reçut, en 1519, le ferment de fidélité des vaffaux & habitans de fes Terres. Il avoit époufé, le 7 Novembre 1516, *Françoife de Châteauneuf*, fille de *Sigifmond*, Seigneur de Sainte-Récuze, Tourniel, &c., & de *Gabrielle de Gravier*. Il eut de ce mariage :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. FRANÇOISE, mariée à *Bernard de Narbonne*, Seigneur de Fimarcon, qui donna reconnoiffance de la dot de fa femme, de tous droits paternels & maternels. Voyez le P. Anfelme, tom. IX, pag. 227, R.;
3. GLORIANDE, mariée 1° en 1547, à *Jean Dupuy de la Jugie*, Comte de Rieux, Seigneur de Moreffe, Cajoul, &c., fon coufin germain ; & 2° en 1566, à *Pierre de Cailus*, Seigneur de Colombières, Diocèfe de Béziers ;
4. & 5. ANNE & MARGUERITE ;
6. Et MADELEINE DE BRUYERES, Religieufe au Monaftère de Cazel.

X. FRANÇOIS DE BRUYERES, IIe du nom, Baron de Chalabre, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, en faveur duquel il fut ordonné à fes Vaffaux de lui paffer nouvelle reconnoiffance, en 1542, tefta le 15 Mars 1551 ; & en 1552 *Jean de Joyeufe*, fon beau-père, fubftitua tous fes biens, par fon teftament, à *Anne de Joyeufe*, fa fille, & aux fiens, à perpétuité. Il époufa, le 6 Octobre 1529, *Anne de Joyeufe*, fille de *Jean*, Vicomte de Joyeufe, Baron de Grandpré, en Champagne, de Puyvert, d'Argues, &c., & de *Françoife de Voifins* (Voyez Moréri, art. de *Joyeufe*). De ce mariage vinrent :

1. JEAN-PAUL, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, Sénéchal de Lauraguais, qui reçut ordre d'*Anne de Joyeufe*, fon coufin, Lieutenant de Roi du Languedoc, pour l'union, de faire démolir la maifon de la Roque-de-Linéz, préjudiciable à l'Etat & au pays en 1580 ; & en 1581, de faire exécuter les Edits de Sa Majefté dans ladite Province. Il mourut fans poftérité, & la dot de fa veuve, montant à 45000 livres, fut rendue à fon fecond mari *Dodon de Lévis*, cadet de Léran. Il époufa, en 1573, *Louife de Lévis*, remariée à *Dodon de Lévis*, & fille de *Philippe*, Baron de Mirepoix, & de *Louife de la Trémoille;*
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. JEAN-ANTOINE, Abbé de Villeloin & de Fontaine-les-Blanches, Prévôt de l'Eglife de Touloufe, Député, en 1594, par le Clergé de cette Ville, aux Etats-Généraux. Il revint chargé d'une lettre de créance du Roi au Parlement; ce Prince l'ayant auffi chargé de traiter de la paix avec le Duc de Joyeufe, & les Villes de la Province qui fuivoient fon parti. Il fut compris dans les articles fecrets accordés au Duc de Joyeufe, qui pria Sa Majefté de conférer à cet Abbé un Evêché; mais le Roi en ayant difpofé, il en fut indemnifé par une fomme de 50000 écus. Il fut nommé, par Madame la Ducheffe de Guife, tuteur de la Princeffe fa fille (comme l'un de fes plus proches parens);
4. GABRIELLE, mariée, en 1562, au Seigneur de *Cucurail*, lequel donna la même année quittance de fa dot;
5. CÉCILE, mariée au Seigneur de *Save;*
6. Et FRANÇOISE DE BRUYERES, mariée au Seigneur de *Longuitaud*, ce qui eft prouvé par une quittance du 25 Octobre 1587.

XI. FRANÇOIS DE BRUYERES, IIIe du nom, Baron de Chalabre, Gouverneur & Capitaine-né, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, Sénéchal de Lauragais, en 1595, fut nommé, par Lettres-Patentes du Roi de 1558, Chef d'une Légion de 600 hommes, qu'il commanda à l'armée du Maréchal de Noailles, en 1573, & mourut en 1595. Il fut marié 1° à *Philippe de Lordat*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° en 1550, à *Ifabeau Barthélemy de Gramont*, & laiffa de ce mariage :

1. Guillaume, auſſi Sénéchal de Lauraguais, après ſon père, mort ſans poſtérité;
2. Jean-Antoine, qui ſuit;
3. Antoinette, mariée à *Guyot*, Seigneur de *Bonrepaux*, & de Perignan;
4. Et Françoise de Bruyeres, mariée à *Jacques de Belliſſen*, Seigneur de Brijolles, comme on le voit dans un acte de 1580.

XII. Jean-Antoine de Bruyeres, Ier du nom, Baron de Chalabre, &c., Gouverneur & Capitaine-né, Capitaine de 50 hommes d'armes & ordonnances du Roi, par commiſſion du 8 Janvier 1617, Colonel d'Infanterie, par commiſſion du 19 Septembre 1622, Gouverneur pour le Roi du Pays de Sault, dès 1613, fonda en 1630 un Couvent de Capucins dans la ville de Chalabre, & teſta le 4 Mai 1632, après s'être marié 1° à *Paule d'Orbeſſan*, fille de *Jean*, Seigneur de la Baſtide, &c., dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1606, à *Béatrix de Poitiers-la-Theraſſe*, dont il eut:

1. Jean-Pierre, qui ſuit;
2. Emeric, qui paſſa en Lorraine, ſous le nom de Bruyeres, dit *Sonac*. Il y fut Capitaine de Cavalerie, & Chambellan du Duc, dont il épouſa la fille naturelle, de laquelle il eut deux fils, morts ſans poſtérité;
3. Cécile, mariée au Seigneur de *Montlezun-de-Buſca*, Colonel d'Infanterie;
4. Et Marthe de Bruyeres, Abbeſſe de Rieunette.

XIII. Jean-Pierre de Bruyeres, Ier du nom, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur & Capitaine-né, &c., fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, Colonel du Régiment de Languedoc, enſuite d'un Régiment de ſon nom, & Gouverneur du Pays de Sault, ainſi que ſon père. Il avoit épouſé, le 11 Avril 1631, *Gabrielle de Lévis-Léran*, dont:

1. Jean-Emeric, qui ſuit;
2. François;
3. Un autre François;
4. Guy, nommé l'Abbé de Bruyeres;
5. Isabeau, mariée, le 15 Juin ..., à *Jean de Dax*, Seigneur d'Axat, &c., Lieutenant des Maréchaux de France dans l'étendue de la Sénéchauſſée de Limoux, fils de *Raymond de Dax*, & de *Delphine de Sauton-Monſteron;*
6. Et Louise de Bruyeres, mariée à *N... de Sauton-Monſteron*, Seigneur d'Eſcouloubres, dont une fille, mariée à François de Bruyeres, dit *le Jeune*.

XIV. Jean-Emeric de Bruyeres, Ier du nom, Baron de Chalabre, Capitaine & Gouverneur-né, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Léran, dont il fut Lieutenant-Colonel, paſſa une tranſaction avec Monsieur, frère de Louis XIV, devant *Belanger* le jeune, & ſon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 30 Mai 1695, par laquelle, comme héritier en partie de Mademoiſelle de Montpenſier, ſa couſine germaine, poſſédant les biens de la Maiſon de *Joyeuſe* & de *Guiſe* (auxquels celle de Bruyeres-Chalabre étoit ſubſtituée), ce Prince aſſigne audit Jean-Emeric de Bruyeres la ſomme annuelle de 1500 liv. de rente, à prendre & recevoir ſur ſes recettes de Rouen & Caen, en Normandie; Son Alteſſe Royale promettant de plus audit Jean-Emeric, par ladite tranſaction, de lui fournir tous les actes néceſſaires pour pourſuivre ladite ſubſtitution du Duché de Joyeuſe, &c. Il épouſa, en 1661, *Jeanne de Raymond-la-Borde*, dont il eut:

1. François, qui ſuit;
2. Autre François, dit *le Jeune*, qui épouſa, en 1722, *N... de Sauton-Monſteron*, fille de *Sauton-Monſteron*, d'Eſcouloubres, & de Louise de Bruyeres, ſa tante, dont il eut un fils établi à Fanjeaux, près de Caſtelnaudary, encore garçon, ſous le nom de Bruyeres-le-Chatel, en 1764, & deux filles, dont une Religieuſe à Limoux;
3. Louis, Abbé;
4. Gabrielle, mariée, le 1er Mai 1701, à *François de Dax*;
5. Et Cécile de Bruyeres, non mariée.

XV. François de Bruyeres, IVe du nom, dit *l'aîné*, Baron de Chalabre, Rivel, Sonac, &c., Gouverneur & Capitaine-né, ſervit à la tête d'un bataillon d'Infanterie, appelé *du Roi*, ſous les ordres d'Anne-Jules de Noailles, Maréchal de France, Vice-Roi de Catalogne, s'étant trouvé, ainſi que ſon frère le jeune, à la bataille du Thir, que le Maréchal, leur parent, gagna en 1694. Il épouſa, en 1698, *Catherine de Caillau-la-Graulet*, Dame des Allemants & des Aumelles, & Valcornouze, fille de *Jean*, Baron deſdits lieux, & de *Françoiſe de Villeneuve-Sainte-Camelle;* il en eut:

1. Jean-Emeric, qui ſuit;
2. François, appelé *le Chevalier de Beaumont;*
3. Jean, appelé *le Chevalier de Chalabre;*
4. Louis, appelé l'*Abbé de Chalabre;*

5. & 6. Anne & Françoise de Bruyeres, mortes filles.

XVI. Jean-Emeric de Bruyeres, IIe du nom, Baron de Chalabre, Capitaine & Gouverneur-né de ces Châteaux, appelé *le Comte de Bruyeres*, mort en 1781, âgé de 84 ans, épousa, en 1724, *Marie de Saint-Etienne de Caraman*, Dame de la Pomarède, Baronne dudit lieu, morte en Août 1778, dont il eut:

1. François-Jean, qui suit;
2. Louis-Henri, appelé l'*Abbé de Chalabre*, d'abord Vicaire-Général du Diocèse de Carcassonne, nommé à l'Abbaye de l'Absie, Diocèse de la Rochelle en 1753, puis Evêque de Saint-Pons, en Languedoc, le 12 Mars 1770;
3. Jacques-Paul, appelé *le Vicomte de Chalabre*, d'abord Capitaine au Régiment de Royal-Marine, puis au Corps des Grenadiers de France; après, Major au Régiment Provincial de Montpellier, Colonel en second du Régiment d'Anjou, & ensuite Colonel-Commandant du Régiment de Limousin, Chevalier de Saint-Louis;
4. Alexandre-Joseph, appelé l'*Abbé de Bruyeres*, Vicaire-Général du Diocèse de Lyon, Abbé de l'Abbaye de l'Absie, après son frère, & Evêque de Saint-Omer;
5. Louis-Gabriel, appelé *le Comte de Bruyeres-Chalabre*, Capitaine de Vaisseau du Roi, Chevalier de Saint-Louis;
6. Jean-Baptiste, appelé *le Baron de Chalabre*, Capitaine au Régiment de Royal-Marine, Chevalier de Saint-Louis;
7. Angélique, mariée au Seigneur de *Bellevese du Puy-Vatan*, Comte de St.-Pierre, ayant des enfans;
8. Marthe, mariée au Seigneur de *Voisins*, Marquis d'Alzau, avec trois filles;
9. Et Marie de Bruyeres, femme du Comte de *Badins*, avec un fils en 1770.

XVII. François-Jean de Bruyeres, Ier du nom, Baron de Chalabre-la-Pomarède, Seigneur de Sonac, Montbel, Montjardin, Cantarate, la Bastide-de-Beaumont, & autres Terres, au Diocèse de Mirepoix, Gouverneur de ces Châteaux, & Capitaine-né de 50 hommes d'armes & Ordonnances du Roi pour leur garde, appelé *le Marquis de Chalabre*, fut Page du Roi de la Petite-Ecurie en 1744, Cornette au Régiment de Royal-Etranger, Cavalerie, Aide-de-Camp du Maréchal Duc de Richelieu dans les dernières campagnes de Mahon, & sur le Rhin, successivement de M. le Comte de Clermont, Prince. Il a épousé, le 24 Novembre 1760, *Louise-Françoise de Bon*, fille de *Louis-Guillaume*, premier Président au Conseil-Souverain de Roussillon, & Comté de Foix, Intendant de Roussillon, &c., & d'*Elisabeth-Jeanne-Thérèse de Bernage*. Il a de ce mariage:

1. Jean-Louis-Félicité, appelé *le Comte de Chalabre*, né le 28 Octobre 1762, « Officier au Régiment du Roi, Infanterie; »
2. Et Jeanne-Elisabeth-Fortunée, appelée *Mademoiselle de Bruyeres*, née le 29 Août 1761.

SECONDE BRANCHE

de la Maison de Bruyeres, *connue sous le nom de* Barons de Bruyeres-Saint-Michel, *Diocèse de Die, en Dauphiné, depuis sa séparation en* 1470.

VII. Jean de Bruyeres, IIIe du nom, qui est le premier qui forma cette seconde branche, étoit fils cadet de Jean de Bruyeres, IIe du nom, & de *Béatrix de Mauléon*, qu'il laissa avec quatre enfans pupilles, co-héritiers (étant mort sans tester). Roger-Antoine, Jean, Catherine & Marguerite de Bruyeres, sous la tutelle & garde-noble de leur mère, qui hommagea les Terres de ses enfans au Roi, en attendant leurs majorité & partage. « Jean de Bruyeres céda sa portion co-héréditaire à la branche aînée, » étant passé au service de Sa Sainteté Pie II, Capitaine d'une troupe Italienne, & récompensé de ses services par le Pape Paul II, qui le nomma Commandant de la ville de Valréas, au Comtat Venaissin. Il se maria, par contrat du 4 Janvier 1470, reçu par *Limojéon*, Notaire de Nions, à *Honorade*, ou *Honorée de Vesc-de-Comps*, fille de *Dalmas*, Seigneur desdits lieux, & d'*Alix d'Ancezune de Cap de Rousse*, donna quittance de partie de la dot de sa femme le 14 Mars 1471, reçue par le même Notaire. La famille de *Comps* a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans *Arnaud* & *Bertrand de Comps*. Voy. Moréri, tom. II, pag. 465, col. 2. Jean de Bruyeres eut pour enfans:

1. Jeaume, qui suit;
2. Et Pierre, qui ne fut pas marié, & traita avec son frère Jeaume de ses droits paternels & maternels, par contrat du 28 Novembre 1500, reçu par *Limojéon*, Notaire; dans lequel acte, Pierre de Bruyeres prend la qualité de Gouverneur de Lille & de Cavillon, places qui lui furent données par Sa

Sainteté, en récompenfe de fes fervices, à la tête de la Compagnie d'Italiens, qu'il eut après fon père.

VIII. Jeaume de Bruyeres, Ier du nom, combattit vaillamment à la bataille de Ravennes, & à celle de Marignan, à la tête d'une Compagnie franche de 100 hommes; il époufa, par contrat du 15 Août 1500, paffé par *Limojéon*, Notaire, *Louife d'Artis*, fille de noble *Louis*, & d'*Ifabelle de Thermes*, de la ville de Nions, en Dauphiné, où fon père habitoit. Il eut de ce mariage:

1. Jacques, qui fut maffacré par les Religionnaires, auprès de Nions-aux-Baronnies en Dauphiné, ce qui eft conftaté par un Arrêt du Parlement de Grenoble, qui adjuge à fes héritiers les biens de fes Meurtriers;
2. Jean, qui fuit;
3. Robert, qui fit fon établiffement à Nions, auteur d'un rameau rapporté plus loin;
4. « Et autre Jean, mort jeune. »

IX. Jean de Bruyères IVe du nom, & le fecond de fa branche, étoit Capitaine d'Infanterie, ainfi que fon frère Robert, comme on le voit, par un acte d'emprunt que fit Jeaume leur père, de Georges d'Urre, Seigneur de Venterole, de la fomme de 2000 liv., pour fournir au rétabliffement de leurs Compagnies, acte reçu, *Georges Cotharel*, Notaire de Nions, du 15 Janvier 1555, que ces deux frères, Jean & Robert, rembourfèrent audit Georges d'Urre, comme il confte par le reçu devant le même Notaire, le 2 Octobre 1559. « Ledit Jeaume, leur père, avoit acquis de noble Jean de Montauban de Nions, une terre audit lieu, par contrat du 26 Avril 1515, reçu par *Limojéon*, Notaire dudit Nions, où fur les qualités refpectives de Nobles audit acte, & autres inférées dans d'autres, produites par les enfans & petits-enfans dudit Jeaume de Bruyères; M. *de Bouchu*, Intendant, rendit jugement contradictoire en maintenue de Nobleffe, pour les defcendans dudit Jeaume, qu'il nomme Nobles d'extraction (en qualité de Commiffaire du Roi en cette partie de la recherche des Nobles en Dauphiné), ledit Jugement de cet Intendant *de Bouchu* eft du 15 Février 1699. » Jean céda les droits co-héréditaires paternels & maternels, par acte, de partage, du 22 Mai 1581, paffé devant ledit *Cotharel*, Notaire, à Robert, fon frère, Gouverneur de Nions, &c. Ils pafsèrent un acte de fubftitution réciproque, le 24 Octobre 1582, devant le même *Cotharel*, Notaire, pour eux & leur plus près de nom & Armes; ledit Jean prêta hommage en la Chambre des Comptes, & tefta le 24 Mai 1573, devant *Piffit*, Notaire de Creft, & prend dans cette difpofition la qualité de Guidon des Gendarmes de la Compagnie du Seigneur de Simiane, Marquis de Gordes, Lieutenant-Général de la Province de Dauphiné. Jean de Bruyères avoit époufé, le 24 Février 1548, *Enemonde de Foreft*, fille de *Charles*, Seigneur de Blacons, & de *Juftine de la Tour-Gouvernet*. La Maifon de *Foreft*, en Dauphiné, étoit d'ancienne extraction noble, éteinte par la mort d'*Alexandre de Foreft*, Seigneur de Blacons, Mirabel, &c., qui ne laiffa de *Juftine de la Tour-Gouvernet*, que trois filles: *Ifabeau de Foreft*, qui époufa *Jean d'Armand*, Confeiller de Lux, auquel elle porta les biens de fa Maifon, que poffédent aujourd'hui Meffieurs de Blacons, fes defcendans; *Lucrèce de Foreft*, qui fe maria à *Pierre de Pellegrin*, Seigneur de la Baftide-Goudarguez, « dont les biens ont paffé dans la Maifon d'un Comte de *Vogué*, ayant époufé l'héritière de la Maifon de *Cadouelle-Cadouane*, en Languedoc; » & *Jeanne de Foreft*, qui eut pour mari *François de Thollon-Sainte-Jealle*, dont la fille unique, *Marguerite de Thollon-Sainte-Jealle*, époufa *François Lers-de-Jony*, Seigneur de Pennes, Barnave, Piegros, Aubenas, Saint-Médard, la Claftre, &c., habitant de Creft en Dauphiné. Jean de Bruyères eut de fon mariage:

1. Pons, qui fuit;
2. Antoine, Capitaine au Régiment d'Aigues-mortes, qui eut de *Claudine de Laudun*, un fils nommé Jean, mort jeune;
3. Jean, tué au Siège de Lille en Flandre, où il fervoit en qualité de Moufquetaire;
4. Robert, Capitaine de Chevaux-Légers, qui s'établit en Picardie, où il forma deux rameaux, l'un fous le nom de Bruyères d'Avaucourt; & l'autre, fous celui de Bruyères de Caumont, tous les deux tombés en quenouille, chez MM. de *Gautier-Couveron*;
5. Imberte, mariée à *Roman Monier*, Seigneur de Rochechinard, Reculés, &c.;
6. Jeanne, mariée à *Charles de Vellieu*, Confeiller au Parlement de Dauphiné;
7. Et Anne de Bruyères, mariée à *Jean Flotte de Molières*, Gouverneur des Ville & Citadelle de Romans, dont les biens font paffés dans la branche de *Caftellane-Novejan*, Ambaffadeur à la Porte.

X. Pons de Bruyères, IIe du nom, Sei-

gneur de la Maison-Forte de la Bruyères-en-Maron, fut successivement Gendarme & Guidon dans la Compagnie du Comte de Tournon, ensuite Capitaine de 100 hommes des Ordonnances du Roi; il se distingua aux sièges & prises de Gap, Livron, Loriol, Allés, Eurre, Armins, Beauvoir, Saint-Quentin, Sainte-Grève, &c., sous les ordres de MM. de Glandage & Maugiron, Lieutenants-Généraux en Dauphiné, & des Ducs de Mayenne & de la Valette, du Comte de Tournon, & du Baron de Saint-Vidal; il fut un des plus zélés défenseurs de la Religion Catholique, « se distingua dans une guerre de Malte contre les Infidèles, où il fut avec bien d'autres Gentilshommes servir à ses dépens, en revint avec la Croix pour récompense, » & mourut Commandant pour le Roi à Crest.

Il est parlé de lui dans l'*Histoire Générale du Dauphiné*, in-folio, par Chorier, tom. II. Il testa le 9 Avril 1617, par acte reçu par *Recoin*, Notaire de Grenoble, instituant héritier son fils aîné ANTOINE. Il épousa, par contrat du 10 Octobre 1584, reçu par *Villeneuve*, Notaire de Roche-Colombe en Vivarais, *Françoise de Vogué*, fille de *Guillaume*, Marquis de Roche-Colombe, &c., & d'*Antoinette de Vedène-Gadagne*. Voyez VOGUÉ. Ils eurent:

1. ANTOINE, qui suit;
2. GUILLAUME, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Montoison, mort sans postérité, Commandant à Bagnols en Languedoc;
3. SUSANNE, mariée, par contrat, à *François de Corbeau*, Seigneur de la Combe en Savoie (auteur de Messieurs de *Corbeau Saint-Albin*), auxquels ledit PONS DE BRUYÈRES fournit les titres de sa Maison, pour faire recevoir ses petits-fils, *François & François-Aimé de Corbeau*, Chanoines au Noble Chapitre de Saint-Pierre à Vienne, en 1668 & 1672, ainsi que les arrières-petits-fils, *Pierre*, *Joseph* & *Antoine de Corbeau*, en 1704 & 1708.

XI. ANTOINE DE BRUYÈRES, Ier du nom, Seigneur de Saint-Michel, vendit la Seigneurie de la Maison-Forte de la Bruyères-en-Maron, située sur le chemin de Crest à Valence, à Gasparde de la Baume-d'Hostun, Baronne de Montoison, le 31 Décembre 1629, devant *Roche* & *Chaste*, Notaires de Crest, quoiqu'elle fut substituée à ses descendans, dont procès, à raison de ce, avec le Comte de Clermont-Montoison, Capitaine de Gendarmerie. Il testa le 14 Mars 1648, par acte reçu par *Gilbert*, Notaire, & avoit épousé, par contrat de mariage, reçu par *François Froment*, Notaire de Grenoble, le 29 Avril 1617, *Florence de Pourroy*, fille de *Paul*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, & Receveur-Général de la Province de Dauphiné, & d'*Elisabeth du Faure*; elle étoit sœur de *Sébastien de Pourroy*, Président à Mortier au Parlement de Grenoble, même Maison que le Président de *Lauberivière-Quinsonas*, dont le fils, Président à Mortier audit Parlement, fut choisi par Sa Majesté, pour être placé à la tête de celui de Besançon, où il est mort en 1770; son frère cadet, Commandeur de Malte; un troisième, Chevalier dudit Ordre; le quatrième, Evêque de Québec; & une fille, mariée au Marquis de *Bailly-Bourchenu*, premier Président en la Chambre des Comptes de Dauphiné. ANTOINE DE BRUYÈRES laissa :

1. PONS, qui suit;
2. JEAN-FRANÇOIS, mort sans postérité, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Lazare & de Saint-Louis (Voyez M. d'Aspect);
3. CATHERINE, mariée à *Cathelin d'Aillan*, dont *Catherine*, qui épousa le Comte *du Mesnil*, Chef du Corps des Carabiniers, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Crest & de Nions, qui, morte sans enfans, laissa héritier de tous ses biens, son cousin germain, JEAN-FRANÇOIS DE BRUYÈRES-SAINT-MICHEL, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis;
4. Et FRANÇOISE DE BRUYÈRES, mariée à *Antoine de Ripert*, Capitaine au Régiment de la Bastie-du-Vere, Infanterie, dont la fille unique fut mariée au Président *du Claux*.

XII. PONS DE BRUYÈRES, IIIe du nom, Seigneur de Saint-Michel, fut émancipé devant le premier Magistrat, le 1er Avril 1649, par ANTOINE son père. Il signa, ainsi que ce dernier, un concordat de la Noblesse de France, du mois de Novembre 1649, avec un grand nombre de Gentilshommes des plus distingués du Bas-Dauphiné, comme il appert dudit concordat enregistré aux Notes de Me *Bernavel*, Notaire à Crest, le 25 Août 1672, & mourut *ab intestat*. Il épousa, le 3 Juin 1648, devant *Farsac*, Notaire de Crest, *Florence de Vincens*, fille de *Jean* (des Seigneurs de *Causans*), & de *Catherine Dupont*, & laissa :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;

2. Paul, mort en bas âge ;
3. Pons, Chanoine Régulier & Pitancier de l'Abbaye de Saint-Thiers de Saou ;
4. Marianne, morte à 12 ans ;
5. Sébastienne, morte à 14 ;
6. Florence, morte à 20 ;
7. Et Gabrielle de Bruyères, morte fort âgée, en odeur de fainteté, Capucine à Marfeille.

XIII. Jean-François de Bruyères, Ier du nom, Seigneur de Saint-Michel, fut d'abord Enfeigne au Régiment de Navarre, Infanterie, puis Cornette au Régiment de Montplaifir, Cavalerie, Lieutenant au Régiment de Brionne (qui fut enfuite Broglie), où il fut Capitaine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, de la deuxième promotion (comme on le voit dans M. d'Afpect), Gentilhomme ordinaire de la Maifon du Roi Louis XIV, ayant fait toutes les guerres avec ce Prince, qu'il fut obligé d'abandonner dévoré de goutte, ayant époufé par conventions privées du 24 Mars 1699, rédigées en contrat public, reçu par *Siboud*, Notaire de Creft, le 31 Mai 1703, *Marianne de Lers de Jony*, fille de *François*, Seigneur de Pennes, Barnave, Aubenas, Piegros, la Claftre, Saint-Médard & autres lieux. Les biens de la Maifon *Lers de Jony* (des plus anciennes du Dauphiné), font paffés dans une branche de celle de la *Tour-du-Pin*, à la charge d'en porter les nom & armes (y étant tombée en quenouille), & de *Marguerite de Tholon-Sainte-Jalle*; *Didier de Tholon-Sainte-Jalle*, fut le 45e Grand-Maître de Malte, élu en 1536 (Voyez Moréri); le Pape Clément V, dit-on, étoit auffi de la même Maifon. Jean-François de Bruyères-Saint-Michel eut :

1. Pons-Laurent-François, qui fuit;
2. Et Marguerite-Florence de Bruyères, morte fille, âgée de plus de 80 ans.

XIV. Pons-Laurent-François de Bruyères, Ier du nom, appelé *le Baron de Saint-Michel*, fut deftiné, dès fes plus tendres ans, à l'état Militaire, à l'exemple de fes ancêtres; il fut d'abord Cornette au Régiment de Chartres Cavalerie, fucceffivement Lieutenant au Régiment de Beaujolois, Infanterie, Lieutenant de Roi de Creft, & de MM. les Maréchaux de France, Chevalier de St.-Louis, comme on le voit dans l'Hiftoire de cet Ordre, par M. d'Afpect. Il tranfigea avec Etienne de Bernardy, Vicomte de Valernes en Provence, en qualité de Co-Seigneur dudit lieu, le 15 Mars 1731, acte reçu par *Chaix*, Notaire de Sifteron, pour terminer les différens qu'ils avoient, à raifon de ladite Seigneurie de Valernes, érigée en Vicomté, en 1350, par la Reine Jeanne, en faveur de Guillaume Roger, Comte de Beaufort, frère de Clément VI, avec privilège qu'elle porteroit le titre de Vicomté, à tous les poffeffeurs de ladite terre, à perpétuité. (Voyez les *Tablettes Généalogiques*). Pons-Laurent-François de Bruyères fut choifi par le Clergé & la Nobleffe de la ville de Creft, pour traiter tous les différens qu'avoient les deux premiers Ordres avec le Tiers-Etat, par procuration fyndicale, paffée devant Me *Bouvele*, Notaire à Creft, le 28 Juillet 1751, en vertu de laquelle il tranfigea avec MM. les Confuls & Députés de ladite ville, au gré des parties, le 9 Novembre 1753, devant Me *Gaillard*, Notaire de ladite ville. Ayant été propofé au Roi pour remplir la place de Syndic de la Nobleffe de la Sénéchauffée de Creft, fur la démiffion de François de Grace, Gentilhomme de ce département, qui avoit perdu la vue, il remit à M. de la Porte, Intendant de la Province, les titres de fa nobleffe, pour être envoyés au Miniftre, & vérifiés par MM. les Généalogiftes de France, d'*Hozier* & *Clairambault*, auxquels il joignit un certificat de 100 Gentilshommes des plus diftingués de la Province, de tous les Etats, vifé par MM. les Commandant & Intendant de la Province, qui certifièrent l'ancienne & noble extraction de la Maifon de Bruyères-Saint-Michel, au bas duquel certificat eft l'atteftation des Officiers de l'Election de Montélimart & du Chatelain-Royal, Confuls, Officiers, Notables, & principaux Habitans de la ville de Creft, qui difent que MM. de Bruyères-Saint-Michel font une branche de la Maifon de Bruyères du Languedoc, établie en cette ville, depuis plus de deux fiècles, y ayant toujours vécu noblement, & de la manière la plus diftinguée. Lefdits certificats ont été enregiftrés au Greffe de la Sénéchauffée de ladite ville, par ordre du premier Magiftrat, fur les conclufions des Gens du Roi, le 28 Avril 1762; ladite Ordonnance, fignée *Pétrement*, premier Greffier, fur lefquelles preuves littérales & teftimoniales, ledit Pons-Laurent-François de Bruyères, Baron de Saint-Michel, fut nommé au Syndicat de la Nobleffe de la Sénéchauffée de Creft, par Lettre de cachet du Roi du 11 Novembre 1757. Il a eu, en 1760, par nouvelle Lettre de cachet, le

département de l'Election de Montélimart, qui contient tout le Bas-Dauphiné. « Ledit Pons-Laurent-François, & François-Pons-Laurent-Jacques-Louis de Bruyères, Barons de Saint-Michel, père & fils, son donataire, achetèrent conjointement, par acte reçu par *Raspail*, Notaire de Crest, du 10 Juin 1776, les fiefs, Maison-Forte de Mont-Chalapt, l'Hôtel d'Urre, &c., ainsi que la Seigneurie de Saou, Cellax & Francillon, de Madame la Marquise de Vogué, & autres co-héritiers de la maison de Lastic, qu'ils hommagèrent au Roi, le 19 Juillet 1779. » Pons-Laurent-François de Bruyères avoit contracté mariage devant Me *Martinel*, Notaire de Valréas, au Comtat Venaissin, le 12 Février 1722, avec *Marie de Reynier*, veuve sans enfans, d'un Seigneur, Marquis des *Isnards*, fille unique de *Jean de Reynier*, Gentilhomme du Comtat, Capitaine de Dragons, & de *Marie de Boné d'Honières*, d'où sont nés :

1. Pons-Laurent, mort au berceau ;
2. François-Pons-Laurent-Jacques-Louis, qui suit;
3. Marianne, Religieuse Ursuline à Valréas, puis à Saint-Marcellin, en Dauphiné, en 1772;
4. Gabrielle-Spérite, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Just, à Romans;
5. Diane-Pauline, morte fille à 15 ans ;
6. Et Marianne de Bruyères, morte sans alliance, en 1782.

XV. François-Pons-Laurent-Jacques-Louis de Bruyères, Ier du nom, Baron de Saint-Michel, Seigneur de Mont-Chalapt, l'Hôtel d'Urre, l'Orient, &c., Co-Seigneur de la Vicomté de Valernes, Saou, Cellax, Francillon, &c., entra au service très-jeune, Lieutenant au Régiment de l'Isle de France, où il parvint bientôt au grade de Capitaine, & passa en cette qualité au Corps des Grenadiers de France, où il fut reçu Chevalier de Saint-Louis, comme on le voit dans M. d'Aspect; il passa assez rapidement aux grades de Major, Lieutenant-Colonel, & Colonel audit Corps, qui fut à l'époque de 1769, & ce Corps fut réformé en 1771 ; après, Colonel en second du Régiment de Royal-Marine, où il fut fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 1er Mars 1780, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 1er Janvier 1784. Il eut par son mariage, contracté sur la procuration de ses père & mère, dont le Comte de *Corbeau-Vaulserre*, son parent, fut porteur, une donation générale de ses père & mère, comme il conste par cet acte, reçu par *Turlat* & *Maréchal*, son Confrère, Notaires à Paris, du 6 Mai 1755, avec *Anne de la Motte*, morte en 1770, fille de *Nicolas*, & d'*Anne de Mirey*. Ils laissèrent :

1. Nicolas-Jean-François-Marianne, né le 25 Mars 1756, mort le 4 Septembre 1761;
2. Dénis-Félix-Auguste, appelé *le Vicomte de Bruyères*, né le 12 Janvier 1769, Sous-Lieutenant au Corps des Carabiniers, Gouverneur des ville & château de Morlaix en Bretagne, en survivance de son père, qui fut nommé à ce Gouvernement en 1771, & au Commandement des ville & château de Crest, & Lieutenant des Maréchaux de France en 1770;
3. « Antoinette-Marianne-Siméone-Perrette, morte jeune ; »
4. Et Marianne-Louise-Aimée de Bruyères, appelée *Mademoiselle de Bruyères*, née le 4 Décembre 1770.

Il y a eu dans les deux branches de la Maison de Bruyères plusieurs terres, outre celles qui y restent, qui sont la Baronnie de Chalabre & de la Pomarède, la Vicomté de Valernes, les Seigneuries de Sonac, Rivel, Montbel, Montjardin, la Bastie de Beaumont-Catarale, Mont-Chalapt, l'Hôtel d'Urre & l'Orient; Co-Seigneurs de la Vicomté de Valernes, de Saou, Cellax, Francillon, &c.

RAMEAU
De la Branche cadette.

IX. Robert de Bruyères-le-Chatel, troisième fils de Jeaume, Ier du nom, & de *Louise d'Artis*, fit hommage noble au Roi-Dauphin, en la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 27 Avril 1592, où il est dit *habitant de Nions*, dont il fut Gouverneur, ainsi que du Buis & Meouillon, après avoir été Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, & Mestre-de-Camp du Régiment du Prince Thomas de Savoie. Il fut un des plus zélés Catholiques lors des guerres de la Religion, & soutint avec vigueur le siège des trois places, dont il avoit le gouvernement. Quelque tems après, il fut tué au siège de Crémone. Il épousa, 1° par contrat passé devant *Cotharel*, Notaire à Nions, le 10 Septembre 1558, dans lequel il est qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi, *Catherine Urgeas*, fille de *Guillaume*, Gentilhomme de Rousset, en Comtat, & de *Jeanne d'Eymieu*, dont il n'eut point d'enfant; & 2° le 3 Août 1563,

Victoire d'Urre, fille d'*Esprit*, Seigneur de la Bastie-Verdun, &c., & de *Jeanne Silve*. Il laissa de son second mariage :

1. Antoine, Lieutenant-Colonel au Régiment des Pilles, Gouverneur de Berre & du Martigues, lequel n'eut qu'un fils, pourvu d'une Abbaye Royale ;
2. Charles, dit de *Locasse*, Capitaine au Régiment de Créquy, Gouverneur de la Ville d'Ath en Piémont, ensuite des Isles d'Hières, de Cannes & de Saint-Tropez, lequel eut de *Diane de Flaxi*, deux fils, Capitaines dans Pery Etranger, morts successivement sans postérité, Commandans à Antibes;
3. Pierre, dit *du Castellet*, Capitaine au Régiment de Montclar, & Commissaire Provincial à l'armée de Piémont, qui eut de *Paute de Bertrand du Percy* :

   Robert de Bruyères, tué au siège de Crémone ;

   Joseph de Bruyères, Cornette au Régiment de Saint-Germain-Beaupré, tué ;

   Et César de Bruyères, Capitaine au Régiment de Carignan, qui eut :

      Marie-Anne, veuve sans enfans de M. *Duval*, qui fit héritière *Alphonsine Bellecombe*, sa nièce, femme de M. de *Valleton*, originaire d'Irlande, dont un fils, qui porte le nom *du Castellet* ;

      Françoise & Victoire de Bruyères;
4. Jacques, dit *La Lauzette*, Capitaine au Régiment d'Houdancourt. Il se signala au combat du Tessin dans le Milanois, avec un détachement de 30 hommes, à la tête duquel il passa cette rivière à la nage, & encloua le canon de la grande batterie des ennemis. Il eut de *Jeanne Pélissier* :

   Jean-Baptiste de Bruyères, qui eut de *Jeanne de Rochegude* :

      Louise de Bruyères, qui finit le rameau ;
5. Philippe, dit de *Châteauvieux*, Capitaine au Régiment de Sully, qui eut de *Charlotte de Bonnedone*, un fils, nommé

   Henri de Bruyères, qui fut tué à la tête d'une Compagnie Franche de Dragons à Lirnieu, pays de Salvato, entre Liège & Luxembourg, sans postérité ;
6. Claude-Joseph, Ier du nom, dit *de la Bruyères*, Capitaine au Régiment de Ville-Vieille, Gouverneur de Crémone & de Bacara, dans la Lorraine Allemande. Il eut de *Catherine d'Alphan* :

   Claude-Joseph, qui suit ;

   Et Marie de Bruyères, mariée à *N.... Coreard-Dupuy-la-Marne*.

Claude-Joseph de Bruyères, IIe du nom, Seigneur de Miscon, Chevalier de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbonnois, Gouverneur du Château de Leure dans le Comté de Bourgogne & de Rodemon, Lieutenant au Gouvernement de Luxembourg, & successivement Brigadier des Armées du Roi, & son Lieutenant au Gouvernement de Maubeuge, mourut au mois de Juillet 1723 dans son Commandement, laissant pour son héritier *Jean Coreard-Dupuy-la-Marne*, Seigneur de Miscon, ancien Capitaine au Régiment d'Agénois, Gouverneur du Bulis, fils aîné de Marie de Bruyères, sa sœur unique. Il épousa *Marie d'Agout*, fille de *François*, Seigneur de Chanousle, Montjeay, Vaucluze, & de *Marie de Virieu*.

Cette dernière branche ou rameau sorti de la seconde établie en Dauphiné, finit par la mort sans postérité dudit Claude-Joseph de Bruyères, IIe du nom.

Il y a eu aussi, dont on a preuves littérales, un Chevalier croisé avec Louis VII, deux de Saint-Lazare, deux de l'Ordre du Roi, sept de Saint-Louis, quatre Conseillers-Chambellans, quatre Sénéchaux d'Epée, un Syndic de la Noblesse, un Député de cet Ordre, trois Gentilshommes de la Chambre du Roi, seize Gouverneurs de différentes Places, outre ceux des Baronnies de Chalabre & Puyvert, dont les Seigneurs le sont nés de droit, nombre de Commandans, Lieutenans de Roi, trois Brigadiers de ses Armées, plusieurs Colonels, Lieutenans-Colonels, Chefs de Légions, Capitaines d'hommes d'armes, & autres de tous Corps, deux Evêques de nos jours, &c.

Les alliances de la Maison de Bruyères, directes par les filles qui y sont entrées, ou qui en sont sorties, sont : *de Moulin* ou *du Moulin*, en 1216 ; de *Lévis-Mirepoix*, en 1273 ; qui a donné celles de *la Trémoïlle*, *Guise*, *Lorraine*, *d'Hangest*, de *Melun*, en 1310 ; qui a donné celles de *Nesle* ou *Néelle*, *Soissons-Bourbon*, de *Barence*, en 1346 : qui a donné celles de *Voisins*, *Caraman*, *Villemur*, des *Bordes*, de *Campendu-Broé*, en 1348 ; qui a donné celles de *Landoire-Cadras*, de *Gaillac*, en 1395 ; qui a donné celles de *Damat*, *Pérepetuse*, *Lévis-Mirepoix*, de *Mauléon*, en 1434 ; qui a donné celles de *Montagut*, *Pérepetuse de Raballot*, en 1450 ; qui a donné celles de *Jouares-la-Ro-*

que, *Montesquieu*, de *Vesc-de-Comps*, en 1470; qui a donné celles d'*Ancezune*, de *Cap de Rousse*, de *Voisins*, d'*Ambres*, en 1489; qui a donné celles de *Cominges-de-Bruniquel*, du *Vivier*, de *Lévis-Leran*, de d'*Artis*, en 1500; qui donne celles d'*Urre*, *La Bastide*, *Verdun*, *Silve*, de *Châteauneuf*, en 1516; qui donne celles de *Gravier*, *Narbonne*, du *Puy-Cailux*, de *Forest-Blacons*, en 1540; qui donne celles de *la Tour-Gouvernet*, *Laudon*, *Monier*, *Vellieu*, *Flotte*, de *Joyeuse*, en 1529; qui donne celles de *Voisins*, *Lévis*, *la Trémoïlle*, *Cucurail*, *Longuitaud*, de *Vogué*, en 1584; qui donne celles de *Vedène-Gadagne*, de *Corbeau-Saint-Aubin*, de *Barthélemy de Grammont*, en 1570; qui donne celles de *Lordat*, *Bonrepaux*, *Bellissen*, de *Pourroy-Lauberivière-Quinsonas*, en 1617; qui donne celles du *Faure*, d'*Aillan*, de *Ripert*, de *d'Orbessan*, en 1606; qui donne celles de *Poitiers-la-Therasse*, *Lorraine*, *Montlezun-de-Busca*, de *Vincens*, en 1648; qui donne celles de *Causans*, de *Marade*, de *Lévis-Leran*, en 1631; qui donne celles de *Dax-d'Axat*, *Sauton-Monsleron*, d'*Escouloubres*, de *Lers-de-Jony*, en 1699; qui donne celles de *Tholon-Sainte-Jalle*, de *Raymond-la-Borde*, en 1661, qui donne encore celles de *Sauton-Monsleron*, de *Dax-d'Axat*, d'*Escouloubres*, de *Reynier*, en 1722; qui donne celle de *Boné-d'Honières*, de *Caillan-de-la-Graulet*, en 1698; qui donne celle de *Villeneuve-Sainte-Camelle*, de *la Motte*, en 1755; qui donne celles de *Mirey*, de *Saint-Etienne*, en 1724; qui donne celles de *la Pomarède*, du *Puy-Vatan*, *Voisins-d'Alzau*, de *Badins*, de *Bon*, en 1760; qui donne celle de *Bernage*, &c.

Les armes sont : *d'or au lion de sable, la queue fourchue, nouée & passée en sautoir.* Devise: *sola fides sufficit.*

Généalogie dressée sur titres originaux, produite par la branche cadette des Barons de Bruyères-Saint-Michel, & par la branche aînée des Barons de Bruyères-Chalabre, sur un Mémoire tiré de leurs lettres, reposant dans leurs archives, où ils sont notés : le Sieur Jean, auteur de la branche cadette de Bruyères-Saint-Michel, établie en Dauphiné.

BUA (du) : *d'azur, à trois glands d'or, la queue en haut, posés 2 & 1.*

BUADE, en Touraine : *d'azur, à trois pattes de griffon d'or, posées 2 & 1.*

BUADE, en Languedoc : *écartelé, d'or & d'azur.*

BUAT (du), Seigneur de Bazoches & de Revilles en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue *dans sa Noblesse* les 22 Avril & 5 Octobre 1667.

Jacques du Buat, Seigneur de Montcollain, vivoit avec *Marie de la Tour*, sa femme, avant 1542. Il fut père de

François du Buat, Ecuyer, Seigneur de Bazoches en Thimerais, de Migergon, de Médavy, & de Gaillon. Il servoit au camp de la Rochelle en 1573, en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de Charles de Cossé, Maréchal de France. Il épousa, le 6 Janvier 1586, *Lucrèce de Dambray*, dont il eut :

Nicolas du Buat, Seigneur de Bazoches, qualifié de *Baron du Lac*, dans son contrat de mariage du 28 Octobre 1604, avec *Renée de Groignaux*. Ils eurent pour enfant :

Nicolas du Buat, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bazoches & de Gaillon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié le 21 Juin 1637, à *Geneviève le Normand*, dont il eut :

Nicolas du Buat, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, qui épousa, le 7 Février 1682, *Barbe Moulin*, dont :

Jacques du Buat, Ecuyer, Seigneur de Bazoches, marié, le 5 Mai 1711, à *Gillone-Madeleine Malard*, dont il eut :

Jacques-Christophe du Buat, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bazoches & de Garnenot, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie le 10 Septembre 1731, qui épousa, le 17 Juillet 1733, *Madeleine-Léonore-Thérèse de Cherville*, dont :

Madeleine-Léonore-Elisabeth du Buat, mariée à *Jacques-Nicolas de Gautier*, Chevalier, Seigneur des Authieux, vivans en 1778.

Les armes : *d'azur, à trois bâtons d'or fleurdelisés, 2 en sautoir & 1 en pal.*

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs des Fontaines, du Moncel, de la Couture, de Sarassinières, *en Normandie.*

Robert des Buats avoit épousé, vers 1500, *Guillelmine du Fresne*, dont il eut :

Catherine des Buats, mariée, le 11 Octobre 1535, à *Geoffroy-Marie*, Seigneur de *Noireville*.

Adrien des Buats, Ecuyer, Seigneur des Noyers, de Bisy, & du Mesnil-Gondoin, avoit épousé *Barbe de Rosnyvinen*. Ils nommèrent tous les deux à la Cure du Mesnil-Gondoin en 1572.

Le P. Anselme parle de Nicolas des Buats, Seigneur du Noyer, Chevalier de l'Ordre du Roi (St.-Michel), Capitaine de Touques, mort en 1582, lequel avoit épousé Marguerite de Dreux, de la branche de Dreux, Seigneur de Morainville, descendant de Louis-*le-Gros*, Roi de France. De cette famille étoit :

N... du Buat, qui eut pour enfans :

1. Louis-Gabriel, qui suit;
2. Pierre-Louis-Georges, Chevalier de Saint-Louis, Major-Ingénieur du Roi à Condé, marié à *Marguerite-Jacqueline-Josèphe de Bosquet*, dont pour enfans vivans :
   1. Pierre-Désiré;
   2. Louis-Jacques-Joseph;
   3. André-Augustin;

   Et cinq filles.
3. Marie-Madeleine, mariée au Seigneur de *la Custière*;
4. Et Anne du Buat.

Louis-Gabriel, Comte du Buat, & Seigneur des Fontaines, né le 2 Mai 1732, Ministre de la Cour de France auprès de la Diète générale de l'Empire, & ci-devant Chevalier de Malte, épousa, 1° le 1er Septembre 1765, *Thérèse*, née Baronne de *Crasse*, Dame de Wisant près Ratisbonne, morte le 24 Janvier 1777, veuve du Baron de *Fulckemberg*; & 2° le 2 Mars 1778, *Marie-Sophie le Cordier de Bigars de la Heuze*, fille du Comte de la Heuze.

Les armes : *de sable, au croissant d'or, soutenu d'une moucheture d'hermines de même; au chef du second, chargé d'une quintefeuille du premier, accostée de deux mouchetures d'hermines, aussi de sable.*

RAMEAU

des Seigneurs de Saint-Denis.

N... du Buat laissa pour enfans :

Louis-Joseph, qui suit;
Et Dom Jacques du Buat, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Prieur de l'Abbaye de Samer, près Boulogne-sur-Mer en 1778.

Louis-Joseph du Buat, Chevalier, Seigneur du Val & d'Ambenay, épousa *Marie-Elisabeth de Bourienne*, dont pour enfans vivans :

1. Louis-Laurent, Chevalier, Capitaine au Corps Royal du Génie;
2. Louis-François, Officier au Régiment de Conti, Infanterie;
3. Et Gilonne-Louise du Buat, non mariée.

TROISIÈME BRANCHE.

N... du Buat laissa pour enfans :

1. N... qui suit;
2. Et N... du Buat, père de
   1. Elisabeth, mariée, le 22 Avril 1752, à *Antoine-Philippe l'Abbé*, Ecuyer, Seigneur de Gasprée, dont un fils vivant, marié en 1778;
   2. Et Marie-Madeleine du Buat, mariée à *Louis-Antoine l'Abbé*, Chevalier de Saint-Louis, frère du précédent. Ils eurent deux filles vivantes, dont une est mariée.

N... du Buat laissa :

Jacques, qui suit;
Et Jacqueline-Madeleine du Buat, mariée à *Louis-Alexandre de la Haye*, Chevalier, Seigneur de la Barre, dont un fils & trois filles.

Jacques du Buat, Chevalier, Seigneur du Vaujary, des Hayes-Médavy, des Chapelles, &c., né le 10 Avril 1713, ancien Mousquetaire de la Garde du Roi, épousa, le 29 Mai 1744, *Marie-Renée-Geneviève des Chapelles*, dont pour enfans vivans :

Eustache-René, Chevalier, Marquis du Buat, Seigneur des Chapelles, &c., né le 7 Novembre 1746, Capitaine au Régiment des Cuirassiers du Roi;
Et Renée-Louise-Geneviève du Buat, non mariée.

QUATRIÈME BRANCHE.

N... du Buat eut pour enfans :

Pierre-Georges, qui suit;
Et Antoine-Nicolas du Buat, Chevalier, ancien Officier au Régiment de Beauvoisis, père de

Nicolas-Claude du Buat, Chevalier, marié, le 12 Janvier 1773, à *Marie-Françoise de Gastel*, dont :

Robert-François-Félix, né le 1er Juillet 1775;
Et Louis-Théodore du Buat, né le 31 Décembre 1776.

Pierre-Georges du Buat, Seigneur de Tréhéru, ancien Capitaine d'Infanterie, Cheva-

lier de Saint-Louis, épousa, en 1737, *Louise Lochon*, dont il reste :

MARIE-MARGUERITE-BARBE DU BUAT, née en 1739, mariée, au mois d'Octobre 1777, à *Jacques-Louis l'Homme-Dieu du Tranchant*, Chevalier, Seigneur de Lignerolles.

Seigneurs DU BUAT, *au Comté de Mortain.*

N... DU BUAT eut pour enfans :

1. CHARLES-FRANÇOIS-RENÉ, qui suit ;
2. ANNE-PHILIPPE, né le 2 Janvier 1741, qui épousa, le 4 Janvier 1768, *Marie-Julie d'Argennes*, dont :

   FRANÇOIS-JEAN-RAOUL DU BUAT.

3. LOUIS-MARIE-JACQUES, Ecuyer, né le 19 Avril 1742, marié à *Jeanne-Françoise Payen*, dont :
   1. FRANÇOIS-JEAN, né en 1769 ;
   2. RENÉ-FRANÇOIS-MARIE, né le 20 Janvier 1771 ;
   3. GABRIEL-JEAN-AUGUSTIN, né le 7 Mai 1775 ;
   4. Et VICTOR-FRANÇOIS-RENÉ DU BUAT, né le 3 Décembre 1777.
4. Et JEAN-FRANÇOIS DU BUAT, né le 15 Janvier 1745, aussi marié, dont deux fils.

CHARLES-FRANÇOIS-RENÉ DU BUAT mourut le 3 Mars 1771, laissant de *Louise Tesson* :

RAOUL-RENÉ-PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur DU BUAT, né le 21 Juin 1770.

Les armes : *d'argent, à la bande denchée de gueules, accompagnée de six merlettes en orle de même.*

BRANCHE
des Seigneurs DE LA SUBRARDIÈRE.

‡ BUAT (DU), de Buat, des Buats & des Buasts, en latin *de Buato*, mot d'origine celtique, qui signifiait montagne ; en effet, le Château du Grand-Buat, près la Trappe, est sur l'une des plus hautes montagnes du Perche. Cette Maison, l'une des plus anciennes de Normandie & du Perche, s'est toujours distinguée par ses services militaires & ses alliances.

Deshais Doudast, Généalogiste Breton, dans son *Nobiliaire de Bretagne*, à l'article DU BUAT, après avoir rapporté les différentes preuves & maintenues de noblesse de cette Maison, dit que, quoiqu'elle soit originaire de Normandie, elle peut trouver place dans le Nobiliaire Breton, ayant été 200 ans établie dans cette Province, & y ayant contracté des alliances distinguées, savoir : dans les Maisons de *Rosmadec*, *Coetquen*, *Budes*, *Romillé*, *Sévigné*, *Quatrevaux*, *Madaillan*, *Montmorency*, &c., &c. Il ajoute en outre qu'on peut les regarder comme fondateurs de la Paroisse du Buat, en Normandie.

Dans l'*Histoire de Bretagne*, du Père Lobineau, IIe vol., dans les comptes des Trésoriers des Ducs de Bretagne des années 1452, 1453, 1454, 1455, 1457 & 1465, rapportés aux pages 1187, 1188, 1190, 1195, 1198 & 1367, on y trouve JEAN DU BUAT, Ecuyer du Duc.

JEAN DU BUAT, l'un des 5 lances que le Duc mit sus pour la Garde du Pays, l'un desquels fut Messire JEAN DU BUAT.

Pour les gages de plusieurs Chevaliers & Ecuyers, pour eux entretenir au service du Duc, pour 9 mois commencés le 1er Mars 1454, l'un desquels étoit Messire JEAN DU BUAT.

Le Duc Pierre ordonna & mit sus 100 lances & 200 archers à commencer au 1er Septembre 1456, au prix de 20 écus neufs par mois, lance garnie, au nombre desquels fut le Sieur DU BUAT.

Au nombre de ceux qui ont vaqué à la Garde du Château-Briand, on y voit GILLES DU BUAT, homme d'armes à la Morte-Paye.

Aux Preuves du 22e livre de la même Histoire, pag. 1632, on trouve que Jean de Rohan, Capitaine de Concq, doua au Duc, pour plaige, Messire JEAN DU BUAT, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

M. le Laboureur, en la Généalogie du Maréchal de Guébriant, dit que Messieurs DU BUAT sont originaires de Normandie, où ils ont fondé des Paroisses de leur nom : mais il y a plusieurs siècles qu'il en passa en Bretagne, ainsi qu'on le voit dans l'*Histoire de Bretagne* du Père Lobineau.

La Roque, dans un ancien rôle de la noblesse, pour le ban & arrière-ban, cite ROBERT DU BUAT, en ces termes : *Robertus du Buat, Miles, habet duas partes feodi.*

Dans un recueil des preuves de la Maison DU BUAT, qui se trouve au nombre des titres domestiques de cette Maison, qui par sa forme & ses abréviations paraît être du commencement du XVIe siècle, est fait mention de CHARLES DU BUAT, par où commence la filiation suivie de cette Maison.

I. CHARLES DU BUAT épousa une Demoiselle de la Maison de *Montauban*, en Bretagne, dont entr'autres enfans :

II. Jean du Buat, né au Pays de Dolais, en Bretagne, où il épousa *Guillemette du Vergier*. Ils eurent :

III. Jean du Buat, IIe du nom, qui est le premier qui passa en Anjou. Il fit preuve de sa noblesse le 13 Avril 1395, devant les commissaires du Roi, sur le fait des Francs-Fiefs, qui, en conséquence, le renvoyèrent comme noble. Il épousa *Colette de Saint-Aignan*, fille de noble homme *Pierre de Saint-Aignan*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, en la Baronnie de Craon en Anjou. De ce mariage vint :

IV. Jean du Buat, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Brassé, qui fut maintenu & confirmé noble par des lettres de Charles VI, données à Saumur le 28 Février 1439, adressées aux élus, sur le fait des Aides, ordonnés pour la guerre, en la Ville & Election d'Angers. Ces lettres se trouvent en original au Chartrier de la Subrardière. Il obtint encore, en 1465, d'autres lettres de confirmation de noblesse, & exemption de Francs-Fiefs, & qui donnent des preuves de son origine de Bretagne. Il épousa 1° *Jeanne de Lambout*, Maison de Bretagne; & 2° vers 1440, *Louise de la Touchardière*, Dame de la Motte des Ballots, Maison d'Anjou. Il eut du premier lit :

1. Guillaume, qui suit;
2. Et Jean du Buat, tige de la branche de *la Subrardière* & de *Brassé*, rapportée ci-après.

V. Guillaume du Buat, Ecuyer, épousa, en 1434, *Marguerite*, l'unique héritière de la Maison de *Barillé*, Seigneurs dudit lieu & de Chantelou en Craonnois, dont :

VI. Jean du Buat, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Barillé & de Chantelou, qui épousa *Perrine de Nepveu*, & eut :

VII. Clément du Buat, Ecuyer, Sieur de Barillé & de Chantelou, qui épousa *Françoise de la Rochère*, Maison d'Anjou, dont :

1. Guillaume, qui suit;
2. Et Guyonne du Buat, qui épousa *Georges le Picard*, Ecuyer, Sieur de la Grand-Maison en Anjou.

VIII. Guillaume du Buat, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Barillé & de Chantelou, épousa *Jeanne de Romillé*, fille de *Geoffroy de Romillé*, Chevalier, Seigneur de la Chesnelaye, d'Ardenne & de Pont-Glou, & de *Renée de Monteclerc*. Il eut :

1. Claude, mort jeune, & sans alliance;
2. Renée, principale héritière après la mort de son frère, mariée à *René Perrault*, Ecuyer, Sieur de Boisbernier, en Anjou;
3. Et Philippine du Buat, qui épousa *Jacques de Mondamer*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, sur les confins de l'Anjou & du Maine, dont une fille unique, par laquelle cette branche aînée de la Maison du Buat s'est fondue dans celle de *Bréon*, & cette dernière en celle de *Lancrau de Bréon* & de *Chantail*, toutes Maisons d'Anjou.

Les différens titres domestiques de cette branche aînée du Buat, qui se trouve fondue depuis beaucoup plus de 200 ans, étant passés successivement dans différentes autres Maisons, qu'il seroit assez difficile de découvrir, nous ont empêchés de donner des preuves par citations d'actes & contrats de mariage; nous rapporterons seulement en preuve sur cet article, deux pièces essentielles qui se sont trouvées au chartrier du château de la Subrardière, qui prouvent l'existence de cette branche du Buat, ses alliances & sa fonte dans les Maisons *le Picard*, *Perrault* & de *Mondamer*.

La première pièce est un partage noble, fait le 20 Avril 1575, devant le Lieutenant-Général de la Sénéchaussée d'Angers, des biens immeubles demeurés des successions de défunts Guillaume du Buat, & d'*Anne de Romillé*, Sieur & Dame de Barillé, &c.

La seconde pièce est une transaction sur partage, datée du 15 Septembre 1581, & passée devant *René le Breton*, Notaire de la Cour de Craon, entre *René Perrault*, Sieur de Bois-Bernier, Renée du Buat, héritière principale de son frère, & Philippine du Buat, héritière puînée, & épouse de *Jacques de Mondamer*.

BRANCHE
de la Subrardière *& de* Brassé

V. Jean du Buat, Chevalier, second fils de Jean du Buat, IIIe du nom, Chevalier, Sieur de Brassé, & de *Jeanne de Lambout*, fut Seigneur de Brassé en la Paroisse de Beaulieu. Il épousa, par contrat du 8 Août 1442, passé devant les Notaires Royaux de la Cour de Saint Laurent-des-Mortiers en Anjou, *Jeanne de Charnacé*, fille aînée d'*André de Charnacé*, Seigneur dudit lieu, en la Paroisse de Champigny en Anjou, & de *Catherine de la Touchardière*. De ce mariage vinrent :

1. Gilles, qui suit;
2. Autre Gilles, Sieur de la Blandinière, mort sans postérité;

3. Catherine, mariée, par contrat du 20 Mai 1462, paſſé devant *Greteril*, Notaire de la Cour de Craon, à *Olivier Cheminart*, Ecuyer, fils de *Jean Cheminart*, Ecuyer, Sieur de la Porcherie, & de *Bertrande du Tertre*. Il y a eu poſtérité de ce mariage ;
4. Bertrande, Dame de la Carterie, mariée, par contrat du 2 Juillet 1478, paſſé devant *Beudé*, Notaire de la Cour de Craon, à *Pierre de la Touche*, Ecuyer, Sieur de la Fontaine & de la Bennèche ;
5. Et Jeanne du Buat, mariée, par contrat du 23 Janvier 1480, paſſé devant *Chenillart*, Notaire de la Cour de Craon, à *Pierre Lambert*, Ecuyer, Sieur de la Pommeraye, en la Paroiſſe de Marans en Anjou, fils de *Mathurin Lambert*, Ecuyer, Sieur de la Celinaye, & de *Marguerite le Pouere*.

VI. Gilles du Buat, Chevalier, Sieur de Braſſé, épouſa, en 1475, *Catherine Pinçon de Boutigné*, dont :

1. Georges, qui ſuit ;
2. Jean, mort ſans poſtérité ;
3. Et Perrine du Buat, mariée à *Louis Baraton*, Ecuyer, Seigneur de l'Iſle-Baraton, en la Paroiſſe d'Athée en Anjou.

VII. Georges du Buat, Chevalier, Seigneur de Braſſé & de la Subrardière, épouſa, par contrat du 29 Avril 1507, paſſé devant P. *Boullay*, Notaire de la Cour de Candé, *Perrine de Bois-Joullain*, fille de *Jean de Bois-Joullain*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Béatrix de Seillons*. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. & 3. Thibaut & René, Prêtres-Religieux Cordeliers en la communauté des Anges, près Craon ;
4. François, auteur de la branche du *Teillay-Saint-Gauld*, rapportée ci-après ;
5. Et Françoise du Buat, mariée, par contrat du 20 Septembre 1543, paſſé devant *Maulny*, Notaire, à *François de la Morellière*, Ecuyer, Seigneur de la Behuignerie & de la Cour-Fourrée, Paroiſſe de la Selle-Craonnoiſe en Anjou, dont poſtérité.

VIII. Guillaume du Buat, Chevalier, Seigneur de Braſſé & de la Subrardière, obtint, le 20 Septembre 1533, de l'Election d'Angers, une ſentence en ſa faveur, contre les habitans de la Paroiſſe de Meral, qui avoient prétendu le rendre contribuable aux impoſitions roturières de ladite Paroiſſe. Il épouſa, par contrat du 19 Juin 1533, paſſé devant *Galery*, Notaire de la Cour de Durtal, *Jeanne de Mauvielle*, fille aînée de *René de Mauvielle*, Ecuyer, Sieur de la Druere, &c., & de *Jeanne Coron*, dont :

1. René, qui ſuit ;
2. Marin, marié à *Jeanne de Bois-Hébert*, dont :
   Renée du Buat, mariée à *Thibaut le Gay*, Ecuyer, Sieur du Teilleul ;
3. Pierre, mort ſans alliance ;
4. Marthe, mariée, par contrat du 18 Novembre 1559, paſſé devant *Hunaud*, Notaire en la Cour de Craon, à *Claude de Langellerie*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fils de *François de Langellerie*, Ecuyer ;
5. Et Marie du Buat, mariée, par contrat du 12 Novembre 1562, paſſé devant *Hunaud*, Notaire de la Cour de Craon, à *Jean Lenfant*, Ecuyer, fils de *Guy*, Ecuyer, Sieur de la Gueſuerie, & de *Renée Guerif*, dont poſtérité.

IX. René du Buat, Chevalier, Seigneur de la Subrardière & de Braſſé, épouſa, par contrat du 2 Juillet 1559, paſſé devant *Samſon le Roux*, Notaire Royal au Mans, *Anne de la Rouſſardière*, fille de *René de la Rouſſardière*, Ecuyer, Seigneur de Paronneau & de Gaultrel, & de *Renée d'Availloles*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Perrine du Buat, qui épouſa, par contrat du 4 Février 1584, paſſé devant *René Vieil*, Notaire de la Cour du Mans, *Louis de Champagné*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Ferchault & de la Rouſſière, fils de *François de Champagné*, Ecuyer, & de *Marie de la Rouſſière*, dont poſtérité.

X. Jean du Buat, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Subrardière, Braſſé, & autres lieux, obtint des lettres de confirmation de nobleſſe, datées du 25 Juin 1635, qui lui furent données ſur vu de pièces par Meſſire Jérôme de Bragelongue, Commiſſaire du Roi pour la recherche de la nobleſſe. Il épouſa, par contrat du 12 Novembre 1609, paſſé devant *Baptiſte Roullet*, Notaire Royal au Mans, *Madeleine de Birague*, fille & héritière portionnaire de Meſſire *François de Birague*, Chevalier de l'ordre du Roi, & de *Jeanne de la Pommeraye*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Et Marie du Buat, mariée à Meſſire d'*Aubert*, Ecuyer, Seigneur de Langeron & de Launay, en la province du Maine, dont poſtérité.

XI. Charles du Buat, Chevalier, Seigneur de la Subrardière, Chatel, la Bodinière & Bal-

lots, épousa, par contrat du 12 Février 1646, passé devant *Jean Marcoul*, Notaire Royal au Mans, *Elisabeth de la Corbière*, fille de Messire *Charles de la Corbière*, Chevalier, Seigneur de la Benichère, des Alleux, &c., & de *Marie de Pidoux*. De ce mariage vinrent :

1. MADELON-HYACINTHE, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Sieur de Voleinnes, marié « à N... *Domestissac*, dont il n'eut pas d'enfans ; »
3. MALO-MARIE, Chevalier, Sieur de Saint-Pean, marié, par contrat du 24 Janvier 1682, passé devant *Jean Garnier*, Notaire Royal à Château-Gontier, à *Gabrielle de la Fontaine*, fille de *Julien de la Fontaine*, Ecuyer, Sieur du Tertre, & d'*Anne Charel*. Il n'y a pas eu de postérité de ce mariage ;
4. PHILIPPE, Chevalier, mort sans alliance ;
5. & 6. MADELEINE & MARIE, qui furent Religieuses en la communauté du Buron, de la ville de Château-Gontier ;
7. ANNE-HENRIETTE, mariée à Messire *François Minault*, Ecuyer, Sieur de la Charbonnerie, dont postérité ;
8. Et CHARLOTTE-ELISABETH DU BUAT, mariée à Messire *François de la Chevallerie*, Ecuyer, Seigneur de la Daumerie, dont postérité.

XII. MADELON-HYACINTHE DU BUAT, Chevalier, Seigneur de la Subrardière & de Chanteil, épousa, par contrat du 10 Juin 1690, passé devant *le Roy*, Notaire de la Baronnie de Craon, *Marie-Elisabeth Blavet*, fille de *René Blavet*, & de *Jeanne le Seurre*, dont :

1. MADELON-HYACINTHE, qui suit ;
2. MALO-GABRIEL, Sieur de Ballots, mort sans alliance ;
3. PHILIPPE, Prieur de Lohéac, né le 10 Août 1697 ;
4. FRANÇOIS, Curé de Meral;
5. CHARLES-JOSEPH, Chanoine Régulier & Prieur du Port Reingeard, né le 2 Mai 1702 ;
6. HENRI-LOUIS, Abbé, né le 6 Juillet 1711 ;
7. ROSE-ELISABETH, née en 1712, qui épousa, le 3 Octobre 1746, Messire *Charles-César d'Aubert*, Chevalier, Seigneur de Launay, en la province du Maine, dont postérité ;
8. Et HYACINTHE DU BUAT, morte sans alliance.

XIII. MADELON-HYACINTHE DU BUAT, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de la Subrardière, épousa, par contrat du 17 Février 1728, passé devant *Jean Portier*, Notaire de la Baronnie de Candé, *Marie-Renée du Mortier*, (la seule Demoiselle de ce nom qui ait contracté alliance), fille de Messire *Pierre du Mortier*, Chevalier, Seigneur de la Ruchenière, & de *Marie-Elisabeth Serin*.

Par ce mariage, cette ancienne Maison *du Mortier*, que plusieurs historiens ont prétendu & assuré être une branche cadette de la Maison de *Rougé*, en Bretagne, & dont les armes sont semblables, s'est trouvée éteinte & fondue en celle du BUAT. De ce mariage est issu :

XIV. LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS-ANGE-PIERRE-HYACINTHE DU BUAT, Chevalier, Seigneur de la Subrardière, Maupertuis, la Hunaudière, &c., seul fils & unique héritier, a épousé (*a*), par contrat du 24 Mai 1763, passé devant *Perrier*, Notaire en la Sénéchaussée de Hennebon en Bretagne (célébration le 31 Mai), *Thérèse-Charlotte du Bouestier*, fille puînée de Messire *Jacques-Pierre du Bouestier*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Kerlan & de Kersené, Capitaine-Général Garde-Côte, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, & de *Jacquette des Portes de Saint-Nudec*. De ce mariage sont issus :

1. LOUIS-CHARLES-MARIE, qui suit;
2. LOUIS-JEAN-MARIE, né & baptisé en la Paroisse de Meral, le 15 Avril 1772, reçu de minorité dans l'Ordre de Malte le 1[er] Avril 1775, & dont les preuves furent admises au mois de Février 1780, par MM. les Commissaires de la vénérable langue de France, au Grand-Prieuré d'Aquitaine ;
3. THÉRÈSE-ESTHER-MARIE, née le 25 Juin 1764, non mariée;
4. Et MARIE-FORTUNÉE DU BUAT, née le 27 Mars 1767, non encore mariée.

XV. LOUIS-CHARLES-MARIE DU BUAT, Chevalier, né & baptisé en la Paroisse de Méral en Anjou, le 5 Juin 1765, Page du Prince de Condé en Mai 1778, ensuite Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, en 1782, n'est pas encore marié en 1785.

BRANCHE
DU TEILLAY-SAINT-GAULD, *en la Province du Maine*.

VIII. FRANÇOIS DU BUAT, Chevalier, Seigneur de Cramaillé, quatrième fils de GEORGES DU BUAT, Ecuyer, Sieur de Brassé & de

(*a*) La Chenaye-Desbois dit qu'il épousa, en 1758, *Marie-Renée-Michelle Berset*, dont :
LOUIS-JEAN-MARIE DU BUAT, Chevalier, né le 6 Juillet 1759. (*Note des Editeurs*).

la Subrardière, & de *Perrine de Bois-Joullain*, épousa, en 1544, *Jeanne de Teſſé*, qui lui apporta, en dot, la Terre du Tellay, en la Paroiſſe de Saint-Gauld, Province du Maine. De ce mariage vinrent:

1. François, qui ſuit;
2. Anne, mariée à *Paul Poncher*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſpinay, Paroiſſe de Bouchamp, en Anjou;
3. Jeanne, Religieuſe en l'Abbaye Royale du Ronceray de la ville d'Angers, & enſuite Doyenne de ladite Abbaye;
4. Et Françoise du Buat, nommée en 1620 Abbeſſe de l'Abbaye de la Trinité de Poitiers.

IX. François du Buat (*a*), Chevalier, Seigneur du Teillay, épouſa, en 1610, *Perinette du Chaſtelet*, dont:

1. Anselme, qui ſuit;
2. Et Marie du Buat, qui épouſa, en 1642, Meſſire *François de Meules*, Ecuyer, Seigneur de la Foreſt & de la Durbellière en Poitou.

X. Anselme du Buat, Chevalier, Seigneur du Teillay, épouſa, en 1647, *Anne Eveillard*, fille de noble homme Meſſire *Jean Eveillard*, Ecuyer, Conſeiller au ſiège préſidial d'Angers, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Charles, mort ſans alliance en 1675, étant alors en Lorraine, au ſervice;
3. Et Marie du Buat, qui épouſa Meſſire *François Moreau*, Ecuyer, Seigneur de la Martellière, ſans poſtérité.

XI. François du Buat, Chevalier, Seigneur du Teillay & de Saint-Gauld, épouſa, en 1682, *Anne d'Adde*, Italienne, nièce du Cardinal d'*Adde*, dont:

1. Hyacinthe, Prêtre & Curé de Quelaines en 1738;
2. Bernard, qui ſuit;
3. François, mort au ſervice, ſans alliance;
4. Gabriel, Prêtre;
5. Henri, mort ſans alliance;
6. Et Marthe du Buat, décédée fille.

XII. Bernard du Buat, Chevalier, Seigneur du Teillay & de Saint-Gauld, après la mort de ſon frère aîné, épouſa, en 1716, *Anne-Marie Prezeau*, fille de Meſſire *Charles-Jean Prezeau*, Ecuyer, Seigneur de Loiſellinière, dont:

(*a*) La Chenaye-Desbois lui donne pour père Anselme, marié, en 1573, à *Marie de Chauvigné*, Dame de Terretiens. (*Note des Editeurs.*)

1. Bernard-Hyacinte-Charles, Prêtre & enſuite Curé de Quelaines par la réſignation de Hyacinthe du Buat, ſon oncle;
2. Anne, par laquelle cette branche ſe trouve éteinte, qui épouſa, en 1769, Meſſire *Charles d'Andigné*, Chevalier, Seigneur de Maineuf, Lieutenant-Colonel au Régiment d'Anjou, ſans poſtérité;
3. Louise, ſans alliance;
4. Lucie, Religieuſe en l'Abbaye de Nyoiſeau, près Segré, en Anjou;
5. Et Bernardine du Buat, morte ſans alliance.

Les armes: *d'azur, à trois quintes-feuilles d'or, poſées* 2 *&* 1.

BUAT (du), Ecuyer, Sieur de Prethon, Election de Valogne, porte: *d'argent, à trois faſces de gueules*.

Il y a une autre Terre & Seigneurie de ce nom, ſituée en Baſſe-Normandie, dont le Château n'eſt qu'à une petite diſtance de Falaiſe, qui appartenoit aux Seigneurs du Buat, & qui ſortit de cette famille, lorſqu'elle alla s'établir en Bretagne, d'où elle paſſa en Anjou.

* BUCH. La Terre & Captalat de Buch a été vendue 70000 livres le 23 Avril 1713, par contrat devant *Renard*, Notaire à Paris, rue St.-Honoré, par le dernier Duc de Foix, à *N... Druat*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux.

BUCHER, nom d'une des premières Maiſons de la République & Canton de Berne, qu'on dit auſſi *ancienne* que la Ville de ce nom. Pierre Bucher étoit membre de l'Etat de Berne en 1361. Ses deſcendans ont ſuccédé de père en fils dans les importans emplois de l'Etat. On en compte 15 qui ont été membres du Grand-Conſeil, quatre Chanceliers qui ſe ſont ſuccédés l'un à l'autre de père en fils, trois Banderets, & trois Tréſoriers des Finances. Ceux qui ſe ſont particulièrement diſtingués ſont Jacques III, & Jean-Jacques, Ier du nom. Voy. Moréri.

BUCKERIDGE, nom d'une ancienne famille d'Angleterre dans le Comté de Berks, qui avoit ſa réſidence à Baſſerdon, depuis le tems de Guillaume-*le-Conquérant*. C'eſt de cette famille que deſcendent tous les Buckeridge d'Angleterre. Thomas Buckeridge en poſſédoit les biens au commencement de ce ſiècle. De cette famille deſcendoit Jean Buc-

KERIDGE, Evêque de Rochefter en 1611, qui fut transféré à l'Evêché d'Eli en 1627.

BUCKINGHAM, Comté ou Sirerie en Angleterre, qui a paffé dans trois familles de ce Royaume. GUILLAUME-*le-Conquérant* donna ce Comté à *Gualteras*, pour récompenfe des fervices qu'il lui avoit rendus en Angleterre. Il laiffa un fils mort fans enfans. RICHARD II, Roi d'Angleterre, donna en 1377 ce Comté à *Thomas Voodftock*, le dernier des fils du Roi EDOUARD III. Il laiffa une fille mariée à *Edmond*, Comte de Stafford. HENRI IV le créa en 1445, Comte de Buckingham. *Edmond* fut tué avec fon fils à la bataille de Northampton en 1460. *Henri de Stafford*, fon petit fils, fut Comte de Buckingham. Il eut la tête tranchée en 1483. *Edouard*, fon fils aîné, fut rétabli dans les biens & dignités de fon père par HENRI VII, mais ayant été foupçonné d'avoir voulu attenter fur la perfonne du Roi, il eut auffi la tête tranchée; & il fut défendu à fon fils & à fes defcendans de prendre le nom de Buckingham. Il leur permit de ne retenir que celui de Stafford. JACQUES Ier, vers 1618, donna le titre de Marquis, & enfuite de Duc de Buckingham, à *Georges de Villiers*, fon favori, dont la famille étoit originaire de France. Ce Duc fut tué à Plymouth en 1628, d'un coup de couteau, par un Ecoffois, dans le tems qu'il fe préparoit à fecourir la Rochelle avec la flotte d'Angleterre dont il avoit le commandement. (Voy. Imhoff, *fur les Pairs d'Angleterre*.)

BUCUCI. On trouve de ce nom un Pannetier du Roi, nommé *le Chevalier* GUILLAUME BUCUCI, Châtelain de Nîmes. Il acheta en 1277, de *Marie*, veuve de *Guiraud d'Ernouville* à Aubais, un Château confidérable dans le Diocèfe de Nîmes, connu dès 1099, avec les lieux de Nages & Solorgues. Ce BUCUCI les vendit à *Guiraud Languffel*, père de *Bernard Languffel*, IIe du nom, Seigneur d'Aubais, ce dernier fut tué à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356. Il eut pour héritière fa fœur, *Marie Languffel*, mariée, en 1359, à *Raymond Pelet*, dont la fille *Jeanne Pelet*, Dame d'Aubais, époufa *Antoine de Bermont*. Voy. AUBAIS & BERMONT.

BUCY, Seigneur d'Hénonville & de Fréville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans *fa Nobleffe* le 20 Mars 1666, de laquelle étoit MARC DE BUCY, Chevalier, Seigneur d'Hénonville & de Seloine, marié, vers 1580, à *Marie de Saint-Simon de Rouvroy*.

◊ BUDÉ, famille noble connue à Paris dès le règne du Roi CHARLES V, qui fubfifte & eft établie depuis du temps à Genève. Le premier du nom de BUDÉ connu eft

I. JEAN BUDÉ, qui vivoit en 1350. Il eut de N...:

II. DREUX BUDÉ, Ier du nom, Seigneur de Villiers-fur-Marne & d'Yerre, qui laiffa :

III. DREUX BUDÉ, IIe du nom, Seigneur de Villiers & d'Yerre, qui eut de fon mariage, auffi inconnu :

IV. JEAN BUDÉ, IIe du nom, Seigneur de Villiers & d'Yerre, qui fut Secrétaire du Roi, & Audiencier en la Chancellerie de France. Il époufa *Catherine le Picard*, fille de *Jean le Picard*, Seigneur de Plateville, & de *Catherine Poncher*, dont:

1. N... BUDÉ, auteur d'une branche aînée, dont nous ne pouvons donner la filiation, faute de mémoire;
2. Et GUILLAUME-FRANÇOIS, qui fuit.

V. GUILLAUME-FRANÇOIS BUDÉ, Seigneur de Marly-la-Ville & de Villeneuve, né à Paris, en 1467, mort le 24 Août 1540, fut un de ces grands hommes, qui a le plus fait honneur à fon fiècle, par fon érudition & fon mérite. FRANÇOIS Ier l'honora d'un Office de Confeiller Maître des Requêtes, & de la Charge de Prévôt des Marchands de Paris, le 16 Août 1522; & l'envoya Ambaffadeur à Rome, auprès du Pape LÉON X. Il laiffa, de *Roberte le Lyeur*, fille de *Roger le Lyeur*, Seigneur des Boisbernard, & d'*Ifabeau Lailly*, quatre fils & deux filles, dont entr'autres :

VI. JEAN BUDÉ, IIIe du nom, Seigneur de Verace, qui fe maria à *Marie de Jouan*, fille de *Rogerin de Jouan*, Seigneur de Jonvilliers en Beauce, dont il eut:

VII. JEAN BUDÉ, IVe du nom, Seigneur de Verace, vivant en 1591, qui eut d'*Efther d'Alinges*, fille de *Bernard d'Alinges*, Baron de Coudrée, & de *Françoife Mionax* :

VIII. BERNARD BUDÉ, Ier du nom, Seigneur de Verace, leur fils aîné, qui époufa, au mois d'Octobre 1631, *Marie Turettiny*, fille de *François Turettiny*, & de *Camille Burlamacchi*, tous deux iffus des plus anciennes familles de Lucques. De ce mariage vinrent :

1. Camille;
2. Esther;
3. Jean;
4. Elisabeth, mariée à *Jean de Sanfure*, Seigneur de Dommartin;
5. Madeleine;
6. Bernard;
7. Marie-Claire;
8. Isaac;
9. Guillaume, qui fuit;
10. Et Bernard, dont il fera parlé après la poftérité de fon aîné.

IX. Guillaume de Budé, IIe du nom, né en Juin 1643, Ecuyer, Seigneur de Fernex & de Boify, fervit, étant jeune, dans les Gardes-du-Corps de Charles XI, Roi de Suède; enfuite fous M. de la Feuillade, en qualité de Volontaire, au fiège de Candie : à fon retour il fe maria, 1° le 19 Juillet 1681, à *Françoife Saladin;* & 2° en 1689, à *Adrienne*, fille de Noble *Jean-Jacques Favre*, Confeiller d'Etat de la ville de Genève, & de *N... de la Croix*. Du premier lit vinrent :

1. Bernard de Budé, IIIe du nom, né le 21 Mars 1686, Comte de Montréal, qui a fervi dans les Gardes-Suiffes en France;
2. Jacob, né le 15 Septembre 1687, tué en Flandre d'un coup de canon, au fiège de Hulft, étant Lieutenant dans le Régiment de Surbeck;
3. Anne-Elisabeth, née le 31 Mai 1689, mariée à Noble *Jacques Pictete*, fils de *Jacques*, premier Syndic de la ville de Genève, & Général de l'Artillerie.

Et du fecond mariage font iffus :

4. Marguerite, née le 20 Août 1690, mariée au Comte de *Portes*, Général au fervice de Sa Majefté Sarde, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de fon nom, & Gouverneur de la Ville & Citadelle d'Alexandrie;
5. Isaac, né le 29 Décembre 1691, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après;
6. Vincent, mort en bas âge;
7. Jacob, né le 15 Mars 1693, qui fut Major dans les Suiffes en France, d'où il paffa en Hollande, où il leva un Régiment, & parvint au Généralat;
8. Et Guillaume de Budé, IIIe du nom, Baron de Montfort, né le 21 Mai 1699, qui parvint au premier grade de Général d'Infanterie, au fervice de Sa Majefté Sarde, Colonel d'un Régiment de fon nom, retiré dans fa patrie, après cinquante-deux ans de fervice.

IX. Bernard de Budé, IVe du nom, cinquième fils de Bernard de Budé, Ier du nom, Lieutenant, en 1663, du Lieutenant-Colonel Joule, dans le Régiment du Baron d'Eulamberg, fait Capitaine en 1694, dans le Régiment du Colonel Bakre; alla la même année, avec fa Compagnie, dans les Isles de l'Amérique, où l'on fit une defcente à la Martinique : à fon retour, il alla au fiège de Grave, où il entra dans le Régiment Wallon, dans lequel il demeura jufqu'en 1679, qu'il fut obligé de fe retirer en Hollande pour un Duel; il y fut rappelé en 1683, & fut fait Lieutenant-Colonel dans un Régiment que devoit lever le Comte de Frife. Le Régiment n'eut pas lieu, & le Prince d'Orange, depuis mort Roi d'Angleterre, le fit Grand-Maître de la Maifon de la Princeffe *Marie Stuart*, fon époufe, fille du Roi Jacques II, & eut une penfion de 1000 livres des Etats-Généraux, avec une Compagnie. Il quitta tous ces avantages à la fin de 1688, pour fe retirer à Genève, où il vécut dans le célibat, quoique plufieurs Princes lui eurent fait offrir de l'emploi.

SECONDE BRANCHE.

IX. Isaac de Budé, né le 29 Décembre 1691, cinquième enfant de Guillaume de Budé, Seigneur de Verace, & d'*Adrienne Favre*, fa feconde femme, fut Seigneur de Boify-Baleifon, &c. Son mérite le fit aimer & eftimer dans fa Patrie, ainfi que dans plufieurs Cours de Princes étrangers, qui l'ont honoré de leur amitié & bienveillance. Il époufa *Marie du Pan*, fille de noble *du Pan*, Seigneur, premier Syndic de la Ville & République de Genève. Il eut de fon mariage :

1. Jean-Louis, qui fuit;
2. Andrienne, dont nous ignorons la deftinée;
3. Jacob, né en 1737, qui a été Page de S. A. S. Monfeigneur le Prince d'Orange, enfuite eft entré dans le Régiment de Budé, en Hollande, d'où il a paffé au fervice de Sa Majefté le Roi de Sardaigne, qu'il quitta au bout de quelque tems, pour entrer au fervice de Sa Majefté Britannique, à Hanovre. Il eft parvenu au grade général de Major, & eft attaché à S. A. R. Monfeigneur le Prince Guillaume-Henri, 3e fils du Roi d'Angleterre;
4. Et Georges de Budé, né en 1745, qui a fervi dans les Gardes de S. A. S. le Prince Landgrave de Heffe-Caffel.

X. Jean-Louis de Budé, Seigneur de Boisſy & de Baleiſon, né en 1729, après avoir ſervi dans les armées du Roi de Sardaigne, a épouſé *Jeanne-Remie Sollier*, fille de *Jacques Sollier*, & d'*Eliſabeth de Gaudrie*, dont:

1. Isaac, né en 1756, qui a ſervi quelques années en France;
2. Jacques, né en Avril 1758, qui a ſervi pendant quelques années dans le Régiment des Gardes de S. M. Britannique, à Hanovre;
3. Marie, née en Octobre 1759;
4. Et Isabelle de Budé, née en Octobre 1761.

Les armes : *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois grappes de raiſin d'azur, poſées* 2 *&* 1. Supports : *deux ſauvages au naturel, feuillés de ſinople*. Cimier : *un demi-ſauvage au naturel.*

(Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.)

BUDES. Maiſon originaire de la Province de Bretagne. L'héritière de la branche aînée qui s'eſt éteinte, en avoit porté les biens dans la Maiſon de *Roſmadec*, mais la Maiſon de Budes ſubſiſte encore, comme on va le voir par la Généalogie que nous allons en donner, d'après les inſtructions qu'on nous a fournies.

I. Guillaume Budes, Chevalier, Seigneur d'Uzel & du Pleſſis-Budes, vivoit en 1300. Il eut de *Jeanne du Gueſclin*, fille de *Robert*, Seigneur du Gueſclin, & de l'héritière du *Broon* :

1. Sylvestre, qui ſuit;
2. Geoffroy, rapporté après ſon frère aîné;
3. Bertrand, mort ſans hoirs;
4. Jean, qui viendra en ſon rang;
5. Hector, mort ſans hoirs;
6. Catherine, femme de *Henri Cadoret*, Seigneur de Leſponguen;
7. Et Unode Budes, femme de *Roland de Goudelin*, fils de *Guillaume*, Seigneur de *Goudelin*, & de *Jeanne de Trongoff*.

II. Sylvestre Budes, Chevalier, Seigneur d'Uzel, Lieutenant-Général des Armées, & Gonfalonier de l'Egliſe Romaine, accompagna le Connétable *du Gueſclin* en Eſpagne en 1366, & portoit ſa bannière à la bataille de Navarret. Il mourut à Mâcon l'an 1379, & avoit épouſé *Renée Goyon*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Matignon, & de *Jeanne Paynel*. Il en eut pour fille unique:

Margelie Budes, Dame d'Uzel, mariée 1° à *Bertrand*, Seigneur de *Marchois* & de Saint-Denoval; 2° à *Raoul*, Seigneur de *la Châteigneraye*.

II. Geoffroy Budes, Ier du nom, Seigneur du Pleſſis-Budes en 1366, ſecond fils de Guillaume, Seigneur d'Uzel, & de *Jeanne du Gueſclin*, épouſa *Jeanne de la Feuillée*, fille de *Thibaut*, Seigneur de la Feuillée, dont:

Geoffroy Budes, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Budes en 1373, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu, Geoffroy, mort peu après 1383, laiſſant pour héritière ſa tante, dont on va parler;
Robin, Chevalier, mort ſans hoirs;
Et Louise, Dame du Pleſſis-Budes après ſon neveu, femme de *Jean*, Seigneur de *Couvran*.

II. Jean Budes, Ier du nom, Chevalier, Seigneur du Hirel, quatrième fils de Guillaume & de *Jeanne du Gueſclin*, mourut à la journée de Rosbecque en 1382. Il avoit épouſé *Françoiſe*, Dame *du Hirel*, dont:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Tristan, Seigneur du Tertre-Jouan, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

III. Guillaume Budes, Seigneur du Hirel en 1403, épouſa *Clémence Madeuc*, fille de *Laurent Madeuc*, Seigneur de Guemadeuc, & de *Marie Goyon*, dont:

IV. Jean Budes, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Hirel, marié à *Margelie Brexin*, veuve de *Jacques de Guitté*, Seigneur de Beaumont. Il en eut:

1. Henri, qui ſuit;
2. Alain;
3. Et Charlot Budes, Ecuyer en 1449, marié à *Catherine de Pardo*, dont Jean Budes, Seigneur de Villecarrée, mort ſans hoirs.

V. Henri Budes, Seigneur du Hirel, ſuccéda à ſon père, racheta & paya la Terre du Hirel les 24 Juillet 1429 & 10 Juillet 1434, & mourut en 1471. Il avoit épouſé *Jeanne Bara*, Dame du Gareth, dont il laiſſa:

1. Jean, qui ſuit;
2. Antoine, mort ſans hoirs;
3. Et Sylvestre Budes, mort ſans alliance.

VI. Jean Budes, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur du Hirel & du Gareth, rendit aveu de la Terre du Hirel le 29 Mars 1469, & épouſa *Catherine le Pennec*, fille de *Michel le Pennec*, Seigneur de Kerdour, & Maître-d'Hôtel de la Ducheſſe de Bretagne. De ce mariage vinrent:

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Et François, Seigneur de Validays, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XII.

VII. Bertrand Budes, Seigneur du Hirel, du Gareth & du Coédic, ſuccéda à ſon père, rendit auſſi hommage de la Terre du Hirel le 16 Avril 1504, & mourut en 1535. Il épouſa, le 15 Août 1507, *Françoiſe le Voyer*, Dame du Coédic, morte en 1539, fille de *Jean le Voyer*, Seigneur de la Cornillière, & de *Marguerite Madeuc*, & eut :

1. Christophe, Seigneur du Hirel, mort ſans alliance l'an 1552;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Jean, Abbé de Blanche-Couronne;
4. Marguerite, femme 1° de *Jean*, Seigneur de *Boiſſegu*; & 2° de *Jean Trouſſier*, Seigneur du Pont-Menard;
5. Catherine, morte fille;
6. Et Anne, morte auſſi ſans alliance.

VIII. Jacques Budes, Seigneur du Hirel, du Gareth & du Coédic, Procureur-Général au Parlement de Bretagne, ayant ſuccédé à ſon frère aîné l'an 1553, épouſa, par contrat du 29 Décembre 1561, *Béatrix de Romillé*, Baronne de Sacé, fille de *Charles de Romillé*, Seigneur de la Cheſnelaye, & de *Françoiſe de Couvran*. De ce mariage vinrent :

1. François, Seigneur du Hirel, mort ſans avoir été marié à la priſe de Quilhec;
2. Charles, qui ſuit;
3. René, Seigneur de Bouſſé, mort ſans enfans de *Marguerite*, Dame *du Pont-Avice*;
4. Christophe, Seigneur du Pleſſis-au-Noir, marié à *Anne*, Dame *du Ruflay*, dont :
   - Charles, Seigneur du Ruflay, Conſeiller au Parlement de Bretagne, mort ſans hoirs en 1643;
   - Claude, Seigneur du Pleſſis-au-Noir & du Ruflay, Prêtre & Prieur de Saint-James de Beuvron;
   - Béatrix, femme d'*Olivier de Taillefer*, Seigneur de la Brunaye, fils d'*Alain de Taillefer*, Seigneur de la Brunaye, & de *Jeanne du Châtelier*;
   - Et Louise, Religieuſe;
5. Jean, Seigneur de la Courbe, mort ſans hoirs de *Renée Arel*, fille de *François Arel*, Seigneur de Kermarker, & de *Jeanne de la Lande*;
6. Julien, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
7. Françoise, morte jeune avant Avril 1605;
8. Anne, femme de *Thomas Franchet*, Seigneur de Laumône;
9. Et Esther, morte jeune.

IX. Charles Budes, Seigneur du Hirel, du Pleſſis-Budes, de Guébriant, Baron de Sacé, &c., fut élu par les Etats de Bretagne à la naiſſance du Dauphin, pour en aller témoigner leur joie au Roi Henri IV. La Province eut toujours tant d'eſtime pour lui, qu'il fut choiſi pluſieurs fois pour venir en Cour faire ſes remontrances. Il obtint en juſtice la Terre de Guébriant pour les droits qu'il avoit contre les héritiers de cette Seigneurie. Il mourut le 26 Janvier 1619, & avoit épouſé, le 7 Octobre 1591, Anne Budes, ſa parente, fille unique de Jean, Seigneur de Quatrevaux, & de *Marie du Houlle*. De ce mariage vinrent :

1. Jacques, Baron de Sacé, mort jeune;
2. Yves, qui ſuit;
3. Jean-Baptiste, Comte de Guébriant, né au Château du Pleſſis-Budes en Bretagne, le 2 Février 1602. Il fit ſes premières campagnes en Hollande, ſe trouva aux ſièges d'Aletz & du Wignon, où il fut dangereuſement bleſſé d'une mouſquetade à la joue; eut une Compagnie dans le Régiment de Piémont, Infanterie, en 1630, enſuite dans le Régiment des Gardes; ſervit dans l'Armée du Roi en Allemagne en 1635; fut créé Maréchal-de-Camp, contribua beaucoup à la victoire gagnée à Rhinaut près Wittemweyer, le 9 Août 1638, & à la priſe de Briſach le 9 Décembre ſuivant, étant Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il gagna la bataille de Kempen près Cologne, le 17 Janvier 1642, fit priſonniers les Généraux Lambery & de Bercy; eut pour ſes belles actions le bâton de Maréchal de France à Narbonne le 22 Mars 1642; prit les villes de Nuits, de Kempen, de Durenne & de Lin; & fut bleſſé au bras au ſiège de Roſweil d'un coup de fauconneau, dont il mourut le 24 Novembre 1642, après avoir pris cette place. Il n'eut point d'enfans. Il avoit épouſé, en 1632, *Renée du Bec*, morte le 2 Septembre 1659, déſignée première Dame d'Honneur de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, & fille de *René du Bec*, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Capelle, & d'*Hélène d'O*;
4. François, mort jeune en 1615;
5. Renée, femme de *Guy du Gourray*, Seigneur de la Coſte, fils de *Jean*, & de *Jeanne du Pleſſis*;
6. Anne, morte en 1617;
7. Et Marguerite, morte en 1623.

X. Yves Budes, Chevalier, Baron de Sacé, Seigneur du Hirel, du Pleſſis-Budes & du

Gareth, né en 1601, mort le 8 Janvier 1631, avoit épousé *Françoise Bouhier,* remariée à *Jacques,* Baron de *Saint-Gilles*, Gouverneur de Bayeux, dont elle eut aussi des enfans. Elle étoit fille de *Robert*, Seigneur de Beauregard, & de *Marie le Mignot*. De son premier mari vinrent:

1. Henri, Comte de Guébriant, Marquis de Sacé, mort sans alliance à Rouen, en Février 1655;
2. Charles, Seigneur du Hirel, tombé en démence;
3. Anne, fille d'Honneur de la Reine, morte sans alliance vers 1647;
4. Et Renée, Comtesse de Guébriant, Marquise de Sacé, mariée, à Paris le 11 Septembre 1655, à *Sébastien de Rosmadec*, Marquis de Molac. Par son contrat de mariage, il fut stipulé que le second fils qui naîtroit d'elle, prendroit le nom & les armes de Budes, & la qualité de Comte de Guébriant.

SECONDE BRANCHE.

IX. Julien Budes, Seigneur de Blanche-Lande, sixième fils de Jacques, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*, épousa 1° *Anne Arel*, Dame de Kermarker, fille de *François*, Seigneur de Kermarker, & de *Jeanne de la Lande*; & 2° *Françoise de Rosmar,* fille de *Pierre,* Seigneur de Kerdaniel, & de *Françoise du Poulpry*. Il eut du premier lit:

1. Pierre, Seigneur de la Courbe, tué au siège de Saint-Omer en 1638;
2. Sainte, Dame de Kermarker, alliée, 1° en 1639, à *Claude*, Marquis *du Châtel*; mais ce mariage ayant été dissous, elle se remaria 2° à *Jacques Anzeray*, Seigneur de Courvaudon, Conseiller au Parlement de Rouen, dont elle n'eut point d'enfans.

Et du second lit:

3. François, Chevalier, Seigneur de Blanche-Lande & de Launay-Couvran, cité dans le Laboureur, qui ne laissa d'*Anne de Carnavalet*, autrement dite *Carnavanoi*, qu'un fils, mort au berceau;
4. Jean-Baptiste, qui suit;
5. Et Armand, tué en Allemagne, sans avoir été marié. Le P. Simplicien fait cet Armand second enfant du second lit; mais le Mémoire qui nous a été envoyé, nous apprend qu'il étoit le troisième.

X. Jean-Baptiste Budes, Seigneur de Blanche-Lande, épousa, le 22 Novembre 1695, *Jeanne-Thérèse Kerousi*. Le P. Simplicien la fait cousine germaine de son mari; mais elle n'étoit que sa nièce à la mode de Bretagne, & fille de *Sébastien Kerousi*, & de *Catherine de Rosmar,* fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Kerdaniel, & de *Jeanne Huon de Keraufret*. De ce mariage sont issus:

1. Jean-Baptiste, qui suit;
2. Joseph-Marie-Louis, dit le *Comte de Budes*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Penthièvre, Cavalerie, né en 1699, mort en 1755. Il avoit épousé, en 1726, *Angélique de Varennes*, veuve depuis 1720, de *Charles Fleuriot*, Comte de Langle, & sœur du Comte de Varennes, Colonel du Régiment de Lorraine, dont N... de Budes, mort en 1728;
3. Joseph-Marie, Chevalier de Saint-Louis, Chef d'Escadre des Armées Navales, & Commandant de la Marine à Rochefort, où il est mort en 1760. Il avoit épousé 1° *Marguerite le Demours-de-Kernilien*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2° *Jeanne-Marguerite de Kergariou,* fille de *Joseph*, Seigneur de Coétiliou, & de *Marguerite-Henriette Fage*, dont il a eu Joseph, mort jeune, & Rose de Budes, Pensionnaire en l'Abbaye Royale de Saint-Antoine-lès-Paris;
4. Jean-François, Prieur-Commendataire de Compriant, Diocèse de Bordeaux;
5. & 6. Reine-Mauricette, morte en 1718, & Jeanne, morte fille.

XI. Jean-Baptiste de Budes, Comte de Guébriant, Chevalier, Seigneur de Launay-Couvran, du Coédic & de Kerdaniel, député en Cour par les Etats de Bretagne, Capitaine au Régiment du Roi, & ensuite nommé Colonel au Régiment de Luxembourg, Province, fut tué en Italie à la bataille de Guastalla le 19 Septembre 1734. Il avoit épousé, le 1er Février 1728, *Françoise Acton de Marsais,* fille de *Jean-Charles Acton de Marsais*, dont sont issus:

1. Louis-Jean-Baptiste-Spiridion, qui suit;
2. & 3. Deux filles, nommées par le P. Simplicien dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, & mortes en bas âge;
4. Et Jeanne-Françoise, qui vit en 1772.

XII. Louis-Jean-Baptiste-Spiridion de Budes, dit *le Comte de Guébriant*, Chevalier, Seigneur de Coédic, de Launay-Couvran, de Kerdaniel, d'abord Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie; fait Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Etranger en 1758, a servi en Allemagne, s'est trouvé à toutes les batailles qui se sont données en 1765, a été nommé Colonel du Régiment de

Penthièvre, député en Cour de la part des Etats de Bretagne, fait Chevalier de Saint-Louis en 1770, & n'eſt point encore marié en 1772.

TROISIÈME BRANCHE.

III. TRISTAN BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, ſecond fils de JEAN, Ier du nom, Seigneur du Hirel, & de *Françoiſe*, Dame *du Hirel*, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. YVES, qui ſuit;
2. OLIVIER, Chevalier, mort à la guerre ſans hoirs en 1415;
3. Et ROLAND, Chevalier.

IV. YVES BUDES, Ier du nom, Seigneur du Tertre-Jouan en 1420, épouſa *Anne du Ruflay*, fille d'*Eon*, Seigneur dudit lieu, dont:

1. NORMAND, qui ſuit;
2. JEAN, Chevalier, Ecuyer du Duc de Bretagne en 1450;
3. & 4. FRANÇOIS & HENRI, morts ſans alliances.

V. NORMAND BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, épouſa, le 22 Décembre 1442, *Olive Dolo*, de la Maiſon de *Robien*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

VI. YVES BUDES, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Tertre-Jouan en 1489, qui épouſa *Jeanne de Poencé*, d'une ancienne famille dans l'Evêché de Tréguier, dont vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. ALAIN, Seigneur de la Croix-Cadio, qui partagea avec ſon frère en 1536;
3. Et un autre JACQUES, dit le *Jeune*, Seigneur de la Croix-Noye, marié à *Françoiſe le Moyne*, dont il n'eut point d'enfans.

VII. JACQUES BUDES, dit *l'aîné*, Chevalier, Seigneur du Tertre-Jouan, mort en 1555, avoit épouſé *Anne de Callac*, fille de *Prégent de Callac*, Seigneur de Talcoëtmeur, & de *Jeanne de Château-Thro*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Quatrevaux, Leſpinac & Bienaſſis, Gouverneur de Domfront, marié à *Marie du Houlle*, fille de *Claude*, Seigneur du Houlle, & de *Louiſe du Pé*, dont ANNE, Dame de Quatrevaux, mariée, le 7 Octobre 1591, à CHARLES BUDES, Seigneur du Hirel, ſon couſin germain;
3. Et JACQUES BUDES, Seigneur de Saint-Guen, mort ſans hoirs.

VIII. FRANÇOIS BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan & de la Noë-Seche en 1581, épouſa 1° *Barbe de Gourvinec*, fille de *Guy*, Seigneur de Créahanic, & de *Jeanne de la Foreſt*; & 2° *Anne de Saint-Aubin*, veuve de *Jean le Bigot*, Seigneur de la Ville-Bougaut, & fille de *René de Saint-Aubin*, Seigneur de Tremartin, & d'*Urbaine de Reil*. Du premier lit vinrent:

1. NICOLAS, mort jeune;
2. RENÉE, femme de *Philippe du Halgoët*, Seigneur de Kergrech;
3. ISABEAU, mariée à *Barthélemy Pinart*, Seigneur de Cadoalan;
4. MARGUERITE, alliée 1° à *François le Noir*, Seigneur de Brangolo; & 2° à *Jean Viſdelou*, Seigneur de Kermarker.

Et du ſecond lit vinrent:

5. JEAN, qui ſuit;
6. RENÉE, mariée à *Jean de la Villeon*, Seigneur des Marais;
7. YOLANDE, femme de *Jean*, Seigneur de *Boiſgelin*, morte ſans hoirs;
8. Et MARIE, qui épouſa, le 15 Janvier 1585, *Charles*, Seigneur de *Keraly*.

IX. JEAN BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, de la Noë-Seche & de Ploufragan, épouſa, le 31 Août 1596, *Louiſe de Gourvinec*, fille de *Guy*, Seigneur de Beſit, & d'*Iſabeau de Callac*. Il en eut:

1. CHRISTOPHE, qui ſuit;
2. OLIVIER, Chevalier de Malte, Commandeur d'Auſon;
3. MELCHIOR, Seigneur de Guen, qui ſe fit d'Egliſe après la mort de *Catherine de Suaſſe*, dont il eut des enfans;
4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Mauléon;
5. JACQUES, Seigneur de la Pleſſe, Chanoine de Cornouaille, mort en 1645;
6. MARGUERITE, femme de *Claude le Picard*, Seigneur de la Foſſe-David;
7. MARIE, femme de *Gilles Jegou*, Seigneur de Kervilion, fils d'*Olivier*, Seigneur dudit lieu, & de *Louiſe Etienne*;
8. Et CATHERINE, mariée à *Iſaac de Roumelin*, Seigneur des Loges.

X. CHRISTOPHE BUDES, Seigneur du Tertre-Jouan, de la Touche, Carmene & autres lieux, Conſeiller au Parlement de Rennes, épouſa, le 15 Octobre 1625, *Renée Bouilly*, fille de *Guillaume*, Seigneur des Portes, de Trebrit, & de *Marguerite de Roſmadec*, dont :

1. JEAN, Chevalier, reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne, mort avant ſon père, en Septembre 1655, ne laiſſant qu'une fille en bas-âge de *Jeanne Brandin*, fondatrice du Couvent des Religieuſes de Rennes, appelées les *Dames Budes*, comme on appelle à Paris les *Dames Miramionnes*;
2. CLAUDE, Seigneur de la Noë-Seche;

3. & 4. Renaud & François, Chevaliers de Malte;
5. Marguerite, morte en Décembre 1651, mariée à *Vincent le Borgne*, Seigneur de Lesquiffiou, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Ploeuc;*
6. Louise, femme d'Yves Budes, Comte de Guébriant, Seigneur de Cosguerou, fils de *Christophe de Guébriant*, Seigneur de Rosslan & de *Marie de Kersaint-Gily;*
7. Et Jeanne.

L'Abbé le Laboureur a donné la Généalogie de cette Maison à la fin de son *Histoire du Maréchal de Guébriant.*

Les armes: *d'argent, au pin de sinople,* que depuis, par concession du Roi, ceux de cette Maison ont augmentées *de 2 fleurs-de-lys de gueules, posées une à chaque flanc.*

BUDOS (de). Cette Maison éteinte étoit originaire de la Province de Guyenne. Le premier de cette Maison dont on ait connoissance est

I. Pierre de Budos, Chevalier, qui vivoit du tems du Roi Saint Louis, & eut pour fils:

II. Raymond de Budos, Chevalier sous le Roi Philippe-*le-Bel*, qui épousa *Jeanne de Gouth,* sœur du Pape Clément II, dont vint:

III. Raymond-Guillaume, Baron de Budos, Seigneur de Caron & de l'Aunol, Gouverneur d'Avignon. Il acquit de Guillaume de Raudon, Seigneur de Saint-Luc, le 13 Février 1321, la Baronnie des Portes-Bertrand, considérable en Vivarais; & épousa 1° *Esclarmonde de la Motte*, 2° & *Cécile de Baux*, dite *Rascasse,* fille de *Bertrand de Baux,* Comte d'Avellin. Il eut du premier lit:

1. André, qui suit;
2. Guillaume-Raymond, Chevalier;
3. Et Bertrand, aussi Chevalier.

Du second lit sont issus:

4. Raymond-Guillaume;
5. Autre Bertrand, Chevalier, mort sans lignée;
6. Aymieu, mort de même;
7. & 8. Regine & Assende.

IV. André, Ier du nom, Baron de Budos & des Portes, eut 22 enfans mâles; mais on ne connoît que:

V. Thibaut, Ier du nom, Baron de Budos & de Portes en 1377, qui laissa pour fils:

VI. André, IIe du nom, Baron de Budos & des Portes, surnommé *le Fléau des Anglois,* Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII, & Gouverneur de Bazas en 1424, qui mourut l'an 1446. Il épousa *Cécile de la Fare,* fille de *Guillaume*, Baron de *la Fare;* & laissa entr'autres enfans:

VII. Thibaut de Budos, IIe du nom, Baron des Portes, Maître-d'Hôtel du Roi Charles VIII, son Conseiller & Chambellan. Il épousa 1° *Marguerite de Lestrange*, fille de *Mondon*, Seigneur de *Lestrange,* dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Anne de Joyeuse*, dont il eut:

1. 2. & 3. Charles, Guillaume & Nicolas, morts jeunes;
4. Jean, qui suit;
5. & 6. Thibaut & Antoine;
7. 8. 9. & 10. Gabrielle, Anne, Madeleine & Jeanne.

VIII. Jean de Budos, Baron des Portes, Colonel des Gens de pied au siège de Perpignan, épousa *Louise des Porcellets,* fille de *Pierre des Porcellets*, Seigneur de Maillanes, dont il eut:

1. Jacques, qui suit;
2. Gabrielle, femme du Seigneur de *Lussan:*
3. Et Jeanne, femme du Seigneur de *Rozilles.*

IX. Jacques de Budos, en faveur duquel la *Baronnie des Portes* fut érigée en *Vicomté* l'an 1585, Gouverneur de Saint-Ambrois & de Barsac, puis Gouverneur du Pont Saint-Esprit en 1595, fut décoré par Sa Majesté du Collier de l'Ordre du Saint-Esprit la même année, & épousa *Catherine de Clermont,* fille de *Claude de Clermont,* Baron de Montoison, & de *Louise de Rouvroy*, dont il eut:

1. Antoine-Hercule, qui suit;
2. Henri, Comte de Saint-Prix;
3. Balthasar, Evêque d'Agde;
4. Louise, seconde femme, en 1593, de *Henri*, Duc de *Montmorency*, Connétable de France;
5. Marie, femme du Baron de *Tournel*;
6. Marguerite, femme de *Charles*, Comte de *Disiniceux;*
7. Et Laurence, Abbesse de la Trinité de Caen.

X. Antoine-Hercule de Budos, Marquis des Portes, Vicomte de Saint-Jean, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Vice-Amiral de France & Lieutenant de Roi en Languedoc, Gévaudan & Cévennes, obtint au mois de Décembre 1613 des Lettres-Patentes portant érection de la *Vicomté des Portes* en *Marquisat.* Il fut marié: le nom de sa femme est ignoré.

Les armes : *bandé d'or & de ſinople de ſix pièces.*

BUEIL (DE). Ancienne Maiſon de Touraine, dont on fait monter l'origine à BARTHÉLEMY DE BUEIL, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, qui vivoit en 1251. Les grands hommes ſortis de cette Maiſon ſont:

JEAN DE BUEIL, IIe du nom, qui ſe rendit illuſtre ſous le règne de PHILIPPE-DE-VALOIS, & fit lever le ſiège de Rennes en 1345.

JEAN DE BUEIL, IIIe du nom, qui ſe ſignala ſous CHARLES VI contre les Anglois, & fut Capitaine de la Garde de ſon corps en 1358. Il mourut en 1390.

JEAN DE BUEIL, IVe du nom, Sire de Bueil, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il laiſſa :

JEAN, qui ſuit;

Et PIERRE DE BUEIL, auteur de la branche de *Bueil-des-Fontaines;*

HONORAT DE BUEIL dit *le Marquis de Bueil*, deſcendu de lui au Xe degré, Colonel d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi le 10 Février 1704, Inſpecteur-Général de l'Infanterie, fut tué ſans avoir été marié le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet après avoir donné dans cette occaſion & dans pluſieurs autres des preuves d'une grande valeur;

PIERRE DE BUEIL, alors Colonel du Régiment de *Bueil*, a été ſeul héritier de ſon frère.

JEAN, Sire DE BUEIL, Ve du nom, Comte de Sancerre, appelé le *Fléau des Anglois*, ſuccéda en 1451, au Seigneur de Coëtivy dans la charge d'Amiral de France. Il rendit toute ſa vie des ſervices conſidérables à la Couronne, & vivoit encore en 1464.

FRANÇOIS DE BUEIL, fut Archevêque de Bourges en 1520, & mourut à Paris le 25 Mars 1525, fort regretté de ſes Diocéſains & des pauvres.

LOUIS DE BUEIL, Comte de Sancerre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Echanſon de France, vivoit dans le XVIe ſiècle: il ſe ſignala dans les occaſions les plus périlleuſes, ſous les Rois HENRI II, FRANÇOIS II, HENRI III, & HENRI IV, & ſauva la vie au Prince de Condé.

Enfin, JEAN DE BUEIL, VIIe du nom, fils de LOUIS, Chevalier de l'Ordre du Roi, auſſi Grand-Echanſon de France, ſervit fidèlement les Rois HENRI III & HENRI IV, durant les troubles du Royaume.

La branche aînée de cette Maiſon a fini à FRANÇOIS DE BUEIL, Seigneur de Courcillon, mort ſans alliance vers le milieu du dernier ſiècle.

Il y a eu une branche du nom & des armes DE BUEIL, dont on n'a point trouvé la jonction, qui a pour auteur JEAN DE BUEIL, Seigneur de Portaut, qui vivoit en 1535. Cette branche a fini à JEAN DE BUEIL, Ecuyer, Seigneur de Betton, qui fit preuve de Nobleſſe le 3 Septembre 1667, & qui s'étoit marié, en 1638, à *Suſanne de Vieux*. Voy. le P. Anſelme & Moréri.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au croiſſant montant d'argent, accompagné de ſix croix recroiſettées, au pied fiché d'or.* qui eſt DE BUEIL; *aux 2 & 3 de gueules à la croix ancrée d'or,* qui eſt AVOIR; *& ſur le tout écartelé aux 1 & 4* de Dauphiné, *aux 2 & 3* de Champagne.

BUENC, en Breſſe. I. MANASSÈS, Seigneur DE BUENC, vivant l'an 1143, eut pour fils :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et JEAN, Chevalier, père de MANASSÈS DE BUENC, Abbé d'Ambronay en 1200.

II. GUILLAUME, Ier du nom, Seigneur DE BUENC, Chevalier, vivoit en 1180, & laiſſa :

1. GUILLAUME, Chevalier, qui donna à l'Abbé & Religieux de Saint-Sulpice en Bugey, tout ce qu'il avoit en un lieu nommé *Eſchevieu*, l'an 1225;
2. HENRI, qui ſuit;
3. Et AMÉ, Chevalier, qui vivoit ès années 1226 & 1230. Il épouſa 1° N...; & 2° *Sibylle*, & eut du premier lit :

HUGUES, Chevalier, qui donna à la Chartreuſe de Seillon le droit de pâturage ſur ſa Terre l'an 1239, du conſentement de *Bonjors* ſa femme;

JOSSERAND, Chevalier;

JACQUES, Religieux à Saint-Claude en Comté;

HUMBERT, Curé de Romanêche en 1241;

CLÉMENCE, femme de *Joſſerand du Saix*, Chevalier;

Et ALIX, Religieuſe à St.-Pierre de Vienne.

Et du ſecond lit :

ETIENNE DE BUENC, Damoiſeau, qui vivoit en 1250.

III. HENRI, Seigneur DE BUENC, Chevalier, vivoit en 1230, & fut père de :

1. PAYEN, qui ſuit;
2. Et HUMBERT, Seigneur de l'Aſne en 1272,

qui fut père de HUGONIN & D'ETIENNE DE BUENC, Damoiseaux, qui vivoient l'an 1300.

IV. PAYEN, Seigneur DE BUENC, Chevalier, donna vers 1240 à l'Eglise de Nantua le tiers des dîmes de Rigna en Bresse. Il épousa *Alix*, dont il eut :

1. AMBLARD, mort sans hoirs;
2. GUILLAUME, qui suit;
3. Et BARTHÉLEMY, Damoiseau.

V. GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur DE BUENC, Chevalier, par titre de 1249, du consentement de *Florence*, sa femme, & de ses enfans, ci-dessous mentionnés, donna au Monastère de St.-Sulpice le droit de pâturage dans sa Terre. Il laissa :

1. ARTOL, Seigneur DE BUENC, marié à *Marguerite de la Palu*, fille de *Guillaume de la Palu*, Seigneur de Varembon, dont il n'eut point d'enfans;
2. JEAN, qui suit;
3. Et GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Châtillon au Val-de-Buenc en 1304 & 1318.

VI. JEAN, Ier du nom, Seigneur DE BUENC, de Beaurepaire & de Châtillon, testa l'an 1319, & laissa :

1. HUGONIN, Seigneur DE BUENC, mort sans hoirs;
2. PIERRE, qui suit;
3. JOSSERAND, Seigneur de Beaurepaire, marié à *Guye de Verjon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Verjon* en Bresse, dont il n'eut point d'enfans;
4. Et HENRI, Damoiseau.

VII. PIERRE ou PERNET, Seigneur DE BUENC, vivoit ès années 1340 & 1350, & laissa de sa femme, dont le nom est inconnu :

1. ETIENNE, Seigneur de Mirigna & de Chenavel en 1373, mort sans hoirs;
2. JEAN, qui suit;
3. FRANÇOIS, Chevalier, marié, en 1371, à *Anne de Chandieu*, en Dauphiné;
4. Autre JEAN, dit *le Jeune*, Prieur de Comiers;
5. TOREL, Damoiseau;
6. Et ANNE, femme de *Guillaume*, Seigneur d'*Arlos*, vivans l'an 1390.

VIII. JEAN DE BUENC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mirigna & de Chenavel, épousa *Béatrix de Vareilles*, fille de *Guillaume de Vareilles*, Damoiseau, avec laquelle il vivoit ès années 1392 & 1394. Ils eurent :

1. JEAN, qui suit;
2. ANTOINE, Prieur de Chavaur;
3. PIERRE, Religieux en l'Abbaye de l'Isle-Barbe;
4. Et ERNESSON, femme d'*André de Bouvens*, Seigneur de Châtenay.

IX. JEAN DE BUENC, IIIe du nom, Seigneur de Mirigna, de Chenavel en Bugey, & de Chaste en Dauphiné, épousa, le 29 Avril 1428, *Gabrielle d'Urfé*, fille d'*Arnoul d'Urfé*, Seigneur de la Bastie en Forez, dont il eut :

1. ANTOINE, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur de Mirigna & de Chaste, mort sans enfans;
3. ANNE, femme de *Jean de Teney*, Seigneur de la Falconnière en Bresse, fils de *Jean de Teney*, Seigneur de Vers, & d'*Antoinette de Fougères*, dont vinrent *Etiennette de Teney*, Dame de Mirigna, femme d'*Antoine de Moyria*, Seigneur de Châtillon-de-Corneille; & *Philiberte de Teney*, Dame de la Falconnière, femme de *Louis de la Baulme*, Seigneur de Montfalconnet;
4. & 5. ISABELLE & ANTOINETTE, mortes filles;
6. Et CLAUDINE DE BUENC, mariée à *Aymar Laure*, Seigneur de Brotel en Dauphiné, dont vint *Gabriel Laure*, Seigneur de Brotel.

X. ANTOINE DE BUENC, Seigneur de Mirigna & de Chenavel, n'eut point d'enfans; & en lui finit la Maison DE BUENC, par sa mort arrivée l'an 1477. Il institua héritier son beau-frère *Philibert de Compeys*, Seigneur de Torenc en Savoie. Il avoit épousé *Anne de Compeys*.

Les armes : *d'azur, à trois pals d'or*.

BUFFOT DE MILLERY, famille du Duché de Bourgogne, au Bailliage d'Autun, laquelle remonte, suivant un *Mémoire* qui nous a été envoyé à

I. SIMON BUFFOT, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery, qui eut, de *Lazare Berthier*, entr'autres enfans :

II. GEORGES BUFFOT, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery & de Sivry, qui se maria, en 1656, à *Claudine Pillot*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. GABRIEL, qui suit;
2. ANDRÉ, Capitaine au Régiment Royal-Vaisseau;
3. SIMON, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery, Cornette de Cavalerie au Régiment de la Reine, & reçu aux Etats de Bourgogne en 1685, lequel a laissé de *Marie de Ganay* :
   N... mariée à *Jacques Rabyot*, Ecuyer, Seigneur de Vaux;
   Et N... mariée à *Jean-Louis Thiroux-de-Lailly*, Ecuyer, Seigneur d'Arconville;

4. Philibert, Ecuyer, Seigneur de Sivry, Lieutenant au Régiment de Provence, qui a laiſſé de *Louiſe de Beaumont:*

Georges Buffot, IIe du nom, Commiſſaire Provincial d'Artillerie & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, qui a été tué à la bataille de Plaiſance, le 16 Juin 1746;

Lazare Buffot, ci-devant Lieutenant au Régiment du Roi Infanterie, qui a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1754;

5. Claudine, femme de *Pierre le Beſgue*, Ecuyer, Seigneur d'Ambly, Gentilhomme de S. A. R. Monſeigneur le Duc d'Orléans;

6. Et Lazare-Renée Buffot, mariée à *Joſeph Dupré*, Chevalier, Seigneur de Guipy en Nivernois, ancien Major des Carabiniers, & Chevalier de Saint-Louis, dont poſtérité. Voyez DUPRÉ.

III. Gabriel Buffot, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery & du Chanſeau, épouſa, en 1692, *Louiſe Dupuy*, fille de *Charles Dupuy*, Ecuyer, Seigneur du Chanſeau, Capitaine de Cavalerie, & d'*Anne Berthelot*, dont il eut entr'autres enfans:

1. Gabriel, qui ſuit;
2. Hugues, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Autun;
3. Et Louise, mariée, en 1736, à *Charles-François Quarré*, Chevalier, Seigneur d'Aligny, ancien Capitaine d'Infanterie, fils de *Pierre Quarré*, Comte d'Aligny, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur d'Autun, & de *Pierrette Châtel*. Ils ont une fille, mariée à *Louis Damoiſeau*, Ecuyer, Seigneur de Colombier, Ingénieur en chef & Brigadier des Armées du Roi.

IV. Gabriel Buffot, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery, ancien Capitaine au Régiment de la Sarre, s'eſt marié, en 1728, à Marguerite Buffot, ſa couſine, dont il a laiſſé:

V. Georges Buffot, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Millery & de Beaulieu, lequel a été reçu aux Etats de Bourgogne en 1763, marié, en 1754, à *Marie-Françoiſe de Bony*, fille de *François de Bony*, Chevalier, Seigneur de Beaulieu en Nivernois, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Beaujolois, & Chevalier de St.-Louis, & d'*Anne du Bois-d'Aiſy-de-Marcilly*. Il a de ce mariage:

1. & 2. François-Charles & Louis, Chevaliers;

3. & 4. Anne-Gabrielle & Marie-Victoire, Demoiſelles.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre hermines de ſable; au chef d'azur, chargé d'un lion iſſant d'or, armé & lampaſſé de gueules*. Voyez ſur cette famille le *Catalogue des Gentilshommes de Bourgogne*, imprimé & gravé par Durand, à Dijon, par ordre des Etats.

Il y a eu auſſi une branche de cette famille établie au Comté de Bourgogne, dont nous ne pouvons parler faute de Mémoire.

BUGARD, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 3 Décembre 1668. La Roque, dans ſon *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Vicomté de Caudebec, furent défaillans en ladite montre Jehan Bugard, *Robert des Hayes*, les hoirs de *Martin* Marguerie, &c., par quoi tous leurs fiefs & héritages furent mis en la main du Roi, notre dit Seigneur, & commandé à Guillaume d'Eſmalleville, Vicomte de Caudebec, d'en recueillir les fruits au profit du Roi, & au regard des ſouſſignés *contraindre les Gardiens* à faire le ſervice de l'Arrière-Ban. C'eſt ce que nous ſavons de cette ancienne famille noble.

* BUGNON, dans le Gâtinois, Terre achetée il y a quelques années par M. le Marquis de *Mirabeau*, de Louise-Antoinette-Thérèse de Melun, mariée, le 29 Août 1734, à *François de Laurens*, Marquis de Bruë. La Terre de *Bugnon* avoit été rachetée en 1508 par Antoine de Melun, ſixième ayeul du Marquis de Bruë, le ſeptième du Vicomte & de l'Abbé ſon frère, & le cinquième du feu Marquis. Antoine de Melun exerça ce rachat ſur *Morlet du Muſeau*, qui avoit acheté la Seigneurie de *Bugnon*, le 26 Mars 1500, de Louis de Melun, Archidiacre de Meaux, neveu & couſin germain des deux Charles de Melun, qui eurent la tête tranchée en 1468, de la branche de *la Borde*, laquelle briſoit: *d'un lion naiſſant de gueules ſur le chef d'or*, comme le père de Madame de *Bruë*, qui eſt décédé le 15 Avril 1731, chef de cette branche.

BUIGNY, en Ponthieu, famille maintenue dans ſa nobleſſe en Janvier 1700, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 102: *d'or, à une bande de gueules, chargée de trois lions d'argent, & ac-*

compagnée de deux buis de sinople, posés 1 *en chef &* 1 *en pointe.*

BUISADAM, en Dauphiné. PHILIBERTE DE BUISADAM, Dame de la Pérouse, étoit femme, en 1380, d'*Antoine*, Seigneur de *Montonnent*, fils puîné de *Henri*, Seigneur de *Montonnent*, & de *Claudine de Chevrel*, sa seconde femme. PHILIPPE DE BUISADAM épousa, en 1448, *Marguerite Langlois*, veuve de *Girard de Colomb*, Seigneur de la Salle, & d'*Hothenin de Beyniers*. PHILIBERT DE BUISADAM, Seigneur de Lescheroux en 1480, épousa *Guillemette*, Dame de *Bouvens*, fille de *Humbert*, Seigneur de *Bouvens*, & de *Marguerite de Châteauvillain*, dont:

PHILIBERTE, Dame DE BUISADAM & de *Bouvens*, mariée 1° à *Pierre de Non;* & 2° à *N...* Seigneur de *la Charme;*

Et JEANNE DE BUISADAM, qui épousa, en 1493, *Jean de Tarlet*, Seigneur d'Egnerande, fils de *Jean de Tarlet*, Seigneur du même lieu, & de *Huguette de Bertonde*, sa première femme.

C'est ce que nous savons de cette famille qui portoit pour armes : *d'azur, à la bande d'hermines.*

* BUISSERET. I. ROBERT DE BUISSERET, Seigneur de Buisseret, le premier qui s'établit dans la province de Champagne en 1291, au retour de la Croisade, fut un des 100 hommes d'armes entretenus par les Ordonnances des Rois LOUIS le *Hutin*, PHILIPPE *le Bel* & PHILIPPE *de Valois*, comme il conste par un vieux Rôle de l'état de la Maison du Roi, cité par Dom Anselme, Moine de Dommartin. Il mourut en 1348, & avoit épousé noble *Béatrix Cochon*, décédée l'an 1330. Ils sont inhumés tous deux en l'Eglise du Bourg de Crecy en Champagne, & eurent pour fils :

II. GUY, Seigneur DE BUISSERET, qui fut tué à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356. Il avoit épousé 1° *Berthe*, fille du Seigneur de *Vandière;* & 2° *Yolande de Leniers*. Du premier lit vint :

III. HUGUES, Seigneur DE BUISSERET & du Grand-Préaux en Champagne, Chevalier, qui épousa *Eléonore de Brioncourt*, avec laquelle il donna, en 1373, la tour & fief de Jumignies à ETIENNE son fils, qui suit, alors marié. Cet acte original est en velin, scellé du sceau de ses armes en cire verte, représentant *un chevron & 3 étoiles à 5 pointes.*

IV. ETIENNE DE BUISSERET s'établit le premier en Hainaut. Il servit Guillaume de Bavière, Comte de Hainaut, en qualité de Grand-Fauconnier, & mourut en 1401. Il avoit épousé *Jeanne de Noyelle*, comme il est prouvé par l'acte cité de 1373, & par celui du jour des Rogations 1403, existant, de sa femme *Jeanne*, pendant l'absence de son fils JEAN, qui suit. Ils sont inhumés dans l'Eglise Saint-Nicolas, à Mons.

V. JEAN DE BUISSERET, Ier du nom, Sire de Jumignies, épousa *Magne Florent*, ainsi qu'il conste par un acte de 1445, & eut pour fils :

VI. COLART DE BUISSERET, Seigneur d'Eugies, homme d'armes de l'Empereur CHARLES, qui épousa *Jeanne de Guesquières*, dont:

QUENTIN, qui suit;

Et GEORGES, qui fut père de FRANÇOIS DE BUISSERET, mort Archevêque de Cambray en 1615.

VII. QUENTIN DE BUISSERET, Seigneur d'Eugies, & d'Hantes à cause de sa femme, épousa *Vaudrule Dumont*, Dame d'Hantes, comme il paroît par un aveu de 1570, & en eut:

VIII. JEAN DE BUISSERET, IIe du nom, Seigneur d'Hantes & d'Eugies. Il épousa *Jeanne Gerard*, dont vinrent :

JEAN, qui suit;

Et NICOLAS, Seigneur de Beauchamps, tige de la Branche cadette existante en Hainaut, dont nous parlerons ci-après.

IX. JEAN DE BUISSERET, IIIe du nom, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, épousa, le 20 Février 1579, *Marie d'Espiennes*, dont:

X. LOUIS DE BUISSERET, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, marié, en 1616, à *Catherine Alatruye*, de laquelle il eut:

XI. MICHEL DE BUISSERET, Seigneur d'Hantes & d'Eugies, qui épousa *Catherine Fasse*. De ce mariage vint:

XII. JEAN-FRANÇOIS DE BUISSERET, Seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Lanson, &c., né le 1er Décembre 1658, qui a obtenu, par Lettres du mois d'Avril 1745, l'érection en *Comté* de ses Terres de Thiennes, Stéenbecque & Blarenghien. Il est mort le 24 Juillet 1750, & avoit épousé, en Février 1701, *Marie-Cornélie Desbuissons*, dont:

1. JACQUES-FRANÇOIS, né le 19 Décembre 1701, Député de la Noblesse en 1745, marié, le 7 Janvier 1739, à *Marie-Claire-Charlotte-Augustine Diedeman*, dont pour fille unique :

Marie-Josèphe-Charlotte, née le 8 Octobre 1739, mariée, le 17 Décembre 1758, à Jean-Albert-Joseph de Buisseret, son cousin germain consanguin, actuellement Comte de Thiennes, Stéenbek & Blarenghien ;

2. Et Jean-Etienne-Albert, qui suit.

XIII. Jean-Etienne-Albert de Buisseret, Seigneur d'Hantes, d'Eugies & de Lanson, Page de la Grande-Ecurie en 1718, suivant ses preuves faites devant M. *d'Hozier*, Juge d'armes de France, remontantes à 1403, déposées au Cabinet des Ordres du Roi à Paris, au Parlement de Flandre à Douai, & au Tribunal de la Gouvernance, ainsi qu'elles l'avoient été à la Chambre Héraldique & Impériale de Bruxelles, en 1677 & 1696. Il a été marié, 1° en 1728, à *Marie-Françoise-Jeanne-Agnès Talbot*, morte le 21 Décembre 1729; 2° le 4 Mai 1732, à *Agathe-Nicole Darets-de-Théede*, morte le 21 Mars 1735; & 3° le 2 Octobre 1740, à *Marie-Angélique des Buissons*, sa cousine issue de germain. Du premier lit il a eu:

1. Jean-Albert-Joseph, qui suit.

Du second lit:

2. Honête-Françoise, née le 21 Avril 1734.

Et du troisième lit:

3. Marie-Angélique-Isabelle, née le 30 Août 1741;
4. Anne-Claire-Françoise, née le 18 Juillet 1743;
5. Et Marie-Sylvie-Albertine, née le 25 Septembre 1747.

XIV. Jean-Albert-Joseph de Buisseret, Comte de Thiennes, Stéenbek, Blarenghien, Seigneur d'Hantes, d'Eugies & de Lanson, né le 19 Novembre 1729, est entré Page du Roi dans sa Grande-Ecurie le 1er Avril 1745, & a épousé, le 17 Décembre 1758, Marie-Josèphe-Charlotte de Buisseret, sa cousine germaine, dont:

Louis-Henri-Joseph, né le 30 Avril 1765;

Et Charlotte-Albertine-Josèphe-Marie, née le 18 Novembre 1763.

BRANCHE CADETTE établie en Hainaut.

Cette branche, qui a pour auteur noble homme Nicolas de Buisseret, Seigneur de Beauchamps, second fils de Jean II, & de *Jeanne Gerard*, qui s'établit dans la Province de Hainaut, subsiste dans la personne de

Philippe-François-Joseph de Buisseret, Seigneur de Bosevelde & d'Helfaut, ci-devant Capitaine-Commandant de bataillon au Régiment de Ligne, au service de l'Impératrice-Reine de Hongrie, qui a épousé *Marie-Madeleine Dumont*, dont deux garçons & cinq filles. L'un des fils, nommé Philippe-Adrien-Louis de Buisseret, est entré au service de France dans le Régiment Royal-Comtois en 1773; & une des filles a été Elève & Directrice de la noble famille à Lille.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, à cinq pointes, 2 & 1.* (Généalogie dressée sur titres originaux communiqués.)

Il ne faut pas confondre cette famille avec celle de *Philippe-Philibert de Sibille* (cité dans le Roux & d'autres Nobiliaires de la Flandre), qui obtint, le 7 Décembre 1695, de Charles II, Roi de Castille, la permission de porter le nom de *Buisseret*, à cause qu'il disoit avoir la Terre & Seigneurie de Buisseret, & dont les armes sont: *un écusson de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules; au chef d'or, chargé d'un sautoir de gueules; l'écu timbré d'un heaume ouvert*, &c., comme il conste par l'extrait original duement scellé, tant de la part de Messire *Joseph-Antoine-Albert Jaerens*, Roi & Héraut d'armes de S. M. Imp. & Roy. à Bruxelles, que du Conseil-Souverain de Brabant, soussigné *J.-G. Delvaux* avec paraphe, & scellé des Armes Impériales, délivré le 7 Janvier 1774. L'Enregistrement de Messire de *Berckel*, Roi & Héraut d'armes de ce tems, contient son opposition à l'enregistrement des Lettres-Patentes obtenues par le susdit *Philippe-Philibert de Sibille*, qui avoit motivé que la famille de Buisseret, dont nous avons donné la Généalogie, portant les armes ci-dessus, étoit éteinte.

* BUISSIERE (la), en Artois, Diocèse d'Arras, Terre & Seigneurie qui est entrée dans la Maison de *Maulde*, une des plus anciennes du Hainaut, où est située la Terre de *Maulde*, qui lui a donné son nom par l'alliance de Jossine de Courteville, Dame de *la Buissière* & de Famillereux, avec *Georges de Maulde*, Seigneur de Mauroy, mort en 1597, issu au XIIe degré de *Watier*, Sire de *Maulde*, qui vivoit dans le XIIe siècle. Voy. MAULDE.

BUISSON. Ce nom eſt différemment écrit dans les Annales de Toulouſe: on y lit, ſuivant l'ancienne prononciation du Rouergue, BOUISSON, Seigneurs de Mirabel, Beauteville, Auſſonne, Montmaur, la Garde, Roſaillas, & avec ces mêmes Terres, BUISSON, DE BUISSON, DU BUISSON, façon d'écrire qui s'eſt introduite, quoique ces prépoſitions ne doivent ſe mettre que devant les noms qui viennent des Seigneuries. (Ménage, dans ſes *Obſervations ſur la langue Françoiſe.*)

Cette famille, originaire de Rouergue, eſt une des plus diſtinguées, tant par ſon ancienneté, ſes domaines, ſes alliances, ſes charges & ſes ſervices, que par les titres publics qui le juſtifient. La Faille la met au nombre des nobles & anciennes Maiſons d'*Adhémar*, de *Durfort*, d'*Eſpagne*, connues ſous les noms de *Grignan*, de *Duras*, de *Monteſpan*, & autres qui ont rempli & illuſtré le Capitoulat, que les Gentilshommes de la haute qualité de Toulouſe recherchoient encore il n'y a pas deux ſiècles. Voy. ſon Avertiſſement & ſon Catalogue de pluſieurs nobles & anciennes familles, dans ſon *Traité de la Nobleſſe des Capitouls*, p. 113, 128, 138 & 153. C'eſt pour cela qu'on qualifie de *nobilis vir Dominus* DE BUISSON (titre qui ne ſe donnoit qu'à la meilleure Nobleſſe), celui qui en 1262 & 1263 tranſigea avec le Grand-Prieur de la Selve, ſur quelques différends ſurvenus entr'eux par le voiſinage de cette Commanderie & de Durenques, belle Terre qui eſt toujours dans cette Maiſon. M. le Chevalier de *Beauteville*, Maréchal-de-Camp, frère de M. l'Evêque d'Alais, a fait retirer des mains de M. d'Hozier ces deux titres de 1262 & 1263, qui ſont en original. Ainſi l'Hiſtoire qui nous a tranſmis les noms d'une partie des Gentilshommes qui périrent à la bataille de Poitiers en 1356, & qu'elle dit tous gens de nom, a conſervé celui de GUINET DE BUISSON, enterré dans le Cloître des Frères Mineurs, tige commune à toutes les branches qui ſubſiſtent aujourd'hui. Voy. les *Annales d'Aquitaine*, par du Bouchet, p. 203. A quelque tems de là, cette même Hiſtoire parle d'un de Flotte & d'un DE BUISSON, l'un Grand-Commandeur, & l'autre Prieur, revêtus en 1395 des deux plus hautes dignités de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, comme Chevaliers pleins de zèle & inviolablement attachés à l'obſervation des Statuts, leſquels furent nommés par conſeil pour accompagner le Grand-Maître d'Heredia à Avignon, où étoit le Pape, & éclairer ſa conduite, ſous prétexte de lui procurer un cortège honorable. Et ailleurs, elle dit que CHARLES VIII, paſſant à Lyon l'année de ſon expédition d'Italie, nomma de même GUILLAUME DE BUISSON, par des Lettres-Patentes données en Avril 1494, pour aller à Toulouſe, & le joignit à d'autres Commiſſaires qui s'y étoient déjà rendus pour connoître de pluſieurs excès commis dans une guerre inteſtine, occaſionnée par la concurrence de deux prétendans à cet Archevêché, Pierre du Roſier, élu par le Chapitre, & HECTOR DE BOURBON, qui avoient chacun un puiſſant parti. Il étoit Juge de Lyon, charge à laquelle le Roi ou ſon Grand-Conſeil nommoit, & qui par ſon importance, demandoit qu'il fût étranger à la Province. Voy. *les Annales de Toulouſe*, tom. I, p. 265; & *l'Hiſtoire Conſulaire de Lyon*, p. 443 & 445.

CLÉMENT DU BUISSON, ſon petit-fils, qui pendant les guerres de Religion ſe retira de Lyon à Genève, il y a près de deux ſiècles, y forma une branche qui a rempli ſucceſſivement les premières charges & dignités de la République. Dans les regiſtres du Parlement de Toulouſe en date du 27 Janvier 1513, le Sire HUGUES DE BUISSON, Seigneur de Mirabel, eſt le premier de ceux qui furent choiſis pour l'exécution des funérailles de la Reine ANNE DE BRETAGNE, célébrées avec la plus grande magnificence.

Ce fut de N... DE BUISSON, Seigneur de Montmaur, que la Ville de Toulouſe acheta, en 1549, la Maiſon-Forte qu'il y avoit, dite *la Tour de Montmaur*, où ſont encore la Cour & les Officiers du Sénéchal, mais dont il conſerva la Terre, ſous le nom de laquelle une de ſes branches eſt connue. En effet on voit que, 12 ans après, cette ville étant dans le plus grand déſordre, remplie de gens de guerre que les Catholiques & les Proteſtants y jetoient tour-à-tour, le Parlement fit choix de quatre Gentilshommes, tous Capitaines ayant Commiſſion du Roi, pour ſe ſaiſir de l'Hôtel-de-Ville, & que DE BUISSON-*Montmaur*, qui en étoit un, fut bleſſé dans l'action. Il fut plus heureux depuis, lorſqu'en concluant dans Montmaur même avec la Tour-Gouvernet un traité de ligue offenſive & défenſive entre la Valette & Leſdiguières, contre le Duc de Mayenne, Chef de la ligue, il jeta les précieuſes ſemences de l'union qu'il y eut bientôt après

entre les Royaliſtes & les Proteſtans, qu'on nomma *les Politiques*, union que l'on ſait avoir été ſi favorable à la France. M. de Thou, qui place ce traité au 13 Août 1588, donne ailleurs une nouvelle preuve de la fidélité de cette Maiſon: car en 1589, accompagnant Schomberg, envoyé par le Roi en Allemagne pour y lever 10000 chevaux & 20000 hommes de pied, après avoir repréſenté les Ligueurs dreſſant des embuſcades pour empêcher ou retarder ce voyage, fermant toutes les avenues, & ſe vantant que ſi le Roi ne recevoit pas ce ſecours, il faudroit qu'il quittât le Royaume avant quatre mois; le même Hiſtorien dit que le Gouverneur de Rouergue (ANTOINE DE BUISSON, Baron de Bournazel) alla au-devant de Schomberg, qu'il l'attendit à Villeſranche, & que de-là en rebrouſſant chemin, ils vinrent par ſon château de Bournazel à Figeac; & pour ſe rapprocher de ce tems, dans les mémoires dreſſés par Meſſieurs les Intendans à la fin du ſiècle dernier & dans l'*Etat de la France*, par M. le Comte de Boulainvilliers, ſi difficile ſur cet article, on met la Maiſon DE BUISSON au rang de la Nobleſſe principale & diſtinguée des Généralités de Montauban & de Riom. Ses Terres ſont celles d'Airoux, Aubin, *Auſſonne*, Beauteville, Beauvoir, Belcaſtel, Berlingue, *Bournazel*, Broquiers, Durenques, la Garde, la Loubière, la Salle, le Plégat, Loubens, Mirabel, Monclair, Montmaur, Raigades, Ronſenac, Seirac, Vareilles, Villemaché & Villeman. Deux de ces Terres ont été érigées en *Marquiſat*, en conſidération de l'ancienne Nobleſſe de cette Maiſon, de ſes bonnes alliances & de ſes notables ſervices, ſavoir: *Bournazel*, ancienne Baronnie & la principale Juſtice ſeigneuriale de l'Election de Villefranche en Rouergue, par Lettres-Patentes du 1[er] Août 1624, en faveur de FRANÇOIS DE BUISSON, Gouverneur du Rouergue, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, fils d'un Chevalier de l'Ordre du Roi, &, comme lui, Gouverneur du Rouergue; & *Auſſonne*, gros Bourg dans le Diocèſe de Toulouſe, par Lettres-Patentes données en Août 1676, en faveur de JACQUES DE BUISSON, Conſeiller d'Etat, dont le père, auſſi Conſeiller d'Etat, avoit été Gouverneur de Cahors & Pays de Quercy.

Les branches de *Beauteville*, d'*Auſſonne* & de *Bournazel* ont donné pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, des Gouverneurs & Commandans pour Sa Majeſté dans les Provinces du Rouergue, du Quercy & des Cévennes, & toutes, en général, nombre d'Officiers de rang dans les armées du Roi: celles des Seigneurs d'*Airoux*, d'*Aubin*, de *Varannes* & de *Villeman* ſont éteintes.

La Maiſon de BUISSON eſt alliée à celles d'*Arpajon*, d'*Aubeterre*, de *Beaurepaire*, de *Beauvoir*, de *Bermont*, de *Bernuy*, de *Belſunce*, de *Caylus-Tubières*, de *Cardaillac*, de *Caſtelnau*, de *Clermont-Lodève*, de *Durfort*, d'*Eſtrées*, *du Faur de Saint-Jory*, de *Gontaut-Biron*, de *Lauzières-Thémines*, de *Lévis*, de *Loyſe*, de *Mancipy*, de *Maſſip-Bournazel*, de *Noailles*, de *Puget-Saint-Alban*, de *Puymiſſon*, de *Rigaud-de-Vaudreuil*, de *Turenne*, de *Loubens-Verdalle*, de *Paule*, &c., dont les deux dernières ont donné des Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

Les armes que l'on voit à l'Hôtel-de-Ville & dans les Egliſes des Auguſtins, Bénédictins & Cordeliers de Toulouſe, dont cette Maiſon eſt bienfaitrice, ſont: *d'or, à un arbre*, ou *buiſſon de ſinople*. Quelques branches, en s'alliant avec des héritières, ont chargé & écartelé de leurs alliances: d'autres branches cadettes ont pris anciennement, & portent encore aujourd'hui *trois arbres* pour briſure.

Revenons à préſent aux deux branches des Seigneurs de *Beauteville*, d'*Auſſonne* & de *Bournazel*.

JEAN DE BUISSON, mort vers 1470, laiſſa:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et JEAN, rapporté après ſon frère.

PIERRE DE BUISSON, Seigneur de Beauteville, Vareilles, Albin, le Plégat, acheta des Maiſons de *Voiſins*, & de *Barbaſan*, la Terre & Seigneurie d'Auſſonne, ſituée en Languedoc, Diocèſe & Sénéchauſſée de Toulouſe, qui étoit poſſédée en 1190 par les Seigneurs de l'*Isle-Jourdain*, & en 1286 par les Seigneurs de *Faudoas* & de *Barbaſan*, qui n'en avoient que la Seigneurie directe. La propriété en appartenoit en 1307 à *Géraud de Balena*, Chevalier, Baron de Blocignac, dont la fille unique porta cette Terre dans la Maiſon de *Voiſins*. PIERRE DE BUISSON teſta en 1510, en faveur de ſon frère, n'ayant point eu d'enfans de *Claire de la Borderie*.

JEAN DE BUISSON, devint Seigneur d'Auſſonne, & mourut le 28 Juillet 1515. Il avoit

époufé, en 1480, *Catherine de Reftes*, & laiffa:

Jean de Buisson, Seigneur de Beauteville, Auffonne, Vareilles, marié, en 1503, à *Claire de Faure-de-Puymiffon*, qui eut :

Martin de Buisson, Baron de Beauteville, Seigneur d'Auffonne, mort en 1577. Il avoit époufé *Marthe de Bernays*, dont il eut :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Jacques, auteur de la branche des Seigneurs d'*Auffonne*, rapportée ci-après.

BRANCHE
des Seigneurs de Beauteville.

Jean de Buisson, Baron de Beauteville, mort le 3 Décembre 1634, avoit époufé, le 6 Décembre 1617, *Jeanne de la Venfan-de-la-Loubière*, & laiffa entr'autres enfans :

Jean-Louis de Buisson, Baron de Beauteville, mort le 14 Décembre 1711, qui avoit époufé, le 17 Décembre 1642, *Anne de Saint-Jean-Fayac*, & laiffa :

Jean-Claude de Buisson, Baron de Beauteville, mort en Janvier 1740, après avoir époufé, le 8 Octobre 1692, *Jeanne de Sales-de-Gudane*, dont

1. Jean-Joseph, Marquis de Beauteville, Seigneur de la Garde, Moncla, la Loubière, ci-devant Officier dans le Régiment des Gardes-Françoifes ;
2. Pierre, dit *le Chevalier de Beauteville*, Brigadier des Armées du Roi le 25 Avril 1747, & Colonel en fecond du Régiment de Normandie, préfenté le 19 Décembre 1762 en qualité d'Ambaffadeur de Sa Majefté en Suiffe, Lieutenant-Général en 1762, Commandeur de Saint-Louis, & Miniftre Plénipotentiaire de Sa Majefté auprès de la République de Genève en 1766 ;
3. Jean-Pierre, Religieux-Bénédictin, qui demeura à la Baronnie d'Ancos, qui appartient à l'Ordre des Bénédictins, & dont il a la geftion, fa vie durant ;
4. Jean-Louis, né en 1708, Grand-Vicaire de l'Evêque de Mirepoix, Abbé de Valmagne en 1747, puis nommé en 1755, & facré en 1756, Evêque d'Alais ;
5. Anne, mariée, vers 1709, à *Jacques du Puy-de-Saint-Pierre*, Seigneur de Belveze près Limoux, Capitaine de Dragons dans le Languedoc. Il quitta le fervice en fe mariant, & étoit veuf fans enfans de *N. ... de Nigry*. Voyez DU PUY ;
6. Catherine, morte en 1759, veuve depuis 1733, du Baron de *Thorignan*, n'ayant laiffé qu'une fille, mariée au Baron de *Pointis*, près Saint-Girons ;
7. Et Marie-Anne, mariée à *N..... de Vendomois-de-Belfloux*, dans le Diocèfe de Mirepoix, dont trois fils & une fille. L'aîné des fils a époufé, en 1761, *N... de Signoret*, dont il a un fils & une fille. Le fecond eft Officier dans Royal-Rouffillon. Le troifième eft Grand-Vicaire de fon oncle, l'Evêque d'Alais; & la fille eft mariée depuis 1762.

BRANCHE
des Seigneurs d'Aussonne.

Jacques de Buisson, Ier du nom, Seigneur d'Auffonne, Berlingue, la Salle, fils puîné de Martin, & de *Marthe de Bernays*, fut Préfident aux Requêtes du Parlement de Touloufe en 1593, Confeiller d'Etat en 1630, & mourut en Octobre 1631, ayant époufé, en 1589, *Catherine de Benoît*, dont il eut :

Jacques de Buisson, IIe du nom, Seigneur d'Auffonne, premier Préfident de la Cour des Aides de Cahors, transférée depuis à Montauban, Confeiller d'Etat le 9 Mai 1653, Gouverneur & Commandant à Cahors & pays de Quercy le 2 Novembre 1651, qui mourut le 28 Mai 1670. Il laiffa de *Marie Tallemandier :*

Jacques de Buisson, IIIe du nom, Seigneur d'Auffonne, premier Préfident de la Cour des Aides de Montauban le 19 Juin 1656, en faveur duquel la Seigneurie d'*Auffonne* fut érigée en *Marquifat* par Lettres du mois d'Août 1676, enregiftrées au Parlement de Touloufe le 24 Novembre fuivant, & à la Chambre des Comptes de Montpellier le 13 Janvier 1677. Il mourut le 2 Janvier 1689, & avoit époufé, le 24 Novembre 1652, *Catherine de Renaldy*, dont il eut :

1. Jacques, IVe du nom, Marquis d'Auffonne, Avocat-Général au Parlement de Touloufe, mort fans poftérité le 17 Décembre 1703 ;
2. Et Mathieu-François, qui fuit.

Mathieu-François de Buisson, Seigneur de Raigades, Seyrac & Villemaché, puis Marquis d'Auffonne, un des 40 de l'Académie des Jeux Floraux & de l'Académie des Sciences de Touloufe, mort le 23 Juin 1723, avoit époufé, en 1695, *Catherine de Charles de la Reintrie*, dont il a eu :

1. Jacques, Ve du nom, Marquis d'Auffonne, ci-devant Officier dans le Régiment de la Chefnelaye, marié, le 20 Décembre 1740, à *Jeanne-Françoife-Louife Trenqualye*, dont il a, après 22 ans de mariage, un fils, né en Décembre 1762 ;
2. Jean-Claude, Capitaine au Régiment de Piémont ;

3. Charlotte-Françoise, dite *Mademoiselle d'Auffonne ;*
4. Elisabeth-Eugénie, dite *Mademoiselle de Raigades;*
5. Et Irène-Aimée, dite *Mademoiselle de Seirac.*

BRANCHE
des Seigneurs de Bournazel.

Jean de Buisson, fils de Hugues, Seigneur de Mirabel, époufa *Charlotte Maffip*, fille de *Gafpard*, & d'*Anne de Cardaillac*, qui lui porta en mariage la Seigneurie de *Bournazel*, fituée en Rouergue (Voyez ce mot.), dont:

Antoine de Buisson, Baron de Bournazel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue, qui tefta le 5 Août 1590. Il avoit époufé, en 1570, *Marguerite de Chaumeil*, héritière de Cayac, dont:

François de Buisson, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue, en faveur duquel la *Baronnie de Bournazel* fut érigée en *Marquifat* par Lettres du 1er Août 1624, enregiftrées au Parlement de Touloufe le 8 Février 1627. Il avoit époufé, le 5 Février 1592, *Fleurette de Morlhon*, dont

Jean de Buisson, Marquis de Bournazel, Gouverneur & Sénéchal de Rouergue, marié, le 8 Octobre 1623, à *Jeanne-Marie de Bauclerc*, mère de

François de Buisson, IIe du nom, Marquis de Mirabel, marié, le 3 Février 1643, à *Madeleine de la Caffaigne-du-Cayla*, dont entr'autres enfans :

1. Jacques, Marquis de Bournazel, qui n'eut qu'une fille, nommée Anne de Buisson, morte fans poftérité en 1700, peu de mois après fon mariage avec *Armand de Belfunce-de-Caftelmoron ;*
2. Et Raymond, qui fuit.

Raymond de Buisson, devenu Marquis de Bournazel après la mort de fa nièce, tefta le 6 Août 1710. Il avoit époufé, le 2 Avril 1699, *Marie-Anne de Loubens-de-Verdalle*, dont:

1. Jean-Claude, qui fuit;
2. & 3. Charles-Louis & Raymond ;
4. Et Madeleine, mariée à *François-Claude-Armand de Durfort*, Baron de Boiffières, Sénéchal d'Agénois.

Jean-Claude de Buisson, Marquis de Bournazel, Seigneur de Mirabel, Belcaftel, Broquier, Daraingue, Albin, Loubens, le Plégat, a époufé, le 12 Novembre 1726, *Marie-Camille de Buiffon-Beaucler*, décédée en 1747, dont il a un fils & une fille.

Les armes: Voyez ci-devant.

BUISSY (de), famille noble & ancienne, qui tire fon nom d'un Village, appelé vulgairement *Buiffy-Barraftres*, ou *Buiffy-les-Baraltes*, diftant de cinq à fix lieues de la ville d'Arras, Capitale du Comté d'Artois. Son ancienneté & fon établiffement dans cette Province font connus dès 1102, & prouvés, 1° par l'*Hiftoire Généalogique du Cambréfis*, par le Carpentier; 2° par celles de *Ponthieu* & d'*Abbeville*; 3° par diverfes Chartes tirées des Abbayes de St.-Aubert & d'Anchin; & 4° par nombre d'épitaphes & litres funèbres, étant au-dedans & au-dehors des différentes Eglifes d'Abbeville & d'Arras, & de celles de Villers-Brouslin, de Noulettes, du Mefnil, d'Acqueft, de Long, de Longpré-aux-Corps-Saints, de Fontaine-le-Sec, de Mons & de Bealcourt. Elle eft établie actuellement dans le Comté de Ponthieu, & a été maintenue dans *fa Nobleffe* par Arrêt du Confeil d'Etat du Roi du 24 Juin 1758, enregiftré en la Cour des Aides le 11 Août fuivant. Le plus ancien que l'on trouve du nom de Buissy eft

I. Thibaut de Buissy, Ier du nom, dont la poftérité eft prouvée par les différens titres. Il fe qualifioit dès 1102 de *Chevalier, Seigneur de* Buissy-*Barraftres*. Il laiffa entr'autres enfans :

II. Hugues de Buissy, Chevalier, Seigneur de Buiffy-Barraftres, qui eft qualifié fils de Thibaut Ier dans une Charte de 1178, par laquelle il donne à l'Abbaye de St.-Aubert, du confentement de fa femme, & de fes trois fils, ci-après nommés, deux héritages fitués au village de Barraftres. Ses enfans furent:

1. Thibaut, qui fuit;
2. & 3. Wulfran & Wion.

III. Thibaut de Buissy, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Buiffy-Barraftres, eft dénommé dans une Charte de ladite Abbaye de St.-Aubert de 1262 (Voy. *Hift. généal. des Pays-Bas*, ou *Hift. de Cambray & du Cambréfis*, par Jean le Carpentier, pag. 335); & dans une autre Charte de 1289, contenant donation par lui à l'Abbaye de Ranchin, il eft dit qu'il avoit époufé la fille du Seigneur de *Mancicourt* en Oftrevan, dont il eut:

1. Thibaut, qui fuit;
2. & 3. Jean & Robert;

4. 5. 6. & 7. Marie, Melsande, Clodevunde & Riétrude.

IV. Thibaut de Buissy, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, eſt dit dans ladite Charte de 1289, avoir épouſé *Jeanne de Prémont*, fille d'*Adam*, Pair du Cambréſis, dont il eut:

1. Waltier, qui ſuit;
2. Et Cornu, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, qui eſt qualifié fils de Thibaut III, & de *Jeanne de Prémont*, dans une Charte de l'Abbaye de St.-Aubert de 1315, où il eſt mentionné qu'il a deux fils:
   Roger & Gilles de Buissy, connus par diverſes Chartes de la même Abbaye des années 1367, 1370 & 1378.

V. Waltier de Buissy, Chevalier, Seigneur de Buiſſy-Barraſtres, eſt dénommé en diverſes Chartes de ladite Abbaye de St.-Aubert, & laiſſa entr'autres enfans:

VI. Jean de Buissy, Ier du nom, qui eſt qualifié *Ecuyer*, *Seigneur de Villers-Brouſlin*, *de Villerotte & de Noulettes*, dans les mêmes Chartes de ladite Abbaye de St.-Aubert des années 1367, 1370, & 1378, & vivoit encore en 1380. Il eut de *Sainte de Gribouval*:

VII. Jean de Buissy, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin, Villerotte, Noulettes, &c., qui épouſa, par contrat du 7 Mai 1414, *Catherine de Mailly*, fille de noble & puiſſant Seigneur, Monſeigneur de *Mailly-d'Hauteville*, & d'*Iſabelle d'Auxy*. De ce mariage vinrent:

1. Jean, IIIe du nom, ſurnommé *le Ramage* ou *le Sauvage*, qui eſt dénommé parmi les vaſſaux de l'Abbaye de St.-Aubert en 1435; dans une Charte de la même Abbaye de l'an 1446, il eſt qualifié *Ecuyer & Receveur-Général* de Mgr. *Jean de Bourgogne*, Evêque de Cambray;
2. Pierre, Ecuyer, qui s'allia avec *Marguerite de Bertries*. Il eſt dénommé avec ſa femme, au livre des Fiefs du palais Archiépiſcopal de Cambray en 1460;
3. Robert, Ecuyer, qui eſt repris au livre des Fiefs de l'Abbaye de St.-Aubert de 1477, avec ſa première femme. Il mourut en 1512, ſuivant ſon épitaphe, que l'on voit encore aujourd'hui en l'Egliſe de St.-Nicolas de Cambray, où il eſt qualifié d'*Ecuyer*. Il épouſa 1° *Alix*; & 2°, ſuivant le livre des Fiefs du palais Archiépiſcopal de Cambray, *Marguerite de Beaulincourt*, dite *le Hardy*;
4. Pasques, qualifié d'*Ecuyer*, & dénommé avec Robert, ſon frère, dans le livre des Fiefs du palais Archiépiſcopal de Cambray;
5. Guillaume, Ecuyer, qui ſuccéda au Sieur d'Abancourt dans la Charge de Prévôt de Cambray;
6. Antoine, qui ſuit;
7. Collard, Ecuyer, mort jeune;
8. Et Colle, mariée à *Jean de Villers*, Ecuyer, Seigneur de Senlis.

VIII. Antoine de Buissy, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin, Noulettes, Villerotte, &c., épouſa, par contrat du 5 Juin 1439, *Catherine de Lieſtre*, fille de *N...*, *de Lieſtre*, Chevalier, Seigneur d'Eſtrées, & de *Blanche de Formenſent*; & 2° par contrat du 7 Août 1459, *Marie de Honvaut*. Il eut du premier lit:

1. Marguerite, mariée à *François des Prez*, Chevalier, Seigneur de la Loze & de Châtres.

Et du ſecond lit:

2. Jean, qui ſuit.

IX. Jean de Buissy, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin & de Noulettes, épouſa, par contrat paſſé devant les Echevins de la ville de Béthune le 18 Mai 1479, *Jeanne de la Rivière*, Dame de Grand-Moulin, fille d'*Edmond de la Rivière*, Chevalier, & de *Marguerite de Bailleul*. De ce mariage vinrent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Philippe, auteur de la branche des Seigneurs de *Noulettes*, rapportée ci-après;
3. François, Ecuyer, mort en bas âge;
4. Pierre ou Pierchon, auteur de la branche des Seigneurs du *Meſnil*, établie en Picardie, qui viendra en ſon rang;
5. Marie, mariée, par contrat du 15 Janvier 1515, à *Jacques de Wignacourt*, Ecuyer, Seigneur de Bugnette, dont poſtérité;
6. Et Jeanne, morte ſans alliance.

Jean, IVe du nom, eut encore un bâtard nommé

Robinet de Buiſſy.

BRANCHE des Seigneurs de Villers-Brouslin, *&c.*

X. Jacques de Buissy, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin & de Noulettes, épouſa, par contrat paſſé à Beauqueſnes le 8 Avril 1518, *Françoiſe d'Eſtrées*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'*Eſtrées*, & de *Jeanne de la Cauchie*, dont il eut:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Jacques, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ormeaux, mort ſans alliance;

3. Autre Antoine, Religieux à l'Abbaye de St.-Pierre de Corbie;
4. Et Jeanne, morte ſans alliance.

XI. Antoine de Buissy, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin, épouſa, par contrat paſſé à Arras le 18 Juin 1548, *Jeanne de Dincourt*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Hurionville, & de *Jacqueline de Framecourt*, dont il eut:

1. Jean, Ve du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin, mort ſans poſtérité;
2. & 3. N.... & N..., Ecuyers, morts jeunes.

BRANCHE des Seigneurs de Noulettes, *&c.*

X. Philippe de Buissy, Ecuyer, Seigneur de Noulettes, ſecond fils de Jean, IVe du nom, & de *Jeanne de la Rivière*, devint par la mort de Jean de Buissy, Ve du nom, ſon petit-neveu, Seigneur de Villers-Brouslin. Il épouſa, en 1516, *Catherine de Poix*, ſeconde fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Lignereul, Mazieres, &c., & de *Marguerite d'Humières*, dont il eut:

XI. François de Buissy, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Noulettes & de Villers-Brouslin, qui épouſa 1° *Catherine de Boufflers*, morte ſans poſtérité; & 2° *Claire Aſſet*, Dame d'Agny, Cracourt, Naves, Chiracourt, &c., fille & unique héritière de *Pierre Aſſet*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, & d'*Anne de la Motte*, dite *Bruyelle*. Ils eurent:

1. François, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers-Brouslin & de Noulettes, Capitaine d'Infanterie, mort ſans alliance;
2. Marie, Dame de Noulettes, Naves, Hamry, Chiracourt, &c., morte ſans enfans le 16 Janvier 1582, qui épouſa, le 1er Octobre 1575, *Jacques de Brias*, Chevalier, Seigneur de Brias, &c., Gouverneur & Capitaine de Marienbourg;
3. Et Isabelle, Dame de Noulettes, Naves, Hamry, Chiracourt, Villers-Brouslin, Agny, Ingolſelles & Villerotte, qui épouſa, le 26 Septembre 1582, *Charles de Bonnières-Guines*, des Comtes de Souaſtres, Chevalier, Seigneur & Comte de Souaſtres, du Meſnil-Yvrench, la Croix-Nieurlet, Courtiſaupere, &c., Gouverneur & Grand-Bailli des Ville & Bailliage de Saint-Omer & pays de Langres. Elle en eut pluſieurs enfans qui ont laiſſé poſtérité, du nombre deſquels étoit *Marie-Françoiſe de Bonnières*, décédée ſans alliance le 30 Août 1658, dont l'épitaphe ſe voit encore aujourd'hui en l'Egliſe de la Madeleine à Arras, où eſt la Chapelle des Seigneurs de Bonnières.

BRANCHE des Seigneurs du Mesnil, *&c.*

X. Pierre, ou Pierchon de Buissy, Ier du nom, Ecuyer, homme d'armes des ordonnandu Roi, quatrième fils de Jean, IVe du nom, & de *Jeanne de la Rivière*, épouſa, par contrat du 18 Septembre 1509, *Agnette de Caulin*, fille de *Jean*, Chevalier, dont il eut:

1. Philippe, qui ſuit;
2. Et Yves, Ecuyer, Seigneur de Noulettes, qui étoit, ſuivant une tranſaction en forme de partage, du 13 Avril 1546, tuteur de ſes neveux, dont nous parlerons ci-après.

XI. Philippe de Buissy, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, épouſa, par contrat paſſé devant les Auditeurs du Roi au Comté de Ponthieu, le 27 Avril 1529, *Antoinette de Gueldes*, fille & unique héritière de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de *Gueldes*. Il en eut pluſieurs enfans, dont il paroît qu'il fut nommé tuteur, conjointement avec Yves de Buissy, ſon frère, ſuivant une tranſaction en forme de partage du 13 Avril 1546, portant diviſion entre ſes enfans, des biens délaiſſés par leur mère:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Balthasar, Ecuyer;
3. Grégoire, Ecuyer;
4. Philippe, IIe du nom, Ecuyer;
5. Vincent, Ecuyer;
6. Et Jeanne, Damoiſelle: tous les cinq morts ſans alliance, & tous les ſix dénommés dans ledit partage du 13 Avril 1546.

XII. Jacques de Buissy, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil, épouſa par contrat, *Marie Maneſſier*, iſſue des Seigneurs de *Préville*, dont il eut:

XIII. Claude de Buissy, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil & du Meſnil-Yvrench, qui épouſa, par contrat du 25 Juillet 1597, *Jeanne Belle*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Barbe de Remieu*, dont il eut:

XIV Jacques de Buissy, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Yvrench, qui épouſa, par contrat du 27 Septembre 1622, *Catherine Gallet-Sombrin*, fille de *Joſſe*, Chevalier, Seigneur de Sombrin, & d'*Iſabeau de Calonne*, Dame d'Aveſnes, dont il eut:

XV. Claude de Buissy, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Meſnil-Yvrench, &c.,

qui épousa, en 1656, *Marie-Marguerite de l'Herminier*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Thiboutot, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, & de *N... le Roy-Jumelles*, issue des Marquis de *Jumelles*. De ce mariage vinrent:

1. Nicolas, Chevalier, mort sans postérité;
2. Pierre, qui suit;
3. Honoré, auteur de la branche des Seigneurs de *Long*, rapportée ci-après;
4. Et Claude-Joseph, auteur de la branche des Seigneurs de *Montmaisnil*, qui viendra en son rang.

XVI. Pierre de Buissy, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Mesnil-Yvrench, & autres lieux, épousa, par contrat du 8 Juillet 1688, *Marie-Marguerite le Blond*, Dame d'Acquest, de Mons, de Bealcourt, &c., fille de *François*, Ecuyer, Seigneur desdit lieux, & de *Marie-Jacqueline Tillette*. De ce mariage sont nés:

1. Pierre-Paul, Prêtre, Religieux de Clugny, Prieur de St.-Pierre d'Abbeville, de St.-Gelais & de St.-Brisson, & Vicaire-Général de l'Abbaye de Cluny;
2. François-Jacques, mort jeune;
3. Honoré-Jean, mort sans postérité;
4. François-Pascal, mort en bas âge;
5. François-Joseph, qui suit;
6. Marie-Marguerite-Agnès, Religieuse de la Visitation;
7. Anne-Françoise-Elisabeth, Religieuse Carmélite;
8. Et Marie-Thérèse de Buissy, Religieuse de l'Ordre de Saint-François.

XVII. François-Joseph de Buissy, Chevalier, Vicomte du Mesnil, Pair d'Yvrench, Seigneur d'Acquest, Mons, Bealcourt, & autres lieux, épousa, par contrat du 27 Avril 1727, *Marie-Marguerite le Bel-d'Huchenneville*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'*Huchenneville*, & de *Marie-Catherine Foucques*. De ce mariage sont issus:

1. Pierre-Jacques-Joseph, né en 1730, mort en bas âge;
2. Paul-François, né en 1731, Chevalier, Vicomte du Mesnil, Mousquetaire de la première Compagnie de la Garde ordinaire du Roi depuis 1753. Il a quitté le service en 1764, & a épousé, en 1764, sa cousine issue de germaine, Marie-Charlotte-Geneviève de Buissy, seconde fille d'Honoré-Charles, Seigneur de Long, & de *Thérèse-Geneviève Ravot*, sa seconde femme;
3. & 4. Claude, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Lorraine, & Honoré, Prêtre, dit l'*Abbé de Buissy*, nés tous deux jumeaux en 1732;
5. Marie-Marguerite-Marthe, née en 1728, mariée, en 1752, à *Marc-Antoine de Carpentin*, Chevalier, Seigneur de Gappesnes, Neuville & autres lieux;
6. Et Thérèse-Françoise, née en 1736, morte jeune.

BRANCHE
des Seigneurs de Long.

XVI. Honoré de Buissy, Chevalier, Seigneur & Châtelain de Long, Seigneur, Fondateur & Patron de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Longpré-aux-Corps-Saints, troisième fils de Claude, IIe du nom, & de *Marie-Marguerite de l'Herminier*, a épousé, en 1692, *Marie-Marguerite de Fuzelier*, fille de *N... de Fuzelier*, Chevalier, & de *Marguerite Godard*. De ce mariage sont nés:

1. Honoré-Charles, qui suit;
2. Jacques, Prêtre, Chanoine de l'Eglise Cathédrale, & Grand-Vicaire de l'Evêché d'Arras;
3. N... de Buissy, Chevalier, Seigneur du Cattelet, & Mousquetaire de la Garde ordinaire du Roi;

Et quatre filles, mortes toutes sans alliance.

XVII. Honoré-Charles de Buissy, Ier du nom, Chevalier, Seigneur & Châtelain de Long, Seigneur, Fondateur & Patron de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Longpré-aux-Corps-Saints, Seigneur du Cattelet, Hurtevan, Boufflers, Hauconnay, Ligecourt, &c., a épousé, 1° par contrat du 3 Juillet 1720, *Marie-Madeleine d'Hollande*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Friaucourt, Béthancourt, Rivière, &c., morte sans postérité; & 2° par contrat du 20 Février 1733, *Thérèse-Geneviève Ravot-d'Ombreval*, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur d'Ombreval, de la Guérinière, d'abord Avocat-Général de la Cour des Aides de Paris, puis Maître des Requêtes, ensuite Lieutenant-Général de Police de la ville de Paris, & enfin Intendant de Justice de la Province de Touraine, & de *Thérèse-Gabrielle Breau*. De ce mariage sont issus:

1. Honoré-Charles, IIe du nom, Chevalier, mort en bas âge;
2. Charles-François-Gabriel, Chevalier, mort jeune;

3. Jacques-Honoré, Chevalier, mort jeune;
4. Pierre, Chevalier, né en 1737, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises en 1758;
5. Marie-Thérèse-Adélaïde, dite *Mademoiselle de Long*, mariée à *N... de Fontaine*, Mousquetaire du Roi de la seconde Compagnie;
6. Marie-Charlotte-Geneviève, dite *Mademoiselle de Longpré*, mariée, en 1764, à son cousin issu de germain, Paul-François de Buissy, Chevalier, Vicomte du Mesnil, Mousquetaire du Roi de la première Compagnie;
7. Et N...., dite *Mademoiselle de Buissy*.

BRANCHE
des Seigneurs de Moro-Mesnil.

XVI. Claude-Joseph de Buissy, Chevalier, Seigneur de Moro-Mesnil, de Fontaine-le-Sec, de Ponthoile, &c., quatrième fils de Claude, IIe du nom, & de *Marie-Marguerite de l'Herminier*, épousa, par contrat passé le 10 Janvier 1701, *Françoise de la Caille*, dont il eut:

1. Pierre-Joseph, qui suit;
2. Et N.... de Buissy, dite *Mademoiselle de Ponthoile*. morte, sans alliance.

XVII. Pierre-Joseph de Buissy, Chevalier, Seigneur de Moro-Mesnil, de Fontaine-le-Sec, du Quesnel, de Bricourt, & autres lieux, a épousé, par contrat du 21 Février 1729, *Marie-Elisabeth de Fuzelier*. De ce mariage sont issus:

1. Jacques-Joseph-François-Vulfrand, né en 1735, Chevalier, Seigneur de Fontaine-le-Sec;
2. Claude-Antoine, né en 1738, Chevalier, Seigneur de Moro-Mesnil;
3. Pierre-Joseph, né en 1742, Chevalier, Seigneur du Quesnel;
4. Charles-Nicolas-Jacques, né en 1743, dit *le Chevalier de Buissy;*
5. & 6. Françoise-Félicité, dite *Mademoiselle de Fontaine*, & Marie-Thérèse, dite *Mademoiselle de Bricourt*, nées toutes deux jumelles en 1729;
7. Et Marie-Anne, dite *Mademoiselle du Quesnel*, née en 1736.

Les armes: *d'argent, à une fasce de gueules, chargée de trois boucles d'or*. Supports: *deux levrauts d'argent, avec un collier de gueules, bouclé d'or*. Cimier: *un dogue aîlé, issant du casque*, avec *la couronne de Marquis*. Devise: Attente nuit, Buissy. (Mémoire envoyé.)

* BULGNÉVILLE, dans le Duché de Bar, Diocèse de Toul, Terre, Seigneurie & Prévôté, composée du Bourg de Bulgnéville, & de neuf Villages, Terres ou Seigneuries, qui fut érigée en *Comté* par Lettres de Léopold, Duc de Lorraine, du 16 Février 1708, puis en *Marquisat* par autres du 8 Juin de la même année, registrées à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, en faveur de François des Salles, IIe du nom, Comte de Rorthé, Lieutenant, commandant l'une des Compagnies des Chevaux-Légers de la Garde de S. A. R. & Bailli de Pont-à-Mousson. Voyez SALLES (des).

BULKELEY, ancienne & illustre Maison au pays de Galles, qui doit son origine à un Fief du même nom, situé dans le Comté Palatin de Chester.

Au mois d'Octobre 1318, le Roi Edouard II accorda des Lettres de pardon à divers Seigneurs qui s'étoient révoltés contre lui, avec Thomas, Comte de *Lancastre*, Prince du sang Royal, & son cousin germain. De ce nombre étoit un Robert Bulkeley, Chevalier.

Guillaume de Bulkeley, Chevalier, accompagna en Espagne, en Mars 1348, sous le Roi Richard II, Jean d'Angleterre, Duc de Lancastre, oncle de ce Monarque, & père du Roi Henri IV, qui prenoit le titre de Roi de Castille & de Léon, comme mari d'une fille aînée du Roi Pierre-*le-Cruel*. Il fut fait chef de Justice du Comté de Chester, sous le règne du Roi Henri IV.

Dans le même tems un autre Guillaume de Bulkeley fut Gouverneur de Beaumaris, dans l'isle d'Anglesey, qui fait partie du pays de Galles.

Richard de Bulkeley, son petit-fils, ayant épousé une fille de *Guillaume Griffith de Penrhyn*, au Comté de Caernarvon, Seigneur issu des anciens Princes souverains de Galles, en laissa pour fils:

Richard, qui suit;
Et Lancelot de Bulkeley, qui mourut Archevêque de Dublin sous le règne de Jacques Ier.

Richard de Bulkeley, IIe du nom, fut un guerrier très-renommé du tems de la Reine Elisabeth. Il eut pour petit-fils:

Thomas de Bulkeley, qui fut créé *Lord, Vicomte de Cashel*, au Comté de Tipperary

en Irlande, & *Pair de ce Royaume*, par Lettres-Patentes du Roi CHARLES Ier en date du 10 Novembre 1644, selon l'ancien style, portant *mutation du nom de Cashel* en celui DE BULKELEY, ou du moins, jonction des deux noms à sa mort. Il laissa deux fils:

L'aîné, qui a perpétué la ligne des Vicomtes, DE BULKELEY, Pairs d'Irlande;
Et HENRI, qui suit.

HENRI DE BULKELEY fut Grand-Maître-d'Hôtel des Rois CHARLES II, & JACQUES II, qu'il suivit en France en 1688, & a épousé *Sophie Stuart*, morte à Saint-Germain-en-Laye le 6 Septembre 1730, ayant été une des Dames d'honneur de la Reine MARIE D'EST, femme de JACQUES II, Roi d'Angleterre. Elle étoit fille cadette de *Walter Stuart*, troisième fils du Lord, Baron de Blantyre, Pair d'Ecosse, dont:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLOTTE DE BULKELEY, Vicomtesse *de Clare*, Dame d'honneur de la Reine MARIE D'EST, morte le 30 Octobre 1753, à Paris, dans l'enclos des Petites-Maisons, où elle demeuroit. Elle avoit épousé, 1° le 9 Janvier 1697, *Charles O-Brien*, Vicomte de Clare; & 2° *Daniel Mahoni*, Lieutenant-Général des Armées d'Espagne. Elle avoit conservé le titre de *Vicomtesse de Clare*, & eut de son premier mari, pour fils, le Maréchal de Thomond;
3. ANNE DE BULKELEY, morte le 12 Juin 1751, qui avoit épousé, le 18 Avril 1700, *Jacques Fitz-James*, Maréchal Duc de Berwick, mort le 12 Juin 1734;
4. HENRIETTE DE BULKELEY, qui a été Dame d'honneur de la Reine MARIE D'EST. Elle est fille & retirée au Monastère des Religieuses de la Croix du faubourg Saint-Antoine à Paris avec sa sœur;
5. Et LAURE DE BULKELEY, qui n'a pas été mariée.

FRANÇOIS, Comte de BULKELEY, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur de Saint-Jean-Pied-de-Port, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Irlandoise de son nom, mourut le 14 Janvier 1756. Il avoit épousé *Marie-Anne Mahoni*, morte au mois de Février 1751, fille de *Daniel*, Comte titulaire de Castille, Lieutenant-Général des Armées d'Espagne & Vice-Roi de Sicile. Ils eurent:

HENRI, Comte de BULKELEY, Colonel d'un Régiment Irlandois de son nom, né le 23 Octobre 1739.

Les armes: *d'argent, à la fasce de sable, chargée d'une mître d'or, & accompagnée de trois tourteaux d'azur, deux en chef & un en pointe.*

* BULLI ou BULLY, Terre & Seigneurie en Bray, apportée en dot par JEANNE LE FILLEUL, à *Pierre l'Etendart*, mort en 1460. Elle a passé dans la Maison de *Roncherolles*, par THÉRÈSE-SUSANNE DE L'ETENDART, veuve de *Charles*, Marquis de *Roncherolles*, devenue héritière en 1740 de JEAN-LOUIS DE L'ETENDART, Marquis de Bulli, son frère, mort sans postérité. ANNE-MARGUERITE-THÉRÈSE DE RONCHEROLLES, Marquise de Bulli, l'a portée, le 28 Juin 1744, à *René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou*, Chancelier & Garde-des-Sceaux de France en Septembre 1768. Voyez ETENDART & MAUPEOU.

BULLION (DE), famille noble originaire de Mâcon. I. CLAUDE DE BULLION, Ier du nom, Seigneur du Layer & de Senecé, Secrétaire du Roi, épousa *Claudine Vincent*, dont il eut entr'autres enfans:

1. JEAN, qui suit;
2. Et CLAUDE, IIe du nom, Seigneur du Layer & d'Argny, qui épousa *Marguerite de la Porte*, dont, entr'autres enfans, PIERRE DE BULLION, Seigneur du Layer & de Reclainville, Conseiller au Parlement, lequel épousa *Marie Hatte*, fille d'*Euverte*, Seigneur de Nuisement, & de *Marie de Marreau*, dont, entr'autres enfans, LOUISE DE BULLION, mariée, en 1640, à *Jean-Eléonor de Rochechouart*, Marquis de Montpipeau.

II. JEAN DE BULLION, Ier du nom, Seigneur d'Argny, &c., Conseiller au Parlement, fut pourvu de la Charge de Maître des Requêtes en 1572, qu'il exerça jusqu'en 1588. Il épousa *Charlotte de Lamoignon*, fille de *Charles*, Seigneur de Basville, Maître des Requêtes, & de *Charlotte de Besançon*. Ses enfans furent:

1. CLAUDE, qui suit;
2. JEAN, IIe du nom, Conseiller au Parlement de Dijon, puis à celui de Metz, & Président en la Cour des Aides de Dauphiné, établie à Vienne;
3. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de *Fontenai* & de *Courci*, rapportée ci-après;
4. CHARLOTTE, mariée à *N*..... Seigneur de *Brosses*, Bailli du pays de Gex;
5. Et FRANÇOISE, alliée 1° à *Jean Anjorran*, Seigneur de Claye, Conseiller au Parlement; & 2° à *Pierre Hatte*, Seigneur de Saint-Mars, aussi Conseiller au Parlement.

III. Claude de Bullion, IIIe du nom, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c., fut souvent employé par les Rois Henri *le Grand* & Louis *le Juste*, en diverses négociations, Ambassades, Traités & autres affaires importantes. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1599, Maître des Requêtes en 1605, puis Conseiller d'Etat ordinaire. Le Roi Louis XIII lui donna en 1632 la Charge de Surintendant de ses Finances, & peu après l'honora de celle de Garde-des-Sceaux de ses Ordres. Ce Prince, voulant le récompenser encore des services qu'il avoit rendus à l'Etat pendant plus de 30 années, créa en sa faveur un Office de Président à Mortier au Parlement de Paris, où il fut reçu au mois de Février 1636, & mourut le 22 Décembre 1640 en réputation d'avoir été l'un des plus habiles Ministres de son siècle. Il avoit épousé, par contrat du 22 Janvier 1612, *Angélique Faure*, fille de *Guichard Faure*, Secrétaire du Roi, & de *Madeleine Brulart*. De ce mariage vinrent:

1. Noel, qui suit;
2. François, auteur de la branche des Marquis de *Montlouet*, rapportée ci-après ;
3. Pierre, Abbé de St. Faron de Meaux, mort le 30 Novembre 1659;
4. Claude, IVe du nom, tige de la branche des Marquis d'*Atilly* & de *Longchesne*, qui viendra en son rang;
5. Et Marie, morte sans postérité le 11 Mai 1649, alliée à *Pomponne de Bellièvre*, premier Président du Parlement.

BRANCHE

des Marquis de Bonnelles, &c.

IV. Noel de Bullion, Seigneur de Bonnelles, en faveur duquel la Seigneurie de *Gallardon* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois de Février 1655, enregistrées au Parlement le mois de Juin suivant, fut Président au Parlement en survivance de son père, & en donna sa démission pour être reçu Conseiller d'Honneur: il fut pourvu de la Charge de Greffier des Ordres du Roi en Juin 1643, dont il se démit en 1656, & mourut le 3 Août 1670. Il avoit épousé, par contrat du 24 Février 1639, *Charlotte de Prie*, morte le 14 Novembre 1700, âgée de 78 ans, fille de *Louis*, Marquis de Toucy, &c., & de *Françoise de Saint-Gelais*, dont :

1. Armand-Claude, Seigneur d'Esclimont, Marquis de Gallardon, premier Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi, mort sans alliance le 27 Novembre 1671, âgé de 27 ans;
2. Alphonse-Noel, Marquis de Fervaques, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, Gouverneur du Maine, Perche & Comté de Laval, mort sans alliance le 30 Mai 1690, âgé de 53 ans;
3. Charles-Denis, qui suit;
4. Et N... de Bullion, morte jeune.

V. Charles-Denis de Bullion, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, Esclimont, Prévôt de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, Gouverneur de la Province du Maine, Perche & Comté de Laval, mourut le 20 Mai 1721. Il avoit épousé, le 21 Décembre 1677, *Marie-Anne Rouillé*, morte le 29 Septembre 1714, âgée de 55 ans, fille de *Jean Rouillé*, Comte de Meslay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie de Comans-d'Astric*. Il eut pour enfans :

1. Jean-Claude, Marquis de Bonnelles, Lieutenant de Roi au Pays Chartrain, Brigadier de Cavalerie & Mestre-de-Camp du Régiment Royal de Roussillon, mort, sans alliance, des blessures qu'il avoit reçues à la journée de Turin le 7 Septembre 1706;
2. Anne-Jacques, qui suit;
3. Charles-Jean-Baptiste, Seigneur de Marly, mort le 14 Décembre 1699, âgé d'environ 17 ans;
4. Auguste-Léon, Marquis de Bonnelles, reçu Chevalier de Malte en 1697, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons;
5. Gabriel-Jérôme, Comte d'Esclimont, Mestre-de-Camp du Régiment de Provence, & Prévôt de Paris, mort le 31 Décembre 1752, âgé de 57 ans;
6. Anne-Marie-Marguerite, née en 1684, morte le 3 Août 1760, mariée, le 13 Mars 1706, à *Jean-Charles de Crussol*, Duc d'Uzès, Pair de France;
7. Elisabeth-Anne-Antoinette, mariée, le 2 Décembre 1707, à *Frédéric-Guillaume de la Trémoïlle*, Prince de Talmont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Sarrelouis;
8. & 9. Anne-Thérèse & Marie-Thérèse de Bullion, Religieuses aux Filles Sainte-Marie de Chaillot.

VI. Anne-Jacques de Bullion, Marquis de Fervaques, appelé *le Marquis de Bonnelles*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Provinces du Maine, Perche & Comté de Laval, Lieutenant de Roi au Pays Chartrain, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi en 1724, a

épousé, le 27 Mars 1708, *Marie-Madeleine-Hortense Gigault-de-Bellefonds*, fille de *Louis-Christophe*, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, Gouverneur du Château de Vincennes, & premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, & de *Marie-Olympe-Emmanuelle de la Porte-Mazarini*, dont :

1. Marie-Etiennette, morte le 9 Octobre 1749, qui avoit épousé, le 22 Octobre 1734, *Charles-Anne-Sigismond de Montmorency-Luxembourg*, Duc d'Olonne, mort le 21 Juillet 1777 ;
2. Jacqueline-Hortense, mariée, le 28 Décembre 1740, à *Guy-André-Pierre de Montmorency*, Duc de Laval ;
3. Et Auguste-Eléonore-Olympe-Nicole de Bullion, née le 6 Décembre 1721, morte le 27 Janvier 1751, qui avoit épousé, le 8 Avril 1745, *Paul-Louis*, Duc de *Beauvilliers*, mort le 9 Novembre 1757.

SECONDE BRANCHE.

IV. François de Bullion, second fils de Claude, IIIe du nom, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c., Surintendant des Finances, Président au Parlement, & d'*Angélique Faure*, fut Marquis de Montlouet, Baron de Maule, &c., premier Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi, & se tua par accident en Juillet 1671. Il avoit épousé *Louise-Henriette Rouault*, Dame de Thiembrune, morte en Avril 1687, fille d'*Aloph*, & de *Marguerite de Theon*, sa seconde femme. De ce mariage naquirent :

1. Louis, Comte de Thiembrune, mort en 1688 sans alliance ;
2. Léon, mort aussi sans alliance en 1690 ;
3. Remy, qui suit ;
4. Henri-Charles, Marquis de Saint-Amant, qui épousa, le 28 Novembre 1694, *Eulalie de Vauvré*, dont des enfans ;
5. Claude, Comte de Montlouet, Seigneur de Preures, mort laissant postérité de *Françoise le Bel* ;
6. & 7. Henri & François, morts ;
8. Claude, morte sans avoir été mariée ;
9. Marie-Angélique, mariée, le 23 Juillet 1674, à *Joseph-Emmanuel-Joachim Rouault*, Marquis de Saint-Valery, son cousin ;
10. Marguerite-Angélique, Abbesse de St.-Corentin ;
11. Louise-Henriette, Religieuse à Chaillot ;
12. Et Henriette-Françoise de Bullion, dite *Mademoiselle de Montlouet*, sans alliance.

V. Remy de Bullion, Marquis de Montlouet, épousa, le 27 Septembre 1697, *Françoise Bailli*, morte le 13 Octobre 1717, dont des enfans.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. Claude de Bullion, IVe du nom, quatrième fils de Claude, IIIe du nom, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c., & d'*Angélique Faure*, fut Marquis d'Atilly, Panfou, Seigneur de Longchesne, Villiers, &c., & mourut le 14 Janvier 1677. Il avoit épousé *Perrette Meusnier*, morte le 13 Décembre 1706, âgée de 80 ans, & en eut :

1. Claude-Louis, qui suit ;
2. François, Marquis de Longchesne, qui épousa *Catherine-Henriette de Senneterre*, fille de *Henri*, Duc de la Ferté, Pair & Maréchal de France, & de *Madeleine d'Angennes*, dont :
   - N..... de Bullion, Marquis de Longchesne, Capitaine au Régiment de Piémont, tué à Paris dans une rencontre la nuit du 3 au 4 Décembre 1711 ;
   - Et Henri de Bullion, mort sur mer.
3. Joseph, Marquis de Mezelan, Seigneur de Villiers, de Launay & du Petit-Mont ;
4. Et Angélique de Bullion, morte sans enfans le 16 Mai 1716, mariée à *Christophe de la Tour-Saint-Vidal*, Marquis de Choisinet.

V. Claude-Louis de Bullion, Ier du nom, Marquis d'Atilly, Seigneur de Launay, Igé, &c., mort le 18 Juin 1693, épousa, le 18 Avril 1680, *Marie-Catherine de Beauvau*, remariée à *Pierre de Barville*, Seigneur de Nocey, Lieutenant de Roi au Fort de Barraux, & fille de *Jacques*, Marquis du Rivau, & de *Diane-Marie du Campet-de-Saujon*. De son premier mariage vinrent :

1. Claude-Louis, qui suit ;
2. Catherine-Marie-Anne, mariée, le 11 Décembre 1704, à *Pierre Rouxelin*, Seigneur de Montcourt, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Touraine ;
3. Et Eléonore-Madeleine, mariée, le 2 Mai 1711, à *Charles-Henri le Sesne de Menilles*, Seigneur de Bourneuf, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, François.

VI. Claude-Louis de Bullion, IIe du nom, Marquis d'Atilly, âgé de 13 ans en 1705, a eu de *Madeleine de Rosnyvinen*.

VII. Claude-Louis-François de Bullion, dit le *Comte d'Atilly*, né en Octobre 1723, Lieutenant aux Gardes-Françoises.

QUATRIÈME BRANCHE.

III. Henri de Bullion, Ier du nom, troi-

sième fils de Jean, Ier du nom, Seigneur d'Argny, & de *Charlotte de Lamoignon*, fut Conseiller d'Etat, & mourut le 18 Août 1658. Il eut de *Marie Eustache*, morte en Février 1658.

1. Henri, qui suit;
2. Et Angélique de Bullion.

IV. Henri de Bullion, IIe du nom, Marquis de Courcy, Seigneur de Fontenay, Basonville, reçu Conseiller au Parlement le 31 Décembre 1647, mourut le 22 Janvier 1689. Ce fut en sa faveur que la Seigneurie de *Courcy* fut érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Août 1681, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 5 Septembre & 15 Décembre suivant. Il avoit épousé *Madeleine de Vassan*, morte à 77 ans le 25 Avril 1709, fille de *Jacques*, Seigneur de Morsan, &c., Trésorier des parties casuelles, & de *Madeleine Bailli*, & laissa :

1. Jean-Louis, qui suit;
2. Charles, premier Chambellan de Philippe de France, Duc d'Orléans, mort le 1er Juillet 1721 (Moréri dit en 1722), ayant eu d'*Elisabeth Ridel-de-Plainesevette*, pour fille unique :

   Madeleine-Charlotte de Bullion, née le 24 Décembre 1693, & morte le 8 Août 1723. Elle avoit épousé, le 6 Novembre 1719, *Jean-Paul de Roux*, Seigneur de Gaubert, Marquis de Courbons, alors Avocat-Général au Parlement d'Aix, puis premier Président à Pau, dont elle fut la première femme;

3. Et Angélique-Charlotte de Bullion, mariée, le 7 Septembre 1694, à *Jean-Louis Passart*, Conseiller au Parlement.

V. Jean-Louis de Bullion, Marquis de Courcy, Comte de Fontenay-sous-Bris, &c., Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais le 21 Mars 1689, mourut Conseiller de Grand'Chambre de la même Cour le 6 Décembre 1736, âgé de 85 ans. Il avoit épousé, le 13 Février 1685, *Marie-Geneviève-Pinette de Charmois*, morte le 1er Mai 1704, fille de *Jacques*, Maître des Comptes & Secrétaire des Commandemens de Madame la Duchesse de Guise, & de *Geneviève Hallé*. Il eut :

1. Jean-Charles, né le 5 Novembre 1693, appelé le *Comte de Fontenay*, ci-devant Capitaine de Dragons;
2. Christophe-Louis, appelé *le Comte de Bullion*, Capitaine de Dragons, marié, le 21 Février 1735, à *Antoinette de Rouget*, d'une Famille noble de Rouergue;
3. Marie-Madeleine, mariée, le 5 Janvier 1706, à *Henri-Louis le Maistre*, Seigneur de Bellejamme & du Quesnel, Conseiller au Parlement, mort en 1731 ou 1733;
4. Et Marie-Françoise de Bullion, mariée, le 6 Juin 1717, à *Joseph-Simon de Laistre*, Secrétaire du Conseil.

Les Seigneurs de *Fervaques*, de *Longchesne*, de *Montlouet*, de *Bonnelles* & d'*Esclimont* portent pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or, issant de trois fasces ondées d'argent, qui est de* Bullion; *aux 2 & 3 d'argent, à la bande de gueules, accostée de six coquilles de même, mises en orle, qui est de* Vincent. Et les Seigneurs de *Fontenay* & de *Courcy* portent : *écartelé aux 1 & 4 contr'écartelé comme dessus; aux 2 & 3 d'argent, à quatre lionceaux cantonnés de gueules, armés, lampassés & couronnés d'or, qui est de* Beauvau.

* BULLOU, dans le Perche-Gouet, Diocèse de Chartres, Gouvernement d'Orléans, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie* par Lettres du mois d'Avril 1661, registrées au Greffe des Expéditions de la Chancellerie de France le 6 du même mois, en faveur d'Alexis de Launai, Chevalier, Seigneur de Vos & de *Bullou*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Grandpré.

BUNEL, Seigneur de Tiffy en Normandie, Généralité de Caen. La Roque, dans son *Traité des bans & arrière-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté d'Arques, Guillaume le Maréchal présenta pour lui Yvon Bunel, armé de Brigandine, sallade, gantelets & vouge.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois lunettes de même, 2 & 1.*

BUONCOMPAGNI, Maison de Bologne en Italie, qui a donné un Pape dans Grégoire XIII en 1572, & deux Cardinaux & Archevêques de Bologne en 1651 & 1690.

Hugues Buoncompagni, troisième Duc de Sora, mourut au mois d'Octobre 1676. Il avoit épousé Dona *Marie Ruffo*, fille de *François-Marie*, second Duc de Bagnara, dont entr'autres enfans :

1. Grégoire, qui suit;
2. Jacques, né le 5 Mai 1652, qui fut nommé par le Pape Innocent XII, Cardinal du titre de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 12 Dé-

cembre 1695, & mourut subitement à Rome le 24 Mars 1731;

3. Et Antoine Buoncompagni, qui mourut en 1730. Il avoit épousé, le 29 Mars 1702, Marie-Léonore Buoncompagni, sa nièce, née au mois de Mars 1686, morte le 6 Janvier 1745, fille de Grégoire, Duc de Sora & Prince de Piombino.

Grégoire Buoncompagni, Duc de Sora, Marquis de Vignole, Prince de Piombino, né en 1641, mourut le 1er Février 1707. Il avoit épousé 1° *Flaminia Gallio,* morte en 1679, fille de *Ptolémée*, Duc d'Alvito; & 2° le 19 Octobre 1681, *Hippolyte Ludovisi*, fille de *Nicolas*, Prince de Piombino. Du second lit vint entr'autres enfans :

Marie-Léonore Buoncompagni, née au mois de Mars 1686, morte le 6 Janvier 1745, qui épousa, le 29 Mars 1702, Antoine Buoncompagni, Duc de Sora, son oncle. (*Mercure de France,* du mois d'Avril 1731, pag. 791.)

BUREAU. Cette famille a eu pour auteur Simon Bureau, Bourgeois de Paris, natif de Semoine en Champagne.

Jean Bureau, son second fils, Chevalier, Seigneur de Montglas, de la Houssaye, &c., fut commis par le Roi au gouvernement de l'Artillerie de France pour le siège de la ville & marchés de Meaux en 1439. Il obtint, en 1447, des lettres du Roi, pour jouir avec son frère des privilèges attribués à toute la noblesse du Royaume. Louis XI le fit son Chambellan. Il mourut à Paris le 5 Juillet 1463.

Gaspard Bureau, troisième fils de Simon, fut aussi pourvu par commission de la charge de Maître de l'Artillerie. Il en fut ensuite pourvu en chef en 1444. Il se signala, comme son frère, à la prise de Bayeux en 1450, au siège de Bayonne en 1451, & à la bataille de Castillon en Périgord en 1453. Louis XI, à son avènement à la couronne, lui donna en reconnoissance de ses services, la charge de général réformateur & visiteur des œuvres & ouvriers du Royaume de France & la capitainerie du château du Louvre. Il exerçoit encore la charge de Maître d'Artillerie en 1469, & mourut peu de tems après.

Geoffroy Bureau, Seigneur de la Tour de Vigery (dont Simon étoit le IVe aïeul), vivoit en 1598.

Les armes : *d'azur, au chevron potencé & contrepotencé d'or, rempli de sable, accompagné de trois buires d'or, 2 & 1.*

BUREN. Les Comtes de Buren étoient une branche cadette des Comtes d'*Egmond*. Ils ont eu pour auteur Frédéric d'Egmond, second fils de Guillaume Ier, Comte d'Egmond, & de *Walpurge de Meurs.* Il fut Comte de Buren par *Aleyde de Culembourg,* sa femme. Cette branche, qui n'a formé que trois degrés, a fini à Maximilien d'Egmond, Comte de Buren, un des plus grands Capitaines de son siècle, mort à Bruxelles, le 24 Décembre 1548, qui ne laissa, de *Françoise de Lannoy*, morte en 1562, qu'une fille unique, Anne d'Egmond, Comtesse de Buren & de Leerdam, première femme, le 2 Mars 1551, de *Guillaume de Nassau,* Prince d'Orange. Voy. EGMOND. Les armes : *échiqueté en pal, d'argent & d'azur.*

BUREN, famille noble & fort ancienne en Suisse. Elle a été considérable par les divers emplois que ceux de cette famille ont exercés, & par diverses Terres & Seigneuries qu'elle a possédées.

Arnaud de Buren étoit en haute estime en 1166. Ses descendans se retirèrent, avec grand nombre d'autres familles distinguées, dans la ville de Berne. Leurs emplois ne contribuèrent pas peu à l'agrandissement de cette République. On trouve dans cette famille 22 Sénateurs & Banderets, qui en tems de guerre & de paix ont rendu de grands services à la République, de même qu'à plusieurs Rois & Princes étrangers. Louis XII, Roi de France, appela à son service Louis de Buren, & lui donna, avec une Compagnie de Suisses, des emplois considérables dans son armée pour la conquête du Milanois. Voy. Moréri sur les Grands Hommes que cette famille a fournis.

Les armes: *d'or, au lion coupé de sable & de gueules.*

BURES (de), Seigneur d'Epinay, Boully, Béthencourt & Soully en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa Noblesse le 15 Février 1668. La Roque, dans son *Traité des bans & arrière-bans*, dit qu'en la montre de l'an 1470, Comté de Longueville, pour Nicolas de Bures, se présenta Jehan du Parc, armé de brigandine, sallade & vouge. Le même Auteur, dans son *Traité de la Noblesse*, pag. 318, dit que cette famille fut annoblie par la Charte générale des Francs-Fiefs en 1470. Suivant l'*Histoire de Rouen*, un David de Bures, de la ville de Dieppe, étoit Conseiller au Parlement de Nor-

mandie en 1519; & GABRIEL DE BURES, de la ville de Dieppe, obtint du Roi CHARLES IX, en 1563, la permiſſion de faire le commerce ſur mer, ſans déroger à la Nobleſſe qu'il tenoit de NICOLAS DE BURES, annobli en 1470.

Pour l'ancienne Maiſon DE BURES, la Roque, dans ſon *Origine des noms*, p. 55, dit qu'elle portoit les armes de celle d'*Iliers*, qui ſont: *d'or, à ſix annelets de gueules, poſés 3, 2 & 1.*

BURES (DE), Sieur de Panthou, en Normandie, Election de Vire, qui porte: *d'argent, à trois faſces d'azur.*

BURES (DE), Sieur de la Morandière, en Normandie, Election de Caen, qui porte : *de ſable, à deux jumelles d'argent.*

BURGENSIS. JEAN BURGENSIS, établi à Blois, où il étoit Conſeiller, fut Médecin de la Ducheſſe d'Orléans, enſuite de LOUIS, Duc d'Orléans, depuis Roi de France ſous le nom de LOUIS XII. Il mourut en 1498.

JÉRÔME BURGENSIS, ſon petit-fils, après avoir été Aumônier du Roi FRANÇOIS Ier juſqu'en 1546, parvint à l'Evêché de Châlons en 1556, & aſſiſta au Sacre de CHARLES IX, en 1562. Il fonda un Collége dans la ville de Châlons, enſuite un Séminaire en 1572. Il mourut en Juin 1573. FRANÇOIS BURGENSIS, ſon neveu, étoit Secrétaire du Roi en 1568. On trouve encore GUILLAUME BURGENSIS, Conſeiller au Parlement en 1545, & SIMON BURGENSIS, Conſeiller, Médecin ordinaire de CHARLES IX, & de MARGUERITE DE FRANCE, ſa ſœur, en 1566 & 1567.

Les armes : *d'azur, à trois lions d'or, les deux du chef affrontés, tenant une fleur-de-lys auſſi d'or.*

BURGOT (DU), ou de BOURG, ou de BURGH, ou BOURKE, &c., ancienne nobleſſe qui remonte, d'après un mémoire envoyé, bien au-delà des Croiſades. On lui donne plus de 6 ſiècles d'antiquité. Elle a formé beaucoup de branches, établies en Eſpagne, en France, en Angleterre, en Irlande & ailleurs.

RICHARD BOURKE eut pour fils:

RICHARD BOURKE, IIe du nom, né le 25 Janvier 1733, ancien Capitaine dans une Brigade Irlandoiſe, & Chevalier de Saint-Louis, établi en Bretagne, & marié à Lorient, à *Marie-Jacquette de Saint-Jean de Bolingbroke*, dont:

1. & 2. GUILLAUME & autre GUILLAUME;
3. & 4. VICTOIRE & JACQUES-FLORENCE, inſcrits tous quatre pour entrer à l'Ecole Royale Militaire;
5. JEAN-RAYMOND-CHARLES, né le 12 Août 1772;

Et trois filles.

AUTRE BRANCHE
établie en Languedoc.

Le chef ſorti d'Irlande paſſa en Amérique au milieu du dernier ſiècle, & ſe fixa à Saint-Chriſtophe, où il fut tué. Il y avoit épouſé *Eliſabeth Dupas*, dont:

ANTOINE DE BOURG, qui s'établit à la Guadeloupe, & y épouſa *Marie-Anne du Clerc*, ſœur du chef d'Eſcadre de ce nom, tué à l'expédition de Rio-Janeiro, où il commandoit, & fille du Lieutenant de Roi de l'Isle, dont:

1. XAVIER DE BOURG, Chevalier, Seigneur de *Marigny*, mort ſans hoirs, Conſeiller au Conſeil ſupérieur de la Guadeloupe;
2. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Sous-Lieutenant des Gardes-Françoiſes, mort ſans poſtérité;
3. CHARLES-ANTOINE, Mouſquetaire de la Garde du Corps du Roi, puis Conſeiller au Conſeil ſupérieur de la Guadeloupe, enſuite Conſeiller honoraire le 20 Décembre 1771, mort à Toulouſe;
4. LOUIS-ANTOINE, qui ſuit;
5. & 6. ANTOINETTE-LOUISE & ROSE-VICTOIRE, Religieuſes Carmélites en 1779, à Ploermel, en Bretagne;
7. JUSTINE-NICOLE, mariée à *Gabriel de Crieu*, Chevalier, Seigneur d'Erchiny, Gouverneur de la Guadeloupe juſqu'en 1757, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis;
8. MARIE-ANNE-ELISABETH, mariée à *N... le Roy de la Potherie*, Chevalier, Lieutenant de Roi de la Guadeloupe, & Chevalier de Saint-Louis;
9. JEANNE-FRANÇOISE, mariée au Comte de *Fond*, Lieutenant de Roi de ladite Isle, & Chevalier de Saint-Louis;
10. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE BOURG, mariée à *Louis-Antoine Fillacier de Saint-Germain*, Gentilhomme Normand, Doyen du Conſeil-Supérieur de la Guadeloupe.

LOUIS-ANTOINE DE BOURG, Chevalier, Conſeiller au Conſeil-Supérieur de la Guadeloupe, épouſa *Jeanne-Thérèſe de Perrey*, fille de *Guillaume de Perrey*, Conſeiller audit Conſeil, dont:

1. GUILLAUME, Chevalier, Conſeiller, mort en Languedoc;

2. Louis-Henri de Bourg de Montjay, Chevalier, d'abord Officier dans le Régiment de Luxembourg, incorporé dans celui de Vatan, puis Officier à la création des Grenadiers de France, tué au dernier siége de la Guadeloupe en 1759. Il avoit épousé *Catherine-Thérèse Boisjoli-Neau*, dont:
   1. Louis-Auguste-Marie de Bourg de Montjay, Chevalier, Seigneur d'Offrery en Languedoc, né en 1758;
   2. Et Charles-Pierre, qui suit.

Charles-Pierre de Bourg, haut-justicier de Sauffens, Mamerlac, Nartault, Co-Seigneur de Prunet, Vindmes, Bannières, Monteabrié, &c., Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant au Cap-Tiburon, épousa *Marie-Angélique Gautier*, dont:

1. Charles-Jean-Louis-Henri, né au Château de Sauffens en Languedoc;
2. Marie-Thérèse-Sophie de Bourg de Franqueville;
3. Et Elisabeth-Jacqueline-Angélique-Caroline de Bourg d'Esclainvilliers.

Les premières armes de cette Maison étoient: *d'azur, à trois fleurs-de-lys herminées*, que quelques branches ont encore portées dans le dernier siècle; mais ces branches ont repris depuis, avec les autres, celles qui sont: *d'or, à la croix de gueules, accompagnée en chef, au* 1 *d'un lion rampant de sable; & au* 2 *d'une main droite, aussi de sable*. Devise: *une* foi, *une* loi *& un* roi. Chaque branche s'est distinguée en ajoutant, tranchant ou changeant quelques pièces, soit dans l'*écu*, le *cimier*, les *supports* ou la *devise*, tels que l'ont fait les *Bourg de Mailot* & *Banintobert*, dont les troisième & quatrième quartiers de l'écu sont: *d'hermine*; le cimier, *un lion assis*; les supports, celui à droite, *une harpie gardant*, & à gauche, *un homme armé & cuirassé*, avec cette devise: A cruce salus.

BURIN, famille noble, originaire de Paris, qui donna, sous les règnes de François II, & Charles IX, un Officier-Général d'Artillerie dans la personne de

I. N... de Burin-Fabry, Ecuyer, Chevalier, Seigneur Châtelain de Brezons, &c., d'où sont sortis plusieurs Gentilshommes, & entr'autres,

1. Jules-Alexis de Burin-Brezons, qui servit avec distinction sous Henri III, & fut blessé à la bataille d'Anneau;
2. Philippe de Burin, Capitaine au Régiment d'Espagny;
3. Et Rolin, qui suit.

II. Rolin de Burin, Châtelain de Brezons, de la Grange & du Milieu, Seigneur de Brunoy, d'Hiers & autres lieux, principal bienfaiteur de la Congrégation des Camaldules de France, en la Maison de Grosbois, fut reçu Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France le 11 Septembre 1654. Il fut pourvu de l'Office de Grand-Audiencier de France le 29 Novembre 1658, & épousa *Louise de Massieu*, qui obtint par faveur ses entrées à la Cour. De ce mariage vinrent:

1. François, qui suit;
2. Et Françoise de Burin, mariée, par contrat du 12 Avril 1673, à *François de Bombelles*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint-Louis, Sergent-Major de la ville d'Huningue, dont elle eut entr'autres enfans:
   Henri, Comte *de Bombelles*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Lieutenant-Général des Armées du Roi.

III. François de Burin, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Anemois, Seigneur haut-justicier de Ricquebourg, de la Neuville, &c., Conseiller du Roi, Receveur-Général des Consignations du Parlement de Paris, fut maintenu dans *sa Noblesse* par Arrêt du Conseil d'Etat du 8 Août 1699. Il avoit épousé, 1° par contrat du 6 Septembre 1679, *Catherine de Samson*, lors veuve de *Nicolas le Vasseur*, Ecuyer; & 2° par contrat du 27 Août 1692, *Jeanne de Palmes*, remariée à *Claude Thevenin*, Marquis de Tanlay. Les enfans du premier lit sont:

1. François, qui suit;
2. Jacques-Alexandre, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Et Catherine, Abbesse de l'Abbaye de St.-Paul de Beauvais.

Et du second lit vinrent:

4. Alexandre-François, Capitaine de Cavalerie, né en 1695;
5. Timoléon, Mousquetaire du Roi, né en 1696;
6. Et Marie-Anne de Burin.

IV. François de Burin, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Ricquebourg, de Leuche, de la Guenie, &c., Chevalier de St.-Louis, Lieutenant pour le Roi & Commandant pour Sa Majesté des Villes & Châteaux du Port-

Louis, de Lorient, &c., époufa *N... Martin-du-Parc*, fille de *N... du Parc*, Capitaine de Vaiffeaux du Roi, Commandant pour la Marine au Port-Louis, & de *N... du Rumain*. De ce mariage eft iffu :

V. François-Simon de Burin, Ecuyer, Seigneur de Ricquebourg & autres lieux, Lieutenant au Régiment de Languedoc.

SECONDE BRANCHE.

IV. Jacques-Alexandre de Burin, Ecuyer, Seigneur de la Neuville, né en 1682, fecond fils de François, I[er] du nom, & de *Catherine de Samfon*, fa première femme, fut Capitaine au Régiment de Bombelles, & bleffé au fiège de Douai, Confeiller du Roi, Commiffaire de la Marine, & nommé, lors de fon décès, Intendant des Isles du Vent de l'Amérique. Il avoit époufé, par contrat du 2 Avril 1714, *Marie-Angélique Wattier*. De ce mariage font nés :

1. Jean-Dominique, qui fuit;
2. Angélique-Gabrielle, mariée à *Raymond de Grenier*, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant des Frégates du Roi, fils de *Marc de Grenier*, dit *le Marquis de Lantil*, Procureur-Général au Bureau des Finances de Guyenne;
3. Et Henriette-Mélanie, dite *Mademoifelle de la Neuville*, née en 172...

V. Jean-Dominique de Burin, Ecuyer, Seigneur de Leuche, de la Guenie & de Villemarion, entré dans le Régiment de Bourbonnois en 1734, eft marié à *Marie-Louife Herbert-du-Jardin*.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux foucis d'or.*

BURLE, en Dauphiné. I. Gautier Burle, fils de noble Hubert, & d'*Ifabeau Stanhuit*, Angloife de nation, fe retira en Provence fous le règne de la Reine Jeanne, & fe fit naturalifer par Lettres du 18 Juin 1379. Il quitta fon pays, lors des troubles caufés par la Maifon de *Lancaftre*, qui fit defcendre du Trône celle d'*Yorck*. Gautier Burle eut pour fils :

II. André Burle, lequel tefta le 25 Mai 1466, & laiffa de *Lucrèce de Thibaud* :

III. Antoine Burle, marié à *Antoinette de l'Horte*, de laquelle il eut :

IV. Louis Burle, qui époufa, au mois de Juin 1325, *Delphine d'Albert*, & eut :

1. Balthasar, qui fut premier Gentilhomme fervant de Charles, Cardinal de Bourbon, oncle du Roi Henri IV, & marié 1° à *Richarde d'Alphonfe*, dont il n'eut qu'une fille, mariée à noble *Gafpard de Seillans*, Général de la Maréchauffée de Provence; & 2° à *Angélique Biliotti*, duquel mariage vint Jean-Louis Burle, mort fans poftérité;
2. Et Jean, qui fuit.

V. Jean Burle fut Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Provence en 1572, & marié, en 1603, à *Catherine de Rogier*, dont :

1. Honoré, qui fut Confeiller au Siège d'Aix, dont il mourut Doyen. Il laiffa d'*Anne de Rafelis de Rognes* :
   Jean-Louis Burle, II[e] du nom, mort fans poftérité, qui époufa, en 1686, *Thérèfe du Pont*, fille de *Rainaud du Pont*, Seigneur d'Aurons, & d'*Honorade de Graffe-Montauroux*.
2. Jean, II[e] du nom, Capitaine d'Infanterie, mort fans alliance;
3. Et Jean-Antoine, qui fuit.

VI. Jean-Antoine Burle fut marié, à Manofque, en 1636, à *Jeanne de Garnier-de-la-Javie*, dont il eut :

VII. Marc-Antoine de Burle, qui époufa, en 1656, *Claire du Vivail*, fille de noble *Palamède du Vivail*, Seigneur de la Vallée, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Sifteron, & de *Marie de Bonfils*. Il laiffa entr'autres enfans :

1. Pierre, qui fuit;
2. Et Jeanne, mariée à *Hercule de Villeneuve-Trans-Efclapon*.

VIII. Pierre de Burle prit le nom de *Champelos*, d'un Arrière-Fief fitué dans la Terre de Valencolle. Il fe maria, en 1691, à *Françoife de Gérard-de-Lubac*, des Co-Seigneurs de *Vachères*. De ce mariage eft né entr'autres enfans :

IX. Jean de Burle, III[e] du nom, Seigneur de Champelos, qui époufa, en 1727, *Madeleine-Rofe de Gombert*, fille de *Jean-Henri de Gombert*, Seigneur de Saint-Geniès & de Dromon, & de *Françoife de Vefe*, des Seigneurs de *Merle*. Il a de ce mariage plufieurs filles, dont deux font Religieufes à Rodez, & un fils qui fuit.

X. N.... de Burle, reçu dans la Compagnie des Gardes de la Marine en 1755, a été fait Garde du Pavillon-Amiral après le combat naval donné contre les Anglois le 20 Mai 1756.

Les Seigneurs de *Curban* forment une feconde branche de cette Maifon; ils font éta-

blis à Sisteron. C'est ce que nous savons sur cette famille, faute de Mémoire.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur chargée de trois annelets d'or, & accostée de deux croix tréflées au pied fiché de gueules & renversé.* Devise : *cruore Christi coruscо.*

BURNIQUEL. Les Comtes de BURNIQUEL, qui portoient : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la croix cléchée & pommetée d'or; aux 2 & 3 à la croix pattée d'argent*, sont sortis des Comtes DE COMENGE, par ARNAUD-ROGER DE COMENGE, Ve du nom, Vicomte de Conserans. Il vivoit en 1403, & sa postérité a fini à JEAN-LOUIS DE COMENGE, Vicomte de Burniquel, qui fut maintenu dans *sa Noblesse* le 8 Août 1669. Il laissa :

MARIE-THÉRÈSE & MARIE-ANNE DE COMENGE, reçues aux Sœurs Maltoises, après avoir fait leur preuve le 16 Août 1679. Voyez COMENGE.

BURTIN, famille noble, dont étoit CATHÉRINE BURTIN, mariée, par contrat du 23 Juillet 1710, à *Joseph de Montdor*, Chevalier, septième fils de *Jean*, IVe du nom, & de *Juste-Diane-Madeleine de Sallemard*, dont postérité.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre losanges de même; au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules.*

* BURY, dans le Blaisois, Diocèse de Blois, Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Baronnie* par Lettres du mois de Juillet 1566, registröes le 13 Août suivant, en faveur de CLAUDE ROBERTET, Baron d'Alluye; elle passa ensuite à sa nièce FRANÇOISE ROBERTET-D'ALLUYE, Dame de Brou, mariée à *Tristan de Rostaing*, Seigneur de Thieux, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître général des Eaux & Forêts de France, père de CHARLES DE ROSTAING, Comte de la Guerche & de Villemonde, Baron de Brou, Conseiller du Roi en ses Conseils, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances. Ce fut en sa faveur que la *Baronnie de Bury*, unie à la Terre d'*Onzain*, fut érigée en *Comté* sous le nom DE ROSTAING, par Lettres du mois de Février 1634, registrées le 19 Juillet 1642. Le Comte DE ROSTAING, qui avoit été nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1619, mourut à Paris le 4 Janvier 1660, sans avoir été reçu. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1612, *Anne Hurault-de-Cheverny*, dont :

LOUIS-HENRI, Marquis DE ROSTAING, qui mourut sans alliance le 16 Avril 1679;

Et FRANÇOIS DE ROSTAING, Comte de Bury, qui étant aussi mort sans enfans l'an 1666, sa veuve, *Anne-Marie d'Urre-d'Aiguebonne*, eut pour ses reprises le Comté de *Bury*. Elle mourut âgée de 91 ans, le 19 Octobre 1724, & laissa pour héritier *Jacques-Marin-Alexandre Peruchon-de-Varax*, qui devint Comte de Bury, & épousa, le 27 Août 1727, *Marie-Elisabeth Frotier-de-la-Messelière.* Il a deux frères, le Marquis & le Chevalier de Varax.

Les armes de BURY sont : *d'or, à quatre fasces de gueules.*

BUS, dans le Comtat d'Avignon. Les armes : *d'azur à l'arbre arraché & écoté d'or, soutenu par deux léopards d'argent, affrontés & couronnés d'or à l'antique.*

BUSC (DU), Seigneur de Saint-Germain, de Fresnay, & de Fressenville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans *sa Noblesse* le 14 Août 1668. Le P. Anselme parle de RICHARD DU BUSC, qui vivoit en 1360, dont la fille, PERRONELLE DU BUSC, fut mariée, vers 1400, à *Guillaume du Bosc*, Seigneur de Tendos. La Roque, dans son *Traité des Bans & Arrière-Bans*, dit qu'en la montre de 1470, Châtellenie de Vernon, CRESPIN DU BUSC fut excusé ou exempt du service, parce qu'il étoit occupé à la garde de la tour de Vernonet. On croit que la famille DU BUSC Seigneur de la Marre, Généralité de Rouen maintenue dans *sa Noblesse* le 6 Février 1669, est la même que celle DU BUSC-DE-SAINT-GERMAIN, quoique les armes soient différentes par les métaux.

On trouve, dans l'*Histoire de la ville de Rouen*, un ÉLIE DU BUSC, Seigneur de Saint-Martin, Receveur de la ville de Rouen, qui obtint des Lettres de Noblesse en 1655; & un NICOLAS DU BUSC, Seigneur de Saint-Martin, Echevin de la même Ville en 1659.

§ BUSON DE CHAMPDIVERS, dans le Comté de Bourgogne, originaire de Besançon, dont la Noblesse a été prouvée dans l'Ordre de Malte & dans les Chapitres nobles de la Province. Elle remonte à

JEAN BUSON, qui fut chargé par la Ville de Besançon de se trouver à une assemblée, en 1345, *au Moutier de Valentin*, entre les gens

du Comté de Bourgogne, d'une part, & ceux de la Cité de Besançon, & ceux de M. Jean de Charon, d'autre part, au sujet du bois de Challut; il est qualifié dans un titre qui se trouve dans les Archives de la Confrérie de la Croix de Besançon, de Chevalier, *Miles*.

Hugues-Gabriel Buson, le chef actuel de cette famille, Seigneur de Champdivers & de Frontin, Chevalier de Saint-Georges, a épousé *Anne-Jeanne-Baptiste-Pierrette-Gabrielle de Matherot*, dont :

Etienne-François-Xavier de Buson, Officier aux Gardes-Françoises.

Les armes : *parti de gueules & d'argent, chargé de trois quinte-feuilles de l'une en l'autre*.

BUSQUE, du surnom de *la Morée : d'argent, à la croix de gueules*, qui est Achaïe ou de la Morée, *à la barre de sable, brochante sur le tout*. Antoine de Savoie, Prince d'Achaïe & de la Morée, vivoit en 1390. Geoffroy de la Morée, Seigneur de Busque, Capitaine d'Infanterie, vivoit en 1580; & Guillaume de la Morée, Seigneur de Busque, mort en 1610, a laissé une postérité qui subsiste encore aujourd'hui.

BUSSERADE. Paul Busserade, Chevalier, Seigneur de Cepy, né en Brabant, fut institué Lieutenant-Général de l'Artillerie de France en 1495, & fut pourvu de la charge de Maître, Visiteur & Réformateur de l'Artillerie en 1504. Il se trouva au siège de Gênes en 1507, & fut tué au siège d'Avesnes en 1512. Sa postérité a fini à Jean de Busserade, Maître particulier des Eaux & Forêts des Vicomtés de Gisors & de Lyon, par la résignation de son père en Avril 1621.

Les armes : *patté d'or & de gueules*.

* BUSSET, Terre qui fut anciennement possédée par la Maison de *Vichy*. Guillaume, Seigneur de Vichy & de Busset, eut d'*Isabelle de Saligny*, une fille nommée Smaragde de Vichy, qui fut son héritière dans les Seigneuries de *Busset*, de Puisagut & de Saint-Priest, qu'elle porta en mariage, par contrat du vendredi après la fête de la Toussaint de 1387, à *Maurin* ou *Morinot de Tourzel*, Baron d'Alègre, Seigneur de Tourzel, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi & de *Jean*, Duc de Berry. Yves de Tourzel, Baron d'Alègre, leur fils aîné, épousa *Marguerite d'Apchier*, fille de *Bertrand*, Seigneur d'*Apchier*, & d'*Anne de la Gorce*; ils eurent pour second fils Bertrand de Tourzel, dit d'*Alègre*, qui eut en partage *Busset*, Puisagut, le Temple & Saint-Priest. Il épousa, par contrat du 30 Novembre 1471, *Isabelle de Lévis*, fille d'*Eustache de Lévis*, Seigneur de Villeneuve-la-Crémade, & d'*Alix de Cousan*, & ils eurent :

1. Marguerite de Tourzel, dite d'*Alègre*, laquelle étant veuve sans enfans de *Claude de Lénoncourt*, & Dame de Busset, de Puisagut, le Temple & Saint-Priest, porta ces Terres en mariage, le 1er Janvier 1498, à Pierre de Bourbon, son second mari;
2. Et Catherine de Tourzel-d'Alègre, mariée, par contrat du 18 Avril 1493, à Charles de Bourbon, Prince de Carency, Comte de la Marche, &c., duquel elle fut la troisième femme.

Cette Terre & *Baronnie*, puis *Comté* en Auvergne, au Diocèse de Clermont, a donné son nom à une branche de la Maison de *Bourbon*. Cette branche a pour auteur Louis de Bourbon. Voyez BOURBON-BUSSET.

BUSSEUL, en Mâconnois. Gabriel de Busseul, Seigneur du Parc, Saint-Martin, Senosan, Prisey & Tornas, eut :

1. Girard, qui suit ;
2. Philiberte, femme 1° de *Philibert de Viry*, Seigneur de Chanlecy; & 2° de *Philibert de Rogemont*, Seigneur de Pierrecloux, veuf de *Catherine de la Roche*, & fils de *Humbert de Rogemont*, Seigneur de Pierrecloux, & de *Catherine de Bletterans*.

Girard de Busseul, Seigneur du Parc en Mâconnois, vivoit en 1410, & épousa *Antoinette de Grolée*, fille d'*Aymar*, & de *Catherine du Quart*, sa première femme, dont il eut :

1. Guillaume, qui suit;
2. Et Claudine, Dame du Parc, de Senosan en Mâconnois, de Dou en Dombes, femme de *Jacques Maréchal*, Chevalier, fils de *Jean*, Seigneur de Combefort, & d'*Anne de Bonnivard*.

Guillaume de Busseul, Seigneur de Sarril, vivant en 1510, épousa *Jeanne de Rogemont*, fille de *Philibert de Rogemont*, Seigneur de Pierrecloux, & de Philiberte de Busseul, sa seconde femme, dont :

Philibert de Busseul, Seigneur de Saint-

Sernin, vivant en 1520, qui épousa *Madeleine de Sercy*, dont entr'autres enfans :

1. Charles, qui suit ;
2. Et Françoise, femme, en 1550, de *Georges de Crémeaux*, Seigneur de Minardières, fils puîné de *Claude*, Seigneur de *Crémeaux*, Chevalier, & de *Marguerite de Saint-Symphorien*.

Charles de Busseul, Seigneur de Saint-Sernin, de Coreilles, de Germoles & la Bastie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Mâcon, épousa, l'an 1559, *Antoinette de Gorrevod*, fille de *Jean de Gorrevod*, Comte du Pont-de-Vaux, & de *Claudine de Semur*.

C'est ce que nous savons de cette famille, qui portoit pour armes : *fascé d'or & de sable de six pièces*.

BUSSIERE (la), famille de Poitou, qui porte : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée en chef de deux vols de même, & en pointe de deux molettes d'or*. Susanne & Marie de la Bussiere, nées en 1672 & en 1675, & reçues à Saint-Cyr au mois de Février 1686, étoient de cette famille, & prouvèrent qu'elles descendoient de Jean de la Bussiere, Ecuyer, qui vivoit en 1490, & étoit leur Ve ayeul.

BUSSON, en Bretagne. On pourroit remonter l'antiquité de cette famille jusqu'à Babin Busson, Chevalier, vivant l'an 1161 ; mais n'ayant pas de Mémoire pour en parler avec certitude, nous commencerons par

I. Robert Busson, Chevalier, vivant l'an 1380, qui signa la paix de Guérande. Il épousa *Jeanne de Villaines*, fille de ce célèbre *Begue de Villaines*, Grand-Ecuyer de France, Favori des Rois Charles V & Charles VI, dont il eut:

II. Olivier Busson, Seigneur de Gazon, qui épousa *Béatrix*, Dame de *Chevigné*, & fut père de

III. Thibaut Busson, Seigneur de Gazon, Chevalier, Chambellan du Duc de Bretagne Jean VI, qui eut un bras coupé à la prise de Chantoceaux en 1419. Il épousa *Isabeau de Châteaubriant*, fille de *Brient de Châteaubriant*, Seigneur de Beaufort & du Plessis-Bertrand, & de *Jeanne de Tehillac*, dont vint :

IV. Jean Busson, Seigneur de Gazon, de Villaines & de Chevigné, qui épousa *Anne d'Espinay*, fille de *Robert*, Sire d'*Espinay*, Grand-Maître de Bretagne, & de *Jeanne de Montbourcher*, dont :

V. Robert Busson, Seigneur de Gazon, de Villaines & de Chevigné, marié à *Madeleine de la Chapelle*, fille de *René*, Seigneur de *la Chapelle*, Rainfonin, & de *Jeanne de Courcillon*, dont il eut :

1. Guy, qui suit ;
2. Isabeau, femme de *Pierre du Gué*, Seigneur de Sernon ;
3. Barbe, mariée, en 1500, à *Jean de Champagné*, Seigneur de la Montagne ;
4. Roberte, Abbesse de Saint-Georges de Rennes ;
5. Et Catherine, Religieuse dans ladite Abbaye de Saint-Georges de Rennes en 1491.

VI. Guy Busson, Seigneur de Gazon, épousa *Jeanne de Sévigné*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Sévigné*, & de *Jacquette de Montmorency*. De ce mariage vinrent :

1. Isabeau, Dame de Gazon, femme de *Charles de Beaumanoir*, Vicomte de Besso ;
2. Et Françoise, femme de *Charles de Couvran*, Seigneur de Sacé, fils de *Gilles de Couvran*, Seigneur de Sacé, & de *Marguerite de Beauvau*.

Les armes : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné d'or*.

BUSSY, en Bugey. I. Guillaume, Ier du nom, Seigneur de Bussy, Chevalier, donna plusieurs biens à la Chartreuse de Meyria en Bugey l'an 1195, & laissa :

1. Thomas, qui suit ;
2. Et Guillaume, IIe du nom, Chevalier, nommé dans une Charte de l'Abbaye de Cheysery de 1237.

II. Thomas, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Bussy en 1243, fut père de :

1. Garnier, qui suit ;
2. Guichard, Chevalier, mentionné dans un titre de la Chartreuse de Meyria de 1244 ;
3. Et Soffrey, Damoiseau, qui eut pour fils :
   Guillaume de Bussy, IIIe du nom, Chevalier, qui testa l'an 1290. Il épousa *Agnès*, & laissa ses biens à Geoffroy, Jean, Pierre, Béatrix & Marguerite de Bussy, ses enfans.

III. Garnier, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Bussy en 1260, laissa :

IV. Garnier, IIe du nom, Seigneur de Bussy en 1310, lequel eut de *Marguerite*, dont le nom de famille ne nous est pas connu :

1. Thomas, IIe du nom, Seigneur de Bussy, qui épousa *Clémence*, dont :

Nicolas de Bussy, mort jeune en 1350;
2. Philippe, qui suit;
3. Guillaume, IVe du nom, auteur de la branche des Seigneurs d'*Eyria*, rapportée ci-après;
4. Nicod, Chevalier, Châtelain de Beauvoir en Bugey, pour le Sire de Villars l'an 1324;
5. Et Humbert, Chevalier.

V. Philippe, Chevalier, Seigneur de Bussy & de Chanay en Michaille, testa le 10 Décembre 1354, & fut marié 1° à *Jeanne de Lugny*, fille de *Josserand*, Seigneur de *Lugny*, & de *Marguerite de Piseys*; & 2° à *Catherine de Viry*, fille de *Richard*, Seigneur de *Viry*, en Genevois. Il eut du premier lit:

1. Galois, Chevalier, Seigneur de Bussy, mort sans hoirs;
2. François, qui suit;
3. Guigonne, femme de *François de Rogemont*, Chevalier.

Et du second lit vint:

4. Et Louis, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

VI. François de Bussy, Ier du nom, Chevalier, testa le 8 Janvier 1367. Il épousa *Alix de la Balme*, fille de *Guillaume de la Balme*, dit *Mauclerc*, & laissa:

1. Jean, dit *l'Aîné*, Religieux à Cluny;
2. & 3. Autre Jean, dit *le Jeune*, & André, Chevaliers, morts sans hoirs;
4. Et Marguerite, Religieuse à la Déserte à Lyon.

DEUXIÈME BRANCHE.

VI. Louis, Seigneur de Bussy & de Chanay en Michaille, troisième fils de Philippe, & de *Catherine de Viry*, sa seconde femme, épousa, l'an 1361, *Marguerite de Langins*, fille de *Jean de Langins*, Seigneur de Vignos au Pays de Vaud, & de *Catherine de Viry*, dont il eut:

1. François, qui suit;
2. Catherine, femme de N..., Seigneur de *Compeys;*
3. Et Jacquette, femme de *Jean*, Seigneur de *Saleneufve*, en Genevois.

VII. François, IIe du nom, Seigneur de Bussy & de Chanay, lors de l'institution des Chevaliers Hermites de Saint-Maurice, faite par Amé VII, Duc de Savoie, en sa retraite de Ripaille: il n'y eut que six Chevaliers, desquels celui-ci fut le quatrième. Il fut marié, 1° à Antoinette de Bussy, Dame d'Eyria, sa parente, morte en 1411 sans laisser d'enfans, fille de Jean de Bussy, Seigneur d'Eyria, & de *Félice de Mathefélon*; & 2° le 17 Décembre 1413, à *Eléonore de Grolée*, fille de *Guillaume de Grolée*, Seigneur de Neyrieu, & d'*Alix de Bressieux*, dont:

1. Antoine, qui suit;
2. Beraud, Chevalier de la Toison d'Or, auquel Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, donna une pension l'an 1430;
3. Et Louise, qui prit l'habit de Religieuse.

VIII. Antoine de Bussy, Seigneur d'Eyria, de Chanay & de Brion en 1455, épousa, le 3 Avril 1434, *Antoinette de Montluel*, fille de *Jean de Montluel*, Seigneur de Châtillon, & de *Guigonne de Luyrieux*, dont il eut:

1. Jacques, qui suit;
2. François, Seigneur d'Isarnore, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
3. Philibert, Protonotaire Apostolique & Commandeur de St.-Antoine de Bourg, mort l'an 1504;
4. Antoinette, mariée, le 19 Octobre 1480, à *François de Gerbais*, Seigneur de Billia;
5. Jeanne, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Genost*, fils d'*Eustache*, Seigneur de *Genost*, & de *Louise de Marzey;*
6. Aimée, femme de *Guigues de Langins*, Seigneur de Buffavant;
7. Louise, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Dortans*, fils de *Hugonin*, Seigneur de *Dortans*, & de *Guillemette de Vincelles;*
8. Et Guillemette, Dame de Geureyssia, qui testa le 31 Décembre 1523.

IX. Jacques de Bussy, Seigneur d'Eyria & de Chanay, Baron de Brion, Chambellan du Duc de Savoie & Gouverneur de Nice en 1477 & 1480, mourut le 7 Mars 1482. Il épousa *Marguerite de Clermont*, fille de *Jacques de Clermont*, Seigneur de Vaulserre, & de *Jeanne de Poitiers*, & laissa pour fils unique:

X. Pierre de Bussy, Seigneur d'Eyria, Vauluisant & Lyonnières, Chevalier de l'Ordre de Savoie, qui testa le 26 Mars 1561. Il épousa, le 5 Avril 1503, *Jeanne de Menthon*, fille de *Georges*, Baron de *Menthon*, & de *Marie de Coligny*, & laissa:

XI. Jean de Bussy, Seigneur d'Eyria, Baron de Brion, qui épousa, le 18 Janvier 1544, *Louise de Palmier*, veuve de *Philippe de la Tour*, Seigneur d'Hermieu, & fille de *Jean*

de *Palmier,* Seigneur de la Baftie, & de *Luquette de Beauvoir,* dont vinrent:

1. Claude, qui fuit;
2. Bernard, mort fans hoirs;
3. Péronne, mariée, en 1588, à *Gafpard de Malivert,* Seigneur de Conflans-fur-Ains, fils de *Philibert de Malivert*, Seigneur de Conflans, & de *Catherine de Grillet;*
4. Et Barbe, Religieufe à Chambéry.

XII. Claude de Bussy, Chevalier, Seigneur d'Eyria, de Buffy & de Crangeac, Baron de Brion, époufa *Antoinette de Dinteville,* fille de *Jean,* Seigneur de *Dinteville,* Baron de Meurville & de Grignon, & de *Gabrielle d'Eftainville*, & fœur de *Joachim*, Seigneur de *Dinteville*, Chevalier des deux Ordres du Roi, & fon Lieutenant au Gouvernement de Champagne. De ce mariage vint pour fils unique:

XIII. Joachim-Antide de Bussy, Seigneur d'Eyria, de Buffy, de Sommelone, Montpelone, Montmartin & Dinteville, Baron de Crangeac & de Brion, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui mourut en 1632. Il époufa, le 27 Septembre 1604, *Françoife de Saulx,* fille de *Guillaume de Saulx,* Chevalier des deux Ordres du Roi, Comte de Tavannes & de Buzançois, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & de *Catherine Chabot*, & laiffa:

1. Claude-Antoine, qui fuit;
2. Marie, Baronne de Meurville, Dame de Spoy, & de Sommelone, femme de *François*, Comte d'*Eftaing*, Lieutenant des Gendarmes de la Reine, dont eft venu *Joachim*, Comte d'*Eftaing*, Marquis de Murol;
3. Et Huberte-Renée, Baronne d'Emery & de Lorme, Dame de Montpelone & de Montmartin, morte le 20 Avril 1686, mariée, par contrat du 26 Novembre 1634, à *Jean de Mefgrigny*, premier Préfident au Parlement de Provence, dont plufieurs enfans.

XIV. Claude-Antoine de Bussy, Marquis de Dinteville, Baron d'Emery, Lieutenant des Gendarmes de la Reine, fut tué à la bataille de la Marfée l'an 1641. Il époufa, l'an 1636, *Marguerite le Roy,* fille de *François le Roy,* Seigneur de la Grange, Bailli & Gouverneur de Melun, & de *Balthafarde de Malain*, de la Maifon de *Lux*. Il laiffa une fille unique:

XV. Marguerite de Bussy, morte jeune quelque tems après fon père.

TROISIÈME BRANCHE.

IX. François de Bussy, Chevalier, Seigneur d'Ifarnore, fecond fils d'Antoine, Seigneur d'Eyria, & d'*Antoinette de Montluel,* mourut l'an 1534. Il époufa *Anne de Confignon*, & laiffa:

1. Richard, qui fuit;
2. Jean, Chevalier, mort fans hoirs;
3. Jeanne, morte fans alliance;
4. Et Françoise, mariée, le 15 Février 1557, à *Louis*, Seigneur de *Chandieu*, en Dauphiné.

X. Richard de Bussy, Chevalier, Seigneur d'Ifarnore & de Chanay, mourut en 1586. Il époufa *Jeanne de Luyrieux,* Dame du Villars, fille de *Chriftophe de Luyrieux*, Seigneur du Villars, & de *Marguerite de Bonnivard*. Il laiffa:

1. Prosper, mort jeune;
2. Simonne, mariée 1° à *Pierre de Villette*, Seigneur de la Cour en Bugey; & 2° à *Hercule de Lyobard*, Seigneur du Chaftelard, fils de *Georges de Lyobard*, Seigneur du Chaftelard, & de *Jacqueline d'Aguerre*, fa feconde femme;
3. Et Louise-Philiberte, morte fille.

QUATRIÈME BRANCHE
*Seigneurs d'*Eyria.

V. Guillaume de Bussy, Chevalier, troifième fils de Garnier, IIe du nom, Seigneur de Buffy, & de *Marguerite,* fut Seigneur d'Eyria, & vivoit l'an 1320, auquel tems il époufa *Eléonore de la Balme,* fille d'*Anfelme de la Balme*, Chevalier, dont il eut:

1. Pierre, qui fuit;
2. Guillaume, Chevalier, Seigneur de Brion, lequel eut un bâtard nommé

   Pierre de Bussy, Seigneur de Brion, qui époufa, le 19 Juin 1410, *Marie de Châtillon*, fille de *Jean*, Seigneur de *Châ-*

tillon-de-Michaille, dont il eut pour fils:

GUILLAUME DE BUSSY, mort fans enfans. Il époufa, l'an 1432, *Jeanne de Dortans*, fille d'*André*, Seigneur de *Dortans*.

3. LOUIS, Damoifeau, mort fans hoirs;
4. LYONNETTE, Religieufe en la Chartreufe de Poletins;
5. MARGUERITE, femme d'*André de Moyria*, Seigneur dudit lieu & de Mailla, fils de *Jean*, Seigneur de *Moyria*, & de *Pétronille de Corgenon;*
6. Et HENRI, mort jeune.

VI. PIERRE DE BUSSY, Chevalier, Seigneur d'Eyria, eut de fa femme dont on ignore le nom:

1. JEAN, qui fuit;
2. Et GUILLAUME, Chevalier, vivant l'an 1380, & mort fans lignée.

VII. JEAN DE BUSSY, Seigneur d'Eyria & d'Ifarnore, mourut l'an 1396. Il époufa *Félicie de Mathefélon*, fille de *Girard de Mathefélon*, Seigneur de Montillet, & de *Henriette de Buffy-le-Blanc*, & laiffa:

1. ANTOINETTE, Dame d'Eyria, morte fans enfans en 1411, première femme de FRANÇOIS DE BUSSY, IIe du nom, fon coufin;
2. Et LOUISE, Religieufe à Saint-Pierre de Lyon.

Cette Maifon, éteinte, portoit pour armes: *écartelé d'argent & d'azur.*

BUSSY, du furnom d'*Ogny*, famille qui fubfifte dans Meffieurs DE BUSSY, frères.

CHARLES DE BUSSY, Marquis de Caftelnau, qui a commandé en Chef les Troupes Françoifes aux Indes Orientales, & Brigadier le 22 Mars 1758, avoit époufé, 1° le 14 Mai 1761, *Mélanie-Artemife de Choifeul*, morte à Paris, âgée de 20 ans, le 5 Mars 1764, fille d'*Antoine-Nicolas*, Seigneur de Sommeville, & de *Renée-Marie-Michelle de Beauval;* & 2° par contrat du 2 Juin 1765, *N... de Meffey*, Chanoineffe de Mons, fille de *Gabriel*, Comte de Biel, & de *Louife-Pétronille de Ligniville.*

Et N.... DE BUSSY, qui s'eft établi à Metz. (Voy. CASTELNAU.)

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe; aux 2 & 3 de gueules à la bande d'argent, accompagnée de fix croix recroifettées au pied fiché de même, pofées en orle.*

BUSSY-LAMETH. Voy. LAMETH.

BUTAULT DE MARSAN. JACQUES-JOSEPH DE BUTAULT, Seigneur de Marfan en Bretagne, eut pour fille:

MARIE-MARGUERITE-REINE DE BUTAULT DE MARSAN, nommée au mois de Janvier 1744, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine. Elle époufa, le 26 Février 1737, *Louis de Durfort*, Comte, puis Duc de Lorge, né le 18 Février 1714.

BUTLER. Suivant un *mémoire* envoyé, cette illuftre Maifon, fi renommée dans l'*Hiftoire d'Angleterre & d'Irlande*, defcend en ligne directe & mafculine, fans interruption, de RICHARD Ier, petit-fils de RAOUL ou ROBERT, Duc de Normandie, qui époufa 1° *Emma*, fille de HUGUES *le Grand*, Comte de Paris; 2° *Gonnorens;* & 3° *N...* Il eut du fecond lit:

RICHARD II, qui defcendoit de GUILLAUME *le Conquérant.*

Et du troifième lit:

GEOFFROY ou GODEFROY, qui fuit.

GEOFFROY ou GODEFROY, Comte de Brionne, eut:

GILBERT, qui fonda en 1334 l'Abbaye du Bec en Normandie, conjointement avec Herlovin, qui en fut le premier Abbé: il eut deux fils qui pafférent en Angleterre, favoir:

RICHARD, qui fuit;
Et BAUDOUIN, tige de la famille de *Ripariis*, Comte de Devonshire.

GILBERT eut encore pour defcendant:

RICHARD STROUGBOW, Comte de Strigul & de Chepftow, dont les faits mémorables font célébrés dans l'*Hiftoire de la conquête d'Irlande*, fous HENRI II, Roi d'Angleterre.

RICHARD, Grand-Echanfon du Roi, créé par *Guillaume le Conquérant*, Comte de *Clare* ou de *Clarence*, eut pour enfans:

1. GILBERT, qui fuit;

2. & 3. Roger & Gautier, qui ne laissèrent pas de postérité;
4. Robert, qui faisoit, du vivant de son père, les fonctions de la charge de Grand Echanson, avec son frère Richard, d'où ils prirent le surnom de Bouteiller; le livre du Domesday, Registre des Fiefs & Seigneuries relevant & tenus de la Couronne, conservé précieusement à l'Echiquier de Londres, en fait mention sous le nom de Robertus le Pincerne de Shropsthir & Richardus le Pincerne de Cheshire. Robert épousa la fille de *Simon de Saint-Liz*, Comte de Northampton & de Huntingdon, dont descendent les Butler de *Hereford-de-Bidenham*, dans le Comté de Bedford, & ceux de *Sudeley*, outre ceux de *Cornouailles* & de *Daventry*, dans le Comté de Northampton;
5. Et Richard, dont descendent les Butler de *Pulton*, & de ceux-ci les Butler de *Kant.*

Gilbert eut une postérité qui continua dans la plus grande splendeur & considération jusqu'à Théobald ou Thibaut, que Henri III, fit Grand-Echanson héréditaire du Royaume d'Irlande pour lui & ses descendans à perpétuité, d'où ils prirent le nom de *Butler*, qui est celui de toute sa postérité, & cette Charge a été possédée sans interruption jusqu'à nos jours (excepté le tems de l'Anarchie dans le dernier siècle sous l'usurpateur Cromwel), par l'aîné de la famille, & l'est encore aujourd'hui par Milord Comte d'*Horam*, frère unique du dernier Duc d'Ormonde, chef de cette Maison.

I. Théobald de Butler étoit fils de Thomas de Brionne (*Fitz*-Walter, ou fils de Gauthier, selon l'usage de ce tems-là), & d'*Agnès Becket*, sœur de *St.-Thomas de Cantorbéry*, dont le père, *Gilbert Becket*, Gouverneur de Londres, ayant été fait captif aux Croisades par le Sultan de Syrie, fut délivré par la Princesse, fille du Soudan, qui s'échappa un an après de Syrie, & vint à Londres chercher *Gilbert Becket* qui la fit baptiser, & l'épousa en 1138. De ce mariage sont sortis *St.-Thomas*, & sa sœur *Agnès Becket*, qui, avec son mari Thomas de Brionne, a fait la fameuse fondation du grand Hôpital qu'on nomme *St.-Thomas d'Acre* à Londres.

IV. Théobald de Butler, arrière-petit-fils du précédent, mourut en 1285. Il épousa *Jeanne*, fille de *Jean Fitz-Geoffry*, Comte d'*Essex*, dont il eut:

V. Edmond de Butler, créé *Comte de Carrick* par Edouard II, qui épousa, en 1302, *Jeanne*, fille de *Jean Fitz-Gérald*, premier Comte de Kildare, de laquelle il eut:

1. Jacques, qui suit;
2. Jean, tige des Lords & Vicomte d'*Ikerrin;*
3. Et Lawrence, mariée à *Roger de Mortimer*, Comte de March.

VI. Jacques de Butler, Ier du nom, second Comte de Carrick, fut créé en 1332 par le Roi Edouard III, *Comte d'Ormonde*, & revêtu, pour lui & les aînés de ses descendans à perpétuité, de la dignité de *Prince du Comté Palatin de Tipperary*, & mourut le 6 Janvier 1338. Il épousa *Eléonore*, fille aînée de *Homfroi de Bohun*, VIIIe du nom, Comte de Hereford, Connétable d'Angleterre, & d'Elisabeth, fille d'Edouard Ier, & cousine germaine d'Edouard III, Roi d'Angleterre. De ce mariage vinrent:

1. Jacques, qui suit;
2. Et Pétronille, mariée à *Gilbert Talbot*, ancêtre des Comtes de *Shrewsbury*.

VII. Jacques de Butler, IIe du nom, second Comte d'Ormonde, & troisième de Carrick, eut d'*Elisabeth*, fille du Chevalier *Jean Darcy :*

VIII. Jacques de Butler, IIIe du nom, troisième Comte d'Ormonde, & quatrième de Carrick, qui mourut en 1405. Il eut d'*Anne*, fille de *Jean*, Lord *Welles :*

1. Jacques, qui suit;
2. Et Richard, filleul du Roi Richard II, dont les descendans sont devenus par la suite, & sont encore aujourd'hui, Comtes d'Ormonde & de Carrick, &c., auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

Jacques de Butler, IIIe du nom, eut aussi pour fils naturels :

1. Thomas de Butler, Prieur de Kilminham, homme d'un génie martial, & élevé Lord-Justicier d'Irlande en 1448;
2. Et Jacques de Butler, surnommé *Galdic*,

dont un defcendant fut créé *Lord Baron de Caher*, en 1542.

IX. Jacques de Butler, IVe du nom, quatrième Comte d'Ormonde, &c., mort en 1452, époufa 1° *Jeanne-Fitz-Gérald*, & 2° en 1432, *Elifabeth*, veuve de *Jean*, Lord *Grey*, & fille de *Guillaume de Beauchamp*, Lord de Bergavenny. Il eut du premier lit :

1. Jacques, qui fuit;
2. Jean, rapporté après fon frère;
3. Thomas, qui a continué la poftérité après la mort de fes deux frères aînés;
4. Et Elisabeth, mariée à *Jean Talbot*, fecond Comte de Shrewsbury.

X. Jacques de Butler, V^e du nom, cinquième Comte d'Ormonde, & de Carrick, fut auffi créé *Comte de Wiltshire*, Grand-Tréforier d'Angleterre, Chevalier de la Jarretière, & Vice-Roi d'Irlande en 1449. Il fe trouva à la fanglante bataille de Towton, où il commandoit l'aîle droite de l'Armée du Roi Henri VI, & qui fe donna le 29 Mars 1461 : il y fut fait prifonnier & décapité à Newcaftle le 1er Mai 1461, fans poftérité. Le titre de *Wiltshire* fut éteint en fa perfonne. Il époufa 1° *Avice*, fille de *Jean Fitz-Alan*, Comte d'Arondel; 2° *Avice*, fille du Chevalier *Richard Stafford*; & 3° *Eléonore*, fœur & co-héritière d'*Edmond Beaufort*, Duc de Sommerfet, de la Maifon de *Lancaftre*.

X. Jean de Butler, fon frère, fuccéda aux Comtés d'Ormonde, de Carrick, &c., mais il mourut fans poftérité en 1478, à Jérufalem, où fa dévotion le porta à aller vifiter le St.-Sépulcre.

X. Thomas de Butler, Ier du nom, troifième fils de Jacques, IVe du nom, recueillit toute la fucceffion de fa Maifon, & mourut en 1515. Il époufa *Anne*, fille du Chevalier *Richard Hankford*, & d'*Anne*, fille de *Jean de Montagu*, troifième Comte de Salisbury, dont :

1. Anne, mariée au Chevalier *Jacques de Saint-Léger*, dont les defcendans font aujourd'hui Lords Vicomtes de *Doneraile*;
2. Et Marguerite, mariée au Chevalier *Guillaume Boleyn*, dont elle eut le Chevalier Thomas Boleyn, marié à la fille du Duc de *Norfolk*, dont il eut Anne de Boleyn, Reine d'Angleterre, & mère de la Reine Elisabeth.

SECONDE BRANCHE.

IX. Richard de Butler, fecond fils de Jacques de Butler, IIIe du nom, & d'*Anne Welles*, laiffa de *Catherine*, fille de *Gildas O'Reily*, Lord Cavan :

Edmond de Butler, qui eut pour fils :

Jacques, qui fuit;
Et Gautier de Butler, tige des Chevaliers Baronnets & Barons de *Polef-town*, dont le chef étoit Capitaine & Meftre-de-Camp au Régiment de Cavalerie de Fitz-James.

X. Jacques de Butler, VIe du nom, époufa *Sabine*, fille de *Donald Reogh Mac Murrough Cavenagh*, & laiffa :

XI. Pierre de Butler, qui fuccéda dans tous les biens & dignités de fes ancêtres. Henri VIII le créa auffi Comte d'Offory en Irlande, après qu'il en eut été fait Vice-Roi. Il mourut en 1539. Il fe maria avec *Marguerite Fitz-Gérald*, fille de *Gérald*, Comte de Kildare, de laquelle vinrent :

1. Jacques, qui fuit;
2. Richard, créé *Lord Vicomte de Mountgarret* le 23 Octobre 1550 par le Roi Edouard VI;

Et fix filles, mariées, l'une à *Donogh-O-Brien*, Comte de Thomond; les autres aux Lords *de Caher*, *d'Uppreffery*, de *Dunboyne*, de *Poër*, & de *Decies*.

XII. Jacques de Butler, VIIe du nom, Comte d'Ormonde, fut fait Vice-Roi d'Irlande vers la fin du règne de Henri VIII, & mourut le 17 Octobre 1546. Il avoit époufé *Jeanne*, fille unique & héritière de *Jacques Fitz-Gérald*, Comte de Defmond, de laquelle il eut :

1. Thomas, qui fuit;
2. Edmond, qui eut pour fils Théobald de Butler, mort fans enfans d'Elisabeth de Butler, fa coufine germaine, remariée, en 1614, au Chevalier *Richard Prefton*, mort en 1619;
3. Jean, auteur de la troifième branche, rapportée ci-après;
4. Gautier, auteur de la cinquième branche, qui viendra en fon rang;

5. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de Butler-*Kilmonetty*, dont il eſt douteux qu'il reſte encore des ſucceſſeurs mâles.
6. & 7. Edouard & Pierre, morts ſans poſtérité;

XIII. Thomas de Butler, IIe du nom, dit *le Duffe* ou *Noir*, fut déclaré, après le décès de ſon père, Général des Troupes & Grand-Tréſorier d'Irlande par la Reine Elisabeth, ſa couſine au Ve degré, qui le créa auſſi Chevalier de la Jarretière, & mourut le 22 Novembre 1614, dans ſon Château de Carrick. Il eut de ſa ſeconde femme, *Marie Sheffield*, fille de Milord Mulgrave:

Elisabeth, qui ſuit.

Le Comte Thomas de Butler, dit *le Noir*, quelques années après être allé en Angleterre, envoya en Irlande un jeune enfant portant ſon nom, & déjà créé *Lord-Vicomte de Galmoye*. Il eſt certain (dit le *Mémoire* envoyé, ſur lequel nous avons dreſſé cette Généalogie) que le Comte le reconnoiſſoit pour ſon fils, & la tradition veut que la Reine Elisabeth fût ſa mère.

XIV. Elisabeth de Butler fut mariée par ſon père à Théobald de Butler, ſon couſin germain. Le Roi Jacques Ier créa Théobald *Lord Vicomte de* Butler-*de-Tullophelen*, & le fit Gouverneur du Comté de Carlow, honneur dont il ne jouit pas long-tems, étant mort peu après ſans laiſſer de poſtérité. Le Roi força Thomas de Butler à remarier, en 1614, ſa fille Elisabeth au Chevalier *Richard Preſton*, ſon favori, qu'il créa à cette occaſion *Lord Baron Dingwal* en Ecoſſe: ce mariage n'étoit pas du goût du Comte d'Ormonde, qui n'y ſurvécut pas long-tems. A peine le Comte fut-il au tombeau que le Lord Dingwal, ſon gendre, prit les titres de Comte d'Ormonde, de Carrick, d'Oſſory & de Deſmond, en droit de ſa femme; mais dans le tems qu'il ſe croyoit aſſuré de tous les biens de ſon beau-père, il en fut privé, & mourut, dans une tempête, la nuit de St.-André 1619, venant d'Irlande en Angleterre.

TROISIÈME BRANCHE.

XIII. Jean de Butler, troiſième fils de Jacques, VIIe du nom, épouſa *Catherine*, fille de *Cormac Mac-Carty Reagh*, & laiſſa:

XIV. Gautier de Butler, qui s'empara de toute la ſucceſſion, en vertu d'une ancienne & conſtante diſpoſition dans la famille, & d'actes du Parlement d'Angleterre & d'Irlande, qui ſubſtituent les biens, titres & dignités de la Maiſon de Butler-*d'Ormonde*, au plus proche héritier mâle. Gautier de Butler ſoutint ſes droits opiniâtrement, & le Roi Jacques le fit arrêter & mener à la Tour de Londres, où il reſta ſans ſe déſiſter de ſes prétentions, juſqu'à la mort de Milord Dingwal, en 1619. Gautier mourut en 1632, & eut d'*Hélène*, fille d'*Edmond*, Vicomte de *Mountgarret:*

XV. Thomas de Butler, IIIe du nom, Vicomte de Thurles, qui, paſſant auſſi d'Angleterre en Irlande, eut le malheur de périr dans la tempête la nuit de St.-André 1619. Il épouſa *Eliſabeth*, fille du Chevalier *Jean Pointz*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Richard, auteur de la quatrième branche, rapportée plus loin;
3. Marie, femme de *Georges Hamilton*, & mère de *Jacques*, tué en 1691, dont la fille, *Marguerite-Louiſe-Emilie Hamilton*, eſt veuve du Marquis de *Marmier*;
4. Et Léonore, femme de *Donagh Mac-Carty*, ſecond Comte de Clancarty, dont la fille, *Hélène Mac-Carty*, a été la ſeconde femme de *Guillaume de Burke*, ſixième Comte de Clanricarde.

XVI. Jacques de Butler, VIIIe du nom, né en 1610, ſuccéda aux honneurs & titres de ſon grand-père. Le Roi Charles Ier le créa *Marquis d'Ormonde*, & Charles II, le créa *Comte de Brecknock*, & *Duc d'Ormonde* en Angleterre & en Irlande en 1682, dont il étoit Vice-Roi. Il mourut le 21 Juillet 1688. Il épouſa en 1628, *Eliſabeth Preſton*, couſine germaine de feu ſon père, & fille & unique héritière du Lord Dingwal, mort en 1686. Ce mariage mit fin à tous les différends, & réunit tous les biens. Ils eurent:

1. Thomas, qui ſuit;
2. Richard, Comte d'Arran, marié à *Marie*, fille du Duc de *Richmond*, de laquelle il

eut Charlotte, mariée, en 1699, à *Charles*, Lord *Cornwallis;*
3. Jean, Comte de Gowran, mort fans poſté rité ;
4. Elisabeth, mariée à *Philippe Stanhope*, Comte de Cheſterfield ;
5. Et Marie de Butler, mariée à *Guillaume Cavendish*, Comte de Devonshire.

XVII. Thomas de Butler, IVe du nom, Comte d'Offory, Baron de More Park, Vice-Amiral d'Angleterre, Grand-Maître de la Maiſon de la Reine Catherine de Portugal, femme de Charles II, & Chevalier de la Jarretière, mort en 1681, avoit épouſé, le 17 Novembre 1659, *Emilie de Naſſau*, fille de *Louis*, Lord de Beverweart, fils naturel du Prince Maurice d'Orange, dont :

1. Jacques, qui fuit;
2. Charles, né le 4 Septembre 1671, Vicomte de Tulloch, Baron de Weſton & Cloughgrenan, Chancelier de l'Univerſité d'Oxford, qui n'a point eu d'enfans d'*Eliſabeth*, fille du Lord *Creuw-Stene*, & ſœur & cohéritière de la Ducheſſe de *Kent;*
3. Elisabeth, mariée à *Guillaume-George-Richard Stanley*, Comte de *Derby;*
4. Emilie, qui n'a point pris d'alliance ;
5. Et Henriette, mariée à *Henri de Naſſau-d'Ouwerkerke*, Comte de Grantham.

XVIII. Jacques de Butler, IXe du nom, né à Dublin le 29 Avril 1665, fuccéda, après la mort de fon père, à tous fes biens, titres, honneurs & dignités, & fut introduit à la Chambre des Pairs d'Angleterre en qualité de Duc-Comte & Marquis d'Ormonde, tant en Angleterre qu'en Irlande, Comte de Carrick, d'Offory & de Brecknock, Vicomte de Thurles, Baron de More Park & de Llanthony, Grand-Echanſon héréditaire du Royaume d'Irlande, & Prince du Comté Palatin de Tipperary. Il étoit Lieutenant-Général & Capitaine de la première Compagnie des Gardes-du-Corps, & Colonel des Gardes Irlandoiſes. Il fut fait Chevalier de la Jarretière & Général de la Cavalerie ſous le Roi Guillaume. Il fut nommé, ſous la Reine Anne, Vice-Roi d'Irlande, Généraliſſime de ſes troupes par mer & par terre, Gouverneur des cinq Ports juſqu'à la mort de cette Reine, puis Chancelier des Univerſités d'Oxford & de Dublin, Grand-Bailli de Weſtminſter & de Briſtol. Après la mort de la Reine Anne, il paſſa en France, & après celle du Roi Louis XIV, il ſe retira en Eſpagne, où le Roi le fit Capitaine-Général; enfin en 1732, il paſſa à Avignon, où il mourut le 16 Novembre 1745. Il épouſa 1° *Anne*, fille de *Laurent*, Comte de *Rocheſter;* & 2° *Marie de Sommerſet*, fille d'*Henri*, Duc de Beaufort, & eut du premier lit :

1. Marie, morte en 1712, mariée, en 1710, à *Jean*, Lord *Ashburnham;*
2. Et N.... morte ſans avoir été mariée.

QUATRIÈME BRANCHE.

XVI. Richard de Butler, ſecond fils de Thomas, IIIe du nom, & d'*Eliſabeth Pointz*, mourut en 1701. Il épouſa *Françoiſe Touchet*, fille de *Mervin*, Comte de *Caſtlehaven*. Aux deſcendans de Richard de Butler, ſe termine la branche aînée. Ils eurent entr'autres enfans :

Gauthier, père de Thomas, qui fuit;
Et Jean, père de Richard de Butler-de-Westcourt, marié en 1738, à Hélène, fille de Thomas de Butler.

XVII. Thomas de Butler de Kilcash, mourut en 1738, laiſſant entr'autres enfans:

Jean, qui n'eſt pas encore marié ;
Et Hélène de Butler, mariée, en 1738, à Richard de Butler-de-Westcourt.

CINQUIÈME BRANCHE.

XIII. Gautier de Butler, quatrième fils de Jacques, VIIe du nom, épouſa *Hélène Mac-Carty-Mac-d'Onnogh*, dont :

1. Pierre, Baron d'Ardemaile & Vicomte de Galmoye, dit *Milord Galmoye*, Pair d'Irlande, Colonel de pluſieurs Régimens d'Infanterie & de Cavalerie, premier Gentilhomme de la Chambre de Jacques II, qui le créa, en France, *Comte de Newcaſtle.* Il fut fait Lieutenant-Général des Armées de France le 1er Mars 1705, & mourut le 18 Juin 1740, âgé de 89 ans. Son fils unique a été tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, à la tête des Grenadiers de ſon père. Son neveu a ſuccédé au titre

de *Lord-Vicomte de Galmoye*, & a épousé *N.... Magennis*, fille du Lord Vicomte d'Iveagh, dont il n'a point encore d'enfans. La postérité de PIERRE a fini à THÉOBALD DE BUTLER, Baron d'Ardemaile, mort au service du Roi à Arras en 1750;

2. Et JEAN, qui suit.

XIV. JEAN DE BUTLER, surnommé *Gambelongue*, Baron de Garryricken & de Rehanach, épousa *Hélène Bourke* ou *Burgo*, fille de Milord de Castleconnel, dont:

XV. THÉOBALD DE BUTLER, qui mourut au service de l'Impératrice-Reine, & laissa:

XVI. JEAN DE BUTLER, auteur de la branche des BUTLER-BAILLICLOHY, dans le Comté de Waterford, dont la postérité subsiste dans la personne de

XVII. JACQUES DE BUTLER, Chevalier, Baronet & Baron d'Ardemaile, de Garryricken, &c., Ecuyer du Roi en sa Grande-Ecurie, devenu l'aîné de cette branche par l'extinction de celle de PIERRE, fils aîné de GAUTHIER, auteur de la cinquième branche. JACQUES DE BUTLER a épousé *Sophie Cooq*, fille de *Mathieu Cooq*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont il n'a qu'une fille.

Voilà la postérité de JACQUES DE BUTLER VIIe du nom, Comte d'Ormonde, qui s'éteint dans une fille; mais on peut remonter à celle de Milord de *Mountgarret* (RICHARD DE BUTLER, frère du Comte) & à ceux qui sont de cette branche, puis à celle des Chevaliers, Baronets, & Barons de *Polestown*, ensuite à celle des Lords-Vicomtes *d'Ikerrin*, & enfin à celle des Lords-Barons de *Dunboyne*, qui descendent en ligne directe de JEAN DE BUTLER, frère d'EDMOND, premier Comte de Carrick.

N..... DE BUTLER mourut le 13 Mai 1752. Elle étoit veuve, le 3 Février 1738, de *Pierre-François de la Guillaumie*, & sœur de MARIE-HÉLÈNE DE BUTLER, morte âgée d'environ 53 ans, le 21 Mai 1753, seconde femme, le 20 Août 1729, de *Charles-Balthasar de Clermont-Chatte*, Comte de Roussillon, mort âgé de 82 ans, le 20 Avril 1740, & mère de la Marquise de *la Salle-Caillebot*.

Dans l'espace de 460 ans, c'est-à-dire depuis la première année du règne du Roi HENRI III jusqu'à la dernière de celui de la Reine ANNE, il y en a eu douze de cette Maison qui ont été vingt-neuf fois Lords, Députés, ou Vice-Rois d'Irlande. Voy. Dugdale, Camden, Pairie d'Angleterre, Echard, Collège des Hérauts-d'armes à Londres. (Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé.)

Les armes: *d'or, au chef endenché d'azur.*

BUTRON-MUXICA, Maison originaire d'Espagne. On nous a communiqué un *Mémoire* extrait & traduit d'un livre Espagnol, intitulé: *Nobiliaire des Maisons & Familles d'Espagne*, par le P. M. Fr. Thomas Dellano, de l'Ordre de St.-Dominique, imprimé avec privilège en 1653. Il y est parlé de la Maison d'*Avendanio*, d'où sort celle de BUTRON-MUXICA, dont nous parlerons ci-après, lorsque nous aurons fait mention de celle d'*Avendanio*.

Voici ce que dit ce mémoire traduit de l'espagnol, & certifié véritable par les Echevins & Magistrats de la ville de Cambray, & signé d'ALEXANDRE DE BUTRON-MUXICA, premier Lieutenant des Gardes Wallones de Sa Majesté Catholique le 19 Novembre 1770, & de *Gérard-Guillebert van Halen*, ancien Officier de Dragons au service d'Espagne.

La Maison d'*Avendanio*, dit ce Mémoire, a pour tige Don PEDRO-ORTIZ D'AVENDANIO, Seigneur fort riche, qui s'allia à une fille de Don *Sanche-Garcia de Zurbano*, & sœur de Dona *Alberta-Sanchez de Zurbano*, mère de Don *Sancho-Garcia* ou *Galindez de Salcedo*, Seigneur d'Ayala. Il eut de son mariage:

JUAN-PEREZ D'AVENDANIO, qui vint s'établir à Urquizu, & parce qu'il étoit l'héritier de la Maison d'*Avendanio*, il en porta le nom, & il eut pour fils:

FORTUR-GARCIA D'AVENDANIO, marié avec la fille de Don *Pedro-Martinez d'Aramayona*, Seigneur dudit lieu, dont:

1. JUAN-PEREZ, qui suit;
2. Et MARTIN-RUYZ D'AVENDANIO, qui hérita des biens d'Urquizu.

JUAN-PEREZ D'AVENDANIO, qui hérita des biens de la Maison d'*Aramayona*, eut pour fils:

1. Pedro-Ortiz, tué par son coufin fans laiffer de poftérité ;
2. Juan-Galindez, auteur de la branche de Muxica, dite Butron, rapportée ci-après ;
3. Fortur-Garcia, tige de la Maifon appelée *Arteaga ;*
4. Dona Mayor, mariée à Gomez-Gonzalez de Butron ;
5. Dona Juana, alliée avec l'héritier de la Maifon d'*Olazo ;*
6. Et Dona Maria-Lopez, mariée avec *Ochoa-Ortiz* ou *Sancho-Ortiz de Zamudio.*

Le mémoire ci-deffus cité marque que ce que nous venons de rapporter eft tiré de François-Martin de Cofcojales & du livre de la Chronique de Bifcaye cité dans la Bibliothèque du Comte de Lemos & du livre de Lopez-Garcias de Salazar, au chapitre de la Maifon d'*Urquizu.*

Les armes de la Maifon d'*Avendanio* font : *une chemife* ou une *tunique morefque herminée, percée de trois flèches d'argent enfanglantées, & le champ de finople.*

BRANCHE de Muxica, *dite* Butron.

Juan-Galindez, fecond fils de Juan-Perez d'Avendanio, chef de cette branche ou de cette Maifon, époufa Dona *Juana Ybanez,* fille de Don *Juan-Emmanuel*, Seigneur de Villena, lequel étoit fils de l'Infant Don Manuel ; & celui-ci fils légitime cadet du *faint Roi* Don Ferdinand. Dona *Juana Ybanez* étoit fœur de Dona Juana Manuel, Reine de Caftille, femme de Don Henriquez, II[e] du nom, furnommé *le Bienfaiteur*, & auffi fœur de Dona Constança Manuel, Reine de Portugal, femme de Don Pierre, furnommé *le Jufticier.* Don Juan-Galindez de Muxica eut de fon mariage :

Don Alfonso de Muxica, Seigneur de la Maifon & des biens de *Muxica.* Il prit le nom de Alfonso, parce qu'il étoit defcendant des Rois de Caftille par fa mère. Il époufa Dona *Juana Gonzalez,* fille de *Pedro Gonzalez d'Aguero,* dit *le Bon.* De ce mariage vinrent :

Dona Maria-Alfonso de Muxica, Dame des biens de la Maifon de Muxica, Majorat d'Avendanio.

C'eft tout ce que nous apprend le *Nobiliaire d'Efpagne,* fur la Maifon de Muxica.

Le même *Nobiliaire*, titre 15, pag. 40, parle d'un fils du Seigneur d'*Ayanguez,* à l'endroit où il eft fait mention de la Maifon de *Villela,* qui eft la même que celle qui eft en Bifcaye. Il s'appeloit *Juan-Perez d'Ayanguez*, & eut :

1. Juan-Sanchez, qui refta à la Ville ;
2. Ainio-Ortiz, tige de la Maifon d'*Ybarguen ;*
3. Et Juan-Perez, auteur de la branche de Butron-Muxica, qui fuit.

BRANCHE de Butron-Muxica.

Juan-Perez, difent Lopez-Garcias de Salazar, & la *Chronique de Bifcaye,* époufa Dona *Emilia d'Eftrada*, en Afturie. Il en eut :

Ochoa-Ybanez de Butron, marié à Dona *Toda Ybanez de Balmafeda*, qui eut pour fils :

Gomez-Gonzalez de Butron, allié à Dona *Maria d'Avendanio.* De ce mariage vint :

Gonzalo-Gomez de Butron, marié à Dona *Elviria Sanchez de Zamudio,* dont le trifaïeul nommé *Galufdo*, tige de la maifon des *Amudio*, étoit fils de Don *Ordonio*, Comte de Gaviria, fils du Roi de Navarre. Voy. *le Nobiliaire d'Efpagne*, à l'article de *Zamudio.* Gonzalo-Gomez de Butron eut :

1. Gonzalo-Gomez, qui fuit ;
2. Et un autre Gonzalo-Gomez, rapporté après fon frère ;

Gonzalo-Gomez de Butron époufa Dona *Maria-Alonfo de Muxica.* Par ce mariage entrèrent dans la Maifon de Butron les biens de celle de *Muxica,* nom qu'il joignit au fien, avec le titre de Comte d'Aramayona & de Barrica. Il eut :

Juan-Alonso de Muxica y Butron, qui n'eut point d'enfans.

Gonzalo-Gomez de Butron y Muxica, frère cadet, fuivant l'*Hiftoire de la famille de Lara* par Don Louis de Salazar, mourut en 1520, Il époufa Dona *Maria-Manrique de Lara*, & laiffa :

1. Juan-Alonso, qui fuit ;

2. Christoval de Muxica y Butron ;
3. Juan-Gonzalez, qui a formé la feconde branche, rapportée ci-après ;

Et plufieurs autres garçons, qui formèrent différentes branches, & dont on pourroit trouver la poftérité dans les Archives du Marquis de Mortara, Grand d'Efpagne.

Juan-Alonso de Butron y Muxica époufa Dona *Mencia-Manrique de Padilla*, dont il eut:

1. Gomez-Gonzalez, qui fuit;
2. Et Christoval, qui époufa Dona... *de Zapeta y Mendoza*, dont il n'eut point d'enfans.

Gomez-Gonzalez de Butron y Muxica s'allia à Dona *Luifa-Manrique de Padilla*, qui tefta à Placencia en Bifcaye le 4 Octobre 1560. Il en eut:

Don Juan-Alonzo, qui fuit;

Et Dona Mencia-Manrique, rapportée après fon frère.

Don Juan-Alonso de Muxica y Butron époufa Dona *Angela Manrique*, dont vinrent :

1. Don Gomez-Gonzalez, mort enfant;
2. Et Don Antonio-Gomez, qui fuit.

Don Antonio-Gomez de Butron y Muxica fe maria à Dona *Juana de Velafco y Aragon*. Ils moururent fans enfans, & leurs biens pafsèrent à leur tante

Dona Mencia-Manrique de Butron y Muxica. Elle porta ces biens à fon mari Don *Juan d'Idiaquez*.

Don Alonso d'Idiaquez de Butron y Muxica, premier Duc de Ciudad-Réal, leur fils, mourut le 17 Octobre 1618. Il époufa Dona *Juana de Robles*, dont il eut :

Don Juan-Alonso d'Idiaquez Butron y Muxica, né en 1597, mourut le 26 Novembre 1653. Il époufa, en 1613, Dona *Anna-Maria d'Alava*. De cette alliance naquirent:

1. Don Francisco, qui fuit;
2. Et Dona Isabel, qui fera rapportée après fon frère.

Don Francisco Idiaquez Butron y Muxica mourut le 30 Septembre 1687. Il eut de Dona *Francifca de Boria*, morte le 25 Novembre 1693 :

1. Francisco, marié à Dona *Francifca de Guzman*, morts fans enfans ;
2. Et Dona Juana, mariée, 1° le 21 Mai 1685, à Don *Antonio Pimentel d'Ibarra*, dont Dona *Maria Pimentel d'Ibarra Butron y Muxica*, femme de Don *Louis de Boria*. qui moururent fans enfans; & 2° le 24 Février 1692, à Don *Emmanuel-Pimentel de Zuniga*.

Dona Isabel d'Idiaquez de Butron y Muxica eut de Don *Pedro Ortiz de Villela :*

Don Antonio Juachim de Villela Butron y Muxica, qui époufa Dona *Thérèfa de Vega*. De ce mariage eft née :

Dona Isabel de Villela Idiaquez Butron y Muxica, mariée avec Don *Francifco de Orozco*, dont eft iffue :

Dona Anna de Orozco Villela Idiaquez Butron y Muxica, mariée avec Don *Vincente Oforio*, qui eut :

Don Francisco Osorio Orozco Villela Idiaquez Butron y Muxica, père de :

Don Juachim de Osorio Orozco Villela Idiaquez Butron y Muxica, Duc de Ciudad-Réal, Marquis de Mortara, Comte de Aramayona, Barrica, de Lences & de Tripiana, Grand d'Efpagne de première claffe, Capitaine aux Gardes du Roi d'Efpagne Charles III.

Gratia Dei, ancien poëte efpagnol, a fait fur cette Maifon les vers fuivans :

Con la Sangre Real Banada
Es la Cafa de Muxica,
Que de fu folar fe explica,
Y Muchas Azan as caufada
Parte fe mueftra en fus armas,
Que en dos vezes Ganaron,
Yunas à otras Aumentaron,
Que fon la vanda, y tres faxas.

Argote de Molina rapporte, p. 204, qu'un Seigneur de la Maifon de Muxica ayant fervi avec beaucoup de valeur fous le règne de Don Ferdinand & de Dona Isabel, dans la bataille de Solado contre les Maures, le Roi Alonso le fit Chevalier de l'*Ordre de la Bande*.

SECONDE BRANCHE.

Juan-Gonzalez de Muxica y Butron, troifième fils de Don Juan-Alonso de Butron y Muxica, & de Dona *Mencia-Manrique de Padilla*, époufa Dona *Maria Sanchez de la Torre*. Il en prit le nom qu'il joignit à ceux de *Gomez Butron y Muxica*. Il eut :

Ochoa-Gomez de la Torre Butron y Muxica, qui eut de Dona *Maria Perez d'Arteaga :*

Ochoa-Gomez de la Torre Butron y Muxica, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacsque en 1613, qui fe maria à *Anne de Billehé de Vierfet*, aux Pays-Bas, dont il eut :

Don Juan-Gomez de Muxica y Butron y de la Torre, lequel eut de *Barbe de Haynin*:

1. Meſſire Ernest-Ferdinand, Baron de Remy, de Lambourcy, &c., qui mourut en 1735. Il avoit épouſé *Hippolyte-Caroline d'Aouſt*, morte le 14 Avril 1730;
2. Alexandre-Eugène, qui ſuit;
3. Et Michel, Chevalier de Lambourcy, allié à *Marie-Déſirée d'Eſclaibes*, Dame d'Amerval & du Fay, dont il a eu:

   Jean-François-Alexandre-Joseph de la Torre Butron y Muxica, Baron de Remy, Seigneur de Lambourcy, Amerval, du Fay, &c.

Alexandre-Eugène de Butron y Muxica, Chevalier de la Torre, Seigneur d'Obies, Baviſeau, épouſa *Hélène-Thérèſe-Joſèphe de Monaldy*, dont:

1. Jacques-André-Joseph, qui ſuit;
2. Don Alexandre-Joseph, premier Lieutenant aux Gardes Wallones de S. M. C.;
3. Et Marie-Caroline-Josèphe, mariée le 20 Mai 1759, à Meſſire *François-Erneſt-Joſeph-Amédée des Maiſières*, dont elle n'a point d'enfans.

Jacques-André-Joseph, Baron de la Torre Butron y Muxica a épouſé *Anne-Albertine-Joſèphe de Sart*. De ce mariage eſt né:

   Maximilien-André-Joseph Gomez de Butron y Muxica, Baron de la Torre, Seigneur de Lambourcy, d'Obies, Baviſeau, &c., actuellement (1771) ſervant dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi.

Cette Maiſon porte: *écartelé, au* 1 *de gueules à un agneau d'argent, la tête contournée & poſée de front*, qui eſt de Gomez; *au* 2 *de gueules à une croix d'argent cantonnée de quatre buitrones d'or regardant chaque angle* (qui ſont des naces, pour faire alluſion au nom de Butron), *ladite croix chargée de cinq loups de ſable paſſans* (qui ſont les loups de Biſcaye que cette Maiſon a toujours portés en mémoire de la bataille de las Navas de Toloſa); *au* 3 *de gueules, à la bande d'or engoulée par deux têtes de dragons de même mordant chaque bout de ladite bande, accompagnée en chef & en pointe d'un petit écuſſon d'argent à trois faſces d'azur* (lequel étoit les anciennes armes), *le tout entouré d'une chaîne d'or en orle*, qui eſt de Muxica, ſuivant la conceſſion du Roi Alonso; *& au* 4 *d'azur à une tour d'argent ſurmontée d'une autre tour, ſommée d'une couronne Ducale, le tout de même, ladite tour accoſtée par deux lions d'or, ſaillans & affrontés*, qui eſt de la Torre; c'eſt ainſi que ces armes ſont décrites dans Argote de Molina, pag. 46 & 204. Supports: *deux lions d'or*. Cimier: *un lion de même iſſant d'un caſque de Chevalier, ſurmonté d'une couronne Ducale.*

BUTTET: *d'azur à deux ancres d'argent, rangées en pal, au-deſſus d'une mer de ſinople, mouvante de la pointe de l'écu, & cinq étoiles d'or, poſées en chef; l'écu timbré d'un caſque de profil.* (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 103.)

* BUZANÇOIS, dans le Berry, Diocèſe de Bourges, Terre & Seigneurie qui étoit poſſédée dès le XII[e] ſiècle par la Maiſon de Prie. Vers 1527 cette Terre fut vendue par René de Prie, Chevalier, Baron de *Buzançois*, Pannetier du Roi, à *Philippe Chabot*, Amiral de France, en faveur duquel elle fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Novembre 1533, regiſtrées le 2 Mars 1534. *Philippe Chabot* mourut le 5 Juin 1543, & fut inhumé aux Céleſtins de Paris dans la chapelle d'Orléans, où le Roi fit placer ſon effigie en marbre blanc. Il fut père d'Eléonor Chabot, Comte de Charny & de *Buzançois*, dont la fille aînée, Catherine Chabot, eut le Comté de *Buzançois* en partage, qu'elle porta en 1576 à ſon mari *Guillaume de Saulx*, Comte de Tavannes. Le Comté de *Buzançois* eſt aujourd'hui dans la Maiſon *de Beauvilliers*, par l'acquiſition qu'en a faite Paul de Beauvilliers, Duc de Saint-Aignan, que le Roi d'Eſpagne Philippe V fit Grand d'Eſpagne de la première claſſe le 25 Avril 1701. Voyez BEAUVILLIERS & SAULX-TAVANNES.

Les armes de Buzançois ſont: *d'or, au chef de vair, & une aigle de gueules, onglée d'or, brochante ſur le tout.*

* BUZANCY, en Champagne, Diocèſe de Reims, Election de Sainte-Menehould, Terre & Seigneurie, qui entra avec la *Principauté d'Amblize*, dans la Maiſon d'*Anglure*, par le mariage d'Antoinette d'Aspremont, avec *René d'Anglure*, Baron de Bourlemont, père d'Africain d'Anglure, dont le ſecond fils, Nicolas d'Anglure, Comte de Bourlemont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, obtint que la *Baronnie* de *Buzancy* fut érigée

en *Marquisat* en sa faveur, par Lettres du mois de Septembre 1658, registrées au Parlement le 14 Février 1659, & en la Chambre des Comptes le 20 Octobre 1660. Il mourut le 25 Mai 1706, âgé de 86 ans. De tous ses enfans il ne lui resta que sa fille SCHOLASTIQUE-GENEVIÈVE D'ANGLURE, morte en 1717, sans postérité de son mari *Louis d'Oraison,* Comte de Chamarande, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Le Marquisat de *Buzancy* a été acquis par JACQUES DE CHASTENET, Marquis de Puységur, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roi. Voyez CHASTENET-PUYSEGUR.

BUZENVAL, Maison qui a donné dans PAUL CHOART-DE-BUZENVAL, un Ambassadeur en Angleterre & ensuite en Hollande, sous HENRI IV, qui faisoit beaucoup de cas de cette Maison. Voy. CHOART-DE-BUZENVAL.

De cette famille étoit JACQUES CHOART, Avocat au Parlement de Paris, chef du Conseil Souverain de Dombes, aïeul maternel des Avocats-Généraux *Talon*. Il fut un homme d'un grand savoir & d'une rare probité. Il mourut en 1614, âgé de 84 ans, après avoir passé 60 ans dans le Barreau & s'y être acquis beaucoup de réputation.

Les armes de BUZENVAL sont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de deux merlettes de sable en chef, & d'une couleuvre en pointe.*





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



ABANES, en Provence.

I. Bertrand de Cabanes eſt qualifié *Ecuyer,* dans ſon contrat de mariage de 1522, avec *Marie d'Eſtienne,* dont:

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Barthélemy, auteur de la troiſième branche, rapportée plus loin.

II. Claude de Cabanes épouſa, en 1583, *Anne de Bionneau,* & eut:

1. Balthasar, qui ſuit;
2. Et Jean, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. Balthasar de Cabanes, Baron de Viens, Seigneur d'Opedette & de Saint-Quentin, fut reçu Préſident en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1640, & marié, en 1637, à *Madeleine de Valavoire,* ſœur du Marquis de Vaux, dont:

1. François-Auguste, qui ſuit;
2. Et Jean-Balthasar, nommé à l'Evêché de Vence, après l'avoir été à celui de Graſſe.

IV. François-Auguste de Cabanes, Baron de Viens, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes l'an 1675. Il épouſa *Marguerite de Boyer-Bandol,* dont entr'autres enfans:

V. Balthasar-Melchior de Cabanes, Baron de Viens, reçu dans la charge de ſon père en 1720. Il a eu de *Marie-Barbe d'Archias de Sablières:*

Marie-Marguerite-Barbe, mariée, par contrat du 11 Avril 1742, à *Jean-François-Céſar de Renaud,* Marquis d'Alein.

SECONDE BRANCHE.

III. Jean de Cabanes, ſecond fils de Claude, & d'*Anne de Bionneau,* fut Seigneur de Saint-Savournin, & marié à *Eliſabeth d'Hoſtager.* Il en eut:

IV. Claude de Cabanes, marié à *N.... de Cabre,* dont:

1. Claude, qui ſuit;
2. & 3. Et deux fils, morts Officiers, l'un de Vaiſſeau, & l'autre de Galères.

V. Claude de Cabanes, IIe du nom, Che-

valier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Galères, s'eſt marié à *N... de Guitton-Mazargues,* de la Ville de Marſeille.

TROISIÈME BRANCHE.

II. Barthélemy de Cabanes, ſecond fils de Bertrand, & de *Marie d'Eſtienne,* épouſa, le 8 Septembre 1588, *Louiſe d'Eſcalis.* Il eut pour fils:

III. Jean-Augustin de Cabanes, pourvu d'un office de Secrétaire du Roi le 7 Mars 1637. Il épouſa, le 8 Juin 1641, *Catherine de Thibaud-Tiſatti,* de Sanas. Ses fils furent:

1. Joseph, Conſeiller au Parlement de Provence, mort ſans alliance;
2. Et Melchior, qui ſuit.

IV. Melchior de Cabanes épouſa, le 24 Janvier 1688, *Eliſabeth de Cabre-Roquevaire,* dont:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Jean, vivant ſans alliance en 1757;
3. Philippe, Prêtre, chargé de la Cure de la Paroiſſe du Saint-Eſprit pendant la contagion. Il ſervit avec zèle & mourut Abbé de Saint-Rambert;
4. Et Claude, Evêque de Gap en 1738, mort en 1741.

V. Joseph de Cabanes épouſa, le 15 Novembre 1734, *Madeleine de Gueidan*, fille de *Pierre,* Préſident à la Chambre des Comptes. *Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome I, p. 205.)

Les armes: *de gueules, à la licorne furieuſe d'argent.*

CABAZAC, en Normandie, Election de Bayeux: *d'azur, à trois têtes d'hommes jouvenceaux d'argent*, 2 & 1.

CABOCHE, famille de Picardie, maintenue dans ſa Nobleſſe le 11 Novembre 1697, dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France,* reg. I, part. I, p. 104, & de laquelle étoit Antoinette Caboche-de-Lalval, née en 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé qu'Adrien de Caboche, Ecuyer, qui vivoit en 1549, étoit ſon quatrième aïeul.

Les armes: *d'argent, à trois quinte-feuilles de ſable*, 2 & 1.

CABOUR (de), en Normandie, Election de Valognes, porte: *de ſable à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules.*

CABRAL, ancienne famille du Portugal, qui poſſède depuis fort long-tems la Châtellenie de *Belmonte* dans la Province de Beïra & d'autres Seigneuries & Fiefs, & a le privilège de ne prêter ni ſerment ni hommage.

La Généalogie de cette Maiſon, qu'on trouve dans Moréri & qui forme XV degrés, a été dreſſée ſur des Mémoires manuſcrits, communiqués par feu M. le Comte d'Ericeyra. Elle commence à

Gil-Alvarès Cabral, qui épouſa Marie-Gil Cabral, ſa couſine germaine, dont:

Pierre-Anne Cabral, qui vivoit en 1260, & fut Grand-Maître de la Garde-Robe d'Alphonse III, Roi de Portugal.

Ferdinand Cabral, ſon deſcendant, qui forme le VII[e] degré, laiſſa entr'autres enfans:

Jean-Fernandez, qui ſuit;

Et Pierre-Alvarès Cabral, Commandant de la première flotte qu'Emmanuel, Roi de Portugal, envoya aux Indes-Orientales, découvrit des terres inconnues, à qui il donna le nom de Sainte-Croix, connue ſous celui du Bréſil, dont il prit poſſeſſion au nom du Roi de Portugal, le 24 Avril 1500. Il eut pour arrière-petit-fils:

Ferdinand-Alvarès Cabral, qui épouſa Dona *Jeanne de Carvalhoſa*, fille de *Ruy-Gomez*, Grand-Tréſorier de Portugal au tems du Roi Sébastien, dont vint:

Dona Marie, mariée à Dom *Jean-Louis de Vaſconcellos de Meneſès*, Gouverneur de Maragam, avec une illuſtre poſtérité.

Jean-Fernandès Cabral eut pour deſcendant, formant le XV[e] degré:

Pierre-Alvarès Cabral, Châtelain de Belmonte, Brigadier d'Infanterie & Miniſtre Plénipotentiaire à la Cour d'Eſpagne où il étoit en 1734, qui a épouſé *Catherine,* fille de Dom *Antoine d'Almeida*, Comte d'Avintes. On ignore s'il a poſtérité.

Les armes: *de gueules, à deux chèvres paſſantes armées de pourpre & de ſable.*

CABRE DE ROQUEVAIRE, famille originaire du lieu d'Aubagne. Le plus ancien de ce nom dont on ait connaiſſance eſt

I. Victor Cabre, qualifié *Noble* dans ſon teſtament du 18 Février 1507. Il laiſſa, parmi pluſieurs enfans:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Pierre, lequel ſe retira à Marſeille, & épouſa, en 1502, *Marguerite Gantelme,* dont vint:

BALTHASAR DE CABRE, élu premier Consul de Marseille en 1560, & marié à *Françoise de Vento*, de laquelle il eut:

MARTIN DE CABRE, qui laissa de *Marguerite de la Cépède :*

MARQUISE, mariée à *Jean de Puget*, Seigneur de Tourtour & de la Condamine;

Et N..., mariée à *N..... d'Espagnet;*

3. Et ROLET, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

II. JACQUES DE CABRE se retira à Marseille, & eut de sa femme, dont on ignore le nom:

III. LOUIS DE CABRE, élu second Consul de Marseille en 1544, tems auquel les seuls Nobles pouvoient prétendre à cet honneur. Il eut pour fils:

IV. SÉBASTIEN DE CABRE, aussi second Consul de Marseille en 1558. Il acquit la Terre de *Roquevaire* le 30 Juin 1563, & en fit hommage au Roi CHARLES IX. Il épousa, en 1538, *Claire de Riffi* ou *Rixi*, dont il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. LOUIS, rapporté après son frère;
3. ISABEAU, mariée, le 8 Avril 1581, à *Jean de Castellane*, Seigneur de la Verdière & Chevalier de Saint-Michel;
4. Et MARQUISE, mariée, en 1584, à *N... de Doria.*

V. JEAN DE CABRE, Seigneur de Saint-Paul, fut maintenu dans sa noblesse avec LOUIS, son frère, le 5 Janvier 1585; les Lettres-Patentes expédiées à cette occasion furent enregistrées aux Archives de la Sénéchaussée de Marseille par Sentence du 1er Décembre 1585, & aux Archives de S. M. en Provence par Arrêt de la Cour des Comptes du 14 Octobre de la même année. JEAN DE CABRE épousa *Marguerite d'Albertas de Ners*, dont:

1. LOUIS, Ier du nom, Seigneur de Saint-Paul, élu premier Consul de Marseille en 1627, mort sans postérité;
2. CLAIRE, mariée 1° au Président de *Blancard*, & 2° à *Jean-Etienne de Thomassin*, Avocat-Général au Parlement de Provence;
3. Et ACIMANE, mariée, par contrat du 10 Juin 1597, à *Barthélemy de Valbelle*, Seigneur de Cadarache.

V. LOUIS DE CABRE, Seigneur de Roquevaire, fils puîné de SÉBASTIEN, & de *Claire de Riffi* ou *Rixi*, élu premier Consul de Marseille en 1602, épousa, le 19 Mai 1576, *Claire de Sade*, fille de *Jean*, Seigneur de Mazan, premier Président en la Cour des Comptes, & de *Sibylle de Gérente-Cabanes*. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui suit;
2. Et SIBYLLE, mariée à *François de Rascas*, Seigneur du Canet.

VI. JEAN DE CABRE, Seigneur de Roquevaire, épousa, par contrat du 18 Juin 1609, *Marguerite de Foresta*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur du Castelar, Juge du Palais de Marseille, & de *Marguerite de Leinche*, & petite-fille de *Jean-Augustin de Foresta*, Baron de Trest, premier Président au Parlement de Provence. Il en eut:

1. LOUIS, qui suit;
2. SÉBASTIEN, né le 20 Mai 1614, marié, le 6 Janvier 1665, à *Jeanne de Sabateriis*, fille de *Christophe*, & de *N..... de Rodulf de Châteauneuf*, dont il eut:

   MARC-ANTOINE, mort sans postérité;

   Et MATHIEU, dont la branche est éteinte;
3. Et GABRIELLE, mariée à *François Bionneau*, IIe du nom, Baron d'Airagues.

VII. LOUIS DE CABRE, Seigneur de Roquevaire, IIe du nom, épousa, 1° *Gabrielle de Glandevès*, morte sans enfans; & 2° par contrat du 13 Juin 1656, *Claire de Carradet-de-Bourgogne*, dont:

1. SÉBASTIEN, qui suit;
2. Et ELISABETH, femme de *Melchior de Cabanes*.

VIII. SÉBASTIEN DE CABRE, IIIe du nom, Seigneur de Roquevaire, a laissé de *N... de Gautier-la-Molle :*

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, mentionné après son frère aîné;
3. NICOLAS, reçu Chevalier de Malte en 1713;

Et deux filles, mariées dans les Maisons de *Villeneuve-d'Ansoüis* & de *Payan-Saint-Martin*.

IX. FRANÇOIS DE CABRE s'est marié à *N.... de Vintimille*, des Seigneurs de *Figanière*, de laquelle il n'a point d'enfans.

IX. JEAN-BAPTISTE DE CABRE, son frère, s'est marié, en 1745, à la fille de *Gaspard d'Agoult*, Marquis d'Olières, dont il a postérité.

SECONDE BRANCHE.

II. ROLET DE CABRE, troisième fils de VICTOR, épousa, en 1504, *Marguerite d'Arlet*, & en eut:

1. JOSEPH, qui suit;
2. & 3. Et deux filles, mariées dans les Maisons de *Vacon* & de *Huc*.

III. Joseph de Cabre, premier Conful de Marfeille en 1570, époufa, le 2 Juillet 1542, *Anne de Monteaux*, fille de *Charles*, & de *Madeleine de Forbin*. De ce mariage naquirent entr'autres enfans :

1. Claude, qui fuit ;
2. François, dont la poftérité fera rapportée après celle de fon frère aîné ;
3. Et Antoine, élu Affeffeur de Marfeille en 1572 & 1598, mort fans poftérité.

IV. Claude de Cabre époufa, le 11 Février 1584, *Claire de Paul*, fille de *Balthafar*, & de *Jeanne Impériali*, dont :

1. Antoine, qui fuit ;
2. Et Catherine, mariée à *Jean Diodé*.

V. Antoine de Cabre époufa, le 7 Septembre 1623, *Claudine de Boffe*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite de Salomon*, dont :

1. Claude, IIe du nom, tige d'une branche, établie en Dauphiné, à préfent éteinte ;
2. Et Jacques, qui fuit.

VI. Jacques de Cabre époufa, le 11 Octobre 1655, *Honorée de Boyer*, & en eut :

VII. André de Cabre, marié, le 19 Octobre 1700, à *Sufanne Aftoin*, dont :

1. Pierre-Mathieu de Cabre, Doyen des Confeillers au Siège de Marfeille ;
2. Joseph-Alexis, non marié en 1757 ;
3. Et Marie-Anne, mariée, en 1757, à *Charles-Mathias Sabathier*, Affeffeur d'Aix, Procureur du Pays.

IV. François de Cabre, fecond fils de Joseph, & d'*Anne de Monteaux*, époufa *Marguerite de Rabiès*, de laquelle il eut :

1. & 2. Charles & Jean-Antoine, le dernier mort fans poftérité ;
3. Louis, marié à *Marie d'Antoine*, mère de Louis de Cabre, Chambellan du Duc d'Orléans, Régent du Royaume, mort fans alliance ;
4. Et Guillaume, qui fuit.

V. Guillaume de Cabre époufa, le 6 Juillet 1686, *Françoife Trouillard*, dont :

1. Hyacinthe, ancien Capitaine de Cavalerie, vivant fans poftérité en 1757 ;
2. François, marié à Paris ;
3. Guillaume, Eccléfiaftique ;

Et deux filles, non mariées en 1757.

Les différentes branches de cette famille ont été maintenues dans leur Nobleffe par les Commiffaires députés par le Roi pour la vérification des titres de Nobleffe en 1667. (*Hift. hér. de la Nobl. de Provence*, tom. I, p. 207 & fuiv.)

Les armes : *de gueules, à la chèvre faillante d'argent, furmontée d'une fleur-de-lys d'or.*

CACCIANEMICI, famille de Bologne en Italie, d'où fortoient Gerard de Caccianemici, Pape, connu fous le nom de Lucius II, & Humbert de Caccianemici, que le même Pape fit Cardinal en 1144. Il rendit de grands fervices à Alexandre III durant le fchifme, & mourut peu de tems après fon Pontificat. Voyez Moréri.

CACHELEU, en Picardie, famille divifée en trois branches, dont on trouve la Généalogie dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 105. Les armes : *d'azur, à trois pattes de loup d'or, pofés en pal, 2 & 1.*

CACQUERAY, ancienne Nobleffe de Normandie, qui s'eft partagée en 23 branches, & qui tire fon origine de Guillaume de Cacqueray, Ecuyer, Sieur de la Folie en Valois, qui époufa, en 1470, *Antoinette du Bofc-de-Radepont*. Les titres & les fervices de cette famille furent approuvés dans la recherche que l'on fit des Nobles en 1669, & dans l'Arbre Généalogique dreffé par le Juge d'armes en 1720.

La branche aînée s'eft éteinte dans la perfonne de Marie-Julie de Cacqueray de Maucomble, morte en 1764. Elle avoit époufé, le 13 Juillet 1753, *René-Théophile de Maupeou*, Marquis de Sablonnières.

BRANCHE de Valmenier.

Louis de Cacqueray, Ecuyer, Sieur de Valmenier, s'établit à la Martinique en 1651, & y amena un grand nombre de domeftiques. M. du Parquet, alors Seigneur propriétaire de l'Isle, le reçut avec joie. Il lui accorda tout le terrain qu'il voulut, & une exemption de tous droits. En 1654, M. du Parquet le nomma Gouverneur de la Grenade. A fon retour en 1657, il fut fait Capitaine dans la première Compagnie de Cavalerie qui fut mife fur pied dans les Isles, & en cette qualité, il rendit des fervices confidérables à la Compagnie de 1664, en diffipant plufieurs féditions qui s'étoient élevées contre le nouveau Gouvernement. Le Roi ayant retiré les Isles des mains de la Compagnie, & les ayant réunies à fon Domaine en 1674, le Sieur de Baas, Lieutenant-Général de fes Armées, & premier Gouverneur-

Général des Isles, ayant eu de nouvelles preuves de la bravoure & de la fidélité de Louis de Cacqueray, furtout lorfque la Flotte Hollandoife, commandée par Ruyter, attaqua le Fort Royal de la Martinique, le nomma pour premier Confeiller du Confeil-Souverain qu'il établit à la Martinique par ordre du Roi le 2 Novembre 1675. Il époufa, le 20 Février 1664, *Catherine de Saint-Ouen*, dont :

Louis-Gaston de Cacqueray, qui a fervi en France dans la Marine depuis 1687. Il fe diftingua en 1690, au combat de la Manche, où il fut bleffé à la jambe par un éclat. Il fut fait Major, & peu après Lieutenant de Roi à Saint-Chriftophe à la paix de Ryfwick. S'étant trouvé à la Guadeloupe en 1703, lorfque les Anglois l'attaquèrent, il fit paroître beaucoup de bravoure. Il étoit à Paris en 1717, lorfqu'on y reçut la nouvelle d'un foulèvement à la Martinique contre le Gouverneur-Général. La Cour le fit partir auffitôt avec le Sieur de la Garrigue-Savigny, Major de la même Isle, pour apaifer ce défordre. Il s'étoit marié, le 12 Janvier 1700, à *Françoife-Rofe le Vaffor-de-la-Touche*, dont:

Louis-François de Cacqueray, qui a fervi dans les Moufquetaires du Roi, & qui mourut en 1757. Il époufa, par contrat du 15 Novembre 1723, *Renée de Saint-Léger de la Sauzaye*, & laiffa :

1. Etienne-Georges, qui fuit;
2. Jean-Baptiste-Louis-Philippe, né le 1er Mai 1730, Lieutenant de Vaiffeau, marié, le 14 Septembre 1767, à *Marie-Louife de Pradel*;
3. Louise-Madeleine, née le 21 Juillet 1733, mariée, le 19 Février 1754, à *Charles-Paul-Emile de Cherifey*, Capitaine de Frégate;
4. Et Marguerite-Adélaïde de Cacqueray, née le 28 Décembre 1737, veuve, fans enfans, en 1764, de *Charles de Pradel*, Lieutenant de Vaiffeau.

Etienne-Georges Cacqueray de Valmenier, né le 21 Janvier 1729, époufa, le 11 Juillet 1755, *Anne-Rofe de la Touche*, dont un garçon & une fille.

Il y a encore de cette famille deux Abbés de Cacqueray, l'un Grand-Vicaire à Angers, & l'autre Grand-Vicaire de Rennes.

Il y a *Cacqueray-des-Landes* en Bretagne, qui porte : *d'or à la fafce de gueules, accompagnée de trois rofes de même, 2 en chef & 1 en pointe*. Nous ignorons fi c'eft la même famille.

Il y a auffi *Cacqueray de Saint-Ifnes*, qui porte : *d'azur, à un chevron d'or, à neuf croiffans de même entrelaffés, 3 & 3, 2 en chef & 1 en pointe*.

CADART. Voyez ANCEZUNE.

* CADENAC, petite Ville en Quercy, Diocèfe de Cahors, qui faifoit autrefois partie du Comté de Rodès. Après la confifcation de ce Comté, le Roi Louis XI la donna à *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours, lequel en fit don & vente à *Gaillot* ou *Gailloy de Genouillac*, Grand-Maître de l'Artillerie. La petite-fille de ce dernier porta la Terre & Seigneurie de *Cadenac* dans la Maifon d'Uzès, par fon mariage avec *Jacques Baftet-de-Cruffol*. Voyez CRUSSOL.

* CADENET, en Provence, Diocèfe d'Apt, Terre & Seigneurie érigée en 1225 en *Vicomté*, par Guillaume, Comte de Forcalquier, en faveur de *Bertrand de Cadenet*, qu'il qualifie *fon coufin*. De lui étoit iffu *Pierre de Cadenet*, Grand-Sénéchal de Provence en 1341; fon fils *Robert* donna *Cadenet*, par fon teftament de 1356, à fon neveu *Elzéar d'Oraifon*, père de *Baudouin*. *Pierre*, petit-fils de *Baudouin*, laiffa par fa mort en 1461, pour héritière de *Cadenet*, fa fille *Louife d'Oraifon*, mariée à *Philibert d'Aqua*. Leur poftérité prit le nom d'Oraison. *Marthe*, qui devint héritière de la Vicomté de *Cadenet*, époufa *Alexandre du Mas-de-Caftellane*, & fut mère de *Gabrielle*, alliée à *Antoine de Villeneuve*, Marquis de Trans, qui vendit, en 1709, la Vicomté de *Cadenet* à *André d'Oraifon*, fon coufin, père de *Madeleine*, mariée au Duc de Caderouffe, poffeffeur actuel de la Terre & Seigneurie de *Cadenet*. Voyez CADEROUSSE.

La Terre de *Cadenet* a appartenu, avec ce titre de *Comté*, à la Maifon d'*Albert-Luynes*. *Honoré d'Albert*, Duc de Chaulnes, Maréchal de France, & frère puîné du Connétable de Luynes, avoit porté le nom de cette Seigneurie, avant qu'il eût époufé *Charlotte d'Ailly*, Comteffe de Chaulnes. Voyez ALBERT.

CADENET en Provence. Le Roi accorda des Lettres de Nobleffe à François de Cadenet, Seigneur de Hans, & à tous les defcendans de feu Elzéar de Cadenet, Docteur en Médecine, originaire de Salon, par Lettres du

11 Décembre 1549, confirmées le 16 Novembre 1567, & enregiſtrées aux Archives de Provence le 12 Février 1588.

I. Elzéar de Cadenet épouſa, par contrat du 7 Mars 1477, *Marguerite de Vincens-de-Rognes,* & laiſſa :

1. Antoine, qui ſuit;
2. François, qui épouſa *Madeleine de Grampré*, dont il eut un fils, père d'une fille unique, qui entra dans la Maiſon des Barons de *Chazelle* en Breſſe;
3. Robert, marié, en 1539, à *Honorade de Tholon-de-Sainte-Jalle*, dont:
   Un fils, Seigneur de Tournefort, Conſeiller au Parlement de Provence en 1579, qui mourut ſans poſtérité;
   Et Pierre, qui fut Chanoine de l'Egliſe d'Aix.
4. Un autre Antoine, IIe du nom, qui fit la branche des Seigneurs de *Lamanon*, éteinte;
5. Et Hugues, qui fut père de Pierre de Cadenet, élu premier Conſul de Salon en 1590, qui laiſſa d'*Honorade de Roux :*
   Alexandre de Cadenet, marié à *Marguerite de Foiſſard*, dont il eut Jacques, maintenu dans ſa Nobleſſe le 6 Avril 1667. Il avoit épouſé, en 1643, *Madeleine de Brunet*, & ſa branche eſt auſſi éteinte.

II. Antoine de Cadenet, Seigneur de Tamarlet & des Piliers, teſta à Lambeſc en 1569. Il épouſa, par contrat du 7 Août 1534, *Honorée de Roux-de-Beauvezet*, & laiſſa :

1. Ambroise, qui ſuit;
2. François, Prieur de Beaumont;
3. Simon, Viguier d'Aix, Maître-d'Hôtel du Roi & Chevalier de Saint-Michel;
4. Isabeau, mariée, en 1551, à *Jean des Rolands;*
5. Et Catherine, femme de *Pierre d'Arquier*, tige des Seigneurs de *Charleval, Barbegan* & *Saint-Eſtève.*

III. Ambroise de Cadenet, Seigneur de Tamarlet & des Piliers, teſta à Lambeſc en 1606. Il épouſa, le 12 Décembre 1582, *Etiennette de Combau-de-la-Tour*, de la Ville de Carpentras, & laiſſa :

1. César, qui ſuit;
2. Et Isabeau, mariée, en 1610, à *Louis de Forbin*, Seigneur de Bonneval.

IV. César de Cadenet, Ier du nom, Seigneur de Tamarlet, Tournefort & Aiguebelle, teſta en 1645. Il épouſa, en 1613, *Lucrèce de Biord*, fille de *Pierre,* Lieutenant-Principal au Siège d'Arles, & de *Catherine de Forbin-la-Barbent*, & laiſſa :

1. François, qui ſuit;
2. & 3. Charles & Jean-François, reçus Chevaliers de Malte en 1629;
4. Pierre, Religieux à l'Abbaye de Montmajour-lès-Arles;
5. Et Thérèse, mariée, le 6 Octobre 1643, à *André de Renaud*, Seigneur d'Alein.

V. François de Cadenet, Seigneur de Tamarlet, des Piliers, Tournefort & Aiguebelle, épouſa, en 1644, *Charlotte de Mars-Liviers*, de la Ville d'Arles, fille de *Marcellin*, Seigneur des Noyers, & de *Marthe de Meyran-d'Ubaye*. Il eut :

1. César, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, reçu Chevalier de Malte en 1661;
3. Et Lucrèce, mariée à *François de Thomas*, Seigneur de la Valette.

VI. César de Cadenet, IIe du nom, Seigneur de Tamarlet, Tournefort & Valbonnette, épouſa, en Janvier 1677, *Gabrielle de Valavoire,* fille de *Palamède*, Comte de Monlaux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Gabrielle du Bouſquet,* Dame de Sigonce. De cette alliance vinrent entr'autres enfans:

1. François, qui ſuit;
2. Augustin, mort Prévôt de l'Egliſe d'Aix, & Conſeiller-Clerc au Parlement de la même Ville;
3. Et N.... de Cadenet, Seigneur de Tournefort, Capitaine d'une des Galères du Roi.

VII. François de Cadenet, Seigneur de Charleval, Tamarlet & Aiguebelle, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1698, épouſa *Catherine de Gueidan,* fille de *Pierre*, Préſident en la Cour des Comptes, dont :

1. César, qui ſuit;
2. Et Joseph-François, ci-devant Conſeiller-Clerc au Parlement, mort Evêque d'Agde en 1759.

VIII. César de Cadenet, IIIe du nom, Seigneur de Charleval & d'Aiguebelle, épouſa, par contrat du 28 Avril 1734, *Angélique-Marie de Barrigue*, des Seigneurs de *Montvalon*. Il en a :

1. François;
2. Joseph-François, Capiſcol de l'Egliſe d'Agde;
3. César-Auguste;
4. Julie-Catherine-Amable, qui a épouſé, en 1757, *Joſeph-Sébaſtien de Croze*, de la ville de Pertuis;

Et plusieurs filles. (*Hist. héroïque de la Nobl. de Provence*, tom. Ier, p. 210.)

Les armes : *d'azur, au taureau aîlé d'or, furieux ou rampant.*

* CADEROUSSE, Terre & Seigneurie, dans le Comté Venaissin, Diocèse d'Orange, divisée en trois parties, l'une desquelles fut érigée en *Duché*, par Bulle du 18 Septembre 1663, en faveur de la Maison d'*Ancezune*. Les deux autres parties appartenoient ci-devant à la Chambre Apostolique, & appartiennent aujourd'hui au Roi & à la Maison de *Fortia d'Urban*. Voyez FORTIA. Pour la Maison des Ducs de Caderousse, Vicomtes de Cadenet & Seigneurs de plusieurs autres Terres qu'elle possède en Provence & dans le Comté Venaissin, elle est une des plus anciennes & des plus illustres du pays où elle est établie (*a*).

* CADILLAC, Terre en Bretagne, possédée long-tems par les Seigneurs de ce nom, qui passa en 1614 dans la famille de *Huteau*, par le mariage de *Catherine de Cadillac*, fille unique, avec *Roland Huteau*, Seigneur dudit lieu, de la Haye-Pallue, Kervilly, Bouchelimer, &c., dont le fils étant mort sans postérité, *Thérèse*, sa fille, mariée en 1643 à *Claude*, Comte de *Lannion*, bisaïeul du Comte de *Lannion*, Chevalier des Ordres du Roi, devint héritière, ainsi que des autres Terres de sa Maison. Elle a été donnée en dot à *Marie-Anne de Lannion*, mariée, le 25 Juin 1752, à *Joseph-Gabriel-Gaspard-Anne d'Agoult*, Marquis d'Olières, dont elle est veuve : elle est fille unique de *Jean-Baptiste-Pierre-Joseph*, Marquis de *Lannion*, Maréchal-de-Camp.

CADOLLE, en Languedoc, famille maintenue dans sa Noblesse par M. de *Bezons* en 1668. Guibert de Cadolle, marié, en 1280, à *Marguerite de Langlade*, parut à l'assemblée de la Noblesse de la Province pour le fait de la guerre de Lyon en 1310.

Guillaume de Cadolle, son fils, fut fait Syndic des Nobles de Lunel en 1330, 1331 & 1339. Il épousa, en 1314, *Anne de Vic*, dont :

Bertrand de Cadolle, marié, en 1339, à *Bernardine de Cazaulx*, de laquelle il eut :

Jean de Cadolle, Seigneur de Saint-Michel, marié, en 1369, à *Françoise de Flocard*. De cette alliance vint :

François de Cadolle, qui fut Consul des Nobles de Lunel en 1439. Il épousa, en 1410, *Luce de Montredon*, fille & unique héritière de *Jacques*, Ecuyer, Co-Seigneur avec le Roi de la ville de Lunel (Fief qui depuis ce tems est dans la Famille de *Cadolle*). De ce mariage naquit :

Antoine de Cadolle, Ier du nom, qui parut à l'arrière-ban, tant pour lui que pour son père en 1458. Il épousa, en 1440, *Marguerite d'Andelle*, dont :

Guillaume de Cadolle, IIe du nom, marié, en 1467, à *Louise du Puy*, dont :

Charles de Cadolle, Ier du nom, Seigneur de Tasques, qui rendit hommage au Roi des biens nobles & cens indivis avec le Roi dans la ville & terroir de Lunel en 1503, au Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, & parut à l'Arrière-Ban en 1542. Il épousa, en 1506, *Isabeau de Mourgues*. Ses enfans furent :

1. François, marié, en 1539, à *Marguerite de la Fare*, dont :
   Fulcrand, né posthume, & mort au service sans enfans en 1562.
2. Antoine, qui suit ;
3. Et un autre François, Capitaine au Régiment de Champagne, Commandeur de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare le 1er Décembre 1680, & Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1682, à *Marie de Prisée de la Foulquette*.

Antoine de Cadolle, IIe du nom, rendit hommage au Roi, tant pour lui que pour Fulcrand, son neveu, des Terres de Saint-Michel & de Tasques, & autres biens & Fiefs nobles en 1554, devant le Juge-Mage de Nîmes ; & la même année il se présenta à l'arrière-ban. Il épousa, en 1553, *Jeanne de Sandres*, dont :

Jacques de Cadolle, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie de 100 hommes en 1576, qui épousa, en 1589, *Tiphaine de Torrilhen*, de laquelle vint :

Charles de Cadolle, IIe du nom, commandant pour le Roi au Château de Villefranche en Italie en 1630. Il rendit en 1624 hommage au Roi en la Chambre des Comptes de Montpellier de la Terre de Tasques & autres Fiefs nobles, dans les terroir & Baronnie de Lunel, & épousa, en 1620, *Marguerite de Varanda*, dont :

(*a*) M. de *Gramont-Vachères* est aujourd'hui *Duc de Caderousse*. Voyez GRAMONT.

1. Charles, qui ſuit;
2. Marc-Antoine, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
3. Et François, mort ſans alliance.

Charles de Cadolle, IIIe du nom, rendit hommage au Roi de la Terre de Taſques & autres biens & Fiefs nobles en 1670, en la Chambre des Comptes de Montpellier, & en 1677 devant les Tréſoriers de France de cette ville. Il fut Capitaine au Régiment de Montpezat en 1645 ; ce fut lui qui, avec ſes frères, fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa Nobleſſe, après en avoir juſtifié par pluſieurs titres. Il épouſa, en 1653, *Marguerite de Bornier*, dont :

Jean-Louis de Cadolle, Chevalier de St.-Louis en 1710, Commandant pour le Roi à Bozalo en Italie en 1734, & Lieutenant-de-Roi à Sarrelouis en 1737, qui épouſa, en 1712, *Françoiſe de Solas*, & eut :

1. Charles-François, qui ſuit;
2. Etienne, Sieur de Taſques, Capitaine au Régiment de Brancas, Chevalier de Saint-Louis;
3. Etienne-François, dit *le Chevalier de Cadolle*, Capitaine au même Régiment, auſſi Chevalier de St.-Louis;
4. Et Marie, mariée, en 1756, à *François de Ruble*, Chevalier, Major au Régiment de Brancas.

Charles-François, Marquis de Cadolle, Co-Seigneur avec le Roi de la ville de Lunel, Seigneur de Taſques, &c., Capitaine au Régiment de Montconſeil en 1732, Chevalier de Saint-Louis en 1744, épouſa, en 1737, *Bernardine de Lamoſnie*, fille & héritière de *Joſeph de Lamuſnière de Lamoſnie*, Chevalier, Seigneur de Limery, de Freſſac, de St.-Martin-de-Souſſenac, de Saint-Félix-de-Paulières, &c., Co-Seigneur de Monoblet, Baron de Durfort. De ce mariage ſont iſſus :

1. Charles-Joseph, Baron de Durfort, Lieutenant au Régiment de Trainel, né le 1er Octobre 1744;
2. Et Marie-Anne-Jacquette, née le 27 Avril 1750.

BRANCHE des Seigneurs de Cadolle-Montelus.

Marc-Antoine de Cadolle, ſecond fils de Charles, IIe du nom, & de *Marguerite de Varanda*, fut Commandant pour le Roi, en 1686, au fort la Roche en Ardennes, & épouſa, en 1659, *Charlotte de Convers*, dont :

Jean-François, Capitaine au Régiment de Maulévrier, marié, en 1715, à *Anne de Vivet de Montelus*, de laquelle eſt né :

François de Cadolle, Marquis de Montelus, Seigneur de Taſques, de Saint-Martin-de-Juſſan, de Saint-Chriſtol-de-Rodières, &c., marié, en 1735, à *Marie-Anne de Juge-de-Cadoëne*. De cette alliance ſont iſſus :

1. Louis-René, Marquis de Montelus Lieutenant au Régiment de Poitou, mort à l'Armée de Weſtphalie le 24 Avril 1757;
2. Et Marie-Anne de Cadolle.

Les armes : *de gueules, à un croiſſant d'argent renverſé, accompagné en pointe d'une étoile d'or.*

* CADOT ou KADOT. Ce nom, qui s'écrit indifféremment par un *C* ou par un *K*, eſt fort ancien en Normandie. Il faut juger de ſon antiquité par une fondation de quatre Chanoines & d'un Chantre, faite par un *Kadot*, Seigneur & Châtelain de *Gaillon* en 1205, qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans *Gaillon :* c'eſt le premier titre qu'on trouve de ce nom. Les termes dans lequel il eſt conçu, les circonſtances qui l'accompagnent, & l'énumération des legs que ce *Kadot* fit, font aſſez connoître & ſa qualité & la conſidération dans laquelle il étoit.

Philippe-Auguste ratifia cette fondation : les Evêques de Liſieux, d'Avranches & d'Evreux aſſiſtèrent à la cérémonie de la bénédiction de cette Egliſe, bâtie & fondée pour ces Chanoines. Un le Veneur, Comte de Tillières, & pluſieurs autres Seigneurs, ſignèrent comme témoins.

Après la mort de Philippe-Auguste, le Roi Louis VIII ratifia la même fondation le 4 Mai 1232, étant à Giſors. On remarque dans les Chartes de cette Egliſe que ce *Kadot*, Châtelain de *Gaillon*, en parlant de Philippe-Auguste, dit toujours, *le Roi mon Maître*, terme qui marque mieux qu'il étoit d'une qualité diſtinguée, que 10 ou 12 Terres nobles qu'il poſſédoit, dont trois portent encore le nom de *Kadot*. La première eſt ſituée près d'Evreux, & appartenoit au feu Duc de la Force. La ſeconde, ſituée près de Caen, a été réunie au Domaine du Roi depuis pluſieurs ſiècles. La troiſième a été vendue il y a près de 100 ans à un aïeul du Marquis de la Luzerne-Briqueville, par un *Kadot*, Seigneur de *Gerville*, d'une branche cadette de celle

de *Sebbeville* ou *Sebville*, de laquelle elle eſt ſéparée depuis 1509.

La fondation dont nous venons de parler eſt en latin, ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que le nom latin pour exprimer *Kadot*, peut avoir une autre explication; mais il y a d'autres actes qui ont rapport avec cette fondation, & qui diſent en françois *Kadot;* entr'autres un acte paſſé dans la Juriſdiction du Pont-au-Tout en 1450, entre un Seigneur d'Harcourt & les Chanoines de Gaillon, par lequel ce Seigneur reconnoît leur devoir 14 livres de rente ſur la Terre de Bourgthéroulde, à eux données par un *Kadot*, *de grande ancienneté:* ce ſont les termes de l'acte. Il n'y a point de famille dans toute la Normandie qui porte ce nom que les *Kadot* de Sebbeville & les *Kadot* de Gerville.

Ce n'eſt là qu'une preuve évidente que les *Kadot* de Sebbeville deſcendent de ceux de Gaillon; mais il n'y a guères de famille en France qui puiſſe prouver une filiation bien ſuivie depuis 1209, & particulièrement dans la Normandie, qui a été durant pluſieurs ſiècles ravagée, brûlée, conquiſe & reconquiſe; auſſi peu de titres ſe ſont ſauvés dans cette Province pendant de ſi cruelles guerres, où l'on voyoit le père contre le fils, le frère contre le frère, dans des guerres où l'on prenoit ſon parti ſuivant ſes intérêts ou ſon inclination, ce qui mettoit toutes les Maiſons conſidérables dans le déſordre, & dans une combuſtion qui ne leur permettoit pas d'avoir beaucoup d'attention pour la conſervation de leurs titres, de ſorte qu'il en faut revenir aux faits hiſtoriques, ſuivant l'ordre des tems.

Preſque toutes les Terres que poſſédoit ce *Kadot de Gaillon* ſont tombées, par des héritières de ce nom, dans des Maiſons conſidérables, comme dans celles d'*Harcourt*, de *le Veneur*, Comte de Tillières, de *Montenay*, &c., & par conſéquent les titres concernant ces Terres. Voy. l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*.

Mais pour continuer la ſuite de la famille des *Kadot*, on trouve qu'un Guillaume Kadot acheta en 1310 une petite Terre qui ſe nommoit, & ſe nomme encore aujourd'hui, *Blactot*, près de Carentan; le contrat en fut paſſé devant *Loubart* & ſon *adjoint*, Tabellions Royaux à Carentan. Il eſt à préſumer que ce Guillaume Kadot deſcendoit de ce *Kadot*, Châtelain de Gaillon; car il n'y a que 78 ans entre la ratification de Louis VIII, faite à Giſors le 4 Mai 1232, & le contrat d'acquiſition de la Terre de *Blactot* en 1310; ce Guillaume Kadot avoit à Carentan une Maiſon, qui eſt préſentement la Maiſon-de-Ville, où ſe tient la Juſtice, & où l'on voit encore les armes de *Kadot de Sebbeville*, ſoutenues par un *Ange*.

Guillaume Kadot épouſa *Blanche de Breucourt*, fille de *Henri de Breucourt*, & d'une Demoiſelle de *Vernon*. La Maiſon de *Breucourt* eſt connue dans l'Hiſtoire par ſon antiquité & par ſa grandeur. *Henri de Breucourt*, père de *Blanche*, Châtelain de la Rivière-Thibouville & Seigneur de pluſieurs autres Terres, eut en mariage la troiſième fille de *Guillaume de Vernon*, laquelle eut pour ſon partage la Baronnie d'*Orglandes*. Ses deux ſœurs aînées eurent la Baronnie de *Néhou* & d'autres Terres. L'une des deux épouſa *Robert de la Haye*.

Henri de Breucourt n'eut que *Guillaume* & une fille nommée *Blanche*. *Guillaume* n'eut que *Jeanne de Breucourt*, héritière de la Baronnie d'Orglandes, & d'autres Terres, laquelle épouſa, en 1422, *Jean d'Oëſſé*, Baron de Goës. Elle mourut ſans enfans, & le Baron de Goës, ſon mari, épouſa en ſecondes nôces une Demoiſelle de *la Haye*, couſine germaine & héritière en partie de ſa première femme, venant l'un & l'autre des héritières de *Vernon*, qui avoient partagé les Baronnies d'*Orglandes* & de *Néhou*.

Jean d'Oëſſé obtint la confiſcation de la Baronnie d'Orglandes, étant toujours demeuré fidèle au Roi, & les héritiers de ſa première femme ayant pris le parti du Roi d'Angleterre. Ainſi la Demoiſelle de *la Haye*, ſa ſeconde femme, hérita de la Baronnie d'Orglandes. Il en eut un fils, nommé *Jean d'Oëſſé* comme lui, lequel démembra les Fief & Baronnie d'Orglandes le 10 Mai 1472, en faveur d'Honoré le Roux, Ecuyer, de la Paroiſſe de Turqueville, que *Denis Kadot*, fils puîné de *Gilles Kadot*, & chef de la branche des *Kadot de Sebbeville*, retira à droit de lignager, étant arrière-petit-fils de *Guillaume Kadot* & de *Blanche de Breucourt*, fille de *Henri de Breucourt-de-Vernon*, Baron d'Orglandes, dont Guillaume Kadot eut un fils nommé

Thibaut Kadot, marié à *Marthe*, fille de

Geoffroy du Moley-Bâcon, dont un de cette famille avoit fondé l'*Abbaye* de *Sainte-Barbe*, dans le pays d'Auge. THIBAUT KADOT n'eut que deux fils :

1. JACQUES KADOT, qui fut aſſez malheureux pour prendre parti contre ſon Roi. On le voit dans l'*Hiſtoire de Normandie*, avec un d'Harcourt & un Breauté, excepté de l'amniſtie générale que le Roi accorda à ſes ſujets de Normandie. Il mourut ſans enfans, &, ſelon les apparences, le *Fief Kadot* près de Caen fut confiſqué ſur lui & réuni au Domaine ;
2. Et GILLES, qui ſuit.

GILLES KADOT fut pourvu d'une charge de Grand-Maître-d'Hôtel du Roi en 1406, & il contribua beaucoup à la conſtruction de l'Egliſe de Carentan, qui fut bâtie en 1426, y ayant fait conſtruire une Chapelle dédiée à Saint-Eloy, avec un bout du bas côté qui tourne autour du chœur. On y voit les armes des *Kadot*, qui ſervent de clef de voûte tant dans la Chapelle que dans le bas côté vis-à-vis où l'on voit en alliance les armes de Grimonville & de la Haſardière, deux des plus anciennes familles de Normandie. Les armes des *Kadot* y paroiſſent être pour *enquerre*, étant de *gueules à la hure de ſanglier de ſable, couronnée d'une couronne à pointes d'or, accompagnée de trois roſes auſſi d'or, deux en chef & une en pointe*.

Il eſt certain que ces armes ſignifient quelque choſe, mais on en ignore le principe; on ſait ſeulement qu'on a vu écrit autour des armes : *Kadot, Sauve Roy,* ſur des vieilles vitres à *Hemevès,* Terre qui a appartenu à la branche des *Kadot de Sebbeville*. La fondation de la Chapelle de St.-Eloy à Carentan, & une requête que les Artiſans qui ſe ſervent du *marteau* préſentent aux *Kadot*, Seigneurs de Sebbeville, à chaque mutation, pour avoir la liberté de tenir leur Confrérie dans cette Chapelle, promettant de l'entretenir, confirment aſſez que leurs armes ne ſont pas là ſans fondement, & que la Chapelle eſt à eux.

La donation de 12 livres de rente à l'Egliſe de Carentan par DENIS KADOT, à prendre ſur la maiſon appartenant à GUILLAUME KADOT où les armes ſont encore ſoutenues par un *Ange*, eſt encore une preuve aſſez forte pour faire conclure qu'il deſcend de ce GUILLAUME KADOT, qui épouſa *Blanche de Breucourt*, quand même le retrait lignager qu'il fait de la Baronnie de Breucourt, démembrée de la Baronnie d'Orglandes, ne le prouveroit pas ; de ſorte qu'on ne doit point s'étonner ſi l'on ne prouve pas la filiation par contrat de mariage au-deſſus de GILLES, puiſque ſuivant la Coutume de Normandie les aînés emportent tous les titres, & que la branche de MICHEL KADOT, fils aîné de GILLES, eſt tombée en quenouille dans des Maiſons éteintes, où les titres ſont reſtés & ont été négligés comme papiers inutiles.

En un mot, quand on fera réflexion ſur les guerres de Normandie, ſur les déſordres qu'elles ont cauſés dans les familles, ſur les privilèges des aînés qui emportent les titres, ſur les fiefs nobles portant le nom de *Kadot*, ſur la vente du Fief de ce nom par un *Kadot de Gerville,* cadet de la branche de *Kadot de Sebbeville*, dans le dernier ſiècle; ſur la négligence des cadets de cette Maiſon à prendre copie collationnée des titres qui reſtoient à leurs aînés, ſur l'acquiſition de Blactot, faite par GUILLAUME KADOT en 1310; ſur la maiſon qu'il avoit à Carentan, où ſes armes ſont encore; ſur la dépenſe que GILLES KADOT fit à l'Egliſe de Carentan en 1426, où les armes des *Kadot* ſervent de clef de voûte; ſur les 12 livres de rente que DENIS KADOT donne à l'Egliſe de Carentan à prendre ſur la maiſon dont on vient de parler, qui appartenoit à GUILLAUME KADOT; ſur un JACQUES KADOT, que l'on trouve dans l'*Hiſtoire de Normandie*, avec un d'Harcourt & un Breauté & quelques autres, excepté de l'amniſtie donnée par CHARLES VII à ſes ſujets de Normandie qui avoient pris le parti du Roi d'Angleterre; ſur le retrait lignager du Fief & Baronnie de Breucourt en 1473 par DENIS KADOT, à cauſe de BLANCHE DE BREUCOURT, ſa triſayeule ; ſur la poſſeſſion où les KADOT DE SEBBEVILLE ſont depuis ce tems, de la Baronnie de *Breucourt* & de la Terre de *Sebbeville,* érigée en *Marquiſat*, qui s'étend dans ſix paroiſſes; ſur les Lettres de Rois, de Princes du Sang, de Gouverneurs de la Province, d'Amiraux de France, de Secrétaires d'Etat, de Maréchaux de France, que l'on trouve dans chaque degré depuis ce tems-là ; quand on fera, dis-je, réflexion ſur tous ces faits, on n'aura pas de peine à croire que les *Kadot de Sebbeville* deſcendent des anciens *Kadot de Gaillon*, ne ſe trouvant que 78 ans entre la *ratification* de LOUIS VIII, en 1232, & l'acquiſition de

Blaſtot par Guillaume Kadot en 1310. Gilles Kadot épouſa, 1° *Guillemette Roeslard*, Dame du Fief de la Porte, dont les fauxbourgs de Coutances relèvent; ce qui ſe voit par les aveux rendus au Roi en 1420, & vérifiés à Coutances en 1422; 2° *Guillemette le Damandé*, fille de noble homme *N... Damandé* ou *Demandé*. Il eut du premier lit:

1. Michel Kadot, qui rendit aveu au Roi du même Fief en 1456. Cette branche eſt tombée en quenouille & par conſéquent les biens & les titres ont paſſé par une fille dans une autre Maiſon auſſi éteinte.

Du ſecond lit vinrent:

2. Denis, qui ſuit;
3. Et Jean, qui ſe fit Prêtre & mourut quelque tems après. Sa ſucceſſion fut partagée entre Michel, ſes frères & Denis. C'eſt ce qui ſe voit par un accord fait entr'eux le 7 Février 1460.

Denis Kadot, auquel le Roi Charles VIII, écrivit de Lyon pour le prier, à cauſe des grands beſoins de l'Etat, de lui prêter 1000 écus d'or, lui promettant de les lui rendre l'année d'après par ſon Receveur à Valognes, épouſa, en 1458, *Jeanne le Marchand*, fille de noble homme *Richard le Marchand*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pierre-Egliſe & de Rafauville. Il eut de ſon mariage:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Louis, mort ſans poſtérité.

Jean Kadot épouſa, le 6 Février 1493, *Iſabeau de Houetteville*, dont il eut:

1. Michel, qui ſuit;
2. & 3. N... & N... Kadot, morts ſans poſtérité;
4. Et N.... Kadot, qui eut pour ſon partage la Terre de Gerville, qui eſt encore à préſent à ſes deſcendans.

Michel Kadot, Baron de Breucourt, Seigneur & Patron de Sebbeville, de Coqueneauville & de Bouteville, commanda les côtes & le plat-pays du Cotentin, par Commiſſion de Gaſpard de Coligny, Amiral de France. Il fut auſſi Député de la Nobleſſe du Bailliage de Carentan. On a des Lettres d'une *Bourbon*, Ducheſſe d'Eſtouteville & Dame de Briquebec, ſur un procès qu'elle lui avoit intenté au ſujet des chemins qu'elle prétendoit avoir ſur ſa Terre de Sebbeville. Par ſes Lettres elle s'en déſiſte, & le prie de la venir voir avec un homme de Robe pour conférer avec elle & terminer leur différend. On voit auſſi des Lettres des Rois Charles IX & Henri III, écrites à ce Michel Kadot, qui épouſa, en 1538, *Louiſe le Lièvre*, fille de noble homme *Pierre le Lièvre*, Ecuyer, Sieur de Riou. Ils eurent:

1. François, qui ſuit;
2. Et Vercingetorix, Seigneur de Hemevès & de Riou, Terres qui ſont encore dans la famille de Breucourt. Ce Vercingetorix, dont la branche eſt éteinte, étoit le biſayeul de la mère de *N... Dumont*, Ecuyer de feu M. le Grand Dauphin.

François Kadot eut pour ſon partage la Baronnie de Breucourt & les Terres & Seigneuries de Sebbeville, de Coqueneauville & & de Bouteville, qui ont été réunies enſemble avec toutes leurs dépendances, qui s'étendent dans ſix Paroiſſes. Il eut le commandement des côtes & du plat-pays. Il ſervit utilement ſon Prince dans cet emploi. On voit par des Lettres du Duc de Montpenſier, Gouverneur de Normandie, qu'il avoit taillé en pièces un Régiment des ennemis du Roi, qui étoit retranché dans un Village, nommé Fréville. On voit auſſi une Lettre de Henri III, qui lui marque la ſatisfaction qu'il a de ſes ſervices. Le Duc de Montpenſier lui donna en pluſieurs rencontres des ordres ſur différentes choſes, & entr'autres de ſe jeter dans Carentan pour la défendre contre le Comte de Montgommery qui alloit l'attaquer. Montgommery fit brûler le Château de Sebbeville, parce que François Kadot s'étoit jeté dans Carentan. Il épouſa, en 1564, *Scholaſtique de Franquetot*, fille aînée de noble homme *Robert de Franquetot*, Seigneur de St.-Georges, & de *Marie d'Auxais*, dont il eut pour fils unique & héritier:

Michel Kadot, IIe du nom, qui eut les Terres de ſon père & le commandement des côtes & du plat-pays. Il épouſa, en 1585, *Eliſabeth d'Aval*, Dame d'Audouville, dont:

1. Gilles, qui ſuit;
2. Et Louis, qui prit le nom de *Breucourt;* il n'eût que des penſions viagères avec le commandement des côtes & du plat-pays de Cotentin. Cette branche s'eſt éteinte par filles à la troiſième génération.

Gilles Kadot, IIe du nom, hérita de toutes les Terres & Seigneuries de ſon père, & de la Vicomté d'Audouville qui appartenoit à ſa

mère. Il épousa, en 1615, *Françoise Bellée*, fille de *Jesuet Bellée*, Seigneur du fief de Nouille en Bouteville, & de *Perrette Julien*, dont il eut :

1. N... KADOT, mort en bas âge ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. Et LOUIS, qui eut en partage la Terre & Vicomté d'Audouville, la Hubert, dont il fit donation à son neveu BERNARDIN KADOT, fils aîné de FRANÇOIS, son frère.

FRANÇOIS KADOT, IIe du nom, hérita de toutes les Terres de son père, & mourut en 1704. Il épousa, en 1641, *Françoise Gigault*, morte en 1704, six semaines avant son mari, tante du Maréchal de Bellefonds, & fille de *Bernardin Gigault*, Seigneur de Bellefonds & de plusieurs autres Terres, & Gouverneur de Caen & de Valognes, & de *Jeanne Aux-Epaules*, fille de *Robert Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie, & Chevalier des Ordres du Roi. Ils laissèrent :

1. BERNARDIN, qui suit ;
2. JACQUES, Chef d'Escadre, Chevalier de St.-Louis, mort en 1707, pendant le siège de Toulon ;
3. CHARLES-LOUIS, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, & Brigadier des Armées du Roi ;
4. Et LOUIS, Capitaine des Vaisseaux du Roi.

BERNARDIN KADOT, Seigneur de Sebbeville, &c., Aide-de-Camp du Roi, Maréchal-de-Camp de ses Armées & Chevalier de Saint-Louis, mourut en son château de Sebbeville le 11 Octobre 1711, âgé de 70 ans. Il épousa, en 1669, *Marguerite-Françoise Monnorot*, fille de *Pierre Monnorot*, Seigneur de Saive, de Blainville, de la Motte, & de plusieurs autres Terres, Secrétaire du Roi, & Trésorier-Général des Parties Casuelles, & de *Marguerite Laugeois*, & a laissé plusieurs enfans, entr'autres :

1. BERNARDIN KADOT, IIe du nom, Seigneur de Sebbeville, &c., qui a servi dans les Chevaux-Légers de Berry ;
2. TOUSSAINT, qui a été Colonel d'un Régiment d'Infanterie ;
3. Et CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, qui suit.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC KADOT, Marquis de Sebbeville, est mort le 4 Octobre 1730. Il avoit épousé *Elisabeth-Thérèse Chevalier-de-Montigni*, née le 13 Février 1705, remariée, le 13 Juin 1752, à *Charles-Louis de Preissac*, dit d'abord *le Chevalier*, puis *le Comte d'Esclignac*. Elle a eu de son premier mariage :

1. ANTOINETTE-FRANÇOISE KADOT-DE-SEBBEVILLE, née le 11 Décembre 1725, morte à Chaillot le 28 Mai 1752, qui avoit épousé, le 20 Mai 1743, *Louis*, Comte de *Mailly* ;
2. MADELEINE-BERNARDINE, née le 13 Décembre 1726, mariée, le 23 Avril 1746, à *Artus-Louis-Timoléon*, Comte de *Gouffier*, mort le 13 Mai 1747 ;
3. Et MARIE-BERNARDINE KADOT, morte le 21 Juillet 1763, âgée de 30 ans, qui avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1760, *Timoléon-Antoine-Joseph-François-Louis-Alexandre*, Comte d'*Espinay-Saint-Luc*, Marquis de Ligneris.

Les armes : *de gueules, à trois roses d'or accompagnées en cœur d'une hure de sanglier de sable, couronnée d'or.*

* CADOUANE-GABRIAC. C'est une des plus anciennes Maisons du Languedoc. *Gabriac* est une des 12 Baronnies qui ont entré aux Etats de Gévaudan. Les *Cadouane* en étoient possesseurs dès le XIIIe siècle, & prenoient indifféremment dans les titres le nom de *Cadouane* ou celui de la Baronnie de *Gabriac*, & souvent tous les deux, *Cadouane* aliàs de *Gabriaco*, selon que le rapporte l'Auteur des *Tablettes genéalogiques*, part. V, p. 304. Le nom de *Gabriac* fut adopté par les descendans de cette Maison. Voyez GABRIAC.

* CADRIEU, en Quercy, où est située la Terre de ce nom, que cette famille, connue de tous les tems par ses alliances distinguées & par ses services militaires, possède depuis plus de 400 ans.

Les armes : *d'or, à un lion parti de gueules & de sable langué, onglé & couronné de gueules.* (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 107.)

CAETANI, Maison originaire d'Espagne, qui, selon quelques auteurs, vint s'établir à Gaëte en Italie, d'où elle a pris le nom de *Caëtani*. Le premier connu est

MATHIAS CAETANI qui commandoit les Armées de MAINFROY, Roi de Sicile, & laissa entr'autres enfans :

LOFFRED CAETANI, qui eut de N... *de Segni* :

LOFFRED, qui suit ;
Et BENOÎT CAETANI, créé Cardinal par le Pape CÉLESTIN V, puis Pape, en 1294, sous le

nom de Boniface VIII, & mort le 12 Octobre 1303.

Loffred Caetani, IIe du nom, fut le quatrième aïeul de

Jacques Caetani, Comte de Fondi, qui eut de *Sueve de Saint-Severin,* veuve de *Henri de Leonesse* :

Christophe, qui suit;
Et Jacques Caetani, auteur de la branche des Ducs de *Sermoneta*, Marquis de Cisterna, Princes de Caserte, rapportée ci-après.

Christophe Caetani épousa 1° *Isabelle de Piczutis*; & 2° *Jeannelle de Furno.* Il eut du second lit :

Honoré Caetani, IIe du nom, qui mourut en 1489, le dernier de sa branche. Il avoit épousé 1° *Françoise de Capoue*; & 2° *Catherine Pignatelli*, & laissa du premier lit:

1. Balthasar Caetani, Comte de Traëtto, qui mourut avant son père, laissant d'*Antonelle Caraccioli :*

   Deux filles, mariées;

2. Pierre-Berardin, Grand-Protonotaire du Royaume de Naples, mort au mois de Mars 1487, auteur de la branche des Comtes de Morcone & de Fondi, Ducs de *Traëtto*:

   Scipion Caetani, son arrière-petit-fils, laissa entr'autres enfans Alphonse Caetani, auteur de la branche des Ducs de *Laurenzano;*

3. Et Antoine Caetani, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Marco*, marié à *Médée de Saint-Acapit*, Dame de Saint-Marco.

BRANCHE
des Ducs de Sermoneta, *Marquis de Cisterna, Princes de Caserte.*

Jacques Caetani, fils puîné de Jacques, Comte de Fondi, eut pour descendant :

Michel-Ange Caetani, Duc de Sermoneta, Prince de Caserte, qui épousa, en Juin 1708, *Anne Strozzi,* fille de *Jean-Baptiste,* Marquis de Forano.

Il y a encore en Sicile une branche de la Maison de Caetani, dont l'origine n'est pas connue, & d'où sortoient les Marquis de *Sortino*, Princes de *Cassaro.* (Voyez Imhoff, *Histoire d'Italie & d'Espagne*; Lille, *Histoire de la Noblesse de Naples,* & Moréri.)

CAGNES, en Provence, Diocèse de Vence, Terre & Seigneurie acquise par *Marc* & *Luc Grimaldi*, dont le père, *Antoine Grimaldi*, Seigneur de Prat & de la vallée de Lantosca, avoit épousé *Agnès-Catherine Doria*, & étoit le deuxième fils de *Reynier,* IIe du nom, neuvième Prince de *Monaco,* & de *Marguerite Ruffo.* Ce *Reynier*, tige des Seigneurs actuels de *Cagnes*, étoit issu, au XIVe degré, de *Grimoald,* Comte de Flandre, Maire du Palais de France, qui vivoit l'an 700 avec *Théodozinde*, sa femme. Voyez MONACO.

L'acquisition de la Terre & Seigneurie de *Cagnes* fut approuvée par Lettres de la Reine Jeanne du 20 Janvier 1372; & les Terres d'*Antibes*, de *Courbons,* de *Cagnes*, furent érigées les unes en *Baronnies* & les autres en *Marquisats*, par Lettres du mois de Mars 1646, enregistrées à Aix le 12 Septembre suivant en faveur de *Jean-Henri Grimaldi*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui mourut fort vieux & laissa, de *Grasse de Bar, Honoré Grimaldi*, IIe du nom, qui obtint l'érection de sa Baronnie de *Cagnes* en *Marquisat* par Lettres du mois de Mars 1677. Voyez GRIMALDI.

* CAGNY, Seigneurie en Beauvoisis, entre Bauvais & Gournay, sur la rivière du Therain, anciennement possédée par la Maison de Pecquigny. *Robert de Pecquigny*, Chevalier, en fit donation, & du tiers de la Châtellenie de Milly, à sa femme *Isabelle de Neuville*, qui en fit hommage le 21 Février 1486 à Pierre de Bourbon, Comte de Clermont. Elle étoit veuve de *Pierre*, IIe du nom, Seigneur de *Boufflers,* dont le fils aîné hérita de la Seigneurie de *Cagny*, du chef de sa mère. (*Tabl. Gén.* part. VII, p. 151.)

Cette Terre fut érigée en *Duché* en 1695, & en *Pairie* par Lettres du mois de Décembre 1708, registrées le 19 Mars 1709, en faveur de *Louis-François de Boufflers*, Maréchal de France: il fit commencer en ce lieu un magnifique Château, & y plaça en 1701 une très-belle statue équestre de Louis *le Grand*, de la façon du célèbre Girardon, jetée en bronze par Kellers. Voyez BOUFFLERS.

CAHAGNES-DE-VERRIERES, en Normandie, Election de Caen, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses d'argent en chef & de trois poignets armés d'épée, aussi d'argent, 1 & 2 en pointe.*

* CAHIDEUC, en Bretagne. Suivant un mé-

moire envoyé, cette ancienne Maison tire son origine de la Terre de ce nom, située dans la Paroisse de Diffendie, Evêché de Saint-Malo & a été possédée par les Seigneurs de ce nom, dès le XII[e] siècle, avant le mariage de JEANNE DE CAHIDEUC, qui, par son contrat du 3 Décembre 1649, porta cette Terre à Messire *François-Hervé d'Andigné.*

On peut regarder cette Maison comme très-ancienne, puisque dès 1220 ils usoient de sceau, & se gouvernoient en leurs partages, suivant l'assise du Comte Geffroy. Les partages à viage, suivant cette assise, qui existe encore dans les Archives de la Maison de CAHIDEUC, prouvent même qu'ils étoient issus d'ancienne Chevalerie, puisqu'il est certain que cette assise ou ordonnance ne regardoit que les Maisons des Comtes, Barons ou Chevaliers. Il est vrai que lorsqu'on rédigea la très-ancienne coutume, l'on donna à tous les nobles la faculté de recevoir l'assise pour avoir lieu aux partages; mais ce ne fut que vers l'an 1350; de sorte que l'on doit tenir pour constant que les Maisons qui se gouvernoient dans leurs partages, suivant l'assise du Comte Geffroy, avant 1280, étoient Maisons de Chevalerie.

Le nom de CAHIDEUC s'est écrit de différentes manières : AHEDOUC, AHIDOUC, & avant, QUEHEDOUC; c'est de cette sorte qu'il se trouve dans un acte de 1220, passé entre Guillaume, Seigneur de Montauban & plusieurs Gentilshommes, entre lesquels est EON DE CAHIDEUC, ou QUEHIDOUC pour la mutation & droit de bail, ou garde-noble, que le Seigneur de Montauban avoit sur ses vassaux, au droit de rachat à toute mutation. Cet acte est aux Archives de la Maison de CAHIDEUC, pris sur l'original des Archives de Montauban, & représenté le 31 Août 1697, devant le Sénéchal de Rennes, & par l'Intendant du Prince de Guémenée, dont fut délivrée copie en forme, pour rester dans les papiers des Seigneurs de CAHIDEUC.

Plusieurs Généalogistes de Bretagne, le Laboureur & MM. d'Hozier, remontent le nom de CAHIDEUC au-dessus de

I. EON DE CAHIDEUC, qui eut de *Machaud d'Acigné:*

II. GUILLAUME DE CAHIDEUC, qui mourut en 1335. Son testament est déposé dans les Archives de la Maison de CAHIDEUC. Il épousa *Machaud de Vauferrier,* morte en 1325, issue d'une noble & ancienne Maison, dont la Terre de Vauferrier est située dans le voisinage de celle de CAHIDEUC. Cette ancienne noblesse subsiste encore dans la Paroisse de Diffendie; & dans la réformation de 1668, elle a prouvé par titres bien en ordre, depuis 1377, que GUILLAUME DE CAHIDEUC avoit épousé *Machaud de Vauferrier,* dont le nom est employé dans les réformations de 1427, 1440 & 1513, lesquelles réformations l'ont déclaré Maison d'ancienne extraction, ce qui a été confirmé par arrêt de la Chambre, du 14 Novembre 1668. De ce mariage vinrent :

1. GEFFROY, qui suit;
2. GUILLAUME;
3. Autre GUILLAUME, Prêtre;
4. GUILLOTTE, Dame de *la Barre,* de laquelle on ne sait autre chose ;
5. N..., mariée à *Raoul de la Chasse:*
6. Et N.... DE CAHIDEUC, mariée à *Pierre de la Pomelaye.*

III. GEFFROY, Seigneur de CAHIDEUC, mourut dans la semaine de Pâques 1359. Il épousa, en 1331, *Olive de la Morinays,* morte en 1349, dans le tems d'une grande mortalité. Elle étoit d'une ancienne Maison éteinte dans la personne d'*Ustave,* Dame de *la Morinays.* De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. 3. & 4. JEHAN, GEOFFROY & PIERRE, morts de la peste au mois d'Août 1362;
5. Et MACHAUD DE CAHIDEUC, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Sulpice, Evêché de Rennes.

GUILLAUME DE CAHIDEUC, II[e] du nom, né le 29 Septembre 1336, fut héritier principal & noble de ses père & mère, & testa en 1377. Il épousa, après la fête de Saint-Pierre (nous ignorons en quelle année), *Jeanne de Tregaranteuc,* fille d'*Alain,* Seigneur de Tregaranteuc, & nièce de *Jehan de Saint-Gilles.* La Maison de *Tregaranteuc,* aujourd'hui éteinte, bonne & ancienne, étoit établie dans la Paroisse de Guegon, Evêché de Vannes, & avoit fait de très-bonnes alliances, comme avec la Maison de *Boisgelin.* De ce mariage sont issus:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. BÉATRIX, qui épousa *Pérot Glé,* Seigneur de la Besneraye, dont elle eut un fils unique :
   Guillaume, mort avant son père, sans laisser d'enfans de *Jeanne de Quedil-*

lac; au moyen de quoi Guillaume de Cahideuc, IIIe du nom, fuccéda à *Guillaume Glé,* dans l'eftoc maternel, & tranfigea, le 13 Mai 1446, avec *Jeanne de Quedillac*, lors encore mineure, autorifée de *Thibaut de Quedillac,* fon père, pour ce qui lui étoit dû fur les biens de *Guillaume Glé,* fon mari;

3. Et Marie de Cahideuc, qui rendit aveu en juveignerie à fon frère Guillaume, le 4 Mars 1420, des Fiefs, Juridiction, Seigneurie fitués dans la Paroiffe, & fous la juridiction de Bedecq au village du Puy, & de la Chapellenie que Guillaume, fon frère, lui avoit donnés pour fa part & portion des fucceffions de leur père & mère.

V. Guillaume de Cahideuc, IIIe du nom, déclaré par fes père & mère, héritier principal & noble, fe trouve parmi les nobles de la Paroiffe de Diffendie. Il eft qualifié Meffire & Chevalier dans fon contrat de mariage; ce qui fuffit pour faire connaître l'ancienneté de la nobleffe de cette Maifon. Son beau-père lui céda, dans cet acte, certains héritages qu'il avoit dans les Paroiffes de Plumengal & de Miniac-fous-Buherel. Il époufa, par contrat paffé au manoir de la Boulaye, le 26 Décembre ....., *Hermine de Ferrière*, fille de *Raoul de Ferrière*, Seigneur de la Boulaye, & de *Jeanne Deftaillée*, dont:

1. N.... de Cahideuc;
2. Et Charles, qui fuit.

VI. Charles de Cahideuc, héritier principal & noble de fes père & mère, eut un long procès depuis 1450 jufqu'en 1460 devant les Juges de l'Officialité de Saint-Malo, touchant les droits honorifiques de l'Eglife de Diffendie contre Roland, Sieur du Breuil; & ce Charles de Cahideuc, dans les fentences, en latin qu'on trouve, eft qualifié *nobilis armiger*. Il paffa une tranfaction, de concert avec fa première époufe, avec noble Jehan Brillant-de-Beaumanoir, & Marguerite de Crève, fon époufe, Seigneur & Dame de Beffo, par laquelle ces derniers lui tranfportèrent plufieurs rentes, à valoir fur l'affiette qu'ils devoient à la Dame de Cahideuc. Charles de Cahideuc tranfigea, comme mari & procureur de droit de fa feconde femme, avec Gilles, Seigneur de la Clartière, touchant quelques héritages acquis par *Jean de la Noë*, fur lefquels héritages le Seigneur de la Clartiere prétendoit quelques droits. Cette tranfaction fut ratifiée à la Cour de Nantes le 25 du même mois par *Béatrix de la Noë*. Charles de Cahideuc mourut en 1489. Il avoit époufé, 1° vers 1467, *Ifabeau d'Angoulvent;* & 2° *Béatrix de la Noë*, remariée à Meffire *Arthur de Chantocé*, Seigneur de Laudevrau. Elle étoit fille aînée, héritière principale & noble, de *Jean de la Noë*, Seigneur de la Broffe, du Brigné & de la Hunaudaye, à Saint-Colombin, & de *Françoife de la Chapelle*. Il eut du premier lit:

1. Jeanne, mariée 1° par fon père à *Jehan d'Yllifran*, en faveur duquel mariage il promit à fa fille 25 livres de rentes; & 2° à noble homme *Raoul le Champion*.

Du fecond lit font iffus:

2. Charles;
3. Gilles, qui fuit;
4. Guillaume, auteur d'une branche éteinte. Il s'établit en Poitou, où il époufa *N... de Crue;*
5. Jean, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur de la Guerche, qui affifta en 1539, à la réformation de la Coutume; il étoit Commandeur avant 1539, avoit fait fes preuves avant 1522, avant que l'Isle de Rhodes eut été prife par les Turcs;
6. Et un fils, appelé le Clerc de Cahideuc, qui s'établit dans la Paroiffe de Miniac.

VII. Gilles de Cahideuc, Seigneur de la Broffe, du Brigné & de la Hunaudaye, fut autorifé par *Jean de Ferrière*, Seigneur de la Boulaye, fon grand-oncle, curateur de ce qui pouvoit appartenir à Jeanne de Cahideuc, fa fœur, dans la fucceffion de leur père pour de quoi demeurer quitte, il lui céda l'hôtel, maifon & manoir Dubois-Germigon & dépendances dans la Paroiffe de Plouafne, en préfence & du confentement d'*Arthur de Chantocé,* Seigneur de Laudevrau, mari de *Béatrix de la Noë*, de laquelle il promit de fournir la ratification du premier mariage de Jeanne de Cahideuc. Gilles de Cahideuc refta mineur à la mort de fon père, fous la tutelle de *Jean de Ferrière*, fon grand-oncle. On le trouve fous les qualités de noble & Ecuyer dans la réformation de la nobleffe de l'Evêché de Saint-Malo, de 1513, pour la Terre de Cahideuc, & les dépendances toutes nobles, fans qu'aucune roture y foit jointe dans la Paroiffe de Diffendie; il eft encore employé dans la même Paroiffe pour la Terre de la Motte

Hunaud, & dans la Paroiſſe de Bedec, pour la Terre de Launay, tenant ces deux dernières de ſa femme. Il vendit, par contrat paſſé à Ploermel, à Regnaud de la Touche, Seigneur de Limouſinière & de Montbert, la Terre de la Hunaudaye, ſituée à Saint-Colombin, qu'il avoit eue en partage de la Maiſon de la Porte-Vezin. Il avoit épouſé *Perronne d'Erbrée*, fille & ſeule héritière de *François d'Erbrée*, Seigneur de la Chaiſe, & de *Jeanne*, Dame de *Launay*, qui devint veuve. Elle étoit d'une Maiſon qui peut être comptée entre les plus anciennes de la Province de Bretagne, & laiſſa:

1. RAOUL, qui ſuit;
2. RAOUL, *le Jeune*, qui fut partagé par FRANÇOIS, ſon neveu, le 3 Novembre 1555, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy, & il eut pour tous ſes droits la ſomme de 1800 livres, outre celle de 1060 livres qu'il avoit déjà reçue de RAOUL DE CAHIDEUC, ſon frère aîné. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 12 Janvier 1536, *Catherine*, Dame de *la Haye de Breal*, de *la Foreſtier*, qui lui fit don, par ſon contrat de mariage, de la tierce partie de tous ſes biens, qui fut publiée dans la Cour de Montfort, le 4 Janvier 1540. On ne croit pas qu'il ſoit reſté des enfans de ce mariage, & ſurtout des garçons;
3. 4. & 5. JEAN, MICHEL & MATHURIN, qui furent partagés, ſuivant l'aſſiſe du Comte Geffroy, comme RAOUL, en 1555;
6. JEANNE, Religieuſe au Couvent de Nantes, à qui ſon frère aîné donna une penſion de 20 livres, par acte du 4 Mai 1530, ſur la Terre de Bregnay, ſituée en la Paroiſſe de Fremay, Evêché de Nantes;
7. Et autre JEANNE DE CAHIDEUC, dite *la jeune*, Dame de la Ville-Huchette, mentionnée au même partage, mariée à *N... Huchet de la Bédoyère*.

VIII. RAOUL, Seigneur de CAHIDEUC & du Brigné, Ecuyer tranchant de la Reine, fut héritier principal & noble de ſon père; reçut du Roi FRANÇOIS Ier, pour ſes bons & agréables ſervices, par lettres données à l'Abbaye de Vauluiſant, le 9 Mars 1538, la ſomme de 485 livres, 13 ſols, 4 deniers, du rachat échu ſous le Comté de Nantes, par le décès de Françoiſe de Maillé, Dame de Pontchâteau; ce qui fut confirmé par de nouvelles lettres du Roi, données à Amboiſe, le 8 Avril 1540; leſquelles lettres furent enregiſtrées le 20 Juillet 1541. RAOUL DE CAHIDEUC, allant à la guerre, fit ſon teſtament le 4 Avril 1530; par lequel on voit qu'il avoit déjà un fils, dont il veut que la tutelle ſoit donnée à ſa femme, dans le cas qu'elle ne ſe remarie pas, ou à ſes frères; & par le même teſtament, il prie ſa mère de ne faire aucune donation contre ſon fils. Mais comme il a ſurvécu longtems à ce teſtament, il n'a pas eu lieu. Il ſuivit en Flandre la Reine ELÉONORE d'Autriche, qui, après la mort du Roi FRANÇOIS Ier lui donna un paſſe-port daté de Bruxelles, le 17 Septembre 1551, pour lui, trois hommes de cheval & deux hommes de pied de ſa ſuite. On voit auſſi dans ſon teſtament qu'il avoit épouſé, en 1527, *Louiſe de Leſcoet*, fille d'*Olivier de Leſcoet*, & de *Marie de la Foreſt*, dont:

IX. FRANÇOIS, Seigneur de CAHIDEUC, la Broſſe, du Brigné, né avant 1530, qui partagea RAOUL DE CAHIDEUC, dit *le jeune*, ſon oncle, & ſe fit Prêtre quelque tems après la mort de ſa femme, fut Chantre & Chanoine de Rennes, Prieur de Becherel & de Saint-Nicolas-de-Montfort; fit ſon teſtament le 28 Octobre 1579, par lequel il choiſit ſa ſépulture; régla enſuite ſes affaires domeſtiques, ordonna que JEANNE DE CAHIDEUC, Dame de la Ville-Huchette, ſa ſœur, demeureroit toute ſa vie dans la Maiſon de Cahideuc; nomma pour exécuteur de ſon teſtament, & tuteur de ſes enfans, Meſſire Pierre le Goux, Sieur de la Biardais, Conſeiller au Parlement, & mourut à Rennes où ſon cœur & ſes entrailles furent portées dans l'Egliſe des Cordeliers de ladite ville, & ſon corps dans l'Egliſe de Diffendie. Il étoit Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & épouſa, en 1555, par contrat paſſé devant les Notaires Royaux de Ploermel, *Françoiſe de Coetlogon*, morte à Cahideuc, au mois de Juillet 1570, & inhumée dans l'Egliſe de Diffendie le 9. Elle étoit fille de noble puiſſant *Julien*, Seigneur de Coetlogon, & d'*Anne le Rouge*, Dame de Kerberio. Leurs enfans furent:

1. ARTHUR, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, né à Cahideuc, le 28 Mars 1563, baptiſé le 4 Avril ſuivant, qui fut deſtiné par ſon père à l'état eccléſiaſtique, mais il embraſſa le parti des armes, & fut Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers envoyés en garniſon dans le Château de Montfort par le Duc de Montpenſier, Lieutenant-Général des Armées en Bretagne. Il trouva ce Château hors d'état de défenſe, ce qui l'o-

bligea de le faire rétablir à ſes frais. Il fut envoyé, en 1590, par le Duc de Montpenſier, au ſecours de la ville de Sablé, où il fut fait priſonnier, conduit à Dinan par le parti de la Ligue, n'en ſortit qu'en payant une rançon de 2800 écus; ſervit encore ſous le Duc de Montpenſier; & après avoir reçu pluſieurs bleſſures, il ſe retira & entra dans l'état eccléſiaſtique où ſon père l'avoit deſtiné, & mourut à l'âge de 35 ans;

3. Jeanne, née le 20 Mai 1561, morte en 1563;
4. Autre Jeanne, née le 10 Mars 1568, partagée par Arthur, ſon frère aîné; reſta fille, teſta au mois de Mars 1622, mourut le même mois, & fut enterrée dans l'Egliſe de Diffendie;
5. Et Françoise de Cahideuc, née le 15 Juillet 1570, qui ne vécut pas.

X. Arthur, Seigneur de Cahideuc, né le 1er Février 1562, baptiſé le 7, en l'Egliſe de Saint-Germain, n'avoit que 17 ans à la mort de ſon père; embraſſa le parti des armes, dans le tems que la Ligue déſoloit le Royaume & preſque toute la Bretagne; il s'attacha au parti du Roi Henri III, qui lui donna une Compagnie de Chevaux-Légers, avec laquelle il fut commandé, en 1592, d'aller défendre, ſous M. le Duc de Montpenſier, la ville de Maleſtroit; & en 1595, M. de Saint-Luc, Lieutenant-Général, ayant arrêté de faire aſſiéger le fort de l'Isle-Triſtan, Arthur de Cahideuc eut la commiſſion d'en faire le blocus avec les Compagnies de Chevaux-Légers des Régimens d'Infanterie de Sourdiac, de Courbouſſon, & autres forces tirées de différentes places. Henri IV, en conſidération de ſes ſervices, l'honora, en 1596, du collier de ſon ordre; lui donna le Brevet de Gentilhomme de ſa Chambre, le commandement d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, dont il prêta ferment entre les mains du Maréchal de Briſſac, Lieutenant-Général pour le Roi en Bretagne; lui fit don, par brevet du 28 Mars 1609, d'une ſomme de 5000 livres à prendre ſur les deniers extraordinaires de ſes épargnes; & Louis XIII, par un autre Brevet du 29 Août 1611, lui donna une penſion de 600 livres qui lui fut augmentée juſqu'à la ſomme de 2000 livres, par Brevet du 20 Février 1615; & par un autre du 17 Septembre 1616, il lui accorda une autre ſomme de 3000 livres, à recevoir ſur les deniers ordinaires & extraordinaires de ſes épargnes. Outre tous ces ſervices remplis avec aſſiduité à la guerre, il fut de l'aſſemblée des Etats de la Province, & en fut Penſionnaire, le 18 Mai 1598, par le Maréchal de Briſſac. Il y remplit les emplois les plus diſtingués. Il fut Député à l'Aſſemblée des Etats-Généraux convoqués à Sens, & enſuite à Paris; & ceux de Bretagne, par leſquels il avoit été Député en 1616, lui donnèrent une gratification pour les ſervices qu'il avoit rendus au Roi & à la Province, & pour ce qui lui étoit dû de ſes appointemens & l'entretien de ſa Compagnie de Chevaux-Légers. En l'abſence du Baron de Pontchâteau, qui avoit préſidé à l'ordre de la Nobleſſe, les Etats le nommèrent Chevalier de l'Ordre du Roi, pour y préſider, ce qu'il fit depuis le 11 Octobre, jour de ſon élection, juſqu'au 29 du même mois. Il fit ſon teſtament à Cahideuc, le 14 Juillet 1630, par lequel il régla le partage entre les deux enfans qu'il eut de ſes deux femmes, mourut au mois de Mai 1630, & fut enterré dans l'Egliſe de Diffendie. Il avoit épouſé 1° *Louiſe de Tyvarlen*, morte à Cahideuc, le 6 Janvier 1615, pendant que ſon mari étoit aux Etats-Généraux, & inhumée au chanceau de l'Egliſe de Diffendie. Elle étoit veuve de *Jean Lanvaulx*, Seigneur de Beaulieu, duquel vint une fille, qui ne vécut pas. Elle étoit fille de *Nicolas de Tyvarlen*, & de *Louiſe de Roſmadec*; & 2° *Jeanne de Baude*, morte à Beaulieu le 28 Février 1629, & inhumée dans la Paroiſſe de Bignan, Evêché de Vannes. Elle étoit fille de *Guillaume de Baude*, & de *Marguerite de Coeteruran*; ayant appris qu'ils étoient parens au IIIe degré, le Cardinal de Barbins, Légat en France, leur accorda une diſpenſe datée de Fontainebleau, le 25 Mai 1625, adreſſée à l'Official de Vannes, qui, en conſéquence, leur permet d'habiter enſemble, par ſon ordonnance du 22 Octobre 1627. Il eut du premier lit:

1. Sébastien-René, qui ſuit.

Et du ſecond lit:

2. Et Marie de Cahideuc, qui reſta ſous la tutelle de Sébastien-René, Seigneur de Cahideuc, ſon frère conſanguin, du conſentement duquel & de celui de Meſſire François Loiſel, Préſident de Brie, & *Mathurine de Baude*, ſa compagne, couſine germaine de Marie de Cahideuc, elle épouſa, par contrat paſſé le 8 Septembre 1641, Meſſire *Touſſaint du Fay*, Seigneur de Guilhé.

XI. Sébastien-René, Seigneur de Cahideuc, né le 23 Mai 1605, & baptisé le 25 Juin, fut Député dans une Assemblée tenue à Dinan, en 1634, pour assister dans la Chambre des Comptes à l'examen du compte du Trésorier des Etats, se fit aimer, estimer & considérer dans cette assemblée près de 40 ans; les Députés des Etats en Cour avoient été chargés de supplier le Roi d'accorder à Sébastien-René de Cahideuc la même pension qu'avoit son père. Il y eut des oppositions à son mariage, parce que sa femme étoit mineure, & Sébastien-René de Cahideuc trouva dans sa Maison, & dans celle du Bois-de-la-Motte, beaucoup d'affaires qui l'occupèrent désagréablement toute sa vie. Il mourut à Saint-Malo, le 25 Mars 1670. Il avoit épousé, le 2 Février 1633, *Guyonne de Montbourcher*, qui hérita de la Terre du Bois-de-la-Motte, en 1654, de *Jean d'Avaugour*, son cousin, & après la mort de son mari, elle succéda encore à l'Estoc paternel de Messire *François Loisel*, Président à Mortier; elle mourut à Rennes, le 13 Février 1688, & suivant sa volonté, elle fut inhumée, le 17, dans l'Eglise de Trigavon. Elle étoit restée fille unique de *Gabriel de Montbourcher*, Chevalier, Seigneur de Tremereuc, & de *Françoise de Massuel*. De ce mariage vinrent :

1. François, né le 5 Avril 1635, mort en 1639;
2. Gabriel, né en 1636, mort en 1637;
3. Jean-François, qui suit;
4. Jeanne, née le 2 Février 1634, mariée, par contrat du 3 Octobre 1649, à Messire *François-Hervé d'Andigné*, Seigneur de la Chasse, auquel elle porta la Terre de Cahideuc, pour terminer des procès qui duroient depuis nombre d'années, entre les Seigneurs d'*Andigné* & les Seigneurs de Cahideuc; cette Terre étant enclavée dans celle de la Chasse, & le Château de même nom, où demeuroient les Seigneurs; elle est située dans la Paroisse de Diffendie, dont MM. de Cahideuc étoient Seigneurs, & en conséquence la Terre de Cahideuc, qui est aujourd'hui possédée par le Marquis de *la Chasse d'Andigné*, un des riches Seigneurs de la Province de Bretagne;
5. Et Lucrèce de Cahideuc, née à Paris en 1638, & morte à Rennes en Octobre 1639, fut inhumée dans l'Eglise des Minimes.

XII. Jean-François de Cahideuc, Seigneur du Bois-de-la-Motte, né en 1640, baptisé en l'Eglise de Diffendie, épousa *Gillonne-Charlotte de Langan*, fille de Messire *César de Langan*, Seigneur, Baron Du Bois-Février, & de *Charlotte de Constantin*. La Maison de *Langan* est une des plus nobles & des plus anciennes de la Province de Bretagne. De ce mariage sont nés :

1. Jean-François, qui suit;
2. Henri-Charles, rapporté après son frère aîné;
3. Emmanuel-Auguste, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après;
4. Achille, né au Bois-de-la-Motte, tué en Septembre 1688, dans le combat naval commandé par Emmanuel-Auguste, son frère, commandant une Escadre de 6 Vaisseaux de guerre, & de 2 Frégates, montant le Vaisseau nommé *le Magnanime*, où il remporta une victoire complète;
5. Marie-Anne, morte fille en 1679;
6. Julie-Lucrèce, aussi morte fille;
7. Et Claire-Hippolyte de Cahideuc, née à Rennes en 1681, qui a pris le voile dans la Maison de la Visitation de Rennes, & en est morte Supérieure au mois de Juillet 1752.

XIII. Jean-François de Cahideuc, IIe du nom, baptisé le 9 Juin 1665, s'acquit une grande estime dans le service, & fut tué en Savoie, au mois d'Août 1692, étant Capitaine de Dragons sans avoir été marié.

XIII. Henri-Charles de Cahideuc, né à Rennes, le 19 Novembre 1673, fut, ainsi que son père, Marquis du Bois-de-la-Motte, & Seigneur de la Terre de la Bretesche, en Poitou; il ne servit pas, & épousa 1° *Jeanne de la Haye*, fille de *Pierre de la Haye*, d'une bonne & ancienne famille de la Province, employée dans les réformations de 1414, 1440 & 1513, pour la Terre de la Haye; & 2° à N... *de la Tramblaye*. Il eut du premier lit :

- Un fils, qui n'a pas servi & se retira dans son Marquisat du Bois-de-la-Motte;
- Quatre fils, entrés au service de la Marine, sous la conduite d'Emmanuel-Auguste, leur oncle: deux sont morts à Saint-Domingue, le troisième a été tué, en Septembre 1688, dans le combat naval donné par son oncle contre les Anglois, & le quatrième est mort de la suite d'une maladie à Brest;
- Une fille, morte fort jeune;
- Et une autre fille, qui vit au Château du Bois-de-la-Motte, avec son frère.

BRANCHE CADETTE.

XIII. Emmanuel-Auguste de Cahideuc,

troisième fils de Jean-François, Ier du nom, & de *Gillonne-Charlotte de Langan*, né à Rennes en 1683, entra au service de la Marine en 1698, devint Vice-Amiral de France, Cordon rouge, & Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, s'acquit toute la gloire possible; a joui toute sa vie d'une grande réputation, & mourut le 24 Octobre 1764. Il avoit épousé, en 1695, *Jeanne-Françoise d'Andigné*, fille de Messire *Charles-René d'Andigné*, Seigneur de la Chasse, & de *Jeanne de Brehan*, dont :

Charles-François-Emmanuel, qui suit;
Et une fille, dont nous n'avons nulle connoissance.

XIV. Charles-François-Emmanuel de Cahideuc, né à la Chasse, le 1er Février 1720, est entré dans la Marine, & a continué son service jusqu'en 1761, que sa mauvaise santé l'a forcé à demander sa retraite dès 1758, & que le Roi & le Ministre lui refusèrent, comme on le voit par les lettres de MM. de Machaud & de Massiac. Il mourut le 5 Juin 1766, & avoit épousé, le 21 Février 1757, *Jeanne-Madeleine-Eugénie de Boisgelin*, fille de *Renaud-Gabriel de Boisgelin-de-Cucé*, Président à Mortier du Parlement de Bretagne, Marquis de Cucé, & de *Jeanne-Françoise-Marie du Roscoet*, Dame de Lesturdant, dont:

Emmanuel-Paul-Vincent, né le 1er Mai 1764.

Les armes : *de gueules & deux têtes de léopard d'or*. Devise: *antiqua fortis virtute*, telle qu'on la voit autour desdites armes, en alliances avec les Maisons de *la Hunaudaye*, de *Rosmadec*, de *Tyvarlen*, de *Coetlogon*, de *Lescoet*, d'*Erbrée*, de *la Boulaye-Ferrière*, en pierre, tant au-dedans qu'au dehors de la maison de Cahideuc, & basses-cours, ornés du collier de l'Ordre de Saint-Michel & soutenues de *deux léopards*. On voit encore lesdites armes ou lisière dans le Chanceau, & dans deux chapelles de l'Eglise de Diffendie; & l'antiquité de ces armes se prouve encore par un acte de 1280, scellé du sceau d'Eon de Cahideuc, qui est déposé aux archives de cette Maison.

CAHORS, en Quercy. Cette famille, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 109, étoit anciennement surnommée Pol.

Pierre de Cahors, Seigneur de la Sarladie, qui vivoit en 1529, épousa *Yolande Suris*, & fut le quatrième aïeul de

Pierre de Cahors, Ecuyer, Seigneur de la Sarladie, qui eut de *Marthe de la Garde-Saigne* :

Louise de Cahors-de-la-Sarladie, née le 23 Octobre 1675, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1687, & prouva qu'elle descendoit au Ve degré de Pierre, rapporté en tête de cet article.

Les armes: *d'azur, à un ours passant d'or, au chef d'argent, chargé de trois croix de gueules*.

CAHUSAC (de), en Languedoc. Hugues-Roger de Cahusac, Ecuyer, Seigneur d'Herminis, héritier de Louis-Roger de Cahusac, Comte de Caux, rendit hommage au Roi le 9 Juillet 1543 de la Seigneurie de *Caux*, mouvante de la Sénéchaussée de Carcassonne.

François-Roger de Cahusac, Ier du nom, son fils, Ecuyer, Seigneur de Caux, épousa, par contrat passé le 10 Janvier 1580 (*Olivier*, Notaire à Cahusac), *Jeanne d'Hebrail*, fille de noble *Antoine*, Seigneur de Dalon, & de *Louise de Paulin*. Il en eut:

Henri-Roger de Cahusac, Seigneur de Festes, qui fut Lieutenant de 100 hommes d'armes des ordonnances du Roi; il testa le 23 Juin 1666, & ordonna qu'on l'enterrât avec ses prédécesseurs dans l'Eglise de Caux; institua son héritier François-Roger, son fils aîné, & lui substitua Henri Roger. Il y eut en sa faveur un Jugement rendu à Montpellier le 1er Octobre 1670 par M. *Bazin de Bezons*, Intendant dans cette Généralité, par lequel il fut déclaré *noble* & *issu de noble Race*, en conséquence des titres qu'il avoit produits depuis 1379. Il épousa *Gabrielle de Hautpoul*, fille de *François-Pierre*, Seigneur & Baron de Rennes & d'Auxillon, & de *Marguerite de Saint-Jean de Pontis*, dont:

1. François-Roger, qui suit;
2. Et Henri-Roger de Cahusac.

François-Roger de Cahusac, IIe du nom, Seigneur de Caux, fit son testament le 30 Novembre 1669, par lequel il voulut être enterré avec ses prédécesseurs dans l'Eglise de Caux; & il institua héritière son épouse, à condition de rendre son hérédité à noble Louis-Roger, son fils, qui suit. Il épousa, le 6 Mars 1666, par contrat passé devant *Falgoux*, Notaire au lieu de Caux, Diocèse de Carcassonne, *Françoise de Rochefort*, fille

de *Louis*, Seigneur & Baron de Marquain, & de *Gabrielle de Roquefeuille*.

Louis-Roger de Cahusac, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de Caux, &c., époufa, par contrat paffé devant *Barfelon*, Notaire à Carcaffonne, le 14 Janvier 1695, *Henriette de Murat*, fille de *Jean*, Préfident en la Sénéchauffée de Carcaffonne, & d'*Anne Fournier*, dont:

Louis-Joseph-Roger de Cahusac, né le 31 Janvier & baptifé le 1er Février 1699 dans l'Eglife de St.-Michel à Carcaffonne, qui fut préfenté, & fit fes preuves au mois de Novembre 1714 pour être reçu Page du Roi dans fa Petite-Ecurie.

C'eft ce que nous favons fur cette famille, qui porte pour armes: *d'or, à trois pals ondés d'azur*.

CAIGNOU (de), en Normandie, famille ancienne, établie dans la Paroiffe de Magny, proche le Bourg de la Ferté-Macé. Elle a poffédé plufieurs Fiefs dans cette Paroiffe, à l'un defquels, anciennement nommé *la Métairie*, elle a donné le nom du Fief de *Caignou*.

Jean de Caignou étoit en 1300 Seigneur de la Sergenterie noble de la Ferté-Macé.

Guillaume de Caignou, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, du Val de Gourbes, de Saint-Julien & de ladite Sergenterie, vivoit en 1374. Il laiffa d'*Eléonore de Patry*, fille de *Mathurin*, Ecuyer du Sire de Bourbon, & de *Zabet de Courcy*, deux fils, tous deux nommés Jean. Ils firent leurs partages le 24 Avril 1409: le premier fut Seigneur de la Métairie & du Val de Gourbes; le fecond fut Seigneur de Saint-Julien & de ladite Sergenterie. Deux branches font forties de ces deux frères, ou de leurs defcendans.

Le dernier d'une de ces branches a été Guillaume de Caignou, Préfident en l'Echiquier d'Alençon, Chancelier du Duché d'Alençon, Seigneur de Maheudin, d'Antoigny, de Monceaux, de Saint-Julien, du Bois de Commeaux, de Vauloger, du Val de Gourbes & de la Sergenterie noble de la Ferté-Macé. Jacques de Caignou, fon frère, fut Abbé Régulier de la Luzerne, proche Avranches. Ce Guillaume laiffa de *Catherine des Buats*:

1. Françoise, qui époufa, par contrat de l'an 1511, *Sonnart de Sainte-Marie*, Seigneur de Sainte-Marie-la-Robert, fils de *Sonnart*, Ier du nom, Seigneur dudit lieu, & de *Guillelmine de Silly*;
2. Marguerite, qui époufa *Jean Moinet*, Seigneur de Neaufle;
3. Et N... de Caignou, mariée à N..., dont font iffus les Seigneurs de *la Paupelière* & de *Boiffimon*.

L'autre branche étoit repréfentée en 1450 par Jean de Caignou, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui fit preuve de Nobleffe devant *Montfault*, en 1463. Il eut un fils auffi nommé Jean, Seigneur de la Métairie, qui époufa, par contrat du 30 Avril 1469, *Robine de Sainte-Marie*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Lignac. De ce mariage vint:

Guillaume de Caignou, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui époufa, par contrat du 16 Février 1506, *Françoife de Saint-Bofmer*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Louife de Pannard*, dont naquirent:

1. Jean, qui fuit;
2. Et André, rapporté après fon frère.

Jean de Caignou époufa *Marguerite de la Fièce*, & en eut:

Jean de Caignou, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui époufa *Hélène Bocquenfey*, dont:

André de Caignou, qui laiffa d'*Ifabeau du Bois*:

Antoine de Caignou, Ecuyer, Sieur de la Rivière, maintenu dans fa Nobleffe en 1666 par M. de *Merle*, Intendant d'Alençon, lors de la recherche de la Nobleffe. Il époufa *Madeleine Jouenne*, de laquelle il eut:

1. Jean-Jacques, qui fuit;
2. Et François, rapporté après fon frère.

Jean-Jacques de Caignou époufa, en 1713, *Reine Petard*, fille de *Gafpard*, Ecuyer, Sieur de Rocherville, & de *Marie des Natours*. Il a eu de ce mariage:

1. N..... de Caignou, qui a commandé une Frégate au fervice de la Compagnie des Indes;
2. Et N..... mariée à *N..... de Vaugirald*, dans la Province du Maine.

François de Caignou, fecond fils d'Antoine, s'eft auffi marié & a laiffé des enfans.

André de Caignou, fecond fils de Guillaume, & de *Françoife de Saint-Bofmer*, Maréchal-des-Logis d'une Compagnie d'Ordonnance, mourut fort âgé le 27 Janvier 1607. Il époufa, par contrat du 8 Mars 1551, *Geneviève le Pelletier*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Mefnil-Bellenger, & d'*Anne de Mornay*, & laiffa:

1. François, qui suit;
2. Et Jacques, rapporté ci-après.

François de Caignou, Ecuyer, Sieur de Boiſmagny, mourut âgé de 41 ans le 12 Février 1634. Il épouſa, par contrat du 16 Avril 1582, *Guillemette de Caulonges*, fille de *Léon*, Ecuyer, Seigneur de Herſes & de la Providence, & de *Marie de Champ*, Dame de Champ & de Valtrot, & eut pour fils:

1. Julien, qui ſuit;
2. Et Nicolas, mort ſans alliance.

Julien de Caignou, Ecuyer, Sieur de Boiſmagny, mourut en 1669. Il épouſa, en 1638, *Louiſe le Gentil*, fille de *Claude*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Madeleine Granger*, & laiſſa:

1. Claude de Caignou, Prêtre, Prieur de Beaufort;
2. Anne-Marie, morte en 1703, mariée 1° à *Jacques d'Orglandes*, Baron de Briouze; & 2° à *Jacques Redin*, Seigneur de la Chalerie;
3. Louise-Françoise, épouſe de *Pierre de Broſſet*, Seigneur de la Chaux & de Cuiſſaie;
4. Et Marguerite, Religieuſe.

Jacques de Caignou, ſecond fils d'André, & de *Geneviève le Pelletier*, s'établit en Anjou, & laiſſa un fils nommé

Claude de Caignou, Ecuyer, Sieur de la Frenaie, marié, le 26 Février 1607, à *Michelle de Chevrier*, de laquelle il eut:

1. Louise, épouſe de *Georges Mabile*, Ecuyer, Sieur de la Paumelière;
2. Et Jeanne, épouſe de *Gabriel de Saune*, Chevalier, Seigneur de la Mutaie, dont elle n'eut qu'une fille, mariée à *N... de la Bretèche*.

Les armes: *d'azur, à trois bandes d'or*.

CAILHOU-D'ESIGNAC, en Poitou, famille ancienne, & éteinte dans Catherine-Virginie Cailhou-d'Esignac, décédée à Paris le 28 Février 1756, âgée de 66 ans. Les armes étoient: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois hures de ſanglier de ſable; aux 2 & 3 de gueules, ſemé de caillous d'or; & ſur le tout d'or, au lion léopardé de ſinople*.

CAILLAU DE LA GRAULET, famille noble de l'Albigeois, qui poſſédoit dans le dernier ſiècle les Terres des Allemands, Valcournouſe, &c. Jean Caillau de la Graulet, Baron deſdits lieux, dernier mâle de cette famille, avoit épouſé *Françoiſe de Villeneuve*, iſſue des *Villeneuve*, Seigneurs de *Sainte-Camelle* & des *Bedos-Tréville*. Toute leur ſucceſſion paſſa à leurs trois filles:

1. Catherine, mariée, en 1698, à *François de Bruyères*, IVe du nom, Baron de Chalabre;
2. N..., mariée à N..., Seigneur *du Vernet*;
3. Et N... Caillau de la Graulet, mariée au Seigneur de *Fajac*. Les héritiers de ceux-ci poſſèdent la Terre de *Valcournouſe*.

*CAILLEBOT DE LA SALLE. René de Caillebot, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Thomas, vivoit en 1454. Il fut le biſaïeul de Robert de Caillebot, qui laiſſa:

Louis de Caillebot, Seigneur de la Salle, Capitaine aux Gardes, marié à *Léonarde de Montliard*, dont:

Louis de Caillebot, Seigneur de la Salle & de Montpinçon, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, Lieutenant-Général des Armées du Roi, en faveur duquel la Terre & Seigneurie de *Champſonels*, en Normandie, fut érigée en *Marquiſat* ſous le nom de *la Salle*, par Lettres du mois de Juillet 1673, enregiſtrées le 29 Décembre ſuivant. Il mourut le 1er Mars 1682, laiſſant d'*Anne-Madeleine Martel de Montpinçon*, entr'autres enfans:

1. François, qui fut Evêque de Tournay;
2. Et Louis, qui ſuit.

Louis de Caillebot, Marquis de la Salle, Maître de la Garde-Robe du Roi, Chevalier de ſes Ordres le 30 Novembre 1688, mourut le 7 Décembre 1728. Il avoit épouſé, le 8 Octobre 1712, *Jeanne-Hélène Gillain*, morte le 24 Avril 1738, âgée de 72 ans, fille de *François-Antoine*, Seigneur du Port-de-Bénouville, &c., & d'*Hélène de Marguerit*. De ce mariage eſt iſſu:

Marie-Louis de Caillebot, né le 11 Février 1716, Marquis de la Salle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, marié, 1° le 10 Mars 1734, à *Marie-Françoiſe-Charlotte-Benoiſe de Mareuil*, morte le 2 Novembre 1742; & 2° le 4 Août 1750, à *Marie-Charlotte de Clermont-Chatte*, née le 16 Janvier 1731, fille de *Charles-Balthaſar*, Comte de Rouſſillon, & de *Marie Butler*, ſa ſeconde femme. Il a eu du premier lit:

1. Marie-Hélène-Charlotte, Dame du Palais de la Reine, morte à Paris de la petite-vérole le 27 Janvier 1766, dans ſa 27e an-

née. Elle avoit épousé, le 3 Mars 1760, *Joachim-Charles-Laure de Montaigu*, Vicomte de Beaune, Colonel du Régiment de Bretagne, Infanterie, en 1759.

Et du second lit:

2. Marie-Jean-Louis, né en 1751, mort le 7 Juin 1753;
3. Et Marie-Anne-Louis, né le 2 Septembre 1753.

Le titre de Marquisat de la Salle a été transféré sur la Terre de *Montpinçon* par Lettres du mois de Juillet 1730, enregistrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 16 Janvier 1732.

Les armes: *d'or, à six annelets de gueules posés* 3, 2 & 1.

CAILLIERES, famille noble & ancienne de Normandie, dont étoit Jacques de Caillieres, Chevalier, Gouverneur de Cherbourg, marié à *N..... Potier-de-Courcy*, sœur de *Guyonne Potier-de-Courcy*, mariée à *Gédéon Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Waast, &c. (voyez ce mot), & fille de *Pierre Potier*, Chevalier, Seigneur & Patron de Courcy, proche Coutances, & de noble *Catherine Adam-de-la-Haulle*. Il eut de ce mariage, entr'autres enfans:

1. N... de Caillieres, Chevalier, qui fut Conseiller-Secrétaire du Cabinet du Roi, & Plénipotentiaire à la Paix de Ryswick;
2. Et N.... de Caillieres, Chevalier, Vice-Roi du Canada.

CAILLOUEY, Sieur de la Conté, en Normandie, Election de Bayeux, porte: *d'azur, à 3 aigles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

* CAILLY, en Normandie, Diocèse de Rouen, Terre & Seigneurie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Septembre 1661, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen, en faveur de Jacques le Fevre-de-Caumartin, Seigneur de Saint-Port & de Saint-Assise, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur en Suisse, second fils de Louis le Fevre, Seigneur de Caumartin, Garde-des-Sceaux de France en 1622. Voy. FEVRE-DE-CAUMARTIN (le).

CAIRE, en Provence, famille dont la filiation remonte à

I. Jean-Marie Caire, qui vivoit avant 1358. Il est qualifié de *Noble* dans le testament de son fils

II. François-Marie Caire, qui étoit Seigneur & Commandant du Fort du Lauzet & de la Vallée de Barcelonnette, ainsi qu'il est prouvé par des Lettres-Patentes conservées en original, données en forme de Règlement le 29 Juin 1358 par *Louis de Tarente*, alors Souverain de cette Vallée, par lesquelles ce Prince accorde à noble François-Marie Caire des prérogatives & privilèges considérables en considération des services qu'il en avoit reçus à la guerre. Par son testament, qui est du 26 Avril 1379, on voit qu'il avoit épousé *Marie de Jacobis*, qu'il fit usufruitière de tous ses biens, & qu'il en eut:

1. Joseph, qui suit;
2. Marie-Catherine, mariée à noble *Pierre-Antoine de Jaubertis de la Rouine;*
3. Et Juliane-Félice, mariée à noble *Philippe-Vincent de Grimaldi*, de Turin.

III. Joseph Caire, héritier universel de son père, épousa, le 20 Octobre 1381, *Catherine-Louise de Bessonny*, fille de noble *Jean-Louis*; il prend la qualité de *très Noble* dans son contrat de mariage. Suivant son testament du 7 Octobre 1405, il n'eut qu'un fils nommé

IV. Jean-Pierre, qui épousa, par contrat du 5 Septembre 1417, *Marie de Hugonis*, fille de *Joseph de Hugonis de la Maure*, d'une famille dont est sorti le Cardinal *Hugues de Saint-Cheo*. Suivant son testament daté du 17 Novembre 1447, il eut de son mariage:

1. Gabriel, qui suit;
2. Joseph, marié à *Marie-Joséphine de Saint-Jean;*
3. Pierre, légataire de son père;
4. Claude, marié avec *Thérèse-Angélique Despons;*
5. Antoine, légataire de son père;
6. Et Jeanne, aussi légataire de son père.

V. Gabriel Caire épousa, le 4 Février 1448, *Marie d'Isoardis de Saint-Flary*, fille de *Jacques*, Capitaine, ainsi qu'il conste par son contrat de mariage. Il n'eut d'elle qu'un fils nommé

VI. Jacques Caire, qui entra au service du Duc de Savoie, pour-lors Souverain de sa patrie. Il fut fait Capitaine-Commandant des troupes de la Vallée en considération de ses services. Philippe II, Duc de Savoie, lui accorda ensuite le gouvernement de ladite Vallée, ainsi que le commandement particulier du

Fort du Lauzet, par Lettres-Patentes du 20 Août 1501. Il fit son testament le 17 Mai 1503, & avoit épousé, le 4 Octobre 1483, *Catherine Donaudy de l'Arche,* fille d'*Antoine,* dont naquirent:

1. Marc-Antoine, qui suit;
2. 3. 4. & 5. Pierre, Antoine, Louis & Marie.

VII. Marc-Antoine Caire, Commandant du Fort du Lauzet après son père, reçut en 1536, à la défense de ce Fort attaqué par les troupes Françoises qui voulurent pénétrer en Piémont sous François Ier, un coup d'arquebuse à la cuisse, dont il mourut peu de temps après à Barcelonnette. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juin 1504, *Antoinette-Marie de Condorcet*, fille d'*Etienne-Désiré,* dont il eut:

1. Pierre, qui servit dans le Régiment de Savoie;
2. Et Louis, qui suit.

VIII. Louis Caire, Commandant du Lauzet, ainsi qu'il est prouvé par son testament du 17 Octobre 1569, avoit épousé, le 3 Février 1538, *Anne de Bologne*, fille de *Joseph*, Capitaine de Barcelonnette. Il en eut:

1. Esprit, qui suit;
2. Pierre;
3. Et Marie-Elisabeth, mariée avec le Capitaine *Jean d'Audiffret*, de Jauzier.

IX. Esprit Caire, Commandant du Fort du Lauzet & des Milices de toute la Vallée de Barcelonnette en considération de ses services, épousa *Marguerite-Thérèse d'Armardis de Saint-Salvador*, au Comté de Nice, dont il eut six garçons & une fille, entr'autres:

1. Pierre, Préfet de toute la Vallée par Lettres-Patentes du 2 Juillet 1602, données par Victor-Amédée Ier;
2. Jean, qui suit;
3. Et Susanne-Marie, mariée à noble *François-Guillaume de Bonne.*

X. Jean Caire testa le 4 Novembre 1629. Il épousa, à Barcelonnette, le 4 Juillet 1602, *Anne-Françoise Lebrun de Larra*, fille d'*Honoré*, & laissa:

1. Jean-Pierre, qui servit dans les troupes Maritimes de Provence, & s'établit à Turin. Il eut de *Marie de Teisseires*, de Faucon:
   Marguerite, mariée au Comte *Joseph-Antoine-Bonaventure Paraquin*, de Turin;
   Et Rose Caire, mariée au Comte *Hyacinthe Nomis*, de la même Ville;
2. Et Honoré, qui suit.

XI. Honoré Caire, né à Lauzet le 28 Décembre 1606, Lieutenant ès Troupes Maritimes de Provence, épousa, le 6 Septembre 1636, *Blanche Nègre*, fille d'*Antoine,* ci-devant Seigneur de Saint-Barthélemy du Lavère, dont il eut:

XII. Jean Caire, qui épousa, le 9 Mars 1666, *Thérèse Julianis*, fille de *Pierre*, & de *Christine Artigues.* Il fut père de

XIII. Joseph Caire, qui fut fait Enseigne dans le Régiment Royal des Vaisseaux, Infanterie, le 20 Juillet 1704, Lieutenant le 8 Avril 1705, Capitaine le 15 Novembre 1710, Chevalier de St.-Louis & Major de Sisteron en 1723, & Major d'Antibes en 1724, où il est mort le 5 Août 1764. Il s'étoit démis de son majorat en 1760, & avoit épousé, à Tarascon le 20 Juin 1722, *Françoise de Bergier*, fille de *Jean-Louis*, Ecuyer, & d'*Elisabeth de Coulet*, de Tarascon. Il a laissé:

1. François, qui suit;
2. Elisabeth, veuve de *Jean-Guy Canabalin-de-Laborde*, Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel-Commandant en second des Grenadiers de France;
3. Et Françoise, mariée à *Etienne de Courton*, Chevalier de St.-Louis, & actuellement Major d'Antibes.

XIV. François Caire, Lieutenant au Régiment de Picardie le 4 Décembre 1743, s'est trouvé aux principaux siéges de la précédente guerre, tant en Allemagne qu'en Flandre; a passé ensuite dans le Corps du Génie, où il est actuellement Chevalier de Saint-Louis & Capitaine; & s'est marié au Canada, le 20 Janvier 1760, à *Marie-Elisabeth Lebé*, fille de *Jacques Lebé*, & de *Marie-Elisabeth de Girardin.* De trois enfans qu'il a eu, il ne lui reste que:

1. François-Ursule-Marie, âgé de cinq ans, en Octobre 1770;
2. Et Françoise-Marie-Elisabeth-Antoinette-Josèphe-Adélaïde Caire.

Cette famille a fourni à l'Eglise plusieurs Prélats recommandables, tels que Lazare Caire, Evêque d'Ecuménie, mort en 1461; Jérôme Caire, d'abord Prévôt de la Cathé-

drale de Carmagnole en Piémont, & Vicaire-Général de l'Archevêque de Turin, & ensuite Evêque de Latran, mort en 1573; GUILLAUME CAIRE, Abbé de Saint-Pierre ès Ferrare, mort en 1625; & PIERRE-FRANÇOIS CAIRE, son frère, qui lui succéda en la même Abbaye, mort en 1632.

Les armes : *de gueules, à la bande de sable bordée de deux filets d'argent, accompagnée d'une levrette de même, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* (Extrait du Supplément à l'*Histoire de la Noblesse de Provence*).

CAIRON (DE), Sieur de Maizerets, en Normandie, Election de Bayeux, porte: *de gueules à trois coquilles d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

Il y a une autre famille du même nom, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 100, qui porte : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné de trois billettes de même, posées en pal, 2 en chef & 1 en pointe.*

CALABRE, famille originaire de Champagne, établie à Paris, qualifiée anciennement du titre de *Noble*, & jouissant actuellement de tous les privilèges de la Noblesse, en vertu d'un office de Conseiller-Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie. Elle subsiste en la personne de

PIERRE CALABRE, né le 16 Janvier 1702, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, pourvu de cet office le 17 Août 1748, marié 1° par contrat du 23 Janvier 1736, à *Antoinette Bourote*, fille de *Nicolas Bourote*, & d'*Anne Jacquart*; & 2° par autre contrat du 8 Juin 1743, à *Marie-Antoinette Jacquemin*, fille d'*Alexis Jacquemin*, & de *Marie-Anne Gouveau*. Du premier lit sont issus :

1. ANTOINE-ETIENNE-CALABRE, Ecuyer, né le 17 Octobre 1742;
2. PERRETTE-ANTOINETTE.

Et du second lit :

3. ANTOINE, Ecuyer, né le 15 Octobre 1747;
4. PIERRE-LOUIS, né le 25 Mars 1750;
5. AUGUSTIN, Ecuyer, né le 19 Janvier 1752;
6. & 7. MARIE & ANGÉLIQUE CALABRE, nées le 19 Décembre 1744. Voyez l'*Armorial de France*, reg. V, part. I.

Les armes : *d'argent, à un chêne de sinople fruité d'or, mouvant d'une terrasse de même, & un bras au naturel vêtu de gueules, sortant du côté droit de l'arbre, tenant un sabre d'argent, la pointe en haut, ayant la poignée & la garde d'or, & un casque de sable, posé de profil sur ladite terrasse, au côté gauche de l'écu.* C'est ainsi qu'elles ont été réglées par le *Juge d'armes de France* le 8 Août 1749.

CALAMAN, en Provence, famille qui subsiste dans JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER CALAMAN, reçu Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix le 3 Janvier 1756, marié, en secondes noces par contrat du 27 Novembre 1747, à *Anne-Agnès Besson*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS-DE-SALES;
2. Et PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER DE CALAMAN.

Les armes : *d'azur, au chevron accompagné de trois roses, le tout d'or.* (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 213.)

CALAS, famille de Provence, dont est JEAN-CHARLES CALAS, Seigneur de Villepeys, reçu Conseiller du Roi, Receveur-Général des Domaines & Bois de Provence le 17 Juillet 1744, qui a postérité de sa première femme. Il s'est remarié à *N... de Rolland*, de la Ville de Marseille, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *de gueules, à la foi d'or, en fasce mouvante d'argent des deux flancs, & tenant trois lis d'or.* (*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 213.)

CALENGE ou CHALANGE, en Normandie, famille maintenue dans sa Noblesse le 11 Août 1666, de laquelle étoient, dit Masseville, en son *Histoire de Rouen*, JACQUES DE CALENGE, Président au Parlement de cette Ville en 1499; GUILLAUME DE CALENGE, fils du Président, Conseiller-Clerc en 1508, mort en 1555; & JEANNE CALENGE, morte le 1er Décembre 1531, femme de *Claude le Roux*, Seigneur de Bourgthéroulde.

Les armes : *de gueules, à trois soleils d'or, 2 & 1.*

* CALLAC, en Bretagne, Diocèse de Quimper, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Septembre 1644, enregistrées au Parlement de Bretagne le 17 Juin 1645, en faveur de JOSEPH-EUGÈNE ROGIER, Comte de Villeneuve.

CALLETOT, en Normandie. Du Chesne, dans son *Histoire de la Maison de Montmorency*, appelle la famille de *Calletot* noble

& illuſtre : elle eſt alliée à la Maiſon de *Montmorency* & à celle du *Bec-Creſpin*, illuſtre dès le tems des premiers Ducs de Normandie. *Pierre de Calletot*, Chevalier, fut mis en 1262 au nombre des Bienfaiteurs du Prieuré du Mont-aux-Malades, près de Rouen, dit l'*Hiſtoire de cette Ville*, tom. III, pag. 192. *Jean de Montmorency*, Ier du nom, épouſa, vers 1315, *Jeanne de Calletot*, fille de *Guillaume de Calletot*, Seigneur de Berneval en Caux ; & ſa fœur, Dame des Trois-Villes en la Forêt de Lyons, épouſa *Guillaume du Bec-Creſpin*, Seigneur de Mauny. *Laurence de Calletot*, Dame de Raffetot, épouſa, en 1355, *Pierre de Canouville*, IIIe du nom ; & par ce mariage, la Terre de *Raffetot* entra dans la Maiſon de Canouville. Voyez CANOUVILLE.

Les armes : *d'or, à une levrette de ſable, rampante, accolée de gueules.*

CALLOUET, famille du Valois, de laquelle étoit Marie-Anne de Callouet, née en 1677, & reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1686, après avoir prouvé que Hubert de Callouet, Seigneur de Valoret, qui vivoit en 1540, étoit ſon quatrième aïeul.

Les armes : *d'hermines, au lion d'azur, lampaſſé & armé de gueules.*

CALMEIL, en Guyenne, porte : *d'azur, à trois yeux d'argent, rangés en faſce, ſurmontés, chacun, d'une étoile d'or, & une levrette courante à la pointe de l'écu.* Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 110.

CALONNE-DE-COURTEBONNE, ancienne famille du Boulonnois, qui a pris & donné des alliances dans les plus grandes Maiſons du Royaume.

Baudouin de Calonne poſſédoit en 1380 la Baronnie de *Courtebonne*, du Comté de Guines. Il eut de *Chriſtine Paillard :*

Flour de Calonne, Baron de Courtebonne, marié à *Antoinette de Licques*, dont :

Flour ou Florent de Calonne, Seigneur de Beverlinghen, Baron de Courtebonne, qui épouſa *Jeanne de Bournonville*, dont vint :

Flour de Calonne, IIIe du nom, Baron de Courtebonne, Seigneur de Beverlinghen & d'Alembon, qui fut Mayeur de Saint-Omer en 1529. Il eut de *Claude d'Humières :*

Antoine de Calonne, Baron de Courtebonne, marié avec *Agnès d'Averhoult*, fille d'*Antoine*, IIe du nom, Seigneur d'Helfaut, & de *Jeanne du Biez*. De ce mariage naquirent :

1. Gabriel de Calonne, Abbé de Licques, qui céda ſon droit d'aîneſſe à ſon frère ;
2. Et Florent, qui ſuit.

Florent de Calonne, Baron de Courtebonne, épouſa, en 1577, *Antoinette le Bouteiller-de-Mouſſy*, morte en 1638, âgée de plus de 85 ans. Elle étoit fille de *Jean le Bouteiller-de-Senlis*, Seigneur de Mouſſy-le-Vieil & de Mouſſy-le-Neuf, & d'*Antoinette de Piedefer-de-Guyencourt*. Voyez le tom. VI, des *Grands Officiers de la Couronne*, p. 261. Ils eurent :

Gabriel de Calonne, Chevalier, Seigneur & Baron de Courtebonne, de Beverlinghen & Boncour, qui fut Guidon des Gendarmes, des Chevaux-Légers du Comte de Saint-Pol, puis Capitaine des Chevaux-Légers, & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Calais. Il épouſa, le 8 Juillet 1613, *Marguerite du Belloy-de-Landrethun*, fille de *Charles*, Seigneur de Landrethun, & de *Jeanne de Halwin*, Dame d'Athin près de Montreuil. Il eut :

Charles de Calonne, en faveur duquel la Baronnie de *Courtebonne* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Juin 1671, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 6 & 12 Septembre 1672. Il fut Maréchal-de-Camp, Lieutenant de Roi à Calais, Commandant au Gouvernement d'Heſdin, & ſe maria, le 28 Juin 1647, à *Anne*, fille de *Jacques de Chaulnes*, Conſeiller d'Etat. De ſon mariage naquirent :

1. Jacques-Louis, qui ſuit ;
2. Charles, Abbé de la Couronne en Angoumois, & de Chaulnes en Brie, décédé en 1723 ;
3. Louis-Jacques-Gabriel, Commandeur de l'Ordre de Malte, Capitaine d'une des Galères du Roi, & Capitaine des Gardes de l'Etendart, mort en 1730 ;
4. Et Anne, morte le 16 Mai 1737, âgée de 86 ans, veuve le 10 Mai 1705, de *François le Tonnelier-de-Breteuil*, Marquis de Fontenay-Treſigny, Sire de Villebert, Baron de Boitron. Ils laiſſèrent trois fils.

Jacques-Louis de Calonne, Marquis de Courtebonne, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Directeur-Général de la Cavalerie, Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, Gouverneur d'Heſdin, mourut le 23 Fé-

vrier 1705. Il laiffa de *Marie-Françoife de Gerard*, morte le 30 Novembre 1745 :

Jean-Jacques-Louis de Calonne, Marquis de Courtebonne, né le 2 Mars 1699, Lieutenant de Roi de la Province d'Artois, fait Maréchal-de-Camp le 2 Mars 1744, & ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, mort dans fes Terres en Picardie le 11 Août 1754, qui avoit époufé, le 16 Avril 1735, *Ifabelle-Claire-Joféphine-Guislaine de la Tour-Saint-Quentin*, née le 14 Juin 1703, morte à Paris le 28 Novembre 1761. Elle avoit époufé, 1° le 31 Mai 1726, *Jacques-Gilles-Bonaventure de Carnin*, Marquis de Lillers, mort le 19 Novembre 1734. Elle en avoit eu une fille qui s'eft faite Religieufe à la Vifitation de Sainte-Marie à Paris. La Marquife de Courtebonne étoit fœur du Comte de *la Tour-Saint-Quentin*, marié à Courtrai, & de N... femme du Baron de *Quifquen*, des Comtes de *Carloo* à Bruxelles. Jean-Jacques-Louis laiffa :

1. Louis-Joseph, qui fuit;
2. Marie-Louise-Josèphe, morte fans enfans, mariée, le 7 Janvier 1755, à *Jean-Baptifte-François-Gabriel-Louis de Contaud*, Marquis de Coulanges près Auxerre;
3. Et Charlotte-Guislaine, née le 7 Septembre 1757.

Louis-Joseph de Calonne, Marquis de Courtebonne, a époufé, par contrat figné à Verfailles le 6 Juillet 1766, célébration le 8 dans l'Eglife de N. D. de Paris par le feu Abbé d'Agoult, Doyen du Chapitre, *N.... de Gouffier*, Chanoineffe de Remiremont en Lorraine, fille de *François-Louis*, Marquis de Thois.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de fable, becquée & onglée de gueules*.

CALOUIN, famille noble & ancienne, établie en Languedoc depuis le milieu du XVI[e] fiècle, & qui y poffède actuellement la Terre de *Tréville*, au Diocèfe de St.-Papoul. Il eft certain 1° que cette famille eft originaire de l'Anjou; 2° qu'elle portoit anciennement le nom de *Calay* ou *Calain*, qu'elle n'a décidément quitté que depuis fon établiffement en Languedoc, s'étant fixée à celui de *Calouin* ou *Calouyn*, qu'elle commença à adopter au commencement du XVI[e] fiècle; 3° qu'elle étoit bien ancienne en Anjou, puifque depuis un tems immémorial elle y avoit donné fon nom à une Terre encore appelée *la Calouinière*, & poffédée par le Marquis de *la Boulaye*, defcendant directement d'une Calouin; & qu'il exifte encore à Douai une Chapelle dite *des Calavins*, comme ayant été très-anciennement fondée par cette Maifon; 4° qu'elle y tenoit un rang diftingué, puifqu'elle prit toujours fes alliances dans les meilleures Maifons; 5° qu'elle a toujours occupé des places propres à la feule Nobleffe, & qu'au commencement du dernier fiècle, une Calouin fut Grande-Prieure de Fontevrault, dignité toujours occupée par les perfonnes de la première diftinction; 6° enfin qu'elle jouiffoit du plus grand crédit auprès des Princes de la Maifon de Bourbon, actuellement régnante. On fe contente d'indiquer ces faits, qui font notoires ou juftifiés par de bons titres, & l'on fe fixe à l'époque de fon établiffement en Languedoc, qui par elle-même donne une jufte idée du rang que cette famille tenoit en Anjou.

Lorfque les affaires, occafionnées par la nouvelle réforme, commencèrent à menacer le Royaume, l'on penfa férieufement à fe fouftraire à leurs traits. Les Eccléfiaftiques, comme les plus menacés, fongèrent aux moyens de mettre leurs perfonnes & leurs biens en fûreté. Les étincelles de la ligue rendirent ces précautions encore plus néceffaires, & l'intérêt de l'Etat en fit même un devoir à l'égard de certains lieux. Il eft en Languedoc un fameux Monaftère, appelé *Proüille*, qui fut fondé par St. Dominique, pour fouftraire les Demoifelles de condition aux fureurs des Albigeois; pour remplir ces vues, il fallut élever une efpèce de fort. La maifon fut donc environnée de bons murs, flanqués par des tours, défendus par de larges foffés, & accompagnés de ponts-levis protégés par de bonnes défenfes. Cette heureufe conftruction fubfiftant encore au XVI[e] fiècle, on crut devoir en profiter, foit pour la fûreté des perfonnes qui compofoient la Maifon, foit pour y établir des poftes utiles aux intérêts de l'Etat. Lorfqu'il fut queftion d'y placer un chef, on confulta Madame Madeleine de Bourbon, Prieure de ce Monaftère, qui fit tomber le choix fur *noble*

Thomas de Calouyn, *aliàs* Calayn, Seigneur *de la Calouynière*, ou *Calaynière*, Ecuyer de Henri, Prince de Navarre, & fecond fils de *noble* Roland de Calouyn, Seigneur dudit lieu, & de Villeneuve, Villepelle, la Barre, Beauregard, &c., fuivant qu'il paroît

par un Jugement de maintenue de Noblesse, rendu contradictoirement le 2 Mars 1702 par M. de *Lamoignon de Basville*, Intendant en Languedoc, & Commissaire du Roi pour la recherche des faux Nobles. Voyez PATRY.

CALVIERE (DE), ancienne Noblesse du Comtat Venaissin, établie en Languedoc, qui subsiste aujourd'hui dans trois branches, qui sont celle des Barons de *Consoulens*, celle des Barons de *Saint-Côme*, & celle des Seigneurs de *Boucoiran*. Nous allons donner la filiation de cette famille, d'après un Mémoire qui nous est parvenu.

I. ANTOINE & RAYMOND DE CALVIÈRE, frères, Chevaliers, résidens à Montfrin, au Diocèse d'Uzès, transigèrent avec Clément Abbaron, leur Seigneur dominant, le 4 Août 1508; vendirent des biens nobles qu'ils avoient dans la Seigneurie de Montfrin à frère Charles-Alleman de Roche-Chinard, Grand-Prieur de Saint-Gilles, par contrat du 10 Mai 1510. On ignore si ANTOINE DE CALVIÈRE fut marié; mais RAYMOND, son frère, qui fit son testament par acte passé devant *Pierre Vigilatoris*, Notaire à Montfrin, le 8 Avril 1521, par lequel il substitue ANTOINE DE CALVIÈRE, son frère à ses enfans, avoit épousé *Félice Vidal*, ou *Vitalis*, fille de *Jean*, & de *Madeleine de Buade*, dont:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs & Barons de *Saint-Côme*, rapportée ci-après;
3. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Boucoiran*, qui viendra en son rang;
4. 5. & 6. JEANNE, PERRETTE & JEANNETTE, qui eurent chacune, par le testament de leur père & mère, une somme d'argent, deux robes de noces & une ceinture d'argent.

II. GUILLAUME DE CALVIÈRE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Césaire en Languedoc, rendit hommage au Roi pour cette Terre le 16 Décembre 1554; fut d'abord Avocat & Procureur du Roi & de la Reine de Navarre au Siège Présidial de Nîmes, pour la Baronnie de *Meruis*, par Lettres datées du Château de Nérac le 8 Octobre 1556; ensuite Président au Présidial de Nîmes, par Lettres de Provisions du 7 Août 1557; & enfin premier Président du Parlement d'Orange, par Lettres de Provisions données à Amsterdam le 31 Mai 1565 par GUILLAUME DE NASSAU. Il fut chargé en 1567, par les Protestans, du Gouvernement de Nîmes avec 16 autres citoyens, & envoyé par WARIK, Gouverneur de la Principauté d'Orange, en 1568, à Caderousse dans le Comtat Venaissin, pour s'aboucher avec le Baron de la Garde, que le Roi avoit chargé de s'emparer d'Orange, & testa les 29 Octobre 1568 & 29 Juillet 1570. Il avoit épousé, le 28 Juillet 1540, *Rose de Faucon*, sœur de *Françoise de Faucon*, mariée à *Antoine de Brueis*, avec lesquels il transigea pour la dot de sa femme le 3 Juillet 1564. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. NICOLAS, Chevalier, Guidon de la Compagnie des Chevaux-Légers du Capitaine Mourenoirac, qui fut donné en ôtage par son père pour l'assurance du traité de la Principauté d'Orange du 8 Septembre 1568;
3. Et FRANÇOISE, mariée, 1° par contrat du 4 Mai 1553, à *Jacques d'Entil*, Seigneur de Ligonès, au Diocèse de Mende; & 2° par autre du 16 Juillet 1564, à *Joseph Jossaud*, Conseiller au Présidial de Nîmes.

III. GUILLAUME DE CALVIÈRE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Césaire & de Gousignan, Président au Parlement d'Orange après son père, fit son testament par acte passé devant *Blisson*, Notaire à Vézénobre, le 1er Janvier 1598, dans lequel il rappelle tous ses enfans. Il épousa par contrat passé devant *Boneti*, Notaire à Toulouse, le 23 Septembre 1559, *Isabelle d'Assis*, fille de *Jean d'Assis*, Chevalier, premier Président du Parlement de Toulouse, & de *Catherine de Tournois*, dont:

1. PIERRE, qui suit;
2. MARC, Chevalier, Conseiller, premier Avocat-Général, & Président du Parlement de Toulouse, Conseiller d'Etat & au Conseil privé en 1612, &c., qui fit son testament par acte passé devant *Jean Paschal*, Notaire à Toulouse, le 15 Septembre 1627, par lequel il fit pour environ 100,000 livres de legs pieux, institua son héritière la Dame de *Mélet*, sa sœur, & voulut être enterré dans la Chapelle de Notre-Dame des Prébendés de la Douzaine, en l'Eglise Cathédrale de Toulouse, & mourut sans alliance;
3. JEAN, Chevalier, Seigneur de Lanas, Abbé d'Aigues-Mortes ou Psalmodi en 1612, & mort le 7 Août 1660;
4. SUSANNE, mariée, en 1698, à *Robert de la Croix*, de la Ville de Nîmes;
5. ROSE, femme de *Guillaume de Mélet*, Conseiller au Parlement de Toulouse, instituée

héritière de Marc de Calvière, son frère, Président en la même Cour, par son testament du 15 Septembre 1627;

6. Jeanne, mariée, en 1612, à *Henri Hardoüin*, Seigneur de la Calmette;
7. Et Claudine, femme d'*Arnoul de Vincens*, Gouverneur de Maubec & de Robion au Comtat Venaissin, & Gentilhomme originaire de Vicence dans l'Etat de Venise. Guillaume de Calvière, IIe du nom, leur père, leur avoit légué à chacune par son testament 4000 liv. tournois, & quatre robes de soie.

IV. Pierre de Calvière, Chevalier, Seigneur de Saint-Césaire, au Diocèse d'Uzès, &c., Viguier pour le Roi de la Ville de Nîmes, fit trois testamens: le premier, devant *Guirau*, Notaire à Nîmes, le 3 Novembre 1612; le second, en 1617; & le troisième, devant *Etienne Mathieu*, Notaire à Brignon, le 2 Mai 1633; & mourut dans la Religion Protestante en 1640 dans son Château de Saint-Césaire. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Caveirac devant *Mathurin Brugier*, Notaire de Nîmes, le 31 Mai 1604, *Elips* ou *Alix du Terroux*, fille d'*Antoine du Terroux*, Seigneur de Foisses, & de *Françoise de Carles*, femme en secondes noces de *Pierre-Robert de Caveirac*, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent:

1. Marc, Chevalier, Baron de Confoulens & d'Hauterive, Seigneur de Saint-Césaire, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui fut admis à l'Assemblée des Etats du Languedoc par délibération du 9 Février 1649, après avoir prouvé sa Noblesse. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juin 1646, *Madeleine de Cayres-d'Entragues*, Dame de Hautpoil, fille aînée de *Louis-Rostain*, Baron de Confoulens & d'Hauterive, Seigneur de Hautpoil, Mazaguet, Pont-de-Carn, &c., Baron des Etats de Languedoc, mort en 1646, & de *Madeleine d'Ancezune-Caderousse*, dont il eut:

   Charlotte de Calvière, qu'il mit sous la tutelle de Jean de Calvière, Abbé de Saint-Pierre de Psalmodi, son oncle, par son testament passé devant *Mathieu Libouds*, Notaire à Nîmes, le 13 Mai 1652, 15 jours avant sa mort. Charlotte de Calvière, héritière de ses père & mère, fut mariée (voyez la cinquième des Causes contenues dans le 1er vol. de *la continuation des Causes célèbres*, édit. de 1769) à la Guyolle, Diocèse de Rodez, le 8 Janvier 1660, à *Fulcran-Guilhem de Clermont-Lodève-de-Castelnau*, Vicomte du Bosc, Seigneur de Sacelle & de Saint-Privat, mort au mois de Juin 1715. Leur mariage avoit été réhabilité le 19 Mars 1666, & ils n'en laissèrent qu'une fille nommée *Marie-Guilhem de Clermont*, mariée, par contrat du 27 Mars 1690, à *Jean-Alexandre de Toulouse-Lautrec*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Languedoc, Dragons, tué dans les guerres d'Italie le 7 Mai 1704, laissant postérité.

2. Pierre, substitué à son frère aîné, dont on ignore la postérité;
3. Antoine, qui suit;
4. François, substitué à ses frères;
5. Françoise, légataire de son père en 1633;
6. Jeanne, mariée lors du testament de son père à *Louis de Villages*, Seigneur de Bernès;
7. & 8. Rose & Marguerite, toutes deux nommées dans le testament de leur père, & mortes sans alliances.

V. Antoine de Calviere, Chevalier, né le 23 Mars 1615, & destiné à l'état Ecclésiastique par son père, fut d'abord Prieur de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse en 1633, ensuite Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, & Abbé de St.-Pierre de Psalmodi; mais ayant renoncé à ses Bénéfices & pris le parti des armes, il obtint un Régiment d'Infanterie par commission du 7 Juin 1645; c'est depuis cette époque qu'on le trouve qualifié *Baron de Confoulens*, *Seigneur de Saint-Césaire*, *de Lanas*, *de Valbone*, &c. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Jean Bonpar*, Notaire à Montpellier, le 22 Août 1656, *Marthe de la Roche*, fille de *Claude de la Roche*, Chevalier, Président de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier, & de *Marguerite de Clausel*, qui la dotèrent de 100000 livres, & de laquelle il eut deux fils, dont elle étoit tutrice, lorsqu'elle fut maintenue dans sa Noblesse par Jugement rendu par M. de *Bezons*, Intendant en Languedoc le 13 Décembre 1668. Leurs enfans furent:

1. Charles-Claude, qui suit;
2. Et Claude-Louis, Capitaine de Dragons au Régiment de Ganges, qui fut maintenu avec son frère dans la qualité de Noble en 1668, & mourut en Languedoc en 1698, des blessures qu'il avoit reçues au siège de Namur en 1696.

VI. Charles-Claude de Calviere, Chevalier, Baron de Confoulens, de Lanas, de Valbone, &c., né à Paris en 1664, épousa, en l'Eglise paroissiale de St.-Agricole d'Avignon, où il avoit fixé sa résidence, le 26 Juin 1692, *Antoinette d'Albon*, veuve le 20 Mai 1691, de *Léon de Valbelle*, Marquis de Montfuron, Comte de Ribiers, & fille de *Gaspard d'Albon*, Marquis de Saint-Forgeux, Baron d'Avanges, Seigneur de Vindri, &c., & de *Françoise Damas-de-Thiange*. Il passa contrat de mariage avec sa femme, devant *Cassille*, Notaire à Lyon, le 22 Janvier 1701, en présence de *Claude-Joseph d'Albon*, Archidiacre & Comte de Lyon; de *Camille d'Albon*, Prince d'Yvetot, & Marquis de Saint-Forgeux; de *Claude d'Albon*, Capitaine des Carabiniers, & du Marquis de *Brossia*, ses beaux-frères; & en eut :

VII. Charles-François de Calvière, Chevalier, né à Avignon le 22 Avril 1693, reçu Page du Roi en sa Petite-Ecurie le 21 Mars 1711, depuis Ecuyer ordinaire de Sa Majesté dans la même Ecurie, & successivement Exempt, Major & Chef de Brigade de ses Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy en 1743, &c., qui est aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi depuis le mois de Décembre 1748, & Commandeur de Saint-Louis. Il a été marié, 1° à *Jeanne de Montfaucon*, fille de *David de Montfaucon*, & d'*Anne-Louise de Montarnaud*; & 2° au mois de Novembre 1733, à *N... de Calvière*, sa cousine au Ve degré, fille d'*Alphonse de Calvière*, Chevalier Seigneur de Vézénobre & de Boucoiran, & de *N.... Durand-de-Pontaujards*. On ignore s'il en a postérité.

BRANCHE des Seigneurs & Barons de Saint-Côme, en Languedoc.

II. Nicolas de Calvière, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme, second fils de Raymond, & de *Félice Vidal* ou *Vitalis*, rendit hommage au Roi de sa Terre de Saint-Côme le 23 Mars 1552, & acquit par contrat du 19 Septembre 1557, la Terre & Seigneurie de *la Boissière*, de Jacques de Bouzène, Chevalier, Seigneur dudit lieu. Il se distingua dans le parti Protestant pendant les guerres de la Ligue, dans lesquelles il servit d'abord en qualité d'Enseigne de la Compagnie de Pierre Suau, dit le Capitaine Bouillargue, en 1567, surprit la ville de Nîmes le 15 Novembre 1569, & en fut fait Gouverneur le 11 Juin 1580; se trouva au secours de Montpellier & à la levée du siège de cette Ville que le Maréchal de Montmorency-Damville, Gouverneur de la Province, faisoit en personne le 1er Octobre 1577, fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi par Brevet du 22 Janvier 1581, & testa le 26 Mai 1592. Il épousa, 1° le 23 Mars 1552, *Françoise Brochet*, fille de *Jacques Brochet*, & de *Rose de Faucon*; 2° après 1577, *Françoise de Vabres*; & 3° *Louise Bérard*. Suivant son testament, il n'eut d'enfans que de sa première femme, savoir :

1. Honoré, Chevalier, dont on ignore la destinée;
2. François, qui suit;
3. Hélie, Chevalier, mort jeune;
4. Daniel, dont la postérité sera rapportée ci-après;
5. Pellegrin, Chevalier, mort à Nîmes le 12 Mai 1603;
6. & 7. Jacques & Jean, morts avant leur père;
8. Rose, née en 1558, & morte en 1644, qui avoit épousé, par contrat du 15 Octobre 1576, *Jean Boileau*, Seigneur de Castelnau & de Sainte-Croix, dont elle devint veuve;
9. Et Françoise de Calvière.

III. François de Calvière, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme & de la Boissière, servoit sous Barchon, Gouverneur d'Orange, lorsque cette Ville fut surprise par le Sieur de Glandage en 1574, fut pourvu d'une charge de Gentilhomme servant du Roi le 1er Juin 1580, nommé Colonel d'un Régiment d'Infanterie par commission de 1588, & mourut avant 1592. Il avoit fait son testament le 7 Juin 1589, & avoit épousé, par contrat du 3 Décembre 1581, *Marie Captal de Saint-Jory*; elle se remaria à *Paul de Freslas*, Conseiller au Parlement de Toulouse. De son premier mari elle eut:

1. Nicolas, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme & de la Boissière, mort à Nîmes le 1er Août 1608;
2. Claude, qui suit;
3. Et Louise, mariée, le 19 Octobre 1611, à *Philippe Goulard*, Chevalier, Seigneur de Taraube.

IV. Claude de Calvière, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boissière & de Saint-André, Capitaine au Régiment de Fontcouverte Infanterie, par commission du 21

Mai 1610, dispofa de fes biens par fon teftament du 20 Octobre 1625, en faveur de fes enfans. Il époufa, par contrat du 2 Octobre 1611, *Julie Louet-de-Nogaret*, fille de *Jean Louet*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Calviffon, de Nogaret, &c., & de *Marguerite Grimaldi-de-Beuil*. Il eut:

1. François, qui fuit;
2. & 3. Henri & Jean-Louis, dont on ignore la poftérité;
4. Rose, mariée, le 10 Mars 1630, à *Antoine de Brueis*, Seigneur de Souvinargues & de Saint-Etienne-d'Efcale;
5. Marguerite, mariée, le 14 Juillet 1640, à *Georges de la Roque-Bouillac*, Baron de Bar & de la Guinerie;
6. Madeleine, femme de *Pierre Ducaffe*, Juge-maje de Lectoure;
7. & 8. Louise & Victoire, Religieufes.

V. François de Calvière, IIe du nom, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boiffière & de Saint-André, Capitaine au Régiment de Calviffon, Infanterie, par commiffion du 16 Décembre 1635, époufa, par contrat du 15 Juillet 1647, *Marguerite Perrinet-d'Arzilliers*, fœur de *Gafpard Perrinet*, Marquis d'Arzilliers, & fille d'*Alexandre Perrinet*, Colonel d'Infanterie, & de *Sufanne de Launay*. Il eut de ce mariage:

1. Gaspard, qui fuit;
2. Nicolas, Chevalier, Seigneur de la Boiffière, mort à Nîmes le 16 Août 1671;
3. Rose, femme de *Pierre Vaëfc*, Seigneur de Merle;
4. Claudine, mariée à *Pierre-Armand de Châteauvieux;*
5. Marguerite, mariée, le 29 Décembre 1682, à *Daniel de Beauffort;*
6. Et Susanne, alliée à *Georges d'Ardel*, Chevalier, Seigneur de la Plaine.

VI. Gaspard de Calvière, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boiffière & de Saint-André, né en 1648, fut d'abord Cornette au Régiment de Cavalerie du Marquis d'Arzilliers, fon oncle maternel, par Brevet du 16 Décembre 1666, & depuis Colonel d'un Régiment de Milice & Infpecteur d'Infanterie au Diocèfe de Nîmes. Il fut affaffiné par des Camifards le Dimanche 13 Août 1702, en allant de Vauvert à la Boiffière, comme il fortoit du bois de Candiac, près de Veftric. Il avoit époufé, à Nîmes, par contrat du 15 Octobre 1674, *Françoife d'André*, & laiffa:

1. Jean-François, qui fuit;
2. Françoise, née au mois de Juin 1683;
3. Gabrielle-Thérèse, mariée, avant 1720, & veuve avant 1730, de *Jean-Louis Reynaud*, Seigneur de Las-Cours, de Saint-Martin & de Gaujac;
4. Et Madeleine, Religieufe à Sommières.

VII. Jean-François de Calvière, Chevalier, Baron de Saint-Côme, Seigneur de la Boiffière & de Saint-André, né en 1700, époufa, par contrat du 25 Avril 1724, *Madeleine de Génas*, fille de *Louis de Génas*, Seigneur de Beauvoifin & de Durfort, & d'*Olympe Boiffon*. On ignore s'il en a poftérité.

III. Daniel de Calvière, Chevalier, quatrième fils de Nicolas, Chevalier, Seigneur de Saint-Côme, de la Boiffière, Gouverneur de Nîmes, &c., & de *Françoife Brochet*, fa première femme, fut Lieutenant-Criminel en la Sénéchauffée de Beaucaire & de Nîmes par Lettres de Provifions données au camp de Saint-Denis le 15 Août 1590, & tefta le 20 Février 1636. Il avoit époufé, avant 1600, *Jeanne de Rochemaure*, fille de *Jean de Rochemaure*, Seigneur de la Devèze, & de *Jeanne Tourillon*, dont il eut:

1. Jean-Louis, mort à Nîmes le 7 Février 1620;
2. Charles, qui fuit;
3. Louis, né en 1623, & mort en 1648;
4. Gabrielle, née en 1600, morte en 1689, mariée, par contrat du 2 Mai 1624, à *Louis Galepin*, Confeiller au Préfidial de Nîmes;
5. Et Rose, née en 1615, & morte en 1646, fans alliance.

IV. Charles de Calvière, Chevalier, fuccéda à fon père dans fa charge de Lieutenant-Criminel en la Sénéchauffée de Beaucaire & de Nîmes, dont il fut pourvu par Lettres de 1636; fut maintenu dans la qualité de Noble, & reconnu pour tel, par Jugement du 22 Août 1669; & mourut à Nîmes, âgé d'environ 86 ans, le 4 Juillet 1693. Il avoit époufé, par contrat du 27 Octobre 1643, *Gabrielle de Fontfroide*, dont il eut:

1. Rose, née en 1644;
2. Catherine, née en 1646;
3. Gabrielle, mariée, par contrat du 29 Avril 1664, à *Paul-Dominique de Séguins-de-Pazzi*, Marquis d'Aubignan, Seigneur des Baumettes & de Lauriol, à Carpentras;
4. Marie, née en 1648, mariée, par contrat du 27 Avril 1677, à *Dominique de Paniffe*, Baron de Montfaucon & de Maligeai, Seigneur de Montfort;
5. Et Anne, née en 1650, morte en 1689, ma-

riée, le 3 Novembre 1672, à *Pierre le Fèvre*, Lieutenant-Criminel à Nîmes, mort en 1709.

BRANCHE
des Seigneurs DE BOUCOIRAN.

II. ROBERT DE CALVIÈRE, Chevalier, troisième fils de RAYMOND, & de *Félice Vidal* ou *Vitalis*, devint Seigneur de Boucoiran en Languedoc, Diocèse d'Uzès, par l'acquisition qu'il en fit le 26 Novembre 1566. Il avoit transigé le 10 Décembre 1556 avec GUILLAUME DE CALVIÈRE, son frère aîné, pour ce qui lui revenoit sur les biens de leur père, & testa le 21 Janvier 1570. Il avoit épousé, vers 1546, *Claudine de Leugue* (*de Leuga*), fille d'*Abel*, Seigneur de la Graille, & Gouverneur du Fort de Saint-André-de-Villeneuve, mort en 1588, & de *Marguerite de Fiennes*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit;
2. ANNE, mariée, par contrat passé dans le Château de Boucoiran le 24 Février 1593, à *Pierre de Vignoles*, Seigneur de Prades;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Gaillard des Martins*, Seigneur d'Arénas, Juge-Maje de Nîmes, mort en 1603.

III. GUILLAUME DE CALVIÈRE, Chevalier, né en 1547, Seigneur de Boucoiran, rendit hommage pour cette Terre, au nom de son père, le 11 Juin 1567, testa le 23 Avril 1630, & mourut au mois de Septembre 1632. Il épousa, par contrat du 6 Juillet 1591, *Isabelle Barrière*, qui testa le 22 Septembre 1636, & mourut en 1647. Elle étoit fille de *François Barrière*, Seigneur des Nages & de Soulorgues, & de *Catherine d'Arcier*, & laissa :

1. & 2. FRANÇOIS & ANTOINE, légataires de leur mère par son premier testament du 18 Juin 1621;
3. ABEL, Chevalier, Seigneur & Baron de Boucoiran, mort en 1629, & inhumé à Aubais le 7 Octobre 1629. Il avoit épousé *Madeleine de Fay*, fille d'*Henri de Fay*, Chevalier, Baron de Peyrault & de Vézénobre, & de *Jeanne de Chambon*, sa première femme. Il en eut :
   ISABELLE DE CALVIÈRE, mariée, par contrat du 14 Avril 1655, à *Jean-Baptiste d'Urre-de-Brotin*, Marquis de Montanégues, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & depuis Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc;
4. LOUIS, qui suit;
5. PIERRE, légataire de sa mère en 1621;
6. FRANÇOISE, mariée, le 9 Mai 1617, à *Jean-Valentin de Sades*, Seigneur d'Aiguières;
7. ANNE, morte à Castelnau en 1656, qui avoit épousé, le 17 Mars 1619, *Nicolas Boileau*, Seigneur de Castelnau;
8. CLAUDINE, mariée, par contrat du 18 Novembre 1623, à *Claude-Guy d'Airebandouse*, Seigneur de Clairan & de Massanes; qui fit son testament le 29 Décembre 1635,
9. Et MARGUERITE, mariée, en 1627, à *Jean Pelet*, Seigneur des Granges-Gontardes.

IV. LOUIS DE CALVIÈRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Boucoiran & de Leugue, après ses frères, fut second Président au Présidial de Nîmes & vendit cet office, en 1645, à François de Rochemaure, Seigneur des Nages. Il fut maintenu en sa qualité de Noble, & reconnu pour tel par Jugement rendu par M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, le 16 Janvier 1671. Il épousa, par contrat du 30 Octobre 1650, *Anne Thierry*, fille d'*Antoine Thierry*, & d'*Anne de Bouchas*, de Villeneuve-lès-Avignon, & eut entr'autres enfans :

1. ABEL-ANTOINE, qui suit;
2. Et JEAN-LOUIS, Chevalier, Seigneur de Massillargues, qui laissa plusieurs enfans d'*Olympe-Marie Brun-de-Domossargues*, née en 1661, & morte en 1724.

V. ABEL-ANTOINE DE CALVIÈRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Boucoiran, de Leugue, de Vézénobre, &c., né en 1652, épousa, par contrat du 21 Décembre 1671, *Isabelle-Gabrielle de Ségla*, fille de *Louis de Ségla*, Baron de Ribaulté, Seigneur du Chailar & d'Yverne, & de *Susanne Amabrie*, sa première femme, dont il eut :

1. LOUIS-FRANÇOIS, né à Nîmes le 24 Mai 1680;
2. JOSEPH, Marquis de Vézénobre, Lieutenant-Colonel de Dragons, tué à la levée du siège de Turin le 7 Septembre 1706;
3. HENRI, tué au même siège;
4. ALPHONSE, qui suit;
5. JEAN, dit le *Chevalier de Boucoiran*, né en 1683, Officier aux Gardes-Françoises en 1712, tué à la bataille de Dettingen, le Jeudi 27 Juin 1743, Capitaine au même Régiment & Brigadier des Armées du Roi;
6. Autre JOSEPH, dit *le Jeune*, Abbé de Boucoiran, Prieur de Villenouvette, Paroisse de Vauvert, au Diocèse de Nîmes, & nommé à l'Abbaye de Saint-Pierre d'Auxerre au mois de Juillet 1743;
7. Et MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 26

Février 1702, à *Joseph Roux*, Chevalier, Seigneur de Navaſſelle, au Diocèſe d'Uzès, réſidant à Avignon, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées du Roi, dont le fils nommé *Jean-Louis Roux*, fut reçu Page aux Ecuries du Roi en 1720.

VI. ALPHONSE DE CALVIÈRE, Chevalier, Baron de Boucoiran & de Vézénobre, mort vers 1735, avoit épouſé, en 1716, *N..... Durand*, fille de *Pierre Durand*, Chevalier, Seigneur de Pontaujards en Dauphiné, & d'*Olympe-Françoiſe de Merle-de-la-Gorce*, dont il a laiſſé :

1. JEAN DE CALVIÈRE ;
2. N... Dame de Boucoiran & de Vézénobre, mariée, au mois de Novembre 1733, à CHARLES-FRANÇOIS DE CALVIÈRE, ſon couſin au Ve degré ;

Et deux autres filles.

Les armes : *d'or, à trois faſces de ſable, chargées chacune de deux beſans d'argent ; au chef de même chargé d'un ſanglier paſſant de ſable*. Mémoire envoyé.

CALVISSON, Baronnie en Languedoc, érigée en Marquiſat par LOUIS XIV, au mois de Mai 1644, en faveur de *Jean-Louis de Louet*. Voyez LOUET.

CAMARA, famille des plus illuſtres de Portugal, qui a donné ſucceſſivement 8 gouverneurs de l'Isle de Madère. Elle commence à

JEAN-GONSALVE ZARCO, Officier de la maiſon de l'Infant Dom Henri, fils de JEAN Ier, Roi de Portugal. Il découvrit, par l'ordre du même Infant, l'Isle de Madère, & prit le nom DA CAMARA, pour ſes enfans, à l'occaſion de ce que mettant pied à terre à la découverte de l'Isle de Madère, il rencontra une petite grotte qui ſervait de gîte à des loups marins, à qui il donna le nom de chambre à coucher des loups. Il eſt la tige des branches ſuivantes :

I. Celle des Comtes d'*Atouguia*, qui prit le nom d'*Attaide*. Elle avoit pour chef en 1720

Dom LOUIS D'ATTAIDE, douzième Comte d'Atouguia, qui épouſa Dona *Claire Maſcarenhas*, morte au mois d'Août 1733, troiſième fille de Dom *Ferdinand*. Ils eurent :

Dom JÉRÔME D'ATTAIDE, né au mois de Juillet 1720, marié à Dona *Marie-Anne-Bernarde de Tavora*, fille de *François d'Aſſiſe*, Marquis de Tavora.

II. La branche des Seigneurs de l'*Isle déſerte*, dont était chef LOUIS-GONSALVE DA CAMARA-BOUTINHO, né en 1688, qui épouſa Dona *Eliſabeth de Mendoza*, fille de *Nuno de Mendoza*, Comte de Valdereis, député de l'Aſſemblée des trois Etats. Ils eurent :

1. GASTON-GONSALVE DA CAMARA ;
2. ELÉONOR ;
3. NUNO DA CAMARA ;

Et d'autres enfans.

III. La branche d'*Almotace-Mores*, ou Grands-Pannetiers de Portugal, qui ſubſiſte dans LAURENT-GONSALVE DA CAMARA-COUTINHO, qui n'étoit pas encore marié en 1734.

IV. Et la branche des Comtes de *Villafranca* & de *Ribeiragrande*, dont eſt JOSEPH-RODRIGUE-DESIDERE-GONSALVE DA CAMARA-TELLEZ, IIe du nom, quatrième Comte de Ribeiragrande, ſeptième Comte de Villafranca, & onzième Gouverneur & Seigneur héréditaire de l'Isle de Saint-Michel, né à Lisbonne en 1712, & marié à *Dona Marguerite-Françoiſe de Lorraine*, fille de *Bernard-Antoine de Tavora*, IIe du nom, Comte d'Alvar, dont :

1. Dom LOUIS DA CAMARA, né le 24 Décembre 1729, mort de la petite-vérole au mois de Novembre 1734 ;
2. Et Dona JEANNE DA CAMARA.

Voy. la Généalogie de cette Maiſon dans Moréri.

La Maiſon de CAMARA porte : *de ſinople, à la tour d'argent ſurmontée d'une croix d'or, ſoutenue de deux loups marins, la mer baignant le pied de cette tour*.

CAMBEFORT, Maiſon originaire d'Ecoſſe, établie d'abord au Puy en Vélay, où elle eut l'honneur, en 1245, de recevoir & de loger Saint Louis. Ceux de ce nom étoient déjà dans ce tems qualifiés *Chevaliers*. Ils paſſèrent enſuite dans le Diocèſe de Saint-Flour, puis à Agen, où JULIEN DE CAMBEFORT, Colonel d'un Régiment de ſon nom, & Gentilhomme ordinaire de la Reine MARGUERITE DE NAVARRE, reçut & logea cette Princeſſe, qui lui donna les plus grands témoignages de bonté. Elle eſt établie aujourd'hui à Etain en Lorraine.

N... DE CAMBEFORT eut pour enfans :

1. PIERRE-PAUL, qui ſuit ;

2. N.., marié à N.., dont deux filles, mariées;
3. Et Agnès-Françoise de Cambefort, mariée, en 1726, à *Jean de Caumont*, Seigneur de la Tour, Capitaine au Régiment de Beauvoisis, d'une noblesse établie dans l'Armagnac.

Pierre-Paul de Cambefort, Chevalier, né le 18 Mai 1704, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie le 25 Septembre 1749, épousa, en 1745, *Agnès-Gabrielle de Fiennes le Carlier*, fille de *Pierre-Etienne*, Chevalier, Vicomte d'Ully, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, dont pour enfans vivans:

1. Joseph-Paul-Augustin, né en 1751, qui a eu commission de Capitaine d'Infanterie en 1772, & le rang de Major en 1776;
2. Jeanne-Barbe, née le 21 Décembre 1746;
3. Et Jeanne de Cambefort, née le 6 Août 1755; elles ont été toutes deux, six ans, pensionnaires du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar.

CAMBERNON (de), noble & ancienne famille de Normandie, qui étoit représentée par deux frères:

Guillaume & Jean, qui suivent.

Guillaume de Cambernon, Chevalier, laissa de son mariage avec une Dame dont le nom est inconnu, pour fille & unique héritière:

Barbe de Cambernon, mariée à *Richard de Pierrepont*, Chevalier, dont, entr'autres enfans, *Jeanne*, mariée à *François le Maître*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Savigny, proche Coutances, dont vint *Isabeau le Maître-de-Livet*, mariée à *Robert Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, de Saint-Vaast, de Giauchi, &c., dont postérité. Voy. DAGOBERT.

Jean de Cambernon laissa de son mariage, pour ses seules & uniques héritières, ses filles:

Marguerite, qui épousa *Olivier Marthel*, Ecuyer, frère d'*Etienne Marthel*, Evêque de Coutances: cette famille est aujourd'hui représentée par le Marquis de *la Salle*, dont la mère étoit une *Marthel*.

Gillette, qui épousa *Hervieu de Carbonnel*, Marquis de Canisy, aujourd'hui représenté par le Marquis de *Faudoas*, à cause de la Dame de *Carbonnel-Canisy*, sa mère;

Et Jeanne, qui épousa noble homme *Jacques Dubois*, Marquis de Pirou, aujourd'hui représenté par les Marquis de Pirou, de Vassy & de Bressé.

C'est ce que nous savons sur cette famille, dont nous n'avons point reçu de mémoire.

CAMBIS (de), Maison aussi distinguée par son ancienneté que par ses illustrations, & par le rôle qu'elle a joué dans les révolutions de la République de Florence. Elle est originaire de cette Ville, & est connue depuis les premiers tems de cette République par les Charges qu'elle y a exercées, par les alliances qu'elle y a contractées, par les monumens qu'on y a élevés à sa gloire, & qui subsistent encore aujourd'hui.

Au commencement du XVIe siècle Dominique de Cambi ou Cambis, fils de Luc de Cambis, & de *Marie de Pazzi*, acheta la Baronnie d'*Alais* de la Maison de *Pelet-Narbonne*. Jacques Nardi, dans son *Histoire de Florence*, & Pierre Boissat, dans son Livre intitulé le *Brillant de la Reine*, ou *les Vies des Hommes Illustres* du nom de *Médicis*, parlent du siège & de la prise du fort Château de *Cambi*, qui étoit situé près la Ville de Prato en Toscane, entre Florence & Pistoie, & ils rapportent que le Vice-Roi de Naples fit passer par le fil de l'épée toutes les Troupes qui le défendoient.

Ce n'est pas seulement en Toscane que subsistent divers monumens qui sont autant de témoignages de la grandeur de la Maison de Cambis. Il en est d'autres dans la Ville de Naples qui prouvent la même chose d'une manière certaine & incontestable: la Maison de Cambis étoit établie à Naples avant qu'elle vint se domicilier en Toscane. Paolo ou Paul Mini, dans son *Histoire des Maisons illustres de Provence*, atteste que plusieurs rues de cette Ville portoient le nom de *Cambi*, & il ajoute que la Maison de ce nom possédoit plusieurs Places & Châteaux dans le Royaume de Naples. On voit encore dans ce Royaume, ainsi qu'en Toscane, plusieurs tours & autres grands édifices qui sont ornés des armes de la Maison de *Cambis*; ce qui confirme le sentiment de l'auteur qu'on vient de citer.

Ces monumens sont fort anciens, mais il n'est pas surprenant qu'ils subsistent encore aujourd'hui, parce que nous savons des meilleurs Historiens que les Loix de la République de Florence, aussi bien que celles de la plupart des Villes d'Italie, défendoient aux nouveaux acquéreurs de Palais & de Maisons d'en ôter les armes des anciens propriétaires: il est vrai que ces Loix ont paru s'anéantir par la suite du tems; mais la reconnoissance

& le respect ont continué de faire ce qu'elles ordonnoient alors qu'elles étoient en vigueur.

RISTORUS CAMBI & BURNETTUS CAMBI intervinrent à la ratification de la paix qui fut conclue entre la République de Florence & celle de Pise en 1256. DANTE CAMBI, haut Prieur & Seigneur de la Liberté, vivoit en 1290 & 1300. NERO CAMBI étoit Gonfalonier en 1421. Outre ces hommes illustres, dont on fait mention en passant, on trouve encore plusieurs Gouverneurs de Villes & Montagnes de Pistoie, du nom de *Cambi*, & une infinité de grands Hommes du même nom, que les Historiens font connoître par des traits également vrais & brillans. *Julien de Médicis* ayant été tué le 26 Avril 1478 dans l'Eglise de *Santa Reparata* à Florence, & son frère *Laurent de Médicis* blessé par la conjuration des Pazzi, Salviati & Blandini, les familles qui étoient alliées à ces derniers furent obligées de quitter l'Etat de Florence. Alors LUC DE CAMBI, le même qui avoit été quatre fois Grand-Gonfalonier de la République de ce nom, vint s'établir à Avignon avec sa famille, & bientôt il se forma en cette Ville plusieurs branches du nom de *Cambis*. Les alliances que cette Maison a contractées, & celles qu'elle a données, n'ont pas moins contribué à son éclat que les grands Hommes qu'elle a fournis à la France. LUC DE CAMBIS avoit épousé *Marie de Pazzi*, dont il eut entr'autres enfans :

1. DOMINIQUE, qui suit, tige de la branche des Barons d'*Alais;*
2. 3. & 4. ANTOINE, ALEXANDRE & VICTOR ;
5. NICOLAS, auteur de la branche éteinte des Seigneurs d'*Auvaro ;*
6. Et PIERRE DE CAMBIS, auteur de la branche aînée, rapportée plus loin.

BRANCHE des Barons D'ALAIS.

DOMINIQUE DE CAMBIS laissa de *Marguerite de Damians :*

LOUIS DE CAMBIS, marié à *Marguerite de Pluviers*, dont entr'autres enfans:

FRANÇOIS, qui suit ;
JEAN ;
Et THÉODORE, auteur de la quatrième branche, Seigneurs de *Frons* & de *Serignac*, qui viendra en son rang.

FRANÇOIS DE CAMBIS, Gentilhomme ordinaire de la Chambre & Chevalier de l'Ordre de HENRI III, Roi de France, en faveur duquel ce Monarque étant à Avignon au mois de Décembre 1574, érigea la Baronnie d'*Alais* en *Vicomté*, épousa *Madeleine de Villeneuve*, dont :

GEORGES DE CAMBIS, Vicomte d'Alais, qui eut d'*Isabelle de Thézan*, fille d'*Olivier*, Vicomte de Pujols :

JACQUES DE CAMBIS, qui s'éleva par le service de 30 campagnes au grade de Lieutenant-Général des Armées du Roi ; & en cette qualité, ainsi qu'en celle de Général de la Cavalerie Françoise, il se signala d'une manière également distinguée & brillante : il fut blessé au siège de Lérida, à Flix & à Tortose ; mais sa valeur ne lui permettant pas de faire attention à ses blessures, il continua de servir avec autant de zèle que d'utilité. Enfin, en 1653, ce vaillant Capitaine, à la tête de la Cavalerie Françoise, poussant avec un courage héroïque les ennemis au siège de Gironne, il y reçut le 1er Août le coup mortel, & il fut fait prisonnier à cette action, & conduit à Palamos, où il mourut le 21 Août 1653.

Le Roi avoit depuis peu honoré JACQUES DE CAMBIS de l'expectative de Maréchal de France, & lui avoit donné la permission de porter *deux bâtons fleurdelysés & passés en sautoir derrière l'écu de ses armes, & des étendarts autour de la couronne de Vicomte*. Le corps du Vicomte d'Alais & celui de son fils furent transportés dans l'Eglise Collégiale, aujourd'hui Cathédrale d'Alais, où ils furent inhumés le 8 Septembre 1653. On conserve, dans la Sacristie de cette Eglise, l'épée de bataille de ce brave Officier-Général. Sur cette épée sont gravés ces mots :

Je suis Cambis pour ma Foi,
Ma Maîtresse est mon Roi :
Si tu m'attends, confesse-toi.

Il eut pour enfans :

1. JACQUES DE CAMBIS, qui avoit été blessé & fait prisonnier avec son père, mourut aussi à Palamos, en 1653 ;
2. ISABELLE, qui épousa *Jacques de Bérard*, Seigneur de Montalet ;
3. Et ANNE DE CAMBIS, mariée, le 11 Avril 1655, à *Jean-François de la Fare*, Baron de la Salle, Mestre-de-Camp de Cavalerie. Par ces deux mariages la Vicomté d'Alais a été portée dans les Maisons de *Montalet* & de *la Fare*, & partagée entr'elles.

BRANCHE AINÉE établie à Avignon.

PIERRE DE CAMBIS, sixième fils de LUC,

& de *Marie de Pazzi*, eut pour petit-fils:

Louis de Cambis, auteur de la branche des Seigneurs d'*Orſan*, qui laiſſa:

Jean, qui ſuit;

Et Paul de Cambis, auteur de la branche des Marquis de *Velleron*, rapportée plus loin.

Jean de Cambis fut le troiſième aïeul de:

Louis-Charles de Cambis, Marquis de Lorſan & de Lagnes, qui épouſa, en 1723, *Anne-Eliſabeth de Pierre*, dont:

Jacques-François, Vicomte de Cambis, né le 7 Mars 1727, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom en Mars 1749, puis Brigadier en 1762, qui épouſa, le 18 Novembre 1755, *Gabrielle-Charlotte-Françoiſe d'Alſace-Hénin-Liétard*, née le 28 Juin 1729, fille d'*Alexandre-Gabriel-Joſeph*, Prince de Chimay, & de *Gabrielle-Françoiſe de Beauvau*.

SECONDE BRANCHE.
Marquis de Velleron, *auſſi établie à Avignon.*

Paul de Cambis, ſecond fils de Louis, épouſa, le 21 Février 1621, *Gabrielle de Rodulf*, dont:

François de Cambis, Marquis de Velleron, marié, le 30 Décembre 1652, à *Jeanne de Forbin*, mariée, 1° le 1er Mars 1639, à *Sébaſtien d'Albertas*, Seigneur de Gemenos, & fille de *Gaſpard*, Marquis de Janſon, & de *Claire de Libertat*. Ils eurent entr'autres enfans:

Joseph, qui ſuit;

Et Louis-Dominique de Cambis, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

Joseph de Cambis, Marquis de Velleron, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, premier Chef d'Eſcadre des Galères du Roi, Capitaine-Général des côtes de Provence, mourut le 6 Janvier 1736. Il avoit épouſé *Angélique de Cambis*, Dame de Fargues, dont:

1. Joseph-Louis-Dominique, qui ſuit;
2. Angélique-Toussaint, mariée, le 16 Mars 1716, à *Joſeph-Louis Gras*, Seigneur de Preville;
3. Et Jeanne de Cambis, mariée, le 16 Avril 1719, à *Antoine Hortager*, Seigneur de Roquetaillade.

Joseph-Louis-Dominique de Cambis, Marquis de Velleron, né en Novembre 1706, Seigneur de Cayrane ou Queyrane & de Fargues, ancien Capitaine de Dragons, a ſervi avec diſtinction en cette qualité au ſiège de Pizzighittone, à la priſe du Château de Colorno, & aux batailles de Parme & de Guaſtalla. Il épouſa, le 13 Avril 1741, *Anne-Louiſe de la Queille*, fille d'*Anne-Gilbert*, Marquis de Châteaugay, premier Lieutenant Général au Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy & du Fort de Talent, & de *Marie-Joſéphine*, Comteſſe d'*Amanzé*, dont:

Marie-Joséphine-Louise-Sophie de Cambis.

TROISIÈME BRANCHE,
Etablie à Paris.

Louis-Dominique, Comte de Cambis, ſecond fils de François, & de *Jeanne de Forbin*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées & ſon Ambaſſadeur, d'abord auprès du Roi de Sardaigne, & ſucceſſivement auprès de l'Empereur & du Roi d'Angleterre, mourut à Londres, le 12 Février 1740. Il avoit épouſé *Catherine-Nicole Gruyn*, morte le 10 Avril 1765, dans ſa 60e année, dont:

Dominique-Joseph-Nicolas, qui ſuit;

Et Anne-Victoire de Cambis, née à Turin le 1er Juin 1726, morte à Paris le 22 Septembre 1756, qui épouſa, le 18 Avril 1746, *François-Fortuné*, Comte d'*Herbouville*.

Dominique-Joseph-Nicolas, Marquis de Cambis, né le 1er Mars 1725, Brigadier de Cavalerie en Décembre 1748, Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourbon, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 15 Février 1761, Gouverneur de Siſteron & de la Tour de Villeneuve-lez-Avignon, a épouſé, le 27 Décembre 1760, *Marie Palatin de Dio de Montperroux*, fille unique & héritière de *Guſtave*, & de *Marie-Gabrielle Tiſon d'Argence*. Voyez ACHARD.

QUATRIÈME BRANCHE.
Barons de Frons *& de* Serignac, *établie en Languedoc.*

Théodore de Cambis, troiſième fils de Louis, eſt l'auteur de cette branche, qui a été maintenue dans ſa Nobleſſe le 20 Décembre 1668, & ſubſiſte dans

N... de Cambis, Baron de Frons & de Serignac, qui a été Colonel d'un Régiment de Grenadiers-Royaux de ſon nom. Il a pour fils:

Jacques-David, Comte de Cambis, qui épousa, le 31 Mai 1763, *Marie-Antoinette Bouret de Valroche*, fille d'*Antoine-François*, Seigneur de Croissy, dont :

Adrien-Jacques-Maurice, né le 19 Août 1764;
Et N... de Cambis, né le 22 Octobre 1765.

Les armes : *d'azur, au chêne d'or, mouvant d'une montagne de six coupeaux, & d'argent à deux traits chacun.*

CAMBOUT, Maison ancienne & illustre, originaire de Bretagne, qui a pour auteur

I. Alain, Ier du nom, Seigneur du Cambout, qui vendit au Chapitre de Vannes les dîmes de Moreac. Ce degré & les deux suivans sont prouvés par un acte d'Alain du Cambout, IIe du nom, de 1276.

II. Gilbert, Ier du nom, son fils, Seigneur du Cambout, fut père de :

III. Gilles, Seigneur du Cambout & de Kersalio, qualifié *Monsegnor Gilles Cambout, Chevalier*, dans un titre d'avant la Madeleine 1264. Des mémoires lui donnent pour femme *Olive*, sœur de *Jean*, Seigneur de *Coetlogon*, & pour enfans :

1. Alain, qui suit;
2. Eon, Chevalier en 1276;
3. Et Jean, mentionné dans un titre de l'Abbaye de St.-Aubin de 1277.

IV. Alain, IIe du nom, Seigneur du Cambout, qualifié *Ecuyer* dans un titre du mois de Juillet 1270, épousa, par contrat du 11 Mai 1271, *Jeanne Bedou*, fille de *Guillaume*, & d'*Olive*, dont :

1. Gilbert, qui suit;
2. Alain, qualifié *Ecuyer* dans l'échange qu'il fit le Jeudi après l'Apparition de St.-Michel, en 1302, avec Gilbert du Cambout, son frère. Il eut de *Marion* :
   Gilbert du Cambout, mentionné dans un acte de 1347, qu'il passa avec Jean du Cambout, son neveu;
3. Simon, Prêtre;
4. Eon, qui eut un fils nommé Olivier, auquel *Marguerite*, sa tante, donna en 1347 un tenement en la Ville de Penhoët;
5. Jeanne, mariée, en 1409, à *Jean Hersard*, Seigneur de Vaucouronne, père de *Roland;*
6. Et Marguerite, mentionnée dans l'acte de 1347, qu'elle passa en faveur d'Eon, son neveu.

V. Gilbert, IIe du nom, Seigneur du Cambout, épousa, avant 1347, *Marguerite Goyon de Matignon*, remariée, en 1361, à *Thomas Parcevaux*, Seigneur de Canavet, & fille d'*Etienne*, & de *Jeanne*, sa première femme. Elle eut de son premier mariage :

1. Jean du Cambout, tué à la bataille d'Auray en 1364, portant la bannière de Jean, Vicomte de Rohan, pour le parti de Charles de Blois;
2. Alain, qui suit;
3. Aliette (Moréri dit Amiette), mariée, avant 1374, à *Jean de Moulinières*, Chevalier;
4. Mahaud, femme, avant 1372, de *Guillaume de la Cornillière;*
5. Et Thomine, mariée à *Olivier*, Seigneur de *la Houssaye*, près Gael en l'Evêché de Saint-Malo.

VI. Alain, IIIe du nom, Seigneur du Cambout, Echanson du Duc de Bretagne en 1372, & Ecuyer de la Duchesse de Bretagne en 1410, épousa 1° *Jeanne de Tournemine*, fille de *Guillaume*, & d'*Aliette de Plusquellec*, morte en 1382; & 2° *Orable Piquet*, veuve de *N...* Seigneur de *Montagu*. Il eut du premier lit :

1. Etienne, qui suit;
2. Jean, qui se trouva à la journée d'Azincourt en 1415 & y demeura prisonnier, & servit en qualité de *Chevalier* sous le Comte de Richmond : il mourut en 1428 sans enfans de *Jeanne de Rohan*, fille d'*Olivier*, Seigneur du Gué-de-l'Isle, & d'*Avisette*, Dame de la Châteigneraye;
3. Et Thomine, mariée à *Jean*, Seigneur de *Montagu* en Normandie, fils du Seigneur de Montagu, & d'*Orable Piquet*, pour lors remariée à Alain du Cambout, IIIe du nom, ci-dessus mentionné.

VII. Etienne, Seigneur du Cambout, Ecuyer, Echanson du Roi & du Duc de Bourgogne, Capitaine & Gouverneur de Moncontour, de la Hunaudaye, &c., mourut en 1342. Il épousa, en 1312, *Catherine de la Motte*, fille d'*Alain*, & de *Jeanne de la Moussaye*, sa première femme, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Jeanne, femme de *Roland le Danois;*
3. Jacquette, femme de *Jean le Noir*, Seigneur de Kerlay;
4. Béatrix, femme de *Thomas le Noir*, Seigneur de la Lande;
5. Aliette, femme de *Nicolas Laurans-de-Noyal;*
6. Et une autre Aliette, femme de *Jean de Rochen.*

On trouve encore Marguerite du Cambout, mariée, en Juin 1447, à *Jean Billart.*

VIII. Jean, Ier du nom, Seigneur du Cam-

BOUT & de Blois, épousa en 1444, *Jeanne de Quelen*, morte en 1480, prisonnière des François, fille de *Jean*, & de *Marie de Coesbic*, dont:

1. JEAN, qui suit;
2. GUILLAUME, marié à l'héritière du Seigneur *du Clos*, près Lamballe;
3. CATHERINE, femme de *Jean de Chateautro*, Seigneur du Cartier;
4. ORFRAISE, Religieuse à St.-Georges de Rennes, puis Prieure de Plugeno;
5. GUILLEMETTE, femme de *Guillaume Chalon*, Seigneur de Vauclerc;
6. Et N..... DU CAMBOUT, femme du Seigneur de *Lorme*.

JEAN eut encore un fils naturel.

IX. JEAN, II[e] du nom, Seigneur DU CAMBOUT, &c., Conseiller & Maître-d'Hôtel du Duc de Bretagne, pourvu le 18 Mai 1507 par la Reine ANNE, Duchesse de Bretagne, de l'Office de Capitaine de Cesson, fut nommé par le Roi FRANÇOIS I[er], le 20 Mars 1535, Capitaine de Jugon, & mourut le 8 Octobre 1535, fort âgé. Il avoit épousé, le 22 Février 1480, *Robine Avaleuc*, morte âgée de près de 100 ans en 1546, fille d'*Olivier*, Seigneur de la Grée, & de *Jeanne Bot*. Il eut pour enfans:

1. ALAIN, qui suit;
2. JEAN, Seigneur du Chef-de-Bois, père de FRANÇOIS DU CAMBOUT, Seigneur du Chef-de-Bois, âgé de 60 ans en 1579, Capitaine de l'Arrière-Ban de Saint-Brieuc, qui eut pour fils RENÉ, aussi Capitaine de l'Arrière-Ban de Saint-Brieuc;
3. MARIE, femme de *François Trouffier*, Seigneur de la Gabetière, Paroisse de Saint-Brieuc, Diocèse de Saint-Malo, qui se remaria à *Louise de la Chesnaye;*
4. ANNE, femme de *Jean du Bois-Riou;*

Et deux filles, l'une Religieuse, & l'autre morte sans avoir été mariée.

X. ALAIN, IV[e] du nom, Seigneur du CAMBOUT, Capitaine de la Tour de Cesson le 8 Juin 1522, mourut en Novembre 1534. Il eut de *Jacquemine Madeuc*, fille de *Roland*, Seigneur de Guemadeuc, & de *Perronelle de Coëtquen:*

1. N..... Seigneur DU CAMBOUT, Page du Roi FRANÇOIS I[er] à la bataille de Pavie, tué depuis aux guerres de Piémont sous le Maréchal de Montejean;
2. RENÉ, qui suit;
3. ANNE, mariée, le 17 Décembre 1531, à *Jean le Vayer*, Ecuyer, Seigneur de la Morandaye, fils aîné de *Charles*, & de *Marguerite Quodillac;*
4. Et JEANNE, femme de *René Brebant*, Seigneur de la Roche.

XI. RENÉ, Seigneur DU CAMBOUT, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, Conseiller en ses Conseils, Capitaine de l'Arrière-Ban des Evêchés de Saint-Brieuc & de Nantes, Grand-Veneur & Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, mourut au mois de Mars 1577. Il eut de *Françoise Baye*, Dame de Coislin & de Merionec, fille de *François*, & de *Jeanne Chauvin*, Dame de Coislin:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. RENÉ, Capitaine de l'Arrière-Ban de l'Evêché de Saint-Brieuc, mort sans enfans;
3. PHILIPPE, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, qui transigea avec son frère aîné pour son partage le 4 Juillet 1577. Il eut de *Françoise du Plessis*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Tregus:*
   - PHILIPPE, Seigneur de Valleron, Capitaine de la Chèze, mort sans enfans de *Marie Bonnier*;
   - JACQUES, Seigneur du Plessis, qui n'eut point d'enfans de *N.....*, veuve du Seigneur de *Francheville;*
   - JEAN, Chevalier de Malte;
   - Et SUSANNE, mariée à *Pierre du Griffon*, Seigneur d'Argenteuil & de Villeneuve-sur-Beuvron, près Blois.
4. LOUISE, mariée, le 4 Avril 1560, à *Louis de la Fontaine*, Seigneur de Cleray & de Beuville;
5. PERRONELLE, femme de *Mathurin de Mars*, Seigneur de Sainte-Agathe;
6. JEANNE, mariée à *Bonabes de la Motte*, Seigneur de Launay-Guenguen;
7. Et N..... DU CAMBOUT, que des mémoires disent avoir épousé le Seigneur du *Moulinblot*.

XII. FRANÇOIS, Seigneur DU CAMBOUT, de Coislin, de Merionec, &c., Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand-Veneur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Nantes, mourut le 12 Octobre 1625, âgé de 83 ans. Il avoit épousé, par contrat du 24 Avril 1565, *Louise du Plessis-Richelieu*, Dame de Beçay, fille de *Louis*, Seigneur de Richelieu, & de *Françoise de Rochechouart*, dont:

. HENRI, Baron de Pontchâteau, mort jeune;

2. Charles, qui fuit;
3. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Beçay*, & Marquis du *Cambout*, rapportée ci-après;
4. Et Françoise, morte jeune.

XIII. Charles du Cambout, Marquis de Coislin, Baron de Pontchâteau, &c., Confeiller au Confeil d'Etat & Privé, Gouverneur des Ville & Fortereffe de Breft, Lieutenant-Général de la Baffe-Bretagne, Préfident à l'Affemblée de la Nobleffe en qualité d'ancien Baron de la Province en 1624, Député des Etats de Bretagne pour l'Ordre de la Nobleffe le 31 Août 1625, maintenu par Lettres du 6 Mai 1630 en toutes les Affemblées publiques de la Province, aux Affifes & Tenues d'Etat dans le rang des anciens Barons du Pays; Lieutenant de Roi au Gouvernement des Evêchés de Saint-Brieuc, de Léon, de Cornouailles & de Tréguier, par Lettres du 16 Septembre 1631, Chevalier des Ordres du Roi en 1633; eut par Lettres du 22 Janvier de la même année féance & voie délibérative au Parlement de Bretagne, & mourut en 1648. Il avoit époufé 1° *Philippe de Beurges*, Dame de Sivry en Lorraine, & de la Mogulaye en Bretagne, fille unique de *Charles*, & de *Jeanne Lefcoët*, Dame de la Mogulaye; & 2° *Lucrèce de Quinquempoix*, veuve de *Jean Trouffier*, & fille d'*Henri de Quinquempoix*, & d'*Hélène de Clermont-d'Amboife*. Elle eft morte fans enfans de fon fecond mariage. Du premier lit naquirent:

1. César, qui fuit;
2. François, deftiné à l'Eglife, puis Baron de Pontchâteau: il eut une épaule caffée au fiège d'Aire en 1641, & mourut en 1650;
3. Sébastien-Joseph, Abbé de St.-Gildas-aux-Bois, de la Vieville & de Genefton, dont il fe démit en 1665 pour mener une vie pénitente & inconnue. Il mourut à Paris fur la Paroiffe St.-Gervais le 27 Juin 1690, âgé de 56 ans & 6 mois; fon corps fut porté à Port-Royal des Champs, & depuis transféré en 1711 à Magny-Leffart;
4. Marie, mariée, le 28 Novembre 1634, à *Bernard de Nogaret*, Duc d'Epernon & de la Valette, Pair de France, Colonel-Général de l'Infanterie Françoife, dont elle fut la feconde femme;
5. Marguerite-Philippe, morte à Paris d'apoplexie le 9 Décembre 1674, & inhumée dans l'Eglife des Capucins à Paris, mariée, 1° en 1634, à *Antoine de l'Age*, Duc de Puylaurens, Pair de France, fils de *René*, & de *Jeanne Pot-Rodes*; & 2° le 31 Janvier 1639, à *Henri de Lorraine*, Comte d'Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, Grand-Ecuyer de France.

XIV. César du Cambout, Marquis de Coislin, Comte de Crécy, Colonel-Général des Suiffes & Grifons, Lieutenant-Général des Armées du Roi, en faveur duquel la Seigneurie de *Coislin* fut érigée en *Marquifat*, par lettres du mois d'Août 1634, & par d'autres de furannation du mois de Décembre 1656, enregiftrées au Parlement de Rennes le 11 Octobre 1659, & en la Chambre des Comptes de Nantes en 1661. Il fe fignala principalement dans le paffage du Rhin à Mayence, à la retraite de Veudre, à la prife de Hefdin & d'Arras, & mourut en 1641, âgé de 28 ans, des bleffures qu'il avoit reçues au fiège d'Aire. Il avoit époufé, par contrat du 22 Janvier 1634, *Marie Séguier*, morte le 31 Août 1710, âgée de 92 ans, après s'être remariée, en 1644, à *Guy*, Marquis de *Laval* & de *Sablé*, troifième fils de *Philippe-Emmanuel*, & de *Madeleine de Souvré*; elle étoit fille de *Pierre*, Chancelier de France, & de *Marie Fabry*, & eut de fon premier mariage:

1. Armand, qui fuit;
2. Pierre, né en 1639, Cardinal, Evêque d'Orléans, premier Aumônier du Roi, puis Grand-Aumônier de France, Chanoine de l'Eglife de Paris, Abbé de Saint-Victor de la même Ville, de Saint-Jean d'Amiens, de Saint-Gildas-aux-Bois, Prieur & Seigneur d'Argenteuil, de Notre-Dame de Longchamp, de Longpont, de Saint-Pierre d'Abbeville, de Notre-Dame de Guais, & Prélat-Commandeur de l'Ordre du Saint-Efprit, à la Promotion du 31 Décembre 1688, qui mourut à Verfailles le 5 Février 1706, & fut inhumé dans fa Cathédrale;
3. Et Charles-César, né en 1641, Chevalier de Malte non-profès, mort à Verfailles le 13 Février 1699. Il fut enterré à Port-Royal des Champs, & transféré, comme fon oncle, à Magny-Leffart en 1711.

XV. Armand du Cambout, né le 2 Septembre 1635, baptifé le 14 Février 1638, Meftre-de-Camp-Général de la Cavalerie-Légère de France, Lieutenant-Général en Baffe-Bretagne, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, obtint que les Baronnies de *Pontchâteau* & les Seigneuries de la *Roche-Bernard* fuffent unies en fa faveur au Marquifat de Coislin, lors de fon érection en Duché-Pai-

rie au mois de Décembre 1663. Il fut un des quatre Seigneurs donnés en ôtage au Sacre du Roi Louis XIV, pour la Sainte Ampoule le 17 Juin 1654; nommé Prévôt de Paris le 13 Août 1669, eut les Provisions de cette charge le 29 Juin 1670, n'en prit pas possession & s'en démit en 1685. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la Promotion du 31 Décembre 1688, & mourut le 16 Septembre 1702; son corps fut porté dans l'Eglise des Recollets de Saint-Denis en France, ainsi que, le 9 Septembre 1705, celui de sa femme. Il avoit épousé, le 29 Mars, 1654, *Madeleine du Halgoët*, fille unique & héritière de *Philippe*, Maître des Requêtes, & de *Louise de la Bistrade*. Il en eut :

1. Pierre, qui suit ;
2. Armand-Jérôme, mort jeune ;
3. Dominique, Chevalier de Malte, aussi mort jeune ;
4. César-Philippe-François, Abbé, mort au mois de Février 1680 ;
5. Henri-Charles, rapporté après son frère aîné ;
6. Et Madeleine-Armande, morte le 30 Janvier 1721, âgée de 56 ans, & enterrée aux Pénitens de Nazareth, mariée, le 10 Avril 1689, à *Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Béthune*, Duc de Sully, Pair de France.

XVI. Pierre du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, Marquis de Pontchâteau, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, prêta serment au Parlement le 11 Décembre 1702, testa le 25 Novembre 1709, & mourut le 7 Mai 1710, âgé de 46 ans, sans enfans. Il avoit épousé, par contrat des 4 & 5 Mai 1683, *Louise-Marie d'Alègre*, morte le 15 Septembre 1692, fille d'*Emmanuel*, Marquis d'Alègre, & de *Marie Raymond de Modène*.

XVI. Henri-Charles du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, Baron de Pontchâteau & de la Roche-Bernard, Président-né des Etats de Bretagne, premier Baron de Champagne, Comte de Crécy, &c., né le 15 Septembre 1664, fut d'abord Chevalier de Malte, puis premier Aumônier du Roi en survivance du Cardinal de Coislin son oncle le 3 Mars 1682, Abbé de Saint-Georges de Bocherville en 1684, Evêque de Metz le 26 Mai 1697, sacré le 22 Décembre suivant, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 15 Mai 1701, a succédé à son frère dans le Duché-Pairie de Coislin & a pris séance au Parlement en qualité de *Duc & Pair* le 31 Mars 1711, fut reçu l'un des 40 de l'Académie Françoise en 1710, & Honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres. Il a employé plus de 50000 écus à faire bâtir en 1728 un Corps-de-Caserne à Metz, pour les Officiers & les Soldats de la garnison, & pour soulager cette Ville. Il en a fait bâtir un autre en 1709, avec la même dépense; & pour donner encore des marques de son zèle, il a fait construire un Séminaire à Metz, pour y former de jeunes Ecclésiastiques, & y a fondé des places pour qu'ils y soient nourris & enseignés gratuitement. Il est mort à Paris le 28 Novembre 1732, & fut enterré aux Pénitens de Nazareth. Voy. son Eloge, tom. IX. pag. 247, *Hist. de l'Acad. des Inscrip. & Belles-Lettres de Paris*, in-4, & tom. III. pag. 288, in-8.

BRANCHE des Seigneurs de Beçay *& Marquis* du Cambout.

XIII. Louis, troisième fils de François, Seigneur du Cambout & de Coislin, & de *Louise du Plessis-Richelieu*, fut Seigneur de Beçay, & Gouverneur des Isles d'Oleron, transigea avec Charles, son frère aîné, sur le partage des biens de leurs père & mère par acte passé à Blain en Bretagne le 25 Octobre 1629. Il épousa 1° *Gilberte du Puy-du-Fou*, veuve de *Philippe de Châteaubriant*, Seigneur des Roches-Baritaud, & fille de *René*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine-Charlotte de la Rochefoucauld-Barbesieux*; & 2° *Renée Arrel*, Dame de Kermarker, veuve 1° de *Jean Guegan*; & 2° de *Jean Budes*. Il eut de sa première femme :

XIV. Jérôme du Cambout, Seigneur de Beçay, Gouverneur des Isles, Ports & Havres de Rhuys & du Château de Sucinio, Lieutenant au Gouvernement de Brest, qui épousa, le 30 Janvier 1619, *Marie*, Dame de *Carheil*, de Villeneuve & de Caesden, qui étoit morte en 1649. Elle étoit fille de *Michel*, & de *Jacquette de Kermeno*, Dame de Caesden, & laissa :

1. Charles. Seigneur de Carheil ;
2. Sébastien, Seigneur de Villeneuve ;
3. François, Seigneur de Carheil : tous les trois morts sans alliances ;
4. Et René, qui suit.

XV. René du Cambout, Comte de Carheil, Gouverneur de l'Isle de Rhuys & du Château

de Sucinio, épousa 1° *Jeanne Raoul*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Guibougère, Conseiller au Parlement de Bretagne, Sénéchal de Nantes, ensuite premier Evêque de la Rochelle, & d'*Yvonne Charette*; & 2° par contrat du 16 Avril 1688, *Louise-Françoise de Laurière*, fille de *Léon*, & de *Gilberte Regneau*. Il eut du premier lit :

1. Armand, mort sans alliance;
2. Jacques, qui suit;
3. Armand-Joseph, Comte du Cambout par la donation que *Pierre*, Duc de Coislin, lui en fit. Il fut Capitaine & Major dans le premier Régiment des Dragons de Bretagne, & se trouva au combat de la Marsaille où il fut blessé. Il épousa, par contrat du 28 Février 1707, *Marguerite le Maître*, morte sans enfans en 1708. Elle étoit veuve d'*Olivier du Bois-Guiheneuc*, Seigneur de la Cour de Bouet;
4. Guillaume, Chevalier de Malte, mort Lieutenant de Vaisseau;
5. Anne-Marie-Louise, morte en 1693, fille d'honneur de Mademoiselle d'Orléans-Montpensier, petite-fille de France, mariée, par contrat du 16 Décembre 1683, à *Jean-François de Genouillac-de-Gourdon*, Comte de Vaillac, fils aîné de *Jean-Paul*, & de *Marie-Félice de Voisins*, sa première femme;
6. Armande-Marie-Madeleine, morte âgée de 58 ans le 28 Décembre 1724, aussi fille d'honneur de Mademoiselle d'Orléans-Montpensier, mariée, par contrat du 19 Mars 1695, à *Gaspard de Moustiers*, Vicomte de Merainville, Gouverneur de Narbonne, Brigadier des Armées du Roi, mort le 30 Décembre 1724, âgé de 76 ans, second fils de *François*, Chevalier des Ordres, & de *Marguerite de la Jugie*, Comtesse de Rieux.

Du second lit sont nés :

7. Charles-Louis, Enseigne de Vaisseau en 1727;
8. Et Louise, Religieuse à Rennes, puis Abbesse de Nidoiseau, Diocèse d'Angers, par nomination du Roi le 13 Décembre 1717.

XVI. Jacques, Marquis du Cambout, Comte de Carheil, Seigneur de Villeneuve, Colonel du premier Régiment de Dragons de Bretagne, en 1688, puis d'un Régiment de Dragons de son nom en 1701, Inspecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons de l'armée de Catalogne, Gouverneur de l'Isle de Rhuys & du Château de Sucinio, Brigadier des Armées du Roi, fut tué au combat de Carpy, au passage de l'Adige, le 9 Juillet 1701, dans une rencontre contre les troupes Impériales. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1679, *Renée-Marie le Marchand*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de la Rebourfière, & de *Perrine Drouet*, dont :

1. Pierre-Louis, qui suit;
2. Anne-François-Guillaume, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Sous-Doyen de l'Eglise d'Orléans, Aumônier du Roi en 1711, Abbé de Saint-Memie, Diocèse de Châlons, en 1712, Agent-Général du Clergé de France en 1719, sacré à Paris le 19 Novembre de la même année Evêque de Tarbes par le Cardinal de Noailles, assisté des Evêques de Lectoure & de Vannes. Il est mort dans son Diocèse le 10 Juillet 1729, âgé de 43 ans;
3. Et Jeanne.

XVII. Pierre-Louis, Marquis du Cambout, Gouverneur de l'Isle de Rhuys & du Château de Sucinio, Capitaine de Dragons, épousa, par contrat du 4 Mai 1704, *Madeleine-Béatrix le Brun-de-Troadio*, dont :

1. Pierre-Armand, qui suit;
2. & 3. Renée-Marguerite & Marie-Josèphe.

XVIII. Pierre-Armand du Cambout, Comte de Carheil & Marquis de Coislin, après avoir retiré cette Terre de ceux qui l'avoient acquise, fut Capitaine de Dragons en second au Régiment d'Orléans, & mourut en 1738. Il épousa, en 1727, *Renée-Angélique de Talhouet*, Comtesse de Keravion, dont :

1. Charles-Georges-René, qui suit;
2. Georges-Armand, dit le *Chevalier du Cambout*, né en 1730, mort;
3. Pierre, dit le *Chevalier de Coislin*, Mousquetaire de la seconde Compagnie en 1750, & Capitaine au Régiment Royal-Piémont, Cavalerie;
4. Et une fille.

XIX. Charles-Georges-René du Cambout, Marquis de Coislin, Comte de Carheil, né en 1728, successivement Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Reine, & le 15 Juin 1750, Colonel dans les Grenadiers de France, Colonel du Régiment de Brie en 1751, & Brigadier des Armées du Roi en 1762, a épousé, le 8 Avril 1750, *Marie-Anne-Louise-Adélaïde de Mailly*, fille de *Louis*, Comte de Rubempré, depuis Marquis de Nesle, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres & premier Ecuyer de feu

Madame la Dauphine, & d'*Anne-Françoise-Elisabeth Arbaleste-de-Melun,* une des Dames du Palais de la même Princesse. Ils eurent :

PIERRE-LOUIS, né le 12 Février 1769 (après 19 ans de mariage).

Les armes : *de gueules, à trois fasces échiquetées d'azur & d'argent de deux traits chacune.* (*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tome IV, p. 801 & suiv.)

CAMBRAY. *Charles de Saint-Albin*, né le 5 Avril 1698, Archevêque, Duc de Cambray, le 17 Octobre 1723, Comte de Cambresis, & Prince de l'Empire, ci-devant Evêque Duc de Laon, & Pair de France, Abbé Commendataire de Saint-Ouen de Rouen & de Saint-Evroul, Diocèse de Lisieux, mourut le 9 Mai 1764. Il étoit fils naturel de Philippe II, Duc d'Orléans.

CAMBRAY, en Picardie. JEAN DE CAMBRAY, fils de HUGUES, Ecuyer, Seigneur de Maubuisson, épousa, par contrat passé à Péronne en 1550, *Adrienne Duplessis*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Courtemont, & est la tige de deux branches.

BRANCHE AINÉE.

FLORIMOND DE CAMBRAY, Seigneur de la Neuville & de Villers en Picardie, épousa, le 21 Octobre 1715, *Marie-Angélique Gouffier*, fille de *Jean-Alexandre*, Seigneur de Brafeux, & de *Marie-Marguerite de Briest-d'Aillies*, dont :

1. MAXIMILIEN-EUGÈNE-FLORIMOND, qui suit ;
2. MARIE-CHARLES-FRANÇOIS, Chevalier de Villers, né le 15 Octobre 1719, Capitaine dans le Régiment de Condé, Cavalerie ;
3. MARIE-ADÉLAÏDE-FÉLICITÉ ;
4. Et MARIANNE-HENRIETTE-CHRISTINE DE CAMBRAY.

MAXIMILIEN-EUGÈNE-FLORIMOND DE CAMBRAY, Comte de Villers, né le 21 Octobre 1716, ancien Major dans le Régiment de Condé, Cavalerie, épousa, le 9 Mai 1750, *Aimée-Susanne-Charlotte Destoquois de Schulemberg*, dont

Une fille, née le 24 Février 1751.

La branche cadette possédoit la Terre de *Digny* en Gâtinois, & a fini à CHARLES DE CAMBRAY, descendant d'ACHILLE, Chevalier, Seigneur de Digny, mort à 21 ans, sans alliance, en 1730. La Terre de Digny passa à *Nicolas de Foyal*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, comme plus proche, à cause de MARIE DE CAMBRAY, sa mère.

Une autre famille du même nom, dont étoit ADAM DE CAMBRAY, mort premier Président du Parlement de Paris le 15 Mars 1456, portoit : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'une autre fasce d'azur, & accompagnée de trois loups rampans d'or.*

Il y apparence que le premier Président avoit pour frère JEAN RUPE, l'un & l'autre natifs de la ville de Cambray, dont ils adoptèrent le nom & quittèrent celui de *Rupe*. JEAN, Ier du nom, dit DE CAMBRAY, eut de *Marguerite Chambellan :*

JEAN DE CAMBRAY, IIe du nom, Pannetier du Roi, qui épousa *Geoffrette Cœur*, fille du célèbre *Jacques Cœur*, Argentier du Roi, mort en 1456, & de *Macée de Leopar*, dont :

JEAN DE CAMBRAY, IIIe du nom, auquel on donne pour frère GUILLAUME DE CAMBRAY, mort Archevêque de Bourges en 1505, & pour femme *Marie de Corbie*, fille d'*Arnaud*, Chancelier de France, qui le rendit père de :

MICHEL DE CAMBRAY, Chevalier, Seigneur de Therieux, marié à *Perrette de Treignac*, Dame de Soulangis, dont :

JEAN DE CAMBRAY, IVe du nom, Chevalier, Vicomte de Soulangis, Seigneur de Folanay, qui eut de *Geneviève le Maréchal :*

MARIE DE CAMBRAY, Vicomtesse de Soulangis, femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien.

Les armes de Cambray en Picardie sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un trèfle arraché, le tout d'or.*

L'Armorial dressé sous le Roi CHARLES V, en 1368, parle de M. GUILLEBERT DE CAMBRAY, & de M. JEAN DE CAMBRAY-DE-PREAULX, qui portoient : *d'azur, à trois lions d'or,* 2 & 1. Cette famille est éteinte il y a longtems.

CAMELIN en Provence, famille qui a donné en 1594 un Evêque de Fréjus dans BARTHÉLEMY DE CAMELIN, qui y fonda une Maison de Jésuites, un Couvent de Dominicains, & un Monastère du même Ordre, & un Evêque de Philadelphie en 1621, qui succéda à son oncle en 1638. Les mémoires de M. de Tourville font mention d'ANNIBAL DE CAMELIN, Capitaine de Bombardiers, qui fut envoyé par M. du Quesne à l'expédition d'Al-

ger. Cette famille fubfifte en trois branches: JOSEPH DE CAMELIN, ancien Moufquetaire du Roi eft chef de la première. HONORÉ DE CAMELIN, non encore marié, eft auteur de la feconde; & JOSEPH-MARIUS DE CAMELIN, chef de la troifième, a époufé, par contrat du 29 Juin 1734, *Marie-Anne de Brunel*, de laquelle font iffus:

ETIENNE & ANGÉLIQUE DE CAMELIN.

Les armes: *d'azur au chameau furmonté de trois étoiles, le tout d'or*. Devife: *Deo favente*. Voyez l'*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. I, pag. 213.

* CAMENBERT, Baronnie proche Argentan en Normandie, laquelle eft poffédée par l'Abbeffe & les Religieufes d'Almanèche.

CAMILLY. Voyez BLOUET.

CAMINADE, famille ancienne du Haut-Languedoc, dont il eft parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. II, part. I, fol. 37, & dans la *Généalogie de la Maifon de France*, tom. II, fol. 1587. Une branche s'eft éteinte dans

PHILIPPE CAMINADE, Préfident à Mortier au Parlement de Touloufe, qui avoit époufé, le 26 Juillet 1640, *Anne Defplats*, fille d'un Confeiller au même Parlement. Ils eurent:

1. MARTHE, mariée, le 20 Mars 1656, à *Jean-Georges de Garaud de Donneville*, Seigneur dudit lieu, Marquis de Miremont, Baron de Mauvefin, Préfident au Parlement de Touloufe, dont *Jeanne Françoife*, qui époufa, en 1679, *Yves*, Marquis d'*Alègre*, Maréchal de France.
2. MARIE-GABRIELLE, mariée, le 17 Février 1663, à N... *de Chaftenet;*
3. MARIE, mariée, le 9 Juin 1663, à N... *de Montbrun*, Préfident au Parlement de Touloufe;
4. Et JEANNE-MARIE CAMINADE, qui époufa, le 5 Août 1663, N... *Daffezat de Toupignon*, Confeiller de Grand'Chambre au même Parlement.

AUTRE BRANCHE.

JEAN CAMINADE DE ROCQUECOMBE, près Touloufe, né le 4 Août 1711, Seigneur d'Auvilliers, Avron, Beauregard Chaftenet & autres lieux, époufa, le 16 Avril 1742, *Marie-Anne de Chalopin*, dont:

1. CLAUDE-OLIVIER CAMINADE DE CASTRES, né le 10 Février 1745, Ecuyer, Seigneur du Marquifat de Bains, Boullogne, la Graffe, Juvillier, Tartigni, le Quefnoy, Chaftenet & autres lieux, Confeiller du Roi en fes confeils, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel de M. le Comte d'Artois, Contrôleur-Général des menus de la chambre de M. le Duc d'Orléans, ancien Juge, Auditeur général de l'Infanterie & du Régiment des Gardes-Françoifes, Tréforier, Receveur-Général des Domaines & Bois de la province de Dauphiné & principauté d'Orange, & ci-devant Contrôleur-Général des Finances & Domaines du Bourbonnois, marié, le 2 Octobre 1773, à *Marie-Sophie-Dionis*, morte le 16 Septembre 1774, fille de *Charles Dionis*, ancien Moufquetaire de la première compagnie de la Garde du Roi;
2. MARC-ALEXANDRE, Seigneur de la Châtellenie de Briatexte en Albigeois, Secrétaire ordinaire de S. A. Monfeigneur le Prince de Condé, né le 27 Février 1746, marié, le 5 Novembre 1778, à *Louife-Thérèfe du Patel de la Croix*, dont:

   AMÉLIE-RENÉE-JUSTINE CAMINADE, née le 22 Août 1778;
3. JEAN-JACQUES CAMINADE DE CHASTELET, né le 21 Novembre 1751, Seigneur de Nieuil, Mornac & autres lieux, Confeiller, Avocat du Roi & de Monfeigneur le Comte d'Artois au fiège Royal de Cognac;
4. Et JEAN-FRANÇOIS CAMINADE, Seigneur de Beauregard, né en 1752, Lieutenant des chaffes du Roi.

Les armes: *un écu de gueules, à un chevron d'or, accompagné de quatre étoiles d'argent, pofées 3 en chef & 1 en pointe:* ledit écu timbré d'un cafque de profil, orné de fes lambrequins d'or, de gueules & d'argent.

CAMOENS, ancienne famille du Portugal. On trouve dès 1370 un VASCO-PIRES DE CAMOENS, qui paffa de Galice en Portugal, lorfque FERDINAND faifoit la guerre à HENRI III, Roi de Caftille. Il époufa *Marie-Anne Tenreiro*, fille de GONÇALO TENREIRO, Amiral de Portugal, dont:

GONÇALO, JEAN & CONSTANCE, defquels il y a encore d'illuftres defcendans. Cette famille a donné, dans LOUIS DE CAMOENS, un célèbre Poète Portugais, Auteur de *la Lufiade*, né à Lisbonne; les uns difent en 1517, d'autres en 1524. Il mourut en 1579. Voyez fon article dans le XXVIIe vol. du P. Niceron, ou dans Moréri.

CAMP en Artois. N... CAMP eut pour fils:

JOSEPH-AUGUSTIN, qui fuit;

Et N... Camp, qui habite Saint-Omer. Il a un fils.

Joseph-Augustin Camp, Ecuyer, Avocat au Parlement, ancien Echevin de la Ville d'Arras en 1753, 1754, 1755 & 1756, fut Député des Etats d'Artois à la Cour pour le Tiers-Etat en 1758 & 1759. C'eſt en conſidération des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, que ledit Joseph-Augustin a obtenu les Lettres de maintenue & de confirmation de Nobleſſe, données à Verſailles en Août 1759, pour lui & ſa poſtérité, née & à naître en légitime mariage. Il a épouſé *Jeanne-Françoiſe Gamand*, dont :

Henriette-Françoise Camp.

Les armes dont cette famille eſt en poſſeſſion depuis pluſieurs ſiècles ſont : *d'argent, à un treillis de gueules de ſix pièces, 3 en pal, & 3 en faſce, l'écu timbré d'un caſque de profil, orné de ſes lambrequins.*

CAMPAGNE, famille noble, originaire du Ponthieu établie ſur la fin du XVe ſiècle dans le Boulonnois. Elle poſſède depuis près de 300 ans la Terre de Godinthun.

Jean de Campagne épouſa en 1526, *Iſabeau le François.*

Gabriel de Campagne, ſon deſcendant, Ecuyer, eut de *Marie-Catherine Touillet :*

Catherine de Campagne, née le 22 Mai 1683, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1691, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de Jean de Campagne.

Les branches de *Godinthun*, *Bouthillers*, *la Varenne* & *Longueville*, ſont éteintes.

BRANCHE
des Seigneurs d'Avricourt, *iſſue de celle de* Godinthun.

N... de Campagne eut pour fils :

N... de Campagne, qui ſuit;

Et Antoine-François de Campagne de Godinthun, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, qui demeure à Boulogne. Il eſt veuf ſans enfans.

N... de Campagne laiſſa pour enfans :

1. Anne-François, qui ſuit;
2. Charles de Campagne de Vienne, Chanoine & Vicaire-Général de Noyon;
3. Autre Charles de Campagne de Plancy, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Major des Ville & Château de Boulogne;
4. Marie-Louis-Victor de Campagne, appelé *le Chevalier d'Avricourt*, Chevalier de St.-Louis & Capitaine au Régiment de Poitou.

Anne-François de Campagne, Seigneur d'Avricourt, de Vienne, de la Salle, de Ponthieu, de la Ville de Roye en partie, & Baron de Plancy, épouſa, en 1752, *Anne Huault de Bernay*, dont un fils & une fille.

Les armes : *de gueules, ſemé de trèfles d'or, & trois croix ancrées d'argent poſées deux en chef & une en pointe.*

CAMPBELL, ancienne & illuſtre Maiſon d'Ecoſſe qui ſe nommoit autrefois O Dubin.

Diarmed O Dubin, vaillant guerrier, laiſſa :

Paul O Dubin, Seigneur de Lochow, qui eut pour fille unique :

Ève O Dubin, qui épouſa Gilespick O Dubin, ſon parent, qui prit le nom de Campbell pour immortaliſer par-là un ſervice qu'il avoit rendu à la France dans le IXe ſiècle, ſous le règne de Malcolm Canmore.

Colinmore Campbell, un de ſes deſcendans, ſe trouva en 1292 à Barwick, lorſqu'Edouard Ier, Roi d'Angleterre, s'y tranſporta pour terminer le différend qui régnoit entre Jean Bailleul & Robert Bruce, au ſujet de la Couronne d'Ecoſſe. Il épouſa une Dame de la Maiſon de *Sainclair*, & laiſſa :

Niel, qui ſuit;

Et Duncan Campbell de Redcastle, auteur de la branche des Comtes de *Loudon*, rapportée plus loin.

Niel Campbell aſſiſta, en 1306, au couronnement de Robert Ier, & mourut en 1316. Il épouſa *Marguerite Bruce*, & fut le biſaïeul de

Colin Campbell, qui laiſſa de *Marguerite Stuart :*

Archibald, qui ſuit;

Et Colin Campbell, auteur de la branche des Comtes de *Braidalbin*, qui viendra en ſon rang.

Archibald Campbell épouſa *Eliſabeth Somerville*, dont :

Colin Campbell, qui fut créé en 1457 Comte d'Argyle, par Jacques II, & employé aux affaires les plus importantes de l'Etat, devint Lord, Grand-Chancelier, & mourut en 1492. Il épouſa *Iſabelle Stuart*, & fut le IVe aïeul de

Archibald Campbell, élevé par Jacques Ier, Roi d'Angleterre le 15 Novembre 1641, à la dignité de Marquis d'Argyle, & décapité le 27 Mai 1661. Il avoit épouſé *Marguerite Douglas.*

ARCHIBALD CAMPBELL, ſon petit-fils, fut fait Duc d'Argyle le 23 Juin 1701, & mourut en 1703, laiſſant d'*Eliſabeth Talmaſh de Helmingham:*

JEAN CAMPBELL, Duc & Comte de Greenvich, Duc, Marquis & Comte d'Argyle, Amiral héréditaire des côtes occidentales d'Ecoſſe, qui donna des preuves de ſa valeur dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. Il vivoit encore en 1728.

BRANCHE des Comtes de LOUDON.

DUNCAN CAMPBELL DE REDCASTLE, ſecond fils de COLINMORE CAMPBELL, acquit par mariage la Seigneurie de Loudon.

HUGUES CAMPBELL, un de ſes deſcendans, créé en 1604 Baron de Loudon, par JACQUES VI, fut le triſaïeul de

HUGUES CAMPBELL, Comte & Baron de Loudun, premier Commiſſaire de l'Egliſe d'Ecoſſe, un des 16 Pairs de l'Egliſe ſeptentrionale d'Ecoſſe, qui mourut en Décembre 1731.

BRANCHE des Comtes de BRAIDALBIN.

COLIN CAMPBELL, ſecond fils de COLIN CAMPBELL, & de *Marguerite Stuart,* eut pour deſcendant:

JEAN CAMPBELL, qui fut nommé par CHARLES II, le 28 Janvier 1678, *Comte de Braidalbin,* dans le pays de Perth; le Roi GUILLAUME le créa en 1692 Conſeiller-Intime. Il mourut le 19 Mars 1717, âgé de 81 ans, laiſſant de *Marie*, fille de *Henri Rich*, Comte de Hollande:

DUNCAN;
Et JEAN, qui ſuit.

JEAN CAMPBELL, devint en 1725 Lord Lieutenant du pays de Perth, & vivoit encore en 1728. Il épouſa *Henriette Villiers,* ſœur d'*Edouard,* Comte de Jerſey, dont:

JEAN CAMPBELL qui étoit en 1720 premier Ecuyer des Princeſſes Royales, créé en 1725 Chevalier du Bain, & Ambaſſadeur extraordinaire en Danemark. Il épouſa *Annabelle Grey*, morte le 2 Mars 1727, fille de *Henri Grey*, Duc de Kent, dont:

Un fils, mort le 12 Mai 1727, âgé de 6 ans;
Et une fille.

(Voyez le ſupplément du *Dictionnaire* de Bayle & Moréri). On parle de la famille de CAMPBELL dans les *Délices de la Grande-Bretagne & de l'Irlande*, ſurtout dans les tom. VI & VII, où l'on écrit au lieu de *Campbel, Campbells.*

CAMPEGGI ou CAMPÉGE, famille illuſtre & très-conſidérée en Italie depuis pluſieurs ſiècles. Symphorien Champier dit, en dédiant ſon ouvrage de *Monarchiâ Gallorum*, au Cardinal LAURENT CAMPÉGE, que cette famille étoit originaire de France par CHRÉTIEN CAMPÉGE, qui étoit de Dauphiné & eut 12 enfans, dont deux ſuivirent à Naples CHARLES DE FRANCE, frère du Roi SAINT LOUIS. L'aîné des deux s'établit à Tortoſe & forma la branche des *Campége* de Pavie. Son frère, nommé JEAN, reſta juſqu'à ſa mort à Bologne, & y fit une branche particulière, dont étoit le Cardinal LAURENT CAMPEGGI, mort le 19 Juillet 1539, dont on peut voir l'article dans Moréri, ainſi que celui de BARTHÉLEMY CAMPEGGI, qui ſe rendit célèbre par ſa probité & par ſa doctrine. Il vivoit ſur la fin du XIV[e] ſiècle.

CAMPET. De cette famille étoit LOUIS DE CAMPET de Saujon, Chevalier, Seigneur, Baron de la Rivière, Bloyac, la Mothe & des Arennes, marié à *Jeanne-Marguerite de Murray* ou *Meuré*, Ecoſſoiſe de nation, dont:

CHARLES-FRANÇOIS DE CAMPET, Seigneur, Comte de Saujon en Aunis, Baron de la Rivière & d'Houzillac, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant en Guyenne au département de l'Agénois & du Baſadois, Gouverneur de Pont-de-l'Arche en Normandie, ci-devant & ſucceſſivement Aide-Major d'une Compagnie, Enſeigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps, Brigadier de Cavalerie, qui mourut le 1[er] Mars 1740. Il avoit épouſé, le 11 Mars 1724, *Marie-Louiſe-Angélique de Barberin de Reignac,* morte le 24 Janvier 1777, remariée, au mois de Novembre 1747, à *Joſeph-Auguſte,* Comte de *Montmorency-Laval*, mort en 1783. Elle étoit fille & unique héritière de *Louis de Barberin*, Comte de Reignac (*Mercure de France* de Mars 1740, pag. 613.)

* CAMPET, au pays des Landes en Gaſcogne, Diocèſe de Dax, Terre & Seigneurie qui fut apportée vers le milieu du XV[e] ſiècle, par *Marguerite de Luxe*, à JEAN DU LION ou DULION, Seigneur de Vianne Abbé-Lay d'Orthès, ſecond fils d'ESPAING DU LION, III[e] du nom, iſſu d'une noble & ancienne famille connue en Béarn dès 1150. Voyez DULION.

CAMPION ou CHAMPION, en Normandie, ancienne nobleſſe dont les titres originaux nous ont été communiqués ; l'Hiſtoire de cette Province la remonte juſques dans le XI[e] ſiècle. M. Huet en parle dans ſon *Origine de Caen.* Dumoulin fait mention d'un Nicole de Campion, Chevalier, qui accompagna, en 1096, *Robert II,* dit Courte-Heuſe, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte. La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, fait mention d'un Mahy de Campion, & d'autres du même nom, qui dans le XIV[e] ſiècle, eurent l'honneur de réſider à l'Echiquier de Normandie.

BRANCHE
de Saint-Martin.

« Guillaume de Campion épouſa, en 1300, l'héritière de la Terre de *Saint-Martin* de Percy, en Baſſe-Normandie.

Son deſcendant, le chef actuel de cette branche, qui poſſède encore cette Terre, n'a plus que des filles, mais il a un couſin germain du même nom, Seigneur & Patron de Buiſſon, Election de Carentan, & un autre, Seigneur de Langrie. »

BRANCHE
des Seigneurs de Montpoignan.

Guillaume de Campion, Chevalier, Seigneur d'Eſquaquelon & de Thuiſſimé, épouſa, en 1480, *Françoiſe de Montpoignan*, héritière de cette Terre, ſituée en Haute-Normandie, près d'Elbeuf ſur Seine, & qui appartient encore à cette branche. Ils eurent pour deſcendant:

Charles-François Campion, Chevalier, Seigneur de Montpoignan, qui épouſa *Marie-Jeanne-Claude du Barquet*, dont:

1. Charles-François, qui ſuit;
2. Georges, né au mois d'Octobre 1746, reçu Chevalier de Malte & auparavant Page du Grand-Maître Pintho, qui a fait pluſieurs caravanes ſur mer;
3. Et François-Constant de Campion, né le 16 Avril 1747, reçu auſſi au rang des Chevaliers de juſtice en la vénérable langue, & du Grand-Prieuré de France, de minorité, eſt Lieutenant des Vaiſſeaux de la Religion, Profès dans cet Ordre, & Commandeur de Puiſſieux. Il a fait nombre de campagnes dans le Levant, où il a combattu contre les Infidèles.

Charles-François de Campion a ſervi dans la dernière guerre d'Allemagne, & a été bleſſé au ſiège d'Aménebourg. Il a épouſé, en 1779, *Adrienne-Louiſe-Sophie du Oullay*, fille de *Jean du Oullay*, Conſeiller honoraire au Parlement de Normandie, Seigneur Haut-Juſticier de Saint-Aubin le Vertueux, près Bernay, & de *Roſalie-Thérèſe-Hilaire de Mellimont*.

Nous n'avons rien à dire ſur les autres branches, qui toutes ont diſtingué long-tems leurs écuſſons de quelques pièces particulières, comme la branche de *Saint-Martin*, d'un *lambel;* celle de *Montpoignan,* d'une *cotice;* celle de *Garancière*, d'une *bordure,* ainſi que cela ſe pratiquoit jadis parmi les cadets, mais aujourd'hui toutes les branches qui ſubſiſtent portent: *d'or*, *au lion d'azur*, *rampant*, *& lampaſſé de gueules*.

* CAMPMAS, Terre & Seigneurie qui fut acquiſe en 1666 par Nicolas de Campmas, qui en 1668 en rendit hommage, en qualité de Vicomte, en la Chambre des Comptes de Navarre. Il avoit été pourvu d'une charge de Tréſorier de France le 10 Juin 1635, à la première création du Bureau des Finances de Montauban. Il fut fait Maître-d'Hôtel du Roi par Lettres du 6 Octobre 1649, & fut créé Conſeiller d'Etat par Brevet du 13 Mars 1652, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus aux Rois Louis XIII & Louis XIV, dans les emplois & commiſſions dont il fut chargé, & dont il s'étoit acquitté avec autant de zèle que de capacité. Il avoit épouſé, en 1634, *Antoinette de Garibal*, & laiſſa :

Guillaume de Campmas, Seigneur & Vicomte d'Elves, qui épouſa, en 1667, *Iſabeau de Raynaldi*, & eut:

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Et François, rapporté après ſon frère.

Nicolas de Campmas, dit de *Saint-Remi,* Vicomte d'Elves, mort en 1648, premier Préſident des Tréſoriers de France de la Généralité de Montauban, lequel n'ayant point été marié a fait héritier Jean-Guillaume-Nicolas-Melchior de Campmas, ſon neveu.

François, Seigneur de Cirq, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Lautrec, eut pour fils aîné :

Jean-Guillaume-Nicolas-Melchior de Campmas, à préſent Seigneur, Vicomte d'Elves, Seigneur de Saint-Remi, la Baſtiolle, Saint-Cirq, &c., qui eſt Tréſorier de France

en la Généralité de Montauban. Il a épousé, en 1747, *Marie-Jacqueline de Colonges*, fille d'*Alexis-Dauphin*, Ecuyer, Seigneur de Sénac, dont trois fils & deux filles (*Tablet. Généal.* part. VII, p. 241.)

CAMPOYER, famille de Normandie.

Jean de Campoyer épousa, en Mai 1556, *Marie de Gaudouin*

Marguerite de Campoyer-de-la-Brosse, qui fut reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1686, prouva sa Noblesse depuis Jean de Campoyer.

Les armes : *d'or, à trois fasces de gueules, accompagnées de cinq annelets de même*, 3 & 2.

CAMPRONT, en Normandie, famille établie dans les Elections d'Avranches & de Coutances.

Enguerrand de Campront ou Camprout, Chevalier Banneret, portoit pour armes : *d'argent, à la quinte-feuille de gueules*, selon le catalogue des Chevaliers Normands qui furent à la Terre-Sainte avec Godefroy de Bouillon : ce Catalogue se trouve à la fin de l'*Histoire de Normandie*, par Gabriel du Moulin, mais il est bien postérieur.

Thomas de Campront, qualifié d'*honnête Ecuyer*, eut une fille, nommée Elisabeth de Campront, mariée, le 23 Février 1411, à *Robert d'Escajeul*, Seigneur de la Ramée.

Adam de Campront étoit Valet-Tranchant & Ecuyer du Roi dans le XVe siècle. Il est cité par la Roque, pour prouver que cette charge étoit honorable, avec Gauvain de Dreux, issu du sang Royal de France, Pierre & Jean de la Trémoïlle, Aubert Hangest, Jean d'Estouteville, Charles d'Ivry, Chevalier, Guillaume Marcel, Louis de Rabodanges, & Charles d'Harcourt, Baron de Beuvron.

Roger de Campront, Prêtre du Diocèse de Tours, fils de Roger, Ecuyer, vivoit vers le milieu du XVe siècle.

Jacques-Antoine de Campront, reçu Chevalier de Malte le 7 Juillet 1669, portoit les mêmes armes qu'Enguerrand de Campront, mentionné ci-dessus, *avec la croix de Malte*. Voyez l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 1437, & l'*Histoire de Malte*.

CAMPSERVEUR, en Normandie. Selon la Roque, dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 1443 & 1497, Jean de Campserveur, Ecuyer, avoit procès en 1454 avec Colette de Hauville, veuve de Guillaume de Murdrac; & Guillaume Campserveur vivoit en 1388. C'est ce que nous savons de cette famille, dont nous n'avons point reçu de Mémoire.

Les armes : *d'azur, à trois fasces d'argent au chevron de gueules, brochant sur le tout*.

CAMUS, famille originaire d'Auxonne, distinguée dans la Robe, qui descend de

I. Nicolas Camus, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, qui fut Capitaine & Maire d'Auxonne. Il eut pour fils :

II. Pernet Camus, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, qui fut aussi Maire d'Auxonne, & père de

III. Jean Camus, Baron de Bagnols en Lyonnois, Seigneur de Châtillon, &c., qui épousa *Antoinette de Vignol*, Dame d'Argini, de Pontcarré, &c., dont il eut :

1. Antoine Camus, Seigneur de *Rivière* & *du Perron*, duquel descendent les Seigneurs de ce nom ;
2. Jean, Seigneur de *Saint-Bonnet*, dont sont issus les Seigneurs de ce nom dans la Province de Lyonnois, & dont étoit le célèbre Jean-Pierre Camus, né à Paris en 1582, Evêque du Bellay sous Henri IV en 1609, qui quitta son Evêché en 1629, & mourut à l'Hôtel des Incurables à Paris, le 26 Avril 1652. Son savoir & sa vertu le rendirent digne de l'Episcopat. Il fut, dit l'Abbé le Clerc, le génie le plus fécond de son siècle. Il est parlé dans les *Mémoires de Trévoux* (Janvier 1728), d'environ 130 volumes sortis de la plume de ce savant Prélat ;
3. Claude, Baron de *Bagnols* & de *Châtillon*, Trésorier-Général des Finances à Lyon. De lui descendent les Seigneurs de ce nom, établis dans le Lyonnois ;
4. Et Geoffroy, qui suit.

IV. Geoffroy Camus, Seigneur de Pontcarré & de Torcy, ayant pris le parti de la Robe, vint s'établir à Paris, fut reçu Maître des Requêtes en 1573, nommé en 1588 par Henri III à la charge de premier Président du Parlement de Provence, à laquelle il ne put être reçu par les obstacles des ligueurs. Il y fut une seconde fois nommé par Henri IV en 1596, sans pouvoir encore y être reçu, pour les mêmes raisons, & mourut Conseiller d'Etat. Il eut de *Jeanne Sanguin*, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, Lieutenant

des Eaux & Forêts, & de *Barbe de Thou,* sœur de *Christophe de Thou,* premier Président du Parlement de Paris :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. JACQUES, nommé Evêque de Séez en 1614, & mort en 1650 ;
3. Un autre NICOLAS, Secrétaire des commandemens des trois Princesses, filles du Roi HENRI IV, qui furent : l'une Reine d'Espagne, l'autre Reine d'Angleterre, & la troisième Duchesse de Savoie ;
4. ANTOINETTE, seconde femme de *Jacques Prévost*, Seigneur de Saint-Cyr, Maître des Requêtes ;
5. ANNE, alliée à *Elie Laisné*, Seigneur de la Marguerie, Président du Parlement de Dijon, puis Conseiller d'Etat ;
6. Et JEANNE, Coadjutrice d'*Anne de Thou*, sa grand'tante, Abbesse de St.-Antoine des Champs, à laquelle elle succéda.

V. NICOLAS CAMUS, IIe du nom, Seigneur de Pontcarré, &c., mourut Sous-Doyen du Parlement en 1645, ayant eu de *Madeleine de Pincé* :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. JACQUES, Chevalier de Malte ;
3. PIERRE, Seigneur de Trojan, Conseiller, Aumônier du Roi, mort en 1684 ;
4. JEANNE, mariée à *Jean Morineau*, Seigneur d'Esure, Secrétaire du Roi, mort en Novembre 1679 ;
5. Et N.... Religieuse.

VI. NICOLAS CAMUS, IIIe du nom, Seigneur de Pontcarré, du Bois-Pincé, &c., fut reçu Conseiller au Parlement en Avril 1636, & mourut en Novembre 1660, ayant eu d'*Hélène Hallé*, morte en Novembre 1661 :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. ELIE, Chevalier de Malte, mort le 27 Novembre 1709, dans sa 62e année. Il s'est rendu recommandable par sa charité envers les pauvres ;

Et trois filles, mortes sans alliance.

VII. NICOLAS CAMUS, IVe du nom, Seigneur de Pontcarré, &c., fut reçu Conseiller au Parlement en 1661, puis Conseiller d'honneur en tous les Parlemens du Royaume, & mourut en 1705, âgé de 66 ans. Il avoit épousé *Marguerite-Hélène Durand*, morte le 13 Octobre 1705, âgée de 55 ans, fille unique d'*Ursin Durand,* Conseiller au Parlement, & d'*Elisabeth Bouer-des-Fontaines*, dont il eut entr'autres enfans :

1. NICOLAS-PIERRE, qui suit ;
2. URSIN CAMUS-DURAND-DE-PONTCARRÉ, Conseiller au Parlement en 1698, mort sans alliance le 23 Décembre 1715, dans sa 42e année ;
3. Et JEANNE-PHILIBERTE, morte le 1er Mai 1711, dans sa 41e année, & sans postérité, mariée, le 13 Août 1697, à *Etienne Bochart-de-Saron*, Président de la première Chambre des Enquêtes du Parlement.

VIII. NICOLAS-PIERRE CAMUS, Seigneur de Pontcarré, fut reçu Conseiller au Parlement en Février 1688, Maître des Requêtes en 1691, premier Président du Parlement de Rouen en Août 1703, & mourut le 10 Décembre 1734. Il avoit épousé, 1° en Avril 1695, *Marie-Anne-Claude-Auguste le Boulanger*, morte en couches le 27 Mars 1702, fille unique d'*Auguste-Macé le Boulanger,* Seigneur de Viarmes, Mafflé, &c., Maître des Requêtes, & Président au Grand-Conseil, & d'*Anne de la Forêt ;* 2° en Mars 1703, *Marie-Françoise-Michelle de Bragelongne,* morte en Juin 1705, fille unique de *Christophe-François*, Seigneur d'Engenville, &c., Conseiller au Parlement, & de *Marie Chanlate ;* 3° en Février 1706, *Jeanne-Marguerite de Boyvin,* morte le 3 Juin 1718, dans sa 35e année, fille de *Jean-Baptiste de Boyvin,* Seigneur de Bonnetot, premier Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen ; & 4° le 23 Septembre 1723, *Anne Laisné,* sa cousine, fille de *Michel Laisné*, Seigneur de la Marguerie, & de *Marie Bonneau.* Il a eu du premier lit :

1. GEOFFROY-MACÉ, qui suit ;
2. JEAN-BAPTISTE-ELIE CAMUS-DE-PONTCARRÉ, Seigneur de Viarmes, fait Maître des Requêtes le 17 Mai 1726, & Intendant de Bretagne en 1734, qui épousa 1° en Décembre 1731, *Geneviève Paulmier-de-la-Bucaille*, morte le 20 Décembre 1734, veuve en 1731 de *Charles-Etienne Maignard*, Seigneur de la Vaupalière ; & 2° *Louise-Françoise Raoul-de-la-Guibourgère.* Il a eu du premier lit :
   - Une fille ;
   - Et NICOLAS-ELIE-PIERRE CAMUS-DE-VIARMES, ancien Prévôt des Marchands de Paris, marié, le 22 Juin 1752, à ANGÉLIQUE-ELISABETH CAMUS-DE-PONTCARRÉ, sa cousine germaine, fille de GEOFFROY-MACÉ, premier Président au Parlement de Rouen, & de *Marie-Marguerite-Elisabeth de Baussan*, sa seconde femme.

Du second lit sont issus :

3. Jeanne, mariée, le 21 Septembre 1724, à *Louis-Christophe de la Rochefoucauld*, Marquis de Langeac, mort le 7 Janvier 1734, laissant deux filles connues sous le nom de *Mesdemoiselles d'Urfé ;*
4. Et Madeleine-Hélène, mariée, en 1726, à *François de Lastic*, IIIe du nom, Marquis de Lastic. (Voyez LASTIC.)

Du troisième lit sont nés :

5. Nicolas-Marie-François, Conseiller au Parlement de Rouen en 1729;
6. Et Marie-Geneviève, mariée, par contrat du 6 Novembre 1729, à *Louis de Lespinay*, Seigneur de Marteville, mort dans sa 42e année, le 11 Avril 1753.

IX. Geoffroy-Macé Camus, Seigneur de Pontcarré, &c., ancien premier Président du Parlement de Rouen, mort le 28 Janvier 1767, avoit épousé, 1° en Février 1719, *Marie-Anne de Jassaud*, morte sans enfans en 1727, fille d'*André-Nicolas*, Président en la Chambre des Comptes, & de *Marie-Anne Coustart*; & 2° le 1er Mars 1728, *Marguerite-Elisabeth de Baussan*, fille unique de *François*, Seigneur de Blanville, &c., Maître des Requêtes, Intendant d'Orléans, & de *Marie-Anne Rellier*, sa première femme. Il y a eu de ce dernier mariage :

N..., mariée au Marquis de *Briqueville*. Voy. ce mot;

Et Angélique-Elisabeth, qui a épousé le 22 Juin 1752, son cousin germain Nicolas-Elie-Pierre Camus-de-Pontcarré-de-Viarmes.

BRANCHE
des Seigneurs d'Argini.

Elle a pour auteur

Imbert Camus, Seigneur de Bagnols, marié à *Geneviève Chaudron*, qui lui porta en mariage le Marquisat de *Pusignan*.

Jean Camus, son fils aîné, Marquis de Pusignan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fut tué à la tête du Régiment de Languedoc en 1689. Il avoit épousé *N..... de la Poype-de-Saint-Julien*, dont deux fils :

N... Camus, le cadet, nommé le *Comte d'Argini*, né en 1687, a laissé :

N... mort en 1700;

Et Charles-Joseph-Lucas, qui suit.

Charles-Joseph-Lucas de Camus-de-Coustin, Marquis d'Argini & de Pusignan, Mestre-de-Camp de Cavalerie, épousa *Marie-Louise-Charlotte Bontemps*, morte âgée de 36 ans le 23 Mars 1730, fille aînée de *Louis-Alexandre Bontemps*, premier Valet-de-Chambre du Roi, Gouverneur du Château des Tuileries, mort à 76 ans le 22 Mars 1742, & de *Charlotte le Vasseur-de-Saint-Vrain*, sa première femme, morte le 29 Août 1709.

Outre ces branches de la famille de Camus établie à Paris, & illustre par plusieurs Magistrats, qui ont exercé avec distinction des charges considérables, il y a encore une branche établie dans le Lyonnois. Cette branche remonte à Jean Camus, qui fit l'acquisition par contrat passé le 17 Août 1566, devant *Fournier* & *Brulé*, Notaires à Paris, de la Terre & Seigneurie de *Bagnols*, de Florimond Robertet, Conseiller du Roi & Secrétaire de ses Commandemens. Il épousa, le 25 Janvier 1520, par contrat passé par-devant *Mazenot*, Notaire à Lyon, *Antoinette de Vignols*. Il eut :

Claude Camus, Conseiller du Roi & Général de ses Finances en la Généralité de Lyon, qui fit son testament le 7 Juillet 1571, reçu par *Pierre Fort*, Notaire à Lyon, par lequel il donne à Charles, son fils qui suit, la Seigneurie de Bagnols avec celle de Frontenas. Il épousa, par contrat du 10 Février 1564, *Anne Grolier*, qui étant veuve testa le 6 Novembre 1619. Elle étoit fille de noble homme *François Grolier*, Seigneur de Fleuri, Notaire & Secrétaire du Roi, & de *Françoise de Grillet*.

Charles Camus, Ecuyer, Seigneur d'Ivours, de la Blancherie, obtint le 26 Mai 1612 du Commissaire, pour la recherche du Domaine du Roi en la Généralité de Lyon, main-levée de la Terre, Seigneurie & Baronnie de Bagnols qui lui avoit été saisie par contrat du 13 Juin 1593. Il épousa, par contrat passé devant *Jean Granier*, Notaire à Lyon, *Claude Peirat*, fille de *N.....*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Ivours & de Villeneuve, & d'*Hélène d'Albisse*. Il eut plusieurs enfans, entr'autres :

Antoine Camus, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre & Seigneur d'Argini ;

Gaspard Camus, Ecuyer, Seigneur & Baron de Châtillon;

Imbert Camus, Ecuyer, Seigneur d'Ivours;

Et Jacques, qui suit.

Jacques Camus, Conseiller du Roi & Lieutenant-Général, Civil & Criminel au Bail-

liage de Bugey, Bellai & Valromei, qui partagèrent sa succession & les biens qui leur avoient été échus par la mort d'*Anne Grolier*, leur aïeule. Il eut d'*Hélène d'Oncieu* :

CLAUDE, qui suit;

Et JEAN-CLAUDE CAMUS, Ecuyer, Seigneur d'Ivours & de la Blancherie, qui fit ses preuves de Noblesse paternelle & maternelle, pour être pourvu d'un Canonicat dans l'Eglise noble de Saint-Pierre de Vienne en Dauphiné. Il y eut aussi procès-verbal des preuves pour la réception dans l'Ordre de Malte de JEAN-PIERRE CAMUS, frère de JEAN-PIERRE, fait au Chapitre tenu à Lyon par le Commandeur de la Refudière le 18 Juillet 1642.

CLAUDE CAMUS, Ecuyer de la Grande-Ecurie du Roi, rendit aveu & dénombrement du Fief noble d'Ivours & de la Blancherie, au Bureau des Finances de Lyon le 13 Mai 1671. Il eut commission le 23 Septembre 1674 de Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Lyonnois & Beaujolois, pour recevoir les deniers qui devoient être fournis par les Roturiers provenans de la saisie de leurs Fiefs, faute d'avoir servi à l'arrière-ban. Il épousa, par contrat du 24 Août 1665, *Anne de Châtillon*, fille d'*Annet*, Seigneur de Montarboux & de Tasnei, & de *Claude Sicard*, Dame de Cublaise, & eut :

ANNET CAMUS, Chevalier, Seigneur d'Ivours, né le 4 Novembre 1667, & baptisé le 15 Janvier 1668 dans l'Eglise paroissiale de St.-Michel de Lyon.

C'est tout ce que nous savons de cette branche, qui porte les mêmes armes que celle de Paris, savoir : *d'azur, à trois croissans d'argent, 2 & 1, & une étoile d'or en abyme avec un casque couronné d'un cercle de Baron.*

CAMUS-DE-LA-GRANGE-BLIGNY. Cette famille noble, originaire de Troyes en Champagne, a pour auteur

I. NICOLAS LE CAMUS, Secrétaire d'Etat en 1617, puis Conseiller d'Etat en 1620, qui fut recommandable par les Affaires importantes qu'on lui confia. Il mourut en Novembre 1648, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, le 1er Janvier 1598, *Marie Colbert*, morte en 1642, tante germaine du grand Ministre de ce nom, & fille de *Gérard Colbert*, & de *Marie Pingré de Neuilly*. Ils eurent :

1. NICOLAS, qui suit;
2. ANTOINE, Seigneur d'Hemeri, Courcerin, &c., Conseiller au Parlement, premier Président aux Enquêtes, Maître des Requêtes, Intendant en Languedoc & ensuite de la Généralité de Paris, Président en la Chambre des Comptes, puis Contrôleur-Général des Finances, qui mourut le 25 Janvier 1687, âgé de 84 ans, laissant d'*Isabelle Feydeau*, née le 9 Octobre 1613, morte le 13 avril 1676, fille de *Denis*, Seigneur de Brou :
    1. DENIS LE CAMUS, Président de la Cour des Aides, mort sans alliance le 11 Janvier 1688;
    2. ANDRÉ, Conseiller au Parlement, mort aussi sans alliance le 1er Janvier 1695;
    3. ETIENNE, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève;
    4. N....., Religieuse de l'Abbaye Saint-Antoine, morte en 1731;
    5. Et MARIE, alliée à *Adrien de Hannivel*, Comte de Mannevilette, Marquis de Crevecœur, &c., Secrétaire des Commandemens de PHILIPPE DE FRANCE, dont étoit fille la feue Comtesse de Tonnerre.
3. EDOUARD, Conseiller au Parlement de Grenoble, puis en celui de Paris, & ensuite Procureur-Général de la Cour des Aides : il quitta cette Charge pour se faire Prêtre, & mourut le 24 Février 1674, âgé de 70 ans, après avoir donné de son vivant de grands biens aux Carmélites du grand Couvent, où il fut enterré ;
4. ETIENNE, Maître des Comptes à Grenoble, puis Surintendant des Bâtimens, mort le 29 Juin 1673, sans laisser de postérité de *Madeleine de Colbert*, née en 1625, morte le 8 Juillet 1696, remariée à *Claude Pellot*, premier Président du Parlement de Rouen, mort le 3 Août 1683;
5. ANDRÉ-GÉRARD, Conseiller au Grand-Conseil, puis Procureur-Général de la Cour des Aides & Conseiller d'Etat, mort le 15 Décembre 1698, âgé de 88 ans, sans enfans de *Charlotte Melson*, célèbre par son esprit & par ses poésies, morte le 22 Juin 1702. Voy. son article dans Moréri;
6. JEAN, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Intendant de Champagne, mort le 26 Juin 1680, sans alliance;
7. MARIE, morte le 4 Septembre 1678, qui épousa *Michel Particelli*, Seigneur d'Hemeri, Surintendant des Finances ;
8. CATHERINE, Carmélite au grand Couvent de Paris, morte en 1668 ;
9. FRANÇOISE, morte le 20 Octobre 1680, mariée à *René le Roux*, Seigneur du Plessis-

Saint-Antoine, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat;

10. Et Claude, morte le 30 Juillet 1668, première femme de *Claude Pellot*, premier Préfident du Parlement de Rouen.

II. Nicolas le Camus, Confeiller au Grand-Confeil, Procureur-Général de la Cour des Aides en 1631, Confeiller d'Etat en 1632, Intendant de l'Armée en Italie & en Languedoc, mourut en 1636. Il époufa *Marguerite de la Barre*, morte le 3 Septembre 1661, remariée à *Jacques le Tellier*, Seigneur de la Chapelle, Intendant des Finances, dont:

1. Nicolas, qui fuit;
2. Charles, Seigneur de Montaudier & de Puypin, Capitaine-Major du Régiment de Normandie, Gouverneur du Fort de Meouillon en Provence, où il s'établit en s'y mariant à *Angélique de Pontevès*, fille d'*Annibal*, Seigneur de Saint-André, dont:

   Joseph-François le Camus, qui a époufé, en Provence, *N...... de Roquexante-Granbois*, dont:

      Nicole le Camus, mariée au Marquis de *Cabre de Roquevaire;*

   Joseph-Charles-Auguste, appelé le *Comte le Camus*, Brigadier des Armées du Roi le 11 Avril 1767, Gouverneur de la Ville & Château de Meouillon, Chevalier Magiftral de Malte, a époufé, le 18 Février 1755, Anne-Nicole le Camus, fa parente, feconde fille de Nicolas le Camus, ancien premier Préfident de la Cour des Aides, & Commandeur des Ordres du Roi;

   Et N.... le Camus, veuve de *N.... le Gaultier la Molle*, ancien Confeiller au Parlement d'Aix;

3. Etienne, Evêque, Prince de Grenoble & Cardinal, né le 24 Novembre 1632, mort le 12 Septembre 1707: il fit les pauvres fes héritiers. Voy. Moréri;
4. André-Gerard, Maître des Comptes, mort le 26 Septembre 1717, fans poftérité. Il avoit époufé *Anne-Marie de Creil*, morte le 9 Mars 1718, mariée, 1° le 17 Juin 1658, à *Melchifedec Leroux*, Seigneur de Saint-Parafy. Elle étoit fille d'*Etienne*, Confeiller au Grand-Confeil;
5. Jean, Confeiller de la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, Intendant en Auvergne, mort le 28 Juillet 1710, âgé de 73 ans, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, avec la réputation d'un des plus intègres & des plus habiles Magiftrats de fon fiècle. Il eut de *Marie-Catherine du Jardin*, morte le 14 Juin 1719 en fa 70e année, pour fille unique:

   Marie-Catherine le Camus, morte le 11 Mai 1696, âgée de 25 ans, première femme, le 26 Juin 1690, de *Jean-Aimard Nicolaï*, Marquis de Gouffainville, premier Préfident en la Chambre des Comptes;

6. Marie, morte au berceau;
7. Une autre Marie, Religieufe à Popincourt, morte à 84 ans;
8. Madeleine, Supérieure du Monaftère de Popincourt, morte âgée de 82 ans;
9. Et Apolline, inhumée aux Minimes le 19 Octobre 1652, femme de *François-Bernard*, Seigneur de *Montebife*.

III. Nicolas le Camus, Seigneur de la Grange-Bligny, &c., fucceffivement Confeiller au Grand-Confeil, grand Rapporteur & Procureur-Général de la Cour des Aides, premier Préfident de la même Cour en 1672, office qu'il exerça jufqu'à fa mort, arrivée le 12 Mars 1715, dans fa 90e année, avoit époufé *Marie-Geneviève Larcher*, morte en Février 1686, fille de *Michel*, Préfident en la Chambre des Comptes, dont il eut:

1. Nicolas, qui fuit;
2. François-Germain, Marquis de Bligny, d'abord Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, puis Colonel du Régiment de Saintonge, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, mort le 9 Mars 1728. Il avoit époufé, en 1716, *Bonne de Barillon*, morte le 13 Août 1755, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, & laiffa un fils, Officier aux Gardes;
3. Pierre, Prieur de Beré, Docteur de Sorbonne, mort le 15 Avril 1725;
4. Claude, dit le *Chevalier le Camus*, Lieutenant de Vaiffeau pour le Roi, mort au fiège de la Scalette en Sicile, en 1676;
5. Léon-Etienne, Maître des Requêtes, mort Intendant à Pau le 14 Juillet 1710, fans laiffer d'enfans vivans de *Catherine-Sufanne Aubert;*
6. Marie, mariée, en 1690, à *Jean-René Bazan*, Marquis de Flamenville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 14 Avril 1715;
7. & 8. Marie & Thérèse, mortes Religieufes à Poiffy;
9. Et Apolline, morte Religieufe de Sainte-Marie, de la rue du Bac.

IV. Nicolas le Camus, Seigneur de la Grange-Bligny, &c., Confeiller en la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, reçu le 7 Juillet 1707, en furvivance de fon père, en la

Charge de premier Préfident de la même Cour; mais il mourut avant lui le 15 Janvier 1712, laiffant de *Marie-Elifabeth Langlois*, fille de *Jacques*, Secrétaire du Roi :

1. Nicolas, qui fuit;
2. Jacques-Charles, Bachelier en Théologie, mort le 23 Septembre 1713;
3. Robert-Jean, Capitaine de Dragons, qui a pris le parti de l'Eglife;
4. Elisabeth, mariée, le 27 Mai 1716, à *Jean-Baptifte-Louis Andrault*, Maréchal de Langeron, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Chevalier de la Toifon-d'Or, & ci-devant Ambaffadeur en Efpagne, mort le 22 Mars 1754;

Et deux filles, l'une Religieufe à l'Hôpital de Saint-Gervais, & l'autre Abbeffe de la Ferté-Milon.

V. Nicolas le Camus, Confeiller de la Cour des Aides, nommé premier Préfident de la même Cour en Février 1714 en furvivance de fon grand-père, en prit poffeffion le 15 Mars 1715; le Roi lui donna le 1[er] Avril la Charge de Prévôt & Grand-Maître des Cérémonies de fes Ordres. Il s'eft démis de fa Charge de premier Préfident de la Cour des Aides au mois d'Avril 1746, & eft mort le 7 Janvier 1767. Il avoit époufé, 1° le 14 Mai 1714, *Charlotte-Madeleine Brugier*, morte le 2 Octobre 1722, en fa 27[e] année, fille unique d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Voife & de Montrouge, & d'*Hélène de Laiftre*; & 2° le 23 Décembre 1722, *Marie-Anne le Maître*, fille unique de *François*, Seigneur de Perfac, & de *Marie-Marguerite Boucher*, dont :

1. Nicolas, qui fuit;
2. Nicolas-Louis, reçu Chevalier de Malte, mort en bas âge;
3. Anne-Geneviève;
4. Anne-Nicole, mariée, le 18 Février 1755, à fon coufin Joseph-Charles-Auguste, Comte le Camus.

VI. Nicolas le Camus, né le 19 Décembre 1727, appelé le *Marquis de Bligny*, eft Capitaine aux Gardes-Françoifes, & Brigadier des Armées en 1762. Il a époufé, en Août 1751, *Geneviève-Marie Augeard*, dont une fille.

Les armes: *de gueules, au pélican d'argent enfanglanté de gueules dans fon aire, au chef coufu d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or.*

CAMUS-DE-RECOLOGNE, famille originaire de Franche-Comté. La Terre de *Recologne* a été érigée en *Marquifat*, fous le nom de *Camus*, par Lettres du mois de Février 1746, enregiftrées au Parlement de Befançon en faveur de Jean-Maurice le Camus, Préfident à Mortier audit Parlement.

CAMUS (le), famille qu'on croit originaire du Poitou, où elle poffédoit la Terre de *la Borde-Popelinière*.

Martin le Camus, fils de Charles, Docteur en Médecine, fut Confeiller au Parlement de Paris. Il mourut l'an 1564, & laiffa:

Antoine le Camus, Chevalier, Seigneur de Jambeville, Marquis de Maillebois, Préfident au même Parlement. Charles IX le nomma Confeiller au Grand-Confeil privé en 1573, il n'avoit alors que 22 ans. Henri III lui donna la charge de Maître des Requêtes en 1585. Henri IV le fit, en 1590, Intendant de Juftice en Normandie, & l'honora d'une charge de fon Confeil d'Etat & Privé, & enfuite de Préfident en 1595, & d'une charge de Préfident à Mortier qu'il exerça depuis 1602 jufqu'en 1619. Il eut de *Marie le Clerc*, deux fils & trois filles, dont il ne refta qu'Anne le Camus, mariée deux fois, & morte fans enfans.

CAMUSET. N.... Camuset époufa, en 1763, *Alexandre Magnus*, Comte de *Sparre* en 1737. Voyez SPARRE.

CANAYE, à Paris. Ce nom eft connu depuis le 5 Mars 1495, que vivoit Severin Canaye, bifayeul de Pierre Canaye, Sieur de Poncourt, marié, le 22 Mars 1547, à *Denife Rouillé*, des Seigneurs de *Meslay*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans:

1. Pierre, Confeiller au Parlement de Touloufe, mort fans enfans de *Françoife Baron*;
2. Jean, qui fuit;
3. Philippe, Sieur de Poncourt, mort en 1630, laiffant, de *Claude de Chaulne*, plufieurs enfans, entre lefquels étoit

   Marthe Canaye, mariée à *Pierre du Bois*, Seigneur de Ménetou & de Montjai, dont poftérité;

4. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de *Branay*, rapportée ci-après;
5. Denise, femme de *François Gaudart*, Confeiller au Parlement, & Doyen de la quatrième Chambre des Enquêtes;
6. Susanne, mariée à *Etienne Tournebu*, auffi Confeiller au Parlement;

7. Et Geneviève, qui épousa *François Gobelin*, Seigneur de la Marche.

Jean Canaye, Sieur de Poncourt, Maître des Comptes, reçu le 6 Juin 1589, épousa *Elisabeth Bourneau*, fille de *François Bourneau*, Ecuyer, & de *Marthe Foulon*, & il en eut :

1. Jean, Conseiller au Parlement, reçu le 27 Février 1627, mort en 1633, âgé de 33 ans, sans alliance ;
2. Jacques, qui suit ;
3. Et Pierre, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, marié, le 22 Novembre 1628, à *Marie Farou*, fille d'*Isaac Farou*, Ecuyer, Sieur de Saint-Marsolle, & d'*Elisabeth Martin*, dont deux filles.

Jacques Canaye, Seigneur des Roches, de Grandfond, &c., Conseiller au Grand-Conseil, puis au Parlement, où il fut reçu le 30 Décembre 1633, mourut Sous-Doyen du Parlement le 23 Septembre 1686. Il avoit épousé, le 15 Septembre 1641, *Espérance Fautrier*, Dame de Malval, fille de *Jean Fautrier*, Ecuyer, Seigneur de Malval & de Saint-Héand, près de Montbrison en Forez, & d'*Anne Papon*, dont il eut :

1. Etienne, qui suit ;
2. Charles, Abbé, né le 24 Juin 1650 ;
3. Anne, mariée, le 11 Décembre 1666, à *Guillaume de Montigny*, Seigneur de Montigny & de Sours, Baron de la Coudray & de Longpré-les-Corps-Saints, mort en 1686 ;
4. Marie, mariée, par contrat du 30 Décembre 1674, à *Pierre Carel*, Seigneur de Vaux près Evreux, de Boncour, de Cailloit, de Villarville, de Saint-Arnoul, de Meantry, de Bouglon, &c. ;
5. 6. & 7. Claude, Espérance & Marie Canaye, la jeune, toutes trois Religieuses au Couvent des filles de Sainte-Marie à Montbrison en Forez.

Etienne Canaye, Seigneur des Roches, de Grandfond, de Malval, de Saint-Héand, de Saint-Symphorien-le-Château, &c., Conseiller au Parlement & Doyen du Parlement de Paris, depuis le mois de Mai 1737, y ayant été reçu le 19 Janvier 1685, mourut le 19 Janvier 1744 dans sa 96e année. Il avoit épousé, le 20 Avril 1689, *Marie-Jeanne Garnier*, Dame de Montreau, fille unique de *Mathieu Garnier*, Seigneur de Montreau, Président à Mortier au Parlement de Metz, & de *Marie-Anne Tronçon*, Dame de Chaumontel, près d'Ecouen. De ce mariage vinrent :

1. Jacques-Etienne, Seigneur de Montreau, Conseiller au Parlement, où il fut reçu le 1er Avril 1718, puis Maître des Requêtes, mort sans enfans le 2 Juillet 1732. Il avoit épousé, le 19 Décembre 1726, *Claude-Françoise Petit-de-Passy*, morte le 27 Avril 1739, âgée de 29 ans ; elle s'étoit remariée, le 3 Novembre 1734, à *Charles de Marnais*, Comte de Verceil en Dauphiné, Exempt des Gardes-du-Corps, & Gouverneur de Dôle en Franche-Comté. Elle étoit nièce de Madame *le Blanc*, femme du Ministre de la Guerre, & fille de *François-Nicolas Petit*, Seigneur de Passy près de Sens, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage & Siège Présidial de Sens, & de *Jacqueline-Marguerite Richer*, laquelle a épousé, en secondes noces, le 22 Juillet 1738, *René de Thumery*, Seigneur de Boissise ;
2. Et Etienne Canaye, Seigneur de Montreau, des Roches, de Grandfond, de Malval, de Saint-Héand, &c., ci-devant Prêtre de l'Oratoire, appelé l'*Abbé de Canaye*, Membre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, qui est le dernier de son nom, vivant en 1771.

BRANCHE des Seigneurs de Branay.

Jacques Canaye, Seigneur de Branay, quatrième fils de Pierre Canaye, Sieur de Poncourt, & de *Denise Rouillé*, fut Ecuyer de la Petite-Ecurie, & acheta la Terre & Seigneurie de *Branay* le 24 Avril 1585. Il épousa, par contrat du 30 Avril 1602, *Madeleine le Valois*, fille de *Louis le Valois*, Ecuyer, Seigneur de Fontaine, de Villette & d'Etrefon, & de *Catherine Bourdin*, dont il eut :

1. Philippe, qui suit ;
2. Et Susanne Canaye, mariée à *Louis de Blosset*, Seigneur de Coulon, dont postérité.

Philippe Canaye, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Branay, marié, le 2 Décembre 1623, à *Claudine de Blosset*, fille de *Louis de Blosset*, Ecuyer, Seigneur de Coulon, & de *Marie de Loron*, eut entr'autres enfans :

1. Louis, qui suit ;
2. Isaac, mort à Girone en Espagne ;
3. Et Susanne Canaye, Dame de Branay & des Barres. qu'elle acquit par décret du 1er Juin 1688, non mariée en 1701.

Louis Canaye, Ecuyer, Seigneur de Branay, Gentilhomme de Monsieur le Prince de Condé, fut maintenu dans sa *Noblesse* par Arrêt du Conseil du 15 Octobre 1667. Il épou-

ſa, par contrat du 7 Octobre 1665, *Françoiſe le Sueur*, dont :

Philippe Canaye, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Branay, mort ſans enfans après le 29 Juin 1727. Il épouſa *Françoiſe de Meuves*, fille d'*Etienne de Meuves*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Mariette*.

BRANCHE des Seigneurs de Fresne.

Jacques Canaye, Seigneur de Freſne, près de Berny, à trois lieues de Paris, étoit ſecond fils de Jean Canaye, & de *Marguerite Gobelin*. Jean Canaye, Secrétaire du Roi, ſon frère, Seigneur de Freſne, lui donna cette Terre à charge de ſubſtitution le 14 Juin 1572. Il fut Avocat célèbre au Parlement de Paris, & Ambaſſadeur en Suiſſe pour le Roi Henri II, & avoit la tutelle des enfans mineurs de Pierre Canaye, ſon frère aîné, en 1566. Il avoit épouſé *Marie de Flexelles*, morte le 22 Janvier 1578, & enterrée à Saint-Severin. Elle étoit fille de *Philippe de Flexelles*, Seigneur de la Haute-Fontaine & du Pleſſis, & de *Guillemette de Machault*. De ce mariage naquirent :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Madeleine, mariée à *Paul Parent*, Ecuyer, Seigneur de Villemenon;
3. Susanne, mariée, à *Alexandre le Grand*, Conſeiller au Parlement, reçu le 18 Septembre 1573, & mort en 1620;
4. Marie, mariée 1° à *Louis de Goüi*, Sieur de Ponceau; & 2° à *Charles d'Eſtourmel*, Sieur de Plainville;
5. Et Anne Canaye, vivante ſans alliance en 1624.

Philippe Canaye, Seigneur de Freſne, né à Paris en 1551, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis Préſident au Parlement de Toulouſe, Ambaſſadeur à Veniſe & Conſeiller d'Etat en 1596, mourut à Paris le 27 Février 1610, & fut enterré dans l'Egliſe de Freſne, près de Berny. Il épouſa *Renée de Courcillon*, fille de *Louis de Courcillon*, Seigneur de Dangeau, & de *Jacqueline de Cintray*, Dame de Breviande, dont :

1. Casimir, Seigneur de Freſne, mort à Tours, ſans alliance;
2. Frédéric, qui ſuit;
3. Philippe, Seigneur de Montreau dans le pays Chartrain, mort au ſiège de Maeſtricht en 1676, ſans avoir été marié;
4. Marie, mariée au Seigneur de *la Guépie*, en Languedoc;
5. Madeleine, mariée, le 3 Août 1595, à *Pierre de Bayard*, Baron de Ferrière en Languedoc;
6. Et Renée Canaye, mariée, le 11 Février 1609, à *Thomas de Rupiere*, Seigneur de Survie en Normandie, mort en 1629.

Frédéric Canaye, Ier du nom, Seigneur de Freſne, de Montreau & de Vaugien, épouſa *Anne de Honville*, fille de *Pierre de Honville*, Seigneur de la Jalleſſiere & de Mainvilliers, & de *Marie de Tilliers*, & en eut :

1. Frédéric, qui ſuit;
2. Et Renée Canaye, femme de *Charles de Juſſac*, Seigneur de Beaufort, &c.

Frédéric Canaye, IIe du nom, Seigneur de Freſne, de Montreau & de Vaugien, fut Page de M. le Duc d'Orléans, & épouſa *Madeleine de Sillans*, fille d'*Antoine de Sillans*, Seigneur de Creuilly, & d'*Anne Fabry*. De ce mariage vinrent :

1. Frédéric, IIIe du nom, Seigneur de Freſne, de Montreau, de la Chaize, &c., né le 14 Octobre 1672, mort ſans alliance après le 25 Juillet 1727;
2. Antoinette-Henriette, morte ſans enfans en 1714. Elle épouſa *Charles le Normand*, Fermier-Général;
3. & 4. Catherine & Madeleine Canaye, vivantes ſans alliance le 25 Juillet 1727.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles d'argent, mal ordonnées, & en pointe d'une roſe d'or, tigée & feuillée de même*. Supports : *deux levrettes au naturel*.

CANDALE, ancienne Nobleſſe originaire du Béarn. La Baronnie de *Doazit*, dans la Sénéchauſſée de Saint-Séver, eſt entrée dans la Maiſon de Foix-Candale, par un échange que fit en 1439 Gaston de Foix, Ier du nom, pendant qu'il étoit au ſervice du Roi d'Angleterre, avec noble homme Louis d'Epoys. Jean de Foix, ſon fils, devint Comte de *Candale*, par ſon mariage avec *Marguerite Lapole-Suffolk*, Comteſſe de Candale. (Voyez FOIX.)

* CANDAU, en Béarn, Diocèſe de Leſcar : les Terres & Seigneuries de *Candau*, *Caſtelis*, *Plaſſiſs*, &c., furent, par Lettres de 172... unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Candau*, en faveur de *N... de Neys* ou *Nays*, Conſeiller au Parlement de Navarre. (Voy. NEYS.)

* CANDÉ, *Baronnie* en Anjou, Diocèſe

d'Angers, qui appartient à S. A. S. M. le Prince de Condé: il y a six Châtellenies, & plus de 40 Terres en haute Justice qui en relèvent. C'étoit autrefois une place forte, & connue dans l'Histoire à cause du siège qu'en fit en 1106 *Geoffroy Martel*, II[e] du nom, qui y fut tué. Elle est nommée CANDÉ-*en-Lauré*, dans l'aveu que *Jean de Laval*, Sire de Châteaubriant, en rendit le 20 Octobre 1517, à LOUISE DE SAVOIE, Duchesse d'Anjou & d'Angoumois, mère de FRANÇOIS I[er]. Ménard prétend qu'elle a été ainsi nommée, parce qu'elle a été autrefois le douaire d'*Emme*, femme d'un Comte d'Anjou.

CANDIE, en Bresse, ancienne Maison éteinte, dont parle Guichenon dans son *Histoire de Bresse*, qui portoit pour armes: *de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or à la bande d'azur sur le tout.*

CANDOLLE. C'est, suivant l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, Nostradamus, Bouche, Gaufridy, le Moine des Isles d'Or, l'Abbé Robert, &c., une famille des plus anciennes & des plus distinguées de la Provence. Elle tire son origine de

I. PONS DE CANDOLLE, Baron de Peynier en 1184, qui eut pour fils:

II. RAYMOND DE CANDOLLE, Chevalier de l'Eperon d'or, mort au service de son Souverain, où il s'étoit montré avec distinction vers 1203. Il eut:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. PIERRE, donné en ôtage avec plusieurs autres Gentilshommes de Marseille pour la délivrance de CHARLES d'*Anjou;*
3. Et BERTRAND, qui commanda la Flotte envoyée à Naples contre Mainfroy par le même Prince. Il s'établit dans ce Royaume où il fit la branche illustre de *Caldora*, alliée aux Caraccioli, Princes de Melphe, aux Torelles, aux Torses, aux Caraffa & autres. CHARLES I[er], s'étant emparé de Naples, confisqua tous les biens de cette Maison. BERLINGUIERO CALDORA, qui restoit seul de sa branche qui s'y étoit établie, se réfugia en France. FRANÇOIS I[er] le reçut avec bonté, le fit Chevalier de son Ordre, lui donna une Compagnie de 1000 hommes d'armes & les Gouvernemens de Savignan, du Château de Muret & de Villefranche en Beaujolois. Sa Majesté l'envoya ensuite à Rome en qualité d'Ambassadeur. Il mourut sans avoir été marié en revenant de son Ambassade.

III. GUILLAUME DE CANDOLLE continua la postérité en Provence, fut Chevalier de l'Eperon d'or, & eut pour enfans:

1. PIERRE, qui suit;
2. JACQUES, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem;
3. ROSTANG, tiré de l'Ordre de St-Dominique pour être Evêque de Sydon, & après Archevêque de Negrepont. Il assista au Concile de Vienne où il se distingua par son esprit;
4. Et DOUCE, mariée à *Pierre Gaufridy*, de la ville d'Aix.

IV. PIERRE DE CANDOLLE, I[er] du nom, Chevalier de l'Eperon d'or, servit avec beaucoup de distinction, & eut de *Marguerite de Gaufridy*, fille de *Pierre:*

1. BERTRAND, qui suit;
2. Et RAYMOND, mort sans alliance.

V. BERTRAND DE CANDOLLE, I[er] du nom, se maria à Dame *Nicolave*, dont il eut:

1. HUGON, qui suit;
2. PIERRE, qui n'eut point d'enfans d'*Adalazic de Tourrevès*, fille de *Geoffroy*, Chevalier;
3. Et BARTHÉLEMY, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, tué dans un combat contre les Infidèles.

VI. HUGON DE CANDOLLE, Seigneur d'Oriol, Mimet, Pourrières, Puiloubier, & Baron des deux Signes, fit son testament, reçu par *Salinis*, Notaire, en 1334. Il épousa *Sillette Vincens*, fille de *Pierre*, Chevalier, & laissa:

1. BERTRAND, qui suit;
2. Et PIERRE, mort sans postérité.

VII. BERTRAND DE CANDOLLE, II[e] du nom, Seigneur d'Oriol & autres lieux, fut onze fois premier Consul de Marseille, & épousa *Béatrix de Montolieu*, fille de *Blaquerias*, Damoiseau, dont:

1. BLAQUERIAS, qui suit;
2. CANDOLLET, qui servit dans les Armées du Roi;
3. BARTHÉLEMY, marié à *Mathiève de Pontevès*, de laquelle il n'eut point d'enfans;
4. Et GASSOLE, Abbesse de l'Abbaye Royale de Sion-lès-Marseille.

VIII. BLAQUERIAS DE CANDOLLE épousa *Alix des Roustans-de-Vaquieres*, de la ville d'Arles, dont:

IX. BERTRAND DE CANDOLLE, III[e] du nom, qui obtint du Roi RENÉ des Lettres-Patentes expédiées le 13 Mars 1437, par lesquelles ce

Prince déclare qu'en récompenſe de ſes ſervices, & de ceux de ſes ancêtres & de ſon ancienne Nobleſſe, tant maſculine que féminine, le terroir de la Penne appartenant audit noble BERTRAND, feroit exempt de toutes impoſitions quelconques. Il fut premier Conſul de Marſeille, & député par cette Ville en 1420, pour ſe trouver au mariage de LOUIS avec *Yolande d'Aragon*. Il épouſa, par contrat paſſé le 23 Septembre 1432, *Brigitte de Remeſan,* fille de *Julien,* de laquelle il eut :

1. ÉTIENNE, qui ſuit;
2. JEAN, Religieux de St.-Victor-lès-Marſeille;
3. PERCEVAL, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem;
4. JACQUES, Ier du nom, marié à *Paule de Vincens,* dont il eut quatre filles, mariées dans les Maiſons de *Remeſan*, d'*Aigoux*, de *Spinola* & de *Clapiers;*
5. Et FOUQUET, qui prit alliance avec *Marthe Amielle.*

Cette branche a fini dans la perſonne de la Marquiſe de Candolle, mariée à *N.... de Vincheguerre.*

Les alliances de cette branche ſont avec les Maiſons de *Caſtellane*, de *Valbelle,* &c.

X. ÉTIENNE DE CANDOLLE, Seigneur de Penne & autres lieux, fut premier Conſul de Marſeille dans les années 1452 & 1489. Il épouſa, le 16 Septembre 1480, *Renée de la Foreſt,* fille de *Jean*, Ecuyer, de Bourges en Berry, & de *Barthélemie de Vento*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. BERTRAND, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ;
3. PIERRE, Religieux à St.-Victor-lès-Marſeille;
4. Et JEANNE, mariée à *Jacques Odo de Caſtelan*, de Florence.

XI. JEAN DE CANDOLLE, Ier du nom, Seigneur de la Penne, &c., fut Viguier & premier Conſul de Marſeille. Il épouſa une fille de la Maiſon d'*Aigoux,* dont il eut :

1. PIERRE DE CANDOLLE, IIe du nom, qui eut, de *Catherine de Gombert-de-Dromont*, deux filles, mariées dans la Maiſon de *Garnier,* connue aujourd'hui par les Seigneuries de Julhians & de Fonblanque qu'elle poſſède ;
2. & 3. CÔME & BERNARDIN, qui ayant embraſſé le Calviniſme, paſſèrent à Genève où ils ont établi leur Famille, qui ſubſiſte dans la perſonne de PIRAMUS DE CANDOLLE, dont les ancêtres ont été Seigneurs de Saint-Laurent, & ont toujours ſervi dans les troupes Suiſſes au ſervice de France & de Piémont.

XI. BERTRAND DE CANDOLLE, IVe du nom, ſecond fils d'ÉTIENNE, & de *Renée de la Foreſt,* fut premier Conſul de Marſeille, & épouſa, le 17 Septembre 1518, *Georgette Capel,* fille de *Barthélemy*, dont il eut :

XII. PIERRE DE CANDOLLE, IIIe du nom, premier Conſul de Marſeille, qui épouſa, le 20 Janvier 1568, *Melchione de Seillans,* fille de *Pierre*, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et un autre PIERRE, Portier de l'Abbaye St.-Victor de Marſeille.

XIII. PIERRE DE CANDOLLE, IVe du nom, épouſa, par contrat du 3 Février 1591, *Anne de Durand,* fille de *N.... de Durand*, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. ANTOINE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
3. MADELEINE, mariée à N... *d'Altoviti;*
4. Et CATHERINE, mariée à N... *le Blanc.*

XIV. JACQUES DE CANDOLLE, IIe du nom, épouſa, le 26 Avril 1626, *Louiſe d'Etienne,* dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. & 3. PIERRE & ANGE, Religieux à l'Abbaye de St.-Victor-lès-Marſeille.

XV. JEAN DE CANDOLLE, IIe du nom, épouſa, en 1679, *Claire de Mercurini,* dont:

1. PIERRE, mort dans le tems de la contagion;
2. JACQUES, admis à l'une des places de l'Abbaye ſéculariſée de St.-Victor de Marſeille le 14 Février 1748;
3. Et MADELEINE, mariée dans la Maiſon de *Monier*, de Marſeille.

XIV. ANTOINE DE CANDOLLE, Ier du nom, ſecond fils de PIERRE, & d'*Anne de Durand,* ſervit dans la Compagnie des Chevaux-Légers d'ordonnance du Roi, commandée par Charles de Lorraine, Duc de Guiſe, & commanda enſuite une des Galères de Sa Majeſté. Après s'être trouvé dans différens ſièges & combats, où il reçut pluſieurs bleſſures, il ſe retira du ſervice & fut premier Conſul de Marſeille en 1659, épouſa, le 19 Février 1642, *Marſeille d'Arnaud,* fille de *Barthélemy*, Ecuyer, & eut :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et ANGE, Religieux de l'Abbaye Royale de St.-Victor-lès-Marſeille.

XV. JACQUES DE CANDOLLE, IIIe du nom, épouſa, par contrat du 4 Avril 1671, *Thérèſe de Sicard,* dont:

XVI. Gaspard de Candolle, marié, 1° le 14 Février 1696, à *Madeleine de Chambon-de-Velaux*, fille de *Rodolphe*, Baron de Velaux, & Secrétaire du Roi ; & 2° le 21 Septembre 1723, à la fille de noble *Pierre de Porrade*, Chevalier, & de *Françoiſe-Thérèſe du Menc-Campagne*. Il a eu du premier lit :

1. Rodolphe, marié ſans poſtérité à *Charlotte-Félicité de Vintimille-de-Sciſſons ;*
2. Claire, mariée à *Jules d'Albertas de Jourques*, Chevalier.

Et du ſecond lit :

3. Antoine-Paul-Augustin, qui ſuit.

XVII. Antoine-Paul-Augustin de Candolle, ancien Officier des Galères, a épouſé, par contrat du 6 Septembre 1749, *Jeanne-Félicité de Beaumont*, fille de *Jean-Baptiſte*, dont :

Jean-Baptiste-Gaspard de Candolle.

Les armes : *écartelé d'or & d'azur*. Légende : *Cælum cæli Domino, terram autem dedit filiis hominum.*

CANDOSNE, Sieur de Savigny, en Normandie, Election de Valognes, porte pour armes : *d'azur, à l'épée d'argent, poſée en pal, la poignée d'or cantonnée de quatre molettes, auſſi d'argent.*

CANGE. Voy. FRESNE (du).

* CANILLAC (de), Terre & *Marquiſat* que Guerine de Canillac, fille unique du Marquis de ce nom, & d'*Alixent de Poitiers*, porta avec les autres biens de ſa Maiſon dans celle de *Rogier de Beaufort*, par ſon mariage avec *Guillaume*, IIe du nom, Seigneur de Beaufort-en-Vallée au Pays d'Anjou. Elle fut la ſeconde femme de ce *Guillaume*, & elle en eut *le Marquis de Beaufort*, auteur des Seigneurs de *Canillac*. *Jacques de Beaufort*, Marquis de Canillac, &c., ſon petit-fils, n'eut point d'enfans de Jacqueline, fille de *Jean* V, Sire de Créquy, & de *Louiſe de la Tour*. Il donna, par contrat du 30 Avril 1511, à *Jacques de Montboiſſier*, ſon filleul, le Marquiſat de *Canillac* & ſes autres Terres & Seigneuries, à condition de porter les noms & armes de *Beaufort* ; ce qu'il confirme en le mariant le 20 Avril 1513.

La Maiſon de *Canillac*, noble & ancienne, a donné un Cardinal, Archevêque de Toulouſe, dans Raymond de Canillac, mort à Avignon le 20 Juin 1573 ; & dans le même ſiècle un Evêque de Saint-Flour en la perſonne de Dieudonné de Canillac ; ces Seigneurs ſe ſont ſignalés pour le ſervice de nos Rois & de l'Etat, pluſieurs y ont perdu la vie dans le XVIe ſiècle ; & *Jean de Beaufort*, Marquis de Canillac, défendit, contre les Proteſtans, la Ville de Saintes en 1570. Voyez MONTBOISSIER.

* CANISY, en Normandie, Diocèſe de Coutances, Terre & Seigneurie de laquelle dépendent 14 ou 15 Fiefs nobles, qui a été poſſédée dès le XIIIe ſiècle par la Maiſon de *Carbonnel*.

René de Carbonnel, Seigneur & Baron du *Homet*, *Courſy* & *Caniſy*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine & Gouverneur d'Avranches, Lieutenant de Roi au Bailliage du Côtentin, obtint du Roi, en conſidération de ſa naiſſance, de ſes ſervices & de ceux de ſon père Hervé de Carbonnel, Seigneur de Caniſy, Cambernon, &c., Chevalier du Saint-Eſprit, l'union & l'érection des Baronnies de *Courſy*, du *Homet* & de *Caniſy* (compoſées, la première, de 32 Paroiſſes, d'où relèvent 56 Fiefs ou Terres nobles ; & la dernière de 28 Paroiſſes, d'où relèvent auſſi 27 Fiefs ou Terres nobles), en Marquiſat, ſous le titre de *Marquiſat de Caniſy* par Lettres de Décembre 1619, regiſtrées en 1643. Par ces Lettres le Roi confirma l'acte d'échange paſſé à Saint-Lo entre Charles de Matignon, Comte de Thorigny, Baron de Saint-Lo, & Hervé de Carbonnel, Seigneur de Caniſy, le 8 Novembre 1619, en vertu duquel la Terre & Seigneurie de la Meauffe-ſur-Rille, qui relevoit de la Baronnie du *Homet*, ſera tenue & relevera à l'avenir de la Baronnie de Saint-Lo, au lieu de la Terre de *Caniſy*, laquelle, par ce moyen, ſera perpétuellement unie & incorporée à la Baronnie du *Homet*, mouvante & relevante nuement & ſans moyen du Roi à cauſe de ſon Château de Carentan, comme celle de *Courſy* à cauſe de ſon Château de Falaiſe. Voyez CARBONNEL.

CANITZ, Maiſon ancienne, originaire d'Eſclavonie, qui s'eſt répandue depuis longtems dans la Luſace ſupérieure, & qui demeura d'abord à Goerlitz, où elle avoit place. dans le Sénat, de même que le reſte de la Nobleſſe. Marcel de Canitz vivoit en 1185 ;

Bernard de Canitz, Bourgmeſtre de Goerlitz, vivoit en 1399, & André de Canitz le fut en 1458.

Christophe-Frédéric de Canitz, Seigneur de Fiſchbach, poſſédoit au commencement du XVIIe ſiècle la Terre de *Ritſchen* dans la Luſace ſupérieure; mais s'étant attiré la diſgrâce de l'Empereur Ferdinand II, il fut dépouillé de cette Terre.

Depuis ce tems-là les *Canitz* ne poſſédèrent plus rien dans la Luſace ſupérieure juſqu'à ce qu'Othon-Louis de Canitz, Colonel au ſervice du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, iſſu d'une branche de cette Maiſon qui s'établit en Pruſſe, acquit par ſon mariage avec *N..... de Kyau*, les Terres nobles de Haine-Wald, Spitz-Cunnerſdorff, Oberwitz, &c., leſquelles, après ſa mort, échurent en partage à Samuel-Frédéric de Canitz, Chambellan du Roi de Pruſſe & Capitaine du Bailliage de Sehſten: cette branche eſt diſtinguée depuis pluſieurs ſiècles en Pruſſe.

Jean de Canitz, d'une autre branche, étoit en 1520 Prévôt de Saint-Petersberge, & fort eſtimé du Duc de Saxe.

Christophe-Henri de Canitz, Seigneur de Mutſchen, Treben, &c., s'eſt diſtingué dans les armées en qualité de Général du Roi de Pologne. Il mourut ſubitement en 1718, laiſſant un fils poſthume nommé Jean-Gottlieb. Voy. Moréri.

CANIVET, en Normandie, Election de Bayeux.

Jacques-Louis de Canivet, Chevalier, Seigneur de Vaqueville, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Commandant de Port en Beſſin, épouſa, le 12 Novembre 1727, *Marie-Louiſe Goſſelin,* dont:

Marie-Mélanie de Canivet, mariée, le 29 Mai 1744, à *Jean-Charles-Gabriel de Valentin*, Seigneur de Vitray. Voyez VALENTIN.

Les armes: *d'azur, à trois canifs d'argent, emmanchés d'or, poſés* 2 *&* 1.

CANON, en Lorraine. Nicolas Canon, Chanoine & Grand-Chantre de la Primatiale de Lorraine, acheta avec *Pétronille du Four*, ſa belle-ſœur, le 5 Mai 1704, de *François Hurault*, le Marquiſat de Ville-ſur-Illon. *Pétronille du Four,* morte en 1723, étoit veuve de Claude-François, Baron de Canon & du St.-Empire, Seigneur de Brick en Siléſie, Miniſtre d'Etat des Ducs Charles IV, Charles V & de Léopold; Ambaſſadeur Plénipotentiaire de l'Empereur Léopold & de la Ducheſſe de Lorraine, mère du Duc Léopold, au Traité de Ryſwick. Il mourut premier Préſident au Parlement de Nancy en 1702, & avoit été créé Baron du St.-Empire par diplôme du 1er Avril 1674, confirmé par le Duc Charles V le 5 Mai 1677, regiſtré au Parlement de Lorraine le 2 Juillet 1698 & le 4 Décembre ſuivant.

Charles, ſon fils unique, Baron de Canon & du St.-Empire, Marquis de Ville-ſur-Illon, Seigneur de Brick en Siléſie, mourut le 4 Août 1742. Il avoit épouſé, le 6 Mars 1698, *Jeanne-Henriette de Ficquelmont,* morte le 28 Février 1732, fille de *Jean-François*, Comte de Ficquelmont, Capitaine-Commandant une Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Duc Léopold, & de *Marguerite de Chauvirey*, dont il a eu:

1. Jean-Pierre-Nicolas, qui ſuit;
2. Et Charles, Baron de Canon & du St.-Empire, dit le *Marquis de Ville*, Seigneur de Brick en Siléſie, Chambellan de Leurs Majeſtés Impériale et Royale, Général-Major & Commandant à Debretchin, marié, en 1741, à N.... Comteſſe de *Heisler*, fille du Comte de ce nom, Capitaine-Général de la Moravie.

Jean-Pierre-Nicolas, Baron de Canon & du St.-Empire, Marquis de Ville-ſur-Illon, épouſa, le 30 Avril 1726, *Gabrielle,* Comteſſe de *Hunolſtein*, fille de *François-Hermann*, Comte de Hunolſtein, Maréchal de Lorraine & du Barrois, & de *Marguerite le Begue,* ſa ſeconde femme. Il en eut:

1. Charles-Gabriel, Marquis de Ville, Capitaine au Régiment du Meſtre-de-Camp-Général de Dragons;
2. Joseph-Dieudonné;
3. Philippe-Charles, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne le 19 Octobre 1740;
4. & 5. Hermann-François & François-Antoine;
6. Et Jean-Baptiste-Louis, Enſeigne au Régiment Royal-Rouſſillon.

(*Tablettes Généalog. & Hiſtor.*, part. VII, p. 75.)

CANONVILLE ou CANOUVILLE, en Normandie, Maiſon qui a le ſort de celles qui ſont ſi anciennes qu'on n'en découvre point l'origine; mais il eſt conſtant que de toute

antiquité elle a été au rang des plus illuftres de la Province. Voyez Duchefne, *Hift. Norm.*, p. 126.

Le nom de *Canonville*, comme tous les anciens noms, fe trouve écrit fort diverfement, tantôt avec un *C*, un *K* ou un *Q* indifféremment, & fouvent avec le changement ou le retranchement de quelques lettres, fuivant l'ignorance ou la différente prononciation des confonnes; mais il eft aifé de faire voir que c'eft la même chofe, fe rencontrant quelquefois en trois ou quatre manières différentes dans le même titre ou le même Auteur.

Il y avoit un Canonville au paffage de Guillaume *le Conquérant* en Angleterre, & l'on en voit dans ce Pays-là jufqu'à la fin du règne d'Edouard I[er], c'eft-à-dire vers 1300.

En Normandie Richard de Canonville eft nommé avec les plus grands Seigneurs du Pays, dans deux Chartes de Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, qui contiennent, l'une des Privilèges accordés aux Habitans de Rouen, vers 1175; & l'autre donnés à l'Abbaye de Jumiéges vers le même tems. Par une troifième Charte du même Henri II, & une Bulle du Pape Lucius III, de 1181, qui confirment les donations faites à l'Abbaye de Vallemont, il paroît que Guillaume de Canonville y avoit aumôné quelques revenus. Voyez l'*Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, par la Roque, tom. II, pag. 1802, 1858 & 1859; *Neuftria pia*, pag. 872 & fuiv.

Le premier (fuivant les titres de cette Maifon & les Regiftres de l'Echiquier en divers endroits, particulièrement depuis 1505 jufqu'en 1512) qu'on trouve avoir fait fouche eft

Raoul de Canonville qui, outre la Terre de *Canonville*, fituée dans le Pays de Caux, qui étoit de tems immémorial dans la Maifon, & dont elle avoit pris le nom, poffédoit celles de Venefville & de Malleville, qui font encore aujourd'hui à Meffieurs de *Raffetot*, aînés des branches qui fubfiftent. Le père, de fon vivant, avoit donné cette dernière Terre en partage à fon fils Raoul, ce que Richard *Cœur-de-Lion*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, confirma par fa Charte du 1[er] Mars de la dixième année de fon règne, en préfence de plufieurs Evêques & Seigneurs de fa Cour. Raoul laiffa:

1. Guillaume, dont la branche s'éteignit à la cinquième ou fixième génération, vers 1410 dans Guillaume de Canonville, dont la fœur *Eléonore* époufa *Roger Suhard*, Gentilhomme du Beffin;
2. Raoul, Seigneur de Malleville, par ceffion de fon père, mort fans enfans, quelques années après;
3. Pierre, qui fuit, & dont les defcendans ont fait les différentes branches qui fubfiftent;
4. & 5. Robert & Jean de Canonville.

Pierre de Canonville, I[er] du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, eut auffi en partage la Terre de *Malleville*, que Guillaume, fon frère aîné, abandonna en fa faveur, en préfence de plufieurs Seigneurs du Pays nommés dans l'acte, de Robert & Jean de Canonville, fes frères, & autres Chevaliers; ce que Jean, furnommé *fans Terre*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, confirma pareillement par fa Charte donnée au Château-Gaillard, près Andely, le 31 Août de la première année de fon règne. On a le *Vidimus* de ces trois Chartes par le Lieutenant-Général René de Coffé, Seigneur de Briffac, Grand-Pannetier, Grand-Fauconnier & Bailli de Caux, du 4 Mars 1504.

En ce tems-là les cadets des premières Maifons du Royaume, des Princes, & même des Rois de France, avoient coutume de porter le nom des Terres qui leur étoient données en partage: c'eft ce que nous apprennent l'Hiftoire des Maifons de *Montmorency*, *Béthune*, *Chatillon*, *Dreux*, &c., par Duchefne, & l'*Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, par la Roque. Suivant cet ufage, Pierre prit celui de *Malleville*, que fa poftérité conferva jufque vers 1410; & c'eft fous ce nom de *Malleville* qu'on trouve des Seigneurs de *Canonville* en plufieurs occafions mémorables. Guillaume de Malleville fut un des Chevaliers qui accompagnèrent Mathieu de Montmorency, IV[e] du nom, Amiral & Grand-Chambellan, & Jean d'Harcourt, lorfqu'en 1295 ils pafferent en Angleterre avec un grand nombre de Seigneurs du Pays & des autres Provinces, prirent la Ville de Douvres, la pillèrent & la brûlèrent. Dans la revue que fit Louis d'Harcourt, Vicomte de Chatelleraut & Chevalier *Banneret*, le 2 Septembre 1357, il y avoit un Johan de Malleville, Chevalier. En 1368 Jean de Malleville étoit un des fix Chevaliers qui étoient dans les Troupes dont Jean d'Harcourt fit la revue. Dans le compte des prêts faits par le Roi pour le voyage d'Alle-

magne en 1388, on y voit JEAN & PERREIN DE MALLEVILLE, Chevaliers. En 1440 Fécamp fut remis entre les mains des François par le Seigneur de Malleville, &c. Voyez Duchefne, *Hiftoire de la Maifon de Montmorency*; & la Roque, *Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*.

De ce PIERRE DE CANONVILLE, I[er] du nom, defcendit

PIERRE DE CANONVILLE, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, qui époufa, par contrat paffé le 24 Août 1282, *Ifabeau de l'Efpinay*, Dame de cette Terre, & d'un Fief qui eft dans Sainte-Hélène près de Fécamp. Ils eurent :

PIERRE DE CANONVILLE, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, qui époufa, par traité paffé devant *Sinfon* & *Blaife*, Notaires à Boslebec, le Lundi avant la Madeleine 1355, *Laurence de Calletot*, Dame de Raffetot. Par ce mariage la Terre de *Raffetot* entra dans la Maifon, & les aînés, qui en ont pris le nom, la poffèdent encore aujourd'hui. Les enfans fortis de ce mariage qui partagèrent la fucceffion avec leur mère, par acte paffé devant *Pierre Quefnel*, Notaire à Cany, le 24 Février 1390, furent :

PIERRE DE CANONVILLE, IV[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville & de Raffetot, qui époufa *Ifabeau de Magneville*, Dame de Beufeville-la-Guerard, d'un nom fort connu dans l'Hiftoire de Normandie ;

Et JEAN, qui fuit.

JEAN DE CANONVILLE, I[er] du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, Raffetot & Beufeville-la-Guerard, reprit, vers 1410, à l'extinction de la branche aînée, le nom & les pleines armes de *Canonville* qu'il avoit toujours portées brifées auparavant, fuivant l'ufage de ce tems-là. Cependant comme ces Seigneurs étoient bien plus connus dans le pays fous le nom de *Malleville*, que fous celui de *Canonville*, on ne laiffa pas de continuer à les y appeler encore long-tems après, jufqu'à ce qu'ils euffent reconnu de quelle importance il étoit de faire voir au Public leur véritable origine, dans l'incident qu'on leur forma mal-à-propos, duquel nous parlerons ci-après. Il eut plufieurs enfans qui partagèrent fa fucceffion, par acte paffé devant *Martin le Poft*, Notaire à Montivilliers, le Dimanche 21 Septembre 1455. PIERRE DE CANONVILLE, V[e] du nom, à la recherche qui fut faite en 1540, préfenta fa généalogie, accompagnée des titres juftificatifs dont les regiftres de l'Echiquier font mention en plufieurs endroits. Il déclara que c'étoit tant pour lui que pour fes fils. JEAN DE CANONVILLE époufa, par traité paffé devant *Pierre Quefnel*, Notaire à Cany, le Jeudi 3 Juillet 1404, *Marie de Bofcherville*.

GUILLAUME DE CANONVILLE, leur fils, Chevalier, Seigneur de Malleville, Raffetot, Beufeville-la-Guerard, &c., époufa *Jeanne de Gueurres*, Dame de cette Terre, auprès de Dieppe, qu'elle porta dans la Maifon de *Canonville*. Cette Dame étoit de très-bonne Maifon, & alliée par fon aïeul à *Anne de Mafquerel*, aux Maifons Royales de France, d'Angleterre & de Chypre. De ce mariage vint :

JEAN DE CANONVILLE, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Malleville, Raffetot, Beufeville-la-Guerard, Gueurres & Venefville, qui étoit un très-riche & très-puiffant Seigneur. Ce fut lui qui foutint ce grand procès que lui attira l'équivoque des noms de Malleville & de Canonville, dont il faut dire le fujet. Depuis RAOUL DE CANONVILLE, fon fixième aïeul, la Terre de Venefville avoit toujours fuivi le partage des aînés jufqu'en 1383, que GUILLAUME DE CANONVILLE, dernier de fa branche, la donna en mariage à fa fœur ELÉONORE DE CANONVILLE, qui époufa un Gentilhomme du Beffin, appelé *Roger Suhard*, d'une affez bonne Maifon de ce pays-là, dit la Roque dans fon *Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, tom. II, p. 1445.

En 1505, *Guillaume Suhart*, leur petit-fils, l'ayant vendue à un autre Gentilhomme, appelé Manchon, & JEAN DE CANONVILLE, II[e] du nom, l'ayant retirée à *droit-de-fang*, Manchon s'y oppofa : il reconnoiffoit à la vérité la haute origine des Seigneurs de Malleville (*paffée fous* 400 *ans*, ce font les termes de la production); mais il prétendoit que c'étoit une Maifon différente de celle de *Canonville*, dont ils n'avoient pris le nom que depuis un certain tems; fur quoi JEAN DE CANONVILLE remontant jufqu'à RAOUL, qui vivoit en 1122, prouva fi bien fa defcendance par les traités de mariages, les partages des Terres qui avoient été ou qui étoient encore dans la Maifon depuis plufieurs fiècles, par les Eglifes & les Châteaux où étoient les mêmes armes que les fiennes (*de gueules, à trois molettes d'éperon d'or*, marquées dans l'Arrêt), que fes ancêtres avoient toujours portées, & par l'Ar-

rêt de l'Echiquier du 26 Novembre 1512, que la Terre lui fut adjugée ; ainſi elle rentra dans ſa Maiſon, & elle appartient encore aujourd'hui à MM. de *Raffetot*. Ce Jean de Canonville, IIe du nom, préſenta ſon aveu à la Chambre des Comptes de Paris le 22 Juillet 1498. Il épouſa *Anne de Gromeſnil*, Dame de la Terre de Gromeſnil & de celle de Beaucamp, Harcamville, Provemont & Fiſchencourt. Les Seigneurs de Gromeſnil étoient d'une des meilleures Maiſons de la Province, & avoient eu de très-grandes alliances. Le dernier de ce nom fut *Robert de Gromeſnil*, qui avoit épouſé *Marie Bloſſet*, de la Maiſon d'*Eſneval*. Ils eurent :

Pierre de Canonville, Ve du nom, qui fut Seigneur des mêmes Terres que ſon père, & partagea le 24 Octobre 1519, comme arrière-petit-fils de *Marie de Boſcherville*, la ſucceſſion de noble *Jeanne de Fleurigny*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Philippe de Fleurigny*, avec noble perſonne Guy d'Orbec, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Perrine de Jeucourt, Dame de Matignon, Thorigny & Quietteville, & Claude d'Annebaut, depuis Maréchal de France. Il épouſa, le 15 Novembre 1509, *Renée Chauvin*, Dame d'Auſonville-Eſneval & d'Auſonville-ſur-Bacqueville, fille de Meſſire *Louis Chauvin*, Chevalier, Seigneur de Birac & Poſſe, Ecuyer d'Ecurie ordinaire du Roi Charles VIII, & de *Louiſe de Longchamp*, Dame dudit lieu, & des Terres de Calleville & de Muſgros. Ils eurent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Nicolas, Seigneur de Gromeſnil, de Beaucamp & d'Oudalle, auteur de la branche des Seigneurs de *Canonville-Gromeſnil*, rapportée ci-après ;
3. Et François de Canonville, Doyen de la Cathédrale d'Evreux.

BRANCHE des Seigneurs de Canonville-Raffetot.

Jean de Canonville, IIIe du nom, Seigneur d'Auſonville-Eſneval & de Boſcherville, épouſa, par traité du 15 Janvier 1536, paſſé devant les Notaires de Boslebec, *Antoinette de Rouvroy-de-Saint-Simon*, fille de *Mery de Saint-Simon*, Seigneur de Précy, de Balagny & de Bouqueval, & de *Giraude du Prat*, fille du célèbre Chancelier de ce nom, qui fut depuis Cardinal & Légat à *Latere* en France. De ce mariage vint :

Antoine de Canonville, Seigneur de Malleville-Raffetot, Beufeville-la-Guerard, Gueurres, Veneſville, Auſonville-Eſneval & autres Terres, qui épouſa, par traité paſſé devant les Notaires d'Aumale le 25 Mai 1571, *Françoiſe de la Motte*, fille de *Jean de la Motte*, Chevalier, Seigneur de Montigny. Il en eut :

1. François, qui ne laiſſa point d'enfans de *Jeanne de Hautemer-de-Fervaques*, mariée, 1° le 18 Mai 1579, à *Claude d'Eſtampes*, Sieur de la Ferté-Imbault, elle étoit fille de *Guillaume de Hautemer*, Maréchal de France;
2. Et Alexandre, qui ſuit.

Alexandre de Canonville, Ier du nom, épouſa, en 1629, *Françoiſe de Choiſeul-Praslin*, fille de *Charles*, & couſine germaine de *Céſar de Choiſeul-du-Pleſſis-Praslin*, d'une Maiſon alliée à la Maiſon Royale de *Dreux*, il y a plus de 450 ans. De ce mariage naquirent :

1. Alexandre, qui ſuit;
2. N....., tué en Hongrie;
3. N... mariée à *N...... le Grand*, Préſident à la Chambre des Comptes de Dijon;
4. Et N... mariée à *N..... de Pertuis*, Gouverneur de Menin.

Alexandre de Canonville, IIe du nom, Seigneur de Malleville, Raffetot, Beuſeville-la-Guerard, Gueurres, Veneſville, Claire, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mourut en Janvier 1681. Il épouſa *Henriette-Catherine de Gramont*, qui, après la mort de ſon mari ſe fit Religieuſe aux filles du Saint-Sacrement à Paris. Elle étoit fille d'*Antoine* III, Duc & Pair, & Maréchal de Gramont, dont entr'autres enfans :

Antoine-Alexandre de Canonville, Marquis de Raffetot, Colonel du Régiment de Berry, fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1er Octobre 1718, qui épouſa *N.... de Pertuis*, ſa couſine germaine.

Louis-Augustin de Canonville, leur deſcendant, Marquis de Raffetot, Seigneur du Pleſſis-Chivray, de Goeurs, Vignacourt, &c., mourut noyé en Octobre 1742. Il épouſa, en 1724, *Conſtance-Geneviève-Catherine-Louiſe de Pardieu d'Avremenil*, fille de *Philippe*, Marquis d'Avremenil, & de *Geneviève du Meſniel-de-Sommery*, dont entr'autres enfans :

Charles-Louis-Joseph-Alexandre de Canonville, Marquis de Raffetot, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphin, & depuis Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berry, qui épousa, le 18 Mai 1756, *Marguerite-Marie-Louise-Victoire Barberie de Saint-Contest*, née le 13 Mars 1738, mariée 1° le 6 Juin 1753, à *Louis-Henri-Félix du Plessis-Châtillon*, Comte de Châteaumeillant, né le 24 Novembre 1726, mort le 25 Août 1754. Elle étoit fille de *François-Dominique Barberie*, Seigneur de la Chateigneraye, & de *Jeanne-Monique des Vieux*. De ce mariage sont issus plusieurs enfans.

Les armes de Canonville-Raffetot, comme ci-devant.

BRANCHE
des Seigneurs de Canonville-Gromesnil.

Nicolas de Canonville, fils puîné de Pierre, Ve du nom, fut Seigneur de Gromesnil, Beaucamp, Oudalle & autres Terres, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & épousa, par traité passé à Saint-Germain-en-Laye le 20 Avril 1543, *Louise de Serviat*, Dame de Criquetot, Terre située dans la campagne du Neubourg. Ils eurent :

Louis de Canonville, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des 100 Gentilshommes de son Hôtel, Gentilhomme de la Chambre de Monseigneur le Duc d'Anjou, frère du Roi, Enseigne de 50 hommes d'armes, Seigneur de Gromesnil, Beaucamp, Oudalle, du Mesnil-au-Vicomte, du Breuil, Burey, Louversey, Criquetot & Ectot. On voit son tombeau dans le chœur de l'Eglise de Villettes. Il avoit épousé, par traité passé devant les Notaires de Beaumont-le-Roger le 27 Août 1577, *Barbe de Chambray*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay & de Thevray, & de *Bonaventure de Prunelé*, sœur de *René*, qui épousa Anne de Dreux, Princesse du Sang Royal de France. Il eut:

1. Gabriel, qui suit;
2. Pierre de Canonville, qui eut pour fils Aimar de Canonville, qui fut père de Charlotte, mariée à un Gentilhomme appelé *Hector des Marès-de-Bellefosse;*
3. Et Antoine, rapporté après son frère aîné.

Gabriel de Canonville, Seigneur de Gromesnil, Beaucamp, Oudalle, Criquetot, Bailli de Caux & Chevalier de l'Ordre du Roi, dont on voit le tombeau dans l'Eglise de Gromesnil, avoit épousé, par traité du 23 Septembre 1607, passé devant les Notaires de Montivilliers, *Madeleine le Roux*, Dame de Touffreville, Grez & Pouville, Raimbortot, du Bellay en France, &c. Elle étoit fille de *Charles le Roux-de-Touffreville* & d'*Anne de Bagys*, & petite-fille de *Jean de Bagys*, & d'*Anne de Gondy*, sœur du Maréchal Duc de Retz, & du Cardinal de ce nom, & tante de deux Cardinaux & Archevêques de Paris. De ce mariage est né:

Adrien de Canonville, Chevalier, Seigneur de Gromesnil, Beaucamp, Criquetot, &c., qui épousa *Marie-Elisabeth Bretel*, Marquise de Gremonville, fille de *Nicolas*, Seigneur de Gremonville, & d'*Anne-Françoise de Loménie*. Ils eurent :

Anne-Marie-Madeleine de Canonville, morte le 25 Novembre 1741, qui épousa, 1° par contrat du 5 Avril 1684, passé devant *Morice* & *Gruchet*, Notaires à Rouen, *Robert le Roux*, IVe du nom, Baron d'Esneval, Ambassadeur en Portugal, puis en Pologne, mort en 1693, auquel elle porta la Terre de Criquetot; & 2° le 5 Janvier 1700, *Charles-François de Montholon*, Seigneur du Vivier & d'Aubervilliers, premier Président au Parlement de Rouen, mort le 9 Juin 1703.

Antoine de Canonville fut marié, & eut :

1. Pierre, marié à *Françoise Bretel*, dont il eut:
   Charles, qui fut marié;
   Et François, Ecclésiastique.
2. Adrien;

Et quelques filles mariées.

Ce que nous venons de rapporter de l'ancienne Maison de Canonville est extrait d'un Mémoire historique, & imprimé à Rouen sur la fin du dernier siècle, où se trouvent les Généalogies de plusieurs anciennes Maisons de Normandie, comme celles de *le Roux-d'Esneval*, *Bretel*, *Tournebu*, *Prunelé*. Voyez ces mots.

CANTELMI, Maison des plus illustres du Royaume de Naples. Charles II, Roi d'Angleterre, reconnut par un acte solemnel de 1683, que cette Maison étoit sortie des Rois d'Ecosse, & il avoua pour ses parens ceux qui en portoient le nom. Charles II, Roi d'Espagne, approuva la publication de cet acte en 1688, & la confirma de nouveau, autant qu'il étoit en lui. Everard, dernier fils de Duncan,

Ier, Roi d'Ecoſſe dans le XIe ſiècle, fut obligé, après la mort de ſon père, aſſaſſiné par *Macbeth*, uſurpateur de la Couronne, de ſe retirer en Angleterre auprès du Roi Saint Edouard. On l'avoit ſurnommé *Cantelm* ou plutôt *Kanklam*, pour la force de ſon eſprit. De-là il paſſa en Normandie près des Ducs, qui étoient ſes parens, & s'établit en France. *Antoine d'Ecoſſe*, ſon fils, fut Seigneur de Luc & de Trilli, eut de grands biens en Provence. Sous le Comte *Raymond*, il prit le nom de *Cantelm*. Ses enfans ſuivirent Charles, Duc d'Anjou, dans la conquête du Royaume de Naples, & s'y établirent. Ils eurent la Terre de *Popoli*, qui fut érigée en *Duché* dans le XVIe ſiècle par le Roi d'Eſpagne Philippe II.

La Généalogie de cette Maiſon commence à Jacques Cantelmi, auquel Charles d'Anjou, Roi de Naples, donna la Terre de Popoli. Elle a formé deux branches.

PREMIÈRE BRANCHE.
Comtes de Popoli.

Jean-Joseph-Bonaventure Cantelmi, Comte de Popoli, mourut en 1560. Il épouſa *Portia Colonne*, dont :

François Cantelmi, le dernier de ſa branche, mort en 1556, ſans laiſſer de poſtérité de *Julie de Médicis*, fille naturelle d'*Alexandre*, Duc de Toſcane.

DEUXIÈME BRANCHE.
Princes de Petterano, *Ducs* de Popoli.

Fabrice Cantelmi, Duc de Popoli, fut créé Prince de Petterano, par Philippe IV, Roi d'Eſpagne, & épouſa *Béatrix Brancia*, fille de *François*, Duc de Belvedère, dont :

Joseph, qui ſuit ;

Jacques Cantelmi, né le 27 Juin 1645, Inquiſiteur à Malte, enſuite Nonce à Veniſe, en Pologne, & à Vienne, & encore Nonce extraordinaire à la Cour de l'Empereur, & à la Diète d'Augsbourg lorſque l'Empereur Joseph y fut élu Roi des Romains. Le Pape Alexandre VIII le créa Cardinal en 1690 ; il fut enſuite Archevêque de Capoue, & quitta ce ſiège pour celui de Naples, où il fut des premiers à ſe déclarer pour le Roi Philippe V, qu'il eut la joie de recevoir à Naples en 1702. Il mourut le 11 Décembre 1702 ;

Et Rostaing Cantelmi, rapporté après ſon frère aîné.

Joseph Cantelmi, Duc de Popoli, laiſſa de *Diane Caëtani d'Aragon* :

Béatrix Cantelmi, morte le 26 Juin 1711, qui épouſa, en 1690, Rostaing Cantelmi, ſon oncle.

Rostaing Cantelmi, né en 1653, après avoir ſervi en Sicile, en Eſpagne, en Afrique & en Flandre, où il ſe diſtingua en qualité de Major-Général de Bataille, ſe retira en 1696 dans le Royaume de Naples, & fut nommé Général des troupes de ce Royaume. Charles II, Roi d'Eſpagne étant mort en 1700, il fut des premiers à reconnoître Philippe V. Louis XIV le nomma Chevalier de l'Ordre du St.-Eſprit en Juin 1701. Le Roi d'Eſpagne le nomma Meſtre-de-Camp-Général dans le Royaume de Naples en Février 1702, & Capitaine d'une des quatre Compagnies de ſes Gardes-du-Corps en Novembre 1703. Il ſervit lors de la priſe de Barcelone par l'Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, en Octobre 1705, prit poſſeſſion de la Grandeſſe d'Eſpagne le 5 Avril 1706, en ſe couvrant la première fois devant le Roi, & fut fait Commandeur de Baſtiments, de Léon, de l'Ordre de Saint-Jacques, au mois de Novembre 1706. Il ſe diſtingua à la bataille d'Almanza en Valence le 25 Août 1707, fut nommé Général de Catalogne en Mars 1713, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en Juillet 1714, qu'il reçut le 16 Août ſuivant, fut fait Conſeiller du Conſeil de Guerre & du Conſeil des Finances en 1715, & nommé Gouverneur du Prince des Aſturies en Juillet 1716. Il épouſa, en 1690, Béatrix Cantelmi, Princeſſe de Petterano, ſa nièce, morte le 26 Juin 1711, fille de Joseph, Duc de Popoli, dont il a eu :

Joseph Cantelmi, Prince de Petterano, marié, le 22 Avril 1717, à *Catherine-Berthe de Boufflers*, née le 21 Septembre 1702, nommée en 1717 Dame d'honneur de la Reine d'Eſpagne, & enſuite Dame du Palais, morte le 16 Juillet 1738. Elle étoit fille de *Louis-François*, Duc de *Boufflers*, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'Or, & de *Catherine-Charlotte de Gramont*. (Voyez Lellis, *Famiglie Napoli* ; Imhoff, *Hiſt. Généal. d'Italie & d'Eſpagne* ; le P. Anſelme, Moréri ; *Mémoires du tems*, &c.)

CANTILLANA. Don Joseph de Baeza & Viſentelo, des Marquis de Caſtromonté, Grand

d'Efpagne, Comte de Cantillana, & Marquis de Brénès en Andaloufie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Janvier, Ambaffadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de S. M. Sicilienne à la Cour de France en Juillet 1753, n'eft pas marié.

CANU, Sieur de Bafmarey & du Martel, en Normandie, Election de Caen, porte: *de gueules, au lion d'or, au chef de même.*

* CANVILLE. La Terre de Canville, fituée dans le Bailliage de Caux, au milieu des terres, fur le chemin de Rouen à Fécamp, a donné l'origine à cette Maifon. Il y a fi longtems que cette famille eft éteinte en Normandie, que nous n'en pouvons parler que confufément d'après quelques Mémoires extraits des Echiquiers de la Province & des Regiftres de la Chambre des Comptes de Paris, qui contiennent une Charte de Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, donnée à Rouen & faite en faveur de l'Abbaye de Jumiéges, dans laquelle font témoins Richard de Canville & Girard de Canville, Chevaliers, avec Rotrou de Warvick, Archevêque de Rouen, Richard du Homet, Connétable de Normandie, Robert Marmion, Saher de Quincy, Robert d'Eftouteville, & autres. Mais cette Maifon de Canville, dont les puînés fe font établis en Angleterre, y a été très-floriffante & y fubfifte encore à préfent. Il appert des regiftres de l'Abbaye de Comba, que Hugues, Sire de Canville en Normandie, vivant en 1098, eut:

1. Hugues, Sire de Canville, qui fit la branche aînée dans le pays, à préfent éteinte, & dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire;
2. Et Richard, qui fuit.

Richard de Canville, Chevalier, paffa en Angleterre vers 1142, & y fonda l'Abbaye de Comba fous le règne d'Etienne, Roi d'Angleterre, vers 1150. Il laiffa:

1. Vautier, qui fuit;
2. Richard, Chevalier;
3. Girard, rapporté ci-après;
4. Guillaume, auteur de la branche de *Serkinton*, dont il fera parlé enfuite;
5. Et Mathilde, mariée à *Guillaume de Ros*, Chevalier.

Vautier de Canville, Chevalier, eut pour enfans:

1. Geoffroy, Chevalier, vivant fous le Roi Jean, dont la poftérité eft ignorée;
2. Pétronille, mariée à *Richard de Curfon*, Chevalier;
3. Alicie, mariée à *Robert d'Efeby;*
4. Et Mathilde, mariée à *Thomas d'Afteley*, fils de *Philippe*, Sire d'*Afteley*, vivant fous Henri II.

Girard de Canville, Chevalier, troifième fils de Richard de Canville, époufa *Jeanne* ou *Nicole de la Haye*, dont il eut pour fils & fucceffeur:

Richard de Canville, Chevalier, qui époufa *Ifabelle d'Harcourt*, fille d'*Olivier d'Harcourt*, Baron en Angleterre, & de *Mathilde Marmion.*

BRANCHE de Serkinton.

Guillaume de Canville, quatrième fils de Richard de Canville, vivoit fous le Roi Henri III. Il époufa *Alberede Marmion*, fille & héritière de *Geoffroy Marmion*, & fœur de *Robert* & de *Richard*, Milords de *Marmion*, & laiffa:

1. Richard, Chevalier, qui époufa *Euftache*, veuve de *Thomas de Verdon;*
2. Guillaume, qui fuit;
3. Geoffroy, tige de la branche des Seigneurs de *Clifton*, rapportée ci-après;
4. Et Thomas, Prêtre.

Guillaume de Canville, Seigneur de Serkinton, laiffa:

1. Thomas, qui fuit;
2. Et Guillaume, Chevalier.

Thomas de Canville, Chevalier, Seigneur de Serkinton, vivant fous le Roi Edouard Ier, époufa *Agnès*, dont il eut:

1. Geoffroy, qui fuit;
2. Et Félice, mariée à *Philippe d'Urnaffel*, Chevalier.

Geoffroy de Canville, Milord de Maudet & de Serkinton, époufa *Elifabeth*, de laquelle il eut:

Girard de Canville, Seigneur de Serkinton, Chevalier, qui fut père de

Elisabeth de Canville, qui époufa *Robert Burdet* ou *Bourdet*, Chevalier.

BRANCHE de Clifton.

Geoffroy de Canville, Chevalier, Seigneur de Clifton, troifième fils de Guillaume, & d'*Alberede Marmion*, eut pour fils & fuc-

Guillaume de Canville, Chevalier, Seigneur de Clifton, qui laiſſa entr'autres enfans :

Geoffroy de Canville, Chevalier, Seigneur de Clifton, vivant ſous le Roi Edouard Ier, qui épouſa *Mande de Briane,* fille de *Guy,* Seigneur de *Brian,* dont il eut :

Guillaume de Canville, Chevalier, Seigneur de Clifton, qui eut :

1. Mande de Canville, mariée à *Richard,* Comte de *Stafford ;*
2. Et Marguerite de Canville, mariée à *Richard de Vernon,* Seigneur de Haddon.

Suivant les Armoriaux, Geoffroy de Canville portoit : *d'azur, à trois léopards d'or ;* mais Guillaume de Canville n'en portoit *que deux,* ainſi que Bertrand de Canville, Seigneur de Benonville. De la branche reſtée en Normandie étoit Jeanne de Canville, femme de *Jean de Villiers,* Baron de Coulonces.

Les armes : *d'azur, à trois léopards d'or, poſés l'un ſur l'autre, armés & lampaſſés de gueules.*

*CANY, en Normandie, Terre & Seigneurie conſidérable avec titre de *Marquiſat,* poſſédée par la famille de Bec-de-Lievre. Voy. ce mot

CAPEL, famille illuſtre d'Angleterre. Arthur Capel, né en 1635, créé par le Roi Charles II, Vicomte de *Malden* & Comte d'*Eſſex,* le 20 Août 1661, mourut le 13 Juillet 1683. Il épouſa *Eliſabeth,* fille d'*Algernon Percy,* Comte de Northumberland, dont :

Algernon Capel, Comte d'Eſſex, qui fut Gentilhomme de la Chambre du Roi Guillaume, Colonel d'un Régiment de Dragons, & Lord-Lieutenant & Garde des Rôles du Comté d'Hertford. La Reine Anne le fit Commandant de la Tour & Lieutenant-Général de ſes armées. Il mourut le 10 Janvier 1710, & avoit épouſé, en 1692, *Marie Bentinck,* remariée à *Conyers d'Arcy ;* elle étoit fille de *Guillaume Bentinck,* Comte de Portland, & d'*Anne Villiers.* Ils eurent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. & 3. Elisabeth & Marie.

Guillaume Capel fut Comte d'Eſſex, Vicomte de Malden, Baron Capel de Hadham, Lord-Lieutenant du Comté d'Hertford, honoré en 1725 de l'Ordre du Chardon, & mourut le 8 Janvier 1743. Il épouſa, 1° en 1718, *Jeanne Hyde,* morte en 1724, fille de *Henri Hyde,* Comte de Clarendon ; & 2° le 3 Février 1726, *Eliſabeth Ruſſel,* fille de *Wriotheſley,* Duc de Bedford. Il eut du premier lit :

1. & 2. Caroline & Jeanne, mortes avant 1726 ;
3. & 4. Charlotte & Marie.

(Voyez Moréri, édit. de 1759).

CAPENDU. La Vicomté de *Bourſonne,* dans la Généralité de Soiſſons, eſt poſſédée depuis plus de 200 ans par la famille de Capendu.

Charles de Capendu, Ecuyer, Seigneur de Capendu & du Pronnai, Vicomte de Bourſonne, Pair du Comté de Saint-Paul en Artois, Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois, charge poſſédée par tous ſes deſcendans juſqu'à préſent, et nommé parmi les Nobles dans le procès-verbal de rédaction de la Coutume de ce Duché, fait le 13 Septembre 1539, mourut en Septembre 1546. Il avoit épouſé, le 26 Avril 1528, *Antoinette de Ligny,* & en eut :

Henri de Capendu, Chevalier, Vicomte de Bourſonne, qui épouſa, le 22 Juin 1579, *Antoinette de Monchy-Senarpont,* baptiſée le 18 Mars 1561, morte le 9 Juillet 1626, après s'être remariée 2° à *Philippe de Setouville,* Seigneur de Vaux ; & 3° à *Jean de Gaillard,* Seigneur de Raucourt. Ils eurent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Anne, mariée à *Louis de Sébouville,* Seigneur des Marets ;
3. Marie, veuve d'*Adrien de Mailly,* Seigneur de la Houſſaye ;
4. Et Louise, mariée à *François Tiercelin,* Seigneur de Neufmoulin.

Charles de Capendu, IIe du nom, Chevalier, Vicomte de Bourſonne, Seigneur d'Ouchy-le-Châtel & de la Villeneuve, Maître des Eaux & Forêts du Bailliage de Valois, épouſa, le 25 Février 1602, *Antoinette de Sébouville,* & fut père de

Charles de Capendu, IIIe du nom, Vicomte de Bourſonne, marié, le 13 Juin 1655, à *Renée-Madeleine de Vaſſan,* dont il eut entr'autres enfans, pour fils aîné

Charles de Capendu, IVe du nom, Vicomte de Bourſonne, Seigneur de Capendu & d'Henneſès, Commandeur de Moreuil,

de l'Ordre de Saint-Lazare, Chevalier de St.-Louis, épousa, le 26 Septembre 1689, *Jeanne-Baptiste de Gaune*. De ce mariage sont nés :

1. Charles, né le 31 Mars 1695, reçu Page du Roi en sa Grande-Ecurie le 5 Avril 1710 ;
2. Et Amable-Paul-Jean-Baptiste, né le 29 Juin 1698, reçu le 30 Avril 1703 Chevalier de Malte dans le Grand-Prieuré de France, où son oncle René de Capendu avoit été admis, & reçu aussi Page du Roi, comme son frère aîné, le 2 Mai 1713. Voy. *Tablettes généalogiques & historiques*, part. VII, p. 240.

Les armes : *d'argent, à trois fasces de gueules, surmontées de trois merlettes de sable, rangées en chef*. Voy. BOURSONNE.

CAPPELIN, Seigneur de Berquery en Normandie, Election de Valognes : *d'azur, à deux chevrons d'or*.

CAPPON, en Normandie, Election de Valognes : *d'argent, à trois losanges de gueules*, 2 *&* 1, *& trois mouchetures d'hermines de sable*, 1 *&* 2.

CAPPONI, célèbre famille de Florence, de laquelle descendent plusieurs Ambassadeurs, Conseillers, Cardinaux & Savans.

Ginon Capponi, surnommé *l'ancien*, fut envoyé Ambassadeur en plusieurs Cours de la part de la République de Venise, dont il devint Gonfalonier. Nori Capponi son fils, employé dans plusieurs députations, mourut en 1457. Deux autres Capponi, connus par leurs Ouvrages, ont porté le nom de Ginon.

Guillaume Capponi étoit Ambassadeur de Florence, & Evêque de Cortone en 1505, & mourut en 1512.

Ferrante Capponi, né en 1611, revêtu de plusieurs emplois distingués sous Ferdinand II, Grand-Duc de Toscane, étoit Gouverneur de Florence. Cosme III l'établit son Ministre d'Etat, & l'employa dans plusieurs affaires importantes. Il mourut en 1688. Aloys, ou Louis Capponi, issu de la même famille, étoit Abbé lorsque le Pape Léon XI le fit Trésorier de l'Eglise. Paul V le créa en 1608 Cardinal-Diacre du titre de *Sainte-Agathe*, puis Prêtre du titre de Saint-Charles, de Saint-Pierre-ès-Liens, & de Saint-Laurent *in Lucinâ*. Il devint outre cela Légat à Bologne, Archevêque de Ravenne, & Sous-Doyen du Collège des Cardinaux. Il résigna son Archevêché en 1645, eut un parti pour le souverain Pontificat après la mort d'Innocent X, mais qui ne réussit point, & mourut en 1659. Voy. Moréri.

CAPPY en Champagne, famille qui subsiste dans François Cappy, Ecuyer, Seigneur d'Athys, du grand & petit Ecury, de Champagne, de Bussy-le-Château, de la Cheppe & de Cuperly, qui obtint le 5 Mai 1706 un brevet de Cornette dans le Régiment de Cappy-Cavalerie, incorporé depuis dans le Régiment du Roi ; en fut fait Capitaine le 1[er] Février 1708, Major de ce même Régiment le 11 Juillet 1711 ; fut confirmé dans sa Noblesse par Lettres du mois d'Octobre 1716, & nommé Chevalier de Saint-Louis le 16 Octobre 1721. Il a épousé, par contrat du 22 Avril 1724, *Marie-Madeleine de Bougard*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Potrel & de Saint-Manvieux, Chevalier de St.-Louis, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, & d'*Antoinette Sanouret*, dont sont issus :

1. Gilles-Jean-François-Denis, né le 17 Avril 1726, Ecuyer, Seigneur d'Athys, Pensionnaire du Roi & Capitaine dans le Régiment d'Harcourt, Cavalerie ;
2. Et César-Marie Cappy, né le 21 Octobre 1734, Seigneur du grand & petit Ecury & de Champagne, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois merlettes de même, posées* 2 *en chef &* 1 *en pointe*. (Voy. l'*Armorial de France*, reg. V, part. I.)

CAPRIS, en Savoie, Noblesse qui produit des certificats signés par le Duc de ce nom (Emmanuel-Philibert), scellés du sceau de ce Prince & de celui du Sénat de Turin, par lesquels il est prouvé qu'elle est des plus anciennes & des plus illustres de Savoie. On la croit originaire d'Allemagne, sa carte généalogique est tirée en grande partie d'un Plaidoyer imprimé fait contre la famille de *Ferrery*, qui lui disputoit la prééminence. Le Duc de Savoie jugea ce différend en faveur des Capris, ainsi qu'il appert par un Arrêt dont copie, communiquée à l'auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tirée sur l'original, est signée par le Duc de Savoie lui-même.

Il y est fait mention des grands hommes que

cette Maison a produits, parmi lesquels on trouve ETIENNE CAPRIS, Général des Finances de Savoie sous trois différens Princes; MAURICE CAPRIS, Comte de Montmaures, Gentilhomme de la Chambre de CHARLES-EMMAMUEL, Duc de Savoie; Sergent-Major-Général de Bataille, Colonel d'Infanterie, Conseiller d'Etat, Gouverneur de Villeneuve, Carmagnolle & de la Citadelle de Turin; ETIENNE CAPRIS, Abbé de Mulegio, ensuite Evêque d'Ast, Gouverneur de feu Illustrissime Dom CHARLES, Conseiller d'Etat & Grand-Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade; LAZARE CAPRIS, qui succéda à l'Abbaye du précédent, fut Référendaire de l'une & l'autre signature, Gouverneur d'Orviéto, Terny, Forli & Vice-Légat de Bologne; FRANÇOIS & GASPARD CAPRIS, Généraux d'Armées; PHILIPPE-EMMANUEL CAPRIS, Seigneur d'Atessano & de Corveia, Colonel d'Infanterie, mort à la bataille d'Avigliana; JEAN CAPRIS, Archevêque de Milan, &c. Tous ces grands hommes se trouvent dans la carte généalogique de cette Maison, qu'on imprima à l'occasion du différend dont on vient de parler.

Ce qui en prouve encore l'ancienneté, ce sont trois Chapelles qu'elle possède depuis plusieurs siècles dans l'Eglise de Saint-Augustin de Biella, où l'on trouve des mausolées en marbre érigés à la gloire des *Capris*, ornés de leurs armes & d'épitaphes qui marquent le rang distingué qu'ils ont toujours tenu dans leur Ville. Ils jouissent du même avantage dans le magnifique Temple de St.-Jérôme, érigé & fondé par le Bienheureux JEAN CAPRIS, Confesseur de la Duchesse BLANCHE de Savoie, & presque dans toutes les Eglises de Biella.

On trouve dans un Ecrit de l'an 1000, uni aux Statuts de Biella, *Jacobus de Collocapra*, qualifié *nobilis Dominus & Miles*, &c.; un autre *Jacobus de Collocapra*, qui a aussi les mêmes qualifications. En 1187, OTTOBON & ARDISSON CAPRIS prirent l'investiture des décimes de Biella, & dans l'acte de ladite investiture il se trouve ces paroles : *Prout prædecessores*, ce qui prouve que leurs pères étoient dans la même possession.

THIBAUD VORCELINO & ALBERT CAPRIS étoient Gouverneurs de leur Ville aux années 1204, 1225 & 1263; & par un acte de 1266, il est prouvé que la famille de *Ferrery* payoit à celle de *Capris* la décime des animaux qu'elle élevoit dans ses domaines, raison qu'on fit valoir dans le Plaidoyer, & qui servit à faire débouter les *Ferrery* de leurs prétentions.

Dans une Assemblée qu'il y eut à Biella en 1308, JACQUES CAPRIS étoit à la tête des Seigneurs qui la composoient, & on trouve dans les Registres de cette Ville qu'ALBERT & GUILLAUME CAPRIS en étoient premiers Consuls aux années 1360 & 1370.

ODON-FRANÇOIS CAPRIS fut Commandeur de Rhodes, & le premier qui porta dans la Ville de Biella la Croix de Saint-Jean de Jérusalem. LAURENT CAPRIS, Bailli d'Avillana, fut Gentilhomme du Prince EMMANUEL, Duc de Savoie; & après lui cette Maison a eu cinq autres Chevaliers du même Ordre, savoir : JÉRÔME, PIERRE, LOUIS, PHILIBERT, & FRANÇOIS-AMÉDÉE CAPRIS, Capitaine de Cavalerie.

I. JACQUES CAPRIS, aliàs GROMIS, *Miles*, passa, en 1414, avec l'Evêque Oblato, une transaction, dans laquelle il est dit père de

II. JEAN CAPRIS, Gouverneur de Biella en 1433, qui eut pour fils :

III. PIERRE CAPRIS, Seigneur de Ternengo, Cereta, Valdengo & Balocco, Conseiller d'Etat du Duc CHARLES Ier & du Duc JEAN-AMÉDÉE. Il eut plusieurs fils qui firent différentes branches.

IV. DENIS CAPRIS, l'un d'eux, se retira à Upais en Dauphiné à cause des acquisitions considérables qu'il y fit en 1495. Il épousa noble *Louise de Malpointe*, dont :

V. LOUIS CAPRIS, Chevalier, Capitaine d'Arquebusiers à cheval, lequel vint s'établir à Mizon, & de-là à Brignoles. Il avoit épousé *Jeanne de Gervasi*, d'une ancienne famille du Dauphiné, & en eut entr'autres enfans :

VI. PIERRE CAPRIS, IIe du nom, Capitaine de 100 hommes. Il porta long-tems les armes en France, lors des troubles de la Religion, sous le commandement des Seigneurs de Soubise, Cipières & Senas. Il épousa *Louise de Fougasse*, d'une famille distinguée, de laquelle il laissa :

VII. LOUIS-ESPRIT CAPRIS, Chevalier, Capitaine d'Arquebusiers à cheval, & ensuite Gouverneur du Fort de Notre-Dame-de-la-Garde. Il est cité avec honneur dans plusieurs endroits de l'*Histoire de Provence*, par Honoré Maynier. Il fut maintenu dans son ancienne noblesse sur l'exposé de ses titres par Arrêt du 5 Mars 1598; le Roi le fit Gentil-

homme de sa Chambre le 3 Juin 1613, & il épousa, par contrat passé à Ollioules le 6 Juin 1598, *Marquise de Boyer-Bandol*. Il eut :

VIII. ANTOINE CAPRIS, Chevalier, Seigneur de Beauvezer, qui acheta la Charge de principal Magistrat du Siège Royal de la Ville de Cuers, où il se retira. Il épousa, par contrat passé à Barjols en 1651, *Lucrèce de Rodulph*, fille unique & héritière de *François*, & de *Catherine de Pontevès*, Dame d'Amirat. De ce mariage naquirent :

1. JOSEPH, qui suit;
2. Et ANTOINE, qui entra d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, & mourut Capitaine des Grenadiers de la première Compagnie du Régiment de Talard, Chevalier de St.-Louis, & ayant 800 livres de pension. Il avoit servi avec distinction, & reçu plusieurs blessures dans les différens sièges & combats où il s'étoit trouvé.

IX. JOSEPH CAPRIS, Seigneur d'Amirat & de Beauvezer, succéda à la Charge de son père, fut maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de M. *le Bret*, Intendant en Provence, le 13 Août 1710. Il épousa, par contrat passé à Cuers le 26 Octobre 1688, *Marie-Rose de Court*, fille unique & héritière d'une famille de ce nom établie à Toulon.

X. ANTOINE CAPRIS, Seigneur de Beauvezer, qui exerce la charge de son père, épousa, par contrat du 24 Février 1721, *Elisabeth de Beaumont* (dont la mère étoit *Rochas*, & l'aïeule *Arcussia*, des Vicomtes d'*Esparron*, sœur de deux Chevaliers de Malte), dont :

1. JOSEPH-BERNARD, Chevalier ;
2. JEAN-BAPTISTE, qui a été Jésuite ;
3. FÉLIX-DIEUDONNÉ, Religieux de l'Ordre de Cîteaux ;
4. CHARLES-AUGUSTIN, Ecclésiastique ;
5. Et MARIE-AIMÉE-FORTUNÉE.

Outre la branche dont nous venons de parler, il y en a encore trois autres :

La première, qui est celle des Seigneurs de *Gromis*, fait sa demeure à Biella.

Il ne reste plus de la seconde, établie à Chambéry, que le *Comte de Capris*, Seigneur de la Peysse, Gentilhomme du Duc de Bavière, Lieutenant-Colonel de ses Gardes & Chevalier de l'Ordre de St.-Georges, pour lequel il faut les mêmes preuves qu'aux Comtes de Lyon.

La troisième branche est établie à Turin, où le Chevalier *Capris*, Marquis de Ciglié, & oncle-germain du Comte *Capris-de-Ciglié* qui soutient cette branche, est Majordome du Duc de Savoie, Général-Major de ses Troupes, & Grand-Cordon des Ordres de St.-Maurice & de Saint-Lazare, avec une pension de 4000 livres. (Extrait de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 221 & suiv.)

Les armes : *d'or, à la tête de chèvre de sable*.

CARACCIOLI, Maison des plus illustres, des plus anciennes & des plus étendues du Royaume de Naples. On la croit originaire de Grèce, & établie à Naples dès le IXe ou Xe siècle. Elle a été depuis divisée en deux branches.

BRANCHE DE ROSSI.

Elle a produit :

1. Les Comtes de *Gerace* & de *Terra Nova*.
2. Les Comtes de *Nicastro*, Princes de *Forino*, Ducs de *Belcastro*.
3. Les Marquis de *Misuraca*, Seigneurs de *Banderano*.
4. Les Marquis de *Vico* & de *Torrecuso*, Comtes de *Biccari*, Ducs d'*Airole* & de *St.-Vito*.
5. Les Barons de *Salvia*, Marquis de *Brienza*.
6. Les Princes d'*Avellino* & de *Torella*, Ducs d'*Atripalda*, de *Borano* & de *Montenegro*, Marquis de *San-Eramo* & de *Brienza*.

Les armes : *d'or, à trois bandes de gueules, au chef d'azur*.

BRANCHE *Del* LEONE *ou de* PISQUITTI.

D'où sont issus :

1. Les Comtes de *Pisciotta* & de *Paretto*.
2. Les Seigneurs d'*Orta*, Comtes de *Nicastro*, Ducs de *Feroletto*, Marquis de *Gioiosa*, Ducs de *Rocca*, *Rainola*, d'*Atella* & de *Girifalco*.
3. Les Ducs de *Caggiano*, depuis de *Martina*, Marquis de *Macchia-Godena* & de *Castellaneta*.
4. Les Ducs de *Sicignano*, Marquis de *Binetto*.
5. Les Marquis de *Bucchianio*, Princes de *San-Buono* & de *Villa-Sancta*, Ducs de *Celenza* & de *Castel-Sangro*.

6. Les Princes de *Marſico Vetere*, Ducs de *Girifalco* & de *Monte-Sardo*, Marquis de *Bariſciano*.

7. Les Ducs & Princes de *Melphes*, Marquis de *Grottola*, rapportés plus loin.

8. Les Comtes de *Saint-Angelo*.

9. Les Marquis de *Capriglia* & de *Caſtel-Guidone*, Ducs de *Miranda*, Seigneurs de *Villa-Maina*.

10. Les Marquis de *Caſa d'Albero*, de *Volturata*, de *Cervirana* & de *San-Eramo* Princes de *Terra-Nova*.

Les armes : *d'or, au lion d'azur*.

BRANCHE

des Ducs & Princes DE MELPHES, *Marquis* DE GROTTOLA (éteinte).

JEAN DE CARACCIOLI, Maréchal de France, en Décembre 1544, mourut le 29 Juillet 1550, âgé d'environ 70 ans.

Les armes : *bandé d'or & de gueules de ſix pièces, au chef d'azur*.

A cette famille appartenoit

THOMAS, Marquis de CARACCIOLI, né en 1651, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Briançon, Commandant des Villes de Mezières, de Charleville & de Sédan, qui mourut le 26 Janvier 1755.

Cette grande Maiſon a donné 7 Cardinaux, un Patriarche, 17 Archevêques, 24 Evêques, un Maréchal de France, un Lieutenant-Général des Armées de France, un nombre conſidérable d'Officiers du Royaume de Naples, 4 Chevaliers de la Toiſon d'Or & 5 Grands d'Eſpagne. On compte dans cette famille 12 Principautés, 27 Duchés, 26 Marquiſats & une fois autant de Comtés. Voyez Imhoff, *Notitia Italiæ*; Moréri & le P. Anſelme, tom. VIII, p. 199.

CARAFFE ou CARAFFA, Maiſon illuſtre du Royaume de Naples, que quelques-uns font deſcendre d'un Roi de Sardaigne, dans le XIe ſiècle, & d'autres d'un Chevalier de la Maiſon de *Caraccioli*, attaché à l'Empereur *Othon*, dans le Xe ſiècle.

On reconnoît pour chef de la Maiſon de Caraffa, PHILIPPE CARAFFA, Seigneur de Ripa-Longa, mort en 1220. De lui ſont ſorties les deux branches ſuivantes :

L'une eſt nommée de *Spina*; l'autre, *de Statera*, pour ſe diſtinguer. La première a mis à côté de ſon écuſſon, ou derrière en ſautoir, *deux bâtons d'épine verte*; & l'autre, *deux peſons*.

BRANCHE

de SPINA.

Elle a produit :

1. Celle des Comtes de *Sainte-Severine*, éteinte dans le XVIIe ſiècle, dans la perſonne de VESPASIEN, dernier Comte de Sainte-Severine

2. Celle des Comtes de *Grotteria*, Ducs de *Caſtelvetere*, Princes de *la Roccella* & de *Botero*, éteinte dans CHARLES-MARIE, Prince de *la Roccella* & de *Botero*, mort ſans enfans en 1695, âgé de 49 ans.

3. Celle des Ducs de *Bruzzano*, qui ſubſiſte.

4. Celle des Comtes de *Policaſtro*, dont HECTOR CARAFFA, Comte de *Policaſtro*, qui vivoit encore en 1710.

5. Celle des Ducs de *Forli* & de *Montenegro*, éteinte.

BRANCHE

de STATERA.

D'où ſont iſſues :

6. Celle des Seigneurs de *Flumara*, de *Seſſola*, de *Roſito* & de *St.-Alpin*, éteinte.

7. Celle des Comtes d'*Airola* & de *Ruvo*, Ducs d'*Andria*, &c., éteinte.

8. Celle des Marquis de *Montenegro*, Princes de *Chiuſano*, qui ſubſiſte.

9. Celle des Ducs d'*Ariano*, de *Cerſi*, de *Campoleto*, Comtes de *Montecalvo*, Princes de *Sopino*, éteinte.

10. Celle des Marquis de *San-Lucido*, Ducs de *Jelzi*.

11. Celle des Princes de *Stigliano*, Ducs de *Mandragon*, Comtes de *Morcone*.

12. Celle des Ducs de *Laurino*, Princes de *St.-Laurent*.

13. Celle des Ducs de *Mataloni*, Princes de *Colobraro*. Le Duc de Matalone, Grand-Sénéchal de Naples, & chef de ſa branche, eſt mort à Naples, le 11 Décembre 1765, âgé de 34 ans.

14. Celle des Ducs de *Nocera*, de *Noja* & de *Cancellara*.

15. Celle des Marquis d'*Anzi*, Princes de *Belvedère*, qui ſubſiſte.

16. Celle des Comtes de *Matalone* & de *Cerretta*, Marquis de *Branello*.

17. Et celle des Comtes de *Montorio*, éteinte.

Cette Maiſon a produit beaucoup de grands Hommes dans l'Egliſe & les Armées. On compte dans ſes différentes branches, qui ſont au nombre de 17, un Pape, 12 Cardinaux, 36 tant Archevêques qu'Evêques, dont 9 Archevêques de Naples; un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, un Lieutenant du Grand-Maître; pluſieurs Chevaliers de la Toiſon d'Or, Grands d'Eſpagne, Princes, Ducs, Généraux d'Ordre, &c. Voyez Imhoff., *Hiſt. Généal. d'Ital;—Famil. Ital.*, par Sanſovin;—*Famil. Napolit.*, par Amirato; —*Hiſt. Généal. de Caraf.*, par Aldémarius.

* CARAMAN, ancien Comté en Languedoc, connu anciennement ſous le nom de *Carmen*, aujourd'hui ſous celui de *Caraman*, poſſédé par VICTOR-MAURICE RIQUET, Marquis de Caraman. Voyez RIQUET.

CARBONNEL (DE), Maiſon l'une des plus anciennes de la Province de Normandie.

HERBERT DE CARBONNEL, Seigneur de Caniſy, qui vivoit en 1286, fut père de GUILLAUME, mort en 1345, & aïeul de HUE ou HUGUES, qui mourut en 1357, & dont le fils, GUILLAUME II, ſervoit à la guerre de 1407 avec ſept Ecuyers. Il laiſſa :

GUILLAUME, qui ſuit;
Et JEAN, rapporté après ſon frère.

GUILLAUME III, dont le Roi d'Angleterre confiſqua les biens en 1419. Après la mort de celui-ci la Terre de *Caniſy* retourna à la poſtérité de ſon frère. Il n'eut qu'une fille, nommée

GUILLEMETTE DE CARBONNEL, morte en 1486.

JEAN DE CARBONNEL, Seigneur de Mauloué & de Gréville, épouſa *Jeanne Thiſon*, dont :

JEAN DE CARBONNEL, Seigneur de Mauloué, qui épouſa *Jeanne d'Anquetonville*, & en eut

JEAN, III[e] du nom, Seigneur de Caniſy en 1486 par le décès de GUILLEMETTE, ſa couſine. Il épouſa *Françoiſe de Saint-Gilles de Fleury*, & eut

ROBERT DE CARBONNEL, Seigneur de Caniſy & de Mauloué, marié, le 25 Mai 1506, à *Catherine de Silly*, dont vint :

PHILIPPE DE CARBONNEL, Seigneur de Caniſy, Chevalier de l'Ordre du Roi, auquel *Guillemette de Cambernon* porta en dot les Terres de *Cambernon*, de *Montpinçon* & de *Trégoti*. Ils eurent :

HERVÉ DE CARBONNEL, Seigneur de Caniſy, Cambernon, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1581, Capitaine de 50 Lances en 1589, Lieutenant de Roi au Gouvernement de la Baſſe-Normandie, & nommé en 1604 Chevalier du Saint-Eſprit ſans avoir été reçu. Il épouſa, en 1588, *Anne de Matignon*, fille de *Jacques*, Maréchal de France, laquelle lui apporta la Baronnie du *Homet*. Il en eut :

RENÉ DE CARBONNEL, Seigneur & Baron du *Homet*, *Courſy* & *Caniſy*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine & Gouverneur d'Avranches, Lieutenant de Roi au Bailliage du Cotentin, en faveur duquel le Roi, tant en conſidération de ſa naiſſance que de ſes ſervices & de ceux de ſon père, unit les Baronnies de *Courſy*, du *Homet* & de *Caniſy*, & les érigea en *Marquiſat*, ſous le nom de *Marquiſat de Caniſy*, par Lettres du mois de Décembre 1619, regiſtrées en 1643. Il épouſa, en 1607, *Claude Pelet-de-la-Verune*, dont il eut entr'autres enfans :

1. HERVÉ, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après ſon frère.

HERVÉ DE CARBONNEL ſuccéda au Marquiſat de Caniſy & aux emplois de ſon père, & mourut le 6 Janvier 1693. Il épouſa, en 1643, *Catherine de Juyé-de-Champrond*, & laiſſa :

RENÉ DE CARBONNEL, II[e] du nom, Marquis de Caniſy, Gouverneur d'Avranches, qui eut de ſa première femme, *Catherine-Madeleine de Sillans-de-Creuilly* :

N... qui n'a point été mariée ;
Et MARIE-HERVÉE DE CARBONNEL, qui épouſa, en 1709, *Antoine de Faudoas*, Comte de Serillac.

FRANÇOIS DE CARBONNEL, Comte de Caniſy, ſecond fils de RENÉ, premier Marquis de Caniſy, épouſa *Louiſe le Roux-de-Gonfreville*, dont naquit :

GASPARD-CLAUDE, dit le *Comte de Carbonnel*, qui épouſa, en 1676, *Charlotte de la Paluelle*, fille & héritière d'*Iſaac*, Marquis de la Paluelle, & de *Marie-Renée de Roſmadec*, dont :

RENÉ-ANNE, qui ſuit ;
Et JACQUES-MICHEL DE CARBONNEL, rapporté après ſon frère.

RENÉ-ANNE DE CARBONNEL, Comte de Caniſy, Marquis de la Paluelle, Lieutenant de Roi en Baſſe-Normandie, Brigadier de ſes Armées, mort en 1725, avoit épouſé *Thérèſe-Eléonore Gueſtre-de-Préval*, dont vint :

FRANÇOISE-RENÉE DE CANISY, appelée *Com-*

teffe de Forcalquier, née en 1725, mariée 1° à *Antoine-François de Pardaillan,* Marquis d'Antin, Vice-Amiral de France, mort le 24 Avril 1741; & 2° le 6 Mars 1742, à *Louis-Bufile de Brancas*, Comte de Forcalquier, Grand d'Efpagne, mort le 3 Février 1753.

JACQUES-MICHEL, dit le *Comte de Carbonnel,* fecond fils de FRANÇOIS, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Orléans, a époufé, à Châlons, en 1726, *Jeanne-Claude de Pinteville-de-la-Motte*, dont il a eu :

1. N...DE CARBONNEL, Marquis de Canify, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Gendarmerie, & aujourd'hui Colonel de Cavalerie, qui époufa, en 1753, *Marguerite de Vaffy;*
2. Et ELÉONOR-CLAUDE DE CARBONNEL, Comte de Canify, Exempt des Gardes-du-Corps, qui époufa, le 6 Août 1763, *Hélène-Henriette de Vaffy*, fille de *Bruno-Emmanuel-Marie-Efprit*, Marquis de Vaffy, & de *Sufanne-Françoife-Jeanne de Vaffy*.

Il y a une troifième branche, dont eft chef :

JEAN-LOUIS DE CARBONNEL, Seigneur d'Actonville, Belval, &c., né en 1729, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier au Régiment des Gardes, marié, en Mai 1763, à *N.... Teffon*, dont plufieurs enfans.

Les armes : *coupé de gueules fur azur, à trois befans d'argent chargés d'hermines.*

* CARBONNIÈRES, Maifon établie en Périgord depuis 1417, par le mariage de JEAN DE CARBONNIÈRES, IIe du nom, avec *Jeanne de Salaignac*, Dame de Pelvery, & veuve de *Bofc de Benac-Navailles*, qui tire fon origine des Terre & Baronnie de *Carbonnières,* Paroiffe des Goules, Diocèfe de Tulle en Limoufin, & limitrophe de l'Auvergne. Cette proximité a induit quelques Auteurs, & le P. Meneftrier entr'autres, à placer *Carbonnières* dans cette dernière Province; peut-être auffi le féjour des Seigneurs de ce nom, au château de Pennières, qui eft plus commode, mieux fitué, & à une heure de chemin de Carbonnières, dont il dépend, a pu contribuer à donner à cette famille l'Auvergne pour origine. Le vieux château de Carbonnières, chef-lieu & berceau des Seigneurs de ce nom, montre moins avoir été une maifon habitable qu'une de ces retraites de fûreté, que la licence du gouvernement féodal rendoit abfolument néceffaire. Il ne s'y voit plus que des ruines & deux groffes tours carrées fort élevées, qui annoncent l'antiquité la plus reculée. Auffi le P. de St.-Amable, Carme déchauffé, met-il au nombre des Maifons anciennes & fignalées du haut Limoufin celle de CARBONNIÈRES, à laquelle dans fon IIIe vol. in-folio, imprimé à Limoges en 1685, il donne une origine qu'il remonte aux tems des profcriptions. Si l'opinion de cet Auteur n'eft point une preuve, elle eft au moins une forte préfomption de l'ancienneté des Seigneurs de Carbonnières, furtout lorfqu'elle fe trouve foutenue par des actes authentiques qui viennent d'être vérifiés récemment fur les originaux confervés aux Archives de l'Eglife de Tulle.

Etienne Balufe les indique dans fon Hiftoire latine de cette Ville, imprimée à Paris en 1717, & dit que la Maifon de Carbonnières étoit illuftre dans la Paroiffe des Goules au voifinage de Tulle dès 1070, puifqu'*Unie*, fille d'*Archambaud,* IIe du nom, Vicomte de Comborn, Prince en Aquitaine, & de *Rotberge de Rochechouart,* avoit époufé RIGALD DE CARBONNIÈRES. Elle avoit pour frères *Archambaud,* IIIe du nom; *Bernard,* Vicomtes de Comborn; *Ebald*, Vicomte de Ventadour, & étoit petite-fille de *Guillaume,* Vicomte de Turenne.

Unie de Comborn, fa mère, GIRBERT & BERNARD DE CARBONNIÈRES, fes frères, furent préfens le 21 Mars 1070, à l'acte d'entrée en Religion que fit WILLELMUS OU GUILLAUME DE CARBONNIÈRES, à l'Abbaye de Tulle, à laquelle elle fit en ce même jour quelque donation; il en fut élu Abbé en 1092, & cette même année fon frère GIRBERT, avec le confentement de fa mère *Unie de Comborn*, fit à ce Monaftère une nouvelle donation. Cet Abbé gouverna l'Eglife de Limoges pendant une affez longue vacance du Siège, & fa mémoire fut en grande vénération pour la dépenfe & les foins qu'il employa à la reconftruction du Monaftère & de l'Eglife de Tulle. Le *Gallia Chriftiana* en parle avec le même éloge. Balufe cite encore plufieurs autres actes foufcrits par les Seigneurs de Carbonnières dans le XIe fiècle.

Un acte du même tems, tiré d'un autre Auteur, vient à l'appui de l'ancienneté de ce nom. On lit dans l'Hiftoire de Maurienne, de la Royale Maifon de Savoie, imprimée à Lyon par Guillaume Barbier en 1660, que HUMBERT, IIe du nom, Comte de Maurienne, vint à Clermont où étoit le Pape URBAIN II, & qu'il

y fit une donation au Prieuré du Bourget près Lyon l'an 1095, en présence de MANTHELIN DE CARBONNIÈRES, Geoffroy de Gramont, Guy de Mirbel & Valère de Desse, qui scellèrent l'acte de leur sceau avec le Comte de Savoie.

La Terre & Baronnie de *Carbonnières* est très-considérable, & par le nombre de Paroisses qui la composent, & par celui des Terres & Fiefs qui en relèvent. Une foule de fois & hommages, aveux, & dénombremens rendus aux anciens Seigneurs & Barons de Carbonnières, confirment que cette Terre est un grand Fief, un Fief de dignité, par la quantité de ces différens titres, & la qualité des vassaux qui s'obligeoient à suivre leur Seigneur supérieur à la guerre, &c. Elle s'étend dans les Diocèses de Tulle, Limoges, Saint-Flour, Clermont & Rodez. Elle a été de tems immémorial possédée par les Seigneurs de son nom jusques vers le milieu du XIV[e] siècle, qu'une fille unique de RIGALD DE CARBONNIÈRES, IV[e] du nom, aînée de sa Maison, en porta la majeure partie des biens & tous les titres dans celle du Baron de *Montal*, Seigneur de la Roquebrou, qu'elle avoit épousé, représenté d'abord par le Marquis d'*Escars de Merville;* il ne fut réservé à JEAN DE CARBONNIÈRES, frère puîné de RIGALD IV, que partie de la Seigneurie de *Carbonnières*, avec les Terres & Châteaux de Merle & Pennières, dont a joui sa postérité jusqu'en 1509, qu'ALAIN DE CARBONNIÈRES échangea les restes de l'ancien domaine de ses pères avec *Pons de Gontaut,* Baron de Biron, son beau-frère, contre la Terre de la Capelle ou de la Chapelle-Biron en Agénois. La Maison de Biron vendit en 1561 tout ce qu'elle avoit à Carbonnières, Merle & Pennières, à la maison de *Noailles*, qui en jouit aujourd'hui pour sa partie qui est en Auvergne; & le Marquis d'*Escars* celle qui est en Limousin. Chacune de ces deux Maisons, par arrangement, s'est réservée une tour du vieux Château, & prend la qualité de *Baron de Carbonnières.* Depuis six mois, le Duc de Noailles vient de réunir le tout par un échange fait avec le Baron de Villume, qui étoit au lieu & place du Marquis d'Escars.

On a tiré des titres de la Baronnie de *Carbonnières,* conservés aux Archives de la Maison de Noailles, la majeure partie des preuves & de la filiation des anciens Seigneurs du nom jusqu'à JEAN DE CARBONNIÈRES, II[e] du nom, établi en Périgord. Si on eût eu la même facilité de puiser dans le trésor du Marquis d'Escars-de-Merville, Seigneur de la Roquebrou, où tous les anciens titres des Seigneurs de *Carbonnières* doivent se trouver, on en auroit pu tirer plus de lumières & d'illustration.

I. RIGALD DE CARBONNIÈRES, I[er] du nom, Seigneur & Baron dudit lieu, avoit épousé vers le milieu du XI[e] siècle, ainsi que le rapporte Baluse, *Unie de Comborn,* fille d'*Archambaud,* II[e] du nom, Vicomte de *Comborn*, un des Princes d'Aquitaine, & de *Rotberge de Rochechouart.* Il avoit eu pour enfans, ce qui est prouvé par l'acte de réception en religion du 21 Mars 1070 de son fils aîné:

GUILLAUME DE CARBONNIÈRES, élu Abbé de Tulle en 1092;
GIRBERT, qui suit;
Et BERNARD.

Les originaux de la donation de GIRBERT, faite à cette Abbaye cette année, & de celle d'*Unie de Comborn,* sa mère, en 1070, sont conservés aux Archives de Tulle, & y ont été vérifiés par le Syndic du Chapitre en 1768.

II. GIRBERT DE CARBONNIÈRES, Baron & Seigneur dudit lieu, avoit succédé à son père avant 1070, ce qui doit être présumé de ce qu'il n'est point fait mention de lui dans l'acte de profession de son fils GUILLAUME du 21 Mars 1070, auquel assistèrent les deux familles de *Comborn* & de *Carbonnières,* & ainsi qu'il est prouvé par Baluse. Il vivoit encore en 1092, lors de la donation qu'il fit à son frère GUILLAUME, cette année. Le nom de sa femme est inconnu. Son fils fut:

III. MANTHELIN DE CARBONNIÈRES, Baron & Seigneur dudit lieu, qui lui succéda dans tous ses biens. Ce fut lui qui signa, en 1095, l'acte de donation faite au Prieuré du Bourget près Lyon, par le Comte de Savoie. Il eut:

IV. N... DE CARBONNIÈRES, Baron & Seigneur dudit lieu, qui lui succéda, & fut père de:

V. RIGALD DE CARBONNIÈRES, II[e] du nom, Baron & Seigneur dudit lieu, lequel vivoit encore en 1254, comme il est justifié par un hommage qui lui fut rendu aux Calendes de Mars 1254 par Guival de Merle, Chevalier, & Guillaume, son fils, Damoiseau, en présence de Girald Guittard, Chevalier, & Rigald de Fontanges, MILES, reçu par *Guillaume Armandi*, Notaire public au Château de Car-

bonnières. Il fit un échange, le 6 des Ides de Septembre 1270, avec Guy de Perteils, Chevalier, préfent & acceptant Hugues de Carbonnières, Damoifeau, fon fils aîné. Il eft fcellé de leur fceau, de celui de Guy de Perteils, Chevalier, & de celui d'Henri, fils du Seigneur Comte de Rodès. Il eut:

1. Hugues, qui fuit;
2. & 3. Rigald & Garsie, nommés dans un hommage de 1296, rendu au Vicomte de Turenne;
Et une fille, mariée à *Aymeric de Curmont*, Damoifeau.

VI. Hugues de Carbonnières, Baron & Seigneur dudit lieu, avoit fuccédé à fon père dès 1278, fuivant la Sentence arbitrale rendue le Mardi avant l'Afcenfion audit an, par Guy d'Efcorailles, Damoifeau, entre Bofon de Miremont, Chevalier, & ledit Hugues de Carbonnières, Damoifeau, au fujet de 3000 fols Clermontois auxquels le feu Seigneur Rigald de Carbonnières, fon père, avoit été condamné en faveur dudit de Miremont. Le Mardi d'après l'Afcenfion 1282, fut rendu hommage à noble & puiffant Seigneur Hugues de Carbonnières, Chevalier, par Frère Thomas de Souvielle, Chevalier, Maître-Général de tout l'Ordre Militaire de St.-Jean de Jérufalem, en-deçà & au-delà de la mer, pour lui & fes fucceffeurs, à caufe de fa Maifon & Commanderie Delroffou, fituée dans la Paroiffe de Pfeaux, mouvante en fief franc & noble dudit Seigneur de Carbonnières, laquelle Commanderie ledit Grand-Maître reconnoît avoir été fondée par les prédéceffeurs d'*Agnès de Givilly*, époufe dudit Seigneur de *Carbonnières:* il fut fait au Chapitre Général tenu à Bougny près Orléans, & fcellé du Sceau dudit Grand-Maître & du Chapitre. Hugues de Carbonnières eut d'*Agnès de Givilly*, fille d'*Arnaud*, Chevalier, Seigneur de Merle:

1 Rigald, qui fuit;
2. Marguerite, mariée, par contrat paffé devant *Pierre Perchai*, Notaire, le 11 Juin 1306, à noble *Reynal Favart*, Damoifeau;
3. Et Aigline, mariée à noble *Bertrand de Clavière*, Seigneur de Châteauneuf.

VII. Rigald de Carbonnières, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron dudit lieu, auquel fut rendu hommage, fuivant un acte paffé devant *Jean Aftorg*, Notaire Royal à Pennières, en préfence de noble Seigneur Etienne d'Efcorailles, Chevalier, le Lundi après la fête de Saint-André 1342, par Frère Jean de Paris, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérufalem, à caufe de fa Commanderie Delroffou, fes appartenances & dépendances. Il époufa *Delphine d'Efcorailles*, fille d'*Etienne*, Chevalier; ce qui eft juftifié par le contrat d'affiette des rentes en haute-juftice, fait par ledit Seigneur d'*Efcorailles* audit Seigneur de Carbonnières, fon gendre, & à ladite *Delphine d'Efcorailles*, fa fille, dans les Paroiffes de Saint-Bonet près Salerne, Saint-Martin de Malmoron, & Saint-Martin-Chantales, en date du Samedi après la Saint-Martin d'hiver 1319. Leurs enfans furent:

1. Rigald de Carbonnières, Chevalier, Seigneur & Baron dudit lieu, qui eut
   Une fille, mariée au Baron de *Montal*, Seigneur de la Roquebrou, à qui elle porta tous les biens & titres de la Maifon de *Carbonnières*, excepté *Merle*, *Pennières* & *partie de la Seigneurie de Carbonnieres*, qui en furent démembrés pour fervir d'apanage à Jean de Carbonnières, fon frère puîné, comme il le dit dans fon teftament du 22 Juin 1422;
2. Et Jean, qui fuit.

VIII. Jean de Carbonnières, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Merle & de Pennières, & en partie de la Baronnie de Carbonnières, fit fon teftament le 22 Juin 1422, dans lequel il prend la qualité de *haut & puiffant*, déclare qu'il n'a reçu du bien de fes père & mère, que partie de la Baronnie de Carbonnières avec Merle & Pennières, inftitue fon héritier Guy de Carbonnières, fon petit-fils, & ordonne que fon corps foit porté au Prieuré de Grifoulet, auprès de celui de fa femme, dans le tombeau des anciens Barons de Carbonnières, fes ancêtres. Il époufa, vers 1364, *Garine de Perteils*. Ses enfans furent:

1. Rigald de Carbonnières, Baron dudit lieu, Seigneur de Merle & de Pennières, lequel mourut avant fon père, & laiffa de *Catherine de Belchaire-fur-Vefer:*
   Guy de Carbonnières, dénommé dans le teftament de fon aïeul du 22 Juin 1422, qui fit fon teftament en 1488, par lequel il inftitue fon héritier Alain de Carbonnières, troifième fils d'Antoine, fon coufin germain; Marguerite de Carbonnières, mariée à *Guy d'Albaret*, Seigneur de Clavières; & Delphine de Carbonnières, mariée à *Jean de la*

Roque, Grand-Bailli des Montagnes du Duché d'Auvergne. Il époufa 1° *Marguerite de Montferrand*, fille de haut & puiffant *Jean*, Baron de Montferrand; & 2° par contrat paffé devant *Jean Maté*, Notaire à Saint-Antonin, le 22 Septembre 1459, *Jeanne de Comminges*, fille de haut & puiffant *Raymond de Comminges*, Vicomte de Burniquel, defquelles il n'eut point d'enfans;

2. Jean, qui fuit;
3. Et Pierre, Religieux-Carme d'Aurillac, qui fit bâtir à fes frais le Cloître de ce Couvent.

IX. Jean de Carbonnières, IIe du nom, Damoifeau du Château de ce nom, époufa, 1° par contrat du 18 Mai 1417, du vivant de fon père, dans lequel il eft dit habitant de la Paroiffe des Goules, au Diocèfe de Tulle, *Jeanne de Salignac*, Dame de Pelvery, au Diocèfe de Sarlat, de la Selve, Delvialart, & pour un tiers de la Chapelle-Albaret, qui fit fon teftament par acte paffé devant *Lavaret*, Notaire de Salignac, le 22 Mai 1424, préfence de nobles Seigneurs Hugues, Baron de Noailles, & Jean de la Chaffaigne, & mourut en 1424. Elle étoit veuve en premières noces de *Bofc-de-Benac-Navaille*, fille & fœur de *Jean* & *Raymond de Salignac*, Sénéchaux & Gouverneurs du Périgord & de l'Angoumois; & 2° *Hélène Daubepeyre*, laquelle étoit également veuve de *Bernard de Guerre*, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac en Périgord. Il eut du premier lit:

1. Jean, qui fuit.

Et du fecond lit vint:

2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de la *Chapelle-Biron*, établie en Limoufin, rapportée ci-après.

X. Jean de Carbonnières, IIIe du nom, Damoifeau du Château de ce nom, devint par fon mariage Seigneur de Jayac & Archiniac en Périgord, fut Gouverneur de Dome pour le Roi, & de Larche pour le Duc de Penthièvre, *lequel*, par une Lettre datée de Ségur le 19 Janvier 1447, *lui recommanda fa place de Larche, lui reproche vivement d'avoir mis en liberté, fans l'en avoir prévenu*, Archambaud d'Abzac, *& lui envoie le Prévôt de Perperat, & Maître* Jean Ducheine, *fon Procureur de Montignac, pour avifer à tout ce qu'il conviendra de faire pour la confervation de ladite place.* Cette Lettre très-étendue eft fignée Jehan, & adreffée à *notre très-cher & grand ami le Sire de* Geac, *Capitaine de Dome*. Il époufa, en 1444, *Catherine de Guerre*, fille & unique héritière de haut & puiffant *Bernard de Guerre*, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac en Périgord, & de noble *Hélène Daubepeyre*. Ses enfans furent:

1. Jean, qui fuit;
2. Bardin ou Bernard, qui fut Seigneur de Belchaire & de la Peyronie, & qui tefta en 1310, en faveur d'Elie ou Hugues de Carbonnières, fon neveu;
3. Et N.... de Carbonnières, femme de noble *Pierre de Comarque*, Seigneur de Beyfac, de Lomel, &c.

XI. Jean de Carbonnières, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac, mourut en 1484, & avoit fait un teftament le 12 Mars de cette année, par lequel il inftitue héritier fon fils aîné, lui fubftitue fon frère cadet, & à leur défaut Bardin de Carbonnières, fon frère & leur oncle, & nomme fes exécuteurs *Antoine de Salignac*, oncle de fa femme, & le Seigneur de *Comborn*, fon beau-père. Il époufa, par contrat du 14 Décembre 1480, *Soubirane de Comborn*, fille de haut & puiffant *Louis*, Vicomte de Comborn, defcendant des anciens Vicomtes de Turenne & de Limoges, Seigneur d'Enval, &c., & de *Jeanne de Salignac*, fœur du Baron de ce nom. Ce mariage renouvella l'alliance que fon aïeul avoit déjà avec la Maifon de Comborn dès le XIe fiècle. Il laiffa entr'autres enfans:

1. Bertrand, qui fuit;
2. Elie ou Hugues, auteur de la branche des Marquis de *Carbonnières-Saint-Brice*, établie en Limoufin, rapportée plus loin. Ils étoient tous les deux fous la tutèle de leur mère en 1484.

XII. Bertrand de Carbonnières, Chevalier, qui fuccéda à fon père dans les Terres & Châteaux de Jayac & Archiniac, époufa, par contrat paffé au lieu de la Galie, Paroiffe de Saint-Félix, préfence de nobles & puiffans Seigneurs Bertrand de Salignac, Seigneur dudit lieu; Jean de la Douze, Chevalier, Seigneur dudit lieu; Jean de Comborn, Chevalier; Jean de Lançais & autres, le 18 Décembre 1506, noble *Françoife de la Cropte*, fille de

noble *François de la Cropte*, Vicomte de Lançais, Seigneur d'Abzac, &c., allié aux Maisons de *Turenne*, *Limeuil*, *la Douze* & *Sardiny*, dont :

1. Charles, qui suit ;
2. Gautier, dit *le Capitaine Jayac*, qui servit le Roi avec distinction. Moréri en parle avec éloge à l'article de la ville de Sarlat, dont il fit lever le siège au Vicomte de Turenne en 1587, après trois semaines de vigoureuses attaques. Il s'y étoit enfermé à la prière des habitans avec le Capitaine Fénélon, y fut blessé à la jambe, & mourut peu après sans avoir pris d'alliance ;
3. Julienne, mariée & veuve de *Gilles de Courbières*, Seigneur de Courbières ;
4. Jeanne, mariée à *Antoine Savy*, Chevalier, Seigneur de la Chassaigne ;
5. Et Hélène, mariée à noble *François des Ecuyers*, Seigneur de Barissac, &c.

XIII. Charles de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de Jayac, Archiniac, &c., fait Chevalier de l'Ordre du Roi, par Brevet du 14 Septembre 1570, dont S. M. lui fit donner avis le 30 du même mois par M. de Périgord, son cousin, est dénommé dans un passeport du mois d'Avril 1577, donné à Nerac par le Roi de Navarre, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Guyenne, par lequel ce Prince ordonne de *laisser passer les Sieurs* de Jayac (Charles de Carbonnières) *&* de Montmeije, *accompagnés de leurs Gens, armes, chevaux & bagages, s'en allant aux noces des filles du Seigneur* de Biron, *Grand-Maître & Général de l'Artillerie de France*. Ce passeport est signé Henri, &, plus bas, *de Mazelières*, & scellé des armes de Navarre. Ce Prince lui écrivit de Montauban le 19 Août 1578, la lettre dont la teneur suit, & dont la souscription est à *Monsieur* de Jayac, *Chevalier de l'Ordre du Roi*.

Monsieur de Jayac, *délibérant partir bientôt pour aller recueillir la Reine, ma femme, qui s'en vient dans le pays, j'ai avisé de vous écrire la présente, pour le désir que j'ai d'être accompagné de mes serviteurs & amis, au nombre desquels je vous tiens pour l'un des plus affectionnés, vous priant bien fort de vous tenir prêt pour me venir trouver lorsque je vous manderai, & vous serez le très-bien venu, & me ferez un singulier plaisir, lequel je reconnoîtrai en toutes les occasions qui s'en présenteront, d'aussi bonne volonté que je prie le Créateur vous tenir, Monsieur* de Jayac, *en sa sainte & digne garde. Votre bien bon ami*, Henri. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Jayac le 22 Septembre 1538, *Marguerite de Prohet*, fille de noble *Jean*, Baron d'Ardennes en Poitou, Seigneur de Saint-Clément en Limousin, & de Saint-Martial en Périgord, & d'*Isabeau du Repaire*, dont il eut :

1. Jean, qui fut Baron de Montroché dans la Basse-Marche, & ne laissa qu'un fils mort sans postérité ;
2. Gautier, mort au service ;
3. Jean, qui suit ;
4. François, mort sans alliance ;
5. Autre Jean, Doyen de Sarlat, Aumônier du Roi en 1594, & Député de la Province de Bordeaux avec les Evêques de Maillezais & d'Agen & le Doyen de Saintes, pour l'assemblée du Clergé de 1605 ;
6. Autre Jean, dit *Ponton*, qui testa en faveur de Jean *le jeune*, son frère, qui suit ;
7. Jeanne, mariée à *Gautier de Verdier*, Seigneur de Chanac, d'Allascac, &c. ;
8. & 9. Léonarde & Catherine, qui firent bâtir le petit Château de Jayac, & testèrent en faveur de Jean, leur frère, Doyen de l'Eglise de Sarlat, lequel avoit réuni de ses copartageans les deux tiers de la Terre de Jayac & d'Archiniac, qu'il laissa par son testament à Louis de Carbonnières, son neveu & son successeur au Doyenné de Sarlat.

XIV. Jean de Carbonnières, Ve du nom, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamassy & en partie de Jayac & d'Archiniac, épousa, par contrat passé devant *Sauval*, Notaire Royal, en 1597, *Rachel de Larmandie-de-Longa*, fille de *Bertrand de Larmandie*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Longa, & de très-noble Françoise de Bourbon-Malause, fille de haut & puissant Jean, Vicomte de Lavedan & Baron de Malause, & de *Jeanne de Noailles*, & sœur de Louise de Bourbon, Abbesse de Fontevrault. Il eut de ce mariage :

1. François, qui suit ;
2. Louis, Prieur de Sadillac, & Doyen de Sarlat après Jean, son oncle, qui lui laissa par son testament les deux tiers de la Terre de Jayac & d'Archiniac, avec le petit Château de Jayac & ses autres biens ;
3. Henri, Prieur d'Archiniac & Chanoine de Sarlat ;
4. Et autre Henri, qui fut Seigneur de Puissarumpion en Périgord, & laissa de *Françoise de Gondin-de-la-Gindonie* :

JEAN DE CARBONNIÈRES, lequel produisit ses titres de Noblesse en Avril 1667, au Commissaire député en cette partie par Sa Majesté, & laissa

Une fille, mariée dans la Maison de *Montpezat*.

XV. FRANÇOIS DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamassy, & en partie de Jayac & Archiniac, testa en 1663, & avoit épousé, par contrat du 26 Février 1635, *Valérie d'Olier*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Poujade, & d'*Elie de Prelat*, dont il eut:

1. JEAN-BAPTISTE, qui produisit ses titres de Noblesse au Commissaire député en cette partie par S. M. au mois de Décembre 1666, & mourut sans alliance, laissant pour héritier LOUIS DE CARBONNIÈRES, Doyen de Sarlat, son oncle, en faveur duquel il testa le 13 Mai 1669;
2. LOUIS, mort jeune;
3. HENRI, qui suit;
4. Autre HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de *Mayac* qui viendra en son rang
5. & 6. FRANÇOISE & JEANNE.

XVI. HENRI DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Lauzède, de Saint-Chamassy, & en partie de Jayac & Archiniac, épousa, par contrat passé devant *Grangier*, Notaire Royal, en 1674, *Louise de la Porte*, fille de Messire *Raymond de la Porte*, Capitaine au Régiment de la Chabrerie, & de *Jeanne de Pompadour*, de laquelle vinrent:

1. LOUIS, qui suit;
2. SCARDON, qui fut Officier d'Infanterie, & n'a laissé de l'héritière de *Piersumade*, qu'un fils unique, tué en Italie, Enseigne au Régiment des Gardes Lorraines;

Et plusieurs autres fils & filles, partie dans l'Eglise, & partie non mariés.

XVII. LOUIS DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur de Lauzède, de Saint-Chamassy, & en partie de Jayac & d'Archiniac, a servi dans la Maison du Roi, & est mort la nuit du 9 au 10 Mai 1779, dans sa 93e année. Il avoit épousé, par contrat du 16 Mai 1748, *Marguerite de Vassal*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Queyzie, & d'*Isabeau de la Borie-de-Campagne*, dont il a:

1. JEAN, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Cavalerie;
2. & 3. N... & N... Chevaliers;
4. & 5. N... & N... Demoiselles.

BRANCHE des Seigneurs DE MAYAC.

XVI. HENRI DE CARBONNIÈRES, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Mayac, quatrième fils de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Jayac, &c. & de *Valérie d'Olier*, devint par la mort de LOUIS DE CARBONNIÈRES, Doyen de Sarlat, son oncle, propriétaire des deux Châteaux & des deux tiers de la Terre de Jayac & d'Archiniac, qu'il lui avoit légués, ainsi que ses autres biens, suivant son testament du 17 Septembre 1672, par lequel il les grève de substitution jusqu'à la quatrième génération. Il épousa fort jeune, par contrat du 23 Septembre 1657, *Jeanne du Burg*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Force, & de *Jeanne du Maz*. Leurs enfans furent:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN, rapporté après son frère;
3. LOUIS, Religieux à Terrasson;
4. Autre JEAN, Capitaine au Régiment de Luxembourg, qui n'a laissé qu'une fille;
5. Autre JEAN, marié à Terrasson, & mort sans postérité, Aide-Major du Régiment de Cambrésis;
6. HENRI, Général des Bénédictins, appelés les *Exempts*;
7. FRANÇOIS, Prévôt de la Dornat;
8. Autre JEAN, Prieur de Pompart;
9. Autre FRANÇOIS, Prieur de Vigeois;
10. Autre JEAN, Prieur de Cagnotte;
11. FRANÇOISE, mariée à *N... Bial*;
12. Et GABRIELLE, morte fille.

XVII. FRANÇOIS DE CARBONNIÈRES, Chevalier, Seigneur en partie des Terres & Châteaux de Jayac & Archiniac, &c., épousa, par contrat passé devant *Teyssier*, Notaire Royal, le 30 Novembre 1682, *Marguerite de Gimel*, fille aînée de Messire *Gabriel*, Seigneur de la Lande, de Curtojaux, Lieutenant-Colonel au Régiment de Clairembault, & de *Féliciane des Bordes*, dont il eut:

1. JEAN, dit le *Baron de Carbonnières*, Capitaine au Régiment de Champagne, mort sans enfans. Il avoit épousé, par contrat du 14 Août 1713, *Marguerite de Nadalou*, fille & unique héritière de *Jean de Nadalou*, & de *Marie de Massau-de-Clérans;*
2. LOUIS, dit *le Baron de Carbonnières*, ancien Officier de Cavalerie, Seigneur en partie des Terres & Châteaux de Jayac & Archiniac, marié avec *N... de Theille*, Dame de Panasson-sur-Dordogne, de laquelle il n'a point d'enfans;

3. Françoise de Carbonnières, mariée à *N... de Maubuiſſon*, Seigneur de la Boiſſière, dont poſtérité;
4. Et N... de Carbonnières, dite *Mademoiſelle de Jayac*, morte en 1771.

XVII. Jean de Carbonnières, dit *le Chevalier de Jayac*, ſecond fils d'Henri, dit *le Jeune*, & de *Jeanne du Burg*, Officier au Régiment de Champagne, où il fut bleſſé, mourut Commandant du Château de Niort. Il avoit épouſé, à Belle-Isle, par contrat du 13 Mai 1713, *Jeanne-Marie du Poutet*, fille de Meſſire *Maximilien du Poutet*, Ecuyer, Seigneur de Beauſéjour, Mouſquetaire du Roi de la première Compagnie, & Capitaine-Aide-Major des Isle & Citadelle de Belle-Isle-en-Mer, dont il a laiſſé:

1. Jean-Maximin, qui ſuit;
2. Louis, Prieur de Bar-ſur-Aube en Champagne depuis 1738;
3. & 4. Deux filles, mortes en bas âge;
5. Et Françoise, née au mois d'Octobre 1714, ſans alliance.

XVIII. Jean-Maximin de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de Mayac, & en partie de Jayac & Archiniac, Capitaine au Régiment de Guyenne, & Chevalier de St.-Louis, mourut à Sarlat en Novembre 1753. Il avoit épouſé, au mois de Novembre 1750, *N... de Maubuiſſon-de-la-Boiſſière*, fille du Seigneur de la Boiſſière, & de *Françoiſe de Carbonnières*, ſa couſine germaine, dont une fille unique:

Madeleine de Carbonnières, née le 22 Juillet 1752.

BRANCHE des Marquis de Carbonnières-Saint-Brice, *établie en Limouſin.*

XII. Élie ou Hugues de Carbonnières, Chevalier, Seigneur en partie de Jayac, ſecond fils de Jean, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Jayac & Archiniac, & de *Soubirane de Comborn*, fut héritier de Bardin ou Bernard de Carbonnières, Seigneur de Belchaire & de la Peyronie, ſon oncle, qui teſta en ſa faveur en 1510. Il épouſa, le 25 Juillet 1499, *Iſabeau de Chapt*, fille de noble *Pierre de Chapt*, Chevalier, Seigneur de Lage, & de *Marie de Roſière*, Dame de Chambéry en Limouſin, dont:

XIII. François de Carbonnières, Ier du nom, Seigneur de Chambéry, la Vigne, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux de Maubert-Fontaine, Rocroy, & de la Citadelle de Lyon, tranſigea en 1548 avec Charles de Carbonnières, ſon couſin germain, Seigneur de Jayac & Chevalier de l'Ordre du Roi, pour raiſon du teſtament de Bardin de Carbonnières, Seigneur de Belchaire & de la Peyronie, leur grand-oncle commun, & épouſa, 1° *Anne Guyot*; & 2° *Françoiſe de la Baſtie*, laquelle, devenue veuve, quitta la tutèle & garde-noble de ſon fils, pour épouſer le Seigneur de *la Martonie*. Elle étoit fille d'*Annet*, Baron de Château-Morand, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Pompadour*. Il eut du premier lit:

1. Christophe, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux de Maubert-Fontaine, Rocroy & Limoges, & de la Citadelle de Lyon, qui eut la garde-noble & tutèle de ſon frère utérin, dont nous allons parler, après que ſa mère l'eut quitté pour ſe remarier, & mourut ſans poſtérité.

Et du ſecond lit vint:

2. Christophe, dit *le Jeune*, qui ſuit.

XIV. Christophe de Carbonnières, dit *le Jeune*, ſuccéda à ſon père & à ſon frère aîné du premier lit, & épouſa, par contrat du 10 Août 1587, *Gillone Pot*, fille de *N... Pot*, Seigneur de Lavau, & de *Gabrielle de Puy-Faucon*, dont:

XV. Annet de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambéry, &c., qui épouſa, par contrat du 9 Février 1625, *Françoiſe de Montiers*, fille de haut & puiſſant Seigneur *Jean de Montiers*, Vicomte de Mérinville, & de *Françoiſe de Châtenier*, dont:

XVI. Melchior de Carbonnières, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambéry, la Rouſſière, Bouſſignac, &c., qui produiſit ſes titres de Nobleſſe, d'après leſquels il y fut maintenu par Ordonnance du 18 Février 1668, & épouſa, par contrat paſſé devant *Bavot* & *Bouchard*, Notaires à Poitiers, le 7 Juillet 1657, *Anne-Marie de Beſſay*, fille de haut & puiſſant *Louis de Beſſay*, Chevalier, Seigneur & Comte dudit lieu, Baron de Saint-Hilaire, Traverſe, &c., & de *Marie Renaud*, dont il eut:

XVII. François de Carbonnières, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la

Vigne, Chambéry, la Rouffière, Bouffignac, &c., qui épousa, par contrat du 7 Février 1693, *Françoise de la Tour-d'Aifnay*, fille de Meffire *Olivier*, Seigneur de la Gorée, & de *Louife le Maître*, dont il a eu :

1. Melchior, qui fuit;
2. François, Chevalier de Malte en 1702, qui époufa, le 8 Avril 1723, *Marguerite de Guittard*, fille de *Marc de Guittard*, Chevalier, & de *Jeanne de Royère*, dont :
   Melchior de Carbonnières, Officier au Régiment de Dauphin, Dragons, lequel n'a point d'enfans de *N... Barbou ;*
   François de Carbonnières, mort à Strafbourg Capitaine-Aide-Major du Régiment de Vaubecourt ;
   Autre François de Carbonnières, lequel eft Docteur de Sorbonne, Chanoine & Vicaire-Général d'Arras ;
   Et Jeanne de Carbonnières, d'abord élevée à Saint-Cyr, & depuis mariée à *N... de la Pomelie*, Seigneur de Chenevrière en Limoufin ;
3. N... de Carbonnières, mariée, 1° au Comte *des Paux*, dont des enfans ; & 2° au Comte de *Bailleul ;*
4. Et N... de Carbonnières, mariée au Seigneur de *Terfac*.

XVIII. Melchior de Carbonnières, IIe du nom, Chevalier, Comte de Saint-Brice, Seigneur de la Vigne, Chambéry, la Rouffière, Bouffignac, &c., époufa, le 13 Juillet 1713, *Françoife de la Breüille*, fille de *Jean de la Breüille*, Seigneur de Chantrezac en Angoumois, & de *Julie d'Abzac*, dont :

1. François-Jean-Baptiste, qui fuit ;
2. N... de Carbonnières, Chevalier, lequel a fervi, & eft mort fans alliance ;
3. N..., Carmélite à Limoges ;
4. Et N.... de Carbonnières, Bernardine à Montluçon.

XIX. François-Jean-Baptiste de Carbonnières, Marquis de Carbonnières, Comte de Saint-Brice, Seigneur de la Vigne, Chambéry, la Rouffière, Bouffignac, &c., époufa, par contrat du 14 Novembre 1730, *Louife-Françoife-Armande de Rilhac*, Baronne de Bouffac en Berry, fille de *Louis-Marie*, Marquis de Rilhac, Baron de Bouffac & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & de *N.... Doradour-du-Mafnadeau*, dont :

1. Charles-Henri, qui fuit ;
2. Jean, dit *le Vicomte de Carbonnières*, Capitaine au Régiment de Normandie ;
3. & 4. Gilbert-Alexandre & René-Henri, Aumônier de Monfeigneur le Comte de Provence, tous les deux Chanoines du noble Chapitre de Saint-Claude & Vicaires-Généraux, le premier de l'Evêché de Blois, & le fecond de celui d'Auxerre ;
5. Henri-Auguste, dit *le Chevalier de Carbonnières*, Officier au Régiment de Lyonnois, Infanterie, Chevalier de Malte ;
6. Louise-Melchiore, feconde femme, le 29 Mai 1761, de *Charles-Louis d'Argouges*, Marquis de Ranes ;
7. Louise-Françoise, Religieufe au Couvent des Dames de la Vifitation, de la rue Saint-Jacques à Paris ;
8. Madeleine-Paule, dite *Mademoifelle de Saint-Brice*, à laquelle le Roi a accordé au mois de Septembre 1778, le titre de *Dame*, fous le nom de *Comteffe Paule de Carbonnières ;*
9. Anne-Françoise, Religieufe-Bernardine à Montluçon ;

Et quatre autres enfans, morts en bas âge.

XX. Charles-Henri de Carbonnières, Chevalier, dit *le Comte de Carbonnières*, Moufquetaire du Roi de la feconde Compagnie, marié, au mois de Mai 1768, à *N... du Carteron de la Pérufe*, fille de *N... du Carteron*, Chevalier, Seigneur de la Pérufe & de Beaulieu, & de *N...*

BRANCHE
des Seigneurs de la Chapelle-Biron, *établie en Limoufin.*

X. Antoine de Carbonnières, Chevalier, fecond fils de Jean, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Carbonnières, de Jayac, Archiniac, &c., & d'*Hélène Daubepeyre*, fa feconde femme, eut en partage la Terre & Seigneurie de Pelvery, & époufa, 1° par contrat de 1468, *Jeanne d'Abzac*, fille de *Jean*, Seigneur de la Douze, Reillac, &c., & d'*Agnès de Montlouis ;* & 2° par contrat du 13 Octobre 1479, *Jeanne de la Tour*, Dame de Neuvillars, de Faux, de Mons & de Bannes en Périgord, veuve de *Mathurin de Paleyrac*. Il eut du premier lit :

1. Poncet, Chevalier, qui laiffa de *Marguerite de Paleyrac :*
   Raymond de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de Pelvery, qui époufa *Jeanne de Saint-Aftier*, fille du Seigneur de *Saint-Aftier*, & de *Françoife d'Hautefort*, dont :
      François de Carbonnières, marié à

Catherine de Bourdeilles-Matha, qui eut :

Françoise de Carbonnières, laquelle fut mariée à *N.... de Rilhac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu en Auvergne, à qui elle porta des biens considérables, & entr'autres la Terre de Pelvery, où ils fixèrent leur résidence, & où la plûpart des titres de la Maison de Carbonnières, depuis son établissement en Périgord en 1417, se trouvent encore. Ils sont aujourd'hui entre les mains du Marquis de *Montmeije*, à qui la Terre de Pelvery a passé.

2. Jean, Bénédictin & Grand-Chambrier à la Réole ;
3. Alain, qui suit ;
4. Guy, Prieur de Montgaillard ;
5. Antoinette, mariée au Seigneur de *Losce-sur-Vesère ;*
6. Catherine, mariée au Seigneur de *Saint-Léon*, aussi *sur-Vesère ;*
7. Jeanne, mariée à *Jean de Cuniac*, Seigneur de Pauliac ;
8. Lisone, qui épousa *Jean du Poujet*, Seigneur du Repaire en Quercy, dont la petite-fille, *Antoinette du Poujet*, fut mariée, le 3 Mars 1577, à *Charles de Beaumont*, Seigneur de Montfort en Dauphiné ;
9. Marthe, mariée au Seigneur de *la Peyrouse.*

Et du second lit vinrent :

10. Autre Jean, lequel mourut sans postérité de l'héritière *de Laxion ;*
11. Autre Jean, Bénédictin à la Réole ;
12. Lion, mort sans enfans de l'héritière de *la Grillère ;*
13. Hugues, Capitaine de 50 Lances, qui fut tué au siège d'Eudes en Gascogne ;
14. Antoine, Capitaine de 40 hommes d'Ordonnance, tué dans la même Province ;
15. & 16. Marguerite & Françoise, mortes sans alliance ;
17. Gabrielle, mariée au Seigneur de *Saint-Exupéry*, en Périgord ;
18. Et Louise, Religieuse à Forgautier.

XI. Alain de Carbonnières, Chevalier, devint Seigneur & Baron de Carbonnières, Merle & Pennières, par la donation que lui en fit Guy de Carbonnières, son cousin issu de germain, par son testament de l'an 1488. Il épousa, 1° par contrat du 22 Janvier 1496, *Gabrielle de Gontaut-Saint-Geniez*, fille de *Jean*, Seigneur de Badefol & de Saint-Geniez, morte sans postérité ; & 2° par contrat passé devant *Amelain*, Notaire à Sarlat, en 1501, *Marguerite de Gontaut-Biron*, fille de *Gaston de Gontaut*, Baron de Biron, & de *Catherine de Salaignac ;* & sœur d'*Armand*, Evêque de Sarlat, & de *Pons*, Baron de Biron. Ce fut avec ce dernier qu'il échangea, en 1509, l'ancien patrimoine de ses pères, qu'il avoit à Carbonnières, Merle & Pennières, pour sa Terre de *la Capelle* ou *Chapelle-Biron* en Agénois.

De ce second mariage sont nés :

1. Jean, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Capitaine de 100 Lances, tué au combat de Saint-Quentin en 1557 ;
2. Jacques, Chevalier, Commandant de l'Infanterie françoise en Ecosse, à la place de d'Andelot, qui prit Keith où il fut blessé. Il servit avec distinction au siège de Poitiers, à celui de Metz en 1552 ; fut envoyé au Prince Albert, dont on se défioit, pour en sonder les dispositions ; & tué à l'attaque de l'Isle-Dieu. M. de Thou l'appelle un homme de cœur & d'expérience ;
3. Charles, qui suit ;
4. Et Dauphine, mariée à *François de Fayole*, Chevalier, Seigneur de Tocane en Périgord.

XII. Charles de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de la Capelle, ou Chapelle-Biron, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Lances au titre de 100 hommes, succéda à son père & à ses frères. Il étoit si considéré de son tems, que la Noblesse de la Haute-Guyenne le députa pour porter les Cahiers à l'Assemblée des Etats-Généraux du Royaume, & que Charles IX établit en sa faveur *des marchés* dans sa Terre de la *Chapelle-Biron*, par Lettres-Patentes qu'il lui accorda, avec lesquelles il joignit une lettre particulière dans laquelle il le traite de *son bien aimé & Féal Chevalier*, & lui mande qu'*en reconnoissance des bons services qu'il lui a rendus, il lui envoye le Collier de son Ordre par* son cousin *de Biron*. Il épousa 1° *Marie de Fumel-Montségur ;* & 2° le 28 Mars 1556, *Françoise du Fraisse*, Dame du Breuil, veuve sans enfans, d'*Antoine de Lustrac*. Elle lui apporta en dot la Terre du Pin près d'Uzerches, & les autres biens de sa Maison. Les enfans du premier lit furent :

1. Jean, qui mourut sans enfans, après avoir été marié en Dauphiné ;

2. N... mariée à *N... de Railhac;*
3. Judith, mariée 1° à *Geoffroy de la Bachélerie,* Seigneur d'Eyjaux; & 2° par contrat du 28 Juin 1582, à *Germain de Beaupoil,* Baron de Saint-Aulaire;
4. Et N... de Carbonnières, mariée à N... de *Saint-Chamaran.*

Du second lit vinrent :

5. Jean-Carle, qui suit;
6. Guillaume, qui mourut sans enfans, Commandant d'un Régiment d'Infanterie. Il épousa l'héritière de *Pleineselve;*
7. Gilbert, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes du Prince de Guise, mort sans postérité de *Sara de Fumel,* laquelle étoit veuve du Seigneur de *Guiscard,* Gouverneur de Tournon;
8. & 9. Deux filles, mariées dans les Maisons de *Daubepeyre* & de la *Touraffe;*
10. Et une autre fille, Abbesse du Bugue en Périgord.

XIII. Jean-Carle de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, du Pin, Salon, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel d'un Régiment de 1200 hommes d'Infanterie, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, épousa, par contrat du 12 Octobre 1590, *Susanne de Pompadour,* fille de haut & puissant Seigneur *Louis,* Vicomte de Pompadour, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Peyronne de la Guiche,* dont il eut :

1. Charles, tué au siège de Montheur, Capitaine de 50 hommes d'ordonnance;
2. Louis, tué au siège de la Rochelle en 1628, Capitaine dans le Régiment de Pompadour;
3. Et Jean, qui suit.

XIV. Jean de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, du Pin, le Fraisse, Salon, &c., Capitaine de 30 Lances au titre de 50 hommes d'ordonnance, Colonel d'un Régiment de 12 Compagnies d'Infanterie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Maréchal de ses Camps & Armées, épousa, 1° par contrat du 17 Juin 1625, *Françoise du Maine-du-Bourg* en Quercy, fille de Messire *Isaac du Maine,* Baron du Bourg, & de *Jeanne de Saint-Projet,* morte sans postérité; & 2° par contrat passé devant *Leydet,* Notaire à Agen, le 29 Juin 1632, *Henriette d'Estrades,* fille d'Honneur de la Reine, sœur de *Godefroy,* Comte d'Estrades & Maréchal de France, & fille de *François,* Comte d'Estrades, Gentilhomme de la Chambre du Roi & son Maître-d'Hôtel ordinaire, & de *Susanne de Secondat-de-Roques,* dont il eut :

1. Philibert, qui suit;
2. Gilbert, qui mourut sans enfans, Commandant du Régiment d'Estrades;
3. Jean-Gilbert, tué au service, Capitaine au Régiment de Turenne;
4. Foucaud, mort sans alliance;
5. Henri, Prieur du Mont-aux-Malades en Normandie;

Et deux filles, l'aînée Abbesse de Saint-Jean-le-Grand à Autun, la cadette Religieuse dans la même Abbaye.

XV. Philibert de Carbonnières, Chevalier, Seigneur de la Chapelle-Biron, du Pin, le Fraisse, Salon, &c., Capitaine d'une Compagnie de 80 hommes de Cavalerie au Régiment de Mazarin, épousa, par contrat du 24 Mars 1659, *Lucrèce de la Beaume-de-Forsat,* fille d'*Henri-François,* & de *N..... de Jay-de-Saint-Germain,* dont il eut :

1. François, qui suit;
2. Gilbert, Comte de Carbonnières, qui épousa *Anne de Faure,* dont :

   Jacqueline de Carbonnières, mariée, par contrat du 24 Janvier 1748, à *François,* IIIe du nom, Comte de *Gironde-de-Piles.*

3. Jean-Gilbert, mort sans alliance;
4. Autre François, qui a épousé *Thérèse de Fumel-Montaigu,* dont une fille;
5. Bernard-Sylvain, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Douté près Tournon, mort sans enfans en son Château de la Mothe-Douté;
6. Jean-Foucaud, mort Chevalier de Malte;
7. Et Marie-Rose, morte fille.

XVI. François de Carbonnières, Marquis de la Chapelle-Biron, Seigneur de le Fraisse, du Pin, Salon, &c., Capitaine au Régiment de Bassevilliers, Cavalerie, épousa, par contrat du 11 Décembre 1691, *Angélique-Césarine de Foix,* Comtesse de Rabat & Baronne de Saint-Jory, fille de haut & puissant *Gaston de Foix,* descendant des anciens Comtes & Souverains de Foix, & de *N..... du Faur-de-Saint-Jory,* dont il eut :

1. François-Gaston, qui suit;
2. Et Marie, mariée au Marquis de *Losce* en Périgord, dont elle n'a laissé qu'une fille, mariée à *Vincent-Sylvestre,* Comte de *Valence-Timbrune,* Maréchal-de-Camp.

XVII. François-Gaston de Carbonnières, Chevalier, Marquis de la Chapelle-Biron, Comte de Rabat, Baron de Saint-Jory & Sei-

gneur du Pin, le Fraiffe, Salon, &c., Moufquetaire du Roi, mourut fans enfans en 1755, & avoit fait un teftament la même année en faveur du Comte de *Sabran*, Officier de Gendarmerie, fon coufin iffu de germain, par lequel il laiffe à fa veuve l'ufufruit & jouiffance de toutes fes Terres qu'il fubftitue à l'aîné de la branche des Marquis de *Carbonnières-Saint-Brice*, dans le cas où le Comte de *Sabran* viendroit à décéder fans poftérité. Il époufa, en 1725, *Anne de Miran-Verduffan*, fille de *Louis de Miran*, Comte de Caufac, & de *Marie de Raymond*.

Il exiftoit en Auvergne il y a un fiècle une autre branche des Seigneurs de Carbonnières, qui produifit fes titres à M. de *Fortia*, Commiffaire départi pour la recherche de la Nobleffe en 1666, afin d'y être maintenue.

Jean de Carbonnières, Seigneur d'Orgon, qui produifit le premier, eft dit âgé de 58 ans, n'avoir que des filles, & faire fa réfidence à la Roquebrou. Il employe la production de Géraud de Carbonnières, fon neveu, qu'il dit chef de fa famille, lequel Géraud déclare n'avoir point d'enfans de fon mariage avec *Charlotte de la Mole*, & demeurer habituellement en fon Château de la Barthe, Paroiffe de Saint-Gérous, reffort des Bailliage & Election d'Aurillac; que les biens qu'il poffède font fitués dans les Paroiffes de Saint-Gérous, Péri & la Sigabaffière. Pierre de Carbonnières, Chevalier de Malte en 1602, qui étoit de leur branche & lignée, eft rappelé dans cette production.

Elle portoit pour armes, ainfi que les autres dont nous venons de parler: *d'argent, femé de charbons de fable ardens de gueules, à trois bandes d'azur*.

* CARCADO ou KERCADO, Terre & Seigneurie en Bretagne, qui fut laiffée en héritage à *Olive*, femme d'*Eon le Sénéchal*, en 1300. Cet *Eon* réunit à la Seigneurie de *Kercado* celle de *Bot-au-Sénéchal*, qui dès 1258 faifoit partie d'un Fief à Haute-Juftice, appelé la *Sénéchallie*, parce qu'il étoit attaché à la dignité de Sénéchal en Bretagne, charge dont les premiers poffeffeurs avoient affecté de prendre le nom dès 1184, & ils n'en ont point laiffé d'autre à leurs defcendans que celui de *le Sénéchal*, auquel on a joint depuis le nom de *Kercado* & celui de *Molac*, pour diftinguer les branches.

La Terre appelée *Sénéchallie*, qui étoit fituée dans la Vicomté de Rohan, eft le feul monument qui refte en Bretagne d'un *Glèbe*, ou Fief attaché à la dignité de Sénéchal & poffédé héréditairement. Cette Terre devoit être d'une étendue confidérable, puifqu'on voit par un titre de 1258 qu'elle étoit compofée des Châtellenies de Cœtniel, de la Motte-Donon, Saint-Caradec, Cadelac, Uzel, la Guillio, Guern & Molac. Les fonctions du Sénéchal étoient d'avoir le commandement fur la Nobleffe & fur les Troupes, & de veiller fur l'adminiftration de la Juftice & des Finances.

Les defcendans de l'héritière de la branche aînée du nom de *Kercado*, portèrent par héritage les deux tiers de la *Sénéchallie* avec la Charge de Sénéchal, féodé de la Vicomté de Rohan, dans les Maifons de *Trebrimoel*, de *Molac*, de *Rieux*, de *Rohan*, de *la Chapelle*, de *Rofmadec*, & il n'en refta que la Seigneurie de *Bot-au-Sénéchal*, ou *Saint-Caradec*, qui a été poffédée, depuis le XII[e] fiècle jufqu'à préfent, par ceux du nom & du fang de *le Sénéchal-Kercado*. Voyez SÉNÉCHAL-KERCADO.

* CARCES, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèfe de Fréjus, qui appartenoit à *Guillaume de Cotignac*, lequel fut établi avec *Romée de Villeneuve*, tuteur de la Comteffe Béatrix de Provence. *Mathilde de Cotignac*, fa fille, porta cette Terre à fon mari *Fouquet de Pontevès*, qui accompagna Charles d'Anjou, Comte de Provence, en fon expédition de Naples. De lui defcendoit *Jean de Pontevès*, Lieutenant-Général de Provence, Chevalier de l'Ordre du Roi, en faveur duquel la Seigneurie de *Carces* fut érigée en *Comté*, avec Juridiction d'*Appeau* & droit de fucceffion à fa fœur & à fes enfans mâles & femelles, par Lettres du mois de Mai 1571, confirmées en Juin 1611, & enregiftrées le 14 Janvier 1619. Son fils *Gafpard*, mort en 1610, fut père de *Jean*, qui, fe voyant fans enfans, fit en 1656 héritier du Comté de *Carces*, fon neveu *François de Simiane*, Marquis de Gordes. Voyez SIMIANE.

* CARDAILLAC, Maifon qui tire fon nom du Bourg de *Cardaillac* dans le Quercy, près de Figeac, vers les frontières de l'Auvergne, une des plus anciennes Baronnies du Pays, qui depuis a porté le titre de *Marquifat*. Cette Maifon a donné un Évêque de Cahors

en 1209 dans *Guillaume de Cardaillac*, mort en 1234, un Evêque de Saint-Papoul dans un autre *Guillaume de Cardaillac*, mort en 1367; & un autre Evêque de Cahors dans *François de Cardaillac*, mort en 1404. Cette Maiſon a encore donné dans le XVII[e] ſiècle des Evêques de Rodez & de Montauban. La Seigneurie de Bioule fut érigée en Comté l'an 1610, en faveur d'ANTOINE DE CARDAILLAC de Levis, qui eut pour héritier ſon frère

LOUIS, Marquis de Cardaillac, Lieutenant-Général en Languedoc, & Chevalier des Ordres du Roi, décédé ſans poſtérité en 1666.

Son petit-neveu, *Triſtan du Faur*, Seigneur de Saint-Jori, devint Comte de Bioule & Marquis de Cardaillac.

Son fils, JACQUES-LOUIS, mort en 1708, eſt père de

TRISTAN DU FAUR DE CARDAILLAC, Marquis de Cardaillac, Comte de Bioule, Baron de Saint-Jori, marié, le 20 Octobre 1739, à *Marie-Henriette du Bourg-Cavaignes*, fille de *Jean-Mathias*, Seigneur de la Peirouze, iſſu d'*Antoine du Bourg*, Chancelier de France en 1535, & de *Louiſe de Quentin de Beaujeu*.

Les armes: *de gueules, au lion armé, lampaſſé & couronné d'or, à l'orle de treize beſans d'argent*.

* CARDEVAC D'HAVRINCOURT, Nobleſſe originaire d'Artois. *Marie de Blondel*, Dame des Hauts-Bois & d'Havrincourt, épouſa, 1° le 9 Juillet 1606, FERDINAND DE CARDEVAC, Ecuyer, Seigneur de Beaumont, auquel elle porta la Baronnie d'Havrincourt, & qui avoit épouſé, 1° en Mars 1592, *Madeleine de la Motte-Baraffle*. *Marie de Blondel* ſe remaria à *Jean de la Motte-Baraffle*, Seigneur d'Iſque, Baron d'Havrincourt, mort en 1642. Elle eut du premier lit:

PIERRE DE CARDEVAC, Baron d'Havrincourt, Seigneur des Hauts-Bois, qui épouſa, par contrat du 2 Avril 1635, *Anne-Jeanne de Thieulaine*, & en eut:

ANTOINE-FRANÇOIS DE CARDEVAC, Baron d'Havrincourt, Seigneur des Hauts-Bois, qui épouſa, par contrat du 26 Juin 1664, *Anne-Marie-Madeleine de Preudhomme-d'Haillies*, dont:

FRANÇOIS-DOMINIQUE DE CARDEVAC, Chevalier, Baron d'Havrincourt, en faveur duquel la Baronnie de ce nom fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Septembre 1693, enregiſtrées au Conſeil d'Artois le 1[er] Juin 1694, au Bureau des Finances & Domaine de la Généralité de Lille le 10 Janvier 1698. Le Marquis d'Havrincourt, alors Colonel du Régiment d'Artois, Dragons, fut fait en 1705, Gouverneur d'Heſdin, & mourut le 4 Avril 1743. Il épouſa, le 10 Mars 1705, *Anne-Gabrielle d'Oſmont*, morte à l'Abbaye de Montreuil le 12 Novembre 1762, dans ſa 82[e] année, dont:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. ANTOINE-FRANÇOIS, *aliàs* CHARLES-HENRI, mort jeune;
3. CHARLES-GABRIEL-DOMINIQUE, né le 1[er] Décembre 1722, Chevalier de Malte, Exempt des Gardes-du-Corps, Meſtre-de-Camp de Cavalerie;
4. MARIE-ADÉLAÏDE-CATHERINE, Abbeſſe de Montreuil-les-Dames, Diocèſe de Laon;
5. MARIE-CHRISTINE, morte le 14 Avril 1761, mariée, par contrat du 21 Novembre 1749, à *Gabriel-François-Melchior*, Comte de *la Myre*, mort le 16 Mars 1777;
6. Et MARIE-JOSÈPHE, Religieuſe à l'Abbaye de Montreuil, morte en 1778.

LOUIS DE CARDEVAC, Marquis d'Havrincourt, né le 20 Juin 1707, d'abord Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment des Cuiraſſiers, fait Brigadier de Cavalerie le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1[er] Janvier 1748, & nommé Ambaſſadeur auprès du Roi de Suède le 24 Mai 1749, eſt mort Ambaſſadeur de Hollande le 15 Février 1767. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Juin 1737, *Antoinette-Barbonne-Thérèſe de Languet*, née le 15 Septembre 1723, fille unique de *Jacques-Vincent*, Seigneur, Comte de Gergy en Bourgogne, qui a été Ambaſſadeur de France à Veniſe, & nièce de *Jean-Joſeph Languet*, Archevêque de Sens, & de l'ancien Curé de St.-Sulpice. De ce mariage ſont iſſus:

1. ANNE-GABRIEL-PIERRE, né le 21 Septembre 1739, Marquis d'Havrincourt, Colonel au Corps des Grenadiers de France & Gouverneur d'Heſdin;
2. CHARLES-PHILIBERT-LOUIS, né le 3 Octobre 1743, nommé *le Chevalier d'Havrincourt*, Capitaine de Cavalerie;
3. MARIE-JOSÈPHE-FÉLICITÉ, née le 24 Septembre 1741, morte au mois de Mars 1767, mariée, le 4 Octobre 1765, à *N... de Villages*, Marquis de Villevielle, Gentilhomme du Languedoc;
4. MARIE-ANNE-JEANNE, née le 17 Juin 1749;

5. Et Marie-Catherine, née à Stockholm en Août 1752.

Il y a la branche de *Gouy*, dont eſt l'Evêque de Perpignan.

Les armes: *d'hermines, au chef de ſable.*

CARDON (de), en Lorraine. Daniel de Cardon, Chevalier, Seigneur de Vidampierre & de Heyppes, Chambellan de Henri, Duc de Lorraine, épouſa, le 26 Janvier 1624, *Louiſe de la Mothe*, fille de *Louis de la Mothe*, Seigneur de Vandéleville, de Courcelles & de Lanfroicourt, & d'*Anne de Gaſtinois*, qui lui porta en mariage la Seigneurie de Vandéville, près de Vezeliſe en Lorraine.

Jean-Philippe de Cardon, leur fils, Seigneur de Vidampierre, de Heyppes, de Vandéleville & de Courcelles, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc Charles IV, & Grand-Gruyer de Lorraine, épouſa, par contrat du 19 Mai 1657, *Marie de Tournebulle*, fille d'*Æneas*, Seigneur de Saint-Lumier & de Poſſeſſe, Gouverneur du Fort de Nieulet, & Lieutenant au Gouvernement d'Ardres, & de *Nicole de Comitin*, dont il eut:

Jean-Philippe de Cardon, dit *le Vicomte de Vidampierre*, Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment du Roi, Infanterie, avec Brevet de Colonel, puis Conſeiller d'Etat & Chambellan du Duc Léopold, premier Gentilhomme de la Chambre des Princes ſes fils, enfin premier Gentilhomme de la Chambre du feu Empereur, & Grand-Bailli de Saint-Mihiel, mort à Nancy le 30 Juin 1744: ce fut en ſa faveur que la Terre de *Vandéleville* fut érigée en *Comté* par Lettres du 15 Décembre 1723. Il avoit épouſé, le 7 Mars 1707, *Françoiſe-Gabrielle-Charlotte-Eugénie de Capizucchi-Bologne*, fille de *Pierre-Louis*, Marquis de Bonnecourt, & de *Charlotte-Eliſabeth de Brouſſel*, fille de *Charles*, Ecuyer, Baron d'Ambonville, & de *Nicole-Françoiſe du Châtelet*. De ce mariage ſont nés:

1. Jean-Joseph-Antoine, Comte de Vandéleville;
2. Charles-Humbert, Comte de Cardon, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Vintimille en 1743, marié, en Octobre 1748, à *N... de Grandvilla*;
3. Léopoldine-Elisabeth, d'abord Fille d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe de Lorraine, & puis mariée, en 1726, à *François*, Comte de *Bloiſſe* & d'Hannonville, Chambellan du Duc Léopold;
4. Anne-Marguerite, auſſi Fille d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe de Lorraine, enſuite mariée, par contrat du 29 Avril 1736, à *Joſeph-Jean-François-Alexandre*, Comte de *Roſières* & d'Euveſin, à préſent Grand-Bailli de Thiaucourt;
5. N...., qui a épouſé, en 1743, *N... de Grivel*, Seigneur de la Muyre & de Nancuiſſe en Franche-Comté;
6. Et N...., mariée, le 10 Février 1744, à *N... du Tertre*, dit *le Marquis de Chilly*, en Franche-Comté, Capitaine au Régiment de Monaco. (*Tab. Gén.* part. VIII, p. 236).

Il y a une famille du nom de Cardon, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, p. 114, qui porte pour armes: *d'azur, à trois chardons d'or, poſés 2 & 1, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

On trouve encore une autre famille de ce nom, Seigneur de *Verins*, qui porte pour armes: *écartelé, d'argent & de gueules.*

* CARDONNE, Duché dans la Catalogne, qui fut érigé en *Pairie* en faveur du Maréchal de *la Mothe-Houdancourt*, au mois d'Avril 1642; les Lettres ne furent point enregiſtrées. Il mourut le 24 Mai 1657, ne laiſſant que des filles.

La ville de Cardonne en Catalogne, a donné ſon nom aux Seigneurs de la Maiſon de *Folch*, parmi leſquels on compte pluſieurs Gouverneurs de Province, deux Cardinaux, & divers Prélats. Elle a eu d'illuſtres alliances avec la Maiſon Royale d'Aragon, & avec les plus grandes d'Eſpagne, diſent Mariana & Imhoff.

Jacques Cardonne, de la Maiſon de *Folch*, fait Cardinal par le Pape Pie II, en 1461, fut Evêque d'Urgel, & vivoit dans le XVe ſiècle.

Henri Cardonne, mort en 1530, âgé de 45 ans, fut Cardinal & Archevêque de Montréal.

Jean-Baptiſte Cardonne, Evêque de Tortoſe en Catalogne, vivoit dans le XVIe ſiècle, & mourut en 1590.

Silva, Marquis de Montemayor, a été nommé héritier des biens de cette grande Maiſon par le dernier Prince de Cardonne, vraiſemblablement comme deſcendu d'*Emmanuel de Silva*, ſixième Marquis de Montemayor, & d'*Iſabelle Folch-de-Cardonne*, ſœur de *Joſeph*, Comte de Cardonne. Voy. Imhoff, pag. 68, de la Généalogie de la Maiſon de *Cordoue*.

CAREL-DE-MERCEY, famille de Normandie, qui fut maintenue dans sa noblesse le Août 1668. Elle avoit prouvé sa noblesse depuis

GUILLAUME DE CAREL, Ecuyer, qui épousa, par contrat passé le 3 Juin 1393, *Léonore de Bouquetot*.

GUILLAUME DE CAREL étoit Chanoine de la Cathédrale de Rouen en 1408.

JEAN DE CAREL, Ecuyer, Seigneur de Meautrix & de Preaux, épousa, par contrat passé le 17 Novembre 1537, reçu par *Doubel*, Tabellion, à Touques, *Jacqueline des Champs*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Ivetot, & de *Marie de Courville*.

JACQUES DE CAREL-DE-MERCEY fit profession dans l'Ordre de Malte au rang de Frère-Chevalier de cet Ordre, en 1612. Il portoit pour armes: *d'hermines, à la bande componée d'or & de gueules*.

FRANÇOIS DE CAREL, neveu du précédent, fut reçu dans le même Ordre le 14 Novembre 1659.

MADELEINE DE CAREL-DE-MERCEY, née le 5 Mai 1679, fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686. (Voyez l'*Histoire de la ville de Rouen*.)

LOUIS DE CAREL, Président en la Chambre des Comptes à Rouen en 1691, mourut au mois d'Octobre 1717. Il avoit épousé, par contrat du 15 Mai 1700, *Jeanne-Thérèse de Bec de Lièvre*, morte le 14 Décembre 1755, fille de *Thomas-Charles*, Marquis de Quévilly, & de *Marie-Anne Pellot*, dont:

1. CATHERINE-MADELEINE-THÉRÈSE, née en 1701, morte le 4 Janvier 1749, qui épousa, en 1717, *Charles*, Marquis de *Houdetot*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 5 Juin 1748;
2. ANNE-LOUISE, née en 1702, mariée, 1° en 1717, à *Jean-Nicolas-Louis de Bailleul*, Marquis de Château-Gontier; & 2° à *N.... Scott de la Mézangère*, Comte de Roys;
3. Et JEANNE-THÉRÈSE DE CAREL, née en 1703, morte le 23 Février 1774, qui épousa, en 1718, *Antoine-Nicolas du Mesniel*, Marquis de Sommery.

Les armes: *d'hermines, à trois carreaux d'azur*.

* CARENCY, Terre & Seigneurie en Artois. Les anciens Seigneurs de *Carency*, sortis des *Comtes de la Marche*, par JEAN DE BOURBON, Seigneur de Carency en Artois, &c., troisième fils de JEAN DE BOURBON, I[er] du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine*, Comtesse de *Vendôme*, morte en Janvier 1458, ont fini à

BERTRAND DE BOURBON, Chevalier, Seigneur de Carency, tué à la bataille de Marignan en 1515 sans postérité, laissant héritière de tous ses biens

ISABELLE DE BOURBON, sa sœur, qui suit.

Cette branche portoit pour armes: *de* FRANCE, *au bâton de gueules péri en bande, chargé de trois lionceaux d'argent, & une bordure engrêlée de gueules*.

ISABEAU DE BOURBON, Princesse de Carency, épousa, le 22 Février 1516, *Jean d'Escars*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi FRANÇOIS I[er], auquel elle porta la Terre de Carency.

FRANÇOIS D'ESCARS, leur fils, Seigneur de la Vauguyon, & Prince de Carency, vendit les quatre cinquièmes en 1599, & l'autre quint en 1604 de cette Terre, à M. le Duc d'*Arenberg*, qui la revendit en 1606 à PHILIPPE DE BÉTHENCOURT, Seigneur & Pair d'Aix en Artois, Conseiller du Conseil de guerre de Sa Majesté Catholique, Gouverneur de Courtray, Capitaine de 50 hommes d'armes du Prince de Ligne, qui épousa *Catherine de Damant*, dont pour fille unique:

MARIE DE BETHENCOURT, Dame de Carency, Paire d'Aix, qui porta cette Terre dans la Maison de *Toustain*, en épousant, par contrat passé devant *Prévôt*, Notaire à Longueval en Vermandois, le 9 Septembre 1626, *Jacques Toustain-de-Frontebosc*, Vicomte de Vaustain, & Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 4 Octobre 1653.

NICOLAS-PHILIPPE TOUSTAIN, leur fils, Vicomte de Vaustain, Marquis & Comte de Carency, Pair d'Aix, & premier Baron du pays d'Artois, fut huit fois député de la Noblesse en Cour pour les Etats d'Artois en 1663, 1665, 1666, 1667, 1668, 1681 & 1682. Il obtint du feu Roi LOUIS XIV des Lettres-Patentes le 25 Août 1665, par lesquelles Sa Majesté donna à ladite Terre de *Carency* les titres de *Marquisat* & de *Comté*, sans *néanmoins* (est-il dit dans lesdites Lettres), *déroger au titre de Principauté* que ladite Terre avoit porté. Le motif d'obtention desdites Lettres fut fondé sur ce qu'aucuns des ancêtres de l'impétrant avoient long-tems porté les titres de *Comtes* d'Hyems & de Montfort, &

de Baron du Bec-Crefpin; & que plufieurs avoient été auffi députés de la Nobleffe en Cour, pour porter au Roi les cahiers des Etats de Normandie en 1522 & 1523.

François-Joseph Toustain, fon fils unique, Marquis & Comte de Carency, eft mort fans alliance en 1727; mais les autres branches de fa famille, établies en Normandie, Beauce & Lorraine, fubfiftent. Voy. TOUSTAIN. Le *Marquis de Carency* avoit vendu en 1719 les Marquifat & Comté de Carency à *Marie-Anne de Bertrand-de-la-Bazinière*, veuve fans enfans de Claude de Dreux, Comte de Nancré, Lieutenant-Général & Gouverneur d'Artois, dont elle avoit été la feconde femme, étant veuf d'*Aimée-Thérèfe de Montgommery*. Elle mourut âgée d'environ 80 ans, après avoir fait donation de la Terre de *Carency* à fon beau-fils

Claude-Edme de Dreux, Comte de Nancré, mort le 12 Septembre 1729, qui avoit époufé, le 26 Juin 1702, *Marie-Thèrèfe de Montmorency-Logny*, fille de *Guillaume-François de Montmorency*, Vicomte de Roulers, & de *Claire-Eugénie de Hornes*; mais la Comteffe de Nancré ayant furvécu à fes deux filles, mortes fans enfans, elle a hérité des Marquifats de *Nancré* & de *Carency*, dont elle a difpofé en faveur de fon neveu

Philippe-François de Montmorency, Seigneur de Coify, Cardonnet, Poulainville, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, fecond fils de François, Seigneur de Neuville-Wiftace, Vicomte de Roulers, appelé *le Prince de Montmorency*, mort en 1704, & de *Charlotte-Louife de Saveufe*. Voy. MONTMORENCY-LOGNY.

CARETTE, Sieur de Sommereux, dont il eft parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 114, famille qui porte: *de gueules, à un bras droit de carnation ganteIé d'argent, mouvant du flanc gauche de l'écu, & tenant de fa main une épée auffi d'argent, la garde & la poignée d'or, & pofée en barre la pointe en haut; l'écu timbré d'un cafque de profil.*

CARETTO. C'eft une des plus anciennes & des plus nobles familles d'Italie. Elle eft féconde en Hommes illuftres, & on prétend qu'elle tire fon origine de Witikind, Prince de Saxe, foumis par Charlemagne.

Aleran, fils de ce Witikind, laiffa Othon, Guillaume, Theres & Boniface, de qui font venus les Marquis de *Savonne*, d'*Intifad*, de *Ceva*, de *Bufca* & de *Saluces*. La Maifon de *Caretto* a été une branche de cette dernière, qui a pour tige un certain Anselne. C'eft de lui, dit-on, qu'eft defcendu

Galeas Caretto, qui vivoit fur la fin du XVe fiècle: les Génois le chafsèrent de Final. Il eut pour enfans:

1. Alphonse, qui fuit;
2. Fabrice, Grand-Maître de Rhodes;
3. Charles-Dominique, Cardinal;
4. Et Louis ou Aloisio, Evêque de Cahors.

Alphonse Caretto, Ier du nom, Marquis de Final, fit travailler aux fortifications de cette Place. L'Empereur Maximilien Ier l'honora de la qualité de Vicaire de l'Empire. C'eft de lui que font defcendus les autres Seigneurs de la Maifon de Caretto. Il eut pour enfans:

1. Paul, Evêque de Cahors, Abbé de Bellecombe;
2. Et Alphonse, qui fuit.

Alphonse, IIe du nom, Marquis de Caretto fur lequel Philippe II, Roi d'Efpagne, ufurpa Final en 1571, y rentra jufqu'en 1602, que le Comte de Fuentes prit cette Place par ordre de Philippe III, Roi d'Efpagne. Les Efpagnols menèrent chez eux Alphonse II, le dernier de fa Maifon, âgé de plus de 80 ans, & le firent mourir après l'avoir forcé d'accepter un traité de protection. Voyez Moréri & le P. Anfelme.

Les armes: *d'or, à cinq bandes de gueules.*

CAREY. Guillaume Carey, Ecuyer du Corps de Henri VIII, Roi d'Angleterre, defcendoit de la noble & ancienne Maifon de Cokkington, dans le Comté de Devon en Angleterre. Il époufa *Marie*, fille de *Thomas Boleyn*, fœur d'*Anne*, feconde femme de Henri VIII. Il en eut:

Henri, fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretière au commencement du règne de la Reine Elisabeth, & enfuite Baron du Royaume fous le titre de *Lord Hundfon*. Il laiffa:

1. Georges, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, Grand-Chambellan de la Reine, qui mourut fans enfans mâles;
2. Jean, qui fuit;
3. Et Robert Carey, rapporté après fon frère.

Jean Carey eut pour fils:

Henri, qui fut fait Vicomte de Rochester sous Jacques I[er], & Comte de Douvres sous Charles I[er].

Jean, son fils & héritier, mourut sans enfans mâles.

Robert, Lord Hundson, étoit Garde des Marches d'Ecosse la 40e année du règne de la Reine Elisabeth. Il fut Lord Carey de Lexington dans le Comté d'Yorck, & ensuite Duc de Montmouth, sous le règne de Charles I[er].

Henri, son fils, lui succéda dans ses titres, & laissa :

Deux fils & huit filles.

Voy. les *Pairs d'Angleterre.* par Imhoff; & Moréri.

* CARHEIL ou CAREILHE, Terre & Seigneurie en Bretagne, qui fut portée en mariage, l'an 1669, par *Marie*, fille de *Michel*, Seigneur de Careilhe, à *Jérôme du Cambout*, Seigneur de Beçay, Lieutenant au Gouvernement de Brest, père de *René*, Gouverneur de l'Isle de Ruis, en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en *Vicomté* par Lettres du mois de Juin 1658, enregistrées au Parlement de Rennes le 14 Juillet 1659. Voyez CAMBOUT, pour la Généalogie de cette Maison.

CARIERE. Clément de Carière d'Aufrery, né à Toulouse le 4 Janvier 1684, épousa, 1° le 1er Décembre 1705, *Marie-Anne de Castet*; & 2° le 24 Avril 1725, *Paule de Labat*. Il eut du premier lit:

1. Marie-Anne, mariée à *Laurent de la Forcade;*
2. Et Elisabeth, mariée à N... *Despie.*

Du second lit sont issus :

3. Jacques-Henri, Prêtre ;
4. Paul-Barthélemy, Diacre ;
5. Pierre-Clément, Chevalier de Malte;
6. Henri-Marie, Lieutenant dans le Régiment de Puységur ;
7. Et Marie-Anne de Carière d'Aufrery.

* CARIGNAN. La ville & Prévôté d'Yvoy dans le Luxembourg François, à quatre lieues de Sédan, fut donnée au mois de Mai 1661, par Louis XIV, à Eugène-Maurice de Savoie, Comte de Soissons, & à ses hoirs & ayant-cause, pour toujours. Le même Prince l'érigea en Duché au mois de Juillet 1662, en faveur du même Eugène-Maurice de Savoie. Il mourut le 7 Juin 1673, & quoiqu'il eût laissé des enfans, dont l'aîné a eu postérité, le Duché de *Carignan* a été possédé par Victor Amédée, premier Prince du sang de Savoie, Colonel-Général des Gardes du Duc de Savoie, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils d'Emmanuel-Philibert-Amédée de Savoie, Prince de Carignan. Voyez SAVOIE. M. le Duc de Penthièvre a fait l'acquisition du Duché de Carignan.

CARITAT. C'est une des plus anciennes Maisons de la Principauté d'Orange. Dans les actes de la Maison de Caritat-de-Condorcet, ceux de ce nom prennent la qualité de *nobles & puissans* en 1320, vis-à-vis le Dauphin & les Barons de Merouillon, qui étoient Souverains.

Dans le territoire d'Orange il y a le Fief de Caritat. Cette Maison subsiste en deux branches.

BRANCHE AINÉE

Fouquet de Caritat étoit Grand-Prieur de Toulouse lors du siège de Rhodes.

N.... de Caritat étoit évêque d'Orange en 1447.

N... de Caritat laissa pour enfans:

N... qui suit;

Jacques-Marie, né le 11 Novembre 1703, Evêque de Gap & d'Auxerre, sacré en 1742, puis Evêque de Lisieux en 1761;

Et Susanne de Caritat de Condorcet, mariée à *Laurent du Puy-Montbrun*, IIe du nom, Comte de Rochefort.

N... de Caritat de Condorcet eut pour fils :

Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, Comte, puis Marquis de Condorcet, né le 7 Septembre 1743, marié à N... *de Brésil*, dont plusieurs enfans en bas âge.

La branche cadette établie en Picardie a aussi des représentans mâles.

Les alliances de la Maison de *Caritat* sont avec celles de *la Roche-Montauban*, *Artaud*, *Agonet*, *Montmaur*, *Montpezat*, &c. (*Mercure de Mars*, 1755, p. 174.)

Les armes : *d'azur, au dragon volant d'or, lampassé & armé de sable à la bordure de même.*

CARITE, en Normandie, Election de Bayeux, famille qui porte : *de gueules, au lion rampant d'or.*

CARLIER (le). Cette famille originaire du Cambresis, & transplantée en Picardie

vers le commencement du XVIe siècle, l'une des plus anciennes du Cambrésis, est du nombre de celles qui ont été victimes des différentes guerres allumées dans cette Province. Elle ne peut aujourd'hui prouver l'antiquité de son origine que par les Auteurs qui ont travaillé à l'Histoire de cette même Province. Son nom est quelquefois écrit sur les titres *Carlier*, *de Carlier* & *de Carlir*, mais presque toujours *le Carlier*, qui est la dernière manière de l'écrire, que nous suivrons dans cette généalogie.

Selon l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. I, Gélic fait mention de cette famille en termes honorables, ainsi qu'Emmanuel Meteren, dans son *Histoire des Pays-Bas*, imprimée à la Haye en 1655. Le premier connu de ce nom par titres est

I. JEAN LE CARLIER, Ecuyer, Seigneur de Pinon, marié à *Jacqueline de Flory*, dont :

II. JEAN LE CARLIER, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pinon, qui se maria, par contrat du 4 Mars 1472, à *Jeanne de Louverval*, dont :

III. LOUIS LE CARLIER, dit *Remy*, Seigneur de Pinon, de Masnières, de Rieux en partie, Baron de la Prée, marié 1° à *Jéromette de Reniaulme*, fille de *Jean*, Seigneur de Rieux, de Naves & de Paliencourt en partie, & d'*Anne d'Auffut*; & 2° à *Madeleine de la Quellerie*, laquelle testa au mois de Juin 1571, & ordonna sa sépulture dans l'Eglise de St.-Georges de Cambray. Il eut de son premier mariage :

IV. JEAN LE CARLIER, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pinon & de Rieux, lequel donna à la Princesse d'Epinoy le 22 Octobre 1573, son dénombrement du fief de Pinon, qui lui étoit échu par la mort de son père, & qui étoit de la mouvance de la Seigneurie de Walencourt. Il épousa 1° *Barbe de Hénin*, morte le 6 Septembre 1576, fille de *Claude*, & d'*Anne de la Fontaine*, & 2° *Isabelle des Cordes*. Il eut du premier lit:

1. LOUIS, Chevalier, Baron de la Prée, Seigneur de Masnières, &c., Capitaine & Gouverneur des Ville & Château d'Etaples, né à Cambray, qui fut créé *Chevalier* le 20 Mars 1590, par l'Empereur RODOLPHE II, obtint le 17 Octobre 1592, des provisions de Gentilhomme de la Chambre d'*Ernest*, Archevêque, Prince & Electeur de Cologne, Evêque de Liège; vint, peu de tems après, s'établir à la Cour de France, où il obtint du Roi HENRI *le Grand* des Lettres de naturalité le 25 Janvier 1600, & fut honoré d'une charge de Gentilhomme ordinaire de sa Chambre le 24 Mai 1607. Il fit son testament conjointement avec sa femme & mourut sans postérité. Il avoit épousé, par contrat du 12 Mars 1582, *Marie Thomas*, qui vivoit encore le 6 Février 1621;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Pinon, &c., qui vint s'établir à Paris & ensuite à Cambray, où il épousa, par contrat du 9 Décembre 1587, *Elisabeth de Rommecourt*, fille de *Jean*, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Duc d'Anjou, & d'*Edmée de Brabant;*
3. BARBE, morte sans alliance;
4. & 5. MARGUERITE & ANNE, mariées;
6. Et MARIE, morte sans alliance.

Du second lit vinrent:

7. PHILIPPE, qui suit;
8. & 9. JEANNE & ANNE, mariées.

V. PHILIPPE LE CARLIER, Chevalier, Seigneur d'Herlyes, de Quéan, &c., né à Anvers en Brabant, obtint des Lettres de naturalité du Roi HENRI IV, au mois de Juillet 1608, & mourut le 2 Janvier 1648. Il avoit épousé, le 29 Mars 1606, *Susanne de Nogentel*, fille de *Jacques*, Seigneur de Nogentel, & de *Marie Perrot*. Il en eut:

1. & 2. PHILIPPE & JACQUES, morts en bas âge;
3. LOUIS, qui suit;
4. & 5. MARIE & MADELEINE, mariées;
6. & 7. ELISABETH & SUSANNE, mortes sans alliance.

VI. LOUIS LE CARLIER, Seigneur d'Herlyes, &c., qualifié *Chevalier* dans son contrat de mariage, servit âgé de 16 ans, en qualité de Cadet au Régiment des Gardes, successivement dans la Gendarmerie, & ensuite dans le Régiment de la Ferté-Senneterre. Il justifia de sa Noblesse devant M. *Colbert*, Intendant de Picardie, en 1666, & mourut en 1671. Il épousa, par contrat passé le 2 Janvier 1648, *Madeleine Brunier*, qui vivoit encore le 11 Août 1696. Elle étoit fille d'*Abel*, premier Médecin de MONSIEUR, frère de LOUIS XIV, & d'*Elisabeth des Champs*. Ils eurent :

1. LOUIS, né en 1649, Lieutenant d'Infanterie, tué au siège de Nimègue en 1672;
2. ABEL, né en 1652, d'abord Capitaine de Carabiniers, ensuite Lieutenant-Colonel au Régiment de Bissy, Cavalerie. Il servit avec honneur dans les guerres de LOUIS XIV, où il reçut plusieurs blessures, & mourut sans enfans. Il avoit épousé, en 1706, *Ma-*

rie-Anne le Duchat, fille d'un Conseiller au Parlement de Metz;

3. Jacques, né en 1655, Capitaine dans le Régiment de Cayeu, Cavalerie, le 27 Septembre 1691, Major dans celui de la Feronnaye le 22 Mars 1697, Lieutenant-Colonel dans le même Régiment le 30 Octobre 1704, & Chevalier de Saint-Louis. Il testa le 22 Septembre 1728, & mourut sans alliance le 7 Décembre 1735 au Château d'Herlyes;
4. Salomon, qui suit;
5. Et Marguerite-Madeleine, morte sans alliance, en 1744.

VII. Salomon le Carlier, Vicomte de Troſly, Seigneur d'Herlyes, &c., né en 1658, Chevalier de Saint-Louis, passa successivement aux grades de Cornette, Lieutenant & Capitaine, & parvint à la Majorité du Régiment de Bissy, Cavalerie, avant le 22 Mars 1697, servit en la même qualité dans celui d'Estaniol, dont il fut fait Lieutenant-Colonel le 17 Juillet 1708. Il testa le 24 Juin 1734, & mourut le 13 Mai 1736. Il avoit épousé, le 6 Juillet 1709, *Madeleine Trinquand*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Berthe*, dont il eut:

1. Jacques-Nicolas, qui suit;
2. Louis-Nicolas, né en 1711, Chevalier de Saint-Louis, qui servit pendant onze ans en qualité de Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, & obtint en 1734 une Compagnie de Cavalerie au Régiment de Berry;
3. Anne-Claude, né le 2 Mai 1715, admis en 1727, dans les Cadets-Gentilshommes de Cambray, successivement Lieutenant au Régiment de Guyenne, Infanterie, en 1731, Capitaine dans celui de Berry en 1740, & Chevalier de Saint-Louis en 1745. Il a acheté en 1747 la Terre de Chaltrait près Epernay, & a épousé *Marie-Nicole de Lattaignant*, fille de *Pierre*, Seigneur de Grangemenant;
4. Anne-Michel, mort âgé de 10 ans;
5. Louis-Salomon, appelé *le Chevalier d'Herlyes*, Chevalier de Saint-Louis, aujourd'hui Capitaine des Vaisseaux du Roi, & marié, en 1755, à *N... Pepin;*
6. Et Geneviève-Madeleine-Louise, mariée, en 1737, à *Jean-François-Alexandre de Maquerel*, Seigneur de Quémy, Chevalier de St.-Louis & Capitaine au Régiment de Beuvron, Cavalerie.

VIII. Jacques-Nicolas le Carlier, Seigneur d'Herlyes, &c., né le 6 Septembre 1710, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, a épousé, par contrat du 1er Août 1738, *Louise-Olympe de Berry-d'Essertaux*, fille de *Christophe*, Marquis d'Essertaux, & de *Catherine-Marguerite-Françoise Moret-de-Bournonville*, dont:

1. Louis-Nicolas, né le 3 Juin 1740, reçu Page du Roi en sa Grande-Ecurie en 1757;
2. & 3. Prosper-Henri & Jean-Bonaventure;
4. & 5. Marie-Madeleine-Louise-Thérèse & Adélaide-Olympe;
6. & 7. Sophie-Gertrude & Eulalie-Ursule le Carlier.

Les armes: *d'argent, à un lion de sable, la langue & les griffes de gueules, parti de sable à une roue d'or.*

* CARLOO, Terre & Seigneurie dans les Pays-Bas, qui étoit dans la Maison de *van der Noot* dès le milieu du XVIe siècle, érigée en *Baronnie* par Lettres de 1678, en faveur de Rogier-Vauthier van der Noot, Seigneur de Duyst, Capelle & Glabeck, Député des Nobles en Brabant, mort en 1710. Voyez NOOT (van der).

* CARMAIN, Vicomté enclavée dans la Province du Languedoc, vendue par *Bertrand de Lautrec à Pierre Dueze* ou de Veze, Seigneur de Saint-Félix, frère du Pape Jean XXII, & fils d'Arnaud de Vèze, Seigneur de Saint-Félix. Cette vente fut confirmée pour lui & pour Armand, son fils, par le Roi en 1322. Armand épousa *Rosine d'Albret*, & en eut Hugues, Vicomte de Carmain, dont le fils Jean ayant épousé, en 1427, *Isabeau de Foix*, fille d'*Archambaud*, Seigneur de Navailles, leur postérité prit le surnom de *Foix*. De ce mariage vint Jean de Foix-Carmain, en faveur duquel le Roi Louis XI érigea en *Comté* la Vicomté de *Carmain*.

Le premier de la Maison de Carmain, originaire du Quercy, qui quitta le nom de *Vèze*, fut Hugues, lequel prit celui de *Carmain*, & sa postérité l'a toujours conservé depuis: il épousa, en 1398, *Béatrix de Perille*.

Jeanne de Foix-Carmain, héritière de la branche aînée, épousa, le 22 Septembre 1592, *Adrien de Montluc*, Seigneur de Montesquiou, Prince de Chabanois. Les branches sorties de la Maison de Carmain sont:

1° Les Barons de *Sault* & Vicomtes de *Venez*, éteints. Marguerite de Carmain-de-Foix, Dame de Venez, fille de *N... Carmain-de-Foix*, & d'Aldonce de Carmain, épousa *Jean de Bernuis*, Seigneur de Palfica.

2° Les Seigneurs de *Negrepeliſſe* en Quercy, auſſi éteints. Catherine de Carmain, Comteſſe de Negrepeliſſe, Baronne de Lagnac, devint héritière des biens de ſa branche, & fut mariée 1° à *Henri-Ebrard*, Baron de Saint-Sulpice, tué à Blois en 1576; & 2° le 20 Décembre 1578, à *Jean de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Maréchal de France.

3° Et les Seigneurs de *la Pommarède*, qui ont commencé à Antoine de Carmain, ſecond fils de Jean, Vicomte de Carmain, & de *Catherine de Coarazé*: il fut Seigneur de la Pommarède, & épouſa, en 1492, *Antoinette de Saint-Etienne*. Sa poſtérité a fini à

Gabriel de Saint-Etienne, Chevalier, Marquis de Carmain, Baron de la Pommarède, marié, en 1702, à *Paule de Viguier-Bidault*, de laquelle il n'a que des filles. Voy. MONTLUC.

* CARMEN ou KERMAN, en Bretagne, Diocèſe de Saint-Pol-de-Léon, Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage par *Béatrix de Kermaouen*, aujourd'hui *Kerman*, à ſon mari *François de Léon*, frère puîné du Vicomte. Leur poſtérité prit le nom de *Kerman*, & fondit vers 1470 dans la Maiſon de *Pluſquellec*, par le mariage de *Françoiſe*, fille de *Guy de Kerman*, avec *Jean de Pluſquellec*, à la charge du nom & des armes de *Kerman*, que porta leur fils *Maurice*.

Claude de Kerman, fille de celui-ci, qui devint l'héritière de *Kerman* par la mort de ſes frères, épouſa, en 1577, *François de Maillé*, Seigneur de Villeromain, iſſu au XVIe degré d'*Hilduin de Maillé*, & d'*Agnès de Vendôme*, qui vivoient vers 1060. Ce fut en faveur de *Charles de Maillé*, leur fils, que la Terre de *Kerman* fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Août 1612, regiſtrées à Rennes. Son arrière-petit-fils, *Donatien de Maillé*, mourut le 22 Octobre 1745, ayant fait le 8 Juin 1736 abandon de ſes biens à ſes créanciers. Voyez MAILLÉ. Le Marquiſat de *Kerman* a été acquis en 1741 par M. *Crozat-du-Châtel*.

CARNEIRO, Maiſon illuſtre de Portugal, que quelques-uns font venir de France. Jean Carneiro, ſelon eux, s'appeloit Jean Mouton, ce que ſignifie *Carneiro*, & vint s'établir en la Ville de Porto. D'autres font deſcendre cette Maiſon de Martin Carneiro, Grand-Veneur de Jean Ier, Roi de Portugal. La branche aînée ſubſiſte dans

Charles Carneiro, fiancé, en 1734, à ſa couſine germaine Dona *Anne de Noronha*, fille de *Cajetano de Mello de Caſtro*, & de Dona *Marie-Anne de Faro*.

Il y a eu deux branches de cette Maiſon, ſavoir celle des Seigneurs de *Carneiro*, établie aux Indes orientales; & celle des Seigneurs d'*Alcaçova-Carneiro*, toutes deux éteintes.

Les armes: *de gueules, à la faſce d'azur, avec trois fleurs-de-lys d'or, aux deux moutons paſſans d'argent*. Voyez Moréri.

CARNIN, en Artois. I. Jacques de Carnin, Chevalier, vivant en 1203, eut de *Marie d'Avion*:

II. Albert de Carnin, marié à *Jeanne de Raiſſe*, dont:

III. Jean de Carnin, Ier du nom, Seigneur de Méricourt, mort en 1339 au ſervice du Duc de Bourgogne, qui avoit épouſé *Anne de Wendin*, dont:

IV. Jean de Carnin, IIe du nom, Seigneur de Villiers, de Méricourt, &c., marié à *Marie*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Mareſquel*, & de *Gudule de Heule*, dont:

V. Jean de Carnin, IIIe du nom, Seigneur de Villiers, marié, en 1385, à *Agnès de Raincheval*, dite de *Châteauvilain*, dont:

VI. Thomas de Carnin, Seigneur de Villiers, la Motte, &c., marié à *Michelle Chucquet*, dite *Sapignies*, qui en étoit veuve en 1457. Elle en eut:

VII. Jean de Carnin, IVe du nom, Seigneur de Villiers, la Motte, &c., Page, puis Echanſon du Duc de Bourgogne, & Echevin d'Arras ès années 1486, 1487 & 1490, mort vers 1498. Il avoit épouſé *Jacqueline de Bauffremez*, fille de *Louis*, Seigneur de Caurelus, & d'*Hélène de Beauffort-de-Bullecourt*, dont vint:

VIII. Robert de Carnin, Seigneur de Villiers, &c., marié à *Jeanne de Flory*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Auſſimont & de Saint-Léger, & d'*Antoinette de Senlis*, dont il eut:

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Thomas, Seigneur de Lagnicourt, auteur de la branche des Seigneurs de *Staden*, de laquelle eſt chef *Jean-François-Joſeph-Florent*, né le 17 Avril 1712, Comte de Staden, qui épouſa, le 4 Février 1744, *Caroline-Jeanne le Poyvre*, née le 21 Avril 1722, ſa couſine au IIe degré, dont il a des enfans.

IX. Claude de Carnin, Seigneur de Villiers, Gommecourt, Auffimont, Senlis, &c., épousa, en 1574, *Marie de Marquais*, fille de *Jean*, Seigneur de Villiers, & de *Claudine de Wadripont*, dite *de Cordes*, dont vint:

X. Jean de Carnin, Ve du nom, Seigneur de Saint-Léger, Fontaine, Auffimont, Senlis, &c., mort le 24 Février 1621, qui devint Seigneur de Nédonchel par son mariage avec *Isabeau Morel*, & eut:

1. Jean-Baptiste, qui suit;
2. Jacques, Chevalier de Malte;
3. Et Maximilien-Adrien-François, Seigneur de *Saint-Léger*, auteur d'une branche éteinte au commencement de ce siècle.

XI. Jean-Baptiste de Carnin, Seigneur de Nédonchel, Lillers, &c., épousa, en 1655, *Marie-Claire d'Ostrel-de-Lières*, fille de *Gilles*, Seigneur & Vicomte de Lières, Comte de Saint-Venant, Gouverneur & Grand-Bailli de Saint-Omer, & de *Marie-Catherine de la Tramerie*. Il eut:

XII. Maximilien-François de Carnin, Seigneur de Nédonchel, Lillers, Bonrecourt, Esquernes, &c., en faveur duquel la Terre de *Nédonchel* fut érigée en *Marquisat* par Lettres-Patentes de 1694. Il mourut le 28 Août 1710, & avoit épousé, par contrat passé le 14 Mai 1691, *Alexandrine-Charlotte de Béthune-des-Planques*, née le 20 Septembre 1673, morte le 6 Octobre 1746, fille de *Charles-Jacques-François*, Marquis d'Hesdigneul, & d'*Anne-Marie-Marguerite-Françoise de Noyelles*, de laquelle sont nés:

1. Jacques-Gilles-Bonaventure de Carnin, dit *le Marquis de Lillers*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 19 Novembre 1734 des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Parme. Il épousa, le 31 Mai 1726, *Isabelle-Claire-Josèphe-Guislaine de la Tour-Saint-Quentin*, née le 14 Juin 1703, morte le 28 Novembre 1761, remariée, le 16 Avril 1735, à *Jean-Jacques-Louis de Calonne*, Marquis de Courtebonne, mort le 11 Août 1754. Elle eut du premier lit une fille, qui est Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie à Paris;
2. N...., dit *le Marquis de Nédonchel*, mort sans alliance;
3. Albert-François de Carnin, Marquis de Lillers, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Espagne, & Commandant d'un Bataillon des Gardes Wallones, marié 1° à N.... Marquise de *Gironella*; & 2° en Mai 1761, à *Marie-Antoinette de Ferrer-y-Pinos*, veuve de Dom *Juan de Castro*, Capitaine-Général & Gouverneur de la Province d'Estramadure;
4. Théodore-Marie, dit *le Comte de Lillers*, Général & Colonel des Grenaderis Wallons au service de la République de Hollande, mort le 5 Mai 1762;
5. Albert, dit l'*Abbé de Lillers*, Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale de Saint-Omer;
6. Marie-Claire-Eugénie, d'abord Chanoinesse de Maubeuge, puis mariée. en 1714, à *Jean-Hermann d'Hinnisdaël*, Baron de Fumal, dont elle a laissé plusieurs enfans;
7. N... Mademoiselle de Lillers, Chanoinesse de Maubeuge;
8. Et Marie-Françoise, d'abord Chanoinesse à Denain, ensuite mariée, en Octobre 1738, à *N... de Berghes-Saint-Winock*, Vicomte d'Arleux, mort en Avril 1757, duquel elle a des enfans. (*Tab. Généal.*, part. VIII, p. 55.)

Les armes: *de gueules, à trois têtes de léopards d'or.*

* CAROMB, au Comté Venaissin, Diocèse de Carpentras, Terre & Seigneurie qui dès 1200 étoit possédée par *Charles de Baux*. Dans la suite cette Terre a passé successivement dans les Maisons de *Villars*, des Ducs d'*Andria*, de *Peyre-de-Thoiras*, de *Foix*, de *Châlons-Orange*, de *Vese*, d'*Agoult* & de *la Baume-Montrevel*. Celle-ci qui la possède actuellement, l'a eue, au commencement du dernier siècle, par le mariage de *Claude de la Baume-Montrevel*, avec *Jeanne d'Agoult*, héritière de la Terre & Seigneurie de *Caromb*.

CARONDELET, ancienne Maison originaire de Bresse en Franche-Comté, & aujourd'hui établie dans les Pays-Bas. Ses alliances sont avec les meilleures familles de l'une & de l'autre Province. Les premiers de ce nom portoient originairement les qualités de *Sires* & de *Barons*; c'est ce que nous apprennent d'anciens titres, & la Patente qui leur fut donnée à Gand le 18 Mars 1430, par Philippe, Duc de Bourgogne, sous son scel, enregistrée aux Chambres d'Armoiries.

Carpentier, dans son *Nobiliaire du Cambrésis*, cite Grammaye *in suo Namurco*, lequel plus au fait de l'origine de cette Maison que Dunod de Charnage, qui, de son aveu, n'a travaillé que sur de simples notes, *la fait descendre d'une noble & ancienne Maison*

d'Aquitaine, qui, ayant ſuivi les étendarts des Ducs de Bourgogne, établit ſon domicile en les dix-ſept Provinces.

Des Enquêtes authentiques tenues au Parlement de Dôle après que les Seigneurs de *Carondelet* ſe furent retirés de la Franche-Comté, & ſcellées du ſcel de cette Cour le 7 Avril avant Pâques 1535, apprennent *qu'ils eſtoient iſſus & partis de nobles & vertueux progéniteurs Gentilshommes de nom & d'armes, pour tels tenus & réputés.... que leur Maiſon eſt des plus anchiennes Maiſons que ſoient ès Villes de Dôle & Poligny, tenues, eſtimées & réputées nobles, tant de progéniteurs, richeſſes, que excellentes vertus,.. qu'ils ont toujours eſté alliés à bonnes & nobles Maiſons, & telle en eſt la fame & commune renommée en ce lieu de Dôle... tellement qu'ils ont toujours eſté tenus & réputés Gentilshommes de race, de tous ceulx qui d'eulx & leurs progéniteurs les Barons de Chauldey ont heu congnoiſſance.., & ladicte Maiſon & Famille des Carondelet eſtre anchiennement noble.*

La filiation prouvée par titres commence à

I. GUILLAUME (*a*), fils puîné d'un Baron de *Chauldey*, aliàs *Chandée*, & lui-même devenu Baron dudit Chauldey en Breſſe, lors *appendice* de Savoie, vivant dès 1201. Il fit hommage de cette Seigneurie en 1272 à AMÉ DE SAVOIE, Sieur de Baugé & de Breſſe, & fut ſurnommé *Caronde*. Sa ſépulture ſe voyoit encore en 1651 à Saint-Amour, où il étoit repréſenté en *homme de guerre couvert d'une caſaque fourrée de petit-gris, armoriée* de ſes armes : *d'azur, à la bande & aux ſix beſans d'or.* Il eut entr'autres enfans de *Marguerite Ray*, fille d'*Othon de la Roche*, Sire de *Ray* :

JEAN, qui ſuit

Et ETIENNE & GUICHARD, qui continuèrent le nom de Chandée.

II. JEAN DE CHAULDEY, dit CARONDELET (par un Duc de Bourgogne dont il étoit très-aimé), *à cauſe de ſa taille petite & ronde*, dit une ancienne Charte, Chevalier, Baron de *Chauldey*, vendit cette Baronnie, depuis nommée la Baronnie de *Chandée* dans le Bailliage de Bourg, à ſon frère le Bailli de Viennois, & ne fit aucun changement à ſon écuſſon, qu'il conſerva entier, de même que les Barons de *Chandée*. Il eſt prouvé marié, en 1295, à *Marie de Montmartin*, héritière de Montliard, fille du Sire de Montmartin, Maiſon illuſtre au Reſſort de Baume, ſuivant un acte de partage qui le qualifie de *Nobilis & generoſus miles cognomine Carondeletus.* Il eut

1. JACQUES, dit *le Chevalier des Tournois ;*
2. Et JEAN, qui ſuit.

III. JEAN CARONDELET, II[e] du nom, fut Seigneur de Montliard & de Chamodans en Savoie. Au-deſſous de ſa ſtatue repréſentée à genoux ſur le haut d'une petite colonne de pierre blanche dans la Chapelle de Saint-Blaiſe, chez les Cordeliers de Bourg-en-Breſſe,

(*a*) Guichenon, Hiſtoriographe du Roi au Préſidial de Bourg-en-Breſſe, fait ce GUILLAUME DE CHANDÉE originaire du Dauphiné, ſur ce qu'il portoit la qualité de Seigneur de l'Ecluſe au Bailliage de Vienne, quand il vint demeurer en Breſſe : il dit qu'AMÉ IV, depuis Comte de Savoie, l'amena en Breſſe en 1272, & lui donna des Terres à Saint-Denis près de Bourg, pour en faire ſon *Chevalier-Homme-lige*, & qu'il laiſſa entr'autres enfans :

HUGUES, Bailli de Viennois, père de

JEAN, qui eut la Seigneurie de *Chandée*, par le partage qu'il fit le Lundi devant la Nativité de Notre-Dame 1313, des biens de ſon père, avec ſes frères ;

Et LANCELOT & ODE.

On a trouvé dans un cabinet du Château de *Chandée*, en la Paroiſſe de Vandeins, les deſcendans de cet HUGUES, commençans audit JEAN, ſon fils, ſculptés ſur une boiſerie dans l'ordre de leurs alliances en ligne directe : ce monument qui eſt ce que nous ayons de plus certain pour diriger nos recherches, mérite d'être conſervé.

I. JEAN DE CHANDÉE, *Catherine de Seyſſel*, 1315.
II. HUGONIN DE CHANDÉE, *Béatrix de Grolée*, 1343.
III. ODET DE CHANDÉE, *Marguerite de Tournon*, 1425.
IV. HUGONIN DE CHANDÉE, *Jeanne du Saix*, 1431.
V. GASPARD DE CHANDÉE, marié, 1° en 1472, à *Philiberte de Varax*, & 2° à *Catherine de Coſtain.*
VI. JACQUES DE CHANDÉE, *Madeleine de Corſant*, 1533.
VII. CLAUDE DE CHANDÉE, *Claudine de Rogemont*, 1566

Au deſſous étoient ces vers :

Il eſt beau de rendre notoire
Par un long ordre de mémoire
Tous ſes ayeux d'honneur veſtus ;
Mais plus belle encore eſt la gloire
De ſuivre, ou paſſer leurs vertus.
Ja ne ſera Chandée.
1584.

Ceci étoit l'ouvrage de CLAUDE II, Baron de Chandée (fils de CLAUDE I[er], qui teſta le 26 Avril 1589, marié, en 1566, à *Claudine de Rogemont)*, lequel ayant épouſé, le 15 Février 1585, *Iſabeau de Chabeu*, en eut GASPARD DE CHANDÉE, mort au berceau, & lui-même mourut peu après.

se, se déchiffroient ces mots: *Sire Jehan Carondelet estois, jaidis noble parayge que avois: huy de alès ma compeigne, Jehenne Salins que feis feime. Moulte avois les destains combaitu; ains iceulx feurent incouru, que fust....* 1357. Il épousa *Jeanne de Salins-la-Tour*, Dame de Saler en Dauphiné. On leur connoît deux fils:

1. Jean, qui suit;
2. Et Eustache Carondelet, qualifié de *Damoiseau*, & mort sans hoirs. Il avoit épousé *Catherine d'Estrabonne.*

IV. Jean Carondelet, IIIe du nom, est le premier qui fit acquisition des héritiers de Raimbaut l'Arbelestier, du droit de chasser, pêcher & prendre bois dans les forêts de Vaivre & Mangette, qu'il tint en Fief noble des Ducs de Bourgogne, suivant une Patente qui lui fut donnée à Dôle, par *Marguerite*, Comtesse de *Flandre*, le 2 Février 1363. Il est, entre plusieurs titres, particulièrement connu par l'extrait suivant de la Patente du Duc de Bourgogne ci-dessus mentionnée. *L'aultre (fils) cy dict, Jehan III, Seigneur de Chamodans, Duchault, Salians, fust en fame de braveure & preudhomie, Gentil Chlr, que alla de vie à trépas an xiij^c^. soixante-onze, laissant ligne senextre dont feurent Thresoriers en Dôle & Poligny. En oultre eut espeuze icelui Gentil Chlr, Isabeau Magnanet* (en la Vicomté d'Auxonne, dont les armes font: d'or, engrêlé de gueules, à trois lions rampans de sinople, 2 & 1.) *fille à Sire Adolphe, Baron de Orvans, & à Jacqueline Raicourt; lesquels Jehan & Isabeau mariés heurent quatre enfans, assavoir, &c.* Au défaut de ces connoissances, Dunod & l'Auteur des *Mémoires hist. de Poligny*, ont rangé ces Trésoriers, issus d'*Odette*, sœur de *Jean Chousat*, Trésorier de Dôle, avec les Seigneurs de ce nom, témoignant néanmoins leur surprise de ce contraste avec leurs alliances illustres. Leurs enfans furent:

1. Guillaume Carondelet, Chevalier de Croisade, marié à Auxonne, mort sans postérité, ayant vendu ses biens pour se croiser;
2. Claude, Chanoine de Vienne en Dauphiné;
3. Jeanne, mariée 1° à *Guy d'Antherailles;* & 2° à *Jean de Beauval*, Seigneur de Ste.-Anne, dont elle eut quatre Demoiselles;
4. Et Jean, qui suit.

V. Jean Carondelet, IVe du nom, né à Auxonne, servit sous le Duc de Bourgogne, qui le créa Chevalier à la tête de l'armée. Il marcha sous ses étendarts, & fut fait prisonnier devant Nicopolis le 28 Septembre 1397, avec le Comte de Nevers, qui récompensa son courage, comme on le verra ci-après. Jean Carondelet paya 7000 florins de Florence pour sa rançon, & revint à Poligny où il *despenda beaucoup* (dit un titre ancien) *en joustes & tournois, délaissant ses enfans pouvres Gentilshommes.* Un acte de donation le fait voir encore vivant en 1444. Il eut d'*Odette Fourcault* (dont les armes font: *d'azur, au sautoir engrêlé d'or)*, fille de Sire *Odelin Fourcault-Prot*, Seigneur d'Escaudin, Gentilhomme de la ville de Poligny, & d'*Anne de Saint-Mauris:*

1. Jean, qui suit;
2. Claudine, mariée à *Jean Sarget*, Seigneur de Trasnoy, dont elle étoit veuve en 1462; elle en eut *Jeanne Sarget*, mariée à *Jean de Saint-Mauris;*
3. Blanche, épouse de *Gérard de Robat*, Seigneur de Mangny;
4. Simonne, mariée avec *Guigue de Montaigu*, fils d'*Etienne de Montaigu*, Ecuyer, en la ville de Poligny;
5. Pierre Carondelet, Seigneur de Déchault & de Chaï, inscrit parmi les Nobles-Privilégiés de Poligny, sous l'an 1462, au Terrier du rôle des maisons de cette Ville. On le trouve marié, dès 1430, à *Blanche de Vourry*, aliàs *Ivori* (qui porte: *d'azur, à trois besans d'or*), auteurs de la branche de *Déchault*, alliée avec les Maisons de *Vauldrey*, *la Beaume*, &c., établie à Poligny, où l'on voit encore aujourd'hui un édifice nommé *le Portail Carondelet.*

VI. Jean Carondelet, V^e^ du nom, fut dès sa jeunesse Chef d'une Compagnie militaire d'Arbalétriers, & depuis chargé de différentes commissions de la part du bon Duc Philippe, qui lui confirma, par Lettres données à Salins le 31 Juillet 1401, le droit qu'avoient ses ancêtres de chasse, de pêche, & de prendre bois dans toute l'étendue du Comté de Bourgogne; pourquoi il est inscrit & qualifié d'*Ecuyer* dans le Terrier du Domaine de Poligny en la Chambre des Comptes. Il mourut vers 1464. Il épousa, par contrat passé à Dôle en 1426, *Jeanne de Basan*, Demoiselle de nom & d'armes, fille de *Gérard de Basan* (qui portoit: *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besans & d'un troi-*

ſième en pointe, d'argent), Seigneur du Pin, & de *Charlotte de Coquillaulx*. Il laiſſa :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Pierre, mort jeune ;
3. Etienne, Conſeiller-Maître des Requêtes du Duc Charles, Doyen de St. Hippolyte à Poligny, mort en 1472 ;
4. Jacques, Maître-d'Hôtel de l'Empereur Maximilien & du Roi de Caſtille, lequel étant Gouverneur de la Ville de Dôle, fut fait priſonnier par le Roi de France Louis XI, dont il fut après Maître-d'Hôtel ; il vivoit encore en 1497. Les *Mémoires Hiſt de Poligny* le diſent Ambaſſadeur en France. Il épouſa *N.... de laBrimetière*, en Bretagne, dont :

   Catherine Carondelet, qui épouſa *Jean de Chaſteigner*, Seigneur de Beaulieu en Poitou ;
5. Gérard, Ecuyer d'écurie du Duc Charles *le Hardi*, mort à la journée de Nancy aux pieds de ſon Maître le 5 Janvier 1477 ;
6. Louis, tué à la bataille de Montlhéry le 16 Juillet 1465 ;
7. Et Claude Carondelet, Chanoine de Châlons-ſur-Saône, puis Haut-Doyen de Beſançon, Ambaſſadeur de la Maiſon de Bourgogne vers le Pape Calixte III, mort en 1486, inhumé à Malines, devant la Châſſe de St.-Rombaut.

VII. Jean Carondelet, VIe du nom, né à Dôle en 1428, Chevalier, Seigneur de Champvans en Franche-Comté, Solre, Releghem & Potelles, quitta la Franche-Comté en 1469, pour ſe retirer dans les Pays-Bas, où il fut créé en 1478, par l'Archiduc Maximilien, ſon Grand-Chancelier Civil & Militaire, & en même tems de la Flandre & de la Bourgogne ; ce Prince le nommoit d'affection *ſon bon Chancelier* (Voy. Dunod-de-Charnage, *Nobil. de Bourg.* art. CARONDELET). Il s'acquit dans cette dignité beaucoup d'eſtime & de réputation, ayant été l'un des Seigneurs de la ſuite de Maximilien que les Gantois révoltés empriſonnèrent, & auxquels ils voulurent trancher la tête. Sur la fin de ſes jours, il fit une riche fondation dans l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Dôle ſa patrie, où l'on voit encore aujourd'hui ſon portrait dans le Tableau de l'Autel des Prîmes : il eſt revêtu *d'une grande robe d'écarlate fourrée d'hermines*, ſur une cotte-d'armes. Son mauſolée en marbre ſe voit dans le Chœur de cette Egliſe au côté droit du grand Autel. Il mourut à Malines le 21 Mars 1501. Il avoit épouſé, à Dôle, en 1466, *Marguerite de Chaſſey*, morte le 30 Mai 1511 ; ſon corps fut dépoſé à côté de celui de ſon époux ſous le même mauſolée, & leurs entrailles furent placées devant la Châſſe de St. Rombaut à Malines, à côté de Claude Carondelet, leur oncle (qui portoit : *d'azur, à la face d'argent, accompagnée de deux étoiles d'or, 1 en chef & 1 en pointe*). Elle étoit fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Chaſſey, & d'*Alix de Chiéley*. Leurs enfans furent :

1. Claude de Carondelet, né à Dôle en 1467, Chevalier, Seigneur de Solre-ſur Sambre, Conſeiller, Chambellan de l'Empereur Charles V, Ambaſſadeur de l'Empereur Maximilien en 1506, vers le Roi d'Angleterre, pour négocier le mariage de ſa fille, la Ducheſſe de Savoie, avec ce Prince ; & ſon Envoyé ordinaire vers les Rois de Hongrie & de Bohême, Chef du Conſeil-Privé de l'Empereur. Il mourut en 1518. Il épouſa aux Pays-Bas *Jacqueline de Joigny*, dite de *Pamele*, Dame d'honneur de la Reine de Caſtille, laquelle vivoit encore en 1540, ſuivant un acte par lequel elle & ſes trois fils reconnoiſſent que l'Archevêque de Palerme, & Paul de Carondelet, ſon neveu, leur couſin, ont acquitté les donations à eux faites par feu Ferry de Carondelet, l'Archidiacre, leur oncle, &c. Ils eurent :
   1. Jean, chef de la branche de *Solre* aux Pays-Bas, éteinte en 1634, 1637 & 1640, dans les Maiſons de *Mérode-Deynſe*, dit *Rubempré*, de *Preſſy-de-Flenckes*, & de *Choiſeul d'Iſché ;*
   2. Claude, qui fut d'Egliſe ;
   3. Et Ferry, chef de la branche de *Potelles*, aujourd'hui aux Pays-Bas, dont les aînés ont pris ſucceſſivement alliance avec les Maiſons d'*Eſne*, *Horion*, *Gengniès*, *Mérode-Goëdſenhoënen*, *d'Eſclaibes-d'Amerval*, *Pronville* & *Aigneville-Millancourt*.
2. Jean Carondelet, Archevêque de Palerme, Primat de Sicile, Préſident du Conſeil-Privé des Pays-Bas, Chancelier Perpétuel de Flandre, &c., mourut en 1544 & fut inhumé en l'Egliſe de St.-Donat à Bruges ſous le riche mauſolée qu'il s'y étoit fait conſtruire. Il fut Tuteur de Paul de Carondelet, ſon neveu, que lui & Ferry, ſon frère, avoient fait émanciper en 1515, ſuivant un acte donné par le Magiſtrat de Beſançon ;
3. Guillaume de Carondelet, Vicomte d'Haërlebeque, Seigneur de Prévoſte, Page du Roi de Caſtille, enſuite Gentilhomme de

l'Archiduc Philippe, surnommé *le Bel*, depuis Roi d'Espagne sous le nom de Philippe I[er], Echanson de l'Empereur Charles-Quint, & premier Ecuyer-Tranchant du Roi de Castille, & depuis de l'Empereur Il mourut en 1526, sans laisser d'enfans d'*Agnès Frémault;*

4. Anne de Carondelet, morte sans enfans en 1532, mariée 1° à *Gérard de Hénin-Liétard*, Seigneur de Bossu, fils de *Pierre*, Chevalier de la Toison-d'Or, & d'*Isabeau de Lalaing*, mort sans enfans en 1491; & 2° à *Jean de Luxembourg-Ligny*, dit *Caulus*, Seigneur de Hautbourdin en la Châtellenie de Lille;
5. Jeanne de Carondelet, mariée à *Charles de Poitiers*, en Bourgogne, de la Maison des Comtes de *Valentinois* en Dauphiné; ils eurent 17 enfans (Voyez le P. Anselme, tom. II), & furent enterrés dans l'Eglise des Carmes-Déchaussés à Malines, sous un mausolée avec leurs seize quartiers, & l'inscription suivante: *Ci gissent Messieur* Charles de Poitiers, *Chevalier & Seigneur de Vadans, Dormans, Sonans, & Conseiller & Chambellan de l'Empereur* Charles V; *& Dame* Jehanne de Carondelet, *son épouse, Dame desdits lieux, qui trespassant à Soeur, ledit Messieur* Charles *le* 8 *Mai* 1539, *& ladite Dame le* 13 *Juillet* 1537;
6. Charles de Carondelet, Chevalier, Seigneur de Potelles, Conseiller de Charles-Quint, Gouverneur des Ville d'Enghien, & Châtelain d'Ath, où il gît avec épitaphe. Il n'eut point d'enfans d'*Henriette de Mauville-Créton*. Ils moururent en 1539. Par ce décès, la Terre de *Potelles* retournant à l'Archevêque, son frère, ce Prélat en fit donation le 5 Mars 1539 à Ferry de Carondelet, dit *Potelles*, son neveu;
7. Ferry de Carondelet, qui suit;
8. Marguerite de Carondelet, morte en 1543, seconde femme de *Simon du Chastel*, dit *la Hovardrie*, Seigneur de Cavrines près de Lille en Flandre. De ce mariage naquirent deux filles;
9. Françoise de Carondelet, Religieuse à Galilée à Gand;
10. Guillemette de Carondelet, Religieuse à Nazareth à Ath;
11. Philippe de Carondelet, Vicomte d'Haërlebeque, Seigneur de Champvans où il résidoit, & d'une partie de Réleghem, Ecuyer-Tranchant de l'Empereur Charles-Quint, & de *Marguerite*, Duchesse de Savoie, fille de l'Empereur Maximilien. Une lettre écrite de sa main en 1529 à l'Archevêque son frère, fait voir qu'il espéroit obtenir de l'Empereur le rétablissement des fortifications de la Ville de Dôle. Il mourut en 1547. Il épousa *Anne de Bentinck*, en Gueldre, dont:

Charles de Carondelet, qui vendit en 1566, la Terre de Champvans à *Henri de Mauville*, & s'allia trois fois avec les Maisons de *Jausse-de-Mastaing*, de *Gavre-Liédékerke* & de *Harchies-Mouton*. Il ne laissa que des filles qu'il eut de sa troisième femme, lesquelles ont fini cette branche des Vicomtes d'*Haërlebeque*, quelques-unes s'étant mariées, & les autres étant Chanoinesses à Moustiers, Nivelle, Munster-Bilsen & Maubeuge.

VIII. Ferry de Carondelet, né aux Pays-Bas en 1473, Seigneur de Réleghem en partie, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur Maximilien, & son Ambassadeur en Hongrie, ratifia le 29 Juin 1497, avec Claude de Carondelet, son frère, en qualité de Procureur de *noble & puissant Seigneur*, *Messire* Jean de Carondelet, leur père, les donations faites à l'Eglise de Dôle; cet acte le qualifie d'*ancien Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté*. Ferry, devenu veuf, embrassa l'état Ecclésiastique, fut Archidiacre de Besançon, Abbé de Montbenoît, & Gouverneur de Viterbe jusqu'à la mort du Cardinal de Guise. Il mourut de la pierre le 27 Juin 1528, au retour d'une Ambassade qu'il fit à Rome, où Raphaël fit le célèbre portrait que nous en avons, gravé par Larmessin. Son corps fut transporté à Besançon & enterré dans la Métropole, où l'on voit son mausolée avec son épitaphe, & celle de sa femme. Il épousa, sur la fin de Mars 1501, *Digna de Baux*, Dame de Gleuro, morte le 18 Octobre 1503 (qui portoit: *(d'azur, à la bande d'or chargée de trois sautoirs de gueules)*, sœur de *Catherine de Baux*, mariée avec postérité à *Guillaume de Mérode*, toutes deux filles de *Jacques de Baux*, Chevalier, avoué de Duffle, Seigneur de Goedsenhoënen, & d'*Hellewigne de Harduwemont*, dont Paul qui suit, lequel eut la Seigneurie de *Gleuro*, dont Ferry avoit fait le relief comme mari & bail de sadite épouse le 30 Janvier 1502. Il occupa plusieurs charges & emplois sous l'Empereur Charles-Quint.

On connoît à Ferry deux enfans naturels:

Paul, Licencié ès Loix, mort sans hoirs, marié à *Marie Savors;*

Et Isabeau de Carondelet, mariée à *Philippe*, bâtard de *Blois-Châtillon*.

IX. Paul de Carondelet, né au château de Réleghem en 1501, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie de 100 Cuiraſſiers pour Sa Majeſté Catholique, Seigneur de Winghe, Gleuro, Mouſti-ſur-le-Thil, Nilpiéreuſe, Delval, & de la Chapelle-à-Saint-Lambert, ratifia le 28 Octobre 1567, avec *Anne d'Ailly*, ſa femme, étant aſſiſté du Sieur de Carondelet de Solre, ſon couſin, les donations faites à Paul, marié avec *Marie Savors*, & Isabeau de Carondelet, enfans naturels de ſon père, comparans en cette qualité devant les Echevins de Douai. Il ſe diſtingua dans la profeſſion des armes, principalement à la journée de Mulberg contre les Saxons, où il reçut un coup de ſabre ſur la tête. Il teſta le 30 Juillet 1577, au profit de Paul, Seigneur de Mouſty, ſon fils aîné, dénommant pour ſes exécuteurs le Seigneur d'Ailly de Pecquigny, Jean de Carondelet, Seigneur de Solre, *ſon couſin*, & *Ferry d'Udekem*, parent de ſa ſeconde femme. Il mourut à ſon château de Mouſty le 21 Février 1581, & y fut inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale. Il eſt qualifié ſur l'inſcription élevée à ſa mémoire, de *très-hault & très-puiſſant Seigneur*. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 28 Novembre 1549, *Anne d'Ailly*, Dame dudit Mouſty, de Prés en Varennes & de Leſdain, morte le 18 Novembre 1572, fille de *Louis d'Ailly*, Baron de Baingtun en Boulenois, Seigneur de Varennes (dont les biſaïeuls *Raoul d'Ailly*, Seigneur dudit Varennes, & *Jacqueline de Béthune* (chefs de cette branche de *Varennes*), avoient marié, le 24 Novembre 1435, *Jacqueline d'Ailly*, leur fille, avec *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, arrière-petit-fils du Roi Jean) & de *Marie de Montenay*. Paul de Carondelet épouſa 2° *Anne d'Udekem*, en Brabant, Dame de Nilpiéreuſe, &c. Du premier lit il eut:

1. Paul de Carondelet, qui ſuit;
2. Un autre Paul, mort jeune;
3. Hélène de Carondelet, reçue en 1571, Chanoineſſe de l'illuſtre Chapitre de Nivelle en Brabant.

Du ſecond lit naquirent:

4. Charles de Carondelet, Seigneur de Nilpiéreuſe, tué en 1590 en défendant le château de Caſſel;
5. Et Léonius de Carondelet, mort à 7 ans.

X. Paul de Carondelet, IIe du nom, né au château de Mouſty-ſur-le-Thil en 1551, fut Seigneur dudit Mouſty, Baron de Noyelle-ſur-Selle, dans la province de Hainaut, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté Catholique; il ſe diſtingua ſous le Comte d'Egmont, à la bataille d'Ivry qu'Henri IV gagna contre les Ligueurs & les Eſpagnols, & ramena les débris de l'Armée après la mort de ce Comte. Il fut établi Gouverneur & Franc-Garennier des Ville & Châtellenie de Bouchain & du Comté d'Oſtrevant en 1593, créé Chevalier par Lettres-Patentes données à Madrid le 21 Avril 1597, & fait Conſeiller du Conſeil de Guerre de Sa Majeſté en 1607. Ses exploits & ſa valeur lui méritèrent l'eſtime des Archiducs Albert & Isabelle; la famille conſerve les Lettres que ce Prince & cette Princeſſe lui écrivirent. Il fut choiſi le 16 Janvier 1598 avec Ferry de Carondelet-Potelles, Gouverneur de Menin, par toutes les branches de la famille aſſemblées à Crupet, pour aller trouver les Comtes de Gavre & de Hornes, & leur faire voir que méchamment & calomnieuſement ils les diſoient iſſus de race de longue robe, pour avoir eu un Chancelier de l'Empire, piqués de ce que les Chanoineſſes de Mons leur avoient préféré une Demoiſelle de Carondelet, de quoi, ſuivant le procès-verbal dreſſé par les témoins, ils ſe rétractèrent. Il mourut à Bouchain le 1er Mai 1625. Son cœur & ſes entrailles furent portés dans l'Egliſe de Noyelle. L'inſcription qu'on y lit devant marque qu'il étoit auſſi Vicomte de la Heſtre, Seigneur de *Maulde*, qu'il acheta, de *Winghen*, *la Motte*, *Fermond* & *Manſart*. Il épouſa, 1° en 1574, *Hélène d'Ennetières-de-Beaumez*; 2° en 1586, *Florence de Breucaudin*, Dame dudit lieu; & 3° par contrat du 20 Mai 1588, *Anne*, héritière & dernière du nom de *Montigny-Saint-Chriſtophe*, morte le 13 Août 1638, fille de *Georges de Montigny*, Chevalier, Seigneur de Noyelle, Colonel d'un Régiment Wallon, Gouverneur de Bouchain, & de *Charlotte de Nouvelles* (petite-fille d'*Antoine de Montigny*, & de *Jeanne de Montmorency*). Il eut du troiſième lit:

1. Georges de Carondelet, Chevalier, Baron de Noyelle, Seigneur de Villers-Aubois, après ſon père Gouverneur de Bouchain, du Conſeil de Guerre de Sa Majeſté, Député de la Nobleſſe des Etats du Comté de Hainaut en 1631, qui mourut le 9 Avril

1633. Il avoit épousé, en 1617, MARIE DE CARONDELET-POTELLES, héritière de Plouïch, sa cousine au IIIe degré, fille unique de FERRY DE CARONDELET, Chevalier, Gouverneur de la ville de Menin, & de *Marie de la Hamaide*, Dame dudit Plouïch. Il en eut :

CHARLES, mort le 24 Octobre 1639, sans alliance, âgé de 21 ans, étant au service.

2. JEAN DE CARONDELET, Seigneur de Prémecques-lès-Lille, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, mort dans le Palatinat en 1621;
3. FRANÇOIS, surnommé *le grand Carondelet*, pour sa libéralité, Seigneur de Prémecques, après son frère, Haut Doyen de l'Eglise de Cambray, envoyé de l'Infante ISABELLE en Angleterre, avec Don Carlos Coloma, refusa en 1626 l'Evêché de Saint-Omer, que cette Princesse lui offrit. En 1631, à l'occasion de la retraite de la Reine-mère dans les Pays-Bas, il fut envoyé avec la qualité d'Ambassadeur du Roi d'Espagne à la Cour de France vers le Roi LOUIS XIII, lors à Monceaux. L'Histoire du Ministère du Cardinal de Richelieu dit qu'il fut reçu avec toutes sortes d'honneurs, traité avec magnificence, & que le Roi lui fit présent à son départ d'une *croix de diamans* de 2000 écus. Il mourut sur la fin de 1635;
4. ANNE DE CARONDELET, morte sans alliance;
5. JEANNE DE CARONDELET, Dame de Weims, puis de Prémecques, morte en 1678, mariée 1° à *Philippe du Chastel*, Chevalier, Seigneur de Beauvolers, dont elle eut deux fils, morts jeunes; 2° à *Jacques de Landas*, Chevalier, Vicomte du Heule, Grand-Pannetier héréditaire du Pays & Comté de Hainaut, sans enfans;
6. PAUL DE CARONDELET, dit *le Baron de Villers*, Seigneur d'Haine-Saint-Pierre, Chanoine de l'Eglise de Cambray, Gentilhomme des Etats de Mons, premier Conseiller Ecclésiastique de la Noble & Souveraine Cour à Mons, employé par Sa Majesté Catholique en qualité de Négociateur auprès de sa personne, mort en 1644;
7. ALEXANDRE DE CARONDELET, Religieux de l'Abbaye de St.-Waast d'Arras;
8. CATHERINE DE CARONDELET, reçue en 1618 Chanoinesse du Chapitre de Sainte-Remfroye à Denain, qui ensuite remercia de sa prébende pour épouser *Nicolas de Bonmarché*, Seigneur de Montifaut, dont elle eut plusieurs enfans, entr'autres *Françoise*, Chanoinesse à Denain. Son corps fut apporté d'Argeries à Noyelle, où elle est inhumée avec épitaphe;
9. ANTOINE DE CARONDELET, qui suit;
10. FERRY DE CARONDELET, mort au berceau;
11. MARGUERITE DE CARONDELET, Prieure de l'Abbaye noble d'Avesnes-lès-Arras;
12. Et MICHELLE, DE CARONDELET, mariée à *Jacques-Antoine d'Albertençon*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & ensuite Gouverneur de la ville de Furnes en Flandre, vivoient en 1640. Elle en eut plusieurs enfans, les uns morts jeunes, les autres sans alliances.

XI. ANTOINE DE CARONDELET, Chevalier, Seigneur de Maulde, qu'il vendit, né au château de Noyelle le 17 Juillet 1602, devenu héritier de ses frères & de CHARLES, son neveu, Baron dudit Noyelle, Vicomte de la Hestre, Seigneur de Haine-Saint-Pierre, &c., créé par l'Infante ISABELLE Général-Major d'un terce de 15 Compagnies Wallones le 26 Mai 1631. Carpentier, Auteur contemporain, dit *que sa branche se domicilia quelques années à Cambray, & se fit connoître par tout le Cambrésis jusqu'à nos jours, où l'on révère encore les mérites de M. le Baron de Noyelle, qui eut pour frère ce grand Doyen de Cambray, & ce Gouverneur de Bouchain, &c.* ANTOINE DE CARONDELET mourut le 17 Avril 1684; il fut inhumé avec son épouse dans leur caveau en l'Eglise Paroissiale de Noyelle, où l'on voit leur épitaphe. Il épousa, par contrat du 13 Décembre 1649, *Jeanne-Louise*, née Comtesse de *Lannoy* & du Saint-Empire, morte le 22 Octobre 1692, fille de *Jean-Baptiste*, né Comte de Lannoy, Chevalier, Seigneur du Hautpont, & de *Jeanne de Coudenhove*. De ce mariage sont nés :

1. FERDINAND DE CARONDELET, Chevalier, Baron de Noyelle, Capitaine dans le Régiment Wallon de Famechon, mort le 27 Janvier 1690, sans alliance;
2. ANTOINE, mort au berceau;
3. ANNE-CATHERINE-ANTOINETTE, Religieuse à l'Abbaye noble d'Avesnes-lès-Arras;
4. ANNE-THÉRÈSE, reçue Chanoinesse de Denain en 1665, qui harangua au nom de son Chapitre le Roi LOUIS XIV. Ayant remercié de sa prébende, elle épousa *Jacques de Grandville*, Seigneur dudit lieu en Picardie. Elle en eut :

Jeanne-Françoise de Grandville, fille unique, mariée à *Pierre-Joseph de la Hamaide*, Seigneur de Warnave, morte sans postérité;

5. EMERENCE-ERIGENNE, morte au berceau;
6. ALEXANDRE, qui suit;

7. Marie, Dame de Guennebreucq & de Steenbreucq, morte ſans alliance;
8. Antoine-Philippe, Capitaine dans le Régiment de Piémont, tué en 1689 d'un boulet au paſſage du Roi Jacques d'Irlande en France, ſans alliance;
9. Claire-Alberte, épouſe de *François Ologhem*, Capitaine des Gardes du Roi d'Angleterre, dont *François-Denis Ologhem*, mort âgé de 14 ans, étant Page du Roi Jacques;
10. Et François-Louis-Théodore de Carondelet, Religieux de l'Abbaye de St.-Waaſt d'Arras, Prévôt d'Haſpres, où il mourut en 1742.

XII. Alexandre de Carondelet, né au Château de Noyelle le 7 Février 1657, Chevalier, Baron dudit Noyelle, Vicomte de la Heſtre, Seigneur d'Haine-Saint-Pierre, Guennebreucq & Steenbreucq, Mouſquetaire de la Maiſon du Roi Louis XIV, dès leur inſtitution, mourut le 22 Avril 1719, & fut inhumé à Noyelle dans le caveau de ſes ancêtres, avec épitaphe. Il épouſa, par contrat du 24 Novembre 1690, *Marie-Bonne de Bacquehem*, morte à Hardingham, où elle gît, Diocèſe de Boulogne-ſur-Mer, le 3 Janvier 1733. Elle étoit fille de *Jean-François de Bacquehem*, Chevalier, Seigneur du Liez, & de *Marie-Jeanne de Nédonchel-Bouvignies*. De ce mariage ſont nés:

1. Jean-Louis, qui ſuit;
2. Guillaume, dit *le Baron de Carondelet*, Capitaine de bataillon, mort en Bavière en 1743, ſans laiſſer d'enfans de *Marie-Anne-Joſephe du Mortier;*
3. Claire-Bonne-Alexandrine, reçue Chanoineſſe de Mouſtiers dans le Comté de Namur, qui enſuite ſe maria à *Philippe-Albert*, Baron de *Neverlée*, Lieutenant-Gouverneur de Namur, dont *Marie-Anne-Charlotte de Neverlée*, fille unique, reçue Chanoineſſe dudit Mouſtiers à l'âge de deux ans, morte jeune;
4. Adrienne-Alexandrine, mariée ſans enfans, en 1732, à *Jean-Pierre*, Vicomte des *Androuïns*, mort;
5. Jean-Albert, mort âgé de 15 ans;
6. Martial, ancien premier Commandant de Bataillon dans le Régiment de Rohan-Rochefort, Chevalier de Saint-Louis;
7. Louis-Charles, Seigneur d'Alentun, ancien Commandant de Bataillon dans le Régiment de Biron, Chevalier de St.-Louis, marié ſans enfans à *Marie-Joſephe-Urſule du Velin;*
8. N.... de Carondelet, mort ondoyé;
9. Jeanne-Louise, dite *de Prémecques*, reçue en 1717, Chanoineſſe de Mouſtiers, où elle gît, morte en 1732 en odeur de ſainteté;
10. Françoise-Thérèse, Chanoineſſe régulière de l'Abbaye noble d'Aveſnes-les-Arras;
11. & 12. François-Marie-Hubert, & Jean-Baptiste, frères jumeaux, morts jeunes;
13. Et François-Louis de Carondelet, Seigneur d'Haine, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Mauris, mort en 1765, de la ſuite de la bleſſure d'une balle reçue dans l'œil au ſiège du Port-Mahon. On voit ſon mauſolée en marbre dans l'Egliſe de Noyelle.

XIII. Jean-Louis de Carondelet, né à Valenciennes le 22 Novembre 1691, Chevalier, Baron de Noyelle, Vicomte de la Heſtre & du pays de Langue, Seigneur d'Haine-Saint-Pierre, Briat, &c., fut maintenu & gardé par Arrêt rendu au Bureau des Finances à Lille, commis pour les reliefs des mouvances de Sa Majeſté, dans les qualités de *Chevalier* & de *Baron de Noyelle*, poſſédées par ſes ancêtres ſous les Rois d'Eſpagne. Il a ſervi dans le Régiment d'Iſenghien, & s'eſt trouvé très-jeune à la bataille de Malplaquet. Il épouſa, 1° par contrat du 3 Novembre 1722, *Marie-Marguerite-Louiſe de Raſoir*, Dame d'Audomez; & 2° le 10 Juin 1732 (diſpenſes accordées par le Pape Clément XII), *Marie-Angélique-Bernarde de Raſoir*, ſa belle-ſœur, Vicomteſſe de Langle, Dame du grand & du petit Hove, fille de *Louis-François-Joſeph de Raſoir*, Chevalier, Seigneur d'Audomez, & de *Marie-Louiſe*, née Baronne de *Woërden-d'Héemſtede*. Du premier lit ſont nés entr'autres enfans:

1. Marie-Anne-Louise, Dame d'Audomez, veuve avec enfans, de *Ferdinand-Michel-Joſeph d'Eſclaibes*, né Comte de Clairmont en Cambréſis;
2. Marie-Louise-Claire, Chanoineſſe régulière de l'Abbaye noble d'Aveſnes-lès-Arras;
3. Théodore-Félicité-Parfaite, auſſi Chanoineſſe de cette même Maiſon, nommée par le Roi, en 1765, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Bertaucourt près d'Amiens.

Du ſecond lit:

4. Jean-Louis-Nicolas-Guislain, dit *le Vicomte de Carondelet*, au ſervice de Sa Majeſté depuis 14 ans;
5. Alexandre-Louis-Benoît, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Chanoine

& Dignitaire de l'Eglise de Seclin en Flandre;

6. François-Louis-Hector, dit *le Baron de Carondelet*, au service du Roi d'Espagne dans ses Gardes Wallones en qualité d'Aide-Major, reçu Chevalier de Malte de la Langue de France;
7. Jean-Amélie-César, dit *le Chevalier de Carondelet*, Sous-Lieutenant dans le Régiment de Bourbon, aussi Chevalier de Malte;
8. Louise-Angélique-Iris, à marier;
9. Marie-Françoise-Parfaite, Religieuse à l'Abbaye noble d'Estrun-lès-Arras;
10. Marie-Thérèse-Josèphe, mariée, en 1770, à *Pierre-Auguste-Marie des Waziers*, Comte de Roncq, Gentilhomme des Etats de Lille en Flandre;
11. Jeanne-Louise, Religieuse aux Dames de St.-François de Sales à Lille;
12. Marie-Louise-Bernarde, Religieuse aux Dames de Menin;
13. Louise-Barthélemie, Elève de la Maison Royale de Saint-Cyr-lès-Versailles, Religieuse aux Dames nobles d'Oudenarde;
14. Et Catherine-Védastine-Honorée de Carondelet, Elève de l'Abbaye de St.-Paul près de Beauvais.

Les armes: *d'azur, à la bande & à six besans d'or, posés en orle.* La branche de Solre portoit *la bande simple.* Potelles la portoit *chargée en chef d'une merlette de sable.* Noyelle, d'un *croissant d'azur.* Haerlebeque, *d'une étoile de gueules.* Déchault, *d'un sautoir d'azur.* Cimier: *deux ailerons d'azur, armoriés chacun de la bande & besans comme l'écu, entre les ailerons, le col & la tête d'un lion au naturel.* Couronne: *celle de Baron ancien.* Supports: *deux lions.*

Jean de Carondelet, IVe du nom, ayant reçu du Comte de Nevers, en récompense de son courage, un *bouclier* sur lequel étoient ces trois mots: Aquila et Leo, ses descendans ont continué de les porter en devise au bas de leurs armes. Leur cri de guerre est: A moi, Chauldey.

Voici les quartiers portés par les Demoiselles de Carondelet, ci-devant mentionnées Chanoinesses dans différens Chapitres des Pays-Bas:

1. Hélène de Carondelet, Chanoinesse de Nivelle en Brabant, portoit les quartiers de *Carondelet, Chassey, Baux*, & de *Harauwemont*, pour les paternels; *Ailly-de-Varennes, Bournonville, Montenay* & *Belloy*, pour les maternels.

2. Catherine de Carondelet, Chanoinesse à Denain, portoit: *Carondelet, Baux, Ailly-de-Varennes* & *Montenay*, paternels; *Montigny-Saint-Christophe, Montmorency, Nouvelles* & *Menghestrut*, maternels.

3. Anne-Thérèse de Carondelet, aussi Chanoinesse à Denain, portoit: *Carondelet, Ailly-de-Varennes, Montigny-Saint-Christophe*, & *Nouvelles*, paternels; *Lannoy-du-Hautpont, Quesnoy, Coudenhove* & *Baudrenghien*, maternels.

4. Claire-Bonne-Alexandrine de Carondelet, & sa sœur, Chanoinesses à Moustiers, portoient: *Carondelet, Montigny-Saint-Christophe, Lannoy-du-Hautpont* & *Coudenhove*, paternels; *Bacquehem, le Vasseur-d'Esquelbecque, Nédonchel-Bouvignies*, & *Lannoy-Desplechain*, maternels.

Le Nobiliaire de Provence, tom. III, in-12, imprimé à Paris en 1693, rapporte une branche de Carondelet-Talant, qu'il fait sortir d'un certain Charles de Carondelet, Gentilhomme Flamand, qui, s'étant retiré en France, épousa, en 1545, *Marie de Richebourg*, dont les descendans se sont établis à Aix. Cette branche est demeurée inconnue aux cinq autres, & s'est éteinte depuis peu; on ne sait à quel auteur en rapporter l'origine.

(Article dressé sur les titres authentiques de cette Maison, communiqués.)

* CAROUGES, Terre située dans le Bailliage d'Alençon, entre cette Ville & celle d'Argentan, qui a donné son nom à une ancienne Maison éteinte depuis si long-tems, que nous n'en pouvons donner qu'une notice, faute de Mémoire.

Richard, Seigneur de Carouges, fut nommé témoin, avec plusieurs autres, de la vie & des mœurs de Mathieu, Sire de Montmorency, l'an 1287.

Huguette de Carouges épousa, l'an 1289, *Robert*, IIIe du nom, Sire d'*Achey*, fils de *Jean*, IIIe du nom, Sire d'*Achey*, & de *Lucette de Clinchamp*.

Jean de Carouges, Chevalier, vivoit l'an 1348, comme il paroît par un titre de ce tems-là.

Le combat mémorable arrivé l'an 1386 sous le Roi Charles VI, entre Jean de Carouges, Ecuyer, & Jacques le Gris, est rapporté dans toutes les Histoires; le premier prétendant que celui-ci avoit violé sa femme. On en peut

voir l'hiſtoire toute entière dans Jean Juvénal des Urſins, impreſſion du Louvre, fol. 59, & dans le *Théâtre d'honneur*, de la Colombière, tom. II, fol. 203.

N... DE CAROUGES étoit Abbé du Bec-Hellouin vers 1388, comme le prouve une Charte de ce tems-là.

THOMAS DE CAROUGES, Chevalier, eut abſolution de Louis d'Harcourt, Archevêque de Rouen, pour avoir rompu une Egliſe & en avoir retiré un priſonnier l'an 1417.

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois l'an 1423, eſt nommé le Sieur J..... DE CAROUGES.

ROBERT DE CAROUGES, Seigneur de Fontaine-la-Sorel, Chevalier, ſigna à un titre de 1453.

MARGUERITE DE CAROUGES épouſa, l'an 1530, *Foulque de Bailleul*, Seigneur de Renouart, fils de *Guillaume de Bailleul*, Seigneur de Renouart, & d'*Agnès de Congé*.

Cette Terre eſt tombée dans la Maiſon d'*Arval*, dont l'héritière *Marguerite d'Arval*, Dame de Carouges, fonda l'Egliſe Collégiale dudit Carouge, & épouſa *Jean de Bloſſet*, Seigneur de Saint-Pierre, dont vint *Marie de Bloſſet*, Dame de Carouges, femme de *Philippe le Veneur*, Baron de Tillières, dans la Maiſon duquel la Terre de *Carouges* a paſſé.

Les armes: *de gueules, ſemé de fleurs-de-lys d'argent*.

CARPENTIER-DE-CRECY, famille noble originaire du Cambréſis, qui remonte ſon origine aux anciens Seigneurs de Gouy ou de Goy, fort renommés dès 1036.

BARTHÉLEMY & RENAUD CARPENTIER, iſſus de ROGER, Sire de Gouy, ſont connus par les dons qu'ils firent à l'Abbaye de Vaucelles près de Cambray, comme il paroît par les Archives de cette Abbaye dès 1160.

SIGER & GODEFROY CARPENTIER, frères deſcendus de RENAUD, formèrent deux branches, dont pluſieurs autres ſont ſorties. Quelques-uns des deſcendans de GODEFROY ſe retirèrent en Angleterre & en Hollande, où ils prirent des armes différentes de celles de leurs prédéceſſeurs.

Les deſcendans de SIGER CARPENTIER ſe maintinrent avec honneur & diſtinction dans la Flandre.

ARTHUS CARPENTIER, IIe du nom, tué à la chaſſe en 1421, épouſa, vers 1398, *Louiſe de Bouchaveſne*, dont entr'autres enfans:

GUILLAUME, qui ſuit;
Et FRANÇOIS, né en 1415, marié, en 1433, à *Jeanne de Serre*, dont:

JACQUES CARPENTIER, Chevalier, Seigneur d'Aumont & de Berthier, né en 1434, qui, par ſon teſtament du 16 Octobre 1479, inſtitua COLINET CARPENTIER héritier de tous ſes biens. Il mourut vers 1485.

GUILLAUME CARPENTIER, Chevalier, Seigneur de Vannes & d'Attiche, Gouverneur de Thérouenne, ſe retira en France au XVe ſiècle. Il avoit épouſé, vers 1428, *Renette de Wainonville*, dont pour troiſième fils COLINET, qui ſuit.

BRANCHE
de CHANGY, *en Nivernois* (exiſtante).

COLINET CARPENTIER, né en 1431, fut Seigneur de Crécy en Nivernois, Terre que ſa femme lui apporta en dot. Il devint héritier univerſel de ſon couſin germain JACQUES, le 16 Octobre 1479, à la charge de prendre ſes armes. Il porta depuis: *d'azur, à une étoile d'or, accompagnée de trois croiſſans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*; ce qui a été exécuté également par tous ſes deſcendans. Il épouſa, par contrat paſſé le 15 Janvier 1463, *Jeanne de Savigny*.

BRANCHE
de CRECY, *iſſue de la précédente*.

JEAN CARPENTIER, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Crecy, épouſa, le 28 Février 1637, *Radegonde Ory*, dont:

JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
Et CLAUDE, *aliàs* CLAUDE-ETIENNE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Thuilerie*, qui ſubſiſtoit en 1763.

JEAN-FRANÇOIS CARPENTIER, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Crecy, épouſa, le 18 Février 1697, *Marguerite de la Souche-de-Saint-Auguſtin*, dont:

GILBERT CARPENTIER, Chevalier, Seigneur de Crecy & autres lieux, ſeul reſtant de ſa branche. Il porte les mêmes armes ci-deſſus déſignées, *écartelées* de celles de *la Souche-de-Saint-Auguſtin*, de *Moncoquier* & de *Follé*, & a épouſé, le 23 Février 1724, *Louiſe Thoynard*, fille de *Barthélemy*, Ecuyer, Sei-

gneur d'Ambron, &c., & de *Madeleine-Nicole Guymont*. Il en a eu :

1. Gilbert, né le 18 Mars 1726 ;
2. Claude, né le 7 Novembre 1727 ;
3. Charles-François, né le 22 Janvier 1732, & mort en Février 1732 ;
4. Marguerite, née le 3 Janvier 1725 ;
5. Et Marie, née le 15 Novembre 1729. (*Histoire de Cambray & du Cambrésis*, vol. II, part. III, pag. 366 & suiv. ; Les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, pag. 470 ; & Moréri).

CARPENTIN (de), ancienne nobleſſe originaire de Ponthieu, où elle étoit connue au commencement du XIVe ſiècle. Elle remonte à

Jean Carpentin, Ecuyer, qui épouſa, en 1320, N... *de Craon*, parente de *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Bernard, puis de Dommart de Barneville en Ponthieu.

Cette famille ſubſiſte en trois branches.

PREMIÈRE BRANCHE, Seigneurs de Cumont, *en Ponthieu.*

Elle eſt repréſentée par deux frères, ſavoir :

Marc-Antoine de Carpentin, Chevalier, Seigneur de Gapenne, ancien Capitaine des Grenadiers du Régiment d'Aunis, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice, qui épouſa, en 1752, *Marie-Marguerite-Marthe de Buiſſy*, née en 1728, fille de *François-Joſeph*, Vicomte du Meſnil, & de *Marie-Marguerite le Bel d'Huchenneville*, dont :

N... de Carpentin, mariée à N... de Carpentin, ſon couſin ;

Et Jean-Charles de Carpentin, Capitaine retiré du Régiment d'Aunis, & Chevalier de St.-Louis, non marié.

SECONDE BRANCHE, établie au Perche.

Il ne reſte que trois frères, ſavoir :

N... de Carpentin, Chevalier, Seigneur de Laurières, qui a été Page du Roi. Il eſt marié & a une fille, jeune ;

N... de Carpentin, Chevalier, Seigneur de la Galezière, a été Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, & eſt Chevalier de Saint-Louis. Il eſt marié & a une fille en bas âge ;

Et N... de Carpentin, Chevalier de Saint-Louis, marié à N... de Carpentin, ſa couſine, fille de Marc-Antoine, Seigneur de Gapenne, & de *Marie-Marguerite-Marthe de Buiſſy*.

TROISIÈME BRANCHE.

Augustin-César de Carpentin, Chevalier, Seigneur de Berteville, le petit Pendé, né le 7 Février 1701, Capitaine de Cavalerie, ancien Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Noailles, penſionné de Sa Majeſté, Chevalier de Saint-Louis, épouſa, par contrat du 5 Février 1728, *Françoiſe-Claudine de Rambures*, fille de Meſſire *Claude*, Chevalier, Seigneur de Vandricourt, & de *Françoiſe-Charlotte de Calonne-Courtebonne*, dont il reſte pour enfans vivans :

1. Louis-Nicolas, appelé *le Chevalier de Carpentin*, né le 30 Juin 1733, Capitaine au Régiment provincial de Péronne, non marié ;
2. François-Laurent, Chevalier, né le 10 Août 1739, qui a été reçu à l'Ecole Royale Militaire le 26 Octobre 1754, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Capitaine au Régiment de Bretagne, Infanterie le 4 Juillet 1777. Il épouſa, par contrat du 9 Décembre 1776, *Marie-Catherine-Henriette-Sophie de Schillinger*, morte, dont :

   Augustin-César-Henri-François de Carpentin.

3. Madeleine-Antoinette, aînée des précédens, mariée à N... *Heurard*, Ecuyer, Seigneur de Fongalland, ancien Garde-du-Corps du Roi, & Aide-Major de la place de Briançon ;
4. Et Anne-Elisabeth-Reine de Carpentin, qui a été élevée à Saint-Cyr, non mariée.

Les armes : *d'argent à trois fleurs-de-lys, au pied coupé de gueules*, 2 & 1. Supports : *deux ſauvages armés chacun d'une maſſue baſſe*. Cimier : une renommée tenant une banderolle avec ces mots : *A tout*.

CARRION, en Anjou. Un Mémoire adreſſé à l'Auteur du *Mercure de France* du mois de Juillet 1742, porte que cette famille eſt ſi ancienne qu'elle remonte juſqu'à l'an 1300 ; & il y eſt dit qu'elle eſt alliée entr'autres avec les Maiſons de *Beauvau*, *du Bellay* & de *Lenoncourt*.

Pierre Carrion, Seigneur de l'Epronnière en Anjou, commandoit en 1651 un eſcadron de l'Arrière-Ban : il fut fait dans le même tems Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Suivant le même Mémoire il avoit pour fils puîné :

1. Pierre-Joseph Carrion, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi de-

puis 1693, mort au Hâvre-de-Grâce en Normandie le 1er Mai 1742, âgé de 88 ans. Il avoit épousé, en 1692, *Etiennette Tixier*, fille de noble homme *André Tixier*, Seigneur de Saint-Prix, de laquelle il a laissé:

1. André-Joseph Carrion, lequel a servi dans la Marine;
2. Charles, Prêtre;
3. Et Jean-Baptiste Carrion, Gouverneur de Montluel en Bresse, & Gentilhomme de Mademoiselle Louise-Anne de Bourbon-Condé.

2. François Carrion, Seigneur du *Petit-Pont*, Colonel d'Infanterie, mort Lieutenant de Roi de la Bassée, lequel a fait une branche;
3. Claude-Marie, mariée à *François le Camus de Fontaine-Villefort;*
4. Perrine-Hélène, mariée à *Jean-Georges de Gruter*, Gentilhomme Allemand, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom;
5. Et Marie-Susanne Carrion, mariée à *Antoine de la Haye-Montbault.*

CARRION-DE-NISAS, famille noble du Languedoc, qui rapporte son origine aux Carrion d'Espagne.

N... de Carrion laissa:

1. N..., qui suit;
2. Et Henri de Carrion, rapporté après son frère.

N... de Carrion eut pour fils:

Jean-François de Carrion, Baron de Nisas, qui épousa, le 29 Juin 1729, sa cousine Marie-Thérèse de Carrion, née le 13 Juillet 1714, dont:

1. François-Emmanuel de Carrion-de-Nisas, né le 27 Novembre 1731;
2. Marie-Gabrielle-Françoise, née le 5 Février 1730;
3. & 4. Henriette & Louise.

Henri de Carrion, Marquis de Nisas, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, & l'un des Lieutenans de Roi de la Province du Languedoc, mourut dans sa Terre de Murviel le 15 Novembre 1754, âgé de 94 ans. Il avoit épousé, le 20 Avril 1712, *Anne-Gabrielle de Murviel*, qui lui apporta la Baronnie de ce nom, située dans les Etats de Languedoc. Elle mourut le 4 Novembre 1754, âgée de 70 ans, dans sa Terre en Languedoc, & étoit fille de *Jean-Louis*, Marquis & Baron de Murviel, & d'*Antoinette de la Tour-Gouvernet*. Ils eurent:

1. Henri-François, qui suit;
2. Henri-Guillaume, né le 20 Juillet 1715, Capitaine d'Infanterie;
3. Marie-Thérèse, née le 13 Juillet 1714, mariée, le 29 Juin 1729 à son cousin, Jean-François de Carrion, Baron de Nisas;
4. Et Marie-Henriette-Françoise, née le 23 Février 1718, mariée 1° à *Louis-Joseph Boyer*, Baron de Sorgues & des Etats du Languedoc; & 2° le 3 Juillet 1740, à *Ferdinand Spinola*, Marquis d'Arquata.

Henri-François de Carrion de Nisas, Marquis de Murviel en Languedoc, & en cette qualité, Baron des Etats de la Province, né le 12 Février 1713, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Ancenis, depuis Chevreuse & Brancas, épousa, le 10 Juin 1744, *Henriette-Madeleine-Julie-Josèphe de Crussol-Saint-Sulpice*, née le 2 Avril 1725, morte le 27 Juillet 1775, au Château de l'Hermenault, en Bas-Poitou. Elle étoit fille de *Philippe-Emmanuel de Crussol*, Marquis de Saint-Sulpice, & de *Marie-Antoinette d'Estaing*, dont:

Une fille unique.

Les armes: *d'azur, à une tour d'argent donjonnée de trois tourelles de même, crénelées & maçonnées de sable.*

* CARRY, Terre & Seigneurie en Provence, possédée en 1763 par la Maison de *Gerente* ou *Jarente*. Voy. ce mot.

CARUEL DE BORAN. Catherine de Caruel, Dame de Boran, fille de Guy de Caruel, Seigneur de Boran & d'Anfreville, épousa *Antoine de Joigny*, Baron de Bellebrune.

Les armes: *d'argent, à trois merlettes de gueules, écartelé d'argent, à une aigle de sable,* qui est d'Anfreville.

CARUEL-DE-MEREY, en Normandie: il est fait mention dans l'*Histoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, de Pierre Caruel-*de-Merey*, du Diocèse d'Evreux, reçu Chevalier de Malte en 1603. Cette famille a été maintenue dans sa Noblesse le 17 Août 1666, & les armes sont: *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1, l'écu bordé de gueules.*

CARVOISIN, en Picardie, famille originaire des Marches Milanoises, dont étoit:

N... DE CARVOISIN, qui eut pour fils :

CHARLES-LOUIS, qui suit ;

Et N... DE CARVOISIN, père de

JACQUES - FRANÇOIS, dit *le Marquis d'Achey*, ci-devant Capitaine de Gendarmerie, lequel a épousé, le 3 Mai 1757, *Marie - Catherine - Jeanne Jubert - de-Bouville.*

CHARLES-LOUIS, Marquis DE CARVOISIN, ci-devant Sous-Lieutenant des Mousquetaires Gris, & Maréchal-de-Camp en 1758, épousa, le 14 Avril 1749, *Jeanne-Charlotte d'Artaguette-d'Hiron*, veuve sans enfans de *N.... de Courbon*, & mariée 3° à *N... de Béhan*, Comte de Beuil. Elle étoit fille de *Jean-Baptiste-Martin*, & de *Victoire Guillard*. De cette alliance il a :

CHARLES DE CARVOISIN, né le 22 Février 1750.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, au chef d'azur*. Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 115 ; & les *Mercures* de Janvier 1719, p. 195 ; de Décembre 1739, p. 2945, & de Juillet 1742, p. 1678.

CASAUX. Les Seigneurs de ce nom sont une branche cadette de l'ancienne famille de *Lartigue*. Voy. LARTIGUE.

CASSAGNET, famille noble qui tire son nom d'une Seigneurie en Armagnac, au Diocèse d'Auch, dans la Juridiction de Gondrin sur la Losse, & près du ruisseau de Gréfillon.

I. PONS, Seigneur DE CASSAGNET, rendit hommage de cette Seigneurie le 30 Novembre 1411. Il le renouvela le 8 Janvier 1457, pour la *Sale* noble de Cassagnet (c'est le nom qu'on donne en Guyenne aux Seigneuries & aux maisons habitées par la Noblesse, comme celui de *Maisonforte* en Dauphiné). PONS DE CASSAGNET eut pour enfans:

1. SANS, qui suit;
2. & 3. RAYMOND & ARNAUD.

II. SANS, Seigneur de CASSAGNET, testa le 8 Février 1467, & eut de *Bourguine de Verdusan :*

1. MANAUD, qui suit;
2. 3. & 4. PONS, GUIRAUD & PERRETTE, nommés dans le testament de leur père, & substitués les uns aux autres.

III. MANAUD, Seigneur DE CASSAGNET, épousa, le 10 Juin 1484, *Agnès de Lasseran-de-Masseucomme*, & en eut:

IV. BERTRAND, Seigneur DE CASSAGNET, qui fit des acquisitions autour de la *Sale de Cassagnet* les 20 Mars 1512 & 29 Octobre 1518. Il avoit épousé *Marguerite de Bouzet*, Dame de la Sale-de-Tilladet, dans la Juridiction de Gondrin, de Roquas & de Pomasan. Elle testa le 2 Novembre 1523, & étoit fille d'*Antoine de Bouzet*, & de *Catherine des Bordes*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Orens & de la Roque, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Sénéchal du Bazadois : il testa le 13 Avril 1588, & fut inhumé dans la Cathédrale de Condom. Il fut marié deux fois, & n'eut que deux filles du premier lit, & un fils naturel, auquel il légua 300 écus & son entretien, jusqu'à ce qu'il eut 400 écus de rente en bénéfices ;
3. CATHERINE ;
4. Et PAULE-LOUISE, mariée à *Bertrand de Baylens*, Baron de Poyanne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi.

V. ANTOINE DE CASSAGNET, Seigneur de Tilladet, &c., servit avec distinction dans les guerres de Piémont, fut Gouverneur de Verrue en 1555, servit en Guyenne sous Blaise de Montluc en 1562, fut fait Chevalier de St.-Michel par CHARLES IX, Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Bordeaux en l'absence de Montluc. Il fut blessé devant Mont-de-Marsan en 1569, & laissa de *Jeanne de Bresolles :*

VI. BERNARD DE CASSAGNET, Seigneur de Tilladet, né en 1555, à qui HENRI IV donna le 5 Août 1589, une Compagnie du Régiment des Gardes, vacante par la mort de Marivaux ; il le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Gouverneur de Bourg-sur-Mer. Il servoit dans l'Armée de LOUIS XIII en 1622, & mourut de la peste à Béziers. Il avoit épousé en secondes noces, par contrat du 19 Septembre 1588, *Jeanne de Narbonne*, fille de *Bernard*, Marquis de Fimarcon, & de *Françoise de Bruyères-Chalabre*, dont :

1. PAUL-ANTOINE, qui suit;
2. ROGER, tué en 1629, à l'attaque des Barricades de Suse ;
3. Et GABRIEL, Capitaine aux Gardes-Françoises, Gouverneur de Bapaume & de Brisach en 1652, mort en 1660, laissant de *Madeleine le Tellier*, fille de *Michel*, IIe du nom, Seigneur de Chaville, Chancelier de France, & de *Claude Chauvelin :*

Louis de Cassagnet, Capitaine aux Gardes, tué à Paris en 1651, par la livrée du Duc d'Epernon;

Jean-Baptiste, dit *le Marquis de Tilladet*, Capitaine-Lieutenant des cent Suiffes de la Garde du Roi, Maître de la Garderobe, Lieutenant-Général de fes Armées en Août 1688, bleffé au combat de Steinkerque le 3 Août 1692, & mort le 22 du même mois;

Gabriel, dit *le Chevalier de Tilladet*, reçu Chevalier de Malte en 1647, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Aire, & mort le 11 Juillet 1702;

Michel, Abbé de la Hance, Evêque de Mâcon, né en 1637, mort le 6 Septembre 16...;

Et Claude-Antoinette, née le 12 Avril 1638, morte à Paris le 16 Mai 1726, mariée, en 1655, à *Gilles de Bouzet*, Marquis de Roquepine, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Capelle, mort en Octobre 1679, laiffant l'Abbé de *Roquepine*, vivant en 1748.

VII. Paul-Antoine de Cassagnet, Seigneur de Tilladet & de Coffens, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Bapaume, dont il fe démit avant le 15 Janvier 1651, & nommé à l'Ordre du St.-Efprit, mourut le 23 Mars 1664. Il avoit époufé, 1° le 21 Juin 1607, *Antoinette-Françoife d'Efparbès*, fille & héritière de *Jacques*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Françoife de Voifins-de-Montaut*; & 2° le 14 Mars 1623, par difpenfe, *Paule-Françoife de Narbonne*, fa coufine au IIIe degré, qui hérita de toutes les Terres de fa Maifon par la mort de fes 5 frères. Elle mourut le 5 Octobre 1687, & étoit fille d'*Amalric*, Marquis de Fimarcon, &c. Ils eurent:

1. Charles, Prêtre en 1655, mort à Condom le 8 Octobre 1687;
2. Jean-Jacques, qui fuit;
3. François, Exempt des Gardes-du-Corps, Colonel d'un Régiment de Dragons en 1673, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Saint-Denis près Mons, le 14 Août 1678;
4. Et Marie, née le 21 Novembre 1634, mariée, le 19 Mai 1654, à *Charles de Bouzet*.

VIII. Jean-Jacques de Cassagnet, Marquis de Fimarcon, &c., né en 1628, Colonel du Régiment d'Anjou en 1652, mort à Paris le 28 Janvier 1708, avoit époufé, 1° le 19 Mars 1656, *Angélique de Roquelaure*, qui tefta en 1678, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, & de *Sufanne de Baffabat-Pordeac*, fa feconde femme; & 2° le 8 Février 1682, *Denife-Philiberte de Polaftron*, morte le 19 Juin 1715, fille de *Charles-Oger*, Seigneur de la Hilière, & de *Claire de Geraud-Montefquiou*. Du premier lit vinrent:

1. Paul-Gaston, dit *le Marquis de Narbonne*, Colonel de Dragons en 1678, Brigadier des Armées du Roi, mort à Mons le 6 Août 1692, des bleffures qu'il reçut au combat de Steinkerque;
2. Jacques, Marquis de Fimarcon, &c., né le 15 Mars 1659, Capitaine de Dragons dans le Régiment de fon frère, & Colonel du même Régiment après la mort de fon frère, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-de-Camp en 1704, Lieutenant-Général en 1718, Commandant en Rouffillon, Cardaigne & Conflans en Mars 1713, Gouverneur de Villefranche en 1717, de Mont-Louis en 1723, Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, qui mourut le 15 Mars 1730. Il époufa, le 12 Mai 1705, *Madeleine de Bafchi*, née le 3 Août 1683, morte à Paris le 18 Mars 1733, fille de *Louis*, Marquis d'Aubais, Baron du Cayla, &c., & d'*Anne Boiffon*, dont:

   Un garçon, mort en naiffant, le 20 Décembre 1708;

   Jeanne-Angélique de Cassagnet, née le 29 Janvier 1706, morte le 5 Août 1710;

   Et Denise-Charlotte, née le 19 Mars 1707, morte le 30 Juin 1712;
3. Charles-Henri, baptifé le 23 Juin 1660, Abbé de Bonnefont, Diocèfe de Comminges, mort le 8 Octobre 1700;
4. Charles, Comte de la Tour près Fleurence, Seigneur d'Aurenque, &c., né le 26 Novembre 1663, mort le 2 Juin 1721;
5. Louise, née en 1659, morte en Janvier 1731, qui époufa, par contrat du 29 Octobre 1685, *Jean-Aimeric de Preiffac*, Marquis d'Efclignac, mort en Août 1721;
6. & 7. Louise-Thérèse & Claire;
8. Catherine, née en 1665, morte en 1733. Elle avoit époufé, en Septembre 1695, *Alexandre de Verdufan*, Comte de Miran.

Du fecond lit vinrent:

9. Charles-François, dit le *Marquis de Tilladet*, né le 6 Novembre 1682, Lieutenant des Gendarmes Ecoffois, Colonel de Dragons en 1705, & mort le 15 Octobre 1708;
10. Michel-Louis, Comte d'Eftaffort, né vers

1689, Colonel de Dragons, après la mort de son frère, mort le 24 Février 1710;
11. AIMERI, qui suit;
12. IPHIGÉNIE-CHARLOTTE-OCTAVIE, morte le 6 Juillet 1714, mariée, le 8 Avril 1706, à *François de Narbonne*, Seigneur de Birac & d'Aubiac, au Diocèse d'Agen, remarié & vivant en 1748, père de plusieurs enfans;
13. JEANNE-MARIE, mariée, vers le 27 Décembre 1711, à *Jean de Biran*, Comte de Goas, mort le 4 Mai 1724, dont le fils, *Louis de Biran*, né en Août 1721, Colonel du Régiment de Berry, & Brigadier des Armées du Roi, fut tué au combat de l'Assiette, entre Exilles & Fenestrelles, le 19 Juillet 1747.

IX. AIMERI DE CASSAGNET, Marquis de Fimarcon en 1730, né le 18 Mars 1696, Chevalier de Malte de minorité, fit ses preuves le 5 Juin 1708, fut Colonel-Lieutenant du Régiment de Bourbon, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi le 14 Janvier 1734, Maréchal-de-Camp le 1er Janvier 1740, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1er Janvier 1748, mourut sans postérité. Il épousa, le 15 Octobre 1730, *Madeleine-Elisabeth du Haillet*, fille de *Robert*, Capitaine d'une Compagnie franche de Gendarmes de l'Isle de la Martinique, & de *Marguerite le Pierre*.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or.*

CASSAL ou CASSALI, famille noble militaire, originaire d'Italie, établie en 1578 aux Pays-Bas du tems d'Alexandre Farnèse de Parme, avec le corps de 6000 hommes qu'on y envoya.

GUILLAUME DE CASSAL, Seigneur de Ny, &c., ancien Capitaine d'Infanterie au service d'Espagne, épousa noble *Dieudonnée-Henriette-Michelle d'Ochain*, dite de *Jemeppe*, dont entr'autres enfans:

1. JOSEPH-REMI, qui suit;
2. CATHERINE-CÉCILE, élue Supérieure de la Congrégation de Notre-Dame à Mons, le 20 Mars 1778;
3. MARGUERITE-CLAIRE-JOSEPHE, non mariée;
4. Et ERNESTINE-HENRIETTE-JOSEPHE-MICHELLE DE CASSAL-DE-NY, mariée, le 9 Février 1764, à Messire *Jacques-Albert-François-Louis*, Baron de *Flaveau* & de *Louverval*, dont il ne reste que *Louise-Xavière-Albertine-Josephe de Flaveau*, née le 21 Mars 1773, dont la preuve de la filiation paternelle & maternelle de chaque génération, ainsi que leur ancienne noblesse, m'a été produite par acte authentique & légalisé par gens de loi.

JOSEPH-REMI DE CASSAL, Seigneur de Ny, Rianwez, grand & petit Han, Hampteau, &c., n'est pas marié.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'argent rampant; & aux 2 & 3 d'or, à un cornet de sable à senestre.* Supports: *deux lions.* Couronne de Baron.

CASSAN, ancienne Noblesse du Diocèse de Béziers, dont étoit HENRI DE CASSAN-D'AURIAC, vivant vers la fin du XVe siècle. Il fut père de

JACQUES DE CASSAN, marié à *Marguerite de Théfan*, dont il eut:

1. 2. & 3. HENRI, BARTHÉLEMY & ARNAUD;
4. PIERRE, qui suit;
5. Et CATHERINE, mariée à *Pierre de Valat.*

PIERRE DE CASSAN fut Docteur ès Loix, & père de

JEAN DE CASSAN, Conseiller au Sénéchal de Béziers, lequel eut pour fils:

JACQUES DE CASSAN, IIe du nom, Conseiller au même Sénéchal, & marié à *Jacquette de Brunet*, dont:

1. RENÉ, qui suit;
2. PIERRE;
3, Et HENRIETTE, mariée à *Jean de Veirac.*

RENÉ DE CASSAN épousa 1° *Jacquette de Montagne*; & 2° *Anne d'Olivier.* Il eut du premier lit:

1. JACQUETTE, mariée à *Etienne de Montagne*, son parent.

Et du second lit:

2. MARIE-ANGÉLIQUE, mariée à *Etienne de Villeras*, Seigneur de Cacarra, héritier de cette Maison;
3. Et ANNE-CATHERINE, femme de *Joseph de Casmajou*, Seigneur du Carla.

CASSANT (DE), famille originaire de Piémont, naturalisée en France en 1583, qui porte: *bandé d'or & de sinople de six pièces, les bandes de sinople chargées, chacune, d'une fourmi de sable; & un chef d'or chargé d'une aigle de sable, les aîle étendues.* Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 116.

* CASSES (DES), en Lauraguais, Maison éteinte, & d'une Noblesse très-ancienne, qui possédoit la Terre de ce nom, au Diocèse de Saint-Papoul. On n'en trouve plus de vestiges depuis le XVIe siècle que

JEAN DES CASSES, Ecuyer, Seigneur des

Caffes, qui époufa *Catherine de Vidal*, dont il eut:

1. Mathieu;
2. Hugues, qui fuit;
3. & 4. Jeanne & Anne.

Hugues des Casses, Damoifeau, Seigneur des Caffes, époufa *Jaufferande de Loubens-de Verdalle*, dont:

Philippe des Casses, Damoifeau, Seigneur des Caffes, qui époufa *Marie de Graves.*

Le dernier dont les actes faffent mention, eft François des Casses, Chevalier, Seigneur dudit lieu, auquel on ne connoît aucune defcendance.

CASSINEL, Maifon originaire d'Italie, & une des plus anciennes de la ville de Lucques. Le premier dont on ait connaiffance eft

Jean Cassinel, Chevalier, qui époufa *Marguerite,* native de la ville de Lucques, dont il eut:

1. Bethin, qui fuit;
2. Et Sornard, Chevalier, père de Constance, mariée en France à *Jean Guy*, Chevalier.

Bethin Cassinel, établi en France avec fon frère Sornard dès 1291, étoit Monnoyeur du Roi en 1297, & de la Monnoie de Touloufe en 1300. Il prit la même année la qualité de Pannetier du Roi & de Maître de fes Monnoies. Il fervit le Roi Philippe-*le-Bel*, qui le fit Chevalier de fon Ordre & Châtelain de Galargues en Languedoc, & mourut à Paris le 18 Octobre 1312. Il avoit époufé 1° *Jeanne Garnier;* & 2° *Wierne....* Du premier lit vint:

1. Guillaume, qui fuit.

Et du fecond lit naquirent:

2. Jean Seigneur de Galargues, lequel fervoit en qualité de *Chevalier-Bachelier*, avec 5 Ecuyers de la Compagnie, fous le gouvernement du Duc de Bourgogne, en la chevauchée que le Roi faifoit en Flandre pour le fait de Bourbourg, & fut reçu à Châlons en Champagne le 28 Juillet 1383. Il eut de fa femme, dont le nom eft inconnu, Albert Cassinel, Seigneur de Galargues, mort fans poftérité;
3. Et Guyotte, dont on ignore la deftinée.

Guillaume Cassinel, Chevalier, contefta en 1312 le teftament de fon père fait en faveur de fon frère puîné du fecond lit, & mourut en 1340, laiffant:

1. François, qui fuit;
2. Et Simon, dit *Torcol*, mort fans lignée en 1369.

François Cassinel reprit le procès pour les biens de Languedoc contre Jean, fon oncle, & y rentra après la mort d'Albert Cassinel, fon coufin. Il fervit les Rois Philippe de Valois & Jean, fon fils, en qualité de *Sergent d'armes*, ès parties de Poitou & de Bretagne, & mourut à Paris le 23 Octobre 1360. Il avoit époufé *Alips les Champs*, fille de *N....* Seigneurs de Grefille, & peut-être de Pomponne, dont il laiffa:

1. Guillaume, qui fuit;
2. Guy, Religieux Infirmier de St.-Martin-des-Champs à Paris;
3. Ferry, Co-Seigneur de Galargues, puis Seigneur de Sourvilliers, de Marcouffis & de la Ronce. Il fut d'abord Clerc & Notaire du Roi, enfuite Archidiacre du Vexin dans l'Eglife de Rouen, & étoit du Confeil du Roi, lorfqu'il fut fait Evêque de Lodève en 1384, d'où il fut transféré à celui d'Auxerre. Il fut fait Archevêque de Reims en Novembre 1389, & mourut de poifon à Nîmes le 26 Mai 1390;
4. Bertrand, Chantre & Chanoine de l'Eglife d'Auxerre, mort le 29 Septembre 1397;
5. Jean, Chevalier de St.-Jean de Jérufalem;
6. Biote, morte en 1394, mariée à *Gérard de Montagu*, Secrétaire du Roi & Tréforier des Chartes, mort le 17 Septembre 1380;
7. Et N.... Cassinel, mariée à *N.... de Coindre.*

Guillaume Cassinel, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Romainville, de Pomponne & de Ver, fervit les Rois Charles V & Charles VI en diverfes charges, car il fut Sergent d'Armes du Roi Charles V, puis Maître-d'Hôtel du Roi Charles VI, & d'*Ifabeau de Bavière*, fon époufe, & mourut le 27 Avril 1413. Il fe maria, 1° en 1371, à *Ifabeau de Châtillon*, mariée, 1° le 1er Septembre 1363, à *Mathieu,* Sire de Roye, & fille de *Gaucher de Châtillon,* Seigneur de Rofoy & de Clacy, Vidame de Laonnois, & de *Marie de Coucy*; & 2° avant le 23 Octobre 1387, à *Felice Boulot*, veuve de *Jean Blancher*, Secrétaire du Roi. Il laiffa de fa première femme:

1. Guillaume, qui fuit;
2. Raoul, Chevalier, Seigneur de Cuys & d'Anyfe en Champagne, lequel époufa *Marguerite de Luxembourg*, remariée à *Guillaume de Tilly*, & fille de *Jean*, dit *Caulces de Luxembourg*, bâtard de Ligny, & de *Jeanne d'Encre.* Raoul eut:

Gérard Cassinel, Seigneur de Cuys, qui vivoit en 1455;

Et Jeanne, vivante en 1430 avec *Jacques de Lavieu*, Chevalier, son mari;

3. Et Marie, mariée, en 1383, à *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Troty & de Marigny, dont elle fut la première femme.

Guillaume Cassinel, IIe du nom, peut encore avoir eu pour fils naturel

Guyot, bâtard de *Caffinel*, qui obtint une rémiffion mentionnée au Regiftre des Chartes, coté 166, années 1411 & 1412.

Guillaume Cassinel, IIIe du nom, Chevalier, Chambellan du Roi Charles VII, Seigneur de Pomponne, de Ver & de Romainville, vivoit encore le 15 Octobre 1415. Il époufa *Marie de Joui,* dont il eut:

1. Marie, mariée, par contrat du 27 Août 1407, à *Jean de Chartres*, Seigneur de Saint-Vincent, Saint-Etienne & Vaudrières près de Châlons-fur-Saône, fils de *Bertaut*, Chevalier, & de *Huguette de Frolois;*
2. Gérarde, élevée fille d'Honneur de la Reine Isabeau de Bavière, mariée 1° à *Bertrand de Rochefort*, Chevalier, fils de *N... de Rochefort*, & d'*Aliénor de Montagne;* & 2° à *Antoine de Bohan*, Seigneur de la Rochette;
3. Et Catherine, Religieufe à l'Abbaye de Poiffy.

Voy. Duchefne, *Hiftoire de Châtillon,* pag. 451 & fuiv. & le Père Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II. pag. 38 & fuiv.

Les armes: *vairé d'or & de gueules, au bâton d'azur, pofé en bande.*

CASSINI, famille noble du Comté de Nice.

Jean-Dominique Cassini, né le 8 Juin 1625, mort le 14 Septembre 1712, fut l'un des plus célèbres Aftronomes de fon fiècle.

Jacques Cassini, fon fils, Seigneur de Thury, ancien Maître des Comptes & Confeiller d'Etat, Penfionnaire de l'Académie des Sciences, mort le 16 Avril 1756, âgé de 80 ans, fut père de

Jean-Dominique Cassini, Seigneur de Thury, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, auffi Penfionnaire de l'Académie des Sciences, lequel a époufé *Bonne-Marie de Murard*, morte à Paris en l'Hôtel-Royal de l'Obfervatoire le 3 Juin 1746, laiffant:

Marie-Bonne Cassini, née le 26 Mai 1746. Cette famille fubfifte.

Les armes: *d'or, à la fafce d'azur, accompagnée de fix étoiles à fix pointes chacune, rangées en fafce, trois en chef & trois en pointe.*

* CASSIS, Terre en Provence, Diocèfe de Marfeille, qui fait partie de la Baronnie d'Aubagne, dont eft Seigneur l'Evêque de Marfeille.

CASTAGNÈRE, Seigneur de Châteauneuf; famille qui a donné un Prévôt des Marchands de Paris dans Pierre-Antoine de Castagnère, Confeiller d'Etat.

Les armes: *d'or, au châtaigner arraché de finople.*

§ CASTAIGNOS, famille noble & ancienne, dont une branche cadette eft établie à St.-Sever, Capitale de Gafcogne, depuis plus de deux fiècles.

Un parent de cette famille nous a communiqué les titres qui lui avoient été confiés, & qui en prouvent évidemment la nobleffe. Ils donnent même des préfomptions avantageufes fur fon compte. Ces titres ne remontent la filiation qu'à fa féparation d'avec la branche aînée, qui fut s'établir à Metz, où elle eft tombée en quenouille. Elle y a joui de la plus grande confidération, comme l'ont certifié des perfonnes notables de cette ville : elle poffédoit encore des titres qui prouvoient fon ancienneté & fon mérite. Mais les Seigneurs de Castaignos exiftant aujourd'hui ont négligé de les raffembler, parce qu'ils en avoient fuffifamment pour prouver leur état & leur nobleffe. Il y a des Maifons de ce nom en Italie & en Efpagne, où elles poffédoient, au commencement de ce fiècle, les premières charges. Des defcendans de ces Maifons ont dit à ceux de la famille de Castaignos, qu'ils étoient originaires de France, & qu'il y avoit une très-grande reffemblance dans leurs armes.

Dans le pays on a une opinion très-avantageufe de cette famille qu'on appelle depuis plufieurs fiècles *lous guerriers de* Castaignos. Nous allons en donner la généalogie par filiation fuivie, dreffée d'après lesdits titres communiqués :

I. Bertrand de Castaignos, Lieutenant de la Compagnie de gens de pied du Capitaine Laroque, fit fon teftament le 17 Février 1544, devant *Arnaud de Fagedet,* Notaire à Saint-Sever. Il époufa *Sufanne de Lafitau*, dont :

1. Pierre, qui fuit;
2. Et Jean de Castaignos.

II. Pierre de Castaignos fit son testament le 15 Août 1589, devant *Dupouy*, Notaire Royal à Saint-Sever. Il épousa *Anne de Lucat*, dont:

1. Sever, qui suit;
2. Marc;
3. Arnaud;
4. Raymone;
5. Et Jeanne de Castaignos.

III. Sever de Castaignos ne suivit pas l'exemple de ses ancêtres à porter les armes pour sa patrie; il se consacra à l'utilité de ses concitoyens, en occupant avec distinction les premières charges de la ville de Saint-Sever (comme le dit la lettre de la Reine de Navarre, en date du 9 Mars 1568), & fit son testament le 22 Avril 1618, devant *Ducasse*, Notaire Royal à Saint-Sever. Il épousa *Marthe de Ribe*, dont:

1. Jean-Jacques;
2. Odet, qui suit;
3. Pierre;
4. Et Arnaud-Mathieu de Castaignos.

IV. Odet de Castaignos, Capitaine au Régiment de Béarn, fut au siège de..... en..... après s'être distingué en plusieurs occasions. Il avoit épousé *Jeanne de Fort*, dont:

1. Pierre, qui suit;
2. Et Rocquette de Castaignos.

V. Pierre de Castaignos, IIe du nom, Capitaine d'Infanterie, fit son testament avec sa femme, le 10 Mars 1706. Il avoit épousé, par contrat passé le 8 Septembre 1668, devant *Lafitte*, Notaire Royal à Saint-Sever, *Marie de la Doue*, dont:

1. Joseph, qui suit;
2. Pierre, Officier au Régiment de Royal-Marine, & Chevalier de Saint-Louis;
3. Jean, qui a servi dans le Régiment d'Auvergne l'espace de 37 ans. Il fut blessé dans plusieurs batailles, mais très-grièvement à celle de Parme; il fut choisi pour former & commander le troisième Bataillon du Régiment d'Auvergne, qu'on créa en 1743; en 1745, on créa le quatrième Bataillon du même Régiment qu'il disciplina; on l'assembla à Malines, où il commanda pour le Roi, en 1747 & 1748. Ses blessures le forcèrent de quitter le service, & il en mourut peu de tems après. On conserve encore plusieurs lettres que le Maréchal de Saxe lui écrivit, étant Commandant à Malines, par lesquelles on voit que ce grand Général l'honoroit de son estime;
4. Jean, Prêtre, Curé de Condures;
5. Et Marie-Thérèse de Castaignos, mariée à *N... d'Ortès*, Ecuyer. Le Chevalier d'*Ortès*, leur fils, est aujourd'hui Maréchal-de-Camp.

VI. Joseph de Castaignos, Ecuyer, Seigneur de Mirando, a servi pendant 20 ans dans les Dragons, & fit son testament le 2 Juillet 1742, devant le Notaire Royal de Saint-Sever. Il épousa *Marie-Anne de Cloche*, fille de *Jean de Cloche*, Ecuyer, Baron de Fargues, & de *Marguerite de l'Abadie-Gauzis*, dont:

1. Fortanier, qui suit;
2. Jean, Curé de Condures;
3. Madeleine;
4. Et Marie-Madeleine de Castaignos.

VII. Fortanier de Castaignos, Chevalier, Seigneur de Mirando, entré Sous-Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1742, Capitaine en 1746; reçu Chevalier de Saint-Louis au Camp de Corbac, par M. le Maréchal Duc de Broglie, le 17 Juillet 1760; Capitaine de Grenadiers en 1761, & Major d'Infanterie en 1768: dans laquelle année, ses blessures le forcèrent à demander sa retraite. Il a fait toute la guerre de Flandre avec le Maréchal Comte de Saxe, & s'est trouvé aux batailles de Fontenoy, Rocoux, Lawfeld; aux sièges d'Ypres, Menin, Furnes, Tournay, Oudenarde, Bruxelles, Mons, Namur, Berg-op-Zoom & Maestricht; a fait toutes les campagnes de Hanovre & d'Allemagne; & s'est trouvé à toutes les batailles, chocs ou sièges où le Régiment d'Auvergne a été employé pendant cette pénible guerre. A l'affaire de Clostercamp où le Régiment fut presqu'entièrement détruit, il s'y signala avec une valeur surprenante, chargea 3 fois les ennemis, & fit prisonnier de guerre un Colonel Anglois.

Copie de la Lettre de M. de Choiseul, *Ministre, à M. de* Castaignos, *Capitaine, &c.*

Sur le compte, Monsieur, que j'ai rendu au Roi, de vos services & de la valeur avec laquelle vous avez chargé trois fois les ennemis, à l'affaire de Clostercamp, où vous avez fait un Colonel Anglois prisonnier de guerre, Sa Majesté a bien voulu, pour vous donner une marque particulière de la satisfaction qu'elle en a, vous accorder une pension de 400 *livres dans l'Ordre militaire de Saint-Louis. Je vous en donne avis avec*

bien du plaisir, & suis, Monsieur, votre très-humble & très-affectionné serviteur. Signé le Duc de Choiseul.

Fortanier de Castaignos, épousa par contrat passé à Bordeaux le 11 Juillet 1769, devant *Duprat*, Notaire, *Françoise d'Abadie*, fille de Messire *Jean d'Abadie*, Seigneur de Murailles, Conseiller du Roi & Lieutenant-Général de la Sénéchaussée & Présidial de Bazas, & d'*Anne Dupuch-Destrac de Vermond*, dont :

1. Jean-Marie-Anne ;
2. Françoise ;
3. Et Marie-Madeleine de Castaignos.

Les armes : *d'or, à un châtaigner de sinople;* au-dessus, vers le chef, *une aigle éployée de sable, membrée & becquée de gueules, le tout dextré d'une épée prise en pal, la pointe en haut, & senestré d'une étoile d'azur.* Timbre : *le haume ou métal tarré du côté droit, à cinq grilles avec lambrequins composés du métal de l'écu.*

Il y a à Saint-Sever deux MM. de Castaignos, frères, de la même famille que celle ci-dessus; mais nous ne connaissons pas l'époque de la séparation de cette branche, ni même sa généalogie, n'ayant pas fourni de Mémoire. L'un de ces messieurs est décoré de la croix de Saint-Louis, & a été Capitaine de Grenadiers-Royaux.

Cette famille a été maintenue dans son ancienne noblesse par les Commissaires députés par Sa Majesté pour la recherche des usurpateurs des titres de noblesse.

CASTAING. Une Généalogie, dit l'Auteur des *Tablettes historiques & généalogiques*, fait descendre le Pape Urbain VII, de cette Maison. *N.... de Navailles*, petite-fille de *Bertronnet de Navailles*, tige des Seigneurs de *Labatut-Figuères*, porta en dot la Terre de *Barinque* à Ramonet de Castaing, père de Jean de Castaing, marié à *Marguerite de Moret*, dont il eut Gaston de Castaing. Celui-ci épousa, le 7 Juin 1572, *Marguerite de Carrere*, Vicomtesse d'Escures. Il en eut Catherine de Castaing, héritière de *Barinque*, qu'elle porta en dot en 1592 à *Jean de Lomagne*, IIIe du nom, dit de *Terride*. Voy. LOMAGNE.

CASTANIER, Seigneur d'Auriac. Guillaume Castanier-d'Auriac, né en 1702, premier Président au Grand-Conseil, Conseiller d'Etat, mourut à Fontainebleau le 3 Décembre 1765. Il avoit épousé *Marie-Louise de Lamoignon-de-Blancmesnil*, née le 7 Juillet 1719, dont:

François-Guillaume Castanier-d'Auriac, premier Avocat-Général au Grand-Conseil, né le 29 Mai 1739, qui mourut à Paris le 30 Juillet 1762.

Les armes: *d'argent, au châtaigner de sinople, fruité d'or sur une terrasse de même; au chef d'azur chargé d'un croissant, accosté de deux étoiles d'argent.*

CASTEL-DE-NEUVILLETTE, en Normandie, ancienne famille originaire du Vermandois, proche de Ham en Picardie, dont les branches aînées qui y subsistoient sont éteintes il y a plus de 300 ans.

Robert, Seigneur du Castel, connu par ses talens dans l'art de la Poësie, vivoit en 1260, ainsi que l'a remarqué le Président Fauchet.

Colart du Castel, Chevalier, servoit avec sa Compagnie en 1373 sous Hugues de Châtillon, Sire de Dampierre, & Grand-Maître des Arbalêtriers de France, suivant la montre qui en fut faite l'an 1373.

La Morlière rapporte une alliance fort ancienne d'un nommé *Robert de Tiercelin*, avec Yolande du Castel, fille de Hugues, Seigneur du Castel, dont naquit *Jean de Tiercelin*, qui épousa *Marguerite du Bellay*, fille du Seigneur du Bellay, Sire d'Yvetot.

Une branche cadette, établie vers 1500 au hameau de *Neuvillette*, dans le Comté d'Eu, proche Dieppe, a été maintenue dans sa Noblesse le 10 Juillet 1670 par M. de *la Galissonnière*, Intendant de Picardie. Elle a pour auteur

I. Guillaume du Castel, Chevalier, Seigneur d'Aubigny, de Halu, Capy-sur-Somme, Empre, Chanteraine, Havillers, qui étoit un des Officiers qui servoient dans les Armées du Roi Charles VII, & vivoit en 1425 & 1443, selon plusieurs hommages. Il fut père de

II. Pierre du Castel, Chevalier, Seigneur de Halu, Capy-sur-Somme & autres lieux, qui laissa de sa femme, dont on ignore le nom:

III. Jean de Castel, que la profession des armes avoit attiré dans la Normandie. Il fut

Chevalier, Seigneur de Halu, Capy-fur-Somme, & autres lieux, & eut de *Jeanne de Cayeu :*

1. JEAN, qualifié dans plufieurs actes d'*homme d'armes* de la Compagnie de Rubempré, marié à *Claude du Mornay*, qui ne lui donna que des filles;
2. Et ROBERT, qui fuit.

IV. ROBERT DU CASTEL, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, époufa, par contrat du 23 Octobre 1571, *Cécile de Chiffreville*, dont:

1. ROBERT, qui fuit;
2. Et LOUIS DU CASTEL-DU-ROSÉ, auteur d'une branche qui fubfifte dans LOUIS-CHARLES DU CASTEL, Ecuyer, Seigneur du Rofé, marié à *Louife le Sénéchal*.

V. ROBERT DU CASTEL, IIe du nom, époufa, par contrat du 23 Novembre 1597, *Anne de la Berquerie*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, dont:

1. JOACHIM, homme d'armes dans la Compagnie de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort fans poftérité, marié à *Gilberte de Waudricourt*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Dalnay;
2. Et FRANÇOIS, qui fuit.

VI. FRANÇOIS DU CASTEL, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Neuvillette, Officier dans le Régiment de Piémont, époufa, par contrat du 28 Septembre 1641, *Marguerite d'Hoyer*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Montplaifir, dont:

1. CHARLES, tué au fervice étant Capitaine au Régiment de Schulemberg;
2. Et FRANÇOIS, qui fuit.

VII. FRANÇOIS DU CASTEL, IIe du nom, quitta le furnom de *Neuvillette*, pour prendre celui de *Bernimont*. Il fervit dans le Régiment du Roi, Infanterie, & époufa, par contrat du 11 Mai 1674, *Françoife-Thérèfe de Belleval*, fille unique d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Angerville, d'Emonville, & de Reminil, de Teuffe, &c., & de *Catherine de Monchy*, fille de *Charles*, Baron de Vifmes, Seigneur de Senarpont. Ils eurent :

1 FRANÇOIS-JOACHIM, qui fuit;
2. & 3. JOSEPH & LOUIS. Ils ont fervi tous les trois dans la Maifon du Roi, & les deux derniers font morts fans poftérité.

VIII. FRANÇOIS-JOACHIM DU CASTEL époufa, par contrat du 16 Juin 1714, *Anne-Charlotte de Belleval*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Tilloy, & de *Marie de Belleval*, (celle-ci fille de *Marie de Rambures*), dont :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui fuit;
2. Et JEAN-FRANÇOIS, lequel a fervi dans la Maifon du Roi pendant la guerre de 1743 jufqu'en 1749.

IX. FRANÇOIS-JOSEPH DU CASTEL-DE-NEUVILLETTE, Ecuyer, Seigneur de Reminil & de Barbery, demeurant à Biville, proche Dieppe, fut enfuite Seigneur d'Aubigny, de Halu, Capy-fur-Somme, Empre, Chanteraine, Havillers. Il a fervi d'abord dans les Gardes-du-Corps de Sa Majefté, Compagnie d'Harcourt, depuis 1736; jufqu'en 1747, s'eft trouvé aux batailles de Dettingen fur le Mein, à celles de Fontenoy & de Rocoux; a fait la campagne en 1744 en Flandre & en Alface, a été au fiège de Fribourg, & s'eft trouvé prefque à tous les fièges qui fe font faits en Flandre pendant la guerre qui a commencé en 1743. Il eft le dernier de fa famille, & n'eft point marié.

Les armes : *d'argent, à trois chevrons d'azur, avec une merlette de même.*

CASTEL-DE-SAINT-PIERRE-EGLISE, en Normandie. La Roque, dans fon *Hiftoire de la Maifon d'Harcourt*, pag. 968, dit que GUILLAUME DU CASTEL fit preuve de Nobleffe à la Cour des Aides de Rouen le 10 Mars 1528. Il étoit père de GUILLAUME DU CASTEL, mentionné dans un Arrêt du 15 Mars 1569. Celui-ci eut pour fils NICOLAS DU CASTEL, qui fuit.

L'Abbé de Vertot, dans fon *Hiftoire de Malte*, fait mention de HYACINTHE DU CASTEL DE SAINT-PIERRE-EGLISE, reçu Chevalier de Malte en 1681.

NICOLAS CASTEL, Seigneur de Saint-Pierre-Eglife, qui fit preuves de Nobleffe en 1598 devant les Commiffaires députés par le Roi HENRI IV, époufa, par contrat du 13 Septembre 1596, *Jeanne de Couvert*, dont :

CHARLES CASTEL, Marquis de Saint-Pierre, Seigneur de Courcy, Clitour, Varouville, Coqueville, la Motte, le Vaaft, Canteloup & Morfalines, Grand-Bailli du Cotentin, qui obtint que la Seigneurie de Saint-Pierre en Normandie fut érigée en Baronnie par Lettres du mois de Février 1644. Il époufa, le 2 Mars 1642, *Madeleine*, fille de *Bernardin Gigault*, Marquis de Bellefonds, & de *Jeanne*, fille de *Henri-Robert Aux-Epaules*, Marquis de Sainte-Marie, dont:

1. Bon-Thomas Castel, Marquis de Saint-Pierre, Grand-Bailli du Cotentin, qui, de *Marie des Hommets*, a eu pour fils unique:

   Bon-Hervé Castel, Marquis de Saint-Pierre, Capitaine des Gendarmes d'Anjou, né en 1685, veuf de *Barbe-Catherine de Turgis*, Dame de Canteleu, de laquelle il n'eut point d'enfans;

2. Charles Castel, Abbé de Tiron, de l'Académie Françoife, premier Aumônier de feu Madame;
3. François-Antoine Castel, Chevalier de Malte, Commandeur de Piethon;
4. Et Louis-Hyacinthe, qui fuit.

Louis-Hyacinthe Castel-de-Saint-Pierre, Marquis de Crèvecœur & de Kerfily, né en 1659, premier Ecuyer de Son Alteffe Royale Madame la Ducheffe d'Orléans, ci-devant Capitaine de Vaiffeaux, mourut à Paris le 21 Avril 1748. Il avoit époufé, le 3 Avril 1688, *Françoife-Jeanne*, morte le 27 Février 1740, fille de *N... de Kerven*, Seigneur de Kerfily, d'une ancienne Nobleffe de Bretagne, & de *N... Kerconftantin*, dont:

1. Gabriel, Abbé d'Evron, mort en 1745;
2. Et Louis-Sébastien, qui fuit.

Louis-Sébastien Castel, Marquis de Crèvecœur & de Kerfily, Meftre-de-Camp de Cavalerie, premier Ecuyer de Son Alteffe Royale, né en 1691, mourut le 1er Mai 1749. Il époufa, en 1720, *Charlotte-Catherine Farges*, remariée au Comte de *Lutzelbourg*, & eut:

1. Louis-Tancrède Castel, Comte de Crèvecœur, Meftre-de-Camp de Cavalerie, Enfeigne des Gendarmes de Bretagne, né le 25 Septembre 1722, mort fans alliance au fiège de Charleroy en 1746;
2. Françoise Castel, mariée, en 1742, à *Charles de Broffes*, Comte de Tournay, Baron de Monfalcon, Préfident à Mortier du Parlement de Dijon, de l'Académie des Infcriptions & Belles-Lettres;
3. & 4. Aglaé & Henriette. (*Mercure de France*, du mois de Mai 1748, p. 201.)

Les armes: *de gueules, à un chevron d'argent, accompagné de trois rofes d'or, pofées 2 en chef & 1 en pointe.*

CASTEL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Saint-Martin-de-Blagny, Election de Bayeux: *de gueules, à trois châteaux d'argent, 2 & 1, au chef d'or, chargé d'un lambel du champ.*

CASTEL, Sieur de Benneville, Election de Carentan: *d'or, au château de fable.*

*CASTELBAJAC en Bigorre. C'eft une des premières Baronnies de ce Comté, dont on ne connoît pas plus l'érection que celle du Comté, & on peut même croire aifément qu'ils font de même date & de même tems. Le Baron de Castelbajac étoit Pair du Comté de Bigorre, un de fes Affeffeurs lors du Jugement de fes vaffaux, & il ne pouvoit être jugé que par fes Pairs, Compagnons & Frères, préfidés par le Comte; ce n'eft même qu'à ce rang de Pairie qu'on peut rapporter ces mots: *Principibus Terræ meæ*, que *Centulle de Béarn*, Comte de Bigorre, mit en ufage pour le Seigneur de Castelbajac, & ceux qui font nommés dans l'acte d'union, qu'il fit en 1080, de l'Abbaye de St.-Savin à celle de Marfeille. Le Seigneur de Caftelbajac fut nommé le premier après le Vicomte, dans l'acte de confécration de l'Eglife abbatiale de St.-Pée de Generez en 1096, tant à caufe du rang de fa Terre, que de la dignité qui en fut alors reconnue.

Les Seigneurs de ce nom, dont l'origine fe perd dans les tems les plus reculés, ne paroiffent, fuivant les plus anciens actes, que dans un rang fupérieur à la plus grande partie des Nobles de Bigorre. On lit même dans un plaidoyer fait au Parlement de Touloufe en 1495, au fujet du procès mû entre les Seigneurs de Bénac & d'Offun, pour l'hommage de la Terre de Lane, qu'il n'y avoit alors aucun Seigneur en Bigorre que le Comte, qui eut juridiction *ou* des hommages, excepté le Seigneur de Castelbajac: *En Beguorre n'a aucun que aye jurifdiction ne homage, finon lo Comte, excepté* Chastelbayac, *dans lequel on dit avoir jurifdiction.* Ce font les termes du plaidoyer qui eft confervé dans les Archives d'Offun.

Cette Maifon a poffédé une grande partie des Terres du Pays, & entr'autres: Heches, dans la vallée d'Aure; la Viguerie de Gourdon, Séméac, Ourleix, Saint-Luc, Orieux, Lubret, Afpin, Campiftrous, Aftugue, Mont-d'Oleron, Gauffan, Bernet, Rouède, Pedare, Panaffac, la Molière, Ferrabourg, Manent, Vefuës, Vera, Brifcos, Serragaffies, Caftillon. Boüilh, Tajan, Cafanave, Forgues, &c. Les armoiries de Castelbajac étoient originairement *d'azur, à la croix d'argent.* C'eft ainfi qu'elles fe voient dans des anciens monumens,

à la voûte de la Tour de Monraſtruc, à la Croix de Séméac, au Cloître des Jacobins de Bagnères, dans l'Egliſe des Carmes de Trie, dans l'Egliſe paroiſſiale de Bernet, aux portes du château de Lubret & de la ſalle de Bernet, &c. Le nom de CASTELBAYAC eſt en lettres gothiques, au-deſſous de ces armoiries, tenues par *un Ange*, aux Jacobins de Bagnères ; autrement on auroit pû croire que c'étoient celles des Seigneurs de *Barbaſan*, qui portoient *d'azur, à la croix d'or*, & ſoutenues également par *un Ange*.

Les Seigneurs de ce nom prétendent avoir donné naiſſance à ENECO ARISTA, premier Roi de Navarre. Ce Prince, dit M. de Marca, chap. viij du liv. II, de ſon *Hiſtoire de Béarn*, portoit : *d'azur, à la croix d'argent*, qui étoit l'écu de la Maiſon de CASTELBAJAC, & il n'y avoit que cette famille dans le Comté de Bigorre qui les portoit telles ; mais ce n'eſt qu'une conjecture.

Les Seigneurs de CASTELBAJAC portent à préſent pour armes : *d'azur, à la croix d'argent, abaiſſée en pointe ſous trois fleurs-de-lys d'or en chef, poſées 2 & 1*. On ignore depuis quel tems ils ont ajoûté à leurs armes *les fleurs-de-lys*, & s'ils les portent en vertu d'une conceſſion particulière ; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce ne peut être que depuis la réduction faite des *fleurs-de-lys ſans nombre, à trois dans l'écu des Rois de France* en 1381, ſuivant la Roque, dans ſon *Traité ſingulier du Blaſon*. On a varié la poſition des fleurs-de-lys ſur les différens meubles & bâtimens des Seigneurs de ce nom ; ſur quelques-uns elles ſont *en chef*, ſur quelques-autres elles occupent *la partie ſupérieure de l'écu, & la croix remplit le reſte* ; & ſur d'autres *la croix eſt en abîme*. On croit que la ſituation de la Baronnie de CASTELBAJAC a porté ſes Seigneurs, à l'exemple des Comtes de *Foix*, d'*Armagnac*, de *Comminges*, &c., à décorer leur écuſſon de fleurs-de-lys, & à abaiſſer ſous elles la croix de leurs armes, pour prouver, par cette démarche éclatante, leur attachement inviolable au parti de la France, qui, pendant plus d'un ſiècle, fut ſujette à bien des revers dans tout le Languedoc.

La fidélité des Seigneurs de CASTELBAJAC fut ſi épurée, que, quoique le Miniſtère fut autrefois très-attentif à ne point élever à la dignité de *Sénéchaux des Provinces* ceux qui y poſſédoient des Terres, & qu'il fût même défendu aux Sénéchaux de faire des acquiſitions, ou de contracter des alliances dans les pays où ils étoient envoyés, ils furent exemptés d'une loi qui paroît ſi ſévère.

I. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, le premier de ce nom dont on ait connaiſſance, prêta ſerment de fidélité à *Centulle*, Comte de Bigorre, vers 1078, & donna pour caution GUILLAUME-ARNAUD DE CASTELBAJAC, ſon frère, Raymond d'Eſparos, Odon de Bénac, Pelerin de Lavedan, Arnaud-Guilhem des Angles, & autres Seigneurs. Voy. le *Cartulaire de Bigorre*, Tréſor de Pau, nº 147.

II. BERNARD DE CASTELBAJAC, Ier du nom, fut préſent le 1er Avril 1080, à l'union que *Centulle*, Comte de Bigorre, fit de l'Abbaye de St.-Savin en Lavedan, à la Congrégation de St.-Victor de Marſeille, pour y établir la diſcipline régulière. C'eſt dans cet Acte que le Comte donne aux Seigneurs qui le ſignèrent avec lui ce titre : *Principibus terræ meæ*, etc. Il aſſiſta encore en 1096 à la conſécration de l'Egliſe de St.-Pée de Generez, où il tint le premier rang, après les Vicomtes.

III. BERNARD DE CASTELBAJAC, IIe du nom, Seigneur & Baron de Caſtelbajac, fut témoin en 1186 à l'accord paſſé entre Armand, Evêque de Tarbes, & ſon Chapitre, & l'Abbé & les Religieux de l'Eſcaledieu, Ordre de Cîteaux, ſur les dîmes des fonds de terre qui appartenoient au Monaſtère, par lequel ces derniers promirent en outre de ne point conſtruire d'Abbaye de leur Ordre depuis Maubourguet juſqu'à Bagnères, ſans le conſentement exprès du Chapitre de Tarbes, & de ne point étendre leurs poſſeſſions de Monthauhan, tirant au midi. M. de Marca, dans ſon *Hiſtoire de Béarn*, liv. IV, dit que le même BERNARD DE CASTELBAJAC eut querelle en 1190 avec Arnaud de Montaner, & qu'il donna pour caution à Stéphanie, Comteſſe de Bigorre, Guillaume-Arnaud d'Aſtier.

IV. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IIe du nom, Seigneur & Baron de Caſtelbajac, fut préſent au privilège que *Gaſton de Foix*, premier mari de *Pétronille*, Comteſſe de Bigorre, donna aux habitans des Landes, ſituées ſur les frontières du pays de Béarn, le 4 avant les ides de Mars 1214.

V. BERNARD DE CASTELBAJAC, IIIe du nom, Seigneur de Caſtelbajac, fut l'un des quatre Barons que *Pétronille*, Comteſſe de Bigorre, lors de ſon mariage en troiſièmes noces, le

1er Novembre 1216, avec *Guy de Montfort*, donna pour caution des engagemens qu'elle avoit pris dans le contrat de mariage. Les trois autres furent Raymond-Garcie de Lavedan, Coutebon d'Antin, & Arnaud-Guilhem de Barbasan.

VI. RAYMOND-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur dudit lieu, de Séméac, d'Ourleix, &c., étoit devenu en 1281 Seigneur de Séméac, ou par acquisition des héritiers de Raymond le Bas, ou par le mariage de quelqu'un de ses ancêtres, avec une fille de ce nom. Ayant pris dispute avec les habitans de Tarbes, Esquivat de Chabanois, Comte de Bigorre, les fit transiger, & RAYMOND-ARNAUD DE CASTELBAJAC prit, dans l'acte qui est aux Archives de ladite Ville, la qualité de *noble & puissant homme*. Le Comte de Bigorre lui donna quelque tems après la Terre & Seigneurie d'Ourleix, avec un fort Château, sur les ruines duquel est aujourd'hui bâtie l'Eglise dudit lieu, que celui-ci céda à un Seigneur du nom de la Roche-Fontenilles, pour la dot de N.... DE CASTELBAJAC, suivant ce qu'on apprend du Syndic de Tarbes, dans un procès contre le Seigneur d'Ourleix en 1447, dans lequel Bernard de la Roche, Seigneur de Fontenille & d'Ourleix, assuroit que depuis un tems immémorial sa famille possédoit la Terre d'Ourleix. Il eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

1. ARNAUD-RAYMOND, qui suit;
2. PIERRE, Viguier de Gourdon à vie, Co-Seigueur de Laguian & de Caumont en Pardiac, dénommé dans un acte du 1er Septembre 1283, & qualifié dans une enquête de 1300, *Chevalier*, *Baron de Bigorre*;
3. Autre ARNAUD-RAYMOND, Chanoine de Tarbes, qui fut choisi le 7 Avril 1309, suivant le Censuel de Lavedan, pour Arbitre, entre le Seigneur de Castedloboo, & les habitans de cette Vallée, & prononça la Sentence arbitrale le 11 Juin 1313;
4. Et N..., qui a fait la branche des Seigneurs de *Lubert* ou *Lubret*, rapportée ci-après.

VII. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IIIe du nom, Seigneur de Castelbajac, &c., est dénommé dans plusieurs actes authentiques, avec PIERRE, son frère, 1° dans un acte du 1er Septembre 1283, auquel il apposa son sceau, ainsi que plusieurs autres Seigneurs. La Noblesse de Bigorre s'étoit assemblée par devant Arnaud-Raymond, Evêque de Tarbes, & plusieurs autres Prélats, Abbés & Commandeurs, qui reconnurent par ledit acte, qui est au Trésor des Chartes du Roi à Pau, *Constance de Béarn*, en qualité de Comtesse de Bigorre. PIERRE DE CASTELBAJAC, son frère, qui y est qualifié de *Chevalier*, ne le scella point cependant avec beaucoup d'autres, non pas qu'ils ne le pussent faire, mais parce qu'il est à présumer qu'ils n'avoient point leurs sceaux sur eux. Neuf ans après, les mêmes Prélats & Seigneurs, du nombre desquels étoit ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, signèrent & scellèrent un certificat du droit de *Constance de Béarn*, sur le Bigorre, qu'ils envoyèrent, suivant M. de Marca, le 9 Octobre 1292, au Roi PHILIPPE IV, dit *le Bel*, par lequel, en le suppliant de la maintenir, ils insinuèrent l'invalidité du mariage de *Guy de Montfort*, avec *Pétronille*, & lui déclarèrent ne pouvoir en conscience reconnoître d'autre Dame que *Constance ;* & lors d'une Enquête de 1300, il est qualifié avec PIERRE, son frère, de *Chevaliers, Barons de Bigorre*. Il eut pour fils :

VIII. BERNARD DE CASTELBAJAC, IVe du nom, Damoiseau, Seigneur de Castelbajac, Séméac, Rouède & Saint-Luc, qui prit le parti de Bernard, Ve du nom, Comte d'Astarac, depuis 1299 à 1330, dans la guerre que celui-ci fit à Bernard, Ve du nom, Comte de Comminges, son beau-père, mort en 1312. BERNARD DE CASTELBAJAC, qui étoit brouillé avec le Comte d'Astarac, fut charmé de cette occasion, & s'étant joint à lui avec un grand nombre de soldats, contre le Comte de Comminges, ils remportèrent sur lui la victoire la plus complète; ce qui causa la parfaite réconciliation & la cordiale amitié qui fut depuis ce tems-là entre le Comte & lui. Voy. Bruchelle, en sa *Chronique du Diocèse d'Auch*, part. III, p. 541. Il assista, avec plusieurs autres Seigneurs Damoiseaux, le 13 Août 1321, à la transaction passée entre Roger de Mauléon, Abbé de l'Escaledieu, & les Officiers Comtaux de Bigorre, au sujet de la propriété d'un bois situé entre Aurensan & Monthauhan, près de la Gauroo. BERNARD DE CASTELBAJAC possédoit le terrain où est à présent le village de Saint-Luc. Jean de Trie, Sénéchal de Toulouse, avoit fait bâtir la nouvelle Peuplade ou Bastide de Trie, près Saint-Luc, & y avoit donné des Juges & Coutumes le 18 Janvier 1323 (vieux style). Le Seigneur de CASTELBAJAC, excité par cet établissement, appela le

Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, en aſſociation & paréage des revenus & fiefs dudit terroir de Saint-Luc, qu'ils partagèrent, & le Roi lui donna la moitié des émolumens de la Juſtice. Saint-Luc devint une Baſtide Royale, &, par la protection du Roi, une Terre que les Seigneurs voiſins devoient reſpecter. Jean ou Jourdain de Lubert, Sénéchal de Bigorre, ſtipula pour le Roi dans le contrat de paréage, qu'il ſcella de ſon ſceau. Il mourut avant 1326, & eut, entr'autres enfans, de *Blanche de Comminges:*

1. ARNAUD-RAYMOND, qui ſuit;
2. Et CONSTANCE, qui fut mariée, le 15 Octobre 1351, à *Genſès*, IIe du nom, Baron de *Monteſquiou-d'Angles*.

IX. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Caſtelbajac, Séméac, Saint-Luc, &c., ſuivant un acte paſſé devant *Dominique Stellæ,* Notaire à Tarbes, qui eſt aux Archives d'Oſſun, du Mardi avant la fête de la Purification de la Vierge 1326 (vieux ſtyle), ce qui revient, à notre façon de compter, au 28 Janvier 1327, dans lequel il eſt qualifié de *noble Damoiſeau, fils & héritier de feu noble* BERNARD DE CASTELBAJAC, *Damoiſeau, &c.*, préſenta dans la nouvelle Baſtide de Saint-Luc, à Dominique de Larré, Lieutenant d'Arnaud de Bonis, Bachelier en Droit, Juge ordinaire de Bigorre pour le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, deux *Lettres-Patentes;* les premières, datées de Tarbes le 7 Décembre 1326, émanées de Guillaume de Carſſan, Chevalier, Seigneur de Saint-Paul, Sénéchal de Bigorre, ordonnoient au *Baile* de Saint-Luc, ou ſon Lieutenant, d'obſerver exactement le paréage fait entre feu Jourdain de Luberto ou Lubertio, Sénéchal de Bigorre, & feu BERNARD DE CASTELBAJAC, Seigneur de ladite Baſtide; & les ſecondes, accordées par Raoul Chaloti, dans le lieu de Saint-Luc, le Lundi après la fête de Noël, c'eſt-à-dire le 29 Décembre 1326, ordonnoient au Juge de Bigorre, que, *vû la Requête à lui préſentée par noble* Blanche de Comminges, *veuve de noble* BERNARD DE CASTELBAJAC, *faiſant pour elle & ſes enfans, héritiers dudit Damoiſeau*, il ait à les faire jouir des droits à eux dûs dans ladite Baſtide, pour laquelle feu ſon mari avoit appelé le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, en paréage. Il tranſigea en 1327, avec le Seigneur de Lubret, touchant les armoiries de ſa Maiſon, ſuivant qu'il paroît dans l'inventaire des titres de la Maiſon d'Oſſun, fait en 1629, dans lequel cet accord eſt relaté. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC fut preſque toujours au ſervice, & il eſt compris comme tel, dans les Lettres du Roi PHILIPPE V, dit *le Long*, en date du 23 Août 1350, pour le Ban & Arrière-Ban. La Roque, dans ſon *Traité du Ban & Arrière-Ban*, ſe contente de le citer ſous ce nom, *le Sire* de *Caſtelbaïart,* aliàs *Caſtedbajach,* ou *Caſtrum-Bayacum.* JEAN DE FRANCE, Duc de Normandie, Lieutenant-Général de PHILIPPE VI, ſon père, donna la Viguerie de Gourdon, qui étoit à la bienſéance du Seigneur de *Caſtelbajac*, à ce dernier, par Lettres datées d'Exideüil le 8 Janvier 1346, dans leſquelles il eſt qualifié de *Chevalier*, adreſſées à Guillaume de Montenay, Chevalier, Sénéchal de Bigorre, qui ordonna à Garaud ou Géraud, ſon frère & ſon Lieutenant, de l'en mettre en poſſeſſion. On fit eſtimation du revenu de cette Viguerie; & ſuivant un inventaire général des titres du Château de Pau, fol. 284, il paroît qu'au mois d'Août 1346 le Roi PHILIPPE confirma la donation faite par le Duc de Normandie, ſon fils aîné, de la Terre & Viguerie de Gourdon, en toute juſtice, tous droits, privilèges, franchiſes, cens, rentes, moulins bâtis ou places pour en conſtruire (*molendinis, molendinariis*), avec réſerve des hommages pour les biens nobles qui ſe trouveroient dans ladite Viguerie, le tout *pour ſervices rendus aux guerres par* ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC. Dans le même inventaire, art. 11, cotte 5, eſt le *Vidimé* fait en 1352, de la donation de JEAN, Roi de France, faite au Seigneur de CASTELBAJAC, du droit que Sa Majeſté prenoit ſur Montaſtruc en Burg, de 70 livres de rente annuelle en accroiſſement de relief, au lieu de Caſtillon en Bigorre, & auſſi la donation que ce Prince lui avoit faite étant Duc de Normandie, de 220 livres de rente ſur Gourdon, avec ſes édifices, fortereſſes, viguerie & juſtice, à perpétuité.

Froiſſard fait mention, dit D. Vaiſſette, tom. V, p. 284, que lors de la guerre qu'eurent le Comte d'Armagnac, le Comte de Foix, le Connétable de Bourbon, & le Maréchal de Clermont, qui commandoient alors en Guyenne & en Languedoc contre le Prince de Galles, qui avoit ravagé cette dernière Province en

Octobre & Novembre 1355, le Comte d'Armagnac se porta le 8 Juin 1356 devant Moissac, & qu'enfin étant retourné à Agen le 8 Octobre suivant, *il envoya* ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC *dans la Sénéchaussée de Bigorre, pour la garder avec* 100 *hommes d'armes, &* 200 *Sergens à pied.*

Olhagarai, pag. 283 de l'*Hist. des Comtes de Foix*, rapporte que le Comte d'Armagnac livra bataille à Gaston de Foix devant Launac, qu'il y fut totalement défait, que son armée étoit des plus belles, & qu'on mena au Comte de Foix plusieurs prisonniers, du nombre desquels étoit le Seigneur de CASTELBAJAC, qui ne fut pas mieux traité que les autres prisonniers, lesquels en total il avoit rançonnés de plus d'un million. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IVe du nom, eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

1. ARNAUD-RAYMOND, qui suit;
2. BERNARD, qui fut Chevalier, & assassiné. Il avoit institué pour son héritier noble *Manaud de Bénac*, IIIe du nom, son neveu ;
3. ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs de *Clarac*, rapportée ci-après ;
4. Et CONSTANCE, qui fut Dame de Boüilh, de Saint-Luc & de Locrap, & morte avant 1405, suivant qu'il paroît par une Sentence rendue par-devant *Jean de la Lane*, Sénéchal de Bigorre, le 29 Mai 1405, par laquelle ledit Sieur son mari, & noble BERNARD DE CASTELBAJAC son neveu, font nommés tuteurs aux personne & biens de *Manaud de Bénac*, IIIe du nom, leur fils, mort sans postérité, laissant tous ses biens à Madame d'*Ossun*, l'une de ses deux sœurs. Voy. BÉNAC & OSSUN. Elle épousa, après 1389, noble *Manaud de Bénac*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lane & du Castera, fils aîné de *Raymond-Arnaud de Bénac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Lane, & d'*Anxiette de Las*, Dame du Castera.

ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IVe du nom, eut aussi un fils naturel, s'il en faut croire D. Vaissette, qui assure que le mot *Bore* signifie *Bâtard*. C'est la qualité qu'on lui donne dans la dispute d'entre les Seigneurs de *Castelbajac* & de Castedloboo, qui fut terminée par transaction de l'an 1390.

X. ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, V^e du nom, Seigneur de Castelbajac, Montastruc, Bures, Seméac, Orieux, Saint-Luc, Boüilh, Campistrous, Tajan, Aspin, Vernede, Astugue, Casanave, Forgues, & autres Terres, Chevalier, Sénéchal de Bigorre, ayant abandonné le parti du Comte d'Armagnac, fut dépouillé le 30 Juin 1373 de la Viguerie de Gourdon en Bigorre, par le Duc d'Anjou, qui en disposa en faveur de ce Comte, au préjudice de la donation qui en avoit été faite à perpétuité au Seigneur de CASTELBAJAC, son père. Il rendit hommage de ses Terres & Seigneuries ci-dessus citées au Roi le 2 Janvier 1389 (vieux style), ce qui revient à 1390, suivant notre façon de compter ; lequel hommage se trouve aux Archives de la Tréforerie de Toulouse, aujourd'hui à Montpellier, au 91e feuillet du livre des hommages rendus pour 1389. Il eut dispute avec noble Arnaud-Garcie de Lavedan, Seigneur de Castedloboo, au sujet des fiefs du petit territoire appelé *Lexivach*, situé entre Séméac & Soües, qui fut terminée par transaction de 1390. Il avoit épousé *Jeanne de Barbasan*, fille aînée de *Ménaud*, Chevalier, Seigneur de Barbasan, & de *Rose de Manhaut*, & sœur d'*Arnaud-Guilhem de Barbasan*, dit le *Chevalier sans reproche*, Chambellan du Roi CHARLES VII, & en eut :

1. BERNARD, qui suit ;
2. Et CIVILIE, mariée, par contrat passé devant *Pierre Trilhoté*, Notaire, le 1er Avril 1417, à noble *Bernard de Coarase.*

XI. BERNARD DE CASTELBAJAC, V^e du nom, Chevalier, Seigneur de Castelbajac, Seméac, Orieux, Campistrous, Tajan, Aspin, Vernede, Astugue, Casanave, Forgues, & autres lieux, Sénéchal de Bigorre, nommé tuteur de noble *Manaud de Bénac*, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lane, son cousin germain, par acte du 29 Mai 1405, fut institué héritier d'*Arnaud-Guilhem de Barbasan*, son oncle maternel, par son testament du 10 Août 1410, & rentra en possession de la Viguerie de Gourdon, suivant un acte du 26 Février 1421. Il étoit en 1426 Sénéchal de Bigorre, suivant qu'il paroît par la permission signée Jean de Fita, Juge-Mage de Bigorre, donnée en son nom à *Arnaud de Galhardo*, Notaire, d'extraire & collationner les actes passés devant Pierre de Turco, qui avoit retenu l'acte de vente de Boüilh, consenti par les tuteurs dudit Sieur de *Bénac*, son cousin germain. Il avoit vendu par contrat passé devant *Dominique de Salineriis*, Notaire à Tarbes, le 14 Février 1407, le lieu de Pujet ou de Pujo, dans la vallée d'Aure, à noble Odet de Rivière, Seigneur de Sarriac & de Peuntous,

pour 200 francs d'or. Il eut entr'autres enfans de fa femme, dont on ignore le nom :

1. Arnaud-Raymond, qui fuit;
2. Bertrand, Seigneur de la Bufquera, témoin en 1462 à la quittance de noble Marguerite de Villambis, femme d'Odet, Seigneur de Mun ;
3. Pierre-Arnaud, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Paul*, en Neftès, rapportée ci-après ;
4. Et Gauxionde, mariée à *Bertrand de Barège*, Seigneur de Galefet, fuivant qu'il paroît par une obligation paffée devant *Pierre Bertrandi*, Notaire de Touloufe, le 8 Avril 1448, par laquelle fes frères reconnurent devoir donner 18 écus d'or pour reftant de fa dot.

XII. Arnaud-Raymond de Castelbajac, VI[e] du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Seméac, Orieux, Campiftrous, Tajan, Afpin, Vernede, Cafanave, &c., ayant difputé à noble Odet de Rivière la vente que lui avoit fait fon père de la terre de Pujet, dont il n'avoit point été mis en poffeffion, ce dernier l'attaqua en Juftice, & il fut enfin convenu, par tranfaction paffée entr'eux devant *Guillaume de Colmeriis*, Notaire à Tarbes, le 2 Avril 1443, que le Seigneur de Castelbajac céderoit audit Odet de Rivière la Terre d'Aftugue avec tous fes droits; ce qu'il exécuta par le même acte. Il époufa 1° *N....*; & 2° par contrat du 25 Novembre 1443, *Anne de Montlezun*, fille de noble *Jean de Montlezun*, Seigneur de Saint-Lary & de Betplan, & de *Jacquette de Landorre*, & donna quittance de fa dot le 13 Septembre 1447. Du premier lit vint :

1. Bernard, Chevalier, Seigneur de Caftelbajac, mort à Villefranche-de-Panades, étant à l'Armée de Catalogne, qui époufa *Blanche-Flore d'Aure*, remariée à N... *de Montlezun*, Seigneur de Betplan & de Saint-Lari. Bernard eut :

 Un fils & une fille, qui ne lui furvécurent pas long-tems, auxquels fuccéda, en vertu de la Coutume générale du Pays de Bigorre, Pierre-Arnaud de Castelbajac, leur oncle, fuivant qu'il paroît par une enquête de 1462.

Et du fecond lit :

2. Pierre-Arnaud, qui fuit;
3. Pierre, Protonotaire du St.-Siège, Chanoine & Archidiacre de Tarbes, qui vivoit encore en 1483 ;
4. Et Bertrand, Chevalier, Seigneur de Bures, qui vendit au Chapitre de Tarbes la dîme de Peyraube, près de Clarac & Bordes, par acte du 22 Mai 1467.

XIII. Pierre-Arnaud de Castelbajac, Chevalier, Seigneur de Caftelbajac, Heches, &c., Viguier de Gourdon, Sénéchal de Bigorre, ayant été envoyé en poffeffion des biens de fon frère aîné confanguin, fuivant une Enquête de 1462, malgré les prétentions de *Blanche-Flore d'Aure*, fa belle-fœur, qui en fut exclue, fongea à s'établir. La fubftitution appofée à fon contrat de mariage fut ratifiée devant *Jacques Colin*, Notaire, le 18 Février 1466 (vieux ftyle), & on lui paya pour fa dot la fomme de 6210 écus 10 fols bons & 10 deniers, fuivant la quittance retenue par *Ruppe*, Notaire, le 6 Février 1479 (vieux ftyle): cette fomme étoit alors confidérable, & montoit en livres tournois à 8386 liv. 19 fols 10 deniers. Ayant pris difpute avec fes Emphitéotes de Caftelbajac, au fujet des Terres communes, il nomma de concert avec fes Parties le 14 Mars 1480 (vieux ftyle), pour arbitrer le différend, le Curé de Caftelbajac, noble Arnaud de Castelbajac, Seigneur de Bernet en Aftarac, & plufieurs autres, qui rendirent Sentence arbitrale le même jour en la maifon de noble Arnaud de Juffan, Curé de Caftelbajac, laquelle fut écrite & retenue par *Bertrand Carreria*, Notaire de Tarbes. Il fut témoin au teftament que Phœbus, Roi de Navarre, fit à Pampelune au mois de Janvier 1483 (vieux ftyle), bailla en fief le bois de Bajole, dépendant de fa Seigneurie de Heches, aux habitans de Gafabe, en Rivière-Verdun, dans le cours de 1485; & donna ordre d'élargir des prifons de Tarbes, en fa qualité de Sénéchal de Bigorre, le 30 Juin 1494, à la prière de noble Odet de Castelbajac, Seigneur de Lubret, & de noble Arnaud-Guilhem & Sanfanar de Majorau, noble Manaud de Majorau, qui y étoit arrêté à la Requête du Procureur Comtal, & dont ils fe rendirent cautions. Il époufa, par contrat du 15 Janvier 1460 (vieux ftyle), *Antoinette de Lavedan*, fille puînée de *Raymond-Garcie*, Vicomte de Lavedan, & de *Bellegafte de Montefquieu*, & fœur de *Jeanne de Lavedan*, mariée à *Jean du Lion*. Il eut entr'autres enfans :

1. Gaston, qui fuit;
2. Jeannot, dit de l'*Efcudé*, auteur de la branche des Seigneurs de *Lifos*, rapportée ci-après ;

3. Raymond-Garcie, Protonotaire du St.-Siège, Abbé Commendataire de Saint-Orens, de la Réole en Bigorre, Curé de la Hitte, & enfin de Pujols & Camalez, qui mourut en 1530;
4. Pierre, mort fans poftérité, qui fut témoin à la quittance que donna le 23 Avril 1498 noble Raymond d'Aubarède, Seigneur de Peyraube, de partie de la dot de Marie d'Antin, fa femme. Pierre époufa *Jeannette d'Aftan*, Dame de Dours, dont il fut le premier mari. Elle étoit fille & héritière de noble *Arnaud d'Aftan*, Seigneur de Dours;
5. 6. 7. & 8. Et plufieurs filles, dont l'une entr'autres, nommée Antoinette, Dame de Soréac, obtint du Pape Léon X, des Indulgences le 4 Octobre 1516.

XIV. Gaston de Castelbajac, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Seméac, Heches, Ere, &c., Viguier de Gourdon, Sénéchal de Bigorre, &c., avoit été nommé tuteur de *Jeannette d'Aftan*, fa belle-fœur, fuivant une procuration qu'il donna en ladite qualité, par acte reçu par *Gilleti*, Notaire de Dours, le 28 Août 1496, préfence entr'autres de Manaud d'Aftan, Archi-Prêtre de Laguian, fon oncle. Il étoit Sénéchal de Bigorre, fuivant 1° une défenfe qu'il fit en ladite qualité aux habitans d'Aurenfan, le 31 Octobre 1502, de prêter ferment à Jacques de Bellavidère, Prieur de Saint-Léger, fans la permiffion de la Reine de Navarre, Comteffe de Bigorre; & 2° une Ordonnance qu'il avoit rendue le 28 Août précédent contre ceux qui refuferoient de payer le Péage & la Gabelle à cette Princeffe. Il vendit le 8 Mars 1506, devant *Pierre Pujolio*, moyennant 300 écus petits ou 405 liv. à noble Odet de Castelbajac, Seigneur de Lubret, les droits qu'il avoit acquis de noble Bertrand de Monbardon, Seigneur dudit lieu & de Montacut, fur un moulin appelé de *Montacut*, fitué fur le bord de la Role; accompagna, avec fon frère, Abbé de la Réole, le 3 Novembre 1508, Jacques de Durfort, Confeiller au Parlement de Touloufe, Exécuteur d'Arrêt entre la Reine de Navarre, Comteffe de Bigorre, Bertrand de Montefquieu & Roger d'Offun, à la Requête d'Aners de Montaut, Ecuyer, Baron de Bénac. Gaston alla fervir fous *Jean d'Albret*, Roi de Navarre, dans l'armée que ce Prince avoit levée pour recouvrer fon Royaume; & ayant été attaqué d'un catarre, il mourut à Tudelle en 1510, entre les bras de Jean d'Ifauguier, Seigneur de Dours, fans avoir pu être adminiftré. Il y avoit, le 13 Avril de cette année, un Pierre de Castelbajac, Infirmier du Chapitre de Tarbes, dont on ignore le degré de parenté avec Gaston. Ce dernier époufa, pour affouvir la prétention du Seigneur de Saint-Lary, par contrat paffé devant *Pierre Arrerio*, Notaire de Tarbes, préfence de noble Manaud de Castelbajac, Seigneur de Gauffens, & de noble Arnaud de Castelbajac, Seigneur de Bernet, *Marie de Montlezun*, fille de *N....*, Seigneur de Betplan & de Saint-Lari, & de *Blanche-Flore d'Aure*, fa feconde femme, qui lui conftituèrent en dot 2500 écus petits ou 3375 livres. Il eut entr'autres enfans:

1. Bernard, qui fuit;
2. & 3. Manaud, appelé *le Chevalier d'Aftugue*, & autre Manaud, appelé *le Baron de Caftelbajac*, Seigneur de Campiftrous, morts fans alliance. Ce dernier avoit été Gentilhomme de l'Hôtel du Roi de Navarre;
4. Guillaume, né en 1503, Prêtre, Protonotaire du St.-Siège, & Baron de Caftelbajac, qui tranfigea par acte paffé devant *Jacques Gilleti*, Notaire au Château de Séméac, le 8 Janvier 1521, avec Bernard, fon frère, pour fa légitime, qui fut réglée à 1500 écus petits. Cet accord fe fit en préfence de Pierre-Arnaud de Castelbajac & de Hugues fon fils naturel. Bernard lui céda, peu de tems après, la Terre de Mont-d'Oleron, à charge de reverfion dans fa Maifon. Noble Antoine de Lavedan lui réfigna le 6 Mai 1521 fes Cures de Viele & de Hiis, quoiqu'il n'eût alors que 18 ans, par acte paffé devant le même Notaire, dans lequel il eft qualifié de *Noble, d'une Famille de Barons du côté paternel & maternel: de genere Baronum ex utroque parente*. Il étoit Prieur de Saint-Vincent & de Saint-Martin, lorfqu'il fut nommé à un Canonicat double de Tarbes par Roger de Montaut, Evêque de Tarbes. Il fut fucceffivement Curé de Saint-Jean-Baptifte d'Orieux, puis de Miefan, Diocèfe d'Auch; permuta cette dernière Cure en 1531 contre celle de Barbafan; fut Prieur de Lanfac en 1533, & Curé de Caftelbajac en 1544. Il approuva le 2 Mai 1545 les Coutumes de Campiftrous, fuivant qu'il paroît par la ceffion qu'il fit ledit jour en conféquence, au Baron de Lifos, fon coufin germain, de la Terre d'Orieux, à caufe des aliénations qu'il avoit été obligé de faire pour lui, lorfqu'il étoit prifonnier à la Conciergerie de Touloufe, faute d'avoir payé une amende au Roi de Navarre, & mourut peu de tems après. Il eut 2 enfans naturels:

Pierre, qui fut Moine de Saint-Pée ou à Saint-Savin ;

Et *Anne*, laquelle, après avoir demeuré quelques tems au Château de son oncle, fut mariée à noble *Jacques Duclos*, Capitaine, Habitant de Tournai-sur-Loire, dont elle étoit veuve en 1595, suivant qu'il paroît par son testament passé devant *Guillaume Menvielle*, Notaire de Bordes, le 2 Septembre 1595, par lequel elle fit son héritier noble *Jacques d'Aure*, Baron de l'Arboust, Montagust, &c.

5. Melchior, Seigneur de Vivès ou Bivès en Lomagne, qui épousa *Jeanne Folastre-de-la-Hilère*, dont :

Philiberte de Castelbajac, mariée, le 26 Juillet 1626, à *Octavien du Bouzet*, suivant ce que rapporte l'Abbé de Séguenville, pag. 225 de l'*Hist. Généalog. de la Maison de Faudoas ;*

6. Jean, mort en bas âge, & enterré à Séméac ;

7. & 8. Babille & Charles, morts au berceau ;

9. Et Louise, qui fut héritière de sa Maison. Elle fut élevée à la Cour de Navarre en qualité de fille d'honneur de la Reine, testa par acte passé devant *Castera*, Notaire, le 14 Août 1564, & mourut peu de tems après, laissant postérité. Elle épousa, par contrat passé devant *Jean la Cour* & *Jean Chaptaur*, Notaires, le 16 Septembre 1524, noble *Jean de Durfort*, Ecuyer, Co-Seigneur de Pujols, en Bazadois, Seigneur de Cantenac & Yssan, en Bourdelois, fils de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Duras, Blanquefort, &c., dont elle étoit veuve le 28 Juin 1556. Voy. DURFORT-DE-DURAS.

Gaston de Castelbajac eut encore plusieurs enfans naturels :

1. *Jean*, Seigneur de Bures, né en 1486, qui prenoit le titre de *premier Bâtard de la Maison de* castelbajac, fût présent, le 15 Mars 1541, au contrat de mariage de noble Christophe d'Angos, Ier du nom, Seigneur de Boucarès, avec Bertrande de Casaux, reçu devant *Ulmo*, Notaire de Castelnau ; donna reconnoissance de la dot de sa femme le 7 Octobre 1542, & mourut au mois d'Août 1545. Il fut inhumé dans l'Eglise de Bures. Il épousa *Françoise de Jussan*, sœur de noble *Gaston de Jussan*, Seigneur de Bourg & d'Espielhem-Néboušan, & laissa pour fils unique

Bernard de Castelbajac, qui fut marié avec *Gabrielle de Maresteings*, fille du Seigneur de la Garde en Astarac, qui lui apporta en dot 4000 liv. en argent, & 400 liv. en accoustremens. Il lui assigna, par acte passé devant *Dufourq*, Notaire de Tarbes, le 20 Mars 1563, 1500 liv. sur sa Terre de Bures, & le surplus sur les droits seigneuriaux de Luc & de Bégole, qu'il avoit acquis. Il eut de sa femme demeurée veuve, *Gaspard*, qui suit, & une fille qui ne fut pas mariée.

Gaspard de Castelbajac, Seigneur de Bures, de Luc & de Bégole, eut procès, conjointement avec sa mère, devant la Chambre de l'Edit séante à Castelnaudary, contre Jacques de Durfort, à la bienséance duquel étoit la Terre de Bures. Il fut terminé par transaction du 23 Mai 1574, du consentement de noble Christophe d'Angos, Seigneur de Boucarès, grand-oncle, par alliance de *Gaspard*, & Hugues d'Angos, son fils. Bures demeura au Seigneur de Durfort, qui lui céda en contr'échange le terroir de Pédarre, passé depuis dans la Maison de *Sarlabous*. En lui s'éteignit la branche du premier bâtard de la Maison de Castelbajac, connue sous le nom des Seigneurs de *Bures*.

2. *Arnaud*, qui fut présent, en 1541, à l'hommage rendu par noble Arnaud-Guilhem d'Angos, Seigneur de Villenabe & d'Angos ; & quoiqu'il fût qualifié dans cet acte de *Bâtard de Castelbajac*, il est nommé avant nobles Menaud de la Roque, Seigneur de Saint-Martin ; Jean, Seigneur de Bénac, & Jean, Seigneur de la Cassagne ;

3. 4. & 5. *Jeanne*, *Marie*, & autre *Jeanne*, toutes trois dénommées dans le testament fait le 10 Mai 1521, par Bernard de Castelbajac, fils aîné dudit Gaston, leur père.

XV. Bernard de Castelbajac, VIe du nom, Chevalier, Baron de Castelbajac & du Mont-d'Oleron Seigneur de Heches, Seméac, Montastruc, Orieux, Aspin, Asque, Campistrous, Astugue, Jussan, &c., Viguier de Gourdon, &c., étoit âgé de 15 à 16 ans lors de la mort de son père, avec lequel il étoit à l'armée, & le Seigneur de Dours, qui le ramena dans ses Terres. Il consentit le 31 Décembre 1520 procuration dans le Château de Séméac, en présence de noble Arnaud-Guilhem de Lavedan, Capitaine de la Salle-Comtale de Tar-

bes; servit en Italie deux ans avant la prise du Roi, & portoit l'Enseigne du Vicomte de Lavedan, son cousin. Ce fut lorsqu'il se préparoit à se rendre à l'armée, qu'il fit devant *Pierre Pujolio*, Notaire, son testament au Château de Montastruc: il y déclara vouloir être inhumé à l'Eglise de Seméac, où ses ancêtres étoient enterrés, & y fonda la Chapelle de Notre-Dame le 9 Octobre 1531; fit différens legs à MANAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur de Gaussan; GUILLAUME DE CASTELBAJAC, Curé de la Viele & de Hiis; & à LOUISE DE CASTELBAJAC, ses frères & sœur germains; à ses deux frères naturels *Jeannot* & *Arnaud*, bâtards DE CASTELBAJAC; à Arnaud-Guilhem, bâtard de Lavedan, Capitaine de la Salle-Comtale de Tarbes; & institue héritier le posthume dont sa femme étoit grosse, avec substitution en faveur de ses frères. Il avoit choisi pour ses exécuteurs testamentaires nobles JEAN DE CASTELBAJAC, Chanoine & Chambrier de l'Eglise de Tarbes; Claude d'Espagne, Seigneur de Panesac; JEAN DE CASTELBAJAC, Seigneur de Bernet; & Pierre-Arnaud de Peyreguerio, Bachelier en Droit; & avoit fait ce testament (qui fut expédié par *Jean Aula*, Notaire), présence de noble PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Seigneur de Saint-Paul; & de noble Bernard de Brolha, de la Ville de Muret. Il étoit Chambellan du Roi de Navarre. Le second mariage, qu'il contracta contre son inclination, fit sa perte, & causa la ruine de sa Maison. Il devoit épouser ANNE DE CASTELBAJAC, fille de JEAN, Seigneur de Bernet & de Devese, & de *Françoise d'Espagne*, sœur de sa première femme. Elle étoit âgée de 22 ans, d'une branche sortie depuis long-tems de la Maison DE CASTELBAJAC, & lors veuve de noble *Arnaud d'Ozon*, Seigneur de Tournoo & de Pousans près Castelnau-de-Magnoac. Il avoit promis de l'épouser, & vivoit avec elle dans cette intention, lorsqu'il y fut détourné par sa belle-mère prétendue, qui fit jouer tous les ressorts imaginables pour faire épouser sa fille au Seigneur DE CASTELBAJAC, auquel elle avoit offert sa protection dans un Procès criminel qu'il avoit au Parlement de Toulouse: elle fit même citer cette veuve devant l'Official & Grand-Vicaire de cette Ville, pour déduire ses raisons, qui chargea de cette commission un Prêtre de Montastruc. Celui-ci l'ayant citée comme elle sortoit de la Messe, elle tomba tout-à-coup en foiblesse, & fut attaquée d'épilepsie; & ayant négligé d'aller ou envoyer à Tarbes, elle fut condamnée par défaut à se désister des justes prétentions qu'elle avoit sur le cœur dudit Seigneur DE CASTELBAJAC, qu'elle déclara suivre comme une femme fait son mari, & auquel elle obéissoit en tout. Cette Sentence fit le malheur des deux personnes. ANNE DE CASTELBAJAC donna, de désespoir, tout son bien à ses beaux-frères, à la charge d'avoir soin d'elle le reste de ses jours; & le Seigneur DE CASTELBAJAC, son prétendu, fut marié par le Co-Official de Toulouse avec *Claire de Vabres*. Il eut différens Procès criminels à Toulouse pour crimes de meurtre dont on l'accusoit, pour lesquels il fit offrir au Roi de Navarre tous ses biens après sa mort, s'il vouloit lui obtenir sa grâce de la Cour de France. Dans une Enquête qu'il signa lui-même, & envoya à Paulon de Montesquieu, Seigneur d'Artagnan, Ecuyer du Roi de Navarre, il expose qu'allant de Montastruc à Heches, accompagné de sa femme, de sa belle-sœur, d'une Demoiselle & de valets qui les portoient en croupe, il fut attaqué par deux Seigneurs du nom de Sarlabous & de Lompné, qui blessèrent son laquais à coup de trait & d'épée, tuèrent un cheval; mais que ses domestiques donnèrent à chacun des agresseurs un coup d'épée sur la tête dont ils moururent depuis. Il donna au Seigneur d'Arros, en vue d'obtenir encore grâce pour quelqu'autre crime, la Terre d'Astugue, par acte passé devant *Guillaume Canolle*, Notaire à Tarbes, le 14 Septembre 1544; vendit depuis sa Terre du Mont-d'Oleron au Seigneur de Montespan, celles d'Asque & de Seméac à la Dame de Grammont & à l'Archevêque de Bordeaux; testa le 4 Août 1545 en faveur de sa seconde femme, & mourut peu de tems après. Il avoit épousé 1° *Marguerite d'Espagne*, de la Maison de *Séches*, près de Toulouse, dont il eut plusieurs enfans morts en bas âge, sœur de *Françoise d'Espagne*, veuve du Seigneur de *Devese*; & 2° *Claire de Vabres*, qui ne jouit pas long-tems des usurpations qu'elles avoit faites depuis son mariage, & mourut en 1547 sans postérité. Elle étoit fille de *Michel*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Marguerite Dumaine*, & sœur de *Bernard de Vabres*, Viguier de Toulouse. Ainsi finit la branche aînée des Seigneurs & Barons DE CASTELBAJAC.

BRANCHE

des Seigneurs DE LISOS.

XIV. JEANNOT ou JEAN DE CASTELBAJAC, dit de *l'Efcudé,* fecond fils de PIERRE-ARNAUD, Baron de Caftelbajac, & d'*Antoinette de Lavedan*, fervoit en Avril, Mai & Juin 1526 en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 56 hommes, & de 118 Archers, du nombre de 60 Lances fournies des ordonnances du Roi, commandée par HENRI D'ALBRET, IIe du nom, Roi de Navarre. Il eut pour fon apanage la Terre de Bures, qu'il vendit à noble *Françoife de Juffan,* femme de *Jeannot*, premier bâtard de GASTON DE CASTELBAJAC, fon frère aîné. Il fournit le dénombrement de fa Terre de Lifos le 13 Septembre 1537, & en rendit hommage, tant en fon nom que comme mari & maître des biens de fa femme, Dame de Lifos, le 11 Septembre 1541, à Bigorre, devant l'Evêque de l'Efcure, préfence de nobles Jeannot de Soréac, Seigneur de Bifquer; Odet de Mun & Antoine de Caftelnau, Seigneur de la Loubère. Il époufa, avant 1531, *Catherine de Forgues,* Dame de Lifos, Gauffade & Perulh, fille & héritière de noble *Pierre de Forgues*, Seigneur de Genfac, & de noble *Menjette de Furno*, Dame de Lifos, fa première femme, qu'il avoit époufée par contrat du 2 Septembre 1500, laquelle avoit confenti procuration le 8 Juillet 1495 en faveur dudit Sieur de Forgues & de noble Guilhem-Arnaud de Navailles, pour rendre hommage, en fon nom, au Roi de Navarre de fa Terre de Lifos; ce qui fut exécuté le 16 Juillet 1495 par acte paffé devant *Caftaing*, Notaire. Il eut de ce mariage:

1. BERNARD, qui fuit;
2. Et ANTOINETTE, qui fut héritière de fon frère, & porta la Terre de Lifos, par mariage, à *Jean-Arnaud de Fofferies*, Seigneur de Gonès, dont elle fut la feconde femme.

XV. BERNARD DE CASTELBAJAC, VIIe du nom, Chevalier, Baron de Lifos, fut tenu fur les fonts par BERNARD DE CASTELBAJAC VI, Baron dudit lieu, fon coufin germain. JEANNOT, fon père, fit tous fes efforts pour obliger fon neveu à donner fes biens au Baron de Lifos fon fils; mais il lui oppofa toujours la fubftitution appofée au contrat de mariage de fes père & mère. Il fut Lieutenant du Capitaine de Bénac, fervit dans la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Bellegarde, fut Lieutenant de Roi de l'Isle-d'Arfègue; & tefta le 12 Mai 15... en faveur de GUILLAUME DE CASTELBAJAC, fon coufin germain, Prêtre, Baron d'Orieux, &c. Celui-ci ayant été longtems prifonnier à la Conciergerie de Touloufe, au fujet de quelque amende qu'il devoit au Roi, le Baron de Lifos vendit pour l'en tirer la Terre de Cauffade en Rivière-Baffe, & dépenfa plus de 2000 livres. En récompenfe GUILLAUME lui céda, par contrat paffé devant *Jean Beyria,* Notaire à Tarbes, le 20 Avril 1555, la Terre d'Orieux, dont il prit poffeffion le 8 Mai fuivant, & reçut le ferment de fidélité des habitans. Le baron de Lifos eut un grand Procès au Sénéchal de Tarbes, contre Jean-Paul de Montaut, Baron de Bénac; cette affaire ayant été portée par appel au Parlement de Touloufe, BERNARD DE CASTELBAJAC fut condamné à perdre la vie & en 20000 livres envers le Seigneur de Bénac. Le Baron de Lifos prit des Lettres pour être relevé du défaut; & enfin, pour affoupir cette affaire, il chargea Madeleine de Montaut de fa procuration paffée devant ledit *Jean Boüilh,* Notaire de Collongnes le 26 Novembre 1575, en vertu de laquelle elle tranfigea par acte paffé le 30 du même mois devant *Arnaud-Guilhem Torner,* Notaire, avec Philippe de Montaut, Baron de Bénac, frère & héritier dudit *Jean-Paul*. Il tefta par acte paffé devant *Sentailles,* Notaire, le 9 Décembre 1578, préfence de noble Gafton de Rocafort, Seigneur de Baftanès, & légua par icelui trois écus un tiers au Sieur de Gonès, fon neveu. Malgré ces difpofitions il y eut Procès entre *Marie de Navailles*, fa veuve, & ANTOINETTE DE CASTELBAJAC, Dame de Gonès, fa fœur, qui fut mife en poffeffion de la Terre de fon frère. En lui finit la branche des Seigneurs de *Lifos*. Il époufa, par contrat paffé devant *Jean Boüilh,* Notaire du Comtat de Bigorre, réfidant à Collongnes dans la maifon feigneuriale de Dours, le 20 Avril 1573, *Marie de Navailles,* âgée de 25 ans, fœur de *François,* & fille de noble *Antoine de Navailles,* Baron de Hontaux, Seigneur de Labatus, Higuerre, Commandeur de Beffaut, & d'*Anne de la Borde*. Ce contrat fut ratifié à Lifos le 4 Février 1574 par noble *Arnaud de Navailles,* fon oncle paternel.

BRANCHE
des Seigneurs DE SAINT-PAUL, en Neſtès.

XII. PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, I[er] du nom de ſa branche, Chevalier, troiſième fils de BERNARD, V[e] du nom, Baron de Caſtelbajac, épouſa, par contrat du 25 Décembre 1446, *Iſabelle Eſpagnol*, qui lui porta en dot 797 livres 14 ſols 3 deniers & la Terre de Saint-Paul, qui lui provenoit de ſa mère, à laquelle noble *Fortanier de Saint-Paul*, ſon frère, en avoit fait don pour ſa dot. *Iſabelle* mourut en 1490 après avoir inſtitué par teſtament pour héritiers ſes enfans du premier & du ſecond lit, qui partagèrent en 1519 la Terre & Seigneurie de Saint-Paul. Elle s'étoit remariée à noble *Pierre de Couret*, & eut *Raymond-Jean de Couret*, qui fut marié, & eut, entr'autres enfans, *Bernard*, & *Antoine de Couret*, qui mourut bien avant ſon frère aîné. Elle étoit fille & unique héritière de *Pierre Eſpagnol*, & de *Catherine de Saint-Paul*, qu'il avoit épouſée par contrat du 17 Avril 1424. Elle avoit eu du premier lit :

1. PIERRE-ARNAUD, qui ſuit;
2. Et HUGUES, qui donna par acte paſſé devant *Pierre Pujolio*, Notaire de Tarbes, le 2 Juillet 1502, procuration à noble Odon de Doazon, Archiprêtre de la Ville de Monrejau, & mourut avant ſon frère aîné.

XIII. PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Paul & d'Ardiége, poſſédoit une vigne à Montaſtruc: il n'eut point d'enfans, & teſta par acte paſſé devant *Barthélemy Parage*, Notaire de Monrejau, le 27 Juillet 1536, en faveur de GUILLAUME DE CASTELBAJAC, ſon parent, Prêtre, Protonotaire. Il épouſa *Jeanne de Maſas*, qui teſta par acte paſſé devant *Jean Seyres*, Notaire de la même Ville de Monrejau, le 28 Mars 1550, en faveur de *Bernard de Couret*, neveu utérin dudit Sieur ſon mari, & mourut peu de tems après.

PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC avoit eu, avant ſon mariage, un fils naturel appelé

Hugues, qui aſſiſta avec lui au teſtament de BERNARD DE CASTELBAJAC, VI[e] du nom, en 1521. En lui finit la branche des Seigneurs de *Saint-Paul*, en Neſtès.

BRANCHE
des Seigneurs DE CLARAC.

X. ARNAUD DE CASTELBAJAC, Chevalier, troiſième fils d'ARNAUD-RAYMOND, IV[e] du nom, étoit marié au 3 Novembre 1379 & au 9 Février 1408, avec *Marie de Clarac*, ſuivant qu'il paroît par deux quittances qu'ils donnèrent tous deux ces jours-là, d'argent & linge conſtitués en dot à cette dernière par *Guilhem-Arnaud de Clarac*, ſon frère.

Cette branche s'eſt éteinte vers la fin du XVI[e] ſiècle, dans deux frères:

SANS-GARCIE DE CASTELBAJAC, Seigneur de Clarac, qui teſta le 16 Juin 1512, & mourut peu après. Il épouſa *Jeanne de Goyrans*, fille de noble *Raymond*, de Toulouſe, & ſœur de *Jean*, Chanoine de Lombez, de *Bernard* & de *Pierre de Goyrans*, de laquelle il n'eut point d'enfans;

Et JEAN DE CASTELBAJAC, Curé d'Antiſt & d'Ordiſan, & Chanoine de Tarbes, qui ſe porta héritier de ſon frère & eut procès avec ſa belle-ſœur; mais il fut terminé le 30 Juin 1525, par la permiſſion que donna *Raymond de Goyrans* à ſa fille, de lui vendre la Seigneurie de Clarac pour la ſomme de 1400 liv. tournois. Cette ceſſion fut conſentie le lendemain à Toulouſe, préſence des frères de ſa belle-ſœur, & de nobles Pierre de Voiſins, Seigneur d'Auſſona, de Pierre de Turre, Seigneur de Chaſtanet, & Odet de Mun, Seigneur de Mun. Ce dernier prêta l'argent dont il avoit beſoin, à JEAN DE CASTELBAJAC, pour ſe faire reconnoître, le 17 Septembre 1525, par les habitans de Clarac, & reçut leur ferment de fidélité. Le Chanoine DE CASTELBAJAC préſenta, en qualité de Seigneur de Clarac, Jean de Theus, Prêtre de Mun, à la Cure de Saint-Sernin de Clarac, vacante par la mort d'Arnaud de Melat, arrivée le 11 Décembre 1531. Il étoit Chanoine de Tarbes en 1521, lorſque BERNARD DE CASTELBAJAC, VI[e] du nom, ſon parent, fit ſon teſtament auquel il fut préſent. Il eſt déclaré, par un des témoins de l'enquête de 1547, que ce Chanoine étoit proche parent de BERNARD VI, & pour prouver la Coutume de Bigorre dans la ſucceſſion entre nobles, ce témoin dépoſe en ces termes : *ainſi en a-t-il vu uſer en la Maiſon de Clarac, où, après que le Seigneur & fils aîné fut trépaſſé ſans enfans, ſon frère qui avoit nom* JEAN, *Chanoine de Tarbes, ſuccé-*

da à la maison; lesquels de Clarac *sont autrefois descendans de ladite Maison de* Castelbajac, *& en portent le cognom.* Il mourut peu de tems après 1547, & dès le 2 Août 1546, Odet de Mun étoit maître de Clarac, que ses descendans possèdent aujourd'hui. En lui finit la branche des Seigneurs de *Clarac.*

BRANCHE des Seigneurs de Manhaud, *dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes.*

Bertrand de Castelbajac, Chevalier, Seigneur de Manhaud, eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom, Jeanne de Castelbajac, mariée du vivant de son père, qui lui constitua en dot 400 écus petits, par contrat passé devant *Bernard Cardesa*, Notaire résident à Manhaud, le 24 Mars 1493, à noble *Arnaud-Guilhem de Soréac,* Seigneur de Lane au Comté de Bigorre, lors veuf en premières noces. Nobles Carbondemont, Seigneur de Mont; Bernard de Soreau, Seigneur de Visquer, & Auger de Villambis, Seigneur de Villambis, assistèrent à ce contrat.

BRANCHE des Seigneurs de Bernet *&* Rouède, *dont on n'a point trouvé également la jonction avec les précédentes.*

Arnaud-Raymond de Castelbajac, Ecuyer, Seigneur de Bernet, de Rouède & de Pannesac, testa par acte passé devant *Gagnade*, Notaire de Rouède, le 7 Février 1474, & mourut peu après, laissant de *Philippe d'Orbessan*, entr'autres enfans :

1. Jean-Raymond, qui vendit conjointement avec son père, par contrat passé devant *Raymond Voisins*, Notaire, le 27 Mai 1658, conservé aux Archives d'Ossun, à noble Roger d'Espagne, les droits qu'ils avoient sur la Terre de Pannesac, & duquel l'alliance est ignorée ;
2. Bernard, qui suit, auteur de la branche des Seigneurs de *Rouède*, &c. ;
3. Arnaud, auteur de celle des Seigneurs de *Bernet, Bera* & *Cuclas*, rapportée ci-après ;
4. Jean, Seigneur de Manent & de Vesües, qui vivoit encore en 1477, sans alliance ;
5. Et Marguerite-Belledonne, qui vivoit encore en Mars 1477, sans alliance, suivant qu'il paroît par un Arrêt du Parlement de Toulouse, mis au samedi 7 dudit mois, & prononcé par Bernard Lauret, premier Président, le 16 de ce mois, entre Arnaud, fils de Bernard, demandeur, d'une part; & elle, Arnaud & Jean de Castelbajac, ses frères, nobles Pierre de Mont, & Odet de Forgues, opposans, d'autre part, au sujet d'un partage de biens. Par cet Arrêt Arnaud, Jean & Marguerite-Belledonne, frères & sœur, furent déboutés de leurs prétentions touchant les lieux de la Molière, Ferrabourg, Pannesac & Rouède, dans lesquels Arnaud, leur neveu, fut conservé ; elle fut maintenue dans sa légitime ; Jean, dans la possession des lieux de Manent & de Vesües ; Arnaud, dans ceux de Bernet & de Bera ; Odet de Forgues, dans celui de Serraguassies ; & Pierre de Mont, qui demandoit Ferranet, admis à plus grande preuve.

BRANCHE des Seigneurs de Rouède, &c., *issue de celle des Seigneurs* de Manhaud.

Bernard de Castelbajac, Ecuyer, Seigneur de Rouède, Pannesac, Ferrabourg, &c., eut entr'autres enfans de sa femme, dont on ignore le nom :

Arnaud de Castelbajac, Seigneur des mêmes Terres, qui fut maintenu en son entière jouissance, par Arrêt rendu contradictoirement au Parlement de Toulouse le 16 Mars 1477, contre Arnaud, Jean & Marguerite-Belledonne de Castelbajac, ses oncles & tante, & consorts, comme fils unique & héritier de Bernard, son père, & leur frère aîné. Il fixa sa résidence à Rouède, & épousa *Marguerite d'Isalguier*, remariée à *Jean de Béon*, Vicomte de Serre. Elle eut du premier mariage :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Marguerite, qui épousa, par contrat du 10 Novembre 1540, *Aimeric de Béon*, Seigneur du Masset, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances.

Jean de Castelbajac, Ecuyer, Seigneur de Rouède, de Pannesac & de Ferrabourg, vivoit encore avec sa femme en 1541, suivant qu'il paroît par une quittance qu'il consentit le 20 Juin de cette même année, en faveur de *Jean de Montlezun*, Seigneur de Saint-Lary, frère consanguin de sa femme, présence de nobles *Jean de Montlezun*, Chanoine d'Auch, & *François de Manas,* Seigneur de Durfort, lequel avoit pour femme *Marie de Montlezun*. Il mourut peu de tems après sans enfans. Il épousa *Anne de Montlezun,* qui consentit une quittance le 15 Septembre 1552,

& fut un des témoins de l'enquête de 1549, ſur les promeſſes de BERNARD DE CASTELBAJAC, VI[e] du nom, ſon couſin germain, à la veuve de Tournoo. Elle étoit fille de MANHAUD, Seigneur de Saint-Lary, & de *Marguerite de Monteſquiou*.

BRANCHE

des Seigneurs DE BERNET, BERA *&* CUCLAS, *iſſue de celle des Seigneurs* DE MANHAUD.

ARNAUD DE CASTELBAJAC, Ecuyer, troiſième fils d'ARNAUD-RAYMOND, & de *Philippe d'Orbeſſan*, eut en partage, ſuivant l'Arrêt du Parlement de Toulouſe du 16 Mars 1477, obtenu par ARNAUD, ſon neveu, les Terres & Seigneuries de Bernet & de Bera. Il fut l'un des arbitres choiſis par le Seigneur & la Communauté de Caſtelbajac le 14 Mars 1480, pour juger leurs différends. On le croit neveu de PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Evêque de Pamiers de 1483 à 1494, qui fit bâtir l'Egliſe de Bernet, & étoit ſoutenu de la faveur du Roi & de la Reine de Navarre. Il eut entr'autres enfans de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

JEAN DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Bernet & de Bera, qui fut témoin en 1521 au teſtament de BERNARD DE CASTELBAJAC, VI[e] du nom, & eut entr'autres enfans, de *Françoiſe d'Eſpagne :*

1. ANNE, née en 1509, qui fut mariée à noble *Arnaud d'Ozon*, Seigneur de Pouſans & de Tournoo, & frère d'*Anne d'Ozon*, mariée à *N.... de Mareſtang*, Seigneur de la Garde en Aſtarac, de Tournoo, dont elle reſta veuve, âgée de 22 ans ; BERNARD DE CASTELBAJAC, VI[e] du nom, ſe maria en ſecondes noces, nonobſtant les promeſſes qu'il lui avoit faites, préſence de Madame de *Mareſtang*, ſa belle-ſœur, à Mademoiſelle de *Vabres ;*
2. Et N.... DE CASTELBAJAC, qui ſuit.

N.... DE CASTELBAJAC, duquel eſt iſſu après pluſieurs degrés :

JEAN DE CASTELBAJAC, II[e] du nom, qualifié de *Chevalier, Seigneur de Bernet, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, dans une obligation paſſée devant *Arnaud Menvielle*, Notaire à Tarbes, le 6 Septembre 1654, à ſon profit, par le Syndical des habitans de Bordes, à qui il avoit prêté quelque argent. Il eſt encore qualifié *Seigneur de Bernet, Cuclas, & autres places*, dans un accord paſſé entre les Seigneurs de CASTELBAJAC & de Bénac, ſur les droits de Coriſande de Bénac, en 1664, auquel il fut préſent. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. BERNARD, Chevalier, Seigneur de Bernet, qui mourut vers 1699, laiſſant de *Jeanne de Mauléon de Durban :*
   1. MARIE-ANNE, Dame de Bernet, mariée, par contrat paſſé le 17 Août 1693, à *Godefroy de Durfort-Duras*, Marquis de Caſtelbajac ;
   2. MARIE-ELISABETH, mariée à *Georges d'Obeſſan*, Chevalier ;
   3. Et JEANNE-FRANÇOISE DE CASTELBAJAC, qui épouſa *Paul de Timbrune*, Comte de Valence.
2. JEAN-BERTRAND, Chevalier, Seigneur de Cuclas, qui laiſſa de *Jeanne d'Antin-d'Ouforet*, JEANNE-MARIE, mariée, par contrat paſſé devant *Fauguier*, Notaire, le 6 Août 1707, à *Jean de Mont*, Vicomte d'Uſer, fils aîné de *Philippe*, & de *Jeanne-Gabrielle de Montlezun ;*
3. Et autre BERNARD, qui ſuit.

BERNARD DE CASTELBAJAC, dit *le Chevalier de Caſtelbajac*, demeurant ordinairement à Mauveſin, épouſa noble *Catherine de Cardaillac*, Dame de Lormé & de la Goute, dont :

1. BERNARD, Marquis de Caſtelbajac, Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Louis, & Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Eu, qui fut tué au ſiège d'Oſtende, le 18 Août 1745, ſans laiſſer d'enfans d'*Anne-Nicole de Lions-d'Eſpaux*, remariée au Marquis de *Champlais* en Bretagne ;
2. LOUIS, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Eu, tué par un parti de Huſſards, deux jours avant la bataille de Rocoux, le 9 Octobre 1746 ;
3. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN DE CASTELBAJAC, Chevalier, d'abord d'Egliſe, donataire, par contrat paſſé devant *Dufour*, Notaire de Mirande, le 12 Août 1722, de tous les biens de Marie de la Caſſaigne-du-Peſqué, qu'elle lui abandonna par ledit acte ; a quitté, après la mort de ſes deux frères, le parti de l'Egliſe, & devint *Marquis de Caſtelbajac*. Il mourut le 9 Juillet 1753. Il épouſa, par contrat du 3 Mars 1750, *Marie de Toron*, fille unique de noble *Joſeph-Gratien*, Chevalier, Seigneur de Boulin & de Lane en partie, Conſeiller du Roi, & ſon Procureur en la Sénéchauſſée de Bigorre, & de *Marie de Caulotte*, dont :

JEAN, né le 24 Octobre 1753.

BRANCHE des Seigneurs DE LUBERT *ou* LUBRET, *&* DE LA GARDE.

VII. N... DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Lubret, quatrième fils de RAYMOND-ARNAUD, eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom :

VIII. JEAN, Ier du nom, ou JOURDAIN DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Lubret, qui fut Sénéchal de Bigorre, & ſcella de ſon ſceau le contrat de paréage qu'il avoit ſtipulé pour le Roi de France & de Navarre, Comte de Bigorre, après 1323, avec BERNARD DE CASTELBAJAC, ſon couſin germain, de la Seigneurie de St.-Luc, à laquelle ce dernier avoit aſſocié ce Prince pour moitié, ſous la protection de laquelle il la mit, & qui devint par ce moyen une Baſtide royale. Il tranſigea en 1326, avec ARNAUD-RAYMOND DE CASTELBAJAC, IVe du nom, fils de ce dernier, ſon couſin, au ſujet des armoiries de leur Maiſon, & eut entr'autres enfans de ſa femme, dont on ignore le nom:

IX. N.... DE CASTELBAJAC, Ecuyer, qui fut Seigneur de Lubret, & eut entr'autres enfans, de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

X. GAILLARDET DE CASTELBAJAC, Ecuyer, Seigneur de Lubret, qui comparut devant les Commiſſaires de Jean, Comte de Foix & de Bigorre, qui faiſoient le Cenſier-terrier du Pays, auxquels il déclara *qu'il devoit hommage & ſervice militaire au Comte, à cauſe de ſa Terre de Lubret*. Il fut père, entr'autres enfans, de

XI. JEAN DE CASTELBAJAC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Lubret, qui fut préſent, avec GAILLARDET, ſon père, à la vente qui fut faite & conſentie le 7 Février 1433, dans la ville de Trie, par Bernard de Manas, Damoiſeau, Seigneur de Durfort, de 5 ſols de Morlaus, dans le fief du territoire de la Marque, en faveur de noble Pierre de Bruſaut; & eut pour enfans de ſa femme, dont on ignore auſſi le nom :

1. ODET, qui ſuit;
2. Et BERTRAND, rapporté après ſon frère.

XII. ODET DE CASTELBAJAC, Chevalier, Seigneur de Lubret, qualifié de *Capitaine du Château de Rabaſteens*, dans des objections qu'on fit contre lui dans le procès qu'il avoit pour l'hommage de Lane, rendit hommage pour ſa Terre & Seigneurie de Lubret, dans le réfectoire des Jacobins d'Orthez, le 28 Août 1473, au Comte de Bigorre, entre les mains de Jean de Béarn, Seigneur de Gerdereſt, Sénéchal de Béarn, Commiſſaire de Madame MADELEINE DE FRANCE, Princeſſe de Viane, comme Tutrice de la perſonne & biens de FRANÇOIS-PHŒBUS, par la grâce de Dieu, Prince de Viane, Comte de Foix & de Bigorre, Seigneur de Béarn, Vicomte de Caſtelbon, Marſan, Gavardan & Nébouſan, Pair de France. Il rendit également hommage au Seigneur de Saint-Luc en 1475, pour ce qu'il tenoit de ſa mouvance. Noble Auger d'Oſſun, Seigneur d'Oſſun, Lane & Saint-Luc, fondé de procuration de Bourgouine de Barège, ſa femme, lui vendit, le 16 Mai 1480, la Terre de Saint-Luc, avec clauſe expreſſe, que ſi cette dernière venoit à perdre le procès qu'elle avoit contre noble Jean de Monteſquiou, ODET DE CASTELBAJAC ſe mettroit en poſſeſſion du Fief noble & Caverie de la Motte-d'Ourleix; mais le contrat eut lieu, & celui-ci en reçut l'inveſtiture le 5 Octobre 1490, de noble PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, dans la place, vis-à-vis la porte des Carmes de Tarbes. Il fit depuis abandon de cette Terre le 11 Août 1496, à Roger d'Oſſun, préſence de noble PIERRE DE CASTELBAJAC, & mourut peu de tems après, laiſſant de N.... :

1. ANNE, qui fut Dame de Lubret, & vendit, le 15 Février 1541, à noble Jean de Mont, habitant de Mont-de-Maraſt, une métairie & un moulin ſitués dans Saint-Luc & la Peyre. La Terre de Lubret étoit encore en 1662 dans les mains de Léonard de Chelle, Chevalier, Seigneur de Lubret. Elle épouſa noble *Pierre de Chelle*, dont elle eut poſtérité;
2. Et BELESGARDE, qui épouſa, par contrat paſſé à Lubret le 25 Janvier 1531, préſence de nobles Arnaud de Baudean, Seigneur dudit lieu, Arnaud de Lompné, Seigneur d'Auzon, & Arnaud-Guilhem d'Angos, Seigneur de Villenave, noble *Roger de Villepinte*, fils de *Lancelot*, & neveu de *Guillaume de Villepinte*, Prêtre.

XII. BERTRAND DE CASTELBAJAC, Chevalier, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Lubret, fut revêtu & mis en poſſeſſion par Jean Aula, Juge-Mage de Bigorre, & Lieutenant de PIERRE-ARNAUD DE CASTELBAJAC, Sénéchal du même pays, le 20 Octobre 1486, des fiefs & appartenances de la Peyre & de Saint-Lary, dont il avoit demandé l'inveſtiture par Lettres du

15 Mars 1584, & que son beau-père avoit acquis le 27 Juin 1473. Menjolet Duclos, du lieu de Soyeux, déclara, par acte passé devant *Gilleri*, Notaire, le 13 Janvier 1492, devoir lui donner six écus petits; & en 1494, il étoit Châtelain de la Salle-Comtale de Tarbes. Roger d'Ossun ayant voulu le faire ouïr dans une enquête contre le Seigneur de Bénac, il fut récusé, 1° parce qu'il avoit tué, en place publique, un tailleur nommé le Breton; 2° parce qu'il étoit Capitaine-Châtelain de la Salle-Comtale de Tarbes, Château appartenant à la Reine de Navarre, Comtesse de Bigorre, Partie dans le Procès; & 3° parce qu'il avoit marié une de ses filles à *Pierre de Darré;* mais malgré cette récusation, il y fut oüi, parce qu'il ne s'agissoit que d'un fait d'hommage, & que d'ailleurs il avoit eu sa grâce pour le meurtre. Il donna quittance devant *Averano*, Notaire, le 6 Juin 1503, aux Gardes d'Ours-Belle-Isle, d'une somme de 25 écus petits qu'ils lui devoient, testa le 15 Janvier 1509, & mourut peu après. Il épousa, par contrat passé devant *Bernard Matholibus*, Notaire de Trie, dans le Couvent des Carmes de Tarbes, le 23 Janvier 1477, *Marie de Sales*, fille de noble *Jacques de Sales*, Seigneur de la Garde en Bigorre, & d'*Agnès de Burg*. Par ce contrat de mariage, qui fut passé, présence de nobles Guillaume de Baliros, Seigneur de Faxano, & Gouverneur de Barbasan, & Jean d'Aveno, Curé de Castera, *Jacques de Sales* constitua à sa fille la Terre de la Garde & les Fiefs de Gajan, & confirma cette donation par son testament passé devant *Jacques Beauxis*, Notaire, le 7 Septembre 1483, à cause d'autres enfans qu'il avoit eus d'*Amorine de Dornée*, sa seconde femme. Bertrand de Castelbajac en fut nommé exécuteur, ainsi que de celui que fit le 18 des mêmes mois & an ladite *Amorine de Dornée*, sa belle-mère. Ils eurent :

1. Jean, qui suit;
2. N..., mariée à *Pierre de Darré;*
3. Jeanne, mariée à *Antoine de Lavedan*, Seigneur de Casaubon;
4. Et Antoinette, mariée à noble *Bernard de Doazon*, frère de noble *Odon de Doazon*, Archi-Prêtre de Monrejau en 1502. Elle en étoit veuve le 15 Janvier 1509, que son père lui légua deux florins, pour tout supplément de légitime, par son codicille.

XIII. Jean de Castelbajac, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Garde en Bigorre, né en 1581, suivant qu'il paroît par l'enquête pour Guillaume & Louise de Castelbajac du 27 Octobre 1547, dans laquelle il déclare avoir environ 66 ans, qu'il étoit de même nom & armes, qu'il avoit servi de longue main sous Gaston, dont il n'étoit point parent, c'est-à-dire dans un degré à faire rejeter son témoignage. Il avoit été témoin à une autre enquête de 1545, & fournit le 11 Septembre 1538 devant Jacques de Foix, Evêque de l'Escure, le dénombrement de sa Terre & Seigneurie de la Garde. Le 10 Septembre 1535, il avoit été choisi conjointement avec noble Jean d'Andoings, dit *le Capitaine d'Andoings*, Gouverneur de Bayonne, par les habitans de Gajan & de Tarasteix, pour donner leur décision, à laquelle ils s'en rapportoient, sur la dispute qu'ils avoient pour leurs bois. Il fut aussi présent à la cession que fit chez François de Palatz, Trésorier de Bigorre, par acte passé devant *Andrest*, Notaire, le 23 Juin 1530, de ses droits sur l'Abbaye de Jacques de Foix, Evêque d'Oléron, frère Arnaud Guilhem d'Ortho, élu Abbé par les Religieux de Saint-Orens de la Réale. Il paroît dans les Registres de Fontano au 26 Mars 1506 en qualité d'Ecuyer, fut témoin le 6 Avril 1508 à un accord passé devant *Pierre Pujolio*, Notaire, entre des particuliers de Saint-Lezer sur des voies de fait dans un mariage. Il étoit alors Capitaine-Châtelain de la Salle-Comtale de Tarbes, & possédoit la Seigneurie de la Garde en 1519, suivant qu'il paroît par une transaction passée devant Averano, Notaire, le 4 Mai de cette même année, entre Antoine d'Omex, Seigneur dudit lieu, petit-fils de noble Pierre d'Omex, d'une part, qui devoit épouser Catherine de Nostino, fille de Bernard, & de Madeleine de Nostino, laquelle, devenue veuve, épousa en secondes noces noble Guillaume de Forguerii, du lieu de Layrac, & ladite Dame de Forguerii, d'autre part. Jean de Castelbajac avoit épousé *Isabeau d'Arnaudet*, de laquelle il eut :

1. Bernard, Chevalier, Seigneur de la Garde, qui fut choisi par noble Antoine de Buros, Ecuyer, Seigneur de Buros, pour Exécuteur de son testament du 13 Septembre 1554. Il avoit été témoin conjointement avec Pierre, son frère, à la vente faite par

acte paffé devant *Bertrand Dufour*, Notaire de Tarbes, le 31 Août précédent, par noble Gaillard d'Aure, Chevalier, Seigneur de l'Arbouft & Sénéchal de Néboufan, à noble Arnaud d'Antin, Sénéchal de Bigorre, de la moitié de Baftrez, & à celle que confentit, en faveur du même Sénéchal de Bigorre, le 1er Avril 1566, noble Savari d'Aure, frère & Procureur fondé dudit Gaillard, devant le même Notaire, du refte des droits qu'il avoit à Baftrez. Il avoit tranfigé par acte paffé devant *Jacques Beauxis*, Notaire, le 4 Juillet 1556, avec Odet & Bertrand de Baget, fon beau-frère, fur le différend qu'ils avoient eu pour une fomme dûe aux héritiers de Jacques de Sales, fon bifaïeul paternel; & affifté avec nobles Arnaud-Guilhem d'Angos, Seigneur de Villenave, Jean, Baron d'Antin, Pierre & Jean d'Antin, Protonotaire & Chanoines de Tarbes, au contrat de mariage paffé devant *Arnaud Andreft* & *Bertrand Dufour*, Notaires, le 23 Décembre 1558, entre noble Claude de Caftelnau, Seigneur de la Loubère, & *Andrée d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Sénéchal de Bigorre & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut de *Simonne de Baudean*, fœur de noble *André-Georges de Baudean*, Seigneur de Clermont:

Jeanne de Castelbajac, qui époufa noble *Bernardon Ducos*, auquel elle porta les biens de fa branche. Elle vivoit encore le 13 Mai 1587, fuivant qu'il paroît par la vente qu'elle fit ledit jour par acte paffé devant *Sébaftien Noguet*, Notaire, de fa Terre de la Garde à Ifabeau de Pomier-de-Rimbles, femme de noble Pierre d'Orniac, Ecuyer, Seigneur de Chaftenet & Habitant de Tarbes;

Et Andrée de Castelbajac, qui fut légataire particulière de fa mère, & mourut fans alliance.

2. Pierre, qui fuit, connu fous le nom de Seigneur de *Cafteljaloux;*
3. Jacques, Protonotaire du Saint-Siège;
4. Peyronne, qui avoit fait un teftament, contre lequel Pierre de Castelbajac, fon frère, protefta, & mourut en 1574. Elle époufa, fans enfans, 1° le 28 Août 1535, noble *Jean de Pielet*, mort en 1545; & 2° *François Debordes*, Capitaine, Habitant de Vielle, qui tefta le 4 Janvier 1560, & mourut peu après;
5. Madeleine, qui confirma par teftament la donation qu'elle avoit précédemment faite de tous fes biens par acte paffé devant *Labat*, Notaire de Geune, le 12 Janvier 1571, à fes frères, & à *Françoife de Peyros*, fa nièce, à la charge de partage avec *Dumont* fon fecond mari. Elle époufa 1° en 1542, noble *Antoine de Buros*, Seigneur de Buros, en la Paroiffe de Remeng, qui la fit & inftitua, n'ayant point d'enfans, fon héritière, par fon teftament paffé devant *Jean Lyon*, Notaire, le 13 Septembre 1544; & 2° *Pierre Dumont;*
6. Jeanne, mariée à *N... de Peyros*, du Diocèfe d'Aire, dont elle eut, entr'autres enfans, ladite *Françoife de Peyros*, donataire de Madeleine de Castelbajac, fa tante;
7. Elienor, mariée à *Thibaut de Ganaiche*, Confeiller du Roi en la Cour du Sénéchal de Bigorre;
8. Catherine, laquelle étoit veuve le 15 Mars 1587, de *Jacques de la Molère*, Monnoyeur en la Monnoie de Morlas, fuivant qu'il paroît par une procuration qu'elle donna ledit jour à Pierre, fon frère, Seigneur de Cafteljaloux, pour fe faire payer de fa légitime fur la Maifon de la Garde, & du légat que lui avoit fait Jacques, leur frère, d'une vigne blanche, fife au terroir de la Garde;
9. Et Anne, qui donna procuration le 11 Décembre 1556 devant *Dufour*, Notaire de Tarbes, pour fe faire payer d'une fomme de 525 liv. reftant dûe de celle de 1700 liv. à laquelle elle avoit tranfigé précédemment devant *Dautiac* ou *Dantras*, Notaire de Bordeaux, avec noble Jeanne Celadonne, femme de Jean Girard, Greffier de la Ville de Saint-Sever, Cap de Gafcogne, pour les droits qu'elle avoit fur les biens de deux de fes enfans, & un légat à elle fait par noble Bernard de Marreux, Ecuyer, fon premier mari. Elle époufa noble *Bertrand de Baget*, Ecuyer, Seigneur de-Moles.

BRANCHE des Seigneurs de Casteljaloux.

XIV. Pierre de Castelbajac, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Cafteljaloux en Pardiac, & Co-Seigneur de Buros, Diocèfe d'Aire, devint, par la mort de fon frère aîné, Seigneur de la Garde, chef des noms & armes de fa branche. Il vendit à Jeanne, fa nièce, par acte paffé devant *Sébaftien Noguet*, Notaire de Tarbes, le 14 Mai 1587, fes droits fur la Terre de la Garde qu'elle avoit vendue par contrat de la veille à Madame d'Orniac. Ces ventes furent annulées par Arrêts du Parlement de Touloufe des 28 Août 1610, 9 Mars 1611 & 5 Juin 1612. Il époufa, par contrat paffé dans le Château de Caftelnau, en Chaloffe, devant *Jean Larquier*, Notaire

Royal de la Ville de Geune, le 4 Mai 1567, *Jeanne de Bruyères*, fille de noble *Gabriel*, Chevalier, Seigneur d'Estampes, &c., & de *Catherine d'Astan*, & sœur d'*Antoinette de Bruyères*, mariée, par contrat passé dans le Château de Castelfran, Diocèse de Tarbes, devant *Guyon Arnaud*, Notaire de Villecomtat, le 13 Mars 1557, à noble *Auger de Talasac*, Seigneur de Saint-Agnet & de Bahiis. Son beau-frère, au nom & comme fondé de pouvoir de son beau-père, lui constitua en dot pour tous droits la somme de 1750 liv. pour sûreté de laquelle on lui donna la Terre de Casteljaloux en Pardiac. Peyrone de Castelbajac, sa sœur, lui donna la métairie de Puyjolieu, située dans les Terres de Vielle & de Marrench, qu'il échangea depuis avec celle de Teulé par acte passé devant *Nolibos*, Notaire, le 19 Février 1593. Il laissa entr'autres enfans:

1. Pierre, qui suit;
2. Antoinette, qui épousa, 1° par contrat passé devant *Meilhon*, Notaire, le 19 Mai 1591, noble *Bertrand de Couteux*, Seigneur de la Peyrie, fils de *Jean de Couteux*, & de *Laine* ou *Hélène d'Autrans*; & 2° *Jean Briget*, duquel étant aussi devenue veuve, elle transigea, au nom & comme administratrice de ses enfans, avec Gabriel Caixon, Receveur des décimes au Diocèse de Tarbes, le 5 Septembre 1620, par l'entremise de Pierre de Castelbajac, Seigneur de la Garde, son frère;
3. Et Catherine, mariée, le 7 Novembre 1601, présence de Pierre, son frère, à *Pierre de la Case*, Syndic-Général du Comté de Bigorre.

XV. Pierre de Castelbajac, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Casteljaloux, Co-Seigneur de Buros, vendit, à faculté de rachat perpétuel, par contrat passé devant *Sabien*, Notaire de Saint-Sever, sa Co-Seigneurie de Buros en faveur de Pierre Boulin, Procureur d'Office du Seigneur de Castelnau, & de Hélène de Peyros, sa femme, nièce de Françoise de Peyros, qui avoit l'autre moitié, le 7 Juillet 1597. Il vivoit encore le 26 Mai 1631, suivant qu'il paroît par un contrat de mariage passé devant *Pierre la Fargue*, Notaire, ledit jour, entre noble Arnaud-Guillaume d'Ibos, d'une part, & Isabeau de Pardaillan, d'autre part, auquel il assista. Il épousa, par contrat passé dans le Château de Blousson en Pardiac, le 12 Septembre 1615, *Jacquette de Pardaillan*, remariée à *Jean-Gabriel de Tronan*, Seigneur de Blousson, & fille de noble *Guy*, Seigneur de la Serre & de la Rivière, & de *Marguerite de Verdusan-de-Miran*. Elle étoit sœur, suivant le testament de son père passé devant *Pierre d'Ysac*, Notaire, le 22 Novembre 1606, de *Samson*, *Bertrand*, *Jean* & *Léonore de Pardaillan*. Il eut de son mariage:

1. Jean-Gabriel, qui suit;
2. Et Anne, mariée à *Jean d'Abadie*.

XVI. Jean-Gabriel de Castelbajac, Chevalier, Seigneur de Casteljaloux, épousa, par contrat du 24 Novembre 1630, *Paule de Masencorne*, qui testa le 28 Mars 1689. Elle étoit fille de noble *Manaud*, Seigneur de la Cassagne, & de *Françoise d'Incamps*, & sœur de *François de Masencorne*, Chevalier. Il en eut:

1. Manaud, qui suit;
2. Et Paul, dit *le Sieur de l'Artigolle*, qui testa par acte passé devant *Casaux*, Notaire de Bietplan, & mourut sans alliance.

XVII. Manaud de Castelbajac, Chevalier, Seigneur de Casteljaloux & de Carole, après avoir servi dans le Régiment de Navarre en qualité de Capitaine, épousa, par contrat passé dans le Château de Chelle, en Nébousan, le 24 Septembre 1681, *Marie d'Asson-d'Argelez*, fille de noble *Jean d'Asson*, Seigneur d'Argelez, Castillon, Chelle, Bette & Esconnets, & de *Marie Dumestre*, & sœur de *Jean-François d'Asson*, Seigneur d'Argelez, Castillon, Chelle, Bette, Esconnets, & de noble *Germain d'Asson*, Seigneur de Gelle, qui signèrent audit contrat. Il eut de ce mariage:

1. Paul, tué au service;
2. Jacques, qui suit;
3. Thérèse, morte en 1747, mariée à *Clément de la Roquette*, Seigneur de Carole, Conseiller en l'Election d'Astarac;
4. Madeleine, qui épousa, par contrat du 13 Juillet 1718, retenu par *Jean Descarré*, Notaire de Tarbes, *Jean-Arnaud de Fournetz*, Seigneur d'Ourouix, frère de *César de Fournetz*, ancien Lieutenant au Régiment du Maine;
5. Marie-Thérèse, Religieuse de Fontevrault au Prieuré de Momerre, dont elle est Prieure depuis 1750;
6. Et Pauline, morte sans alliance.

XVIII. Jacques de Castelbajac, Cheva-

lier, Seigneur de Casteljaloux, la Cassaigne, Oléac, &c., & Seigneur-Engagiste du Domaine de la Ville de Rabasteens, né le 14 Avril 1685, qui acheta, par contrat passé devant *Junea*, Notaire de Rabasteens, le 6 Janvier 1725, la Terre & Seigneurie de la Cassaigne, d'Armand de Gontaut, Marquis de Biron, & mourut peu de tems après. Il épousa, en 1715, *Catherine d'Armagnac*, qui testa par acte passé devant *Sorbetz*, Notaire de Ville-Comtale, qui fut clos le 26 Juillet 1726. Elle étoit fille unique & héritière de noble *François d'Armagnac*, Seigneur d'Oléac, & de *Marie de Gascor*. Ils eurent:

1. Barthélemy, qui suit;
2. Paul, dit *le Chevalier de Castelbajac*, né le 19 Août 1718, qui a servi pendant plusieurs années dans les Mousquetaires du Roi de la seconde Compagnie, & est aujourd'hui Capitaine au Régiment Royal Cantabres;
3. 4. 5. 6. & 7. Manuel, Marie, N...., N...., & N....., tous morts en bas âge.

XIX. Barthélemy de Castelbajac, Chevalier, Seigneur de la Cassaigne, Casteljaloux, Oléac, & Seigneur-Engagiste du Domaine de la Ville de Rabasteens, né le 24 Août 1716, appelé *le Baron de Castelbajac*, après avoir servi durant six ans dans les Mousquetaires du Roi de la seconde Compagnie, a épousé, par contrat passé devant *Peret*, Notaire de Vic, le 8 Février 1739, *Louise de Monda*, morte en Septembre 1747, fille unique de *Louis*, Seigneur d'Ost, Mausan, Us, Inspecteur & Directeur des Haras en Bigorre, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroi, & d'*Anne de Gerde*, & il en a:

1. Louis-Gaston, né le 7 Février 1746;
2. Marie-Jacquette-Victoire, née le 7 Décembre 1739;
3. Louise, née le 18 Mars 1741;
4. & Paule-Victoire, née le 15 Mai 1744.

Les armes, voy. ci-devant col. 762 & 763. (Généalogie dressée sur un mémoire envoyé.)

CASTELLAN ou CASTELLANI, famille établie à Barjols, & qui est originaire de la République de Florence, à laquelle elle a donné plusieurs Gonfalonniers, ce qui est prouvé par un Arrêt porté par les Commissaires députés pour la vérification des titres de Noblesse de cette famille, lorsqu'elle vint s'établir en Provence, enregistrés aux Archives de Sa Majesté.

I. Etienne-Lancisa Castellan, ayant suivi le parti de François Ier contre Charles-Quint, fut obligé d'abandonner ses biens, dont les deux fils qu'il laissa, Hodol & Jacques Castellani, se mirent en possession en 1524. François Ier, en récompense des services qu'il avoit reçus d'Etienne Castellani, lui donna des Lettres-Patentes par lesquelles Sa Majesté lui permettoit d'acquérir biens & maisons dans la cité de Marseille, & de jouir de tous les privilèges dont jouissoient les Gentilshommes de cette Ville, où il se retira. Hodol, son fils aîné, vint le joindre, & après sa mort Jacques Castellani vint aussi à Marseille pour partager, avec son frère, la succession de leur père; ils partagèrent encore les biens qu'ils avoient possédés dans le Royaume de Naples, où Jacques de Castellani retourna.

II. Hodol de Castellani resta à Marseille, & y épousa *Jeanne de Candolle*, dont il eut entr'autres enfans:

III. Jean de Castellan, qui épousa, en 1555, *Honorade Pourcelle*, dont:

IV. Victor de Castellan, qui épousa en 1576 *Marguerite de Beccaris*, fille de *Thomas*, Gentilhomme Piémontois, Conseiller du Roi & son Lieutenant-Général en la Ville d'Aix. De ce mariage vint:

V. Gaspard de Castellan, qui mourut étant Major dans le Régiment de Provence. Il épousa, en 1604, *Blanche de Nicolaï*, de la ville d'Arles, & laissa:

VI. Balthasar de Castellan, qui fut pourvu en 1649 du Commandement du Château de Bouc. Il mourut Lieutenant au siège du Comté de Carces, & laissa d'*Anne d'Aguillinqui*:

VII. Jean-François de Castellan, qui épousa, 1° en 1663, *Angélique de Raymond-d'Eoux*, dont il n'eut qu'une fille; & 2° *Thérèse* de *Braqueti-de-Chasteuil*, de laquelle il laissa

1. François, qui suit;
2. Et Joseph, mort au service.

VIII. François de Castellan épousa, en 1703, *N.....*, dont on ignore le nom, & eut de ce mariage:

1. Joseph, mort sans enfans;
2. Et Pompée, qui suit.

IX. Pompée de Castellan a épousé, en 1741, *Anne-Elisabeth d'Albert*, dont :

1. & 2. Pompée & Toussaint de Castellan.

(Voy. *Hist. Héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 239 & suiv.)

Les armes : *de gueules, au château sommé de deux tours d'or, maçonnées de sable.*

*CASTELLANE, en Provence, Diocèse de Senez, Terre & Seigneurie qui a été possédée long-tems en souveraineté par la Maison de ce nom, l'une des plus anciennes & des plus illustres, non-seulement de la Provence, mais encore du Royaume. On lit dans des chartes des Xe, XIe & XIIe siècles, que la Maison de *Castellane* étoit souveraine en ce tems-là.

Les Auteurs qui en ont parlé s'accordent tous sur ce point, mais ils sont de différens sentimens sur l'origine de sa souveraineté. Les uns prétendent qu'elle la tenoit des Princes de Castille, & ils en jugent par la conformité du nom & des armes qu'il y a entre cette Maison & le Royaume de Castille. Les autres assurent au contraire qu'elle tenoit sa souveraineté de la Ville même qui porte son nom, dont Guillaume de Castellane se rendit maître dans le Xe siècle pendant la décadence de l'Empire d'Allemagne en-deçà des Alpes & du Rhin; par conséquent il n'est pas possible de rien dire de positif sur cet objet, qui se perd dans l'obscurité des tems.

I. Boniface de Castellane, Ier du nom, qui étoit vraisemblablement petit-fils de Guillaume, dont on vient de parler, fut choisi en 1089 avec Falco-Dodo, Prince de Calian, & Aimond, Comte de Saint-Gilles, pour être arbitre des différends qui subsistoient alors entre l'Abbé de Saint-Victor-lès-Marseille & celui de Saint-Honoré de Lerins. Il fut aussi garant d'Idelphonse, Comte de Provence, dans un traité qui fut fait entre ce Prince & le Comte de Nice.

II. Laugier de Castellane, successeur de Boniface, est nommé dans une Charte conservée dans les Archives de l'Evêché d'Apt, datée du tems que Laugier d'Agoult en étoit Evêque, c'est-à-dire du commencement du XIIe siècle.

III. Boniface de Castellane, IIe du nom, fut le premier des Barons de la Province qui prêtèrent hommage en 1146 à Bérenger, Comte de Provence, dans la Ville de Tarascon. Il suivit le parti de la Princesse Etiennette des Baux contre les Bérenger, Comtes de Provence.

IV. Boniface de Castellane, IIIe du nom, qualifié *Baron de Castellane*, Seigneur de Salernes & de plusieurs autres Terres & Châteaux, se croyant Souverain de ses petits Etats, voulut se soustraire à l'hommage qu'il devoit à son Prince. Mais ayant été assiégé dans sa Ville de *Castellane*, par Idelphonse, Roi d'Aragon, & par Alphonse, son fils, Comte de Provence, il fut réduit à la dernière extrémité, & contraint d'accepter la loi du vainqueur. Il se retira à Grasse, où il prêta hommage pour toutes les Terres qu'il possédoit, dans le mois d'Octobre 1189.

V. Roux de Castellane, son fils, Seigneur de Castellane, Salernes, Villecrose, &c., passa plusieurs transactions aux années 1205 & 1214, & laissa de sa femme, dont on ignore le nom :

VI. Boniface de Castellane, IVe du nom, qui fut Seigneur de Castellane, Salernes, Villecrose, & de 26 autres Terres, pour lesquelles il prêta hommage au Comte Raymond Bérenger en 1226. Il épousa *Agnès Spata* ou *Spada*, Dame de Riez, dont il eut :

1. Boniface, qui suit;
2. Et Boniface, dit Galbert, auteur de la branche des Seigneurs de *la Verdière*, rapportée plus loin.

BRANCHE
des Seigneurs de Castellane-Riez.

VII. Boniface de Castellane, Ve du nom, Seigneur de Castellane, Riez, Saint-Martin & de plusieurs autres lieux, ayant porté les Marseillois à la révolte contre Charles d'Anjou, Ier du nom, Comte de Provence, fut décapité à Marseille en 1247, & sa Terre de *Castellane* fut confisquée. Il avoit épousé, 1° *Alix des Baux*, fille de *Hugues*, Vicomte de Marseille; & 2° *Sibylle de Signe*, Dame de Toulon, issue aussi des Vicomtes de Marseille, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. Boniface, qui suit;
2. Et Hugues, dit des Baux, rapporté après son frère.

VIII. Boniface, VIe du nom, surnommé le *Prince de Castellane*, fut un de ces fameux Poëtes Provençaux, auxquels on donna le nom de *Troubadours*. Il dédia ses Poésies à Charles d'Anjou, Comte de Provence, qu'il

accompagna à Naples en 1264, & mourut peu de tems après sans enfans.

VIII. Hugues de Castellane, dit *des Baux*, son frère, continua la postérité. Il portoit la qualité de *Chevalier*, lorsqu'il fut nommé tuteur des enfans de Raymond & de Geoffroy de Castellane, ses cousins germains, le 29 Juillet 1307. De lui naquit :

IX. Boniface de Castellane, VIIe du nom, Seigneur d'Allemagne, Grimaud, Garcin, &c., qui fit son testament le 29 Mai 1350. Il épousa 1° *Rossoline Irras*, fille de *Geoffroy*, Seigneur de la Garde ; & 2° *Béatrix d'Esparron*, Dame de Demandols & de Châteauneuf, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit naquit :

X. Jacques de Castellane, Seigneur de plusieurs Terres, qui eut d'*Agnès :*

XI. Boniface de Castellane, VIIIe du nom, Seigneur d'Allemagne, qui épousa *Marguerite de Simiane-Châteauneuf*, dont :

XII. Florens de Castellane, Seigneur d'Allemagne, &c., qui épousa *Florie de Blacas*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beaudinar, & de *Cécile de Villeneuve*, de laquelle il eut :

1. Boniface, qui suit ;
2. Esparron, chef de la branche des Seigneurs de *Mazaugues* & d'*Andon*, rapportée plus loin ;
3. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Norante* & de *Chaudon*, qui viendra en son rang.

XIII. Boniface de Castellane, IXe du nom, Seigneur d'Allemagne, testa le 16 Février 1440 en faveur de ses trois fils. Il épousa *Antoinette de Pontevès*, fille de *Jean*, Vicomte de Bargeme, & de *Sibylle d'Adhémar*, dont :

1. Antoine, qui suit ;
2. Claude, Seigneur de Gaffin ;
3. Et Jean, Chevalier de Rhodes, mort Bailli de Manosque, & Commandeur de Puimoisson.

XIV. Antoine de Castellane, Seigneur d'Allemagne, épousa *Honorée de Glandevès*, fille d'*Isnard*, Seigneur de Cujes, dont :

1. Boniface, qui suit ;
2. Jean, auteur des branches de *Clavet*, *Saint-Veran-la-Colombe* & *Fressinouse*, éteintes ;
3. Et Claude, auteur de la branche des Marquis de *Grimaud*, Barons de *Saint-Juers*, rapportée ci-après.

XV. Boniface de Castellane, Xe du nom, fut marié, & sa tige finit deux générations après lui.

BRANCHE
des Marquis de Grimaud.

XV. Claude de Castellane, troisième fils d'Antoine, Seigneur d'Allemagne, & d'*Honorée de Glandevès*, fut Baron de Saint-Juers, par acquisition du 31 Janvier 1509 (*Reboul*, Notaire), & épousa, par contrat du 10 Mai 1508, *Louise Aube de Roquemartine*. Il en eut :

1. Honoré, qui suit ;
2. Et Françoise, mariée à *Jean de Bonne-de-Lesdiguères*, père du Connétable de ce nom.

XVI. Honoré de Castellane, Ier du nom, Seigneur de Saint-Juers, épousa, le 8 Octobre 1526, *Honorée de Lascaris-Vintimille de Tende*, dont :

XVII. Honoré de Castellane, IIe du nom, Baron de Châteauneuf & de Gaffin, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, qui épousa, le 12 Janvier 1555, Blanche de Castellane, de la branche de *Salernes*, dont :

XVIII. Marc-Antoine de Castellane, Ier du nom, Baron de Saint-Juers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées en 1625, Gouverneur des Villes de Riez & de Seyne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & marié, le 31 Août 1603, à *Diane du Mas de Castellane-Allemagne*. De cette alliance naquirent :

1. François, qui suit ;
2. Catherine, mariée, le 3 Janvier 1633, à *Louis de Blacas*, IIe du nom, Seigneur d'Aulps ;
3. Et N... de Castellane, mariée à N... *de Serrethèse*.

XIX. François de Castellane, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, épousa, le 31 Octobre 1623, *Marguerite de Forbin-de-Janson*, de laquelle il laissa :

1. Marc-Antoine, qui suit ;
2. Laurence, mariée à *César de Renaud*, Seigneur d'Alein ;
3. Geneviève, mariée à *Jean-Baptiste de Suffren*, Marquis de Saint-Tropez & de Saint-Cannat ;
4. Et N... de Castellane, mariée à N... *de Guiran-la-Molle*.

XX. Marc-Antoine de Castellane, IIe du nom, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers,

eut de *Marguerite de Lombard-Montauroux :*

XXI. TOUSSAINT DE CASTELLANE, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, marié à *Anne de Félix-de-Creiſſet,* dont ſont iſſus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. & 3. BONIFACE & PIERRE, Chevaliers de Malte;
4. ANTOINE, Officier de la Marine;
5. JULIE, mariée à *Louis de Lauzières*, Marquis de *Themines*, en Languedoc;
6. N.... mariée à *Marc-Antoine Venel*, ci-devant Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances;
7. Et N... DE CASTELLANE, mariée, en 1750, à *Joſeph de Graſſe*, Seigneur de Briançon.

XXII. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Chevalier, Marquis de Grimaud & de Saint-Juers, Brigadier des Armées du Roi, eſt marié à Paris depuis 1741 à FRANÇOISE-PAULINE DE CASTELLANE, des Seigneurs de *Norante*, de laquelle il a des enfans.

BRANCHE
des Seigneurs DE MAZAUGUES *&* D'ANDON.

XIII. ESPARRON DE CASTELLANE, fils puîné de FLORENS, Baron d'Allemagne, & de *Florie de Blacas-Beaudinar,* fut Seigneur d'Andon, d'Auzet, &c. Il laiſſa de *N..... de l'Eſtrange de Carbonel:*

1. JACQUES, qui ſuit;
2. PIERRE, Archidiacre de l'Egliſe d'Aix;
3. Et GUILLEMETTE, mariée à *Jean de Duranti.*

XIV. JACQUES DE CASTELLANE, Seigneur d'Andon & d'Auriac, épouſa *Roſſoline de Boniface*, Dame de Mazaugues, & en eut :

1. HONORÉ, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée à *Pierre de Demandols*, Seigneur dudit lieu.

XV. HONORÉ DE CASTELLANE, Seigneur de Mazaugues & d'Andon, épouſa *Madeleine de Gazelly*. De ce mariage vinrent:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, mentionné ci-après.

XVI. LOUIS DE CASTELLANE, Seigneur d'ANDON, & en partie de Mazaugues, eut de *Marie de Villeneuve*, fille d'*Honoré*, Comte de Tourretes :

XVII. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, qui épouſa *Lucrèce de Vintimille-Tourves*, & eut :

XVIII. HENRI DE CASTELLANE, Seigneur d'Andon & de Mazaugues, marié à *Jeanne de Glandevès-Cujes*, dont :

XIX. FRANÇOIS DE CASTELLANE, Co-Seigneur de Mazaugues & d'Andon, qui laiſſa de *Marthe de Caradet:*

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. & 3. Et deux Chevaliers de Malte.

XX. FRANÇOIS DE CASTELLANE a continué cette branche à Marſeille, où elle eſt connue ſous le nom de *Caſtellane d'Andon*.

XVI. FRANÇOIS DE CASTELLANE, Co-Seigneur de Mazaugues, fils puîné d'HONORÉ, Seigneur d'Andon, & de *Madeleine de Gazelly*, épouſa *Anne d'Agoult d'Olières*, & en eut:

XVII. PIERRE DE CASTELLANE, marié, en 1551, à *Louiſe d'Arcuſſia d'Eſparron*, dont:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et RENÉ, Chevalier de Malte.

XVIII. CHARLES DE CASTELLANE épouſa *Diane d'Agoult-de-Seillons,* & laiſſa :

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. Et BALTHASAR, Chevalier de Malte.

XIX. ALEXANDRE DE CASTELLANE, marié à *Marguerite du Mougin*, eut pour enfans :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. & 3. JACQUES & ALEXANDRE, Chevaliers de Malte en 1655.

XX. ANTOINE DE CASTELLANE, Ier du nom, Co-Seigneur de Mazaugues, laiſſa de *Marie de Blegier :*

XXI. ANTOINE DE CASTELLANE, IIe du nom, qui eut d'*Anne de Martel*, fille d'un Maréchal-de-Camp:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. & 3. JOSEPH & HONORÉ, dont on ignore la deſtinée;
4. Et une fille, mariée dans la Maiſon d'*Albertas*, d'une branche cadette des Seigneurs de *Jouques*, établie à Aubagne.

XXII. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Seigneur de Mazaugues, veuf de *Marguerite de l'Eſtang-de-Parade*, fille de *Joſeph*, mort Doyen des Conſeillers au Parlement de Provence, a :

BONIFACE, SURLÉON & HENRIETTE DE CASTELLANE.

BRANCHE
des Seigneurs DE NORANTE *& de* CHAUDON.

XIII. JEAN DE CASTELLANE, troiſième fils de

Florens, Baron d'Allemagne, & de *Florie de Blacas Beaudinar*, fut Seigneur de Chaudon, par donation du Roi René, le 19 Mars 1435. Il eut :

XIV. Florens de Castellane, Seigneur de Chaudon & de Norante, qui vivoit en 1490, & laiſſa :

XV. Vincent de Castellane, Seigneur des mêmes Terres, qui épouſa, par contrat du 10 Décembre 1500, *Madeleine de Villeneuve-Tourretes*, dont :

XVI. Maxime de Castellane, Seigneur de Chaudon & de Norante, qui teſta en 1525 en faveur de Claude, qui ſuit, qu'il avoit eu d'*Honorée de Laſcaris-Vintimille de Tende:*

XVII. Claude de Castellane étoit Seigneur de Tournon, Norante, &c., dont il prêta foi & hommage par procureur le 4 Mai 1537 & en 1541. Il fut fait Gouverneur de Riez le 10 Mai 1542, & épouſa, par contrat du 21 Janvier 1545, *Anne de Guigonis*, fille d'*Antoine*, Co-Seigneur de Riez, dont :

1. Honoré, qui ſuit;
2. Scipion, chef de la branche des Seigneurs de *Majaſtre*, rapportée ci-après;
3. Et Claude, auteur d'une branche qui eſt éteinte.

XVIII. Honoré de Castellane, Seigneur en partie de Chaudon, épouſa, par contrat du 22 Novembre 1580, *Françoiſe de Giraud*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *Marguerite de Pinchinas*, dont:

XIX. Jean de Castellane, Baron de Greoux, Seigneur de Norante & de Chaudon, marié, le 11 Janvier 1610, à *Hélène de Rame*. Ses enfans furent :

1. Horace, qui ſuit;
2. Et Anne, mariée, dès 1630, à *Claude d'Autric-de-Vintimille*, Seigneur de Beauduin.

XX. Horace de Castellane de Rame, Marquis de Crotes, Baron de Chaudon, Norante & Creiſſet, épouſa, par contrat du 7 Septembre 1644, *Anne de Bonne*, dont :

Jean-François, qui ſuit;
N... de Castellane, rapporté plus loin;
Et Pierre-Joseph de Castellane, Chanoine de l'Egliſe d'Aix, mort Evêque de Fréjus.

XXI. Jean-François, Marquis de Castellane, Seigneur de Norante, épouſa *Madeleine de Gruel de Villebois*, d'une noble famille du Dauphiné, & eut :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Jacques-Boniface, Chanoine de l'Egliſe d'Aix;
3. Françoise, mariée, par contrat du 17 Avril 1708, à *Jean-Antoine de Riquetti*, Marquis de Mirabeau, baptiſé le 29 Novembre 1666, mort en 1737;
4. Et N... de Castellane, Abbeſſe en Poitou.

XXII. Jean-Baptiste de Castellane, Seigneur de Norante, ancien Capitaine de Galères, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, épouſa *Marie-Anne Rouillé*, fille de *Marie-Louis-Paulin*, Comte de Jouy, & de *Marie-Angélique d'Acquin*, dont :

Françoise-Pauline, mariée, en 1741, à ſon couſin Jean-Baptiste de Castellane, Marquis de Saint-Juers;
Et une autre fille.

XXI. N... de Castellane, ſecond fils d'Horace, s'établit en Poitou vers la fin du dernier ſiècle Il y mourut Maréchal-de-Camp, & laiſſa :

1. N... qui eſt marié, & a un fils unique;
2. André, d'abord Théologal de l'Egliſe d'Aix, mort Evêque de Glandevès ;
3. Et Jean de Castellane, né en 1698, qui a ſervi en qualité de Capitaine au Régiment Royal-Vaiſſeaux; puis a été Religieux profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Grand-Prieuré d'Aquitaine, Commandeur de la Ville-Dieu, & mourut à Poitiers, le 17 Février 1773.

BRANCHE des Seigneurs de Majastre.

XVIII. Scipion de Castellane, Ier du nom, fils puîné de Claude Ier, Seigneur de Norante, & d'*Anne de Guigonis*, teſta le 6 Juin 1605 (*Gaſſendy*, Notaire), en faveur de ſon fils. Il épouſa, par contrat du 20 Mars 1580, *Françoiſe Dumaine* dont :

XIX. Scipion de Castellane, IIe du nom, Seigneur de Majaſtre, qui fit l'arrentement de cette Terre le 13 Juillet 1624, & épouſa, le 22 Juillet 1614, *Caſſandre de Lombard*, des Seigneurs de *Gourdon*, dont :

XX. Charles de Castellane, Seigneur de Majaſtre & d'Alane, qui fut père de :

1. Henri, qui ſuit;
2. Et Elisabeth, mariée à *Hubert de Laugier*, Seigneur de Châteauredon.

XXI. Henri de Castellane, Ier du nom Seigneur de Majaſtre, élu premier Conſul

d'Aix, Procureur du pays, époufa *Honorée de Ferrier-Auribeau*, dont :

1. GASPARD, qui fuit;
2. CÉSAR, reçu Chevalier de Malte en 1716;
3. Et ROSE, mariée, le 29 Avril 1723, à *Jean-Etienne de Bernardy*, Vicomte de Valernes.

XXII. GASPARD DE CASTELLANE, Seigneur de Majaftre & de Gréafque, a laiffé d'*Elifabeth-Charlotte Fouquier* :

XXIII. HENRI DE CASTELLANE, IIe du nom, Seigneur des mêmes Terres & Procureur joint des Etats de Provence, marié, par contrat du 14 Septembre 1745, à *Anne-Marguerite-Alphonfine de Valbelle-Meyrargue*, fille de *Geoffroy*, IVe du nom, Baron de Meyrargue, & de *Marguerite-Delphine de Valbelle*, dont il a un fils.

SECONDE BRANCHE, *Seigneurs* DE LA VERDIÈRE.

VII. BONIFACE DE CASTELLANE, dit GALBERT, fils puîné de BONIFACE, IVe du nom, Baron de Caftellane, & d'*Agnès Spata* ou *Spada*, Dame de Riez, reçut en don de fon père les Terres de Peiroles, Moufteiret, la Baftide & autres. Il eut pour fils :

VIII. RAYMOND-GAUFRID DE CASTELLANE, qui époufa *Aliffendo*, dont BONIFACE *le majeur*, qui fuit; & BONIFACE, dit *le mineur*.

IX. BONIFACE DE CASTELLANE, IIe du nom, dit *le majeur*, Seigneur de Peiroles & autres lieux, fut père de

X. BONIFACE DE CASTELLANE, IIIe du nom, Seigneur d'Entrecafteaux, de Peiroles & autres lieux, qui vivoit ès années 1344 & 1363, fuivant plufieurs actes qu'il paffa alors. Il eut pour fils

XI. REFORCIAT DE CASTELLANE, Ier du nom, à qui la Reine JEANNE confirma certains privilèges. Il tefta le 10 Janvier 1404, & eut de fa femme, dont on ignore le nom :

1. REFORCIAT, qui fuit;
2. Et GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs d'*Efparron* & de *Saint-Julien*, rapportée ci-après.

XII. REFORCIAT DE CASTELLANE, IIe du nom, Seigneur de Fos & fa Vallée, d'Entrecafteaux, la Verdière, Varages, Jouques, Caftelet, Peiroles, Moiffac, Tourves & autres lieux, fit hommage de fes Terres à ISABELLE, Reine de Jérufalem & de Sicile, le 22 Septembre 1435. Il époufa *Marguerite de Roquefeuil*, & eut :

1. BONIFACE, qui continua cette branche, dont le dernier fut JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Seigneur de la Verdière, premier Conful d'Aix, Procureur du Pays ès années 1640 & 1654, marié fans enfans à *Marthe de Cabre-Roquevaire;*
2. HONORÉ, auteur de la branche des Comtes de *Grignan*, dont nous parlerons;
3. Et REFORCIAT, troifième tige de la branche des Seigneurs de *Laval* & de *Fos*, éteinte.

BRANCHE des Comtes DE GRIGNAN *& Marquis* D'ENTRECASTEAUX.

XIII. HONORÉ DE CASTELLANE, Ier du nom, Seigneur d'Entrecafteaux, Peiroles & autres lieux, fit hommage de fes Terres à la Reine ISABELLE en 1440. Il tefta le 29 Mai 1446, après avoir époufé, par contrat paffé le 30 Mars 1441, *Andrivette de Villeneuve-des-Arcs*, & eut :

XIV. HONORÉ DE CASTELLANE, IIe du nom, qui fut Seigneur d'Entrecafteaux, de Peiroles, de Moiffac, de Bargemont, de Sainte-Croix, d'Efparron, de Paillières & de Courmes, dont il prêta hommage le 4 Mai 1465. Il fit fon teftament le 22 Juin 1477, & laiffa de *Jeanne de Glandevès-Faucon :*

XV. GASPARD DE CASTELLANE, Ier du nom, qui tefta le 17 Juillet 1531 en faveur de fon fils. Il époufa, le 6 Janvier 1498, *Blanche Adhémar de Grignan*, dont :

XVI. GASPARD DE CASTELLANE, IIe du nom, qui fut légataire de MELCHIONE DE CASTELLANE, mariée 1° à *Michel du Pujet*, Seigneur de Figanière; & 2° à *Jofeph de Cambis*, Seigneur d'Auvare. GASPARD hérita du Comte de Grignan, fon oncle maternel, à la charge de porter le nom & les armes de la Maifon d'*Adhémar*. Il fit hommage de fes Terres au Roi FRANÇOIS Ier le 15 Septembre 1531, & tefta le 15 Novembre 1564. Il époufa, 1° le 1er Juin 1529, *Anne de Tournon*, fille de *Juft*, & nièce du Cardinal de Tournon; & 2° le 24 Mai 1555, *Lucrèce de Grimaldi*, Dame d'honneur de la Reine. Du premier lit naquirent :

1. LOUIS, qui fuit;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Moiffac*, établie en Dauphiné.

Et du fecond lit vint :

3. Et FRANÇOISE DE CASTELLANE-ADHÉMAR, mariée fans enfans à *Gafpard de Brancas*, Baron d'Oife.

XVII. Louis de Castellane-Adhémar de Monteil, Comte de Grignan, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier des Ordres du Roi en 1584, Lieutenant-Général en Provence, en 1576, testa le 4 Mai 1592. Il avoit épousé, le 24 Mai 1554, *Isabeau de Pontevès,* sœur de *Jean,* Comte de Carces, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général en Provence, & laissa:

1. Louis-François, qui suit;
2. Louis, tige de la branche des Seigneurs de *Pierrerue,* rapportée ci-après;
3. Jean-Louis, reçu Chevalier de Malte, mort Commandeur de Bastia en Quercy;
4. Marguerite, Abbesse des Dames de la Celle;
5. Clerice, mariée à *Jean de Guers,* Seigneur de Castelnau;
6. Lucrèce, mariée, par contrat du 12 Juillet 1606, à *Antoine de Forbin,* Seigneur de Gardanne;
7. Et Claudine, mariée à *François de Foresta,* Seigneur des Rougiers, Conseiller au Parlement de Provence.

XVIII. Louis-François de Castellane-Adhémar fit une branche, dont étoit François de Castellane-Adhémar, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, qui a laissé de *Françoise-Marguerite de Sévigné,* sa troisième femme:

Pauline, morte le 3 Juillet 1737, qui épousa *Louis III,* Marquis de *Simiane,* né en 1670, mort le 23 Février 1718.

Cette branche, actuellement éteinte, a produit des Archevêques d'Arles, de Corinthe, plusieurs Evêques, des Chevaliers des Ordres du Roi, de Malte, des Maréchaux-de-Camp, & a fait les meilleures alliances de la Province.

BRANCHE des Seigneurs de Pierrerue.

XVIII. Louis de Castellane-Adhémar fut légataire de son père de la somme de 30000 livres. Il épousa, par contrat du 19 Novembre 1599, *Anne de Bouliers de Mathei,* fille héritière de *Claude,* Seigneur de Pierrerue, & de *Marguerite des Porcellets de Maillane,* & eut:

XIX. Charles de Castellane-Adhémar, Ier du nom, Seigneur de Pierrerue, qui épousa, le 5 Novembre 1628, *Jeanne d'Eyroux,* dont:

XX. Charles de Castellane-Adhémar, IIe du nom, qui épousa, le 31 Juillet 1653, *Anne de Pontevès de Sillans,* & eut deux garçons:

La branche du premier réside à Forcalquier, & N... de Castellane-Adhémar, Capitaine de Vaisseaux, Chevalier de Saint-Louis, en est le chef;

La seconde est établie à Marseille depuis le mariage de N..... de Castellane-Adhémar, Officier de Vaisseaux & Chevalier de Saint-Louis, avec *N... de Mallet,* dont il a deux fils.

BRANCHE des Seigneurs d'Esparron *&* de Saint-Julien.

XII. Georges de Castellane, fils puîné de Reforciat, Ier du nom, eut de sa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans:

XIII. Raymond-Geoffroy de Castellane, Seigneur de Saint-Julien & de Regusse, qui épousa *Philippe d'Esparron,* Dame d'Esparron & de Saint-Julien, dont:

1. Boniface, qui suit;
2. Louis, Seigneur de Saint-Julien, lequel eut de *Prohane,* Dame d'Esparron:
   - N...., mariée, l'an 1522, à *François de Gerente,* Baron de Senas, grand Président de la Cour des Maîtres Rationaux;
3. Et Georges, IIe du nom, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aluys* & de *Dine,* éteinte.

XIV. Boniface de Castellane, Seigneur de Regusse & d'Esparron, testa le 9 Avril 1524. Il épousa, par contrat du 4 Juin 1488, *Honorée de Forbin,* fille du grand *Palamède de Forbin,* Seigneur de Soliers, Gouverneur de Provence, & de *Marguerite de Castillon-Beynes,* & laissa:

1. Gaspard, qui suit;
2. Et Renée, mariée, en 1531, à *Gaspard de Demandols.*

XV. Gaspard de Castellane, Seigneur d'Esparron, de Saint-Julien & de Regusse, testa le 10 Novembre 1574. Il épousa *Honorée de Lascaris de Tende,* & laissa:

1. Pierre, qui suit;
2. Et Henri, duquel descendent les Seigneurs de *Magnan* & d'*Entressans.*

XVI. Pierre de Castellane, Ier du nom, Seigneur de Saint-Julien & d'Esparron, prend

la qualité de *haut & puiſſant Seigneur*, *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans ſon teſtament qu'il fit le 7 Septembre 1606. Il épouſa, 1° par contrat du 8 Juillet 1550, *Gabrielle de Glandevès*, fille de *Pierre*, Baron de Faucon, & de *Madeleine de Villemus*; & 2° *Marguerite Silve*. Du premier lit ſont iſſus :

1. JEAN, qui ſuit;
2. POMPÉE, auteur de la branche des Seigneurs de *Novejan*, rapportée ci-après;
3. GASPARD, Chevalier de Malte;

Et quelques filles, mariées dans les Maiſons de *Durand-Fuveau*, de CASTELLANE-LA-VERDIÈRE, & autres.

Du ſecond lit vint :

Un fils, dont on ignore la deſtinée.

XVII. JEAN DE CASTELLANE, Ier du nom, Seigneur d'Eſparron & de Saint-Julien, épouſa, par contrat du 26 Juillet 1579, *Aimare d'Albertas-Gemenos*, mariée, 1° le 6 Octobre 1570, à *François de Gerente*, Baron de Senas. Il eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et CATHERINE, mariée, en 1609, à *Gaſpard de Thomas*, Baron de Sainte-Marguerite & de la Garde.

XVIII. PIERRE DE CASTELLANE, IIe du nom, Seigneur d'Eſparron & de Saint-Julien, teſta le 27 Novembre 1646 en faveur de ſon fils. Il épouſa, le 16 Août 1615, MADELEINE DE CASTELLANE-MAJASTRE, & laiſſa :

XIX. JEAN DE CASTELLANE, IIe du nom, Seigneur de Saint-Julien & de Bioſc, qui épouſa, le 10 Février 1657, *Madeleine de Sabran*, fille de *Charles*, Seigneur d'Aiguine, & de *Marguerite de Monier de Châteaudeuil*, dont :

CHARLES, qui ſuit;
Et pluſieurs Chevaliers de Malte.

XX. CHARLES DE CASTELLANE, Seigneur d'Eſparron, de Saint-Julien & de Bioſc, fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays, l'an 1705, & marié à la fille de *Joſeph-Jean-Baptiſte de Suffren*, Doyen de la Cour du Parlement, & de GENEVIÈVE DE CASTELLANE DE SAINT-JUERS. De cette alliance ſont iſſus :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. GASPARD, rapporté après ſon frère;
3. N..., qui a épouſé le Marquis de *Savine*, de la Maiſon de *la Font*, en Dauphiné;

Et N.., mariée à *Gaſpard-Amiel de Maurellet*, Marquis de la Roquette, Seigneur de Cabriès, Préſident en la Chambre des Comptes de Provence.

XXI. JEAN-BAPTISTE DE CASTELLANE, Marquis d'Eſparron, Enſeigne des Gardes-du-Corps de Villeroi en Janvier 1739, fait Major de Gendarmerie en 1743, Brigadier le 2 Mai 1744, & Maréchal-de-Camp le 1er Janvier 1748, a épouſé *Julie de Simiane*, ſeconde fille de *Louis*, Marquis de Simiane, & de PAULINE DE CASTELLANE-ADHÉMAR, dont il lui reſtoit deux filles en 1755.

XXI. GASPARD DE CASTELLANE, ci-devant Chevalier de Malte, dit *le Vicomte de Caſtellane*, Colonel du Régiment de Penthièvre, épouſa, en 1745, *Renée de Fournier*, dont :

1. MARIE-MARGUERITE-MADELEINE-ADÉLAÏDE, morte le 29 Mars 1770. Elle avoit épouſé, par contrat du 18 Novembre 1764, *Charles-Emmanuel-Marie-Madelon de Vintimille-du-Luc*, dit *le Marquis du Luc*;
2. Et MARIE-THÉRÈSE-JOSÈPHE, mariée, par contrat du 13 Juillet 1768, à *Adrien-Joſeph-Ghislain*, Vicomte & Prince de *Berghes*, mort en 1773, dont une fille.

BRANCHE des Seigneurs DE NOVEJAN.

XVII. POMPÉE DE CASTELLANE, fils puîné de PIERRE, Ier du nom, Seigneur d'Eſparron, & de *Gabrielle de Glandevès-Faucon*, mourut en 1612. Il épouſa, en 1580, *Lucrèce Artaud de Montauban*, & laiſſa :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit;
2. JEAN, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. & 4. ANTOINE & FRANÇOISE; ils tranſigèrent après la mort de leur père décédé *ab inteſtat*.

XVIII. JEAN-PIERRE DE CASTELLANE, Seigneur de Novejan, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

XIX. JEAN DE CASTELLANE, Seigneur de Novejan, qui fut père de :

1. MICHEL-ANGE OU JEAN-ANGE, qui ſuit;
2. JEAN-JOSEPH, Abbé de Saint-Léon en Lorraine;
3. Et GABRIELLE-GASPARDE DE CASTELLANE, mariée à *Jean-Baptiſte de Bruges*, Exempt des Gardes-du-Corps, qui a un fils marié, & une fille.

XX. MICHEL-ANGE OU JEAN-ANGE, Seigneur de Novejan, dit *le Comte de Caſtellane*, Gouverneur de Niort, & ci-devant Ambaſſadeur à la Porte, ancien Capitaine du Ré-

giment d'Orléans, Dragons, & fait Brigadier des armées du Roi le 1er Janvier 1748, a été Colonel-Lieutenant du Régiment d'Eu depuis 1746, fait Brigadier le 10 Février 1759, & Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762. Il a époufé, en 1729, *Catherine de la Treille-Sorbs,* proche parente du feu Cardinal de *Fleury*, Miniftre d'Etat, dont:

1. Esprit-François-Henri, qui fuit;
2. Et Jean-Arnaud, né le 11 Décembre 1733, Evêque de Mende.

XXI. Esprit-François-Henri de Castellane-Novejan, dit *le Marquis de Caftellane,* Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine de Gendarmerie, actuellement Maréchal-de-Camp, & Chevalier d'honneur de Madame Sophie, époufa, le 12 Octobre 1750, *Charlotte-Armande Charon de Menars*, née le 26 Décembre 1732, fille de *Michel-Jean-Baptifte*, Marquis de Menars, & d'*Anne de Caftera-de-la-Rivière*. Ils eurent:

1. Boniface-Louis-André, né le 4 Août 1758, qui époufa, le 18 Mai 1778, *Adélaïde-Louife-Guyonne de Rohan-Chabot*, née le 18 Janvier 1761, fille de *Charles-Rofalie*, Vicomte de Chabot, & de *Guyonne-Hyacinthe de Pons-Saint-Maurice;*
2. Et Esprit-Boniface de Castellane, né en 1763.

XVIII. Jean de Castellane, fils puîné de Pompée, époufa *Marguerite de Forêts*, de la Ville de Grignan, & en eut:

XIX. Scipion de Castellane, marié, le 24 Juin 1662, à *Marguerite du Roure de Beauvoir*, dont les defcendans réfident à Saint-Paul-trois-Châteaux, en Dauphiné.

Cette illuftre Maifon a donné plus de 60 Chevaliers à l'Ordre de Malte, & a fait jufqu'à 25 branches, toutes diftinguées par leurs emplois & leurs alliances. Celles dont on n'a pas rapporté la filiation font éteintes, & d'après l'Auteur de l'*Hiftoire héroïque & univerfelle de la nobleffe de Provence*, tom. I, p. 226 & fuiv., & le *Dictionnaire des Gaules*, on s'eft contenté de les indiquer pour abréger.

Les armes: *de gueules, à un château d'or ouvert, crénelé & fommé de trois tours de même, maçonnées de fable; celle du milieu plus élevée que les deux autres.*

* CASTELLAR (le), Seigneurie entre Nice & Monaco, qui appartient de tems immémorial à la Maifon de *Vintimille*, par la branche des *Vintimille-Lafcaris;* quatre de fes rameaux la poffèdent aujourd'hui en commun. Cette ancienneté de poffeffion a fait dire à un Poète dans fes adieux aux *Caftellar* (pièce de vers compofée pour vanter la fituation agréable de cette place), ce qui fuit:

. . . .

Illuftres Lafcaris, votre race féconde
Préfide dans ces lieux depuis près de mille ans

. . . .

Guidon Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Auteur dans le XIVe fiècle de la branche de *Châteauneuf* en Provence, tranfplantée en Languedoc l'an 1593, & perpétuée jufqu'à nos jours, comme on le verra au mot VINTIMILLE, en étoit Seigneur. Il en rendit hommage le 16 Avril 1406, ainfi que de celle de *Golbs,* dont il étoit auffi Seigneur: on voit l'acte de cet hommage dans les Archives du Roi à Aix, Reg. homm. arm. N, no 9, p. 23. Ces deux Terres reftèrent en partage à la poftérité d'Henri & de Guillaume, fils puînés dudit Guidon. Louis, leur aîné, fut Seigneur de Châteauneuf & de la Garde, en Provence. Voy. CHATEAUNEUF & VINTIMILLE.

CASTELLAS, en Suiffe. N... de Castellas, Lieutenant-Général, Colonel d'un Régiment Suiffe de fon nom, eft Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

CASTELLAS, en Auvergne, originaire du Comté de Foix. N.... de Castellas laiffa pour enfans:

1. Jean-Antoine, Chanoine, Comte de Lyon, né le 8 Juillet 1735;
2. Jean, né le 8 Août 1741, Cornette au Régiment de Clermont-Prince, Cavalerie;
3. Guillaume, né en Décembre 1744, Chanoine, Comte de Lyon;
4. Henri, né en Avril 1746, Chanoine, Comte de Lyon;
5. Antoine, né le 2 Juin 1748;
6. Isabelle;
7. N..., mariée, en 1758, à *N... de Gueffier;*
8. Philippine, penfionnaire à Notre-Dame de Saint-Flour;
9. Et Marie.

* CASTELLET (le), Terre & Seigneurie dans le Comté Venaiffin, qui entra dans la Maifon de *Galléan* le 4 Octobre 1605, par le mariage d'*Ifabeau de Guilhem*, Dame du

Castellet & de *Cadarache,* avec *Jean-Vincent de Galléan*, Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1622. De cette alliance vint, entr'autres enfans, *François de Galléan*, dit *le Marquis du Castellet*, &c., aïeul de *Charles-Noël de Galléan*, Baron des Issarts & de Courtines, Sire & Marquis de Salernes, Seigneur des Angles, après la mort de son frère cadet, & en cette qualité substitué au nom & armes de Castellane, Comte du Castellet. Voy. GALLÉAN.

CASTELLI. Jean-Antoine-Marie de Castelli, Comte de Cornilian, Chambellan & Lieutenant-Général & Capitaine des Gardes au service du Roi de Pologne, épousa, en 1721, *Marie-Henriette-Françoise-Thérèse de Boisschotte*, fille de *Charles-Ernest-François*, Comte d'Erps, dont:

Frédéric-Auguste-Joseph de Castelli.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 de Boisschotte; *aux* 2 *&* 3 de Lannoy de Flandre; *& sur le tout d'argent, chargé d'un château de gueules, donjonné de trois tours de même.*

CASTELLO (de), Maison noble & ancienne du Poitou, dont nous ne donnons la Généalogie que de la branche des *Fontaines, Tesson, les Tasnières*, &c.

Jean de Castello, Ecuyer, Seigneur des Fontaines & des Houmes, dans la Paroisse de Verine en Poitou, vivoit en 1512, & fut père de

Jacques de Castello, Ecuyer, Seigneur des Fontaines & des Houmes, qui épousa, par contrat du 20 Mai 1530, *Françoise Fourré*, fille de *François Fourré*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Dampierre-sur-Boutonne. Il en eut:

Pierre de Castello, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur des Fontaines & des Houmes, qui épousa, par contrat du 17 Juin 1579, *Anastasie Rochier*, fille de *Jacques Rochier*, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, Paroisse de Neré en Poitou, dont:

René de Castello, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, de Gibourne, & autres lieux, qui épousa, par contrat du 17 Octobre 1600, *Catherine des Frans*, fille de *René des Frans*, Ecuyer, Seigneur de Lauvagneuse, & d'*Esther Eluard*, Dame de Tesson, les Tasnières & l'Effors. De cette alliance vint:

Pierre de Castello, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, Tesson, les Tasnières, &c., qui épousa 1° *Marie de Béchillon*, fille de *René de Béchillon*, Ecuyer, Seigneur de Dirlaux, &c.; & 2° par contrat du 14 Mai 1647, *Elisabeth Gourjault*, fille de *Claude Gourjault*, Ecuyer, Seigneur de Venours. Du premier lit il eut:

Marie de Castello, mariée à *N.... de Laurencie*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-la-Comtesse en Poitou, maintenu dans sa *Noblesse de race* en 1666, par Ordonnance de M. d'*Aguesseau*, Intendant de Limoges.

Et du second lit:

Gaspard, qui suit;
Et autres enfans, qui n'ont pas laissé de postérité.

Gaspard de Castello, Ecuyer, Seigneur de l'Effors, les Tasnières, &c., ancien Capitaine au Régiment de Navarre, fut maintenu en 1600, avec Pierre, son frère aîné, dans leur *noblesse de race*, par Ordonnance de M. *Pinon*, Intendant de Poitiers. Il épousa, par contrat du 16 Août 1698, *Elisabeth Gadouin*, fille de *Thomas Gadouin*, Ecuyer, Seigneur des Morinières, & de *Marguerite de Perichon*, Dame de la Touche-Marteau. De ce mariage naquit pour fille unique:

Marguerite-Elisabeth de Castello, morte en 1753, mariée, par contrat du 26 Avril 1717, à *Jacques-Charles-François de la Perrière*, Ecuyer, Seigneur de Roiffé, dont postérité. Voy. DE LA PERRIÈRE.

Les armes: *d'or, à trois aigles éployées à deux têtes, bécquées, onglées & couronnée de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.* (Mémoir dressé sur titres originaux communiqués).

CASTELLOBRANCO, famille ancienne & illustre de Portugal, dont la branche aînée a fini à

Loup Vas de Castellobranco, IIIe du nom, qui a laissé de Dona *Guiomar de Mello*:

Dona Isabelle de Noronha, mariée à François de Mello de Castellobranco, Seigneur de la Terre de Roriça, dont la postérité ne subsiste plus.

Les autres branches de cette Maison sont:

Celle des Seigneurs de *Pombeiro*, dont étoit Dom Pierre de Castellobranco, IIIe du nom, mort sans postérité le 2 Avril 1733. Il épousa 1° *Lucie de Menesès*; & 2° *Marie-Rose de Noronha*;

Celle de *Villanova*, fondue avec celle de *Lancastre*, des Grands-Commandeurs d'Avis.

Celle de *Meirinhes Mores*, du Royaume, incorporée dans la Maifon de *Mafcarenhas*, de la branche des Comtes d'*Obides*;

Et la branche des Comtes de *Redondo*, fondue dans celle de *Soufa*, Seigneurs de *Gouvea*.

CASTELLOBRANCO, dits de Leiria, Maifon qui commence à

Antoine de Castellobranco, établi dans la ville de Leiria, en Portugal, avec fon père Diegue Vas de Castellobranco.

Elle fubfifte dans

Pierre de Sousa de Castellobranco, Seigneur de Guardova, Capitaine de Vaiffeau, Colonel au Régiment de la Marine, qui a fervi dans la guerre contre l'Efpagne fur terre, & s'eft trouvé au combat naval de Gibraltar en 1705; au fecours des Vénitiens en 1717; & au combat naval de 1718 de la Flotte Chrétienne contre celle des Ottomans. Il époufa fa nièce Hélène-Mahaude de Castellobranco, fille d'Antoine Vas de Castellobranco, Commandeur de Sainte-Marie de Caminha, Secrétaire de François, Infant de Portugal, dont font nés :

1. Joseph de Sousa de Castellobranco, né le 2 Mai 1710, mort en bas âge;
2. Et Antoine de Sousa de Castellobranco, qui n'avoit pas encore pris d'alliance en 1734. Voy. Moréri.

*CASTELNAU, ancienne Maison éteinte, qui eft originaire du pays de Bigorre, & a pris fon nom de la forteresse de Caftelnau en Azun, au Bailliage de Lavedan, fituée fur les monts Pyrénées, laquelle de tems immémorial appartenoit aux aînés de cette famille. Le premier, du nom de Castelnau, dont on ait connoiffance eft

I. Jean-Bernard, Seigneur de Castelnau en Azun. On lui donne pour fœur Isabeau de Castelnau, femme de *Bernard*, Baron de *Coaraze*; fon époufe fut *Urfule de Touloufe*, avec laquelle il vivoit l'an 1260, & dont il eut entr'autres enfans :

II. Bernard, Ier du nom, Seigneur de Castelnau, mort avant 1300, qui laiffa de fa femme, dont on ignore le nom :

III. Menaud, Seigneur de Castelnau, Chevalier, vivant en 1339, qui eut de fa femme, dont le nom eft inconnu :

IV. Garcie-Arnaud, Ier du nom, Seigneur de Castelnau, qui vivoit en 1350. Il époufa *Mahaut de la Loubère*, dont il eut entr'autres enfans :

V. Jean-Raymond, Seigneur de Castelnau, Chevalier, vivant en 1367, qui époufa *Alpais de Levis*, de la Maison de *Mirepoix*, dont :

VI. Oudet, Seigneur de Castelnau, Chevalier, vivant l'an 1400, qui avoit époufé *Catherine de Gramont*, dont il eut :

1. Bernard, qui fuit;
2. Et Raymond-Garcie, Seigneur de la Mauviffière, dont la poftérité fera rapportée ci-après.

VII. Bernard, IIe du nom, Seigneur de Castelnau, Chevalier, vivant en 1412, époufa *Condor de Barege*, dont vint :

VIII. Garcie-Arnaud, IIe du nom, Seigneur de Castelnau, de la Loubère, Julos, Linhac & Efcobrires, qui vivoit en 1431, & avoit époufé *Jacquette des Angles*, Dame de la Loubère, veuve de *Bernard de Bafillac*, Seigneur de Loir, dont elle avoit des enfans. Il en eut :

IX. Raymond-Guilhem, Seigneur de Castelnau, Chevalier, qui vivoit en 1447, & mourut l'an 1449. Il avoit époufé *Catherine de Manas*, fille de *Bertrand de Manas*, Chevalier, Seigneur de Montbardon, dont :

1. Bernard, Seigneur de Caftelnau, de la Loubère & Miélan en 1475, mort fans hoirs;
2. Et Lancelot, qui fuit.

X. Lancelot, Seigneur de Castelnau, de la Loubère, Julos & Argelles, Chevalier, vivant en 1477, tefta l'an 1508. Il époufa *Marguerite de Coaraze*, fille de *Bernard de Coaraze*, Baron de Vérac, & de *Brunette*. Ils eurent :

1. Antoine, qui fuit;
2. Jean, qui fut d'Eglise;
3. Dominique, Chevalier, Seigneur de Lyhac, dans le Comté de Bigorre;
4. Anne, mariée à *Arnaud-Guilhem de Saint-Paftour*, Seigneur de Bonrepos;
5. Françoise, mariée, l'an 1507, à *Pierre de Lavedan*, Seigneur d'*Horgues*, fils de *Bernard de Lavedan*;
6. Et Jeanne, mariée au Seigneur de *Confise*, au pays de Lavedan.

XI. Antoine, Seigneur de Castelnau, de la Loubère & de Miélan, époufa, en 1510, *Catherine de Bazilac*, fille de *Pierre*, Baron de *Bazilac*, & de *N.... de Levis*, dont il eut :

1. Claude, qui fuit;
2. Et Anne, mariée à *Menaud de Bourbon*, Baron de Barbazan, fils de *Jean de Bourbon*, Vicomte de Lavedan, & d'*Antoinette d'Anjou*.

XII. Claude de Castelnau, dit de *Coaraze*, Chevalier, Seigneur de Castelnau, de la Loubère, de Coaraze et de Miélan, épousa, l'an 1558, *Andrée d'Antin*, fille d'*Arnaud*, Baron d'*Antin*, Sénéchal de Bigorre, et d'*Anne d'Andouins*, sa première femme. De ce mariage vinrent :

1. Jean, Chevalier, Seigneur de Castelnau, mort sans hoirs l'an 1580 ;
2. Et Etienne, qui suit.

XIII. Etienne-de-Castelnau de Coaraze, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Castelnau, de la Loubère & de Miélan, Baron de Verac en 1582, épousa *Jeanne de Bazillac*, fille unique d'*Etienne de Bazillac*, & de *Françoise de Lévis*, dont il eut :

1. N... Baron de la Loubère, mort à Paris sans hoirs l'an 1621 ;
2. Etienne, qui suit ;
3. Jean-Jacques, Chevalier, qui a été marié en Béarn, & a laissé des enfans ;
4. Jean-François, Chevalier de Malte ;
5. Louis, Chevalier, mort sans hoirs ;
6. Antonin, Chevalier ;
7. Jeanne-Angélique, mariée, par contrat du 10 Août 1629, à *Jean-Claude de Lévis*, Seigneur de Leran ;
8. & Louise, mariée à *François Ier*, Marquis d'*Ossun*.

XIV. Etienne de Castelnau de Coaraze, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Castelnau, de la Loubère, Julos & Miélan, épousa *Paule de Saint-Sivié-Montaut*, fille unique de *Bernard*, Seigneur de Saint-Sivié & de Montaut, dont il eut deux fils & une fille.

BRANCHE
des Seigneurs de la Mauvissiere.

VII. Raymond-Garcie de Castelnau, Chevalier, second fils d'Oudet, Seigneur de Castelnau, & de *Catherine de Gramont*, vivoit l'an 1412, & eut pour fils :

VIII. Menaud de Castelnau, Chevalier, qui succéda à son père l'an 1449, & laissa :

IX. Jean de Castelnau, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Rivière en 1461, lequel eut de son épouse, dont le nom est inconnu :

1. Jacques, Seigneur de la Rivière, mort sans être marié ;
2. & Pierre, qui suit.

X. Pierre de Castelnau, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Rivière après son frère aîné, & de la Princerie, s'attacha au service de Louis, Duc d'Orléans, depuis Roi sous le nom de Louis XII, qui le fit Ecuyer de son Ecurie, & épousa, l'an 1482, *Jeanne de Valée*, Dame de Puygabil, veuve de *Jacques Guy*, Seigneur d'*Aviré*, près d'Amboise. Il en eut :

1. Jacques, Seigneur de la Rivière ;
2. Pierre, Chevalier, mort sans hoirs ;
3. Louis, Chevalier, mort aux guerres d'Italie ;
4. Jean, qui suit ;
5. Louise, mariée à *Hector du Dresnay*, Seigneur de Cholet ;
6. Et Marguerite, mariée au Seigneur de *Saint-Briz*.

XI. Jean de Castelnau, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauvissière, de la Princerie & du Rouvre en 1507, & Capitaine d'Infanterie, épousa, par contrat du 21 Octobre 1514, *Jeanne du Mesnil*, fille de *François*, Seigneur *du Mesnil*, en la Paroisse de Braye, & de *Louise de Villebon*. Il eut :

1. Pierre, qui suit ;
2. Michel, Chevalier, auteur de la seconde branche des Seigneurs de *la Mauvissière*, rapportée ci-après ;
3. Vespasien, Chevalier, qui fut tué au siège de Saint-Jean d'Angely en 1569 ;
4. Titus, Chevalier, Seigneur de la Princerie en Touraine, qui fut Gentilhomme ordinaire & Capitaine des Gardes-Suisses de M. le Duc d'Alençon, frère du Roi Charles IX, fut assassiné à la Cour de René de Courtenay, en 1573. Il épousa sans enfans, *Jeanne de Courtenay*, veuve de *Guillaume de Saint-Phalle*, Seigneur de Neuilly, & fille de *René de Courtenay*, Seigneur de la Ferté-Loupière, & de *Perrenelle de la Roche* ;
5. François, Chevalier, Conseiller & Aumônier du Roi, & Abbé de Cussy, au Diocèse de Laon ;
6. Jeanne, mariée au Seigneur de *Colignère*, près l'Encloistre ;
7. Marguerite, mariée au Seigneur de *Boismaistre* en Berry ;
8. Marie, mariée au Seigneur *du Breuil*, en la Paroisse de Neuvy en Touraine ;
9. Et Madeleine, morte fille.

XII. Pierre de Castelnau, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauvissière & du Rouvre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils, premier Maître-d'Hôtel de François de France, Duc d'Anjou & de Brabant en 1581, son Lieutenant-Général aux Comté du Maine & Seigneurie de Château-du-Loir, fut assassiné à Dunkerque où

il étoit avec le Duc d'Alençon, peu de jours après le maſſacre d'Anvers en 1585. Il avoit épouſé 1° *Jeanne Hamelin,* d'une Maiſon de Touraine, établie en Anjou, fille de *René Hamelin*, Seigneur des Moulins, & de *Madeleine le Veneur*, Dame d'Eſpinay; & 2° *Marguerite de Sigonneau*, veuve de *François de Grugelin,* Sieur de Vaugelay, & fille de *Macé de Sigonneau,* Seigneur de la Perdrillière, & de *Jeanne d'Amours.* Il n'eut point d'enfans du premier lit; mais du ſecond vinrent:

1. Christophe, qui ſuit;
2. Mathurin, Chevalier, auteur de la branche des Seigneurs du *Rouvre*, rapportée ci-après;
3. Et Françoise, mariée à *François de Juſton*, Seigneur de la Foſſe.

XIII. Christophe de Castelnau, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Maître-d'Hôtel ordinaire, Seigneur de la Mauviſſière & des Monceaux, ſervit le Roi dans ſes armées, fut pris en une rencontre en 1581, & fut enterré à Croſmière en Anjou. Il avoit épouſé *Renée de Boiſnay*, fille de *François de Boiſnay*, Seigneur de la Motte, Saint-Lubin, & de *Louiſe de Saint-François*, dont il eut :

1. Urban, qui ſuit;
2. Anne-Michel, Chevalier, Abbé de Cuſſy;
3. Et Louis, Seigneur en partie de la Mauviſſière, rapporté après ſon frère aîné.

XIV. Urban de Castelnau, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviſſière, de la Haye & de la Foſſe, mourut avant ſon père au ſiège de Montauban en 1621, & avoit épouſé *Marie de Sarcé*, Dame de la Haye, fille de *Jean de Sarcé,* Seigneur de la Haye, & de *Jacqueline de Juſton*. Il laiſſa:

1. Anne, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviſſière & de la Haye, mort âgé de 18 ans, en l'Abbaye de Cuſſy, au retour de ſa première campagne;
2. Et Urbane, Dame en partie de la Mauviſſière, qui a porté tous les biens de ſa branche, par mariage, à *Jacques de Segraye*, Seigneur de Segraye au pays du Maine, fils aîné de *Louis*, Seigneur de Segraye, & de *Madeleine de Boucher*.

XIV. Louis de Castelnau, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauviſſière & de Bois-Joly, troiſième fils de Christophe, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſière, & de *Renée de Boiſnay*, fut Capitaine d'Infanterie, & épouſa, le 2 Décembre 1624, *Marguerite de Tours*, Dame de la Grâce, fille de *Jean de Tours,* Seigneur de la Badie, & de *Marguerite de Belrieu.* Il en eut :

1. Christophe, Chevalier, qui vendit la Seigneurie de la Mauviſſière l'an 1655 à Gilles de Rougé, Ecuyer, Seigneur de Roiſſon, & demeuroit en Guyenne;
2. Gabriel, Chevalier;
3. Et Marguerite, qui épouſa, l'an 1653, *Jean-Pierre de Belrieu*, Seigneur de Saint-Dizier, fils de *Jean de Belrieu*, Seigneur de Saint-Dizier, & de *Marie de Bergnes.*

BRANCHE
des Seigneurs du Rouvre.

XIII. Mathurin de Castelnau, Chevalier, Seigneur du Rouvre en Touraine, & de Bois-Joly, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie & Capitaine au Régiment des Gardes du Roi, ſecond fils de Pierre, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſière, & de *Marguerite de Sigonneau*, ſa ſeconde femme, mourut au ſiège de Montpellier en 1622, & fut enterré au Prieuré de l'Encloiſtre, près Samblançay en Touraine. Il avoit épouſé *Marie Genton,* fille de *Durand Genton*, Seigneur de Millaudres, & de *Marie de Walcob.* De ce mariage vinrent :

1. Charles, Chevalier, Seigneur de Quincy en Berry, qui épouſa *Gabrielle de Vièvre*, fille de *Claude de Vièvre*, Seigneur de la Salle, & de *Marie de l'Eſtang*, dont il eut :
   Marie de Castelnau, Religieuſe Carmélite de Paris.
2. Louis, qui ſuit;
3. Gabrielle, mariée à *René de Bets*, Seigneur de la Rheſeloire, fils de *Charles*, Seigneur de la Rheſeloire, & de *Madeleine de Hélieu;*
4. Marguerite, Religieuſe à l'Encloiſtre en Touraine;
5. Et Angélique, Religieuſe au même lieu.

XIV. Louis de Castelnau, Chevalier, Seigneur du Rouvre, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Bourbourg, épouſa *Marguerite de Palluau*, fille de *Denis de Palluau,* Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Madeleine de Montholon*. Il en eut :

1. Jacques, Chevalier, qui fut Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie;
2. Jérôme, deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique;
3. Et Catherine, Religieuſe au Couvent des Urſulines à Corbeil.

SECONDE BRANCHE
des Seigneurs DE LA MAUVISSIÈRE.

XII. MICHEL DE CASTELNAU, Ier du nom, Chevalier, Seigneur en partie de la Mauvissière, Baron de Jonville & de Concreſſant, d'Ièvre-le-Châtel, Comte de Beaumont-le-Roger, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & Gouverneur pour Sa Majeſté de Saint-Dizier, ſecond fils de JEAN, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſière, &c., & de *Jeanne du Meſnil*, fut employé dans diverſes négociations du tems des Rois CHARLES IX & HENRI III, & principalement à l'Ambaſſade d'Angleterre, dans laquelle il ſe rendit célèbre. C'eſt lui qui a écrit les *Mémoires* que le Sieur le Laboureur a mis au jour, avec ſa Généalogie. Il teſta à Londres en 1585, mourut en 1592, & avoit épouſé, l'an 1575, *Marie Bochetel*, fille de *Jacques Bochetel*, Seigneur de Brouilliamenon, & de *Marie de Morogues*. Il eut:

1. EDOUARD-ROBERT, Chevalier, Baron de Jonville, qui fut tué en duel à Paris, ſans enfans;
2. JACQUES, qui ſuit;
3. CATHERINE-MARIE, née en Angleterre, Dame de la Lande, morte à Montigny le 2 Juillet 1612, laiſſant poſtérité, qui épouſa, l'an 1595, *Louis de Rochechouart*, Seigneur de la Broſſe de Jars. Voy. ROCHECHOUART;
4. Et ELISABETH, née auſſi en Angleterre, tenue ſur les Fonts-de-Baptême par la Reine ELISABETH, & morte jeune.

XIII. JACQUES DE CASTELNAU-BOCHETEL, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Mauviſſière, Baron de Jonville, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, recueillit la ſucceſſion de ſon aïeul maternel, à condition d'en porter le nom. Il mourut en 1647, & fut enterré à Bourges. Il avoit épouſé, en 1610, *Charlotte de Rouxel*, dite de *Medavy*, fille de *Pierre de Rouxel*, Baron de *Medavy*, Bailli d'Evreux, Gouverneur de Verneuil & d'Argentan, & de *Charlotte de Hautemer-Fervaques*. Il en eut:

1. HENRI, Chevalier, Baron de Jonville, tué d'un coup de canon au ſiège de la Rochelle l'an 1627, ſans avoir été marié;
2. FRANÇOIS, Chevalier, Baron de la Mauviſſière, tué en duel à Paris en 1635;
3. JACQUES, qui ſuit;
4. MARIE, mariée, 1° en 1642, à *Jean de Pierre-Buffière*, Baron de Comborn, Marquis de Chambaret, fils de *Henri de Pierre-Buffière*, Marquis de Chambaret & de *Françoiſe de Pierre-Buffière*; & 2° à *Philibert de Thurin*, Chevalier, fils de *Philibert de Thurin*, Préſident au Grand-Conſeil, & de *Catherine le Picart*;
5. ANNE, Religieuſe en l'Abbaye de Gomer-Fontaine, dont elle a été Abbeſſe;
6. Et N...., morte fille.

XIV. JACQUES DE CASTELNAU, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Caſtelnau, Baron de Jonville, Seigneur de Saint-Lézaire, Saint-Georges, Poyneux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Lieutenant-Général en ſes Armées, Gouverneur de Breſt, & Maréchal de France, fit ſes premières armes en Hollande, & de retour en France, il ſervit aux ſièges & priſes de Corbie en 1636; du Caſtelet, en 1638; de Heſdin, en 1639; d'Arras, en 1640; & d'Aire, en 1641; ſe ſignala au combat de Fribourg en 1644; & à la bataille de Norlingue en 1645, où il ſervit en qualité de Maréchal-de-Bataille, fut enſuite Maréchal-de-Camp, Gouverneur de la Barrée en 1647, & de Breſt en 1648; & nommé Chevalier des Ordres du Roi le 9 Février 1651. La Terre de Caſtelnau fut érigée en *Marquiſat* en 1652, en faveur du Maréchal, pour lui, ſes hoirs & ayant-cauſe. Il eut le commandement de l'aîle gauche de l'armée à la bataille de Dunes, près Dunkerque, le 14 Juin 1658; fut bleſſé deux jours après au ſiège de cette place, dont il mourut à Calais le 15 Juillet 1658 en ſa 38e année, ayant été honoré du bâton de Maréchal de France, par Lettres données à Mardick le 20 Juin précédent, regiſtrées au Greffe de la Connétablie à Paris, après ſa mort, le 12 Décembre 1658. Son corps fut porté à Bourges, où il eſt enterré dans l'Egliſe des Jacobins. Il avoit épouſé, au mois de Mars 1640, *Marie de Girard*, morte le 19 Juillet 1696, fille de *Pierre de Girard*, Seigneur de l'Eſpinay, Conſeiller & Maître-d'Hôtel du Roi, dont il a laiſſé:

1. MICHEL, qui ſuit;
2. MARIE-MADELEINE, morte à 12 ans en l'Abbaye de Gomer-Fontaine au mois d'Octobre 1656;
3. Et MARIE-CHARLOTTE, née en 1647, morte le 29 Janvier 1694, qui épouſa, le 15 Mai 1668, *Antoine-Charles*, Duc de *Gramont*, Pair de France, dont elle fut la première femme. Voy. GRAMONT.

XV. Michel de Castelnau, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Caſtelnau, Baron de Jonville, Gouverneur de Breſt & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mourut à Utrecht le 2 Décembre 1672, âgé de 27 ans, de la bleſſure qu'il reçut à l'attaque d'Ameyden. Il avoit épouſé *Louiſe-Marie Foucault*, morte le 4 Juillet 1709, fille de *Louis Foucault*, Comte du Daugnon, Maréchal de France, & de *Marie Fourré-de-Dampierre*. Il en eut :

1. Henriette-Julie, morte le 24 Septembre 1716, dans ſon Château de la Buzardière, au pays du Maine, ſeconde femme de *Nicolas de Murat*, dit *le Comte de Murat*, Comte de Gilbertez, Baron de Cronces & de Pleaux, Seigneur de Villeneuve & de Brouſſe, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & lors veuf de *Marie de la Tour-de-Murat;*
2. Marie-Césarie, Chanoineſſe à Eſpinal;
3. Et N... morte fille.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *& 4 d'azur, au château ouvert d'argent, crenelé & maçonné de ſable, & ſommé de trois donjons avec leurs girouettes,* qui eſt de Castelnau; *aux 2 & 3 d'or, à deux loups paſſans l'un au-deſſus l'autre, de ſable,* qui eſt de la Loubère; & ſur le tout, *d'or, à trois chevrons de ſable.*

CASTELPERS, en Rouergue. Raymond de Castelpers hérita de la Vicomté de Panat. *Jean de Lévis*, oncle de ſa femme, ſe voyant ſans enfans, le fit ſon héritier. Il épouſa, le 16 Avril 1513, *Marguerite de Narbonne*, fille de *Jean*, Seigneur de Talleyrand, & d'*Iſène* ou *Alix de Lévis*, & eut entr'autres enfans :

Jean de Castelpers, qui teſta le 2 Octobre 1557. Il avoit épouſé, le 17 Janvier 1550, *Jeanne de Clermont-Lodève*, qui fit ſon teſtament le 12 Mars 1598, & laiſſa :

Jean de Castelpers, Baron de Panat, Vicomte de Peyrebrune, &c., qui mourut le 12 Mars 1598. Il épouſa, le 10 Avril 1570, *Anne de Lévis-Quelus,* fille d'*Antoine*, Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vint:

David de Castelpers, Vicomte de Panat, marié à *Anne de Verne-de-Corneillan*, fille d'*Antoine*, Vicomte de Corneillan, & de *Jeanne de Lau,* dont:

Anne de Castelpers, qui épouſa, le 27 Octobre 1635, ſon couſin, *Louis de Brunet-de-Caſtelpers*, Baron de Pujols & de Caſtelpers, Vicomte d'Ambialet & Montbans, auquel elle porta les Vicomtés de *Panat* & de *Cadars*, & pluſieurs autres Terres conſidérables. Voy. BRUNET.

* CASTERA, Terre & Seigneurie en Languedoc, Diocèſe de Rieux, dont Louis XIII fit don à *Jacques de Minut*, Sénéchal de Rouergue, en faveur duquel il l'érigea en *Marquiſat*. Ce Marquis étoit fils de *Georges de Minut*, Gentilhomme Milanois, qui étoit en France ſous le Roi François Ier, & qui fut premier Préſident du Parlement de Toulouſe le 4 Août 1425. *Jacques de Minut* fut père d'*Antoine de Minut*, Baron de Caſtera, qui épouſa *Marthe du Potier-la-Terraſſe*. Il ne vint de ce mariage qu'une fille, *Anne de Minut-de-Caſtera*, qui épouſa *Charles de Gontaut*, Seigneur de Cabrères, Baron de Gramat & de Loubreſſec, Page de la Chambre de Louis XIII, qui teſta le 20 Août 1660. (*Tablettes généal.*, part. VIII.)

CASTIGLIONE, Maiſon originaire de Milan, qui a donné en 1227 un Cardinal dans Geoffroy Castiglione, élu Pape en 1241, ſous le nom de Célestin IV, qui mourut le 8 Octobre 1241. Son neveu, Geoffroy Castiglione, fut créé Cardinal en 1244, & mourut en 1245. Brando Castiglione fut fait Evêque de Plaiſance par le Pape Grégoire XII, & Jean XXII le mit au nombre des Cardinaux en 1411. Le Pape Martin V l'envoya Légat en Allemagne, & Eugène IV l'employa en Lombardie, où il mourut en 1443, âgé de 93 ans. Jean Castiglione, Evêque de Pavie, envoyé Nonce en Allemagne par le Pape Nicolas V, fut créé Cardinal en 1456 par Calixte III, & Pie II lui confia la Légation de la Marche d'Ancône : il mourut à Macerata le 14 Avril 1460. Christophe Castiglione, célèbre Juriſconſulte du XVe ſiècle, enſeigna le Droit dans les Univerſités de Parme, de Pavie & de Sienne, & mourut à Pavie le 16 Mai 1425. Voy. Moréri.

* CASTILLE, Royaume le plus conſidérable d'Eſpagne en Europe, qui n'étoit autrefois qu'un *Comté* dépendant des Rois de *Léon*, & qui ne fut honoré du titre de *Royaume* qu'en 1037, du tems du Roi Ferdinand. La Caſtille fut gouvernée par des Comtes depuis Ferdinand Gonzalès vers 904 ou 930, juſqu'à Garcia-Fernandez, mort ſans enfans en 1028, laiſſant cette Souveraineté à Nagna, ſa ſœur, femme de Sanche, dit *le Grand*, Roi de Navarre, qui l'érigea en Royaume.

Ferdinand II, Roi de *Léon*, héritant de ſon petit-neveu, Roi de Caſtille, unit en ſa perſonne ces deux Royaumes vers 1217. Il a été uni à l'Aragon ſous Ferdinand & Isabelle en 1474, en comptant depuis la mort de Henri, Roi de Caſtille, ou en 1467, en comptant depuis que Jeanne, fille de Henri IV, ſe fit Religieuſe dans le Monaſtère de Coïmbre.

On trouve dans Moréri la ſucceſſion chronologique & généalogique des Comtes & des Rois de Caſtille juſqu'à Jeanne, Reine de Caſtille, de Léon, d'Aragon, de Grenade, de Naples, de Sicile, &c., née le 6 Novembre 1479, morte le 11 Avril 1555, mariée, le 21 Octobre 1496, à Philippe Ier d'Autriche, Roi d'Eſpagne. Elle eut entr'autres enfans Charles V, Empereur & Roi d'Eſpagne.

Les Maiſons ſorties des Rois de Caſtille ſont :

1. Les Ducs de *Medina del Rioſeco*, ſortis de Ferdinand Ier, bâtard de Caſtille, né en 1333, fils naturel d'Alphonse XI, Roi de Caſtille & de Léon. Ils ont fini à Jean-Thomas-Henriquès de *Cabrera*, Amirante de Caſtille, qui, en 1702, quitta le ſervice d'Eſpagne, & mourut en 1705 à Eſtremos, ſur les frontières de Portugal. Les Connétables de Caſtille, ſurnommés *Henriquès*, Ducs de Médina del Rioſeco & de Ribera, portoient les armes de Caſtille, & étoient iſſus d'un bâtard de Caſtille ;

2. Les Seigneurs de *Lunel*, ſortis de Ferdinand, Infant de Caſtille, dit de *la Cerda*, dont ſa poſtérité prit le nom, fils aîné d'Alphonse XI, Roi de Caſtille & de Léon. Les Seigneurs de *la Cerda* ont fini à Louis de la Cerda, IIe du nom, mort en 1469, ne laiſſant qu'une fille ;

3. Les Seigneurs de *Lara*, ſortis des précédens par Ferdinand de la Cerda, ſecond fils de Ferdinand, Infant de Caſtille, & de Blanche de France, fille du Roi Saint Louis, qui n'ont formé que II degrés ;

4. La branche des Seigneurs de *Penafiel*, qui a eu pour auteur Manuel, Infant de Caſtille, ſeptième fils de Saint Ferdinand, IIIe du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & de *Béatrix de Souabe*, mort en 1285. Cette branche a fini à Jean-Manuel, qui n'a eu que *Marine*, mariée, en 1489, à *Baudouin*, bâtard de Bourgogne ;

5. Et les Comtes d'*Aumale*, qui ſont ſortis des Rois de Caſtille par Ferdinand, Infant de Caſtille, fils puîné de Saint Ferdinand. Il porta le titre de *Comte d'Aumale*, & prit le ſurnom de *Ponthieu*, qu'il laiſſa à ſa poſtérité, finie à Jean de Ponthieu, IIe du nom, Comte d'Aumale, &c., qui laiſſa Blanche de Ponthieu, Comteſſe d'Aumale, morte le 12 Mai 1387 ; mariée en 1340 à *Jean V*, Comte d'Harcourt, Seigneur d'Elbeuf; & Jeanne de Ponthieu, Dame d'Epernon, mariée à *Jean VI*, Comte de Vendôme & de Caſtres, mort le 30 Mai 1376. Voy. Mariana, *Hiſt. d'Eſpagne* ; Imhoff, Moréri, &c.

CASTILLE, famille originaire de Paris. Philippe Castille, Receveur-Général du Clergé de France en 1580, & Secrétaire du Roi le 16 Février 1588, eut de *Geneviève Guérin* :

1. Philippe, qui fuit ;
2. François, auteur de la branche de *Villemareuil*, rapportée ci-après ;
3. Pierre, auteur de celle de *Montjeu*, qui viendra en ſon rang ;
4. Marie, mariée à *Pierre de Larche*, Préſident aux Enquêtes ;
5. Et N..., Religieuſe.

Philippe de Castille, Seigneur de Chenoiſe, Grand-Maître des Logis de la Maiſon du Roi, épouſa *Catherine de Ligny*, fille de *N... de Ligny*, Receveur des Conſignations, dont :

1. Philippe, commandant 400 Vénitiens, mort en revenant ;
2. Roger, tué à la bataille d'Avein en 1635, commandant un Régiment de Cavalerie ;
3. Jean, qui fuit ;
4. François, Capitaine dans le Régiment de Varimont, mort à la Mothe ;
5. César, Page du Duc d'Orléans tué en duel ;
6. Catherine, morte le 24 Septembre 1635, mariée à *Gilbert-Gaſpard de Montmorin*, Comte de Saint-Herem, mort le 27 Février 1660 ;

Et trois filles, dont deux Religieuſes au Pont-aux-Dames, & la troiſième à Clermont.

Jean de Castille, Marquis de Chenoiſe, Baron de Boucaut en 1639, en faveur duquel la Seigneurie de Chenoiſe fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mai 1652, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 6 Septembre & 15 Décembre 1653, épouſa *Diane-Louiſe de Bouvent*, fille de *Thomas*, Baron de Troiſſy, Seigneur de Fleurre, Gentilhomme de la Cham-

bre du Roi, & d'*Elifée de Miremont*, dont:

1. & 2. François-Philippe & Jean;
3. Alphonse, qui fuit;
4. Marie-Madeleine, morte fans enfans le 7 Octobre 1738, âgée de plus de 96 ans, mariée, le 4 Octobre 1663, à *Euftache de Conflans*, Comte de Vezilly;

Et deux filles, Religieufes.

Alphonse de Castille, Marquis de Chenoife, Lieutenant de Roi de Champagne & de Brie, mourut le 18 Février 1713. Il avoit époufé *Anne-Marguerite Ranchin*, dont:

Philippe-Gaspard de Castille, Marquis de Chenoife, Baron de Troifly, Vicomte de Nesle, Lieutenant de Roi en Champagne & Brie, auparavant Enfeigne des Gendarmes d'Anjou, qui mourut en Mai 1726. Il avoit époufé, en 1716, *Marguerite-Françoife-Gabrielle d'Eftancheau*, morte le 20 Mai 1762, fille de *Gabriel d'Eftancheau*, Secrétaire du Roi & des Commandemens de Monseigneur, aïeul du Roi Louis XV, & de *Catherine-Charlotte Augis*, dont:

Charlotte-Gabrielle, morte le 11 Février 1738, âgée de 20 ans, mariée au Marquis de *Vaugenlieu*, Capitaine dans le Régiment du Roi Dragons;

Louise-Marguerite, mariée, en Mai 1741, à *Robert Langlois*, Sieur de la Fortelle, Préfident en la Chambre des Comptes de Paris;

N... qui a époufé le Marquis d'*Hervilly*;

Et N... de Castille, dont nous ignorons la deftinée.

Les armes: *de gueules, à une tour de Caftille d'or.*

BRANCHE de Villemareuil.

François de Castille, Seigneur de Villemareuil, fecond fils de Philippe, & de *Geneviève Guérin*, Receveur-Général du Clergé en 1598, Receveur-Général des Décimes en 1606, Secrétaire du Roi le 20 Mai 1607, & Surintendant de la Maifon du Duc d'Orléans en 1615, époufa *N... Gamin*, dont:

1. François, qui fuit;
2. Henri, Seigneur des Mères, Intendant du Duc d'Orléans, qui époufa *Jeanne de Mauny*, & en eut:

   Nicolas-Charles de Castille;
3. Et Autre Henri, Seigneur de Reddemont, Confeiller au Parlement de Grenoble, mort fans enfans.

François de Castille, Seigneur de Villemareuil, Confeiller au Parlement de Paris le 19 Août 1624, époufa *Charlotte Garault*, fille de *Claude*, Seigneur de Belleaffife, Confeiller au même Parlement, & de *Charlotte le Clerc*, dont il eut:

1. François, mort jeune;
2. & 3. Deux filles, Religieufes Carmélites;
4. Et Marie-Madeleine, morte le 12 Décembre 1716, âgée de plus de 80 ans, mariée à *Nicolas Fouquet*, Surintendant des Finances, laiffant des enfans.

BRANCHE de Montjeu.

Pierre de Castille, Seigneur de Blancbuiffon, troifième fils de Philippe, & de *Geneviève Guérin*, Confeiller au Grand-Confeil le 8 Juin 1601, Maître des Requêtes le 14 Avril 1611, Confeiller d'Etat, Contrôleur-Général & Intendant des Finances, & Ambaffadeur en Suiffe, mourut à Avignon le 24 Juin 1629, âgé de 48 ans. Il époufa *Charlotte Jeannin*, morte en 1640, fille de *Pierre Jeannin*, Seigneur de Montjeu, Surintendant des Finances, & d'*Anne Gueniot*, & laiffa:

1. Pierre, Confeiller au Parlement de Paris en Juin 1631, mort fans alliance;
2. Nicolas, Abbé de Saint-Benigne de Dijon en 1625, de Saint-Martin d'Autun, de Buxière & de Saint-Marien d'Auxerre depuis 1628 jufqu'en 1639, mort le 3 Mars 1658;
3. Nicolas, qui fuit;
4. Henri, Abbé de Saint-Marien d'Auxerre, de Saint-Martin d'Autun en 1654, & Prieur d'Anry, mort en 1670;
5. Charlotte de Castille, morte en 1659, mariée, 1° en 1620, à *Charles Chabot*, Comte de Charny; & 2° en 1632, à *Henri de Talleyrand*, Comte de Chalais;
6. 7. & 8. Anne, Isabelle & Angélique, toutes trois Religieufes au Pont-aux-Dames.

Nicolas de Castille, dit Jeannin par adoption, Confeiller au Parlement de Paris le 1er Septembre 1634, puis Maître des Requêtes le 20 Mars 1642, Tréforier de l'Epargne, Secrétaire des Ordres du Roi, Marquis de Montjeu, mort en Août 1691, avoit époufé *Claude Fieubet*, fille de *Gafpard Fieubet*, Sieur de Jaillac, Tréforier de l'Epargne, & de *Claude Aidier*, dont:

Gaspard-Jeannin de Castille, Marquis de Montjeu, Confeiller au Parlement de Metz, mourut le 3 Mars 1688. Il avoit époufé, le 18

Juillet 1678, *Louise-Diane Dauvet*, morte le 7 Décembre 1717, fille de *Nicolas Dauvet*, Comte Des Marais, Grand-Fauconnier de France, & de *Christine de Lantaige*, dont:

Marie-Louise-Christine de Castille, Marquise de Montjeu, née en 1679, morte le 11 Janvier 1736, mariée, le 2 Juillet 1705, à *Anne-Marie-Joseph de Lorraine*, Prince d'Harcourt & de Guise-sur-Moselle. Voy. CHENOISE & MONTJEU.

Les armes, *d'azur, à la tour d'or ouverte & maçonnée, donjonnée de trois petites tours de même.*

* CASTILLE, Seigneurie dans l'Usège qui fut unie à celle d'*Argilliers* & autres Fiefs, & érigée en *Baronnie* par Lettres du mois d'Avril 1748, regiſtrées au Parlement de Toulouse le 5 Juillet suivant, à la Chambre des Comptes de Montpellier le 10 Septembre 1748, & au Bureau des Finances de la même Ville le 12 Juin 1749, en faveur de Gabriel de Froment, IIIe du nom, Seigneur d'Argilliers, & en considération des services que ses ancêtres rendirent aux Rois & à l'Eglise durant les troubles de la Religion, excités dans le XVIe siècle, ayant été les seuls parmi la Noblesse du pays d'Usège qui n'eussent pas suivi le parti de l'erreur; ce qui causa l'incendie de leurs titres & la perte de leurs biens. Voy. FROMENT.

CASTILLON-DE-BEYNES, en Provence. Les Marquis de Beynes & les Seigneurs du Castellet, du nom de Castillon, sont originaires du Royaume de Naples.

I. Luc de Castillon, noble Napolitain, suivit en Provence vers 1390 Louis d'Anjou, IIe du nom, Roi de Sicile, & s'attacha si fort au service de ce Prince, qu'il mérita d'être Secrétaire de ses Commandemens. Il l'employa plusieurs fois dans des négociations importantes. En 1406, il fut envoyé à Charles d'Aube, Seigneur de Pierrerue, au Royaume de Naples, pour recevoir au nom du Prince les hommages des Prélats, Barons & Gentilshommes de cet Etat, & pour traiter le mariage de Marie, fille de Louis, avec le Prince de Tarente. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom:

1. Charles, qui suit;
2. Et Colo, auteur de la branche des Seigneurs de *Cucurron*, tige de plusieurs autres, actuellement éteintes.

II. Charles de Castillon fut revêtu de plusieurs emplois honorables. Louis III, Roi de Sicile, le fit Conseiller de son Conseil d'Etat, & Maître-Rational de la Cour Royale séante à Aix. En 1434, ce Prince lui donna la Terre d'*Airague*, qu'il posséda avec la Baronnie d'*Aubagne*, & les Seigneuries de *Roquefort*, de *Cassis*, de *Saint-Marcel* & du *Castellet*. Charles VII le pourvut de plusieurs charges, & le Roi René ayant institué l'Ordre du Croissant dans la Ville d'Angers le 11 Août 1448, Charles de Castillon fut choisi pour en être Chevalier. Il fit son testament le 12 Décembre 1450, & mourut à Aubagne où il fut enseveli le 4 Janvier 1461. Il laissa de *Madeleine de Quiqueran:*

1. René, qui suit;
2. Et Jeanne, mariée, par contrat du 28 Janvier 1455, à *Palamède de Forbin*, surnommé *le Grand*, Seigneur de Soliers, Vicomte de Martigues, Gouverneur & Grand-Sénéchal de Provence, mort en Février 1508.

III. René de Castillon, Baron d'Aubagne & de Beynes, Ecuyer du Roi Louis XI, par Lettres du 5 Août 1482, obtint de ce Prince une pension de 300 florins le 8 Janvier 1489, & fut élu premier Consul d'Arles aux années 1481 & 1494. Il fit son testament le 1er Janvier 1498, & mourut le 24 Mai suivant. Il avoit épousé, le 19 Juin 1471, *Jeanne de Villeneuve*, fille de noble *Arnaud*, Seigneur de Trans & des Arcs, & d'*Honorée de Bachis*. De ce mariage naquirent:

François, qui suit;
Et trois filles, mariées dans les Maisons de *Castellane-la-Verdière*, de *Villeneuve-des-Arcs* & d'*Aube-Roquemartine*.

IV. François de Castillon, Seigneur de Beynes, fut six fois premier Consul d'Arles, & épousa, le 12 Octobre 1506, *Marguerite de Gerente*, dont:

1. Pierre, qui suit;
2. Honoré, chef de la branche des Seigneurs du *Castellet*, qui existe à Toulon en la personne de *N... de Castillon*, Officier de Vaisseaux;
3. Ardoin, reçu Chevalier de Rhodes en 1560, qui rendit des services considérables au Roi. Il l'en récompensa en lui donnant pour 6 ans la jouissance du Greffe des Appellations d'Arles par Lettres du 1er Février 1555. Il mourut à Syracuse des blessures qu'il avoit reçues dans un combat naval contre les

Turcs; il étoit Commandeur de Sainte-Luce & de Soliers;
4. Et MARGUERITE, mariée, en 1555, à *Louis de Cays.*

V. PIERRE DE CASTILLON, Seigneur de Beynes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1568, fut élu premier Consul d'Arles aux années 1562, 1568, 1573 & 1584. Il fit son testament le 29 Novembre 1591, & mourut le 21 Septembre 1593. Il épousa, le 7 Octobre 1540, *Renée de Castellane*, Dame de Meaille, fille d'*Honoré*, Baron de Fos, & de *Louise de Viete*, dont:

1. JEAN-LÉON, qui suit;
2. Et MADELEINE, mariée, le 29 Septembre 1575, à *Jean de Renaud*, Seigneur d'Alein, Chevalier de Saint-Michel.

VI. JEAN-LÉON DE CASTILLON, Seigneur de Beynes, savoit parfaitement lire & écrire, quoiqu'il fut sourd & muet de naissance. Il composa même la Généalogie des Comtes de Provence, & épousa, le 10 Mai 1566, *Honorée de Grasse-du-Bar*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Briançon, & de *Nicaise de Russan*. De ce mariage naquit entr'autres enfans:

VII. PIERRE DE CASTILLON, marié, le 4 Octobre 1598, à *Françoise de Varadier*, dont:

1. JEAN DE CASTILLON, mort dans les armées du Roi, étant Officier de Cavalerie;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

VIII. FRANÇOIS DE CASTILLON, Seigneur de Meaille, épousa, le 11 Avril 1624, *Madeleine de Varadier*, nièce de la précédente, fille de *Laurent*, Seigneur de Saint-Andiol, & de *Marguerite de Forbin-la-Barben*, dont il eut:

1. PIERRE, qui suit;
2. HONORÉE, qui épousa, en 1643, *Arnaud de Monyer*, Seigneur de Châteaudeuil, Président à Mortier au Parlement de Provence;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Joseph de Cays.*

IX. PIERRE DE CASTILLON, Marquis de Beynes, Grand-Sénéchal du Siège d'Arles, élu premier Consul d'Aix en 1680, en faveur duquel la Terre de Beynes fut érigée en Marquisat par Lettres du mois d'Avril 1673, enregistrées au Parlement d'Aix le 12 Mars 1674. Il épousa, 1° le 9 Octobre 1645, *Lucrèce de Forbin-la-Barben*; & 2° l'an 1668, *Anne-Thérèse de Scarron*, fille de *Thomas*, Marquis de Vavre & de Merigni, & de *Françoise de Diodé*. Du premier lit naquit:

LUCRÈCE, mariée à *Charles de Grimaldi*, Marquis de Réguse.

Et du second lit:

MARC-ANTOINE, qui suit;
N... DE CASTILLON, mariée au Sieur de *Lahaud*, Gentilhomme Flamand;
Et N... DE CASTILLON, mariée à noble de *Montfort*, Ecuyer de la Ville d'Arles.

X. MARC-ANTOINE DE CASTILLON, Marquis de Beynes, épousa, à Montpellier en 1717, *Marianne du Ché*, fille de *Jean*, Avocat-Général en la Cour des Aides, & d'*Antoinette Gason*, dont:

1. JEAN-PIERRE, qui suit;
2. Et ANNE, mariée à *Louis de Bouchet-de-Faucon*, Conseiller au Parlement de Provence.

XI. JEAN-PIERRE DE CASTILLON, Chevalier, Marquis de Beynes, ci-devant Page de la Petite-Ecurie du Roi, est marié à Arles avec *N... de Serre*, Dame de la Roque, dont il n'a qu'une fille. Voy. BEINE ou BEYNES. Les autres branches de cette famille sont éteintes.

Les armes: *de gueules, à trois annelets d'argent, 2 en chef & 1 en pointe,* avec cette devise donnée par le Roi RENÉ: *Bonté de Castillon. (Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence,* tom. I, pag. 241.)

CASTILLON-DE-MOUCHAN, en Condomois.

Cette ancienne Noblesse tire son nom de la petite Ville de CASTILLON en Périgord (fameuse sous CHARLES IX, & encore plus sous CHARLES VII, par le sanglant siège où périrent les valeureux Talbot, père & fils), au rapport du *Mercure de France*, du mois d'Août 1708, qui dit que cette famille s'étant établie dans le Condomois, en étoit une des plus anciennes. Elle remonte par actes, Lettres-Patentes, cessions, donations faites par EDOUARD Ier, Roi d'Angleterre, à 1284, titres précieux qu'elle a découverts depuis peu.

I. ELIE DE CASTILLON, Ier du nom, qualifié *Miles*, Chevalier, vivant en 1284, avoit pour frère ARNAUD DE MAUVESIN. Cet ELIE est connu par un acte d'EDOUARD Ier, Roi d'Angleterre, qui lui rendit la terre de Beaumanoir, & lui fit livrer le Château & la Châtellenie de Puinormand. ARNAUD, son frère, est connu par une transaction de 1288, qu'il passa avec le Roi EDOUARD, pour le péage ou Communauté des droits de la Vicomté de Juillac. ELIE

de Castillon eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

Pons, qui ſuit;

Et Barthélemy, établi en Périgord, où il forma une branche éteinte. On trouve, en faveur de ce Barthélemy de Castillon, pluſieurs Arrêts & tranſactions qui ſont dans le IIe vol. des Reg. du Parlement de Paris, datés de 1328 & 1333.

II. Pons de Castillon, Ier du nom, qualifié *Miles*, nommé par Lettres-Patentes d'Edouard II, données à Weſtminſter le 12 Mars 1307, Grand-Sénéchal de Saintonge, fut maintenu par d'autres Lettres-Patentes du 6 Mars 1333, d'Edouard III, ſucceſſeur d'Edouard II, dans la poſſeſſion de ſes terres, & ce Prince lui accorda ſa protection ainſi qu'à ſes Vaſſaux. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. Guillaume-Amanieu, qui ſuit;
2. Pierre, Chevalier, auquel le Roi Edouard III céda, par Lettres-Patentes du 24 Juin 1341, le Château & la Châtellenie de Montendre;
3. Et Guillaume, Chevalier.

III. Guillaume-Amanieu, Ier du nom, Vicomte de Castillon, ſuccéda à ſon père dans ſes terres & charge, & y joignit, par acte du 4 Mars 1341, la Terre de Pellegrue avec la haute & baſſe Juſtice; mais il eſt à préſumer qu'Edouard III le dépouilla de toutes les terres que lui & ſes prédéceſſeurs avoient donné à ſa famille, pour le punir d'avoir pris les armes en 1344 contre lui en faveur des François, lorſque les Anglois deſcendirent à Bayonne ſous la conduite du Comte de Derby, & de ce qu'il s'étoit trouvé à la défenſe de Bergerac avec le Comte de l'Isle, qui en étoit Gouverneur pour Philippe VI, Roi de France, avec les Comtes de Comminges, de Périgord, de Carmain, de Valentinois, de Mirande, de Duras, le Vicomte de Villemeur & pluſieurs autres Seigneurs de la première diſtinction, comme le rapporte Dupleix dans ſon *Hiſtoire de France*, p. 486; mais les affaires ayant changé de face en 1346, le Roi lui donna un ſauf-conduit. Il eut de *Jeanne de Cazenave* :

1. Pons, qui ſuit;
2. Elie;
3. Et Théobald.

IV. Pons, IIe du nom, Vicomte de Castillon, qualifié *Miles*, & *Jeanne de Cazenave*, ſa mère, reçurent d'Edouard III, Roi d'Angleterre, le 4 Septembre 1354, les Terres de Caſtillon, de la Marque, de Saint-Mambert, & toutes celles qu'ils avoient poſſédées dans le Medone, avec la juſtice; & les Lettres-Patentes en furent expédiées le 18 Juin 1358, à la réquiſition du Comte de Grilly, Commandant en Condomois pour ce Prince, qui reſtitua auſſi le Château de Puynormand à Elie de Castillon, frère puîné de Pons II, ainſi que le bien de Gammaria. Par d'autres Lettres du 23 Mai 1362, le même Prince pour faire juſtice à Théobald de Castillon, autre frère dudit Pons, le maintint dans la terre de Temburſe, dépendante de Saint-Mambert. Pons eut de ſa femme, qu'on ne connoît point :

V. Roger-Bernard, Vicomte de Castillon, de la Marque, de Saint-Mambert, &c., qui reçut d'Edouard III, le 20 Novembre 1372, la terre de *Mauveſin*, & par Lettres-Patentes du même jour la Viguerie de cette terre, poſſédée depuis, ſans interruption juſqu'à ce jour, par ſes deſcendans. Il eut pour fils :

VI. Pons, IIIe du nom, Vicomte de Castillon, Seigneur de Mauveſin & autres lieux, qui fonda, en 1378, dans l'Egliſe Cathédrale de Condom, une Chapelle appelée *Deſcotis*, dont le titre original eſt dans la famille. Richard II, Roi d'Angleterre, lui donna, au mois d'Avril 1393, un ſauf-conduit pour ſe rendre en Angleterre avec le Seigneur Florimond de Leſparre, & le Vicomte d'Orte, afin qu'il put traiter avec eux, & prendre les meſures néceſſaires & relatives à l'état actuel des affaires de l'Aquitaine, ce qui fait voir certainement que s'il n'en étoit pas Gouverneur, il devoit au moins être revêtu d'une autre charge conſidérable, ou jouir d'une grande conſidération; ce qui le prouve eſt une commiſſion donnée par le même Prince en 1397, pour prendre poſſeſſion, au nom d'Egmond, Duc d'Yorck, du Château & Châtellenie de Mortagne ſur la Gironde. Richard II lui donna le Gouvernement de la ville d'Aix, par Lettres datées d'Haverford le 13 mai 1399, & Henri IV, ſucceſſeur de Richard II, par des Lettres-Patentes, datées de Weſtminſter le 8 Février 1408, lui donna le Bailliage & Péage d'Artigues, dans le Duché d'Albret, qu'il réunit à la Seigneurie de Mauveſin, enclavée dans ladite Paroiſſe, & qui s'étend dans cinq autres contiguës, où le Seigneur

poffeffeur actuel de cette terre, a les fiefs & droits feigneuriaux, même dans la Paroiffe d'Artigues, comme une Chapelle où eft fon banc & la fépulture de fes ancêtres, ce qui fait une feule & même Seigneurie. Le même Henri, Roi d'Angleterre, par d'autres Lettres-Patentes, expédiées à Bordeaux le 1er Mai 1400, avoit donné à Pons, IIIe du nom, la maifon & terre de Tartas. Il eut pour fils & unique héritier :

VII. Pons, IVe du nom, Vicomte de Castillon, qui fuccéda à fon père dans toutes fes terres, & auquel le Roi Henri V confirma, en 1413, tous fes droits fur la maifon & terre de Tartas, le Bailliage & péage d'Artigues, dont lui avoit fait don Henri IV, fon prédéceffeur. Par Arrêt du 1er Juillet 1415, donné à Weftminfter, le même Prince oblige les Vaffaux du Vicomte de Castillon à faire la garde & autres fujétions au Château de la Marque & aux terres en dépendantes. On trouve dans le rôle Normand de 1420, un fauf-conduit d'Henri V, pour Pons de Castillon, & dans le même rôle on voit que ce Prince avoit donné l'Archidiaconé d'Evreux à Jean de Castillon. Pons, IVe du nom, acquit en 1422, du Roi Henri V, les droits que fon prédéceffeur pouvoit s'être réfervés fur les Baronnies de Caftillon, de la Marque, &c. Henri VI, fucceffeur de Henri V, lui donna, par Brevet du 12 Octobre 1423, la garde du Château de Bidos en Aquitaine, & par autre du 6 Mars 1424, il le nomma Gouverneur de ce Château. En 1425, fur des procès qu'on lui intenta, Henri V, étant dans fon Confeil, rendit un Arrêt le 28 Avril de la même année, par lequel il établiffoit les droits de Pons de Castillon ; cet Arrêt rend invalide tant le teftament de fon aïeul que tous ceux qui avoient été faits en fa faveur. Le même Prince, en 1426, en donna un autre, par lequel, pour rendre juftice audit Pons de Castillon, il déclare les droits qu'il devoit avoir fur le domaine & la Baronnie de Caftillon : cet Arrêt eft du 14 Septembre, & par un troifième, du 16 Juin 1429, ce Prince déclare que lui & fon Confeil ne pouvant pas juger un procès en appel, entre Pons de Castillon & Gafton de Foix, Comte de Longueville, pour une portion de la terre de Caftelnau de Médoc, il nomme une Commiffion pour l'inftruire. Pons de Castillon avoit époufé *Jeanne de Salles*, remariée au comte de *Longueville*, fille & fœur de MM. de *Salles*, Chevaliers. Elle eut de fon premier mari :

VIII. Jean, Ier du nom, Vicomte de Castillon, qualifié *Miles*, qui obtint du Roi Henri VI, en 1444, un Arrêt daté de Weftminfter, le 20 Octobre, pour nommer des Commiffaires afin d'ouir & juger un procès que fa mère, fa tutrice, avant d'époufer le Comte de Longueville, avoit intenté à Médard de Durfort, Seigneur de Duras, pour les droits que fon fils Jean, Vicomte de Castillon, avoit fur la Maifon de *Salles*, en vertu du teftament de feu *Jean de Salles*, Chevalier. Ce fut dans ce tems, que les Anglois obligés de quitter la Guyenne, emportèrent & déposèrent dans la tour de Londres les papiers et titres d'un grand nombre de familles de cette Province. Cette révolution dérangea les affaires du Vicomte de Castillon, & fa Famille ne conferva dans la fuite & dans cette partie que la Seigneurie de *Mauvefin*, avec les fiefs dans la Paroiffe d'Artigues, & autres en la juridiction de Moncrabeau, donnée par Edouard III, & augmentée, comme on l'a dit, de deux directes que Jean de Castillon laiffa, en 1451, à fes fils, qui reftèrent Co-Seigneurs de ces objets, ce qui fait croire que leur père mourut fans tefter, que l'un d'eux, Guillaume, ne fe maria pas, ou qu'il mourut fans poftérité, puifque tous les biens furent réunis fur la tête de Merigon, fils d'Amanieu, dont on va parler. Jean laiffa :

Amanieu, qui fuit ;
Et Guillaume, qui fut Lieutenant-Général pour le Roi à Condom, & mourut en 1520.

IX. Amanieu de Castillon, qualifié *Miles*, Co-Seigneur avec Guillaume fon frère, font connus par plufieurs contrats de vente, entr'autres par celui de 1473, d'un fief dans la ville de Condom, fait par Guillaume de Castillon, à Mathieu Marcelli, paffé devant *Raymond de la Sioutat*, Notaire de cette ville, dont l'original fe conferve dans la famille. Amanieu eut pour enfans :

Mérigon, qui fuit ;
Et Pierre, lequel fonda dans la Cathédrale de Condom, une proceffion qui fe fait tous les ans le lendemain de Saint-Jofeph, & fe rend en l'Eglife des Carmes de la même ville. Il mourut peu de tems après fans alliance, & laiffa tous fes biens à fon neveu Jean de Castillon, fils de Merigon, fon frère.

X. Merigon de Castillon, Seigneur de

Mauvesin, vendit, le 18 Octobre 1496, certains fiefs, dépendans de sadite Seigneurie, à Armand-Guilhem de Gensac. L'acte fut passé par *Augier de Feumousa*, Notaire de Moncrabeau, & l'original est entre les mains du chef de cette famille. MERIGON eut pour fils:

XI. JEAN DE CASTILLON, IIe du nom, Seigneur de Mauvesin, marié, par contrat passé au Château de Berrac en Condomois, le 30 Mars 1510, à *Anne de Berrac*, fille de noble *Gilles de Berrac*, Seigneur de Cadreil & autres lieux, & d'*Anne de Montlezun*, dont vint:

XII. GUY ou GUIRAUD DE CASTILLON, Ecuyer, Seigneur de Mauvesin, de Carboste & de Lescout, qui, par son contrat de mariage, pour perpétuer le nom & les armes de sa Maison, suivant l'usage entre *Nobles*, substitua les uns aux autres, tous les enfans qui naîtroient de ce mariage. Il ne vivoit plus le 15 Juin 1569. Il épousa, par contrat du 9 Juillet 1547, *Isabeau du Bouzet*, fille de noble *Jean du Bouzet*, Seigneur de Roquepine & de Pouy, & laissa:

1. GUY, mentionné dans un acte passé en l'Evêché de Condom, le 13 Mars 1589, en présence de Messire N... Duchemin, Evêque; de N...... de Cassagnet, Gouverneur pour le Roi, & de tous les habitans, tant de Robe que d'Epée, qui *déclarent* d'une même voix qu'ils ont toujours reconnu GUY DE CASTILLON, pour un *Gentilhomme de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine*, ainsi que *ses Ancêtres;* & qu'il avoit un Régiment pour le Roi lors des troubles du Royaume. Il mourut sans alliance;
2. MICHEL, qui fuit;
3. Et CATHERINE, mariée, 1° par contrat du 15 Avril 1569, à noble *Odet de Montlezun*, Ecuyer, Seigneur de Pouy; & 2° par contrat du 5 Février 1579, à *Bernard de Patras*, Seigneur de Campagno.

XIII. MICHEL DE CASTILLON, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvesin, de Carboste & de Lescout, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes, par commission du 15 Mai 1589, avoit été un des 41 Capitaines, Gentilshommes Gascons, qui échappèrent à l'assaut que donna Montluc au Mont de Marsan contre Montgommery, en 1589, suivant Dupleix, p. 753 de son *Histoire de France*. Un *Mémoire* domestique dit aussi qu'il avoit été Mestre-de-Camp de six Compagnies sous le Roi HENRI III. Il rendit hommage, le 22 Juin 1584, au Roi de Navarre, Duc d'Albret, pour ses Maisons & Terres nobles de Mauvesin & de Lescout, & mourut avant le 26 Novembre 1596. Il avoit épousé, par contrat du 19 Janvier 1573, *Jeanne de Lupiac*, qui vivoit le 16 Septembre 1617, fille de *Bernard de Lupiac*, Seigneur de Montcassin, & d'*Hélène de Nogaret*, tante de *Jean-Louis de Nogaret*, Seigneur de la Valette, Duc d'Epernon, Pair & Amiral de France, & laissa:

1. JEAN, qui fuit;
2. LOUIS, mort avant le 14 Novembre 1612;
3. FRISE, mariée, par contrat du 26 Novembre 1596, à noble *Jean de Salles*, Seigneur de Mons, fils de *N... de Salles*, & d'*Antoinette de Biran;*
4. CHARLOTTE, mariée, par contrat du 7 Décembre 1612, à *Jean-Jacques Gestas de Floran*, Seigneur de Bouzon & de Betous;
5. Et CATHERINE, mariée, 1° par contrat du 31 Juillet 1619, à *Blaise de Noaillan*, Seigneur de Réaup; & 2° par contrat du 11 Juillet 1624, à *Jean-Jacques de Montesquieu*, Seigneur de Montesquieu, frère d'*Amanieu*, Seigneur de Saintrailles.

XIV. JEAN DE CASTILLON, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvesin, de Carboste & de la Concudsante, Capitaine au Régiment de Guyenne, Infanterie, rendit hommage au Roi, le 17 Mars 1613, pour ses maisons & terres nobles de Mauvesin, de Lescout & de la Concudsante, mouvantes du Duché d'Albret, fut député par la Noblesse de ce Duché avec Raymond de Montcassin, pour assister aux Etats-Généraux du Royaume, tenus à Paris en 1614. Il est, dans la liste de ces Députés, qualifié *Messire, Chevalier & Baron de Mauvesin*. Il étoit, le 21 Octobre 1615, & le 6 Février 1616, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied dans le Régiment de Guyenne: c'est lui que regarde une commission donnée par Sa Majesté, le 26 Février 1619, au Sieur de *Mauvesin*, de Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied, du nombre des dix Compagnies qui devoient composer le Régiment du Comte de Suze. Il fut aussi premier Capitaine du Régiment de Guyenne, toutes les trois fois que ce Régiment fut mis en pied, & Mestre-de-Camp, par commission du Roi du 28 Février 1619, laquelle fut produite dans l'inventaire des titres de la famille, lors de la recherche des faux nobles, faite par M. *Pellot*, le 11 Octobre 1667. Il mourut le 8 Janvier 1624. Il

avoit épousé, par contrat du 27 Novembre 1611, *Marguerite de Bezolles*, qui fit hommage au Roi le 8 Janvier 1624, pour la Maison noble de Mauvesin, au nom de son fils aîné. Elle vivoit encore le 5 Janvier 1637, & étoit sœur de *Bernard*, Seigneur de la Graule, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Seigneur de Roquelaure, Lieutenant-Général pour le Roi en Guyenne, & fille de *Jean de Bezolles*, Seigneur dudit lieu de Beaumont, de Mouchan, de la Graule, &c., & de *Paule de Narbonne*, fille de *Bernard de Narbonne*, Seigneur de Firmacon. Leurs enfans furent:

1. Michel, qui suit;
2. Bernard, Seigneur de Mouchan, mineur le 5 Janvier 1637;
3. Jeanne, mariée à *Octavien de Masparault*, Seigneur du Buy & de Terrasson, dont *Madeleine de Masparault*, mariée, le 7 Avril 1664, à *Bertrand de Montalembert*, Seigneur de la Mothe & de Rouets;
4. Et Marie de Castillon qui, étant veuve, fonda de son patrimoine, en 1657, le Couvent des Religieuses de Notre-Dame de la ville de Mezin, avec des privilèges pour ses descendans de la Maison de Castillon, en ligne directe, dont la famille jouit depuis ce tems-là. Les Lettres-Patentes du Roi qui autorisent cette fondation, accordées à Marie de Castillon, au mois de Novembre 1685, furent enregistrées au Parlement de Bordeaux le 24 Juillet 1686. Elle épousa *François de Geré*, Seigneur de Sainte-Gelme, dont elle n'eut point d'enfans.

XV. Michel de Castillon, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvesin, de Carboste, de la Concudsante, &c., qui, à l'âge de 21 ans, fut Enseigne de la Colonelle du Régiment de Calonges, servit en cette qualité en Hollande sous le Maréchal de Brezé, devint ensuite Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & épousa, par contrat du 5 Janvier 1637, *Françoise de Cous*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Rigodie, & de *Jeanne du Comte*. *Jacques de Cous* étoit fils de *Philippe de Cous*, & de *Marie du Chemin*, sœur de *Jean du Chemin*, quinzième Evêque de Condom, & fille de *Guy du Chemin*, & de *Jeanne de Comborn*, de l'illustre Maison des Vicomtes de *Comborn*. Il eut:

1. Jean, qui suit;
2. Joseph, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine & Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Condom, dont il devint Doyen. Il fut présenté à Louis XIV, & Sa Majesté lui dit qu'elle avoit perdu, dans la personne de son frère Jean, Seigneur de Mouchan, un de ses meilleurs Officiers, & qu'elle feroit toujours avec plaisir ce qu'elle pourroit pour l'avancement de ceux qui portoient son nom. Quelque tems après il fut nommé, le 1er Novembre 1710, à l'Abbaye de Flaran, Diocèse d'Auch. Le Roi d'Espagne demanda aussi un des neveux de M. de *Mouchan*, pour en prendre soin, & il partit pour Madrid, avec la permission de Louis XIV, dit un des *Mercures de France* de l'année 1708;
3. Jean-François, Seigneur de Courbian, de Mauvesin & de la Concudsante, qui fit hommage de ses deux dernières Terres, le 24 Juillet 1682, au Duc de Bouillon, comme Duc d'Albret. Il commanda la Noblesse à l'arrière-ban, qui fut convoqué à Medoc;
4. Autre Jean, Seigneur de Mouchan, Mousquetaire de la première Compagnie de la Garde ordinaire du Roi, puis Brigadier de la même Compagnie, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, par Commission du 5 Juillet 1687, & Capitaine de Grenadiers au même Régiment, par Commission du 23 Février 1702. Il servit la même année en Italie, fut fait Colonel Réformé à la suite du même Régiment, par Lettres du 5 Janvier 1703, &, le 20 Octobre 1704, Major-Général d'Infanterie, sous le Maréchal de Tessé, en Espagne; reçut ordre, le 1er Avril 1705, en qualité de Colonel Réformé, de se rendre à la suite du Régiment d'Orléans, Infanterie; fut fait Brigadier d'Infanterie le 4 Octobre suivant; reçut un nouvel ordre, le 7 Février 1706, d'aller servir, en cette qualité, en Espagne, sous le Maréchal de Tessé; & le 4 Avril 1707, en la même qualité de Major-Général d'Infanterie, sous les Duc d'Orléans & Maréchal de Berwick; fut fait, au mois de Mai de la même année, Colonel du Régiment de Sillery, Infanterie; reçut un autre ordre, le 10 Mai 1708, d'aller servir en Espagne, en qualité de Major-Général, sous le Duc d'Orléans; fut choisi par Louis XIV pour être un des six Gentilshommes qu'il attacha à la personne de Philippe V, lorsqu'il fut prendre possession de la Couronne d'Espagne; & le seul que le Roi, après son passage en Espagne, retint auprès de sa personne. Il fut tué au siège de Tortose le 25 Juin 1708, fort regretté de toute l'armée, & n'avoit point été marié;

5. & 6. Marguerite & Louise, Religieuses au

Monaftère de Notre-Dame de Mezin, fondé par MARIE DE CASTILLON, leur tante.

XVI. JEAN DE CASTILLON, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvefin, Carbofte, &c., d'abord Page du Roi dans fes Ecuries, enfuite Moufquetaire de fa Garde en fa première Compagnie, produifit fes titres devant M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, & fut maintenu dans fa nobleffe le 11 Octobre 1673. Il époufa, par difpenfe de la Cour de Rome, du 18 Juin 1671, contrat paffé le 20 Juin 1673, *Marguerite de Mélignan*, fille de *Jean-Bernard de Mélignan*, Seigneur de Trignan, & de *Claire de Noaillan*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Autre JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Carbofte, Prévôt de l'Eglife de Condom;
3. MARGUERITE, dite *Mademoifelle de Caftillon*, morte fans alliance;
4. FRANÇOISE, dite *Mademoifelle de Mouchan*, morte fille;
5. Et N... DE CASTILLON, dite *Mademoifelle de Corbian*, Religieufe au Monaftère de Notre-Dame de Mezin.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE CASTILLON, Ecuyer, Baron de la Salle, Seigneur de Mauvefin, de Carbofte & de la Concudfante, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, époufa, par contrat du 23 Février 1702, *Marie de Faulong* (*a*), fille de *Jean*, & d'*Ifabeau de Gerbous*, dont :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Mouchan, né le 20 Décembre 1704, Sous-Brigadier dans la première Compagnie des Moufquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, mort de fes bleffures à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743. Il avoit époufé *Catherine de Joigny de Bellebrune*, remariée à *Jean-Baptifte-Henri de Fayard*, Seigneur de Malboug & de Calonges. Ils eurent :
   Un fils, mort jeune, en 1773;
   Et MARIE-ANNE.
2. JOSEPH, qui fuit;
3. JEAN, Seigneur de Carbofte, né le 27 Août 1709, Prêtre, Docteur en Théologie, Prévôt & Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Condom, Grand-Vicaire de ce Diocèfe & Prieur de Buzet;
4. Autre JOSEPH, né le 3 Octobre 1712, d'abord Cadet & Gentilhomme dans la Marine, puis Lieutenant des troupes du département de Rochefort, mort dans un voyage de long cours;
5. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Mauvefin, né le 22 Mai 1714, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Montboiffier;
6. JEAN, Seigneur de la Salle, né le 1er Février 1715, Prêtre, Curé de Trignan;
7. MICHEL, né le 22 Février 1717, auteur de la feconde branche de *Caftillon de Mouchan*, rapportée ci-après;
8. LOUISE, dite *Mademoifelle de Mauvefin*, née le 22 Février 1708, Religieufe au Monaftère de Notre-Dame de Mezin;
9. ELISABETH, née le 9 Février 1711;
10. MARIE, née le 8 Août 1718, mariée à *Louis le Sueur de Perès*, Seigneur de Pujols, de Bidet, de la Morclerc, &c.;
11. MARGUERITE, née le 1er Octobre 1719, Religieufe au Monaftère de Notre-Dame de Mezin;
12. Et FRANÇOISE DE CASTILLON, née le 7 Mai 1721, mariée, par contrat du 24 Juin 1749, à *François Dudon*, oncle de N.... *Dudon*, Procureur-Général au Parlement de Bordeaux.

XVIII. JOSEPH DE CASTILLON, Chevalier, Seigneur de Mouchan, de Mauvefin, né le 21 Septembre 1706, fait le 28 Janvier 1725 Enfeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Foix, Infanterie, & fucceffivement Lieutenant d'une même Compagnie au Régiment, obtint, le 24 Novembre 1734, un Brevet d'Aide-Major de ce Régiment; & le 23 Février 1735 une Commiffion pour y tenir rang de Capitaine. Il a époufé, 1° par contrat du 16 Juillet 1736, *Marie-Anne de Chantegrit*, veuve de *Jean-Baptifte du Barry*, Seigneur de la Salle, ancien Garde-du-Corps du Roi, & fille d'*Antoine de Chantegrit*, ancien Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, & de *Marie de Baudouin*; & 2° par contrat du 10 Juin 1743, *Marie-Anne de Bi-*

(*a*) Cette famille de *Faulong* eft une ancienne Nobleffe, fuivant le certificat du Juge d'armes de France, & lors de la demande des francs-fiefs qui fut faite à *Nicolas de Faulong* par des partifans; il en porta fa plainte par-devant Sa Majefté, qui lui donna fes Lettres-Patentes, dans lefquelles elle déclare que vû les titres & la Généalogie de fon amé de *Faulong*, Ecuyer, il eft iffu d'une ancienne Nobleffe qui a toujours joui des prérogatives, & en conféquence Sa Majefté déclare que lui & fes defcendans jouiront des droits dont ont joui fes ancêtres, & dont ont droit de jouir tous les Nobles de fon Royaume, & qu'il foit infcrit, s'il ne l'a pas été, dans le Catalogue des Nobles de la Province de Guyenne. *Signé* LOUIS.

gos de Belloc, fille de *Joseph-François*, Seigneur de Belloc, & de *Marie de Gerbous de la Grange*. Du premier lit sont issus :

1. JOSEPH, qui suit;
2. ANTOINE, Chevalier, né le 24 Juin 1737, Lieutenant au Régiment de Belsunce, Infanterie, en Février 1756, devenu Capitaine le 4 Août 1772, puis Capitaine dans la Légion de Nassau le 16 Août 1779. Il épousa, en 1774, *Marie-Marguerite-Victoire Prevost*, fille de *Charles*, Lieutenant de Cavalerie, dont :

   CHARLES-AUGUSTE ;
   ANTOINE-LOUIS-CHARLES, Chevalier ;
   Et MARIE-JEANNE-VICTOIRE DE CASTILLON.

3. Et MARIE-ANNE, née le 1er Août 1741, mariée à *Joseph de Vacquieuse*, Seigneur de la Morague, mort.

Du second lit sont issus :

4. Autre JOSEPH, Chevalier, dit *le Baron de Castillon*, né le 14 Avril 1744, Capitaine au Régiment de Bassigny, Infanterie, Major de la ville de Besançon en 1779, qui épousa, par contrat passé le 31 Juillet 1775, à Besançon, *Antoinette-Françoise-Marie Boutin*, fille de Messire *Thomas*, Seigneur de Diancourt, & de *Pierrette-Philiberte de Rigoine de Chantal*, dont :

   PIERRETTE-JOSÉPHINE-VICTOIRE-CLOTILDE, née le 1er Juin 1776.

5. MARIE-ANNE, née le 12 Mars 1750;
6. JEAN-FRANÇOIS, né le 2 Août 1751, Docteur en Théologie, Prieur de Saint-Jean de Mascalac, le 5 Janvier 1774, Prêtre, Vicaire-Général de Lombès en Juillet 1777, pensionné du Roi par Brevet du 11 Octobre 1778, donné à Marly, S. M. y étant;
7. Autre ANTOINE, né le 10 Octobre 1752, Prêtre, Docteur en Théologie de l'Université de Toulouse par Lettres du 30 Juin 1775;
8. Un troisième JOSEPH, né le 26 Juillet 1755, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Bassigny;
9. Et JEAN-ARMAND DE CASTILLON, né le 8 Avril 1759, Lieutenant au même Régiment.

XIX. JOSEPH DE CASTILLON, IIe du nom, Chevalier, Baron de Mauvesin, Seigneur de la Concudsante, né le 28 Mai 1737, fut en 1746, Lieutenant au Régiment de Montboissier, depuis Joyeuse, & aujourd'hui Vaubecourt, dont il est sorti le 18 Mars 1756. Depuis la Réforme faite en 1748, il a été Page du Roi dans sa Grande-Ecurie le 1er Juillet 1753, suivant qu'il paroît par un certificat de M. le Comte de Brionne, Grand-Ecuyer de France, en date du 18 Mars 1756, puis rentré dans le même Régiment en qualité de Capitaine, & Chevalier de Saint-Louis, avec pension du feu Roi, a été dangereusement blessé dans les guerres du Hanovre. Il épousa, par contrat du 23 Janvier 1769, *Marie-Anne Dudon*, sa cousine germaine, née le 22 Septembre 1750, fille de *François*, & de *Françoise de Castillon*. Ils eurent :

1. ANTOINE-JOSEPH-ANNE-GONSALVE, né le 9 Mars 1779;
2. MARIE, née en Octobre 1772;
3. LOUISE, née le 25 Décembre 1773;
4. MARIE-MARGUERITE-JEANNE, née le 18 Mai 1775;
5. Et autre MARIE, née en 1776.

SECONDE BRANCHE DE CASTILLON DE MOUCHAN.

XVIII. MICHEL DE CASTILLON, Comte de Mouchan, né le 26 Février 1717, septième fils de *Jean-François*, & de *Marie de Faulong*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Bassigny, Infanterie, s'est retiré en 1778, après 45 ans de service, en considération desquels Sa Majesté lui a accordé une pension de 3000 livres. Il épousa, le 16 Mars 1755, *Marie de Compagne de Barjoneau*, fille de *François*, & de N... *de Barjoneau*, dont :

1. DOMINIQUE, Chevalier, né le 13 Août 1771;
2. MARIE, née le 17 Octobre 1759;
3. LOUISE-FRANÇOISE, née le 10 Novembre 1764, morte à Saint-Cyr, où elle avoit été reçue en 1773, ainsi que sa sœur cadette;
4. Et MARIE-ANNE, née le 28 Août 1768.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois tours d'argent, posées 2 & 1 ; aux 2 & 3 d'azur, à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.*

CASTRES, Ville dans l'Albigeois, que SIMON, Comte de Montfort, conquit & donna à son frère GUY DE MONTFORT, Seigneur de la Ferté-Aleps en Beauce, qui l'avoit accompagné dans son expédition contre les Albigeois. Il fut père de PHILIPPE, Seigneur de Castres, qui laissa PHILIPPE II, dont la seconde fille, ELÉONORE DE MONTFORT, devint Dame de CASTRES & de la Ferté-Aleps, qu'elle porta à son mari JEAN V, Comte de Vendôme, père de BOUCHARD VI, qui eut JEAN VI, en faveur duquel la Seigneurie de *Castres* fut érigée en

Comté par Lettres du 25 Août 1356. Il eut :

BOUCHARD VII, qui mourut ſans enfans en 1400 ;

Et CATHERINE DE VENDÔME, qui devint héritière des Comtés de Vendôme & de Caſtres. Elle épouſa JEAN DE BOURBON, Comte de la Marche. LOUIS DE BOURBON, ſon ſecond fils, eut en partage les biens de ſa mère.

Le Comté de Caſtres paſſa de la Maiſon des Comtes de Vendôme dans celle des Comtes d'Armagnac. LOUIS XI l'ayant ſaiſi ſur le dernier Seigneur de la Maiſon d'Armagnac, le donna à *Boiſſilis del Guidice*, à la mort duquel ce Comté fut réuni à la Couronne.

*CASTRIES, en Languedoc, Diocèſe de Montpellier, Terre, Seigneurie & Baronnie qui fut acquiſe le 19 Avril 1495 de *Guillaume de Pierre*, Seigneur de Ganges, par *Guillaume de la Croix*, Gouverneur de Montpellier depuis 1493, & cinquième aïeul de RENÉ-GASPARD DE LA CROIX, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Sénéchal de Montpellier, créé *Marquis de Caſtries* en Mars 1645, & honoré du Collier des Ordres le 31 Décembre 1661. Voy. CROIX-DE-CASTRIES.

CASTRO, famille ancienne & illuſtre de Portugal & d'Eſpagne ; elle porte : *d'argent, à ſix tourteaux ou beſans d'azur*, 2, 2 *&* 2.

Ceux de la Maiſon de *Caſtro* qui deſcendent de FERDINAND DE CASTRO, Comte de Caſtro-Xeris, portent : *d'or, à treize tourteaux d'azur*, 3 *par* 3 *&* 1 *au bas de l'écu.*

Cette Maiſon vient de NUNO BELCHIDE, Gentilhomme Allemand de Cologne, venu en Eſpagne l'an 884, où il épouſa *Imlla*, fille du Comte *Diegue de Porcellos*, le même qui peupla la ville de Burgos. De lui naquit :

NUNO-RAZURA, l'un des Juges de Caſtille, & qui fut père de :

THÉRÈSE NUNES, épouſe d'*Alain Calvo*, auſſi Juge de Caſtille, qui eut :

FERDINAND LAINES, de qui deſcendoit le *Cid Ruy Dias de Bivar*, marié à *Diegue Laines* ;
BERMUDO ;
ALAIN ;
Et DIÈGUE, qui s'établit à Penafiel, peupla cette Ville, & eſt la tige de la Maiſon de CASTRO. Voilà l'origine de cette Maiſon, ſelon quelques Généalogiſtes.

Pierre, Comte de Barcellos, célèbre Généalogiſte & bâtard de DENIS, Roi de Portugal, commence cette Maiſon à GUTTERRE, à qui il donne une fille nommée *Gontro de Goterre*, épouſe de *Nuno-Alvar Damaya*, qui étoit bâtard d'ALPHONSE V, Roi de Léon, mort en 1027, & fut père, dit ce Généalogiſte, de XIMÈNE-NUNES, qui épouſa FERDINAND LAINES, frère de DIÈGUE LAINES, épouſe du *Cid Ruy Dias de Bivar*, dont ALVAR-FERNANDES, Seigneur ou Châtelain de Caſtro-Xeris, qui épouſa Dona *Mecie* ou *Melice Anzures*, fille du Comte *Pierre Anzures de Caton*, dont MARIE-ALVAR, épouſe de *Ferdinand Fernandes*, qui a ſuccédé dans les biens & Seigneuries de la Maiſon de *Caſtro*.

On en trouve la Généalogie dans Moréri, ſuivant l'opinion du ſavant LOUIS DE SALAZAR-DE-CASTRO, dans ſon Livre intitulé *Glorias de la Caſa Farnèſe* ; ce qui eſt très-avéré & prouvé par pluſieurs titres.

Dom PIERRE-FERNANDEZ DE CASTRO, ſurnommé *le Caſtillan*, né en 1155, mourut en 1214. Il épouſa, ſelon les auteurs Eſpagnols, XIMÈNE GRINES ; & ſelon les Auteurs Portugois, il épouſa *Marie Sanche*, dont :

ALVAR-PIRES, qui ſuit.

Dom PIERRE-FERNANDEZ DE CASTRO eut pour bâtard :

FERDINAND-PIRES, auteur de la branche de *Caſtro de Melgaço*, rapportée ci-après.

ALVAR-PIRES DE CASTRO eut pour deſcendant :

Dom SALVADOR-FRANÇOIS DE CASTRO, dernier rejeton de la branche aînée, qui ne laiſſa que des filles.

Les autres branches ſont celles :

Des Comtes de MONSANTO, Marquis de CASTRES,

Des Seigneurs de MONSANTO,

Des Seigneurs de VALBELHAS,

Des Seigneurs de BOQUILOBO,

Des Seigneurs de RERIS,

Des Comtes de MESQUITELLA,

Des Seigneurs de LANHOSO, Comtes de *Baſto*. Voyez Moréri.

BRANCHE
DE CASTRO DE MELGAÇO, *en Galice.*

FERDINAND-PIRES, bâtard de Dom PIERRE-FERNANDES DE CASTRO, laiſſa :

JEAN-FERNANDES DE CASTRO, dont :

FERDINAND-EANES DE CASTRO, qui eut pour deſcendant :

Antoine de Mello de Castro, qui n'étoit pas marié en 1734.

BRANCHE
des Comtes das Galveas, *issue de la précédente.*

Antoine de Mello de Castro, troisième Comte das Galveas, épousa Dona *Agnès de Lancastro*, dont il n'avoit pas d'enfans en 1734.

CASTRO DO RIO. On commence la Généalogie de cette Maison par

Diegue de Castro do Rio, qui vivoit du tems du Roi Jean III, qui l'honora fort de sa bienveillance. Il eut pour descendant:

François-Vincent-Xavier Furtado, de Castro-Rio de Mendoça, né le 30 Avril 1719, qui a été Capitaine dans le Régiment de Campo-Mayor, Infanterie.

Les armes: *d'argent, à deux fasces ondées de sinople, avec neuf tourteaux de gueules, 3, 3 & 3, mis en fasce.*

CATELAN, porte: *d'argent, au levrier passant de sable, colleté d'or; au chef de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'or.*

CATHALAN, famille noble de Provence, dont les actes successifs, qui en font mention, font une preuve incontestable de son ancienneté en Provence. Le premier dont on a connoissance est

I. Guillaume de Cathalan ou Guillelmus Cathalani, qui se trouva, l'an 1160, parmi les Seigneurs-Gentilshommes qui assistèrent à l'accord passé entre Raymond V, Comte de Toulouse, & Constance, sa femme d'une part; & l'Abbé de Saint-Gilles, de l'autre; il fut présent, en 1160, avec plusieurs autres Seigneurs à la vente d'un pré & d'un marais de biens, faite par le même Raymond & sa femme au chapitre de Saint-Gilles; lorsqu'en 1178, les Vicomtes de Marseille exemptèrent les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem du péage & autres droits, Guillaume de Cathalan fut du nombre des Gentilshommes appelés pour être présens à l'acte. Il eut pour fils & successeur:

II. Guillaume de Cathalan, IIe du nom, qui se trouva du nombre des Gentilshommes appelés, en 1209, à une donation faite par Garsandre, femme d'Alphonse II, du Comté de Forcalquier, à Raymond Béranger, son fils, en 1214, les mêmes témoins furent rappelés pour la ratification de la même donation, & Guillaume de Cathalan fut du nombre des Gentilshommes qui signèrent la confédération faite en 1228, entre Raymond Béranger & la ville d'Arles, contre Marseille. Il eut pour fils:

III. Jacques de Cathalan ou Jacobus Cathalani, qui fut du nombre des Gentilshommes qui accompagnèrent Charles d'Anjou allant combattre Mainfroy, en 1264. Il laissa pour fils:

IV. Deotatus Cathalani, nommé Commissaire, en 1310, à l'interrogatoire des Templiers, qui laissa pour successeur:

V. Antoine de Cathalan, Consul de Marseille en 1360; l'âge seul donnoit alors le pas. Il laissa:

Antoine, qui suit;
Et Pierre de Cathalan, Abbé de Franquevaux, en 1390.

VI. Antoine de Cathalan, IIe du nom, est nommé parmi les illustres Barons qui s'opposèrent au Duc d'Anjou. Il laissa:

VII. François de Cathalan, qui eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

VIII. Pierre de Cathalan, Seigneur de Verdacher, Terre qu'il eut par héritage, & de laquelle il prêta hommage en 1506. Il fut Consul d'Aix, du rang des nobles, en 1517, & fit donation entre-vifs de tous ses biens à son fils Honoré. Il avoit épousé, à Aix, en 1481, noble *Antoinette de Plansse*, dont:

1. Honoré, qui suit;
2. Louis;
3. Marguerite, mariée à noble *François de Gombest;*
4. Delphine, mariée à noble *Alexis de Gaufredy;*

Et deux autres filles, dont une Religieuse à Sainte-Claire à Aix, en 1516.

IX. Honoré de Cathalan, Seigneur de Verdacher, prêta hommage pour sa Terre en 1529; il fut, ainsi que son frère, du nombre des Gentilshommes proclamés par Charles-Quint en 1535, & furent obligés de quitter leur pays. Il eut:

X. Jacques de Cathalan, IIe du nom, qui laissa:

XI. Pierre de Cathalan, IIe du nom, Aide-Major du Régiment aujourd'hui Lyonnois, qui mourut en 1677, à Ath en Hainaut,

ſes bleſſures. Il avoit épouſé *Anne Paraire*, dont:

XII. Jacques de Cathalan, IIIe du nom, marié en Languedoc, à *Marie de Cauſſe*, dont:

1. Jacques, qui fuit;
2. Et Etienne de Cathalan, rapporté après la poſtérité de ſon frère.

XIII. Jacques de Cathalan, IVe du nom, épouſa *Marie-Thérèſe de Rua de Paradis*, dont:

XIV. Jacques-Christophe de Cathalan, marié, en Languedoc, à *Priſcile-Madeleine de Dejan-Caderouſſe-de-Montval*, dont plusieurs enfans en bas âge, en 1786.

XIII. Etienne de Cathalan, ſecond fils de Jacques, IIIe du nom, & de *Marie de Cauſſe*, épouſa en Languedoc, *Marie d'Hugues*, dont:

XIV. Jacques-Joseph-Etienne de Cathalan.

Les armes: *de gueules, à trois bandes d'or.*

CATHUS, en Poitou. Jean Cathus, Chevalier, Seigneur du Bois près Beauvoir-ſur-Mer, qui vivoit en 1323, eut:

1. Hugues, qui fuit;
2. Et Jean, Chevalier, qui épouſa, en 1375, *Jeanne Droueline*, dont il n'eut point d'enfans.

Hugues Cathus, Chevalier, Seigneur du Bois & de Saint-Generoux, épouſa, 1° ſans enfans, *Henriette Châteigner*, veuve de *Jean de Chevigné*, Seigneur de l'Eſſart; & 2° *Jeanne Jouſſeaume*, dont il eut:

1. Jean, qui fuit;
2. Et Françoise, mariée à *Pierre Deſcloudis*, Seigneur de Parnay.

Jean Cathus, Seigneur des Granges, du Bois, Saint-Generoux & de Linaux, épouſa, 1° *Marguerite Voyer*; & 2° *Robinette du Pleſſis*. Il eut du premier lit:

1. Charles, qui fuit;
2. Maurice, mort ſans lignée;
3. Marguerite, morte fille;
4. Marie, mariée à *Balthaſar Cailleteau*, Seigneur de Roncelotière.

Du ſecond lit vint:

5. Et Louis, Seigneur de Laſſi, rapporté après ſon frère aîné.

Charles Cathus, Seigneur des Granges & de Saint-Generoux, épouſa *Jeanne Châteigner*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Roche-Poſay, & de *Jeanne de Varèze*, dont il eut:

Jean, Seigneur des Granges, mort ſans lignée.

Louis Cathus, Seigneur de Laſſi, Capitaine de Talmond, fils de Jean, & de *Robinette du Pleſſis*, ſa ſeconde femme, épouſa *Catherine de Conſdun*, fille de *Guy*, Seigneur de Chaliez, & de *Catherine de Ponſſart*, dont:

1. Jean, qui fuit;
2. Marguerite, mariée à *Jean Jouſſeaume*, Seigneur de Lauge-Forgereuſe, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de la Roche*;
3. Anne, mariée à *Chriſtophe des Granges*, Seigneur de la Gaſconnière & de Beauchêne;
4. Et Françoise, mariée à *Pierre de Halledey*, Seigneur de Fonfrède.

Jean Cathus, Seigneur des Granges & de Linaux, Capitaine de Talmond, épouſa 1° *Marie du Verger*; & 2° *Marie de Nuchèzes*, veuve d'*Antoine de Fouilloux*. Il eut du premier lit:

1. Claude, mariée à *Pierre des Nouches*.

Et du ſecond lit:

2. Hardi, qui fuit;
3. Guillaume, Abbé de Boisgroslaud;
4. Claude, mort ſans avoir eu d'enfans de *Françoiſe Legure*;
5. Et François, auſſi mort ſans hoirs.

Hardi Cathus, Seigneur des Granges, épouſa *Jeanne du Fouilloux*, dont il eut:

1. Joachim, Seigneur des Granges, mort ſans enfans;
2. Urbain, auſſi mort ſans enfans;
3. Marie, mariée 1° à *Jean de la Haye*, Seigneur de la Haye & de Jouzé; & 2° à *Gabriel de la Rye*, Seigneur de la Coſte & de Mezières;
4. Et Jeanne, mariée à *Etienne de Faye*, Seigneur de la Razillière.

CATINAT, famille éteinte, originaire de Mortagne-au-Perche, qui a donné un Maréchal de France, dont nous parlerons ci-après, & qui remonte à

Nicolas Catinat, Seigneur de Bougis, Lieutenant-Général de Mortagne-au-Perche, qui vivoit encore en 1583. Il eut de *Guillelmine de Boyères*:

1. Pierre, qui fuit;
2. Renée, mariée, en 1587, à *Gilles Galeran Creſtot*, Receveur des Décimes du Perche, mort en 1601;

3. Et Louise, mariée à *Guillaume Flottey*, Sieur de la Bigotière.

Pierre Catinat, Seigneur de la Fauconnerie & de Cirey, Conseiller au Parlement de Paris le 27 Février 1587, mourut en 1626. Il épousa, le 29 Juillet 1587, *Geneviève Ligier*, morte le 14 Octobre 1604, âgée de 36 ans, fille de *Jacques*, Trésorier de la Maison du Cardinal de Bourbon, Secrétaire du Roi, & de *Marie Buchaut*. De ce mariage vinrent :

1. Pierre, qui suit ;
2. Georges, Lieutenant-Général à Tours, puis Abbé de Saint-Julien de cette Ville, mort le 29 Décembre 1652 ;
3. Jacques, Seigneur de Bougis, Secrétaire du Roi en 1630 ;
4. Guillaume, mort Conseiller au Parlement ;
5. Claude, mariée à *Guillaume Morel*, Sieur de Putanges ;
6. Et Geneviève, mariée à *Mathurin de Rubentel*, Seigneur de Maudetour & de Soisy, dont un Capitaine aux Gardes, & depuis Lieutenant-Général.

Pierre Catinat, Conseiller au Parlement de Paris le 5 Mai 1623, mort Doyen en 1673, avoit épousé, le 8 Janvier 1621, *Françoise Poille*, Dame de Saint-Gratien, morte en Juillet 1649, fille de *Jacques*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Tiraqueau*, dont entr'autres enfans :

1. René, qui suit ;
2. Pierre, Abbé de Saint-Julien de Tours, mort en 1676 ;
3. Clément, né en 1636, Prieur de Saint-Jauron, puis Abbé de Saint-Julien, mort en 1687 ;
4. Nicolas, né le 1er Septembre 1637, Capitaine aux Gardes, Maréchal-de-Camp en 1680, Lieutenant-Général en 1688, Maréchal de France le 27 Mars 1693, mort sans alliance le 22 Février 1712. Voy. son article dans *Moréri* & le P. *Anselme* ;
5. Charles-François, Capitaine aux Gardes, tué au siège de Lille en 1667, âgé de 32 ans ;
6. Guillaume, aussi Capitaine aux Gardes, mort sans alliance le 19 Mars 1701 ;
7. Françoise, née en 1627, morte le 19 Mars 1702, mariée, le 21 Janvier 1652, à *Claude Pucelle*, Avocat au Parlement ;
8. Et Antoinette, née en 1647, Religieuse à la Ville l'Evêque, morte en Mai 1738 ;

Et un fils, & sept filles, mortes jeunes.

René Catinat, Seigneur de Saint-Mars & de Courtroye, né le 30 Avril 1630, Conseiller au Parlement de Paris, le 29 Mai 1655, puis Conseiller d'honneur au même Parlement, mourut subitement le 24 Janvier 1704. Il avoit épousé *Françoise Frézon*, morte en Juillet 1720, fille de *François*, Correcteur des Comptes, & de *Catherine Feydeau*, & eut :

1. Louis, Abbé de Saint-Julien, mort en Juillet 1714, âgé de 51 ans ;
2. Et Pierre, qui suit.

Pierre Catinat, Seigneur de Saint-Mars, & ensuite de Saint-Gratien, né le 10 Avril 1670, Conseiller au Parlement de Paris le 2 Janvier 1697, mourut le 26 Juillet 1756. Il épousa, le 8 Juin 1700, *Marie Fraguier*, fille de *Nicolas Fraguier*, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne Charpentier*, dont :

1. Marie-Renée Catinat, Dame de Saint-Gratien, née le 27 Novembre 1701, mariée, 1° en 1724, à *Jacques-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, Colonel au Régiment de Soissons, mort le 19 Juin 1724, & 2° le 29 Août 1726, à *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Montrevault, Maître des Requêtes, puis Président à Mortier au Parlement de Paris, dont il n'y a point eu d'enfans ;
2. Marie, Religieuse à la Ville l'Evêque ;
3. Et Marie-Françoise, née le 3 Décembre 1703, mariée à *Jean-François le Vayer*, Maître des Requêtes, mort le 5 Mai 1764.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de neuf coquilles d'or.*

CATTOLICA, Maison illustre de Sicile, dont les Seigneurs portent le titre de Prince. Le Prince de ce nom est Grand d'Espagne.

CAUCHON, famille qui a donné un Evêque & un Comte de Beauvais dans Pierre Cauchon, sous le règne de Charles VI. Cette Maison s'est divisée en différentes branches, qui sont celles : 1° des Seigneurs de *Godard* & de *Savigny-sur-Arde* ; 2° des Seigneurs de *Cillery* & de *Puiseux* ; 3° des Seigneurs de *Vercenay*, de *Dugny*, de *Lery*, de *Muison*, d'*Avisi* & de *Vigueux* ; 4° des Seigneurs du *Fay* & de *Sommièvre* ; 5° des Seigneurs de *Condé* & de *Treslon* ; 6° des Seigneurs du *Terrier*, Barons de *la Sainte-Ampoule*, de *Neuflize*, Vicomtes d'*Unchair* ; 7° & des Seigneurs de *Maupas*, Barons du *Tour*, dont étoit Henri Cauchon-de-Maupas, Abbé de Saint-Denis de Reims, premier Aumônier de la Reine, mère du Roi Louis XIV, Evêque du Puy, ensuite d'Evreux, mort en 1681.

On peut, ſur ces diverſes branches, conſulter le *Nobiliaire de Champagne*.

Les armes : *de gueules, au griffon d'or*.

* CAULAINCOURT. Cette noble Maiſon, l'une des plus anciennes de la province de Picardie (*è præcipuâ militis Nobilitate*, dit M. de Thou), porte le nom de l'ancienne Châtellenie de Caulaincourt, qui peut le lui avoir donné; ce qui paroît faire remonter néceſſairement cette ancienne Maiſon, dont on ne connoît point d'époque, à l'origine des fiefs. Cette Châtellenie, qui eſt ſituée près de l'ancienne Capitale du Vermandois, à trois lieues des Villes de Saint-Quentin, Péronne & Ham, & à laquelle furent unies les Terres de Beauvoir, de Verchi & de Tombes, a été érigée *en Marquiſat* par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1714, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 29 Juillet & 21 Août 1715 ; & comme ce titre de *Châtellenie* y avoit été omis par inattention, ce même titre a été confirmé par autres Lettres-Patentes du 21 Juin 1755. Elle a toujours pris ſes alliances dans les plus nobles Maiſons, & entr'autres dans celles de *Hangeſt*, de *Longueval*, de *Créquy*, d'*Ailly*, de *Pellevé*, de *Hénin-Liétard*, de *Moy*, de *Morlaix-de-Muſeau*, du *Biez*, de *Micé*, de *Sailly*, de *Lameth*, de *Gonnelieu*, d'*Eſtrées*, d'*Eſtourmel*, de *Béthune*, de *Voyer*, de *l'Hôpital*, &c.

On connoît les fréquentes & longues guerres qui ont déſolé nos anciennes frontières pendant le XVIe ſiècle, & les différens ſièges que la Ville de Saint-Quentin a eſſuyés; la trève de cinq ans conclue au mois de Janvier 1556, à l'Abbaye de Vaucelles; le ſecond ſiège de cette Ville en 1557, &c., & il n'eſt pas moins connu que cette même Ville, aſſez forte pour ces tems-là, étoit la retraite de la Nobleſſe du Vermandois, & par conſéquent dépoſitaire de ſes titres. Les Seigneurs de Caulaincourt y avoient alors, ſous le titre d'*hôtel*, une habitation qu'ils s'y ſont conſervée juſqu'au commencement du ſiècle préſent. Ainſi ils ont dû éprouver le ſort commun à toute la Nobleſſe de cette partie de la Picardie. Les anciens titres de leur Maiſon y furent perdus avec les actes publics de la Ville même, qui auroient pu y ſuppléer au moins en partie. Il eſt aiſé d'y vérifier qu'il ne s'y trouve preſque aucun acte public, antérieur à cette époque du ſecond ſiège en 1557. Auſſi n'eſt-ce que par des haſards heureux que la Maiſon de Caulaincourt a recouvré quelques titres plus anciens, dont nous allons parler ci-après.

Un acte de notoriété du 15 Décembre 1551, octroyé au Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, après la priſe de la Ville de Saint-Quentin par les Eſpagnols, fait mention que ce Seigneur *faiſoit faire guet & garde dans ſon Château-Fort*, ce qui ne l'empêcha pas d'être alors pillé & ravagé par les ennemis. Cet acte, qui n'a eu pour objet que de conſtater la perte forcée des anciens titres de cette Maiſon, dont on auroit pu ſuppoſer la conſervation poſſible dans ledit Château, qualifié de *Fort*, rend néceſſairement ſa cauſe commune avec toute la Nobleſſe de Vermandois, & l'empêche de pouvoir donner une preuve ſuivie de filiation, avant & depuis les titres ci-après, juſqu'à la fin du XIIIe ſiècle; mais cette preuve qui s'établit cependant légalement depuis le commencement du XVe ſiècle, ainſi qu'on le verra ci-après, par une filiation de onze générations, ne porte-t-elle pas, pour les tems même qui ont précédé cette époque, un caractère d'authenticité inconteſtable, par la réception d'*Anne de Septfontaines*, fille de *Jean de Septfontaines*, & de Marie de Caulaincourt, au titre de Chanoineſſe du Chapitre noble de Denain, où elle porta pour ſes quartiers admis, les Maiſons de *Septfontaines*, de Caulaincourt, de *le Vaſſeur*, de *le Pleſſier*, de *Gonnelieu*, de *Leveſque*, de *Hénin-Liétard* & d'*Eſtrées* ? Pourroit-on même ſuppoſer avec quelque vraiſemblance, que ces quartiers nobles admis dès 1620, dans un ancien Chapitre de Flandre, dont on connoît la régularité & même la rigueur, n'ayent pas remonté au moins juſqu'à la fin du XIIIe ſiècle.

Quoi qu'il en ſoit, nous allons donner la généalogie de cette Maiſon, d'après un *Mémoire* qui nous a été envoyé, dreſſé d'après, y eſt-il dit, les titres raſſemblés pour la préſentation de Marguerite-Louise-Angélique de Caulaincourt, nommée à une place de Chanoineſſe au Chapitre noble de Denain, & depuis mariée au Marquis de *Brantes*.

Titres anciens recouvrés.

1° Une tranſaction & accord fait en 1200, entre noble Jean de Caulaincourt, Ier du nom, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt,

Marteville, Vendelle & de Jaucourt en partie, & les habitans & communauté de Felchain, lesquels, attendu la difficulté de moudre leurs grains, se sont soumis à la bannalité du moulin de Caulaincourt. Cette bannalité subsiste encore.

2° Une autre transaction & Sentence Arbitrale du 18 Juin 1317, entre JEAN DE CAULAINCOURT, IIe du nom, Seigneur-Châtelain dudit lieu, Marteville, Vendelle & de Jaucourt en partie, sous l'autorité de RAOUL DE CAULAINCOURT, son oncle & tuteur, & les habitans & communauté dudit Felchain.

Et 3° Un acte d'*homme vivant & mourant*, du 17 Octobre 1321, donné par l'Abbaye de Vermand, Ordre des Prémontrés, audit JEAN DE CAULAINCOURT, IIe du nom, pour plusieurs terres appartenantes à ladite Abbaye, de la censive de la Châtellenie de Caulaincourt. Ces droits subsistent encore aujourd'hui.

Filiation suivie & légalement prouvée, ou *Généalogie*.

I. GAUCHER DE CAULAINCOURT, Ecuyer, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt & dépendances, Marteville, Vendelle, & de Jaucourt en partie, est le premier du nom dont la filiation non interrompue est prouvée. Il vivoit à la fin du XIIIe siècle, suivant qu'il paroît par le testament de *Jeanne de Behurelle*, sa femme, du 7 Octobre 1443, dans lequel elle est dite sa veuve, & femme en secondes noces de noble *Henri de Sailly*. Ce testament ne peut laisser aucun doute que ce GAUCHER DE CAULAINCOURT ne descendît des deux JEAN DE CAULAINCOURT, mentionnés dans les trois titres précédens, des années 1200, 1317 & 1321, toutes les possessions y dénommées étant les mêmes, & ne prouve pas moins qu'il vivoit au moins vers 1370, & étoit marié avant 1400, puisqu'il est de 1443, & que GILLES DE CAULAINCOURT, leur fils aîné, qui en fut nommé exécuteur, se maria en 1445.

GAUCHER DE CAULAINCOURT, alors aussi Seigneur de Marteville, est rappelé, vers la fin du XIVe siècle, dans l'*Histoire de la vie de St.-Quentin*, par Claude de la Fons, p. 392, à l'occasion d'une anecdote singulière, qui dit *que les clous qui servirent au martyre de St.-Quentin, furent forgés à Marteville, & que pour cette cause il ne pouvoit s'y établir aucun Maréchal.* Cette même anecdote rapporte encore *que ledit* GAUCHER DE CAULAINCOURT, *Seigneur de Marteville, avoit amené de Normandie un serviteur, Maréchal de son métier, lequel entreprit quelques fermes de labour, & se fâchant d'acheter des autres, les ouvrages qu'il pouvoit faire lui-même, leva une forge, où il travailla du métier de Maréchal, qu'on l'avoit averti qu'il s'en trouveroit mal, & qu'il se sentiroit des clous de St.-Quentin.* Soit par hasard, ou autrement, il passe pour constant qu'il devint enflé, & mourut d'une mort très-douloureuse. Il est encore notoire qu'aucun Maréchal n'ose même à présent s'établir à Marteville, dans la crainte d'un semblable malheur; crainte conservée par une tradition qu'on ne peut détruire dans l'opinion du peuple. Ses enfans furent:

1. GILLES, qui suit;
2. 3. & 4. ANNE, JACQUES & PASQUETTE, Demoiselles, auxquelles la Dame leur mère donna, par son testament sus énoncé, les biens de Varlep, Belloy, Flaucourt & Assevillers;
5. Et MARIE, morte Religieuse à l'Abbaye de St.-Benoît d'Origny, aussi nommée dans le testament de sa mère de 1443.

II. GILLES DE CAULAINCOURT, Ecuyer, fils aîné, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt & dépendances, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, & de Bihecourt, nommé exécuteur du testament de *Jeanne de Behurelle*, sa mère, du 7 Octobre 1443, conjointement avec *Henri de Sailly*, son second mari, donna dénombrement de sa Châtellenie de Caulaincourt le 18 Décembre 1447, obtint Sentence arbitrale le 22 Juin 1448, rendue entre lui & les Abbé & Religieux de l'Abbaye de Vermand, par laquelle ces derniers furent condamnés à continuer de servir au Seigneur-Châtelain de Caulaincourt huit rez d'avoine par an (cette redevance se paye encore annuellement aujourd'hui au Seigneur de Caulaincourt). Il donna encore le dénombrement de sa Châtellenie de Caulaincourt le 18 Avril 1449, à Jean, Seigneur d'Aplaincourt, Gouverneur & Bailli de la Terre & Seigneurie de Nesle, pour haut & puissant Seigneur Jean de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Montgauguier & de Nesle; & vivoit encore en 1460, suivant qu'il paroît par une transaction du 8 Janvier de cette même année, passée entre lui & Jean Tassart, dit Ga-

vain, Ecuyer, par laquelle ledit Gilles de Caulaincourt affranchit la maison dudit Gavain, son prochain, de la bannalité du four, à la charge d'un chapon au jour de St.-Etienne, confessant devoir autres censives, au jour de St.-Remi, *chef d'Octobre*. Cette transaction fut reçue & signée sur le replis, par *Antoine Vailly*, Tabellion à Saint-Quentin, & scellée de cire verte. Il épousa, en 1445, *Elisabeth le Catte*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui suit ;
2. Mayot, morte sans hoirs ;
3. Marie, qui épousa, par contrat du 9 Août 1462, *Jean de Monsures*, dit *Maillard*, Ecuyer, fils de *Jean de Monsures*, dit *Maillard*, Ecuyer, Seigneur de Monsures en partie, & de *N... de Saint-Remy*. On lui donna en dot les Villes & Terres de Boschavot, Guénémicourt, Betembos, Saint-Dégrés & de Duvalalés en Bos ;
4. Et Isabelle, qui fut mariée, vers 1463, à *Jacques du Bos-Raoulin*, dit *Darly*, Ecuyer.

III. Jean de Caulaincourt, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur & Châtelain dudit lieu, de Marteville, Vendelle & Jaucourt en partie, donna dénombrement de sa Châtellenie de Caulaincourt le 12 Novembre 1477, dont il obtint des Lettres de relief le 22 Décembre 1478 ; & fit acquisition par contrat du 15 Novembre 1480, de Jean Pinchatte, dit Gringard-de-Landry-Fay, de la Terre & Seigneurie, en *franc-alleu*, de Bihecourt. Il avoit épousé, en 1480, *Jeanne le Vasseur*, dont il eut :

1. Jean, qui suit ;
2. Gilles, Ecuyer, Seigneur de Marteville, Vendelle & Jaucourt en partie, qui épousa *Antoinette de Septfontaines* ;
3. Philippine, mariée à *Louis de Billy*, Ecuyer ;
4. Marie, qui épousa *Jean de Sepfontaines*, Ecuyer, dont la fille *Anne de Septfontaines*, de laquelle nous avons ci-devant parlé, a été reçue Chanoinesse au Chapitre noble de Denain en 1620, après avoir établi ses huit quartiers. Elle mourut en 1633 ;
5. Et Jeanne, mariée à *Louis de Hangest*, Seigneur d'Argenlieu.

IV. Jean de Caulaincourt, IVe du nom, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, & de Bihecourt, épousa, 1° par contrat passé devant *Jean Crétu*, Auditeur du Roi à Amiens, présence de *Jeanne le Vasseur*, sa mère, alors veuve, le 8 Janvier 1504, *Louise d'Azincourt*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Candas, fille cadette de défunt *Adrien d'Azincourt*, Chevalier, Seigneur de Wargniers, Bellestre & de la Vicomté de Dompart, & de *Yolande de Longueval* ; & 2° sans enfans, par autre contrat du 16 Décembre 1519, *Jeanne de Moy*, fille d'*Antoine de Moy*, Sénéchal du Vermandois, Seigneur de Fontaines-Notre-Dame, Trélon & Holnon, & de *N... de Sainte-Blanche*. Il eut du premier lit :

1. Jean, qui suit ;
2. Jacques, Ecuyer, qui devint Seigneur de Warcy, Teneur, Outre, Mepuis, & autres lieux, par son mariage avec *Jeanne de la Haye*. Ils moururent l'un & l'autre en 1580 & 1585, ainsi qu'il se voit en 1770, sur une épitaphe en l'Eglise du Village de Teneur, dans le Comté de Saint-Pol en Artois, dans laquelle sont repris leurs quartiers nobles, avec l'écusson de leurs armoiries, cimier & devise. Le cimier est *un buste de sauvage étouffant une aigle dans ses bras* ; la devise : *desir n'a repos*. Cette épitaphe fut recueillie en forme légale, lors de la présentation de Marguerite-Louise-Angélique de Caulaincourt, au Chapitre de Denain ;
3. Et Marie, qui fut mariée, par contrat du 16 Décembre 1528, à *Jean de Boubers*, Ecuyer, Seigneur de Lamboncourt, fils d'*Antoine de Boubers*, Ecuyer, & de *Françoise de la Rozière*.

Jean de Caulaincourt, IVe du nom, eut encore un fils naturel, nommé, comme c'étoit alors l'usage,

Le Bâtard de Caulaincourt, qui étoit en 1557, Lieutenant de la Gouvernance de Lille.

V. Jean de Caulaincourt, V^e du nom, qualifié *Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas*, &c., dans les Lettres de relief, & le dénombrement de sa Châtellenie de Caulaincourt des 15 Septembre 1517 & 28 Avril 1523, fut Capitaine de 500 hommes, puis Lieutenant pour le Roi en la Ville de Saint-Quentin, & de la *Religion Prétendue Réformée*. C'est cette même Religion professée par ses enfans & petits-enfans jusqu'à Louis de Caulaincourt, resté mineur & élevé dans la Catholique, qui paroît les avoir éloignés des charges & emplois auxquels les services dudit Jean, V^e du nom, sembloient de-

voir leur donner des droits héréditaires. La Châtellenie de Caulaincourt & autres biens de ce dernier ayant été pillés, ravagés & brûlés par les ennemis, & s'étant fort diftingué au fiège de Saint-Quentin en 1557, fous l'Amiral de Coligny, il fut gratifié par le Roi Henri II, fuivant fes Lettres-Patentes du 19 Octobre 1557, *de la franchife des droits* d'entrée & de fortie *du Royaume, des bleds, vins & autres marchandifes non-prohibées, qui ne font pas dénommées, pour le tout faire mener, tant par terre que par mer, & par eaux douces ès Pays-Bas du Roi d'Efpagne.* Ces gratifications & privilèges ont fubfifté dans la Maifon de Caulaincourt jufqu'en 1725, époque de la fuppreffion defdits droits & privilèges, qui étoient fixés à 1000 pièces de vin, &c. Jean de Caulaincourt, V^e^ du nom, vivoit encore en 1567 & 1568, fuivant des Lettres de relief, & un dénombrement des 17 Février 1567 & 24 Août 1568. Il avoit époufé, par contrat paffé devant *Valleran Fournel*, Notaire à Boulogne-fur-Mer, le 4 Août 1531, *Françoife du Biez*, fille de *Jean du Biez*, Chevalier, Seigneur de Bécourt, Baron de Nielle, Sénéchal & Gouverneur du Boulonois, & d'*Amicie de Bauval*, Dame d'Ignaucourt, & nièce d'*Oudart du Biez*, Chevalier, Confeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal & Gouverneur du Boulonois, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Capitaine des Ville & Château de Boulogne-fur-Mer, & depuis Maréchal de France, qui fignèrent audit contrat, ainfi que Jacques de Caulaincourt, Ecuyer, fon frère. Il eut :

VI. Robert de Caulaincourt, Ier du nom, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, &c., qui tranfigea par acte paffé devant *François du Buir*, Notaire à Boulogne-fur-Mer, le 21 Juin 1568, avec *Jacques du Biez*, fon oncle, Chevalier, Seigneur de Boncourt, Ignaucourt & Engaine, fur les différends qu'ils avoient pour le payement du refte de la dot de 800 liv. qui avoit été promife à *Françoife du Biez*, fa mère, & fut *maintenu* par Arrêts des Commiffaires-Généraux du Confeil, députés par Sa Majefté pour la recherche des ufurpateurs du titre de Noble des 8 Mai & 8 Août 1599 (confervés aujourd'hui en *originaux* dans la famille), *dans tous les privilèges de fa Nobleffe,* après l'avoir juftifiée par *titres & enquête* jufqu'en 1300. Il avoit rendu hommage de fa Châtellenie de Caulaincourt, mouvante du Marquifat de Nesle, à Jean de Laval, Marquis de Nesle, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 Hommes d'armes de fes Ordonnances, le 26 Octobre 1577, fuivant l'acte d'aveu, figné *Péan* & fcellé. Il époufa, par contrat paffé devant *Jean Briffet*, Notaire à Boulogne, le 5 Octobre 1571, *Renée d'Ailly*, Dame & héritière de Doncœur, Senlis, Guénémicourt, Dumefnil, Baronne d'Hermelinghen, fille unique de *Robert d'Ailly*, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, & de *Catherine de Saint-Remy*, fa veuve, lors femme en fecondes noces de *Jean de Calonne*, Chevalier, Seigneur & Baron d'Alembon. Il eut :

1. Robert, qui fuit ;
2. Claude, Ecuyer, mort fans hoirs;
3. Catherine, morte fans hoirs, mariée, par contrat du 5 Février 1593, à *Antoine de Gonnelieu*, fils d'*Antoine de Gonnelieu*, Chevalier des Ordres du Roi, Ecuyer de fa Grande-Ecurie, & de *Charlotte de Bofbeck;*
4. Et Anne, qui fut mariée, par contrat du 2 Mars 1612, à *Georges d'Héricourt.*

VII. Robert de Caulaincourt, IIe du nom, Chevalier, qualifié dans des Lettres de relief du 28 Juin 1612, Seigneur-Châtelain de Caulaincourt, Marteville, Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, Doncœur, Guénémicourt, Senlis, Dumefnil, Baron d'Hermelinghen, &c., fut pourvu d'une Compagnie de 100 hommes par commiffion du 19 Août 1615, & racheta par contrat paffé devant de *Laube*, Notaire à Saint-Quentin, le 24 Avril 1623, une rente conftituée le 18 Juillet 1596, par fes père & mère. Il époufa, par contrat paffé devant *Antoine Souillart*, Notaire à Noyon, le 21 Septembre 1621, *Marie d'Eftourmel-Freftoy*, fille de *Louis d'Eftourmel*, Chevalier, Seigneur du Freftoy, Candeure, Neuvifi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Françoife de Blanchefort-de-Créquy*. Il eut :

1. Louis, qui fuit;
2. Et Marie, qui fut mariée, par contrat du 9 Avril 1646, à *Louis de Lameth*, Chevalier, Seigneur de Hennencourt, & autres lieux, mort le 20 Septembre 1669.

VIII. Louis de Caulaincourt, Chevalier, Seigneur-Châtelain dudit lieu, Marteville,

Vendelle, Jaucourt en partie, Bihecourt, Candas, Doncœur, Guénémicourt, Senlis, Dumefnil, Baron d'Hermelinghen, du Freftoy, &c., étoit mineur & fous la tutelle de CLAUDE DE CAULAINCOURT, fon oncle, lorfque ce dernier le fit pourvoir, par difpenfe d'âge, en 1643, d'une charge de Confeiller au Grand-Confeil, à l'effet d'y avoir fes caufes commifes, pour foutenir un procès confidérable qu'il avoit contre ladite MARIE DE CAULAINCOURT, fa fœur aînée, qui fut mariée à *Louis de Lameth*. Il vendit cette charge en 1645, fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de S. A. R. Monfeigneur le Duc d'ORLÉANS, par commiffion du 18 Février 1648, & époufa, par contrat paffé devant *Michel le Tur*, Tabellion au fiége de Trun, Vicomté d'Argentan, le 17 Mars 1655, *Elifabeth-Charlotte de Miée*, Baronne de Guefpré, fille de *Philippe de Miée*, Chevalier, Capitaine de la Compagnie des Gendarmes de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & de *Charlotte de Morlaix-de-Mufeau*. De ce mariage vinrent:

1. CHARLES, Chevalier, Page du Roi LOUIS XIV, qui fut tué auprès de ce Prince en 1673 au fiège de Maeftricht, & dont le cœur eft dépofé dans le caveau de la Chapelle Seigneuriale de l'Eglife de Caulaincourt;
2. LOUIS-ALEXANDRE, Chevalier, mort fans hoirs le 8 Juin 1675;
3. FRANÇOIS-ARMAND, qui fuit;
4. Et LOUIS, auteur d'une autre branche, établie en Normandie, & rapportée ci-après.

IX. FRANÇOIS-ARMAND DE CAULAINCOURT, Chevalier, né le 22 Mars 1666, & baptifé en l'Eglife Paroiffiale de Caulaincourt, Diocèfe de Noyon, le 3 Octobre 1671, fut Seigneur des mêmes Terres que fon père, & obtint l'érection de la Châtellenie de Caulaincourt en *Marquifat* en 1714, pour lui, fes enfans & poftérité mafculine, fous le nom & dénomination du *Marquifat de Caulaincourt*, & la confirmation comme *ancienne Châtellenie* par autres Lettres-Patentes du 21 Juin 1755. Il avoit époufé, par contrat du 10 Juin 1689, *Françoife de Béthune*, fille de *Maximilien de Béthune*, Chevalier, Marquis de Béthune, Comte d'Orval, & de *Catherine de la Porte-de-Montagny*. Il eut:

1. LOUIS-ARMAND, qui fuit;
2. GENEVIÈVE-ANGÉLIQUE, qui époufa, par contrat du 17 Juin 1719, *Hyacinthe de Blondel*, Chevalier, Baron de Drouhot, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au fervice d'Efpagne, Seigneur de grand & petit Lez, Ménil, Golart, Féchain, du Barlay &c., fils de *Louis de Blondel*, Chevalier, Seigneur du Barlay, &c., & de *Marie-Catherine de Drouhot*;
3. Et MARGUERITE-ANGÉLIQUE, mariée à noble *Jean d'Haudoire*, Irlandois d'origine.

X. LOUIS-ARMAND DE CAULAINCOURT, Chevalier, Seigneur-Châtelain & Marquis de Caulaincourt, &c., Capitaine de Cavalerie, époufa par contrat du 1er Juillet 1716, *Gabrielle-Pélagie de Bovelles*, fille & unique héritière de *François de Bovelles*, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier, Seigneur d'Eppeville, Verlaines, Miulles, Coupevoye, Aubigny, Planque, Bois-des-Aulnois & des parties d'Eppeville, & de *Marie Hurault de Weïl*, Dame de Rubrette & autres lieux, Grande-Bouteillière héréditaire de l'Abbaye Royale de Saint-Denis en France. Il en eut:

1. MARC-LOUIS, qui fuit;
2. GABRIEL-HYACINTHE, Officier des Grenadiers à cheval, mort fans hoirs;
3. JACQUES-JOSEPH, dit le *Chevalier d'Eppeville*, Exempt des Gardes-du-Corps;
4. 5. & 6. Trois autres garçons, morts en bas âge;
7. GENEVIÈVE, mariée 1° à *Benoît de la Verde-des-Valons*, Colonel d'Infanterie; & 2° le 13 Août 1756, à *Charles François-Marie*, Comte d'*Aumale*, Brigadier des Armées du Roi, fervant dans le Génie;
8. MARGUERITE-LOUISE-ANGÉLIQUE, d'abord nommée à une place de Chanoineffe au Chapitre noble de Denain, & mariée, depuis 1758, à *Antoine-Philippe-Barthélemy-Ignace du Blanc*, Chevalier, Marquis de *Brantes*, du Comtat d'Avignon;
9. Et MARIE-ANTOINETTE-FÉLICITÉ, mariée, 1° le 25 Février 1748, à *Pierre Grimod-Dufort*, Intendant-Général des Poftes, mort le 25 Octobre 1748; & 2° le 19 Novembre 1757, à *Jean-Jacques le Franc*, Chevalier, Marquis de Pompignan-le-Franc, &c.

XI. MARC-LOUIS DE CAULAINCOURT, Chevalier, Seigneur-Châtelain & Marquis de Caulaincourt, Seigneur de Marteville, Vendelle, Jaucourt, Bihecourt, Candas, Doncœur, Guénémicourt, Senlis, Dumefnil, Baron d'Hermelinghen, du Freftoy, Seigneur de Verchy, Tréfion, Tombes, Beauvais, Tertry, du Fief de Faucompré, de celui des Bois-des-Aulnois, & des parties d'Eppeville, de Coupevoye, Aubigny, Planque, Rubrette & autres Ter-

res, & Grand-Bouteillier héréditaire de l'Abbaye Royale de Saint-Denis en France, mouvant en fief de ladite Abbaye, auquel fief titré eſt attaché le droit de *committimus*. Ce titre doit ſon origine à Jacques Allegrain, Chancelier de Louis VI, dit le *Gros*; il tomba par partage du 6 Mars 1644 dans la Maiſon de *Hurault-de-Weïl*, de laquelle il a paſſé dans celle de *Caulaincourt* en 1716. Le Marquis de Caulaincourt eſt Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & a épouſé, par contrat du 27 Octobre 1739, *Henriette d'Hervilly*, fille de *Louis-François d'Hervilly*, Chevalier, Seigneur de Deviſe, Lechelle, Delva, Sort, Houſſay, Dury, Laveſne, Sommette, &c., & d'*Antoinette de Montejean*. Ils ont pour fils unique :

XII. Gabriel-Louis de Caulaincourt, Chevalier, né le 15 Novembre 1740, d'abord Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi, aujourd'hui Capitaine de Cuiraſſiers, qui préſenta tous les titres originaux relatés dans cette *Généalogie* à M. de *Beaujeon*, Généalogiſte de la Cour, qui les adopta en 1767, en conſéquence des Lettres du Roi qui ordonnoient un nouvel examen de la nobleſſe, de nom & d'armes, pour jouir des honneurs de la Cour, même pour les aſpirans dont les pères y avoient été admis, ainſi que l'avoit été nombre d'années auparavant le père de ce dernier, ſur le rapport de M. de *Clairambault*, alors Généalogiſte de la Cour.

AUTRE BRANCHE,
établie en Normandie.

IX. Louis de Caulaincourt, Chevalier, Comte de Caulaincourt, quatrième fils de Louis, Châtelain dudit lieu, &c., & d'*Eliſabeth-Charlotte de Miée*, né le 14, & baptiſé en l'Egliſe Paroiſſiale de Caulaincourt le 22 Août 1667, vint s'établir en Normandie en 1708 & 1709, poſſédant du chef de *Geneviève de Miée*, ſa tante maternelle, Vicomteſſe de Meaux, les Terres & Seigneuries de Gueſpré, la Bigue, Bouvet, la Chapperonnière près Liſieux, Saint-Taurin, les Ifs, &c. Il épouſa, par contrat du 1er Avril 1697, *Marguerite Houillier*, dont :

1. Louis-Henri, qui ſuit ;
2. Louis-Armand, né en Décembre 1707, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, & Chevalier de St-Louis, forcé de quitter le ſervice à cauſe de ſes bleſſures. Il s'eſt marié & a poſtérité ;
3. Louis-Gabriel, Abbé de l'Abbaye de Saint-Juſt, en Picardie, Doyen des Andelys, & Aumônier du Roi, mort en 1751 ;
4. Et Marguerite, mariée à *N.... du Tiremois*, Comte de Teſtu, en Normandie, morte laiſſant un fils marié.

X. Louis-Henri de Caulaincourt, Chevalier, Comte de Caulaincourt, épouſa, en 1726, *Suſanne-Françoiſe-Geneviève de Bailleul-de-Vic*, fille de *Jacques-François de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Vic, & de *Suſanne du Monnier*, dont :

1. Louis-François-Jacques, qui ſuit ;
2. Anne-Jacques-François-Louis, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment de Montcalm ;
3. Louis-Marie, mort Officier de Marine ;
4. René-Louis-François-Marie, dit *l'Abbé de Caulaincourt*, né en 1738, actuellement Aumônier du Roi ;
5. Et Susanne-Louise-Françoise-Henriette, morte en 1758, mariée, par contrat du 27 Mars 1741, à *Nicolas-François-Dominique Dufour*, Chevalier, Baron de Cuy.

XI. Louis-François-Jacques de Caulaincourt, Chevalier, Comte de Caulaincourt, épouſa, le 26 Février 1759, *Marie-Opportune de Thiboutot*, fille de *Louis-François*, Marquis de Thiboutot, & de *Marie-Anne-Roſe de Montgommery*, ſa ſeconde femme, dont :

1. Louis-Henri, Chevalier ;
2. & 3. Marie & Anne, Demoiſelles.

Les armes de la Maiſon de Caulaincourt ſont : *de ſable, au chef d'or*. Supports : *deux ſauvages*. Cimier : *un buſte de ſauvage, étouffant une aigle dans ſes bras*. Deviſe : *deſir n'a repos*.

Les Comtes de Caulaincourt portent pour briſure : *un lambel de trois pendans de gueules*, ſur le chef.

Il y a dans la Saintonge du reſſort de Saint-Jean d'Angely, une famille noble du nom de *Colincourt*, qui ſe dit être une branche de la Maiſon de *Caulaincourt* de Picardie. Elle a été maintenue dans ſa Nobleſſe le 1er Septembre 1667, par M. *Barentin*, Intendant de Poitiers. Elle ſubſiſte, & a pour Auteur

Josias de Colincourt, Ecuyer, Seigneur de Lanoys en Picardie, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers à Cheval, ſous l'autorité du Roi de Navarre, fils de Frenin de Colin-

court, Seigneur de Lanoys, & de *Marie Louvet,* qui épousa, le 7 Mai 1588, *Madeleine Rigeon,* Dame de la Touche, dans la Paroisse de Varaire, près Saint-Jean d'Angely.

CAULET de GRAMMONT. Jean-Georges de Caulet, Marquis de Grammont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mourut le 8 Mars 1753, âgé de 70 ans, laissant de *N... de Clairac :*

Anne-Jeanne-Amable de Caulet de Grammont, mariée, par contrat signé le 15 (célébration le 22 Septembre 1752), à *Jacques de la Roche-Fontenilles,* Marquis de Gensac.

CAUMARTIN. Voy. FÈVRE DE CAUMARTIN (le).

CAUMIA DE BAILLEUX, en Béarn, famille qui, depuis la réunion de cette Province au Royaume de France, a fourni des Officiers, dont plusieurs ont eu des Commandemens où ils se sont fait honneur.

Jacques de Caumia, fils de Jean, Seigneur de Dinsabeau, passa au service de Louis XIII. Il épousa, en 1630, *N.... de Bailleux,* fille unique & héritière d'un Ecuyer de Madame, sœur unique du Roi de Navarre, & petite-fille d'un Ecuyer de ce Monarque. Il eut :

Jean, qui suit;
Deux fils, qui prirent le parti des armes, comme leur père; tués, l'un au siège de Messine en Sicile, en 1675, l'autre au siège de Valence en Piémont;
Et deux autres fils, qui moururent au service.

Jean de Caumia servit pendant plusieurs années en qualité d'Aide-de-Camp du Vicomte de Turenne, qui l'honoroit de son estime. Il se distingua au siège de Mouzon, & se maria à *N... de Seney,* fille d'un Conseiller au Parlement de Navarre, dont:

1. Armand, qui suit;
2. Et François, qui a servi pendant 44 ans avec une distinction peu commune. Il eut le commandement des Grenadiers, & fut tué à leur tête à l'assaut de la ville de Bruxelles le 19 Février 1746.

Armand de Caumia fit les campagnes de Flandre, d'Italie & d'Espagne sous Louis XIV, où il donna des preuves de sa valeur, & se fit distinguer aux sièges de Turin & de Lérida, où il fut blessé. Il épousa, en 1710, *Madeleine-Claire de Gassion,* nièce du Maréchal de ce nom, dont:

1. Jean-Henri, qui suit;
2. N.... de Caumia, Capitaine au Régiment de Briqueville, & Chevalier de St.-Louis;
3. N... de Caumia, dit *le Chevalier de Bailleux,* Capitaine au Régiment de Brancas, & Chevalier de Saint-Louis;
4. Et N.... de Caumia, Ecclésiastique, & Vicaire-Général de l'Evêché de Dax.

Jean-Henri de Caumia a servi plusieurs années, & après avoir fait les campagnes d'Italie, il s'est retiré à cause du dérangement de sa santé. En considération de ses services militaires & de ceux de sa famille, il a obtenu que les Seigneuries de *Bailleux, Saint-André, & Château d'André,* fussent érigées en *Comté* sous le nom de *Caumia,* par Lettres-Patentes données à Versailles au mois de Février 1756, registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes & Finances de Navarre au mois de Mars suivant. Il a eu de *Jeanne de Momas,* fille & héritière du Baron de Momas:

1. Pierre-Marie-Antoine, né le 21 Août 1751;
2. Et Jean-François, né le 19 Janvier 1753.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée ouverte & percée de sable; aux 2 & 3 d'argent à trois flammes de gueules & rangées en fasce.*

* CAUMONT, dans le Comté Venaissin, Diocèse de Cavaillon, très-ancien Fief, qui étoit possédé par indivis, par les Comtes de Barcelone & de Toulouse. Cela se prouve par le partage qui fut fait en 1125 entre *Ildephonse,* Comte de Toulouse, & *Raymond,* Comte de Barcelone, époux de *Dulcie* ou *Douce,* & de *Faidette,* filles de *Gilbert,* Comte de Provence. Ce partage fut confirmé par l'Empereur Frédéric Barberousse, en 1163, sous le haut domaine duquel étoient les Etats de ces Princes qui contractoient.

En 1171 & 1172, Raymond V, Comte de Toulouse, inféoda la quatrième partie du Fief de *Caumont* à *Giraud l'Amy,* de la Maison de Sabran, sous la réserve du haut domaine & de l'Albergue. Ensuite en 1202, Raymond VI, fils de Raymond V, abandonna audit *Giraud* & à *Pierre l'Amy,* fils d'un autre *Giraud,* l'Albergue que son père s'étoit réservée à *Caumont,* en échange des Terres que ce même *l'Amy* lui céda en Languedoc.

Quelque tems après ce Comte de Toulouſe ayant embraſſé l'héréſie des Albigeois (ce qui fut imité par ſon fils RAYMOND VII), le Comté de Toulouſe fut réuni, par le traité de Paris de 1228, à la Couronne de France, & le Comté Venaiſſin, donné à l'Egliſe Romaine. C'eſt en conſéquence de ce traité que le Cardinal de Saint-Ange, Légat du Saint Siège, ordonna à *Giraud* & à *Pierre l'Amy* de ne plus reconnoître le Comte de Toulouſe.

En 1253, *Giraud l'Amy*, *Pierre l'Amy*, & *Raybaud Laugier*. prêtèrent hommage à *Alphonſe de Poitiers*, mari de *Jeanne*, fille de *Raymond VII*, Comte de Toulouſe, qui, par le même traité de Paris, avoit obtenu la jouiſſance du Comté Venaiſſin ſa vie durant.

On voit par un partage de 1268, fait entre les Seigneurs de *Caumont*, que *Roſtaing d'Agoult* le poſſédoit avec *Giraud l'Amy*. Enfin, en 1295, *Giraud l'Amy* prêta hommage au Pape, & depuis ce tems il fut poſſédé par *Guy de Saint-Martial*, Baron de Lers, & Général de l'Egliſe. Vers 1419, la Comteſſe d'Avellino, *Alix des Baux*, en poſſédoit la moitié & la 30e partie de l'autre moitié. Le reſte étoit poſſédé par *Louis de Simiane* & par *Geoffroy de Venaſque*.

En 1430, la portion de la Comteſſe d'Avellino & de ſon ſucceſſeur *Guillaume des Baux*, fut adjugée à *Catherine de Caſtello*, veuve de *Guillaume d'Entrevaux*, qui la vendit la même année à *Barthélemy de Prohane*. Les hoirs de ce dernier la vendirent en 1440 à *Théodore de Valpèrgue d'Aſti*, qui en fit donation le 16 Février 1448 à *Michel*, ſon neveu.

L'autre portion de ce Fief étoit poſſédée par la Maiſon de *Seytres*, originaire de Creſt en Dauphiné; elle l'acquit en 1441, par le mariage de *Jean de Seytres*, avec *Delphine Spifami*, fille de *Balthaſar*, originaire de Lucques en Italie. C'eſt du Pape NICOLAS V, que *Pierre Spifami* l'avoit eue le 12 Octobre 1449. *Balthaſar Spifami*, fils de *Pierre*, acquit en 1471 la 30e partie que poſſédoit *Michel de Valpergue*, Co-Seigneur de ce lieu, ſur la moitié & ſur la 30e partie de l'autre moitié.

En 1482, le Pape SIXTE IV inféoda une autre portion de ce Fief au même *Balthaſar Spifami*. Enfin *Olivier de Seytres*, fils de *Jean*, qui avoit acquis en 1480 la portion de *Geoffroy de Venaſque*, réunit celle des *Spifami*, dont il fut héritier univerſel.

Quant à celle de *Michel de Valpergue*, celui-ci la donna par teſtament, en 1483, à *Boniface*, *Julien*, *Louis* & *Donnat de Peruſſis*, Florentins, en paiement de ce qu'il leur devoit. *Louis* en devint ſeul poſſeſſeur par un accord de 1496, & il acquit en 1518 la portion de *Louis de Simiane*, de *Melchior*, fils d'*Etienne*. Enfin *Louis de Peruſſis*, IIe du nom, n'ayant eu que *Louiſe-Françoiſe*, celle-ci épouſa *Gabriel de Grillet*, Seigneur de Briſſac. De ce mariage vint *Blanche-Richarde de Grillet de Péruſſis*, qui épouſa, en 1622, *Louis de Seytres*, déjà Seigneur en partie de *Caumont*, & lui porta, comme héritière de *Louis de Peruſſis*, la portion de cette Terre qui avoit été poſſédée juſqu'alors par la Maiſon de *Peruſſis*. C'eſt depuis ce tems que la Maiſon de *Seytres* poſſède en totalité le Fief de *Caumont*, qui a été juſqu'en 1768 ſous la mouvance de la Chambre Apoſtolique, & qui depuis eſt ſous celle du Roi. Voy. SEYTRES.

CAUMONT. La Maiſon de CAUMONT LA FORCE reconnoît pour tige

I. BEGD, Seigneur de CAUMONT & de Caſtelnau, qui donna en 1211 à l'Abbaye de Grammont le lieu de Meriniac, près de Miremont en Agénois, depuis érigé en Prieuré. Il laiſſa:

II. GUILHEM, Seigneur de CAUMONT & de Caſtelnau, qui fut père de

III. GUILHEM, IIe du nom, Seigneur de CAUMONT. On lui donne pour enfans:

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. RAYMOND, Evêque de Rodez en 1294;
3. Et BERENGER, vivant en 1271.

IV. BERTRAND, Seigneur de CAUMONT, de Samazan & de Montpouillan, ſervit le Roi PHILIPPE-*le-Bel*, ſous le Comte d'Artois en 1296, & laiſſa d'*Indie*, fille de *Jourdain*, Seigneur de Lille:

1. GUILHEM, qui ſuit;
2. Et TALEZE DE CAUMONT, mariée à *Arnaud*, Seigneur de *Gironde*.

V. GUILHEM, IIIe du nom, Seigneur de CAUMONT, Samazan & Montpouillan, Sénéchal de Toulouſe, vivoit en 1337. Il avoit épouſé *Meraude de Mauléon*, fille d'*Auger*, Vicomte de Soule, dont il eut:

1. GUILHEM-RAYMOND, qui ſuit;
2. Et INDIE DE CAUMONT, mariée, 1° en 1316, à *Gaſton d'Armagnac*, Vicomte de Fezen-

zaguet; & 2° en 1323, à *Guy de Cominges*, Seigneur de Lombez.

VI. Guilhem-Raymond, Ier du nom, fut deshérité par son père, parce qu'il tenoit le parti des Anglois; mais le Roi Philippe de Valois, ayant fait la paix avec eux en Août 1342, le remit en tous ses biens, & ordonna que la Baronnie de *Caumont* ressortiroit devant le Sénéchal d'Agénois, & lui fit d'autres biens. Il avoit épousé *Esclarmonde des Pins*, fille de *Sanxonnet*, Seigneur de Monheur & de Taillebourg, dont il eut:

1. Nompar, qui suit;
2. & 3. Jean & Gaston, substitués à leur frère aîné.

Il eut aussi deux fils naturels:

Guillaume & Raymond.

VII. Nompar, Seigneur de Caumont, de Samazan, de Montpouillan, & de Gontaut, vivoit en 1400. Il avoit épousé, par contrat du 26 Novembre 1368, *Magne de Castelnau*, fille de *Jean*, Seigneur de Castelnau, & de *Gallienne d'Albret*, dont il eut:

1. Guilhem-Raymond, qui suit;
2. Paul, Seigneur de Feuillet & de Gontaut;
3. Et François, qui fut Religieux.

VIII. Guilhem-Raymond, IIe du nom, Seigneur de Caumont, Samazan, &c., eut pour enfans de *Jeanne de Cardaillac*, dite de *Valade*:

1. Nompar, IIe du nom, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, & mourut en Angleterre où il s'étoit retiré, sans postérité de *Jeanne de Durfort;*
2. Et Brandelis, qui suit.

IX. Brandelis de Caumont, Seigneur de Castelnau & de Berbiguieres, obtint du Roi Charles VII, les biens de sa Maison confisqués sur son frère aîné; & le Roi Louis XI lui permit en 1463 d'en rétablir les fortifications qui avoient été rasées. Il avoit épousé, par contrat du 22 Janvier 1444, *Marguerite*, fille naturelle d'*Olivier de Bretagne,* Comte de Penthièvre, dont il eut:

1. Poncet, mort sans alliance;
2. Et Charles, qui suit.

X. Charles, Ier du nom, Seigneur de Caumont, Castelnau, &c., vivoit en 1508. Il épousa *Jeanne de Benac*, dont il eut:

1. François, Seigneur de Caumont, Castelmoron, &c., vivant en 1515, qui épousa, le 20 Janvier 1477, *Claude de Cardaillac*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Brengues, dont:
   Charles de Caumont, mort sans alliance;
2. Charles, qui suit;
3. Et Marguerite, mariée, 1° en 1477, à *Jean de Cardaillac*, Seigneur de Brengues; & 2° à *Bertrand d'Escodeca*, Seigneur de Boisse.

XI. Charles de Caumont, IIe du nom, Seigneur de Castelnau, Tonneins, &c., puis de Caumont, après la mort de Charles, son neveu, mourut en 1527. Il avoit épousé *Jeanne de Pérusse-d'Escars*, fille de *Geoffroy*, Seigneur d'Escars, & de *Françoise d'Arpajon*, dont il eut:

1. François, Seigneur de Caumont, mort sans alliance;
2. Geoffroy, qui suit;
3. François, rapporté après son frère aîné;
4. Jean, Seigneur de Montpouillan, mort sans laisser de postérité de *Jeanne de Gontaut*, Dame de Brisembourg, fille de *Jean*, & d'*Anne de Bonneval;*
5. Claude, mariée à *Antoine de Cardaillac*, IIe du nom, Seigneur de Bioule, Co-Seigneur de Cardaillac;
6. Et Marguerite, mariée, en 1540, *à Antoine-Hector de Cardaillac*, dit de *Peyre*, Baron de Saint-Cirq & de Peyre, Co-Seigneur de Cardaillac.

XII. Geoffroy de Caumont, Abbé de Clerac & d'Uzerche, ayant recueilli la succession de son frère aîné, quitta ses bénéfices, & épousa, le 16 Octobre 1568, *Marguerite de Lustrac*, Dame de Fronsac, veuve de *Jacques d'Albon*, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Lustrac, & de *Françoise de Pompadour*, dont il eut:

1. Jean, mort le 9 Juillet 1579;
2. Et Anne de Caumont, née posthume le 19 Juin 1574, morte le 2 Juin 1642, mariée 1° à *Henri de Pérusse d'Escars*, Prince de Carency, mort en 1590; & 2° le 5 Février 1595, à *François d'Orléans-Longueville*, Comte de Saint-Paul.

XII. François de Caumont, troisième fils de Charles II, Seigneur de Caumont, &c., & de *Jeanne de Pérusse d'Escars*, Seigneur de Castelnau, suivit le parti des Huguenots & fut tué à Paris dans son lit, le 24 Août 1572. Il avoit épousé, le 15 Mai 1554, *Philippe de Beaupoil,* Dame de la Force en Périgord, de Mas-Durand, d'Aymet de Montboyer, &c., veuve de *François de Vivon-*

ne, Seigneur de la Châtaigneraye, & fille de *François de Beaupoil*, Seigneur de la Force, &c., & de *Philippe de Pellegrue*, dont il eut:

1. Arnaud, qui eut la même destinée que son père;
2. Et Jacques-Nompar, qui suit.

XIII. Jacques-Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, s'attacha fort jeune au Roi Henri IV, qu'il servit en diverses occasions à la journée d'Arques. Sous Louis XIII il prit le parti des Prétendus Réformés contre le Roi; & emmena quelques troupes pour empêcher celles de Sa Majesté d'entrer dans Montauban en 1621; puis s'étant soumis au Roi, il fut fait Maréchal de France à Sainte-Foi le 27 Mai 1622, & Lieutenant-Général de l'Armée de Piémont. Il prit Pignerol, & défit les Espagnols à Carignan en 1630. Il servit en Languedoc en 1631, & en 1634 en Lorraine & en Allemagne, où il fit lever le siège de Philippsbourg, secourut Heidelberg, & prit Spire le 21 Mars 1635. Il rendit encore de bons services en diverses autres occasions. Le Roi érigea sa Terre de la Force en Périgord en *Duché-Pairie* en 1637. Depuis, ce Maréchal s'étant retiré chez lui, à cause de son grand âge, il mourut à Bergerac le 10 Mai 1652, âgé d'environ 97 ans. Il avoit été marié, 1° le 5 Février 1577, à *Charlotte de Gontaut*, fille d'*Armand*, Seigneur de Biron, Maréchal de France; 2° à *Anne de Mornai*, veuve de *Jacques des Noues*, Seigneur de la Tabariere, & fille du fameux *Philippe de Mornai*, Seigneur du Plessis-Marli; & 3° à *Isabelle de Clermont-Gallerande*, veuve de *Gédéon Borselaer*, Baron de Langerasck & du St.-Empire, Ambassadeur des Etats de Hollande en France. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernières, mais du premier lit vinrent:

1. Armand-Nompar, qui suit;
2. Henri-Nompar, rapporté après son frère aîné;
3. Jacques, Seigneur de Mas-Durand, tué au siège de Juliers en 1610;
4. Charles, Seigneur de Mas-Durand, mort sans alliance;
5. Pierre, Baron d'Aymet, qui épousa *Jeanne de Favas*, Vicomtesse de Castels, fille de *Jean*, & de *Marthe de Pierre-Buffiere*, dont il eut:
   1. Jean de Caumont, Marquis d'Aymet, Vicomte de Castels, mort en 1661;
   2. Et Jeanne, mariée, le 7 Avril 1673, à Guy de Caumont, Marquis d'Orbec.
6. Jean, Seigneur de Montpouillan, favori du Roi Louis XIII, qui, pendant quelque tems, suivit le parti des Prétendus Réformés, dont le Maréchal, son père, étoit le chef en Guyenne, & fut blessé à mort à la tête, dans une sortie, en défendant Tonneins, sans avoir été marié;
7. Jean, Marquis de Tonneins, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort sans lignée;
8. François, Marquis de *Castelmoron*, Seigneur de Montpouillan, &c., Maréchal-de-Camp, Gouverneur de la Principauté de Montbéliard & du Comté de Bethford, qui épousa *Marguerite de Vicose*, Dame de Casenove, &c., fille de *Henri* Baron de Castelnau, & de *Marie de Favars*, dont:
   1. Marie, mariée, le 21 Février 1674, à *Charles Bordeaux de Rochefort*, Marquis de Théobon;
   2. Jeanne, mariée, le 10 Août 1684, à *Marc-Auguste de Briquemault;*
   3. N... Demoiselle de Castelmoron;
   4. Et Charlotte-Rose, Demoiselle de Brion;
9. Jacqueline, première femme, le 19 Décembre 1620, de *François de Béthune*, Duc d'Orval, Chevalier des Ordres du Roi;
10. Et Isabelle, morte jeune.

XIV. Arnaud-Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, porta les armes en Italie, en Allemagne & ailleurs, se démit de la charge de Grand-Maître de la Garde-Robe en 1637, fut nommé Maréchal de France après la mort de son père en 1652, & mourut en son château de la Force le 16 Décembre 1675, âgé de près de 90 ans. Il avoit épousé 1° *Jeanne de la Rochefaton*, Dame de Saveilles; & 2° le 22 Septembre 1667, *Louise de Belsunce*, sa parente, qui mourut de la petite-vérole en 1680, sans postérité. De sa première femme il eut:

1. Jacques, Marquis de Maugeri, mort sans alliance;
2. Et Charlotte, Dame de Saveilles, morte sans postérité le 13 Avril 1666, âgée de 43 ans, mariée, en 1653, à *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, & Maréchal-de-Camp-Général des Armées du Roi.

XIV. Henri-Nompar de Caumont, né en 1582, second fils de Jacques-Nompar, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, &

de *Charlotte de Gontaut-Biron,* ſa première femme, porta long-tems le nom de *Marquis de Caſtelnau*, ſervit le Roi Louis XIII, ſous le Maréchal, ſon père, en pluſieurs occaſions, en qualité de Maréchal-de-Camp, fut Duc de la Force, Pair de France après la mort de ſon frère aîné, & mourut en janvier 1678. Il avoit épouſé *Marguerite d'Eſcodeca,* Dame de Boëſſe, dont il eut :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Henri, mort jeune;
3. Pierre, Marquis de Cugnac, mort ſans poſtérité de N.... *Turguet de Mayerne*, Baronne d'Aubonne;
4. Armand, Marquis de Montpouillan, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Angleterre, Lieutenant-Général des Armées des Etats de Hollande, Gouverneur de Naërden, mort à la Haye le 16 Mai 1701, âgé de 86 ans. Il avoit épouſé 1° *Amable-Guillelmine de Brederode,* fille de *Wolfard*, Seigneur de Brederode, dont il a eu une fille, mariée en Angleterre; & 2° *Grace-Angélique-Françoiſe Arazola d'Ognate*, remariée, le 1er Juin 1702, à *Marc-Antoine du Boſc*, Marquis de Bouchet, Seigneur de Servieres, Maître des Requêtes & Intendant de la Maiſon de Madame la Ducheſſe de Bourgogne;
5. Charlotte, morte âgée de 82 ans, mariée à *Gabriel de Caumont*, Comte de Lauzun;
6. Diane, mariée, le 26 Avril 1637, à *Charles-René du Puy de Tournon*, Marquis de Montbrun en Dauphiné;
7. Jeanne, mariée à *Cyrus de Montaut,* Marquis de Navailles, Seigneur de Benac;
8. Jacqueline, morte le 10 Mai 1702, âgée de 91 ans, mariée à *Henri de Vivant*, Comte de Panjas;
9. Et Henriette, Demoiſelle de Caſtelnau.

XV. Jacques de Caumont, Marquis de Boëſſe, &c, tué au ſiège de la Mothe en Lorraine en 1634, avoit épouſé *Louiſe de Saint-Georges de Verac*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Verac, dont il eut:

1. Jacques-Nompar, qui ſuit;
2. Olivier, Seigneur de Taſſai;
3. Et Charlotte, Demoiſelle de Boëſſe.

XVI. Jacques-Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair de France après la mort de ſon grand-père, mourut le 19 Avril 1699, après être rentré dans le ſein de l'Egliſe par l'abjuration qu'il fit des erreurs des Calviniſtes. Il avoit épouſé, 1° en 1661, *Marie de Saint-Simon,* Marquiſe de Courtomer, morte en 1670. Elle avoit fait annuller par Arrêt du Parlement de Paris du 8 Février 1659, confirmé par autre Arrêt du 18 Février 1675, ſon précédent mariage, avec *René de Cordouan*, Marquis de Langey. Elle étoit fille d'*Arnaud*, Seigneur de Courtomer, & de *Suſanne Magdelène*; & 2° le 12 Mars 1673, *Suſanne de Beringhen*, fille de *Jean*, Seigneur de Flehedel & de Langarzeau, &c. Il eut du premier lit :

1. Jeanne, morte le 8 Mai 1716, mariée, le 26 Avril 1682, à *Claude-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer;
2. Marie-Anne-Louise, fille d'honneur de Madame la Dauphine, mariée le 8 Mars 1688, à *Louis de Beauvoir*, Comte du Roure, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, tué à la bataille de Fleurus le 1er Juillet 1690;
3. Et Marguerite.

Du ſecond lit vinrent :

4. Henri-Jacques, qui ſuit;
5. François-Nompar, Marquis de la Force, né le 2 Mars 1678, Aide-de-Camp du Duc de Vendôme, tué en Août 1702 en Italie, par la chûte de la baſcule du pont-levis de Viadana, allant porter les ordres de ce Général;
6. Armand-Nompar, Marquis de la Force, rapporté après ſon frère aîné;
7. Charlotte, Religieuſe aux filles Sainte-Marie, qui fut nommée Abbeſſe d'Iſſi le 15 Août 1714;
8. & 9. Susanne & Magne.

XVII. Henri-Jacques de Caumont, Pair de France, Colonel d'un Régiment, né le 5 Mars 1675, porta le nom de *Duc de Caumont*, juſqu'à la mort de ſon père, qu'il reprit celui de *Duc de la Force*. Il a ſignalé ſon zèle en contribuant par des ſommes très-conſidérables à l'entretien des Miſſionnaires, pour la réunion des Calviniſtes de France; ſa générofité a été juſqu'à payer des penſions à pluſieurs nouveaux réunis. Il fut reçu à l'Académie Françoiſe le 28 Janvier 1715, & mourut le 20 Juillet 1726. Il épouſa, le 18 Juin 1698 *Anne-Marie de Beuzelin de Boſmelet*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Boſmelet, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, & de *Renée Bouthillier-de-Chavigni*.

XVII. Armand-Nompar, troiſième fils de Jacques-Nompar, & de *Suſanne de Beringhen*, appelé *Marquis de Caumont* & *Marquis de la Force*, né le 7 Mars 1679, chef des

noms & armes de Caumont, devenu Duc de la Force après la mort de son frère aîné. Il épousa, le 17 Juillet 1713, *Anne-Elisabeth de Gruel*, qui avoit été reçue à Saint-Cyr en 1687, morte le 17 Mars 1758. Elle avoit épousé, 1° le 6 Décembre 1704, *Jean-François-Michel*, Sieur de la Brosse. Elle étoit fille de *Jacques*, Seigneur de Boismont près Argentan en Basse-Normandie, dont :

1. Jacques-Nompar, Duc par démission de son père, & appelé *Duc de Caumont*, né le 18 Avril 1714, mort à Bagnières le 14 Juillet 1755. Il avoit épousé, le 8 Avril 1730, *Marie-Louise de Noailles*, née le 8 Septembre 1710, une des Dames de compagnie de feu Madame la Dauphine, fille d'*Adrien-Maurice*, Maréchal de Noailles;
2. Armand, Marquis de la Force, né le 10 Juin 1721, tué devant Coni le 30 Septembre 1744, étant Colonel du Régiment de Beauce. Il avoit épousé, le 14 Juin 1742, *Marie-Philiberte Amelot*, fille du second lit de *Jean-Jacques*, Seigneur de Chaillou en Touraine, Ministre & Secrétaire d'Etat, Prévôt, Maître des Cérémonies, & Commandeur des Ordres du Roi;
3. Et Olympe, née le 21 Août 1718, morte le 6 Juillet 1757, mariée, le 13 Janvier 1739, à *Anne-Hilarion de Galard de Brassac*, Comte de Béarn.

BRANCHE des Seigneurs de Berbiguieres *& de* Montbeton, *reconnue pour avoir tige commune avec les Ducs de* la Force.

Jean-François de Caumont, Sire de Beauvilla, épousa, par contrat du 19 Avril 1720, *Jeanne de Maury*, dont :

Bertrand, qui suit;
Et quatre filles.

Bertrand de Caumont, Chevalier, Seigneur de Beauvilla, né le 1er Août 1724, titré *Marquis de Caumont*, Garde-du-Corps de Sa Majesté, puis Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, mourut le 22 Janvier 1773. Il épousa, le 5 Juin 1757, *Adélaïde-Luce-Madeleine de Galard de Brassac*, née le 9 Décembre 1739, Gouvernante des enfans de Monseigneur le Comte d'Artois, & fille d'*Anne-Hilarion*, Comte de Béarn, & d'*Olympe de Caumont*, dont :

1. Louis-Joseph-Nompar, né le 22 Avril 1768;
2. François-Philibert-Bertrand-Nompar, né en Novembre 1772;
3. N... mariée, en 1779, au Comte de *Balbi;*
4. Marie, mariée, en 1781, à *François-Anne-Louis*, Marquis de *Lordat*, né le 16 Novembre 1734;
5. Catherine, mariée, par contrat passé le 1er Août 1779, à *Gilbert*, Comte de *Gironde de Pilles*, né le 4 Juillet 1750,
6. Et Antoinette-Françoise-Marie, née le 1er Juillet 1771.

Voyez sur la jonction de ces deux branches un Mémoire imprimé en 1757, reconnu véritable par le feu Duc de la Force, sur les preuves justifiées devant Sa Majesté par feu M. *Clairambault*, Généalogiste des Ordres du Roi. Voy. aussi le Président de Thou, d'Aubigné, d'Avila, P. Mathieu & Dupleix.

Les armes de Caumont-la-Force sont : *d'azur, à trois léopards d'or l'un sur l'autre, armés & lampassés de gueules*. La devise ou cri est : *Ferme, Caumont*.

CAUMONT-LAUZUN. Outre la Maison de *Caumont-la-Force*, dont nous venons de donner la Généalogie, il y a encore eu *Caumont-Lauzun*, branche de la précédente, dont étoit François de Caumont, créé Comte de Lauzun en 1570, marié, le 9 Juillet 1534, à *Charlotte de la Roche-Andry*, dont il eut entr'autres enfans :

Gabriel-Nompar de Caumont, Comte de Lauzun, Vicomte de Montbahus, Baron de *Puiguilhem*, & Chevalier des Ordres du Roi en 1585, qui épousa, le 30 Mars 1560, *Charlotte*, fille de *Louis*, Seigneur d'*Estissac*, dont il eut entr'autres enfans :

1. François-Nompar, qui suit;
2. Et Charlotte-Catherine, mariée à *Alexandre*, Baron de *Clermont-Lodève*.

François-Nompar de Caumont, Comte de Lauzun, &c., Chevalier des Ordres du Roi, épousa *Catherine*, fille de *Philibert de Gramont*, Comte de Guiche, dont :

1. Gabriel-Nompar, qui suit;
2. Elie;
3. Et Charlotte, morte le 21 Janvier 1671, âgée de 77 ans, mariée, en 1611, à *Jean-Frédéric de Foix*, Comte de Gurson.

Gabriel-Nompar de Caumont, Comte de Lauzun, &c., épousa, 1° le 6 Avril 1620, *N... de Neufbourg*; & 2° en Juin 1630, Charlotte, fille de Henri de Caumont-la-Force, Marquis de Castelnau, dont il eut :

1. Jacques, Comte de Lauzun, mort sans alliance;
2. Antoine-Nompar, qui suit;

3. Gabriel, Vicomte de Lauzun, mort le 17 Octobre 1692, sans alliance;
4. François, Comte de Lauzun, mort aussi sans alliance, âgé de 60 ans, le 30 Décembre 1707;
5. Diane-Charlotte, morte le 4 Novembre 1720, dans sa 88e année, mariée, le 28 Avril 1663, à *Armand de Bautru*, Comte de Nogent, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général de la Province d'Auvergne, & Maître de la Garde-robe du Roi;
6. Anne, morte le 6 Octobre 1722, dans sa 81e année, mariée, le 21 Juillet 1668, à *Armand de Belsunce*, Grand-Sénéchal & Marquis de Castelmoron, Gouverneur des Provinces d'Agénois & de Condomois;
7. Charlotte, Abbesse de N.-D. de Saintes, morte en Octobre 1701;
8. Et Françoise, Abbesse de Roncerai, morte en Novembre 1714, âgée de 64 ans.

Antoine-Nompar de Caumont, Duc de Lauzun, Marquis de Puiguilhem, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, ci-devant Colonel-Général des Dragons de France, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, & Gouverneur du Berry, mort le 19 Novembre 1723, âgé de 90 ans 6 mois, avoit épousé, le 21 Mai 1695, *Geneviève-Marie de Durfort*, fille de *Guy-Aldonce*, Duc de Lorges, Pair & Maréchal de France, &c., & de *Geneviève de Fremont*. Il n'en eut point d'enfans. Voyez l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, pag. 467 & suiv.

Les armes: *tiercé en bande d'or, de gueules & d'azur*.

CAUQUIGNY, famille maintenue dans sa Noblesse le 21 Février 1668, & dont étoit Pierre de Cauquigny, Seigneur de Cauville, Président en la Chambre des Comptes de Rouen en 1629. Voy. l'*Histoire de la Ville de Rouen*, tom. I.

Les armes: *d'azur, à 3 trèfles d'or, 2 & 1*.

* CAUSANS en Dauphiné, dans la Principauté d'Orange, Terre & Seigneurie qui étoit possédée vers 1250, en partie par Raymond de Vincens, dont le petit-fils Pierre acquit l'autre partie par son mariage du 15 Mars 1346 avec *Françoise*, fille & héritière de *Bertrand de Mauléon*. De ce mariage vint Barthélemy de Vincens, qui prit le nom & les armes de Mauléon, en vertu du Testament de *Jacques de Mauléon*, son oncle maternel. Ce même Barthélemy est le huitième aïeul de Louis de Vincens de Mauléon, en faveur duquel la Seigneurie de *Causans* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres de *Guillaume-Henri de Nassau*, Prince d'Orange, du 28 Août 1667, vérifiées au Parlement de Grenoble le 16 Novembre 1679. Voyez VINCENS DE MAULÉON.

CAUSSADE, ancienne Maison de Bretagne fondue dans celle d'ESTUER. Voy. ce mot.

CAUVIGNY DE BOUTONVILLIERS, en Normandie, Election de Caen. La Roque parle de cette famille dans son *Histoire de la Maison d'Harcourt*, pag. 1526. Il en est fait mention dans l'*Origine de Caen*, pag. 324. on y lit que François & son neveu Jacques de Cauvigny ont été célèbres par leurs vers. Ils vivoient vers 1600.

Les armes: *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois merlettes de même; au chef de sable, chargé de trois coquilles d'argent*,

* CAUVISSON ou CALVISSON. C'est une des 22 Baronnies des Etats de Languedoc, que *Marguerite de Murat*, fille de *Bernard*, Vicomte de Murat, porta à son mari, *Louis de Louet*, Chambellan du Roi Charles VI. Il fut quatrième aïeul de *Jean-Louis de Louet*, créé *Marquis de Cauvisson* ou *Calvisson* au mois de Mai 1644, par Louis XIV, & mort ensuite Maréchal-de-Camp. Ce Marquisat fut composé du bourg de Cauvisson, des Paroisses de Bisac, Sincens, Livières, Aigues-Vives, Vergese, Coudognan, Congenies, Uchau, Mus, Langlade, Saint-Dionise, Clarensac, Marueje, Aujargues, Pondres, Saint-Blancassy, Parignargues & Aubart. Voyez LOUET-DE-CAUVISSON.

CAUX. Cette famille est connue à Marseille depuis plus de 200 ans. Elle s'est alliée avec plusieurs familles distinguées, tant en Provence que dans le Comtat d'Avignon. De cette famille sont sortis plusieurs Officiers, tant des Galères & Vaisseaux du Roi, que d'Infanterie & de Cavalerie, & un Gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde de Marseille.

Pierre de Caux, Ecuyer, Officier des Galères de Marseille, épousa, par contrat reçu à Aix, le 8 Décembre 1602, *Louise de Gantès*, fille de *N.... de Gantès*, Chevalier, Seigneur de Valbonnette, & de *Françoise de Bus*, du Comtat d'Avignon, dont entr'autres enfans:

N.... de Caux, qui laissa:

Dominique, qui fuit ;
Et N... de Caux, qui fut Chanoine à la Major de Marfeille & Grand-Vicaire-Général de l'Evêché de ladite Ville.

Dominique, Marquis de Caux, Officier de Galères, époufa, le 3 Septembre 1719, *Catherine de Fortia*, née le 1er Décembre 1691, morte en 1778, fille de *Paul de Fortia*, Marquis d'Urban, & de *Marie-Efprite de Viffec de la Tude de Ganges*, dont :

Rose-Emilie de Caux, héritière de tous les biens de fa Maifon, & la dernière du nom, mariée, en 1748, à *Hercule-Paul-Catherine*, Marquis de *Fortia d'Urban*, fon coufin germain, né le 14 Mars 1718.

Les armes : *d'azur, au bélier paffant d'argent, clariné d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même.*

Depuis l'alliance de cette famille avec celle de *Gantès*, ceux de ce nom ont ajouté à leurs armes : *coupé d'azur, à quatre emmanches d'or, mouvantes du chef du coupé*, qui font celles de Gantès.

CAVELET, Maifon du Pays de Caux dans la Haute-Normandie. La Terre de Verboc, fituée dans cette Province, fut de nouveau érigée en Baronnie, par Lettres du mois d'Avril 1653, en faveur de Pierre Cavelet, Ecuyer, Confeiller du Roi, Lieutenant-Civil & Criminel, & Préfident au Préfidial de Caudebec.

CAVENDISH, nom d'une illuftre Maifon d'Angleterre, qui defcend d'une branche cadette des *Gernon*, perfonnages d'une grande diftinction dans les Comtés de Norfolk & d'Effex. Ils s'établirent à Cavendish, dans le Comté de Suffolk, & prirent pour furnom celui de cette place.

Guillaume Cavendish de Chatfworth, dans le Comté de Derby, jeta fous le règne du Roi Henri VIII les fondemens de la grandeur dont cette Maifon jouit encore à préfent. Il fut membre du Confeil Privé, & la Reine Marie l'éleva à la dignité de Chevalier. Il époufa 1° *Marguerite*, fille d'*Edmond Boftock*, Ecuyer de Walcroft; 2° *Elifabeth*, fille de *Thomas Conyngsby*, Ecuyer; & 3° *Elifabeth Hardwick*, veuve de *Richard Barley*, Ecuyer, & fille de *Jean Hardwick*, dont :

1. Henri, qui mourut en 1616, fans poftérité légitime ;
2. Guillaume, qui fuit;
3. Et Charles, marié 1° à *N...*, & 2° à *Catherine*, Baronne *Ogle*, fille de *Cuthbert*, Lord Ogle, dont :

Guillaume, Baron du Royaume, la 18e année du règne de Jacques Ier, fous le titre de *Lord Ogle*, puis Vicomte de Mansfield. Le Roi Charles Ier le fit Marquis de Newcaftle, & le Roi Charles II le créa Comte d'Ogle & Duc de Newcaftle.

Guillaume Cavendish hérita de tous les grands biens de fon père, fut créé, le 2 Août 1618, Comte de *Devonshire*, & mourut le 3 Mars 1625. Il époufa 1° *Anne*, fille d'*Henri Kighley*; & 2° *Elifabeth*, fille d'*Edouard Boughton*, Ecuyer de Caufton, & laiffa du premier lit :

Guillaume Cavendish, Comte de Devonshire, qui mourut en 1628, laiffant de *Chriftine Bruce* :

Guillaume Cavendish, Comte de Devonshire, fait Chevalier du Bain au couronnement de Charles Ier, qui mourut en 1684. (Voyez Moréri.)

* CAYEU, Terre en Picardie, fituée fur le bord de la mer près Saint-Valery, qui a donné fon nom à une famille éteinte, des plus anciennes de la Province.

Baudouin de Cayeu, furnommé de *Caihot*, eft le premier que l'on trouve de ce nom. Il foufcrivit avec Roger de Cayeu, fon frère, à un titre d'*Euftache*, Comte de Boulogne de 1107. Il eut pour fils :

Arnoul de Cayeu, vaillant Chevalier, qui fut choifi par *Baudouin*, fecond Comte de Guines, pour Gouverneur d'*Arnoul*, fon fils, en 1181. Il avoit époufé *Alix*, Dame de *Bauclinghen*, dont :

1. Anseau, qui fuit;
2. Guillaume, rapporté après fon frère aîné;
3. Arnoul, Chevalier, mort fans alliance;
4. Et Eustache, Chevalier, mort fans hoirs.

Anseau de Cayeu, Chevalier, nommé entre les Chevaliers-Bannerets fous Philippe-Auguste en 1205, fut à la conquête de Conftantinople. Il s'établit dans le pays & s'y maria avec *Eudoxie*, fille de *Théodore Lafcaris*, Prince de Nicée. Nous ignorons s'il y fit branche.

Guillaume de Cayeu, Seigneur de Cayeu & de Boullencourt en 1210, époufa 1° *Elifabeth de Béthune*, Dame de Carency, fille

& héritière d'*Albert de Béthune*, IIIe du nom, Seigneur de Carency; & 2° *Marguerite....* du consentement de laquelle il donna, en 1239, à l'Eglise du Mont-Saint-Martin un *muid de Froment*, mesure de la Ville d'Eu, à prendre dans sa grange de Boullencourt. Il eut du premier lit :

Guillaume de Cayeu, IIe du nom, Seigneur de Cayeu & de Boullencourt, Chevalier, qui signa, en 1242, à un titre avec Jean de Goüy, Jean de Lonriel, Robert Brisepée-de-Villiers, Baudouin Bridon, du Mesnil-Colard de Carieul, Hubert de Carency, dit Clignet, & Gilles, dit Bourlet de Carency. Il n'eut de sa femme dont on ignore le nom, que;

Catherine de Cayeu, Dame de Carency, mariée à *Nicolas de Condé*, dit de *Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Bailleul, de Mauriaumez & de Fontaines en 1261 & 1286, fils de *Jacques de Condé*, Seigneur de Bailleul, & d'une fille d'*Eustache*, IIIe du nom, Seigneur de Renx ou Reux, dont vint aussi une fille unique, *Catherine de Condé*, Dame de Carency, mariée à *Jacques de Châtillon*, dit de *Saint-Paul*, Seigneur de Leuze, Gouverneur de Flandre.

Il y a eu une autre branche de la Maison de Cayeu, Seigneurs de *Senarpont*; mais il y a long-tems qu'elle est éteinte, & l'on ne peut savoir d'où elle est sortie, à moins que ce ne fût d'un des cadets d'Anseau & de Guillaume de Cayeu, qu'on a cru être mort sans lignée.

Mathieu de Cayeu, Seigneur de Senarpont, sorti d'Arnoul ou d'Eustache de Cayeu, laissa de sa femme dont on ignore le nom :

1. Jean, qui suit;
2. Mathieu, rapporté après son frère;
3. Et Jeanne, mariée à *Jean des Essarts*, Seigneur d'Ambleville.

Jean de Cayeu, Seigneur de Senarpont, eut pour fille unique :

Catherine de Cayeu, Dame de Senarpont, mariée à *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, dont le fils *Guillaume Martel*, IIe du nom, mourut sans enfans.

Mathieu de Cayeu, IIe du nom, Chevalier, second fils de Mathieu, Seigneur de Senarpont, épousa *Jeanne*, Dame de *Wimes*, dont:

Jean de Cayeu, Seigneur de Wimes, marié à *Isabeau d'Ailly*, fille de *Robert*, Seigneur d'Ailly, & de *Marguerite de Pecquigny*, sa seconde femme, dont :

Jean de Cayeu, IIe du nom, Seigneur de Wimes, Chevalier, lequel eut de grands procès avec Julien des Essarts, fils de Jean, Seigneur d'Ambleville, & de Jeanne de Cayeu, pour la Terre de Senarpont. Nous ignorons s'il a eu postérité.

On trouve encore de la même Maison un Renaud de Cayeu, Chevalier, qui épousa *Gilles de Ponthieu*, dont vinrent entr'autres enfans :

1. Isabelle de Cayeu, mariée à *Jean*, Baron de *Mailly*, de Conti & de Talmas;
2. Et Antoine de Cayeu, Seigneur de Belleroye, qui épousa *Jacqueline de Formentier*, fille de *Jean de Formentier*, Seigneur d'Ondeville, & d'*Alix le Clerc*, dont vint:

   Antoinette de Cayeu, mariée à *Antoine de Goussencourt*, Seigneur de Misery.

Les armes de cette ancienne Maison éteinte sont: *parti d'or & d'azur, à la croix ancrée de gueules sur le tout.*

CAYLAR (du), en Languedoc. La Généalogie que nous allons donner de cette Maison a été dressée par M. Gastelier de la Tour, Auteur du *Nobiliaire* de cette Province, & nous a été remise il y a quelques années, pour être insérée dans ce Dictionnaire, par M. l'Abbé Thomasseau-de-Curzay.

Cette Maison, dit l'Auteur, descend des anciens Barons du Caylar, au Diocèse de Lodève, qui, selon la plus commune opinion, étoient issus de l'illustre Maison des *Bermond*, Seigneurs de Sauvre, d'Anduse, &c., & qui, pour suivre Raymond VI, Comte de Toulouse, à la conquête de la Terre-Sainte, vendirent la Baronnie *du Caylar* aux Evêques de Lodève, qui la possèdent encore. Les révolutions du Languedoc ne permettent pas de porter jusqu'à cette époque une Généalogie suivie, & non interrompue; mais il existe des monumens épars qui l'en dédommagent en partie, & dont la mémoire est consacrée par l'honneur d'avoir produit en la personne de Jean de Saint-Bonnet, Seigneur de Toiras, un Maréchal de France célèbre, & admis aux ordres de Sa Majesté.

GÉNÉALOGIE.

I. Bernard du Caylar, Ier du nom, Chevalier, mort avant le 13 Novembre 1296, avoit

époufé 1° *N....*, & 2° *Marie de Fodières*, veuve de *Pierre Deodati*, & fille de *Jourdain de Fodières*, Seigneur de Pezenas, & de *Béatrix*. Il eut du premier lit :

II. Bernard du Caylar, IIe du nom, Damoifeau, Seigneur d'une portion du Château de Roujan, qui eut des différends avec *Hugues de Fodières*, oncle de fa femme; ils pafsèrent un compromis le 13 Novembre 1696, en vertu duquel les arbitres donnèrent une Sentence le 29 Décembre fuivant, qui condamna ce dernier à lui payer 3300 fols tournois pour toutes fes prétentions. Il avoit époufé *Alaïfis Deodati*, morte en 1296, fille de *Pierre Deodati*, Seigneur de Poufols, & de *Marie de Fodières*, feconde femme de fon père. Leurs enfans furent :

1. Bernard, qui fuit ;
2. & 3. Hugues, nommé dans la Sentence de 1296, avec Aixande, fa fœur.

III. Bernard du Caylar, IIIe du nom, Co-Seigneur de Roujan, dénommé dans la Sentence de 1296, étoit mort le 23 Mars 1318, lorfque fon teftament fut ratifié par fes enfans, qui partagèrent fes biens le 10 des calendes d'Avril 1318. On ignore le nom de fa femme, dont il eut :

1. Bernard, qui fuit ;
2. & 3. Pierre, & Guillaume, âgé de plus de 16 ans en 1318 ;
4. Et Berenguier, Moine à l'Abbaye d'Aniane.

IV. Bernard du Caylar, IVe du nom, Co-Seigneur de Roujan, mourut avant le 14 Novembre 1386, & avoit époufé *Ferrande de Cefte*, qui lui furvécut, & dont il eut:

1. Hugues, qui fuit ;
2. Et Pierre, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après.

V. Hugues du Caylar, Damoifeau, Co-Seigneur de Roujan, fit l'inventaire des biens de fon père le 14 Novembre 1386, & en accepta l'héritage fous bénéfice d'inventaire : il tefta le 6 Décembre 1390, & avoit époufé *N... de Joyeufe*, morte avant lui, dont il eut :

1. Hugues, qui fuit ;
2. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *Toiras*, rapportée plus loin ;
3. Et Bernard, Moine-Infirmier au Prieuré de Caffan.

VI. Hugues du Caylar, IIe du nom, Co-Seigneur de Roujan, Seigneur de Poufols & de Spondillan, rendit hommage devant le Sénéchal de Carcaffonne le 10 Mai 1389, comme Procureur de fon père, pour les fiefs de Roujan, de Spondillan & de Poufols, & tefta le 13 Avril 1420. Il époufa *Catherine*, dont:

VII. Bertrand du Caylar, Seigneur de Spondillan, qui continua la poftérité, & a fait la branche des Seigneurs de *Spondillan*. Il époufa *Jeanne*, dont :

Philippe ;
Et Raymond, qui fuit.

VIII. Raymond du Caylar époufa, le 23 Juin 1447, *Antoinette d'Arpajon*, dont :

IX. Guillaume du Caylar, marié à *Catherine de Mar...*, qui laiffa :

X. Paul du Caylar, qui époufa, le 13 Décembre 1523, *Jeanne des Porcellets*, dont entr'autres enfans :

1. & 2. Timothée & Guillaume ;
3. Jacques, qui fuit ;
4. Et Guillaume du Caylar, auteur de la branche des Seigneurs de *Puifferguier*, rapportée plus loin.

XI. Jacques du Caylar, Co-Seigneur de Spondillan, Gouverneur de Béziers le 8 Octobre 1599, en fut mis en poffeffion le 3 Février 1600, & s'en démit en faveur de fon neveu le 15 Juin 1603. Il étoit mort en 1607, & eut d'*Alizette d'Avanfon* :

XII. Guillaume du Caylar, Lieutenant au Gouvernement de la Ville & Citadelle de Béziers, & Capitaine de la garnifon, qui époufa, par contrat du 23 Février 1607, *Marie de la Courtade*, dont :

XIII. Jean du Caylar, né le 11 Avril 1611, qui époufa, le 26 Avril 1637, *Charlotte de Lort*, dont entr'autres enfans :

1. Pierre, qui fuit ;
2. Et Henri du Caylar, rapporté après fon frère.

XIV. Pierre du Caylar, Seigneur de Spondillan, né le 8 Juillet 1638, fut maintenu dans fa nobleffe par l'Intendant du Languedoc le 10 Décembre 1668, & prit alors le nom de *Bermond*. Il époufa, le 10 Mai 1678, *Armande-Agnès Efprit*, morte en 1710, dont il eut :

1. Pierre-Jacques de Bermond, né en 1679, mort en 1680 ;
2. Joseph-Louis de Bermond, né le 25 Août 1683, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Noailles ;

3. Amable de Bermond, mort jeune;
4. Jean-Jacques de Bermond, né le 4 Octobre 1686, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Beauvoisis;
5. Jean-Pierre-Aphrodise de Bermond, né le 11 Janvier 1688, Capitaine dans le Régiment d'Epinay;
6. Julien-Amable de Bermond, né le 9 Janvier 1691, Lieutenant au Régiment de Villeneuve, Infanterie, mort en 1711;
7. Gabriel de Bermond, né le 17 Février 1698;
8. François de Bermond, né le 18 Février 1699;
9. Geneviève de Bermond, née le 22 Septembre 1680, mariée, le 19 Avril 1712, à *Jean-Baptiste de Fornier*, Seigneur de Chalançay;
10. Gabrielle-Félice de Bermond, née le 5 Avril 1682, Chanoinesse dans l'Abbaye du Saint-Esprit à Béziers;
11. Marie-Marguerite de Bermond, née le 20 Avril 1689, mariée, le 30 Avril 1710, à *Gabriel de Valat de Cabreirolles*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bourbonnois;
12. Et Armande-Agnès de Bermond, née le 11 Avril 1695, Chanoinesse au Saint-Esprit à Béziers.

XIV. Henri du Caylar de Bermond, second fils de Jean du Caylar, Co-Seigneur de Spondillan, & de *Charlotte de Lort*, né le 11 Mai 1644, mourut le 13 Janvier 1702. Il eut de *Marie de Villemur-Riotot:*

1. Pierre-Joseph de Bermond, Capitaine dans le Régiment du Roi;
2. François de Bermond, Eccléſiaſtique;
3. Charlotte de Bermond;
4. Gabrielle de Bermond, née le 12 Janvier 168..., morte le 11 Novembre 1710, qui épousa, le 28 Septembre 1706, *Pierre de Sarte-d'Espagnac*;
5. Et Lisette de Bermond.

BRANCHE
des Seigneurs de Puisserguier.

XI, Guillaume du Caylar, quatrième fils de *Paul*, & de *Jeanne des Porcellets*, fut Seigneur d'une partie de Spondillan, dont il portoit le nom, fut fait Capitaine de Gendarmes le 19 Juillet 1559, & servoit en 1562 dans le parti du Prince de Condé: il combattit à la tête de sa troupe, appelée la Cornette de Spondillan-le-Prince, à la bataille de Jarnac, où il fut fait prisonnier en 1569. Il fut fait Capitaine-Gouverneur de la Ville & Citadelle de Béziers, que le Maréchal de Damville fit bâtir en 1582. Il devint Capitaine de 30 lances des ordonnances le 22 Septembre 1596, & fut confirmé dans le Gouvernement de la ville de Béziers, par le Roi Henri IV, le 11 Novembre 1596.

Jean-Auguste de Bermond, son arrière-petit-fils, d'abord Eccléſiaſtique, devint ensuite Seigneur de Puisserguier, de Cazillac, &c., Capitaine dans le Régiment de Navarre, & mourut le dernier de sa branche. Il avoit épousé, par contrat du 26 Novembre 1682, *Antoinette de Sarret,* dont:

Madeleine-Henri;
Un autre fils;
Quatre filles, Religieuses;
Et N..., veuve de *N... du Mayeul.*

BRANCHE
de Saint-Bonnet, *Seigneurs* de Toiras.

VI. Guillaume du Caylar, second fils de Hugues Ier, & de *N... de Joyeuse*, épousa, 1° avant le 22 Janvier 1377, *Catherine de Montferrier*, fille de *Raymond*, Co-Seigneur de Montferrier (issu de *Guillaume*, Baron de Montpellier), & de *Navarre de l'Estang*. Il en hérita, quoiqu'il n'eut pas d'enfans, à la charge seulement de porter *ses armes*, qui sont: *d'or, à trois fers à cheval de gueules, cloués du champ, posés 2 & 1*; ce qu'il fit; 2° le 27 Juin 1386, *Louise de Saint-Bonnet*, fille de *Pierre*, Seigneur de Toiras, & d'*Avoie de Mandagout*. *Pierre de Saint-Bonnet*, son père, par son testament du 27 Avril 1398, substitua ses biens à ses deux fils *Raymond Gauffridi* & *Jean*, &, à leur défaut, aux enfans mâles de *Louise*, à la charge de porter le nom & les armes de Saint-Bonnet, qui sont: *de gueules, au lion d'or;* & 3° *Miracle*, dont il n'eut pas d'enfans & que l'on ne connoît que parce qu'elle vivoit encore lorsque son mari fit son testament le 24 Juillet 1420. Il eut du second lit huit enfans, parmi lesquels

VII. Jean du Caylar, le troisième fils, laissa:

VIII. Guillaume du Caylar, IIe du nom, en faveur duquel la substitution faite par *Pierre de Saint-Bonnet* fut confirmée, en 1460, par le testament de son petit-fils *Gausselin*, Seigneur de Toiras, de Peyre, de Salendres, de Saint-Jean de Gardonnenques, de la Forest, de Sainte-Croix, du Mielet, &c., qui, en donnant tous ses biens à Guillaume II du

Caylar, l'obligea de nouveau à porter son nom & ses armes, & même encore à demeurer au Château de Toiras, sous peine d'être privé de son héritage. Guillaume II prit donc les nom & armes de *Saint-Bonnet*, qu'il écartela de celles de *Montferrier*, qu'il portoit déjà : il ne retint de celles du Caylar que les supports & cimier, qui sont: *deux lions de sable, & un demi-lion de même, armés & lampassés de gueules,* en quoi il a été suivi par ses successeurs, mais il conserva le nom du Caylar. Il épousa, 1° par contrat du 9 Décembre 1444, *Marguerite de la Fare;* & 2° le 22 Mai 1445, *Marguerite de Cadoine,* dont entr'autres enfans:

IX. Guillaume du Caylar-Saint-Bonnet, III[e] du nom, qui épousa, en 1491, *Marguerite de Nogaret,* dont:

X. Antoine du Caylar-Saint-Bonnet, Seigneur de Toiras, qui épousa, par contrat du 24 Avril 1526, *Gabrielle de Rochemure,* dont entr'autres enfans:

1. Raymond;
2. Louis, qui suit;
3. Guillaume;
4. Et Aymar, auteur de la branche des Seigneurs de *Restinclières*, rapportée plus loin.

XI. Louis de Saint-Bonnet, marié, par contrat du 20 Septembre 1556, à *Marthe de Sandres*, fut le trisaïeul de

Jacques de Saint-Bonnet et de Bermond du Caylar, Seigneur de Toiras, qui fut maintenu dans sa noblesse, par jugement de M. de *Bezons,* Intendant en Languedoc, le 10 Septembre 1668, & mourut le dernier de sa branche.

BRANCHE
des Seigneurs de Restinclières.

Aymar de Saint-Bonnet, quatrième fils d'Antoine, & de *Gabrielle de Rochemure*, épousa, par contrat du 19 Février 1572, *Françoise de Claret de Saint-Félix*, dont entr'autres enfans:

1. Jacques, qui suit;
2. Claude, Agent du Clergé, Abbé de Saint-Gilles & de Longvilliers, Prieur de Longpont, près Paris, & de Persy en Bourgogne, Evêque de Nîmes, mort subitement le 4 Mai 1642;
3. Jean, Maréchal de France, Gentilhomme de Languedoc, né le 1[er] Mars 1585. Il fut d'abord Page du Prince de Condé, qui le fit premier Gentilhomme de sa Chambre: il le suivit en Flandre en 1609, fut envoyé en Espagne en 1618, & à son retour fait Capitaine de la Volière des Thuileries, & Capitaine aux Gardes en 1620. Il s'en démit en 1624, fut Mestre-de-Camp au Régiment de Champagne; obligea le Seigneur de Soubise d'abandonner le pays de Medoc en 1625, se rendit maître de l'Isle de Rhé; en fut établi Gouverneur, & fait Vice-Amiral de la mer: il eut ensuite le Gouvernement de la Rochelle & du pays d'Aunis; défendit courageusement durant trois mois & demi le fort de Saint-Martin de l'Isle de Rhé, contre les Anglois, & eut grande part à la victoire gagnée sur eux le 8 Novembre 1627. Il servit peu après en qualité de Maréchal-de-Camp au siège de la Rochelle, où il se distingua. Après la réduction de cette place, il fut envoyé en Montferrat commander les troupes du Roi; reçut le bâton de Maréchal de France le 13 Septembre 1630, & fut nommé Lieutenant-Général de l'armée du Roi en Italie. Il fut encore pourvu du Gouvernement d'Auvergne, & employé à former une ligue en Italie, & à terminer le différend du Duc de Savoie avec la République de Venise. Il fut admis aux Ordres de Sa Majesté. Le Brevet fut expédié en 1633, après l'information faite par le Cardinal de Lyon, & les preuves reçues; mais les Statuts de l'Ordre ne permettant pas d'envoyer le cordon bleu aux absens, il ne le reçut pas. Il étoit alors en Italie pour le service du Roi, où peu de tems après il fut disgracié par des motifs particuliers au premier Ministre, & fort éloignés de ternir la gloire du Maréchal, qui, exilé, dépouillé de son Gouvernement & de ses pensions, fut cependant choisi par le Duc de Savoie, de qui il avoit reçu mille bienfaits, pour être Lieutenant-Général de son armée, à laquelle la France joignit des troupes considérables. Le Roi approuva ce choix & le nouvel emploi du Maréchal, par une lettre de cachet qu'il lui écrivit. Il mourut en le remplissant, devant la forteresse de Fontanete, d'un coup de mousquet, le 14 Juin 1636.

Jacques de Saint-Bonnet, Seigneur de Restinclières, eut pour petit-fils:

Jacques-François de Bermond-du-Caylar-de-Saint-Bonnet, Marquis de Toiras, Comte d'Aubijoux & autres Terres, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphin, tué au combat de Leuze le 18 Septembre 1691, qui épousa, le

19 Mars 1691, *Françoiſe-Louiſe de Bérard*, dont la fille unique & héritière

ELISABETH - MARIE - LOUISE - NICOLE DE BERMOND-DU-CAYLAR DE SAINT-BONNET, née le 20 Décembre 1691, Comteſſe d'Aubijoux, Dame de Sauveterre, de Reſtinclières & autres Terres, mourut le 30 Septembre 1752. Elle épouſa, le 30 Juillet 1715, *Alexandre de la Rochefoucauld*, Duc de la Roche-Guyon, puis de la Rochefoucauld. Voyez ROCHEFOUCAULD.

DEUXIÈME BRANCHE.

V. PIERRE DU CAYLAR, I[er] du nom, Damoiſeau, ſecond fils de BERNARD, IV[e] du nom, & de *Ferrande de Ceſte*, fit hommage au Roi pour le fief qu'il avoit au Château de Spondillan le 30 Avril 1387, & paya une albergue de 18 ſols pour celui qu'il avoit auſſi au Château de Pouſols. Il avoit fait un teſtament du vivant de ſon père, devant le même Notaire, le 4 Août 1384, par lequel il inſtitua héritiers ſes deux fils en fort bas âge. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Bernard Etienne*, Notaire, le 5 Août 1380, N..., & laiſſa :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. & JEAN, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

VI. HUGUES DU CAYLAR, Damoiſeau, teſta le 16 Octobre 1456 par acte paſſé devant *du Brugue*, Notaire ledit jour, & avoit épouſé *Guillaumette d'Anglas*, dont il eut :

1. BERTRAND, héritier de ſon père, tige de la branche des Seigneurs *d'Anglas* & de *Laſcours*, dont la poſtérité fut maintenue le 20 Décembre 1668 dans GUIDON DU CAYLAR, II[e] du nom, & PIERRE DU CAYLAR, IV[e] du nom, père & fils. Cette branche finit peu de temps après par la mort, ſans enfans, de trois fils que PIERRE DU CAYLAR, IV[e] du nom, perdit au ſervice du Roi ;
2. Et RAYMOND, qui tranſigea avec ſon frère aîné par acte paſſé devant *du Brugue*, Notaire, le 3 Février 1464.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. JEAN DU CAYLAR, I[er] du nom, Damoiſeau, ſecond fils de PIERRE, I[er] du nom, forma une autre branche à Ganzac, Diocèſe d'Uzès, par le mariage qu'il contracta avec *Catherine de Cabannes*, fille de noble *Jean de Cabannes* & de noble *Arnaude du Pont*. On n'a pu recouvrer l'acte de ce mariage ; mais la donation faite par ces deux époux par acte paſſé devant *Jean Allemandi*, Notaire, le 6 Mars 1441, en faveur de noble Guillaume de Caſtillon, de la moitié de leurs biens préſens & à venir, prouve qu'alors ils étoient mariés depuis trop long-tems pour prétendre avoir des enfans. Cette donation & la naiſſance d'ANTOINE DU CAYLAR, leur fils unique, qui ſuit, donna lieu à la tranſaction paſſée entre les mêmes perſonnes, devant le même Notaire, le 19 Août 1448. Il teſta devant *Jean Allemandi*, Notaire, le 20 Juillet 1463, & fit un legs à *Catherine de Cabannes*, ſa femme, qu'il lui aſſigna ſur ce qu'il lui étoit encore dû par la ſucceſſion d'HUGUES DU CAYLAR, ſon frère, pour les cauſes mentionnées dans ſon contrat de mariage, & inſtitua héritier ſon fils

VII. ANTOINE DU CAYLAR, Damoiſeau qui, ſuivant une copie collationnée à ſon original par de la Corrée, garde des Archives du Domaine de la ville de Nîmes, donna dénombrement aux Commiſſaires députés par le Roi en 1503 des biens nobles qu'il poſſédoit en la Sénéchauſſée de Nîmes, & fut père de

VIII. JEAN DU CAYLAR, II[e] du nom, Damoiſeau, qui reconnut, conjointement avec noble *Jean de Virgile* le jeune, ſon beau-frère, par actes paſſés devant *Jean Valette*, Notaire à Nîmes, les 30 & 31 Août 1531, tenir du Roi à fief franc & noble, ſous la charge de ſervir Sa Majeſté en ſon ban & arrière-ban, une Terre appelée *le Moulin de la Reſſe*, avec des cenſives ſur quelques fiefs du Territoire et juridiction de Treſques, ainſi qu'ils ſe voient encore ſur les Regiſtres de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Conti, comme Seigneur & Baron de Bagnols, ſubſtitué aux droits du Roi en ladite ville. Il fit ſon teſtament par acte paſſé devant *Vital Parat*, Notaire, le 12 Septembre 1572, dans lequel il ſe déclare *fils d'*ANTOINE DU CAYLAR, & fait un legs à noble *Catherine de Virgile*, ſa femme, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. & 3. GOMMERGUE & BLANCHE, Demoiſelles.

IX. JEAN DU CAYLAR, III[e] du nom, Chevalier, teſta devant *Jean Borreli*, Notaire, le 28 Janvier 1609. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Guillaume Fotcher*, Notaire, le 28 Mars 1557, *Simonne de Baralhe*, veuve de *Barthélemy de Monts*, & fille de *Jean de Baralhe*. Il en eut :

1. Pierre, qui fuit ;
2. Arnaud, chef d'une branche établie en Normandie, éteinte aux guerres d'Italie en 1734, par la mort des deux derniers mâles, Capitaines au Régiment de la Reine, Infanterie ;
3. Et Louise, mariée à noble *Etienne de Virgile*.

X. Pierre du Caylar, IIe du nom, Chevalier, tefta devant *Antoine-Jean Agniel*, Notaire, le 23 Juillet 1635. Il époufa par contrat paffé devant *Boucheni*, Notaire, le 29 Décembre 1588, *Marie des Pierres*, fille de noble *Simon des Pierres*, & de *Peyronne Daumas*. Il eut :

1. Louis, qui fuit ;
2. Anne, mariée à noble *Jacques de Virgile ;*
3. Et Marguerite, mariée à noble *Jean de Vacheres*.

XI. Louis du Caylar, Ier du nom, Chevalier, fut maintenu dans fa nobleffe, avec Louis du Caylar, IIe du nom, fon fils aîné, le 20 Décembre 1668, fur les actes collationnés par MM. de *Fonfroide* & *Joffre*, Commiffaires à ce députés; & tefta devant *du Serre*, Notaire, le 12 Octobre 1670. Il époufa, par contrat paffé devant *Jean Bonnet*, Notaire, le 24 Décembre 1623, *Claude du Jal*, fille de Sire *Antoine du Jal*, & de *Cécile de Bouchas*. Ses enfans furent :

1. Louis, qui fuit ;
2. Jean-Mathieu, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
3. Jean, Chanoine de l'Eglife d'Alais;
4. Pierre, mort fans alliance;
5. Et 6. Marie & Angélique, Demoifelles.

XII. Louis du Caylar, IIe du nom, Chevalier, déjà maintenu dans fa nobleffe, avec fon père, le 20 Décembre 1668, le fut de nouveau le 26 Août 1697, par Jugement de M. de *Lamoignon*, Intendant du Languedoc, lors de la feconde recherche. Il mourut vers 1705, & avoit époufé, 1° fans enfans, le 8 Août 1649, *Anne de Froment ;* & 2° vers 1660, *Louife Chabert*, dont :

XIII. Louise du Caylar, héritière des biens de fes pères & mères, qui époufa, en 1680, noble *Antoine de Prunet*, Chevalier, Seigneur de Boiffet, dont :

1. *Jean-Jofeph de Prunet*, Chevalier, Seigneur de Boiffet, de Soutelle, &c., qui mourut en 1718 fans poftérité. Il époufa, en 1701, *Elifabeth-Engracie de Bérard*, fille de *Marcellin de Bérard*, Baron d'Alais, Marquis de Montalet, & de *N... de la Fare ;*
2. *Marguerite de Prunet*, morte en 1721, mariée, en 1709, à *Jacques de Boreli*, Chevalier, Seigneur de Roquefervière, dont un fils unique, *Jean-Jacques-Jofeph Boreli*, Marquis de Roquefervière, marié, en 1745, dont des enfans ;
3. Et *Louife de Prunet*, morte fans poftérité en Février 1733, mariée, en 1714, à *Jean-Baptifte du Deffant*, Marquis de la Lande, Lieutenant-Général des Armées du Roi & des Provinces d'Orléanois, Dunois & Vendômois, Gouverneur de Neuf-Briffac.

QUATRIÈME BRANCHE.

XII. Jean-Mathieu du Caylar, Ier du nom, Chevalier, fecond fils de Louis, Ier du nom, & de *Claude du Jal*, né le 2 Avril 1637, baptifé le 28 Octobre fuivant, fut émancipé par acte paffé devant *Blanchard*, Notaire, le 3 Octobre 1663, & s'établit en Provence. Il mourut, fans tefter, le 16 Février 1724. Il époufa, par contrat paffé devant *la Pierre*, Notaire, le 14 Octobre 1663, *Françoife de Ferre*, fille de noble *Pierre-Antoine de Ferre*, & de *Jeanne de la Pierre*, dont :

Cinq enfans, morts jeunes & fans alliance, avant leur père ;

6. Pierre, né le 8 Mars 1677, mort en 1730, Religieux de l'ancien Ordre de St.-Benoît, & Prieur de Bellenave en Bourbonnois ;
7. Jean, qui fuit;
8. Et N... morte fans poftérité, mariée à Alais, du vivant de fon père, à *N... de Ribes*.

XIII. Jean du Caylar, IVe du nom, Chevalier, né le 21 Juin 1679, tefta devant *Fabre* Notaire, le 13 Octobre 1727, & mourut le 28 Octobre 1729. Il époufa, par contrat paffé devant *Fabre*, Notaire, le 23 Juillet 1703, *Anne de Caftillon*, fille unique de noble *Jean-Jofeph de Caftillon*, iffu des anciens Seigneurs de *Cucurron*, & de *Honorade Vincent*, & laiffa :

1. Jean-Mathieu, qui fuit;
2. Joseph, de l'ancien Ordre de Saint-Benoît, Grand-Vicaire de Digne, né le 27 Septembre 1709 ;
3. Jean-Baptiste, né le 21 Juin 1712, mort à Sainte-Lucie en Amérique en 1750, où il avoit époufé *N.... Roblot*, dont une fille;
4. Pierre-Paul, né le 29 Juin 1716, Abbé de Saint-Urbain le 25 Septembre 1757, nommé Evêque de Digne le 29 Janvier 1758, facré à Paris le 16 Avril fuivant;

5. Joseph-Hyacinthe, né le 29 Décembre 1718, de la Congrégation de l'Oratoire ;
6. Marguerite, née le 13 Décembre 1710, morte sans alliance le 19 Février 1762 ;
7. Gabrielle, née le 29 Mai 1715, morte le 1er Décembre 1744, Religieuse de la Visitation à Digne ;
8. Claire, née le 31 Août 1717, mariée, le 8 Juillet 1743, à *Gaspard de Cymon ;*
9. Catherine, née le 28 Mars 1723, morte en 1753, Religieuse Bernardine à Manosque
10. Et Marie-Thérèse, née le 20 Mars 1725, morte le 26 Septembre 1730.

XIV. Jean-Mathieu du Caylar, IIe du nom, Chevalier, né le 23 Mars 1707, a été reçu Cadet au Régiment Royal-Artillerie en Juin 1724, & Lieutenant au Régiment de Touraine en Décembre 1725. La mort prématurée de son père, & la nombreuse famille qu'il laissoit, l'obligèrent à quitter le service en Décembre 1729. Il a épousé, à Marseille, le 29 Octobre 1733, *Marie-Elisabeth du Pont*, dont le contrat n'a été passé devant *Olivier*, Notaire, qu'en 1737, fille de *Jean-Charles du Pont*, & de *Jeanne le Roux*. Il en a :

1. Jean-Polyeucte, qui suit ;
2. Jean-Joseph-Tranquille, né le 23 Mai 1746 ;
3. Et Marie-Jeanne, née le 8 Août 1747.

XV. Jean-Polyeucte du Caylar, Chevalier, né le 13 Février 1737, a été reçu Conseiller au Parlement de Provence le 2 Mai 1760. (Généalogie dressée d'après le P. Anselme & sur titres envoyés).

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois bandes de gueules, au chef cousu du champ, chargé d'un lion naissant de sable ; le chef soutenu d'une devise aussi d'or, chargée de trois trèfles de sable ; aux 2 & 3 d'azur, au porte-harnois d'argent, chargé d'une croix de gueules ; au chef d'argent, chargé d'un soleil de gueules, accosté de deux croissans de même.* Supports & Cimier : *deux lions de sable, & un lion naissant de même, armés & lampassés de gueules.*

CAYLUS. On écrit Cailus & Quelus, dit l'Auteur des *Tablettes Historiques & Généalogiques.* Voyez Tubières pour la Maison des Ducs & Comtes de Caylus, & du défunt Evêque d'Auxerre. C'est une ancienne & illustre famille originaire du Languedoc.

Deodat, Seigneur de *Caylus,* fut mandé pour la guerre d'Outre-mer en 1313 ; il étoit marié, avant 1325, à *Alix-Sacie-Guillelmine de Clermont.* Il fut père de

Deodat, IIe du nom, Seigneur de Caylus & d'Olargnes, qui mourut en 1362. Il épousa *Hélène de Castelnau-de-Caumont*, qui testa en 1398.

Raymond de Caylus, leur quatrième fils, mourut en 1428. Il étoit devenu Seigneur de Blanes & de Colombières, par son mariage, le 25 Novembre 1389, avec *Marguerite de Brusques,* & laissa pour fils aîné

Pierre de Caylus, Seigneur de Colombières, qui testa le 26 Juillet 1456. Il avoit épousé, le 26 Janvier 1405, *Antoinette Galand de Celan,* de laquelle il eut :

Jean de Caylus, Seigneur de Colombières, qui testa le 10 Décembre 1510. Il épousa *Bertrande Delpech,* dont :

Pierre de Caylus, IIe du nom, Seigneur de Carombes, & en partie de Colombières & de Saint-Martin, qui testa en 1535. Il épousa, en 1501, *Marguerite de la Roque,* dont :

Etienne de Caylus, Seigneur de Colombières, qui mourut vers 1591. Il épousa *Béatrix de Beron,* qui lui porta en dot la Seigneurie de *Rouairoux* en Languedoc, mouvante du Comté de Castres. Son fils aîné fut

Pierre de Caylus, IIIe du nom, Seigneur de Colombières & de Rouairoux, Gouverneur de la Ville de Saint-Pons-de-Thomières en 1585, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1593, qui testa le 29 Mai 1599. Il épousa en secondes noces *Aldonce de Peirace-de-Boissezon*, dont vint :

François de Caylus, Seigneur de Colombières & de Rouairoux, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui testa le 20 Décembre 1665. Il épousa, le 3 Février 1633, *Claire Boyer-de-Sorgues*, & laissa :

Jean de Caylus, Vicomte de Vaillan, Seigneur de Colombières & de Castelnau, qui obtint que la Seigneurie de *Rouairoux* fut érigée en *Baronnie,* avec les droits d'entrée aux Etats-Généraux de Languedoc, par Lettres du mois de Janvier 1680, enregistrées au Parlement de Toulouse & en la Chambre des comptes de Montpellier les 24 Mai & 28 Novembre de la même année. Il avoit épousé, le 23 Janvier 1670, *Marie de Bonzi,* sœur du Cardinal de *Bonzi*, dont :

Pierre-Joseph-Hyacinthe, dit *le Marquis*

de Caylus, Chevalier de la Toison d'Or, Lieutenant-Général au Gouvernement de Rousfillon & de Cerdagne, mourut le 2 Avril 1736. Il époufa, le 7 Juillet 1708, *Elifabeth Brunet-de-Pujols*, fa coufine germaine, & a laiffé :

1. Joseph-François, qui fuit;
2. Marie-Joseph-Hyacinthe, né le 8 Décembre 1722, Comte de Caylus, Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... d'Alich*, fa coufine germaine, dont des enfans;
3. Marie-Antoinette-Gabrielle, née le 25 Mars 1712;
4. Marie-Henriette, née le 5 Avril 1714;
5. Et Marie-Elisabeth de Caylus, née le 24 Septembre 1720.

Joseph-François, Baron de Caylus, Chevalier de Saint-Louis, né le 19 Décembre 1716, époufa, le 29 Août 1751, *Amable-Elifabeth-Jeanne de Beaumont-Pompignan*, dont trois filles.

CAYS, famille originaire de Nice, & établie à *Arles* depuis 400 ans, qui a pour auteur

Jacques de Cays, Amiral des mers fous Charles d'Anjou, Ier du nom. Il fut envoyé en 1262 avec une armée navale pour foumettre les Génois, qu'il obligea de prêter ferment de fidélité à ce Prince.

Bertrand de Cays, fon fils, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur de Sainte-Luce ou du Temple en 1340, amena trois de fes neveux en Provence, Jacques, François & un autre François, avec lefquels il fit un don confidérable à l'Eglife de Saint-Trophime d'Arles, difent les Chartes de cette Eglife du XIVe fiècle, en action de grâces des victoires que l'Amiral de Cays avoit remportées : les deux derniers furent Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem.

Jacques de Cays, l'aîné, premier fyndic d'Arles en 1353 & 1359, époufa, en 1351, *Raymonde de Leftang-de-Parade*, dont il eut:

Pons de Cays, Syndic de la même Ville en 1387, Juge-Mage de Provence, & Chancelier fous les Comtes, marié, en 1417, à *Geneviève de Quiqueran*, dont:

1. Nicolas, qui fuit;
2. Fouquet, Chevalier de l'Ordre du Porcépic, Ecuyer de la Reine Yolande de Sicile & de Louis III, fon fils;
3. Et Raymonde, mariée à *Jean de Sade*, Juge-Mage de Provence.

Nicolas de Cays, quatre fois premier Conful de la Ville d'Arles, époufa *Monone des Porcellets*, fille d'*Elzéar*, & de *Catherine de Bompar*, dont:

Alexis de Cays, marié, le 12 Janvier 1440, à *Raymonde de Boche*, dont:

Paulet de Cays, qui époufa, le 2 Avril 1473, *Orientine de Grille*, & eut:

Jean de Cays, qui époufa, en 1518, *Bernardine d'Ifnard*, dont:

Louis de Cays, marié, le 9 Janvier 1555, à *Marguerite de Caftillon*. Ils eurent:

Hardouin de Cays, qui époufa, par contrat du 18 Mai 1587, *Renée de Leftang-de-Parade*, dont:

Gilles de Cays, qui époufa, le 30 Avril 1617, *Julie des Porcellets-de-Fos*, dont:

Joseph, qui fuit;
Et deux filles, mariées dans les Maifons de *Biord* & de *Girard*.

Joseph de Cays époufa, le 14 Avril 1650, *Françoife de Caftillon*, fille de *François*, Seigneur de Meaille, & de *Madeleine de Varadier-Saint-Andiol*, dont:

1. François, qui fuit;
2. & 3. Joseph & Pierre, reçus Chevaliers de Malte en 1662.

François de Cays époufa *N..... de Laugier*, fille de *Charles de Laugier*, Seigneur de Montblanc, Confeiller au Parlement de Provence, & de *N..... de Glandevès-Rouffet*, dont des garçons. Le cadet eft marié avec la Demoifelle de *Grille-Roubias*. (*Hift. héroïq. de la Nobleffe de Provence*, tom. I, pag. 245.)

Les armes: *d'or, au lion d'azur couronné à l'antique, lampaffé & vilené de gueules.*

CAZALIS, en Bretagne: *d'or, à trois fafces d'azur.*

CAZE (de), en Languedoc, en Provence & à Paris. Cette famille, d'après l'*Hift. héroïq. de la Nobleffe de Provence*, tom. I, pag. 246, & l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. I, a été maintenue dans fa Nobleffe par Ordonnance rendue en faveur de Jean de Caze, Maître-d'Hôtel du Roi, par M. *du Gué*, Intendant de Lyon, le 18 Août 1668, & par un Arrêt des Commiffaires-Généraux députés par Sa Majefté en Provence pour la recherche des ufurpateurs de la Nobleffe rendu le 5 Décembre 1668, par lequel François, Georges, autre François & Pierre Caze, furent déclarés *Nobles & iffus de noble race & lignée.*

I. Noble Jean Caze, Ier du nom, Ecuyer,

vivoit en 1530, & mourut le 11 Août 1558. Il eut de *Jeanne de Michel:*

1. Milan, qui fuit;
2. Jean, Capitaine, qui eut poftérité;
3. François, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après;
4. Martin, Receveur des Tailles dans le pays de Forez à Montbrizon, marié à *Gilberte Grefolon*, dont il eut poftérité;
5. Et Gilberte, veuve dès 1585 d'*Etienne Rigon*, Procureur en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier.

II. Milan Caze, Confeiller du Roi, Tréforier & Receveur-Général de fes emprunts en la Ville de Lyon, époufa 1° *Ancelie de Gele*; & 2° par contrat du 13 Octobre 1555, *Jeanne David*, fille de *Jacques*, Bourgeois de Lyon. Il étoit mort, ainfi que fa feconde femme, avant le 26 Avril 1585. Du premier lit il eut:

1. Hélène.

Et du fecond lit:

2. Jacques, qui fuit;
3. David;
4. Anne, mariée, par contrat du 7 Février 1587, à *Céfar Beraud*, Receveur pour le Roi à Lyon;
5. Et Marie, qui tefta le 26 Avril 1585 en faveur d'Hélène, fa fœur.

III. Jacques Caze, Ier du nom, né le 6 Juin 1558, fut pourvu le 22 Juin 1597 d'un office de Confeiller du Roi & d'Auditeur en fa Chambre des Comptes de Montpellier. Il tefta les 21 Avril 1614 & 30 Juillet 1617, mourut quelques jours avant le 6 Juillet 1620, & fut enterré dans le cimetière de ceux de la Religion Réformée, dont il faifoit profeffion. Il avoit époufé 1° *Madeleine de Roftang*, fille d'*Adam*, & de *Françoife d'Aurone*; & 2° *Madeleine de Maffanes*, fœur de *Pierre*, Confeiller du Roi & Général en fa Cour des Aides de Montpellier. Il eut du premier lit:

1. Jean-François, qui fuit;
2. David, deftiné au fervice de la Marine, qui fit le voyage de Scio en 1612;
3. Jacques, légataire de fon père en 1614.

Et du fecond lit:

4. Antoine, pourvu le 15 Octobre 1623 de la charge de Confeiller du Roi & d'Auditeur en fa Chambre des Comptes de Montpellier;
5. Pierre;
6. Jean, baptifé le 30 Décembre 1608, pourvu le 25 Décembre 1648 d'une charge de Confeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & maintenu dans fa Nobleffe par M. *du Gué* le 18 Août 1668. Il vivoit encore le 22 Septembre 1670, date d'une donation qu'il fit de la fomme de 4000 livres aux Anciens de l'Eglife prétendue Réformée de Lyon. Il époufa, le 5 Mars 1640, *Marie Huguetan;*
7. François, rappelé dans le fecond teftament de fon père;
8. & 9. Isabeau & Marguerite, mortes fans alliance.

IV. Jean-François de Caze, Ier du nom, Ecuyer, Confeiller du Roi, Tréforier de France, Général des Finances, & Grand-Voyer en la Généralité de Provence, tefta le 4 Avril 1640, & choifit fa fépulture dans l'Eglife des Auguftins de Marfeille, où il fut enterré le 24 Décembre fuivant. Il époufa, par contrat du 12 Août 1612, *Elifabeth d'Arquier*, morte avant le 19 Août 1644, fille de noble *Etienne d'Arquier*, Seigneur de Charleval, & de *Madeleine de Beaulan*. Leurs enfans furent:

1. David, qui fuit;
2. Pierre, né le 10 Janvier 1620, qui tefta le 19 Mai 1690, & voulut être enterré dans l'Eglife des Grands-Auguftins de Marfeille. Il époufa *Marie Chauvin*, qu'il inftitua fon héritière univerfelle;
3. François, qui fit un accord avec *Jeanne de Vincheguerre*, fa belle-fœur, le 15 Février 1657;
4. Jacques, qui fit fon teftament le 31 Mars 1646, avant que de s'embarquer fur les Galères du Roi;
5. Charlotte, mariée à *Jean d'Arquier*, Seigneur de Barbegan;
6. Isabeau, mariée à *Michel d'Arquier*, Seigneur de Saint-Efteve;
7. Françoise, Religieufe au Monaftère de Saint-Bernard de Toulon;
8. & 9. Marguerite & Jeanne, Religieufes au Monaftère de Sion à Marfeille.

V. David de Caze, Ecuyer, Baron des Barres, Seigneur de Charleval, Confeiller du Roi, Tréforier de France, & Général de fes Finances en la Généralité de Provence le 12 Mars 1642, entra enfuite dans le Corps des Galères. Il en fut fait Capitaine peu de tems avant le 1er Mars 1644, tefta le 19 Août fuivant, & fut tué dans le Bois de Boulogne-lès-Paris le 17 Mai 1651, par François de Bionneau, Seigneur d'Ayrargues, d'où il fut tranfporté dans l'Eglife des Minimes de Chaillot, dit des *Bons Hommes*, où il fut enterré le 22 du même mois. Il époufa, à Marfeille le 31 Juillet 1634,

Anne de Vincheguerre, fille d'*Alexandre*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majesté, Gouverneur de la Tour de Saint-Jean-lès-Marseille, & de *Claire d'Amalric*, dont:

1. Jean-François, mort sans laisser de postérité;
2. & 3. Philandre & Alexandre;
4. Louis, qui suit;
5. Joseph;
6. Charlotte;
7. Et Madeleine, inhumée le 14 Février 1609, dans l'Eglise des Grands-Augustins de Marseille.

VI. Louis de Caze, Ecuyer, Seigneur de Charleval, épousa, par contrat du 19 Décembre 1677, *Anne de Roque*, morte âgée d'environ 69 ans, le 6 Mars 1728, fille de *Joseph*, Procureur-Général au Siège de la Ville d'Aix, & de *Marguerite de Bonnaud*, dont :

VII. Gaspard-Hyacinthe de Caze, Ecuyer, Baron de la Bove, Seigneur du grand & petit Juvincout, &c., Conseiller du Roi, Trésorier-Général des Postes et Relais de France, & Fermier-Général, né le 8 Septembre 1678, qui acquit, le 31 Décembre 1679, la Terre & Seigneurie de la Bove, & obtint, au mois de Mars 1740, des Lettres-Patentes en forme de Charte, par lesquelles Sa Majesté confirma à ladite Terre le titre de *Baronnie*, dont elle étoit depuis long-tems décorée. Il avoit épousé, par contrat du 15 Octobre 1710, *Marie-Henriette de Watelet*, fille de *Nicolas*, Conseiller du Roi, Receveur des deniers patrimoniaux de la Ville de Rhétel, depuis Conseiller-Secrétaire de Sa Majesté, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de *Claude Tiercelet*, dont :

1. Louis-Nicolas, né le 27 Juillet 1712, mort le 16 Janvier 1717;
2. Gaspard-Henri, qui suit;
3. Anne-Nicolas-Robert, dont la postérité sera rapportée après celle de son frère aîné ;
4. Jean-Louis, né le 3 Septembre 1719, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises ;
5. Henriette-Madeleine, née le 29 Septembre 1713, mariée, le 22 Août 1731, à *Jean-Louis Rouillé d'Orfeuille*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel;
6. Anne-Marie-Catherine, née le 4 Novembre 1714, mariée, le 30 Octobre 1735, à *François de Louet-de-Murat-de-Nogaret*, Marquis de Calvisson, alors Capitaine dans le Régiment Dauphin, Cavalerie ;
7. Charlotte-Nicole, née le 16 Janvier 1717, mariée, le 27 Août 1736, à *Claude-François-Palamède de Forbin*, Seigneur de la Barbent, appelé *le Marquis de la Barbent ;*
8. Et Thérèse-Henriette.

VIII. Gaspard-Henri de Caze, Ecuyer, Baron de la Bove, Seigneur du grand & petit Juvincourt, &c., né le 28 Juillet 1711, Conseiller au Parlement de Paris par provisions du 17 Août 1731, depuis Intendant du Commerce, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel du Roi, Intendant de Justice, Police & Finances de la Généralité de Pau, mourut le 4 Novembre 1750. Il épousa, par contrat du 13 Décembre 1737, *Marguerite-Claude de Boullongne*, née le 27 Janvier 1720, fille de *Jean*, Intendant des Ordres de Sa Majesté, alors Conseiller au Parlement de Metz, & depuis Conseiller d'Etat et Intendant des Finances, & de *Catherine-Charlotte de Beaufort*, dont :

Gaspard-Louis de Caze, Ecuyer, né le 9 Mai 1740, appelé *Baron de la Bove*, Avocat du Roi au Châtelet, puis premier Président au Parlement de Pau en survivance, qui épousa, 1° en 1761, *N... le Doux ;* & 2° par contrat signé le 10 Mars 1768, *N... de la Borde*, fille de *Jean-Joseph*, ci-devant Banquier de la Cour, et de *N... Nettine*.

VIII. Anne-Nicolas-Robert de Caze, Ecuyer, né au mois de Janvier 1718, troisième fils de *Gaspard-Hyacinthe*, & de *Marie-Henriette de Watelet*, ci-devant Secrétaire du Cabinet du Roi, Conseiller de Sa Majesté, Trésorier-Général des Postes & Relais de France & Fermier-Général, a épousé, 1° par contrat du 23 Septembre 1739, *Marie-Susanne-Françoise Brunet d'Evry*, fille de *Gilles*, Baron de Châtel-de-Montagne, première Baronnie du Bourbonnois, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes Honoraire de son Hôtel, et de *Françoise-Susanne Bignon ;* & 2° par contrat du 24 Décembre 1747, *Susanne-Félix Lescarmotier*, fille de *Jean-Baptiste*, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire de Sa Majesté, Maison, Couronne de France & de ses Finances, & de *Susanne Coellot-de-Monthereux*. Il a du second lit :

1. Alexandre-Louis de Caze, Ecuyer, né le 22 Février 1751 ;

2. Et Anne-Claude, Ecuyer, né le 9 Septembre 1754.

SECONDE BRANCHE.

II. François Caze, troisième fils de Jean, Ier du nom, & de *Jeanne de Michel*, est qualifié *noble* & *Ecuyer* de la ville de Montpellier, dans son contrat de mariage du 29 Septembre 1549, avec *Catherine Candolle*, fille de *Barthélemy*, & de *Madeleine de Montheaux*, dont il eut :

1. Jean-Baptiste, qui suit ;
2. André, qui fut Consul pour le Roi, sur la résignation de Jean-Baptiste, son frère. Sa postérité s'est éteinte dans son petit-fils noble Pierre de Caze, ainsi dénommé dans son contrat de mariage avec *Marguerite de Georget-d'Olieres*, fille de *Jean-François*, & de *Madeleine de Lombart ;*
3. Et Claude.

III. Jean-Baptiste Caze, Ecuyer, qualifié Consul pour le Roi en l'isle de Scio dans son contrat de mariage avec *Virginie de Nouveau*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Bouquin*, eut pour enfans :

1. François qui suit ;
2. 3. Et 4. Marc, Antoine & André.

IV. François Caze, IIe du nom de sa branche, qualifié *Ecuyer* de la Ville de Marseille dans son contrat de mariage du 8 Décembre 1619, avec *Bradamante de Vincheguerre*, fille de *Jacques*, Commandant les Galères de France, Lieutenant-Général des Armées Navales, tué au siège de la Rochelle sous Louis XIII, en 1622, & de *Sébastienne de Franqui*, a eu pour enfans :

1. François, qui suit ;
2. Georges, déclaré avec son frère aîné ; — un autre François & Pierre Caze, *noble & issu de noble race & de lignée*, par jugement rendu le 5 Décembre 1668, par les Commissaires-Généraux députés par le Roi en Provence, pour la recherche des usurpateurs de la Noblesse.

V. François Caze, IIIe du nom, Ecuyer, qualifié *noble* dans son contrat de mariage, servit le Roi pendant 20 années en qualité de Lieutenant de la Galère du Commandeur de *Vincheguerre*, son oncle, & Lieutenant de la Galère dans la campagne faite en 1647. Il vivoit encore le 12 Février 1660, & avoit épousé, le 28 Juillet 1652, *Françoise Martin*, dont il eut :

Deux fils, dont on ignore la destinée.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux losanges de même, & en pointe d'un lion aussi d'or.*

CAZENAVE : *d'azur à une maison d'or et un chef d'argent, chargé de deux canards de sable ; l'écu timbré d'un casque de profil.* Voyez l'*Armorial de France*, reg. I, part. I, pag. 119.

* CAZILLAC en Quercy, Diocèse de Cahors, Terre et Seigneurie réputée la seconde *Baronnie* de Quercy, qui fut déclarée ancienne Baronnie, & Châtellenie relevante du Roi, par Arrêt du Parlement de Paris du 4 Mai 1465. Elle a été possédée pendant plus de 500 ans par une ancienne Maison, du nom de *Berail*, mais plus connue sous celui de *Cazillac*. François, Baron de *Cazillac*, mort le 29 Juillet 1679, le dernier mâle de sa Maison, eut pour fille unique Charlotte-Marie, Baronne de *Cazillac*, Vicomtesse de Cessac, Marquise de Milhac, &c. mariée, en 1651, à *Charles le Genevois*, marquis de Bleigny, Tremilly, &c., dont naquit *Marie-Renée le Genevois*, Dame de Cessac, Bleigny, Tremilly, &c., qui succéda à son aïeul dans la Baronnie de *Cazillac*. Elle épousa, le 30 Août 1684, *François Voisin*, Seigneur de Bougueval, Mestre-de-Camp du Colonel-Général de la Cavalerie. N'ayant point d'enfans, ils vendirent cette Baronnie, par acte du 3 Mars 1689, au Duc de Bouillon, d'où elle passa au pouvoir du Roi, par l'acquisition de la Vicomté de Turenne, le 8 Mai 1738 ; & elle a été vendue par les Commissaires de Sa Majesté le 2 Mai 1748, à titre de propriété incommutable, à *Jean-Baptiste-Joseph Sahuguet-Damarzit*, Chevalier, Seigneur d'Espagnac, Brigadier des Armées du Roi, son Lieutenant-Général au Gouvernement d'Issoudun, &c. Voy. SAHUGUET-D'AMARZIT.

CECCONY, en Italie. Joseph-Athanase, Comte de Ceccony, épousa, en 174.., *Louise-Françoise Davy de la Fautrière*, sœur germaine de *Louis*, Conseiller au Parlement, dont deux filles.

CÉCILE, en Franche-Comté. Cette famille, originaire de la Terre de Frasne en Montagne, s'établit à Salins dans le XVIe siècle. Elle a formé plusieurs branches éteintes. D'une de ces branches étoit Pierre Cécile, Conseiller au Parlement de Dôle en 1586.

Les armes : *bandé de gueules & d'argent de ſix pièces, timbré d'une licorne naiſſante de gueules.*

* CÉLY, en Bierre, Seigneurie et Châtellenie qui fut portée en mariage avec celle de *Bonneuil*, par *Françoiſe-Charlotte de Thou*, à *Chriſtophe-Auguſte de Harlay*, père de *Nicolas-Auguſte*, en faveur duquel les Terres & Seigneuries de *Saint-Germain* & de *Choiſy*-ſur-Eſcolle furent unies à la Châtellenie de *Cély*, & érigées en *Comté* par Lettres du mois de Décembre 1670, enregiſtrées au Parlement de Paris le 22 Mai, & en la Chambre des Comptes le 5 Juin 1671.

CENTURION. C'eſt une des 28 familles de la vieille Nobleſſe de Gênes, iſſue de celle des *Urſins*, l'une des premières Maiſons d'Italie. Elle eſt alliée aux premières Maiſons de la République de Gênes, où elle a toujours poſſédé les premiers emplois & tenu le rang le plus diſtingué. Nous allons donner la Généalogie de la branche de cette Maiſon, établie à Gênes, d'après un *Mémoire* écrit en langue Eſpagnole qui nous a été envoyé par M. le Marquis de Monaſterio.

I. JEAN URSINO, Ier du nom, iſſu des Comtes de *Coll*, dans la Poüille, de laquelle branche étoit le Pape NICOLAS III, épouſa, *Séraphine Ultramarino*, d'une ancienne famille de Grèce établie à Gênes avant 1150. Elle vivoit en 1239 & en 1241, & eut pour fils :

II. JEAN URSINO, IIe du nom, qui vivoit avant 1250, & prit le nom d'*Ultramarino*, parce qu'il étoit né après la mort de ſon père, & avoit hérité des biens d'*Abel-Guillaume Ultramarino*, ſon aïeul maternel. Ses ſucceſſeurs ont conſervé le ſeul nom *d'Ultramarino* juſqu'en 1375, que ceux de cette famille s'étant unis à pluſieurs autres, & particulièrement aux Maiſons de *Beſtagni*, *Bechinoni*, *Scotti*, *Canzelli*, *Travari* & *Navaci*, pour réſiſter aux *Guelfes* & *Gibelins*, ils formèrent un *Albergho*, qu'ils appelèrent à cauſe de leur petit nombre *Centurion*. Toutes ces familles, pour ſe reconnoître & ſe diſtinguer, unirent à leurs noms propres celui de *Centurion*, & celle-ci en conſéquence s'appela depuis CENTURION-ULTRAMARINO. JEAN URSINO ou ULTRAMARINO, IIe du nom, eut pour enfans de JACOMÉE ULTRAMARINO, ſa parente, laquelle vivoit encore en 1275 :

1. 2. 3. 4. & 5. GABRIEL, GUILLAUME, MELIANO, RAFO, & GUIRAUD ;
6. FRANÇOIS, qui ſuit ;
7. 8. 9. 10. & 11. MATHIEU, PHILIPPE, EMMANUEL, BARTHÉLEMY, & PIERRE.

III. FRANÇOIS ULTRAMARINO, vivant en 1340, eut entr'autres enfans de *Violante :*

1. FRANCHESQUINO ou FRANÇOIS, qui épouſa *Lino de Grimaldi ;*
2. HERMANA, mariée à *Antoine de Grimaldi ;*
3. DANIEL, qui ſuit ;
4. GUILLAUME ;
5. CATHALINA, mariée à *Franchesquino* ou *François Lomelini ;*
6. Et DESPIRA ou DÉSIRÉE.

IV. DANIEL ULTRAMARINO, vivant ès années 1352 & 1358, eut pour enfans de *Luciano :*

1. ADAM, qui ſuit ;
2. 3. 4. & 5. LOUIS, AMBROISE, NICOLAS & DANIEL.

V. ADAM CENTURION-ULTRAMARINO vivoit en 1408, & étoit marié à *Ginebra* ou *Geneviève Doria*, fille d'*Azzio Doria*, dont il eut :

1. BAPTISTE, qui ſuit ;
2. 3. & 4. JÉRÔME, AUGUSTIN & BENOÎT ;
5. ALOISIA ou LOUISE, mariée à *Auguſtin Doria ;*
6. MARIETTE, mariée à *Louis Cataneo ;*
7. Et CATHERINE.

VI. BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, Ier du nom, vivant en 1465, épouſa *Mariette Cataneo*, ſœur de *Louis*, tous deux enfans de *Jacques Cataneo*, & de *Nino*. Il en eut :

1. LUCIEN, qui ſuit ;
2. & 3. BARTHÉLEMY & ADAM ;
4. & 5. FRANCHESQUETA ou FRANÇOISE, & VIZENCIA ou VINCENTE, Religieuſe.

VII. LUCIEN CENTURION-ULTRAMARINO, Noble Patrice de Gênes, vivant en 1493, & mort le 13 Août 1506, avoit épouſé *Claire di Negro*, fille de *Benoît di Negro*, fils de *Damien*, & de *Madeleine Spinola*, fille de *Jules*, dont vinrent :

1. BAPTISTE, qui ſuit ;
2. BENOÎT, auteur de la ſeconde branche établie à Gênes, rapportée ci-après ;
3. ADAM, auteur de la troiſième branche, qui eſt celle des Marquis d'*Eſtepa* & de *Laula*, en Eſpagne, mentionnée plus loin ;
4. JACQUES, qui vivoit en 1528 ;
5. Et AUGUSTIN, auteur de la cinquième branche, qui eſt celle des Marquis de *Maſſon*, à Gênes, qui viendra en ſon rang.

VIII. BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO,

IIe du nom, Noble Patrice de Gênes, quitta à l'âge de 28 ans le nom d'*Ultramarino*, pour retenir celui de *Centurion*, à l'exemple de la vieille Nobleſſe de Gênes en 1528. Il mourut le 13 Février 1557, & avoit épouſé *Blanquineta* ou *Blanche Spinola*, fille de *Chriſtoval* ou *Chriſtophe Spinola-de-Luculi*, & de *Claire Lomelini*. Il eut :

1. & 2. Nicolas & Lucien ;
3. Christoval, ou Christophe, qui ſuit ;
4. Marie, mariée à *Conſtantin Gentil ;*
5. Claire, mariée à *Jean-Ambroiſe Negroni ;*
6. Pauline, mariée à *Geoffroy Lercaro ;*
7. Marietine ou Martine, mariée à *Léonard Gentil ;*
8. Et Madeleine, mariée à *Auguſtin Spinola*, duquel étant veuve, elle ſe fit Religieuse Carmélite Deſcalzo, fondé par les Comtes de Gênes, où elle mourut en odeur de sainteté.

IX. Christoval ou Christophe-Ultramarino, né en 1525, vivoit encore en 1549. Il mourut laiſſant une fondation de 6 livres de rente annuelle & perpétuelle. Il épouſa *Ligineta di Negro*, fille de *Vincent di Negro*, & de *Cathalina Sauli*, toutes deux des premières Maiſons de Gênes, & eut pour enfans :

1. Marc-Antoine-Gaspard, qui fut Religieux Théatin, ſous le nom de P. *Saint-Laurent ;*
2. Baptiste, né en 1557, qui fit pluſieurs fondations, tant en faveur de ſa famille, que de celle de la République de Gênes, & autres. Il épouſa *Artémiſe Imperiali*, dont il eut pour fils unique :
   - V. P. Frère Nicolas de Jésus-Maria-Centurion, Religieux Carme Déchauſſé mort en odeur de ſainteté.
3. Philippe, qui ſuit;
4. Adam, auteur de la branche des Marquis de *Monaſterio*, rapportée ci-après ;
5. Vincent, qui commanda une Eſcadre des Galères d'Eſpagne, & mourut en 1610, ſans poſtérité de *Marie de Grimaldi*, fille d'*Alexandre ;*
6. Jean-Jacques, qui fut Sénateur de Gênes en 1622 & 1636, & mourut en 1643, laiſſant de *Madeleine Sauli*, fille de *Laurent :*
   - Jean-Esteban ou Etienne Centurion, Sénateur en 1661, & du Grand-Conſeil en 1663, qui fit pluſieurs fondations, & mourut en 1688, ſans poſtérité de *Marie Spinola*, fille de *Lucas Spinola*, des Ducs de *San-Pedro ;*
7. Octave, premier Marquis de Monaſterio, Duc au Royaume de Naples, Chevalier, Commandeur de la Zarza, & de l'Ordre d'Alcantara, Capitaine de Cavalerie, Tréſorier-Général des places & frontières d'Eſpagne, & de la Junte, Conſeiller au Conſeil de Guerre, Colonel-Général de l'Infanterie, Grand-Maître de la Garde-robe des Infans d'Eſpagne, &c., mort en 1653, après avoir fait différens legs pieux, & laiſſant de *Batina Doria*, fille d'*Auguſtin Doria*, Duc de Gênes, & de *Clianeta Spinola :*
   - Claire Centurion, morte ſans poſtérité, mariée à Domingo Centurion, ſon couſin.
8. Et Géronime, mariée à *Ambroiſe Doria*, Duc de Gênes.

X. Philippe Centurion-Ultramarino, né en 1558, Sénateur en 1629, & mort en 1649, avoit épouſé *Claire Grillo*, fille d'*Agabito Grillo*, & de Livie Centurion, fille de Marc Centurion, premier Marquis d'Eſtepa, dont :

1. Agabito, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, qui fut Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Calatrava, mort laiſſant d'*Orientina Lomelini :*
   - Philippe Centurion, marié à *Jeanne Lomelini*, dont :
     - Clélie Centurion, qui étoit mariée, en 1691, à *Alexandre Grimaldi*, fils de *Pierre-François.*
3. Vincent, qui fut Comte de Laula, & mourut en 1697 ;
4. Et Domingo, Chevalier de Malte, qui vivoit encore en 1650.

XI. Agabito Centurion-Ultramarino, Noble Patrice & Sénateur de Gênes, mort ſur la fin de 1668, avoit épouſé *Jéronime Imperiali*, fille de *Jean-Vincent Imperiali*, dont il eut :

1. Christoval ou Christophe-Baptiste, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Domingo, Lucien & Adam.

XII. Christophe-Baptiste Centurion-Ultramarino, Noble Patrice de Gênes, premier Sénateur en 1697, fut un Seigneur magnifique, & recevoit tous les Seigneurs François qui paſſoient par Gênes, dans un palais ſuperbe, où il les traitoit ſplendidement. Il mourut laiſſant d'*Anne-Marie Doria*, fille de *Vincent Doria :*

1. Vincent-Baptiste, qui ſuit ;
2. Agabito ;
3. Pierre-François, mort en 1746 ;
4. Angel-Marie ;
5. Joseph-Marie, Clerc ;

6. Et P. Jean-Marie, Religieux Théatin de Saint-Sixte de Gênes, né en 1681, qui a été un Ecrivain célèbre, & a donné, outre beaucoup de Généalogies, plufieurs bons livres, & des relations.

XIII. Vincent-Baptiste Centurion-Ultramarino, Noble Patrice de Gênes, étoit marié, en 1702, à *Barbe Cataneo*, fille de *Thomas Cataneo*, & d'Anne-Marie Centurion. De ce mariage naquirent :

1. Philippe-Christophe, qui fuit;
2. Et Jéronime, qui a époufé à Naples *Jean-Lucas Imperiali*, Marquis de Laciano, dont elle a *Domingo* & *Vincent Imperiali*.

XIV. Philippe-Christophe Centurion, Noble Patrice de Gênes, époufa, en 1746, *Marie Saluzzo*, fille d'*Auguftin Saluzzo*, Noble Patrice de Gênes, & de *Confefo Menor*. On ignore s'il en a poftérité.

BRANCHE
des Marquis de Monasterio.

X. Adam Centurion, Ier du nom de fa branche, quatrième fils de Christoval ou Christophe, Noble Patrice de Gênes, & de *Ligineta di Negro*, fut Sénateur en 1629, & mourut en 1635. Il avoit époufé *Charetina Cataneo*, fille de *Domingo Cataneo*, des Princes de *San-Nicandro*, & en eut :

1. Domingo, qui fuit;
2. Jean-Baptiste, qui vivoit encore en 1650;
3. Christoval ou Christophe, rapporté après fon frère ;
4. Charles, né en 1617, & mort à Madrid en 1653, fans alliance ;
5. François-Marie, né à Gênes en 1625, & mort à Madrid en 1664, auffi fans alliance;
6. Libie, qui époufa *Philippe Spinola*, Comte de Tafarolo, dont defcendent les Comtes de cette Maifon, de la plus ancienne Nobleffe;
7. Marie-Françoise, mariée au Comte *Ambroife di Negro;*
8. Et Cathalina, qui époufa le Marquis *Anfalio Imperiali*, dont la poftérité fubfifte à Gênes.

XI. Domingo ou Dominique Centurion, Ier du nom, Noble Patrice de Gênes, fut troifième Marquis de Monafterio, & Duc au Royaume de Naples, après la mort de fa fille, Anne-Marie, & Chevalier-Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, & mourut en 1662. Il époufa, en 1625, Claire Centurion, fa coufine germaine, fille d'Octave, premier Marquis de Monafterio, dont :

Anne-Marie, feconde Marquife de Monafterio, née à Gênes en 1637, & morte à Madrid en 1655, après fon traité de Mariage avec le Prince *Doria*.

XI. Christoval ou Christophe Centurion, troifième fils d'Adam, & de *Charetina Cataneo*, fut quatrième Marquis de Monafterio, & Duc au Royaume de Naples, après la mort de Dominique, fon frère aîné, & mourut à Madrid en 1701. Il époufa, en 1636, Barbe Centurion, fille de Jean-Augustin Centurion-Ultramarino, & laiffa :

1. Adam, qui commandoit fur les Galères de Naples, & mourut à Gênes en 1670 ;
2. Jean-Augustin, né en 1649, qui fe fit, en 1666, Religieux de la Trinité Defcalzo, à Madrid, où il mourut le 12 Décembre 1671, en odeur de fainteté ;
3. Dominguo ou Dominique, qui fuit;
4. Claire-Marie, mariée à *François-Marie Spinola ;*
5. Jeanne-Felice, Religieufe ;
6. Felice, mariée à *Charles-Marie Doria ;*
7. Sylvie, mariée à *Ambroife Spinola*, Marquis de Mont-Moulin;
8. Et Anne-Marie, mariée à *Thomas Cataneo*, dont vinrent : *Barbe Cataneo*, mariée, en 1702, à Vincent-Baptiste Centurion; & *Charles Cataneo*, Sénateur en 1745.

XII. Dominique Centurion, IIe du nom, Noble Patrice de Gênes, né à Gênes en 1645, cinquième Marquis de Monafterio, & Duc au Royaume de Naples, fut Capitaine de Cavalerie Corfe à Milan en 1684, & Maître-d'Hôtel de la Reine veuve d'Efpagne en 1702 (Marie-Anne de Neubourg); Ambaffadeur auprès du Roi régnant en 1703, & mourut en 1705. Il avoit époufé *Marie-Louife Doria*, morte en 1699, fille de *Jean-Baptifte Doria*, & de *Marie Spinola*, & eut :

1. Adam, qui fuit;
2. Barbe, Comteffe de *Villareal*, morte fans poftérité;
3. Et Claire, née en 1683, mariée, en 1709, à *Scipion de Sangro*, Duc de Cafa-Calenda, Grand d'Efpagne, qui mourut en 1747, laiffant pour héritières *Marie-Louife de Sangro*, Ducheffe de Cafa-Calenda, mariée à *Lucio de Sangro*, fon coufin, Prince de Zenini, dont poftérité ; & *Anne-Marie de Sangro*, morte fans poftérité de *Jean-Baptifte d'Avalos*, Marquis de Pefcara & de Bafque, Duc de Monte-Sarcho, & Prince de Troye.

XIII. ADAM CENTURION, II[e] du nom, ſixième Marquis de Monaſterio, & Duc au Royaume de Naples, Noble Patrice de Gênes, naquit en cette Ville en 1677; fut en 1701 nommé Capitaine de Cavalerie Corſe à Milan, au même Régiment de ſon père; ſe trouva à l'attaque de Crémone, à la bataille de Luzzara, aux ſièges de Guaſtalla & de Verceil, fit les fonctions de Commiſſaire-Général en Lombardie; commanda une Compagnie de Volontaires pendant la guerre d'Eſtramadure, & les ſièges de Sexez, Badaſos, Olivenza, & de Camp-Major; ſe trouva à la bataille de la Gudine, &c., & mourut en 1744. Il épouſa, en 1712, *Marie-Eſpérance de Gazeta-de-Fonſeca*, Marquiſe de la Lapilla, iſſue de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Fonſeca,* fille de *Jean de Gazeta-Guttierrez-Giron,* & de *Fauſte de Fonſeca,* Marquiſe de la Lapilla, dont:

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. Et MARIE-RAPHAÈLE, morte en 1744, ſans avoir été mariée.

XIV. JOSEPH CENTURION, ſeptième Marquis de Monaſterio, Duc au Royaume de Naples, & Noble Patrice de Gênes, a ſuccédé à ſon père en 1744, & a épouſé, en 1756, *Antonie de Vera-de-Montezuma*, fille de Dom *Diégo de Vera-Mendoza-de-Faſardo,* & d'*Andrée de Montezuma-Guzman-de-Silba*, Marquiſe d'Eſpinardo. De ce mariage ſont iſſus:

1. ADAM, né le 13 Décembre 1758;
2. NICOLAS, né le 7 Août 1761;
3. JEAN-AUGUSTIN, né le 9 Janvier 1763, reçu Chevalier de Malte de minorité, & mort le 26 Novembre 1766;
4. VINCENT, né le 1[er] Février 1765, reçu Chevalier de Malte comme ſon frère, & mort au mois d'Octobre 1767;
5. Et MARIE-LOUISE, née le 26 Août 1757.

De cette branche deſcendent les Comtes de *Taſarolo*, les Princes de *Roſano,* les Ducs de *Caſa-Calenda,* & autres.

SECONDE BRANCHE, établie à Gênes.

VIII. BENOÎT CENTURION-ULTRAMARINO, ſecond fils de LUCIEN, Noble Patrice de Gênes, & de *Claire di Negro*, vivoit en 1529, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. & 2. JEAN & ANDRÉ;
3. Et LOUIS, qui ſuit.

IX. LOUIS CENTURION-ULTRAMARINO, I[er] du nom, Sénateur de Gênes en 1582, laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. JEANNOT, qui ſuit;
2. Et BATINE, qui épouſa *Charles de Grimaldi*, fils de *Jean-François de Grimaldi*, Duc de Terre-Neuve, & de *Lélie Spinola*, ſœur du Marquis *Ambroiſe Spinola.* De ce mariage ſont iſſus les Ducs de *Terre-Neuve.*

X. JEANNOT CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, vivoit en 1601, & eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu:

XI. LOUIS CENTURION-ULTRAMARINO, II[e] du nom, noble Patrice de Gênes, qui laiſſa de ſa femme, dont on ignore auſſi le nom:

XII. THOMAS CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu:

XIII. LUIS ou LOUIS CENTURION-ULTRAMARINO, III[e] du nom, noble Patrice de Gênes, Conſeiller-Maître & Préſident en cette Ville. On ignore ſi depuis 1769 il a contracté alliance.

TROISIÈME BRANCHE, Marquis D'ESTEPA, *en Eſpagne, & DE* LAULA.

VIII. ADAM CENTURION-ULTRAMARINO, I[er] du nom de ſa branche, noble Patrice de Gênes, troiſième fils de LUCIEN, & de *Claire di Negro*, étoit un homme célèbre, ſuivant les *Annales* de Gênes, & vivoit en 1550. Il fut nommé par *André Doria*, Gouverneur de Gênes en 1528, rendit de grands ſervices à la République & à CHARLES V en 1535, avec ſes Galères, & ſe ſignala en la guerre d'Allemagne contre l'Empereur. Il fut créé en 1543 Marquis de Laula, Vibola & du Mont-de-Bay, ſervit à la journée d'Argel, où il perdit ſes Galères, & mourut en 1568. Il avoit épouſé *Orienana de Grimaldi*, fille d'*Anſelme de Grimaldi,* dont:

1. MARC, qui ſuit;
2. Et GINETA, mariée à *Jeannot Doria*, couſin d'*André Doria,* dont deſcendent les Princes de *Doria.* Elle eut de ce mariage *Jean Doria.*

IX. MARC CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, premier Marquis d'Eſtepa, fut nommé, par *André Doria*, Lieutenant-Général de ſes Galères en 1547, & mourut à Madrid en 1565. Il avoit épouſé *Batina Negroni,* fille d'*Alexandre Negroni,* & de *Madeleine Spinola,* dont il eut:

1. ALEXANDRE, qui fut *Arzobiſpo* de Gênes

2. Jean-Baptiste, qui fuit;
3. Côme, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
4. Charles, qui fut Chevalier de l'Ordre de Santiago, & Général des Galères de Gênes. Il se trouva en toutes les guerres d'Espagne, & particulièrement à la prise de la Marsaille, dans laquelle il étoit Mestre-de-Camp d'un détachement d'Italiens, &c. Il mourut à Gênes, laissant pour fille :

   Libie Centurion, mariée à Marc Centurion, son cousin germain;

5. Marie, mariée à *Lazare de Grimaldi*, Duc de Gênes;
6. Marie-Madeleine, mariée à *Barthélemy Lomelini;*
7. Porcia, mariée 1° à *Jean-Baptiste Spinola;* & 2° à *Erteban Lomelini;*
8. Orientina, mariée à *Raphaël de Grimaldi;*
9. Et Libie, mariée à *Agabito Grillo*, dont postérité subsistante à Gênes.

X. Jean-Baptiste Centurion-Ultramarino, Ier du nom, second Marquis d'Estepa & de Laula, &c., fut Menin de l'Infant Dom Carlos, qu'il servit dans les guerres de Grenade & de Portugal, & à la défense de Cadix; & Capitaine-Général de ses Galères. Il mourut au mois de Juin 1625, & avoit épousé *Marie Fernandez de Cordoue*, fille du Grand-Commandeur Dom *Diégo Fernandez de Cordoue*, & de *Marie-Laure de Castille*, toutes deux des premières Maisons d'Espagne. Il en eut :

1. Adam, qui fuit;
2. François, qui fut Menin de l'Infant Dom Philippe III. Etant veuf, il se fit d'Eglise, & le Cardinal Spinola lui donna le Canonicat de Sevilla. Il épousa *Sanche de Mendoza-Senoxa*, issue des Maisons d'*Alborrnoz*, *Barrientos*, *Toralla*, *Beteta* & autres. Il mourut laissant :

   Léonore, mariée à Adam Centurion, son oncle;

3. Jean, qui fut Menin du Prince & de l'Infante Dona Isabelle-Claire-Eugénie, Trésorier de la Sainte-Eglise de Cordoue, & Abbé de Laula, en Italie;
4. Philippe, Grand-Maître Collégial de Cuenca de Salamanca, Camérier Ecclésiastique de l'Infant Cardinal de *Fernando*, & Chanoine de Tolède;
5. Et Anne, mariée au Marquis de *Camarasa*.

XI. Adam Centurion-Ultramarino, IIe du nom, troisième Marquis d'Estepa & de Laula, Menin du Prince Dom Philippe, Capitaine de 500 hommes, pour la défense de Cadix, & de 300 hommes lors de la guerre de Portugal, Lieutenant d'Aragon, & Gouverneur de Cartasena & Ultimamente, mourut en 1658. Il épousa 1° *Marie-Anne de Guzman*, morte sans postérité, fille du Marquis d'Algavasa, & d'Ardaleu; & 2° Léonore Centurion, sa nièce, fille de François, son frèr cadet. Il laissa de sa seconde femme :

1. Cécile-François-Bonaventure, qui fuit;
2. Luis ou Louis, rapporté après son frère;
3. François, Capitaine de 200 hommes de la Compagnie du Marquis Dom Cécile, son frère aîné, au secours de Badajoz, & depuis Capitaine de la Cavalerie Corse;
4. Sanche, qui épousa 1° *Antoine Pimentel*, Comte de Benabente; & 2° Dom Jean de Cordoue-Centurion, Grand-Maître Collégial d'Arrobispo en Salamanca, Surintendant de l'armée d'Estramadure & du Conseil des Indes, dont elle eut:

   Sébastien Centurion, qui suivit les rebelles jusqu'à Barcelone, & mourut sans postérité de *Cathalina*.

XII. Cécile-François-Bonaventure Centurion-Ultramarino, quatrième Marquis d'Estepa & de Laula, servit le Roi dans toutes les occasions qui se rencontrèrent, & épousa *Luisa Mesia* ou *Louise-Mesie de Porto Carrero de Tolède d'Aragon & de Cordoue*, fille du Marquis de la Guardia & Comte de Sainte-Eufemie, dont il eut:

1. Joseph, Marquis de Laula, qui mourut sans alliance;
2. Et Françoise, mariée 1° à *Sauveur de Castro* ou de *Castre*, frère du Comte de Lemur, mort sans postérité; & 2° à Dom *Jean de Palafox*, de la Maison des Marquis d'*Ariza*.

XII. Luis ou Louis Centurion-Ultramarino, second fils d'Adam, & de Léonore Centurion, sa seconde femme, fut cinquième Marquis d'Estepa & de Laula, après la mort de son frère aîné & de son neveu, & mourut, laissant d'*Isabelle d'Arias*, fille du Comte de Punonrrostro :

1. Emmanuel, qui fuit;
2. Marie-Louise, mariée 1° sans enfans à Dom *Ignace de Guzman*, Marquis d'Almanza; & 2° à Jean-Baptiste Centurion, Marquis d'Estepa, son cousin;
3. Et Isabelle, mariée à Dom *Diegue d'A-*

rias, & d'Avila, Comte de Punonrroſtro, ſon couſin germain, Grand d'Eſpagne, mort en Janvier 1751, âgé de 56 ans & deux mois.

XIII. EMMANUEL CENTURION-ULTRAMARINO, ſixième Marquis d'Eſtepa, de Laula, &c., Grand d'Eſpagne, &c., épouſa *Marie-Léonore de Velaſco*, fille du Comte de Baraſas, de la Maiſon de Parme, dont il a eu :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. N..., qui avoit épouſé le Comte de *Salduena*, fils aîné du Comte de *Montellano*, dont elle n'eut point d'enfans ;
3. Et MARIE-LOUISE, qui épouſa 1° le Marquis de *Bedmar*, Grand d'Eſpagne ; & 2° JEAN-BAPTISTE CENTURION.

XIV. JEAN-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, IIe du nom, ſeptième Marquis d'Eſtepa, de Laula, Vibola, Mont-de-Bay, &c., Grand d'Eſpagne, troiſième comte de Fuenſalida, & autres Terres, a épouſé MARIE-LOUISE CENTURION, ſa tante, & hérita, après la mort de ſa mère, des Terre & Comté de Fuenſalida. On ignore s'il a poſtérité.

QUATRIÈME BRANCHE, établie à Gênes, iſſue de celle des Marquis D'ESTEPA, *&c.*

X. CÔME CENTURION-ULTRAMARINO, troiſième fils de MARC, premier Marquis d'Eſtepa, & de *Batina Negroni*, Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE II, qu'il ſuivit à la guerre de Portugal, & Sénateur de Gênes en 1603, où il mourut, avoit épouſé *Porcie Lomelini*, dont :

XI. MARC CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, né en 1595, Sénateur de cette Ville en 1643, & mort en 1677, qui avoit épouſé, en 1620, LIBIE CENTURION, ſa couſine germaine, fille de CHARLES. Ils eurent :

1. CÔME, qui fut Sénateur de Gênes en 1672, & père de
   MARCIE CENTURION, mariée à *Ambroiſe Imperiali ;*
2. BAPTISTE, qui ſuit;
3. OCTAVE, marié à *Véronique Fieſco*, qui vivoit encore en 1684. Elle étoit fille de *Hubo Fieſco ;*
4. Et ALEXANDRE, lequel paſſa à Rome, où il aſſiſta à l'aſſemblée qui s'y tenoit pendant les troubles. Ce fut ſa voix qui emporta & détermina l'élection du Pape SIXTE V. Il fut nommé Conſeiller extraordinaire de Gênes en 1571, l'un des Commiſſaires députés en 1593, pour régler des articles de paix, & trois fois Ambaſſadeur auprès de la Cour de Rome, Gouverneur de Rome & de Ferrare, ſous le Pape CLÉMENT VIII, qui le nomma ſon Ambaſſadeur en Eſpagne en 1601, vers l'Infante Dona ANNE, devenue Reine de France, & depuis Gouverneur de Ravenne. Il mourut ſans alliance.

XII. BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, né en 1638, Sénateur en 1693, avoit épouſé, en 1674, *Marie-Thérèſe Spinola*, fille de *Maximilien Spinola*, Comte de Taſarolo, & de LIBIE CENTURION, fille d'ADAM, de la branche des Marquis de *Monaſterio*, de laquelle il eut :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et N....., mariée à *Conſtantin Balbi*, dont elle eut *Jacques*, & *François-Marie Balbi*, marié à *N.... Spinola*, Comteſſe de Silvela, & Princeſſe de Molfeta.

XIII. CHARLES-ADAM CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, né en 1677, Sénateur en 1744, & mort en 1756, laiſſa de *Julie Imperiali :*

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. Et DOMINIQUE, qui eſt du Petit-Conſeil de Gênes.

XIV. JEAN-BAPTISTE CENTURION-ULTRAMARINO, noble Patrice de Gênes, & du Grand-Conſeil de cette Ville, eſt veuf de *Placide Pallavicini*, dont on ignore s'il a eu poſtérité. De cette branche deſcendent les Ducs de *Bejar, Gandia, Terranova & Auſſis ;* les Marquis d'*Aytona, Ariza, Malagon, Camaraſa* & *Leyva ;* les Comtes de *Renoſirroſtro*, & les Princes de *Catolica* & *Doria*.

CINQUIÈME BRANCHE, Marquis DE MASSON.

VIII. AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, cinquième fils de LUCIEN, noble Patrice de Gênes, & de *Claire di Negro*, vivoit en 1540, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. NICOLAS;
2. Et JULES, qui ſuit.

IX. JULES CENTURION-ULTRAMARINO, Ier du nom, noble Patrice de Gênes, vivoit en 1579, & mourut laiſſant pour enfans, de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

1. CHARLES, qui n'a laiſſé que des bâtards ;
2. JEAN-AUGUSTIN, qui ſuit ;
3. Et NICOLAS.

X. JEAN-AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, Ier du nom, noble Patrice de Gênes, vi-

voit en 1600, & avoit épousé *Sylvie Spinola*, fille de *Jean-Bernard Spinola*, & de *Marie Gentil*, dont il laissa :

1. JULES, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, mort à Milan, sans alliance en 1649;
3. Et BARBE, mariée, en 1636, à son cousin, CHRISTOPHE CENTURION-ULTRAMARINO, quatrième Marquis de Monasterio.

XI. JULES CENTURION-ULTRAMARINO, IIe du nom, noble Patrice de Gênes, né en 1624, fut nommé, le 8 Février 1685, Sénateur de cette Ville, où il avoit possédé différentes places de Magistrature, & mourut peu de jours après. Il avoit épousé *Madeleine Spinola*, fille de *Lazare Spinola*, dont il eut :

1. JEAN-AUGUSTIN, qui suit;
2. LAZARE, Sénateur de Gênes en 1707;
3. Et SYLVIE, mariée à *Jean-Jacques Imperiali*, qui fut Duc de Gênes.

XII. JEAN-AUGUSTIN CENTURION-ULTRAMARINO, IIe du nom, noble Patrice de Gênes, fut honoré de divers emplois par cette République, qui avoit en lui la plus grande confiance. En 1702, il fut un des Commissaires nommés pour recevoir PHILIPPE V à son passage à Gênes; & en 1711, nommé Sénateur. Peu après il passa avec une Commission à Milan, où il mourut en 1730. Il avoit hérité de la Terre de Masson, qui avoit appartenu à Lazare de Grimaldi-Céba, & laissa d'*Aurélie Palabezini*, fille de *Jean-François Palabezini* :

1. JULES, qui suit;
2. LAZARE, lequel servit dans différens emplois, & fut nommé Sénateur en 1747;
3. Et FRANÇOIS-MARIE, Chevalier de Malte & Sénateur.

XIII. JULES CENTURION-ULTRAMARINO, IIIe du nom, noble Patrice de Gênes, Marquis de Masson, a continué de servir la République, avec son père, & a été nommé Sénateur en 1742. On ignore s'il a contracté alliance.

Les armes : *d'or, à la bande échiquetée d'argent & de gueules de trois traits, accompagnée en chef d'une rose de gueules, feuillée & boutonnée de même, & en pointe de trois fleurs-de-lys d'azur.* Cimier : *un ours issant d'une couronne ducale, & tenant de ses pattes de devant une rose de gueules.*

De cette ancienne & illustre Maison étoient :

1° JEAN CENTURION-ULTRAMARINO, fils de RAPHAEL, noble Patrice de Gênes, qui fut un des plus valeureux & des plus grands Capitaines de son tems. Il vivoit en 1389, & avoit mené les Génois au secours du Roi de France, dans la guerre qu'il avoit contre les Mores de Tunis; fut nommé Amiral d'une armée navale de 40 Galères, avec lesquelles il arriva devant Tunis, se distingua & s'acquit la plus grande estime de la République de Gênes, qui le gratifia, en récompense, d'une pension considérable; & du Roi de France, qui lui permit, en 1397, de porter dans ses armes les *trois fleurs-de-lys*, qui sont au bas de son écu, au lieu de *la rose*, que le Pape BONIFACE VIII lui avoit permis de porter. Il fut enfin Vicaire-Général du Conseil de la Reine MARGUERITE DE NAPLES, quand le Roi CHARLES III fut en Hongrie, après la mort duquel il fut élu Consul & Protecteur du Roi LADISLAS, son fils; & fut trois fois Général de l'armée de France à Gênes.

2° PAUL CENTURION, autre fils de RAPHAEL, qui fut un savant dans l'art de la Cosmographie, où il excelloit en 1426, & fit divers ouvrages célèbres. Il fut deux fois Ambassadeur de la République vers le Pape, avec lequel il traita différentes affaires de religion, passa ensuite en Angleterre, où il fut bien reçu du Roi qui lui procura du service; & mourut à Londres.

3° GUILLAUME CENTURION-ULTRAMARINO, qui vivoit en 1398, dans la plus grande réputation au fait de la guerre.

4° CATHALINA CENTURION, morte en 1462, laissant postérité de *Thomas Paléologue*, fils de MANUEL PALÉOLOGUE, Empereur de Constantinople, & frère des Empereurs JEAN & CONSTANTIN,

5° JEAN CENTURION, Ambassadeur en 1413 du Pape JEAN XXIII, qui étoit venu à Lodi avec l'Empereur SIGISMOND.

6° ELIANO ou ELIE CENTURION, nommé en 1413 l'un des 12 Réformateurs des Coutumes du Pays.

7° BORBONE CENTURION, nommé en 1447 un des Députés de la République de Gênes.

8° ALOISIO CENTURION, nommé en 1471 l'un des Ambassadeurs de la République, pour aller complimenter le Pape SIXTE IV sur son exaltation.

9° ANFRONE CENTURION, qui étoit en 1472 un des anciens Consuls de la République.

10° GALIOT CENTURION, créé *Duc* en 1468, & depuis Sénateur. Il avoit occupé les principaux emplois de la République.

11° Jacques Centurion, nommé en 1499 l'un des 24 Ambaſſadeurs que la République envoya à Milan, vers Louis XI, pour ſe ſoumettre & recevoir la confirmation de ſes privilèges. Ce fut une des Ambaſſades la plus ſolennelle.

12° Et Simon Centurion, vivant en 1527, lequel traita la grande union des factieux, qui procura la paix à la République. Il étoit un des plus habiles & des plus grands Patriciens de ſon tems, & rendit des ſervices importans à cette République, qui le nomma l'un des 12 Réformateurs, & des Prieurs de la liberté, en 1528.

CERDA, famille noble du Portugal, de laquelle eſt Gonçale-Emmanuel-Galvas de la Cerda, Commandeur de St.-Barthélemy de Rabal, dans l'Ordre du Chriſt, Conſeiller au Conſeil d'Outre-mer & de Junte, de la Séréniſſime Maiſon de *Bragance*, l'un des membres du Conſeil de Sa Majeſté Très-Fidèle, & ſon Envoyé-Extraordinaire en France, &c., appelé le *Commandeur de la Cerda*. Il eſt né en 1693, a été nommé Commandeur de St.-Barthélemy de Rabal en 1709, Envoyé-Extraordinaire à la Cour de France en Octobre 1749, & a été marié, en 1710, à Dona *Marie-Françoiſe de Mendoſe*, morte en 1716, fille d'*Antoine Botado de Macedo & de Mendoſe*, ancien Colonel au ſervice de Portugal, &c. Il en a eu :

Joseph-Galvas de la Cerda, né en 1715, nommé Miniſtre en France en 1749, & Commandeur de St.-Julien d'Aqualonga en 1750. Voy. Moréri.

* CERESTE, Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Janvier 1674, enregiſtrées à Aix en faveur d'Henri de Brancas de Forcalquier, fils d'Honoré, & de *Marie Adhémar-de-Monteil*, ſa première femme. Voy. BRANCAS.

CERF (le), famille de Normandie, originaire de Pont-Audemer, mais établie à Rouen, & iſſue de

Pierre le Cerf, Capitaine des côtes ſous Charles VII, qui, paſſant par l'Abbaye de Greslain, ſituée à quatre lieues de Pont-Audemer & à une lieue d'Honfleur, Port-de-mer où Pierre le Cerf exerçoit ſon emploi, lui donna de ſon propre mouvement des Lettres de Nobleſſe, datées de cette Abbaye de 1449. Il eſt parlé de cette famille dans l'*Hiſt. de Rouen*, tom. IV, p. 413, in-fol. Elle a été maintenue dans ſa Nobleſſe le 29 Janvier 1668.

Guillaume le Cerf étoit Echevin de Rouen en 1449 & 1479.

Jean le Cerf, Préſident au Préſidial du Bailliage de Rouen, étoit de la Confrérie des Pénitens le 27 Septembre 1593, & il fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Godard de cette Ville.

Laurent le Cerf de la Vieville fut revêtu en 1671 de la charge de Garde-des-Sceaux du Parlement de Normandie créée en 1499, & épouſa *Madeleine Hellouin de Menibus*, fille de *N.... de Menibus*, Préſident en la Cour des Aides de Normandie, & ſœur de *N... de Menibus*, Avocat-Général au Parlement de Rouen. Il eut pluſieurs enfans, dont l'aîné fut

Jean-Laurent le Cerf de la Vieville, diſtingué par ſon eſprit, qui fut pourvu de la charge de ſon père en 1696, & publia en 1704 un Livre, intitulé : *Comparaiſon de la Muſique Italienne & de la Muſique Françoiſe*, pour répondre au livre que l'Abbé Raguenel avoit publié en 1702, où il faiſoit le parallèle des Opéra Italiens & François. Cette diſpute fut vive, & en 1706 Jean-Laurent le Cerf de la Vieville publia deux nouveaux volumes ſur cette matière. Il en préparoit même un quatrième lorſqu'il mourut le 10 Novembre 1707, âgé de 33 ans. Ces particularités viennent d'un frère de défunt Dom Philippe, Religieux Bénédictin à l'Abbaye de Fécamp.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois cœurs de même, 2 en chef & 1 en pointe*.

CERF (du), à Ypres, en Flandre, qui ſelon l'*Armorial général de France*, reg. I, part. I, porte : *d'or, à une tête de cerf de gueules, écartelé d'argent, à deux faſces de ſable*.

* CERISAY, Christophe de Cerisay, Seigneur de Vetty, acheta le 29 Juin 1491 de *François de Colombières* la Baronnie de *la Haye du Puy*, en Baſſe-Normandie. Marie de Cerisay, ſa fille, unique héritière, porta cette Baronnie en dot à *Gaſton de Brezé*, Vicomte de Fauquernon, Seigneur de Planes & de Montmartin, vivant en 1509. Voy. BREZÉ.

CERIZ. On trouve dans la Généalogie de la Maiſon du *Châtelet* une Jeanne de Ceriz,

veuve depuis 1374 de *Simon de Deuilly*, Chevalier, remariée à *Charles du Châtelet*, Seigneur de Fontenoy que l'on conjecture, par le tems auquel il vivoit, être fils d'*Erard*, mentionné dans un compte de 1385.

Les armes: *d'argent, à trois fusées de sable, mises en fasce.*

♦ CERNAY, en Dormois, dans la Province de Champagne, Diocèse de Reims, ancienne Baronnie, que *Françoise de Neufchâtel*, fille de *Jean de Neufchâtel*, Baron de Cernay, & de *Marie de Blois-Treslon*, & veuve de *Jacques d'Aspremont*, Baron de Saint-Loup, porta en dot, le 17 Juillet 1591, à *Jean le Danois*, Seigneur de Novion, Besgny, Saint-Georges, Roberfat & Raismes, Grand-Maréchal & premier Vicomte héréditaire du Pays & Comté de Hainaut, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Sous-Lieutenant au Gouvernement de Rocroy, & Capitaine d'une Compagnie entretenue dans ladite Ville. Voy. DANOIS.

CERVELLE-DU-DESERT, Maison originaire de Bretagne, dont étoit AMBROISE DE LA CERVELLE, Seigneur de la Grande-Barre, du Desert, du Feron, de Lespas, & en partie de Kerreto & de la Lance. Il obtint que la *Grande-Barre*, Terre & Seigneurie considérable en Basse-Normandie, mouvante du Roi à cause de son Duché d'Alençon, composée de cinq Paroisses avec de grandes mouvances, fût érigée en *Marquisat* par Lettres du mois d'Août 1750, tant en considération de ses services, qu'à cause de son ancienne extraction.

Lesdites Lettres-Patentes portent, qu'il est issu des anciens Barons de *la Courbonnaye*, connus depuis plus de 500 ans dans les Provinces de Bretagne & de Normandie, en qualité de Seigneurs d'une partie de l'Avranchin. Ils ont tenu rang dans les Armées & à la Cour des Rois. SYLVESTRE DE LA CERVELLE étoit Evêque de Coutances & Grand-Aumônier de France. Ces Seigneurs ont été depuis connus sous le nom de *la Cervelle du Desert* & leurs alliances ont toujours répondu à leur Noblesse.

Les armes: *de sable, à trois losanges d'or en fasce.*

CESAR, Maison illustre de Portugal. Nunes de Leam, Généalogiste Portugais, en commence la Généalogie à JEAN CESAR, qui vivoit du tems d'ALPHONSE VI, Roi de Castille.

VASCO-FERNANDEZ CÉSAR s'acquit une grande réputation sous les Rois EMMANUEL & JEAN III, & mourut en 1582.

LOUIS CESAR, son fils, fut Provéditeur de l'Arsenal de la Marine de Lisbonne.

PIERRE-CESAR DE MENESES étoit Gouverneur d'Angola, quand les Hollandois prirent la Capitale de ce Royaume en 1643. Il servit avec distinction en Flandre, & le Roi JACQUES IV le fit Conseiller de Guerre. Voy. Moréri.

CESARGE. M. l'abbé *de Meffray de Cesarge* a été nommé le 2 Septembre 1769 Maître de l'Oratoire du Roi. Voy. MEFFRAY.

CESARINI, famille noble de Rome, qui a donné plusieurs Cardinaux. JULIEN CESARINI fut élevé à cette dignité en 1426 par MARTIN V, & mourut en Novembre 1444, & ALEXANDRE CESARINI le fut aussi le 1er Juillet 1517. Il mourut le 13 Février 1542. Voy. Moréri.

CESNE ou SESNE-DE-MENILLES (LE), en Normandie. La Roque dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, pag. 512, 1316, 1869 & 1994, fait mention d'un GUILLAUME LE CESNE, Chapelain & Secrétaire du Roi de France, qui eut main-levée de son temporel du Roi d'Angleterre HENRI V, en 1421; d'un JEAN LE CESNE, qui partagea le 26 Décembre 1373 un héritage venant de Jean de Boissey, avec Roger de Murdrac, Bernard de la Tour, Jean de Fontaines & Jean Tirel; & de LOUISE LE CESNE, femme de *Jacques le Conte*, Baron de Nonant, Seigneur de Cernières, fils de *Charles le Conte*, & de *Catherine d'Anfreville*. Il en étoit veuf en 1529, & se remaria à *Bonne d'Espinay-Saint-Luc*.

Les armes: *écartelé, d'argent & de gueules.*

* CESTAYROLS, en Languedoc, Diocèse d'Albi, Terre, Seigneurie & ancienne *Baronnie*, qui donne entrée aux assiettes du Diocèse d'Albi. Elle est passée dans la Maison d'*Izarn* par le mariage de *N..... de Clermont-du-Bosc*, Dame de *Cestayrols*, avec *Urbain d'Izarn*, Seigneur de Valladi, qui de cette alliance n'a laissé qu'un fils.

* CEYS ou SCEY, en Franche-Comté. Selon l'Abbé Guillaume, Auteur de *l'Histoire Généalogique des Sires de Salins*, au

Comté de Bourgogne, imprimée à Beſançon en 1757, p. 179 & ſuiv., cette Maiſon eſt du nombre de celles dont l'origine ſe perd dans les tems les plus reculés. On en trouve des monumens dans le Xe ſiècle, les Egliſes & les Monaſtères ſont remplis de Chartes qui contiennent les libéralités qui leur ont été faites par les Seigneurs de ce nom; le tréſor de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne en renferme pluſieurs, & l'on en conſerve encore davantage dans des Archives particulières.

Le rang que la Maiſon de *Ceys* ou *Scey* occupe aujourd'hui parmi les plus anciennes du pays, n'égale pas celui dont elle jouiſſoit dans les XIIe, XIIIe & XIVe ſiècles. Elle étoit alors au plus haut degré de ſa gloire, alliée aux Maiſons de *Montfaucon*, de *Trave*, de *Neufchâtel*, de *Beauffrèmont*, de *Cuſance* & de *Varre*. Elle comptoit parmi ſes Vaſſaux un grand nombre de Gentilshommes qui combattoient ſous ſa bannière, & paroiſſant avec puiſſance à la Cour de ces Princes, elle sembloit en quelque ſorte participer à leur état.

La trop grande multiplication des branches qu'elle produiſit en diminua inſenſiblement la ſplendeur: les aînées s'éteignirent, leurs principales Terres furent portées par des héritiers dans des Maiſons étrangères; & les branches cadettes, diviſant continuellement entre leurs enfans les biens qu'elles avoient eu en partage, ne furent plus que l'ombre de ce qu'elles avoient été. Depuis un ſiècle, des circonſtances plus favorables les ramènent par degré à leur premier éclat.

Le Château de *Ceys* ou *Scey* en Varaix, ſitué dans le Bailliage d'Ornans, a donné ſon nom à ces Seigneurs, qui avoient leur ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon. On y voyoit, avant la deſtruction de cette Cathédrale, les armes anciennes de cette Maiſon en pluſieurs endroits qui étoient *vairées :* ces armes ont été changées depuis long-tems. Nous donnerons à la fin de cet article celles que cette Maiſon porte aujourd'hui.

Gerfroy, Archevêque de Beſançon, accorda vers 937, à titre de *Précaire*, à Attelle, qualifiée *noble Matrone,* la Terre de *Frotey*, ſituée dans le Comté des Portiſiens, pour en jouir elle & ſes deux fils. Elle s'attribua injuſtement la propriété de cette Terre, qui n'avoit été cédée que pour un tems limité à ſes ancêtres. Les deſcendans d'Attelle la conſervèrent pendant plus d'un ſiècle, & les Evêques, qui ſuccédèrent à Gerfroy, ne les inquiétèrent point dans leur poſſeſſion, ſoit qu'ils en euſſent ignoré le titre, ſoit qu'ils euſſent été retenus par la crainte; mais Hugues III, touché de la perte des biens qu'on enlevoit continuellement à ſon Egliſe, répéta ce don momentané à Othon de Ceys, ſucceſſeur d'Attelle. Ce Seigneur ſe rendit aux inſtances de Hugues, & lui remit non-ſeulement la Terre qu'il lui demandoit, mais encore l'Egliſe d'*Eſtrelle* & les deux tiers des dîmes du même lieu.

Pétronille, ſon épouſe, Robert & Humbert de Ceys, ſes fils, conſentirent à cette ceſſion. La Charte en fut faite publiquement le 6 des ides de Septembre, la 3e année du Pontificat de Hugues, ſous le règne de l'Empereur Henri III, & ſignée de Meynier, Doyen de Saint-Jean, Hugues Joreth, Doyen de Saint-Etienne; Guillaume, Archidiacre de cette Egliſe; Guy de Cicon, Raymond & Payen de Ceys; Richard & Lambert de Tiſſe, frères : les anathêmes les plus terribles furent prononcés contre ceux qui en ſeroient les infracteurs.

Le tems qui s'eſt écoulé depuis Attelle juſqu'à Othon de Ceys, ſon ſucceſſeur, a dû comprendre pluſieurs générations, puiſqu'il renferme environ 150 ans. Vouloir en remplir le vuide, ce ſeroit ſe livrer à des idées au-deſſous de la conjecture, & par conſéquent fort éloignées de la vérité; on peut préſumer, ſans s'en écarter, qu'Attelle a été la biſaïeule de

I. Pierre de Ceys, Ier du nom, qui eſt appelé *Sire du Château de Ceys* dans une Charte de 1090 ou 1092, par laquelle Amédée, Sire de Montfaucon, rend ſes ſucceſſeurs Vaſſaux de l'Archevêque de Beſançon, en reconnoiſſance de ce que ce Prélat avoit engagé Pierre de Ceys à lui rendre la partie du Fief qu'il lui retenoit. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

II. Othon de Ceys, Sire du Château de Ceys, qui reſtitua vers 1092 à Hugues, IIIe du nom, Archevêque de Beſançon, la Terre de *Frotey*, que Gerfroy avoit laiſſée à ſa triſaïeule Attelle, à titre de *Précaire*. Il eut de *Pétronille :*

1. Robert, qui ſuit;

2. Et Humbert, chef de la huitième branche, dont il fera parlé à fon rang.

III. Robert, Sire de Ceys, Chevalier, eft nommé dans la reftitution faite par fon père à l'Archevêque Hugues III. Il fut témoin l'an 1133 de la donation faite à l'Eglife de Saint-Paul de Befançon par Gaucher, IIIe du nom, Sire de Salins, & laiffa de fa femme, dont le nom eft inconnu :

1. Ponce, qui détenoit l'an 1132, avec fes frères, l'Abbaye de Bregilles à l'Archevêque Anftric. Il ne s'en défifta que fous la promeffe que ce Prélat lui fit de donner le premier Archidiaconat vacant à Etienne de Ceys, fon frère, & une fomme de 20 fols à chaque Synode jufqu'au tems qu'il feroit Archidiacre;
2. Raald, qui fuit;
3. Willaume, Chanoine de Befançon;
4. Et Etienne, auffi Chanoine de Befançon & Archidiacre.

IV. Raald, Ier du nom, Sire de Ceys, Chevalier, donna, du tems de Conftantin, Abbé de Balerne, aux Religieux qui demeuroient à Migette, le droit qu'il avoit dans un moulin conftruit fur la rivière de la Loue. Il eut pour enfans :

1. Pierre, qui fuit;
2. Raald, Chevalier, auteur de la feptième branche, rapportée plus loin;
3. Et Humbert, qui fe défifta vers 1160 en faveur de l'Abbaye de Lieu-Croiffant, de ce qu'on lui difputoit à Senargens. Il fut témoin, du tems de Humbert, Archevêque de Befançon, de la donation faite à ce Monaftère par Guillaume de Say, & affifta avec Pierre & Raald, fes frères, au traité fait entre les Religieux de Billon & Guy de Meilant.

V. Pierre, IIe du nom, Sire de Ceys, Chevalier, fut témoin de la donation du moulin de Souvans faite à l'Eglife de Saint-Etienne de Befançon par Poncette de Trave, veuve de Guillaume, Comte de Bourgogne, & par les Comtes Etienne & Gerard, fes fils; & de celle que Willaume de Scey fit à l'Abbaye de Lieu-Croiffant. Il fonda vers 1134 celle de Billon avec les Seigneurs de Charancey & de Châtillon; affranchit le lieu où ce Monaftère fut conftruit du cens dont il étoit affecté envers lui, & lui donna des droits de pêche dans la rivière de la Loue. Il fut l'Arbitre des différends qui régnoient entre les Religieux de cette Abbaye & Guy de Meilant, au fujet des prétentions de ce Chevalier fur les lieux de Migette & de Saint-Afne, & de celles qui étoient entre les mêmes Religieux & Hugues de Lay. Il eft nommé, avant le Vicomte de Vefoul, les Seigneurs de Joux, d'Etrabonne & de Cicon, dans le don des Terres de *Quingey*, *Liesle & Lombard*, fait par l'Empereur Frédéric à Odon de Champagne l'an 1166. Ses enfans furent :

1. Pierre, qui fuit;
2. Othon, Chevalier, qui, prêt à fuccomber fous le poids d'une maladie mortelle, légua à l'Abbaye de Billon le cens annuel de deux bichets de bled dans fes moulins de Cademene, un muid de vin en fes vignes de Vorges, & un fujet avec fon *meix* à Rurey. Pierre de Ceys approuva cette aumône l'an 1192, le lendemain des obfèques de fon frère;
3. Et Jean, Chanoine & Archidiacre de Befançon, qui confentit l'an 1192 au don fait à l'Abbaye de Billon par Othon, fon frère.

VI. Pierre, IIIe du nom, Sire de Ceys, donna l'an 1154 à l'Abbaye de Bellevaux ce qu'il avoit à Foucherans. Il étoit à la fuite de l'Empereur Frédéric l'an 1179, & fut témoin d'un diplôme de ce Prince en faveur des Citoyens de Befançon. Il confirma l'an 1192 l'aumône qu'Othon de Ceys, fon frère, qui venoit de mourir, avoit faite aux Religieux de Billon, & toutes les libéralités de fes prédéceffeurs envers ce Monaftère; la Charte en fut fcellée du fceau d'Othon de Ceys, qui n'avoit pas encore été *brifé*. Il approuva de nouveau l'an 1196 tous les dons de fes ancêtres à cette Eglife, particulièrement ceux de fon père, & les augmenta de ce qu'il poffédoit à Epeugney. Il avoit époufé, avant 1154, *Bonne de Montfaucon*, fille de *Richard*, Sire de *Montfaucon*, & d'*Agnès*, Comteffe de *Montbéliard*, & eut :

1. Pierre, qui fuit;
2. Richard, tige de la fixième branche, rapportée plus loin;
3. Humbert, que nous croyons chef de la neuvième branche, qui viendra en fon rang;
4. Et Othon, rappellé dans une Charte de l'Abbaye de Billon de 1253.

VII. Pierre, IVe du nom, Sire de Ceys & de Montrond, joignit le nom de *Montbéliard* au fien, à caufe de l'alliance que fon père avoit contractée avec la fœur du Comte de Montbéliard. Il fe qualifie *neveu de Richard*, Comte de *Montbéliard*, dans un accord qu'il

fit avec Henri de Saint-Hippolyte, Chanoine de Besançon, au sujet du Val de la Corbère, situé auprès de Montgesoye, du tems de l'Archevêque Amédée. Etant sur le point de partir pour le voyage d'Outre-mer, il rendit l'an 1239 aux Religieux de Billon deux sujets qu'il leur avoit enlevés au Village de Thurey, qui provenoient de l'aumône de HUMBERT, son frère. Depuis cette époque, on ne trouve plus rien touchant PIERRE DE CEYS : le malheureux succès de la Croisade de laquelle il étoit, fait présumer qu'il y périt. Il épousa *Clémence de Neufchâtel*, dont vinrent :

1. HENRI, qui suit;
2. CÉCILE, mariée à *Henri de Ronchamps*, Chevalier ;
3. Et JOYETTE, mariée à *Marcel de Muler*, Chevalier, dit *le Louverent*, qui approuva l'an 1239 les donations faites à l'Abbaye de Billon, par PIERRE DE CEYS, son beau-père.

VIII. HENRI, Sire DE CEYS, Damoiseau, fut témoin des libéralités de son père envers le Monastère de Billon, le Chapitre de Sainte-Madeleine de Besançon & l'Abbaye de Saint-Paul en 1229, 1230 & 1235. Il fut père de

IX. OTHON DE CEYS, qui eut pour fils, suivant le Nécrologe de l'Eglise de Saint-Etienne de Besançon :

X. RAALD, IIe du nom, Sire DE CEYS, nommé avec JEAN, fils DE JACQUETTE DE CEYS, dans une vente faite à Laure de Commercy, épouse du Comte Jean, l'an 1263, par Gerard de Neufchâtel, Connétable du Comté de Bourgogne. Il étoit mort en 1300, suivant une Charte datée de cette année, par laquelle *Jeanne*, Dame de *Fertans*, sa veuve, & JEAN DE CEYS, son fils, furent condamnés à restituer à l'Abbaye de Billon la sixième partie du patronage des Eglises de Colans & d'Eternoz, qui avoit été léguée à ce Monastère par Etienne, Seigneur d'Eternoz, Damoiseau, en 1299. Elle testa l'an 1329 le Lundi d'après la Fête de St. Jean-Baptiste, choisit sa sépulture dans la Chapelle qu'elle avoit fait construire en l'Eglise de Fertans, & nomma pour Exécuteurs de ses volontés l'Official de Besançon, Jean de Jaucourt, Abbé de Saint-Seigne, & Alexandre de Nozeroy, Chevalier. Elle fit un codicille le mois suivant, le Samedi d'avant la Fête de Sainte-Madeleine, par lequel elle ordonna à son héritier de faire placer une *bannière* aux armes de son père dans l'Eglise où il avoit été inhumé, de couvrir d'une tombe le lieu où reposoit le corps de *Richard de Fertans*, son frère, Religieux de l'Ordre de Saint-François, & de restituer à Eliette, fille de Richard d'Amancey, les héritages qu'elle lui retenoit. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. RENAUD, qui mourut au mois de Juin, suivant le Nécrologe de l'Eglise de Saint-Etienne de Besançon, à laquelle il donna le droit qu'il avoit dans le patronage de l'Eglise de Déservillers, & dans les petites dîmes du même lieu ;
3. NICOLETTE, qui testa au mois de Novembre 1335, élut sa sépulture en l'Eglise de Saint-Just-d'Arbois, auprès de son second époux; institua héritier *Guillaume d'Eternoz*, son fils, & chargea de l'exécution de ses volontés Renaud de Tramelay, Prieur d'Arbois, & THIBAUT DE CEYS, Chevalier, son neveu. Elle avoit épousé 1° *N....* Seigneur d'*Eternoz* ; 2° *Humbert*, dit *Borrelet*, Ecuyer ; & 3° *Guillaume*, dit *Moine*, Sire de *Champrougeroux* ;
4. Et JEANNE, mariée à *Simonin de Vaudrey*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui assigna les deniers dotaux de son épouse sur sa Terre de *Vaudrey* au mois de Juillet 1321, sous le sceau de Jean de Châlon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, & Sire de Rochefort. Elle fut mère d'*Odet*, & de *Marguerite de Vaudrey*, nommées dans le testament de *Jeanne de Fertans*, leur aïeule, de 1329.

XI. JEAN DE CEYS, Damoiseau, Sire dudit lieu, restitua l'an 1300, avec *Jeanne*, sa mère, à l'Abbaye de Billon, la sixième partie des patronages des Eglises de Colans & d'Eternoz : il testa en 1305, choisit sa sépulture dans une Chapelle de l'Eglise de Saint-Etienne de Besançon, fondée par son père; donna 100 livres à cette Eglise pour son anniversaire ; institua héritiers ses enfans, léguant son Château de *Ceys* en préciput à THIBAUT, son fils unique; & pria *Simon de Montbéliard*, Sire de Montrond, & Gerard d'Arguel, son oncle, d'être les exécuteurs de ses dispositions. Il augmenta, par son codicille daté de la même année, les revenus de la Chapelle fondée par son père. Il eut d'*Agnès de Cusance* :

1. THIBAUT, qui suit ;
2. 3. & 4. JEANNETTE, CATHERINE & MARGUERITE, rappelées dans le testament de leur père;
5. ALIX, Dame de Remiremont, mariée à

Henri de Verchamps, Chevalier, dont elle eut *Jeanne de Verchamps*, mentionnée dans le teſtament d'*Iſabelle*, ſa tante, Dame de Lod ;
6. Isabelle, qui teſta en 1358, & fit pluſieurs legs, mariée à *Jean de Thoraiſe*, Sire de Lod ;
7. Agathe ;
8. Et Simonette, née après la mort de ſon père, Religieuſe au Monaſtère d'Ornans.

XII. Thibaut de Ceys, Chevalier, Sire dudit lieu & de Fertans, aſſiſta en 1333 aux repriſes de Fief de Perrenat d'Arlay & de Guillemin de Nant, Ecuyers, envers Jean de Châlon, Seigneur d'Arlay. Il fut témoin du traité fait à Avignon le 17 Juin 1334 entre *Humbert*, Dauphin Viennois, & Jean, Sire de Faucogney, au ſujet du douaire d'Isabelle de France, épouſe de ce dernier Seigneur. Il fut Gardien du Comté de Bourgogne pour la Comteſſe de Flandre en 1349 & 1351. Il aliéna beaucoup de ſes biens, on en ignore le motif, mais cette aliénation fut le principe de la décadence de ſa Maiſon. Ce fut peut-être l'exceſſive rançon, qu'Henri de Vienne exigea de ce Seigneur qu'il avoit fait priſonnier. Il mourut vers 1380, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon, où il fonda ſon anniverſaire de 200 florins. Il eut de *Nicole*, dont on ignore le ſurnom :

1. Radat ou Raald, qui ſuit ;
2. Jean, mort avant 1354 ſans alliance ;
3. Richard, Damoiſeau, qui vint vers 1326 au ſecours de la cité de Beſançon, qui avoit guerre contre le Duc de Bourgogne : il mérita, par ſes belles actions, d'être admis au nombre de ſes Citoyens & mourut ſans alliance ;
4. Philippe, auteur de la première branche, rapportée ci-après ;
5. Clémence, mariée, le 29 Janvier 1343, à *Jacques de Longevelle-ſur-l'Ognon*, Chevalier, Sire d'Exers ;
6. Et Simonne, dont on ignore la deſtinée.

Thibaut eut encore

Une fille naturelle, qui fut mariée.

XIII. Radat ou Raald de Ceys, IIIe du nom, Damoiſeau, épouſa *Marguerite d'Azuel*, Dame en partie de Neublans. Ils vécurent peu de tems enſemble, & ne laiſſèrent que

1. Jeanne, qui ſuit ;
2. Et Etiennette, morte jeune.

XIV. Jeanne de Ceys, Dame dudit lieu & de Neublans en partie, fut promiſe en mariage par Thibaut, ſon aïeul, en 1364, à *Richard de Varre*, fils de *Jean*, Seigneur de Varre, Chevalier, & de *Clémence de Bayon*, Dame de Bourguignon.

PREMIÈRE BRANCHE.

XIII. Philippe de Ceys, Chevalier, quatrième fils de Thibaut, Sire de Ceys, hérita du nom de ſon père & de ſes ancêtres, ſans hériter de leur fortune, & n'en recueillit que la Terre de *Fertans*. La Maiſon de *Varre* jouiſſoit d'une partie de l'ancien patrimoine des Seigneurs de *Ceys*, & les créances de Gérard de Cuſance avoient abſorbé l'autre partie. Ce Seigneur fut témoin en 1379 de la repriſe de Fief de Pierre, Sire de Montmartin, envers Hugues de Châlon, Sire d'Arlay. Il avoit épouſé *Alixant de Juley*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur dudit lieu au Duché de Bourgogne, & de *Marguerite de Chaillay*, dont :

1. Huguenin, qui ſuit ;
2. Thibaut, auteur de la cinquième branche, rapportée plus loin ;
3. & 4. Jean & Philippe, morts ſans alliance.

XIV. Huguenin de Ceys, Damoiſeau, Seigneur de Fertans en partie, & de Chantonay, eut avant tous partages l'an 1372 vingt livrées de terre de rente annuelle, que ſon père avoit acquiſes au Val de Mièges de Jean de Châlon, Sire de Cuſeau, pour 370 petits florins d'or. Jean de Vergy, Maréchal de Bourgogne, lui manda en 1394 de ſe rendre à Perrigny en état de combattre contre le Seigneur de Beaujeu, qui faiſoit des incurſions dans le Comté de Bourgogne. Il fut l'un des Gentilshommes qui cautionnèrent l'an 1397 les promeſſes de mariage de *Louis de Châlon* avec *Jeanne de Montbéliard*. Il fit hommage, en 1406, au Prince d'Orange, à cauſe de ſon Château de Montmahon, de ſa forte Maiſon de Fertans & des Fiefs qui en dépendoient ; teſta le Mercredi d'avant la Fête de Saint André en 1415 ; choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de Fertans auprès de celle de ſon père ; & partagea ſes biens entre ſes quatre fils qu'il eut de *Jeanne de Sauvagney*, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Etiennette Mouchet*, qui ſont :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Jean ;

3. Henri, rapporté après ſon frère aîné;
4. Philippe, qui fit une donation entre-vifs de tous ſes biens à Charles de Ceys, ſon couſin, l'an 1426, au cas qu'il mourût ſans enfans;
5. Et Jeanne, mariée 1° à *Hugues*, Seigneur de *Belmont*, Chevalier; & 2° à *Thibaut de Maiſonvaux*, Ecuyer: elle eut deux filles de ſon premier mari, & du ſecond un fils & une fille.

XV. Etienne de Scey (le nom de ſa Maiſon s'écrivoit ainſi de ſon tems), Damoiſeau, Seigneur de Chantonay, eut pour parrain Etienne Mouchet, ſon grand-oncle, qui lui fit un legs par ſon teſtament de 1400. Il fut reçu à la Confrérie de Saint-Georges en 1452, & avoit épouſé *Alix de Molans*, veuve de *Jean de Bucey*, Ecuyer, dont il n'eut point d'enfans.

XV. Henri de Scey, Seigneur de Fertans, Groſon, &c., troiſième fils de Huguenin, & de *Jeanne de Sauvagney*, fit hommage le 4 Octobre 1422, à Louis de Châlon, Prince d'Orange, du Château de Fertans & des Fiefs qui en relevoient. Il teſta à Dôle le 9 Décembre 1466, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe Collégiale de cette Ville. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à la Ville d'Arbois le 22 Août 1427, *Cécile de Groſon*, remariée, le 4 Septembre 1466, à *Philippe d'Oiſelet*, Ecuyer, Seigneur de Clervans. Elle étoit fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur de Groſon, & de *Marguerite de Soillet*. Henri de Scey laiſſa:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Larray, qui teſta à Beſançon le 12 Juin 1494, choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe des Cordeliers de cette Ville, fit des legs à Henri & Jean, fils de Jacques, ſon frère aîné, qui étoit mort; inſtitua pour ſon héritier Jean, ſon frère, & nomma pour Exécuteur Jacques Jouffroy, Seigneur de Marchaut, ſon neveu;
3. Jean, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
4. Etiennette, mariée, le 18 Mars 1442, à *Pierre d'Ornans*, Ecuyer;
5. Louise, mariée, le 4 Septembre 1466, à *Guillaume d'Oiſelet*, fils de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Clervans;
6. Agnès, Religieuſe à l'Abbaye de Migette;
7. Jeanne, qui, par ſon teſtament, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Fertans auprès de ſes ancêtres;
8. Et Huguette, Religieuſe au Monaſtère des Dames de Battant de Beſançon.

XVI. Jacques de Scey, Ecuyer, Seigneur de Fertans, reprit en Fief l'an 1471 de Charles de Neufchâtel, Archevêque de Beſançon, les patronages des Egliſes de Fertans, Eternoz & Déſervillers; & l'an 1473, de Gérard Lonvy, Seigneur de Givry, ce qu'il tenoit de la mouvance du Château de Montrond. Il teſta au Château de Fertans en 1483, & ordonna que ſon corps fut inhumé dans l'Egliſe de ce lieu. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé à la Ville de Gray le 10 Août 1474, *Thibaude de Beaujeu*, fille de *Pierre*, Seigneur de Mont-Saint-Ligier, & de *Jeanne de Montot*, Dame de Mornay. Il n'eut point d'enfans de cette Dame, qui teſta le 27 Octobre 1477, & fonda une Chapelle en l'Egliſe de Fertans où elle voulut être inhumée; & 2° le 8 Août 1478, *Jeanne le Fèvre*, veuve d'*Huguenin de Pointes*, Ecuyer, & fille de noble homme *Mathieu le Fèvre*, Juge-Régal de la Cité de Beſançon, & de *Catherine Louvet*. Il en eut:

1. Henri, qui ſuit;
2. Et Jean, Chevalier, Seigneur de Fertans en partie, Capitaine d'une Compagnie de 200 chevaux pour le ſervice de l'Empereur, par Lettres-Patentes datées à Malines le 26 Février 1516. Il épouſa 1° *Iſabeau d'Achey*, veuve de *Philibert de Chauvirey*, Seigneur de Châteauvilain & de Colombier, & fille de *Jean d'Achey*, Chevalier, Seigneur de Thoraiſe, Bailli d'Auxois, & d'*Adrienne de Vaudrey*; & 2° par contrat du 9 Novembre 1523, *Bonne Vincent*, Dame d'Artau-Fontaine, veuve de *Guillaume de Lambrey*, Ecuyer, & fille de *Jean Vincent*, Secrétaire du Duc de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint pour fille unique:

   Françoise de Scey, Dame d'Artau-Fontaine, par la donation qui lui avoit été faite de cette Terre par *Bonne Vincent*, ſa belle-mère. Elle épouſa *Marc de Beaujeu*, Ecuyer, Seigneur de Montot & d'Aroz, qu'elle inſtitua ſon héritier par ſon teſtament de 1542.

XVII. Henri de Scey, Chevalier, Seigneur de Fertans, &c., reprit en Fief l'an 1480, de Jean de Châlon, Prince d'Orange, ſon Château de Fertans. Il fut reçu à la Confrérie de Saint-Georges en 1519; teſta dans la Ville de Salins le 4 Mars 1544, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Fertans, dans le caveau qu'il avoit fait conſtruire & où il avoit fait dépoſer

les ossemens de ses prédécesseurs. Il avoit épousé 1° *Catherine de la Palud*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat passé à Besançon au mois de Mai 1499, *Anne de Petitepierre*, fille de *Pancras*, Ecuyer, Seigneur de Cromari, & d'*Anne de Clervaux*. Il en eut:

1. Jean, mort jeune & sans alliance;
2. Madeleine, Dame de Fertans, mariée, au Château de ce nom, le 16 Septembre 1522, à *Etienne de Montrichard*, Ecuyer, Seigneur de Flamerans, fils de *Pierre*, & de *Catherine de Flamerans*;
3. Et Catherine, mariée à *Etienne Bouveret*, Ecuyer, Seigneur de Chilley.

SECONDE BRANCHE.

XVI. Jean de Scey, Ecuyer, Seigneur du Larderet, de Chantonay, Groson, &c., second fils de Henri, & de *Cécile de Groson*, épousa, par contrat passé à Besançon le 25 Novembre 1484, *Catherine d'Epenoy*, qui testa à Besançon le 18 Mars 1513, après s'être remariée à *Guillaume d'Evans*, Ecuyer. Elle étoit fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Maillot, & de *Guyette Beurreville*. Elle eut de son premier mari:

1. Etienne, qui suit;
2. Jacques, mort sans alliance;
3. Claude, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
4. Un autre Claude, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, au Prieuré de Vaux-sur-Poligny. Il étoit Religieux au Monastère de Baume en 1522;
5. Jeanne, mariée à *Jean de Champagne*, Ecuyer, Seigneur d'Auxanges;
6. Louise, mariée, par contrat du 21 Juillet 1505, à *Guillaume de Beaujeu*, Ecuyer, Seigneur de Venères & Mont-Saint-Ligier, elle en étoit veuve en 1522;
7. Pernette, mariée à *Anatole de Gevigney*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles;
8. Et Perronne, mariée à *Simon d'Aurillot*, Ecuyer, Seigneur d'Aissey en Champagne.

Jean de Scey eut encore un fils naturel nommé

Henri, à qui Jeanne de Scey légua 10 livres par son testament de 1510.

XVII. Etienne de Scey, Chevalier, Seigneur de Maillot, &c., fut commis en 1505, avec d'autres Gentilshommes, pour régir les biens qui provenoient de la succession de Thibaut de Neufchâtel, Maréchal de Bourgogne. Il fut admis dans la Confrérie de St.-Georges en 1518, & épousa *Bonne Buffot*, fille de *Jacques*, Conseiller au Parlement de Dôle. Il ne fut pas long-tems sans se repentir de cette alliance. L'inégalité de condition, jointe au caractère intraitable de son épouse, l'engagèrent à quitter sa patrie, & à aller servir en Hongrie avec un Régiment qu'il leva. Sa femme le fit disposer de tous ses biens en sa faveur, avant son départ; mais il ne fut pas plutôt éloigné d'elle, qu'il changea ses dispositions, & institua héritier Claude de Scey, son frère, dans un testament qu'il fit dans la Ville de Genève. Sa femme ayant appris cette nouvelle, brûla dans sa colère tous les titres de la Maison de *Ceys*, qui étoient dans les Châteaux de Buthier & de Pin, & dans la Maison de Besançon. Etienne mourut en Hongrie, combattant pour le service de son Prince & de la Religion. On conserve dans la Maison de *Ceys* l'étendard du Régiment qu'il avoit levé contre les Turcs. Il est de taffetas blanc & noir, avec une croix de Saint-André, & cette devise en lettres d'or: *Changer ne veux*, Etienne de Scey.

XVII. Claude de Scey, Ecuyer, Seigneur de Maillot, Buthier, Epenoy, &c., troisième fils de Jean, & de *Catherine d'Epenoy*, combattit en 1519 contre Guillaume de Vergy, Seigneur de Montferrand, au *tournoi* qui se fit au Château de Nozeroy, dont Philibert de Châlon, Prince d'Orange, fut le Chef. Accablé sous le poids des infirmités, & parvenu à une extrême vieillesse, il testa au Château de Buthier le 14 Septembre 1573, & choisit sa sépulture en l'Eglise de Vesigneux, au cas qu'il mourût dans sa Terre de Maillot, ou dans l'Eglise de Buthier, s'il décédoit au Château de ce nom. Il épousa 1° *Anne de Quingey*, veuve de *Claude de Haraucourt*, & fille de *Jean*, Chevalier; 2° *Marguerite de Chauvirey*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu en partie & de Vaire; & 3° *Adrienne d'Andelot*, veuve de *Jean de Séroz*, Baron de Choye. Elle étoit fille de *Simon*, Ecuyer, Seigneur de Myon, & d'*Henriette de Cornon*. Il eut du premier lit:

1. Jeanne, mariée, en 1540, à *Jacques de Montureux*, Ecuyer, fils de *Guyot*, Chevalier, Seigneur de Mélisey.

Du second lit vinrent:

2. Claude, mort jeune;

3. ANATOLE, qui fuit;
4. ANNE, mariée à *Jacques de Nance*, Ecuyer;
5. JEANNE, mariée, par traité paffé au Château de Maillot le 27 Juillet 1552, à *Jean de Cleron*, Ecuyer, Seigneur du Larderet;
6. BONNE, mariée 1° à *Charles Pillot*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, qui tefta en 1559; & 2° à *Benigne de Chaffoy*, Ecuyer, Seigneur d'Anjou;
7. FRANÇOISE, mariée, vers 1564, à *Claude du Vernoy*, dit d'*Epenoy*, Ecuyer;
8. ISABELLE, Abbeffe de Migette.

Et du troifième lit:

9. PIERRE, auteur de la troifième branche, rapportée ci-après;
10. ANTOINE, tué, le 7 Octobre 1571, à la bataille de Lépante;
11. Et ANNE, mariée à *Melchior Guierche*, Ecuyer, Seigneur de Chenêvre & d'Andelot.

XVIII. ANATOLE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Maillot, Grofon, &c., Gouverneur de la Ville de Dôle, tranfigea en 1576 avec *Adrienne d'Andelot*, fa belle-mère, & PIERRE DE SCEY, fon frère, fur plufieurs prétentions réciproques qui furent remifes à l'arbitrage de Jean-Baptifte d'Andelot, Chevalier, Bailli de Dôle, & d'Antoine d'Orfans, Seigneur d'Efnans. Il époufa *Sufanne d'Achey*, remariée, par contrat paffé en la Ville d'Arbois, le 9 Février 1591, à *Charles de Poitiers*, Chevalier, Baron & Seigneur de Vadans, la Ferté, Molamboz, &c. Elle étoit fille de *Charles*, Baron de Thoraife, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, Gouverneur de la même Ville, & de *Marguerite Perrenot de Grandvelle*. Elle eut de fon premier mari:

1. JÉRÔME, Ecuyer, qui n'eut point d'enfans de *Claudine de Guierche*;
2. Et ANTOINE-BAPTISTE, qui fuit.

XIX. ANTOINE-BAPTISTE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Maillot, Grofon, Epenoy, &c., Gouverneur de Dôle, reprit de Fief, l'an 1619, envers Sa Majefté entre les mains de Clériadus de Vergy, Gouverneur du Comté de Bourgogne, la Seigneurie de Maillot & fes dépendances. Il époufa, en 1597, *Charlotte de Poligny* fille de *Gafpard*, Chevalier, Baron de Trave, Seigneur de Châtillon & d'Evans, Gouverneur de Gray, & de *Françoife de Montfort*, dont:

1. FRANÇOISE, mariée à *Charles d'Achey*, Baron de Thoraife, à qui elle porta la Terre de *Maillot*;
2. LOUISE, mariée à *Pierre de Neufchâtel*, Baron de Gorgier;
3. & 4. ANNE & JEANNE, Religieufes en l'Abbaye de Neuville;
5. CHARLOTTE, mariée 1° au Baron de *Bilan*; & 2° à *Marc de Montagu*, Baron de Boutavent;
6. SUSANNE, Religieufe Carmélite à Dôle;
7. Et une autre CHARLOTTE, Religieufe à la Vifitation de Befançon.

TROISIÈME BRANCHE.

XVIII. PIERRE DE SCEY, Chevalier, Seigneur de Buthier, Pin, Beaumotte, &c., troifième fils de CLAUDE, & d'*Adrienne d'Andelot*, fa troifième femme, eut pour Curateur *Jean-Baptifte d'Andelot*, Seigneur d'Olans. Il fut reçu à la Confrérie de Saint-Georges en 1594, tefta à Befançon le 23 Juillet 1595; & mourut en 1597, laiffant d'*Anne de Poligny*, fille de *Joachim*, Chevalier, Seigneur de Châtillon-fur-Lifon, & d'*Anne de Montrichard*:

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. LOUIS, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après;
3. ANATOLE, Religieux & Célerier en l'Abbaye de Saint-Claude;
4. SUSANNE, morte jeune;
5. ANTOINETTE, mariée au Seigneur de *Beaurepaire*;
6. CHARLOTTE, Religieufe à l'Abbaye de Migette;
7. Et une autre ANTOINETTE, Religieufe Annonciade.

XIX. FRANÇOIS DE SCEY, Ecuyer, Seigneur de Buthier, Beaumotte, Emagny, Pin, &c., époufa *Anne de Châtenay*, fille de *Gratian*, Seigneur de Briçon, & de *Charlotte de Senailly*, dont:

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. ALEXANDRE, Religieux & Chambellan en l'Abbaye de St.-Claude;
3. ANATOLE, Chevalier de Malte, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie pour le fervice du Roi d'Efpagne;
4. JEAN, rapporté après fon aîné;
5. MADELEINE, mariée à *Louis de Chavirey*, Chevalier, Seigneur de Recologne, Colonel d'un Terce Bourguignon, fils de *Claude-Frédéric*, Echanfon héréditaire de l'Archevêché de Befançon, & d'*Anne de Cointet*;
6. Et MARGUERITE, morte au berceau.

XX. JEAN-BAPTISTE, Comte DE CEYS ou SCEY, Chevalier, Seigneur de Buthier, Pin, &c., fervit utilement le Roi d'Efpagne &

l'Archiduc, fut Capitaine d'une Compagnie de 100 Cuiraffiers en 1631; accompagna, en 1632, avec fa troupe le Duc d'Orléans qui fe retiroit de France pour quelques mécontentemens; acquit l'eftime de ce Prince, qui le mit au nombre des Gentilshommes de fa Chambre, fut pourvu en 1642 de l'emploi de Colonel au Régiment d'Aumont par Claude de Bauffremont, Gouverneur au Comté de Bourgogne; fe trouva à la bataille de Rocroy en 1643, à celle de Liorens en 1645, & dans l'armée de Catalogne en 1648, où il fut nommé par le Roi Meftre-de-Camp d'un Terce d'Infanterie Bourguignone; fut fait Gouverneur d'Alguaire la même année; & repaffa en 1649 dans le Comté de Bourgogne pour s'oppofer aux mouvemens des ennemis qui menaçoient cette Province. Il y termina fa carrière, comblé d'honneur & de gloire.

XX. JEAN DE SCEY, quatrième fils de FRANÇOIS, & d'*Anne de Châtenay*, mérita, par fon habileté & fon expérience à la guerre, d'être choifi pour commander, en qualité de Lieutenant-Général, la Cavalerie de Bourgogne dans l'armée de Catalogne, par Lettres datées à Sarragoffe le 12 Août 1645. Il fecourut la même année le Château d'Aager, battit l'ennemi auprès de Frague, lui enleva trois drapeaux, & y fut bleffé au bras droit d'un coup de piftolet: il contribua, en 1646, au gain de la bataille de Lérida en forçant les retranchemens des François, qui furent obligés de lever le fiège de cette place. Des fervices fi fignalés furent récompenfés par une penfion de 1000 écus que le Roi d'Efpagne lui donna en 1647, & par le titre de *Marquis de la Menglane*, en Italie, dont il fut décoré. Il fe diftingua depuis au fecours de Girone, & reçut à cette occafion du Roi d'Efpagne une Lettre de remercîmens. Son mariage fut conclu avec la fille du Comte de *Fointes*, dans le Duché de Mantoue, mais il n'eut pas lieu. Il mourut fans alliance, inftituant fon héritier JEAN-CLAUDE DE SCEY, fon coufin.

QUATRIÈME BRANCHE.

XIX. LOUIS DE SCEY, Baron de Chevroz, Seigneur d'Emagny, Epenoy, &c., fecond fils de PIERRE, & d'*Anne de Poligny*, tefta à Befançon le 22 Juin 1628. Il époufa *Antoinette de Pillot*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, & de *Claudine de Vifemal*, & laiffa:

1. ANATOLE, Capitaine de Cavalerie, tué à l'attaque du Château d'Arbent;
2. BENIGNE, tué au fiège du Château de Ray;
3. JEAN-CLAUDE, qui fuit;
4. LOUIS, Capitaine de Cavalerie en Efpagne, depuis Meftre-de-Camp de Cavalerie & Brigadier des Armées du Roi, mort fans enfans d'*Anne-Eléonore de Thomaffin*, remariée à *Charles-Gabriel*, Marquis *du Châtelet*. Elle étoit fille de *Charles*, Baron de Montboillon, & de *Claudine-Eugénie de Pierrefontaine;*
5. CLAUDINE, mariée à *Jean-Claude Nardin*, Ecuyer, Seigneur de Montarlot;
6. 7. 8. 9. & 10. ETIENNETTE, CLAUDINE, dite *la jeune*, MARIE, MARGUERITE & CLAUDINE-ETIENNETTE, nommées dans le teftament de leur père.

XX. JEAN-CLAUDE, Comte DE CEYS ou SCEY, Baron de Chevroz, Seigneur de Larray, &c., fuccéda dans les Terres de Buthier, Pin & Beaumotte, à JEAN-BAPTISTE & JEAN DE SCEY, fes coufins, morts fans poftérité. Il époufa *Albertine de Blicterfvick*, fille de *Gafpard*, Baron de Monclé, & de *Marguerite de Mantoche*, dont il eut:

1. CLAUDE-LOUIS, qui fuit;
2. JEAN-ANTOINE;
3. LOUISE-CAROLINE, mariée à *N...*, *de Moréal*, Seigneur de Moiffey;
4. Et N..... DE SCEY, Abbeffe de Battant.

XXI. CLAUDE-LOUIS, Comte DE SCEY, Seigneur de Buthier, Pin, Beaumotte, Emagny, &c., acheta la Terre de SCEY, qui avoit donné le nom à fa Maifon, & laiffa de *Marguerite-Charlotte-Nicole de Saint-Mauris-Montbarey:*

1. ANTOINE-ALEXANDRE, Meftre-de-Camp du Régiment du Roi, Dragons;
2. JEAN-BAPTISTE, Chanoine de St.-Pierre de Mâcon, & Aumônier du Roi;
3. 4. & 5. DESLE, BENIGNE, Chanoineffe de Château-Châlon; & MARIE-GABRIELLE.

CINQUIÈME BRANCHE.

XIV. THIBAUT DE CEYS, Damoifeau, Seigneur de Fertans en partie, fecond fils de PHILIPPE, & d'*Alixant de Juley*, partagea en 1402 avec HUGUENIN, fon frère, les Fiefs qui relevoient de la forte Maifon de Fertans, & il lui fit hommage en 1408 des biens qui lui étoient échus par ce partage. Il époufa 1° *Etevenette de Dommartin*, fille de *Hugues*, Chevalier; & 2° *Huguette*, mentionnée fans autre furnom dans le teftament de HUGUENIN

de Ceys, son beau-frère. Il eut du premier mariage :

XV. Richard de Scey, Ecuyer, Seigneur de Fertans en partie, qui traita le 9 Octobre 1467, au nom de sa femme avec Antoine & Odet de Rigney, nés du premier mariage de cette Dame, pour le douaire & les autres prétentions de son épouse sur les biens de ses fils. Il épousa *Jeanne de la Rochelle,* veuve d'*Odet de Rigney*, Ecuyer, & eut :

XVI. Jean de Scey, Chevalier, Seigneur de Fertans en partie, & de Châtillon-sur-Lison, qui testa dans la Ville de Salins le 23 Juin 1498, choisit sa sépulture en l'Eglise de Fertans, où est celle de ses ancêtres; légua l'usufruit de ses biens à son épouse, & ce qu'il avoit à Pesmes, à *Odet de Rigney*, Ecuyer, son frère utérin; institua son héritier Jean de Ceys, son cousin, & le chargea de l'exécution de ses volontés. Il épousa, en 1476, *Claude de Montagu,* Dame de Châtillon-sur-Lison & du Saulcy en Auxois, morte en 1505. Elle testa au Château de Châtillon le 17 Juillet, & céda à Jean de Ceys, héritier de son mari, tout ce qui lui étoit dû en la Seigneurie de Fertans; institua pour ses héritiers Pierre de Poligny, Seigneur de Coges, son cousin, Guillaume de Ravenne, Seigneur de Joux en Auxois; & Jeanne de Ravenne, sa sœur. Elle étoit fille de *Jean,* Chevalier, Seigneur de Châtillon-sur-Lison & du Saulcy, & de *Marguerite de Joux.*

SIXIÈME BRANCHE.

VII. Richard de Ceys, Ier du nom, Sire de la Baume & de Ceys en partie, second fils de Pierre, IIIe du nom, & de *Bonne de Montfaucon,* ajouta, de même que son frère, le nom de *Montbéliard* au sien. Il fut du nombre des Seigneurs à qui l'Empereur Henri recommanda l'an 1237, les intérêts de l'Eglise de St.-Etienne de Besançon: il déclara en 1241 que ce qu'il avoit à Gonssans relevoit de l'Abbaye de Luxeul, à l'exception des fiefs que les Gentilshommes, ses vassaux, tenoient de lui en ce lieu. Il eut pour fils unique :

VIII. Richard de Ceys, IIe du nom, dit de *Montbéliard,* Sire de la Baume & de Ceys en partie, qui donna l'an 1243, à l'Abbaye de Billon, du consentement de son épouse, & de Pierre, son fils, ce qu'il percevoit dans les revenus des Eglises de Cleron & Déservillers, consistant en dîmes, & oblations faites pour les morts. Il étoit mort en 1277, & avoit épousé *Alix,* qui paroît avoir été fille de *Gérard,* Ier du nom, Sire de *Durne,* dont :

1. Pierre, qui suit ;
2. Etienne, Damoiseau, qui fit hommage, en 1262, à Jean, Comte de Bourgogne, de la Maison Forte d'Odon de Fertans. Il fut fait Chevalier peu de tems après 1282, & mourut sans postérité. Sa mort est rapportée au mois d'Octobre dans le Nécrologe de l'Eglise de Besançon ;
3. Et Gérard, Ecuyer, qui aliéna au mois de Février 1303, en faveur de Mahaud, Comtesse de Bourgogne, la moitié indivise du Château & de la Terre de *Ceys* pour 4000 livres & 10 livrées de terre de rente annuelle, que cette Comtesse lui assigna en 1305, sur les salines de Salins.

IX. Pierre de Ceys, Chevalier, Sire dudit lieu en partie, & des Châteaux d'Autefeuille & de la Baume, fut témoin des dons faits par son père à l'Abbaye de Billon, en 1243 & 1247. Il ne laissa de *Marguerite* que deux filles :

X. Elvis & Isabelle de Ceys, qui vendirent l'an 1298, à Gauthier de Montfaucon, le Château d'Autefeuille, & celui de la Baume, situé au-dessus du Prieuré de Moûtier-Haute-Pierre, avec leurs dépendances, leurs fiefs & arrière-fiefs; & tout ce qu'elles possédoient depuis la Cité de Besançon jusqu'à Pontarlier, & depuis la Ville de *Montbéliard* jusqu'au Bourg de Salins, pour la somme de 1428 livres, se réservant la part qu'elles avoient eue dans la succession d'Etienne de Ceys, & celle qu'elles pourroient encore avoir dans les biens de Gérard de Ceys, leur oncle. *Marguerite,* leur mère, souscrivit à cette aliénation.

SEPTIÈME BRANCHE.

V. Raald de Ceys, Chevalier, fils puîné de Raald Ier du nom, donna à l'Abbaye de Lieu-Croissant, ce qu'il avoit à Etrapes & dans la montagne qui portoit ce nom. Il fit un nouveau don à ce Monastère entre les mains d'Humbert, Archevêque de Besançon, de ce qu'il possédoit au territoire de Senargens, du consentement de sa femme *N..... de Montbis* & de son fils.

VI. Humbert de Ceys, Chevalier, qui fit don l'an 1209, au Chapitre de St.-Etienne de Besançon, des dîmes de Fontenelles, Uzelles & Recologne. Il épousa *Gasconette,* dont :

1. Humbert, qui suit ;
2. Et Pierre, Chevalier, rappelé dans le don

fait par sa mère à l'Eglise de St.-Etienne de Besançon en 1209, qui épousa *Guillemette*, fille de *Richard de Fondremand*, Chevalier, dont il n'eut qu'une fille nommée ADELINE.

VII. HUMBERT DE CEYS, IIe du nom, Chevalier, vivoit en 1230, avec son épouse, suivant un titre de l'Abbaye de Bellevaux. Le Nécrologe de l'Abbaye de St.-Paul de Besançon porte qu'il fut inhumé en cette Eglise, à laquelle il avoit donné un *meix* à Cleron le 4 des Nones de Mai. Il eut d'*Elisabeth de Montmartin:*

VIII. AIMÉ DE CEYS, Damoiseau, qui est mentionné avec HUMBERT, son père, & GUILLAUME, son fils, dans une Charte de l'Abbaye de Bellevaux de 1230. Ses enfans furent:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. HENRI, Chanoine & Grand-Archidiacre de l'Eglise de St.-Etienne de Besançon, dans laquelle il fonda une Chapelle en l'honneur de St.-Pierre & de St.-Paul, par son testament de 1284, dont *Henri d'Usies*, son neveu, Chanoine de Besançon, augmenta les revenus en 1317. Le Nécrologe de l'Abbaye de St.-Paul rapporte la mort de HENRI DE CEYS au 3 des Nones de Juin;
3. Et N... épouse de *N... d'Usies*.

IX. GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, testa l'an 1266, & élut sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Etienne de Besançon, à laquelle il donna ce qu'il avoit au village d'Eprey, voulant que PIERRE, son fils, Chanoine de cette Eglise, en eût la jouissance pendant sa vie. Il nomma pour exécuter ses volontés *Henri d'Usies*, son neveu, & PHILIPPE DE CEYS, son cousin, Chanoines de Besançon. Il institua héritiers les enfans suivans qu'il eut de *Marguerite de Cromary:*

1. RENAUD, Chanoine & Grand-Archidiacre de l'Eglise de Besançon en 1304, mort en 1306;
2. PIERRE, dit *Munnier*, Chanoine de Besançon, Doyen du Chapitre de Calmoûtier, mentionné dans le testament d'Etienne de Vesoul, Chanoine de Calmoûtier & de Remiremont, de 1318. Il testa en 1331, voulut être inhumé dans l'Eglise de Calmoûtier, institua héritiers THOMAS, son frère, & PHILIPETTE, fille de HENRI DE CEYS, Damoiseau, aussi son frère; & chargea de l'accomplissement de ses dispositions GUILLAUME DE CEYS, Chanoine de Besançon, & THOMAS DE CEYS, Curé de Lielle, ses neveux. Son sceau apposé à cet acte représente, d'un côté, les armes anciennes de la Maison de *Ceys*, & de l'autre, *une croix ancrée;*
3. HENRI, qui suit;
4. Et THOMAS, qui vendit en 1302, à HUGUES DE BOURGOGNE, ce qu'il avoit en la Seigneurie de Sauvagney, pour 150 livres. Il reprit de fief envers HENRI, son frère, en 1304, ce qu'il avoit eu en partage dans les Terres de *Maillot* & de *Montigny* près d'Arbois, & fut héritier de PIERRE, son frère, en 1331.

X. HENRI DE CEYS, Damoiseau, Seigneur de Sauvagney en partie, aliéna en 1299 ce qu'il avoit dans cette Terre, en faveur de HUGUES DE BOURGOGNE, pour 140 livres. Il reçut l'hommage de THOMAS DE CEYS, son frère, en 1304, fonda en 1306 l'anniversaire de RENAUD, son frère, dans l'Eglise de Saint-Etienne de Besançon, à laquelle il donna pour cet effet ce qu'il possédoit à Cleron, & mourut avant 1331, laissant de *Marguerite:*

1. PIERRE, dont on ignore la postérité;
2. GUILLAUME, Chanoine de Besançon;
3. THOMAS, Curé de Lielle;
4. Et PHILIPETTE.

HUITIÈME BRANCHE.

III. HUMBERT DE CEYS, Chevalier, second fils d'OTHON, & de *Pétronille*, eut pour enfans:

1. THORINBERT, qui suit;
2. & ROBERT, qui donna à l'Abbaye de Balerne un terrain, situé auprès de la rivière de la Loue, sur lequel on avoit autrefois construit un moulin, dont on voyoit encore les ruines.

IV. THORINBERT DE CEYS, Chevalier, voyant avec peine les Religieux de Balerne élever des bâtimens, & édifier un moulin dans l'emplacement qui leur avoit été cédé par son frère, forma le dessein d'en empêcher la construction ou de la retarder; mais bientôt il fut appaisé par une somme d'argent que les Religieux lui payèrent, & il confirma ce qu'il avoit résolu de disputer, en présence de Garnier, Clerc, & de BERNARD DE CEYS, & du consentement de *Hugues d'Amancey*, son cousin. Il eut pour fils

V. PIERRE & ETIENNE DE CEYS, qui approuvèrent les traités faits par leur père. La postérité de PIERRE n'est pas connue. Il paroît qu'ETIENNE fut la tige de la Maison de *Fertans*, dont la branche aînée finit au commencement du XIVe siècle dans la personne de

Jeanne de Fertans, qui porta le Château de ce nom à Raald de Ceys, ſon époux.

NEUVIÈME BRANCHE.

VII. Humbert de Ceys, Chevalier, vivant vers 1250, & que nous croyons troiſième fils de Pierre IIIe du nom, & de *Bonne de Montfaucon*, eut pour fils :

1. Perrin, qui ſuit ;
2. Et Philippe, qui vendit en 1262 à Jean, Comte de Bourgogne, pour 40 livres, la part qu'il avoit dans le puits de Montmahou, qui comprenoit la 16e partie de l'eau ſalée de cette ſource.

VIII. Perrin de Ceys, Damoiſeau, aliéna en 1260 en faveur de Jean, Comte de Bourgogne, & de la Comteſſe Laure, ſon épouſe, ce qu'il avoit en la Terre de Montmahou pour 80 livres : par le même acte, il fit hommage à ce Comte de ce qu'il avoit à Nam, Eternoz, la Sarrée, Coulans, & de ce que ſon frère Philippe tenoit de ſon Fief à Meilant. Il céda en 1263 à la Comteſſe Laure, pour 30 livres, tout le droit qu'il avoit dans le Fief de Montagney qui relevoit de lui, & qu'elle avoit acquis de Gérard, Connétable du Comté de Bourgogne : il eſt nommé, avec Othon de Bannans, Chevalier, dans un titre de 1264. Il eut de *N.... de Montmoret:*

1. Etienne, dont on ignore la poſtérité ;
2. Et Jean, qui ſuit.

IX. Jean de Ceys, Chevalier, reprit en Fief en 1268 de Laure, Comteſſe de Bourgogne, un quartier & demi de *muire* qu'il percevoit dans les Salines, réſervant le droit des héritiers d'Etienne de Ceys, ſon frère aîné. Il fit hommage en 1286 à Jean de Châlon, Sire d'Arlay, de ce qu'il poſſédoit à Déſervillers, tant en Terre qu'en Juſtice, ſauf la fidélité qu'il devoit à l'Archevêque de Beſançon, & à *Simon de Montbéliard*, Seigneur de Montrond. Il eut d'*Yolande :*

1. Gerard, qui ſuit ;
2. Gilet, Ecuyer, qui fut Exécuteur du teſtament d'Iſabelle, fille de Jean de Salins, Damoiſeau, dit *Rachait*, l'an 1308. Il le fut encore de ceux de Marguerite, femme de Jean de la Chaſſagne ; de Renaud, dit *Leupard*, Ecuyer, & de Henri de Saint-Quentin, en 1313, 1322 & 1324 ;
3. Jean, auteur de la dixième branche, rapportée ci-après ;
4. Guy, Damoiſeau, qui vivoit encore en 1360, ſuivant un titre de cette année.

X. Gerard de Ceys, Chevalier, épouſa *Blanche*, fille aînée de *Renaud Frerrier* de Salins, Chevalier, & d'*Alix*, qui l'inſtitua héritière en 1294. Il eut :

XI. Jean de Ceys, Ecuyer, appelé fils de Gerard dans un acte de 1332. On ignore ſa poſtérité.

DIXIÈME BRANCHE.

X. Jean de Ceys, Chevalier, troiſième fils de Jean, & d'*Yolande*, épouſa *Agnès de la Tour-Saint-Quentin*, mentionnée dans le teſtament d'Etevenin le Ruillard de Salins, de 1339. Il en eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Robert, Ecuyer, qui ſervoit en 1359 ſous la bannière de Jean de Vaugrenans, dans l'armée du Duc de Bourgogne ;
3. Et Béatrix, ſeconde femme de *Jean de Thoraiſe*, Damoiſeau, qui teſta en 1348.

XI. Jean de Ceys, IIe du nom, Ecuyer, ſe reconnut redevable avec *Agnès de la Tour-Saint-Quentin*, ſa mère, à Etienne Merceret de Salins, d'une ſomme de 2656 livres, l'an 1339. Il ſervoit en 1359 avec Robert, ſon frère, dans la Compagnie du Sire de Vaugrenans, & eut pour enfans :

1. Thomas, Ecuyer, qui eut de *N... d'Orſans :*

   Claude de Ceys, Chanoine de Saint-Paul de Beſançon, lequel eut un legs de dix florins dans le teſtament de *Catherine d'Orſans*, ſa couſine, de 1435, veuve d'*Odat Martel-de-Sancey*, Ecuyer ;

2. Othenin, qui reprit de Fief l'an 1402 envers Guy Guilloz de Chenecey, Chevalier ;
3. Et Pierre, qui ſuit.

XII. Pierre de Ceys, Ecuyer, eſt nommé comme fils de Jean de Ceys, dans le teſtament d'Huguenin de Ceys, Seigneur de Fertans, de 1415. Il eut pour fils :

XIII. Henri de Ceys, Ecuyer, qui épouſa, le 11 Décembre 1455, par traité paſſé au Château de Cleron, *Catherine de Chaſſagne*, fille de *Pierre*, & de *Claudine de Maiſières*. De ce mariage naquirent :

Humbert, Jeanne, Marguerite & Louise, qui eurent chacun un legs de 15 ſols dans le teſtament de *Pierre de Chaſſagne*, leur oncle, du 19 Mai 1500. On ignore le ſort & la poſtérité de ces enfans.

Autres Seigneurs de la Maiſon de CEYS *ou* SCEY.

HUGUES DE CEYS eſt nommé dans une donation faite à l'Abbaye de Flavigny par RENAUD, Comte de Bourgogne, datée du 15 des Calendes de Juin 1037.

HENRI DE CEYS eſt rappelé dans une Charte de l'Egliſe de Beſançon de 1060.

HUGUES II, Archevêque de Beſançon, confirma en 1083 le don de l'Egliſe de Saint-Germain de Groſon, fait à Bernard, Abbé de Baume, par HUMBERT DE CEYS, Chanoine de ſon Egliſe, fils de WIDE, du Château DE CEYS.

RAYMOND & PAGAN DE CEYS vivoient quelques années après.

LIEBAUD DE CEYS, Chevalier, fut témoin du don fait à l'Abbaye de Clugny par HUMBERT, IIIe du nom, Sire de Salins, vers 1120.

HUMBERT DE CEYS étoit Grand-Archidiacre de Beſançon en 1129, & ſigna une Charte de l'Archevêque Anſeric, en faveur des Chanoines de Saint-Etienne de Dijon.

HENRI DE CEYS étoit Chanoine de Beſançon en 1132.

ROBERT DE CEYS eſt mentionné dans un titre de l'Abbaye de Saint-Paul de 1133.

PIERRE, dit MARGOZ DE CEYS, ſe déſiſta dans le tems de la fondation de l'Abbaye de Billon, des prétentions qu'il avoit contre ce Monaſtère, du conſentement de *Mabile*, épouſe de ſon frère, & de GÉRARD, fils de *Mabile*.

GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, né de la fille d'*Etienne*, Sire de Trave, fut préſent l'an 1152 aux libéralités de *Guy de Trave*, ſon oncle, envers le Monaſtère de Bithaine. Il aſſiſta en 1169 au don fait à l'Abbaye de Charlieu par ETIENNE, Comte de Bourgogne, qui venoit de prendre la Croix ; & fut témoin l'an 1173 de celui qu'il fit à l'Abbaye de Tart, d'un *bouillon de muire* dans les Salines de Lons-le-Saunier, & de ſes aumônes, & de celles de la Comteſſe JUDITH, envers les Religieux de Clairefontaine.

GUY ou GUILLEN DE CEYS vivoit en 1147, & RENAUD DE CEYS en 1196.

CÉCILE DE CEYS, veuve de *Ponce-Rigaud de Vuillaffans*, donna l'an 1140, à l'Abbaye de Billon, *deux bichets de bled* du conſentement de Philippe, Seigneur d'Abbans.

HENRI DE CEYS, dit *Payen*, tranſigea l'an 1253 avec les Religieux du Monaſtère de Billon, au ſujet d'un cens annuel de *deux bichets de froment*. Il leur en aſſigna un troiſième en 1275 ſur ſon moulin de la Cademene, du conſentement de *Vuillemette*, ſon épouſe, d'HUGUES, WIDE, MARGUERITE, PONCETTE & BÉATRIX, ſes enfans.

ROBERT DE CEYS, fils de GUILLAUME, ſurnommé *le Roux*, promit aux mêmes Religieux en 1259 de garantir envers Jacques de Cleron, Chevalier, le don qui leur avoit été fait par ſon père.

GUYE DE CEYS, fille de ROBERT, donna en 1275 à Humbert, Prieur de Courtefontaine, le droit qu'elle avoit dans les ſucceſſions de ſes père & mère, & dans celle de MOREL DE CEYS, ſon frère. *Jean*, Comte de Bourgogne, acquit en 1261 de PIERRE, dit BILLART DE CEYS, Chevalier, *deux meix* habités au Village de Levier, pour 20 livres.

JEAN & JACQUES DE CEYS, frères, fils de feu JACQUES DE CEYS, Chevalier, vendirent en 1260 la moitié des dîmes d'Amondans à HENRI DE CEYS, Chanoine & Grand-Archidiacre de l'Egliſe de Beſançon, pour 26 livres.

HUGUES DE CEYS, Chanoine & Sous-Chantre de la même Egliſe, eſt rappelé dans une Charte du Chapitre de Sainte-Madeleine de 1265 : il fut dans la ſuite Archidiacre de Salins. Le Nécrologe de l'Egliſe de Saint-Etienne de Beſançon porte qu'il mourut au mois d'Avril.

GUILLAUME DE CEYS, vivant vers 1245, eut pour fils

GUY DE CEYS, qui donna en 1267 à l'Abbaye de Billon les dîmes de Maiſières, en préſence d'Hugues, Abbé de Saint-Vincent, & de Jean, Abbé de Saint-Paul.

HENRI DE CEYS étoit Grand-Chantre de l'Egliſe de Saint-Etienne en 1269.

Arquens de Salins, veuve de PIERRE, dit QUASSART DE CEYS, Damoiſeau, teſta en 1275, choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe des Frères Prêcheurs de Beſançon, inſtitua héritières MARGUERITE & ISABELLE, ſes filles, & nomma pour Exécuteur de ſes volontés Philippe de Salins, ſon frère, Chanoine de Sainte-Madeleine.

THIERRY, SIMON & ETIENNE DE CEYS, Chevaliers, furent excommuniés en 1276, à cauſe des violences auxquelles ils s'étoient portés envers Eude, Archevêque de Beſançon.

GUILLAUME DE CEYS, & *Anne de Joux*, ſa femme, firent des dons en 1276 au Chapitre de Saint-Etienne.

MARGUERITE DE CEYS, fille de GUY DE CEYS,

Chevalier, vivoit en 1277 avec *Jean de Cleron*, son mari.

Un autre GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, étoit co-partageant avec Pierre de Lisine en 1277. Il est nommé dans l'acquisition faite l'an 1281 par Jean de Châlon, Sire d'Arlay, des fils de Jean de Vaux, Chevalier : il reçut en Fief en 1282, de l'Abbé de Saint-Paul, des *meix* & des héritages au Village de Branne; fit hommage en 1287 au Sire d'Arlay de ce qu'il possédoit à Charnoy, & cautionna en 1292 pour 100 marcs d'argent Humbert, Sire de Rougemont, envers Mile, Poincard & Jean de Durne, frères.

PHILIPPE DE CEYS étoit Chanoine & Ecolâtre de l'Eglise de Besançon en 1298. Il apposa son sceau en 1294 au testament de Guy de la Tour, Archidiacre de Besançon & Chanoine de Châlon. Il fut Exécuteur de ceux de Gérard de Pierrefontaine, Prêtre en 1304, & de Guillaume de Laicey, Chanoine de Sainte-Madeleine, en 1305.

JEANNE DE CEYS, épouse d'*Othon*, Sire de *Bauffremont*, vendit en 1301, au Comte de Bourgogne, 100 florins de rente sur le communal des salines de Salins, suivant l'inventaire des titres de la Chambre des Comptes de Dôle.

Le Fief de PERRETTE DE CEYS tomba dans le lot de Henri & de Gérard de Montfaucon, frères, dans le partage des Fiefs de la Maison de Montfaucon fait en 1318.

JEAN DE CEYS, Chevalier, fut présent à l'accord fait l'an 1319 entre Hugues de Châlon, Sire d'Arlay, & Pierre de Granson, Seigneur de Belmont.

Huguette, veuve d'ETIENNE DE CEYS, dit *Quatre-Livres*, Damoiseau, fut témoin du testament de Catherine de Montluel, Dame de Cuseau, en 1320.

GUILLAUME DE CEYS, Chanoine de Besançon, fut Exécuteur du testament d'Odon de Belmont, Chanoine de Calmoutier, en 1331, & de celui de Jean de la Baume, Archidiacre de Faverney, en 1349.

On voit dans l'ancien cloître de l'Abbaye de Saint-Paul l'épitaphe de JEAN DE CEYS, Prieur de Rosey, mort en 1333.

PIERRE DE CEYS étoit Chanoine de Besançon en 1334.

GUILLAUME DE CEYS, Chevalier, est nommé dans le testament de Besançon Legerot de Cleron, de 1336.

RICHARD DE CEYS, Ecuyer, combattoit en 1358 sous la bannière de Henri de Vienne, Sire de Mirebel.

Philippe de Cornon & Jacques Mouchet, Ecuyers, reprirent en Fief le 27 Juin 1411 du Seigneur d'Arlay, ce qu'ils avoient eu de la succession de feu JACQUETTE DE CEYS.

ANNE DE CEYS ou DE SCEY étoit Religieuse de Migette en 1496; MARIE en 1536, & NICOLE en 1636.

Les armes : *de sable, au lion d'or, couronné de même, armé & lampassé de gueules, avec neuf croisettes recroisettées au pied fiché d'or; timbrées, couronnées d'or, surhaussées d'un lévrier d'argent, & supportées par deux lions d'or.*

CHABANNES. Quatre mémoires imprimés qui ont paru en 1759, sur cette Maison, disent que *Chabannes*, *Chabannois* & *Chabanées* sont le même nom, qu'il n'y a de différence qu'une simple inflexion de voix de plus ou de moins, parce que la prononciation du mot a changé. Ainsi, suivant les anciennes généalogies de la Maison de Chabannes, il faut dire *Chabannes, Chabannois* ou *Chabanées.*

Cette Maison ne remonte dans le P. Anselme, qu'à ROBERT DE CHABANNES; mais d'anciens titres vérifiés par le Généalogiste des Ordres du Roi, en 1761, font connoître

I. ESCHIVAT DE CHABANNES, ou CHABANÉES, qui épousa, vers 1170, *Matebrune de Ventadour*. Depuis ce mariage, cette branche de la Maison de *Chabannes* demeura fixée aux environs de Ventadour & de Charlus-le-Pailloux, qui en dépendoit, dans le Bas-Limousin. Il eut :

II. EBLES DE CHABANNES, Ier du nom, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux, ancien patrimoine de la famille de Ventadour, qui vivoit vers 1215, comme il est prouvé par une donation qu'il fit alors du consentement de son fils EBLES DE CHABANNES (*ejus filio annuente*), dit le Cartulaire de l'Abbaye de Bonaigue, près de Ventadour. Il étoit filleul du Vicomte de Ventadour, nommé *Ebles*.

III. EBLES, IIe du nom, laissa :

IV. EBLES DE CHABANNES, IIIe du nom, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux, conjointement avec les Seigneurs de Ventadour, qui parut comme témoin aux pactes ou promesses de mariage de Robert VI, Comte d'Auvergne, & de Béatrix de Montgascon, fille de

François, & d'Isabeau de Ventadour, qui avoit pour père Ebles, Vicomte de Ventadour, & pour mère, Dauphine de la Tour-d'Auvergne. Cet acte dont il est parlé par Baluze, dans les preuves de son *Histoire d'Auvergne*, pag. 122, est de 1274. EBLES DE CHABANNES, IIIe du nom, épousa *N... de Gouzon*, fille du Seigneur de la Roche-Guillebaud, dans la Marche, dont il eut :

1. ANDRÉ, qui suit;
2. Et EBLES, qui fut père d'un autre EBLES, lequel fit la branche de *Chabannes-la-Force*, éteinte avant la fin du XIVe siècle.

V. ANDRÉ DE CHABANNES, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux & autres lieux, eut pour enfans :

1. EBLES, qui suit;
2. Et CLAIRE, qui épousa *Bernard de Saint-Martial*, Baron de Rochefort, Seigneur de Saint-Martial & de Châteauvert.

VI. EBLES DE CHABANNES, IVe du nom, épousa *N... de Lestrange*, en Vivarais, originaire du Limousin, dont vint :

VII. HUGUES DE CHABANNES, Co-Seigneur de Charlus-le-Pailloux, qui épousa, au mois d'Août 1352, *Gaillarde de Madic*, fille de *Géraud Ier*, Seigneur de Madic. Il eut :

VIII. ROBERT DE CHABANNES, Chevalier, tué à la journée d'Azincourt, le 25 Octobre 1415. Il épousa, vers 1390, *Hélis* ou *Alix de Bort de Pierrefitte*, dont entr'autres enfans :

1. HUGUES, tué, en 1423, à la bataille de Crévant;
2. JACQUES, qui suit;
3. Et ANTOINE DE CHABANNES, auteur de la branche des Comtes de *Dammartin*, rapportée plus loin.

IX. JACQUES DE CHABANNES, Ier du nom, Grand-Maître de France, connu dans l'Histoire de France par ses exploits contre les Anglois, auquel le Roi CHARLES VII fit don de la Baronnie de *Curton* en Guyenne, dont l'aîné de la Maison de Chabannes porte le nom avec une substitution graduelle & perpétuelle, & concession de nos Rois, mourut le 20 Octobre 1453. Il épousa 1° *Anne de Launay*; & 2° par contrat du 4 Octobre 1432, *Anne de Lavieu*, dont il eut :

1. GEOFFROY, qui suit;
2. Et GILBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Curton*, rapportée ci-après.

X. GEOFFROY DE CHABANNES, Chevalier, Seigneur de Charlus, &c., Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, fut fait Chevalier au siège de Bayonne en 1451, par GASTON, Comte de Foix. Le Duc de Bourbon le nomma Lieutenant-Général de son Gouvernement de Languedoc, & l'établit Capitaine & Gouverneur du Comté & de la Ville de l'Isle-Jourdain, le 22 Juin 1459. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 25 Lanciers, & ensuite Gouverneur du Pont-Saint-Esprit. Il épousa, en 1462, *Charlotte de Prie*, dont entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui suit;
2. ANTOINE, Protonotaire du Saint-Siège, Prieur de Saint-Martin d'Ambert en 1494, Evêque du Puy & Comte de Velay, en 1516, mort en Septembre 1535;
3. Et ANNE, qui épousa, par contrat du 8 Novembre 1481, *Charles de Bourbon*, Prince de *Carency*, Prince du Sang de France.

XI. JACQUES DE CHABANNES, IIe du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, si connu dans l'Histoire sous le nom de *Maréchal de la Palisse*, fut Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois, Auvergne, Forez, Beaujolois, Dombes & Lyonnois. Il se rendit recommandable dans toutes les guerres d'Italie de son tems, suivit le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples, en 1495; servit aussi le Roi LOUIS XII en 1500, au recouvrement du Duché de Milan, & à la prise de plusieurs places dans l'Abruzze & la Pouille; demeura prisonnier du Duc de Terranova à la défense de la Ville de Rouvre, en 1502; combattit en 1503 à la bataille de Cerignoles; se trouva en 1506 à la prise de Bologne, & en 1507 à celle de Gênes, où il fut blessé; & se comporta généreusement à la bataille d'Agnadel, donnée en 1509, & à la prise de Padoue faite par l'Empereur, sur les Vénitiens. Le Roi le fit Capitaine de 500 hommes d'armes & le pourvut de la charge de Grand-Maître, à la place du feu Seigneur de Chaumont; il lui donna encore le Gouvernement du Duché de Milan, après la célèbre journée de Ravennes, au gain de la bataille de laquelle il contribua beaucoup, & demeura prisonnier à celle des Eperons en 1513, après s'être comporté en grand Capitaine. Il se démit en 1515 de la charge de Grand-Maître, au lieu de laquelle il fut créé Maréchal de France, continua ses services en Italie, & se trouva à la prise de Villefranche, & à la bataille de Marignan la même année;

ſe rendit à Calais en 1521, pour traiter de la paix avec les Députés de l'Empereur, & n'ayant rien conclu, il retourna en Italie ; commanda le corps d'armée au combat de la Bicoque, en 1522 ; paſſa ſur les Frontières d'Eſpagne, où il ſecourut Fontarabie ; obligea le Connétable de Bourbon de lever le ſiège qu'il avoit mis devant Marſeille, en 1523, & finit glorieuſement ſes jours à la bataille de Pavie, le 24 Février 1525. C'eſt ainſi que mourut cet honorable Seigneur, dit Brantôme. Il épouſa, 1° en 1493, *Jeanne de Montberon* ; & 2° par contrat du 20 Février 1513, *Marie de Melun-Epinoy*, morte le 10 Octobre 1553. Elle étoit veuve de *Jean de Bruges*, Seigneur de la Gruthuſe. Du ſecond lit vint :

XII. Charles de Chabannes, qui fut tué, en 1552, au ſiège de Metz, ſous Henri II. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 30 Mai 1536, *Anne de Mendoze*, morte en 1541 ; & 2° le 17 Septembre 1545, *Catherine de la Rochefoucauld*, morte en 1577, remariée, 1° en 1559, à *René du Puy du Fou* ; & 2° à *Jacques Rouault*, Seigneur de Landreau. Charles eut du premier lit :

Antoine de Chabannes, mort le dernier de ſa branche.

BRANCHE
des Seigneurs de Curton.

X. Gilbert de Chabannes, Seigneur de Curton, ſecond fils de Jacques, Ier du nom, & d'*Anne de Lavieu*, ſa ſeconde femme, fut Baron de Rochefort & de Cauſſade, Seigneur de Curton, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur & Sénéchal du Limouſin. Il avoit été mis dès ſa jeuneſſe auprès du Duc de Normandie, depuis Duc de Guyenne, lequel le fit ſon Conſeiller & Chambellan, Bailli & Capitaine de Giſors en 1465. Ce Duc étant mort, Louis XI lui confirma au mois de Mars 1472 tous les dons qui lui avoient été faits ; le fit Gouverneur du Limouſin en 1473. Il l'avoit honoré du Collier de l'Ordre de St.-Michel en 1469, & cinq ans après le députa comme ſon Ambaſſadeur vers le Duc de Bourgogne, pour ſigner la trève qui fut concluе à Bouvines entre le Roi & ce Duc. Ce prince lui engagea la Châtellenie de Mirebel, par Lettres du mois de Juin 1478, où il le qualifie ſon Couſin, & lui donna deux ans après la juridiction de ſes Terres de Mirebel & de Beauville. Il avoit eu le Gouvernement de ſon fils en 1488, & étoit mort en 1493. Il épouſa, 1° le 16 Novembre 1469, *Françoiſe de la Tour-d'Auvergne*, dont les ſœurs ſont entrées dans les Maiſons de *Médicis* & de *Stuart*, famille Royale d'Ecoſſe ; & 2° par contrat du 30 Août 1484, *Catherine de Bourbon-Vendôme*, Princeſſe du Sang, dont il n'eut que des filles, qui furent Religieuſes : c'eſt la ſeconde alliance de la Maiſon de *Chabannes* avec celle de France. Il eut de ſa première femme :

XI. Jean de Chabannes, Seigneur de Curton, &c., qui épouſa, par contrat du 6 Février 1497, *Françoiſe de Blanchefort*, Dame de Boiſlami & de Nozerolles, dont entr'autres enfans :

XII. Joachim de Chabannes, Sénéchal de Toulouſe & de l'Albigeois, Chevalier d'Honneur de la Reine Catherine de Médicis, de laquelle il étoit parent par *Françoiſe de la Tour-d'Auvergne*, ſon aïeule. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes des ordonnances & obtint du Roi Henri II l'érection de la Terre de *Rochefort*, ſituée en Auvergne, en *Comté*, par Lettres données à Paris au mois d'Octobre 1556, enregiſtrées au Parlement le 20 Mai 1557, à la Chambre des Comptes le 2 Juin de la même année, & en la Sénéchauſſée d'Auvergne le 23 Août ſuivant. Voici la teneur de ces Lettres : *Ayant vu à l'œil & reconnu par effet les grands, vertueux & recommandables ſervices que notre très-Amé & Féal Couſin*, Joachim de Chabannes, *Chevalier de notre Ordre, & d'Honneur de notre très-Chère & Amée Compagne la Reine, Baron de Curton & Rochefort, en Auvergne, créons & érigeons, & élevons par les préſentes, en dignités, titres, noms & prééminences de Comté, pour dorénavant audit titre & nom de Comte de Rochefort, en jouir & uſer pleinement, paiſiblement & perpétuellement par ledit Chabannes, ſes hoirs, ſucceſſeurs, & ayans cauſe, tant mâles que femelles : voulons & nous plaît, que lui & ſes ſucceſſeurs ſoient tenus, cenſés, réputés & appelés Comtes dudit Comté de Rochefort, &c.* Joachim de Chabannes mourut à Paris au mois d'Août 1559. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 17 janvier 1522, *Perronnelle de Lévis* ; 2° par contrat du 28 Janvier 1526, *Louiſe de Pompadour* ; 3° par contrat du 31 Décembre

1533, *Claude de la Rochefoucauld;* & 4° par contrat du 12 Février 1547, *Charlotte de Vienne,* née le 4 Janvier 1513, gouvernante des enfans de France, mariée, 1° par contrat du 17 Novembre 1526, à *Jacques,* Baron de *Montboiſſier.* Du premier lit vinrent :

1. Françoise, morte jeune;
2. Catherine, mariée, le 26 Novembre 1540, à *François* Ier, Vicomte d'*Eſtaing;*
3. Jean, tué le 13 Août 1554, à la bataille de Renty. Il avoit épouſé, le 5 Décembre 1547, *Françoiſe de Montboiſſier-Canillac,* morte le 1er Août 1607, remariée le 1er Juin 1558, à *Philippe de Rochechouart,* Baron de Couches, mort le 8 juin 1587.

Du ſecond lit ſont iſſues :

4. Isabelle, Abbeſſe du Pont-aux-Dames, en Brie;
5. Hélène, Abbeſſe de la Vaſſin ;
6. Catherine, mariée, par contrat du 9 Mars 1545, à *François II de Bar,* Seigneur de Baugy.

Il eut du troiſième lit :

7. François, qui ſuit ;
8. Jeanne, mariée, par contrat du 21 Décembre 1558, à *Jean de Chaslus,* Baron d'Orcival ;
9. Catherine, mariée, par contrat du 28 Décembre 1558, à *Claude,* Baron de *Leſtrange;*
10. Autre Marguerite, Abbeſſe de Bonneſaigne, morte le 8 avril 1605.

Du quatrième lit ſont nés :

11. Autre François, auteur de la branche de *Saignes,* rapportée plus loin ;
12. Gabriel, tige de la branche des Comtes de *Pionſat,* qui viendra en ſon rang;
13. Gilberte, mariée, le 14 Février 1565, à *Jean de Montboiſſier,* Marquis de Canillac ;
14. Et Jeanne, mariée à *Simon de Loges,* Seigneur de la Boulaye.

XIII. François de Chabannes, premier Marquis de Curton, par Lettres du mois de Décembre 1563, Comte de Rochefort, Vicomte de la Roche-Maſſelin, Lieutenant-Général pour le Roi en Auvergne, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances & Conſeiller d'Etat, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1583. Il ſoutint le parti du Roi contre la ligue, en Auvergne, avec un zèle admirable, & défit en 1590, à la bataille d'Iſſoire, le Comte de Randan, Chef des troupes de la ligue, qui mourut de ſes bleſſures, & après la mort duquel il fut pourvu de la Lieutenance-Générale d'Auvergne. Il mourut avant le 18 Décembre 1604. Il épouſa, par contrat du 24 Avril 1561, *Renée du Prat,* dont :

1. Christophe, Marquis de Curton, qui fut bleſſé à la bataille d'Iſſoire, & mourut en 1636. Il épouſa, 1° le 29 Septembre 1591, *Marie de Cruſſol;* & 2° par contrat du 18 Août 1617, *Claude Julhien ;*
2. Henri, Vicomte de la Roche-Marchelin, marié, par contrat du 24 Février 1642, à *Renée de Lenoncourt,* en Lorraine, morte ſans enfans ;
3. Jean-Charles, qui ſuit ;
4. Antoine, Seigneur de Nebouzat, baptiſé le 29 Août 1581, mort ſans enfans. Il épouſa *Marie de Montaignac,* veuve de *Charles de Gain,* Baron de Plaigne ;
5. Et Gabrielle, Abbeſſe de l'Eſclache en 1646.

François de Chabannes eut encore une fille naturelle, nommée

Marguerite, mariée, le 28 Janvier 1588, à *Claude Nouel,* Avocat au Parlement & Maître des Requêtes de la Reine.

XIV. Jean-Charles de Chabannes, Marquis de Curton, &c., ſe trouva au combat d'Iſſoire en 1590, & eut de *Louiſe de Margival :*

1. François, Seigneur de Saint-Angeau, aſſaſſiné par le bâtard de Christophe de Chabannes, Marquis de Curton, ſon oncle, en Août 1659;
2. Christophe, qui ſuit ;
3. Gabriel, Seigneur de Chaumont, tué au ſiège de Bapaume en 1636, ſans avoir été marié;
4. Isabelle, Abbeſſe de l'Eſclache & de la Vaſſin, morte le 3 Mai 1663 ;
5. Et Marie, Religieuſe à la Vaſſin.

XV. Christophe de Chabannes, Marquis de Curton, épouſa, par contrat du 15 Février 1653, *Gabrielle-Françoiſe de Rivoire,* du Palais, dont :

1. Henri, qui ſuit;
2. Gilbert, Capitaine de Carabiniers, mort ſans enfans après 1716 ;
3. Pierre, Abbé de Saint-Pierre de Vienne, vivant en 1730 ;
4. Jean, dit le *Chevalier de Chabannes,* Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, tué au combat de Steinkerque, le 3 Août 1692. Il fut marié & n'eut point d'enfans;

5. Jean-Marie, Eccléſiaſtique, mort en 1699;
6. Françoise, Prieure, puis Abbeſſe de la Vaſſin, morte le 20 Janvier 1690;
7. Elisabeth, Abbeſſe de la Vaſſin, morte le 8 Février 1730;
8. Et Anne, Religieuſe au même Monaſtère.

XVI. Henri de Chabannes, Marquis de Curton, &c., ſe ſignala à la bataille de Senef en 1674, & en pluſieurs autres occaſions. Il mourut à Paris le 16 Mai 1714, & avoit été marié, 1° par contrat du 16 Août 1680, à *Gabrielle de Montlezun*, fille de *François*, Seigneur de Beſmaux, Gouverneur de la Baſtille; & 2° en 1709, à *Catherine-Gaſparde de Scorailles de Rouſſille*, morte ſans enfans le 21 Janvier 1736, âgée de 48 ans & 6 mois, veuve de *Sébaſtien de Roſmadec*, Marquis de Molac. Il eut du premier lit:

1. Jacques, Marquis de Curton, né en 1683, Aide-de-Camp de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal-Cravate, mort à Prague en Bohême, Lieutenant-Général des Armées le 9 Octobre 1742, ſans enfans. Il épouſa, en 1706, *Marie-Charlotte Gluck*, morte le 15 Janvier 1724, âgée de 48 ans, veuve de *Jacques de Vaſſan*, Seigneur de la Tournelle;
2. Antoine, Marquis de Curton après la mort de ſon frère, en faveur duquel s'eſt ouverte la ſubſtitution du Marquiſat de Curton & du Palais, dans le Forez, ancien Colonel du Régiment de Côtentin, Infanterie, mort le 1er Octobre 1759, âgé de 74 ans. Il épouſa *Charlotte-Joſéphine-Henriette de Gironde*, morte le 19 Novembre 1756, dont:
   Marie-Anne-Marguerite, mariée, le 18 Mai 1776, à *Louis-Alexandre de Caſſanhes de Beaufort*, Comte de Miramont;
3. Jean, qui ſuit;
4. Françoise-Gabrielle, mariée, le 2 Juillet 1697, à *Jean-Paul de Rochechouart-Barbazan-Aſtarac*, Marquis de Faudoas;
5. Charlotte, Abbeſſe de la Vaſſin;
6. Elisabeth, Prieure de Sainte-Colombe à Vienne;
7. Et Françoise, Religieuſe Bénédictine à Montargis.

XVII. Jean, dit le *Comte de Chabannes*, Comte de Rochefort & de Paulagnac, en Auvergne, a été appelé, après la mort de ſon frère, le *Marquis de Curton*, & au défaut d'hoirs mâles, à la ſubſtitution de Curton & de celle du Palais, dans le Forez, par le Marquis de Rivoire du Palais, ſon couſin. Il a épouſé, par contrat du 15 Novembre 1731, *Marie-Claire-Eliſabeth de Roquefeuil*, fille de *Jean-Gabriel*, Marquis de Roquefeuil, & de *Marie-Anne de Croix*, en Flandre, dont:

1. Pierre, dit le *Marquis de Chabannes*, né le 14 Septembre 1732, Capitaine de Dragons, tué au combat de Sondershauſen, contre les Heſſois, le 23 Juillet 1758, ſans avoir été marié;
2. Charles, qui ſuit;
3. Et Jeanne-Françoise, née en 1735, mariée 1° à *Jean*, Marquis de *Bochart-Champigny*; & 2° par contrat ſigné le 13 Mars 1763, à *Louis-Honoré*, Marquis de *Montillet*, Enſeigne de la première Compagnie des Mouſquetaires.

XVIII. Charles, dit le *Comte de Chabannes*, Comte de Rochefort, dont la Terre eſt titrée en Comté, par Lettres-Patentes du Roi Henri II, données au mois d'Octobre 1556, rapportées ci-devant, né en Août 1737, Colonel dans les Grenadiers de France, auparavant Garde de la Marine, depuis Enſeigne de Vaiſſeaux, s'eſt trouvé au ſiège du Port-Mahon. Il eſt devenu le ſeul mâle de ſa branche par la mort de Pierre ſon frère, & a épouſé, le 20 Février 1759, *Marie-Eliſabeth de Talleyrand*, nommée Dame pour accompagner Madame, par brevet du 4 Mars 1759. Elle étoit fille de *Daniel-Marie-Anne*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Normandie & Menin de feu Monſeigneur le Dauphin, & de *Marie-Eliſabeth de Chamillart*, Dame du Palais de la Reine. Ils eurent:

1. Jacques-Charles-Gilbert, né le 3 Août 1760;
2. Et Jean-Frédéric de Chabannes, né le 17 Décembre 1762.

BRANCHE
des Seigneurs de Saignes.

XIII. François de Chabannes, Ier du nom, fils de Joachim, Seigneur de Curton, & de *Charlotte de Vienne*, ſa quatrième femme, nommée, dans les Mémoires de la Reine Marguerite, *Madame de Curton*, Gouvernante des Enfans de France, & nommément de cette Reine, fut Comte de Saignes, Seigneur de Boislami, &c., par la donation que lui en fit ſon père, le 26 Septembre 1554, à condition de porter le nom & les armes de

Blanchefort, avec ſubſtitution perpétuelle pour les mâles, d'aîné en aîné. Il eſt qualifié de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, & Conſeiller d'Etat dans le contrat de ſon fils aîné, l'an 1602. Il épouſa, le 18 Septembre 1570, *Valentine d'Armes*, fille de *François*, & d'*Anne Bernard*, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs du *Verger*, rapportée ci-après;
3. Joachim, tige de la branche des Seigneurs de *Trucy*, qui viendra en ſon rang;
4. Edme, Seigneur de Sainte-Colombe, mort Capucin, après 1610;
5. Et Gilberte, morte le 27 Août 1614, âgée de 19 ans, mariée, par contrat du 12 Mai 1612, à *Claude*, Seigneur de *la Rivière*.

XIV. François de Chabannes, IIe du nom, Comte de Saignes, Seigneur de Boislami, &c., eſt qualifié de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, & Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, dans le contrat de mariage d'Anselme, ſon ſecond fils, en 1644. Il épouſa, 1° par contrat du 7 Février 1595, *Serène de Crevant*, & 2° par contrat du 2 Octobre 1602, *Hélene de Daillon-du-Lude*, & laiſſa du ſecond lit:

1. François, IIIe du nom, marié, 1° en 1630, à *Anne Dauvet de Rieux*; & 2° à *Marie de Cluys*, dont:
   - Joseph, né en 1668, Mouſquetaire, mort en 1688;
   - Et Madeleine, Religieuſe à Bleſſac.
2. Et Anselme, qui ſuit.

BRANCHE
des Seigneurs de Nozerolles.

XV. Anselme de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, mort au mois d'Août 1683, avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1644, *Gabrielle de Leſtrange*, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Anne-Marie, Seigneur de Mariol, rapporté après la poſtérité de ſon frère;
3. Pierre, Lieutenant dans le Régiment de Normandie en 1689;
4. Et N..., tous deux morts ſans enfans.

XVI. François de Chabannes, IVe du nom, mort en 1668, épouſa *Marguerite de la Marche*, & eut:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et François de Chabannes-de-Nozerolles.

XVII. Pierre de Chabannes, Seigneur de Nozerolles, a épouſé, le 8 Septembre 1717, *Léonarde-Françoiſe Galland*, Dame de la Vareine, dont:

1. Sylvain-Léonard, Chanoine de Saint-Pierre de Vienne, Chapitre noble, Aumônier du Roi depuis 1753, & Abbé de la Creſte, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Langres, dernier rejeton de ſa branche;
2. Et Marie-Françoise, née le 3 Septembre 1727, mariée, en Janvier 1748, à *N... de la Marche*, Seigneur de Puyguilhem.

BRANCHE
des Seigneurs de Mariol.

XVI. Anne-Marie de Chabannes, Seigneur de Mariol, fils puîné d'Anselme, Seigneur de Nozerolles, & de *Gabrielle de Leſtrange*, épouſa, par contrat du 16 Février 1681, *Henriette Coeffier*, du même nom & de la même famille du Maréchal d'*Effiat*. De ce mariage vinrent:

1. Gilbert-Honoré, né le 30 Décembre 1682, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en Avril 1700, Capitaine de Dragons en 1705, puis Exempt des Gardes-du-Corps, tué Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, à la bataille de Dettingen ſur le Mein le 27 Juin 1743, à la tête des Gardes-du-Corps dont il étoit Lieutenant, ſans avoir laiſſé d'enfans. Il avoit épouſé, le 25 Juin 1737, *Angélique-Geneviève Titon de Villegenon*, morte le 8 Décembre 1739, âgée de 23 ans. Elle étoit fille unique de *Louis*, Seigneur de Villegenon, Inſpecteur-Général du Magaſin Royal des armes, & de *Geneviève le Fèvre d'Eaubonne*;
2. Joseph, baptiſé le 19 Mars 1690, Enſeigne de Vaiſſeaux du Roi, tué au ſiège de Douai en 1709;
3. François, mort quelque tems après ſon frère, étant Capitaine de Vaiſſeaux;
4. Et Henriette, née le 18 Novembre 1681, élevée à Saint-Cyr, mariée à *Pierre Feydeau*, Chevalier de Saint-Louis, dont une fille, mariée, en Bourgogne, au Comte d'*Hugone*.

BRANCHE
des Seigneurs du Verger.

XIV. Jacques de Chabannes, ſecond fils de François, Ier du nom, Comte de Saignes, & de *Valentine d'Armes*, épouſa, le 13 Août

1610, *Gabrielle de Babute*, dont entr'autres enfans:

XV. François de Chabannes, Seigneur du Verger, qui épousa, le 12 Février 1645, *Antoinette Monnot*, dont:

1. Hubert, qui suit;
2. Henri-Gaston, Chevalier;
3. René;
4. Gabrielle;
5. & 6. Antoinette & Marie, Religieuses (tous sans enfans.)

XVI. Hubert de Chabannes épousa, par contrat du 29 Août 1678, *Marie de Charry*, dont:

1. Paul, qui suit;
2. & 3. Marie & Jeanne, mortes sans alliance.

XVII. Paul de Chabannes, Seigneur du Verger, &c., né le 5 Août 1685, a épousé, le 1er Juillet 1715, *Marie-Madeleine Salonnyer*, fille unique de *Guillaume*, Seigneur de Rozimont, dont:

1. Louis-Jacques, Grand-Vicaire de Nevers, Prieur du Prieuré de Cheimes, Diocèse de Chartres, par nomination du Roi;
2. Claude-François, né le 29 Novembre 1719, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Broglie, aujourd'hui Lameth, Chevalier de Saint-Louis;
3. Louis-Antoine, né le 16 Janvier 1721, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, Infanterie;
4. Guillaume-Hubert, Abbé d'Epiry;
5. Gabriel-Jacques, né le 29 Août 1723, tué sur mer;
6. Claude-Joachim, né le 27 Juillet 1730, Lieutenant en 1758, dans le Régiment de la Tour-du-Pin, Infanterie;
7. Marie-Madeleine, morte jeune;
8. Et Charlotte-Cesarée, née le 25 Octobre 1718, Religieuse au Prieuré de Sainte-Colombe, à Vienne.

BRANCHE des Seigneurs de Trucy.

XIV. Joachim de Chabannes, troisième fils de François, Ier du nom, Comte de Saignes, & de *Valentine d'Armes*, Seigneur de Trucy, est qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans le contrat de Jacques de Chabannes, son frère, passé le 13 Août 1610. Il épousa, par contrat du 13 Avril 1598, *Gilberte de Bourbon-Busset*, fille de *Jean*, Seigneur de la Mothe-Feuilly, dont:

1. Joachim;
2. François, marié & père d'un fils;
3. Gabriel, marié, en 1632, à *Julienne de Saint-Aubin;*
4. Un fils;
5. Et Jeanne, mariée, en 1620, à *Jean de Saconnin*, Baron de Brezolles.

Cette branche est éteinte.

BRANCHE des Comtes de Pionsat.

XIII. Gabriel de Chabannes, dernier fils de Joachim, Seigneur de Curton, & de *Charlotte de Vienne*, sa quatrième femme, fut Gentilhomme-Servant du Duc d'Anjou. Il est qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*, & premier Echanson de la Reine, dans le partage qu'il fit le 11 Octobre 1581, de la succession de ses père & mère: il prenoit aussi la qualité de *Chevalier de l'Ordre du Roi*. Il eut de *Gabrielle d'Apchon:*

XIV. Jacques de Chabannes, Comte de Pionsat, pourvu de la charge de Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois, le 13 Août 1650, fut tué en 1652 au siège de Montrond, combattant en qualité de Maréchal-de-Camp dans l'armée Royale, contre M. le Prince de Condé. Il épousa, par contrat du 9 Mars 1604, *Charlotte de Chazeron*, Dame de Pionsat, fille de *Gilbert*, Seigneur de Chazeron, Gouverneur du Bourbonnois & Chevalier des Ordres du Roi, dont entr'autres enfans:

XV. Gilbert de Chabannes, Ier du nom, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Roi, sous le Comte de Saint-Geran, puis Mestre-de-Camp d'un Régiment. Il fut fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 23 Août 1650, Lieutenant-Général du Pays de Bourbonnois, le 17 Août 1652. Il épousa, le 24 Mai 1637, *Marie de Champfeu*, remariée, le 3 Janvier 1655, à *Édouard*, Comte de *Montmorin de Saint-Herem*, d'où sont sortis les Seigneurs de Montmorin de Saint-Herem. Il en eut:

1. Gilbert, qui suit;
2. Thomas, auteur de la branche des Seigneurs de *Chamiane*, rapportée ci-après;
3. 4. & 5. Gilberte, Susanne & Marie, toutes trois Religieuses.

XVI. Gilbert, IIe du nom, dit le *Marquis de Chabannes*, &c., né le 16 Juillet 1646, fut d'abord Capitaine dans le Régiment de Navarre en 1669, Lieutenant-Colonel du même Régiment à la bataille d'Hochstett en 1704, Colonel au mois d'Avril 1706, puis Briga-

dier des Armées du Roi, Gouverneur de l'Isle & Citadelle d'Oleron en Janvier 1709. Il fut un des grands Capitaines de son tems. M. le Duc de Bourgogne l'honora de ses bontés. Il servit plus de 50 ans, & contribua au gain de la bataille de Spierbach, en Octobre 1703, par un mouvement qu'il fit faire à la brigade de Navarre, qu'il commandoit, d'où est venu : *à moi Navarre ;* ce fut son expression. Il ne se distingua pas moins à la bataille d'Hochstett en 1704, car ne voulant jamais consentir à la capitulation de Belheim, où 26 bataillons & 4 Régimens de Dragons, qu'on avoit laissés dans le Village, furent pris & enveloppés, il fit brûler les drapeaux du Régiment de Navarre, & obtint qu'il sortiroit avec une certaine quantité d'armes & de fusils. Il mourut le 20 Avril 1720. Il épousa, par contrat du 30 Juillet 1681, *Anne-Françoise de Lutzelbourg*, dont :

1. Gilbert-Gaspard, qui suit ;
2. François-Antoine, Marquis de la Palisse, né en 1686, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Gouverneur de Verdun & du Verdunois, ci-devant Major des Gardes-Françoises, ensuite Lieutenant-Colonel du même Régiment, Commandant pour le Roi en 1745, dans le pays d'Aunis, la Rochelle, Poitou, &c., mourut à Paris le 23 Décembre 1754, sans avoir laissé d'enfans. Il avoit épousé 1° *Marie-Claudine Cahouet de Beauvais*, morte le 29 Septembre 1744, mariée, 1° le 10 Juillet 1714, à *Olivier le Fèvre* d'*Ormesson*, Seigneur d'Unchair, né le 20 Septembre 1686, mort le 31 Mars 1718. François-Antoine de Chabannes épousa, 2° en Novembre 1745, *Marie-Félicité du Plessis-Châtillon*, héritière de sa Maison par la mort de son frère, remariée, en Février 1760, à *Charles-Armand-Martial*, Comte de *Narbonne-Pelet ;*
3. Thomas, baptisé le 6 Décembre 1688, Capitaine dans le Régiment de Navarre, puis Mestre-de-Camp à la suite du même Régiment, Brigadier des Armées du Roi en 1719, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare le 27 Août 1722, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1735, tué le 7 Juin 1735, d'un coup de pied de cheval en commandant pour le Roi à Kirchheim, au-delà du Rhin, sans avoir été marié ;
4. Charles, Comte de Chabannes, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, mort sans alliance au mois de Juillet 1749, à Saint-Mihiel en Lorraine, âgé de 55 ans ;
5. Marguerite, Religieuse, morte à la Madeleine de Tresnel, à Paris ;
6. Et Anne-Josèphe, née le 16 Octobre 1690, reçue à Saint-Cyr au mois de Janvier 1699, mariée, en 1707, à *François de la Queuille*, Seigneur de Pramenoux, fils de *Claude de la Queuille*, Vicomte de Châteaugay, dont une fille unique, mariée au Comte de *Langeac*, ci-devant Mestre-de-Camp du Régiment de Conti, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi.

XVII. Gilbert-Gaspard de Chabannes, Comte de Pionsat, né le 7 Septembre 1685, reçu Page de la Petite-Ecurie du Roi le 1er Janvier 1703, successivement Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoises, Colonel du Régiment de la Reine, Dragons, Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-Général-des-Logis en Italie, des Armées de France, d'Espagne & de Savoie, combinées dans la guerre de 1734 & 1735, est mort en 1746. Il épousa, en 1708, *Philiberte d'Apchon*, fille de *Claude-Eléonor*, Marquis d'Apchon, premier Baron & Sénéchal d'Auvergne, qui lui a porté en mariage la Baronnie d'Apchon, dont :

1. Gilbert-Blaise, né le 3 Février 1712, Abbé de Saint-Méen en 1743, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Saint-Malo, qu'il remit au Roi. Il fut nommé Abbé de Notre-Dame de Bonport, Ordre de Cîteaux, en 1745, & a été député la même année à l'Assemblée générale du Clergé ;
2. Jean-Baptiste, qui suit ;
3. Joseph, Prieur de Nantes, Ordre de Saint-Benoît dans le Bugey, où il est mort jeune en 1738.

XVIII. Jean-Baptiste de Chabannes, né le 3 Octobre 1714, Comte de Pionsat & de Belabre, Comte d'Apchon, premier Baron d'Auvergne, Marquis de la Palisse par substitution & donation du feu Comte de Chabannes, son oncle, Cornette des Mousquetaires noirs en Mars 1740, Brigadier des Armées le 20 Mars 1747, Enseigne en 1752, Sous-Lieutenant en 1754, & ensuite Maréchal-de-Camp le 1er Mars 1758, s'est trouvé en Italie aux batailles de Parme & de Guastalla ; en Allemagne à celle de Dettingen, en 1743, où il fut blessé d'un coup de fusil à la jambe ; & en Flandre, à celle de Rocoux en 1746. Il sert depuis 30 ans, & a épousé, le 8 Mars 1743, *Marie-Olive Bernard de Coubert*, née le 14 Août 1727.

BRANCHE
des Seigneurs de Chamiane.

XVI. Thomas, dit le *Comte de Chabannes*, fecond fils de Gilbert, Ier du nom, Comte de Pionfat, & de *Marie de Champfeu*, vivoit le 6 Décembre 1688. Il eut d'*Anne Boyer :*

1. Jacques-Louis, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, depuis Meftre-de-Camp d'Infanterie, Aide-Maréchal-des-Logis de l'Armée du Roi, fous les ordres du Prince de Conti, tué à la bataille de Cony le 5 Septembre 1744. Il étoit Seigneur de Chamiane, & n'a point été marié;
2. Joseph-Gaspard, né en 1702, Abbé de Valricher & Evêque d'Agen, après avoir été Agent général du Clergé, mort en 1767;
3. Jacqueline, Abbeffe de Bonlieu en 1729, & depuis de la Beniffons-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèfe de Lyon, morte;
4. Et Gilberte, Abbeffe de Beaumont, près de Clermont, Ordre de Saint-Benoît, Diocèfe de Clermont, morte.

BRANCHE
des Comtes de Dammartin.

IX. Antoine de Chabannes, Comte de Dammartin, Grand-Maître de France, troifième fils de Robert, Seigneur de Charlus, mourut le 25 Décembre 1448. Il avoit époufé, par contrat du 8 Septembre 1439, *Marguerite de Nanteuil,* dont :

Jean de Chabannes, qui époufa 1° *Marguerite de Calabre ;* & 2° *Sufanne de Bourbon,* remariée à *Charles*, Seigneur de *Boulainvilliers*, & de Beaumont-fur-Oife. Du premier lit vint:

1. Anne, née en 1485, morte après 1527, qui époufa, en 1496, *Jacques de Coligny*, Seigneur de Châtillon-fur-Loing.

Du fecond lit font nées :

2. Antoinette, morte en 1527, qui époufa *René d'Anjou*, Seigneur de Mézières;
3. Et Avoie de Chabannes, mariée, 1° en 1504, à *Edmond de Prie*, Baron de Bufançais ; 2° à *Jacques de la Trémoïlle*, Chevalier, Seigneur de Mauléon; & 3° à *Jacques de Brizay*, Chevalier, Seigneur de Villegongis.

Ces trois filles ont porté dans les Maifons où elles font entrées les grands Fiefs de cette branche, comme le Comté de Dammartin, & nommément la Terre de Saint-Fargeau dans la branche de *Bourbon-Montpenfier*.

La branche aînée des Seigneurs de *Curton* a toujours confervé jufqu'à préfent les anciennes Terres patrimoniales, comme *Curton*, *Saint-Angeau*, *Rochefort*, & *Madic*, en Auvergne.

Les Rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, Charles IX, François II & Henri III, ont honoré du titre de *Coufin* les Seigneurs de Chabannes.

Il y a de la Maifon de Chabannes des bâtards légitimés, dans le Quercy & l'Auvergne, qui ont fait de fort bonnes alliances & avec des Maifons diftinguées, mais qui ne font que des bâtards reconnus.

Voy. fur cette Maifon le tom. VII de l'*Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne*, pag. 129 & fuiv., & Moréri.

Les armes: *de gueules, à un lion d'hermines, armé, lampaffé & couronné d'or.*

* CHABANOIS, en Angoumois, Diocèfe de Limoges, Terre & Seigneurie poffédée dans le Xe fiècle par Aimard, dont le fils Jourdain, fut à la première Croifade en 1099. N..., fille & héritière de Jourdain, époufa *Guillaume de Mathas*, dont le petit-fils Guillaume II, Comte de *Chabanois,* Seigneur de Confolent, vivoit vers 1200. Echivat, IIe du nom, petit-fils de Guillaume II, mourut en 1283.

Laure, fa fœur & fon héritière, époufa 1° *Raymond*, Vicomte de *Turenne*, & 2° *Simon de Rochechouart*, Seigneur de Tonnay-Charente, mort en 1316. *Jean de Rochechouart,* arrière-petit-fils de *Simon*, eut pour héritière fa fœur *Jeanne,* qui époufa *Miles de Thouars*, Seigneur de Pouzaugues. *Miles II,* petit-fils de ce dernier, vivoit en 1419.

Catherine de Thouars, fa fœur, lui fuccéda, & fut héritière de Chabanois, Confolent, Pouzaugues, &c. Elle vivoit en 1460, & époufa Jean de Vendôme, Vidame de Chartres, qui vivoit en 1460, & dont le fils Jean III étoit qualifié *Prince de Chabanois* en 1481.

François de Vendôme, arrière-petit-fils de Jean III, mourut fans poftérité le 7 Décembre 1562, ayant vendu Chabanois à *Joachim de Montefquiou*, dit de *Montluc*, qui mourut en 1567. *Blaife de Montluc,* Maréchal de France, frère de ce dernier, & fon fucceffeur, mourut en Juillet 1573. *Adrien de Montluc*, fon petit-fils, Comte de Carmaing, eft qualifié *Prince de Chabanois,* dont les droits lui furent donnés par fon aïeul, & mourut le 22 Janvier 1646.

Sa fille *Jeanne* fut ſon héritière, & elle mourut le 2 Mai 1657, ayant épouſé *Charles d'Eſcoubleau*, Marquis de Sourdis, dont la petite-fille *Angélique d'Eſcoubleau*, héritière de *Chabanois*, épouſa, le 24 mars 1702, *Gilbert Colbert-de-Saint-Pouange*, qualifié ſeulement *Marquis de Chabanois*. Voy. COLBERT.

CHABANS, en Périgord. Suivant un Mémoire dreſſé ſur titres, & envoyé par M. le Comte de *Chabans-de-Joumard*, demeurant auprès de la Chapelle-Faucher en Périgord, GUILLAUME, quatrième Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine, épouſa 1° la fille de *Guillaume*, dit *Longue-Epée*, Duc de Normandie, dont il eut un fils nommé *Guillaume*, qui fut, après lui, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitiers; & 2° la fille du Comte de *Toulouſe*, dont il eut entr'autres enfans:

HUGUES DE POITIERS, à cauſe de ſa mère, & *Prince de Chabans*, à cauſe de l'apanage qu'il eut de ſon père, pour aller à la conquête de la Terre-Sainte, qui vendit la plus grande partie de ſes biens. Il épouſa, en 1098, la fille du Comte de *la Marche*, dont il eut:

GUILLAUME & LOUIS, qui ſuit. Tous deux prirent le nom de l'apanage de leur père, ſavoir: *Chabans de Chabans*, & gardèrent les armes de leur ancienne Maiſon, qui ſont: *de gueules, entouré de douze beſans d'or, au lion d'argent rampant, armé, lampaſſé & couronné d'or*.

I. LOUIS DE CHABANS, ſecond fils de HUGUES, Seigneur dudit lieu de Chabans, épouſa, en 1140, *Erminte*, fille du Comte de *Périgord*, dont:

II. CHARLES DE CHABANS, Seigneur dudit lieu, qui épouſa, en 1170, *Agnès de Pon*. Il eut:

III. ÉLIE DE CHABANS, Seigneur dudit lieu, marié, en 1203, à *Charlotte de Gontaut*, fille du Baron de Biron. Il eut:

IV. MATHIEU DE CHABANS, ce qui eſt prouvé par ſon teſtament des Calendes de Janvier 1281, & par un contrat de tranſaction du 6 des Ides de Juin 1257. Il fut Chambellan du Roi St. LOUIS, & épouſa *Almoïs Folcois*, fille de *Bernard*, Seigneur de Montagrier, dont:

V. ÉLIE DE CHABANS, II° du nom, qui eſt prouvé par le teſtament d'*Almoïs Folcois*, ſa mère, veuve de MATHIEU DE CHABANS, daté des Ides de Mai 1291. Il épouſa, en 1288, une *Rochechouart*, dont:

VI. MATHIEU DE CHABANS, II° du nom, qui épouſa, 1° par contrat du mercredi avant la Saint-Luc 1305, *Peyronne de la Tour-Blanche*; & 2° le mardi après la fête de la Sainte-Trinité 1322, *Marguerite de la Marche*. Il eut du premier lit:

VII. ADHÉMAR ou AIMAR DE CHABANS, qui épouſa, 1° le mardi après la fête de la Trinité 1322, *Agnès du Luc*; & 2° *Agnès Vigier de Javerlhac*. Il eut du premier lit:

VIII. ÉLIE DE CHABANS, III° du nom, qui, étant Grand-Pannetier, épouſa, le 3 Décembre 1402, *Anne Vigier*. Il eut:

IX. JEAN DE CHABANS, qui épouſa, en ſecondes noces, le 2 Juin 1439, *Catherine de Loſſe*. Ils eurent:

X. ADHÉMAR ou AIMAR DE CHABANS, II° du nom, qui épouſa, le 23 Février 1496, *Almoize Daitz de Meymi*, dont:

XI. CHARLES DE CHABANS, II° du nom, né en 1498, marié, le 9 Juin 1516, à *Marguerite de Farges*. De ce mariage naquit:

XII. PIERRE DE CHABANS, Chevalier de l'Ordre du Roi & premier Gentilhomme de ſa Chambre, qui employa preſque tout ſon bien au ſervice de HENRI III, du tems des guerres civiles, & mourut avant le 29 Décembre 1574. Il épouſa, le 16 Juillet 1554, *Louiſe Prévoſt de Sanſac*, & eut:

XIII. ANTOINE DE CHABANS, qui fut auſſi premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & eut le Gouvernement du Château & Marquiſat de Fronſac, qu'il avoit aſſiégé & pris pour HENRI IV. Il épouſa, le 24 Août 1588, *Philippe de Joumard*, dont:

XIV. GASPARD, Marquis de CHABANS, Capitaine de 50 hommes d'armes, ſous les ordres de M. de Saint-Preus, ſon beau-père. Il épouſa, le 26 Janvier 1615, *Henriette de Juſſac-d'Ambleville*, dont:

XV. ANTOINE, Marquis de CHABANS, né en 1626, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, ſervant ſous les ordres du Duc de Guiſe, à ſon expédition de Naples; marié 1° à *Marguerite Sabari*, Romaine de nation, & 2° en 1681, à *Suſanne de Loſſe*, nièce du Maréchal de Noailles. Il eut de ce ſecond mariage:

XVI. ANNET-JULES, Marquis de CHABANS, qui mourut le 24 Décembre 1752. Il épouſa, en Mai 1703, *Souveraine de Perry*, de la Maiſon de *Saint-Auvent*, dont:

1. Isaac, qui suit;
2. Léon-François, premier Capitaine de Grenadiers, avec brevet de Lieutenant-Colonel au Régiment de Poitou;
3. Jean, Abbé, Comte de Lyon, mort le 16 Octobre 1759;
4. Armand, dit *le Chevalier de Chabans*, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Parme, le 29 Juin 1734;
5. François;
6. & 7. Deux filles, Religieuses à l'Abbaye Royale de Ligneux en Périgord;
8. Et une autre fille, Religieuse au Prieuré Royal de Saint-Pardoux, aussi en Périgord.

XVII. Isaac, Comte de Chabans, Seigneur de la Chapelle-Faucher, de Menesples, de Saint-Georges, &c., a épousé, le 15 Juin 1730, *Dorothée de Marsange-de-Vaury*, Dame de Champelière & de Pérignac en Poitou. De ce mariage sont nés:

1. Jean-Alexandre, Marquis de Chabans, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, marié, le 12 Avril 1765, à *Marie de Losse*, Dame de la Borie-Fricard, de Chabans, de Bayac, fille de *Jean*, Vicomte de *Losse*, dont:

   Marie-Anne;
   Et Marie-Anne-Julie;

2. Annet-Joumard de Chabans, né le 14 Septembre 1732, Comte de Lyon, & Vicaire-Général de l'Evêché d'Autun;
3. Pierre de Chabans, ancien Lieutenant au Régiment de Poitou, ensuite Page de la Grande-Ecurie du Roi, retenu Ecuyer de ladite Ecurie, mort le 12 Mars 1764;
4. Armand, mort le 4 Avril 1779;
5. Dorothée, mariée, par contrat du 19 Février 1757, à *Henri*, Marquis de *la Faye*, Seigneur de la Martinie, de Douxat & de Chardeuil, dont deux enfans;
6. Et Marie, née en 1741, Religieuse-Professe au Prieuré Royal de Saint-Pardoux en Périgord.

BRANCHE
des Comtes de Richemont.

Pierre de Chabans épousa, par contrat du 7 Avril 1729, *Françoise de la Garde*, dont:

1. François, Prêtre & Chanoine de la Cathédrale de Périgueux;
2. Nicolas, qui suit;
3. Marie-Blaise, mariée, par contrat du 26 Février 1748, à *Pierre*, Comte de *la Marthonie*, Seigneur de la Salle, mort sans enfans;
4. Marguerite, mariée à *Jean-Baptiste Souc de Plancher*, Seigneur, Baron de Berbiguières, Chevalier de Saint-Louis & ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Piémont. Ils n'ont pas d'enfans;
5. Et Renée, morte jeune.

Nicolas de Chabans, Seigneur, Comte de Richemont, de la Chapelle-Montmoreau & de Condat, épousa, 1° par contrat du 15 Février 1762, *Thérèse-Andrée-Angélique le Berthon*, fille d'*André-François*, premier Président au Parlement de Bordeaux; & 2° par contrat du 23 Juin 1765, *Elisabeth-Catherine d'Aloigny*, fille de *Thomas*, Marquis d'Aloigny, Seigneur de Villars, la Rolphie & du Puy-Saint-Astier. Il eut du second lit:

1. André-Jacques-Hyacinthe-François, né le 31 Mars 1767;
2. Et René-Jean-Paul-Antoine, né au mois de Juin 1768.

Les armes: *d'azur, au lion d'or enclos dans une orle de onze besans de même.* Supports: *deux lions.* Cimier: *une couronne de Comte.*

CHABENAT, Seigneur de Bonneuil & de la Malmaison, famille noble dont étoit

Etienne de Chabenat, Seigneur de Bonneuil-sur-Marne, Vicomte de Savigny, Baron de Nouan, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Introducteur des Ambassadeurs, qui mourut le 24 Avril 1680, laissant de *Madeleine Petit-de-Passy*:

Michel de Chabenat, Seigneur de Bonneuil, Introducteur des Ambassadeurs, marié à *Catherine-Charlotte le Febvre-de-la-Malmaison*, dont:

Louis-Etienne de Chabenat, Seigneur de Bonneuil & de la Malmaison, Conseiller au Parlement depuis le 5 Août 1716, mort à Paris le 6 Décembre 1747, dans la 53e année de son âge, laissant de *Marie-Madeleine Boucher*, morte le 8 Mars 1742:

1. André-Charles-Louis, reçu Conseiller au Parlement le 21 Août 1744, marié, en 1761, à N.. *Jassaud;*
2. N... de Chabenat, Officier dans le Régiment des Gardes-Françoises;
3. Et N... de Chabenat, qui n'étoit pas encore pourvu en 1747.

Les armes: *d'argent, à trois pensées au naturel, tigées & feuillées de sinople; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.*

CHABERT. La famille des Seigneurs de Pontauvart, en Normandie, Election de Coutances, du nom de *Chabert*, maintenue dans

ſon ancienne Nobleſſe, porte : *écartelé*, *aux 1 & 4 d'azur, au bâton d'argent paſſé dans trois couronnes ducales d'or; aux 2 & 3 de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois rocs d'échiquier de ſable.*

Nous ignorons ſi les Seigneurs du *Meſnil* qui ont été établis à Hodan en Braye, & ſi ceux de *Granvillet* établis en Limouſin ſubſiſtent. Mais nous trouvons encore dans l'*Hiſtoire hér. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 248 & 249, deux familles dans la Ville de Toulon du nom de *Chabert* d'ancienne Nobleſſe, maintenues en conſéquence, & qui ont donné nombre d'Officiers diſtingués dans la Marine; l'une a poſſédé une partie de la Seigneurie de la Garde. A cette famille appartenoit

N... DE CHABERT, qui laiſſa :

N... DE CHABERT, qui ſuit;

Et N.... DE CHABERT, marié à *Charlotte de Pontevès de Giens*, fille de *François*, Seigneur de Giens, & de *Catherine d'Andrea*, dont :

N... DE CHABERT, veuve de N... Vicomte de *Berghes*.

N... DE CHABERT eut pour fils :

JOSEPH-FÉLIX DE CHABERT, Sous-Commiſſaire de la Marine.

Cette Maiſon eſt alliée aux familles de *Thomas-la-Garde*, de *Gaillard* & de *Pontevès-Giens*.

Les armes : *de gueules, au ſautoir d'argent.*

Quant à l'autre famille alliée aux Maiſons de *Noble-du-Reveſt*, de *Cuos-Cogolin* & de *Burgues*, employée dans les catalogues des Gentilshommes du Ban & Arrière-Ban, & dont la qualité de *Chevalier* eſt reconnue admiſe par les Cours ſouveraines dans divers actes, ſoit d'hommage au Roi ou autres, comme dans la citation que nous en avions faite dans le tome IV, ou premier du Supplément de la première Edition de ce Dictionnaire, nous avions renvoyé les lecteurs à l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, il eſt indiſpenſable de les avertir qu'outre le peu de connoiſſance, qu'ils verront par eux-mêmes, que l'auteur de ce Livre avoit de cette famille, puiſqu'il avoue qu'il n'en avoit vu aucun titre, il y a fait une erreur que nous avons répétée par rapport aux émaux des armoiries, & que nous devons corriger avec d'autant plus de raiſon, que notre première citation juſtifie le fondement de la précaution que les deux repréſentans actuels de cette famille prirent dès l'année de la publication du livre. Ils s'adreſſèrent à l'Aſſemblée de la Nobleſſe de Provence, pour lui faire remarquer que le préjudice que pouvoit porter à leur véritable état, dans l'ordre de la Nobleſſe, un article auſſi brièvement & vaguement conçu, & même avec une faute eſſentielle dans la gravure des armes, dans un ouvrage qui étant dédié à cette même Aſſemblée, ſembloit emporter ſon approbation, ne pouvoit être bien ſuppléé que par une déclaration bien émanée d'elle, portant un témoignage authentique des caractères diſtinctifs de l'ancienne Nobleſſe de leur famille.

La déclaration fut en effet expédiée le 22 Août 1768, par Meſſieurs les Syndics du Corps de la Nobleſſe, portant, que ſur la connoiſſance certaine qu'ils en avoient ſur les titres qui leur avoient été repréſentés en original, & ſur ce qu'ils en avoient vû dans les regiſtres publics, la famille de *Chabert*, établie à Toulon, & dont ſont iſſus les deux Requérans, eſt *noble d'ancienne extraction & lignée de nom & d'armes*; & que ſes armoiries, ainſi qu'on les voit en divers monumens authentiques, exiſtans dans ladite ville, ſont *d'argent, à la herſe ſarraſine de gueules; l'écu timbré d'un caſque*, tel que le portent les Chevaliers, *ſoutenu par des hommes cuiraſſés & armés à l'antique, ayant leurs lances ornées de cornettes.* Cimier : *une main tenant une maſſue.* Deviſe : POSTES PORTASQUE REFREGIT.

Le repréſentant de la branche aînée eſt, comme on le voit dans le Nobiliaire cité, JOSEPH-BERNARD, Marquis de CHABERT, Capitaine de Frégates du Roi, Membre des Académies royales des Sciences de Paris & de Breſt, de celles de Londres, de Berlin & de Bologne, Chevalier de Saint Louis, Grand-Croix de ceux de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, honoré à la Cour de Naples des grandes entrées de la Chambre.

Le repréſentant de la branche cadette eſt ANNIBAL-MICHEL DE CHABERT-DE-BURGUES, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier du même Ordre de Saint-Louis, dont la fille aînée, MARGUERITE-JOSÈPHE DE CHABERT, eſt actuellement une des Demoiſelles que Sa Majeſté fait élever à Saint-Cyr.

Il y a de fortes préſomptions que toutes

les familles actuelles d'ancienne Nobleffe du nom de *Chabert*, quoique établies dans des Provinces éloignées, font autant de branches de l'ancienne Maifon de ce nom connue avec diftinction en Dauphiné dans les XIVe & XVe fiècles.

Quant à la différence de leurs armes, on fait que dans beaucoup de familles il y a autant d'écuffons que de branches. Les deux dernières familles que nous venons de citer, en font un exemple d'autant plus frappant, qu'indépendamment de leur réfidence dans la même Ville, chacune prouve de fon côté fon ancienne Nobleffe & fa parenté réciproque par plufieurs papiers domeftiques, où le degré de leur féparation eft feulement incertain, & cependant leurs armes font tout à la fois différentes de leur tronc & entr'elles.

CHABESTAN, Maifon très-ancienne du Dauphiné, qui a donné fon nom à une Terre au Diocèfe de Gap, érigée enfuite en *Comté*.

Guigues Chabestan vivoit au XIIIe fiècle; & par acte du 4 des Calendes de Décembre 1233, il eft qualifié noble *Guigues de Chabeftan*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, en latin *Miles*, qualité qui ne fe donnoit qu'à la haute Nobleffe, & même aux Dauphins, dit Chorier, dans fon *Hiftoire du Dauphiné*, p. 836 & 838.

Par ce même acte, qui eft une tranfaction en latin, fur parchemin, qui exifte en entier, malgré fa vétufté, noble Guy ou Guyt de Chabestan, *Miles*, & noble Jean de Chabestan, *Miles*, tous deux fils de noble Guigues de Chabestan, Seigneur dudit lieu (ils font tous trois ainfi qualifiés), étant en conteftation & procès pour un fupplément de légitime, tranfigent; & Guy s'oblige de payer dans quatre ans, & en quatre payemens égaux, à Jean, fon frère, qui fe plaignoit d'avoir été grandement grevé ou lézé par le dernier teftament de leur père, les frais dudit procès, & 4000 fols Viennois pour compléter tous les droits de Jean fur les biens paternels, ce qui fut ftipulé & accordé par l'entremife & par le Confeil de noble *Bertrand d'Agoult*, Chevalier (*Miles*), Seigneur de Mifon, leur parent, préfent, & de plufieurs autres de même y dénommés; ledit acte paffé par *Bertrand Rolandi*, Clerc d'Afpres & Notaire public, par autorité Apoftolique, Impériale & Delphinale, au Château de *Chabeftan*, fous les indictions précédentes, c'eft-à-dire l'an de l'Incarnation du Seigneur 1233, & le 4 des Calendes de Décembre, fous le Pontificat de Grégoire IX, fous l'Empire de Frédéric & fous le règne de Guigues, Dauphin, Comte de Viennois & d'Albon.

I. Guigues de Chabestan, ci-deffus mentionné, & vivant au XIIIe fiècle, eut de fa femme, dont on ignore le nom :

1. Guy, qui fuit;
2. Et Jean, qui a fait la branche de *Chabeftan de Montofeur*, dont la poftérité a fubfifté long-tems avec honneur, & qui eft éteinte. Allard en parle dans fes généalogies.

II. Guy de Chabestan eut de *Montorline de Méouillon*, fille de *Hugues* Baron de Méouillon (les Barons de Méouillon étoient Souverains en Dauphiné, voy. Chorier, dans fon *Hiftoire*, pag. 778), Foulques, qui fuit, comme il confte par un Cadaftre de 1225, des Terres de Ribeiret & de Sorbiers, dès-lors & encore à préfent dans cette Maifon.

III. Foulques de Chabestan époufa, en 1260, *Marie de Rivière*, d'une ancienne Maifon de Dauphiné (voy. Allard & Chorier), fille de *N.... de Rivière*, Seigneur de Bruis & de Sainte-Marie, par fa femme *N.... d'Alauzon*. Il eut:

IV. Claude de Chabestan, qui époufa, en 1296, *Juftine de la Tour*, dont:

V. Bertrand de Chabestan, Ier du nom, qui époufa, en 1340, *Biette d'Agoult*, fille d'*Amédée*, Seigneur de la Baume-des-Arnauds, & eut:

VI. Bertrand de Chabestan, IIe du nom, qui époufa *Claudine de Révillafc*, fille de *N.... de Révillafc*, dont Antoine qui fuit. Les *Révillafc* font venus de Piémont en Dauphiné, & on tient qu'ils defcendent de l'illuftre Maifon des *Colonne*, Romains. Voy. Allard.

VII. Antoine de Chabestan, Ier du nom, marié, en 1385, à *Alix de Montalin*, eut:

1. Antoine, qui fuit;
2. Et Catherine, mariée, en 1420, à *François de Bonne*, Seigneur de Lefdiguières, bifaïeul du Connétable. Voy. LESDIGUIÈRES. *Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anfelme.

VIII. Antoine de Chabestan, IIe du nom, époufa, en 1416, *Jeanne de Caftillon*, dont:

1. Antoine, qui fuit;

2. Guillaumette, mariée, en 1454, à *Pierre du Pilhon;*
3. Et une autre fille, mariée à *N.... de Révillasc.*

IX. Antoine de Chabestan, IIIe du nom, épousa, en 1466, *Marguerite du Pilhon*, fille d'*Arnaud* (*de Apillione*, disent les actes latins, voy. la Généalogie par Chorier & par Allard), au Diocèse de Die, & d'*Agnès Faure de Boulogne.* De ce mariage vint :

X. Claude de Chabestan, Seigneur du Pilhon, qui épousa, en 1482, *Radegonde de Rivière,* dont :

1. & 2. Vincent, qui suit, & Humbert.

XI. Vincent de Chabestan, Seigneur du Pilhon, épousa, en 1517, par contrat passé devant *Gabriel Armand,* Notaire de Serres, *Louise d'Alauzon,* fille de *Gerenton d'Alauzon,* & sœur de *Geneviève,* qui fut mariée à *Claude Bérenger,* Seigneur du Pipet, comme il conste par le testament de *Gerenton d'Alauzon,* en faveur de Vincent de Chabestan, son gendre, en date du 13 Mai 1355, par *Barillon*, Notaire de Saint-André. Il eut :

XII. Antoine de Chabestan, IVe du nom, qui épousa, en 1557, *Jeanne de Bouvard*, fille de *Guillaume,* d'une Maison très-noble venue de Franche-Comté en Dauphiné. Voy. Chorier & Allard. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui suit;
2. Sébastienne, mariée à *N.... de Beaumont de la Motte-Chalençon ;*
3. Et Claire, mariée à *Christophe Blain-de-Maral*, Seigneur du Poët & de Crochan.

XIII. Louis de Chabestan-d'Alauzon. Le 5 Décembre 1553, il fut ordonné par Henri II, Roi de France, aux Baillis de Gap & des Baronnies, de faire payer à *notre cher & féal amé* Louis de Chabestan-d'Alauzon, Capitaine de 200 hommes de pied, & Lieutenant de 50 hommes d'armes, les droits seigneuriaux & services que les Vassaux de Ribeiret ont coutume de lui payer & à ses prédécesseurs, nonobstant qu'il n'apparoisse de titres perdus & anéantis par les guerres & autres infortunes. Cet ordre est le septième du règne du Roi. On le trouve dans les Archives du Château de Ribeiret, appartenant à présent au Marquis de Champoléon par sa femme, héritière de la Maison. On y trouve aussi une commission de Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, de 1588, en faveur dudit Louis de Chabestan-d'Alauzon, pour lever 100 hommes de pied, & une de Mestre-de-Camp de Cavalerie de Henri IV, de 1601 ; une autre en faveur de Pierre, son fils, du 3 Novembre 1621, pour lever 100 hommes de pied; & une en faveur de François-Ignace de 1656, pour une Compagnie de Chevaux-Légers au Régiment de Bissy. Il épousa, en 1583, par contrat passé devant *le Baud,* Notaire, *Claudine de Morges*, fille de *Jean,* Seigneur dudit lieu, de Ventavon, de Lespine & autres places, d'une branche de la Maison de *Bérenger* (voy. la Généalogie dans Chorier, Allard, ses *Tables Généalogiques*, &c.), & de *Claire de Pelissier de Saint-Ferréol.* Il en eut :

1. Louis, mort jeune. Il fut Capitaine de 200 hommes de pied & de 50 hommes d'armes, & Mestre-de-Camp de Cavalerie ;
2. Et Pierre, qui suit.

XIV. Pierre de Chabestan-d'Alauzon, Capitaine de 100 hommes, épousa, en 1623, *Leriane de Prisis,* & eut :

1. François-Ignace, qui suit;
2. Alexandre, qui a fait branche à Carpentras ;
3. N.... Prévôt de l'Eglise de cette Ville ;
4. N.... surnommé *le brave Sorbiers ;*

Et plusieurs filles.

XV. François-Ignace de Chabestan-d'Alauzon, Ier du nom, Seigneur de Ribeiret, de Sorbiers & autres places, épousa 1° *Marie de Faure-de-Boulogne*, fille de noble *N.... Faure-de-Boulogne,* Seigneur de Saint-Secre, & de *N.... d'Urre ;* 2° *Alexandrine d'Achard de Ferrus*, fille de *Charles,* Seigneur de Sainte-Colombe, Chauvat & autres places, & d'*Isabeau de Gay ;* 3° une veuve, dont il n'eut point d'enfans ; & 4° *Marie de Blocard-de-Rahégude.* Du premier lit vint :

1. Jean, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué jeune au siège de Fontarabie, sans alliance.

Du second lit est issu :

2. Pierre-Dominique, qui suit.

Et du quatrième lit naquirent :

3. François-Ignace, rapporté après la postérité de son aîné ;
4. & 5. Et deux autres garçons, appelés *Chevaliers de Chabestan*, Capitaines de Grenadiers, l'un dans le Régiment de Montconseil, & l'autre dans celui de Médoc, tous deux tués dans les dernières guerres sans avoir été mariés.

XVI. Pierre-Dominique de Chabestan-

d'Alauzon, Chef des noms & armes, marié, en 1700, à *Anne de Fournier de Chauvert*, fille de *Lambert*, Capitaine au Régiment de l'Altesse, & de *Françoise Josserand de Pertuis*. (*Fournier de Chauvert* est une branche de la Maison de ce nom, M. le Marquis d'*Aultanne*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, est l'aîné de cette Maison.) De ce mariage sont issus :

1. Joseph-Ignace, Seigneur de Sorbiers & de Montvert;
2. Et Augustin, Prêtre, Docteur en Théologie & Prévôt de l'Eglise Royale de Guerrande en Bretagne, & devenu aîné par la mort de son frère, qui n'a point laissé d'enfans.

XVI. François-Ignace de Chabestan-d'Alauzon, IIe du nom, Seigneur de Ribeiret, a épousé, en 1724, *Marie de Serre de Roche-Colombe*, nièce de *N.... de Serre de Roche-Colombe*, mort Lieutenant de Roi, & Commandant de Metz, dont :

N.... mariée au Marquis de *Champoléon*, Capitaine au Régiment des Cuirassiers du Roi, dont une fille aussi unique.

De la branche cadette de cette Maison, il ne reste que

Joseph-François de Chabestan-d'Alauzon, fort âgé en 1765, dont :

Un fils unique, mort sans enfans, marié à *Marie-Jacqueline de Villefranche*, filleule du Chevalier de Saint-George, père du Cardinal d'Yorck, résidant à Rome.

Tous les papiers concernant la Noblesse de *Chabestan* sont au Château de ce nom. Deux cadets de cette Maison se sont signalés au siège de Candie, dit Allard dans sa Généalogie. César & Jean de Chabestan s'y distinguèrent, & parurent être les plus braves, dit Chorier. L'un étoit Commandant de la Place, & l'autre fut surnommé Chabestan-le-Balafré. On observe aussi que tous ont pris la qualité de *Nobles* & de *Chevaliers*, & que Louis de Chabestan-d'Alauzon y a ajouté celle de *Haut & Puissant Seigneur*, ce qui a été suivi par les autres.

Les alliances de la Maison de Chabestan sont avec *Méouillon*, fondue dans celle de *Grolée-Viriville*, plusieurs fois avec *Agoult*, *Bonne-Lesdiguières*, *Rivière*, *Morges*, branche de *Bérenger*, *Castillon*, *Révillasc*, *la Tour-du-Pin*, *Gruel*, *Urre*, *du Pilhon*, *Faure*, *Boulogne*, *Bouvard*, *Achard de Sainte-Colombe*, &c.

Les armes : *d'azur, au lion d'or armé & lampassé de gueules, accompagné en chef de six étoiles d'or*. Supports : *deux griffons*.

CHABEU ou CHABEUF, en Bresse, ancienne Maison éteinte, qui a formé quatre branches. La première, celle des Seigneurs de *Saint-Trivier* en Dombes, dont elle prit le nom, & qui s'est éteinte dans une fille mariée aux Seigneurs de *Lugny* & de *Ruffey*. La seconde est celle des Seigneurs de l'*Abbergement* en Bresse. La troisième, celle des Seigneurs de *Chazelles* en Dombes. Et la quatrième, celle des Seigneurs de *la Colonge* & de *la Tour-de-Pronneins*. Voici ce qu'un manuscrit nous apprend de la dernière.

Jean de Chabeu, Chevalier, Seigneur de la Tour-de-Pronneins, vivoit en 1400. Il épousa *Jeanne de Feillens*, fille & héritière d'*Antoine*, Seigneur de Feillens, & d'*Etiennette de Bletterans*, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Guillaume, Seigneur de la Tour-de-Pronneins, auteur de la branche des Seigneurs de *la Colonge*, rapportée ci-après;
3. Catherine, mariée à *Guillaume de Melin*, Seigneur de Thoiria;
4. Et Lionnette, Religieuse à Neuville.

Jean de Chabeu, IIe du nom, Seigneur de Feillens, mort en 1466, avoit épousé, au mois de Novembre 1443, *Marguerite de Botheon*, dont :

Jean de Chabeu, IIIe du nom, Seigneur de Feillens & de Becerel, Ecuyer, Pannetier ordinaire de la Duchesse de Savoie en 1494, qui épousa 1° *Antoinette de Laye*, fille de *Pierre*, Seigneur de Meximieux en Dombes, & de *Marguerite de Chavanne*, sa seconde femme; & 2° *Louise de Ferlay*, veuve de *Jean*, Seigneur de *Verfey*, & fille de *Claude*, Seigneur de Sathonay, & de *Louise de Luyrieux*. Du premier lit naquirent :

1. Humbert, qui suit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Becerel*, rapportée ci-après;
3. Antoinette, Prieure de Saint-Thomas en Forez;
4. Marguerite, mariée, en 1498, à *Balthasar de Craus*, Seigneur dudit lieu en Savoie;
5. Et Claire, mariée 1° à *François*, Seigneur de *Verfey*; 2° à *Philibert de Laye*, Sei-

gneur de Treyverney; & 3° à *Claude de la Tonnière*, Seigneur de Peycien en Bugey.

Il eut du fecond lit :

6. Anne, morte fans alliance;
7. Et Françoise, mariée à *Louis de Pingon*, Seigneur dudit lieu, Ambaffadeur pour le Duc de Savoie en Suiffe, fils de *Louis*, Confeiller d'Etat du même Duc de Savoie.

Humbert de Chabeu, Seigneur de Feillens & de Verfey, fit le voyage de Jérufalem en 1521, & fut fait Chevalier du Saint-Sépulcre. Il mourut en 1541, & laiffa de *Catherine de Monfpey*, fille de *Jacques*, Seigneur de Beoft, & de *Françoife de Boulainvilliers* :

1. François, qui fuit;
2. Claude, Seigneur de Verfey, mort fans alliance;
3. Jacques, Chevalier de Malte;
4. Claudine, Prieure de Saint-Thomas en Forez;
5. Claire, mariée, en 1557, à Philibert de Chabeu, Seigneur de la Colonge;
6. & 7. Jacqueline & Françoise.

François de Chabeu, Seigneur de Feillens, de Verfey & de Saint-Dizier-le-Défert, mourut en 1591. Il époufa, en 1568, *Hélène d'Aguerre*, Dame de Longes, fille de *Guillenton d'Aguerre*, Seigneur de Marquiny-au-Bois, & de *Madeleine de la Fontaine*. Il laiffa:

1. Isabeau, Dame de Feillens, mariée 1° à *Claude*, Baron de Chandée; & 2° à *Antoine de Champier*, Seigneur de la Favergne, Bailli de Bugey;
2. Et Lucrèce, Dame de Longes, mariée 1° à *François-Aymé de la Forêt*, Seigneur de Gramont, mort en 1603; & 2° en 1611, à *Philippe Dinet*, Seigneur de Saint-Romain, frère de *Gafpard*, Evêque de Mâcon.

BRANCHE des Seigneurs de Becerel.

Jean de Chabeu, Seigneur de Becerel, fecond fils de Jean IIIe du nom, & d'*Antoinette de Laye*, fa première femme, fit hommage, le 5 Août 1516, de la Seigneurie de Becerel au Roi François Ier, & mourut en 1550. Il époufa, le 22 Janvier 1531, *Françoife de Civria*, remariée à *Jean*, Seigneur du Planet, fille de *Claude*, Seigneur de Civria & de *Jeanne de Beaupont*, & laiffa:

1. Claude, qui fuit;
2. 3. & 4. Jeanne, Léonarde & Egyptienne.

Claude de Chabeu, Seigneur de Becerel, époufa, 1° le 5 Septembre 1580, *Louife de la Geliere*, Dame de Cornaton, veuve de *Claude Becerel*, Seigneur de Marlia, & fille de *Claude de la Geliere*, Seigneur de Cornaton, & de *Jacqueline de Rogemont*; & 2° *Péronne de Puget*, fille de *Humbert*, Seigneur de Vernay, Capitaine de 50 Lances en Savoie, & de *Lucrèce de Vionnet*. Il eut du premier lit :

1. Philibert, mort fans alliance.

Et du fecond lit :

2. Marc-Antoine, Seigneur de Becerel, mort fans avoir été marié, au fiège de Cafal, fait par le Marquis de Spinola;
3. Philiberte, mariée à *Claude-Gafpard Bachet*, Seigneur de Mefiria;
4. Louise, Supérieure au Couvent des Urfulines de Châtillon-lez-Dombes;
5. & 6. Jeanne & Catherine, mortes filles.

BRANCHE des Seigneurs de la Colonge

Guillaume de Chabeu, Seigneur de la Tour-de-Pronneins & de Merages, fecond fils de Jean Ier du nom, & de *Jeanne de Feillens*, vivoit en 1470. Il époufa *Claudine Maréchal*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Tour, &c., & de *Catherine de Corneiffia*, dont :

Georges de Chabeu, Seigneur de la Colonge, de la Tour-de-Pronneins & de Cartelet en Dombes, Lieutenant-Général pour le Roi en Beaujolois & Dombes, fous le Maréchal de Saint-André, qui époufa *Guillemette de Fougères*, Dame de Teyfé, fille de *Philippe*, & de *Jeanne de Varey*, dont:

1. Philibert, qui fuit;
2. François, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites en 1555;
3. Guillaume, mort jeune;
4. Antoinette, mariée à *Jacques de la Fontaine*, Seigneur de la Veyfe;
5. Et Elie, mariée à *Antoine de Louvat*, Seigneur de Champolon.

Philibert de Chabeu, Seigneur de la Colonge, de Merages & de la Tour-de-Pronneins, époufa, 1° en 1557, Claire de Chabeu, fa parente, fille de Humbert, & de *Catherine de Monfpey*; & 2° *Catherine de Saint-Paul*, Dame de Montgaland. Il eut du premier lit :

1. Jacques, Seigneur de la Colonge, mort fans avoir été marié;
2. Claudine, mariée 1° à *Jean*, Seigneur de

la Mayse & de la Gardette; & 2° à *Jean de Luyrieux*, Seigneur de Montnerau.

Du second lit vint :

3. Et Françoise.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne famille éteinte, qui portoit pour armes : *d'or, à la bande de gueules.*

CHABIEL DE MORIÈRE, en Poitou, originaire d'Eſpagne. Rodrigue Chabiel, ſe trouvant Officier-Commandant dans une place de la domination Eſpagnole, priſe d'aſſaut par les François, ne fut redevable de la vie qu'à la clémence du Général, qui ne mit d'autre prix à ſa conſervation, qu'un engagement de paſſer au ſervice de France. Or il obtint une charge de Commiſſaire Provincial d'Artillerie, s'y maria; & déſirant y faire un établiſſement ſolide à ſes enfans, il obtint, au mois de Mai 1634, des lettres de naturalité. Il eut :

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Henri-Charles, Prieur de Labourdière.

Charles Chabiel épouſa, par contrat du 9 Juillet 1661, *Jeanne Herboreau*. Il eſt avec ſon père dans ce contrat de mariage, qualifié de *Meſſire*. Ses enfans furent :

1. Jean, qui fuit;
2. Claude, rapporté après ſon aîné;
3. Et André, mentionné après ſes deux frères.

Jean Chabiel, né le 25 Octobre 1663, prit le parti de la robe, & épouſa, le 23 Novembre 1699, *Marguerite Poupeau*, dont :

Jean-Mathieu Chabiel, baptiſé en Octobre 1700, Lieutenant dans le Régiment de Miromenil. Il quitta le ſervice à la paix qui ſuivit la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, & qui occaſionna une réforme conſidérable dans les troupes; ce qui l'obligea à prendre le parti de la robe & d'exercer juſqu'à ſa mort, arrivée le 12 Mai 1743, une charge de Procureur du Roi, à Poitiers. Il épouſa, en ſecondes noces, par contrat du 10 Septembre 1731, *Marguerite Charet*, fille de *Marc-Antoine Charet*, Ecuyer, Sieur de la Marſandrie, dont il a eu :

1. Hugues-Louis, Capitaine au Régiment de Lorraine, tué en 1760, à la bataille de Vandavachy, près Pondichéry;
2. Et Jean-Mathieu Chabiel de Morière, né poſthume le 6 Octobre 1743.

Claude Chabiel, Seigneur de la Motte-Bureau, ſecond fils de Charles, commença d'abord à ſervir dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes à Longwy; il y reſta l'eſpace de 3 années, & le 1er Décembre 1691, il obtint une commiſſion de Sous-Lieutenant dans le Régiment de Boufflers, Compagnie de Pimodan; le 21 Mars 1693 il monta à la place de Lieutenant dans le même Régiment; le 22 Janvier 1697, il fut pourvu de celle de Capitaine dans le même Régiment, qui devint Miroménil; réformé à la paix à la ſuite de ſon Régiment, & remplacé le 1er Mars 1701 dans le ſecond Bataillon, il paſſa à l'Aide-Majorité le 16 Octobre 1704; fut bleſſé en 1691 au ſiège de Namur, de l'éclat d'une bombe, & s'eſt trouvé au combat de Steinkerque, au ſiège d'Ath, à celui de Valence, en Italie, à ceux de Satatiare, de Monteſſarto & de Barcelone. Le ſiège de Lérida lui fut fatal par une bleſſure qu'il y reçut, il ſervit à la bataille d'Almanza; enfin ſes jours échappés à tant de périls furent terminés au ſiège de Béthune. Il y fut tué le 11 Août 1710, à la tête de la Compagnie des Grenadiers, dont il étoit Capitaine. Il a laiſſé de *Charlotte Ragonneau* :

Marie-Jeanne-Françoise Chabiel de Morière, mariée, le 21 Décembre 1735, à *Aimard-Iſidore de Moulins*, Comte de Rochefort. Voy. MOULINS DE ROCHEFORT.

André Chabiel, troiſième fils de Meſſire Charles Chabiel de Morière, né le 3 Octobre 1667, commença à ſervir en 1691, dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de la Citadelle de Strasbourg; il en eſt ſorti en 1692 pour remplir la place de Sous-Lieutenant au Régiment de Boufflers; en 1694, il y a obtenu le grade de Lieutenant; en 1701, il a quitté le Régiment de Boufflers, devenu Miromenil, pour former une Compagnie dans celui de Maiſontiers, alors nouvellement créé; au mois de Juin 1704, il parvint à la Majorité, & en devint Lieutenant-Colonel au mois d'Octobre 1710; & après avoir été décoré de la Croix de Saint-Louis, il mourut au lieu de Chaux près Bedfort, le 2 Janvier 1733. Il avoit épouſé, le 24 Avril 1709, *Jeanne-Marie Noblat*, veuve de Meſſire *François de Beaujeu*. Il eſt qualifié dans ſon contrat de mariage d'*Illuſtre André Chabiel de Morière*, & a laiſſé pour enfans :

1. Alexandre-Melchior, qui ſuit;
2. Et Jean-François Chabiel de Morière,

Chanoine de la Collégiale de Bedfort, en Alſace.

Alexandre-Melchior Chabiel de Morière, né à Bedfort le 4 Février 1716, Seigneur de Sevigny en Champagne, fut deſtiné à courir la même carrière que ſes ancêtres. Dès l'âge de 13 ans il eut une Lieutenance de Milice au Bataillon de la Haute-Alſace; ſa commiſſion eſt du 1er Mai 1729. Le 11 Mai 1734 il entra Sous-Lieutenant dans le Régiment d'Enghien, le 16 Décembre ſuivant il parvint à la charge de Lieutenant, & le 6 Août 1740 il paſſa à une Compagnie. Ses ſervices diſtingués lui firent mériter la Croix de Saint-Louis, & il en fut décoré le 4 Août 1747, après la bataille de Lawfeld. Le 3 Septembre 1759, après la bataille de Minden, il devint Capitaine de Grenadiers, & le 16 Mars 1760 il fut fait Lieutenant-Colonel dans le même Régiment: il s'eſt trouvé pendant le cours de ces ſervices à ſept batailles, où le Régiment d'Enghien s'eſt diſtingué, à cinq ſièges du premier ordre, à deux forcemens de lignes; & enfin il a été d'une quantité de détachemens de guerre où l'on a combattu. La paix lui ayant procuré plus de tranquilité qu'il n'en avoit eu juſqu'alors, il a épouſé, par contrat du 18 Mai 1764, *Marie-Florence-Joſèphe Fabry*, fille de *François-Joſeph Fabry*, Procureur-Général & Domanial de M. le Duc d'Orléans, dont:

Un fils, né en 1766.

Les armes: *d'azur, à trois pommes de pin d'or, poſées 2 & 1.*

CHABO DE L'ECHERENNE: *d'azur, à trois fleurs-de-lys d'argent, au chef du ſecond, chargé d'un lion iſſant de ſable.*

CHABOT, ancienne Maiſon du Poitou, connue depuis

I. Guillaume Chabot, qui vivoit en 1040. Il eſt nommé avec *Guillaume*, Duc de Guyenne, & autres grands Seigneurs du Poitou, dans l'acte de fondation de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme, faite par *Geoffroy Martel*, Comte d'Anjou. On croit qu'il eut pour enfans:

1. Thibaut, qui ſuit;
2. Ithier, Evêque de Langres en 1052, mort vers 1073;
3. Lezin, qui ſuivoit la Cour du Roi Philippe Ier en 1072;
4. Eudes, nommé dans un titre de l'Abbaye de Vendôme de 1086;
5. Pierre, nommé dans le même titre, avec *Perrenette*, ſa femme, Thibaut, Pierre, dit *la Tour*, Bayard & Raoul Chabot, ſes enfans.

II. Thibaut Chabot, Seigneur de Sainte-Hermine, vivoit ès-années 1060 & 1100. Il épouſa, en 1092, *Mirabilis*, veuve de *Raoul de Mauléon*, dont il eut:

1. Sebran, qui ſuit;
2. Gaudin, vivant en 1148;
3. Briant, vivant en 1151;
4. Et Beline, vivante en 1120.

III. Sebran Chabot, Seigneur de Vouvent, fit le voyage de Jéruſalem, vivoit en 1151, & laiſſa d'*Agnès:*

1. Thibaut, qui ſuit;
2. Sebran, élu Evêque de Limoges en 1177, & mort en 1197;
3. & 4. Pierre & Garnier;
5. Et Ermeline, mariée à *Pierre Lunel*, du conſentement duquel elle ſe fit Religieuſe à Fontevrault en 1150.

IV. Thibaut Chabot, IIe du nom, Seigneur de Vouvent, vivoit en 1173, & eut:

1. Thibaut, qui ſuit;
2. Et Eustache, Dame de Vouvent, morte en 1229, mariée à *Geoffroy de Leſignem.*

V. Thibaut Chabot, IIIe du nom, Sire de Roche-Cervière & de la Grève, fut préſent avec pluſieurs autres grands Seigneurs au traité de Trève conclue en 1206, entre le Roi Philippe-Auguste & Jean, Roi d'Angleterre. Il épouſa *Marguerite*, Dame de *la Mothe-Achard* & de la Maurière, fille de *Guillaume*, dont il eut:

1. Thibaut, qui ſuit;
2. Gérard, Seigneur de la Mothe-Achard & de la Maurière, tige de la branche des Barons de *Retz*, rapportée ci-après;
3. Et Sebran, auteur de la branche des Seigneurs de *la Grève*, qui viendra en ſon rang.

VI. Thibaut Chabot, IVe du nom, Sire de la Roche-Cervière, &c., teſta en 1250. Il épouſa *Œnor de Broſſe*, Dame des Eſſars, fille de *Bertrand*, IIIe du nom, Vicomte de Broſſe, dont:

1. Sebran, qui ſuit;
2. & 3. Thibaut & Gérard, vivans en 1303;
4. Et Marguerite, mariée, en 1243, à *Guillaume de Beaumont.*

VII. Sebran Chabot, IIe du nom, Seigneur de Roche-Cervière & des Essars, fut un des principaux Seigneurs du Poitou, qui traitèrent en 1269 avec Alphonse, Comte de Poitiers, du réglement du rachat des Fiefs à Merci. Il laissa :

1. N..., Dame de la Roche-Cervière, Terre qu'elle porta dans la Maison de *Ruffec;*
2. Et Mahaut Chabot, Dame des Essars, mariée à *Savary de Vivonne*, Seigneur de Thers.

BRANCHE
des Barons de Retz.

VI. Gerard Chabot, second fils de Thibaut, IIIe du nom, & de *Marguerite,* Dame de *la Mothe-Achard,* eut en partage les Terres de la Mothe-Achard & de la Maurière. Il étoit mort en 1250, & avoit épousé *Eustache de Retz*, dite *Aliette*, fille & héritière de *Raoul*, Sire de Retz, Machecoul, Ferlerons, Fredesons, &c., dont il eut :

1. Gerard, qui suit;
2. Geoffroy, Seigneur de la Maurière;
3. Et Eustache, mariée à *Gerard de Machecoul*, Seigneur du Coustumier & de la Benaste.

VII. Gérard Chabot, IIe du nom, Baron de Retz, fit le voyage d'Aragon avec les autres Barons de Bretagne en 1285. Il avoit épousé, 1° avant 1266, *Amicie de Château-Gontier;* & 2° *Jeanne*, fille de *Maurice*, Ve du nom, Seigneur de *Craon,* & d'*Isabeau de Lezignem-la-Marche*, dont :

1. Gerard, qui suit;
2. Raoul, mort en 1329;
3. Guillaume, Seigneur de la Mothe-Achard, la Maurière, &c., qui mourut en Sicile, où il avoit épousé *Guillemette de Pressai,* dont il eut :

   Simon, mort sans postérité.

VIII. Gerard Chabot, IIIe du nom, surnommé *le Benoît,* Baron de Retz, &c., vivoit en 1342, & laissa de *Marie-Clémence de Parthenay*, fille de *Guillaume l'Archevêque*, & de *Jeanne de Monfort,* sa première femme :

1. Gerard, qui suit;
2. Jeanne, dite *la Folle*, pour s'être mariée sans le consentement de ses parens. Elle mourut vers 1341, & avoit épousé 1° *Jean*, Seigneur de *la Musse-Ponthus,* à cause de quoi elle fut exhérédée en 1333; & 2° *Foulques de Laval*, Seigneur de Chaloyau.

IX. Gerard Chabot, IVe du nom, Baron de Retz, la Mothe-Achard, &c., mort en 1342, laissa de *Catherine de Laval,* Dame d'Avrilli en Anjou, fille de *Guy*, IXe du nom, Sire de *Laval* & de Vitré, & de *Béatrix de Grave,* un fils unique nommé

X. Gerard Chabot, Ve du nom, Baron de Retz, Seigneur de la Mothe-Achard, &c., qui mourut avant 1362. Il avoit épousé *Philippe Bertrand,* fille aînée de *Robert,* Seigneur de Briquebec, Maréchal de France, & de *Marie de Sully*, dont :

1. Gerard, qui suit;
2. Et Jeanne, Dame de Retz, morte le 16 Janvier 1406, mariée à *François de Chauvigni*, Baron de Retz, à cause d'elle.

XI. Gerard Chabot, VIe du nom, Baron de Retz, &c., assista *Charles de Blois* à la bataille d'Aurai en 1364, où il demeura prisonnier, & mourut peu après, sans enfans de *Marguerite*, Comtesse de *Sancerre.*

BRANCHE
des Seigneurs de la Grève.

VI. Sebran Chabot, dit *le Prud'homme,* troisième fils de Thibaut, IIIe du nom, & de *Marguerite*, Dame de *la Mothe-Achard*, eut en partage les Terres de la Grève, de Larrière, des Granges, de Fontenaye, &c., servit le Roi Philippe *le Hardi* contre le Comte de Foix, & étoit mort en 1298. Il laissa d'*Ayrois de Châteaumur,* Dame d'Oulmes & de Chantemesle, &c. :

1. Thibaut, qui suit;
2. Gerard, qui se trouva aux guerres de Flandre en 1303 & 1304;
3. Sebran, vivant en 1303;
4. Guillaume, Seigneur de Chantemesle, Champigni, Sainte-Gemme, & Sainte-Radegonde de Mureis. Il fut mandé au mois de Novembre 1318 de se rendre à Paris, pour aller contre les Flamands. Il épousa *Jeanne Pouverelle*, dont il eut :

   Louis, sur lequel les Terres de Champigni & de Sainte-Gemme furent vendues en 1350 pour payer les dettes de son père. Il servit en 1352 & 1356;

5. Geheudin, qui obtint rémission en 1391 des violences qu'il avoit commises contre les Seigneurs de la Grève, ses cousins. Il fut marié, & eut six fils & trois filles;
6. Sebran, compris dans la rémission de son frère, étant tous deux prisonniers à Paris;

7. Et Œnor, mariée à *Ebles de Rochefort*, Seigneur de la Faye.

VII. Thibaut Chabot, Ier du nom de sa branche, Seigneur de la Grève, du petit Château de Vouvent, de Larrière, de Fontenaye & des Granges, épousa *Jeanne de Saint-Vincent :* elle étoit veuve en 1327. Il en eut:

1. Thibaut, qui suit;
2. & 3. Marguerite & Jeanne, mortes sans enfans.

VIII. Thibaut Chabot, Ier du nom, Seigneur de la Grève, &c., fut pendant 16 ans sous la tutelle de Guillaume Chabot, Seigneur de Chantemesle, son oncle, contre lequel il eut depuis de grands procès, & contre sa veuve & ses enfans au sujet de la reddition de compte de sa tutelle. Il obtint contre eux condamnation, & mourut en 1355, laissant de *N.... de Machecoul*, Dame du Coustumier, fille de *Gerard,* Seigneur de la Benaste, &c., & de *Léonarde de Thouars :*

1. Thibaut, qui suit;
2. Et Guillaume, qui a fait la branche des Seigneurs de *la Turmellière* & de *Liré*, finie à

   Renée Chabot, qui épousa, le 12 Octobre 1504, *Jean du Bellay*, Seigneur de Pontferon.

IX. Thibaut Chabot, IIIe du nom, Seigneur de la Grève, &c., reprit en 1377 le procès que son père avoit eu contre les enfans de *Guillaume Chabot,* son grand-oncle, & en obtint la Terre de Chantemesle. Il vivoit en 1385, & avoit épousé, avant 1365, *Amicie de Maure,* fille de *Jean,* IVe du nom, & d'*Aliette de Rochefort,* Dame de Queilhac, dont:

1. Louis, qui suit;
2. Et Marie, mariée à *Guy de Beaumont*, Seigneur de Bressuire.

X. Louis Chabot, Ier du nom, Seigneur de la Grève, Chantemesle, &c., mourut en 1422. Il épousa *Marie de Craon*, Dame de Moncontour, Marnes, Montsoreau, Colombières, Jarnac-sur-Charente, Precigny, Verneuil & Ferrières, fille de *Guillaume de Craon*, Vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne*, Dame de *Montbazon*, dont:

1. Thibaut, qui suit;
2. Renaud, auteur de la branche des Seigneurs de *Jarnac*, rapportée ci-après;
3. & 4. Jean & Anne, morts sans alliance.

XI. Thibaut Chabot, IVe du nom, Seigneur de la Grève, & à cause de sa mère Seigneur de Moncontour, Montsoreau, &c., mourut à la journée de Patay, dite *des Harengs*, contre les Anglois, en 1428. Il avoit épousé, en Juin 1422, *Brunissinde d'Argenton*, fille aînée de *Guillaume d'Argenton,* & de *Jeanne de Naillac,* dont:

1. Louis, qui suit;
2. Catherine, morte en 1466, mariée, en Mars 1445, à *Charles de Châtillon*, Seigneur de Sourvilliers, Marigni, Bouville;
3. Et Jeanne, mariée, en Mars 1445, à *Jean de Chambes*, premier Maître-d'Hôtel du Roi, qui acquit la Terre de Montsoreau de son beau-frère.

XII. Louis Chabot, IIe du nom, Seigneur de la Grève, Moncontour, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, n'avoit que quatre ou cinq ans lors de la mort de son père, & resta sous la garde de sa mère. Il fut à la conquête de Guyenne en 1453. Le Roi Louis XI le retint son Conseiller & Chambellan, par Lettres du 6 Avril 1464. Il assista trois ans après aux Etats tenus à Tours, commanda le ban & arrière-ban de la Noblesse du Poitou ès années 1472 & 1475, & mourut en 1486. Il avoit épousé, le 3 Juin 1444, *Jeanne de Courcillon,* morte le 26 Août 1472, fille de *Guillaume,* Seigneur de Montleon & de Tillai, Bailli & Capitaine de Chartres, & de *Thomine de l'Epine*. Quelques mémoires lui donnent pour seconde femme *Hesserine Chapperon*, dont il n'eut point d'enfans; ceux qu'il eut de sa première femme furent:

1. René, Seigneur de la Grève, mort avant 1469;
2. Marie, nommée au testament de son père;
3. Madeleine, mariée, le 4 Janvier 1469, à *Navarrot d'Anglade*, Chevalier, Capitaine de Mauleon, dont elle n'eut point d'enfans: après son décès les grands biens de cette branche entrèrent dans la Maison de *Châtillon*.

BRANCHE
des Seigneurs de Jarnac.

XI. Renaud Chabot, Seigneur de Jarnac, &c., second fils de Louis Chabot, Ier du nom, Seigneur de la Grève, &c., & de *Marie de Craon*, Dame de Jarnac, &c., eut en partage la Terre de *Jarnac-sur-Charente*, fut Conseiller & Chambellan du Roi, & mourut vers 1476. Il avoit épousé, 1° *Françoise de la Rochefoucauld*, veuve de *Gilles d'Appelvoisin*,

& fille de *Guy*, Seigneur de Barbefieux, & de *Rofine de Montaut*, Dame de Verteuil; & 2° *Ifabeau de Rochechouart*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur d'Afpremont & de Brion, & de *Jeanne de la Tour-Landry*, Dame de Clervaux. Du premier lit vinrent :

1. MARGUERITE, qui étoit fous la tutelle de fon père en 1440;
2. Et AGNÈS, mariée à *Guy Chenin*, Seigneur de l'Isle-Bapaume.

Du fecond lit font iffus :

3. LOUIS, Seigneur de Jarnac, &c., mort avant 1480 fans laiffer d'enfans de *Jeanne de Montberon;*
4. ANTOINE, Chevalier de Rhodes & Grand-Prieur de France, mort le 6 Novembre 1507;
5. FRANÇOIS, Seigneur de Jarnac après fon frère aîné, Abbé de Caftres & de Baignes, mort en 1493;
6. JACQUES, qui fuit;
7. ROBERT, Seigneur de Clervaux, Baron d'Afpremont, marié à *Antoinette d'Illiers*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Chourfes.* Il eut :
   1. PAUL CHABOT, Seigneur de Clervaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, mort après 1560 fans enfans. Il avoit époufé, en Octobre 1537, *Jacqueline de Montigni*, fille de *Jacques*, & de *Léonore de Ferrières;*
   2. ANNE, mariée à *Jean de la Tour-Landry*, fils de *Hardouin de Maillé*, dit de *la Tour-Landry*, Baron de Châteauroux, &c., & de *Françoife de la Tour;*
   3. Et ISABELLE, mariée 1° à *Charles de Vivonne*, Baron de la Châtaigneraye, fils d'*André*, Seigneur dudit lieu, & de *Louife de Daillon-du-Lude;* & 2° à *Jacques Turpin*, Seigneur de Criffé;
8. MARGUERITE, mariée à *Pierre de Reillac*, Vicomte de Merinville & de Brigueil;
9. FRANÇOISE, mariée, en Mai 1456, à *Renaud de Sainte-Maure*, Seigneur de Jonzac;
10. JEANNE, mariée, en 1466, à *Pierre de Saint-Julien*, Seigneur de Lafferé;
11. Et PHILIPPE, mariée, en 1469, à *Antoine de Clerembault*, Seigneur de la Pleffe, fils de *Gilles*, & de *Jeanne Sauvage.*

XII. JACQUES CHABOT, Seigneur de Jarnac, de Brion, d'Afpremont, &c., Confeiller & Chambellan du Roi en 1490, étoit mort en 1496. Il avoit époufé, le 15 Septembre 1485, *Madeleine de Luxembourg*, veuve de *Charles de Sainte-Maure*, Seigneur de Puyfeuls : ce mariage n'eut point d'effet, ou elle en fut féparée. Elle étoit fille de *Thibaut*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe de Melun*, Dame de Sottenghen. Il eut :

1. CHARLES, qui fuit;
2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Brion*, Comtes de *Charni* & de *Buzançois*, rapportée plus loin;
3. Et CATHERINE, mariée à *Bertrand*, Seigneur d'*Eftiffac.*

XIII. CHARLES CHABOT, Baron de Jarnac, &c., rendit de grands fervices à FRANÇOIS I[er], qui le fit Chevalier de fon Ordre, Gouverneur de la Rochelle & du Pays d'Aunis, Maire perpétuel de Bordeaux, Capitaine du Château de Ha, & Vice-Amiral de Guyenne en 1544. Il époufa, 1° en 1506, *Jeanne de Saint-Gelais*, Dame de Saint-Gelais, de Saint-Aulaye & de Monlieu, fille unique de *Jean*, & de *Marguerite de Durfort-Duras;* & 2° *Madeleine du Puyguyon*, fille de *Jacques*, & de *Marguerite Amenard.* Du premier mariage vinrent :

1. LOUIS, qui fut au voyage de Naples avec le Seigneur de Lautrec en 1528, & y mourut;
2. Et GUY, qui fuit.

Du fecond lit vinrent :

3. CHARLES, Seigneur de Sainte-Foi, Guidon de la Compagnie de 50 Lances des Ordonnances de GUY CHABOT, fon frère, mort en 1573, laiffant de *Marie Joubert :*
   ESTHER CHABOT, Dame d'Antilly, le Marais, du Breuil, & en partie de Jarnac, mariée à *Charles de Fonfeque*, Baron de Surgères;
4. CATHERINE, vivante en 1548;
5. Et JEANNE, mariée à *Pierre Buffière*, Vicomte de Châteauneuf en Périgord.

XIV. GUY CHABOT, I[er] du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, Saint-Aulaye, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de fa Chambre & du Duc d'Orléans, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi de la Rochelle & Pays d'Aunis, Maire perpétuel de Bordeaux, & Capitaine du Château de Ha, foutint au commencement du règne de HENRI II ce fameux combat en champ clos, dans le parc de Saint-Germain-en-Laye, contre François de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraye. Il y fut vainqueur, & parla fi fagement de fa victoire, que le Roi l'ayant fait monter fur l'échafaud où il étoit, lui dit qu'il avoit combattu en *Céfar*, & parlé en *Cicéron* (Voy.

le détail de ce combat dans les Additions aux *Mémoires de Caſtelnau*, par le Laboureur pag. 600 & ſuiv.). Il avoit épouſé, en 1540, *Louiſe de Piſſeleu*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Heilli, & de *Madeleine de Laval*, dont :

1. Léonor, qui ſuit;
2. Charles, mort ſans poſtérité;
3. Et Jeanne, mariée, 1° à *Anne d'Anglure*, Baron de Givri; & 2° à *Claude de la Châtre*, Seigneur de la Maiſonfort, Maréchal de France.

XV. Léonor Chabot, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Aulaye, &c., ſervit le Roi Henri IV en ſes guerres, & mourut en 1605. Il avoit épouſé 1° *Marguerite de Durfort*, fille de *Symphorien*, Seigneur de Duras, & de *Barbe Cauchon-Maupas*; & 2° en Mars 1571, *Marie de Rochechouart*, fille & héritière de *Charles*, Seigneur de Saint-Amand, & de *Françoiſe de Maricourt*. Du premier lit vinrent :

1. Guy, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de Saint-Aulaye, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Charlotte de Clermont*, fille de *Georges*, Marquis de Gallerande, & de *Marie Clutin*;
3. Charles, auteur de la branche de *Saint-Aulaye*, rapportée ci-après;
4. François, Chevalier;
5. 6. & 7. Hélène, Françoise & Catherine, Religieuſes.

Du ſecond mariage ſont iſſues :

8. Eléonore, Comteſſe de Conac, mariée 1° à *Louis de Vivonne*, Seigneur de la Châtaigneraye; & 2° à *Jacques d'Harcourt*, Marquis de Beuvron;
9. Claude, mariée à *Aloph Rouaut*, Seigneur de Thiembrune & de Serifontaine;
10. Et Marie, mariée 1° à *Urbain Gillier*, Seigneur de Puygareau, Baron de Marchande; & 2° par contrat du 9 Août 1640, à *François de Vernou*, Seigneur de la Rivière-Bonneuil.

XVI. Guy Chabot, II[e] du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c., Capitaine de 100 Chevaux-Légers, Conſeiller d'Etat & Lieutenant-Général en Saintonge ſous le Prince de Condé, teſta en 1640. Il avoit épouſé 1° *Claude Marouette*, Dame de Montagrier; & 2° *Marie de la Rochefoucauld*, fille d'*Iſaac*, Baron de Montendre, & d'*Hélène de Fonſeque*. Du premier lit vint :

1. Jacques, Seigneur de Monlieu, mort imbécille.

Et du ſecond lit ſont iſſus :

2. Louis, qui ſuit;
3. Guy-Charles, Doyen de Saintes en 1665;
4. François, Chevalier de Malte;
5. Claire, Carmélite à Paris;
6. & 7. Charlotte & Marie, Religieuſes à Saintes.

XVII. Louis Chabot, Comte de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c., Maréchal-de-Camp, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, eut commiſſion, en Octobre 1651, d'aſſembler la Nobleſſe à Cognac, & mourut vers 1666. Il avoit épouſé, en 1640, *Catherine de la Roche-Beaucourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Soubran, Lieutenant de Roi de la Ville d'Angoulême, & de *Jeanne de Galard de Béarn*, dont :

1. Guy-Henri, qui ſuit;
2. Henri, mort jeune;
3. Guy-Charles, Doyen de Saintes;
4. Joseph-Louis-Augustin, Chevalier de Malte en 1675;
5. Hélène-Françoise, mariée à *Charles-François de la Rochefoucauld*, Marquis de Surgères, né en 1663, mort en Décembre 1714;
6. Et Julie-Eustache, Demoiſelle de Jarnac, morte en 1687.

XVIII. Guy-Henri Chabot, Comte de Jarnac, Marquis de Soubran, &c., né le 27 Novembre 1648, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Saintonge & en Angoumois en Janvier 1678, & mourut le 6 Novembre 1690. Il avoit épouſé 1° *Marie-Claire de Créquy*, morte le 29 Mars 1684, âgée de 37 ans, fille unique d'*Adrien*, Seigneur de la Creſſonnière, Vicomte de Houles, &c., & de *Jeanne-Lamberte de Lannoy*; & 2° en Mai 1688 *Charlotte-Armande de Rohan*, morte en 1754, remariée, en 1691, à *Pons de Pons*, Comte de Roquefort, mort le 17 Août 1705. Elle étoit fille aînée de *Charles*, Duc de Montbazon, & d'*Armande de Schomberg*. Il eut de ſon premier mariage :

1. Louis, Comte de Jarnac, né en Novembre 1675, mort en Mars 1691;
2. Et Gillone-Gabrielle.

Du ſecond mariage eſt venue :

3. Henriette-Charlotte, le P. Anſelme dit Anne-Marie-Louise Chabot, Comteſſe de Jarnac, Marquiſe de Soubran, Semouſſat, Servillac, &c., héritière de ſa Maiſon, née

le 3 Juin 1690 & baptifée à Saint-Pierre de Jarnac le 4, morte le 27 Août 1769, qui épousa, 1° en Juillet 1709, *Paul-Augufte-Gafton de la Rochefoucauld*, Chevalier de Montendre, Colonel du Régiment de Béarn, & Brigadier des Armées du Roi, Comte de Jarnac à caufe d'elle, mort fans enfans le 19 Décembre 1714; & 2° le 19 Juin 1715, *Charles-Annibal de Rohan-Chabot*, Chevalier de Léon, fon coufin au IVe degré, devenu Comte de Jarnac par cette alliance, & mort le 20 Novembre 1762.

Cette Dame, n'ayant point d'enfans, a fubftitué aux Cadets de fon nom, & nommément au *Vicomte de Rohan*, neveu de fon mari, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, frère puîné du Comte de *Rohan-Chabot*, le Comté de *Jarnac*, fitué en Angoumois, à condition de porter déformais le nom & les armes feules de *Chabot*. A cet effet elle a obtenu des Lettres-Patentes le 27 Mai 1751, par lefquelles le Roi, en faveur des appelés à cette fubftitution, dérogea à d'autres Lettres-Patentes du 15 Septembre 1746, par lefquelles la branche cadette de *Chabot* eft obligée de joindre aux nom & armes de *Chabot* les nom & armes de *Rohan*. Le Vicomte de *Rohan* en conféquence a pris le nom de *Vicomte de Chabot*; & en cas qu'il n'ait point d'enfans la fubftitution paffera au fecond fils du Comte de Chabot, Lieutenant-Général.

BRANCHE des Seigneurs DE SAINT-AULAYE, *Ducs* DE ROHAN, *Pairs de France.*

XVI. CHARLES CHABOT, Seigneur de Saint-Aulaye, troifième fils de LÉONOR, Seigneur de Jarnac, & de *Marguerite de Durfort*, époufa, en 1613, *Henriette de Lur*, fille de *Michel*, Seigneur de Longa, & de *Marie Raguier d'Efternay*, dont il eut:

1. CHARLES, Seigneur de Saint-Aulaye, tué en Catalogne, au fiège de Lérida en 1646;
2. HENRI, qui fuit;
3. GUY-ALDONCE, dit *le Chevalier de Chabot*, Maréchal-de-Camp, mort des bleffures qu'il reçut au fiège de Dunkerque, au mois d'Octobre 1646;
4. JEANNE, morte fans alliance;
5. LYDIE, mariée, en 1634, à *François l'Efpinay*, Seigneur de Bellevue;
6. ANNE, dite *Mademoifelle de Chabot*;
7. Et JUDITH, dite MARGUERITE DE CHABOT, Religieufe, morte à Farmoutier.

XVII. HENRI CHABOT, Seigneur de Saint-Aulaye, puis Duc de Rohan, Pair de France, Gouverneur d'Anjou en 1647, prêta ferment de *Duc* & *Pair* au Parlement le 15 Juillet 1652, mourut le 27 Février 1657, âgé de 39 ans, & fut inhumé dans la Chapelle d'Orléans des Céleftins de Paris, où fe voit fa ftatue & fon tombeau. Il avoit époufé, le 6 Juin 1645 (à condition que l'aîné des enfans porteroit le nom & les armes de *Rohan*), *Marguerite*, Ducheffe de *Rohan*, Princeffe de Léon, Comteffe de Porrhoët, nommée tutrice de fes enfans par Lettres-Patentes données à Paris le 10 Juin 1665, regiftrées au Parlement le 5 Octobre fuivant. Le fils y eft nommé *Rohan-Chabot*, & les filles *Chabot-Rohan*. Elle mourut le 9 Avril 1684, âgée de 67 ans. Elle étoit fille & héritière de *Henri*, Duc de *Rohan*, & de *Marguerite de Béthune-Sully*. Ils eurent:

1. N... DE ROHAN-CHABOT, dit *le Chevalier de Chabot*, mort jeune le 6 Novembre 1646,
2. LOUIS, qui fuit;
3. ANNE CHABOT-ROHAN, Dame de Soubife, morte le 4 Février 1709, âgée de 61 ans, & inhumée d'abord aux Feuillans de la rue Saint-Honoré, & enfuite transférée aux Religieufes de la Merci le 1er Février 1710. Elle époufa, le 17 Avril 1663, *François de Rohan*, Prince de Soubife;
4. MARGUERITE CHABOT-ROHAN, mariée, en 1662, à *Malo*, Marquis de *Coëtquen*, Gouverneur de Saint-Malo, mort le 24 Avril 1679;
5. PÉLAGIE CHABOT-ROHAN, morte le 18 Août 1698, mariée, le 18 Avril 1668, à *Alexandre-Guillaume de Melun*, Prince d'Epinoy, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 16 Avril 1679.

XVIII. LOUIS DE ROHAN-CHABOT, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët & de Moret, Marquis de Blain, de Monlieu & de Saint-Aulaye, baptifé au Louvre le 4 Novembre 1652, fervit aux fièges & prifes de Tournay, de Douai & de Lille en 1667, & en d'autres occafions: il prêta ferment de *Duc* & *Pair* au Parlement le 12 Mai 1689, & mourut la nuit du 17 au 18 Août 1727. Il avoit époufé, à Saint-Cloud, le 28 Juillet 1678, *Marie-Elifabeth du Bec*, morte le 27 Mars 1743, fille unique de *François-René*, Marquis de Vardes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & de *Catherine Nicolaï*, dont:

1. LOUIS-BRETAGNE-ALAIN, qui fuit;

2. Guy-Auguste, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
3. Charles-Annibal de Rohan-Chabot, Comte de Jarnac-ſur-Charente, né le 14 Janvier 1687, Colonel-Réformé d'Infanterie, qui mourut le 20 Novembre 1762. Il épouſa, le 19 Juin 1715, *Anne-Marie-Louiſe Chabot*, née le 3 Juin 1690, morte le 27 Août 1769, mariée, 1° en Juillet 1709, à *Paul-Auguſte Gaſton de la Rochefoucauld*, Chevalier de Montendre, mort le 19 Décembre 1714. Elle étoit fille de *Guy Chabot*, Comte de Jarnac, & de *Marie-Claire de Créquy* ;
4. Marie-Marguerite-Françoise, dite *Mademoiſelle de Rohan*, née le 25 Décembre 1680, morte le 28 Janvier 1706, mariée, par contrat du 12 Mai 1700, à *Louis-Pierre-Engelbert*, Comte de *la Marck* & de Schleiden, &c., avoué héréditaire du Marquiſat de Franchemont, & Comte du Saint-Empire, Chevalier des Ordres du Roi ;
5. Anne-Henriette-Charlotte, née le 18 Janvier 1682, morte à Paris le 12 Mai 1751, ſans laiſſer de poſtérité, mariée, par contrat du 10 Juin 1710, à *Alphonſe-Dominique-François*, Prince de *Berghes*, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Brigadier des Armées du Roi Catholique, & Gouverneur-Commandant de ſes Gardes-du-Corps à cheval dans les Pays-Bas, mort à Bruxelles le 4 Avril 1720 ;
6. Charlotte, dite *Mademoiſelle de Porrhoët* ;
7. Françoise-Gabrielle, née le 5 Octobre 1685, morte Religieuſe en l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons ;
8. Julie-Victoire, née le 3 Décembre 1688, Religieuſe en la même Abbaye, depuis Prieure de Notre-Dame de Lieſſe, près Paris, Ordre de Saint-Benoît, morte le 10 Octobre 1730 ;
9. Constance-Eléonore, née le 14 Février 1691 ;
10. Marie-Armande, née le 4 Octobre 1692, Prieure perpétuelle de Notre-Dame de Bon-Secours, Ordre de Saint-Benoît, Faubourg Saint-Antoine, à Paris, morte dans ce Couvent le 29 Janvier 1742 ;
11. Et Marie-Louise, née le 24 Octobre 1697.

XIX. Louis-Bretagne-Alain de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, Comte de Porrhoët & de Moret, Marquis de Blain, de Monlieu & de Saint-Aulaye, né le 26 Septembre 1679, fut reçu au Parlement en qualité de *Duc & Pair de France* le 12 Août 1728. Le Roi lui donna le Gouvernement de la Ville de Leictoure, vacant par la mort de ſon beau-père, arrivée le 6 Mai 1738. Il mourut le 10 Août 1738. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Mai 1708, *Françoiſe de Roquelaure*, morte à Toulouſe, où elle étoit à la pourſuite d'un procès le 5 Mai 1741, âgée de 58 ans, fille aînée de *Gaſton-Jean-Baptiſte-Antoine*, Duc de *Roquelaure*, Maréchal de France, & de *Marie-Louiſe de Laval*. Ils eurent :

1. Louis-Marie-Bretagne-Dominique, qui ſuit ;
2. Louis-François, appelé le *Vicomte de Rohan*, que ſa mère fit ſon légataire univerſel. Il fut fait Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie ci-devant Villars, au mois de Juillet 1735. Dans la même année, il fut Député des Etats de la Province de Bretagne par la Nobleſſe, pour en préſenter les cahiers au Roi : la Comteſſe de Jarnac, ſa tante, lui a ſubſtitué le Comté de Jarnac le 27 Mai 1751, à condition de porter le nom & les armes ſeules de *Chabot*, & en conſéquence le *Vicomte de Rohan* prit le titre de *Vicomte de Chabot*, & mourut le 16 Octobre 1753, à Paris, de la petite-vérole. Il a épouſé, le 1er Février 1752, *Marie-Jeanne-Olympe de Bonnevie*, Dame du Marquiſat de *Vervins* en Picardie, née le 8 Septembre 1737, remariée, le 21 Avril 1755, à *Marie-François-Henri*, alors Comte, aujourd'hui Duc de *Coigny*, & elle a eu les honneurs de Ducheſſe à la Cour. Elle eſt fille & unique héritière de *Jean-Charles*, *de Bonnevie*, Conſeiller, Commiſſaire à la première Chambre des Requêtes du Palais, & de *Marie Moreau* ;
3. Louis-Auguste, né le 10 Juin 1722, d'abord tonſuré & Chanoine de Strasbourg. Après la mort du Vicomte de Chabot, ſon frère, il quitta l'état Eccléſiaſtique, entra dans les Mouſquetaires, & prit en même-tems le titre de *Vicomte de Rohan*. Le Roi lui donna, au mois de Juin 1744, le Régiment de Cavalerie ci-devant Lévis-Châteaumorand. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi, pour avoir apporté à Sa Majeſté les drapeaux pris à la Bataille de Rocoux le 11 Octobre 1746, & Maréchal-de-Camp le 16 Février 1748 ;
4. Louise-Armande-Julie, née le 30 Mars 1712. Le Maréchal-Duc de Roquelaure, ſon aïeul maternel, lui a laiſſé par ſon teſtament 100 mille livres en argent une fois payées. Elle épouſa, le 4 Février 1739, *Daniel-François de Gelas*, dit *le Comte de Lautrec*, Maréchal de France, mort le 14 Février 1762, ſans enfans vivans de ſon mariage ;

5. Marie-Armande, née le 4 Août 1713, qui partit avec son mari le 3 Octobre 1739, pour rejoindre à Bayonne la Princesse Marie-Louise de France, femme de l'Infant Don Philippe, qui alloit en Espagne, & se rendit en ce Royaume à sa suite. Elle mourut le 26 Mai 1750, à Fernan-Nunès, près Madrid. Elle avoit épousé, le 28 Septembre 1739, *Pierre-Joseph de Los-Rios*, Comte de Fernan-Nunès, Grand d'Espagne & Général des Galères de Sa Majesté Catholique, mort en 1745.

Louis-Bretagne-Alain eut encore

Une fille naturelle, Religieuse à Saint-Mandé, près Paris.

XX. Louis-Marie-Bretagne-Dominique de Rohan-Chabot, Duc de Rohan en Bretagne, Prince de Léon, Vicomte de Porrhoët, *Duc du Lude* & de *Roquelaure*, Comte de Porrhoët & d'Astarac en Gascogne, & Marquis de Blain, né le 17 Janvier 1710, a été fait Colonel d'Infanterie de Vermandois le 20 Février 1734, & le 15 Avril 1738 Colonel d'un autre Régiment, le premier des six petits-vieux Corps, ci-devant Richelieu, & Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois de Février 1743. Il vendit au mois de Janvier 1745 son Régiment avec l'agrément du Roi, & quitta le service. Il épousa, 1° le 18 Décembre 1735, *Charlotte-Rosalie de Châtillon*, née le 1er Mai 1719, Dame du Palais de Madame la Dauphine au mois de Janvier 1745, morte le 6 Avril 1753. Elle étoit fille unique d'*Alexis-Madeleine-Rosalie*, Comte, puis Duc de Châtillon, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général, & de *Charlotte-Vautrude Voisin*; & 2° le 23 Mai 1758, *Emilie de Crussol*, née le 26 Octobre 1732, fille de *Charles-Emmanuel*, Duc de Crussol, & d'*Emilie de la Rochefoucauld*. Du premier lit vinrent:

1. Louis-Bretagne-Charles, Prince de Léon, né le 12 Novembre 1747, mort le 27 Avril 1757;
2. Et Gabrielle-Sophie, née le 27 Février 1743, morte le 24 Juillet 1757.

XIX. Guy-Auguste de Rohan-Chabot, second fils de Louis, & de *Marie-Elisabeth du Bec*, né le 18 Août 1683, Seigneur de Kergueunec & autres Terres en Bretagne, dit d'abord *le Chevalier de Rohan*, a pris ensuite le titre de *Comte de Chabot*. Il a été Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, ci-devant Sainte-Hermine, au mois de Décembre 1702, Brigadier le 29 Janvier 1709, Chevalier de Saint-Louis & Maréchal-de-Camp le 1er Février 1719, Lieutenant-Général à la promotion du 7 Mars 1734, & mourut le 13 Septembre 1760. Il épousa, 1° le 7 Février 1729, *Yvonne-Sylvie du Breil-de-Rais*, riche héritière de Bretagne, morte à Paris le 15 Juillet 1740, âgée de 28 ans, fille de *Charles*, Marquis de Rais, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare; & 2° le 25 Mai 1744, *Marie-Scholastique-Apolline Howard*, sœur du Comte de Stafford, Pair d'Angleterre, née le 20 Février 1721, morte en 1769. Il laissa de son premier mariage:

1. Louis-Antoine-Auguste, qui suit;
2. Louis-Anne, né le 11 Septembre 1735, mort en 1746;
3. Charles-Rosalie, appelé le *Vicomte de Chabot*, né le 19 Juillet 1740, qui a eu pour parrain le Duc de Mortemart, & pour marraine la Duchesse de Rohan. Il a été Colonel d'un Régiment de Dragons de son nom, & a épousé, le 17 Décembre 1759, *Guyonne-Hyacinthe de Pons-Saint-Maurice*, morte en couches de

   Adélaïde-Louise-Guyonne, née le 18 Janvier 1761, mariée, le 18 Mai 1778, à *Boniface-Louis-André*, Comte de *Castellane*;

4. Et Marie-Sylvie, née le 12 Décembre 1729, mariée, 1° le 7 Septembre 1749, à *Jean-Baptiste-Louis*, Comte de *Clermont d'Amboise*, Lieutenant-Général, mort le 18 Septembre 1761; & 2° le 14 Mars 1764, à *Charles-Just*, Prince de *Beauvau*, Capitaine des Gardes-du-Corps.

XX. Louis-Antoine-Auguste de Rohan-Chabot, né le 20 Avril 1733, tenu sur les fonts par le Prince de Léon & la Duchesse de Lorges, appelé le *Comte de Chabot*, Maréchal-de-Camp en 1762, ci-devant Colonel du Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, a épousé, le 12 Avril 1757, *Elisabeth-Louise de la Rochefoucauld*, née le 17 Juin 1740, dont:

1. Alexandre-Louis-Auguste, né le 3 Décembre 1761, Comte de Polduc;
2. Et Alexandrine-Charlotte-Sophie, née le 4 Octobre 1763.

BRANCHE des Seigneurs de Brion, *Comtes de* Charny *& de* Buzançois.

XIII. Philippe Chabot, second fils de Jacques, Seigneur de Jarnac & de Brion, & de *Madeleine de Luxembourg*, eut en partage

les Seigneuries de Brion, d'Afpremont, &c., & fut Comte de Charny & de Buzançois. Il s'attacha au Roi FRANÇOIS Ier avant qu'il fût monté fur le Trône, & ce Prince qui l'honora de fa bienveillance, le pourvut du Gouvernement du Duché de Valois le 28 Octobre 1524, de la charge d'Amiral le 23 Mars 1525, & du Gouvernement de Bourgogne. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel & de la Jarretière, mourut le 1er Juin 1543, & fut enterré aux Céleftins dans la Chapelle d'Orléans, où fe voit fon effigie en marbre blanc, que le Roi lui fit faire. Voy. fon article dans Moréri ou dans le P. Anfelme, au Chapitre des *Amiraux de France*. Il avoit époufé, le 10 Janvier 1526, *Françoife de Longwy*, Dame de Pagny & de Mirebeau en Bourgogne, remariée à *Jacques de Péruffe*, Seigneur d'Efcars. Elle étoit fille aînée & héritière de *Jean*, Seigneur de Givry, & de *Jeanne d'Angoulême*. Les enfans du premier lit furent:

1. LÉONOR, qui fuit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis de *Mirebeau*, rapportée ci-après;
3. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 1er Décembre 1545, à *Charles de la Rochefoucauld*, Baron de Barbezieux, mort le 15 Juin 1583;
4. ANTOINETTE, mariée à *Jean d'Aumont*, VIe du nom, Comte de Châteauroux, Maréchal de France;
5. ANNE, qui fut Dame de la Reine MARIE STUART, femme du Roi FRANÇOIS II, en 1559, & de MARGUERITE DE France, fille du Roi HENRI II, en 1562 jufqu'en 1570. Elle époufa, par contrat du 18 Janvier 1559, *Charles de Halwin*, Duc de Halwin, Pair de France;
6. Et JEANNE, Abbeffe du Paraclet, qui fe fit de la Religion prétendue Réformée, & garda fon Abbaye, où elle mourut, y entretenant toujours le Service Divin fans y affifter.

XIV. LÉONOR CHABOT, Comte de Charny & de Buzançois, Seigneur de Pagny, Grand-Ecuyer de France, rendit de grands fervices au Roi HENRI III, qui le fit Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne: il fut Capitaine d'une Compagnie de 50 Lances des Ordonnances du Roi dès le 2 Novembre 1557, & mourut au mois d'Août 1597. Voy. fon article au Chapitre des *Grands-Ecuyers de France*, dans le P. Anfelme. Il avoit époufé, 1° le 13 Février 1549, *Claude Gouffier*, fille aînée de *Claude*, Duc de Roannois, & de *Jacqueline de la Trémoïlle*; & 2° *Françoife de Rye*, Dame de Longwy, fille unique de *Joachim*, Seigneur de Rye, Chevalier de la Toifon-d'Or, Colonel-Général de la Cavalerie légère de l'Empereur CHARLES V, & d'*Antoinette de Longwy*, Dame de Givry. Du premier lit naquirent:

1. CATHERINE, Comteffe de Buzançois, morte au mois de Juillet 1609, âgée de 48 ans, première femme, le 18 Octobre 1576, de *Guillaume de Saulx*, Comte de Tavannes;
2. CHARLOTTE, morte en 1606, mariée, en 1578, à *Jacques le Veneur*, Comte de Tillières, fils de *Tanneguy*, premier Comte de Tillières, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madeleine de Pompadour*.

Et du fecond lit vinrent:

3. MARGUERITE, Comteffe de Charny, morte à Paris le 29 Septembre 1652, âgée de 87 ans, mariée à *Charles de Lorraine*, Ier du nom, Duc d'Elbeuf;
4. CATHERINE, morte fans poftérité en 1588, mariée, en 1584, à *Claude de Vergy*, IIe du nom, Comte de Champlite, nommé Chevalier de la Toifon-d'Or en 1599, fils de *François*, & de *Claudine de Pontallier*;
5. FRANÇOISE, morte fans enfans en 1602, mariée, le 27 Février 1588, à *Henri Hurault*, Comte de Chivernay;
6. Et LÉONORE, mariée, en 1598, à *Chriftophe de Rye*, Marquis de Varambon, Comte de Varax, Chevalier de la Toifon-d'Or & Bailli de Dôle, Colonel de l'Infanterie de Bourgogne pour le Roi d'Efpagne aux Pays-Bas, fils de *Philibert*, & de *Claudine de Tournon*.

LÉONOR CHABOT eut encore d'*Etiennette Teffard*, pour filles naturelles:

Françoife, mariée à *Jean-Baptifte de Vidal*, Seigneur de Crufilles en Chabanois;
Et *Marguerite*.

BRANCHE
des Marquis de MIREBEAU.

XIV. FRANÇOIS CHABOT, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Baron de Chaumont & de Charroux, Seigneur de Brion, Chevalier des Ordres du Roi, fecond fils de PHILIPPE, Amiral de France, & de *Françoife de Longwy*, époufa 1° *Françoife*, Dame de *Lugny*, fille héritière de *Jean*, & de *Françoife de Polignac*; & 2° le 25 Décembre 1565, *Catherine de Silly*, fille de *Louis*,

Seigneur de la Rocheguyon, & d'*Anne de Laval*. Du premier lit vint :

1. CATHERINE, Dame de Lugny, morte en 1587, mariée, le 14 Janvier 1579, à *Jean de Saulx-Tavannes*.

Et du fecond lit naquirent :

2. JACQUES, qui fuit;
3. HENRI, Seigneur de Fontaine-Françoife, mort fans alliance ;
4. LÉONOR, Seigneur de Brion, mort fans enfans de *Diane de Marmier*, fille de *Clériadus*, Baron de Talmey, Menin de l'Infante ISABELLE, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, & de *Renée de Pontallier;*
5. FRANÇOIS, Chevalier de Malte ;
6. CHARLES, Religieux & Chambrier de l'Abbaye de Saint-Benigne de Dijon, mort le 29 janvier 1624 ;
7. Autre CHARLES, Seigneur de Charroux, mort avant fon frère aîné, marié à *Françoife Bernard-de-Monteffus*, fille d'*André*, Seigneur de Soixans & de la Vezure, & de *Catherine Faulquier*, dont il eut :
   - JACQUES CHABOT, Comte de Charny, mort fans enfans en 1644 ;
   - MARGUERITE-FRANÇOISE, Dame de Charroux, morte en 1654, mariée à *Henri*, Comte de *Bonneval ;*
   - MARIE-CHARLOTTE, Religieufe à Notre-Dame de Soiffons ;
   - Et MARIE-CATHERINE, morte jeune;
8. Et ANNE, mariée à *Henri*, Baron de *Fours*.

XV. JACQUES CHABOT, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, fut Confeiller du Roi en fes Confeils, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Meftre-de-Camp du Régiment de Champagne, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & Chevalier des Ordres du Roi le 5 Janvier 1597. Il mourut d'apoplexie, en Bourgogne, le Vendredi-Saint 29 Mars 1630, & avoit époufé, 1° en 1574, *Anne de Coligny*, fille de *François*, Seigneur d'Andelot, & d'*Anne de Salm ;* & 2° en 1622, *Antoinette de Lomenie*, morte le 4 Juin 1638, fans enfans, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne d'Aubourg*. Il eut du premier lit :

1. CHARLES, qui fuit;
2. Et CATHERINE, morte le 7 Mars 1662, mariée 1° le 25 Juillet 1615, à *Céfar-Augufte de Saint-Lary*, dit de *Bellegarde*, Baron de Termes, Grand-Ecuyer de France, & 2° en 1635, à *Claude Vignier*, Seigneur de Saint-Liebaud & de Villemor, Préfident au Parlement de Metz.

XVI. CHARLES CHABOT, Comte de Charny, &c., mourut au fervice du Roi en 1621, fans laiffer de poftérité. Il époufa, en 1620, *Charlotte de Caftille*, fille de *Pierre*, Contrôleur-Général & Intendant des Finances, & de *Charlotte Jannin*.

Les armes : *d'or, à trois Chabots de gueules*, 2 & 1.

Le P. ANSELME, tom. IX de fon *Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*, aux additions, pag. 442, donne d'autres branches du nom & des armes de *Chabot*, qui font : 1° celle des Seigneurs de *Laleu*; 2° celle des Seigneurs du *Vivier*, de *la Martinière* & d'*Aigrefin*; 3° celle des Seigneurs de *Chazeaux* & de *la Chapelle ;* & 4° celle des Seigneurs du *Chaignau*.

De cette dernière branche étoit le Comte de *Chabot-la-Serre*, Colonel commandant en 1747 le Corps des Volontaires Royaux de 3000 hommes. Il étoit auparavant Meftre-de-Camp d'un Regiment de Cavalerie de fon nom, il a été nommé Brigadier des Armées du Roi au mois d'Octobre 1747, & le 8 Novembre fuivant le feu Maréchal Duc de Belle-Isle le dépêcha vers le Roi, pour informer Sa Majefté des avantages remportés fur les troupes de l'Impératrice Reine de Hongrie, & fur celles du Roi de Sardaigne, par l'armée combinée de France & d'Efpagne.

Ces différentes branches du nom de *Chabot* portent les mêmes armes que la Maifon de *Chabot*, dont nous venons de donner la généalogie d'après le P. Anfelme & Moréri.

Suivant un Mémoire Domeftique de la branche des Chabot, Seigneurs du *Vivier*, qui nous fut envoyé,

MICHEL CHABOT, Seigneur du Vivier, vivoit vers 1440. La maintenue de cette branche par M. *Bignon*, Intendant d'Amiens, eft de 1697. Il eut :

FERRAND CHABOT, qui fe maria en 1459.

THOMAS CHABOT, fon fils, Seigneur de Belle-Hôtellerie, époufa, par contrat de 1494, *Jeanne Avril*, dont il eut entr'autres enfans :

MATHURIN CHABOT, Seigneur de Belle-Hôtellerie, qui époufa, par contrat de 1550, *Anne de Savignac*, de laquelle vint entr'autres enfans :

MARIN CHABOT, Seigneur de Belle-Hôtellerie, qui époufa, par contrat du 5 Novembre

1583, ***Jeanne de Lucienne***, Dame de Boiſgirard, fille de ***Louis de Lucienne***, Seigneur du Buiſſon, & d'***Iſabelle de Toreil***. Il eut :

François Chabot, Ier du nom, Seigneur de Boiſgirard, de Belle-Hôtellerie & des Patis, Gentilhomme ordinaire du Prince de Longueville, qui épouſa, par contrat du 25 Mai 1627, *Anne Courlion*, fille de *Jacques*, Ecuyer, & de *Catherine Prénel*, dont :

François Chabot, IIe du nom, Seigneur de Boiſgirard, de Villers, de la Fontenelle, & de Lignère-la-Carelle, qui ſervit avec diſtinction, & fut Gouverneur des Châteaux de Tancerville & de Lucheu. Il épouſa, en 1677, *Louiſe-Angélique le Porquier*, fille de *Nicolas*, Lieutenant-Général au Comté de Chaumont en Vexin, & de *Françoiſe de Dreux*, dont:

1. François, Seigneur deſdites Terres, qui fut Page de la Grande-Ecurie en 1699, enſuite Lieutenant dans le Régiment de Condé, Cavalerie, où il ſervit avec diſtinction, & Chevalier de Saint-Louis, mort ſans alliance;
2. Jean-Baptiste, qui ſuit;
3. Louis-François, Major dans le Régiment de Guyenne, & Chevalier de Saint-Louis;
4. Henri, auſſi Chevalier de Saint-Louis, & mort en 1743 Major dans le même Régiment;
5. Jean-François, mort jeune;
6. Françoise-Louise, mariée, en 1702;
7. Marie-Catherine, née en 1679, reçue Chanoineſſe de Remiremont vers la fin du dernier ſiècle, Dame de la Clef-d'Or, & d'Honneur d'une Princeſſe d'Allemagne, mariée, en 1703, au Seigneur d'*Ornand;*
8. Louise-Angélique, née en 1683;
9. Marie-Anne, née en 1684;
10. Marie-Madeleine, mariée, en 1717, au Seigneur de *Boiſdefre;*
11. Et Marie-Agnès, morte en 1694.

Jean-Baptiste Chabot ſuccéda à ſon frère aîné dans les Seigneuries de Lignère-la-Carelle, &c., & épouſa, en 1744, *Marie-Anne du Bouchet*, fille de *Jacques*, Seigneur de Montimer, & de *Marguerite Gueroult de Boislereau*, dont :

1. François-Louis, né en 1746;
2. Et Marie-Anne, née en 1748.



A Arras, de l'imprimerie de H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, n° 53.



